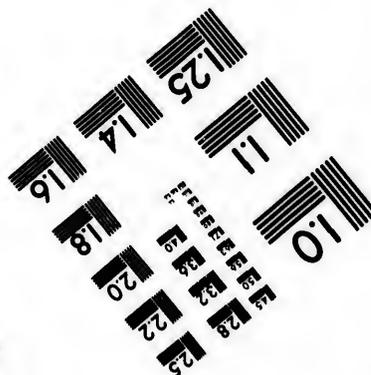
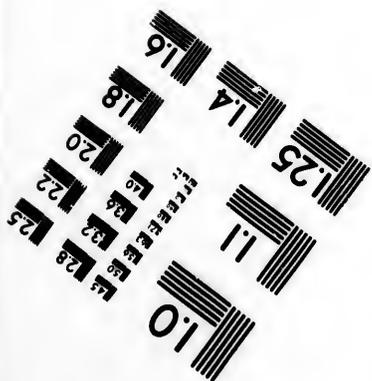
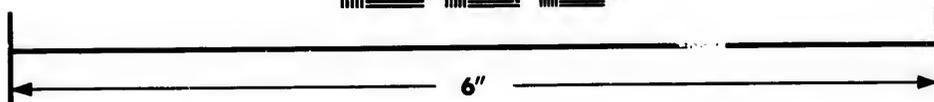
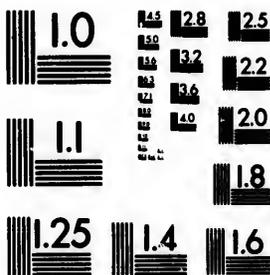


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.28  
1.32  
1.22  
1.20  
1.18

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.10  
1.08  
1.06

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

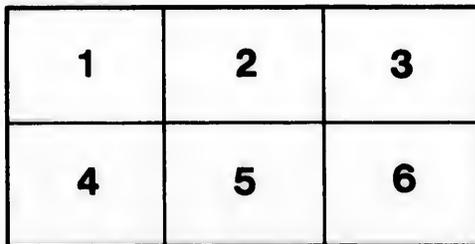
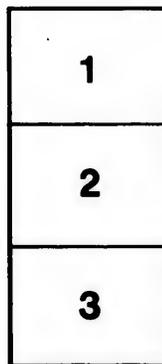
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

o  
étails  
s du  
modifier  
r une  
Image

es

e

errata  
d to

t  
e pelure,  
con à



32X

H

N C  
D

qu

*Ce qui*

Tor  
C

AVE  
LEU

POU

*L'É*

I

DE P  
D

*Revue*  
pri

Mais  
de

C

# HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION  
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES  
LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

*Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les  
Voyageurs ont pénétré,*

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur  
Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières,  
leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales  
Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS,  
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS  
SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET  
DE GEOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRESENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;

DE PLANS, ET, DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX,  
DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

*Revue sur l'Original Anglois, & où l'on a non seulement rétabli avec soin ce qui a été sup-  
primé ou omis par le Traducteur; exactement distingué ses Additions du Reste de l'Ou-  
vrage; & corrigé les Endroits où il s'est écarté du vrai Sens de son Auteurs;*

Mais même dont les Figures & les Cartes ont été gravées par & sous la Direction  
de J. VANDER SCHLEY, Elève distingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

T O M E H U I T I È M E.



A L A H A Y E,

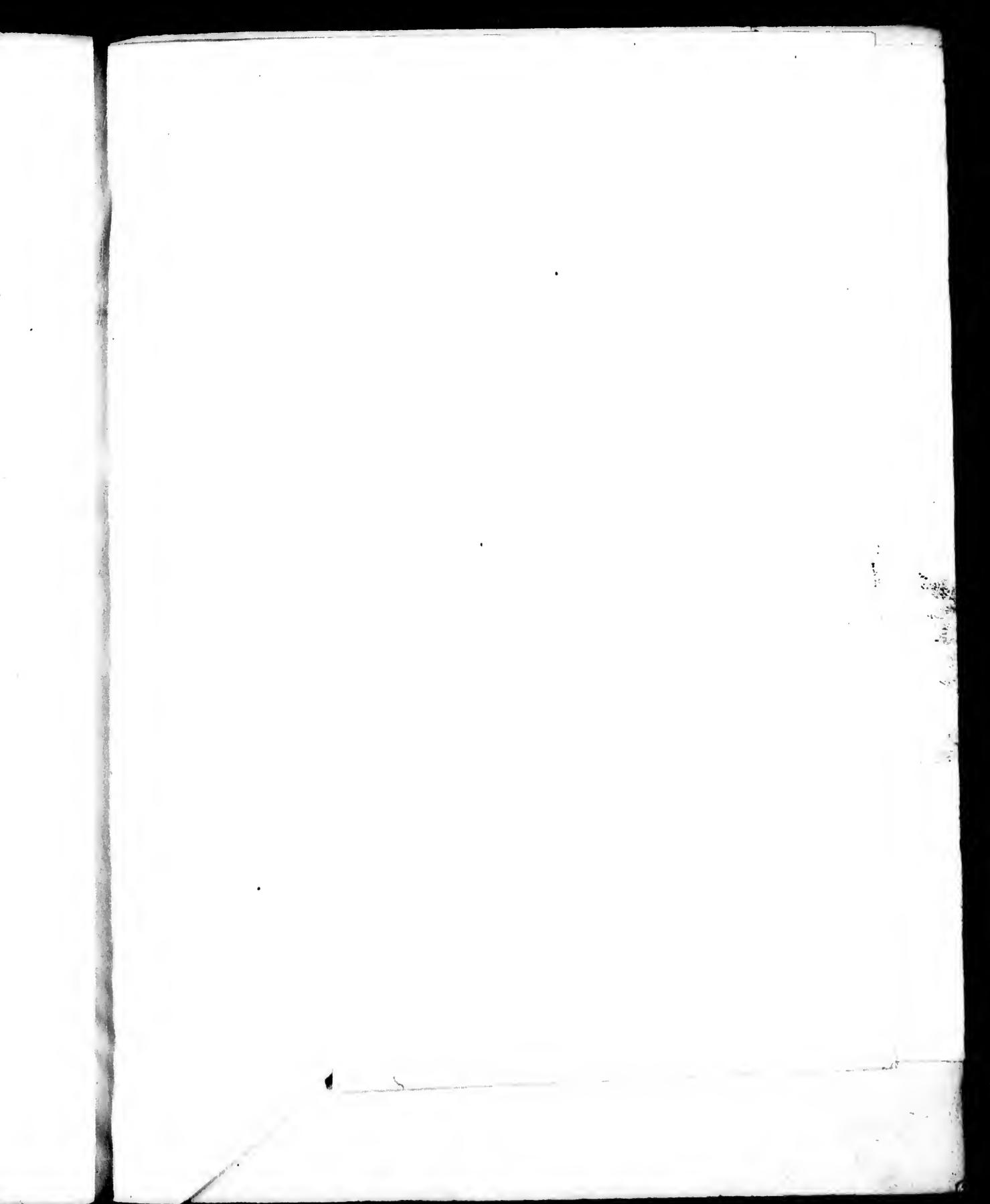
Chez P I E R R E D E H O N D T,

M. D C C. X L I X.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale, & de Nos Seigneurs les Etats de  
Hollande & de West-Frise.*

G  
160  
P75  
K.8

61539





KEIZERRYK van CHINA, om te dienen tot de HISTORISCHE BESCHRY



PHYSISCHE BESCHRYVING der REIZEN, door N. BELLIN, Ingenieur des Franschen Zeevaants. 1748.



**Avertissement**

On a mis dans le 37<sup>e</sup> Systeme une Carte generale de la Chine copiee sur celle que les Sultans Mogols, ont donnee. Mais le Public ayant trouve qu'elle manquait de cette nettete si necessaire a la Geographie. On a cru y remedier en donnant celle cy pour la quelle on a suivi les observations qui ont ete faites par des Savants Mathematically qui en ont relevé toutes les Provinces par ordre de l'Empereur. Et l'on a suivi pour la Carte l'orthographe que M<sup>r</sup> l'Abbe Prevost a adopte dans sa traduction.

Cet Avertissement regarde l'edition de France. On s'etant aperçu a LA HAYE, que cette copie faite a Paris estoit tres defectueuse. Par cette raison, on a donne une copie exacte de celle des ANOIS: et ainsi le Public n'aura sujet de se plaindre d'autant plus, que selon notre Consequence, nous publions avec la presente de M<sup>r</sup> N. Bellin.

NOTA. Zie de Verklaaring hiervan op deezc Kaart in 't Bericht van den Bindeur, van ons III Deel.



*DIVINITE Domestique Des CHINOIS.*

*J. v. de la Haye, f.*

# HISTOIRE

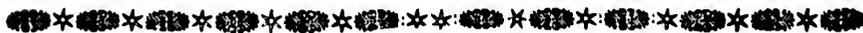
GÉNÉRALE

## DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV<sup>e</sup>. SIÈCLE.

HUITIÈME PARTIE.

VOYAGES EN ASIE.



*Suite du LIVRE SECOND.*

DESCRIPTION DE LA CHINE,

CONTENANT

LA GEOGRAPHIE, ET L'HISTOIRE CIVILE  
ET NATURELLE DU PAYS.



CHAPITRE II.

*Qualités, Mœurs & Usages des Chinois.*



E que les Chinois appellent beauté parfaite, consiste dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un visage large & carré, de grandes oreilles, une bouche de grandeur médiocre, & des cheveux noirs; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou rouffe. Les tailles fines & aisées n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges &

*VIII. Part.*

A

ne

MOEURS ET  
USAGES DE  
LA CHINE.

Idée que  
les Chinois  
ont de la  
beauté.

MOEURS ET  
USAGES DE  
LA CHINE.

Leur figure  
ordinaire.

Celle des  
femmes.

Leur caractere.

Empire  
qu'ils ont sur  
eux-mêmes.

Modestie  
commune aux  
deux sexes.

ne sont point ajustés au corps comme en Europe. Ils croient un homme bien fait lorsqu'il est gras & gros, & qu'il remplit, suivant les termes de l'Auteur, sa chaise de bonne grace.

QUOIQUE les chaleurs excessives qui se font sentir dans les Provinces Méridionales, sur-tout dans celles de Quang-tong, de Fo-kyen & de Yunnan, donnent aux Payfans, qui vont nus jusqu'à la ceinture, un teint brun & olivâtre, ils sont naturellement aussi blancs que les Européens, & l'on peut dire en général que leur physionomie n'a rien de defagréable. La plupart ont même la peau fort belle & le teint gracieux jusqu'à l'âge de trente ans. Les Lettrés & les Docteurs, sur-tout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais les ongles. Ils affectent de les laisser croître de la longueur d'un pouce, pour faire connoître qu'ils ne sont point dans la nécessité de travailler pour vivre. A l'égard des femmes, elles sont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues & le teint assez rude (a). Mais leur visage respire un air de gaieté, & leurs traits sont réguliers (b).

LES Chinois, en général, sont d'un caractère doux & traitable. Ils ont beaucoup d'affabilité dans l'air & dans les manières, sans qu'il y paroisse aucun mélange de dureté, de passion & d'emportement. Cette modération se fait remarquer jusques dans le Peuple. Le Père de Fontaney, Jésuite, ayant rencontré au milieu d'un grand chemin un grand embarras de voitures, fut surpris qu'au lieu d'entendre prononcer des mots indécents, ou de voir la dispute animée, comme en Europe, jusqu'aux injures & aux coups, il vit les charretiers se saluer civilement & s'entraider pour rendre le passage plus libre. Les Européens qui ont quelque affaire à démêler avec les Chinois, doivent se garder de toutes sortes de vivacités & d'emportemens. Ces excès passent à la Chine pour des vices, contraires à l'humanité: non que les Chinois ne soient aussi ardents & aussi vifs que nous; mais ils apprennent de bonne-heure à se rendre maîtres d'eux-mêmes.

LEUR modestie est surprenante. Les Lettrés paroissent toujours avec un air composé, sans accompagner leurs expressions du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées. Elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'on ne voit pas même paroître leurs mains au bout de leurs manches, qui sont fort longues & fort larges. Si elles présentent quelque chose à leurs plus proches parens, elles le posent sur une table & leur laissent la peine de le prendre. Elles sont fort choquées de voir les pieds nus à nos Saints dans les images de peinture. Magalhaens (c) juge qu'elles ont raison.

QUOIQUE les Chinois soient naturellement vindicatifs, sur-tout lorsqu'ils sont animés par l'intérêt, il est rare qu'on leur voie prendre des mesures violentes [particulièrement si ce sont des personnes de distinction.] Ils dissimulent leur ressentiment, & gardent si bien les apparences qu'on les croiroit insensibles aux outrages. Mais s'ils trouvent l'occasion de ruiner leurs ennemis, ils ne manquent point de la saisir. Les voleurs mêmes n'employent point d'au-

(a) *Angl.* & le teint fleuri. R. d. E.

(b) *Chine* du Père du Halde, pag. 282.

(c) *Relation* de la Chine par Magalhaens,

pag. 107; & *Chine* du Père du Halde, *ubi*

*sup.* pag. 280.

tre r  
ou de  
péria  
l'usage  
ment  
les p  
appe  
pend  
péné  
porte  
sans  
son;  
& fa  
couv  
la (a)  
L  
aux  
sur le  
mett  
mell  
gross  
que l  
C  
de bo  
avec  
rins,  
biens  
Doua  
d'eux  
droit  
Père  
carac  
est a  
tifice  
le res  
mod  
lâche  
casio  
ve d  
defa  
,, m  
dress  
qu'il

(d)  
(e)  
& sui  
(f)  
prin

tre méthode que l'artifice. On en voit qui suivent les Barques des Voyageurs ou des Marchands, & qui se louent entre ceux qui les tirent sur le Canal Impérial, dans la Province de Chan-tong; ce qui leur est d'autant plus aisé, que l'usage étant de changer de Matelots chaque jour, ils ne peuvent être facilement reconnus. Pendant la nuit ils se glissent dans les cabines, ils endorment les passans par la fumée de certaines drogues, & dérobent librement sans être apperçus. Un voleur Chinois ne se lassera point de suivre un Marchand pendant plusieurs jours, pour chercher l'occasion de le surprendre. D'autres pénètrent dans les Villes, au travers des murs les plus épais, brûlent les portes, ou les percent par le moyen de certaines machines qui brûlent le bois sans flamme. Ils s'introduisent dans les lieux les plus secrets d'une maison; & les Habitans sont surpris à leur réveil de trouver leur lit sans rideaux & sans couverture, leur chambre sans tapisserie & sans meubles, & de ne découvrir aucune autre trace des voleurs que le trou qu'ils ont fait au mur ou à la (d) porte.

Le Père le Comte avertit les Européens qu'ils ne doivent rien prêter aux Chinois sans avoir leurs sûretés, parce qu'il n'y a point de fond à faire sur leur parole. Ils commencent par emprunter une petite somme, en promettant de restituer le capital avec un gros intérêt. Ils exécutent cette promesse; & sur le crédit qu'ils s'établissent, ils continuent d'emprunter de plus grosses sommes. L'artifice se soutient pendant des années entières, jusqu'à ce que la somme soit aussi grosse qu'ils désirent. Alors ils disparaissent (e).

Ce n'est pas, remarque le même Auteur, qu'on ne trouve jamais parmi eux de bonne-foi ni d'honnêteté. Il se souvient, dit-il, qu'en entrant à la Chine avec ses Compagnons, étrangers, inconnus, exposés à l'avarice des Mandarins, on ne leur fit pas le moindre tort dans leurs personnes ni dans leurs biens; & ce qui lui paroît beaucoup plus extraordinaire, un Commis de la Douane, c'est-à-dire, un homme naturellement avide, refusa de recevoir d'eux un présent malgré toutes leurs instances, en protestant qu'il ne prendroit jamais rien des Etrangers. Mais ces exemples sont rares, suivant le Père le Comte, & ce n'est pas sur un seul trait qu'il faut se former l'idée d'un caractère National. Ne pourroit-on pas s'imaginer, au contraire, que ce qui est arrivé dans une Ville Maritime, grande & marchande, où l'avidité, l'artifice & la fraude doivent régner plus qu'ailleurs, ne doit point être rare dans le reste de la Nation? Aussi le Père du Halde en porte-t'il un jugement plus modéré. En général, dit-il, les Chinois ne sont pas aussi trompeurs & aussi lâches que le Père le Comte les représente; mais ils ne manquent guères l'occasion de tromper les Etrangers. Ils s'en font même une gloire. On en trouve d'assez impudens, lorsque la fraude est découverte, pour s'excuser sur leur défaut d'adresse. „ Il paroît assez, vous disent-ils, „ que je m'y suis pris fort „ mal. Vous êtes plus adroit que moi, & je vous promets de ne plus m'adresser aux Européens. En effet, on prétend que c'est de quelques Européens qu'ils ont appris l'art de tromper (f). Un Capitaine Anglois ayant fait mar-

(d) Du Halde, *ibid.*

(e) Mémoires du Père le Comte, pag. 242. & suivantes.

(f) Cette remarque paroît vraie, car les principales tromperies des Chinois regardent

les Européens dans les Ports de Mer. Au contraire, on doit se souvenir que dans l'intérieur des terres, le témoignage de tous les Voyageurs précédens est favorable à leur honnêteté.

Montre et  
Usages de  
la Chine  
Les voleurs  
même ne  
connoissent  
point la vio-  
lence.

Pendant des  
Chinois à la  
tromperie.

Exception  
honorable.

Le Père du  
Halde juge  
d'eux plus a-  
vantageuse-  
ment que le  
Père le Com-  
te.

MOEURS ET  
USAGES DE  
LA CHINE.  
Aventure com-  
ique d'un  
Anglois.

Tromperies  
Chinoises.

De quoi l'in-  
térêt les rend  
capables.

Politique fa-  
milière aux  
Chinois.

Goût de quel-  
ques Cantons  
pour la chican-  
ne.

La vertu est  
en estime à la  
Chine.

ché à Canton pour quelques balles de soie, se rendit, avec son Interprète, à la maison du Marchand, pour examiner s'il ne manquoit rien à la qualité de sa marchandise. Il fut content de la première balle; mais les autres ne contenoient que de la soie pourrie. Cette découverte l'ayant irrité, il se soulagea par des reproches fort amers. Le Chinois les écouta sans s'émouvoir, & lui fit cette réponse: „ Prenez-vous-en à votre coquin d'Interprète, qui m'a pro-  
” testé que vous n'examiniez point les balles.

CETTE disposition à tromper est commune, sur-tout parmi le Peuple. Les Chinois de cette condition employent toutes sortes de moyens pour falsifier tout ce qu'ils vendent. Quelques-uns poussent la tromperie jusqu'à ouvrir l'estomac d'un chapon, pour en tirer la chair. Ensuite, remplissant le trou, ils le ferment avec tant d'adresse, qu'on ne s'apperoit de rien avant que la pièce soit servie. D'autres ne contrefont pas les jambons avec moins d'art, en couvrant une pièce de bois d'une espèce de terre, qu'ils savent revêtir d'une peau de pore (g). Cependant Du Halde, & Le Comte meme, reconnoissent qu'ils ne pratiquent ces petites friponneries qu'à l'égard des Etrangers, & que dans les Villes éloignées de la Mer, un Chinois ne peut se persuader qu'il y ait tant de mauvaise foi sur les Côtes.

LORSQU'ILS ont en vue quelque profit, ils employent d'avance toutes leurs ruses pour s'influencer dans les bonnes grâces de ceux qui peuvent favoriser leur entreprise. Ils n'épargnent ni les présents ni les services. Sans aucune apparence d'intérêt, ils prennent, pendant des années entières, toutes sortes de caractères & toutes sortes de mesures pour arriver à leur but (b).

LES Seigneurs de la Cour, les Vicerois des Provinces & les Généraux d'armée, sont dans un perpétuel mouvement pour acquérir ou conserver les principaux postes de l'Etat. La loi ne les accorde qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent sous main mille voies plus sûres. C'est ce qui leur fait attribuer, par le Père le Comte, la qualité d'excellens Politiques. Ce génie leur est aussi particulier que celui du Commerce. Il n'y a point de Cour en Europe où l'habileté & l'adresse ait plus de part à tous les événements. L'application continuelle des Chinois est à connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les dessein les uns des autres (i).

DANS quelques cantons, le Peuple est si porté à la chicane, qu'on y engage ses terres, ses maisons & ses meubles, pour le plaisir de suivre un procès ou de faire donner la bastonade à son ennemi. Mais il arrive souvent que par une corruption plus puissante, l'accusé fait tomber les coups sur celui qui l'accuse. De-là naissent entr'eux des haines mortelles. Une de leurs vengeances est de mettre le feu à la maison de leur ennemi pendant les ténèbres. Cependant la peine de mort, que les loix imposent à ce crime, le rend assez rare. On voit aussi des caractères assez généreux pour se pardonner mutuellement (k) & convenir d'une réconciliation sincère.

APRÈS tout, les Chinois les plus vicieux ont un goût naturel pour la vertu, qui leur donne de l'estime & de l'admiration pour ceux qui la pratiquent. Ceux qui s'assujettissent le moins à la chasteté, honorent les personnes chastes,

(g) Du Halde, *ubi sup.* pag. 279. & suivantes; Mémoires du Père le Comte, pag. 241.

(k) Du Halde & Le Comte, *ibid.*

(i) Le Comte, pag. 243.

(k) Du Halde, *ubi sup.* pag. 279.

tes, s  
Inscrip  
nence  
vulgai  
beau  
moign  
qui on  
de l'E  
& dan  
M A  
fection  
conven  
les O  
tiles de  
sieurs,  
cours,  
sur la  
d'Aqui

LES  
soie qu  
l'indust  
d'ében  
leurs é  
de trio  
deur.  
de leur  
font po  
rope,  
depend

IL  
mais le  
vant ]  
qu'ils l  
pistolet  
notion

CET  
Chinois  
ont po  
abando  
hors de  
ment q  
ils pu

(1) C  
honneur  
(m)  
ple, que  
ques aut

tes, sur-tout les veuves. Ils conservent, par des Arcs de triomphe & par des Inscriptions, la mémoire des caractères distingués qui ont vécu dans la continence, qui ont rendu service à la Patrie, & qui se sont élevés au-dessus du vulgaire par quelque action remarquable ou par leur vertu (1). Ils apportent beaucoup de soin à dérober la connoissance de leurs vices au Public. Ils témoignent la plus profonde vénération aux auteurs de leur naissance & à ceux qui ont pris soin de leur éducation. Ils respectent les vieillards, à l'exemple de l'Empereur même (m). Ils détestent, dans les actions, dans les paroles & dans les gestes, tout ce qui décele de la colère ou la moindre émotion (n).

MAGALHAENS observe qu'ils ont porté la Philosophie morale à sa perfection; qu'ils en font leur principale étude, & le sujet ordinaire de leurs conversations. Il ajoute qu'ils ont l'esprit si vif & si pénétrant, qu'en lisant les Ouvrages des Jésuites, ils entendent facilement les questions les plus subtiles de Philosophie, de Théologie & des Mathématiques. Il en a connu plusieurs, qui, sans aucune instruction, autant qu'il put en juger par leurs discours, comprennoient des raisonnemens fort difficiles sur la Nature Divine & sur la Trinité, qu'ils avoient lus dans une Traduction Chinoise de S. Thomas d'Aquin par le Pere (o) Baglion.

LES vernis de la Chine, la porcelaine & cette variété de belles étofes de soie qu'on transporte en Europe, sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébène, d'écaille, d'ivoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture & leurs édifices publics, tels que les Portes de leurs grandes Villes, leurs Arcs de triomphe, leurs Ponts & leurs Tours, ont beaucoup de noblesse & de grandeur. Ils réussissent également dans tous les autres Arts. Tout ce qui sort de leurs mains porte un caractère d'elegance convenable à leur gout. S'ils ne sont point parvenus au degré de perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, leur unique obstacle est la frugalité Chinoise, qui met des bornes à la dépense des Particuliers.

IL est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les mécaniques: mais leurs instrumens sont plus simples; & sans avoir jamais vû [auparavant] les modèles qu'on leur propose, ils les imitent facilement. C'est ainsi qu'ils font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, des pistolets, & d'autres choses dont ils n'avoient point anciennement la moindre notion, ou qu'ils ne connoissoient qu'imparfaitement (p).

CEPENDANT ils ont une si haute opinion d'eux-mêmes, que le plus vil Chinois regarde avec mépris toutes les autres Nations. Dans la passion qu'ils ont pour leur Pays & pour leurs Usages, on ne leur persuaderoit pas d'en abandonner la moindre pratique, ni qu'il se trouve quelque chose d'estimable hors de la Chine. On s'efforce en vain de leur faire entreprendre sérieusement quelque ouvrage dans le gout de l'Europe. A peine les Millionnaires ont-ils pu obtenir, des Architectes Chinois, de leur bâtir une Eglise dans le Palais,

(1) Comme d'être morts pour sauver leur honneur, leur ami, &c.

(m) On en a rapporté ci dessus un exemple, que Du Halde cite, en y joignant quelques autres circonstances.

(n) Du Halde, *ubi sup.* pag. 280.

(o) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 83. & 103.

(p) Chine du Pere du Halde, *ubi supra.*, pag. 277.

MŒURS ET  
USAGES DE  
LA CHINE.

Esprit des  
Chinois.

Leur industrie dans les  
Arts.

Prévention  
qu'ils ont en  
savour d'eux-  
mêmes.

CARACTÈRE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.

lais, sur le modèle envoyé de France. Quoique les Vaisseaux de la Chine soient mal construits, & que les Habitans ne puissent refuser de l'admiration à ceux qui viennent de l'Europe, leurs Charpentiers paroissent surpris lorsqu'on leur propose de les imiter. Ils répondent que leur fabrique est l'ancien usage de la Chine. Mais cet usage est mauvais, leur dites-vous. N'importe, repliquent-ils. C'est assez qu'il soit établi dans l'Empire; & l'on ne peut s'en écarter sans blesser la justice & la raison. Il paroît néanmoins que cette réponse ne vient que de leur embarras. Ils craignent de ne pas plaire aux Européens qui veulent les employer; car leurs véritables Artistes entreprennent toutes fortes d'ouvrages, sur les modèles qu'on leur (q) présente.

Travail des  
Chinois pour  
leur subsistan-  
ce.

LE Peuple ne doit sa subsistance qu'à la continuité de son travail. Aussi ne connoît-on pas de Nation plus laborieuse & plus sobre. Les Chinois sont endurcis au travail dès l'enfance. Ils employeront des jours entiers à fouir la terre, les pieds dans l'eau jusqu'aux genoux; & le soir ils se croiront fort heureux d'avoir pour leur souper un peu de riz cuit à l'eau, un potage d'herbes & un peu de thé. Ils ne rejettent aucun moyen pour gagner leur vie. Comme on auroit peine à trouver dans tout l'Empire un endroit sans culture, il n'y a personne, à quelque âge qu'on le suppose, homme ou femme, sourd, muet, boiteux, aveugle, qui n'ait de la facilité à subsister. On ne se sert, à la Chine, que de moulins à bras pour broyer les grains. Cet exercice, qui ne demande qu'un mouvement fort simple, est l'occupation d'une infinité de pauvres Habitans.

Ils mettent  
tout à profit.

LES Chinois savent mettre à profit plusieurs choses que d'autres Nations croient inutiles. A Peking, quantité de familles gagnent leur vie à vendre des allumettes. D'autres, à ramasser dans les rues de petits lambeaux de soie, de laine, de coton ou de toile, des plumes d'oiseaux, des os de chiens, des morceaux de papier, qu'ils nettoient soigneusement pour les revendre. Ils tirent parti des ordures mêmes qui sortent du corps. On voit, dans toutes les Provinces, des gens qui s'occupent à les ramasser; & dans quelques endroits, sur les canaux, des Barques qui n'ont point d'autre usage derrière les maisons. Les Paysans viennent acheter ces immondices, pour du bois, de l'huile & des légumes. Chaque rue d'une Ville a ses commodités pour le soulagement du Public, & les propriétaires en tirent un honnête avantage.

Jusqu'où  
leur attention  
s'étend.

MALGRÉ la sobriété & l'industrie qui régne à la Chine, le nombre des Habitans est si prodigieux, qu'ils sont toujours exposés à beaucoup de misère. Il s'en trouve de si pauvres, que si la mère tombe malade ou manque de lait, l'impuissance de nourrir leurs enfans les force de les exposer dans les rues. Ce spectacle est rare dans les Villes des Provinces; mais rien n'est plus commun dans les grandes Capitales, telles que Peking & Canton. D'autres engagent les Sages-femmes à noyer leurs filles dans un bassin d'eau, au moment de leur naissance. La misère produit une multitude incroyable d'esclaves, dans les deux sexes; c'est-à-dire, de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de pouvoir se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques, volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un père vend quelquefois son fils, vend sa femme, & se vend

(q) *Ibid.* pag. 280.

la Chine  
miration  
pris lors-  
est l'an-  
es - vous.  
pire ; &  
bit néan-  
nt de ne  
ables Ar-  
leur (q)

Aussi ne  
font en-  
ir la ter-  
fort heu-  
ge d'her-  
leur vie.  
culture,  
, fourd,  
fert, à la  
, qui ne  
de pau-

Nations  
à vendre  
t de soie,  
iens, des  
dre. Ils  
coutes les  
endroits,  
maisons.  
l'huile &  
lagement

mbre des  
le misère.  
de lait,  
rues. Ce  
commun  
engagent  
t de leur  
dans les  
t le droit  
e ces do-  
ent com-  
ne, & se  
vend



- 1. } *Un Empereur en robe .*  
Chineesle Keizer, in zyn Staatsi - kleed .
- 2. } *Un Empereur dans son habit ordinaire .*  
Chineesle Keizer, in zyn gewoon Gewaad .
- 3. } *Un Paisan .*  
Een Boer .
- 4. } *Un Bonze .*  
Een Bonze .

*J. v. Schley, fculp.*

**FIGURES CHINOISES .**  
**CHINEESSE AFBEELDZELS, uit DU HALDE .**

vend lui  
teur, il  
L'HA  
Il confis  
replie fu  
vec quat  
manches  
poignet  
ception  
dont les  
contient  
comme  
teaux. I  
EN E  
souvent  
les haut  
Provinc  
différen  
C'est un  
chaleurs  
commun  
fait nud  
peau de  
mouton  
très-fin  
printem  
forte de  
T'o u  
partien  
est le p  
tres po  
ple c't  
A va  
qu'ils h  
préfère  
Tartare  
à laisser  
ses (e  
net, d  
coup d

(r) l  
pag. 12  
(s) C  
ver, les  
manche  
(t) J  
jours le  
entendr

vend lui-même à vil prix. Mais, s'il le peut, remarque agréablement l'Auteur, il se contente de vendre sa famille (r).

L'HABILLEMENT des hommes est convenable à la gravité qu'ils affectent. Il consiste dans une longue robe qui tombe jusqu'à terre & dont un pan se replie sur l'autre. Celui de dessus s'avancant du côté droit, y est attaché avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, l'un assez près de l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule; mais elles se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet; & finissant en fer à cheval, elles couvrent toute la main, à l'exception du bout des doigts (s). La ceinture est une large écharpe d'argent, dont les deux pointes tombent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui contient une bourse, un couteau, & deux petits batons, dont on se sert comme de fourchettes. Anciennement les Chinois ne portoient pas de couteaux. Il est rare même que les Lettrés en portent aujourd'hui.

EN Été, l'usage est de porter, sous la robe, des hautes-chaussés de toile, souvent couvertes d'une autre paire, qui est de taffetas blanc. En hyver, les hautes-chaussés sont de fatin, pique de soie crue ou de coton. Dans les Provinces du Nord, on porte des pellisses fort-chaudes. La chemise est de différentes sortes d'étoffe, suivant les saisons. Elle est fort large, mais courte. C'est un usage assez commun, pour entretenir la propreté dans les grandes chaleurs, de porter sur la peau un filet de soie, qui empêche la sueur de se communiquer aux habits. Dans la même saison, les Chinois ont le col tout à fait nud; mais en hyver ils portent un colier, ou de fatin ou de soie (t), ou de peau de renard, attaché à leurs robes, qui sont alors doublées de peau, [de mouton] ou piquées de soie & de coton. Les gens de qualité ont des peaux très-fines, soit entièrement de soie, soit de renard, bordé de soie. Au printemps, ils bordent leurs robes d'hermines; & par-dessus ils portent une sorte de casaque à courtes manches, doublée ou bordée dans le même goût.

TOUTES les couleurs ne se portent point indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de son sang. Le fatin à fond rouge est le partage d'une espèce de Mandarins, aux jours de cérémonie. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu ou le violet. La couleur du Peuple est généralement le bleu ou le noir.

AVANT la conquête, les Chinois étoient passionnés pour leur chevelure, qu'ils humectent d'essences; & ce goût étoit porté si loin, que plusieurs préférèrent la mort à la loi qui leur fut imposée de se raser la tête comme les Tartares. Après s'être soumis aux vainqueurs, ils recommencent aujourd'hui à laisser croître assez de cheveux sur le sommet de la tête, pour les mettre en tresses (v). Leur couverture de tête, en Été, est un petit chapeau, ou un bonnet, de la forme d'un entonnoir. Le dehors est de *Kattin*, travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de fatin. Du sommet sort une grosse tresse

CARACTERE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.

Habillement  
des Chinois.

Habits d'Été  
& d'Hyver.

Couleurs  
réservees.

Chevelure  
& bonnets des  
Chinois.

(r) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 121.

(s) Ce bout sert comme de gants. En hyver, les Chinois retirent les mains dans leurs manches, & les font servir de manchons.

(t) *Agul*, ou de Zibeline; & c'est tousjours la même sorte de fourrure, qu'il faut entendre dans la suite de ce Paragraphe, là

où le Traducteur a mis le mot de soie, qui n'est plus en usage à présent dans ce sens. R. d. B.

(v) Ces opiniâtres étoient nommés par les Portugais Chinois de *Cabello*, ou de la chevelure. Ils suivoient le parti de Koxinga. Voyez les Ambassadees Hollandoises.

CARACTÈRE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.

Autre sorte de bonnets.

se de crin, qui se répand jusqu'aux bords. Ce crin, qui est très-fin & très-clair, vient des jambes de certaines vaches, & se teint d'un rouge fort luisant. Les Mandarins & les Lettrés ont une autre espèce de bonnet, qui leur est propre & que le Peuple n'a pas la liberté de porter. La forme ressemble à celle du premier; mais il est composé de carton, doublé ordinairement de satin rouge ou bleu. Le satin du dehors est blanc, & coupé par une large bande de la plus belle soie rouge (x). Les personnes de distinction se servent souvent de la première de ces deux sortes de chapeau, sur-tout à cheval & dans le mauvais tems, parce qu'il les met à couvert de la pluie, & qu'il est plus propre à les garantir du Soleil par devant & par derrière. En hyver, ils portent une autre espèce de bonnet fort chaud, bordé de fable, d'hermine ou de peau de renard, & terminé au sommet par une touffe de soie rouge. La bordure de peau est large de deux ou trois doigts & produit un fort bel effet, sur-tout lorsqu'elle est d'un beau fable noir & luisant.

Bottes Chinoises.

LES Chinois, sur-tout les personnes de qualité, n'osent paroître en public sans bottes. Elles sont ordinairement de soie, particulièrement de satin, ou de calico, & fort bien ajustées à la jambe; mais elles n'ont ni genouillères ni talons. Celles de cheval sont de cuir, [de vache ou] de cheval, si bien préparé, que la souplesse en est admirable. Les bas de botte sont d'étoffe, cousus & doublés de coton. Il en sort de la botte une partie, qui est bordée d'une large bande de pluche ou de velours. Mais autant qu'ils sont utiles en hyver pour entretenir la chaleur des jambes, autant sont-ils insupportables pendant l'Été. On en prend alors de plus convenables à la saison. Le Peuple, pour épargner la dépense, porte des bas d'étoffe noire. Ceux dont les personnes de qualité usent dans leurs maisons sont de soie, fort propres & fort commodes. Lorsqu'ils sortent pour quelque visite d'importance, ils portent sur leurs habits de dessous, qui sont ordinairement de toile ou de satin, une longue robe de soie, presque toujours de couleur bleue, ceinte d'une écharpe; & par-dessus le tout, une casaque ou un manteau court, de couleur noire ou violette, qui ne passe point les genoux, mais qui est fort ample, avec des manches courtes & larges. Ils prennent alors un petit bonnet, qui représente dans sa forme un cône fort court, couvert de soie voltigeante, ou de crin rouge. Enfin, pour achever l'ornement, ils ont aux jambes des bottes d'étoffe & un éventail à la main (y).

Habits des femmes.

A l'égard de l'autre sexe, rien ne donne tant de lustre aux charmes naturels des Dames Chinoises, que la modestie extraordinaire qui éclate dans leur air & dans leur parure. Leurs robes sont fort longues. Elles en sont tellement couvertes, de la tête jusqu'aux pieds, qu'on ne voit paroître que leur visage. Leurs mains sont toujours cachées sous leurs grandes manches, qui descendent jusqu'à terre si elles ne prenoient soin de les retenir. La couleur de leur habit est ou rouge, ou bleue, ou verte. Peu de femmes portent le noir & le violet, si elles ne sont fort avancées en âge. Elles marchent d'un pas doux & lent, les yeux baissés & la tête penchée, comme de vraies Religieuses, dit l'Auteur, ou comme des Dévotes de profession. Mais leur marche n'est

Couleurs propres à leur sexe.

(x) *M. de* & couvert d'un gros flocon de la plus belle soie rouge. R. L. E.  
(y) Chine du Père du Halde, *ubi supra*.

pag. 282; & Mémoires du Père le Comte, page 132.

& très-  
fort lui-  
qui leur  
semble  
ement de  
ne large  
e servent  
cheval &  
qu'il est  
yver, ils  
l'hermine  
ic rouge.  
n fort bel

en public  
fatin, ou  
illeres ni  
, si bien  
t d'étoffe,  
est bordée  
utiles en  
oportables  
e Peuple,  
es person-  
es & fort  
ils portent  
fatin, une  
ne échar-  
leur noire  
, avec des  
représente  
ou de crin  
bottes d'é-

mes natu-  
dans leur  
tellement  
ur visage.  
ni descen-  
onleur de  
nt le noir  
t d'un pas  
raies Reli-  
ur marche  
n'est

le Comte,



*DAMES CHINOISES, tirés de DU HALDE .*  
*CHINESE JUFFERS, uit DU HALDE .*

n'est  
gers.  
ferre  
regar  
dre p  
mont

L.  
Que  
tenir  
une  
la Pe  
est  
de le  
elles  
dant  
& q  
chac  
re q  
blan  
les n

L.  
mêl  
rent  
en a  
cett  
haut  
au f  
dus  
duq  
fur  
mes  
com  
fort

L.  
don  
van  
d'au  
arti  
qu  
se d  
aut  
Au  
pui

(  
leu

n'est pas sûre, [ & elle a quelque chose de défagréable aux yeux des Etrangers, ] parce qu'elles ont les pieds d'une petitesse extraordinaire. On les leur ferre dès l'enfance avec beaucoup de force, pour les empêcher de croître; & regardant cette mode comme une beauté, elles s'efforcent encore de les rendre plus petits à mesure qu'elles avancent en âge. Aussi affectent-elles de les montrer en marchant.

CARACTERE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.  
Petitesse de  
leurs pieds.

LES Chinois mêmes ne connoissent pas bien l'origine d'un usage si bizarre. Quelques-uns s'imaginent que c'est une invention de leurs Ancêtres, pour retenir les femmes au logis; mais d'autres regardent cette opinion comme une fable. Le plus grand nombre est persuadé que c'est une mode établie par la Politique, pour tenir les femmes dans une continuelle soumission (z). Il est certain qu'elles sont extrêmement renfermées, & qu'elles sortent peu de leur appartement, qui est dans la partie la plus retirée des maisons, où elles n'ont de communication qu'avec les femmes qui les servent. Cependant on peut dire en général, qu'elles ont la vanité ordinaire à leur sexe, & que ne paroissant qu'aux yeux de leurs domestiques, elles ne laissent pas, chaque jour au matin d'employer des heures entières à leur parure. On assure qu'elles se frottent le visage avec une sorte de pâte, pour augmenter leur blancheur; mais que cette pratique leur gâte bien-tôt la peau & précipite les rides.

On cherche  
la cause de cet  
usage.

Vanité des  
femmes Chi-  
noises.

LEURS ornemens de tête consistent en plusieurs boucles de frisure, entremêlées de petites touffes d'Or & de fleurs d'argent. Quelques-unes se la parent d'une figure de *Fong-wang*, oiseau fabuleux (a), qu'elles portent en Or, en argent ou en cuivre, suivant leurs richesses & leur qualité. Les ailes de cette figure, mollement étendues sur le devant de la coëffure, embrassent le haut des temples. La queue, qui est assez longue, forme une sorte d'aigrette au sommet de la tête. Le corps est sur le front. Le col & le bec sont suspendus sur le nez. Mais le col est joint au corps par un ressort secret, à l'aide duquel il joue négligemment & se prête au moindre mouvement de la tête, sur laquelle il ne porte que par les pieds, au milieu de la chevelure. Les femmes de la première qualité paroissent quelquefois avec une sorte de couronne, composée de plusieurs de ces oiseaux joints ensemble. L'ouvrage seul en est fort cher.

Leur coëffu-  
re.

LES jeunes filles portent ordinairement une autre espèce de couronne, dont le fond n'est que de carton, mais couvert d'une très-belle peau. Le devant s'élève en pointe sur le front. Il est chargé de diamans, de perles & d'autres ornemens. Au sommet de la tête elles ont des fleurs naturelles ou artificielles, mêlées de petits poinçons ou d'aiguilles, dont la pointe offre quelques bijoux. Les femmes avancées en âge, sur-tout celles du commun, se contentent d'une pièce de quelque belle étoffe de soie, passée plusieurs fois autour de la tête. On la nomme *Pau-teu*, qui signifie *Encelope pour la tête*. Au reste, les méthodes de parure ont toujours été les mêmes à la Chine, depuis le commencement de l'Empire jusqu'à la conquête des Tartares, qui, sans

Jeunes filles:

Changement  
de la parure  
Chinoise au  
tems de la  
conquête.

(z) Pourquoi chercher d'autres raisons que leur goût; puisque dans la plupart des autres Pays on donne aussi la préférence aux petits pieds?

(a) Tel que le Phanix des Grecs.

CARACTERE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.

sans rien changer aux autres usages du Pays, forcèrent seulement les vaincus à prendre leur habillement (b).

MAGALHAENS observe que la Nation Chinoise porte la curiosité fort loin dans ses habits. Le plus pauvre est vetu décemment, avec le soin de se conformer toujours à la mode. On est étonné, dit-il, de les voir le premier jour de l'an dans leurs habits neufs, qui sont d'une propreté admirable, sans que la pauvreté paroisse y mettre aucune distinction (c).

(b) Du Halde, *ubi sup.* pag. 281. & suiv. 125. & suiv.  
vantes. Memoires du Père Le Comte, pag. (c) Magalhaens, pag. 102.

§. II.

*Cérémonies Chinoises dans les devoirs de la Société Civile.*

CEREMONIES  
ET CIVILITÉS  
CHINOISES.

Ancien Livre  
du cérémonial  
Chinois.

Variété des  
bien-féances.

Rigueur du  
cérémonial.

IL n'y a rien où les Chinois apportent plus d'exaétitude que dans les cérémonies & les complimens. Ils sont persuadés que l'attention à remplir les devoirs de la civilité, sert beaucoup à purger l'ame de sa dureté naturelle, à former la douceur du caractère, à maintenir la paix, l'ordre & la subordination dans l'Etat (a). Entre les Livres qui contiennent leurs règles de politesse, on en distingue un qui a plus de trois mille ans d'antiquité, où chaque article est expliqué avec assez d'étendue. Les salutations communes, les visites, les présens, les fêtes, & toutes les bienfécances publiques ou particulières passent plutôt pour autant de loix que pour des formalités établies par l'usage.

Le cérémonial est fixé pour les personnes de toutes sortes de rangs, avec leurs égaux ou leurs supérieurs. Les Grands savent quelles marques de respect ils doivent rendre à l'Empereur & aux Princes, & comment ils doivent se conduire entr'eux. Les Artisans memes, les Payfans & la plus vile populace, ont entr'eux des règles qu'ils observent. Ils ne se rencontrent point sans se donner mutuellement quelques marques de politesse & de complaisance. Personne ne peut se dispenser de ces devoirs, ni rendre plus ou moins que l'usage le demande.

PENDANT qu'on portoit au tombeau le corps de la dernière Impératrice, un des Princes du Sang ayant appelé un *Ko-lau*, qu'il vouloit interroger sur quelqu'affaire, le *Ko-lau* s'approcha & se mit à genoux, contre l'usage, pour faire sa réponse: mais le Prince le laissa dans cette posture, sans lui dire de se lever. Le lendemain, un *Noli* accusa devant l'Empereur le Prince & tous les *Ko-laus*; le Prince, pour avoir souffert qu'un Officier de cette considération parût devant lui dans une posture si humble; & les *Ko-laus*, particulièrement celui qui s'étoit agenouillé, pour avoir deshonoré le premier poste de l'Empire, [ & les autres pour ne s'être pas opposés à cette posture humiliante, ou du moins, pour n'en avoir pas instruit l'Empereur. ] Le Prince apporta pour excuse qu'il ignoroit la loi, ou l'usage sur cet article, & que d'ailleurs il n'avoit point exigé cette soumission. Mais le *No-li* cita, pour replique

(a) Cela paroît être une vérité si évidente, qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des exemples pour la confirmer.

que, une Loi d'une ancienne *Dynastie*. Aussi-tôt l'Empereur donna ordre au *Li-pu*, qui est le Tribunal des Cérémonies, de chercher cette Loi dans les Archives, & si elle ne se trouvoit pas, d'en faire une qui pût servir désormais de règle invariable. Le Tribunal du *Li-pu* est chargé si scrupuleusement de faire observer les cérémonies de l'Empire, qu'il n'exempte pas même les Etrangers de cette obligation. Avant qu'un Ambassadeur paroisse à la Cour, l'usage veut qu'il soit instruit pendant quarante jours & soigneusement exercé dans les cérémonies, comme un Comedien récite son rôle avant que de monter sur le théâtre.

La plupart de ces formalités se réduisent à la manière de faire la révérence, de fléchir les genoux, & de se prosterner une ou plusieurs fois, suivant l'occasion, le lieu, l'âge ou la qualité des personnes, sur-tout lorsqu'on rend des visites, qu'on fait des présens & qu'on traite ses amis.

La méthode ordinaire des Salutations, pour les hommes, est de se coller les deux mains sur la poitrine, en les remuant d'une manière affectueuse, & de baïsser un peu la tête en prononçant *Tjin-tsin*, expression de politesse, dont le sens n'est pas limité. Lorsqu'on rencontre une personne à qui l'on doit plus de déférence, on commence par joindre les mains, qu'on lève d'abord dans cette situation; ensuite on les baïsse jusqu'à terre, en courbant le corps à proportion. Si deux personnes de connoissance se rejoignent après une longue séparation, tous deux tombent à genoux & baïssent la tête jusqu'à terre. Ensuite se relevant, ils recommencent deux ou trois fois la même cérémonie. Le mot de *Fo* se répète souvent dans les civilités Chinoises. Aux personnes qui arrivent, la première question qu'on leur fait est *Na-fo*; c'est-à-dire: *Ne vous est-il rien arrivé que d'heureux dans votre voyage?* Lorsqu'on leur demande comment ils se portent, leur réponse est *Kau lau yo hung fo*, qui signifie, *fort bien, grâces à votre abondante félicité*. Lorsqu'ils voient un homme en bonne santé, ils l'abordent avec le compliment *Ying-fo*; dont le sens est, *Vous portez la prospérité peinte sur votre visage*; ou, *Votre air annonce le bonheur*.

Au commencement de la Monarchie, lorsque la simplicité régnoit encore, il étoit permis aux femmes de dire aux hommes, en leur faisant la révérence, *L'an-fo*; c'est-à-dire, *Que toutes sortes de bonheur vous accompagnent*. Mais aussitôt que la pureté des mœurs eut commencé à se corrompre, ce compliment parut une indécence. On réduisit les femmes à des révérences muettes; & pour détruire entièrement l'ancienne coutume, on ne leur permit pas même de prononcer le même mot en se saluant entr'elles.

Un usage constant du Peuple, c'est de faire toujours prendre la première place au plus âgé de l'Assemblée. Mais s'il s'y trouve des Etrangers, elle est accordée à celui qui est venu du Pays le plus éloigné; à moins que le rang ou la qualité ne leur imposent d'autres loix. Dans les Provinces où la droite est la place d'honneur, on ne manque jamais de l'offrir. Dans d'autres lieux, la gauche est la plus honorable.

Lorsque deux *Quans*, ou deux Mandarins, se rencontrent dans une rue; s'ils sont d'un rang égal, ils se saluent sans quitter leur chaise & sans se lever, en baïssant d'abord leurs mains jointes, & les levant ensuite sur leur tête; ce qu'ils répètent plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils se perdent de vue. Mais si l'un est d'un rang inférieur, il doit faire arrêter sa chaise, ou descendre s'il est

CÉRÉMONIES  
ET CIVILITÉS  
DES CHINOIS.

Li pu, Tri-  
bunal des Cé-  
rémonies.

Diverses mé-  
thodes de sa-  
lutations Chi-  
noises.

Réserve des  
femmes.

Usages ci-  
vils du Peu-  
ple.

Salutations  
des Manda-  
rins.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Respect des  
cunes gens  
pour leur pè-  
re & pour  
leur maître.

Différentes  
expressions de  
civilité.

Méthode  
des Visites  
Chinoises.

à cheval, & faire une profonde révérence. Les inférieurs évitent, autant qu'ils le peuvent, l'embarras de ces rencontres.

RIEN n'est comparable au respect que les enfans ont pour leur père, & les écoliers pour leur maître. Ils parlent peu & se tiennent toujours debout dans leur présence. L'usage les oblige, sur-tout au commencement de l'année, le jour de leur naissance & dans d'autres occasions, de les saluer à genoux, en frappant plusieurs fois la terre du front.

LES règles de la civilité ne s'observent pas moins dans les Villages que dans les Villes; & les termes qu'on emploie, soit à la promenade & dans les conversations, soit pour les salutations de rencontre, sont toujours humbles & respectueux. Si les Chinois s'aperçoivent, par exemple, qu'on prenne quelques soins pour leur plaisir, *Tey-sin*, disent-ils obligeamment; c'est-à-dire, *Vous êtes prodigieux de votre cœur*. Si vous leur avez rendu quelque service, ils vous diront: *Sye pu tsyn*; Mes remerciemens doivent être immortels. S'ils craignent d'avoir interrompu quelqu'un qui leur paroît occupé; *Fan-lan*, disent-ils; Je suis extrêmement incommode. *Te tsui*; J'ai commis une grande faute en prenant trop de liberté. Lorsqu'on les prévient par quelque politesse, ils s'écrient: *Pu kan, pu kan, pu kan*; c'est-à-dire, Je n'ose, je n'ose, je n'ose. Le sens qui demeure sous-entendu, est: Souffrir que vous preniez tant de peine en ma faveur. Si vous leur donnez quelque louange, ils répondent *Ki kan*, qui signifie: Comment oserai-je me persuader ce que vous dites de moi; Lorsqu'ils prennent congé d'un ami qui a diné chez eux, ils lui disent: *You man*, ou *Tay man*; Nous ne vous avons pas traité avec assez de distinction. Jamais ils n'emploient dans leurs discours la première ni la seconde personne; à moins qu'ils ne parlent familièrement à quelqu'un. *Vous* & *Moi* passeroient pour une incivilité grossière. Ainsi, au-lieu de dire: Je suis fort sensible au service que vous m'avez rendu; ils diront: Le service que le Seigneur, ou le Docteur, a rendu au moindre de ses serviteurs ou de ses écoliers, l'a touché très-sensiblement. De même, un fils qui parle à son père, prendra la qualité de son petit-fils, quoiqu'il soit l'aîné de la famille & qu'il ait lui-même des enfans. On emploie souvent aussi son nom propre, pour marquer plus de respect; car les Chinois ont plusieurs noms, suivant leur rang & leur âge (b). Enfin, il n'y a point de Nation qui les égale pour la multitude & la variété des titres qu'ils se donnent dans leurs complimens; mais, faute de termes équivalens, on réussoit mal à les exprimer dans les langages de l'Europe (c).

UN article de la politesse Chinoise est de rendre des Visites le jour de la naissance, au commencement de la nouvelle année, aux fêtes, à la naissance d'un fils, à l'occasion d'un mariage, d'une dignité, d'un voyage, d'une mort, &c. Ces visites, qui sont autant de devoirs pour tout le monde, sur-tout pour les écoliers à l'égard de leurs maîtres & pour les Mandarins à l'égard de leurs supérieurs, sont ordinairement accompagnées de petits présens, & de quantité de cérémonies dont on est dispensé dans les visites communes & familières.

(b) Chine du Père du Halde, *ubi supra*, (c) Magalhaens, pag. 102.  
pag. 291, & suiv.

ON

ON  
ste dans  
en form  
respectu  
cère An  
se prés  
qu'à ter  
qu'on v  
d'emplo  
être bla

Tou  
nes de c  
fait doi  
devant  
Mandar  
rend le  
te prom  
rin se c  
compte  
dre, de  
sienne l  
une per  
a la lib  
grandes  
recevoir  
domest  
l'un ver  
domest  
ventail  
pour lu  
les écra  
nois.  
quelles  
général  
gauche  
par lesq  
tre mot  
gant *Pa*  
allis; c  
un pan  
L'OR  
d'un ai  
même  
vous te  
de baill

(d) C

ON commence par délivrer au portier un billet nommé *Tye-tse*, qui consiste dans une feuille de papier rouge, légèrement ornée de fleurs d'or & pliée en forme d'écran (d). Sur un des plis est leur nom, avec quelques termes respectueux, suivant le rang de la personne. Par exemple, Le tendre & sincère Ami de Votre Excellence, & le Disciple perpétuel de votre Doctrine, se présente en cette qualité pour rendre ses devoirs & faire sa révérence jusqu'à terre. Le mot *Tin cheu pay* exprime ce dernier sentiment. Si la personne qu'on visite est un ami familier, ou n'est distingué par aucun rang, il suffit d'employer du papier commun. Dans les occasions de deuil, le papier doit être blanc.

TOUTES les visites qui se rendent à un Gouverneur, ou à d'autres personnes de distinction, doivent se faire avant le dîner; ou du moins celui qui la fait doit s'être abstenu de vin, parce qu'il seroit peu respectueux de porter devant une personne de qualité l'air d'un homme qui sort de table, & que le Mandarin s'offenseroit s'il sentoit l'odeur du vin. Cependant une visite qui se rend le même jour qu'on l'a reçue, peut se faire l'après-midi, parce que cette promptitude à la rendre est une marque d'honneur. Quelquefois un Mandarin se contente de recevoir le *Tye-tse*, par les mains de son portier, & tient compte de la visite en faisant prier par un de ses gens celui qui la veut rendre, de ne pas prendre la peine de descendre de sa chaise. Ensuite il rend la sienne le même jour, ou l'un des trois jours suivans. Si celui qui visite est une personne égale par le rang, ou un Mandarin du même ordre, sa chaise a la liberté de traverser les deux premières cours du Tribunal, qui sont fort grandes, & de s'avancer jusqu'à l'entrée de la Salle, où le Mandarin vient le recevoir. En entrant dans la seconde cour, vis-à-vis la Salle, il trouve deux domestiques, avec un parasol & un grand éventail, qui s'inclinent tellement l'un vers l'autre, en le conduisant, qu'il ne peut ni voir ni être vu. Ses propres domestiques le quittent aussi-tôt qu'il est sorti de sa chaise; & le grand éventail étant retiré, il se trouve assez près du Mandarin qu'il visite, pour lui faire sa révérence. C'est à cette distance que doivent commencer les cérémonies, telles qu'elles sont expliquées fort au long dans le Rituel Chinois. On apprend dans ce Livre à quel nombre de révérences on est obligé, quelles expressions & quels titres on doit employer, quelles doivent être les genuflexions, les différens tours qu'on doit faire, tantôt à droite & tantôt à gauche, car les places d'honneur varient suivant les lieux; les gestes muets par lesquels le maître de la maison vous presse d'entrer, sans prononcer d'autre mot que *Tjin tjin*; le refus civil que vous en faites d'abord, en prononçant *Pu kan*; la salutation que le maître doit faire à la chaise où vous allez être assis; car il doit lui faire une profonde révérence, & l'éventer légèrement avec un pan de sa robe pour en ôter la poussière.

LORSQUE vous avez pris place sur votre chaise, vous devez déclarer, d'un air grave & sérieux, le sujet de votre visite. On vous répond avec la même gravité & quantité de révérences. Il faut soigneusement observer de vous tenir assis fort droit, sans vous appuyer contre le dos de votre chaise; de baisser un peu les yeux, sans tourner la tête; de tenir les mains étendues sur

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Préparations  
par lesquelles  
on commeu-  
ce.

Ce qui se  
passe dans une  
visite.

(d) On sçait que les écrans de la Chine sont pliés comme nos éventails de femmes. R. d. T.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Manière de  
prendre con-  
gés.

Visites des  
King-chays.

Manière dont  
le Père Bou-  
vet fut reçu,  
avec la qualité  
de King-chay.

sur vos genoux, & les pieds dans une exacte égalité l'un près de l'autre. Après un moment de conversation, un domestique proprement vêtu, entre avec autant de tasses de thé qu'il y a de personnes dans l'assemblée. Ici les soins doivent recommencer pour observer exactement la manière de prendre la tasse, de la porter à la bouche & de la rendre au domestique. On sort enfin, avec d'autres cérémonies. Le maître de la maison vous conduit jusqu'à votre chaise; & lorsque vous y êtes entré, il s'avance un peu, pour attendre que vos porteurs vous ayent soulevé. Alors vous lui dites adieu, & sa réponse consiste dans quelques expressions polies.

LORS QU'UN *King-chay*, ou quelqu'Envoyé de la Cour (e), rend visite sur son passage, aux principaux Mandarins des Villes, il est précédé d'environ trente personnes, qui marchent deux à deux devant sa chaise, les uns avec des bassins de cuivre, sur lesquels ils battent en mesure comme sur un tambour; d'autres, avec des enseignes & de petites planches vernies, sur lesquelles on lit en gros caractères d'Or, *King chay ta jin*, c'est-à-dire, Seigneur (f) *Envoyé de la Cour*. Quelques-uns portent des fouets à la main; d'autres, des chaînes; d'autres ont sur les épaules certains instrumens dorés, & peints d'une grande variété de figures, dont quelques-uns ont la forme d'une grande croix, avec une tête de dragon au sommet, ou des bâtons qui ressemblent aux verges de nos Huissiers. On en voit aussi avec de longs bonnets de feutre rouge en forme de cylindre, d'où pendent deux grosses plumes dorées. Leur office est d'avertir le Peuple à haute voix de faire place dans les rues. A la tête de cette cavalcade est un porteur, Officier inférieur du Tribunal, qui porte dans un grand étui le *Tsye-tse*, ou les billets de visite préparés pour les Mandarins & les autres personnes de distinction que le King-chay se propose de voir. Des deux côtés de sa chaise marchent deux ou quatre de ses domestiques, vêtus galamment. Le convoi est fermé par un grand nombre d'autres personnes à pied. Mais cette multitude d'assistans n'est composée que d'Etrangers, qu'il loue pendant son séjour dans la Ville. Il en reste quinze derrière lui, qui ne quittent point son logement. Six [se tiennent] à sa porte, avec des haut-bois, des sifres & des tambours, qui ne paroissent loués que pour incommoder les voisins par l'éclat continu de leurs instrumens; car il ne sort & n'entre personne qu'ils ne saluent à grand bruit. [Les autres sont occupés au service du dedans.]

ON se formera une idée plus juste de la réception que les Mandarins doivent faire aux Envoyés de la Cour, par celle qu'ils firent à *Nan-chang-fu* au Père *Bouvet*, Missionnaire Jésuite. Quoiqu'on en ait déjà lu le fond dans son propre récit, il ne sera pas inutile d'en rappeler deux ou trois circonstances, pour ne rien omettre ici sur cet article. 1. Avant qu'il fut entré dans la Barque pour traverser la rivière, les Secrétares du Viceroi & des grands Mandarins vinrent au-devant de lui & lui présentèrent, de la part de leurs Maîtres, le *Tsye-tse*, ou les billets de compliment. 2. Après avoir pris le thé, le Viceroi & le Général s'étant levés, avec le reste de la Compagnie, présentèrent à l'Envoyé le billet des presens qu'ils devoient lui faire, & qui con-

sistoient

(e) Ce n'est proprement qu'un M. d'Etat, mais revêtu d'une plus grande autorité, & qu'on qualifie d'Envoyé ou de King-

chay pour lui faire honneur.

(f) Ou Grand Homme.

sistoient de  
mettre à  
rins lui en  
fence. Ils  
ple, acco  
fites appo  
présens;

DANS  
Mandarin  
l'usage est  
peut juge  
mesures o  
oyes, qua  
de nerfs c  
sont marin

Me-yu, [s  
fens des a  
tre provit  
te sa suite

LORS  
les civilite  
vos dome  
nation. A  
sistez ce q  
gardez le  
déclarer c  
présent,  
jugé à pré  
de renvoy  
sye, c'est  
la hardiesse

SI celi  
sont les m  
sens, dans  
plume, &  
Elles sont  
remercime  
dre que le  
le commet  
cepté un  
Ceux qui  
emplois, c

LES in  
tant de fo  
mes. Si

(g) C'est  
qui est écrit

de l'autre.  
vêtu, entre  
ce. Ici les  
de prendre  
On sort en-  
duit jusqu'à  
pour atten-  
dieu, & sa

nd visite sur  
d'environ  
es uns avec  
ur un tam-  
sur lequel  
Seigneur (f)  
autres, des  
& peints  
une grande  
ressemblent  
ts de sentre  
rees. Leur  
rues. A la  
ibunal, qui  
rés pour les  
se propose  
s domestiques  
bre d'autres  
que d'Etran-  
nze derrière  
orte, avec  
s que pour  
ar il ne fort  
ont occupés

darins doi-  
g-fu au Pé-  
ns son pro-  
constances,  
dans la Bar-  
mands Man-  
leurs Maî-  
le thé, le  
présenté-  
qui con-  
sistoient

étoient dans quelques provisions pour sa Barque. Ensuite ils l'invitèrent à se mettre à table. 3. Lorsqu'il fut rentré dans sa Barque, les principaux Mandarins lui envoyèrent des billets de visite, qui furent aussi-tôt suivis de leur présence. Ils vinrent successivement, & le Gouverneur parut aussi, à leur exemple, accompagné des Présidens de deux Tribunaux inférieurs. Toutes ces visites apportèrent à l'Envoyé autant de *Li-tans* (g) ou de nouvelles listes de présens; c'est-à-dire, de rafraichissemens & de provisions.

DANS le passage par eau, au-lieu des tables couvertes de vivres que les Mandarins de chaque Ville devoient tenir prêtes pour traiter le King-chay, l'usage est d'envoyer la même espèce de provisions à bord de sa Barque. On peut juger de la qualité de ces présens par ceux du Viceroi. C'étoient deux mesures ou deux boissiaux de riz blanc; deux mesures de farine, un porc, deux oyes, quatre poules, quatre canards, deux paquets d'herbes de Mer; deux de nerfs de Cerf, qui passent à la Chine pour un aliment délicieux lorsqu'ils sont marinés & séchés; deux d'entrailles d'un certain animal Marin, deux de *Me-yu*, [ou de sèche,] autre poisson; & deux vases remplis de vin. Les présens des autres Mandarins étoient peu différens. Un Envoyé n'a point d'autre provision à faire dans sa Barque, parce qu'ils suffisoient pour lui & pour toute sa suite.

LORSQUE celui qui veut vous faire un présent vient en personne, après les civilités ordinaires il vous offre le billet, que vous remettez à quelqu'un de vos domestiques, en marquant votre reconnoissance par une profonde inclination. Aussi-tôt que le Mandarin s'est retiré, vous lisez le billet & vous choisissez ce qui vous convient. Si vous acceptez tout ce qui vous est offert, vous gardez le billet, & sur le champ vous en écrivez un de remerciement, pour déclarer que vous avez tout accepté. Si vous ne retenez qu'une partie du présent, vous expliquez dans votre billet de remerciement ce que vous avez jugé à propos de garder. Mais lorsque vous n'acceptez rien, vous êtes obligé de renvoyer le billet & le présent, avec un autre billet qui doit contenir le *Pi-fo*, c'est-à-dire, que ce sont des perles précieuses auxquelles vous n'avez pas la hardiesse de toucher.

SI celui qui fait le présent vous l'envoie par ses domestiques, les cérémonies sont les mêmes. Mais s'il envoie le billet avant que d'avoir acheté les présens, dans la vûe d'acheter ceux qui pourront vous plaire, vous prenez une plume, & vous marquez par de petits cercles les pièces que vous acceptez. Elles sont achetées aussi tôt. Vous les recevez, & vous écrivez un billet de remerciement où vous expliquez ce que vous avez reçu, sans oublier d'y joindre que le reste est une précieuse perle. Dans plusieurs occasions, telles que le commencement de l'année, la cinquième Lune, &c. lorsque vous avez accepté un présent, la bienveillance vous oblige d'en faire un à votre tour. Ceux qui viennent d'une personne considérable, soit par la naissance ou les emplois, doivent être reçus avec une profonde inclination.

LES simples Lettres, qui s'écrivent entre des Particuliers, sont sujettes à tant de formalités, qu'elles causent souvent de l'embarras aux Lettrés mêmes. Si vous écrivez à quelque personne de distinction, vous devez employer

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

En quoi con-  
sistent les pré-  
sens qui se  
font aux King-  
chays.

Formalités  
pour l'accep-  
tation des  
présens.

Autres for-  
malités.

Manière d'é-  
crire des Let-  
tres.

(g) C'est un papier, comme le Tye-tse, sans, avec leur liste.  
ou est écrit le nom de celui qui offre les pré-

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Manière de  
les plier & d'y  
mettre l'ad-  
dresse.

ployer du papier blanc, plié & replié dix ou douze fois comme un écran; mais il doit être orné de petites bandes de papier rouge. Vous commencez à écrire sur le second pli & vous mettez votre nom au bas de la page. Le style conte beaucoup, parce qu'il doit être différent de celui de la conversation. Il doit être proportionné aussi à la personne & au caractère. Plus la Lettre est courte, plus elle est respectueuse. On doit observer une certaine distance entre les lignes. Les titres varient suivant le rang & la qualité. Le sceau, lorsqu'on en met, est posé dans deux endroits; au-dessus du nom de la personne qui écrit, & au-dessus du premier mot de la Lettre: mais on se contente ordinairement de le mettre dans un petit sac de papier qui l'enveloppe. Si l'écrivain est en deuil, il met au-dessus de son propre nom une petite bande de papier bleu. La Lettre se met dans un sac, au milieu duquel on applique une tranche de papier rouge, de la longueur de la Lettre & large de deux pouces, sur laquelle on écrit *Nai han*, c'est-à-dire, *la Lettre est dedans*. Ensuite on met le paquet dans un second sac de papier plus épais, avec une bande de papier rouge, qui porte le nom & la qualité de la personne à qui l'on écrit. La Province, la Ville & le lieu de sa demeure se mettent au revers, en plus petits caractères. Les ouvertures, au haut & au sommet de cette seconde bande, sont cachetées proprement, & le sceau imprimé sur les deux bouts, avec ces mots: *Hu fong*, qui signifient, *garder & sceller*. On écrit aussi entre les deux sceaux la date de la Lettre; c'est-à-dire, l'année & le jour. Lorsque les Mandarins envoient à la Cour des dépêches qui demandent une diligence extraordinaire, ils attachent une plume au paquet. Ce signe oblige les Couriers de marcher nuit & jour sans s'arrêter.

### §. III.

#### *Fêtes & Amusemens des Chinois.*

Deux sortes  
de festins.

SI l'on n'y a point d'occasion où la politesse Chinoise ne soit fatigante & ennuyeuse pour les Européens, elle l'est particulièrement dans les fêtes, parce que tout s'y passe en complimens & en cérémonies. On distingue à la Chine deux sortes de festins; l'un ordinaire, qui consiste dans un service de douze ou quinze plats; l'autre, plus solennel, où l'on sert vingt-quatre plats sur chaque table, avec beaucoup de formalités. Pour observer ponctuellement le cérémonial, on envoie trois *Tye-t'es*, ou trois billets à ceux qu'on veut inviter. La première invitation se fait un jour ou deux avant la fête; la seconde, le matin du jour même, pour faire souvenir les convives de leur engagement & les prier de n'y pas manquer; la troisième, lorsque tout étant préparé, le maître de la maison veut faire connoître, par un troisième billet, l'impatience qu'il a de les voir.

Salle & tables.

LA Salle du festin est ordinairement parée de pots de fleurs, de peintures, de porcelaines & d'autres ornemens. Elle contient autant de tables qu'il y a de personnes invitées, à moins que la multitude des convives n'oblige de les placer deux à deux; mais il est rare de voir trois personnes à la même table. Ces tables sont rangées sur une même ligne, de chaque côté de la salle, & les convives places vis-à-vis l'un de l'autre. Ils sont assis dans des fauteuils à bras

bras.  
comme  
le ver  
souvent  
en py  
touché  
me les

Lo  
il com  
vin da  
placée  
cline v  
& s'av  
tassé d  
mage,  
il fait  
sur la t  
inclin  
de lui  
fer au  
maître  
rés, d  
petits  
place f  
ment  
son pri  
à leur  
vive n  
d'acce  
à tous  
barras

T  
cinq C  
toute  
fois la  
bles, l  
& cou  
Ils pré  
quante  
au pri  
vitatie  
fième.  
Enfin  
vre, )

(a  
d'hotel

bras. Le devant de chaque table est tendu d'une étoffe de soie à l'aiguille, comme un devant d'Autel; & quoiqu'elles soient sans napes & sans serviettes, le vernis leur donne un grand air de propreté. Les deux extrémités sont souvent couvertes de grands plats, chargés de mets tout dépecés & rangés en pyramide, avec des fleurs & de gros citrons au sommet. Mais on ne touche jamais à ces pyramides. Elles ne servent que pour l'ornement, comme les figures de sucre en Italie.

LORSQUE le maître de la maison introduit ses convives dans cette salle, il commence par les saluer l'un après l'autre. Ensuite, se faisant apporter du vin dans une tasse d'argent, ou de porcelaine, ou de quelque bois précieux, placée sur une petite soucoupe d'argent, il la prend des deux mains, il s'incline vers ses convives, il tourne le visage vers la grande cour de la maison & s'avance au haut de la salle. Là, levant les yeux au Ciel, & soutenant la tasse dans ses mains, il repand le vin à terre, pour reconnoître, par cet hommage, qu'il ne possède rien dont il n'ait obligation à la faveur céleste. Alors il fait remplir de vin une grande coupe d'argent ou de porcelaine, qu'il place sur la table à laquelle il doit être assis; mais ce n'est qu'après avoir fait une inclination au principal convive, qui répond à cette civilité en s'efforçant de lui épargner une partie de la peine par l'empressement qu'il a de faire verser aussi du vin dans une coupe, comme s'il vouloit la porter sur la table du maître, qui est toujours la plus basse. Le maître l'arrête par d'autres civilités, dont l'usage preferit les termes. Aussitôt le Maître-d'hôtel apporte deux petits batons d'ivoire, nommés *Quay-tses*, pour servir de fourchettes, & les place sur la table devant le fauteuil, dans une position parallèle. Ordinairement même ils s'y trouvent déjà tout placés. Enfin, le maître (a) conduit son principal convive à son fauteuil, qui est couvert d'une riche étoffe de soie à fleurs. Il lui fait une nouvelle révérence & l'invite à s'asseoir. Mais le convive n'y consent qu'après quantité de complimens, en voulant se défendre d'accepter une place si honorable. Le maître veut faire la même politesse à tous les autres. Ils ne permettent point absolument qu'il se donne tant d'em-

baras. TEL est le prélude. Tout le monde se place à table. A l'instant quatre ou cinq Comédiens, richement vêtus, entrent dans la salle, & saluent ensemble toute l'assemblée par de profondes inclinations, qui vont jusqu'à toucher quatre fois la terre du front. Cette cérémonie se fait au milieu des deux rangées de tables, le visage tourné vers une autre table fort longue, qui est au fond de la salle, & couverte de flambeaux & de castolettes. Ensuite les Comédiens se lèvent. Ils présentent un grand Livre, qui contient en lettres d'or les noms de cinquante ou soixante Comédies qu'ils savent par cœur, pour en laisser le choix au principal convive. Il refuse de choisir, & les renvoie, avec un signe d'invitation, au convive suivant, qui refuse aussi & les envoie de même au troisième. Ils parcourent ainsi toutes les tables, où ils essuient le même refus. Enfin, retournant à la première avec leur Livre, le principal convive l'ouvre, y jette un moment les yeux & choisit la Pièce qu'il juge la plus agréable

(a) L'Original porte que c'est le Maître d'hôtel qui conduit le convive; mais il paroît être confondu mal-à-propos avec le Maître de la Maison.

Cl. LAMONTES  
DES CANTONS.

Cérémonies  
qui précèdent  
le festin.

Manière de  
s'asseoir  
à table.

Entrée des  
Comédiens.

Formalités  
pour le choix  
d'une Comé-  
die.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

ble à l'assemblée. Les Comédiens en font voir le titre à tout le monde, & chacun donne son approbation par un signe de tête. S'il y a quelqu'objection à faire contre le choix, telle que seroit la ressemblance du nom de quelque convive avec celui d'un personnage de la Pièce, les Comédiens doivent le faire remarquer à celui qui choisit.

LA Représentation commence par une symphonie d'Instrumens de musique, qui font des bassins de cuivre ou de fer, dont le son est rude & aigu; des tambours de peau de bœuf, des flutes, des sifres & des trompettes, qui ne peuvent plaire qu'aux Chinois. Ces Comédies de festin s'exécutent sans décorations. On étend seulement un tapis sur le plancher; & pour coulisses, les Comédiens font usage de quelques chambres près du balcon, d'où ils entrent pour jouer leur rôle. Les cours sont ordinairement remplies d'un grand nombre de spectateurs, que les domestiques y reçoivent. Les femmes qui veulent assister au Spectacle, sont placées hors de la salle, vis-à-vis les Comédiens. Elles voient & entendent tout ce qui se passe, au travers d'une jaloisie [faite de Bambous entrelacés & de fils de soie à rezeau,] sans qu'on puisse les voir elles-mêmes.

Comment  
l'on boit &  
l'on mange.

ON commence toujours la fête par un verre de vin pur. Le Maître-d'hôtel prononce à haute voix, le genou à terre, *Tjing lau ya men kyu pay*; c'est-à-dire, *Vous êtes invités, Messieurs, à prendre la coupe*. Alors chacun prend sa tasse des deux mains, l'éleve d'abord jusqu'à la tête, la rabaisse au-dessous de la table, la porte à sa bouche & boit lentement à trois ou quatre reprises. Le maître presse tout le monde de boire à son exemple, & il tourne ensuite la tasse, pour faire voir qu'elle est vuide. Cette cérémonie recommence deux ou trois fois. Tandis qu'on est à boire, on sert au milieu de chaque table un plat de porcelaine, rempli de quelque ragoût, qui ne demande pas de couteaux. Le Maître-d'hôtel invite à manger. Chacun se sert adroitement avec ses deux petits batons. Lorsqu'on a cessé de manger d'un plat, les domestiques en apportent un autre, & continuent de présenter du vin, tandis que le Maître-d'hôtel excite tout le monde à manger & à boire. Vingt ou vingt-quatre plats se succèdent ainsi sur chaque table, avec les mêmes cérémonies. On est obligé de boire aussi souvent; mais on a la liberté de ne pas boire beaucoup, & les tasses d'ailleurs sont fort petites. On ne leve point les plats à mesure qu'on a cessé d'en manger. Ils demeurent tous sur la table jusqu'à la fin du repas.

Potages qui  
se servent par  
intermedes.

DE six en six plats, ou de huit en huit, on sert des potages (b), maigres ou gras, accompagnés d'une sorte de petits pains ou de pâtes, qu'on y trempe avec les batons d'ivoire. Jusqu'alors on n'a mangé que de la chair. Mais on commence en même-tems à servir le thé, qui est une liqueur des plus communes & qui se prend chaude, comme les Chinois boivent au si leur vin; car ils ne boivent jamais rien de froid. Ils ont sans cesse, autour d'eux, des domestiques prêts à verser du vin chaud dans leur coupe & à retirer celui qui s'est refroidi. Dans l'ordre des services, on observe de placer le dernier plat sur la table au moment que la Comédie finit. Ensuite on présente du riz, du vin & du thé; après quoi les convives se levent & vont faire leur compliment au maître, qui les conduit au jardin ou dans quelque autre salle, pour y converser un peu jusqu'au fruit.

Distance en-  
tre le dîner &  
le dessert.

DANS

(b) *Angl.* On sert du bouillon. R. d. E.

DANS l'intervalle, on fait dîner les Comédiens. D'un autre côté, les domestiques sont employés à divers offices, tels que de présenter de l'eau chaude aux convives pour se laver les mains & le visage, de nétoyer les tables & de préparer le dessert. Il consiste en vingt ou vingt-quatre plats, de confitures, de fruits, de gelées, de jambons, de canards salés & fêchés au Soleil, qui font un manger délicieux, & de petites friandises composées de choses qui viennent de la Mer. Lorsque tout est disposé, un domestique s'approche de son maître & vient l'avertir, un genou en terre. Ce message impose silence à toute l'assemblée. Le maître se lève, invite ses convives à retourner dans la salle du festin, où l'on s'attroupe d'abord vers le fond; & chacun reprend ensuite sa place, après quelques cérémonies.

ON apporte alors de plus grandes tasses, & chacun est pressé de boire à plus grands coups. La Comédie recommence; ou, pour se réjouir plus agréablement, on redemande la liste des Pièces, & chacun choisit celle qu'il délire. [Il s'en représente de fort agréables.] Pendant ce service, [de même que pendant le premier,] les bords de chaque table sont couverts de cinq grands plats, qui ne paroissent que pour l'ornement, & les domestiques des convives passent dans une chambre voisine pour y dîner sans cérémonie.

AU commencement du dessert chaque convive se fait apporter, par un de ses domestiques, plusieurs petits sacs de papier rouge, qui contiennent de l'argent pour le Cuisinier, pour le Maître-d'hôtel, pour les Comédiens & pour tous les domestiques qui ont servi à table. On donne plus ou moins, suivant la qualité du maître. Mais l'usage est de ne rien donner lorsque la fête est sans Comédie. Chaque domestique porte ce présent au maître de la maison (c), qui consent à le recevoir après quelques difficultés, & fait signe à quelqu'un de ses gens de le prendre pour faire la distribution. Ces fêtes durent ordinairement quatre ou cinq heures. Elles commencent toujours à l'entrée de la nuit, & ne finissent qu'à minuit. Les convives se séparent avec les cérémonies qui sont en usage dans les visites. Leurs gens portent devant leur chaise de grandes lanternes de papier huilé, où la qualité du maître, & quelquefois son nom, est écrit en gros caractères. Le matin du jour suivant, chacun envoie son *Tye-tse*, ou son billet, au maître de la fête, pour le remercier de ses politesses (d).

LE Père Bouvet, Missionnaire Jésuite, étant envoyé par l'Empereur en Europe, fut honoré d'une de ces fêtes de Canton, avec le *Tong-lau-ya* & deux autres Millionnaires, par le *Tsong-tu* de la Province (e), qui emprunta pour la cérémonie le Palais du *Tsyang-kyung*, parce que sa résidence ordinaire étoit à *Chau-king-fu*. Quoique les formalités de ce festin fussent à peu près les mêmes que celles qu'on a décrites, il fut accompagné de quelques autres circonstances, qui méritent une description particulière.

LE lieu de la fête étoit un vaste édifice, au fond de deux grandes cours carrées, composé de trois grandes salles l'une derrière l'autre, qui communiquoient par de longues & larges galeries, avec des cours de chaque côté.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Dessert Chi-  
nois.

Présent des  
convives aux  
domestiques.

Tems & du-  
rée de ces fêtes.

Festin donné  
au Père Bou-  
vet.

(c) Suivant le Père Bouvet, on place ces présents sur une table, qui est ordinairement au bas de la salle.

(d) Du Halde, *ubi sup.* pag. 298.

(e) Le Festin donné aux Ambassadeurs Hollandois par le Viceroy de Canton, n'est point assez circonstancié dans leur Relation. Voyez *ci-dessus*.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.Officiers in-  
vités.Réception  
des convives.Manière  
Tartare &  
Chinoise de  
prendre le  
thé.Ordre des  
tables.Division de  
la fête.Cérémonies  
de celle du  
soir.

La salle du milieu, qui étoit celle du festin & la plus grande des trois, parut remarquable aux Missionnaires par sa longueur & par l'épaisseur singulière de ses piliers, de ses solives & de tous ses ouvrages de menuiserie.

Tous les Officiers de la Province étoient invités à cette fête. On y voyoit d'abord le Viceroi, le *Tsong-kyung*, les deux *Tu-tongs* & le *Yen-yeou* (f); ensuite les principaux Mandarins des Douanes, qui étant renouvelés tous les ans portent le titre de *King-chays* ou d'Envoyés de la Cour; enfin, le *Pu-ching-tse* ou le Trésorier general, le *Ngan-cha-tse* & le *Tai*, qui, quoiqu'Officiers Généraux & d'une grande considération, étoient assis néanmoins sur une autre ligne que les autres, parce qu'ils sont d'un rang inférieur. Leurs sièges étoient un peu plus en arrière, & la même distinction fut observée pendant le repas.

LES convives, à leur arrivée, furent reçus dans la première salle. Le *Tsong-tu* alla au-devant des principaux jusqu'à l'escalier. Ceux qui étoient arrivés les premiers s'avancèrent au li de quelques pas pour les recevoir. Tous saluèrent en particulier le maître de la fête, & l'assemblée en général, suivant l'usage commun des Chinois & des Tartares. Il se fit un grand nombre de révérences, avec une politesse qui parut surprenante à l'Auteur. Après cette cérémonie, chacun prit sa place, dans des fauteuils rangés sur deux lignes, l'une vis-à-vis de l'autre, pour attendre le reste des convives. Dans l'intervalle, on servit du thé à la Tartare & à la Chinoise; c'est-à-dire que, suivant la première de ces deux méthodes, on prend la tasse de la main droite, & qu'on salue le Chef de l'assemblée avant que de boire & après qu'on a bu. Pour le thé Chinois, l'usage est de prendre la tasse des deux mains, & de la baisser jusqu'à terre en faisant une profonde révérence. Ensuite on avale la liqueur à plusieurs traits, en tenant la tasse de la main gauche.

LORSQUE tous les convives furent rassemblés, on passa de la première salle dans la seconde, qui étoit celle du festin. Il se fit à cette occasion quantité de nouvelles révérences, suivant le cérémonial Chinois. Le *Tsong-tu*, & les Mandarins à son exemple, firent l'honneur au *King-chay* (g) de l'inviter à prendre place aux premières tables. Ensuite le *Tsong-tu* s'avança pour placer la coupe de vin & les batons d'yvoire sur chaque table, en commençant par celle de Bouvet. Après cette cérémonie, chacun s'assit à la place qui lui étoit destinée. Ces tables, au nombre de seize ou dix-huit, étoient carrées & revêtues d'un beau vernis, placées sur deux lignes qui faisoient face l'une à l'autre, mais disposées de manière que celles des personnes distinguées étoient un peu plus avancées. Elles étoient toutes revêtues, sur le devant, d'une pièce de satin violet, avec une broderie d'or qui représentoit des dragons à quatre griffes. Les fauteuils, dont le dos & les bras formoient un demi-cercle, étoient placés obliquement & couverts de la même étoffe.

LA fête étant divisée en deux parties, celle du matin se fit avec peu de cérémonies. Mais celle du soir fut accompagnée de toutes les formalités Chinoises. Lorsque les convives se présentèrent pour la seconde fête, ils trouvèrent toutes les tables doubles; c'est-à-dire, que devant chaque table on en avoit placé une autre, couverte d'un service de parade, qui consistoit en seize

(f) Il paroît, par la signification du mot, que c'étoit le Surintendant du sel.

(g) C'est à-dire, le Père Bouvet & ses Compagnons.

pyramide  
mide av  
ture &  
tables,  
ques, c  
bunal.  
chacun  
phiole  
instrum  
pour et  
tites pl  
un Em  
tres co  
d'herbe  
voyoit  
Au  
ta au P  
& don  
ment e  
la com  
vec tar  
que ser  
tres &  
un Eur  
pêcher  
Cu  
de, or  
l'autre  
vitoien  
loient  
yo tsing  
ayant  
tchao-k  
nie se  
apport  
Aussi-  
menc  
tes,  
les m  
font c  
L  
lies a  
lon c  
mém  
ges.]

pyramides de différentes viandes, de fruits & d'autres alimens. Chaque pyramide avoit un pied & demi de hauteur, & toutes sortes d'ornemens de peinture & de fleurs. Mais aussi-tôt que les convives furent assis, on leva toutes ces tables, dont les services furent distribués [à la fin du repas] à leurs domestiques, ou plutôt à leurs porteurs de chaise & aux Officiers subalternes du Tribunal. Les tables qui devoient servir aux convives avoient sur le devant chacune leur guéridon, sur lequel étoit une petite cassiolette de cuivre, une phiole d'eau de senteur, avec un tube d'agate, [qui contenoit les petits instrumens dont on se servoit,] pour mettre l'encens dans la cassiolette & pour en remuer la cendre. Sur les deux coins de la table on voyoit deux petites planches vernies, que les Chinois nomment [*Quai*,] ornées d'un côté un Blemme, & de l'autre, quelques petites Pièces de Poësie. Les deux autres coins étoient couverts de trois petites coupes de Porcelaine, remplies d'herbes & de marinades pour aiguïser l'appétit. Entre ces coupes, on en voyoit une d'argent sur un pied.

Au commencement du festin les Comédiens parurent, & leur Chef présenta au Père Bouvet la liste des Pièces. Ce Millionnaire s'excusa d'en choisir une, & donna pour raison de son refus, que la Comédie n'étoit point un amusement convenable à sa profession. Le *Tsong-tu* & les autres Mandarins eurent la complaisance de se contenter d'un Concert de musique, qui fut exécuté avec tant de méthode, que les intermèdes servirent à régler le tems de chaque service. Pendant toute la fête, les mouvemens & les discours des Maîtres & des domestiques furent si remplis d'affectation, qu'à la première vue un Européen auroit pris ce spectacle pour une comédie & n'auroit pu s'empêcher d'en rire.

CHACUN service fut donc ouvert par une pièce de musique. Pour prélude, on offroit à chaque convive deux petites coupes de vin, l'une après l'autre, chacune d'environ une cuillerée, & deux Maîtres de cérémonie invitoient, au nom du *Tsong-tu*, toute la compagnie à boire. Ils s'agenouilloient au milieu de la salle, pour prononcer gravement à haute voix, *Tu lao yo tsing tsiou*; c'est-à-dire, *Monsieur vous invite à boire*. Ensuite, chacun ayant vidé [en partie] sa coupe, ils s'écrièrent une seconde fois: *Tsing-tchao-kan*; ce qui signifie: *Buvez tout, jusques à la dernière goutte*. Cette cérémonie se répète, non-seulement lorsqu'on boit, mais encore chaque fois qu'on apporte sur la table un nouveau verre (b), ou que les convives y touchent. Aussi-tôt que les mets sont servis, les deux Maîtres de cérémonies recommencent leurs génuflexions, pour inviter tout le monde à prendre les *Quay tses*, ou les bâtons, & à faire l'essai de ce qu'on présente. Le *Tsong-tu* fait les mêmes instances. Tous les convives témoignent qu'ils y consentent, & sont obligés de goûter de chaque plat.

Les principaux mets sont des ragoûts de viandes hachées, ou bouillies avec diverses sortes d'herbes ou de légumes, & servies avec le bouillon dans des plats de fort belle porcelaine. Tous les plats sont de la même forme & de la même grandeur, [ & presque aussi profonds que larges. ] On en place vingt sur chaque table, rangés quatre à quatre sur une

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

On retranche la Comédie en faveur des Millionnaires.

Ordre des services.

Invitation à boire.

Qu'ils s'assitent des mets & des plats.

(b) *Anzi*. un nouveau plat. R. d. E.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.Comment le  
festin se ter-  
mine.Usages des  
Tartares.Observa-  
tions sur les  
viandes de la  
Chine.Chair de  
pore fort esti-  
mée à la Chi-  
ne.Nerfs de  
cerfs.

ne même ligne; de sorte qu'à la fin du repas ils forment un carré assez régulier. Les valets qui les servent vont les recevoir au bas de la salle, où d'autres valets, au même nombre que les tables, les apportent l'un après l'autre sur des planches vernies & les présentent à genoux. Mais pour distinguer les services, de quatre en quatre plats, on sert une espèce particulière de bouillon, & des tourtes de différentes compositions. Le thé forme le dernier acte de la fête. Les convives s'épuisent ensuite en remerciemens, auxquels succède un quart-d'heure de conversation. Enfin tout le monde se retire. Les Tartares, qui sont ennemis de la contrainte, ont retranché une grande partie de ces cérémonies; & quoique leurs viandes soient coupées fort menues, sans distinction de chair & de poisson, elles sont assaisonnées avec tant d'art, que les Européens mêmes y prennent assez de goût (*i*).

L'AUTEUR observe que les Tartares employent au lieu de fourchettes les mêmes bâtons que les Chinois, mais que leurs tables sont petites & basses comme celles du Japon, & qu'au lieu d'être assis sur des chaises ils se placent sur des coussins & des tapis. Ils n'ont point d'ailleurs de serviettes, ni de nappes, ni d'autres ustensiles qui aient de la ressemblance avec les nôtres (*k*). Comme on n'a point assez expliqué la qualité de leurs viandes, il paroît nécessaire de faire quelques remarques sur les alimens communs de la Chine.

LES potages sont excellens. Ils sont composés de graisse de porc, qui est d'une bonté admirable à la Chine, ou de coulis de différentes espèces de viandes, telles que la chair de porc, de canards, de poules &c. Leurs hauchs sont cuits dans ces divers jus. Chaque saison de l'année leur fournit différentes sortes d'herbes & de légumes qui ne sont pas connues en Europe. De la semence de ces herbes ils tirent une huile, dont ils font beaucoup d'usage dans leurs saucés. Les Cuisiniers François, remarque l'Auteur, qui ont porté le raffinement si loin sur tout ce qui regarde le palais, seroient surpris de se voir surpassés par les Chinois dans l'Art des potages, avec moins de peine & beaucoup moins de frais. Ils auroient peine à se persuader qu'avec les seules fèves du Pays, particulièrement celles de la Province de *Chan-tong*, & avec de la farine de riz & de bled, on compose à la Chine quantité de plats, qui ne se ressemblent ni au goût ni à la vue. Cette variété vient de celle des épices & des herbes fortes.

LES Chinois préfèrent la chair de porc à celle des autres animaux. C'est comme le fondement de tous leurs festins. Tout le monde nourrit des pores & les engraisse. L'usage est d'en manger toute l'année. Ils sont infiniment de meilleur goût que ceux de l'Europe. & l'on auroit peine à trouver quelque chose de plus délicat qu'un jambon de la Chine. La chair des vieilles jumens (*l*) y est aussi fort estimée. Mais les plus délicieux de tous les mets Chinois, & les plus recherchés dans les grandes fêtes, sont les nerfs de cerfs (*m*) & les nids d'oiseaux. On fait sécher les nerfs de cerfs au Soleil d'Été, pour les conserver roulés dans le poivre & la muscade. La préparation, pour les servir, est de les faire tremper dans de l'eau de riz, de les cuire dans un coulis de chevreau & de les assaisonner avec des épices.

LES

(i) Chine du Père du Halde, page 300.  
& suivantes.

(k) Navarette, Vol. I. pag. 13.

(l) *Magl.* des Jumens sans... R. d. E.

(m) Les Anglois les appellent *Stags piezle*.  
On en mange beaucoup à Shrewsbury & dans  
d'autres lieux, où ils portent le nom de *Stags*  
*piezle*.

L. E.  
Ja-va  
rondel  
Mer,  
bec. C  
lier en  
ployer  
chant  
tôt qu  
pressés  
les con  
Melé  
L. E.  
tout fa  
convie  
laille,  
autres  
dans le  
les Ch  
miner  
même  
forte,  
mufan  
qu'on  
les bo  
fouets  
leurs b  
Qu  
nérale  
me de  
pour c  
piens  
cieux.  
mince  
taines  
gumes  
font p  
C'est  
N A  
à mei  
farine  
qui or  
ge ]

(n)  
(o)  
(p)

LES nids se trouvent au long des Rochers, sur les Côtes du *Tong-king*, de *Fa-ou*, de la Cochinchine &c. Les oiseaux qui les bâtissent ressemblent à l'hirondelle par le plumage. On suppose qu'ils y employent de petits poissons de Mer, qu'ils attachent aux rochers avec un suc visqueux qui distille de leur bec. On prétend avoir observé qu'ils prennent aussi de l'écume de Mer, pour lier ensemble les parties de ces petits édifices, comme les hirondelles y employent de la boue. La matière en est blanche dans sa fraîcheur; mais en séchant elle devient solide, transparente & tirant un peu sur le verd. Aussitôt que les petits ont quitté leurs nids, les Habitans des Côtes sont fort empressés à s'en saisir. Ils en chargent des Barques entières. On ne peut mieux les comparer, pour la forme & la grandeur, qu'à l'écorce d'un citron confit. Mêlé avec d'autres méts (*n*), il leur donne un excellent goût.

LES Pattes d'ours & les pieds de divers autres animaux, qu'on apporte tout salés de Siam, de Camboya & de Tartarie, sont des délicatesses qui ne conviennent qu'aux tables des Seigneurs. On y sert aussi toutes sortes de volaille, de lièvres, de lapins, & les espèces de gibier qui se trouvent dans les autres Pays. Quoique toutes ces provisions soient généralement moins chères dans les grandes Villes de la Chine que dans les plus fertiles contrées de l'Europe, les Chinois ne laissent pas d'aimer la chair de chien & de cheval, sans examiner si ces animaux sont morts de vieillesse ou de maladie. Ils ne font pas même difficulté de manger des chats, des rats & d'autres créatures de cette sorte, qui se vendent publiquement dans les rues. C'est un spectacle assez amusant, de voir tous les chiens d'une Ville rassemblés par les cris de ceux qu'on va tuer ou par l'odeur de ceux qu'on a déjà tués, fondre en corps sur les bouchers, qui n'osent marcher sans être armés de longs batons ou de fouets, pour se défendre contre leurs attaques, & qui serment soigneusement leurs boucheries pour se mettre (*o*) à couvert.

QUOIQUE la Chine produise du bled dans toutes ses parties, on y vit généralement de riz, sur-tout dans les Provinces Meridionales. On en fait même de petits pains, qui ne demandent pas plus de vingt-quatre minutes pour cuire à la vapeur du pot (*p*), & qui se mangent fort mous. Les Européens les font un peu griller au feu; ce qui les rend plus légers & très-délicieux. Dans la Province de *Chan tong*, on fait de froment une pâtisserie fort mince, qui n'est pas de mauvais goût, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de certaines herbes qui excitent l'appétit (*q*). Outre les herbes communes, les légumes & les racines, les Chinois en ont un grand nombre d'autres qui ne sont pas connues en Europe, & qui l'emportent beaucoup sur les nôtres. C'est la principale nourriture du Peuple avec le riz (*r*).

NAVARETTE observe que les Chinois n'ont pas d'aliment plus commun ni à meilleur marché qu'une pâte de fèves qu'ils appellent *Tou feu*. Ils tirent la farine de la fève, pour en faire de grands gâteaux en forme de fromage, qui ont cinq ou six pouces d'épaisseur, [ & qui sont blancs comme de la neige. ] On y trouve peu de goût lorsqu'on les mange crus; mais cuits à l'eau &

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Nids d'oiseaux, aliment fort délicat.

Pattes  
d'ours.

Les Chinois  
aiment la  
chair de chien  
& de cheval.

Riz & pain  
de la Chine.

Pâte de Tou-  
feu, en gran-  
de estime.

(n) Du Halde, *ubi sup.* pag. 302.

(o) Chine du Père Du Halde, pag. 314.

(p) *Angl.* qui se caillent au bain-marie, en

moins d'un quart-d'heure. R. d. E.

(q) Chine du Père Du Halde pag. 313.

(r) *Ibid.* 313.

CÉCUMOXIES  
DES CHINOIS.

& préparés avec certaines herbes, avec du poisson & d'autres mets, c'est un fort bon aliment. Frits au beurre, ils sont excellents. On les mange aussi froids & fumés, avec de la graisse de *Choi*; & cette méthode est la meilleure. Il s'en fait une consommation incroyable. Depuis l'Empereur & les Mandarins jusqu'au dernier Payfan, tout le monde est passionné pour le *Tau-seu*, & le trouve si délicat, qu'il est souvent préféré aux poulets. La livre, qui est de plus de vingt onces, ne coûte nulle part plus d'un demifol. On prétend que ceux qui en usent ne ressentent aucune altération du changement d'air & de climat; & cette raison en rend l'usage encore plus commun pour les Voyageurs (s).

Liqueurs de  
la Chine.

QUOIQUE le thé soit la liqueur ordinaire de la Chine, on y boit aussi une forte de vin, composé de riz, mais d'une espèce différente de celui qui se mar. Il y a diverses manières de le préparer. L'Auteur en rapporte une. On fait tremper le riz dans l'eau pendant vingt ou trente jours, avec d'autres ingrédients. Ensuite, le faisant bouillir jusqu'à dissolution, on le voit aussitôt fermenter & se couvrir d'une légère écume, qui ressemble assez à celle du vin nouveau. Sous cette écume est le vin pur, qu'on tire au clair dans des vaisseaux bien vernis. De la lie on fait une espèce d'eau-de-vie, qui est quelquefois plus forte & plus inflammable que celle de l'Europe. Il s'en vend beaucoup au Peuple. Celle dont les Grands font usage, vient de certaines Villes qui la font beaucoup meilleure. On estime particulièrement celle de *Tu-si-hyen* & de *Kyang-nan*, qui doit sa bonté à la nature des eaux du Pays. Mais celle de *Chu-king-fu*, dans la Province de *Che-kyang*, est encore plus estimée, parce qu'elle est beaucoup plus saine (t).

Liqueurs  
fortes.

EXTE: les liqueurs fortes, on parle d'une distillation de chair de mouton, dont l'Empereur *Kong-hi* buvoit quelquefois, mais qui n'est gueres en usage que parmi les Tartares, parce que le goût n'en est point agréable & qu'elle envoie bien-tôt des vapeurs à la tête. Les Chinois ont une autre espèce de vin extraordinaire, qui se fait dans la Province de *Chen-si*, & qui se nomme *Kao-yang-tsyœu*; c'est-à-dire, *l'in d'agneau*. Elle est très-forte & d'une odeur désagréable; mais les Tartares la trouvent excellente. On n'en transporte point dans les Pays étrangers (e).

Autres li-  
queurs.

LES Relations des Ambassades Hollandoises nomment plusieurs autres fortes de liqueurs, telles que le *Sam-fu*, qui est une distillation de lait, & le bouillon de fèves, [qui semble être la liqueur que *Nieuhof* appelle Thé Tartare.] *Cunningham*, dans sa Relation de l'île de *Cheu-chun* (x), prétend que ce bouillon de fèves n'est qu'une émulsion, composée d'eau chaude & de sésame ou de bled de Turquie. Les Tartares mangent, dans leurs fetes, de la chair de Chameau & de Poulain, qu'ils regardent comme des mets fort délicats.

(s) Navarette, pag. 218.

(t) Voyez ci-dessus.

(e) Du Halde, *ubi sup.*

(x) Voyez ci-dessus l'article de cette île.



L E  
marie  
ne lai  
n'aur  
frères  
la fan  
honne  
confu  
femm  
avec  
une c  
tres  
tun.  
C  
Gran  
nent  
Chin  
mand  
fomn  
Chin  
cette  
pour  
L  
té, c  
femm  
font  
enfan  
grés  
verte  
C  
qu'a  
obte  
les p  
fon  
d'ad  
me  
feco  
n'ac  
nue  
C  
d'u  
de

## §. IV.

*Mariages des Chinois.*CÉRÉMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

**L**ES Chinois ne connoissent point d'obligation plus importante que celle du mariage. Un père voit son honneur exposé à quelque tache, s'il ne marie point tous ses enfans. Un fils manque au premier de ses devoirs, s'il ne laisse pas de postérité pour la propagation de sa famille. Quand un fils aîné n'auroit rien hérité de son père, il n'en seroit pas moins obligé d'élever ses frères & de les marier. Il doit leur tenir lieu du père qu'ils ont perdu, & si la famille venoit à s'éteindre par leur faute, leurs ancêtres seroient privés des honneurs qu'ils ont à prétendre de leurs descendans. Sur ce principe, on ne consulte jamais l'inclination des enfans pour leur mariage. Le choix de leur femme appartient au père, ou au plus proche parent, qui fait les conditions avec le père ou les parens de la fille. Ces conditions se réduisent à leur payer une certaine somme, qui doit être employée à l'achat des habits & des autres ornemens de la jeune Mariée; car les filles Chinoises n'ont pas de fortune.

Passion des  
Chinois pour  
laisser des en-  
fans.A qui le  
choix des  
femmes ap-  
partient.

CET usage est commun entre les personnes de basse condition. Mais les Grands, les Mandarins, les Lettrés & généralement tous les Riches, donnent plus pour le mariage d'une fille, qu'ils ne reçoivent de son mari. Un Chinois sans fortune s'adresse souvent aux Hôpitaux des Orphelins, & demande une fille dont il puisse faire la femme de son fils. Il épargne ainsi la somme qu'il seroit obligé de donner pour s'en procurer une autre. Les filles Chinoises sont élevés dans le plus profond respect pour leurs belles-mères; & cette raison porte à croire qu'elles ne doivent pas être moins respectueuses pour leurs maris.

LES Chinois souhaitent avec tant de passion de ne pas mourir sans postérité, que si la Nature ne leur accorde point d'enfans, ils feignent que leur femme est grosse, & vont demander secrètement à l'Hôpital un enfant qu'ils font passer pour leur fils. Ce petit Etranger entre dans tous les droits des enfans légitimes, fait ses études sous le nom qu'il a reçu, & parvient aux degrés de Bachelier & de Docteur; privilège refusé aux enfans qui sont pris ouvertement à l'Hôpital.

Artifice  
pour laisser  
des enfans.

CEUX qui n'ont pas d'héritier mâle adoptent un fils de leur frère, ou quelque autre parent; quelquefois même un Etranger, & donnent de l'argent pour obtenir cette faveur d'une autre famille. L'enfant adoptif est revêtu de tous les privilèges d'un fils légitime, prend le nom de celui qui l'adopte & devient son héritier. S'il naît dans la suite un autre fils dans la même famille, l'enfant d'adoption ne laisse pas d'entrer en partage de la succession. C'est dans la même vue qu'il est permis aux Chinois de prendre des concubines, ou plutôt de secondes femmes, qui tiennent rang après l'épouse légitime. Cependant la Loi n'accorde cette liberté [ au Peuple ] que lorsque la première femme est parvenue à l'âge de quarante ans sans aucune marque de fécondité.

Adoption  
Chinoise.Concubi-  
nes, ou se-  
condes fem-  
mes.

COMME les femmes ne paroissent jamais à la vue des hommes, le mariage d'une fille ne se conclut que par le crédit de ses parens, ou par le ministère de quelques vieilles femmes qui en font leur profession. Les familles engagent

Négocia-  
tions, pour  
les mariages.

VIII. Part.

D

ccs

CÉRÉMONIES  
DES MARIAGES  
DES CHINOIS.

ces vieilles Négociatrices à faire un rapport avantageux de la beauté, de l'esprit & des talens de leurs filles. Mais on fait peu de fonds sur leur témoignage; & lorsqu'elles en imposent avec trop peu de retenue, elles sont punies sévèrement. Les articles étant réglés, le contrat signe & les sommes payées fidèlement, on ne pense plus qu'aux préparatifs de la noce. Cependant il s'y mêle d'autres cérémonies. La première consiste à faire demander, de part & d'autre, les noms des deux Parties. Elle est suivie de présens entre les deux familles. Plusieurs consultent les jours fortunés pour le mariage, qui sont marqués dans le Calendrier, & cet office appartient proprement aux parens de la fille. Elle reçoit elle-même des colliers, des bagues, des boucles d'oreilles & d'autres bijoux de cette nature. Ces détails sont abandonnés à des médiateurs, & se font par Lettres, qui s'écrivent des deux côtés. Mais on ne parle ici que du vulgaire, car les mariages des personnes de qualité se ménagent avec plus de magnificence & de noblesse.

Manière dont on livre une femme à celui qui l'épouse.

LE jour marqué pour la noce, la jeune fille se met dans une chaise pompeusement ornée, & suivie de ceux qui portent sa dot. C'est ordinairement [parmi le menu peuple,] une certaine quantité de meubles que son père lui donne, avec ses habits nuptiaux, qui sont renfermés dans des caisses. Un cortège d'hommes, loupes, l'accompagne le flambeau à la main, même en plein midi. Sa chaise est précédée par des fifres, des hautbois, des tambours, & suivie de tous les parens & les amis de sa famille. Un domestique de confiance garde la clé de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Aussi-tôt qu'elle est arrivée, il reçoit la clé du domestique, & se hâte d'ouvrir la chaise, il juge alors de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, referme immédiatement la chaise & renvoie la fille avec tout son cortège, aimant mieux perdre la somme qu'il a donnée que de tenir son marché. Mais on prend des précautions qui rendent ces accidens fort rares. Lorsque la fille est sortie de sa chaise, elle marche [à côté de] son mari jusqu'à la salle d'assemblée, où elle commence par quatre révérences, qu'elle adresse au *Tyen*. Elle en adresse quatre autres aux parens de son mari; après quoi elle est remise entre les mains des femmes de la fête, avec lesquelles elle passe le reste du jour en jouissances, tandis que le mari traite les hommes dans un autre appartement.

Un mari refusé quelquefois de recevoir sa femme.

LES secondes femmes sont reçues dans une maison sans aucune formalité. Tout ce que les maris ont à faire dans cette occasion, est de signer un Écrit, par lequel ils promettent aux parens, après leur avoir payé la somme dont on est convenu, d'en user bien avec leur fille. Ces secondes [femmes] dépendent absolument de l'épouse légitime, & doivent la respecter comme l'unique maîtresse de la maison. Les enfans qui naissent d'elles appartiennent aussi à la première, qui porte seule le nom de mère. Ils ont droit à l'héritage; & si leur véritable mère vient à mourir, ils ne sont point obligés à l'observation du deuil ordinaire, qui est de trois ans, ni à quitter leurs études ou leurs emplois, comme l'usage en fait une loi à la mort d'un père ou de son épouse légitime. Cependant peu d'enfans se dispensent de cette marque de tendresse & de respect pour leur propre mère.

Secondes femmes, ou Concubines.

Droits singuliers de la première.

Mariage-mensuels quelques fois.

IL se trouve des hommes, qui, pour observer les devoirs d'un bon mari, ne prennent point de concubines sans le consentement de leur femme, & co-

lorent

lorent  
pour  
: pro  
rendet  
prenne  
Su-cha  
les on  
les les  
L. E  
tre de  
seconde  
enfans  
penda  
seconde  
roit de  
trat,  
venva  
mort,  
comme  
le lui  
cent  
vé,  
les, s  
n'y a  
propri  
tat de  
de se  
d'hon  
A u  
(b),  
re d'e  
vendr  
trouv  
les y  
L. E  
monie  
à des  
la L.  
femr  
cette  
après  
le di  
pre

(a)  
à la  
la m

lorent même cette proposition du prétexte de lui donner plus de femmes pour la servir. D'autres, ne prenant une seconde femme que dans la vue de procurer un héritier, la renvoient au li-tot qu'il leur naît un fils, & lui rendent la liberté de s'engager dans un autre mariage. Souvent même ils prennent le soin de lui procurer un mari. Les Villes de *Tung-cheu-fu* & de *Su-cheu-fu*, dans la Province de Kyang-nan, sont fameuses par l'usage qu'elles ont depuis long-tems de fournir un grand nombre de ces concubines. Elles les achètent en différens lieux & les font élever dans cette vue.

LES deux sœurs ont la liberté de se remarier après la mort de l'un ou l'autre des deux époux. Un homme peut même épouser sa concubine; mais ces secondes noces se font avec peu de cérémonies. Les veuves, qui ont eu des enfans, deviennent entièrement maîtresses d'elles-mêmes, sans aucune dépendance de leurs parens; mais hors les cas d'une bienfaisance reconnue, un second mariage leur fait peu d'honneur. Une femme de distinction qui n'auroit été mariée que deux heures, ou qui n'auroit pas été plus loin que le contrat, ne s'en croiroit pas moins obligée de passer le reste de sa vie dans le veuvage, pour marquer le respect qu'elle doit à la mémoire de son mari mort, ou à son propre engagement. Il n'en est pas de même d'une veuve du commun. Les parens de son mari, pour retirer une partie de la somme qu'elle lui a coûté, peuvent la remarier si elle n'a point d'enfant male, & la forcent souvent de recevoir d'eux un second mari. Quelquefois le mari est trouvé, & la femme payée avant qu'elle en ait la moindre connoissance. Les filles, s'il en reste à marier (a), suivent la condition de leur mère. Enfin, il n'y a aucune loi qui la mette à couvert de cette oppression, à moins que ses propres parens ne se chargent de son entretien, ou qu'elle ne se trouve en état de rembourser ceux de son premier mari, ou qu'elle ne prenne le parti de se jeter parmi les *Bonzeffes*; condition si méprisable, que c'est se perdre d'honneur. Cette violence est moins commune parmi les Tartares.

AUSSITÔT que les veuves sont vendues, on les transporte dans un *Sedan* (b), à la maison de leur nouveau mari. L'empressement qu'on a de se défaire d'elles est si vif, qu'il fait quelquefois violer la loi, qui ne permet pas de les vendre avant que le tems de leur deuil soit expiré. Cependant lorsqu'elles trouvent le moyen de faire entendre leurs plaintes, le Mandarin qui a fermé les yeux sur cette injustice n'échappe point au châtement.

LES mariages ne peuvent être cassés, lorsqu'il n'a rien manqué aux cérémonies de la célébration. Une femme qui abandonne son mari est soumise à des corrections légales, après quoi il conserve le droit de la vendre. Mais la Loi impose des châtimens sévères aux maris qui vendent secrètement leurs femmes ou qui les prostituent, & à tous ceux qui prennent quelque part à cette infamie. D'un autre côté, si le mari abandonne sa femme, elle peut, après trois ans d'absence, porter sa plainte aux Mandarins, qui lui donnent le droit de se remarier. Elle seroit rigoureusement punie, s'il lui arrivoit de prendre un autre mari sans avoir observé cette formalité. Cependant il y a des

(a) *Angl.* si elle a encore une fille qui soit à la mammelle, elle entre dans le marché de la mère. R. d. E.

(b) Le Traducteur a conservé ici, on ne sçait par quelle raison, le mot Anglois, au lieu de dire une chaise à porteurs. R. d. E.

CÉRÉMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.Circonstances  
qui les  
rendent nuls.Autres rai-  
sons de nul-  
lité.Autres nulli-  
tés, suivant  
Navarette.D'écison des  
Casuistes de la  
Chine.

des cas particuliers, tels que l'adultère, qui est fort rare à la Chine, l'antipathie, la différence des tempéramens, l'excès de jalousie, l'indiscretion, la stérilité, les maladies contagieuses, où le divorce est permis par la Loi. Mais on n'en voit guères d'exemple que parmi le Peuple.

IL y a des circonstances qui empêchent la celebration du mariage ou qui la rendent nulle. 1. Une jeune fille promise à un jeune homme & comme engagée par les présens mutuels des deux familles, ne peut devenir la femme d'un autre. 2. Le mariage est nul dans les cas de tromperie, où, par exemple, à quelque belle personne qui auroit été vûe par les Negociateurs on substituerait une femme laide & désagréable; où, pour une femme libre, on donneroit une Esclave; & où le mari ne seroit aussi qu'un Esclave, qu'un pere auroit entrepris de faire passer pour son fils légitime. 3. Un Mandarin civil ne peut se marier dans une Province ou dans une Ville dont il est Gouverneur. 4. Le mariage est nul avec une fille ou un garçon qui se marie pendant le deuil de son pere ou de sa mere. 5. Une promesse de mariage faite pendant la vie du pere, cesse à sa mort, pourvu que le jeune-homme en avertisse par un billet les parens de la fille. Cependant ceux-ci ne se croient point encore dégagés. Ils attendent que le tems du deuil soit expiré; & s'expliquant à leur tour par un billet, ils font souvenir le jeune-homme de l'ancienne promesse. Mais s'il rejette alors leur proposition, la fille est déclarée libre & peut s'engager dans un autre mariage. Le cas est le même s'il arrive quelque disgrâce dans cette famille, telle que l'emprisonnement du pere ou de quelque proche parent. Il faut du moins que le Prisonnier donne son consentement; & si le mariage n'est pas rompu, il se celebre sans fête & sans réjouissances. 6. Enfin, les mariages sont défendus dans une même famille, à quelque éloignement que soit le degré de parenté. Deux frères ne peuvent épouser deux sœurs. Un homme veuf ne peut marier son fils à la fille d'une veuve qu'il épouse. Toutes ces contraventions à la Loi exposent le coupable au chatiment (c).

NAVARETTE apporte d'autres raisons qui peuvent faire casser un mariage. 1. Une femme babillarde, qui se rend incommode par ce défaut, est sujette au divorce, quoiqu'elle soit mariée depuis long-tems & qu'elle ait donné plusieurs enfans à son mari. [L'Auteur croit que si ce même usage, étoit autorisé par les loix en Europe, il seroit d'une grande utilité.] 2. Une femme qui manque de soumission pour son beau-pere & sa belle-mere (d). 3. Une femme qui déroberoit quelque chose à son mari. 4. La lepre est une autre raison de divorce. 5. La stérilité. 6. La jalousie. L'Auteur observe, à cette occasion, que les préférences d'un mari causent souvent d'étranges querelles entre les femmes. Les unes se pendent. D'autres se précipitent dans un puits. Il ajoute qu'une première femme, lorsqu'elle n'a point d'enfans, engage son mari à prendre une concubine, pour se conserver quelque part à son affection. Parmi le Peuple, il se trouve des maris qui louent leurs femmes dans le besoin, ou qui les prêtent pour un tems. Les Casuistes moraux de la Chine, décident qu'une mauvaise femme peut être chassée avec autant de justice que de raison. *Zu-zu* (e), fils du Philosophe *Confucius*, changea plusieurs fois de

(c) Chine du Pere du Halde, page 303. mes passent souvent une vie fort triste.

& suivantes.

(d) Cette soumission fait que les fem-

(e) *Tja*, *Tjw*, ou *Tjz*.

femme  
nomme  
rempli  
l'excès  
homme  
distinc  
Manda  
nombre  
après  
me &  
racont  
volont  
ge; qu  
mariag  
autre f  
de fem  
naire  
leur p  
leur v  
ce qu  
DA  
à mari  
Pere m  
vince.  
le dess  
que le  
deux c  
tuels,  
enfans  
de l'au  
époux  
lemen  
cu dan  
LE  
dre d'  
tel ag  
mand  
de la  
gent,  
donne  
possib  
par q  
pièce  
diver  
& au

femme. Les Livres Chinois citent quantité d'autres exemples de divorce. Ils nomment des Anciens, qui chassèrent leurs femmes par la seule raison qu'elles remplissoient leur maison de fumée, ou qu'elles effrayoient leur chien par l'exces de leur babil. Dans ces cas les Docteurs Chinois soutiennent qu'un homme du commun peut fort-bien se remarier; mais que les personnes de distinction, à la tête desquels ils nomment l'Empereur, les Gouverneurs & les Mandarins, ne doivent point user de cette liberté, parce qu'ils ont un grand nombre de concubines, de qui ils peuvent attendre des offrandes & des sacrifices après leur mort. Cependant l'Empereur *Chan-chi* se desit de sa première femme & la renvoya dans son Pays malgré sa grossesse. Deux Jésuites de Peking racontèrent à Navarette, qu'un mari & une femme Tartares s'étant séparés volontairement, s'engagerent, chacun de leur côté, dans un nouveau mariage; que, suivant le témoignage du Père Adam, dans une de ses Lettres, les mariages des Tartares durent jusqu'à ce qu'ils ayent envie de prendre une autre femme, & qu'entre les Grands de leur Nation, l'usage est de changer de femme & de se marier l'un à celle de l'autre (*f*). Il est encore fort ordinaire aux pères de faire des conventions de mariage pour leurs enfans, dès leur première jeunesse, & souvent pendant la grossesse de leurs femmes. S'il leur vient un garçon & une fille, ils conviennent d'avance de les marier. C'est ce qu'ils appellent *Chi fu*, qui signifie, *Marque de ventres*.

DANS la Province de *Chan-si* il s'est établi un ridicule usage, qui consiste à marier des personnes mortes. L'Auteur fait ce récit sur le témoignage du Père Michel *Trigaut*, Jésuite, qui avoit passé plusieurs années dans cette Province. Deux familles qui perdent un garçon & une fille, après avoir formé le dessein de les marier ensemble, conviennent de célébrer le mariage tandis que les deux cercueils sont dans leurs maisons, où l'usage est de les garder deux ou trois ans & quelquefois davantage. Ils s'envoyent des présens mutuels, accompagnés de musique & de beaucoup de formalités, comme si leurs enfans étoient encore en vie. Ensuite ils placent les deux cercueils l'un près de l'autre, ils font le festin nuptial dans le même lieu, & renferment les deux époux dans un même tombeau. Après cette cérémonie ils se traitent non-seulement d'amis, mais de parens ou d'alliés, comme si leurs enfans avoient vécu dans le mariage.

LES cérémonies du mariage, dans la même Province, consistent à se rendre d'abord au Temple des Ancêtres, pour leur déclarer que leur petit-fils, de tel âge, se propose d'épouser une fille, qu'ils nomment aussi, & pour leur demander de l'assistance dans une affaire qui les touche de si près. Les parens de la fille font la même chose. Le mari apporte à sa femme une somme d'argent, que les parens gardent pour eux-mêmes. Quelquefois néanmoins ils en donnent une partie à leur fille. Cette somme est portée avec toute la pompe possible. La musique précède. Ensuite viennent les tables, portées chacune par quatre hommes. Sur l'une est une pièce d'étoffe de soie; sur l'autre, une pièce de coton; le fruit sur la troisième, & l'argent sur la quatrième, avec diverses sortes de mets & de friandises. Mais la réalité répond mal au bruit & aux apparences.

CÉRÉMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

Usage de marier les Morts.

Mariages de la Province de Chan-si.

ON

(*f*) Relation de la Chine par Navarette, pag. 66. & suiv.

LES MOÛNES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

Comment  
une fille se fé-  
pare de sa fa-  
mille.

Réception  
où l'on lui fait  
chez son mari.

Contrainte  
où vivent les  
femmes.

Secours  
qu'elles de-  
mandent dans  
leur grossesse.

Noms des  
enfants.

Divers  
noms, sui-  
vant l'âge &  
les rangs.

ON fait choix d'un jour fortuné pour envoyer les présens & pour célébrer le mariage (g). La déclaration s'en fait encore aux Ancêtres; après quoi le mari charge un de ses parens, ou quelque personne grave, de lui amener sa femme dans un sedan bien fermé. Elle prend congé de sa famille, après en avoir reçu de bons conseils. Elle entre dans le sedan, où elle trouve un peu de riz, de froment & d'autres grains, pour signifier qu'elle porte quantité de biens avec elle, & que les revenus de son mari en recevront beaucoup d'accroissement. Tandis qu'elle entre dans sa voiture, on casse ordinairement un œuf, quoique le cérémonial n'en fasse point une loi, pour signifier qu'elle sera féconde (h).

LORSQU'ELLE arrive à la maison de son mari, qui est richement paré pour la recevoir, le beau-père & la belle-mère se présentent les premiers, & ne lui épargnent ni les honneurs ni les caresses. On rend les devoirs d'usage, au Ciel & à la Terre, aux parens & aux amis. Ensuite la fête commence. Les hommes mangent dans la première chambre. Les femmes, dans une chambre intérieure. Le soir on conduit la jeune Marier dans l'appartement de son mari, où elle trouve, sur une table, des cizeaux, du fil, du coton & d'autres matières d'ouvrages, pour lui faire connoître qu'elle doit aimer le travail & fuir l'oisiveté.

DEPUIS ce jour, jamais un beau-père ne revoit le visage de sa belle-fille, [qu'après sa mort, si le hazard veut qu'elle meure avant lui.] Quoiqu'il vive dans la même maison, il ne met jamais le pied dans sa chambre. Il se cache lorsqu'elle en sort. Les amis & les alliés de la famille n'ont pas la liberté de lui parler sans témoins. Cette permission s'accorde aux cousins, lorsqu'ils sont plus jeunes qu'elle, parce qu'on s'imagine qu'à leur âge ils ne sont capables d'aucune hardiesse offensante. Mais ceux qui sont plus âgés n'obtiennent jamais une faveur de cette nature. On craindroit qu'ils ne prissent avantage de leur supériorité. Il est permis aux femmes de sortir quelquefois dans le cours de l'année, pour rendre visite à leurs proches parens. C'est à quoi se bornent leurs plaisirs & leurs amusemens.

LORSQU'ELLES se croient grosses, elles vont faire la déclaration de leur état au Temple de leurs Ancêtres, & demander leur secours pour une heureuse délivrance. Après l'accouchement, elles retournent au même lieu, pour l'action de grâces & pour demander la conservation de leur fruit. Quelquefois elles y retournent encore avec leurs enfans, pour remercier les Morts de les avoir conservés & demander qu'ils parviennent à l'âge de maturité (i).

DÈS le moment de la naissance on donne aux enfans le nom de leur famille, c'est-à-dire, un nom commun à tous ceux qui descendent du même grand-père. Un mois après on y joint un diminutif, que les Chinois appellent un nom de lait, & qui est ordinairement celui d'une fleur, d'un animal ou de quelque autre créature. Au commencement des études, un enfant reçoit de son Maître un nouveau nom, qui accompagne celui de sa famille, & qu'il porte

(g) On choisit ordinairement un des neuf jours de la nouvelle Lune.

(h) Navarette remarque qu'un Chinois nouvellement converti, regardant cet usage comme superstitieux, jeta furieusement l'œuf

contre un mur, en disant: „ Ma fille est-elle „ une poule à qui l'on veut faire pondre des „ œufs? L'action & la remarque sont également puériles.

(i) Navarette, pag. 69. & suiv.

entre se  
qu'il pe  
ment a  
ble, il  
parle de  
une inc  
n'y fut

[NA  
que mé  
publics  
primé,  
manière  
jamais.

(k)

L A P  
les  
ble d'in  
rens per  
nuels de  
prescriv  
Morts,  
celle de  
fession  
prendre

NA V  
proche  
que sa  
terre au  
faire co  
Malade  
se ferme  
avec les  
nom &  
couvre  
donnera  
Million  
écute

ON  
nom de  
poser. C  
cette fo

entre ses condisciples. Lorsqu'il est arrivé à l'âge viril, il en prend un autre, qu'il porte entre ses amis. C'est celui qu'il conserve & qu'il signe ordinairement au bas de ses Lettres. Enfin, s'il parvient à quelque Emploi considérable, il choisit un nom convenable à son rang ou à son mérite; & lorsqu'on parle de lui, la politesse ne permet plus qu'on lui en donne d'autre. Ce seroit une incivilité grossière de l'appeller de son nom de famille, à moins qu'on n'y fut autorisé par la supériorité du rang (*k*).

[NAVARETTE assure que la sodomie est assez commune dans la Chine, & que même du tems des Empereurs Chinois il y avoit dans *Pe-king* des lieux publics destinés à cet abominable usage. Les Empereurs Tartares les ont supprimés, mais il en reste encore à *Fong-chew*. Ceux qui se prostituent de cette manière sont habillés comme les autres hommes, mais ils ne se (*l*) marient jamais.]

(*k*) Navarette, *ubi sup.* pag. 68.

(*l*) Du Halde, pag. 294.

### §. V.

#### • Deuil & Funérailles des Chinois.

LA piété filiale étant le principal fondement du Gouvernement Chinois, les anciens Sages de la Nation se persuadèrent que rien n'étoit plus capable d'inspirer aux enfans le respect & la soumission qu'ils doivent à leurs pères pendant leur vie, que de voir rendre aux Morts des témoignages continuels de la plus profonde vénération. C'est par cette raison que les Rituels prescrivent avec tant d'exacritude toutes les cérémonies qui regardent les Morts, telles que l'usage en est établi dans la Religion dominante, qui est celle des Lettres ou des Sectateurs de Confucius. Les autres Sectes font profession de les pratiquer aussi; mais avec un mélange de superstitions, qu'on prendra soin de distinguer dans la Description suivante.

NAVARETTE nous apprend que suivant le Rituel, lorsqu'un homme approche de la mort, on le prend dans son lit & on le couche à terre, afin que sa vie finisse où elle a commencé. De même, on place un enfant à terre aussitôt qu'il est né, comme chez les Juifs & d'autres Nations; pour faire connoître qu'il doit retourner dans le lieu d'où il est venu. Lorsque le Malade est expiré, on met dans sa bouche un petit bâton, qui l'empêche de se fermer. Alors une personne de la famille monte au sommet de la maison, avec les habits du Mort, qu'il étend dans l'air, en appelant son ame par son nom & la conjurant de retourner. Ensuite il revient auprès du cadavre & le couvre de ses habits. On le laisse trois jours dans cet état, pour attendre s'il donnera quelque marque de vie avant qu'on le mette au cercueil. Quelques Missionnaires ont approuvé cette cérémonie. Dans plusieurs cantons, elle s'exécute à la porte du Mort.

On pense ensuite à faire une canne, ou un bâton d'appui, qui porte le nom de *Chung*, afin que l'ame ait quelque soutien qui puisse lui servir à se reposer. Ce bâton est suspendu dans quelque Temple des Morts. On fait aussi cette sorte de tablettes que les Millionnaires nomment *Tablettes des Morts*, & qui

CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.

Fondement  
du Gouverne-  
ment Chinois.

Origine des  
cérémonies  
mortuaires.

Premières  
cérémonies  
qui s'observent  
à la mort  
d'un Chinois.

CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.

qui sont nommées par les Chinois, *Trônes* ou *Sièges de l'Âme*; car ils supposent que les Âmes de leurs amis morts y font leur séjour, & qu'elles s'y nourrissent de la vapeur des alimens qu'on leur offre. L'Auteur assure qu'il a vérifié cette doctrine par la lecture de leurs Livres & par leur propre témoignage (a). En troisième lieu, on met dans la bouche du Mort une pièce de monnoie d'or ou d'argent, du riz, du froment & quelques autres bagatelles, C'est dans cette vue qu'on la tient ouverte. Les personnes riches y mettent quelques perles. Toutes ces cérémonies sont prescrites dans les Rituels & dans le Livre nommé *Kay-ju*, qui est l'ouvrage de Confucius.

Bonzes qui  
assistent les  
Chinois à la  
mort.

L'USAGE des Chinois, lorsque la maladie met un de leurs parens en danger, est d'appeler les Bonzes pour employer le secours de leurs prières. Ces Ministres publics de la Religion viennent avec de petits bassins, des sonnettes & d'autres Instrumens, dont ils font assez de bruit pour hâter la mort du Malade; mais ils prétendent au contraire que c'est un soulagement qu'ils lui procurent. Si la maladie augmente, ils assurent que l'ame est partie; & vers le soir trois ou quatre d'entr'eux courent par la Ville avec un grand bassin, un tambour & une trompette, dans l'espérance de la rappeler. Ils s'arrêtent un peu en traversant les rues; ils font retentir leurs Instrumens & continuent leur marche. L'Auteur fut témoin plusieurs fois de cette pratique. Ils parcourent dans la même vue les champs voisins, en chantant, priant, & sonnant de leurs Instrumens entre les buissons. S'ils trouvent quelque grosse mouche, ils s'efforcent de la prendre; & retournant, avec beaucoup de bruit & de joie, au logis du Malade, ils assurent que c'est son ame qu'ils rapportent. L'Auteur apprit qu'ils la lui mettent dans la bouche.

Ancien usage,  
pour les  
femmes, de  
se pendre à la  
mort du mari.

C'EST un usage assez commun parmi les Tartares, à la mort d'un homme, qu'une de ses femmes se pend pour l'accompagner dans l'autre Monde. En 1668, un Tartare de distinction étant mort à *Peking*, une de ses concubines, âgée de dix-sept ans, se disposoit à lui donner cette preuve d'affection; mais ses parens, qui l'aimoient beaucoup, présentèrent une requête à l'Empereur, pour le supplier d'abolir une si odieuse coutume. Ce Prince ordonna qu'elle fût abandonnée, comme un ancien reste de barbarie. Elle étoit établie aussi parmi les Chinois; mais les exemples en étoient plus rares & leur Philosophie ne l'avoit point approuvée. Cependant l'Auteur fut témoin qu'un Viceroi de Canton, sentant la mort approcher, pria celle de ses concubines qu'il aimoit le plus tendrement, de se souvenir de l'affection qu'elle lui devoit, & de ne pas l'abandonner dans le voyage qu'il alloit entreprendre. Cette femme eut le courage de lui donner sa parole & de l'exécuter, en se pendant elle-même aussi-tôt qu'il fut expiré.

Cercueils des  
Chinois.

AVANT que de mettre le corps au cercueil, on le lave, dit Navarette, avec d'étranges cérémonies (b). Du Halde assure au contraire (c) qu'on lave rarement les Morts; mais qu'après les avoir revêtus de leurs plus riches habits & couverts des marques de leur dignité, on les place dans le cercueil qu'ils ont fait faire pendant leur vie. Leur inquiétude va si loin sur cet article,

(a) Du Halde dit (pag. 10.) que ces fantaisies ont été introduites par les Bonzes, & n'ont lieu que parmi le Peuple, étant fort opposées à la véritable doctrine Chinoise. Ce-

pendant Navarette assure qu'elles viennent de Confucius même.

(b) Navarette, pag. 70. & suiv.

(c) Du Halde *ubi sup.* pag. 310.

ele, qu  
procur  
me le  
ou se  
cueil à  
quelq  
boutiq  
ze ou  
brûle  
où l'on  
des an  
meme  
compe  
fort le  
rieur,  
mode.  
En un  
cueil,

Ox  
charbo  
nois,  
n'oub  
conqu  
est de  
de m

Le  
cercue  
pleurs  
cœur  
comm  
se; &  
de le

L  
rent t  
quelq  
allies  
de co  
loign  
ment  
res &  
une  
en f

(d  
& 3  
(e  
te, p  
(f  
(g  
chru

ele, que s'ils n'avoient que dix pistoles au monde, ils les employeroient à se procurer un cercueil plus de vingt ans avant le besoin. Ils le regardent comme le plus précieux meuble de leur maison. On a vû des enfans se louer ou se vendre, dans la seule vûe d'amasser assez d'argent pour acheter un cercueil à leur père (*d*). Il s'en fait d'un bois si recherché, qu'ils valent quelquefois jusqu'à cent ducats. On en trouve de toutes les grandeurs dans les boutiques. Les Mandarins exercent souvent leur charité, en distribuant quinze ou vingt cercueils au Peuple. Un Chinois qui meurt sans ce meuble est brûlé comme un Tartare. Aussi célèbre-t-on, par une fête, l'heureux jour où l'on est parvenu à se procurer un cercueil. On l'expose à la vûe pendant des années entières. On prend quelquefois plaisir à s'y placer. L'Empereur même a son cercueil dans le Palais (*e*). Les planches dont les cercueils sont composés, pour les personnes riches, ont un demi-pied d'épaisseur & durent fort long-tems. Comme ils sont enduits de bitume & de poix du côté intérieur, & soigneusement vernis au dehors, il n'en sort point de vapeur incommode. On en voit de richement dorés, avec divers ornemens de sculpture. En un mot, la dépense des personnes riches, pour se procurer un beau cercueil, est ordinairement entre trois cens & mille écus (*f*).

On y met un petit matelas, une courtpointe & des oreillers, avec du charbon & de petits guichets pour les lampes, dans la vûe, disent les Chinois, d'empêcher que l'humidité du corps n'y cause de la corruption (*g*). On n'oublie pas aussi d'y mettre des ciseaux pour se couper les ongles. Avant la conquête des Tartares, on y mettoit un peigne pour les cheveux. L'usage est de couper les ongles aux Morts, lorsqu'ils ont rendu le dernier soupir, & de mettre ce qu'on en retranche dans de petites bourses aux quatre coins du cercueil, [après quoi on y place le corps, & on se répand en cris (*h*) & en pleurs.] Ils regardent comme une cruauté d'ouvrir un corps, & d'en ôter le cœur & les entrailles pour les enterrer séparément. Des os de Morts entassés, comme en Europe, les uns sur les autres, leur paroissent une chose monstrueuse; & tant qu'un cercueil conserve sa forme, ils se gardent scrupuleusement de le joindre dans une même fosse à ceux de la même famille.

Le *Tyao*, c'est-à-dire, les devoirs solennels qu'ils rendent aux Morts, durent ordinairement l'espace de sept jours; à moins qu'on ne soit obligé, par quelque bonne raison, de les réduire à trois. C'est dans cet intervalle que les alliés & les amis d'une famille, après avoir été invités, viennent s'acquitter de ce qu'ils doivent à la mémoire du Mort. Les plus proches parens ne s'éloignent pas de la maison. Le cercueil est exposé dans le principal appartement, qui est tendu d'étoffe noire (*i*), quelquefois entremêlée de bandes noires & violettes, & d'autres ornemens de deuil. On place devant le cercueil une table, sur laquelle est la statue du Mort, ou du moins une pièce de bois en sculpture, avec son nom gravé (*k*), & de chaque côté, des fleurs, des parfums

(*d*) Chine du Père du Halde, pag. 280. & 306.

(*e*) Description de la Chine par Navarette, pag. 71.

(*f*) Du Halde, *ubi sup.* pag. 306.

(*g*) Du Halde dit qu'on met de la chaux dans le même vûe.

VIII. Part.

(*h*) Description de la Chine par Navarette, pag. 71.

(*i*) *Argl.* d'étoffe blanche. R. d. E.

(*k*) Navarette dit que le nom est sur un petit tabernacle, placé au milieu d'un autel qui est sur le cercueil.

CERUEILS  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.

Passion des  
Chinois pour  
se procurer  
un cercueil.

Usage qu'ils  
en font pen-  
dant leur vie.

Ce qu'on y  
met avec le  
corps.

Circumstan-  
ces du deuil.

CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.Complimens  
de condoléance.Rafraichissemens  
qu'on  
présente à l'as-  
semblée.Cérémonies  
de l'enterre-  
ment.

parfums & des (1) flambeaux de cire allumés. Navarette raconte qu'avant que de pleurer le Mort, on met au milieu de la chambre un plat de table, que les Bonzes brisent en pièces après quelques cérémonies, en assurant qu'ils ont ouvert au Mort les portes du Ciel. Alors les lamentations commencent, & l'on ferme le cercueil avec une infinité de nouvelles cérémonies (m).

CEUX qui viennent faire les complimens de condoléance saluent le Mort en se prosternant, & frappent plusieurs fois la terre du front, vis-à-vis la table (n), sur laquelle ils mettent ensuite des flambeaux de cire & des parfums, que l'usage les oblige d'apporter. Les amis particuliers accompagnent cette formalité de soupirs & de larmes. Pendant qu'ils s'acquittent de ces devoirs, l'aîné des fils, suivi de ses frères, sort de dessous un rideau, qui est à côté du cercueil, rampant à terre & versant des larmes dans un silence lugubre, On le complimente avec les mêmes cérémonies qu'on vient de faire devant le cercueil; tandis que les femmes, qui se tiennent cachées derrière le rideau, jettent par intervalles des cris lamentables.

LORSQUE tous ces devoirs ont été remplis, on se lève, & quelque parent éloigné du Mort, ou quelqu'ami en habits de deuil, qui a reçu les assistans à leur arrivée, continue de faire les honneurs de la maison, & les conduit dans un autre appartement, où l'usage est de leur présenter des fruits secs, du thé & d'autres rafraichissemens, [après quoi il les accompagne jusqu'à leur chambre.] Ceux qui demeurent à peu de distance de la Ville, viennent s'acquitter de toutes ces bienfaisances en personne. Ceux qui sont arrêtés par l'éloignement ou par quelque indisposition, envoient un domestique avec leurs présens & un billet de visite, qui contient leur excuse. L'usage oblige aussi les enfans du Mort, ou du moins le fils aîné, de rendre visite pour visiter, mais il suffit qu'ils se présentent à chaque porte, ou qu'ils y envoient un billet par les mains d'un domestique.

AUSSITÔT que le jour de l'enterrement est fixé, on en donne avis aux parens & aux amis de la famille, qui ne doivent pas manquer de se rendre à l'assemblée. Le convoi funèbre commence par des figures de carton, qui représentent des esclaves, des tygres, des lions, des chevaux, &c. & qui sont portées par des hommes. D'autres Compagnies succèdent, marchant deux à deux, les uns avec des étendards, des banderolles & des castolettes remplies de parfums; d'autres avec des Instrumens de musique, sur lesquels ils jouent des airs lugubres. Dans quelques Provinces, le portrait du Mort s'élève au milieu du convoi, avec son nom & ses titres écrits en gros caractères d'or.

II

(1) Du Halde, pag. 206.

(m) Navarette, pag. 71.

(n) Navarette fait un reproche à plusieurs Jésuites de s'être conformés à cet usage. Il dit que le Père Antoine de Gouca, Supérieur de la Mission, ne désavoua point d'avoir fait la même chose. [Il ajoute que Jules Alcibiade fit aussi de même, mais qu'il s'en repentit bientôt & voici, conti- ne-t-il, en quels termes un autre Jésuite en écrivit aux Dominicains. *Mes Cheveux se dressent sur ma tête, quand je pense qu'un Prêtre du vrai Dieu s'est prosterné au pied d'une carcasse Payenne, dont je suis tres-assuré que l'âme brûle en Enfer; & cela immédiatement après avoir dit la Messe, dans le tems que je crois qu'il avoit encore le saint Sacrement dans l'estomac.*] [Mais cette accusation se réduit à rien, dans un tems où ces honneurs rendus aux Morts étoient regardés comme un culte civil; & l'on ne se persuadera point en effet qu'aucun Missionnaire eût pu l'approuver, s'il n'eût eu de fortes raisons pour ne pas le croire idolâtre.]

E

onte qu'avant  
lat de table,  
assurant qu'ils  
commencent,  
es (m).  
uent le Mort  
is-à-vis la ta-  
des parfums,  
agnent cette  
ces devoirs,  
est à côté du  
ugubre, On  
levant le cer-  
rideau, jet-

quelque parent  
es a listans à  
conduit dans  
sées, du thé  
à leur chi-  
acquitter de  
éloignement  
résens & un  
es enfans du  
mais il suffit  
par les mains

me avis aux  
se rendre à  
ton, qui re-  
& qui sont  
nant deux à  
ces remplies  
els ils jouent  
t s'élève au  
ctères d'or.  
II

dont je suis  
nfer; & cela  
Messe, dans  
meur le saint  
ette accusation  
ces honneur  
lés comme un  
tera point en  
l'approuver,  
our ne pas le



CHINEESSE GRAFFLAATSEN, uit NIEUHOF.



CHINEESSE LANDBOUWERS, uit NIEUHOF.

Il est  
 ve de  
 machi  
 monte  
 freres  
 puyan  
 doulet  
 grand  
 les fill  
 L.E.  
 nence.  
 nent c  
 ges, c  
 compa  
 & ren  
 n'est p  
 L.E.  
 Provin  
 Ils for  
 famille  
 le cer  
 forme  
 autres  
 quelle  
 de la f  
 mettre  
 entour  
 bre bla  
 aulli c  
 gures  
 meaux  
 de la  
 preff  
 dans c  
 les de  
 devoi  
 témoi  
 par de  
 des S  
 un ou  
 leurs  
 Su  
 raille  
 flamb

(o)  
 et c  
 (p)

Il est suivi du cercueil, sous un dais de soie violette, en forme de dôme, avec des touffes de soie blanche & de riches broderies aux quatre coins. La machine qui soutient le cercueil est portée par des hommes, dont le nombre monte quelquefois jusqu'à soixante-quatre. L'aîné des fils, à la tête de ses frères & de leurs enfans, suit à pied, couvert d'un sac de chanvre & s'appuyant sur un bâton, le corps panché, comme s'il étoit prêt à s'abîmer de douleur. Il est suivi des parens & des amis, tous en habits de deuil, & d'un grand nombre de chaises, couvertes d'étoffe blanche, où sont les femmes & les filles du Mort, qui percent l'air de leurs cris.

LES tombeaux Chinois sont hors des Villes (o), la plupart sur quelqu'éminence. On y plante ordinairement des pins ou des cyprès, qui les environnent de leur ombre. Chaque Ville offre, à quelque distance (p), des Villages, des Hameaux & des maisons dispersées, qui sont presque toujours accompagnées de petits bois, & quantité de petites collines couvertes d'arbres & renfermées de murs, qui sont autant de différens cimetières, dont la vûe n'est pas sans agrément.

LES tombeaux ne se ressemblent point par la forme, dans les différentes Provinces de l'Empire. Cependant la plupart représentent un fer à cheval. Ils sont assez bien bâtis, & blanchis proprement, avec les noms de chaque famille gravés sur la principale pierre. Les Pauvres se contentent de couvrir le cercueil [de chaume, ou] de terre, à six ou sept pieds de hauteur, en forme de pyramide. D'autres le renferment de brique. Mais les tombeaux des autres Grands sont ordinairement magnifiques. On bâtit une voûte, sous laquelle on place le cercueil. On élève, au-dessus, un amas de terre [battue] de la forme d'un bonnet, haut d'environ douze pieds, sur huit ou dix de diamètre, qu'on couvre de mortier pour empêcher que l'eau n'y pénètre, & qu'on entoure d'arbres de plusieurs espèces. On élève auprès une longue table de marbre blanc, où l'on place une cassette, deux vases & deux chandeliers, qui sont aussi de marbre. Des deux côtés on range, sur plusieurs lignes, quantité de figures d'Officiers, d'Eunuques, de Soldats, de lions, de chevaux de selle, de chameaux, de tortues & d'autres animaux, en diverses attitudes, qui expriment de la douleur & de la vénération. Les Sculpteurs Chinois excellent dans l'expression des sentimens. A quelques pas du tombeau on trouve des tables, dans différentes salles, bâties exprès pour la cérémonie de l'enterrement, où les domestiques préparent un festin, tandis que l'assemblée est occupée des devoirs funebres. Après le repas, les parens & les amis se prosternent, pour témoigner leur reconnoissance au Chef du deuil, qui leur rend cette civilité par des gestes extérieurs, accompagnés d'un profond silence. Les sépultures des Seigneurs ont plusieurs appartemens, où les parens & les amis passent un ou deux mois après l'inhumation du corps, pour renouveler chaque jour leurs gémissemens avec les fils du Mort (q).

SUIVANT Navarette, les Bonzes sont de grandes processions aux funérailles des personnes de distinction, suivis de l'assemblée du deuil, avec des flambeaux & des parfums brûlans à la main. Ils offrent des sacrifices par intervalles.

CÉRÉMONIES  
FUNÉBRES DES  
CHINOIS.

Tombeaux  
des Chinois.

Leur forme  
& leurs divers  
ornemens.

Magnificence  
des tombeaux  
des Grands.

Appartemens pour le  
deuil.

Processions  
des Bonzes.

(o) Navarette observe que cette coutume est commune aux Juifs & aux Payens.

(p) A la distance d'une lieue.

(q) Chine du Père du Halde, pag. 307. & suivantes.

CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.Offrandes  
qu'on fait aux  
Morts.Examen des  
cadavres.Cérémonies  
qui furent ob-  
servées aux  
funérailles du  
Prince Fa-  
wang-ye.

tervalles. Ils observent tous les Rits des obsèques, entre lesquels ils brûlent des figures d'hommes, de femmes, de chevaux, de selles & d'autres substances, avec quantité de billets de monnaie, qu'ils croient être changés en biens réels dans l'autre vie, pour l'usage du Mort. Quelques Voyageurs ont assuré, sans fondement, que les Chinois tuent des créatures humaines pour accompagner le Mort à la sortie du corps. Mais, en arrivant au lieu de la sépulture, ils font un sacrifice à l'Esprit qui y préside, pour implorer sa protection en faveur de son nouvel Hôte. Après ces funérailles, ils offrent, pendant plusieurs mois, devant l'image du Mort & devant sa tablette, de la chair, du riz, des légumes, des fruits, des potages & d'autres aliments, dans l'opinion que l'Âme en fait sa nourriture. Cette cérémonie se renouvelle un certain nombre de fois (r) chaque mois & chaque jour.

ILS viennent quelquefois de fort loin pour examiner le cadavre de leurs parents ou de leurs amis. Ils observent particulièrement la couleur des os, pour découvrir si leur mort est naturelle ou violente. Mais la Loi veut qu'il y ait un Mandarin présent à l'ouverture du cercueil. Les Tribunaux ont des Officiers qui sont chargés de cette inspection. L'avidité des richesses fait quelquefois ouvrir les tombeaux, pour enlever les bijoux & les habits qui s'y trouvent renfermés. Mais c'est un crime, qui est puni sévèrement (s).

LES cérémonies qui s'observent aux funérailles des Grands, sont d'une magnificence surprenante. A la mort du Prince *Ta-wang-ye*, frère de l'Empereur *Kang-hi*, la procession commença par une bande de Trompettes & de Musiciens, après lesquels on vit paroître, deux à deux, dans l'ordre suivant, dix *Mactres*, dont les mâles étoient de cuivre doré; quatre parasols & quatre dais de drap d'or; six chameaux caparçonnés de peaux de Sable (t); six autres chameaux, qui portoient des tentes & des équipages de chasse, couverts de grandes housses rouges, qui trainoient jusqu'à terre; six chiens en laisse; quatorze chevaux sans selles, avec des brides jaunes & des caparçons de Sable; six autres chevaux, chargés de magnifiques porte-manteaux remplis d'habits, qui devoient être brûlés; six chevaux avec des selles brodées & des étriers dorés; quinze Gentilshommes, armés d'arcs, de flèches & de carquois; huit hommes, qui portoient chacun deux ceintures Tartares, d'où pendoient des bourses remplies de perles; dix hommes, ayant à la main des bonnets propres pour chaque saison; une chaise ouverte, comme celle qui sert à transporter l'Empereur dans l'intérieur du Palais; une autre chaise à coussins jaunes.

ENSUITE venoient les deux fils du Prince mort, soutenus, par des Eunuques & les yeux baignés de larmes; le cercueil, sous un grand dais jaune, porté par soixante ou quatre-vingt hommes, vêtus de vert, avec des plumets rouges à leurs bonnets; les *Agés*, en compagnies (v), environnés de leurs domestiques; les *Regules* (x), & les autres Princes; deux autres cercueils, contenant les corps de deux concubines, qui s'étoient pendues (y) pour servir le Prince dans l'autre Monde; les Grands de l'Empire; les chaises

(r) Ils visitent souvent ces lieux dans la suite, ils y pleurent, ils y offrent des aliments, ils y brûlent des papiers. Navarrete, *ubi sup.* pag. 72.

(s) Du Halde, *ubi sup.*

(t) C'est-à-dire de Zébeline, comme on l'a

déjà remarqué ci-devant. R. d. E.

(v) On verra l'explication de ce terme. R. d. E.

(x) Les Portugais ont donné ce nom à certaine Dignité, qui seront expliquées. R. d. E.

(y) On a parlé ci-dessus de cet usage.

ses de  
ce pe  
bait  
& s'e  
jardi  
En un

LA  
mais c  
on ne  
quitte  
sfratio  
L'Em

les ex  
qu'on  
ans de  
mère  
tinuel  
plus c  
vent a

kong,  
par la  
diver  
tendo  
le ten  
Trône

LA  
Artifa  
bottes  
d'un p  
ge éc  
fes. I  
bizarr  
colie

IL  
les ca  
les fa  
doive

(z)  
(a)  
(b)  
pour c  
(c)  
l'Emp  
verve  
mill  
tant l  
ploi  
chaqu  
a con

ses de la femme du Prince, des Princeses & de leurs parens; une multitude de ce peuple, de Lamas, & de Bonzes, qui fermoient la procession. Les huit banieres, avec tous les Mandarins des différens Ordres, étoient partis devant & s'étoient rangés en ordre de bataille, pour recevoir le corps à l'entrée du jardin, où il devoit être mis en dépôt jusqu'à ce que la tombe fût bâtie. En un mot, on comptoit plus de seize mille acteurs pour cette cérémonie (z).

La durée ordinaire du deuil, pour un père, doit être de trois ans (a); mais cet espace est ordinairement réduit à vingt-sept mois, pendant lesquels on ne peut exercer aucun Office public. Alors un Mandarin est obligé de quitter son Gouvernement (b); un Ministre d'État, de renoncer à l'administration des affaires, pour vivre dans la retraite & se livrer à sa douleur. L'Empereur, pour de bonnes raisons, peut accorder une dispense (c); mais les exemples en sont tres-rares; [ & ce n'est qu'après les trois ans de deuil qu'on peut reprendre son (d) emploi. ] On prétend que l'usage des trois ans de deuil est fondé sur la reconnaissance qu'un fils doit à son père & à sa mère pour les trois premières années de sa vie, pendant lesquels il a eu continuellement besoin de leur assistance. Le deuil, pour les autres parens, est plus ou moins long, suivant le degré du sang (e); & ces pratiques s'observent avec tant de scrupule, que leurs Annales ont immortalisé la piété de *Van-kong*, Roi de *Tsin*, qui, ayant été chassé des États de *Hyen-kong*, son père, par la violence & les artifices de sa belle-mère, prit le parti de voyager dans diverses Régions, pour soulager son inquiétude & se garantir des pièges qu'on tendoit à sa vie. Apprenant ensuite la mort de son père, il refusa, pendant le tems de son deuil, de prendre les armes pour se mettre en possession du Trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses Sujets (f).

La couleur du deuil est le blanc, pour les Princes comme pour les plus vils Artisans. Dans un deuil complet, le bonnet, la veste, la robe, les bas & les bottes, doivent être blancs. Mais pendant le premier mois qui suit la mort d'un père ou d'une mère, l'habit des enfans est un sac de chanvre, d'un rouge éclatant (g), qui ne diffère pas, pour la qualité, des sacs de marchandises. Leur ceinture est une corde lâche. Leur bonnet, dont la figure est fort bizarre, est aussi de toile de chanvre. Cette négligence & cet air de mélancolie passent pour des marques d'une profonde douleur.

Il est permis aux Chinois de garder, au si long-tems qu'ils le souhaitent, les cadavres dans leurs maisons, sans que les Magistrats aient le pouvoir de les faire enterrer. Ainsi, pour faire éclater le respect & la tendresse qu'ils doivent à leur père, ils gardent quelquefois son corps pendant trois ou quatre

Quatre-vingt  
sept ans des  
Chinois.

Durée du  
deuil, & dis-  
pensés qui  
s'accordent.

Piété filiale  
de *Van-kong*,  
Roi de *Tsin*.

Couleur des  
habits de  
deuil.

Les Chinois  
se gardent  
long-tems  
sans sépul-  
ture.

(z) Du Halde, pag. 309.

(a) Navarette assure qu'il a cette durée.

(b) Navarette dit que les parens présentent pour cela une requête à l'Empereur.

(c) Navarette rapporte que de son tems l'Empereur réduisit à un mois le deuil du Gouverneur de Canton, mais qu'il en couta trente

mill. ducats à ce Mandarin. Son but, en achetant la dispense, étoit de conserver son Emploi, qui, sans opprimer le Peuple, valoit chaque année, cent mille ducats que l'Auteur a connus, trois cent mille ducats, indépen-

damment de ses appointemens.

(d) Le même Voyageur dit qu'on lui donne un autre Emploi, mais qu'il est quelquefois exposé à l'attendre long-tems.

(e) Du Halde, *ubi sup.* pag. 306; & Navarette, pag. 72.

(f) Les Auteurs Anglois lui reprochent ici d'avoir porté trop loin le scrupule, comme il, disent ils, l'Empereur Charles VI. qui perdit Madrid pour avoir employé le tems à visiter Notre Dame del Pillar à Saragoise.

(g) *Angl.* d'une couleur rousse fort claire.

CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.

Ils doivent  
être mis au  
tombeau de  
leurs Ancê-  
tres.

Deux autres  
cérémonies  
mortuaires.

Salles des  
morts.

Seconde  
cérémonie an-  
nuelle.

ans. Leur siège, dans tout cet espace, est un tabouret revêtu de serge blanche; & leur lit, une natte de roseaux près du cercueil. Ils se retranchent l'usage du vin & de certains alimens. Ils se dispensent d'assister aux fetes. Ils ne fréquentent point les assemblées publiques. S'ils sont obligés de sortir de la Ville, ce qui n'arrive guères qu'après un certain tems, leur chaise est couverte de blanc. Cependant il faut enfin que le cadavre soit inhumé. Un fils qui négligeroit de placer le corps de son père dans le tombeau de ses Ancêtres, seroit perdu de réputation, sur-tout entre ses proches, qui refuseroient, après sa mort, de placer son nom dans la Salle destinée aux honneurs funèbres de sa famille. Les personnes riches, ou de distinction, qui meurent éloignées de leur Province, exigent que leur corps soit transporté au lieu de leur naissance. Mais sans un ordre particulier de l'Empereur, qui leur permette de traverser les Villes, ils doivent passer hors des murs (*b*).

OUTRE les devoirs du deuil & des funérailles, l'usage assujettit les familles Chinoises à deux autres cérémonies qui regardent leurs Ancêtres. La première s'exécute dans le *Tse-tang*, Salle que chaque famille batit dans cette vue. Toutes les personnes qui se touchent par le sang s'y assemblent au printems, & quelquefois en automne. On en a vu monter le nombre jusqu'à sept ou huit mille. Alors les distinctions du rang ne sont point observées. Mandarins, Artisans, Laboureurs, tous les Membres d'une famille se mêlent & se reconnoissent pour parens. C'est à l'age seul que la préférence est accordée. Le plus vieux, qui est quelquefois le plus pauvre, occupe la première place.

ON voit dans la salle une longue table, placée près du mur, sur une élévation où l'on monte par quelques degrés. Là, sont exposées les statues des Ancêtres les plus distingués ou du moins leurs noms. Ceux des hommes des femmes & des enfans de la même famille, paroissent sur des tablettes ou de petites planches, rangées des deux cotés, avec leur age, la qualité, leur emploi & le jour de leur mort.

LES plus riches de la famille préparent un festin. On charge plusieurs tables de toutes sortes de mets, de riz, de fruits, de parfums, de vin & de flambeaux de cire. Les cérémonies qui s'observent dans cette fete, sont à peu près les mêmes que celle des enfans à l'égard de leur père, lorsqu'ils approchent de lui pendant sa vie, ou que celles du Pucelo à l'égard des Mandarins, le jour de leur naissance ou lorsqu'ils prennent possession de leurs Gouvernemens. Les gens du commun, qui ne sont point assez riches pour batir des salles, se réduisent à suspendre les noms de leurs Ancêtres dans les endroits de leurs maisons les plus exposés à la vue (*i*). Navarette prétend que la fete des Morts tombe au premier jour de la nouvelle Lune, & que tous les parens assemblés au Temple de leurs Ancêtres, dans leurs plus riches habits, y font quantité de genuflexions, & présentent différentes sortes de mets & de liqueurs. Il ajoûte que les prieres & les demandes (*k*) s'adressent directement aux Morts.

LA seconde Cérémonie se pratique du moins une fois l'année, au tombeau même des Ancêtres. Comme il est ordinairement situé dans les montagnes, tous les descendans d'une même famille, hommes, femmes & enfans, s'y rassemblent. Si c'est au mois d'Avril, ils commencent par nettoyer

(*b*) Du Halde, pag. 326.

(*i*) *Ibid.* pag. 329.

(*k*) Description de la Chine par Navarette, pag. 72.

les sep-  
(1).

leur av-  
sur les  
bien tr-

ON

loin les  
fucius

devoirs  
de lui,

tion pa-

les voi-

morts,

LES

vivante

statues

dans to-

ne & l'

Du

fait cro-

voit né-

souhait

leurs il-

lontaire

vement

(1) N

toyer les

portantes

(m) L

QU

co

l'exige

les fetes

présent

vils & n

gais, p

qu'un C

dre, fo

deux co

D'autre

ple à h

tent de

les sepulchres, en otant les herbes & les buissons que la terre y a produits (1). Alors ils expriment leur vénération, leur reconnoissance & leur douleur avec les memes formalités que le jour de la mort. Ensuite ils placent, sur les tombes, du vin & des vivres; après quoi ils ne pensent plus qu'à se bien traiter eux-mêmes.

On ne peut désavouer, conclut l'Auteur, que les Chinois ne portent trop loin leurs cérémonies, sur-tout celles qui se font à l'honneur des Morts. Confucius déclare, dans son Livre du *Lu-nyu*, qu'on rende aux Morts les memes devoirs qu'on leur rendroit s'ils étoient vivans. Un de ses Disciples rapporte de lui, que dans les offrandes qu'il faisoit aux Morts, il exprimoit son affection par ces temoignages fort vifs; que pour s'animer davantage il s'imaginait les voir & les entendre; [ & que parce qu'il y avoit long tems qu'ils étoient morts, il se les rappelloit de tems en tems dans l'esprit.]

Les anciens Chinois se servoient d'un petit enfant, comme d'une image vivante, pour représenter les Morts. Mais leurs successeurs ont substitué des statues (m) ou des tablettes, parce que cet usage est plus simple & plus aisé dans toutes les occasions où leur reconnoissance éclate, pour la vie, la fortune & l'éducation qu'ils ont reçues de leurs pères (n).

Du Halde observe, à l'égard des Chinois, que malgré l'opinion qui les fait croire plus attachés à la vie que la plupart des autres Peuples, on les voit néanmoins assez tranquilles dans les plus dangereuses maladies, & qu'ils souhaitent même qu'on ne leur déguise pas l'approche de la mort (o). D'ailleurs il s'en trouve un grand nombre, dans les deux sexes, qui prennent volontairement le parti de mourir, dans un transport de colère ou par un mouvement de jalousie, de désespoir, de grandeur d'ame, &c.

(1) Navarette observe que ce soin de négliger les sepulchres, est une de leurs plus importantes occupations.

(m) Leurs Docteurs en donnent pour rai-

son, que l'enfant lui-même a besoin d'un objet sensible pour le faire penser aux Morts.

(n) Du Halde, pag. 309. & suiv.

(o) *Ibid.* pag. 285.

§. V I.

*Magnificence des Chinois dans leurs Voyages, dans leurs Fêtes & dans leurs Ouvrages publics.*

QUOIQUE les Loix de la Chine aient banni la pompe & le luxe dans le cours de la vie privée, non-seulement il est permis d'en user, mais on exige même dans les occasions publiques, telles que les voyages, les visites, les fetes & les audiences qu'on obtient de l'Empereur. On auroit peine à représenter l'air de grandeur avec lequel les *Quans*, c'est-à-dire, les Officiers civils & militaires, que nous avons nommés Mandarins à l'exemple des Portugais, paroissent dans les processions & dans les autres occasions d'éclat. Lorsqu'un *Chi fu*, Magistrat Civil, qui n'est qu'un Mandarin du cinquième Ordre, sort de sa maison, les Officiers de son Tribunal marchent en ordre, des deux côtés de chaque rue. Les uns portent devant lui un parasol de soie. D'autres frappent de tems en tems sur un bassin de cuivre, avertissant le Peuple à haute voix de rendre les respects qu'il doit à leur Maître. D'autres portent de grands fouets; d'autres, de grands batons blancs ou des chaînes de fer

CÉRÉMONIES  
DES NEBRES  
CHINOIS.

Doctrines  
Confucius sur  
le culte des  
Morts.

Changement  
d'usage.

Les Chinois  
moins attachés  
à la vie  
qu'on ne pense  
le.

Principes des  
Chinois sur la  
pompe & le  
luxe.

Marche  
pompeuse  
d'un Chi-fu.

serge blan-  
retranchent  
aux fetes.  
es de fortir  
r chaise est  
humé. Un  
de ses An-  
qui refuse-  
ux honneurs  
qui meurent  
orté au lieu  
qui leur per-  
t les familles  
La première  
e vue. Tou-  
rintems, &  
sept ou huit  
Mandarins,  
& se recon-  
cordée. Le  
re place.  
sur une élé-  
statues des  
hommes des  
bulettes ou de  
té, leur em-  
sieurs tables  
de flambeaux  
peu près les  
chent de lui  
, le jour de  
ns. Les gens  
se réduisent  
maisons les  
Morts tombe  
assemblés au  
quantité de  
urs. Il ajout-  
x Morts.  
e, au tom-  
ns les mon-  
mes & en-  
par nétoyé  
les  
par Navaret-

MAGNIFICENCE DES CHI-NOIS.

Marche d'un  
Tiong-tu ou  
d'un Viceroi.

fer. La vûe de tous ces instrumens fait trembler les Habitans d'une Ville. Dès que le Chi-su paroît, tous les passans ne pensent qu'à lui témoigner leur vénération; non en le saluant, car il n'y a point de salutation qui ne passe pour une familiarité criminelle; mais en s'écartant du chemin, en se tenant debout, les pieds ferrés & les bras pendans. Ils demeurent immobiles dans cette posture jusqu'à ce que le Mandarin soit passé.

LORSQUE le *Tsong-tu* (a) ou le Viceroi se montre dans la Ville, il est toujours accompagné de cent hommes au moins, qui occupent quelquefois toute la rue. La marche commence par deux timballiers, qui battent continuellement pour avertir le Peuple. Ils sont suivis de huit hommes, qui portent des Enseignes [de bois vernissé,] sur lesquelles on lit, en gros caractères, les titres du Mandarin. Quatorze autres Enseignes, qui succèdent, représentent les symboles de son Emploi, tels que le dragon, le tygre, le *Fou-gwang* (b), la tortue-volante & d'autres animaux ailés. Six Officiers viennent ensuite, avec des planches en forme de pelles, qu'ils tiennent élevées & sur lesquelles les qualitez particulières du Mandarin sont inscrites en or. Deux autres Officiers les suivent; l'un, qui porte un triple parasol de soie jaune; l'autre, chargé de l'etui qui sert à renfermer le parasol. Deux archers à cheval, qui conduisent les gardes. Le corps des gardes, sur quatre lignes, armés de lances *Seythes* (c), & parés de rubans de soie. Deux autres files d'hommes armés, dont les uns portent des maces, soit à longs manches, soit en forme de main, soit de fer, en forme de serpent; & les autres, de grands marteaux, ou de longues haches en forme de croissant. Une seconde compagnie de gardes, les uns armés de haches tranchantes; d'autres, de lances (d), comme les premiers. Un corps de soldats avec des halberdes pointues (e), d'ares & de fleches. Deux porteurs, avec une superbe cassette, qui contient les sceaux du Mandarin. Deux timballiers, pour donner avis de son approche. Deux Officiers, avec des plumes d'oie à leur bonnet, armés de cannes pour contenir le Peuple. Deux maciers, avec des maces dorées, en forme de dragons. Un grand nombre d'Officiers de Justice, dont quelques-uns portent des fouets; d'autres, de longues gaulles plates pour donner la bastonnade; d'autres, des chaines & des ceintures, ou parés de charpes de soie. Enfin, deux Porte-étendarts & le Capitaine général du corps. Le Viceroi paroît ici dans une grande chaise dorée, portée par huit hommes, environnée de pages & de valets-de-pied. Il a près de sa Personne un Officier, qui porte un grand parasol, de la forme d'un écran. De quantité de gardes qui le suivent, les uns sont armés de maces *poliedres*, & d'autres, de sabres à longues poignées. Ensuite viennent plusieurs Enseignes, avec un grand nombre de domestiques à cheval, dont chacun porte quelque chose par l'usage du Mandarin, comme un second bonnet, dans un etui, par précaution pour les changemens de tems. Si c'est dans les ténèbres qu'il doit sortir, il

porte

(a) Un *Tsong-tu* commande deux Provinces. Le Viceroi n'en commande qu'une.

(b) Espèce de Phoenix, dont on a déjà parlé.

(c) *Angl.* armés de faux redressées. R. d. E.

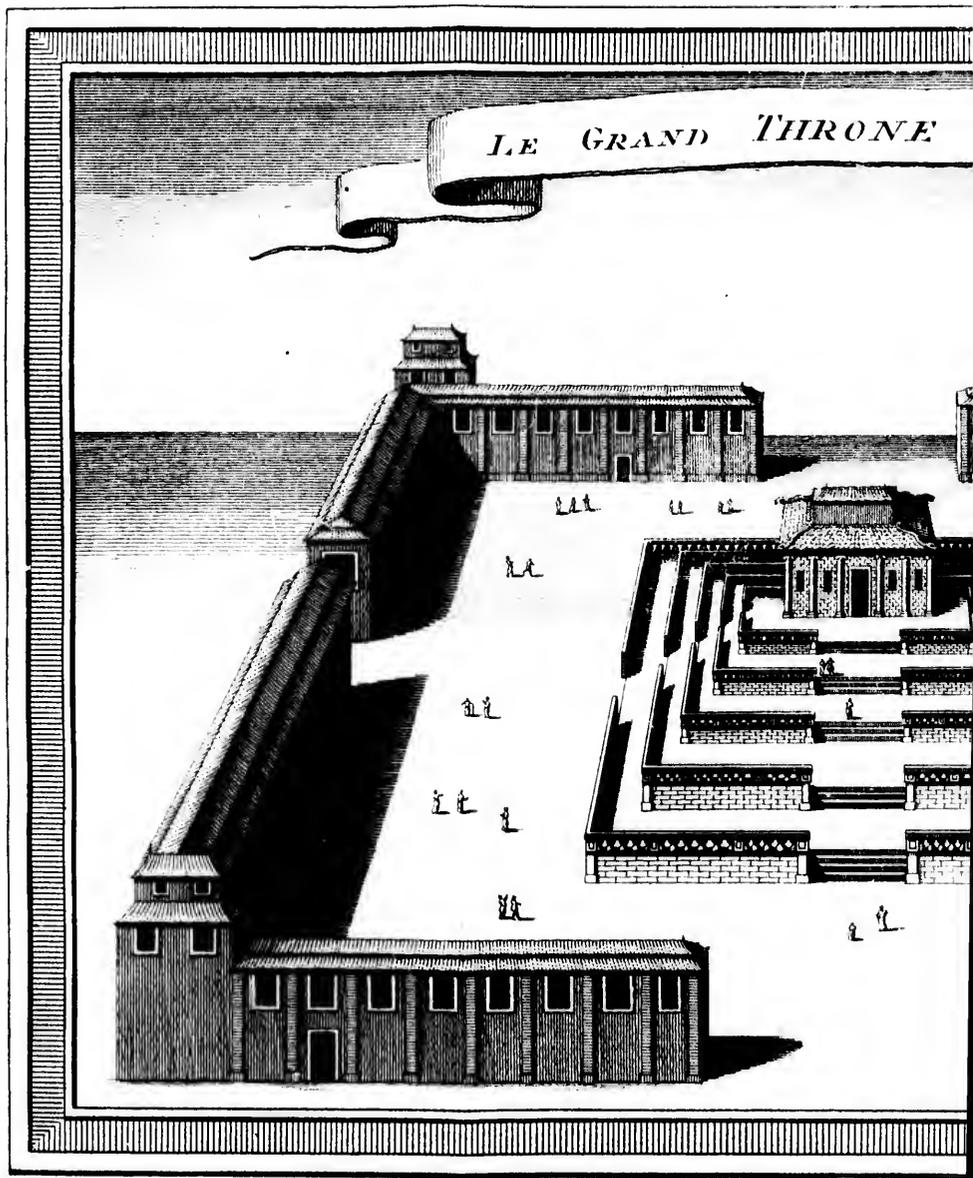
(d) Ce que le Traducteur nomme ici lances, sont encore des faux redressées, comme dans le passage précédent. R. d. E.

(e) *Angl.* des Halberdes à trois pointes. R. d. E.

d'une Ville.  
moigner leur  
qui ne passat  
en se tenant  
mobiles dans

Ville, il eſt  
et quelqueſo  
battent cont  
mes, qui por  
n gros caract  
si ſuccèdent,  
le tygre, le  
Six Officiers  
tiennent ele  
et inferites en  
traſol de ſoie  
bl. Deux ar  
es, ſur quatre  
e. Deux au  
à longs ma  
it; & les au  
croiſſant. Un  
chantes; d'au  
s avec des ha  
avec une ſur  
balliers, pour  
es d'oie à les  
ficiers, avec de  
ficiers de Juſt  
les plates par  
ou parés de  
éral du convol  
huit hommes.  
ſonne un Off  
De quantité de  
& d'autres, de  
gnes, avec un  
que choſe par  
par précaution  
doit ſortir, et  
porte

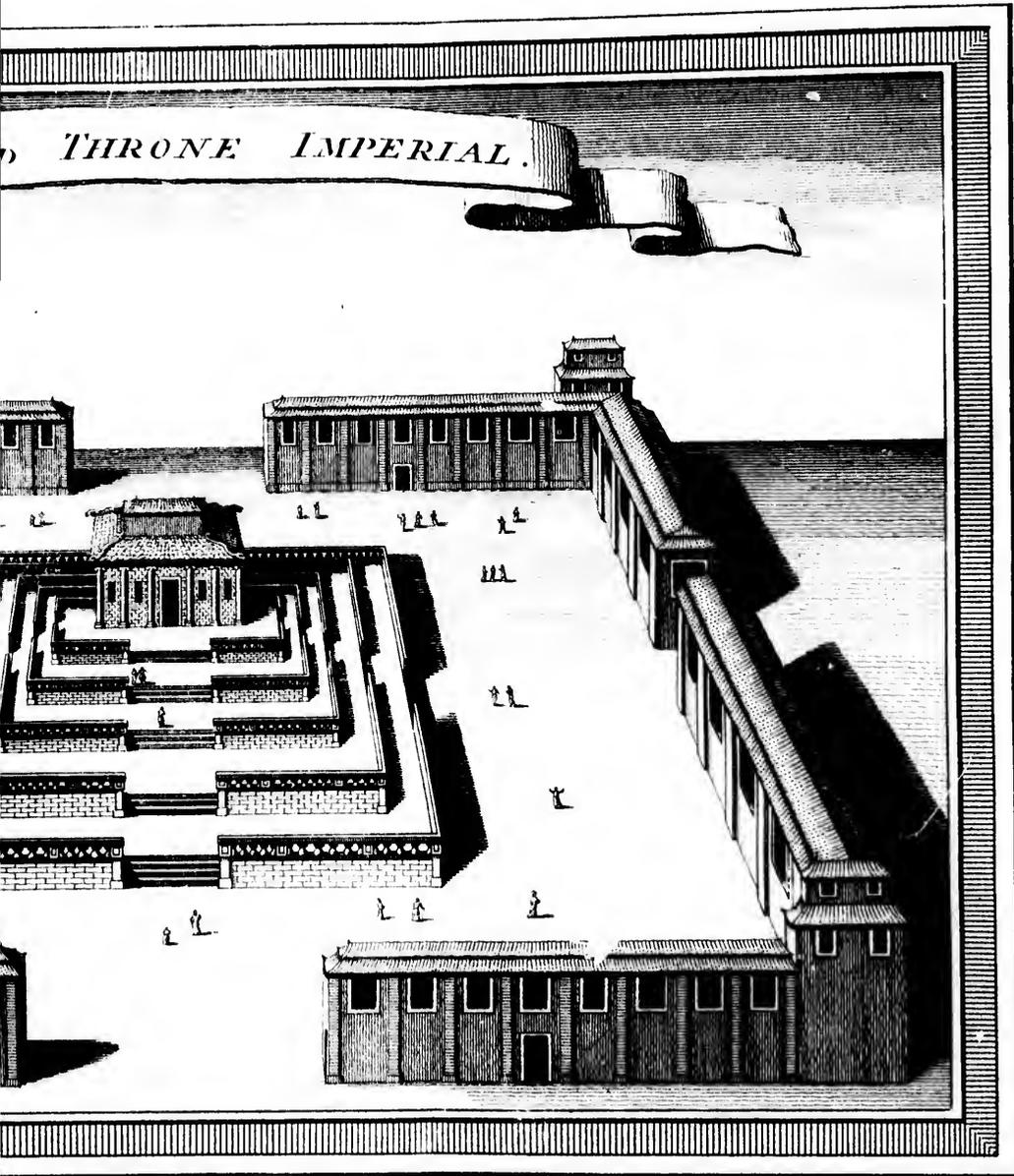
ur nomme ſei  
edre ſiées, comme  
R. d. E.  
es à trois points



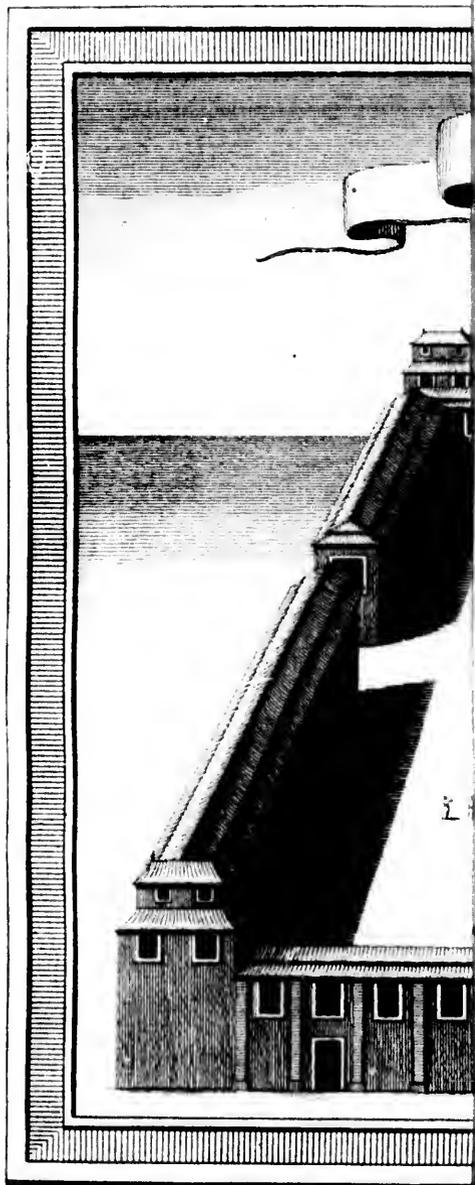
LE GRAND THRONE

*W. P. Schley del.*

DE GROOTE KEIZERLIJ



KEIZERLYKE THROON.



de v. Schlegel del.

D

port  
 tés,  
 d'is,  
 1.  
 Elles  
 fité e  
 est fo  
 en pe  
 corte  
 d'aut  
 fatin  
 C.  
 paro  
 fort  
 plus  
 deux  
 rope  
 Man  
 fans  
 jours  
 tent  
 solda  
 ont,  
 hom  
 ces e  
 M  
 dans  
 voit  
 ciers  
 mon  
 dats  
 tout  
 dre  
 Reg  
 res  
 l'on  
 L  
 bliqu  
 nair  
 des  
 zien

(  
 fuiv  
 pag.  
 & fu  
 7

porte de grandes & belles lanternes, sur lesquelles on lit ses titres & ses qualités, pour inspirer à tous les spectateurs les sentimens de respect qui lui sont dûs, & pour faire arrêter les passans ou lever ceux qui sont assis.

LE *Quan* militaire n'affecte pas moins de grandeur dans toutes ses marches. Elles se font ordinairement à cheval. Les harnois Chinois sont d'une somptuosité extraordinaire. Les mors & les étriers sont d'or ou d'argent. La selle est fort riche, & les rênes de gros fatin eizelé, larges de deux doigts. Du haut de l'estomac il leur pend deux grandes tresses de poil rouge, telles qu'ils en portent à leur bonnet, attachées à des anneaux dorés ou argentés. Leur cortège est composé d'un grand nombre de gens à cheval, les uns devant, d'autres derrière lui; sans y comprendre leurs domestiques, qui sont vêtus de fatin noir ou de toile peinte, suivant la qualité de leur Maître (*f*).

CE ne sont pas seulement les Princes & les personnes du plus haut rang qui paroissent en public avec cette Majesté. Un homme de médiocre qualité ne sort dans les rues qu'à cheval ou dans un sedan bien fermé, avec une suite de plusieurs domestiques à pied. Les Dames Tartares ont l'usage des calèches à deux roues; mais elles n'ont point celui des carrosses (*g*). Au lieu qu'en Europe on voyage avec peu de provisions, sans ordre & sans éclat, l'usage des Mandarins, à la Chine, est de ne s'éloigner jamais du lieu de leur résidence sans beaucoup d'appareil. S'ils voyagent par eau (*h*), leur Barque est toujours magnifique & fait voile à la tête d'un grand nombre d'autres, qui portent les gens de leur suite. S'ils vont par terre, outre les domestiques & les soldats qui précèdent & qui suivent, avec des épieux & des étendarts, ils ont, pour leur propre personne, une chaise portée par des mules ou par huit hommes, & plusieurs chevaux de main, pour faire alternativement usage de ces commodités, suivant leur goût & la disposition du tems (*i*).

MATS la magnificence Chinoise ne paroît jamais avec plus de splendeur que dans les audiences Impériales, ou lorsque l'Empereur, assis sur son trône, voit à ses pieds les principaux Seigneurs de sa Cour & tous les grands Officiers civils & militaires, qui viennent lui rendre hommage en habits de cérémonie. C'est un spectacle véritablement auguste que cette multitude de soldats qui composent sa garde, & ce nombre incroyable de Mandarins avec toutes les marques de leur dignité, placés chacun suivant son rang dans l'ordre le plus exact; les Ministres d'Etat, les Présidens des Cours suprêmes, les *Regules*, les Princes du Sang, tous distingués par quelques marques particulières de grandeur, & capables de donner la plus noble idée du Monarque à qui l'on s'empresse de rendre tant de respect & de soumission (*k*).

LES Chinois affectent aussi beaucoup de pompe dans leurs réjouissances publiques, sur-tout dans deux fêtes qui se célèbrent avec une dépense extraordinaire. La première est celle du commencement de l'année, & l'autre, celle des Lanternes. Par le commencement de l'année ils entendent la fin du douzième mois & vingt jours de la première Lune de l'année suivante; ce qui

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Marche du  
Quan militai-  
re.

Fête des  
gens du cour-  
mun.

Voyages des  
Mandarins.

Pompe des  
Audiences  
Impériales.

Fêtes publi-  
ques.

(*f*) Chine du Père du Halde, pag. 252. & suivantes; & Mémoires du Père le Comte, pag. 159. & suiv.

(*g*) Mémoires du Père le Comte, pag. 160. & suivantes.

(*h*) Le Comte remarque qu'ils y déploient particulièrement leur Grandeur.

(*i*) Chine du Père du Halde, pag. 285. & suivantes.

(*k*) *Ibid.* pag. 290.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Fête du com-  
mencement  
de l'année, ou  
de la clôture  
des Sceaux.

forme proprement le tems de leurs vacations. Alors cessent toutes sortes d'affaires. On se fait des présens mutuels. Toutes les postes sont arrêtées, & les Tribunaux fermés dans toute l'étendue de l'Empire. Cette fête porte le nom de *Clôture des Sceaux*, parce que les petits coffres où l'on renferme les sceaux de chaque Tribunal, sont alors fermés avec beaucoup de cérémonie. Ces vacances durent un mois entier, & sont une saison de joie, sur-tout pendant les derniers jours de la dernière année, qui se célèbrent fort solennellement. Les Mandarins inférieurs rendent des devoirs à leurs Supérieurs, les enfans à leur père, les domestiques à leurs maîtres, &c. C'est ce qui s'appelle, en langue Chinoise, prendre congé de l'année. Le soir, toute la famille s'assemble & se réjouit dans un grand festin.

Superstition  
Chinoise.

L'AUTEUR observe que dans quelques Cantons, les personnes d'une même famille ne recevoient point un Etranger, quelque liaison qu'ils eussent d'ailleurs avec lui, dans la crainte qu'au premier instant où la nouvelle Lune paroît, il n'enlevât tout le bonheur qu'elle peut apporter à la maison & qu'il ne l'emportât dans la sienne. Tout le monde se tient renfermé ce jour-là, & ne veut se réjouir qu'avec sa famille. Mais le lendemain & les jours suivans, on fait éclater une joie extraordinaire. Les boutiques sont fermées dans toute la Ville. On ne pense qu'au plaisir. Chacun se pare de ses meilleurs habits & visite ses parens, ses amis & ses protecteurs. On représente des comédies, on se traite les uns les autres, & l'on se souhaite mutuellement toutes sortes de prospérités (1).

Fête des Lan-  
ternes.

LA fête des Lanternes tombe au quinziesme jour de la première Lune. Toute la Chine est illuminée dans ce jour. On la croiroit en feu. Les réjouissances commencent le 13 au soir, & durent jusqu'au soir du 16 ou du 17. Tous les Habitans de l'Empire, riches & pauvres, à la campagne & dans les Villages, sur les Côtes de Mer & sur les rivières, allument des lanternes peintes (m) de différentes formes (n), & les suspendent dans leurs cours, à leurs fenêtres & dans leurs appartemens. Les personnes riches employent, dit l'Auteur, plus de deux cens francs en lanternes. Les grands Mandarins, les Vicerois & l'Empereur même, y mettent trois ou quatre milles livres (o). Toutes les portes sont ouvertes le soir, & le Peuple a la liberté d'entrer dans les Tribunaux des Mandarins, qui sont splendidement ornés (p).

Forme des  
lanternes de  
cette Fête.

CEs lanternes sont fort grandes (q). On en voit à six faces. Le bois en est verni & relevé par des dorures. Les faces, ou les panneaux, sont d'une belle étoffe de soie transparente; sur laquelle on a peint des fleurs, des arbres

(1) On a déjà lu d'autres détails dans les Relations précédentes. R. d. T.

(m) Le Père le Comte dit qu'ils sont aussi des feux de joie & des petards. Magalhaens dit qu'ils lancent des fusées, qu'on voit brûler en l'air sous diverses formes, de Barques, de Tours, de Dragons, de Tygres, &c.

(n) Magalhaens dit que Yang-cheu fu, dans la Province de Kyang-nan, est le plus fameux endroit de l'Empire pour la beauté & la richesse des lanternes.

(o) Deux mille écus, suivant Le Comte.

(p) Magalhaens raconte une aventure qui

explique cette liberté.

(q) Le même Auteur leur donne vingt coudées de diamètre, c'est à dire, trente pieds & quelquefois davantage. Il ajoute qu'elles sont suspendues dans les salles ou dans les cours, sur des échaffauts qu'on élève exprès. Le Comte dit que les lanternes sont elles-mêmes des salles ou des chambres, où l'on peut entrer & représenter des Comédies. Il ajoute que leur nombre peut monter à deux cens millions dans tout l'Empire. C'est peut être une méprise du Traducteur Anglois, pour deux cens mille.

arbres & des figures d'hommes, qui, étant disposées avec beaucoup d'art, reçoivent une apparence de vie du grand nombre de lampes & de chandelles dont les lanternes sont éclairées. D'autres sont rondes, d'une corne bleue & transparente qui plaît beaucoup à la vue. Le sommet est orné de sculptures; & de chaque coin pendent des banderolles de satin, de diverses couleurs.

PENDANT la même fête on donne d'autres spectacles, pour l'amusement du Peuple. Là, paroissent des Chevaux qui galopent, des Vaisseaux à la voile, des Armées en marche, des Rois avec leur cortège, des assemblées de danse, & d'autres figures, qui sont remuées par des ressorts. On y représente, par de simples ombres, des Princes, des Princesses, des Soldats, des Bouffons & d'autres caractères. Les mouvemens & les gestes répondent si parfaitement aux discours du Machiniste, qu'on s'imagineroit que chaque figure parle. D'autres portent un dragon de soixante ou quatre-vingt pieds de long, rempli de lumières depuis la tête jusqu'à la queue, qu'ils agitent & font tourner comme un serpent.

MAIS rien ne donne tant d'éclat à la fête, que les feux d'artifices qui s'exécutent dans toutes les parties de la Ville. On prétend que les Chinois excellent dans cet art. *Magalbaens* raconte qu'il ne put voir sans admiration un de ces spectacles, auquel il fut invité avec son Compagnon, dans la Province de *Se-chuen*, par le Tyran *Chang-hyen-chung*. Le feu d'artifice représentoit un cabinet couvert d'une vigne. Toutes les jointures de l'ouvrage furent en feu sans se consumer; mais la vigne, avec ses branches, ses feuilles & ses grappes, fut consumée par degrés. Les grappes paroissoient rouges, les feuilles vertes; & la couleur de la tige étoit imitée si naturellement, que tout le monde s'y seroit trompé (r). Mais on se formera une idée plus juste de ces représentations, sur le récit d'un feu d'artifice que l'Empereur Kang-hi donna pour amusement à toute sa Cour, & dont les Millionnaires du Palais furent témoins.

ON commença par mettre le feu à six cylindres, plantés en terre, d'où il s'éleva des flammes, qui retombèrent d'environ douze pieds de hauteur en pluie d'or ou de feu. Ce prélude fut suivi d'une sorte de chariot à bombes, soutenu par deux poteaux, d'où il sortit une autre pluie de feu, accompagnée de plusieurs lanternes, sur lesquelles on lisoit diverses sentences en gros caractères couleur de soufre enflammé, & d'une demi-douzaine de chandeliers à branches, en forme de piliers. Dans un instant cette abondance de lumières changea la nuit en un jour fort éclatant. Enfin, l'Empereur mit lui-même le feu au corps de la machine, qui se couvrit tout-d'un-coup de flammes, dans un espace de quatre-vingt pieds de long sur quarante ou cinquante de largeur. La flamme s'étant communiquée à plusieurs piliers, & à diverses figures de papier qui étoient distribuées de toutes parts, on vit s'élever dans l'air un prodigieux nombre de fusées, & quantité de lanternes & de branches s'allumer dans toute la place. Ce spectacle dura près d'une demi-heure. De tems en tems on voyoit paroître, en plusieurs endroits, des flammes bleuâtres en

(r) Le Comte, qui paroît copier *Magalhans*, tourne en ridicule ces Représentations de fruit avec du feu. Mais il avoue qu'il n'a jamais vu de feux d'artifice à la Chine.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Spectacles qu'on représente.

Feux d'artifice Chinois.

Grand feu d'artifice de l'Empereur Kang-hi.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Cérémonie  
singulière de  
la fête des  
Lanternes.

Origine de  
cette fête.

Autre ori-  
gine.

Fête des  
Gâteaux Lu-  
naires.

Fêtes des  
neuf premiers  
jours de la Lu-  
ne.

en forme de grapes de raisin, qui pendoient d'un cabinet couvert de vigne. Ces figures à demi-sombres, joint aux lumières qui brilloient comme autant d'étoiles, formèrent un spectacle extrêmement agréable.

ON observe dans ces fetes une cérémonie fort remarquable. Dans la plupart des maisons, les Chefs de famille écrivent en gros caracteres, sur une feuille de papier rouge ou sur une tablette vernie, les mots suivans: *Tyen-ti*, *San-kyay*, [*Che-fan*] *Van-lin*, *Tchin-tsy*; c'est-à-dire: Au vrai Gouverneur du Ciel, de la Terre, des trois Limites (r) & des dix mille Intelligences (t). Ce papier est renfermé dans un cadre de bois ou de carton. A la Cour, on le place sur une table, sur laquelle on met du bled, du pain, de la viande; ou quelque autre offrande de cette nature. Ensuite on se prosterne à terre & l'on offre de petits bâtons parfumés (e).

L'OPINION commune sur l'origine de cette fête, est qu'elle fut établie peu de tems après la fondation de l'Empire, par un Mandarin, qui, ayant perdu sa fille sur le bord d'une rivière, se mit à la chercher, mais inutilement, avec des flambeaux & des lanternes, accompagné d'une foule de Peuple dont il s'étoit fait aimer par sa vertu. Cette histoire a quelque ressemblance avec celle qu'on raconte d'une autre fête, que les Chinois nomment *Long-chuen*, c'est-à-dire, *Ecorce de Dragon*, & les Portugais de Macao, *Lumba-lumba*. Elle se célèbre le cinquième jour de la cinquième Lune, par des réjouissances sur l'eau (x). Mais les Lettrés donnent une autre origine à la fête des Lanternes. Ils prétendent que l'Empereur *Kye*, dernier Monarque de la famille de *Hya*, se plaignant de la division des nuits & des jours, qui rend une partie de la vie inutile au plaisir, fit bâtir un Palais sans fenêtres, où il rassembla un certain nombre de personnes des deux sexes, qui étoient toujours nues; & que pour en bannir les ténèbres, il y établit une illumination continuelle de flambeaux & de lanternes, qui donna naissance à cette fête (y).

LE 15 de la huitième Lune est célébré à la Chine par d'autres réjouissances. Depuis le coucher du Soleil & le lever de la Lune jusqu'à minuit, tout le monde se promène avec ses amis & ses parens dans les rues, dans les places publiques, dans les jardins & sur les terrasses, pour attendre l'apparition du Lièvre qui doit se faire voir cette nuit dans la Lune (z). Les jours précédens on s'envoie mutuellement de petits gateaux ronds & iutérés, qui portent le nom de *Yue-pin*, ou *Gâteaux Lunaires*. Les plus gros, qui ont environ dix pouces de diamètre & qui représentent la pleine-Lune, portent au centre une figure de lièvre, & sont composés de pâte de noix & d'amandes, de pommes de pin & d'autres ingrédients. Ils se mangent à la lueur de la Lune, avec des accompagnemens de musique.

LE même Auteur observe dans un autre lieu, que les neuf premiers jours de la Lune sont de grandes fêtes à la Chine, sur-tout le neuvième. C'est le tems que les Chinois choisissent pour le mariage de leurs enfans; & leur usage, pendant ces fetes, est de se faire servir un plat qui représente un cer-

(e) C'est-à-dire, de tout le Monde.

(t) Dix mille, pour infini.

(r) Magalhaens, pag. 104. Le Comte, pag. 161. Du Halde, pag. 292.

(x) C'est apparemment celle dont on a dé-

jà parlé.

(y) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 107. Le Père le Comte, pag. 165.

(z) Voyez ci-dessus.

tain  
cun  
de  
chei  
que  
rafiés  
camp  
vés.  
été b  
I.  
publi  
Temp  
Ponta  
LE  
les m  
phe  
des E  
& les  
fares  
DA  
rés - l  
points  
fices;  
font d  
d'un r  
Chaqu  
exercice  
çoit pa  
soient  
n'est p  
pavillo  
de gar  
pluficu  
LES  
cence  
l'Empi  
des Etr  
les mu  
des Pl  
cens,  
tes, d  
l'empo  
bitans

(a)  
(b)  
hauteur.

tain appartement du Palais, environné de neuf Tours, qui répondent à chacun des neuf jours. Ils supposent que le nombre de neuf est le plus excellent de tous les nombres, & qu'il a la vertu de conférer des honneurs, des richesses & une longue vie. C'est dans l'espérance d'obtenir ces trois biens, que le neuvième jour on s'assemble dans les Villes, sur les tours & les terrasses, où l'on se réjouit avec ses parens & ses amis. Les Habitans de la campagne prennent pour lieu d'assemblée les montagnes & d'autres lieux élevés. L'Auteur ajoute, que les neuf Tours de l'appartement du Palais ont été bâties dans la même vûe (a).

LA magnificence des Chinois éclate admirablement dans leurs Ouvrages publics, tels que les fortifications des Villes, des Forts & des Châteaux, les Temples, les Salles de leurs Ancêtres, les Tours, les Arcs de triomphe, les Ponts, les Chemins, les Canaux & leurs autres Monumens publics.

LES ouvrages qui se font remarquer particulièrement dans les Villes, sont les murs d'enceinte & les portes, les Temples, les Tours, les Arcs de triomphe & les autres édifices publics. Ils s'attirent les regards & l'admiration des Etrangers. La prodigieuse quantité de Barques qui couvrent les Canaux & les Rivières, la foule des Habitans & le mouvement tumultueux des affaires, n'en augmentent pas peu l'éclat.

DANS la plupart des Villes de la Chine, les murs d'enceinte sont des carrés-longs, dont les angles regardent, autant qu'il est possible, les quatre points cardinaux. Ils sont généralement si hauts (b), qu'ils cachent les édifices; & si larges, qu'on peut marcher dessus à cheval. Ordinairement ils sont de brique ou de pierres quarrées, environnés d'un large fossé, soutenus d'un rempart de terre, & flanqués à certaines distances de Tours quarrées. Chaque entrée a deux portes, entre lesquelles est une place-d'armes pour l'exercice des gens de guerre. Après avoir passé la première porte on n'appercçoit pas la seconde, parce qu'elle n'est jamais à l'opposite. Quoiqu'elles ne soient point ornées de bas-reliefs, comme les autres monumens publics, on n'est pas moins frappé de la hauteur prodigieuse de deux Tours, ou de deux pavillons, qui sont bâtis dessus, & qui servent comme d'arsenal ou de corps de garde. On admire aussi la beauté de leurs arches, qui sont de marbre dans plusieurs Villes, & la solidité extraordinaire de l'ouvrage (c).

LES Forts & les Châteaux de défense sont d'autres exemples de la magnificence des Chinois; mais on en remet la description à l'article des Forces de l'Empire. C'est la multitude de ces édifices qui doit augmenter l'admiration des Etrangers. On ne compte pas moins de quinze cens quatre-vingt-une Villes murées dans les seize Provinces de la Chine. Le nombre des Forts & des Places fortifiées, de sept différens ordres, monte à deux mille huit cens, [vingt-un] sans y comprendre les Tours, les Châteaux & les Redoutes, dont on compte environ trois mille au long de la grande muraille, qui l'emporte elle-même sur tous les ouvrages du Monde (d). Le tiers des Habitans de l'Empire fut employé à la bâtir. Comme elle commence à la Mer, on

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Monumens & Ouvrages publics des Chinois.

Murailles & portes des Villes.

Nombre des Villes & des Forts.

Grande muraille.

(a) Magalhaens, pag. 318.

(b) Celui de Peking a quarante pieds de hauteur.

(c) Chine du Père Du Halde, pag. 240.

& 278.

(d) On en a donné ci-dessus la description.

MAONIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Tours des  
Villes.

Temple de  
la Reconnoiſ-  
ſance, ou  
Pau-ghen-tſé.  
Sa descrip-  
tion.

Tour de ce  
Temple.

on fut obligé, pour en jeter les fondemens de ce côté-là, de couler à fond plusieurs Vaiſſeaux charges de fer & de groſſes pierres. Elle fut élevée avec un art merveilleux. Il fut défendu aux ouvriers, ſous peine de mort, de laiſſer la moindre ouverture entre les pierres. De-là vient que ce fameux ouvrage ſe conſerve auſſi entier que le premier jour qu'il fut bâti (e).

DANS les lieux les plus fréquentés de chaque Ville, on voit une ou pluſieurs Tours, qui ſe font également admirer par leur hauteur & par la beauté de leur architecture. Elles portent le nom de *Pao-ta*. Les unes ſont compoſées de neuf étages; mais elles n'en ont jamais moins de ſept, qui diminuent par degrés à proportion qu'ils s'élevent, & qui offrent des fenêtres de chaque côté. Le plus fameux édifice de ce genre eſt celui de Nan-king, qui ſe nomme la *grande Tour*, ou la *Tour de porcelaine*. On en a déjà donné quelque idée; mais la meilleure deſcription qu'on en puſſe deſirer eſt celle du Père le Comte (f).

Le *Pau-ghen-tſé*, ou le Temple de la Reconnoiſſance, bâti par l'Empereur *Yong-lo* hors des murs de la même Ville, eſt élevé ſur une pile de briques qui forment un grand perron, environné de balustrades de marbre brut & d'une rampe de ſept ou huit degrés. La Salle, qui ſert de Temple, a cent pieds de hauteur. Elle porte ſur une petite baſe de marbre, qui ne s'éleve que d'un pied, mais qui régné autour du mur à deux pieds de largeur. La façade eſt ornée d'une galerie & de pluſieurs colonnes. Les toits (car ces édifices en ont ordinairement deux; l'un, qui termine les murs, & l'autre qui s'éleve au-deſſus du premier,) ſont de tuiles vernies d'un verd luifant. L'intérieur eſt revêtu de peintures, avec un grand nombre de compartimens engagés les uns dans les autres (g), qui ne ſont pas d'un agrément médiocre dans la plûpart des ouvrages Chinois. A la vérité les forêts de ſolives, de chevrons & de lambourdes qui paroifſent de toutes parts, ont quelque choſe de ſingulier & même de ſurprenant, parce qu'elles ſont juger que la dépenſe & le travail en ſont immenſes. Mais cette confuſion vient en effet de l'ignorance des ouvriers (h), qui ne ſont point encore parvenus à cette agréable ſimplicité, dans laquelle conſiſte principalement la force & la beauté des édifices de l'Europe.

LA Salle du Temple de *Pau-ghen-tſé* n'a de lumière que ce qu'elle en reçoit par les portes. On en compte trois grandes du côté de l'Éſt, qui conduiſent à la fameuſe Tour dont on va lire la deſcription & qui fait partie du Temple. C'eſt un octogone d'environ quarante pieds de diamètre; de ſorte que la largeur de chaque face eſt de quinze pieds (i). Elle eſt environnée d'un mur de la même forme, qui eſt à deux toiſes & demie de l'édifice. Le premier toit, qui eſt de tuiles vernies, ſemble ſortir du corps de la Tour, & forme au-deſſous une ſort belle galerie. Les étages ſont au nombre de neuf, dont chacun eſt orné d'une corniche, trois pieds au-deſſus des fenêtres, & d'un toit ſemblable à celui de la galerie, excepté qu'il ne peut être ſi ſaillant, parce qu'il n'a

(e) Du Halde, *ubi ſup.* pag. 5 & 262.

(f) Du Halde, pag. 240. & 288.

(g) *Angh.* La charpente qui paroît en dedans eſt peinte, & chargée d'une infinité de pièces différemment engagées les unes dans les autres. R. d. E.

(h) Le Père le Comte paroît un peu porté

à rabaifſer les ouvrages Chinois.

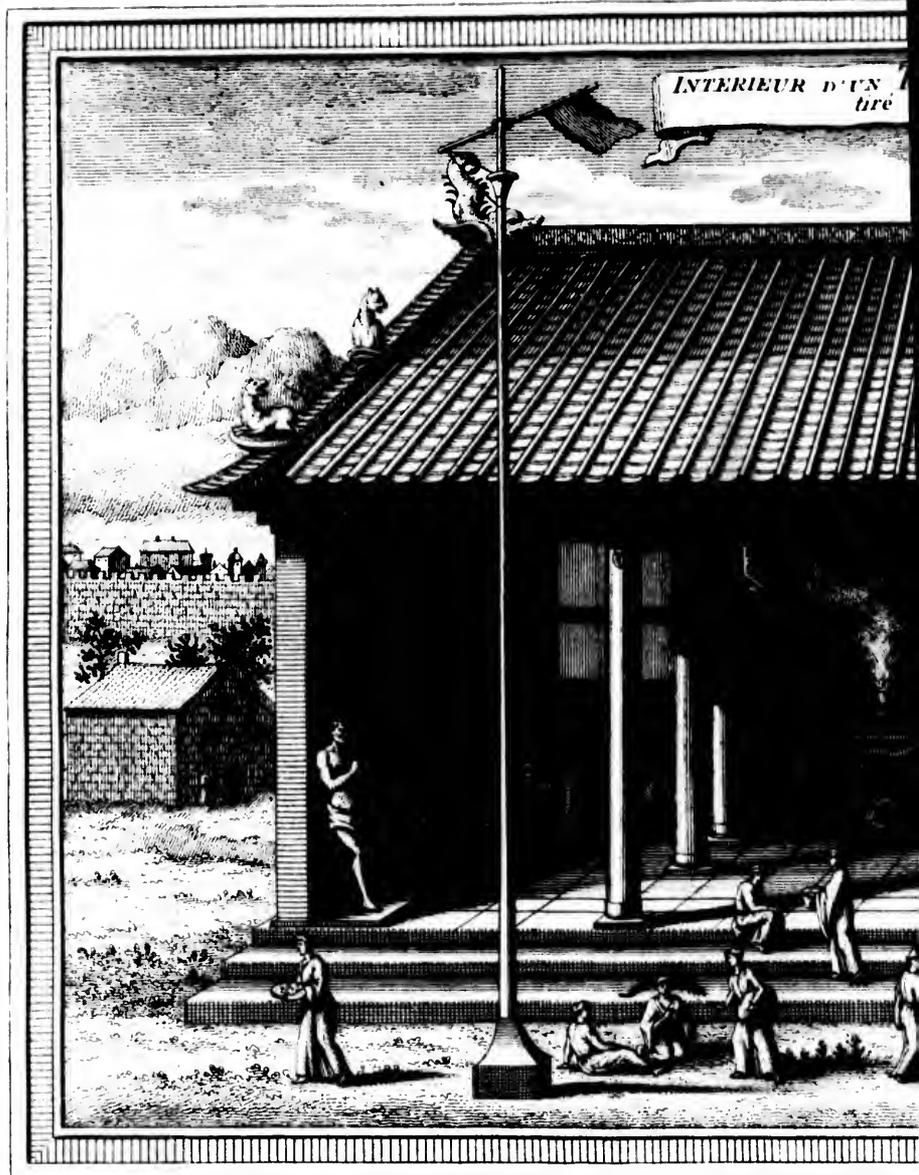
(i) Ce ſeroit cent vingt pieds de circonſérence, quoique Gemelli, copiant ici le Père le Comte, ne lui en donne que quarante. [ & ce pendant il fait la muraille épaiſſe de douze pieds par le bas.]

couler à fond  
 t élevée avec  
 mort, de laif-  
 ameux ouvra-

une ou plu-  
 ar la beauté de  
 ont composées  
 diminuent par  
 de chaque cô-  
 qui se nom-  
 é quelque'idée:  
 Père le Com-

ar l'Empereur  
 le briques qui  
 brut & d'une  
 cent pieds de  
 éve que d'un  
 La façade est  
 es édifices en  
 qui s'élève au-  
 térieur est re-  
 gagés les uns  
 ans la plupart  
 ons & de lam-  
 gulier & mé-  
 travail en font  
 ouvriers (b),  
 dans laquelle  
 rope.  
 qu'elle en re-  
 Est, qui con-  
 fait partie de  
 ttre; de sorte  
 vironnée d'un  
 e. Le premier  
 & forme au-  
 , dont chacun  
 un toit sem-  
 , parce qu'il  
 n'a

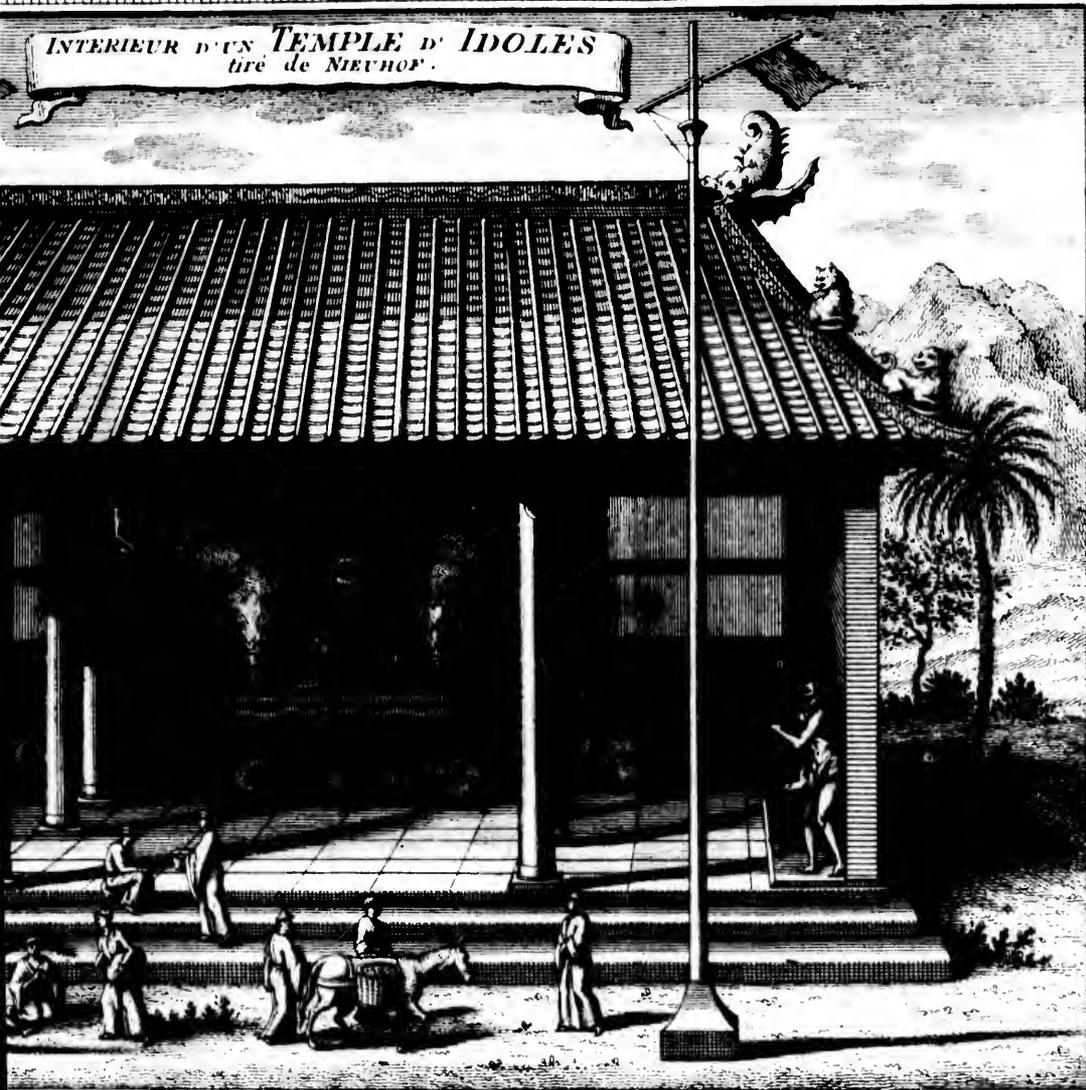
is.  
 eds de circonfé-  
 ant ici le Pèrele  
 quarante. [ & ce-  
 paille de douze



*J. V. Schley del.*

'T BINNENSTE EEN'S AFGODS

INTERIEUR D'UN TEMPLE D'IDOLE'S  
tiré de NIEUHOF.



5 AFGODS - TEMPEL , uit NIEUHOF .



de la Chine

T BINNENSTE EE

n'a point  
de douze  
de porcel  
on disting  
Des briqu  
ans.

L'ESCA  
mement h  
croisent p  
grande va  
Comte, f  
sont rempl  
fait une fo  
tes parts,  
polie, qu  
observe qu  
briques, &  
propre que  
de la mèr  
tous les au  
cun d'envi  
pieds. Si  
de degrés,  
pieds depu

LE SOM  
fort gros  
de plus de  
de fer, qu  
que dans l  
grandeur c  
ee, que les  
lé mieux in

LA CHI  
godes, &  
sont bâtis t  
grands frai  
les bosquet  
de la chale  
te, moitié  
en salles &  
quent l'un  
quelquefois  
tuiles, qui  
même cou

(K) Mém  
77, & Chine

n'a point de mur pour le soutenir. Le mur du rez-de-chaussée n'a pas moins de douze pieds d'épaisseur, sur huit pieds & demi de hauteur. Il est revêtu de porcelaine. La pluie & la poussière ont un peu altéré sa couleur; mais on distingue encore que c'est de la porcelaine, quoique de la grosse espèce. Des briques ne se seroient pas si-bien conservées depuis plus de trois cens ans.

L'ESCALIER intérieur est petit, & peu commode, parce qu'il est extrêmement haut. Les étages sont séparés entr'eux par d'épaisses solives, qui se croisent pour soutenir le plancher, & qui forment un plafond orné d'une grande variété de peintures; si les peintures Chinoises, remarque le Père le Comte, sont capables d'ornier un appartement. Les murs des étages supérieurs sont remplis de petites niches, qui contiennent des figures en bas-relief; ce qui fait une sorte de marquetterie assez agréable. Les dorures, qui régner de toutes parts, n'empêchent pas que la matière ne paroisse de marbre ou de pierre polie, quoique l'Auteur soit porté à la prendre pour de la brique moule. Il observe que les Chinois excellent à former toutes sortes de figures sur leurs briques, & que leur terre, qui est extrêmement fine & bien tempérée, est plus propre que la nôtre à recevoir l'impression des moules. Tous les étages sont de la même hauteur, à l'exception du premier, qui est plus haut que tous les autres, L'Auteur ayant compté cent quatre-vingt-dix degrés, chacun d'environ dix pouces, la hauteur totale doit être de cent cinquante-huit pieds. Si l'on y joint celle du Perron, celle du neuvième étage, qui n'a pas de degrés, & celle du toit, on peut donner à cette Tour environ deux cens pieds depuis le rez-de-chaussée.

Le sommet de tout l'ouvrage en est une des plus belles parties. C'est un fort gros mit, qui, s'élevant du plancher de l'étage huitième, passe le toit de fer, qui régné en spirale, avec des distances de plusieurs pieds; de sorte que dans l'éloignement on le prendroit pour une espèce de cône creux d'une grandeur extraordinaire. Il est terminé par une grosse boule dorée. Cet édifice, que les Chinois appellent la Tour de porcelaine, est assurément l'ouvrage le mieux imaginé, le plus solide & le plus magnifique de tout l'Orient (k).

LA Chine est remplie de ces Temples, que les Européens ont nommés Pagodes, & qui sont consacrés à quelque Divinité fabuleuse. Les plus célèbres sont bâtis sur des montagnes stériles; mais les canaux, qui ont été ouverts à grands frais pour conduire l'eau des hauteurs dans les réservoirs, les jardins, les bosquets & les grottes qu'on a pratiquées dans les Rochers contre l'excès de la chaleur, rendent ces Solitudes extrêmement agréables. L'édifice consiste, moitié en portiques, pavés de grandes pierres quarrées & polies; moitié en salles & en pavillons, qui forment les coins des cours, & qui communiquent l'une à l'autre par de longues galeries, ornées de statues en pierre & quelquefois en marbre (l). Les toits sont fort éclatans par la beauté de leurs tuiles, qui sont vernies de jaune & de verd, avec des dragons saillans de la même couleur à tous les coins.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS

Escalier.

Figures  
moulées.Sommet de  
la Tour.Temples  
nommés Pa-  
godes.

LA

(k) Mémoires du Père le Comte, pag. & suiv.  
77, & Chine du Père du Halde, pag. 288. (l) Argl. & quelquefois en bronze. R. d. E.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.Tour de cha-  
que Temple.Arcs de  
triomphe des  
Chinois.Leur des-  
cription.Leur hau-  
teur & leurs  
ornemens.

LA plupart de ces Temples ont une grande Tour séparée, qui se termine en dôme, où l'on monte par un bel escalier tournant. Le milieu du dôme forme ordinairement un autre Temple carré, enrichi d'ouvrage à la mosaïque. Ses murs sont couverts de figures d'animaux & de monstres en relief (m). Telle est la forme ordinaire des Temples Chinois. Magalhaens assure qu'en en compte quatre cens quatre-vingt, qui sont très-fameux & très-fréquentes à cause de leur richesse, de leur magnificence, & des miracles que la superstition publique fait attribuer à leurs Idoles. Ils servent aussi de demeure aux Bonzes (n).

LES Arcs de triomphe, que les Chinois nomment *Pay-fang* & *Pay-lew*, s'offrent en grand nombre dans chaque Ville; mais la plupart sont grossièrement travaillés & méritent peu d'attention. Quelques-uns sont entièrement de bois, à la réserve du piédestal, qui est de marbre. Suivant le Père le Comte, ceux de Njing-po ont généralement trois portes; une au milieu, qui est fort grande, & deux petites aux côtés. Les piédestaux sont de gros piliers carrés, qui consistent dans une seule pierre. L'Entablement est composé de trois ou quatre faces, ordinairement sans moulure & sans projection, à la réserve de la dernière, qui en offre une au-lieu de Frise, où l'on voit quelque inscription gravée. Les piliers soutiennent, sans aucune apparence de Corniche, un toit qui forme le sommet de la porte & qui ne peut être représenté que par le pinceau. Notre Architecture gothique n'a rien elle-même de si bizarre. Chaque porte est composée des mêmes parties, sans autre différence que la grandeur. Celles qui sont de pierre n'en sont pas moins jointes par des tenons & des mortoises, comme si elles étoient de bois.

CES monumens n'ont presque jamais plus de vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur. Ils sont chargés de figures d'hommes, d'antiques, de fleurs & d'oiseaux, en relief & à jour. Ces ornemens sont médiocres pour la beauté de la sculpture; mais ils sont détachés si proprement du corps de l'édifice, que ne paroissant joints que par des cordons, ils se mêlent l'un dans l'autre sans aucune confusion. L'Auteur en conclut que l'habileté des anciens Artistes surpassoit beaucoup celle des modernes; car les arcs de triomphe des derniers tems n'approchent point des anciens. Le corps de l'ouvrage est solide, sans aucune ouverture & sans aucune autre décoration qui serve à l'égypter. L'ordre, qui est le même dans les Arcs anciens & modernes, n'a pas de ressemblance avec les nôtres, soit dans la disposition, soit dans la proportion des parties. On n'y voit ni chapiteaux ni corniches. La pièce qui a quelque rapport à nos Frises, est d'une hauteur choquante pour les Européens; mais elle n'en est que plus conforme au goût Chinois, parce qu'elle en a plus de place pour les ornemens qui accompagnent des deux côtés l'Inscription (o). Ce sont de belles figures & des sculptures en bosse, des fleurs, des oiseaux qui semblent voler hors de la pierre. Ces ouvrages sont les chef-d'œuvres des Chinois. En un mot, leurs Arcs de triomphe ne sont pas sans beauté. La plupart étant placés dans les rues, à certaines distances, forment un spectacle qui a quelque chose de noble & d'agréable, sur-tout lorsque la rue est

(m) Du Halde, pag. 239.  
(n) Magalhaens, pag. 40.(o) Le Comte, pag. 86, & Du Halde  
*uti sup.* pag. 17 & 288.

qui se termine  
 du dôme for-  
 à la mosaïque.  
 en relief (m).  
 s assure qu'en  
 très-fréquentes  
 que la super-  
 demeure aux  
  
 & Pay-lee,  
 ont grossière-  
 t entièrement  
 ant le Père le  
 au milieu, qui  
 de gros piliers  
 t composé de  
 etion, à la re-  
 toit quelque in-  
 de Corniche,  
 eprésenté que  
 de si bizarra-  
 érence que li  
 par des tenons  
  
 cinq pieds de  
 , de fleurs de  
 pour la beauté  
 s de l'édifice,  
 n dans l'au-  
 anciens Arabes  
 ne des dernie-  
 est solide, les  
 égayer. Les  
 pas de resem-  
 proportion de  
 à quelque re-  
 opéens; mais  
 en a plus de  
 nscription (m)  
 s, des oisem-  
 ef-d'œuvres de  
 ns beauté. La  
 ent un specta-  
 e la rue et-  
 trois  
  
 6, & Du H...



TEMPEL VAN QUANG-QUA-MYAU.

troite.  
Prince  
pour le  
leurs.

EN  
des An  
Des pr  
grande  
te-dou  
d'orne  
le mode  
te-sept  
vingt-c  
richesse

MA  
des Ma  
de mag  
des Lo  
Petits.  
pauv M  
son un  
crainte  
l'affair  
trême  
ches fo  
rend a

LA  
bre de  
tant de  
fondeu  
pluſieu  
dans u  
ſecond

DA  
fort ép  
jointur  
& les  
des br  
ches ;  
couche  
de roc

DE  
présen

(p)  
quante-  
(q)  
(r)  
VII

etroite. On compte plus d'onze cens de ces monumens, élevés à l'honneur des Princes, des hommes & des femmes illustres, & des personnes renommées pour leur sçavoir & leur vertu (p). Il y a peu de Villes qui n'ayent les leurs.

ENTRE les Edifices publics, on peut nommer les Salles bâties à l'honneur des Ancêtres, les Bibliothèques, & les Palais des Princes & des Mandarins. Des premiers, on en compte sept cens neuf, qui sont distingués par leur grandeur & leur beauté. Les Bibliothèques, au nombre de deux cens soixante-douze, ont été bâties à grands frais, & ne manquent, ni de livres, ni d'ornemens. L'Empire contient trente-deux Palais de *Regules*, construits sur le modèle du Palais Impérial de Peking, & treize mille quatre cens (q) quarante-sept Hôtels ou grandes maisons de *Quans*. On y peut joindre six cens quatre-vingt-cinq Mausolées ou Tombeaux, fameux par leur architecture & par la richesse de leurs ornemens (r).

MAIS la plus grande partie des Palais, sur-tout les Hôtels des *Quans* ou des Mandarins, quoique bâtis aux dépens de l'Empereur, n'ont guères plus de magnificence que les maisons des simples Particuliers. L'Empire Chinois a des Loix somptuaires, qui restraignent également le luxe des Grands & des Petits. Pendant le séjour que le Père le Comte fit à Peking, un des principaux Mandarins, qu'il prit même pour un Prince, s'étant fait bâtir une maison un peu plus belle que les autres, fut accusé devant l'Empereur; & la crainte du péril qui le menagoit lui fit prendre le parti de l'abattre avant que l'affaire fût jugée (s). Les maisons du commun des Habitans sont d'une extrême simplicité. On ne cherche qu'à les rendre commodes. Celles des Riches sont ornées d'ouvrages de vernis, de sculptures & de dorures; ce qu'elles rend assez agréables à la vûe.

LA manière de les bâtir est de commencer par l'érection d'un certain nombre de piliers, sur lesquels on pose le toit. Tous les Edifices de la Chine étant de bois, il est rare que les fondemens ayent plus de deux pieds de profondeur. Les murs sont ordinairement de brique ou d'argile, quoique dans plusieurs Cantons on les fasse de bois. Ces maisons consistent généralement dans un rez-de-chaussée, à l'exception de celles des Marchands, qui ont un second étage, nommé *Lew*, dont ils font leur magasin.

DANS les Villes, la plûpart des maisons sont couvertes de tuiles creuses fort épaisses, dont le côté convexe est par-dessous; & pour fermer toutes les jointures, ils en appliquent d'autres dans une position contraire. Les solives & les chevrons sont de forme ronde ou carrée. Sur les chevrons, on place des briques fort minces, en forme de grandes tuiles carrées, ou de planches; ou des nattes de roseaux enduites de plâtre. Lorsque cette première couche est sèche, on range les tuiles dessus, en les joignant avec de la chaux de roche (t).

DE quelque manière que les rues soient disposées, on a toujours soin de présenter la face des maisons au Sud, pour éviter les vents du Nord, qui ne conviennent

MAGNIFICENCE DE LA CHINE.

Salles des Ancêtres.

Bibliothèques.

Palais des Grands.

Mausolées.

Loix somptuaires de la Chine.

Manière Chinoise de bâtir.

Disposition des maisons & des portes.

(p) Magalhaens en compte onze cens cinquante-neuf.

(q) *Angl.* six cens. R. d. E.

(r) Magalhaens, pag. 45. & suiv.

VIII. Part.

(s) Mémoires du Père le Comte, pag. 62.

(t) Du Halde, pag. 283; & Le Comte page 143.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

conviennent point au tempéramment des Chinois. C'est par cette raison que la porte est souvent de travers, dans quelque coin de la cour (c). Dans la plupart des maisons, après avoir traversé le porche, on entre dans un salon de trente ou trente-cinq pieds de longueur, sur la moitié moins de largeur, derrière lequel on trouve quatre ou cinq chambres sur une même ligne, de l'Est à l'Ouest. Celle du milieu porte le nom de chambre intérieure. Le toit est soutenu par des piliers élevés sur une base de pierre; de sorte que dans une chambre de trente pieds, il y aura toujours vingt-quatre piliers d'un côté & le même nombre de l'autre, avec un seul aux deux extrémités. Ces piliers, qui ont ordinairement dix pieds de hauteur, supportent de grosses solives étendues de l'un à l'autre; & de deux en deux piliers, on place d'autres pièces de bois pour soutenir la charpente de la voûte. Ensuite on commence à bâtir les murailles.

En quoi  
consiste la  
beauté des  
maisons.

LA beauté des maisons consiste dans l'épaisseur des solives & des piliers, dans l'excellence du bois, & dans les ouvrages de sculpture qui sont l'ornement des portes. Il n'y a point d'autre esbair que les degrés d'entrée; car chaque maison est toujours un peu élevée au-dessus du niveau de la terre. Mais au long de la façade on pratique une galerie de six ou sept pieds de largeur, bordée de belles pierres de taille. Dans certaines maisons, les portes du milieu répondant les unes aux autres, laissent voir des l'entrée une longue suite d'appartemens.

Matériaux  
dont les murs  
sont construits.

LE Peuple employe, pour la construction des murs, une sorte de briques qui ne sont pas cuites au feu; excepté pour la façade, qui est toujours composée de briques cuites. Dans quelques Provinces, les maisons ne sont que d'argile detrempee. Dans d'autres, ce sont des claies de bois, revêtues de terre ou de mortier. Mais les murs des personnes de distinction sont de briques pilées, dont toutes les parties sont rejointes à l'aide d'un maillé (x), & regoivent toutes sortes d'embellissemens de sculpture. Dans les Villages, sur-tout de quelques Provinces, les maisons sont généralement de terre [ & fort basses ] & les toits [ forment un angle si obtus, ou sont tellement arrondis pour peu ] qu'ils paroissent plats. Ils sont composés de roseaux, appliqués sur des solives ou des lattes. Dans certaines Provinces, on brûle, au-lieu de bois, du charbon de Mine; & dans d'autres, des roseaux ou de la paille. Comme les poeuses y sont en usage, avec des cheminées fort petites, & quelquefois sans cheminée, on n'y sçauroit faire de feu hors de la cuisine, sans infecter toute la maison de fumée; sur-tout lorsqu'on y brûle des roseaux, dont l'odeur est insupportable à ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Maisons des  
Grands & des  
Riches.

LES maisons des Grands & des Riches ne sont pas comparables à celles de France. Ce seroit abuser des termes, pour s'exprimer ici dans ceux de l'Auteur, que de leur donner le nom de Palais. Elles sont un peu plus élevées que celles du Peuple, & le sommet des toits est accompagné de plusieurs ornemens; mais ce n'est après-tout qu'un simple rez-de-chaussée. Les Tribunaux de Justice n'ont rien de plus magnifique. Si les cours sont spacieuses, les portes massives & quelquefois ornées de sculptures assez élégantes, il n'y a pas plus

(c) Du Hâle, pag. 220.

(x) On ne comprend pas où le Traducteur a pris l'idée de ces briques pilées, & rejointes

avec du maillé; l'Original Anglois, d'après le Père du Halde, dit simplement des briques polies. R. d. E.

plus  
Salle  
C  
ceux  
de le  
de la  
sépar  
fies  
celle  
lions  
place  
ou n  
& d  
jour  
Trib  
L  
man  
Les  
pour  
porte  
Trib  
les p  
fre d  
falle  
d'une  
form  
O  
plus  
culie  
bités  
cont  
n'a q  
lais  
ces  
men  
& r  
l'air  
rir  
rivie  
L  
belli  
ni d

(y  
Com  
(z  
à la  
droit

plus de magnificence que de propreté dans les chambres intérieures & dans les Salles d'audience (y).

Cependant les Palais des Princes & des principaux Mandarins, comme ceux des personnes opulentes, sont étonnans par leur étendue; & la multitude de leurs cours & de leurs appartemens compense ce qui leur manque du côté de la magnificence & de la beauté. Ils sont composés de quatre ou cinq cours, séparées par autant de rangées d'édifices. Les ailes ne contiennent que des offices & des logemens pour les domestiques. Chaque façade a trois portes, dont celle du milieu, qui est la plus grande, offre des deux côtés plusieurs figures de lions en marbre (z). Devant la grande porte de la première cour est une place, environnée d'une balustrade, qui est revêtue d'un beau vernis rouge ou noir. Les deux côtés sont flanqués d'une petite tour, d'où les tambours & d'autres instrumens de Musique se font entendre à différentes heures du jour, sur-tout lorsque le Mandarin sort de sa maison ou qu'il monte sur son Tribunal.

LA première cour est une grande esplanade, où ceux qui ont quelque demande à faire & quelque faveur à prétendre, obtiennent la liberté d'entrer. Les deux ailes sont composées de petits bâtimens, qui servent de Bureaux pour les Officiers du Tribunal. Au fond de la cour se présentent trois autres portes, qui ne s'ouvrent que dans le tems où le Mandarin doit monter sur son Tribunal. Celle du milieu est [ fort large, & est ] uniquement réservée pour les personnes de distinction. On passe dans une autre cour, dont le fond offre d'abord une grande salle, où le Mandarin administre la Justice. Cette salle est suivie de deux autres, qui lui servent à recevoir les visites. Elles sont d'une propreté singulière & fort bien meublées. Telle est généralement la forme des grands Tribunaux.

ON trouve ensuite une troisième cour, où se présente une salle beaucoup plus belle que celle des audiences publiques. C'est le lieu où les amis particuliers du Mandarin sont introduits. Les édifices qui l'environnent sont habités par les domestiques. Au-delà de cette salle est une autre cour, qui contient les appartemens des femmes & des enfans du Mandarin, & qui n'a qu'une grande porte, où nul homme n'ose pénétrer. Cette partie du Palais est propre & commode. On y voit des jardins, des bosquets, des pièces d'eau & tout ce qui peut plaire à la vûe. Il se trouve des Chinois qui aiment les rochers & les monts artificiels, percés par des routes souterraines, & remplis de détours comme un labyrinthe, pour y jouir de la fraîcheur de l'air (a). Lorsqu'ils ont assez d'espace, ils font de petits Parcs pour y nourrir des Daims, & des Lacs ou des étangs pour le poisson & les oiseaux de rivière (b).

LES Chinois n'ont pas, comme les Européens, la curiosité d'orner & d'embellir l'intérieur de leurs maisons. On n'y voit point de tapisseries, de glaces ni de dorures. Comme les Mandarins tiennent leurs Palais de l'Empereur & qu'il

(y) Du Halde, pag. 283 & suivantes. Le Comte, pag. 143.

(z) Quoique le marbre soit fort commun à la Chine, on en voit peu dans les autres endroits des maisons.

(a) Quelques-uns, suivant le Comte, font des grottes & des montagnes dans leurs jardins.

(b) Magalhaens, pag. 272, & Du Halde, pag. 284.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.  
Leur étend.  
due.

Description  
du Palais d'un  
grand Man-  
darin.

Ornemens  
des jardins.

Meubles des  
Chinois.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

qu'il leur arrive souvent de se les voir ôter, ils ne font jamais de dépense extraordinaire pour les meubler. D'ailleurs, les visites ne se recevant que dans la grande salle qui est sur le devant de la maison, il n'est pas surprenant que les ornemens soient négligés dans les appartemens intérieurs, où ils seroient entièrement inutiles, parce qu'ils n'y seroient jamais vus des Etrangers.

LES principaux meubles qu'on aperçoit dans les salles, sont de grandes lanternes de soie peinte, qui pendent du plafond; des tables, des cabinets, des paravans & des chaises. Tous ces meubles sont revêtus d'un beau vernis rouge & noir, si transparent qu'il n'empêche pas de découvrir les veines du bois, avec un mélange de toutes sortes de peintures, en Or, en argent ou en d'autres couleurs. Les tables, les buffets & les cabinets sont chargés de porcelaine. Tout y paroît d'une propreté & d'un agrément admirables. Dans quelques endroits on y voit suspendues des pièces de Satin blanc, peintes de fleurs, d'oiseaux, de montagnes & de paysages (e), ou couvertes de sentences morales en gros caractères. D'autres se contentent de blanchir les murs ou de les couvrir de papier, avec une habileté qui est particulière aux Chinois.

Beauté de  
leurs lits.

LES lits sont d'une beauté singulière, sur-tout dans les maisons des Grands. Toute la partie de bois est peinte, dorée & relevée par des ouvrages de sculpture. Dans les Provinces du Nord, les rideaux sont de double satin pendant l'hiver. Ils sont placés en été aux taffetas blancs à fleurs & à figures, ou à la plus belle gaze, qui est assez claire pour le passage de l'air, & assez serrée pour empêcher celui des cousins, insectes fort incommodés dans les Régions Meridionales. Le Peuple employe, pour s'en défendre, des étoffes fort minces, d'une sorte de chanvre. Les matelas sont fort épais & garnis de coton.

Alcoves &  
poiles.

DANS les Provinces du Nord on fait des alcoves de brique, de différentes grandeurs, suivant le nombre des personnes qui composent une famille. On y joint un petit poile pour le charbon de terre, dont la chaleur se répand dans toute la maison, avec une espèce d'entonnoir qui reçoit la fumée. Les poiles des personnes de distinction sont pratiquées dans le mur & s'allument du côté extérieur (d). Ainsi la chaleur se communique si parfaitement aux lits & à toutes les parties d'une maison, qu'on n'a pas besoin de lits de plume comme en Europe. Ceux qui craignent de coucher dans une alcove de brique, suspendent au-dessus une sorte de hamak, composé de cordes ou de *Ratan* (e).

État des  
chambres  
pendant le  
jour.

Le matin, on enlève tout ce qui a servi au repos du sommeil, & l'on met dans les chambres des tapis & des nattes pour s'y asseoir pendant le jour. Comme il n'y a point de cheminées, rien n'est si commode pour toute une famille, qui s'occupe ainsi de son travail sans ressentir le moindre froid & sans être obligée de recourir aux pelisses. Les gens du commun préparent leurs alimens & font chauffer leur vin ou leur thé à l'ouverture du poile. Ces alcoves ou ces lits de brique, sont assez grands, dans les hôtelleries, pour servir à plusieurs Voyageurs ensemble (f).

#### L'ATTENTION

(e) Le Comte dit qu'on y voit les portraits des ancêtres de la maison, ce que les murs ont quelquefois peints, avec une sorte d'architecture.

(d) Apparemment que ces poiles ressemblent à ceux d'Allemagne & des autres Pays du Nord.

(e) Le Traducteur a conservé ici le mot Anglois, parce qu'il n'a pas fait attention, sans doute, qu'il s'agissoit ici de *Rotins*, sorte de roseaux communs aux Indes Orientales. R. d. E.

(f) Le Comte, pag. 147 & 156. Du H. de, pag. 184. & suiv.

L'ATTENTION du Gouvernement Chinois, comme celle des anciens Romains, s'étend aux grandes routes de l'Empire, & ne néglige rien pour les rendre sûres, belles & commodés. Une infinité d'hommes sont continuellement employés à les rendre unies, & souvent à les paver, sur-tout dans les Provinces Méridionales, où les chevaux & les chariots ne sont point en usage. La plupart sont fort larges, & si bien fablées, qu'elles se sechent aussitôt qu'il a cessé de pleuvoir. Les Chinois ont ouvert des chemins par-dessus les plus hautes montagnes, en perçant des rochers, en applanissant les sommets & remplissant de profondes vallées. Dans quelques Provinces, les grandes routes sont autant de promenades, bordées de grands arbres, & quelquefois de murs hauts de sept ou huit pieds, pour empêcher les voyageurs de passer à cheval dans les terres; avec des ouvertures qui conduisent aux Villages.

Sur ces routes on trouve, à certaines distances, des lieux de repos pour ceux qui voyagent à pied. La plupart des Mandarins qui sont rappelés de leurs Emplois cherchent à se distinguer par des ouvrages de cette nature. On rencontre aussi des Temples, ou des Couvens de Bonzes, qui offrent pendant le jour une retraite aux Voyageurs; mais on obtient rarement la permission d'y passer la nuit, à la réserve des Mandarins, qui jouissent de ce privilège. Il se trouve des personnes charitables qui font distribuer, pendant la belle saison, du thé aux pauvres Voyageurs, & pendant l'hyver une sorte d'eau composée, où l'on a fait infuser du gingembre. Les hotelleries sont fort grandes & fort belles sur les grandes routes; mais, dans les chemins détournés, rien n'est si misérable & si mal entendu.

A chaque poste on rencontre une maison, qui se nomme *Kong-quan*, établie pour la réception des Mandarins & de ceux qui voyagent par l'ordre de l'Empereur. Ces édifices ne sont point aussi beaux qu'on pourroit se le figurer & qu'ils sont représentés par des Ecrivains mal informés. Les uns sont fort grands, d'autres fort petits. Quelques-uns néanmoins ne manquent, ni de commodités, ni d'agrément. On jugera de tous les autres par la description de celui de Canton, qui est de l'espece commune. Sa grandeur est médiocre. Il est composé de deux cours & de deux principaux bâtimens, dont l'un, qui est au fond de la première cour, n'est qu'un *Tong*, c'est-à-dire, une grande salle ouverte pour y recevoir les visites. L'autre, qui termine la seconde cour, est divisé en trois pièces, dont celle du milieu forme un salon, ou une antichambre pour deux autres grandes chambres qui sont sur les ailes, chacune avec son cabinet. Cette disposition est commune à toutes les maisons des personnes de qualité. Le salon, ou l'anti-chambre, est orné de deux grandes lanternes de soie peinte & transparente, qui pendent en forme de lustre. La porte d'entrée & celle des cours offrent aussi deux grandes lanternes de papier, sur lesquelles on lit des Inscriptions en gros caractères.

Sur les grands chemins on trouve, à de justes distances, une sorte de Tours, avec des guérites pour les sentinelles, & des étendarts, qu'on lève pour signal dans les cas d'allarme. Ces Tours sont composées de terre détrempée. Leur forme est quarrée. Elles ont des embrasures de biais, à la hauteur de huit pieds. Dans quelques Provinces on y place, au sommet, des cloches de fer fondu; mais celles qui sont sur la route de Peking n'ont ni

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Grands chemins de la Chine.

Commodités qui s'y trouvent.

Maisons de repos pour les Mandarins Impériaux.

Description du *Tong-quan* de Canton.

Tours & Corps de gardes sur les grands chemins.

MAGNETI-  
C. NCH DES  
CHINOIS

Temples &  
Monumens.

Itinéraires  
Chinois. Ce  
qu'ils en  
tiennent.

Commodi-  
tés pour les  
voyages & les  
transports par  
eau.

guérîtes ni craneux. Les Loix ordonnent qu'il y ait sur toutes les grandes routes des tours de terre esbécée, de cinq en cinq lis; c'est-à-dire, à chaque demi-lieu; on garde & une petite alternativement, avec une garde de soldats continuellement sous les armes, pour observer ce qui se passe aux environs & prévenir toutes sortes de desordres. On les repare soigneusement lorsqu'ils sont en ruine; & si le nombre des soldats n'est pas suffisant, les Habitans s'en obligés d'y suppléer.

LES Villages, remplis de Temples, se présentent en grand nombre sur toutes les routes. Dans les grandes, on trouve, vis-à-vis de ces Temples, quantité de monumens que les Chinois nomment *Che-peys*, avec diverses inscriptions. Ce sont de gros bloes de marbre, sur des bases de la même matière, où, par le moyen d'une mortoise & de quelques terons, le bloe est assemblé fixe. On en voit de la hauteur de huit pieds, larges & épais de deux. Mais leur hauteur commune n'est que de quatre ou cinq pieds, & leurs autres dimensions sont proportionnées. Les plus grands sont élevés sur une voute de pierre (g). Quelques-uns sont environnés de grandes filles. D'autres n'ont pour enelos qu'un petit bâtiment de brique, mais sont couverts d'un toit propre. Leur forme seroit un carré régulier, s'ils n'étoient un peu arrondis vers le sommet, & couverts de quelque figure grotesque d'une autre pierre. Les Habitans des Villes voisines érigent ces monumens à l'honneur des Mandarins, lorsqu'ils ont été satisfaits de leur gouvernement. Ces Officiers mêmes en élèvent aussi, pour immortaliser quelques honneurs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'Empereur, ou par d'autres motifs. Lorsqu'il est question d'une faveur Imperiale, on y joint deux figures de Dragons, diversement entrelacées (h).

MAGALHAENS observe que les Chinois ont des Itinéraires imprimés, ou des Livres qui contiennent les routes & les passages, tant par eau que par terre, depuis Peking jusqu'aux parties les plus éloignées de l'Empire, avec l'ordre des Postes & les distances d'une Ville à l'autre, pour la commodité des Mandarins & des autres voyageurs. Dans ce Livre, tous les grands chemins de la Chine sont divisés en onze cens quatre-vingt-cinq (i), qui ont chacun leur hôtellerie royale. Toutes ces hôtelleries portent le nom de *Ye* ou de *Chin*, qui signifie, *Lieux de repos & de plaisir*. On en trouve aussi sept cens trente-cinq dans les Villes du premier & du second Ordre, dans les Villes frontières & dans les Châteaux du centre de l'Empire; deux cens cinq dans les Bourgs qui se nomment *Ye*, & trois cens trois dans ceux qui s'appellent *Chin* (k). Mais il y a ici une différence entre le nombre général & le nombre particulier, dont la conciliation ne paroît point aisée. Outre les chemins de terre, la Chine est remplie de commodités pour les voyages & les transports par eau. Les rivières navigables & les canaux y sont en fort grand nombre. On trouve au long

(g) L'Original Anglois porte que ces Monumens sont élevés sur des Fontaines de pierre. Surquoi le Père Du Halde remarque qu'en cela les Architectes Chinois, ont eu plus d'égard à la vraisemblance que les Architectes Grecs, qui ont introduit pour cet usage des Caryatides & des Termes, quelques fois a-

vec des coussins sur la tête, apparemment pour que de si lourds fardeaux ne les incommodent pas. R. d. E.

(h) Du Halde, pag. 265.

(i) *Idem*, onze cens quarante-cinq. R. d. E.

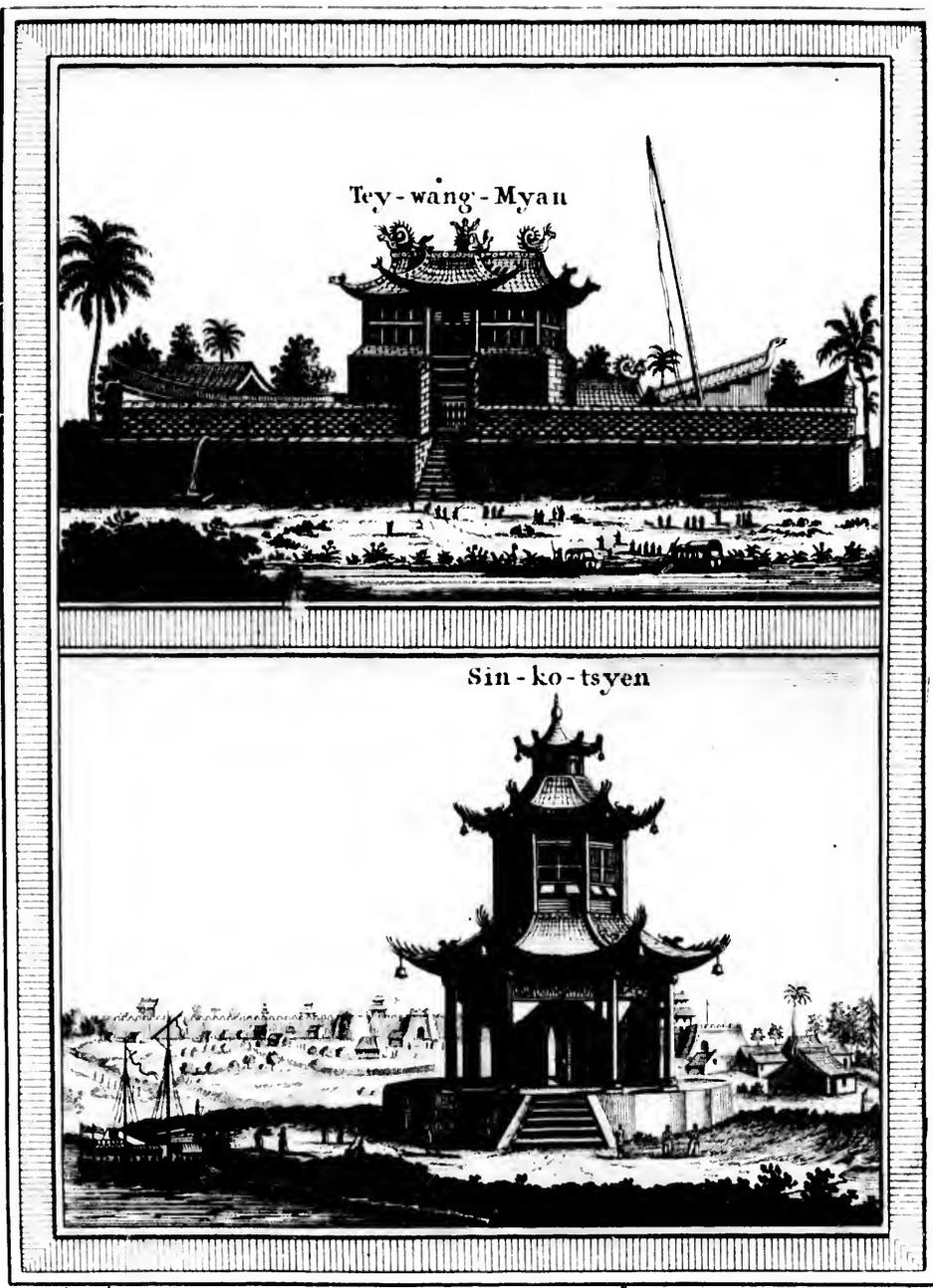
(k) Relations de la Chine par Magalhaens, pag. 38. & suiv.

es grandes  
 , à chaque  
 arde de fol-  
 aux envi-  
 ement les-  
 idant, les  
 nombre sur  
 Temples,  
 iverses Inf-  
 eme matie-  
 oe est aisé-  
 is de deux.  
 leurs autres  
 ne voule de  
 autres n'ont  
 un toit for-  
 peu arrondis  
 autre pierre  
 des Man-  
 ciers memes  
 naires qu'ils  
 est question  
 rnement en-

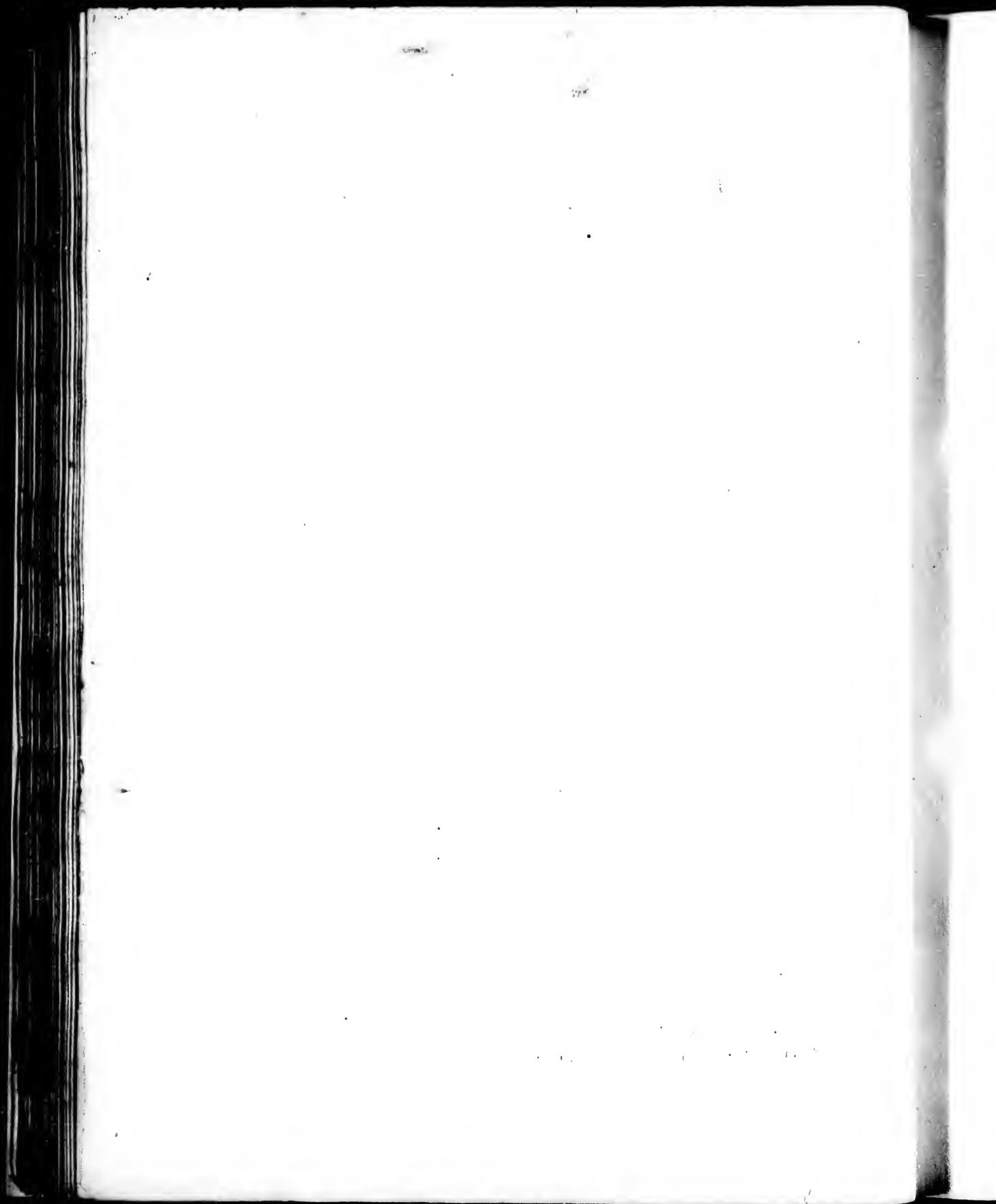
més, ou des  
 e par terre,  
 avec l'ordre  
 té des Man-  
 chemins de la  
 chacun leur  
 le *Chin*, qui  
 trente-cin-  
 frontières &  
 s Bourgs qui  
 (*k*). Mais  
 particulier.  
 rre, la Chi-  
 ar eau. Les  
 n trouve au  
 long

apparemment  
 ne les incom-

co-cinq. R. d. E.  
 ar Magalhaens.



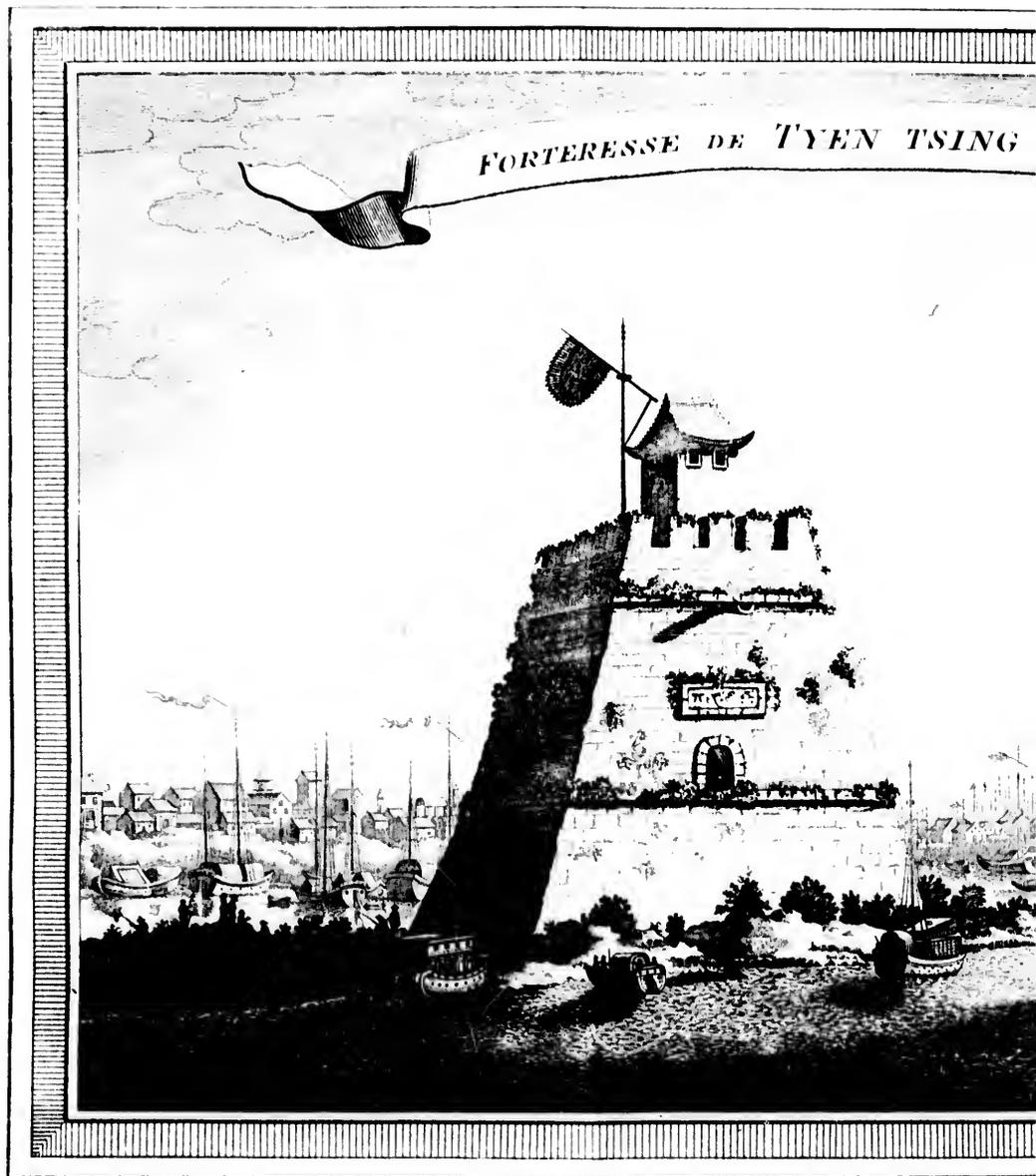
*de Schlegel d'après* **TEMPLE CHINOIS**, tiré de NIEUHOF.  
**CHINESE TEMPLES**, uit NIEUHOF.





*W. Schlegel del.*

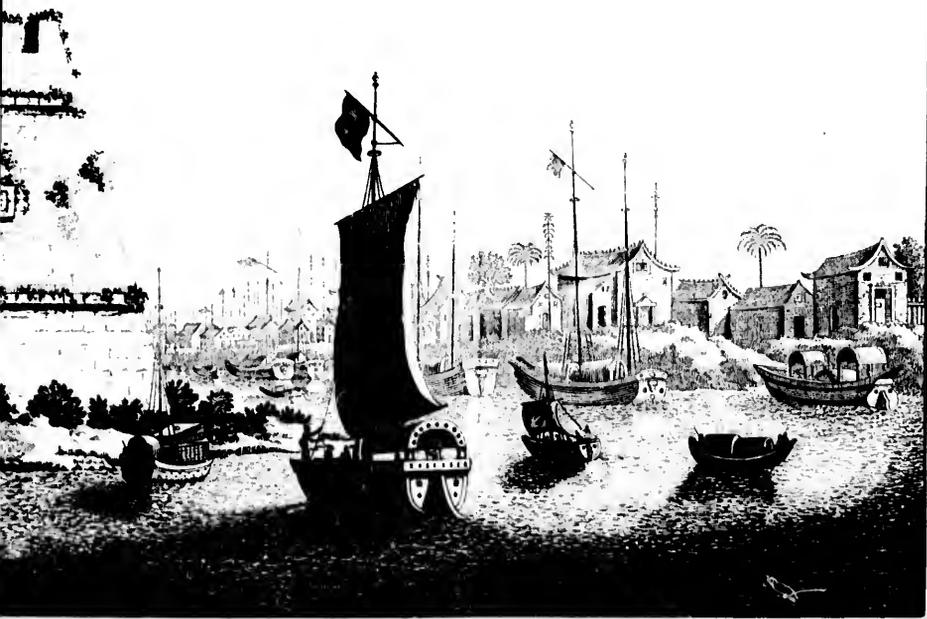
DE VESTING



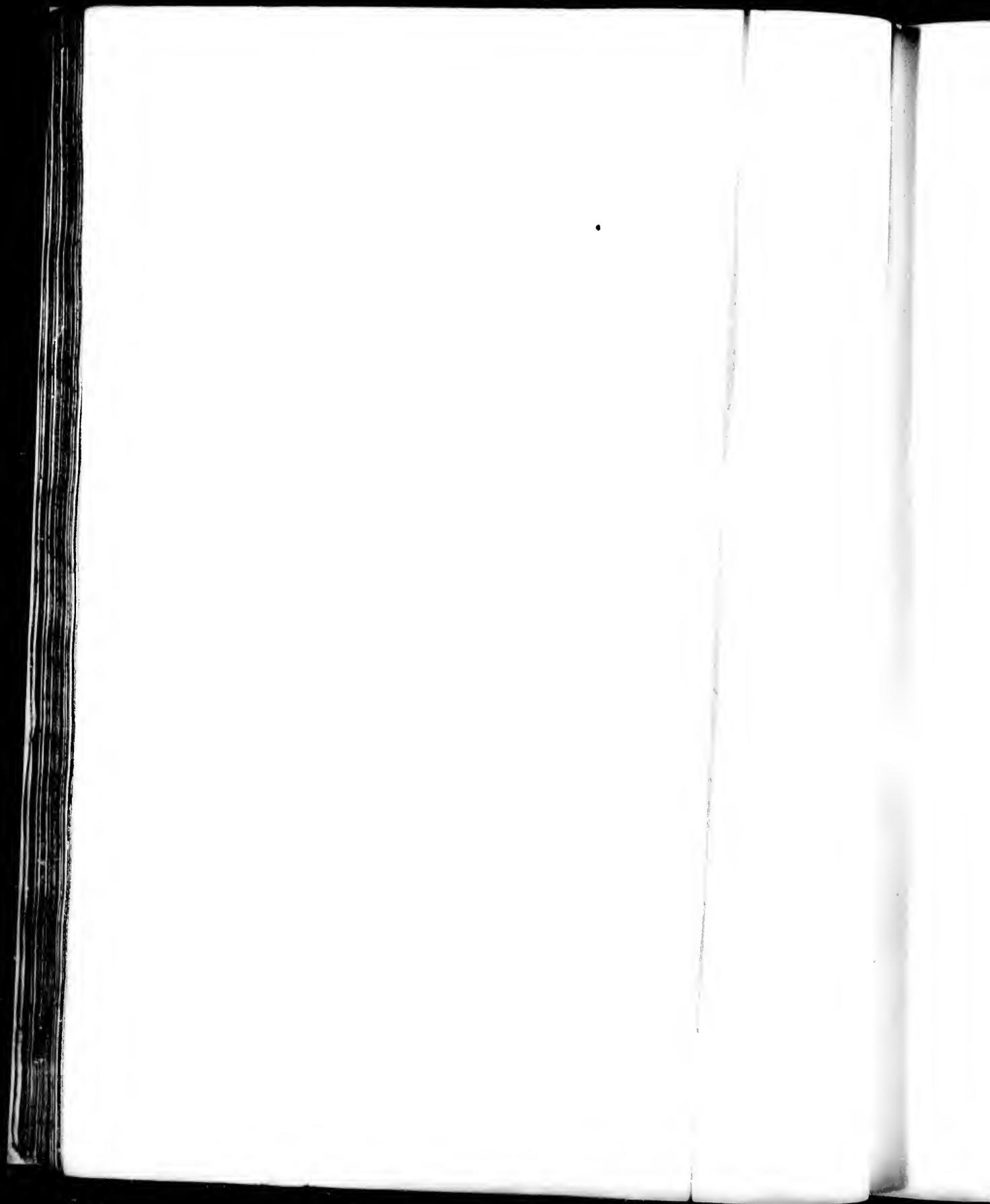
*J. V. Schlegel del.*

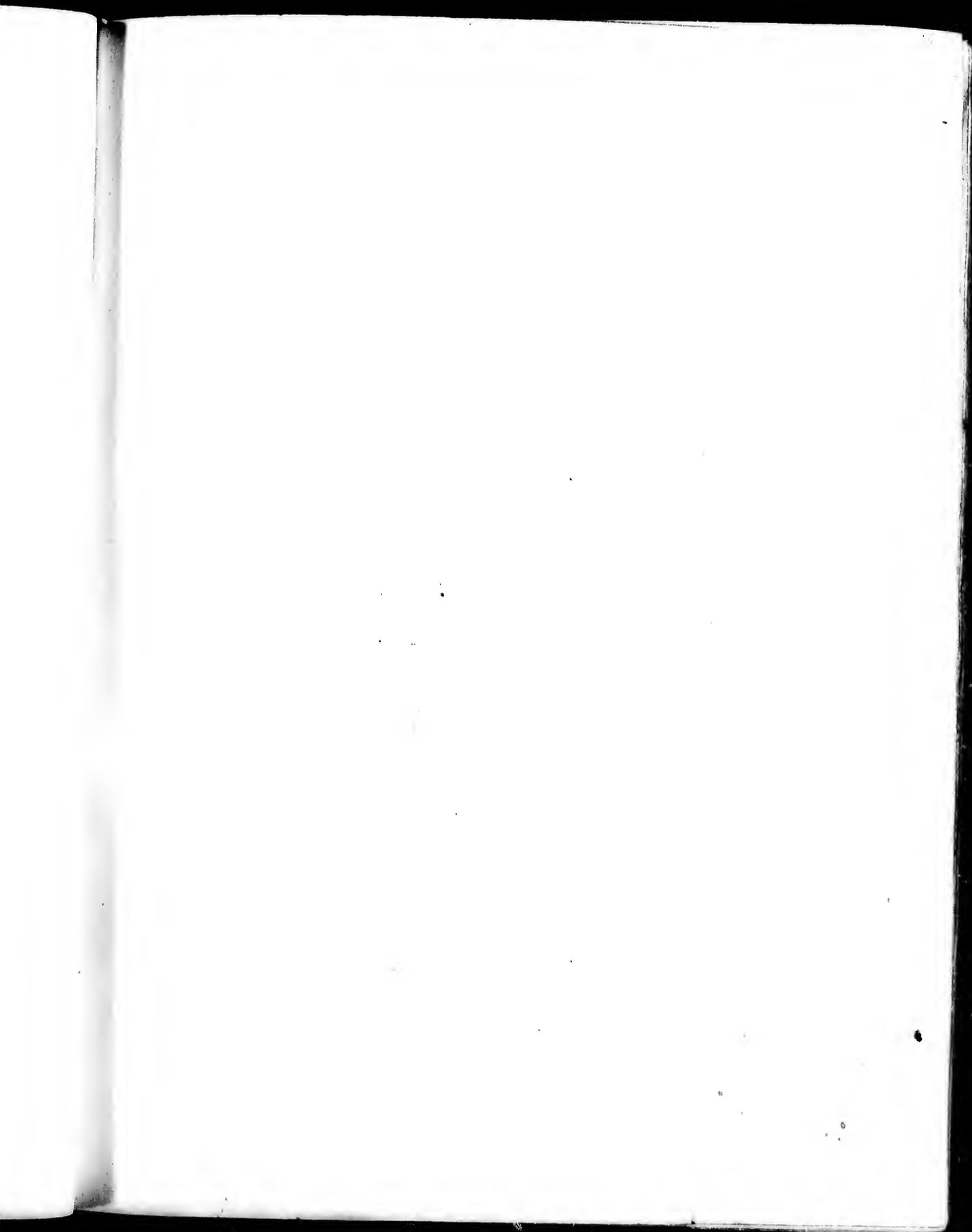
DE VESTING VAN TYEN - TSING -

*TYEN TSING WEY tirée de NIEUHOF.*



**EN - TSING - WEY, uit NIEUHOF.**



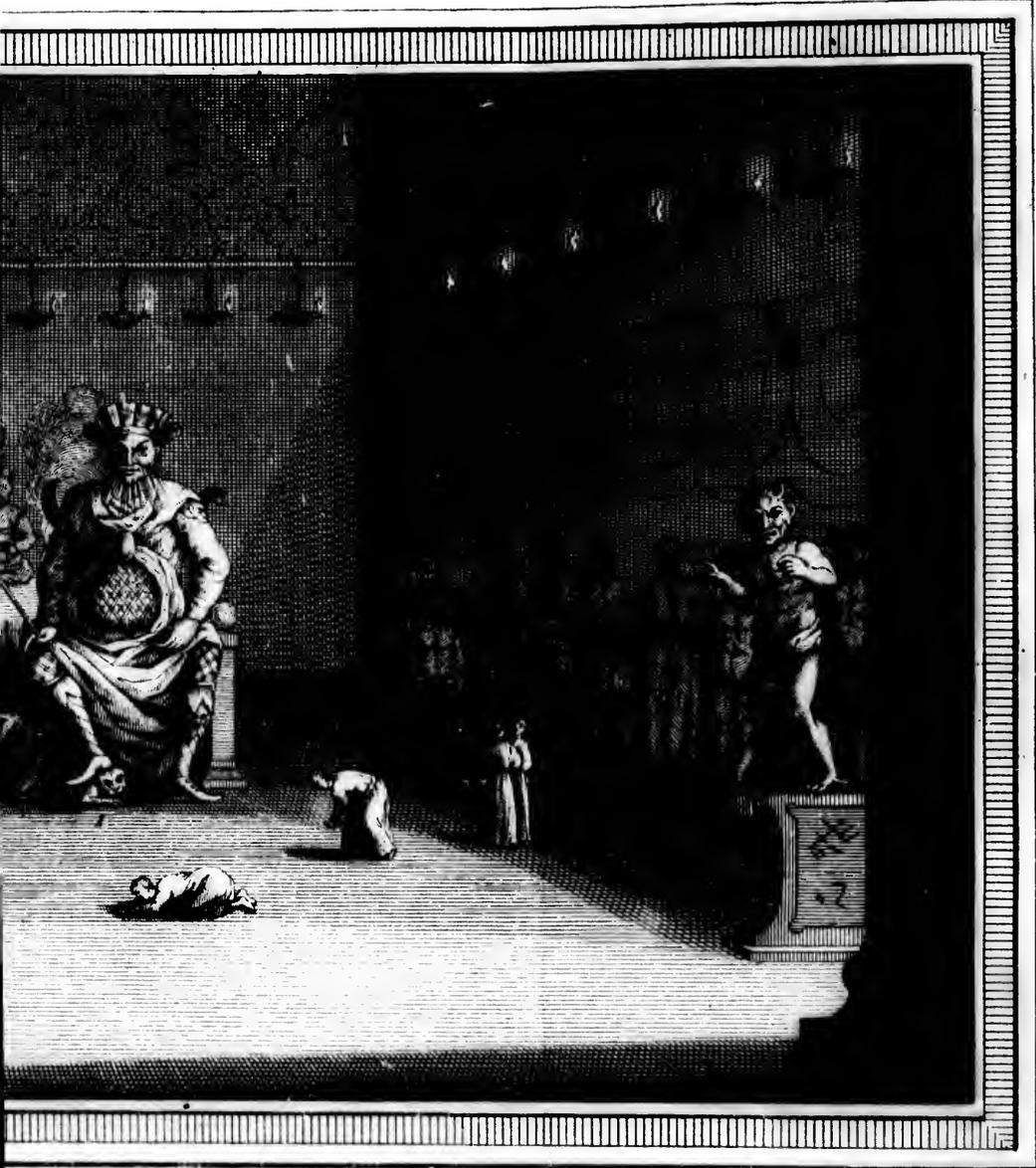




*et. v. Schlegel. dux.*

**PAGODES OU STATUES DU TEMPLE.**

1. } *Un défenseur de la Patrie.*  
       *Verdeediger van zyn Va.*  
 2. } *Deesse de l'intem.*  
       *Godin Lin-tsu.*



*defenseur de la Patrie*  
Verdeediger van zyn Vaderland.  
*esse de Lin-tsin.*  
Godin Lin-tsin.

TEMPEL - B E E L D E N .



de Schlegel d'après

PAGODES OU STATUES DU TEMPLE.

long des  
font bore  
a constru  
qui tire  
rivière o  
souvent  
rées, qu'  
d'ardoise  
quantité

ON y  
gne. Te  
cheu-fu,  
une fort  
& de ma  
pace en  
sept arch  
pieds de  
baïsser le  
de largeu  
bâti. La  
roissent s

LES p  
nombre  
ainli à la  
tits laes,  
ne comm  
Chinois  
la fécond

MAIS  
le nom  
ses; & t  
Nord au  
rivières;  
continue  
Chan-tong  
toient p  
n'a pas r

CE fa  
Voyager  
est située  
ces de  
se joint  
dant de

(1) M  
& suiv. I  
(m) A  
cens lieu

long des rivières un sentier commode pour les gens de pied, & les canaux sont bordés d'un quai de pierre. Dans les Cantons humides & marécageux, on a construit de longues chaussées, pour la commodité des voyageurs & de ceux qui tirent les Barques. Il y a peu de Provinces qui n'ayent pas une grande rivière ou un large canal, qui lui sert de grand chemin d'eau; & la rive est souvent bordée, à la hauteur de dix ou douze pieds; de belles pierres quarrees, qu'on prendroit dans quelques endroits pour du marbre gris ou couleur d'ardoise. Ces bordures étant quelquefois de vingt-cinq pieds, on a besoin de quantité de machines pour élever l'eau & la faire entrer dans les terres.

ON voit plusieurs canaux qui s'étendent l'espace de dix lieues en droite ligne. Tel est celui qui est entre *Su-cheu-fu* & *Vu-si-hyen*. Le canal de *Hung-cheu-fu*, au Nord-Ouest, a par-tout plus de quinze brasses de largeur, dans une fort longue étendue en droite ligne. Ses rives sont bordées de pierre, & de maisons fort ferrées, qui contiennent un nombre infini d'Habitans. D'espace en espace, les grands canaux sont couverts de ponts, à trois, cinq ou sept arches. Celle du milieu a quelquefois trente-six & jusqu'à quarante-cinq pieds de large; avec tant de hauteur, que les Barques passent dessous sans baisser leurs mîts. Les arches des côtés ont rarement moins de trente pieds de largeur, & diminuent à proportion. Le sommet de chaque arche est bien bâti. Le jambage est si étroit, que dans l'éloignement toutes les arches paroissent suspendues en l'air.

LES principaux canaux se déchargent, des deux côtés, dans un grand nombre de petits, qui se subdivisent en quantité de ruisseaux, communiquent ainsi à la plupart des Villes & des Bourg. Ils forment des étangs & de petits lacs, qui arrosent les plaines voisines. Outre ces canaux, qui sont d'une commodité extrême pour les voyageurs & les négocians, l'industrie des Chinois en a creusé d'autres, pour rassembler les eaux de pluie qui servent à la fécondité du riz dans les plaines (1).

MAIS rien ne peut être comparé dans ce genre au grand canal qui porte le nom de *Yun-lyang-ho*, c'est-à-dire, Canal pour le transport des marchandises; & souvent celui de *Yun-ho*, ou Canal-royal. Il traverse tout l'Empire, du Nord au Sud (m). On a commencé à le former par la jonction de plusieurs rivières; mais, dans les lieux où les rivières manquent, on n'a pas laissé de le continuer en suivant les niveaux, comme dans les Provinces de *Pe-che-li*, de *Chan-tong* & de *Kyang-nan*, où les montagnes, les carrières & les rochers n'étoient pas en assez grand nombre pour causer de l'embarras aux ouvriers. Il n'a pas moins de cent-soixante lieues de longueur dans ces trois Provinces.

CE fameux canal, dont le nom revient si souvent dans les Relations des Voyageurs (n), commence à la Ville de *Tyen-tsing-wey* dans *Pe-che-li*, qui est située sur la rivière de *Pay-ou* de *Pe-ho*. Après avoir traversé les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-tong*, il entre dans celle de *Kyang-nan*, où il se joint au *H'bang-ho* ou à la Rivière Jaune. On continue de naviguer pendant deux jours sur cette rivière, d'où l'on entre dans une autre. Ensuite le canal

MAGNIFICENCE DES  
CHINOIS.

Beauté des  
canaux & des  
ponts.

Multitude  
des canaux.

Grand Canal  
de Yun-lyang-  
ho.

Immensité  
de son cours.

(1) Mémoires du Père le Comte, pag. 101. & suiv. Du Halde, pag. 265, 286 & 325.

(m) A la page 216, l'Auteur lui donne six cens lieues, & trois cens seulement à la pa-

ge 326.

(n) Voyez ci-dessus les Journaux des Voyageurs.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

canal recommencé & conduit à la Ville de Whay-ngan-fu. De-là, passant par quantité de Villes, il se rend à Yang-cheu-fu, un des plus fameux Ports de l'Empire. Un peu plus loin il entre dans la grande Rivière de Yang-tse-kyang, à une journée de Nan-kiang. La navigation continue par cette Rivière jusqu'au Lac de Po-yang, dans la Province de Kyang-si. On traverse ce Lac pour entrer dans la Rivière de Kan-kyang, qu'on remonte jusqu'à Nan-ngan-fu. Ensuite on fait douze lieues par terre jusqu'à Nan-hyang-fu dans la Province de Quang-tong, où l'on se rembarque sur une rivière pour se rendre à Canton.

Chemin qu'on peut faire par eau.

Ainsi, par le moyen des rivières & des canaux, on peut voyager fort commodément de Peking jusqu'aux dernières extrémités de l'Empire; c'est-à-dire, l'espace d'environ six cens lieues, sans autre interruption qu'une journée de marche pour traverser la montagne de Mèy-lin. Encore peut-on se dispenser de quitter sa Barque, si l'on veut prendre par les Provinces de Quang-si & de Hu-quang; ce qui n'est pas difficile dans les grandes eaux, parce que les Rivières de Hu-quang & de Kyang-si se rendent au Nord dans le Yang-tse-kyang. Une brassée & demie d'eau suffit pour cette navigation. Mais lorsqu'elles eaux s'ensènt assez pour faire craindre qu'elles ne surmontent leurs rives, on ouvre, en divers endroits, des tranchées, qu'on ne manque point ensuite de fermer soigneusement (o).

Par qui le grand canal fut entrepris.

Ce grand ouvrage, qui passè pour une des merveilles de l'Empire Chinois, fut exécuté par l'Empereur Chi-tsu ou Ha-per-tye, qui étoit le fameux Ku-blai-kan, petit-fils de Jen-ghiz-kan, & l'ondeur de la vingtième Dynastie des Teous (p). Ce Prince ayant conquis toute la Chine, après s'être déjà rendu maître de la Tartarie Occidentale, résolut de fixer sa résidence à Peking, comme au centre de ses vastes domaines. Mais les Provinces du Nord n'étant pas capables de fournir assez de provisions & de commodités pour la subsistance de ses nombreuses Armées & de sa Cour, il fit construire un grand nombre de Vaisseaux & de longues Barques, pour en faire apporter des Provinces Maritimes. L'expérience lui fit connoître le danger de cette méthode. Une partie de ses Vaisseaux périssoient par la tempeste. D'autres étoient arrêtés par les calmes. Enfin, pour remédier à ces deux inconvéniens, il prit le parti de faire creuser un canal; entreprise merveilleuse, où la dépense répondit à la difficulté de l'ouvrage & à la multitude innombrable des ouvriers.

Avec quelle habileté cet ouvrage fut conduit.

L'HABILITÉ des Ministres qui furent chargés de l'exécution de ces ordres célata d'abord dans le choix qu'ils firent d'un lieu commode pour l'ouverture du terrain. Ils jugèrent qu'il falloit commencer par quelque rivière, dont les bords eussent une pente si égale, que le cours put être divisé & l'eau conduite par des routes contraires. Après bien des recherches, ils se déterminèrent pour celle de Wen-ho (q) dans la Province de Chang-tong. Le point de division, suivant les Millionnaires, est près d'une petite éminence, à trois lieues

(o) Du Halde, pag. 17, 286 & 327.

(p) En 1220.

(q) Millionnaires raconte (pag. 117.) qu'il y a demi-journée du Canal vers l'Est, on trouve entre de hautes montagnes un grand Lac, d'où sortoit autrefois une rivière nommée Rivière, qui se rendoit dans la Mer Orientale; que les Chinois ayant ouvert un canal au

travers de la montagne, se tournèrent le cours de cette eau vers le Temple, & créèrent deux autres canaux pour distribuer l'eau en deux parties, l'une que l'on fit entrer par le Sud, l'autre que l'on fit entrer par le Nord. On suppose qu'il y a au milieu de la Rivière un grand bras sur lequel le pont fut bâti au Temple. En sorte que l'eau coule d'un côté au Nord, & de l'autre au Sud.

de la pe... qui signi... rang, q... Apres ce... nit de l'e... ho, qui v... va se join... de Peking... qui, sans... au Sud, & des lac... fournirien... ment Cha... duisent, ... Les bo... fort impr... ont été co... que l'espa... vent com... besoin. C... s'cheresse... six pieds... grand nor... pas plus c... qui ne fu... Cour les... lieux où c... ses, pare... n'est pas... quarante-c... leur donn... Canal étoi... On est fo... où la terr... la violen... qui ne fo... tirée du C... M A G A... écluses, ...

(r) Ma... ou 15. Tim... Il est situé... & de l'Est...

(s) Ger... d'un Lac à... canal taillé... le est amen... arrivant vi... VIII.

MAGALHENS  
CENSURE DES  
CHINOIS.

de la petite Ville de *Hœu-chai-hyœu*. Ce lieu porte le nom de *Fu-chui-myau*, qui signifie, *Temple de la disjunctiſon des eaux* (r), parce qu'il est consacré à *Long-wang*, que les Bonzes regardent comme le Maître ou le Génie des eaux (s). Après cette diviſion de la Rivière de *Wen-ho*, dont la plus groſſe partie fournit de l'eau au Canal dans ſon cours vers le Nord, il reçoit la Rivière de *Hœy-ho*, qui vient de la Province d'*Ho-nan*, & parcourant beaucoup de Pays, il va ſe joindre, près de *Tyen-tſing-woy*, à la Rivière de *Pay-ho*, qui, venant de *Peking*, va ſe décharger dans la Mer Orientale. Mais il en reſte un bras, qui, ſans avoir plus d'un tiers de la groſſeur du corps, recommence le canal au Sud, vers la Rivière jaune ou le *Hœang-ho*. Il traverse d'abord des marais & des lacs, dont quelques-uns forment eux-mêmes le canal, & d'autres lui fourniffent de l'eau par le moyen de diverſes écluſes, que les Chinois nomment *Chu*. Ces écluſes ſ'ouvrent ou ſe ferment au gré de ceux qui les conduifent, avec des planches dont on bouche leurs ouvertures (t).

Ecluſes ou  
Portuis.

LES bordures de pierre, par leſquelles on a pratiqué ces ouvertures, portent fort improprement le nom de Dignes dans les Voyageurs (v); parce qu'elles ont été conſtruites dans le Canal menſe pour diminuer ſa largeur, ne laiſſant que l'eſpace néceſſaire pour le paſſage d'une grande Barque, & qu'elles ſervent comme autant d'écluſes, à reſſerrer l'eau, ſuivant la quantité dont on a beſoin. Cette précaution eſt quelquefois néceſſaire, ſur-tout dans les tems de ſécherelle; car le cours diviſé du *Wen-ho* ne pouvant fournir plus de cinq ou ſix pieds d'eau, on s'eſt efforcé de le retarder & même de l'arreter, par un grand nombre de coudes & de détours qu'on a ménagés dans le Canal. Il n'a pas plus de trois pieds d'eau, dans certaines années où la pluie manque; ce qui ne ſuffit pas pour les grandes Barques Impériales, qui transportent à la Cour les tributs & les proviſions. On eſt obligé par conſéquent, dans les lieux où cet inconvéniſent ſe fait ſentir, d'avoir recours à cette ſorte d'écluſes, parce qu'il n'y a pas d'autre baſin que le Canal même. Mais leur nombre n'eſt pas ſi grand que certains Voyageurs l'ont prétendu. Il ne paſſe point quarante-cinq (x). Les memes Ecrivains ont commis une autre erreur en leur donnant plus de trente pieds de largeur, & lorsqu'ils ont affirmé que le Canal étoit continuellement bordé de pierre. Il ne l'eſt que par intervalles. On eſt ſouvent dans la néceſſité de réparer ſes bords, ſoit près des lacs, où la violence des eaux, cauſée par les pluies, creuſe & renverſe [les digues qui ne ſont preſque par tout que] de terre qui eſt probablement celle qu'on a tirée du Canal en le creuſant (y).

Difficulté à  
les paſſer.

MAGALHENS obſerve qu'il n'eſt pas facile de paſſer quelques-unes de ces écluſes, ſur-tout celle que les Chinois nomment *Tyen-ſich*, c'eſt-à-dire, *Reine*, ou

(r) Magalhaens l'appelle *Fuœ chiu myau*, ou le *Temple de l'Efprit qui diſpoſe les eaux*. Il eſt ſitué entre les Villes de *Tong-ping-cheu* & de *Tſi-ning cheu*.

(s) Gemelli prétend que cette eau vient d'un Lac à l'Eſt; qu'elle eſt conduite par un canal taillé au travers d'une montagne, & qu'elle eſt amenée au Temple au ſecours d'art, qu'en arrivant viſ-à-vis, une partie coule au Nord

& l'autre au Sud.

(t) Magalhaens, pag. 114. Du Halde, page 17 & 325.

(v) C'eſt le nom que leur donne le Père le Comte.

(x) Nieuhof & Navarette en comptent ſoixante-douze.

(y) Du Halde, pag. 13, & Magalhaens, pag. 115.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

ou *Maitresse du Ciel*, pour exprimer sa hauteur extraordinaire. Au-dessus de cette chute-d'eau les Barques sont tirées par quatre ou cinq cens bateliers, & quelquefois par un plus grand nombre, avec des cables & des cordes attachées à la proue, tandis que d'autres travaillent aux cabestans qui sont placés sur les murs. Lorsque toutes les cordes ont été soigneusement attachées, ils commencent à tirer avec beaucoup de mesure, au son d'un bassin, sur lequel on bat d'abord lentement. Mais aussi-tôt que la Barque est à demi-levée au-dessus du canal supérieur, le courant devenant beaucoup plus fort, on bat beaucoup plus vite sur le bassin; & les bateliers réunissant toutes leurs forces, poussent la Barque & la font monter d'un seul coup. Il ne reste ensuite aucun péril, parce qu'elle se trouve en sûreté dans l'eau-morte qui est entre le bord du canal & le milieu du courant. Il est plus aisé de faire descendre les Barques, à ces chutes-d'eau, que de les faire monter; c'est-à-dire, que l'opération est plus prompte quoiqu'elle soit plus dangereuse. Pour éloigner le péril, ceux qui tiennent les cordes, des deux côtes du Canal, les tirent ou les lâchent suivant le besoin. D'autres, demeurant fermes au milieu de la Barque, s'efforcent, avec de grands crocs, de la tenir constamment au milieu du Canal. Aussi-tôt qu'elle est tombée dans le canal inférieur, on lâche toutes les cordes; & pendant quelque tems (z) elle est emportée par le courant avec la vitesse d'une flèche.

Préparatifs  
pour la sûreté  
du Canal.

LES ouvriers, qui furent employés à creuser le Canal, eurent beaucoup de difficultés à combattre au-delà du *Hhang-bo*. Pour le conduire jusqu'au *Kyang*, ils se virent dans la nécessité d'élever de grandes chaussées de pierres, & de construire d'autres ouvrages près de *Way-ngan-fu*, pour résister aux eaux d'un grand Lac, qui est à l'Ouest, & à celles de la Rivière de *Quay-bo*, qui se débordant après les grandes pluies,omboient impétueusement dans le Canal. Ces ouvrages sont les meilleurs qu'on ait imaginés pour sa sûreté. On en voit aussi d'assez bons, près de *Yang-cheu-fu*, qui servent de quais à cette Ville.

Autre Canal  
plus commo-  
de.

AU-DE LÀ du *Yang-tse-kyang* on trouve un autre Canal, qui, partant de celui-ci, à *Chin-kyang-fu* & passant par *Chang-cheu-fu* & *Sa-cheu-fu*, reçoit plusieurs autres canaux de la Province de *Che-kyang*. Il est d'autant plus commode, qu'il n'est point embarrassé par des écluses & d'autres ouvrages de cette nature; ce qui vient de l'égalité du Pays, de la nature des terres & de l'abondance des eaux sans aucune pente; avantages qui ne se trouvent guères rassemblés dans d'autres lieux.

Petits canaux  
de communi-  
cation.

LES cantons où l'on a cru pouvoir creuser des canaux sans nuire au grand, en ont un grand nombre de petits, qui servent de communication pour le commerce entre les Villes voisines ou les grands Villages (a).

Passage d'un  
canal à l'autre  
par des glacis.

LE Père le Comte observe que dans quelques endroits où la disposition du terrain n'a pas permis de former une communication entre deux canaux, on ne laisse pas de faire passer les Barques de l'un à l'autre, quoiqu'il y ait plus de quinze pieds de hauteur à surmonter. A l'extrémité du canal supérieur on a construit un double glacis, ou un talus de pierre de taille. Lorsque la Barque arrive dans le canal inférieur, au lieu qui répond à cet ouvrage, elle est élevée, avec le secours des cabestans, jusqu'au sommet du premier glacis, d'où son propre poids la fait glisser, par le second glacis, dans le canal su-  
périeur.

(z) *Magalhens, ibid. Le Comte, pag. 124.*

(a) *Du Halde, pag. 18.*

périeur.  
teur ne  
dinairen  
milieu de  
deux gla  
dent par  
qu'ils ne  
éviter d'  
dans le g  
que nos  
malheur  
eis dans  
emploie  
est d'un

DANS  
à Canton  
*Kyang* da  
dans la p  
une petit  
au plus h  
charge l  
pour ent  
commo  
plusieurs  
tées sur  
te. Ils n  
ter l'emba  
observer.

Il y a  
quang.  
*Chau-cheu*  
qu'à la b  
qui se jo  
souffre a  
*quang*. C  
facilement  
cations e  
joindre e  
NAVY  
Etant ar  
une assez

(b) M  
& brillant  
(c) D  
(d) C  
grossir l'  
naturement

périeur. On la fait descendre de même du canal supérieur dans l'autre. L'Auteur ne comprend pas sans peine comment les Barques Chinoises, qui sont ordinairement fort longues & très-peu chargées, ne se brisent pas par le milieu lorsqu'elles se trouvent comme suspendues en l'air sur l'angle aigu des deux glaciés. Cependant il n'apprit jamais qu'il fut arrivé le moindre accident par cette voie; & l'unique précaution que prennent les Négocians, lorsqu'ils ne veulent pas quitter leur Bord, est de se faire lier avec une corde, pour éviter d'être secoués d'un bout à l'autre. On ne trouve point de ces celutés dans le grand Canal, parce que les Barques Impériales, qui sont aussi grandes que nos Frégates, ne pourroient être élevées à force de bras, ni garanties du malheur qui ne fait que menacer les autres (b). On rencontre un double glacié dans le Canal qui est entre *Chou-king-fu* & *Ning-pou-fu*. Les Barques qu'on emploie dans cette route sont construites en forme de gondoles, & leur quille est d'un bois assez dur pour soutenir tout le poids du Batiment (c).

DANS la Province de Quang-ti, on a joint la Rivière qui tombe dans la Mer à Canton, avec celle qui traversant la Province de Hu-quang se joint au grand *Kyang* dans le lieu où finit le grand Canal. L'eau qui descend des montagnes dans la partie septentrionale de la Province forme près de *Hing-ngan-hyeu*, une petite Rivière, qui étant resserrée par des (d) bords d'une hauteur égale au plus haut terrain qu'elle traverse, s'enfle au dessus de son lit naturel & décharge l'eau qu'elle a de surplus. Mais ce canal, qui ne va pas fort loin pour entrer dans les deux Rivières qu'on vient de nommer, n'est pas si commode ni si bien entretenu que le grand. Il est souvent si bas, que dans plusieurs endroits les Barques glissent plutôt sur le sable qu'elles ne sont portées sur l'eau. Cependant les Marchands donnent la préférence à cette route. Ils renoncent à celle de Canton par la Province de *Kyang-ti*, pour éviter l'embarras d'avoir à transporter leurs effets par terre, comme on l'a fait observer, pendant l'espace d'une journée entière.

IL y a la même difficulté à voyager de Canton par la Province de Hu-quang. On est obligé de quitter, à *I-chong-hyeu* la Rivière, qui, passant à *Chou-cheu-fu*, tombe dans celle de Canton. De-là on compte sept lieues jusqu'à la belle Ville de *Ching-cheu*, où l'on s'embarque sur une autre Rivière qui se joint au grand *Kyang*. Mais lorsque les eaux sont hautes, on ne souffre aucun retardement dans la route qui traverse de *Kyan-ti* & de *Hu-quang*. C'est un avantage inestimable pour la Chine, de pouvoir entretenir si facilement un Commerce réglé entre toutes ses Provinces, par les communications constantes du grand Canal & d'une infinité de petits, qui viennent s'y joindre comme autant de routes de traverse (e).

NAVARETTE donne deux cens lieues de longueur au grand Canal (f). Etant arrivé au milieu, il vit sur la rive un grand Temple, près duquel est une assez grande source, qui se divise, dans le même lieu en deux petits ruisseaux

MAGNIFI-  
CANNONNES  
CHINOISES

Canal de la  
Province de  
Quang-ti.

Difficultés  
de la route de  
de Hu-quang.

Longueur du  
grand Canal.

(b) Mémoires du Père le Comte, pag. 104. & suivantes.

(c) Du Halde, *ibid.*

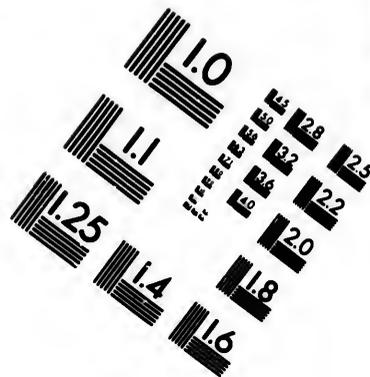
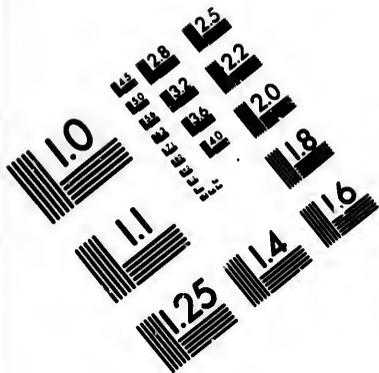
(d) Cette forte de bords, qui servent à grossir l'eau en accélérant son cours, n'est ordinairement que de terre, renfermée par des

pieux. L'ouverture est bouchée avec des planches, des nattes & d'autres choses de la même nature.

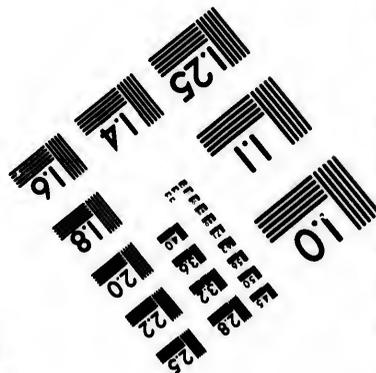
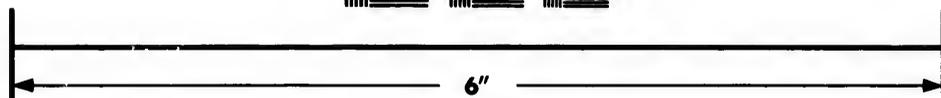
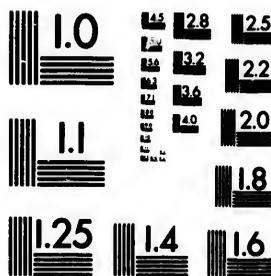
(e) Du Halde, pag. 18. & suiv.

(f) Du Halde lui donne cent soixante lieues.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.0  
1.25  
1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

T

1.0  
1.25  
1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Inconvénient  
de la difette  
d'eau.

Remède  
qu'on y ap-  
porte par des  
écluses.

Prodigieux  
nombre des  
Barques Chi-  
noises.

Corps de  
garde au long  
des canaux.

Quais &  
Ponts des  
Chinois.

Ponts d'une  
seule arche.  
Autres Ponts.

ruisseaux (*g*), l'un qui tourne au Nord, l'autre au Sud. Cette eau ne suffisant pas pour les grandes Barques, on est souvent forcé d'attendre les pluies; & le nombre des Barques qui sont arrêtées par cet obstacle se multiplie quelquefois jusqu'à sept ou huit cens. C'est ce que l'Auteur vit arriver en 1665, dans le voyage qu'il fit à Peking. Mais, pour remédier à cet inconvénient, on a bâti huit (*b*) fortes écluses, composées de deux bons murs de pierre, qui, s'avancant des bords de la Rivière jusqu'au milieu, ne laissent de passage que pour une simple Barque. Chaque écluse a son Mandarin, avec un grand nombre de Bateliers pour assiter les Passans. Lorsque les écluses sont fermées, l'eau qui se trouve dans l'intervalle s'éleve de plus d'une brasse & demie dans l'espace d'un jour; ce qui suffit pour la facilité du passage. On y observe beaucoup d'ordre, & les rangs sont gardés suivant le degré des Passans qui se présentent. Entre les personnes de rang égal, ceux qui arrivent les derniers achètent quelquefois une place plus avancée. Ces délais rendent la navigation fort ennuyeuse; mais la dépense du transport par terre seroit excessive. Il a fallu beaucoup d'art pour faire arriver ce Canal à sa perfection. Il est rempli de coudes & de détours, par lesquels on s'est efforcé de ralentir la violence du courant. Les Barques de toutes sortes de grandeurs, que l'Auteur vit sur la route, étoient si nombreuses, qu'avec la connoissance qu'il avoit des Mathématiques, il trouva qu'il y en avoit assez pour bâtir un Pont depuis Macao jusqu'à Goa; c'est-à-dire (*i*), d'environ neuf cens lieues de longueur. Cependant les autres rivières n'en offrent pas un moindre nombre; & l'Auteur est persuadé, comme d'autres Ecrivains, que la Chine contient seule plus de Barques & de Vaisseaux que tout le reste du Monde connu (*k*).

Au long des routes d'eau, on trouve par-tout, à la fin de chaque lieue, un *Tang* (*l*) ou un Corps-de-garde, de dix, cinq, ou moins de soldats, qui entretiennent une correspondance continuelle par des signaux. La nuit, ils tirent une petite pièce de canon. Pendant le jour, ils s'ent'avertissent par une épaisse fumée de feuilles & de branches de pin, qu'ils brûlent dans trois petites étuves, en forme de pyramides, ouvertes par le sommet (*m*).

LES Chinois ne sont pas moins magnifiques dans leurs Quais & leurs Ponts que dans leurs Canaux. On ne sçauroit voir sans étonnement la longueur des quais & la grandeur des pierres dont ils sont bordés. Les ponts, comme on l'a déjà remarqué, sont admirables par leur hauteur & par leur construction. Comme le nombre en est fort grand, ils forment une perspective fort noble & fort agréable dans les lieux où les canaux sont en droite ligne.

ON voit à la Chine des ponts d'une seule arche, qui est à demi-circulaire & bâtie de pierres ceintrées, longues de cinq ou six pieds, sur cinq ou six pouces d'épaisseur. Quelques-unes sont poligones. D'autres ponts ont, au-lieu d'arches, trois ou quatre grandes pierres, placées, comme des planches, sur des

(*g*) Nieuhof l'appelle Rivière de *Lueu*, ou plutôt de *Nueu*, & remarque qu'elle prend deux cours opposés, sans en expliquer la raison. Voyez ci-dessus sa Relation.

(*b*) *Angl.* quatre-vingt. R. d. E.

(*i*) Cette remarque est sans doute une éxa-

gération très-peu mathématique. R. d. T.

(*k*) Voyez ci-dessus la Relation de Navrette.

(*l*) Ou *Tang-pu*.

(*m*) Du Halde, pag. 287.

de  
pi  
Ca  
ces  
res  
cer  
de  
pai  
C  
ran  
ord  
tal  
ha  
ne.  
I  
nai  
pab  
hau  
fort  
dép  
P  
kyau  
l'Ou  
eût  
sub  
la m  
beau  
d'un  
voye  
d'an  
deux  
plusi  
d'aut  
l'Ou  
d'hab  
M  
cheu-j  
d'un  
Tou  
(n)  
fort ;  
roues  
sardea  
(o)  
(p)  
(q)  
Chap.

des piliers ou des jambages. Ces pierres ont quelquefois jusqu'à dix-huit pieds de long. On voit un grand nombre de ces derniers ponts sur le grand Canal. Il n'est pas difficile de faire comprendre la méthode Chinoise dans ces édifices. Après avoir achevé les côtés des arches, ils prennent des pierres de quatre ou cinq pieds de longueur & larges d'un demi-pied, qu'ils plaçant alternativement debout & de travers, en observant que la situation des dernières [qui doivent faire la clef,] soit exactement horizontale. Ainsi l'épaisseur du sommet de l'arche n'est que celle d'une de ces (n) pierres.

COMME le pont, sur-tout lorsqu'il est d'une seule arche, a quelquefois quarante ou cinquante pieds de largeur entre les deux côtés de l'arche, & qu'il est ordinairement beaucoup plus haut que la rive, on forme aux deux bouts un talus, divisé en petits degrés, dont chacun n'a pas plus de trois pieds (o) de hauteur. Il s'en trouve néanmoins où les chevaux ne passeroient pas sans peine. Mais tout l'ouvrage est généralement fort bien composé.

LES ponts qui ne sont faits que pour la commodité du passage, sont ordinairement bâtis comme les nôtres, avec de gros piliers de pierre, qui sont capables de rompre la force du courant, & de soutenir des arches si larges & si hautes, que le passage est aisé pour les plus grandes Barques. Le nombre en est fort grand dans toutes les parties de la Chine. L'Empereur n'épargne point la dépense pour accorder des faveurs de cette nature au Public (p).

PLUSIEURS de ces ponts sont distingués par leur beauté. Celui de Lu-ko-kyau, bâti sur le *When-ho* (q), où la Rivière bourbeuse, deux lieues & demie à l'Ouest de Peking, étoit un des plus beaux qu'on eût jamais vû, avant qu'il eût été ruiné en partie par une inondation, au mois d'Août 1688. Il avoit subsisté deux mille ans, suivant le témoignage des Chinois, sans avoir souffert la moindre altération. Toute sa masse étoit de marbre blanc, travaillé avec beaucoup d'art. Des deux côtés, il avoit soixante dix piliers, à la distance d'un pas l'un de l'autre (r), séparés par des panneaux de beau marbre où l'on voyoit des fleurs, des feuillages, des figures d'oiseaux & de plusieurs sortes d'animaux, fort délicatement gravées. L'entrée, du côté de l'Est, offroit deux lions d'une taille extraordinaire, sur des piédestaux de marbre, avec plusieurs autres petits lions en pierre, les uns montant sur le dos des grands, d'autres descendant, & d'autres rampant entre leurs jambes. Le côté de l'Ouest étoit orné de deux figures d'éléphants (s) travaillées avec beaucoup d'habileté (t) & placées aussi sur des piédestaux.

MAIS la Chine a peu de ponts qui puissent être comparés à celui de *Fu-cheu-fu* (v), Capitale de la Province de Fo-kyen. La rivière, qui est large d'un mille & demi, forme de petites Isles en se divisant en plusieurs bras. Toutes ces Isles sont unies par des ponts, qui ont ensemble huit lis & soixante-dix

(n) On juge que ce pavé n'est pas trop fort; mais il n'y passe jamais de voitures à roues [ce sont des portefaix, qui portent les fardeaux.]

(o) Angl. de trois pouces. R. d. E.

(p) Du Halde, pag. 17 & 287.

(q) Marco-Paolo décrit ce Pont au Liv. II. Chap. 37. Il nomme la Rivière *Pali Sangau*,

nom de la Tartarie Orientale.

(r) Sept pieds & demi.

(s) Du Halde, met *Enfans* au lieu d'*Eléphants*.

(t) Magalhaens, pag. 11, & Du Halde, pag. 288.

(v) On en a déjà parlé dans les Journaux.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Manière de  
les construire.

Beauté de  
l'ancien Pont  
de Lu-ko-  
kyau.

Pour de Fu-  
cheu-fu.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Pont de  
Suen-cheu-fu.  
Sa beauté ex-  
traordinaire.

Ponts à  
chaînes, d'u-  
ne structure  
singulière.

Autres  
Ponts remar-  
quables.

te-dix brasses Chinoises de longueur. Le principal offre plus de cent arches, bâties de pierre blanche, avec des balustrades de chaque côté. Sur ces arches s'élevent, de dix en dix pieds, de petits pilastres quarrés, dont les bases ressemblent à des Barques creuses. Chaque pilastre soutient des pierres de traverse, qui servent de support aux pierres du rez-de-chaussée.

Le pont de *Suen-cheu-fu* (x) l'emporte sur tous les autres. Il est bâti à la pointe d'un bras de Mer, qu'on seroit obligé, sans ce secours, de passer dans des Barques avec beaucoup de danger. Sa longueur est de deux mille cinq cents vingt pieds Chinois. Sa largeur de vingt. Il est supporté par deux cents cinquante-deux grosses pierres (y); c'est-à-dire, de chaque côté par cent vingt-six. La couleur des pierres est grise; l'épaisseur égale à la longueur (z).

On ne comprend pas facilement d'où les Chinois ont tiré ces prodigieuses masses de pierre, ni comment ils ont pu les tailler & les placer dans une hauteur au-dessous de laquelle les Barques trouvent un passage. Le pont de *Suen-cheu-fu* est revêtu d'ailleurs d'un grand nombre d'ornemens, qui sont de la même pierre. En un mot, ajoute l'Auteur, les ouvrages les plus remarquables & les plus estimés dans les autres Pays, n'ont rien de comparable à ce pont (a).

DANS les lieux où les Chinois n'ont pu bâtir des ponts de pierre, ils ont inventé d'autres méthodes pour y suppléer. Le fameux pont de fer (tel est le nom qu'on lui donne) à *Quay-cheu*, sur la route de *Yun-nan*, est l'ouvrage d'un ancien Général Chinois. Sur les deux bords du *Pan-bo*, Torrent qui a peu de largeur, mais qui est très-profond, on a construit une grande porte entre deux gros piliers de pierre, larges de six ou sept pieds sur dix-sept ou dix-huit de hauteur. Des deux piliers de l'Est pendent quatre chaînes, attachées à de gros anneaux, qui vont aboutir aux deux piliers de l'Ouest, & qui étant jointes par d'autres petites chaînes ont quelque ressemblance avec un filet. On a placé, sur ce pont de chaînes, des planches fort épaisses, qu'on a trouvé le moyen de joindre ensemble pour en faire un plein-pied continu. Mais comme il reste quelque distance jusqu'aux portes & aux piliers, parce que les chaînes se courbent en arc, sur-tout lorsqu'elles sont chargées, on a remédié à ce défaut avec le secours d'un plancher, supporté par des tasseaux ou des consoles. Des deux côtés du plancher on a dressé de petits pilastres de bois, qui soutiennent un toit de la même matière, dont les deux bouts portent sur les piliers de pierre des deux rives.

LES Chinois ont fait quelques autres ponts, à l'imitation de celui-ci. On en connoît un particulièrement sur la Rivière de *Kin-cha-byang*, dans l'ancien canton de *Lo-lo*, qui appartient à la Province de *Yun-nan*. Celle de *Se-chuen* en a deux ou trois autres, qui ne sont soutenus que par des cordes; mais quoique petits, ils sont si chancelans & si peu sûrs, qu'on ne les passe point sans effroi.

DANS la même Province, au pied des montagnes qu'occupent les *Myautes*, & dans le canton de *Han-chang-fu*, qui appartient à celle de *Chen-fé*, on a trouvé, à l'aide des consoles, le moyen d'affermir des piliers de bois sur les rochers

(x) Il se nomme aussi Pont de *La-jiang*, comme on l'a vu dans les Journaux.

(y) *Angl.* gros piliers. R. d. E.

(z) *Angl.* elles sont toutes égales en longueur & en épaisseur. R. d. E.

(a) Du Halde, pag. 17.

roch  
des  
quel  
déra  
nom  
mon  
six c

(b)  
(c)

A  
tans d  
de Ch  
autres  
me dan  
reurs c  
Peuple  
confidé  
chang-f  
trées.

(b) qu  
donnen

LE  
jusqu'à  
trefois  
le déno  
va onze  
cinquan  
quatre  
bre les  
diés, le  
au-desso  
leurs ha  
LE n  
Peking,

(a) Vo  
(b) Ce  
rapport à  
est obligé

rochers des montagnes. Sur ces piliers on a posé des planches, qui forment des ponts par-dessus les vallées. Ils sont plus sûrs que le précédent; & dans quelques endroits ils font partie de la grande route pendant un espace considérable (b). Kirker parle d'un pont, dans la même Province, qui porte le nom de (c) *Pont volant*. Il est composé d'une seule arche, bâtie entre deux montagnes sur le *Whang-ho*, près de la Ville de *Cho-ngan*. Sa longueur est de six cens pieds, & sa hauteur de six cens cinquante au-dessus de la rivière.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

(b) Du Halde, pag. 34.

(c) On en trouvera la figure dans le Tome précédent. R. d. T.



### CHAPITRE III.

*Division de la Nation Chinoise en différentes Classes.*

**A**VANT que de passer aux différens Ordres de la Nation Chinoise, il ne fera pas inutile de faire quelques observations sur le nombre des Habitans de ce grand Empire. Les Missionnaires qui ont voyagé dans les Provinces de Che-kyang, de Kyang-nan, de Fo-kyen, de Quang-tong & dans quelques autres, où la foule des passans est si nombreuse, sur les grands chemins comme dans les Villes, qu'on n'y marche point sans embarras, ont commis des erreurs considérables dans leur calcul. Quelques-uns font monter le nombre du Peuple Chinois à cent, à deux cens & jusqu'à trois cens millions (a); sans considérer que cette multitude n'est pas la même depuis Peking jusqu'à *Nanchang-fu*, Capitale de la Province de Kyang-si & dans plusieurs autres contrées. Pendant les derniers Missionnaires ne font pas difficulté d'affirmer (b) que la Chine contient plus d'Habitans que toute l'Europe ensemble, & donnent à Peking seul trois millions d'ames (c).

INTRODUCTION.

Nombre des Habitans de la Chine.

Le tribut qui se lève dans une région si peuplée, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes immenses. On prétend qu'il étoit autrefois payé par cinquante-huit millions de Chinois, entre ces deux âges. Dans le dénombrement qui se fit au commencement du règne de Kang-hi, on trouva onze millions cinquante-deux mille huit cens soixante-deux familles, & cinquante-neuf millions sept cens quatre-vingt-huit mille trois cens soixante-quatre hommes capables de porter les armes, sans comprendre dans ce nombre les Princes, les Officiers de la Cour, les Mandarins, les Soldats congédiés, les Lettrés, les Licentiés, les Docteurs & les Bonzes, ni les personnes au-dessous de vingt ans, ni tous ceux qui passent leur vie sur Mer, ou qui ont leurs habitations sur les Rivières.

Regles pour en juger.

Le nombre des Bonzes monte seul à plus d'un million. On en compte, à Peking, deux mille qui vivent dans le célibat, & trois cens cinquante mille dans

Nombre des Bonzes & des Lettrés.

(a) Voyez ci-dessus, le Chapitre II.

(b) Ce calcul est d'autant plus sûr, par rapport à Peking, que chaque Chef de famille est obligé de donner aux Magistrats l'état des

personnes dont elle est composée.

(c) Relations de la Chine par Magalhaens, pag. 40, & Chine du Père du Halde, *ubi sup.* pag. 244.

INTRODUC-  
TION.

dans les Temples, ou les Monastères établis par Lettres Patentes de l'Empereur. On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille Lettrés qui ne font point engagés dans le mariage. Il est vrai que les guerres civiles & la conquête des Tartares ont détruit une quantité innombrable d'Habitans; mais la paix, qui n'a pas cessé de régner depuis, a réparé toutes ces pertes par une abondante multiplication (*d*).

Les Chinois  
divisés en  
deux Ordres.

LES Voyageurs ne s'accordent point sur les degrés ou les classes qui forment la division du Peuple Chinois. Navarette en compte quatre: les *Zu*, les *Nung*, les *Kungs* & les *Zongs*; c'est-à-dire, les Lettrés, les Laboureurs, les Artisans & les Marchands (*e*). Du Halde réduit cette division à trois Ordres; le Peuple, les Lettrés & les Mandarins (*f*). Dans un autre endroit il prétend qu'il n'y a proprement que deux Ordres dans l'Empire; celui de la Noblesse & celui du Peuple. Le premier, dit-il, comprend les Princes du Sang, les Mandarins & les Lettrés; le second, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans (*g*). C'est à cette division que nous prenons le parti de nous attacher.

(*d*) Description de la Chine par Navarette,  
pag. 48.

(*f*) *Ibid.* pag. 241.

(*e*) Du Halde, *ubi sup.* pag. 269.

(*g*) *Ibid.* pag. 269. & suiv.

§. I.

*Classe de la Noblesse Chinoise, contenant les Mandarins & les Lettrés.*

Mée de la  
Noblesse Chi-  
noise.

LA Noblesse n'est pas héréditaire à la Chine, quoiqu'il y ait des dignités attachées à quelques familles, par la disposition de l'Empereur, qui les accorde à ceux qu'il juge dignes de cet honneur. Les enfans d'un père illustre, qui s'est élevé aux premiers postes de l'Empire, ont leur fortune à faire; & s'ils manquent de talens, ou si leur inclination les porte au repos, ils tombent au rang du Peuple, obligés souvent d'exercer les plus viles fonctions. Cependant un fils succède au bien de son père; mais pour hériter de ses dignités & de sa réputation, il doit s'être élevé par les mêmes degrés. C'est ce qui leur fait attacher toutes leurs espérances à l'étude, comme à la seule route qui conduise aux honneurs. Dans quelque condition qu'ils soient nés, ils font sûrs de leur avancement lorsqu'ils ont d'heureuses dispositions pour la Littérature. Aussi voit-on naître continuellement des fortunes considérables, comme entre les Ecclésiastiques d'Italie, où la plus basse naissance n'empêche point d'aspirer aux premières dignités de l'Eglise.

Titres bor-  
nés à la famille  
Royale.

LES titres permanens de distinction n'appartiennent qu'à la Famille régnante. Outre le rang de Princes, que tous les descendans de l'Empereur doivent à leur naissance, ils jouissent de cinq degrés d'honneur, qui répondent aux titres Européens de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons. Ceux qui épousent les filles d'un Empereur, participent à ces distinctions comme ses propres fils & leurs descendans. On leur assigne des revenus qui répondent à leur dignité; mais ils ne jouissent d'aucun pouvoir. Cependant la Chine a des Princes qui n'ont aucune alliance avec la Maison Impériale. Tels sont les descendans des Dynasties précédentes, ou ceux dont les ancêtres ont acquis ce titre par les services qu'ils ont rendus à la Patrie. Lorsque le Fondateur de la Famille Tartare qui régné aujourd'hui fut établi sur le Trône, il

accorda

de l'Empe-  
 reur ne font  
 & la con-  
 ; mais la  
 s par une

qui forment  
 les Nung,  
 les Artisans  
 ; le Peu-  
 étend qu'il  
 lesse & ce-  
 , les Man-  
 & les Arti-  
 ttacher.

trés.

des dignités  
 ur, qui les  
 n père illuf-  
 ture à faire ;  
 os, ils tom-  
 nctions. Ce-  
 de ses digni-  
 C'est ce qui  
 le route qui  
 ils font sûrs  
 Littérature.  
 omme entre  
 int d'aspirer

ille régnan-  
 eur doivent  
 dent aux ti-  
 & de Barons.  
 ctions com-  
 enus qui ré-  
 pendant la  
 ériale. Tels  
 ancêtres ont  
 que le Fon-  
 e Trône, il  
 accorda

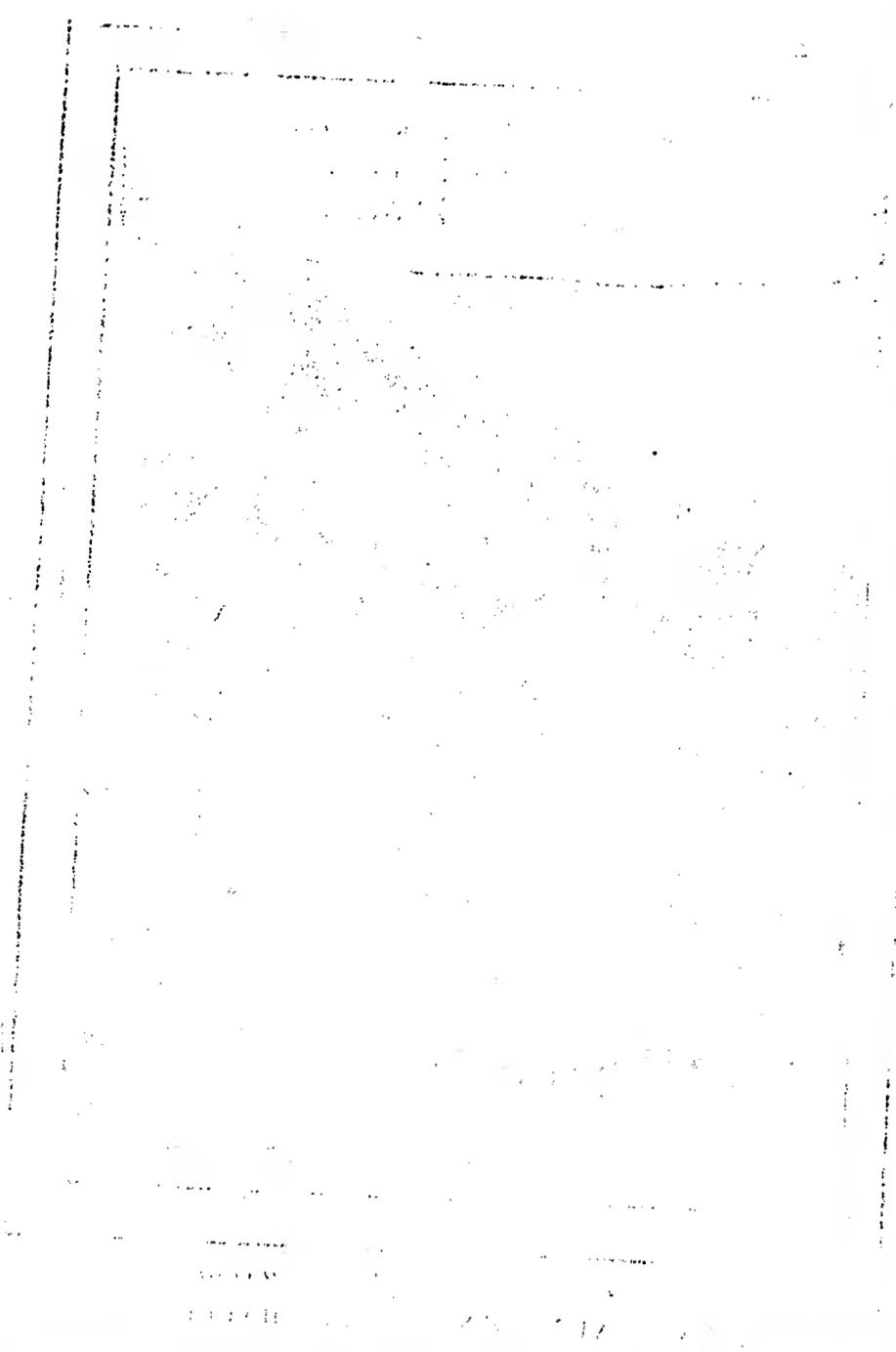


A. { *Mandarins Civils.*  
 Staats-Mandarynen.  
 1. { *En habit d'Hyver.*  
 In Wintergewaad.  
 2. { *En habit d'Ete.*  
 In Somergewaad.

B. { *Mandarins militaires.*  
 Krygs-Mandarynen.  
 1. { *Tartare.*  
 Tartarse.  
 2. { *Chinois.*  
 Chinesse.

A. v. Schley sculp.

MANDARINS tirés de DU HALDE . .  
 MANDARYNEN, uit DU HALDE .



accord  
& qui  
uns fu  
que les  
du troi  
chaque  
même

O u  
ne moi  
me ran  
me ran  
de tou  
la cein  
de que  
ne met  
ce, aff

Qu  
de leur  
accorde  
rang ; r  
les trai  
dans les  
ronne,  
avoient  
des vûe  
du, sou  
résiden  
l'Emper  
la Cour  
se, ils  
venus p  
ils très-

Quo  
depuis l  
mille. I  
n'ont p  
accorde  
qui les

V E R  
*Kyang-c*  
toient r  
Peking  
parties  
de quit

(a) II  
(b) II

VIII

accorda plusieurs titres d'honneur à ses frères, qui étoient en grand nombre, & qui avoient contribué par leur valeur à la conquête d'un si grand Etat. Les uns furent créés *Tsay-wang*; les autres, *Kyung-wang* & *Pey lo*. Ce sont ceux que les Européens ont nommés *Regules*, ou Princes du premier, du second & du troisième rang. Le nouveau Monarque établit alors qu'entre les enfans de chaque Regule il y en auroit toujours un qui succéderoit à son père dans la même dignité.

OUTRE ces trois premiers titres, le même Empereur en créa d'autres d'une moindre distinction, pour les autres enfans des Regules. Ceux du quatrième rang se nomment *Pey-tse*; ceux du cinquième, *Kong-heu*, &c. Le cinquième rang est au-dessus des plus grands Mandarins de l'Empire; mais les Princes de tous les autres rangs inférieurs ne sont distingués des Mandarins que par la ceinture jaune. Cette distinction est commune à tous les Princes du Sang, de quelque rang qu'ils puissent être. Cependant (a) ceux que leurs richesses ne mettent point en état d'entretenir un équipage convenable à leur naissance, affectent de cacher cette ceinture.

QUELQUE lustre que les Princes du Sang puissent tirer de leur naissance & de leurs dignités, ils vivent dans l'Etat sans pouvoir & sans crédit. On leur accorde un Palais, une Cour avec des Officiers, & un revenu digne de leur rang; mais ils ne jouissent d'aucune sorte d'autorité. Le Peuple ne laisse pas de les traiter avec beaucoup de respect. Autrefois, lorsqu'ils étoient dispersés dans les Provinces, ils recevoient, tous les trois mois, des Officiers de la Couronne, le quart des revenus qui leur étoient assignés; afin que la facilité qu'ils avoient à le dépenser pour leurs plaisirs, leur ôtât la pensée de l'amasser dans des vûes moins favorables à la tranquillité publique. Il leur étoit même défendu, sous peine de mort, de s'écarter du lieu qu'on leur avoit marqué pour leur résidence. Mais depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, l'Empereur a jugé qu'il y avoit plus de sûreté à faire vivre les Princes du Sang à la Cour, sous ses propres yeux. Avec ce qui leur est assigné pour leur dépense, ils ont des maisons, des terres & des rentes, dont ils font valoir les revenus par l'industrie de leurs domestiques. Aussi quelques-uns d'entr'eux sont-ils très-riches (b).

QUOIQ'ON ne compte pas plus de cinq générations des Princes du Sang, depuis leur origine, leur nombre ne monte pas aujourd'hui à moins de deux mille. Ils se nuisent les uns aux autres en se multipliant; parce que la plupart n'ont point de biens en fonds de terre, & que l'Empereur ne pouvant leur accorder à tous des pensions, plusieurs vivent dans une extrême pauvreté, qui les expose au mépris.

VERS la fin de la dynastie de Ming (c), on comptoit dans la Ville de *Kyang-cheu* plus de trois mille familles de cette race, dont quelques-unes étoient réduites à vivre de la charité d'autrui. Les bandits qui s'emparèrent de Peking, extirpèrent presque entièrement cette race; ce qui a rendu quelques parties de la Ville désertes. Ceux qui échappèrent au carnage prirent le parti de quitter la ceinture jaune & de changer de nom, pour se mêler avec le

NOBLESSE  
CHINOISE.

Titres des  
Princes du  
Sang.

Origine du  
nom Regule.

Divers rangs  
des Princes.

Etat qu'ils  
conservent.

Combien ils  
se font multi-  
plier.

Race de  
Ming, extir-  
pée.

(a) *Ibidem.*

(b) *Ibid.* pag. 212.

(c) *Ibid.* pag. 269.

**NOBLESSE CHINOISE.** Peuple. Mais on les connoît encore pour descendans du Sang Impérial. Les Missionnaires de la même Ville en eurent un pendant quelque-tems à leur service, dans une maison qui avoit été bâtie par un autre de ces Princes. Ce noble valet ayant découvert que les Tartares le cherchoient, prit la fuite & disparut (d).

**Femmes des Princes & leurs droits.** L'USAGE accorde aux Princes, outre leur femme légitime, trois autres femmes, auxquelles l'Empereur donne des titres & dont les noms sont enregistrés au Tribunal des Princes. Leurs enfans prennent séance après ceux des femmes légitimes; & sont plus respectés que les enfans des concubines ordinaires. Les Princes ont aussi deux sortes de domestiques; les uns, qui sont proprement esclaves; les autres, Tartares, ou Chinois *Tartarifés*, que l'Empereur leur accorde en plus ou moins grand nombre, suivant le dessein qu'il a de leur faire honneur. Ce sont les derniers qui composent l'équipage du *Regule*, & qui s'appellent vulgairement *les gens de sa porte*. Il se trouve entr'eux des Mandarins considérables, des Vicerois & même des *Tsong-tus*, qui sans être esclaves, comme les premiers, ne sont pas moins soumis à leur Maître, & passent au service de ses enfans lorsqu'ils héritent de la dignité de leur père. Si le Prince est dégradé pendant sa vie, ou si sa dignité n'est pas conservée à ses enfans, cette sorte de domestiques passe à quelqu'autre Prince du sang que l'Empereur élève à la dignité de *Regule*.

**Fonctions des Princes du Sang.** LES fonctions des Princes des cinq premiers Ordres se réduisent à se trouver présens aux cérémonies publiques, & à paroître chaque matin au Palais Impérial. Ils se retirent ensuite dans l'intérieur de leur Palais, où toutes leurs affaires sont bornées au gouvernement de leur famille & de leurs Officiers domestiques. On ne leur laisse pas même la liberté de se visiter les uns les autres, ni celle de se loger hors de la Ville, sans une permission de la Cour. Cependant il leur arrive quelquefois d'être employés aux affaires publiques, & de se faire considérer par d'importans services. L'Auteur donne pour exemple le treizième frère de l'Empereur Kang-hi.

**Quels sont les Nobles après les Princes de la famille Royale.** ON met au rang des Nobles, 1<sup>o</sup>. ceux qui ont été revêtus de la dignité de Mandarins dans les Provinces; soit qu'ils ayent été congédiés, ce qui arrive presque à tous; soit qu'ils ayent été forcés de résigner leur Emploi à l'occasion de la mort d'un père, soit qu'ils se soient retirés volontairement avec la permission de l'Empereur. 2<sup>o</sup>. Ceux qui ne s'étant pas rendus capables d'obtenir les degrés littéraires, n'ont pas laissé de se procurer, par faveur ou par des présens, certains titres d'honneur qui leur donnent le privilège de visiter les Mandarins, & qui leur attirent par conséquent le respect du Peuple. 3<sup>o</sup>. Tous les Etudiens, depuis l'âge de quinze ou seize ans jusqu'à quarante, qui ont subi les examens établis par l'usage.

**Famille de Confucius.** LA plus noble famille de la Chine est celle du Philosophe Confucius. Il n'y en a point d'autre qui soit proprement héréditaire; & c'est en effet la plus ancienne du Monde, puisqu'elle s'est conservée en droite ligne depuis plus de deux mille ans. Elle descend d'un neveu de cet homme célèbre, qui est nommé par excellence *Ching jin ti chi cul*, c'est-à-dire, *Neveu du grand Homme*. En considération d'une si belle origine, les Empereurs ont constamment hon-

noré

(d) Magalhaens dit (pag. 146.) que les Tartares font mourir tous ces Princes, suivant leur usage, à l'accession d'une nouvelle famille.

noré un de ses descendans du titre de *Kong*, qui répond à celui de nos Ducs ou de nos anciens Comtes. Celui qui porte aujourd'hui ce titre fait sa résidence à *Kye-feu-hyen*, dans la Province de Chan-tong, patrie de l'illustre Confucius, qui a toujours pour Gouverneur un Mandarin de la même famille (e).

UNE des principales marques de Noblesse, entre les Chinois, consiste dans les titres d'honneur que l'Empereur accorde aux personnes distinguées par leur mérite. Il étend quelquefois cette faveur jusqu'à la dixième génération, en la mesurant aux services qu'on a rendus au Public. Il la fait même remonter, par des Lettres expresses, au père, à la mère, au grand père, qu'il honore chacun d'un titre particulier, sur ce glorieux principe d'émulation, que toutes les vertus des enfans doivent être attribuées à l'exemple & aux soins de leurs ancêtres.

L'EMPEREUR Kang-hi fit un exercice éclatant de cette méthode en 1678, pour récompenser le Père Ferdinand *Verbieft*, Jésuite Flamand. Ce Missionnaire, ayant fini ses Tables des mouvemens célestes & des Eclipses pour deux mille ans, réduisit ce grand Ouvrage à trente-deux volumes de Cartes, avec leurs explications, sous le titre d'*Astronomie perpétuelle de l'Empereur Kang-hi*. Il eut l'honneur de les présenter à Sa Majesté dans une Assemblée générale des Grands de l'Empire, qui avoit été convoquée à cette occasion. Ce Présent fut reçu avec beaucoup de satisfaction; & non-seulement il fut placé dans les Archives du Palais, mais en récompense d'un si grand service, le Père *Verbieft* fut créé Président du Tribunal des Mathématiques, avec le titre de *Ta-jin*, ou de Grand-Homme, qui appartient à cette dignité, & que l'Empereur étendit à toutes les personnes de son sang. Quoique *Verbieft* n'eût personne de sa famille à la Chine, tous les autres Missionnaires de son Ordre passèrent pour ses frères & furent considérés sous le titre de Mandarins. Sa qualité de *Ta-jin* procura dans la suite, à l'Evêque d'*Heliopolis*, un accès favorable dans l'Empire de la Chine, & la plupart des Missionnaires la firent inscrire sur la porte de leurs maisons. C'est l'usage commun des Chinois. Fiers des titres, qu'ils ont obtenus, ils ne manquent point de les faire graver dans plusieurs endroits de leur demeure, & même sur les lanternes qu'on porte devant eux pendant la nuit. L'Empereur conféra les mêmes honneurs aux ancêtres de *Verbieft*, par autant de Patentes qu'il y eut de personnes nommées. *Pierre Verbieft*, son grand-père; *Paschafie de Wolff*, sa grand-mère; *Louis Verbieft*, son père, & *Anne Van-herke*, sa mère, furent ainsi revêtus des premières dignités de la Chine.

IL paroît qu'à l'exception des Princes de la famille régnante & des descendans de Confucius, il n'y a point d'autre Noblesse à la Chine que celle du mérite, déclaré par l'Empereur & distingué par de justes récompenses. Tous ceux qui n'ont pas pris les degrés Littéraires, passent pour Plébéyens. Il arrive de-là que les Provinces n'ayant point d'ancienne Noblesse, on ne craint jamais d'y voir établir une autorité dangereuse, pour celle du Souverain (f).

LES Chinois Lettrés ont été annoblis dans la seule vûe d'encourager l'application à l'étude & le goût des Sciences, dont les principales, à la Chine, sont l'Histoire

NOBLESSE  
CHINOISE.

Titres particuliers de Noblesse à la Chine.

Comment le Père *Verbieft* fut annoblis, lui & ses ancêtres.

Lettrés de la Chine.

(e) Chine du Père du Halde, pag. 50. & suivantes.

(f) Chine du Père du Halde, pag. 269. & suivantes.

NOBLESSE  
CHINOISE.  
Ecoles &  
Colléges.

Alphabet  
Chinois.

Degrés de  
l'instruction.

Comment les  
enfants ap-  
prennent à é-  
crire.

l'Histoire, la Jurisprudence & la Morale; comme celles qui ont le plus d'influence sur la paix & le bonheur de la société. On voit, dans toutes les parties de l'Empire, des Ecoles & des Salles ou des Colléges, où l'on prend, comme en Europe, les degrés de Licencié, de Maître-ès-Arts & de Docteur. C'est dans les deux dernières de ces trois classes qu'on choisit tous les Magistrats & les Officiers civils. Comme il n'y a point d'autre voie pour s'élever aux Dignités, tout le monde se livre assidûment à l'étude, dans l'espérance d'obtenir les Degrés & de parvenir à la fortune. Les jeunes Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ou six ans. Le nombre des écoliers est si grand que pour faciliter l'instruction (g), le premier Rudiment qu'on leur présente est une centaine de caractères qui expriment les choses les plus communes, telles que le soleil, la lune, l'homme, certaines plantes & certains animaux, une maison, des ustenciles familiers, en leur faisant voir, d'un autre côté, les figures des choses mêmes. Ces figures, quoique représentées grossièrement, servent beaucoup à rendre leur pénétration plus vive, & peuvent être regardées comme le premier alphabet des Chinois (h).

ON leur met ensuite entre les mains un petit Livre nommé *Sang-tse-king*, qui contient tout ce qu'un enfant doit apprendre, & la méthode pour l'enseigner. Il est composé de plusieurs courtes sentences, dont chacune n'a pas plus de trois caractères, & qui sont rangées en rimes, comme un secours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre par degrés, quoiqu'elles soient au nombre de plusieurs milles. Un jeune Chinois en apprend d'abord cinq ou six par jour, à force de les répéter du matin jusqu'au soir, & les récite deux fois à son Maître. Il est châtié s'il manque plusieurs fois à sa leçon. On le fait coucher sur un banc, où il reçoit neuf ou dix coups de fouet par-dessus ses habits. L'application est si rigoureuse & si constante, qu'on n'accorde aux enfans qu'un mois de congé au commencement de l'année, & cinq ou six jours au milieu.

LORSQU'ILS sont une fois arrivés au Livre *Tse-chu*, qui contient la Doctrine de Confucius & de Menfius, il ne leur est pas permis de jeter les yeux sur d'autres Livres avant qu'ils l'ayent appris jusqu'à la dernière lettre. Ils n'en comprennent point encore le sens; mais on attend, pour leur en donner l'explication, qu'ils sçachent parfaitement tous les caractères. Pendant qu'ils apprennent à lire les lettres, on les accoutume à les former avec un pinceau; car les Chinois n'ont pas l'usage des plumes. On commence par leur donner de grandes feuilles de papier, écrites en grands caractères rouges, qu'ils doivent couvrir de noir. Ensuite on leur fait prendre une feuille de lettres noires, moins grandes que les premières, sur lesquelles mettant une feuille blanche & transparente, ils forment de nouvelles traces sur celle de dessous. Mais ils se servent encore plus souvent d'une planche blanchie & divisée en petits carrés, dans lesquels ils tracent leurs caractères, après quoi ils les effacent avec de l'eau pour épargner le papier. Ils apportent ainsi beaucoup de travail à se former

(g) Le Traducteur a tout-à-fait manqué ici le sens de l'Original; voici comme il auroit dû traduire. „ Dès l'âge de cinq à six ans, les jeunes „ Chinois commencent à étudier les lettres; „ mais comme le nombre des lettres est si „ fort multiplié, qu'il monte à près de soi-

„ xante-dix, ou quatre vingt milles, le premier Rudiment &c. R. J. E.

(h) C'est une sorte de Bureau typographique, tel qu'on s'efforce de l'introduire en France.

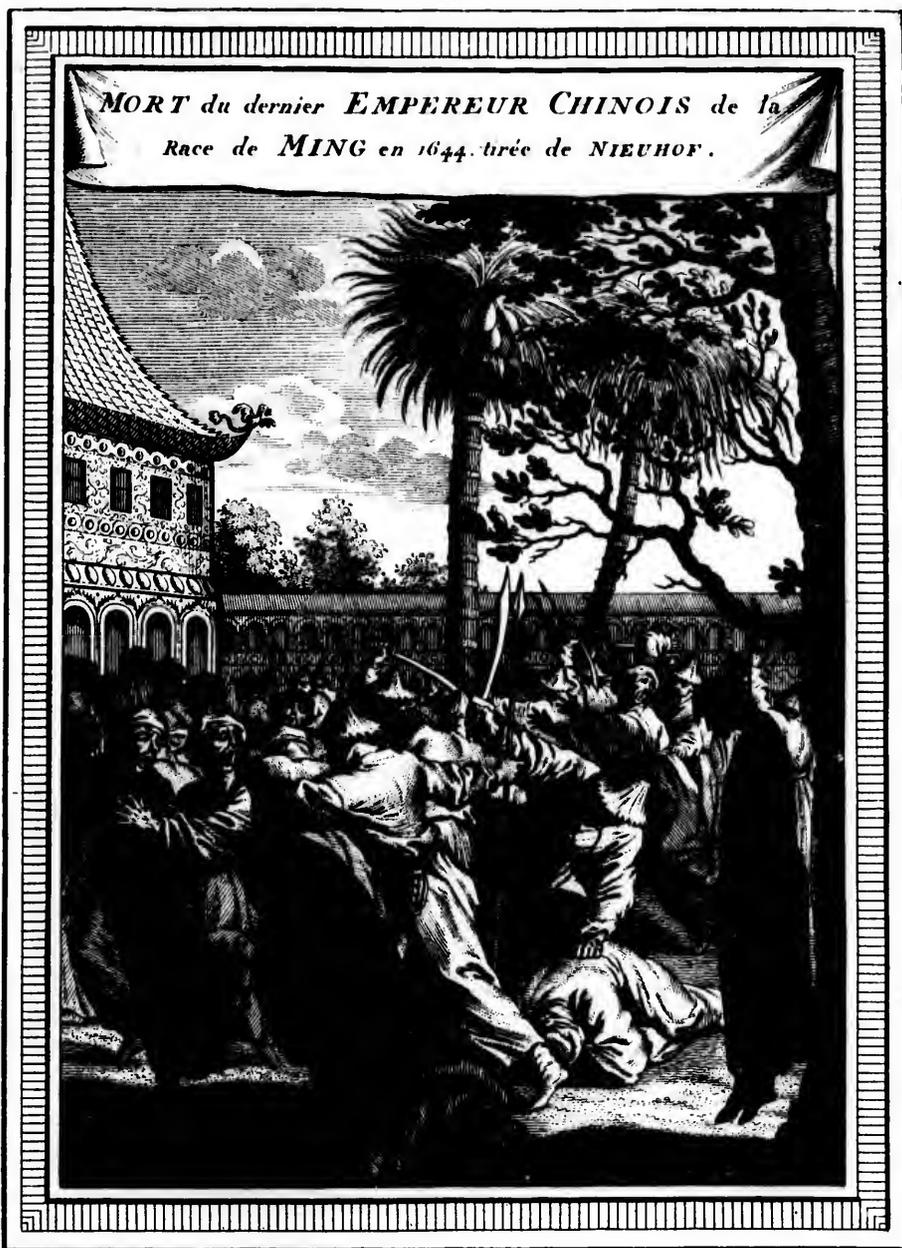
plus d'in-  
es les par-  
on prend,  
Docteur.  
es Magif-  
élever aux  
nce d'ob-  
nimentent  
t si grand  
présente  
mmunes,  
animaux,  
tre côté,  
ièrement,  
tre regar-

g-tse-king,  
ur l'enfei-  
a pas plus  
ours pour  
quoiqu'elles  
d d'abord  
& les ré-  
à sa leçon.  
ouet par-  
on n'ac-  
e, & cinq

at la Döc-  
r les yeux  
ettre. Ils  
en donner  
tant qu'ils  
pinceau;  
ur donner  
qu'ils doi-  
es noires,  
blanche &  
Mais ils fe-  
étits quar-  
cent avec  
avail à fe-  
former

les, le pre-

typographi-  
roduire en



*W. A. Schell, del.*

DOOD van den laatsten CHINEESSEN KEIZER uit het  
Geslacht MING, A° 1644. Volgens NIEUHOF.

forme  
ordina  
d'une  
leur fi

Lo  
positio  
resse  
en RH  
lé styl  
siques  
caract  
vinces  
ancétr  
sition  
né le p  
ses par

O u  
souven  
d'autre  
qui po  
l'année  
néurs  
nage.  
qui ont

IL r

Maître  
leurs P  
d'une m  
nent d'  
res & t  
ils appi  
teurs ef  
qui ne  
rable, l  
main d  
*tre Maî*  
gnages

Quo  
dans ch  
Gradué  
Mais ils  
teur ex  
cinquan  
pour les  
se dans

former la main, parce que dans l'examen triennal pour les Degrés, on rejette ordinairement ceux qui écrivent mal; à moins qu'ils ne donnent des preuves d'une habileté distinguée dans le langage, ou dans la manière dont ils traitent leur sujet.

LORSQU'ILS sont assez avancés dans l'écriture pour s'appliquer à la composition, ils doivent apprendre les règles du *Ven-chang*, espèce de *theme*, qui ressemble à celui qu'on fait faire aux écoliers de l'Europe avant que d'entrer en Rhétorique, mais plus difficile, parce que le sens en est plus resserré & le style particulier. On leur donne pour sujet une sentence des Auteurs classiques, qu'ils appellent *Ti-mu* ou *thèse*. Il ne consiste souvent qu'en un simple caractère. Pour s'assurer du progrès des enfans, l'usage, dans plusieurs Provinces, est d'envoyer ceux d'une même famille à la Salle commune de leurs ancêtres, où chaque Chef de maison leur donne à son tour un sujet de composition & leur fait préparer un dîner. Il juge de la bonté de leur travail & donne le prix à celui qui l'a mérité. Si quelqu'un s'absente sans une juste raison, ses parens doivent payer vingt sols pour l'expiation de sa faute.

OUTRE ces soins volontaires & domestiques, les jeunes écoliers subissent souvent l'examen des Mandarins qui président aux Lettres, & sont obligés à d'autres compositions, sous les yeux d'un Mandarin inférieur de cet Ordre, qui porte le titre de *Hyo-quan* (i). Cette cérémonie se renouvelle deux fois l'année, au printemps & pendant l'hiver. Dans quelques Villes, les Gouverneurs se chargent eux-mêmes de faire composer les gens de Lettres du voisinage. Ils les rassemblent chaque mois; ils distribuent des récompenses à ceux qui ont le mieux réussi, & fournissent aux autres frais de la fête.

IL n'y a point de Ville, de Bourg, ni même de petit Village, qui n'ait ses Maîtres d'Ecole pour l'instruction de la Jeunesse. Les enfans de qualité ont leurs Précepteurs, qui sont des Docteurs ou des Licenciés; [ & ceux qui sont d'une moindre condition ont pour Précepteurs des Bacheliers. ] Ils apprennent d'eux non-seulement la science des Lettres, mais encore celle des manières & toutes les cérémonies qui regardent la civilité. Dans l'âge convenable, ils apprennent l'Histoire & les Loix de leur Patrie. Le nombre de ces Précepteurs est infini, parce qu'ils se prennent entre ceux qui aspirent aux Degrés & qui ne réussissent point à les obtenir. L'emploi d'un Maître d'Ecole est honorable. Ils sont entretenus aux frais des familles. Les parens leur donnent la main dans toutes sortes d'occasions. Leur titre est *Syeu-feng*, qui signifie, *Notre Maître* ou *Notre Docteur*. Ils reçoivent, pendant toute leur vie, des témoignages d'une profonde soumission de la part de leurs Elèves.

QUOIQUE la Chine n'ait pas d'Universités, comme l'Europe, on trouve dans chaque Ville du Premier Ordre un grand Palais, qui sert à l'examen des Gradués. Ces édifices sont encore plus grands dans les Villes Capitales: Mais ils sont tous bâtis dans le même goût. Le mur d'enclos est d'une hauteur extraordinaire, & l'entrée magnifique. C'est une place carrée, de cent cinquante pas de grandeur, plantée d'arbres, avec des bancs & des sièges pour les Officiers & les Soldats qui font la garde pendant l'examen. On passe dans une vaste cour, où les Mandarins forment eux-mêmes un autre corps de-garde.

LETTRES DE LA CHINE.

Ven-chang, espace de theme.

Composition qu'on fait faire aux enfans.

Composition des Gens de Lettres.

Les Précepteurs sont en grand nombre.

Palais qui servent de Collèges à la Chine.

Leur description.

(i) Ce terme signifie, Gouverneur de l'Ecole.

LETTRES DE  
LA CHINE.

Petites  
chambres  
pour les Etu-  
dians.

Précautions  
pour empê-  
cher la fraude.

Présidens de  
l'Examen lit-  
téraire.

Inscriptions  
que prennent  
les Candidats.

de-garde (*k*). Au fond de cette cour est un autre mur, avec des portes à ventaux, qui donnent entrée dans une seconde cour, où l'on traverse, sur un pont de pierre, un fossé plein d'eau, pour arriver à la troisième porte. Une garde, qui est ici placée, ne laisse passer personne sans l'ordre des Officiers. Après cette porte on découvre une grande cour carrée, dans laquelle on ne peut entrer que par un passage fort étroit. Des deux côtés de cette cour est un grand nombre de petites chambres (*l*), l'une près de l'autre, longues de quatre pieds & demi sur trois & demi de large, pour loger les Etudiants, qui sont quelquefois plus de six mille (*m*). Mais avant que d'entrer au Palais pour la composition (*n*); ils sont dépouillés avec beaucoup de soin, dans la crainte qu'ils n'ayent apporté quelque Livre ou quelque Écrit. On ne leur laisse que de l'encre & des pinceaux. Si l'on découvrait quelque fraude, les coupables seroient punis sévèrement, & même exclus de tous les Degrés. Aussi-tôt que les Aspirans sont entrés, on ferme soigneusement les portes & l'on y met le sceau public. Le Tribunal a des Officiers (*o*), dont le devoir est de veiller à tout ce qui se passe, & d'empêcher les visites ou les communications d'une chambre à l'autre.

Au bout du passage étroit qui donne entrée dans la cour, est une Tour, élevée sur quatre arches & flanquée de quatre tourelles, ou de quatre petits dômes ronds, d'où l'on ne manque point, au moindre bruit (*p*), de battre aussi-tôt le tambour pour donner avis du désordre. Près de cette Tour, on a ménagé divers appartemens & une grande salle bien meublée, où s'assemblent ceux qui doivent présider au premier examen. De cette salle on entre dans une autre cour, où l'on trouve une autre salle qui ressemble à la première, mais plus magnifiquement meublée, avec divers appartemens pour le Président & les principaux Officiers. On y trouve aussi des galeries, un jardin & quantité d'autres petits appartemens pour les Mandarins, les Secrétaires & les Officiers inférieurs: [enfin tout ce qui est nécessaire pour loger commodément tous ceux qui sont à la suite des Examineurs.]

LES Chefs, ou les Présidens, à qui appartient le droit de l'examen, sont les *Fu-yuen*, les *Chi-fu* & les *Chi-byen*; c'est-à-dire, les Gouverneurs de la Province & des Villes du premier & du troisième rang. Aussi-tôt que les jeunes Etudiants sont en état de subir l'examen des Mandarins, ils doivent essuyer d'abord celui du *Chi-byen* de leur juridiction. Cet Officier donne le Theme, examine les compositions ou les fait examiner par son Tribunal, & juge de la bonté des Pièces. De huit cens Candidats, par exemple, il en nomme six cens, qui prennent le titre de *Hyen-ming*, c'est-à-dire, d'*Inscrits* pour le *Hyen*. Il se trouve des Hyens où le nombre des Etudiants monte jusqu'à six mille. Les six cens doivent paroître ensuite à l'examen du *Chi-fu*, ou

(*k*) *Angl.* où les Mandarins se placent avec un corps de garde. R. d. E.

(*l*) Il est aisé, remarque Navarette, de s'imaginer quelle doit être la grandeur de ces Colléges. Celui de Canton a cinq mille chambres ou cellules, qui ont chacune leur table & leur chaise. Elles sont tellement disposées, que le Viceroi, qui est dans une Tour voisine, les a toutes sous ses yeux.

(*m*) Du Halde, pag. 174. & suiv.

(*n*) Navarette dit que c'est le jour avant l'examen.

(*o*) Navarette dit que de deux en deux on place une sentinelle.

(*p*) Querelle ou faute.

(*q*) Du Halde, *ubi sup.* & Navarette dans sa Description de la Chine, pag. 10.

ou du Gouverneur de la Ville du premier Ordre, qui, par un nouveau choix, en nomme environ quatre cents sous le titre de *Fu-ming*; c'est-à-dire, *Inscrite pour le second Examen*. Jusqu'alors ils n'ont aucun Degré dans la Littérature, & leur nom général est celui de *Tong-feng* ou Candidats.

Il y a dans chaque Province un Mandarin, envoyé de la Cour, qui ne conserve son Office que trois ans, sous le titre de *Hyo-tao*, ou dans quelques endroits sous celui de *Hyo-yuen*. Il est en correspondance avec les grands Tribunaux de l'Empire. Pendant la durée de ses fonctions, il est chargé de deux Examens; l'un, qui se nomme *Sui-kau*; l'autre, *Ko-kau*. Ce devoir l'oblige à visiter tous les Fous, ou toutes les Villes du premier Ordre de sa Province. En arrivant dans une de ces Villes, il commence par aller rendre ses respects à Confucius. Ensuite il explique quelques passages des Auteurs classiques, après quoi, les jours suivans sont employés à l'Examen. Les quatre cents Candidats *Fu-mings* paroissent à son Tribunal pour la composition. S'ils forment un trop grand nombre avec ceux des autres Hyens subordonnés au même Fu, on les divise en deux troupes. Ici l'on employe toutes fortes de précautions pour empêcher que les auteurs des compositions ne soient connus des Mandarins. Le *Hyo-tao* nomme quinze personnes, sur les quatre cents qu'on suppose venus de chaque Hyen. On leur accorde alors le premier Degré, avec la qualité de *Syeou-tsay*, qui répond à celle de Bachelier. Comme c'est proprement l'entrée des Etudes, ils prennent l'habit de leur Ordre, qui consiste dans une robe bleue, bordée de noir, avec la figure d'un oiseau, en argent ou en étain, sur la pointe de leur bonnet. Ils ne sont plus sujets à la bastonnade par l'ordre des Mandarins ordinaires. Ils dépendent d'un Mandarin particulier, qui les punit lorsqu'ils tombent dans quelque faute. Mais si l'on découvroit que la faveur eût quelque part à leur élection, l'Envoyé de la Cour perdroit tout à la fois sa fortune & sa réputation.

Les mêmes Mandarins, qui sont chargés de l'Examen du Sçavoir, examinent aussi les Candidats qui se présentent pour la Guerre. Dans ce dernier genre, il faut donner des preuves d'habileté à tirer de l'arc, à monter à cheval, & de force à lever quelque grosse pierre ou à porter un pesant fardeau. On donne en même-tems, à ceux qui ont fait quelque progrès dans l'étude de leur Profession; des questions à résoudre sur les campemens, les marches & les stratagèmes militaires; car les Guerriers ont, comme les Lettrés, des Livres [classiques, qu'on nomme *King*.] qui traitent du métier des armes, & qui sont uniquement composés pour leur instruction.

Le *Hyo-tao* étant obligé par son Office de faire une fois le tour de la Province, assemble dans chaque Ville du premier Ordre tous les *Syeou-tsays*, ou les Bacheliers qui en dépendent. Après s'être informé de leur conduite, il examine leurs compositions, il récompense les progrès, il punit les négligences. Quelquefois, pour exercer une justice plus exacte, il les divise en six classes: l'uniè, de ceux qui se sont distingués avec éclat; il leur donne pour récompense un Taël & une écharpe d'argent (r). Ceux de la seconde classe reçoivent une faveur plus légère, telle qu'une écharpe de soie, ou quelque petite somme d'argent. La troisième classe n'est ni récompensée ni punie. Ceux de la quatrième

LETTRES DE  
LA CHINE.

Mandarin  
qui préside  
aux Degrés.

Manière  
dont on les  
prend.

Premier  
degré des  
Syeou-tsays.

Leurs pri-  
vileges.

Intruction  
des Candidats  
militaires.

Examen ri-  
goureux des  
Bacheliers.

(r). *Angl.* & une écharpe de soie. R. d. E.

LETTRES  
DE LA CHINE.

trième reçoivent la bastonnade. Ceux de la cinquième perdent l'oïseau qu'ils portent à leur bonnet, & deviennent *demi-Bacheliers*. Enfin ceux qui ont le malheur de composer la dernière classe, sont entièrement dégradés. Mais cet excès d'humiliation est très-rare. Dans les Examens de cette espèce, on voit quelquefois un homme de cinquante ans recevoir la bastonnade; tandis que son fils, qui compose avec lui, reçoit des applaudissemens & des récompenses. Mais le Mandarin ne se porte jamais à des punitions si rigoureuses lorsqu'il n'y a point de plaintes contre la conduite & contre les principes des mœurs.

Châtiment  
pour ceux qui  
manquent aux  
assemblées.

UN Gradué qui ne se trouve point à cet Examen triennal s'expose au danger d'être privé de son titre & de retomber au rang du Peuple. Il n'y a que la maladie, ou le deuil pour la mort d'un père, qui puisse lui servir d'excuse. Seulement les anciens Gradués, qui sont parvenus à la vieillesse, obtiennent pour le reste de leur vie une dispense de toutes sortes d'Examens, sans perdre l'habit ni les honneurs de leur Degré.

Degré de  
Kyu-sin, ou  
Maître-ès  
Arts.

LE Degré de *Kyu-sin*, qui signifie Licentié ou Maître-ès-Arts, demande un nouvel Examen, qu'on appelle *Chu-kao*. Il ne se fait qu'une fois l'an, dans la Capitale de chaque Province, sous l'inspection des grands Officiers, accompagnés de quelques autres Mandarins. La Cour en députe deux, avec la qualité de Présidens; l'un, qui porte le titre de *Ching-chu-kao*, & qui doit être *Hau-lin*, c'est-à-dire, Membre du principal Collège des Docteurs de l'Empire; l'autre, nommé *Fu-chu*. Sur dix mille *Syeou-tfays*, qui se trouveront dans une Province, il n'y en aura pas plus de soixante qui obtiendront le degré de *Kyu-sin*. Leur robe est de couleur brunâtre, avec un bord bleu de quatre doigts. L'oïseau, qu'ils portent sur leur bonnet, doit être d'Or ou de cuivre doré. Leur Chef est honoré du titre de *Kay-yuen*. Ce Degré ne s'obtient pas facilement, si l'on ne corrompt les Juges (s). Les *Kyu-sins* doivent se rendre à Peking l'année suivante, pour subir l'examen qui les conduit au degré de Docteur. C'est l'Empereur qui fait les frais de leur voyage. Ceux qui étant parvenus au degré de *Kyu-sins* se bornent à cet honneur, soit parce qu'ils sont déjà d'un âge avancé, soit parce que leur fortune est médiocre, ont la liberté de se dispenser de cet Examen, qui se fait à Peking tous les trois ans. Un *Kyu-sin* est qualifié pour toutes sortes d'Emplois. Dans ce Degré, on obtient quelquefois des Emplois importans, par le rang de l'âge. On a vu des *Kyu-sins* élevés à la dignité de Vicerois. Aussi-tôt qu'ils sont revêtus de quelqu'Office public, ils renoncent au degré de Docteur.

Habillement  
qui le distin-  
gue.

Examen pour  
le degré de  
Docteur.

Tous les Licentiés qui sont sans Emploi, doivent se rendre à Peking pour l'Examen triennal, qui porte le nom d'*Examen Impérial*. C'est l'Empereur même, qui dicte le sujet de la composition. L'attention qu'il y apporte & le compte exact qu'on lui rend du travail, donnent lieu de supposer qu'il en est le Juge. Le nombre de ceux qui forment cette Assemblée, monte quelquefois à cinq ou six mille, dont environ trois cents sont élevés au degré de Docteur. Quelquefois cette distinction n'est accordée qu'à cent cinquante. Les trois principaux prennent le titre de *Tyen se men seng*, qui signifie *Disciples du Fils du Ciel*. Le premier ou le Chef, se nomme *Chuang-yuen*; le second, *Pang-yuen*, & le troisième, *Tan-woha*. Entre les autres, l'Empereur en choisit un certain

(s) *Angl.* Il n'est pas aisé de corrompre les Juges pour obtenir ce degré. R. d. E.

cert  
pren  
U  
ture  
qui  
goit  
emp  
prot  
point  
crive

L  
impr  
desir  
cipau  
de l'a  
d'exa  
suivi  
honte  
autres  
sa co  
à l'ex  
qu'il a  
teuse

Du  
qu'apr  
Ti-byo  
re & l  
presen  
plussie  
rin leu  
sistent  
qu'ils e  
rin; ap  
te jusq  
Ils reco  
tfays d  
neur su  
presen  
lieurs e  
font un  
ornées  
comme  
te, au  
ordina

(t) Ch  
suivantes.

VIII.

certain nombre, qu'il décore du titre de *Hau-lin*, c'est-à-dire, Docteur du premier Ordre. Le reste porte celui de *Tsin-tse*.

UN Chinois qui parvient au glorieux titre de *Tsin-tse*, soit dans la Littérature, soit dans les armes, peut le regarder comme un établissement solide, qui le met à couvert de toutes sortes de besoins. Outre les présens, qu'il reçoit en grand nombre, de ses amis & de ses cliens, il peut s'attendre d'être employé tôt ou tard aux Offices les plus importans de l'Empire & de voir sa protection recherchée de tout le monde. Ses parens & ses amis ne manquent point d'ériger dans leur Ville des arcs de triomphe à son honneur. Ils y inscrivent son nom, son âge, le lieu & le tems de son élévation.

L'EMPEREUR *Kang-hi* remarqua, vers la fin de son règne, que les Livres imprimés n'étoient point en aussi grand nombre ni aussi bien écrits, qu'il le desiroit pour sa propre gloire & pour l'utilité publique. Il en accusa les principaux Docteurs, qui négligeoient leurs études pour se livrer aux recherches de l'ambition. Aussi-tôt que l'examen fut fini, il entreprit, contre l'usage, d'examiner les autres. Si sa résolution leur causa beaucoup d'allarme, elle fut suivie d'une sentence encore plus sévère. Plusieurs furent dégradés & renvoyés honteusement dans leurs Provinces. L'effet de cet exemple fut d'inspirer aux autres plus d'application à l'étude. L'Empereur s'applaudit d'autant plus de sa conduite, qu'un des plus sçavans Hommes de sa Cour, qu'il avoit employé à l'examen des compositions, porta le même jugement que lui des pièces qu'il avoit rejetées, à l'exception d'une seule, que ce Docteur jugea douteuse (t).

DU Halde, observe encore, à l'occasion des *Syeou-tsfays*, ou des Bacheliers, qu'après avoir été déclarés dignes des Degrés, ils se rendent à la porte du *Ti-hyo-tao* (v), ou du Mandarin qui préside aux Examens, vêtus de toile noire & la tête couverte d'un bonnet commun. Aussi-tôt qu'ils sont admis à sa présence, ils s'inclinent devant lui, ils tombent à genoux & se prosternent plusieurs fois à droite & à gauche, sur deux lignes, jusqu'à ce que le Mandarin leur fasse apporter les habits convenables au degré de Bacheliers, qui consistent dans une veste, un surtout ou une robe, & un bonnet de soie. Lorsqu'ils en sont revêtus, ils se prosternent encore devant le Tribunal du Mandarin; après quoi se rendant au Palais de Confucius, ils baissent quatre fois la tête jusqu'à terre devant son nom & devant ceux des plus éminens Philosophes. Ils retournent ensuite dans leurs Provinces. Là, se joignant à tous les *Syeou-tsfays* du même District, ils vont en corps se prosterner devant le Gouverneur sur son Tribunal. Cet Officier suprême les presse de se relever, & leur présente du vin dans des coupes, qu'il élève d'abord en l'air. Dans plusieurs endroits, il distribue entr'eux des pièces de soie rouge, dont ils se font une espèce de baudriers. Ils reçoivent aussi deux petites baguettes, ornées de fleurs d'argent, qu'ils placent des deux côtés de leurs bonnets comme des caducées. Alors ils se rendent, avec le Gouverneur à leur tête, au Palais de Confucius, pour terminer la cérémonie par les salutations ordinaires. Ce dernier acte est comme le sceau qui achève de les mettre en possession

LETTRES  
DE LA CHINE.

Avantages  
du titre de  
*Tsin-tse*.

Réformation  
que l'Empe-  
reur *Kang-hi*  
fit entre les  
Docteurs.

Cérémonies  
qui suivent  
l'élection des  
*Syeou-tsfays*.

Dernier acte  
de la cérémo-  
nie.

(t) Chine du Père du Halde, page 176. & suivantes.

(v) C'est apparemment le même qu'on a déjà nommé simplement *Hyo tao*.

LETTRES  
DE LA CHINE.

Origine de  
trois Ordres  
de Bacheliers.

Trois classes  
de Bacheliers  
privilégiés.

Formalités  
qui précèdent  
l'élection.

possession de leur nouvelle dignité, parce qu'ils reconnoissent ainsi Confucius pour leur Maître & qu'ils font profession de suivre ses maximes de Gouvernement (x).

NAVARETTE, dont le récit s'accorde avec tout ce qu'on a rapporté d'après Du Halde, y ajoûte néanmoins quelques circonstances qui méritent d'être observées. Il nous apprend que sous la famille de *Gong*, qui régnoit il y a plus de six cens ans, les Lettres furent plus florissantes que jamais à la Chine. Le nombre des Ecoles fut alors augmenté. Chaque Ville médiocre eut vingt Bacheliers. Chaque Cité en eut quarante, & les Capitales en eurent cinquante. Ces Bacheliers de surcroît reçurent le nom de *Lin-feng*, qui signifie, *Bacheliers accordés par la Cour*. Ensuite le nombre fut poussé à soixante pour les Villes inférieures, & jusqu'à cent vingt pour les Capitales, sous le nom de *Tfeng-feng*, ou de Bacheliers d'augmentation. Enfin, la permission de prendre les Degrés fut accordée à tous ceux qui se présenteroient avec les dispositions nécessaires. Ces derniers furent distingués par le nom de *Fu-hyo*, qui signifie *Bacheliers adoptés*. Ainsi le Corps des Bacheliers est composé de trois Ordres.

LES Bacheliers privilégiés, qui sont dispensés de l'Examen, portent le nom de *Kung-feng*, & forment aussi trois classes. Les premiers sont connus sous le titre particulier de *Pa-kung-feng*, qui signifie; Qu'ayant été d'excellens Rhetoriciens & leurs compositions ayant toujours été fort élégantes, ils ont mérité le Degré dont ils jouissent sans avoir été obligés d'attendre le terme ordinaire. La seconde classe est celle des *Tfye-suen-kungs*, qui ont joui pendant vingt ans du degré de Bacheliers. Les derniers portent le nom de *Ngen-kung-feng*, qui les fait connoître pour des Bacheliers privilégiés par la faveur expresse de l'Empereur. Les enfans des Chartiers, des Bouchers, des Bourreaux, des Comédiens, & les Bâtards, sont exclus de toutes sortes de Degrés.

LES Candidats, après avoir mis la dernière main à leurs compositions, les ferment soigneusement & mettent dessus le nom de leur Pays, avec une enveloppe qui ne permet pas de le lire. Elles sont livrées aux Officiers établis, qui les portent à la Salle des Mandarins, où elles doivent être examinées. Celles qui ne méritent pas (y) de passer dans la seconde chambre, sont mises à part. Toutes les autres sont rejetées. De cinq mille, il y en a toujours la moitié qui ne passent point cette première chambre. Les autres, après avoir subi l'Examen dans la seconde, sont réduites aussi presque à la moitié, qui parvient jusqu'à la troisième chambre, pour y être jugée par les Présidens de l'Examen. Il en demeure cinquante des plus élégantes, dans l'ordre qui convient à chacune, c'est-à-dire, la première, la seconde, &c. On cherche alors les noms des compositeurs, & les ayant appelés à haute voix, on les inscrit sur de grands tableaux, qui sont suspendus dans une place publique. Cette seule déclaration les élève au Degré. [C'est ainsi, dit l'Auteur, qu'Eleazar fut déclaré grand Prêtre (z), après avoir été revêtu des habits d'Aaron, sans aucune onction, ou consécration ultérieure.]

S'IL se trouve d'autres compositions qui méritent le même honneur, on conserve

(x) Chine du Père du Halde, pag. 295.

(z) Nomb. XX. 26.

(y) *Angl.* celles qui méritent. R. d. E.

(a) M  
vingt-dix  
tiés ou Ma

conserve par écrit le nom des Auteurs, avec une recommandation, dans laquelle on déclare qu'ils auroient été dignes du Degré, si l'usage en eût admis un plus grand nombre; ce qui passe pour une distinction extrêmement honorable.

LA durée de l'Examen est de trois jours, pendant lesquels tous ceux qui ont part à cette importante cérémonie sont enfermés. L'Empereur en fait toute la dépense. Elle va si loin que Navarette se dispense du calcul, parce qu'il ne paroît pas croyable aux Européens. Ensuite le Viceroi, les Examineurs & les autres grands Mandarins, reçoivent les Gradués avec toutes fortes d'honneurs, les traitent dans un festin solennel, & leur donnent à chacun son écuelle d'argent, son parasol de soie bleue & son sedan.

Au moment que les tableaux sont suspendus, quantité de personnes se hâtent de partir, pour aller porter à la famille des Gradués la première nouvelle de leur élévation. Ces Couriers sont généreusement récompensés. Toute la Ville célèbre le bonheur de son citoyen par des réjouissances publiques. Lorsqu'il arrive lui-même, il est accablé de visites, de félicitations & de présens. Chacun lui offre une somme d'argent, suivant sa fortune, pour contribuer aux frais des voyages qu'il est obligé de faire à la Cour en qualité de Licentié (a). Son nom d'ailleurs est enregistré dans les Livres Impériaux, afin qu'il puisse être employé dans l'occasion aux Emplois du Gouvernement. Ceux qui aspirent à la qualité de Docteur, déclarent qu'ils veulent être examinés par l'Empereur, & reçoivent ordre de se rendre à la Cour, où Sa Majesté leur donne des thèmes & juge de leur composition. On accorde tous les honneurs imaginables à ceux qui remportent le premier prix. Quelques-uns sont réservés pour le Collège Impérial (b). Les autres retournent dans leur Patrie, pour y attendre les Emplois qui leur sont destinés.

QUOIQ'ON apporte des soins extrêmes à prévenir la corruption, les moyens ne manquent jamais pour s'élever par cette voie. Du tems de l'Auteur, l'Empereur Kang-hi fit couper la tête à deux Licentiés (c) convaincus de ce crime, [ & un autre fut mis aux fers pour la même raison. ] La méthode de corruption la plus commune est de rendre visite à l'Examineur. S'il est disposé à favoriser le Candidat, il convient d'une somme avec lui, [ qui monte environ à cinq cens ducats, & quelques fois plus haut. ] Ensuite il lui demande une marque à laquelle il puisse distinguer sa composition, s'il n'aime mieux lui communiquer le sujet, pour lui donner le tems d'y travailler à loisir. Mais si le Candidat qui s'élève par cette lâcheté est reconnu pour un homme sans mérite, on s'en prend à l'Examineur.

L'AUTEUR attribue deux utilités considérables à l'usage de ces Examens; celle de bannir la paresse des Ecoles, & celle de diminuer le nombre excessif des Etudians. Ce fut pour remédier, dit-il, au dernier de ces deux inconvéniens, que l'Empereur Justinien ôta leurs revenus à plusieurs Villes qui avoient des Ecoles publiques; & François Premier, Roi de France, fut blâmé pour avoir fondé un trop grand nombre d'Universités; parce qu'en augmentant

(a) Magalhaens compte à la Chine quatre-vingt-dix mille Bacheliers, & dix mille Licentiés ou Maîtres-ès-Arts.

(b) Autrement, le Collège des Hau-lins.  
(c) *Angl.* à un Licentié & à son Examineur. R. d. E.

LETTRES  
DE LA CHINE.

Durée &  
frais de l'Exa-  
men.

Réjouissan-  
ces pour l'é-  
lection des  
Gradués.

La corrup-  
tion se glisse  
dans ces usa-  
ges.

Réflexions  
de l'auteur  
sur l'utilité  
des Examens  
Chinois.

LETTRES  
DE LA CHINE.

Modestie  
des Lettrés  
Chinois, ac-  
compagnée  
d'orgueil.

tant à l'excès le nombre des Etudiens, il priva son Royaume d'une infinité de soldats, de laboureurs & d'artisans.

NAVARETTE paroît regretter que les Ecoliers de l'Europe ne ressemblent pas mieux à ceux de la Chine. La gravité, dit-il, & la modestie sont le partage des Lettrés Chinois. Ils marchent toujours les yeux baissés. Un jeune Ecolier n'est pas moins composé dans son air & dans ses manières. Mais ces vertus, ajoute le même Auteur, sont infectées d'un orgueil incroyable, qui leur fait presque refuser la qualité d'hommes à tous les autres Peuples du Monde. Cependant les Tartares, qui n'ont pas tant d'inclination pour les Lettres, ont un peu humilié les Sçavans Chinois (*d*).

OBSERVONS ici que sous le nom de Sçavans ou de Lettrés, on comprend tous les Etudiens de la Chine, soit qu'ils ayent pris quelque Degré, ou qu'ils n'y soient point encore parvenus; soit Employés ou sans Emplois. Tous les Mandarins sont Lettrés; mais tous les Lettrés ne sont pas Mandarins.

(*d*) Description de la Chine par Navarette, pag. 49. & suiv. Le Comte parle aussi des Examens & des Degrés, mais avec moins d'étendue, pag. 235. & suiv.

## §. II.

*Classe des Laboureurs, & considération que les Chinois ont pour l'Agriculture.*

Raisons qui  
font respecter  
l'agriculture  
aux Chinois.

LES Laboureurs, à la Chine, sont au-dessus des Marchands & des Artisans. Leurs privilèges ont plus d'étendue, & leur profession est regardée comme la plus nécessaire à l'Etat. Les Chinois prétendent, suivant Navarette, que l'Empereur est obligé de leur accorder une protection spéciale & d'augmenter sans cesse leurs privilèges, parce que c'est de leur travail & de leur industrie que toute la Nation tire sa subsistance (*a*). Il est certain qu'elle ne pourroit pas subsister sans l'application & les efforts continuels que les Payfans apportent à l'agriculture. La Chine est si peuplée, que toutes ses terres, cultivées jusqu'à la moindre partie, comme elles le sont effectivement, suffisent à peine pour la nourriture de tous ses Habitans. Un Empire si vaste a peu de ressource dans le secours des Etrangers pour suppléer à ses nécessités, quand ses correspondances seroient mieux établies avec eux. C'est par cette raison qu'on y a toujours regardé le progrès de l'agriculture comme un des objets du Gouvernement, & que les Laboureurs & leur profession y sont également respectés. On y célèbre une fête publique à leur honneur. L'Empereur même fait gloire, une fois l'année, de manier la charrue, à l'imitation des anciens Monarques du Levant, qui se réduisoient quelquefois à cet exercice dans la même vûe.

Leur opinion  
sur son origi-  
ne.

L'OPINION commune, suivant le témoignage des Missionnaires, est que cette utile profession fut inventée par *Chin-nong* (*b*), que les Chinois honorent encore

(*a*) Navarette, *ubi sup.* pag. 52; & Du Halde, pag. 272.

(*b*) Son nom signifie *Laboureur céleste*. Il fut le second Empereur de la Chine, & son règne commença deux mille huit cens trente-deux ans avant l'Ère Chrétienne. Du Halde, pag. 137.

enc  
les  
ils p  
loig  
choi  
les  
reur  
On  
trer  
& q  
com  
rosé  
ma f  
D  
vang  
chan  
vang  
vit n  
fance  
porté  
neur  
King  
du tra  
Minis  
ter:  
lèbre  
au qui  
noise  
neur d  
grand  
couron  
la Vill  
d'un g  
présen  
l'agric  
même  
phie à  
rées p  
PAR  
se, qu  
che, c  
l'indus  
bagnet  
faire a

(*c*) N  
cus. Ubi

encore à ce titre (c). Les Livres de leurs Philosophes n'ont pas peu servi à les confirmer dans ces sentimens. Ils rapportent que l'Empereur Yao, dont ils placent le règne quatre cens quatre-vingt ans après celui de Chin-nong, éloigna ses propres enfans du Trône en faveur d'un jeune Laboureur, qu'il choisit pour lui succéder. Une préférence si singulière a transmis dans tous les Chinois la plus haute estime pour la profession de l'agriculture. L'Empereur Yu, successeur de *Chun*, fut appelé de même à la Couronne Impériale. On prétend que par l'invention des canaux, il trouva le moyen de faire rentrer dans la Mer les eaux qui couvroient la surface d'une partie de l'Empire, & qu'il en fit ensuite usage pour rendre les terres plus fertiles. On ajoute qu'il composa plusieurs Livres sur la culture des terres & sur la manière de les arroser. Ce fut pour récompenser tant de services que l'Empereur *Chun* le nomma son successeur, & l'agriculture reçut un lustre fort éclatant de ce choix.

D'AUTRES Empereurs ont marqué leur zèle pour un Art si noble. *Kang-vang*, troisième Monarque de la famille de *Cheu*, établit des bornes dans les champs, pour prévenir les sujets de contestation entre les Laboureurs. *King-vang*, vingt-quatrième Empereur de la même race, sous le règne duquel on vit naître le Philosophe Confucius, cinq cens trente & un ans avant la naissance de Jésus-Christ, renouvela toutes les Loix que ses Prédécesseurs avoient portées en faveur de l'agriculture. Mais elle fut élevée au comble de l'honneur par l'Empereur *Ven-ti*, qui régna trois cens cinquante-deux ans après *King-vang*. Ce Prince voyant ses Etats ruinés par la guerre, donna l'exemple du travail à ses Sujets, en labourant lui-même les terres de la Couronne. Ses Ministres & toute la Noblesse de l'Empire se virent dans la nécessité de l'imiter. On regarde cet événement comme l'origine d'une grande fête qui se célèbre annuellement dans toutes les Villes de la Chine, lorsque le Soleil entre au quinzième degré du *Verseau*; c'est-à-dire, au point que l'Astronomie Chinoise a fixé pour le commencement du printemps. Dans ce jour, le Gouverneur de chaque Ville sort de son Palais, précédé de ses Enseignes & d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers Instrumens. Il est couronné de fleurs, & dans cet équipage il marche vers la porte Orientale de la Ville, comme s'il alloit au-devant du Printems. Son cortège est composé d'un grand nombre de litières, peintes ou revêtues d'étoffes de soie, qui représentent, entre diverses figures, les portraits des Hommes illustres dont l'agriculture a ressenti les bienfaits, avec les Histoires qui appartiennent au même sujet. Les rues sont ornées de tapisseries. On élève des arcs de triomphe à certaines distances, on suspend des lanternes, & les Villes sont éclairées par des illuminations.

P A R M I les figures on voit une vache de terre, d'une grosseur si monstrueuse, que cinquante hommes suffisoient à peine pour la tirer. Derrière cette vache, qui a les cornes dorées, paroît un enfant, qui passe pour le Génie de l'industrie & du travail. Il marche, un pied nud & l'autre chaussé, avec une baguette à la main, dont il aiguillonne sans cesse la vache, comme pour la faire avancer. Il est suivi des Laboureurs, armés de leurs instrumens, & l'on voit

AGRICUL-  
TURE  
DES CHINOIS.

Zèle de plusieurs Empe-  
reurs pour l'a-  
griculture.

Fête à son  
honneur.  
Quelle en fut  
l'origine.

Figures  
qu'on y porte  
en procession.

(c) Navarette dit qu'on lui a bâti des Temples magnifiques, où il est honoré par des sacrifices. *Ubi sup.* pag. 53.

**AGRICULTURE DES CHINOIS.** voit paroître après eux des troupes de Masques & de Comédiens qui représentent diverses Pièces. Cette procession se rend au Palais du Gouverneur, où l'on dépouille la vache de tous ses ornemens. On tire de son ventre un grand nombre d'autres petites vaches de terre, qui se distribuent à l'Assemblée, avec les fragmens de la grande vache, qu'on brise en pièces. Ensuite le Gouverneur prononce une courte harangue à l'honneur de l'Agriculture, qu'il recommande, comme l'exercice le plus utile au bien public.

L'Empereur de la Chine laboure la terre.

Circonstances de cette cérémonie.

Préparatifs auxquels l'Empereur est obligé.

Payfans qui assistent.

L'ATTENTION des Empereurs & des Mandarins pour la culture des terres est portée si loin, que s'il arrive à la Cour quelque Messager d'un Viceroy, le Monarque n'oublie jamais de s'informer quel est l'état des champs & des moissons. Une pluie favorable est une occasion de visites & de complimens entre les Mandarins. Au Printemps, qui tombe dans le cours du mois de Février, l'Empereur ne manque pas, suivant l'ancien usage, de conduire solennellement une charrue & d'ouvrir quelques sillons, pour animer les Laboureurs par son exemple. Les Mandarins observent la même cérémonie dans chaque Ville, avec les formalités suivantes. Le Tribunal des Mathématiques commence, sur les ordres qu'il reçoit, par fixer le vingt-quatrième jour de la seconde Lune, comme le plus propre au labourage. Ensuite le Tribunal des Rites avertit l'Empereur, par un Mémoire, des préparatifs établis pour la fête. 1. Sa Majesté doit nommer douze Seigneurs pour lui servir de cortège & labourer après elle. Ces Seigneurs doivent être trois Princes, & neuf Présidens des Cours Souveraines, ou leurs Assistans, dans les cas de vieillesse & de maladie. 2. Comme le devoir de l'Empereur, dans cette cérémonie, ne consiste pas seulement à labourer la terre, pour exciter l'émulation par son exemple, & qu'en qualité de premier Pontife il est obligé d'offrir un sacrifice à *Chang-ti*, pour obtenir l'abondance, il est averti qu'il doit s'y préparer par trois jours de jeûne & de continence. Les Princes & les Mandarins nommés pour l'accompagner sont assujettis à la même Loi. 3. La veille du jour marqué, Sa Majesté doit envoyer à la Salle de ses ancêtres une députation de plusieurs Seigneurs, pour se prosterner devant leurs Tablettes & leur donner avis, comme s'ils étoient vivans, qu'elle se propose d'offrir le lendemain un grand sacrifice.

OUTRE ces devoirs, qui regardent l'Empereur, le même Tribunal prescrit à divers autres Tribunaux les préparatifs qui les concernent. L'un est chargé de préparer le sacrifice. Un autre, de composer la formule que l'Empereur doit répéter dans la cérémonie. Un autre, de faire dresser les tentes où sa Maison doit dîner. Un quatrième, d'assembler quarante ou cinquante Laboureurs, respectables par leur âge, qui doivent être présens lorsque l'Empereur met la main à la charrue; & quarante jeunes Payfans, pour disposer les instrumens d'agriculture, pour accoupler les bœufs & préparer les grains qui doivent être semés. On choisit cinq sortes de grains, qui représentent toutes les autres. C'est du froment, du riz, des fèves & deux espèces de millet.

Le vingt-quatrième jour de la Lune, l'Empereur, en habits de cérémonie, se rend avec toute sa Cour au lieu assigné pour offrir à *Chang-ti* le sacrifice du Printemps, dans la double vûe d'obtenir la conservation & l'abondance des biens de la terre. Ce lieu est une petite éminence, composée de terre, à peu de distance au Sud de la Ville. Elle doit avoir cinquante pieds & quatre

quatre  
péria  
A  
Princ  
caisse  
dans  
& fai  
dens  
qui  
fême  
reurs  
champ  
leur d  
DA  
souver  
sillons  
plus f  
ze épis  
recueil  
qui n'a  
rial.  
dans le  
du trav  
frande  
ENTR  
jourd'h  
pour l'a  
les Gour  
de leur  
ne cond  
la paix  
pour to  
ve ce fa  
lui envo  
de porte  
s'asseoir  
le reste  
rang, &  
doit être  
Aussi rap  
que tem  
gumes d  
ne jamai  
duisent g  
conde,

quatre pouces de hauteur. La place qui doit être labourée par les mains Impériales, est immédiatement à côté.

AUSSI-TÔT que le sacrifice est offert, l'Empereur descend avec les trois Princes & les neuf Présidens qu'il a choisis. Plusieurs Seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la Cour demeure attentive, dans un profond silence. Alors Sa Majesté prend la conduite de la charrue, & fait plusieurs sillons en avant & en arrière. Les trois Princes & les Présidens font successivement la même chose après l'Empereur. Après ce travail, qui se recommence en plusieurs endroits du champ, Sa Majesté Impériale sème les différentes sortes de grains. Le jour suivant, les quarante Laboureurs & les jeunes Payfans achevent ce qui reste à labourer dans le même champ. Cette étrange cérémonie se termine par des présens que l'Empereur leur distribue. Ils consistent en quatre pièces d'étoffe de coton.

DANS le cours de la saison, le Gouverneur de Peking est obligé de visiter souvent ce champ & de le faire soigneusement cultiver. Il en examine tous les sillons, pour découvrir s'il n'y croît pas quelqu'épi extraordinaire. Ce seroit le plus favorable augure, d'y trouver, par exemple, une tige qui portât treize épis. Le Gouverneur se hâteroit d'en avertir la Cour. En automne, il doit recueillir le grain dans des sacs jaunes, pour les renfermer dans un magasin qui n'a point d'autre usage, & qui est distingué par le nom de *Magasin Impérial*. Ce grain se conserve pour les plus grandes cérémonies. L'Empereur, dans les sacrifices qu'il offre à *Tyen* ou à *Chang-ti*, le présente comme le fruit du travail de ses mains; & dans certains jours de l'année, il fait la même offrande à ses Ancêtres.

ENTRE plusieurs bons Réglemens de l'Empereur *Yong-ching*, qui régné aujourd'hui, Du Halde en rapporte un qui marque une considération singulière pour l'agriculture. Ce Prince, pour encourager les Laboureurs, exige de tous les Gouverneurs des Villes, qu'ils lui envoient tous les ans le nom d'un Payfan de leur district, qui se distingue par son application à cultiver la terre, par une conduite irréprochable, par l'union qu'il fait régner dans sa famille & par la paix qu'il entretient avec ses voisins; enfin, par sa frugalité & son aversion pour toutes sortes d'excès. Sur le témoignage du Gouverneur, Sa Majesté élève ce sage & diligent Laboureur au degré de Mandarin du huitième Ordre, & lui envoie des Patentes de Mandarin honoraire; distinction qui le met en droit de porter l'habit de Mandarin, de rendre visite au Gouverneur de la Ville, de s'asseoir en sa présence & de prendre du thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie. Après sa mort, on lui fait des funérailles convenables à son rang, & ses titres d'honneur sont inscrits dans la Salle de ses ancêtres. Quelle doit être l'émulation des Laboureurs, après des exemples de cette nature (d)? Aussi rapportent-ils tous leurs soins à la culture de leurs terres. S'ils ont quelque tems de reste, ils vont couper du bois sur les montagnes, ils visitent les légumes de leurs jardins, ils font leur provision de cannes, &c. On ne les trouve jamais oisifs. Jamais les terres de la Chine ne demeurent en friche. Elles produisent généralement trois moissons chaque année; la première, de riz; la seconde, de vessie, qui se sème avant que le riz soit moissonné; & la troisième, de

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.

Comment  
l'Empereur  
laboure la  
terre.

Soin qu'on  
prend du  
champ labouré  
par l'Empe-  
reur.

Usage qu'on  
fait de ses  
fruits.

Règlement  
de l'Empe-  
reur *Yong-  
ching* à l'hon-  
neur de l'agri-  
culture.

Effets de ces  
distinctions  
parmi les La-  
boueurs.

(d) Chine du Père du Halde, pag. 274. & suivantes.

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.  
Culture du  
riz.

Excrémens  
qu'on y em-  
ploie.

Chaux vive  
qu'on mêle  
dans l'eau.

Transplanta-  
tion du riz.

Les monta-  
gnes de la Chi-  
ne sont culti-  
vées.

de fèves ou de quelqu'autre grain. Les Chinois n'employent guères leur terrain à des usages inutiles, tels que les jardins à fleurs ou les allées pour la promenade. Le plaisir particulier marche toujours après l'intérêt public.

LE principal objet du travail des Laboureurs est la culture du riz. Leurs terres sont préparées fort habilement. Ils n'épargnent aucun soin pour ramasser toutes sortes d'ordures & d'excrémens d'hommes & d'animaux. Ils donnent, en échange, du bois, des légumes & de l'huile de lin. Cette préparation, qui ne serviroit dans d'autres Pays qu'à brûler les Plantes (e), convient beaucoup aux terres de la Chine, sur-tout avec l'art qu'ont les Chinois de tempérer ces matières par des mélanges [avec de l'eau ordinaire]. Ils lèvent ces ordures dans des seaux (f), qu'ils portent couverts sur leurs épaules. Le soin qu'ils prennent continuellement de les ramasser, sert beaucoup à l'entretien de la propreté dans les Villes.

DANS la Province de Che-kyang, & dans d'autres cantons qui sont particulièrement fertiles en riz (g), on employe, pour engraisser les terres, des boules de poil de cochon & même de poil humain, que les Habitans croient propres à fortifier le grain. Les Barbiers conservent avec soin la barbe & les cheveux qu'ils rasent. Ils les vendent deux liards la livre à des Payfans dont la profession est de les ramasser, & l'on voit souvent des Barques qui n'ont pas d'autre charge. Lorsque le riz commence à se montrer en épis, on mêle avec l'eau dont la terre est arrosée, de la chaux vive, que les Chinois croient propre, non-seulement à tuer les insectes & à détruire les mauvaises herbes, mais encore à communiquer au terrain une chaleur qui contribue beaucoup à sa fécondité. Cette précaution rend les champs de riz si nets, que l'Auteur y chercha quelquefois une petite plante d'herbe sans en pouvoir trouver. Il en conclut que le riz, qui est d'une force & d'une beauté surprenante, tire de la terre tout ce qu'elle a de suc nourriciers (h).

ON sème d'abord le riz sans ordre. Mais lorsqu'il s'est élevé d'un pied ou d'un pied & demi, on l'arrache avec les racines, pour le rassembler en petites gerbes, qu'on plante sur diverses lignes en forme d'échiquier. Les épis se reposant ainsi les uns sur les autres, en ont plus de force pour résister aux vents. Mais avant cette transplantation on employe la méthode suivante, pour rendre la terre égale & unie. Après l'avoir labourée trois ou quatre fois de suite, toujours dans l'eau jusqu'à la cheville du pied, on brise les mottes avec les instrumens; ensuite, à l'aide d'une machine de bois, sur laquelle le Laboureur est debout pour conduire le busle qui la traîne, on l'aplanit si parfaitement que la hauteur de l'eau demeure par-tout égale. Aussi les plaines ressemblent-elles plus à de vastes jardins qu'à des champs ouverts.

TOUTES les montagnes de la Chine sont cultivées; mais on n'y apperçoit ni haies, ni fossés, ni presque aucun arbre, tant les Chinois ménagent un pou-

(e) Chine du Père du Halde, page 274. & suivantes.

(f) Navarette dit que dans certains tems on arrose le riz & les légumes avec un mélange d'urine & d'excrémens; ce qui paroît une énigme aux Missionnaires, parce qu'en Europe l'urine brûle & détruit toutes sortes

de Plantes. Il ajoute qu'il n'y a point de corne, d'os & de plume qu'on ne réduise en cendre pour amander les terres.

(g) Voyez ci-dessus les Journaux.

(h) Navarette dit que c'est quand ils le transplantent.

ce d  
des  
mor  
haut  
qu'a  
pierr  
pe a  
de t  
pierr  
ger;  
bonn

I L  
les n  
cham  
les H  
bles d  
ont a  
égale  
dans  
à cert  
tres e  
tes leu  
d'enba  
théâtr  
est au  
bois,  
pouces  
ne pas  
ou un  
chée u  
celles  
lorsqu  
portan  
doit é  
be pou  
ce qui  
deux r  
pied, p  
ajustée  
longue

(i) I  
te, pag  
pag. 274

(k) C  
Navaret  
observée  
la deseri

VII.

ce de terre. C'est un spectacle fort agréable, dans quantité de lieux, que de voir des plaines de trois ou quatre lieues de longueur, environnées de collines & de montagnes, qui, depuis le pied jusqu'au sommet, sont coupées en terrasses hautes de trois ou quatre pieds, qui s'élèvent quelquefois l'une sur l'autre jusqu'au nombre de vingt ou trente. Ces montagnes ne sont pas ordinairement pierreuses comme celles de l'Europe. La terre en est si légère, qu'elle se coupe aisément; & si profonde dans quelques Provinces, qu'on la creuse l'espace de trois ou quatre cens pieds sans rencontrer le roc. Lorsqu'il s'y trouve des pierres en trop grand nombre, les Chinois trouvent le moyen de les en purger; & bâtissant de petits murs pour soutenir les terrasses, ils aplannissent les bonnes terres & les ensemencent de diverses sortes de grains.

ILS poussent encore plus loin l'industrie. Quoique dans quelques Provinces les montagnes soient stériles & incultes, cependant comme les vallées & les champs qui les séparent en quantité d'endroits sont fécondes & bien cultivées, les Habitans mettent d'abord au niveau tous les lieux inégaux qui sont capables de culture. Ensuite ils divisent en différentes pièces toute la terre qu'ils ont ainsi nivelée; & de celle qui borde les vallées & qu'ils ne peuvent rendre égale, ils composent des étages en forme d'amphithéâtres. Le riz qu'ils sèment dans l'une & dans l'autre ne pouvant croître sans eau, ils font des réservoirs à certaines distances & d'une juste hauteur, pour recevoir la pluie & les autres eaux qui descendent des montagnes, & la distribuer également dans toutes leurs pièces de riz, soit en la faisant tomber des réservoirs dans les pièces d'enbas, soit en la faisant monter jusqu'aux plus hauts étages de leur amphithéâtre (i). Ils employent pour cela une machine hydraulique (k), dont le jeu est aussi simple que la composition (l). Elle est composée d'une chaîne de bois, ou d'une sorte de chapelet de petites planches quarrées de six ou sept pouces, qui sont comme enfilées parallèlement à d'égaux distances. Cette chaîne passe dans un tube quarré, à l'extrémité inférieure duquel est un cylindre, ou un barril, dont l'axe est fixé des deux côtés (m). A l'autre bout est attachée une espèce de tambour, entouré de petites planches pour répondre à celles de la chaîne, qui passe autour du tambour & du cylindre; de sorte que lorsque le tambour tourne, la chaîne tourne aussi. Le bout inférieur du tube portant dans l'eau, & le bout du tambour étant élevé à la hauteur où l'eau doit être conduite, les planches qui remplissent exactement la cavité du tube poussent continuellement l'eau, tandis que la machine est en mouvement; ce qui se fait par trois moyens: 1<sup>o</sup>. Avec la main, par le secours d'une ou de deux manivelles attachées aux deux bouts de l'axe du tambour. 2<sup>o</sup>. Avec le pied, par le moyen d'une grosse cheville de bois, d'un demi-pied de longueur, ajustée dans cette vûe à l'axe du tambour. Ces chevilles ont la tête assez longue & bien arrondie, pour y placer commodément la plante nue du pied; de

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.

Autre exemple de l'industrie des Chinois.

Machine hydraulique qu'ils employent pour la culture du riz.

(i) Description de la Chine par Navarette, pag. 52. & suiv. Chine du Père Du Halde, pag. 272.

(k) Ce sont apparemment les machines que Navarette appelle admirables. Il les a souvent observées, dit-il, mais sans en pouvoir faire la description. Elles ont été transportées à Ma-

nille par les Espagnols, & à Batavia par les Hollandois. L'Auteur croit qu'il n'y a point de meilleure invention au monde pour vuider les puits & les Etangs.

(l) On a déjà parlé de cette machine dans les Journaux.

(m) Mais de manière qu'il est hors du tube.

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.

de forte qu'une ou plusieurs personnes peuvent mettre sans peine la machine en mouvement, tandis que leurs mains sont employées à tenir un parasol & un éventail. 3<sup>o</sup>. Avec le secours d'un bœuf ou de quelqu'autre animal, attaché à une grande roue de quatre brasses de diamètre & placée horizontalement. On fixe autour de sa circonférence un grand nombre de chevilles ou de dents, qui s'ajustant exactement avec celles de l'axe du tambour, font tourner très-facilement la machine.

Methode  
pour nettoyer  
les canaux.

LORSQU'ON a besoin de nettoyer le canal, ce qui arrive fort souvent, on le divise, à certaines distances, par des fossés (*n*); & chaque Village voisin ayant sa part du travail, les Paysans paroissent aussitôt avec leur machine à chaîne, qui sert à faire passer l'eau d'un fossé à l'autre. Cette entreprise, quoique pénible, est bien-tôt finie, à cause de la multitude des ouvriers. Dans quelques endroits de la Province de Fo-kyen, les montagnes sont contiguës, sans être fort hautes. Mais quoiqu'on y trouve à peine quelques vallées, l'art des Habitans est parvenu à les cultiver, en conduisant de l'une à l'autre une abondante quantité d'eau par des tuyaux de bambou (*o*).

Combien  
l'industrie est  
nécessaire  
aux Chinois  
pour vivre.

C'EST à cette admirable industrie des Paysans que la Chine est redevable de l'abondance de ses grains & de ses légumes. Elle en est mieux fournie que toutes les autres régions du Monde. Cependant il est certain que le Pays suffit à peine pour nourrir ses Habitans. Ils auroient besoin d'un espace plus grand du double (*p*). Après tout, les Laboureurs Chinois sont pauvres, & chacun n'a qu'une petite portion de terre à cultiver. L'usage est que le Seigneur tire la moitié de la récolte & qu'il paye toutes les taxes. L'autre moitié demeure au Laboureur, pour unique fruit de son travail (*q*).

(*n*) *Angl.* par des digues. R. d. E.

(*p*) *Ibid.* pag. 318.

(*o*) Chine du Père Du Halde, pag. 272.  
& suivantes.

(*q*) Description de la Chine par Navarette, pag. 53.

### §. III.

#### *Classe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois.*

Caractère  
général des  
Marchands  
Chinois.

LE nombre des Marchands est incroyable, dans toutes les parties de la Chine. Ils sont tous d'une extrême politesse, & ne rejettent pas l'occasion de vendre avec le moindre profit: fort différens des Japonois, qui sont au contraire grossiers, peu obligeans, & si opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré qu'une chose vaut vingt ducats, toutes les raisons du monde ne leur en-feroient rien rabattre (*a*). Le Père le Comte représente les Chinois comme la Nation de l'Univers la plus propre au Commerce & qui s'y entend le mieux. Ils sont, dit-il, fort insinuans dans leurs manières; & leur avidité pour le gain leur fait trouver des moyens de vivre & des méthodes de trafic qui ne viennent point naturellement à l'esprit. Il n'y a point d'occasion dont ils ne tirent avantage, ni de voyages qu'ils n'entreprennent, au mépris de toutes les difficultés, dans l'espérance du moindre profit (*b*).

MAIS

(*a*) *Ibid.* pag. 55.

(*b*) Mémoires de la Chine par le Père le Comte, pag. 240.

(c)  
(d)  
pag. 13  
de la  
Sel.]

MAIS suivant le témoignage de quelques Missionnaires, il seroit à souhaiter qu'ils fussent d'un peu meilleure foi dans leurs marchés, sur-tout à l'égard des Étrangers. Ils s'efforcent toujours de vendre au-dessus du juste prix, & souvent ils ne font pas scrupule d'altérer les marchandises. Leur maxime est que ceux qui achètent ne cherchent qu'à payer le moins qu'il leur est possible, & se dispenseroient même absolument de payer si le Marchand y consentoit. Ils se croient en droit, sur ce principe, de demander les plus hauts prix. „ Ce n'est pas le Marchand qui trompe, disent-ils fort hardiment; c'est l'acheteur qui se trompe lui-même. L'acheteur n'est forcé à rien, & le profit que tire le Marchand est le fruit de son industrie. Cependant ceux qui se conduisent par de si mauvais principes, sont les premiers à faire l'éloge de l'honnêteté & du désintéressement (c). Magalhaens regarde comme les plus riches Négocians de la Chine ceux qui font le commerce de la soie & du bois de construction (d).

EN traitant du Commerce des Chinois, nous le diviserons en quatre articles: I. Le fond réel du Commerce, domestique & étranger. II. La Navigation & la qualité de leur Marine. III. Les commodités pour les voyages par terre. IV. La Monnoie, les Poids & les Mesures.

I. LES richesses particulières de chaque Province, & la facilité de transporter les marchandises par les rivières & les canaux, ont toujours rendu le Commerce intérieur de la Chine très-florissant. Le Commerce extérieur est plus négligé, parce que les Chinois trouvant dans leur propre Pays tout ce qui leur est nécessaire pour les besoins & les agrémens de la vie, s'éloignent rarement de leurs frontières. Aussi long-tems que la Chine fut gouvernée par ses propres Empereurs, les Ports furent toujours fermés aux Étrangers, & les défenses si rigoureuses pour le Commerce du dehors, qu'il n'étoit pas permis aux Habitans de sortir des limites de l'Empire. Mais depuis que les Tartares s'y sont rendus les maîtres, ils ont ouvert leurs Ports à toutes les Nations (e).

LE Commerce intérieur de la Chine est si considérable, qu'il ne souffre aucune comparaison avec celui de l'Europe. On peut regarder les Provinces Chinoises comme autant de Royaumes, entre lesquels il se fait une communication de richesses, qui sert à lier leurs Habitans & à faire régner l'abondance dans toutes les Villes. Les Provinces de *Hu-quang* & de *Kyang-fi* fournissent du riz à celles qui n'en sont pas si bien pourvues. Celle de *Che-kyang* produit la plus belle soie. Les vernis & l'encre viennent de *Kyang-nan*, avec toutes sortes d'ouvrages curieux dans ces deux genres. *Yun-nan*, *Chen-fi* & *Chan-fi* donnent du fer, du cuivre & plusieurs autres métaux, des chevaux, des mulets & des pelletteries. *Fo-kyen* produit du sucre & le meilleur thé de l'Empire. *Se-chuen* fournit des herbes & des plantes médicinales, telles que la rhubarbe, &c. Chaque Province contribue ainsi au bien public, par une abondance de commodités, dont le détail est impossible (f). Toutes ces

(c) Du Halde, *ubi sup.* pag. 534.

(d) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 132. [Peut-être qu'au lieu du commerce de la soie, il faut lire ici le commerce du Sel.]

(e) Chine du Père du Halde pag. 333. & suivantes.

(f) Le Comte, *ubi sup.* pag. 295; & Du Halde, pag. 334.

COMMERC  
DE LA CHINE.

Commerce  
intérieur de la  
Chine.

Communica  
tion des ri  
chesses entre  
les Provinces.

Facilité de  
la vente.

COMMERCE  
DE LA CHINE.

Ardeur des  
Chinois pour  
le Commerce.

Progrès  
qu'ils y font  
des plus petits  
commence-  
mens.

Terme de  
leur Commer-  
ce par mer.

Ce qu'ils  
portent aux  
Iles du Ja-  
pon.

marchandises passant d'un lieu à l'autre par le moyen des Rivières, sont vendues fort promptement. On voit, par exemple, des Marchands qui à leur arrivée dans une Ville, vendent en trois ou quatre jours six mille bonnets convenables à la saison. Le Commerce n'est jamais interrompu, à l'exception seulement des deux premiers jours de la première Lune, qui sont employés aux réjouissances & aux visites mutuelles de la nouvelle année. Dans tous les autres tems, l'agitation des affaires est continuelle; à la campagne comme à la Ville. Les Mandarins mêmes y prennent part, en mettant leur argent entre les mains des Marchands pour le faire valoir par les voies du Commerce: En un mot, il n'y a point de famille, jusqu'à la plus pauvre, qui ne trouve, avec un peu de conduite, le moyen de subsister par les mêmes voies. On en connoît, dit l'Auteur, dont tout le fonds ne monte pas à plus d'un écu de France, & qui ne laissent pas d'en tirer leur entretien, père, mère; avec deux ou trois enfans, de se procurer des habits de soie pour les jours de cérémonie, & de parvenir en peu d'années à des établissemens considérables. Si ce progrès paroît incompréhensible, les exemples n'en sont pas moins communs. Un petit Marchand, qui n'a qu'environ cinquante sels, achète du sucre & de la farine de riz, dont il fait de petits gâteaux, qui sortent du four une heure ou deux avant le jour, pour allumer, suivant l'expression Chinoise, le courage des voyageurs. A peine sa boutique est-elle ouverte, que toute sa marchandise est enlevée par le Peuple de la campagne, qui se rend en foule dès le matin dans les Villes; par les Artisans, les Porteurs, les enfans des Gardes & les Plaideurs. Ce petit commerce produit en peu de jours (g) un profit de vingt sels, dont la moitié suffit au Marchand pour sa subsistance & celle de sa famille. En un mot, nos Foires les plus fréquentées ne sont qu'une foible image de la multitude incroyable de Peuple qu'on voit dans la plupart des Villes de la Chine; & qui s'occupe à vendre ou acheter toutes sortes de commodités.

IL n'est pas surprenant qu'avec un Commerce si florissant dans l'intérieur de l'Empire, les Chinois négligent beaucoup les Pays étrangers. Par Mer, on ne les voit jamais passer les Détroits de la Sonde. Leurs plus longs voyages, de ce côté-là, se bornent à Batavia. Du côté de Malaca, ils ne vont jamais plus loin qu'Achem; & le terme de leur navigation au Nord (h) est ordinairement le Japon.

LES Iles du Japon sont le Pays qu'ils fréquentent le plus: Ils partent au mois de Juin, ou de Juillet au plus tard, pour se rendre avec leurs marchandises à Siam ou à Cambôya, & se fretter dans ces deux Ports de celles qui conviennent aux Japonois. Le profit de ce voyage monte à deux cens pour cent. S'ils sont directement voile au Japon, de leurs Ports de Ning-po; de Canton ou d'Emoui, ils se chargent des marchandises suivantes: 1<sup>o</sup>. de drogues, telles que le *Fin-seng*, [l'aristoloche,] la rhubarbe, les mirobolans, &c. 2<sup>o</sup>. De cuirs de vaches & de buffes, d'areka, & de sucre blanc; sur lequel ils gagnent quelquefois mille pour cent. 3<sup>o</sup>. De toutes sortes d'étoffes de

(g) *Angl.* en peu d'heures. R. d. E.

(h) Navarette raconte que la passion des richesses ayant porté quelques Chinois à demander la permission de voyager dans ces

Pays, ils en prirent occasion de s'y établir; ce qui a produit la défense générale de passer la mer.

de fo  
partic  
4. D  
dont  
encen  
ils tro  
cent;  
dois.

LE  
perles  
cuivre  
mais q  
que de  
un pro  
Des lar  
vender  
font d  
d'usage  
chère a  
ponois,  
paraiso  
cabinet  
jusqu'à  
ce, son  
nille &  
nés pou  
rapporte  
nomme

ILS p  
treprend  
grosse qu  
de coull  
de verni  
ment de

MAIS  
vantageu  
chaque a  
c'est-à-di

10. U  
très-agré  
landois.  
30. Du fi  
du fil se v  
cher, par  
Batavia se

de soie, mais sur-tout de satins, de taffetas & de damas de diverses couleurs, particulièrement de noirs. Ils tirent quinze taëls de ce qui leur revient à six. 4. De cordes de soie pour les Instrumens, & de bois d'aigle & de sandal, dont les Japonois sont fort avides, parce qu'ils en ont besoin sans cesse pour encenser leurs Idoles. 5°. Enfin, de draps & de camelots de l'Europe, dont ils trouvent promptement à se défaire & qui leur rapportent cinquante pour cent; d'où l'on peut conclure quels doivent être les profits des Hollandois.

LES marchandises que les Chinois rapportent du Japon, sont, 1°. des perles fines, sur lesquelles ils gagnent quelquefois mille pour cent. 2°. Du cuivre rouge en barres, qui leur coûte entre trois taëls & quatre & demi, mais qu'ils vendent dix ou douze taëls à la Chine; du cuivre en œuvre, tel que des balances, des réchaux, des castolettes, des bassins, &c. Ils en tirent un profit considérable dans leur Pays, parce que ce cuivre est fort beau. Des lames de sabres, qui ne coûtent qu'une piastre au Japon, & qui se revendent quelquefois dix à la Chine. 4°. Du papier à fleurs, dont les Chinois font des éventails. 5°. De la porcelaine, qui est très belle, mais de peu d'usage, parce qu'elle ne soutient pas l'eau bouillante. Elle n'est pas plus chère au Japon que la porcelaine de la Chine à Canton. 6°. Des vernis Japonois, avec lesquels il n'y en a point au monde qui puissent entrer en comparaison. Mais ils sont si chers que les Chinois en achètent rarement. Un cabinet de deux pieds de haut sur la même largeur, s'est vendu à la Chine jusqu'à cent piastres. Ceux qui s'exposent le plus aux risques de ce commerce, sont les Marchands d'Emoui & de Ningpo, parce que les portant à Manille & à Batavia, ils les vendent fort bien aux Européens, qui sont passionnés pour les ouvrages de cette nature. 7°. Enfin, les Marchands Chinois rapportent de l'or, qui est très-fin au Japon; & quantité d'un métal qui se nomme *Tombak*, sur lequel ils gagnent soixante pour cent à Batavia.

ILS portent aussi leur Commerce à Manille; mais on ne voit guères entreprendre ce voyage qu'aux Marchands d'Emoui, qui se chargent d'une grosse quantité de soie, de satins rayés ou à fleurs, de broderies, de tapis, de coussins, de robes de chambre, de bas de soie, de thé, de porcelaine, de vernis du Japon, de drogues, &c. sur lesquels leur profit est généralement de cinquante pour cent. Ils ne rapportent que des piastres.

Mais le Commerce auquel ils s'attachent le plus, parce qu'il est le plus avantageux & le plus facile, est celui de Batavia. Leurs Vaisseaux partent chaque année de Canton, d'Emoui & de Ning-po, vers l'onzième Lune; c'est-à-dire, au mois de Décembre, avec les marchandises suivantes :

1°. UNE forte de thé-vert, qui est d'une beauté singulière & d'une odeur très-agréable. Le *Song-lo* & le *Bobé* (i) sont moins recherchés par les Hollandois. 2°. De la porcelaine, qui n'est pas plus chère à Batavia qu'à Canton. 3°. Du fil & des feuilles d'or, qui ne sont que du papier doré. Une partie du fil se vend en petits écheveaux, qui portent le nom de poignées. Il est cher, parce qu'il est couvert de l'or le plus fin; mais celui qu'ils portent à Batavia se vend ordinairement au poids, en petits paquets, avec de grosses poignées.

COMMERCE  
DES CHINOIS.

Ce qu'ils  
rapportent  
des mêmes  
Iles.

Cherté des  
verniss du Ja-  
pon.

Commerce  
des Chinois à  
Manille.

Leur Com-  
merce à Bata-  
via.

Ce qu'ils y  
portent.

(i). *Angl.* le thé boui. R. d. E.

COMMERCE  
DES CHINOIS.

poignées de soie rouge, qu'on y mêle exprès, pour donner plus de lustre à l'or & plus de pesanteur aux paquets. Les Hollandois ne l'achètent point pour leur usage. Ils le revendent dans le Pays des Malayens avec un profit considérable. 4<sup>o</sup>. Du *Tutenak*, ou tombak (*k*), espèce de métal, qui tient de la nature de l'étain & du fer, & qui leur rapporte quelquefois jusqu'à cent cinquante pour cent. 5<sup>o</sup>. Des drogues, particulièrement de la rhubarbe. 6<sup>o</sup>. Des ustenciles de cuivre jaune, tels que des bassins, des réchauds, de grands chaudrons, &c.

Ce qu'ils en  
rapportent.

Ils rapportent de Batavia; 1<sup>o</sup>. de l'argent en piastres; 2<sup>o</sup>. du poivre, des clous de girofle, des noix de muscade & d'autres épices. 3<sup>o</sup>. De l'écaille de tortue, dont les Chinois font de très-jolis bijoux, tels que des peignes, des boîtes, des coupes, des manches de couteau, des pipes, des tabatières à l'Européenne, qu'ils ne vendent que dix sols. 4<sup>o</sup>. Du bois de sandal, & du bois rouge & noir pour les ouvrages de marqueterie, avec une autre sorte de bois qu'on nomme ordinairement *Bresil* (*l*), & qui sert pour la teinture. 5<sup>o</sup>. Des pierres d'agathes, toutes taillées. Les Chinois s'en font des ornemens pour leurs ceintures, des boutons pour leurs bonnets, & une sorte de colliers. 6<sup>o</sup>. De l'ambre jaune, qu'ils achètent à fort bon marché. 7<sup>o</sup>. Des draps de l'Europe, qui ne leur coûtent pas non plus fort cher & qu'ils revendent au Japon.

Autres lieux  
où les Chinois  
portent leur  
Commerce.

TEL est le principal Commerce des Chinois hors de l'Empire. Ils font aussi, mais rarement, le voyage d'*Achem*, de *Malaca*, d'*Ihor*, de *Patane*, de *Ligor*, qui dépend du Royaume de Siam, de la Cochinchine, &c. Le Commerce qu'ils font à *Ihor* est également avantageux & facile. Ils ne gagneroient point les frais de leur entreprise dans le voyage d'*Achem*, s'ils n'y étoient pas rendus au mois de Novembre ou de Décembre, qui est le tems où les Vaisseaux de *Surate* & de *Bengale* se trouvent sur cette Côte. Ils ne rapportent ordinairement de toutes ces régions que du poivre, de la canelle & d'autres épices; des nids d'oiseaux, qui passent pour un mets délicieux aux tables Chinoises; du riz, du camphre & des cannes de *Ratan* (*m*), qu'on entrelasse comme des petites cordes; des torches, composées de feuillages de certains arbres, qui brûlent comme de la poix & qui servent de flambeaux; de l'or, de l'étain, &c.

Commerce  
des Euro-  
péens à la  
Chine.

A l'égard du Commerce des Européens à la Chine, le Port de *Canton* est presque le seul qui leur soit ouvert dans certains tems de l'année. Encore n'ont-ils pas la liberté de s'avancer jusqu'à la Ville. Ils jettent l'ancre à *Whang-pu*, Place qui en est éloignée de quatre lieues sur la Rivière, & où le nombre des Vaisseaux est toujours fort grand. Autrefois les draps de l'Europe, les cristaux, les épées, les pendules, les montres à répétition, les telescopes, les miroirs & les glaces, &c. s'y vendoient avec beaucoup d'avantage; mais depuis que les Anglois font ce voyage régulièrement chaque année, il n'y a point une seule de ces marchandises qui ne soit du même prix à *Canton* qu'en Europe. Le corail même ne s'y vend presque plus qu'avec perte. L'argent est aujourd'hui la seule matière du Commerce à la

(*k*) *Angl.* ou *Toutenaque*. R. d. E.

(*m*) Nous avons déjà averti ci-devant qu'il

(*l*) Parce que le *Bresil* en produit beaucoup. faut lire des Cannes de *Rotin*. R. d. E.

coup. R. d. T.

E

s de lustre à  
hétent point  
ec un profit  
al, qui tient  
jusqu'à cent  
hubarbe. 60.  
ls, de grands

du poivre,  
De l'écaille  
les peignes,  
des tabatiè-  
e sandal, &  
e une autre  
fert pour la  
bis s'en font  
ets, & une  
on marché.  
ort cher &

e. Ils font  
Patane, de  
Le Com-  
s ne gagne-  
s'ils n'y é-  
le tems où  
Ils ne rap-  
a canelle &  
élicieux aux  
, qu'on en-  
euillages de  
flambeaux;

Canton est  
e. Encore  
nt l'ancre à  
ière, & où  
es draps de  
répétition,  
e beaucoup  
ement cha-  
soit du mê-  
refque plus  
ommerce à  
la

ci-devant qu'il  
R. d. E.



*A. v. Schlegel del.*

CHINEESE BARKEN, uit NEUHOF.

la Chine  
l'or, qui  
L'OR  
& des Pa  
refondu  
qui est o  
chète du  
pas si pu  
par cara  
carats ju  
chète; c  
cher qu'a  
fon le P  
bre.

ON ad  
thé, du  
gent, &  
celaine,  
ment dan

Quoi  
due qu'on  
la naissan  
à l'aide d  
Quelque j  
qu'ils ont  
voient pas  
lement ils  
qu'aujourd  
gais (o).

LEURS  
Bateaux &  
sans qu'on  
pas plus d  
ment que  
vingt ou c  
s'élève da  
zarre. L  
le mettre  
ou six pie  
ques cord

LES V  
les (q). A

(A) Chine  
& suivant s.  
(o) Mém  
to, pag 231  
(p) On l

la Chine. On peut faire un profit considérable en l'échangeant pour de l'or, qui est une marchandise dans le Pays. On y gagne encore un tiers.

L'OR qui se trouve à Canton, vient en partie des Provinces de la Chine, & des Pays étrangers, tels qu'*Achem*, la Cochinchine, le Japon, &c. Il est refondu dans cette Ville, à la réserve de celui qu'on tire de la Cochinchine, qui est ordinairement aussi pur & aussi beau qu'il puisse être, lorsqu'on l'achète du Roi du Pays. Mais celui que ses Sujets vendent secrètement n'est pas si pur & demande d'être raffiné à Canton. Les Chinois divisent leur or par carats, comme en Europe. L'or commun est depuis quatre-vingt-dix carats jusqu'à cent. Il est plus ou moins cher, suivant le tems auquel il s'achète; c'est-à-dire, qu'aux mois de Mars, d'Avril & de Mai il est moins cher qu'aux mois de Juillet & de Janvier, parce que dans cette dernière saison le Port & la Rade de Canton ont des Vaisseaux en plus grand nombre.

ON achète aussi, à la Chine, des drogues excellentes, plusieurs sortes de thé, du fil d'or, du musc, des pierres précieuses, des perles, du vif-argent, &c. Mais le principal objet du Commerce des Européens est la porcelaine, les vernis du Japon & les soies, dont on parlera plus particulièrement dans la section suivante (n).

QUOIQUE la Navigation des Chinois n'ait point aujourd'hui plus d'étendue qu'on l'a rapporté, quelques Voyageurs prétendent que long-tems avant la naissance de Jésus-Christ ils faisoient voile dans toutes les Mers de l'Inde, à l'aide du compas, & qu'ils avoient découvert le Cap de Bonne-Espérance. Quelque jugement qu'on en porte, observe le Père le Comte, il est certain qu'ils ont eu fort anciennement des Vaisseaux très-forts, & que s'ils n'avoient pas plus perfectionné la Navigation que les autres Sciences, non-seulement ils l'entendoient beaucoup mieux que les Grecs & les Romains, mais qu'aujourd'hui même ils ne naviguent pas moins sûrement que les Portugais (o).

LEURS Vaisseaux, qu'ils appellent du nom commun de *Chuen*, comme leurs Bateaux & Barques, ont été nommés par les Portugais, *Soma* ou *Sommas* (p), sans qu'on puisse pénétrer l'origine de ce nom. Les plus grands ne portent pas plus de deux cens cinquante ou trois cens tonneaux. Ce ne sont proprement que des Barques plates, à deux mâts. Leur longueur est de quatre-vingt ou quatre vingt-dix pieds. L'Avant n'a point de bec ou de proue. Il s'élève dans la forme de deux ailes ou de deux cornes, d'une figure fort bizarre. L'arrière est ouvert par le milieu, pour contenir le gouvernail & le mettre à couvert du battement des vagues. Ce gouvernail n'a que cinq ou six pieds de largeur, & ne tient au Bâtiment que par le moyen de quelques cordes.

LES Vaisseaux Chinois n'ont ni mâts de misène, ni beaupré, ni écoutilles (q). Avec le grand mât, ils en ont un d'avant, & quelquefois un petit perroquet.

(n) Chine du Père du Halde, pag. 334. & suivant s.

(o) Mémoires de la Chine du Père le Comte, pag. 231.

(p) On les appelle aussi *Toucs*. Le Comte

dit que la forme n'est pas si belle qu'en Europe.

(q) *Angl.* les Vaisseau Chinois n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mats de hune. R. d. E.

COMMERCE DE LA CHINE.

En quoi il consiste aujourd'hui.

Or de la Chine.

Ses qualités.

Drogues & autres marchandises de la Chine.

La navigation des Chinois est fort ancienne.

Forme & qualités de leurs Vaisseaux.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.Forme de  
leurs voiles.Gomme ex-  
cellente dont  
leurs Vaisse-  
aux sont cal-  
fatés.Comment  
les Chinois  
naviguent.Vaisseau sur  
lequel le Père  
le Comte par-  
tit de Siam.

perroquet qui n'est pas de grand usage. Le grand mât, ou le mât de matre, est placé près du mât d'avant, qui est fort reculé vers la proue. La proportion de l'un à l'autre est ordinairement de deux à trois, & la longueur du grand mât revient aux deux tiers de celle du Vaisseau.

LEURS voiles sont composées de nattes de bambou, divisées en feuillets comme un Livre, & jointes par des cannes de bambou. Elles s'ouvrent comme un *Paravent*. Au sommet est une pièce de bois, qui sert de vergue; & au pied, une sorte de planche, large de plus de douze pouces sur cinq ou six d'épaisseur, qui tient la voile ferme, [ lorsqu'on veut la hisser, ou qu'on veut la ramasser. ] En général, les Vaisseaux Chinois ne sont pas bons voiliers. Ils prennent plus de vent que les nôtres, à cause de la roideur des voiles, qui ne cedent point à l'impression du soufflé; mais leur forme, qui n'est pas si commode, leur fait perdre l'avantage qu'ils ont de ce côté-là sur les nôtres.

LES Vaisseaux Chinois ne sont pas calfatés, comme en Europe, avec de la poix & du goudron, mais avec une espèce particulière de gomme, d'une bonté si singulière, qu'un ou deux puits, pratiqués au fond de calle, suffisent pour tenir le Vaisseau sec. Aussi les Chinois n'ont-ils point eu jusqu'à présent l'usage des pompes. Leurs ancres ne sont pas de fer comme les nôtres; elles sont d'un bois que la dureté & sa pesanteur ont fait nommer *bois de fer*. Ils prétendent qu'elles sont meilleures que celle de l'Europe, parce qu'elles ne plient jamais. Cependant leur usage ordinaire est de les armer de fer.

LES Chinois n'ont à bord, ni Patron, ni Pilote. Ceux qui frettent un Vaisseau sont leurs propres guides (r); mais la plupart n'entendent pas mal la Navigation, sur-tout au long des Côtes; car l'Auteur ne leur accorde pas tant d'habileté en haute Mer. Ils tournent la proue de leur Vaisseau vers le lieu pour lequel ils mettent à la voile, & tiennent course sans considérer les variations du vent, cette négligence vient sans doute de ce qu'ils entreprennent rarement de longs voyages. Cependant (s) ils ne sont pas mauvais Matelots lorsqu'ils y apportent tous leurs soins.

LE Vaisseau sur lequel le Père le Comte & d'autres Jésuites firent voile de Siam à la Chine, en 1687, étoit de cent vingt tonneaux, chacun du poids de deux mille livres. La forme de ce Bâtiment n'étoit pas sans beauté, à l'exception de l'avant, qui étoit plat & sans bec. Les mâts ressembloient peu aux nôtres par la disposition, le nombre & la force. Le grand mât étoit placé presqu'au même endroit où nous plaçons nôtre mât d'avant. [ Ils avoient pour étay & pour haubans, un simple cordage, qui se transportoit de bat bord à sribord, pour être toujours amarré au dessus du vent. ] Cependant il y avoit un Beaupré & un Misene (t), celui-ci placé à la gauche du Vaisseau; mais si petits l'un & l'autre qu'à peine méritoient-ils le nom de mâts. En récompense, le grand étoit fort gros à proportion de la grandeur du Bâtiment; & pour le fortifier, on l'avoit recouvert de planches depuis la contrequille jusqu'au second pont. A la pointe du perroquet il avoit (v) deux pièces de bois, plates, & longues

(r) *Angl.* Ce sont les seuls Timoniers qui conduisent le Vaisseau & commandent la manœuvre. R. d. E.

(s) Mémoires du Père le Comte, pag. 23.

Du Halde, *ubi supra*, pag. 327. & suiv.

(t) *Angl.* & un artimon. R. d. E.

(v) *Angl.* au lieu de mats de hune, il a voit &c. R. d. E.

longu  
met  
Il avo  
mât  
La se  
des de  
qui ex  
plus le  
neaux  
des br  
partie  
Ainsi  
rir fac  
re pou  
[ Les V  
égal en  
voit à  
en deu  
res, le  
n'avoit  
qui est  
depuis  
tres, &  
un gros  
Quand  
de trois  
te du g  
cros de  
pans, à  
étant m  
dre, qu  
zard. I  
mât, me  
nient par  
rière.  
de l'eau,  
ses & le  
se à la co  
d'autres  
parler du  
subit. Da

(x) *Angl.*  
côtés de p  
chés sur la  
les uns des  
moins ferre  
(y) Ce

VIII.

longues de sept ou huit pieds, qui étoient attachées avec des chevilles au sommet du grand mât, & qui se joignoient ensemble par l'extrémité supérieure. Il avoit deux voiles, mais toutes deux de nattes. La hauteur de celle du grand mât étoit d'environ quarante-cinq pieds, sur vingt-huit ou trente de largeur. La seconde étoit proportionnée au mât qui la portoit. Elles étoient garnies, des deux côtés, de plusieurs rangées de bambous, placées dans leur largeur, qui excédoient de près d'un pied le bord extérieur, & de quelque chose de plus le bord voisin du mât (x). Elles y étoient attachées avec une sorte d'anneaux qui occupoient environ le quart de leur largeur, du côté opposé à celui des bras ou des crochets; de sorte qu'elles étoient divisées par le mât en deux parties fort inégales, & que les trois quarts étoient du côté des bras (y). Ainsi chaque voile pouvoit tourner sur son mât comme sur un gond, & couvrir facilement vers l'arrière environ de trente-six points, ce qui étoit nécessaire pour revirer, portant tantôt sur le mât, tantôt sur les anneaux seulement.

[Les Vergues y servoient de ralingue par le haut: un gros rouleau de bois, égal en grosseur à la vergue, faisoit le même office par le bas. Ce rouleau servoit à tenir la voile tendue; & afin qu'il ne la déchirât pas, il étoit soutenu en deux endroits par deux ais, qui étoient suspendus chacun par deux amarres, lesquels descendoient du haut du mât à cet effet. Chacune de ses voiles n'avoit qu'une écoute, un couet, & ce que les Portugais nomment aragnée, qui est une longue suite de petites manœuvres qui prennent le bord de la voile depuis le haut jusqu'au bas, à un ou deux pieds de distance les unes des autres, & dont toutes les extrémités s'amarroient sur l'écoute, où elles faisoient un gros nœud. Ces sortes de voiles se plient & se déplient comme des paravens. Quand on vouloit hisser la grande voile, on se servoit de deux virevaux & de trois driffes, qui passaient sur trois rouets de poulies enchassées dans la tête du grand mât. Quand il étoit question de l'amener, ils y enfonçoient deux crocs de fer, & après avoir largué les driffes, ils en serroient les différens pans, à diverses reprises, en hâlant avec force sur les crocs.] Les agrès étant mal construits, demanderoient tant de tems pour être remis en ordre, que pendant le calme, les Chinois laissent leurs voiles déployées au hazard. Le poids énorme d'une voile, joint à l'action du vent qui agit sur le mât, mettroient la proue sous l'eau, si les Chinois ne remédioient à cet inconvénient par le soin qu'ils ont de charger beaucoup plus leurs Vaisseaux sur l'arrière. Aussi, lorsqu'un Bâtiment est à l'ancre, la proue est entièrement hors de l'eau, tandis que l'arrière y est fort enfoncé. La largeur des voiles Chinoises & leur situation vers la proue, donnent sans contredit beaucoup de vitesse à la course d'un Vaisseau lorsqu'il suit le vent (z); mais avec un quart ou d'autres portions de vent, il est jetté nécessairement hors de sa direction; sans parler du risque qu'il court toujours lorsqu'il est surpris par quelque tourbillon subit. Dans le beau tems, outre la voile de Beaupré & celle du Perroquet, les

Chinois

(x) *Angl.* Elles étoient garnies des deux côtés de plusieurs rangs de bambous, couchés sur la largeur de la voile, à un pied près les uns des autres en dehors, & beaucoup moins serrés du côté des mâts. R. d. E.

(y) Ce que le Traducteur appelle ici bras

ou crochets, sont les écoutes. R. d. E.

(z) Rechteren dit que les Jonses vont aussi vite que le vent, parce que leurs voiles sont plates & serrées. Les Vaisseaux Hollandois, dit-il, ne peuvent les Suivre. Il ajoute qu'ils revirent avec beaucoup de facilité.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

Chinois employent [un grand coutelas qui se met au côté de la voile qui est sans écoute] des bonnettes, & une voile quarrée sur le mât de misène (a). Toutes ces voiles d'augmentation sont de toile.

Composition  
du Gouvernail.

LA chambre, où le Gouvernail est renfermé, se trouve formée par les deux côtés de la poupe, qui, laissant une ouverture assez large en dehors, se rapprochent en dedans vers un angle aigu, dont la pointe est coupée pour laisser un jeu libre au gouvernail. Les deux cables qui soutiennent le Gouvernail sont roulés autour d'un cabestan, placé sur la plus haute partie de l'arrière, d'où le gouvernail se lève & s'abaisse facilement. Deux autres cables (b) passant sous le Vaisseau, s'avancent jusqu'à l'avant de la proue, auquel ils tiennent aussi par le moyen d'un cabestan, & servent encore à faciliter le mouvement du Gouvernail [en tenant lieu des gonds qui attachent les nôtres à l'estambord.] L'Auteur décrit plusieurs autres inventions, qui augmentent sa mobilité, où la force de celui qui en a la conduite. [Il y a une barre de sept à huit pieds de long, sans manivelle & sans poulie; pour augmenter la force du Timonier. Quatre manœuvres attachées deux à chaque bord du Vaisseau & dont une de chaque côté fait quelques tours sur le bout de la barre, servent au Timonier à le tenir en état.]

## Ses avantages.

UN Gouvernail de cette nature ne se sent presque point dans un grand Vaisseau, parce que les cables prêtent facilement, & que leur tremblement continu ne le fait comme voltiger. Mais de-là vient aussi l'extrême difficulté de tenir le Vaisseau ferme sur le même vent. Les Chinois ont commencé à faire des *Somas*, nommés aussi *Mestifas*, parce qu'ils y fixent les gouvernails à la manière de l'Europe, sans rien changer d'ailleurs à l'ancienne forme. Le Roi de Siam en a fait construire quelques-uns de sept ou huit cens tonneaux, qui sont les plus grands qu'on ait jamais vus de cette espèce.

Bouffole de  
la Chine.

ON n'a point, à la Chine, l'usage de la Bouffole ou du Compas de Mer. Les Chinois employent, pour régler leur course, une Carte fort simple. Les bords de la boîte sont divisés en vingt-quatre parties égales, qui marquent les points ou les vents, & qui sont placées sur un lit de sable; moins pour affermer (c) l'aiguille contre l'agitation du Vaisseau, que pour y brûler des pastilles dont ils la parfument continuellement. Ils lui offrent aussi des vivres, en forme de sacrifice.

Usage qu'en  
font les Chi-  
nois.

SI les Chinois ont découvert avant nous la Bouffole, comme plusieurs Ecrivains l'assurent, ils en ont tiré jusqu'à présent peu d'avantage. Leur méthode est de diriger la proue du Vaisseau vers le lieu où ils veulent arriver, par le moyen d'un fil de soie qui divise la Carte en deux parties égales, du Nord au Sud. Ils s'y prennent de deux manières. Par exemple, s'ils veulent faire voile au Nord-Est, ils mettent le rhumb parallèle à la quille du Vaisseau, & tournent ensuite le Vaisseau jusqu'à ce que l'aiguille se trouve parallèle au fil; ou, ce qui revient au même, mettant le fil parallèle à la quille, ils tournent la pointe de l'aiguille au Nord-Ouest. L'aiguille de leur plus grand Compas de Mer n'a pas plus de trois pouces de longueur. Sa figure, d'un côté, est une

forte

(a) *Angl.* sur le mât d'artimon. R. d. E.

(b) Ces deux cables tiennent apparemment au bas du Gouvernail.

(c) Le Père le Comte assure que les Chi-

nois n'avoient aucune notion de la variation & de la déclinaison de l'aiguille, avant que les Missionnaires les en eussent convaincus par des expériences. *Ubi sup.* pag. 229.(d) Cet  
qui ressemb  
l'Histoire N

forte de fleur de lys, & de l'autre, un Trident. Toutes les aiguilles aimantées des Chinois se font à Nangazaqui, Port du Japon.

LE fond-de-calle, dans le Vaisseau du Père le Comte, étoit divisé en cinq ou six chambres, séparées par de grosses cloisons de bois. Au lieu de pompe il n'y avoit qu'un puits, au pied du grand mât, d'où les Matelots tiroient l'eau avec des seaux de cuir. Quoique la Mer fût très-grosse & le Vaisseau fort chargé, les planches en étoient si fortes & si bien calfatées, qu'il n'y entroit presque point d'eau.

LE goudron des Chinois est une composition de chaux, d'huile, ou plutôt de résine, qui distille d'un arbre nommé *Tong-chu* (d) & d'*Okam* (e) de bambou. Lorsque cette composition est sèche, on la prendroit pour de la chaux, qui en est la principale matière. Elle est plus nette que notre goudron, & n'a pas cette odeur désagréable qui règne sur les Vaisseaux de l'Europe. Elle est d'ailleurs à l'épreuve du feu, auquel le goudron & la poix sont sans cesse exposés. Les ancres étoient de bois; mais les deux branches étoient couvertes de plaques de fer. Tous les agrès, aussi-bien que les cables, étoient de cannes de ratan, ou d'écorce de Coco, que les Portugais appellent *Cairo*.

L'EQUIPAGE du Vaisseau consistoit en quarante-sept hommes, en y comprenant les Officiers. L'unique emploi du Pilote étoit de veiller sur la bouffole & de régler la course. Le Patron dirigeoit la manœuvre du Vaisseau, & le Capitaine prenoit soin des provisions, sans entrer dans aucun autre soin. Cependant tout s'exécutoit avec une promptitude surprenante. Cette harmonie entre les Chinois d'un Vaisseau, vient de l'intérêt qu'ils ont tous à sa conservation, parce qu'ils ont tous quelque part à sa cargaison. Officiers & Soldats, chacun a la liberté de mettre à bord une certaine quantité de marchandises, & cette permission leur sert de paye. Chacun occupe aussi son appartement particulier, dans l'espace qui est entre les ponts & qui se trouve divisé en différentes cabines. En un mot, conclut l'Auteur, les Chinois sont diligens, attentifs & laborieux. Il ne leur manque qu'un peu d'expérience pour en faire d'habiles gens de (f) Mer. Mais quoique les Européens l'emportent beaucoup sur eux dans la Navigation sur Mer, il faut confesser que sur les Rivières & les Canaux ils ont une adresse particulière à leur Nation, dont nous sommes fort éloignés. Un petit nombre de leurs Bateliers conduisent des Barques aussi grandes que nos Vaisseaux.

L'INDUSTRIE avec laquelle ils naviguent sur les torrens, a quelque chose de merveilleux & d'incroyable. Ils franchissent intrépidement des passages que des gens moins hardis ne peuvent regarder sans quelque marque de crainte. Sans parler des chûtes d'eau qui se trouvent souvent dans un canal, ils remontent à force de bras d'un canal à l'autre. La Chine a des Rivières qui coulent, ou plutôt qui se précipitent, au travers de quantité de rochers pendant l'espace de soixante ou quatre-vingt lieues, & qui forment des courans d'une rapidité extrême, auxquels les Chinois donnent le nom de *Chans*. Il s'en trouve dans diverses parties de l'Empire, & l'Auteur en vit plusieurs dans

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

Fond-de-calle & Pompe  
des Vais-  
seaux.

Goudron de  
la Chine.

Equipage  
des Vais-  
seaux.

Paye des Of-  
ficiers & des  
Matelots.

Jugement  
sur leurs qua-  
lités pour la  
Navigation.

Leur intré-  
pidité sur les  
torrens, qui  
sont com-  
muns à la  
Chine.

(d) Cet arbre distille une espèce d'huile qui ressemble assez au vernis. Voyez ci-après l'*Histoire Naturelle*.

(e) *Angl.* & de Filasse. R. d. E.

(f) Chine du Père du Halde, pag. 323, & suivantes.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

dans le voyage qu'il fit de *Nan-chang*, Capitale de la Province de *Kyang-si*, jusqu'au célèbre Port de Canton. Sa Barque fut emportée par un de ces courans avec une si étrange violence, que tout l'art des Matelots n'ayant pû s'y opposer, elle fut abandonnée au mouvement de l'eau, qui la fit pirouetter long-tems dans un grand nombre de détours formés par les Rochers. Enfin, le Gouvernail s'étant brisé contre un de ces écueils (g) qui ne se monroit qu'à la surface de l'eau, la Barque fut jettée sur le Roc même, où elle demeura immobile. Mais si le coup eut porté sur les flancs au-lieu de porter sur l'arrière, elle étoit perdue sans ressource avec les Passagers.

Passage fort  
dangereux.

DANS la Province de *Po-kyen*, où l'on passe de Canton & de *Hang-cheu*; on est exposé pendant neuf ou dix lieues (b) au danger de périr. Les sauts y sont continuels, & brisés par des milliers de pointes qui laissent à peine l'espace nécessaire pour le passage d'une Barque. Ce ne sont que détours, où les torrens contraires qui s'entreheurtenant poussent les Barques avec toute la rapidité d'une flèche. On est toujours à deux pieds des écueils, & menacés de se voir précipiter sur l'un en voulant éviter l'autre. Il n'y a que les Chinois au monde qui soient capables de surmonter des obstacles de cette nature; & leur adresse même n'empêche pas que les naufrages n'y soient fort communs. Il doit paroître étonnant que toutes leurs Barques n'aient pas le même sort. Quelquefois elles sont en pièces, & tout l'Equipage enseveli misérablement dans les flots; avant qu'on puisse s'imaginer ce qui les a fait disparoître. Quelquefois en descendant les sauts des rivières, une Barque plonge & s'enfonce par la proue, sans pouvoir se relever. En un mot, ces passages sont si dangereux, que si l'on en croit le Père le Comte, il ne vit jamais la mort de si près, pendant dix ans de navigation sur les Mers les plus orageuses du Monde où il fit plus de douze mille lieues, que pendant dix jours qu'il employa dans une Barque à traverser ces affreux torrens.

Habileté  
des Chinois  
dans les plus  
grands périls.

LES Barques Chinoises sont composées d'un bois si léger, qu'elles en sont beaucoup plus faciles à ménager. Elles sont divisées en cinq ou six appartemens par de fortes cloisons; de sorte qu'en heurtant contre un Rocher, il n'y a guères plus d'une division qui se remplisse d'eau, & que les autres demeurant impénétrables, on a le tems nécessaire pour boucher les ouvertures. Dans les endroits où le courant est fort rapide sans avoir beaucoup de profondeur, six Matelots placés au long de la rive, c'est-à-dire, trois de chaque côté, se servent de longs pieux enfoncés dans l'eau & de cordes qu'ils attachent à la Barque pour ralentir son mouvement. Ainsi quelque rapide que puisse être le torrent, pourvu que son cours soit uniforme, on y avance aussi lentement que sur la rivière la plus calme. Dans les tournans, on employe un double Gouvernail, de la forme d'une rame, & long de quarante ou cinquante pieds. L'un est à la Proue, l'autre à la Poupe. Tout dépend du jeu de ces deux machines. Les mouvemens & les secousses qu'on donne à la Barque, sont infinis dans leur nombre & leur variété. C'est donc un manège plutôt qu'une Navigation; [un cheval est moins agité par la main de celui qui le monte, qu'une barque ne l'est

(g) Cette aventure prouve fort bien que les voyageurs ne doivent pas s'exposer légèrement à de tels dangers, mais elle est une foible preuve de l'habileté que l'Auteur accorde

aux Bateliers Chinois.

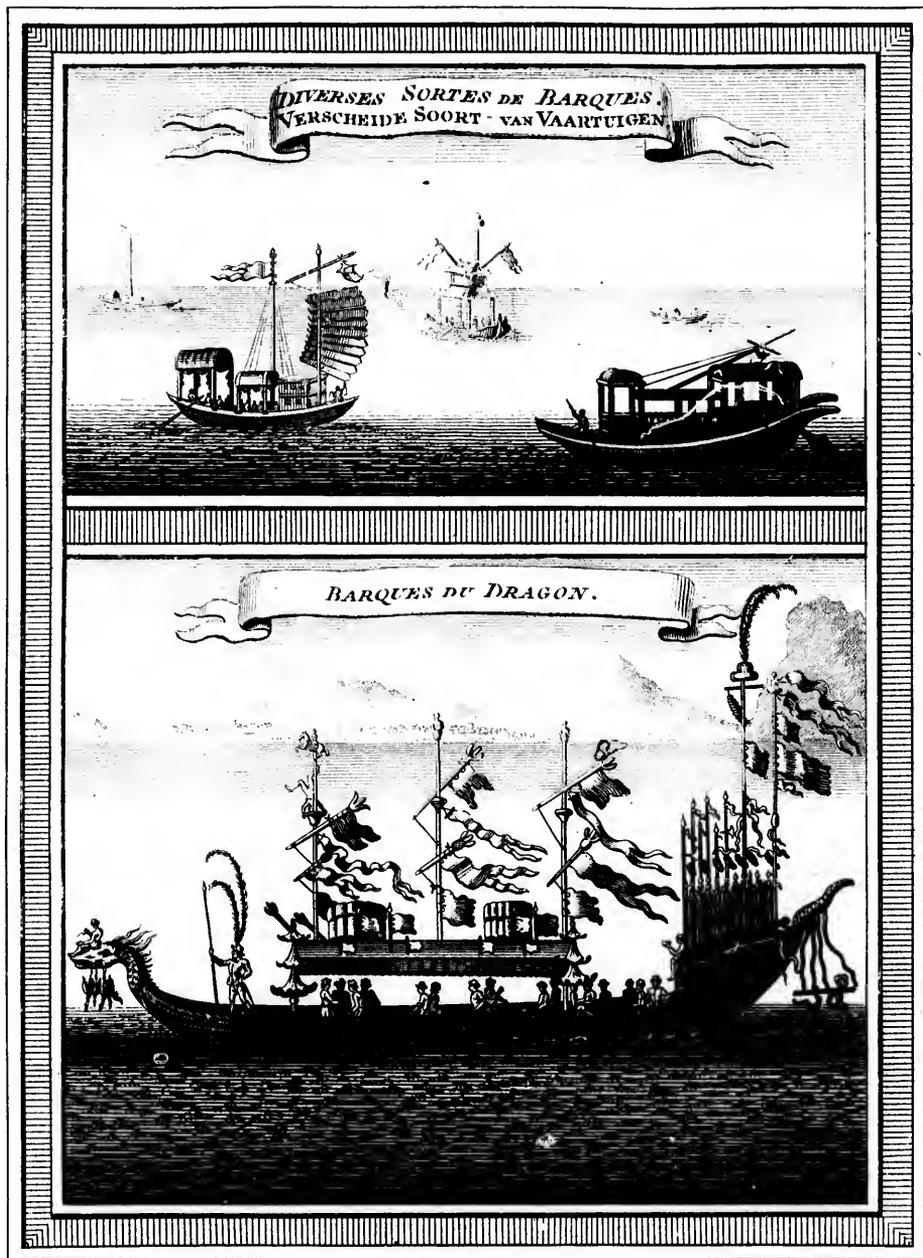
(b) *Angl.* pendant neuf ou dix jours.  
R. d. E.

Kyang-fi ,  
le ces cou-  
ant pût s'y  
pirouetter  
Enfin, le  
croit qu'à la  
ura immo-  
rrière, el-

lang-cheu;  
Les fauts y  
eine l'espa-  
urs, où les  
e la rapidi-  
acés de se  
Chinois au  
e; & leur  
muns. Il  
ort. Quel-  
ment dans  
Quelque-  
fonce par  
t si dange-  
de si près,  
onde où il  
dans une

es en font  
x apparte-  
ner, il n'y  
es demeu-  
res. Dans  
ofondeur,  
côté, se  
chent à la  
isse être le  
ement que  
e Gouver-  
ds. L'un  
machines.  
dans leur  
tion; [un<sup>de</sup>  
barque na  
l'est

dix jours.



*W. J. Schlegel delin.*

SERPENT-OF DRAAK-BARK, uit NIEUHOF.

l'est p  
d'adre  
Chino  
beauc

LE  
& sur  
est imp  
tre pe  
nouvel  
multitu  
ne est  
à porte  
(k) dis  
ont l'oc  
ont jan  
nant,  
port d

ON  
Barque  
3°. L  
Cour.  
rés, en  
Ceux d  
seize pi  
pont.  
peu arr

LES  
depuis l  
de chaq  
le. Ell  
ne au c  
grande.

LES  
étoffes  
porter,  
Chaque  
le quart  
font pay  
ceux qu  
de Pekin  
roit peti

(i) M  
233. 235.

(k) Le  
de l'Empe  
quatre-vingt  
pées, & c

l'est par des Matelots Chinois.] Aussi les Barques périssent-elles moins saute d'adresse & d'habileté que de forces; ce qui fait juger à l'Auteur que si les Chinois avoient seize hommes d'équipage au-lieu de huit, ce malheur seroit beaucoup plus rare (i).

Le nombre des grandes Barques est si prodigieux sur toutes les rivières & sur tous les canaux, particulièrement dans les Provinces Méridionales, qu'il est impossible de le compter. Elles sont quelquefois si serrées l'une près de l'autre pendant trois quarts de mille, qu'on n'en seroit point entrer sans peine une nouvelle dans le rang. Mais ce qui charme véritablement les yeux, c'est la multitude des Barques Impériales, qui sont divisées en Escadres, dont chacune est commandée par un Mandarin. On prétend que celles qui sont employées à porter les tributs & les provisions des Provinces à la Cour, montent seules à (k) dix mille. Cependant les Inspecteurs du transport des marchandises, qui ont l'occasion continuelle de les compter à leur passage, assurent qu'ils n'en ont jamais vû plus de quatre ou cinq mille. Mais ce nombre même est surprenant, quand on considère leur usage & leur grandeur; car la plupart sont du port de quatre-vingt tonneaux (l).

On distingue trois sortes de Barques Impériales: 1<sup>o</sup>. Les *Leang-tchou*, ou Barques de provision. 2<sup>o</sup>. Les *Long-i-tchou*, ou Barques de l'habit du Dragon. 3<sup>o</sup>. Les *Tjo-chuen*, qui servent à transporter les Mandarins employés par la Cour. Rien n'approche de ces Bâtimens pour la propreté. Ils sont peints, dorés, embellis de figures de Dragons, & vernis au-dehors comme au-dedans. Ceux de grandeur médiocre, dont l'usage est le plus fréquent, ont plus de seize pieds de large & quatre-vingt de long, sur neuf de profondeur depuis le pont. Leur forme est plate & quarrée, à l'exception de l'avant, qui est un peu arrondi.

Les *Leang-tchouens*, ou les Barques de provisions, sont d'une largeur égale depuis l'avant jusqu'à l'arrière. On s'en sert pour le transport des provisions, de chaque Province à la Cour. Magalhaens fait monter leur nombre à dix mille. Elles ont leur château-d'avant & leurs ponts, avec une salle ou une cabane au centre, comme celles des Mandarins; mais qui n'est pas tout-à-fait si grande.

Les *Long-y-tchouens*, ou les Barques de l'habit du Dragon, c'est-à-dire, des étoffes de l'Empereur, parce que ses armes sont des Dragons, servent à transporter, des Provinces à la Cour, les brocards & les autres pièces de soie (m). Chaque Barque ne fait qu'un voyage dans le cours de l'année, & ne porte que le quart de la cargaison qu'elle peut contenir. Les appointemens du Patron sont payés par le Trésor Royal, suivant la distance des lieux. Par exemple, ceux qui viennent de la Province de Kyang-si, qui est à plus de trois cens lieues de Peking, reçoivent cent lyangs ou cent taëls. Cette somme, à la vérité, paroît petite pour une si grande dépense. Mais le Patron est dédommagé par la liberté

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

Grandes  
Barques.  
Leur nombre  
& leur beau-  
té.

Barques Im-  
périales.

Trois sor-  
tes de Bar-  
ques Impéria-  
les.

Leang-  
tchouens.

Long i-  
tchouens.

(i) Mémoires du Père le Comte, pag. 253. 235.

(k) Le Comte dit que pour le seul service de l'Empereur on en tient neuf mille neuf cens quatre-vingt dix-neuf toujours prêts & équipés, & que les Chinois disent dix mille pour

faire le compte rond.

(l) Chine du Père du Halde, pag. 18. & 327.

(m) Magalhaens, pag. 129. & suivantes. Du Halde, pag. 327.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

liberté qu'il a de prendre des Passagers & des marchandises, qui sont dispensés des droits de la douane (*n*). Suivant Magalhaens, le nombre de ces Barques monte à trois cens soixante-cinq (*o*).

Tfo-tchuens.

LES *Tfo-tchuens* sont établies pour transporter les Mandarins dans leurs Gouvernemens, & les personnes de distinction qui sont envoyées de la Cour ou qui y sont appellées. Ces Barques sont plus hautes & plus étroites que les autres. Leur grosseur est à peu près la même que celle de nos Vaisseaux du troisième rang (*p*). Elles ont deux ponts (*q*), dont le premier contient un appartement complet, qui s'étend d'un bout à l'autre, & dont la hauteur est de sept ou huit pieds. Un Mandarin peut y dormir, manger, écrire, recevoir des visites, &c. Il ne lui manque aucune des commodités de son Palais. Comme on ne peut voyager plus agréablement que dans ces Barques, tous les Seigneurs donnent la préférence aux voitures d'eau (*r*).

Description  
des Tfo-  
tchuens par  
Du Halde.

Du Halde entre dans un plus grand détail. Outre le logement du Patron & de sa famille, qui consiste dans sa propre cabine, une cuisine & deux grandes chambres, l'une devant & l'autre derrière, chaque *Tfo-tchuen* a sa salle, haute de six ou sept pieds & large d'onze ou douze (*s*). Elle est suivie d'une antichambre & de deux ou trois autres pièces, avec une garde-robe sans aucun ornement. Cet appartement, qui est pour les Mandarins, est tout entier sous le même pont (*t*). Il est revêtu d'un beau vernis rouge & blanc. Les côtés & le plafond sont ornés de quantité d'ouvrages de sculpture, de peinture & de dorure; les tables & les sièges, vernis en rouge ou en noir. Des deux côtés, la salle a des fenêtres, qui peuvent être ôtées dans l'occasion. Au lieu de vitres, on employe de fort belles écailles d'huîtres, ou des étofes très-fines, glacées avec une espèce de cire luisante, & embellies de fleurs, d'arbres & d'une grande variété de figures. Le tillac est environné de galeries, pour le passage des Matelots, qui évitent ainsi de se rendre incommodes aux voyageurs.

Vitres Chi-  
noises.

Sur cet appartement est une sorte de plate-forme ou de terrasse, ouverte de tous côtés, & réservée pour la musique, qui consiste en quatre ou cinq Instrumens. Dessous est le fond-de-calle, divisé en quantité de petites chambres, qui servent pour le bagage. Les voiles ressemblent à celles des autres Bâtimens; mais elles sont plus commodes, parce qu'elles serrent mieux le vent. D'ailleurs, les bras (*v*) peuvent se rompre sans qu'il y ait aucun danger pour le Bâtimement. Les Chinois employent, pour la conduite de ces grandes Barques, une sorte d'aviron, ou de pieu long & épais, qui a d'un côté la forme d'une béquille, pour y appuyer plus facilement l'épaule. Ils ont aussi des rames de plusieurs formes. Mais les rames communes sont une espèce de pelle, qui a, vers le milieu du manche, un trou pour recevoir les chevilles qui sont fixées au côté de la Barque. Il y en a d'autres dont les extrémités ressemblent à la queue d'un poisson, [en ce qu'étant continuellement dans l'eau, elles la] couvrent obliquement à droite & à gauche. La méthode des rames est d'autant plus commode,

Diverses for-  
mes de rames.

(*n*) Du Halde, ubi sup.

(*o*) Magalhaens, pag. 130.

(*p*) Le même Auteur dit qu'elles ont la forme des Caravelles, mais qu'elles sont plus hautes. Le Comte ajoute qu'elles sont d'une égale largeur, d'un bout à l'autre.

(*q*) Le Comte, pag. 233. Du Halde, pag. 286.

(*r*) Du Halde, pag. 337.

(*s*) On a dit plus haut sept ou huit pieds.

(*t*) On ne parle point ici de deux ponts.

(*v*) C'est-à-dire, les écoutes. R. d. E.

comme  
peu de  
rames  
elles n  
contra  
des co  
Dans c  
trelasse  
Entre  
ne au  
quelle  
l'escort  
les dev  
ce qui

OU  
Chinois  
mais for  
tiennem  
personn  
chaises.  
commo  
le Patro  
lui qui l  
marchan  
porter l  
les rivie  
pas moir  
neaux; r  
Leurs ra  
comme  
ralelle au  
muer, e

A l'éga  
gue rame  
on en pla  
quene, e  
l'eau. C  
elle a ce  
l'est néce

ENFI  
ques, qu  
que dans

(*x*) To  
de ces Bar

(*y*) Du

(*z*) Ma

commode, que de la manière dont les rameurs sont rangés, ils tiennent fort peu de place dans la Barque. Ils sont des deux côtés sur des planches. Leurs rames servent de gouvernail & se brisent rarement. Sans jamais sortir de l'eau, elles ne laissent pas de pousser la Barque en avant. Mais lorsque le vent est contraire, ou lorsqu'on remonte contre le courant, on tire les Barques avec des cordes, qui, dans quelques endroits, sont de chanvre comme les nôtres. Dans d'autres lieux, elles sont composées de belles éclisses de cannes, bien entrelassées, qui sont extrêmement fortes & qui ne pourrissent jamais dans l'eau. Entre les Barques qui suivent les grands Mandarins (x), il y en a toujours une ou au moins, qui se nomme *Ho-che-tchouen*, ou Barque des provisions, sur laquelle est la cuisine avec tous les alimens. Une autre sert pour les Soldats de l'escorte. Une troisième, beaucoup plus petite & plus légère, prend toujours les devans pour donner avis de l'approche du Mandarin, & faire préparer tout ce qui lui est nécessaire à son arrivée (y).

OUTRE les Barques Impériales, on en voit un grand nombre, que les Chinois appellent *Long-tchouen*, d'une longueur presque égale à leur largeur, mais fort légères & fort petites en comparaison des premières. Elles appartiennent à des Particuliers, qui louent les plus commodes aux Lettrés & aux personnes riches. On y trouve une belle cabine, avec un lit, une table & des chaises. On y peut manger, dormir & recevoir des visites, avec autant de commodité que dans sa propre maison. Les Matelots sont logés à la Proue, & le Patron, avec toute sa famille, à la Poupe, qui sert aussi de cuisine pour celui qui loue la Barque (z). Les Barques de Commerce, pour le transport des marchandises, sont beaucoup plus grandes. On en voit d'autres qui pourroient porter le nom de Galères, & dont on vante la commodité pour naviguer sur les rivières, le long des Côtes de Mer & sur-tout entre les îles. Elles n'ont pas moins de longueur que les Barques marchandes de trois cens cinquante tonneaux; mais elles sont si plates (a) qu'à peine tirent-elles deux pieds d'eau. Leurs rames, qui sont fort longues, ne traversent pas les côtés de la Barque, comme en Europe; elles sont placées en dehors, dans une position presque parallèle aux côtés; & n'ayant pas besoin de beaucoup de monde pour les remuer, elles font avancer fort légèrement un Vaisseau (b).

A l'égard des Barques ordinaires, on attache à la Poupe une espèce de longue rame, plus proche d'un côté de la Barque que de l'autre; & quelquefois on en place une autre à la Proue, dont on se sert, comme un poisson de sa queue, en la poussant & la retirant, mais sans la lever jamais au-dessus de l'eau. Cette manœuvre produit un roulement continu dans la Barque; mais elle a cet avantage, que le mouvement n'est jamais interrompu, comme il l'est nécessairement en Europe par la méthode de lever les rames (c).

ENFIN, la Chine offre de toutes parts une prodigieuse multitude de Barques, qui servent de demeure à des familles entières, avec plus de commodités que dans les maisons de terre. Les plus petites ont, au-lieu de cabines, une hute

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

Barques de  
cortège pour  
les Mandarins.

Barques de  
louage pour  
les Particuliers.

Barques de  
Commerce.

Espèce de  
Galères.

Barques ordinaires.

Barques qui  
servent de  
maisons.

(x) Tous les Quans ou les Mandarins ont pag. 327.  
de ces Barques de cortège.

(y) Du Halde, ubi sup. pag. 286.

(z) Magalhaens, pag. 130. Du Halde,

(a) C'est à-dire si peu profondes. R. d. E.

(b) Du Halde, *ibid.*

(c) Mémoires du Père le Comte, pag. 234.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

Radeaux où  
Flottes de  
bois.

Leur forme,  
& comment  
on les con-  
duit.

hute de nattes légères, d'environ quatre pieds quarrés, où l'on est à couvert de la pluie & des ardeurs du Soleil (*d*).

LES Marchands de bois & de sel (*e*), qui sont les plus riches de la Chine, employent au-lieu de Barques pour le transport de leurs marchandises, une espèce de Radeau ou de Flotte. Magalhaens vit une de ces Flottes, composée d'un bois qui avoit été coupé sur les montagnés de *Se-chuen*. Les troncs d'arbres sont apportés sur les bords de la Rivière de Kyang, où l'on commence par les scier en planches & en folives. Ensuite, perçant chaque pièce aux deux bouts, on les lie soigneusement ensemble avec de l'osier ficelé, pour en former des trains de cinq pieds de haut sur dix de large. La longueur n'a point de règle & s'étend quelquefois l'espace d'une demie-lieue. Chaque partie du Radeau prête & se remue aussi facilement que les chaînons d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes, placés à la tête de cette grande machine, la conduisent avec des crocs & des rames, & sont aidés par quelques autres Matelots, qui se distribuent sur les côtés à d'égales distances. Ils construisent, d'espace en espace, sur la superficie, des hutes couvertes de planches ou de nattes, qui leur servent à mettre leur bagage à couvert, à préparer leurs vivres & à prendre leur repos. Ils vendent leurs bois & leurs hutes dans les Villes où ils passent; & leur voyage est de plus de six cens lieues lorsqu'ils portent leur bois à Peking (*f*).

(*d*) Du Halde, *ubi sup.*

(*e*) Les Traducteurs Anglois de Magalhaens Halde, *ubi supra.*

mettent soie au lieu de sel.

(*f*) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 131. & Du

### §. III.

*Commodités Chinoises pour les voyages & les transports par terre.*

Hôtelleries  
& Lits Chi-  
nois.

DES chemins, entretenus aussi soigneusement qu'on l'a déjà fait observer, doivent être également commodes pour les voyages & pour le transport. La multitude des Villages, qui sont remplis de Temples ou de Monastères de Bonzes, offrent d'abord un soulagement considérable aux Voyageurs. Les hôteleries sont aussi en fort grand nombre; mais à la réserve des grands chemins, où la plupart sont très-grandes & très-belles, on ne peut rien s'imaginer de plus misérable. Les voyageurs sont obligés de porter leur lit avec eux, s'ils ne veulent coucher sur une simple natte. On n'a point à la Chine, sur-tout entre les gens du commun, l'usage des draps & des couvertures. On s'enveloppe dans une pièce d'étoffe, doublée de toile, où l'on est quelquefois tout-à-fait nud. Ainsi les lits se transportent aisément. La bonne chère répond au logement; car c'est être fort heureux que de trouver un peu de viande ou de poisson. Cependant la volaille & les poissons sont à très-bon marché dans divers endroits. En général, les hôteleries Chinoises sont composées de quatre murs de terre, qui ne sont revêtus d'aucun plâtre. Toutes les folives du toit paroissent à découvert, & souvent elles laissent passage au jour par quantité d'endroits. Les chambres sont rarement pavées, [ & quelques fois elles sont remplies de trous. ] Dans quelques Provinces, ces édifices sont de simple terre & couverts de roseaux; mais ils sont bâtis de brique dans les

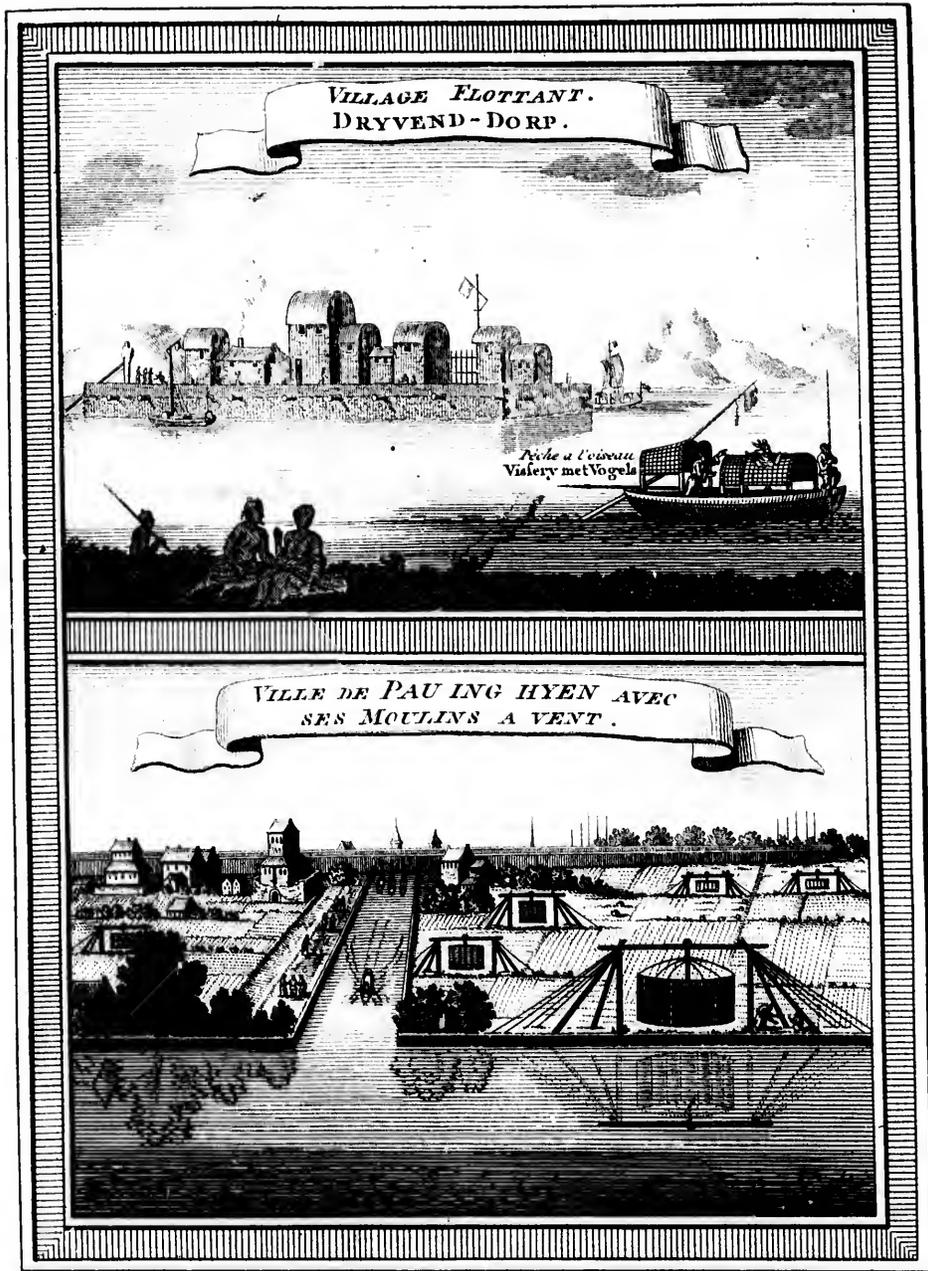
couvert

a Chine,  
une ef-  
composée,  
ons d'ar-  
ommence  
pièce aux  
, pour en  
r n'a point  
partie du  
ne chaîne.  
e, la con-  
tres Mate-  
sent, d'ef-  
ou de nat-  
r leurs vi-  
es dans les  
es lorsqu'ils

ng. 131. & Du

re.

a fait obser-  
s & pour le  
mples ou de  
le aux Voya-  
a réserve des  
on ne peut  
e porter leur  
n n'a point à  
& des cou-  
pile; où l'on  
ent. La bon-  
e trouver un  
s font à très-  
hinoïses font  
lâtre. Tou-  
ssent passage  
es, [ & quel-  
ces édifices  
e brique dans  
les



W. Schlegel del.

STAD PAU-ING-HYEN, MET HAARE WINDMOLENS, uit NIEUW.

les g  
trou  
de b  
& de

L  
distan  
Les r  
de Pe  
au pil  
prof  
grand  
vi par  
pas p  
autre.

S u  
que l  
Mérid  
fort ra  
un gra  
la resp  
effet.  
deux v  
la tête  
mais el  
s'est pr

L A  
cheval.  
tion po  
d'en po  
nent à  
de sa C

L O R  
chaises,  
*Quan-ky*  
font plu  
nes de h  
cordes d  
ou d'éto  
tout de  
tons fon  
ture & p  
huit hom

(a) Vo  
(b) *Ibia*  
(c) Chi  
(d) C'e  
(e) Cet

VIII.

les grandes Villes, & la plupart assez commodes. Au Nord de l'Empire on trouve une espèce d'alcoves, qui se nomment *Kans*. C'est une grande estrade de brique, de toute la largeur de la chambre, avec un poêle au-dessous (a), & des nattes de roseaux pour plafond. C'est-là qu'on peut placer son lit.

Le soin qu'on a d'établir des gardes sur les grands chemins, à certaines distances (b), laisse peu de crainte aux voyageurs de la part des brigands. Les mauvaises rencontres sont très-rares, excepté dans les Provinces voisines de Peking. Mais il n'arrive presque jamais que les Voleurs joignent le meurtre au pillage. Ils ne pensent qu'à se retirer adroitement, après avoir exercé leur profession (c). D'ailleurs, la multitude des Passans suffit pour la sûreté des grandes routes. Un Missionnaire raconte que pendant plusieurs jours il fut suivi par un Voleur qui ne put trouver l'occasion de l'insulter, parce qu'il n'avoit pas plutôt perdu de vue une compagnie de voyageurs qu'il en paroïssoit une autre.

SUIVANT le témoignage de tous les Missionnaires, le plus fâcheux & presque le seul inconvénient des Voyages, sur-tout en hyver & dans les Parties Méridionales de la Chine, est l'excès de la poussière, parce que la pluie est fort rare dans cette saison. La terre est alors si sèche & si mobile, que dans un grand vent il s'en élève des nuées qui obscurcissent le Ciel & qui coupent la respiration. La multitude des Passans & des voitures produit aussi le même effet. On est souvent obligé de se couvrir le visage d'un voile, ou les yeux de deux verres enchassés dans une bande de cuir ou de soie qu'on se lie derrière la tête. Les Provinces Méridionales ne sont pas sujettes à ce désagrément, mais elles en ont un autre, qui est le débordement des eaux, contre lequel on s'est précautionné dans chaque Province par un grand nombre de ponts.

LA méthode la plus commune pour les voyages par terre, est de marcher à cheval. Mais quoique les chevaux soient assez bons, ils demandent de l'attention pour les choisir. S'ils se fatiguent sur la route, il n'y a point d'espérance d'en pouvoir changer à la poste, parce que tous les chevaux de poste appartiennent à l'Empereur, & ne servent que pour ses Couriers ou pour les Officiers de sa Cour.

LORSQUE le chemin est trop rude pour les chevaux, on trouve des chaïses, que leur ressemblance avec celles des Mandarins a fait nommer (d) *Quan-kyau*. Elles sont peu différentes des Fiacres de Paris, excepté qu'elles sont plus grandes, plus hautes & plus légères. Elles sont composées de cannes de bambou, croisées en forme de treillage, & liées ensemble avec des cordes de ratan. On les couvre, du haut en bas, d'une pièce de toile peinte ou d'étoffe de soie, suivant la saison; & pendant la pluie, on y ajoute un sur-tout de taffetas huilé. Si l'on n'a que deux porteurs, les deux bouts des bâtons sont passés dans deux nœuds coulans, qui sont attachés au corps de la voiture & portent sur les épaules (e). Mais on se fait suivre ordinairement de huit hommes, qui se relevent successivement.

Si

- (a) Voyez les Journaux précédens.  
 (b) *Ibidem*.  
 (c) Chine du Père du Halde, pag. 285.  
 (d) C'est-à-dire, Chaïse de Mandarins.  
 (e) Cette description est obscure tant parce

que les Auteurs n'ont pas rapporté en entier le passage de Du Halde, que parce que le Traducteur a mal rendu ce qu'ils disent; plutôt que de corriger ses fautes nous rapporterons les propres termes de Du Halde; les voici, Si

VIII. Part.

N

VOYAGES  
 ET VOITURES  
 PAR TERRE.  
 Alcoves de  
 Provinces du  
 Nord.

Sûreté des  
 grands che-  
 mins.

Incommo-  
 dité de la  
 poussière &  
 du déborda-  
 ment des  
 eaux.

Chevaux de  
 la Chine.

Chaïses.

VOYAGES  
ET VOITURES  
PAR TERRE.

Voyages nocturnes aux flambeaux.

Transport du  
bagage.

SI l'envie de se garantir de la chaleur fait choisir le temps de la nuit pour voyager, sur-tout dans les Pays montagneux qui sont infestés de tygres, on loue, de distance en distance, des gardes avec des torches, qui servent tout à la fois à bannir les ténèbres & à répandre l'épouvante parmi ces terribles animaux. Les torches de voyage sont composées de branches de Pin séchées au feu, & si bien préparées, que le vent & la pluie ne servent qu'à les faire brûler plus vite. Chaque torche est longue de six ou sept pieds, & dure près d'une heure. Mais il n'y a que les Mandarins & les Couriers de l'Empereur qui voyagent avec cette pompe, parce que leur suite est ordinairement assez nombreuse pour ne leur laisser rien à craindre des Tygres ni des Voleurs.

UNE grande commodité des Chinois pour les voyages par terre, c'est la facilité & la sûreté avec laquelle ils font transporter leurs bagages ou leurs marchandises par des Porteurs publics, qui sont en grand nombre dans toutes les Villes de l'Empire. Ces porte-faix ont leur Chef, à qui les voyageurs s'adressent. On convient du prix, qui est toujours payé d'avance, & le Chef donne autant de billets qu'on lui demande de porteurs. Ils paroissent à l'instinct sur son ordre, & c'est lui qui répond de chaque fardeau. Lorsque les porteurs ont rempli leur office, ils se rendent chez lui, avec les billets qu'ils ont reçu des voyageurs, pour recevoir le prix de leur travail. Dans les Villes qui se trouvent situées sur les grandes routes, il y a quantité de Bureaux où les porteurs se font inscrire, après avoir donné de bonnes cautions; de sorte qu'on peut s'en procurer trois ou quatre cens dans l'occasion. Leur Chef, à qui l'on ne manque point de s'adresser, prend le mémoire de toutes les marchandises qu'on veut faire porter, & reçoit autant par livre. Le prix commun est quatre sols & demi par jour chaque quintal. Il ne reste ensuite aucune peine aux Etrangers, parce qu'en livrant les fardeaux aux porteurs on leur donne à chacun le mémoire de ce qu'ils contiennent, & qu'on peut se rendre tranquillement au terme avec la certitude que toutes les marchandises qu'on a confiées au Chef y seront délivrées fidèlement, dans le Bureau qui est en correspondance avec le sien. Le fardeau est attaché avec des cordes, au milieu d'une canne de bambou, qui est soutenue par les deux bouts sur les épaules de deux hommes. Mais si le poids est trop considérable, on y employe quatre hommes & deux cannes de bambou, avec la liberté de changer tous les jours de porteurs & de leur faire faire chaque jour autant de chemin qu'on en fait soi-même. Lorsqu'un seul porteur suffit pour le fardeau, il en diminue le poids en le divisant en deux parties égales, qu'il attache avec des cordes & des crochets, aux deux bouts d'une canne plate. Il pose la canne sur son épaule, comme une balance, qui se baisse & se lève alternativement dans sa marche. Est-il fatigué d'une épaule? il transpose adroitement la can-

ne

„ la chaise n'est portée que par deux hommes, les deux bâtons sont appuyés sur leurs  
„ épaules; si c'est une chaise à quatre porteurs, les extrémités tant devant que derrière sont passées dans deux nœuds coulans  
„ d'une grosse corde forte & lâche pendue par le milieu à un gros bâton, dont les porteurs  
„ soutiennent chacun un bout sur une épaule.  
On ne comprend pas aisément cette descrip-

tion: ainsi la remarque que les Auteurs Anglois ont faite & qui a été omise par le Traducteur n'est pas hors d'œuvre, ils disent que les Porteurs doivent être rangés de façon qu'ils se suivent l'un l'autre, deux devant & deux derrière, & que la chaise est suspendue entr'eux de même qu'un fardeau que deux hommes portent suspendu à un seul levier.  
R. d. E.

ne  
liv  
&  
gra  
l'est  
deu  
mai  
pou  
de l  
ture  
ving  
vant  
à mé  
mais  
ving  
ces q  
L  
autre  
les c  
paroi  
de qu  
mémo  
ce qu  
des d  
passer  
ordina  
L E  
mais  
sur laq  
tre. A  
nouvel  
toient  
teur, l'  
nomme  
élevés à  
particul

(f) A  
roue mais  
(g) A  
tes sembla  
sur le dev  
(b) Un  
ment Taer

ne sur l'autre & fait ainsi dix lieues par jour, avec un poids de cent soixante livres de France.

DANS quelques Provinces, on se sert de mulets pour le transport des balles & des marchandises, mais plus ordinairement de voitures, qui quoique fort grandes, n'ont qu'une seule roue (*f*) placée au milieu. Sur les deux bouts de l'essieu, qui s'allonge des deux côtés, on place une claie, sur laquelle on met deux fardeaux d'égale pesanteur. La voiture est poussée par un seul homme; mais si le poids excède ses forces, on employe un autre homme, ou un âne, pour tirer par devant. Les essieux Chinois ressemblent aux nôtres, & la place de la roue est devant, comme à nos brouettes (*g*). Mais l'usage de ces voitures est rare dans les voyages. Le prix commun du loyer d'une mule pour vingt-cinq jours, est de quatre *Lyangs* & demi (*h*) ou de cinq au plus, suivant les différentes saisons & la cherté des vivres. Les mules de renvoi sont à meilleur compte. Ces animaux sont moins gros à la Chine qu'en Europe; mais ils sont extrêmement forts. Leur charge ordinaire est de cent quatre-vingt ou de deux cents livres Chinoises, qui sont plus pesantes de quatre onces que celles de France.

LES Douanes, à la Chine, sont moins rigoureuses que dans la plupart des autres Pays. On n'y fouille personne, & rarement ouvre-t-on les paquets ou les caisses. On n'y prend même rien d'un voyageur qui fait quelque figure. Il paroît assez, disent les gardes, que Monsieur n'est pas Marchand. Au passage de quelques Douanes, on lève les droits en nature, & l'on s'en rapporte au mémoire du Marchand. Dans d'autres lieux, on fait payer autant pour tel poids; ce qui est bien-tôt réglé. Le *Kung-ho* même de l'Empereur (*i*) n'exempte point des droits de la Douane. Cependant, par respect pour l'Empereur, on laisse passer ses Couriers sans leur faire aucune demande. La Douane de Péking est ordinairement plus exacte.

LES malles ou les coffres des grands Officiers de la Cour ne s'ouvrent jamais. Elles portent pour marque un *Fong-tyau*, qui est une bande de papier, sur laquelle est écrit le tems de leur départ, avec le nom & la dignité du Maître. Anciennement les Douanes se fermoient une fois l'année, pendant le renouvellement du Mandarin, qui étoit changé tous les ans. Ces Offices n'étoient remplis que par des gens considérables. Mais depuis douze ans, dit l'Auteur, l'intendance des Douanes appartient au Viceroi de chaque Province, qui nomme des Commis pour recevoir les droits. Cependant quelques troubles, élevés à l'occasion du Commerce, ont obligé la Cour d'établir des Mandarins particuliers pour les Douanes de Quang-tong & de Fo-kyen (*k*).

(*f*) *Angl.* de voitures qui n'ont qu'une roue mais fort grande R. d. E.

(*g*) *Angl.* Les Chinois ont aussi des brouettes semblables aux nôtres, & dont la roue est sur le devant. R. d. E.

(*h*) Un *lyang*, que les Portugais nomment *Tael*, fait environ six schellings quatre

fol.

(*i*) C'est-à-dire, *Ordre pour voyager*. Voyez ci-dessus les Journaux des Millionnaires.

(*k*) Chine du Père du Haldé, page 266. & suivantes.

VOYAGES  
ET VOITURES  
DES CHINOIS.

Mulets &  
voitures à  
roues.

Douanes de  
la Chine.

Privilege des  
Grands Offi-  
ciers de la  
Cour.



MONNOIE,  
POIDS ET  
MESURES  
DE LA CHINE.

## §. IV.

Monnoie, Coin, Poids & Mesures.

Monnoie,  
Poids & Me-  
sures de la  
Chine.

L'or est mar-  
chandise. Sa  
proportion a-  
vec l'argent.

Finesse de  
l'argent & ses  
degrés.

Comment les  
Chinois les  
distinguent.

Leur mon-  
noie est sans  
Coin.

Inconvé-  
nient des lin-  
gots Chinois.

Leur avan-  
tage.

L'ARGENT & le cuivre sont les seules monnoies courantes de la Chine pour les nécessités de la vie & pour l'entretien du Commerce. L'or est sur le même pied que les pierres précieuses en Europe. Il s'achete comme les autres marchandises; & les Européens en tirent un profit d'autant plus considérable, que, suivant le Père le Comte, sa proportion avec la livre d'argent est d'un à dix, au-lieu qu'en Europe elle est d'un à quinze. Ainsi les Marchands y gagnent un tiers.

L'ARGENT Chinois n'est pas de la même finesse. Comme on fixe en France la plus grande finesse de l'or à vingt-quatre carats, les Chinois divisent leur allui en cent parties, qui sont le plus haut degré de finesse pour l'argent. Il s'en trouve néanmoins de quatre-vingt-dix parties & de divers autres degrés jusqu'à cent. Il s'en trouve même de quatre-vingt; mais qui passe pour le plus bas, & qui ne seroit pas reçu dans le Commerce sans une augmentation de poids qui l'égalé à la valeur de l'argent de cours (a). Les Chinois prennent l'argent de France sur le pied de leur quatre-vingt-quinzième degré. Cependant ceux qui entendent bien cette matière, jugent qu'il est au plus du quatre-vingt-treizième; de sorte que dans cent onces de notre argent il y en a sept d'alliage; ou, ce qui revient au même, cent onces n'en valent que quatre-vingt-treize d'argent fin.

L'HABILLETÉ des Chinois est singulière, pour juger de la finesse de l'argent à la première vûe. Ils ne s'y trompent presque jamais. Le Comte leur attribue trois méthodes; 1<sup>o</sup>. l'examen de sa couleur; 2<sup>o</sup>. celui de plusieurs petits trous qui se font au métal dans le creuset; 3<sup>o</sup>. divers petits Cercles que l'air forme sur la surface du métal, lorsqu'il se refroidit après avoir été fondu. Si la couleur est blanche, les trous petits & profonds, les cercles en grand nombre, l'un près de l'autre, & très-fins, sur-tout vers le centre de la pièce; l'argent passe alors pour pur. Mais plus il manque de ces trois qualités, plus on y suppose d'alliage (b).

L'ARGENT monnoyé de la Chine n'est pas frappé au Coin, comme en Europe. Il est fondu en lingots (c), qui se coupent en pièces, grandes ou petites, suivant l'occasion, & dont la valeur est réglée par le poids. Ces lingots, qui sont de l'argent le plus fin, ne s'employent que pour le payement des sommes. La difficulté consiste à s'en servir dans les détails du Commerce. On est quelquefois obligé d'en mettre le bord au feu & de le rendre assez mince, en le battant avec le marteau, pour le compter facilement en petites pièces; d'où il arrive que les payemens sont toujours la plus longue partie d'un marché. Les Chinois conviennent qu'il leur seroit plus commode d'avoir des monnoies d'une valeur & d'un poids fixes. Mais alors les Provinces, disent-ils, se rempliroient de

(a) Mémoires du Père le Comte, pag. 306.

& Du Halde, *ubi sup.* pag. 330.

(b) Le Comte, *ibid.* pag. 305. & suiv.

(c) Megalhaens leur donne la forme d'un

Bateau, & dit qu'ils sont de différentes grandeurs & de différens poids, depuis un écu, qui fait l'once, jusqu'à cent.

de fa-  
l'arge  
s'en p  
cueill  
qu'ils

LA  
re de  
& d'u  
verfin  
diffère  
points  
balanc  
n'y a p  
se être  
ne une

LA  
caractè  
des, p  
ou qui  
métal n  
& dix s  
ou Taë  
Curieux  
la Chine

Du  
nastie de  
Mi'fion  
suivante

LE n  
nomme  
de bon a  
dont il e  
noie, qu

Sous  
étoient c  
autres ra  
taux. L  
terre cui  
les, qui

(d) Du  
(e) Un  
le demi-fo

(f) L'A  
gent, qui  
de coin d'a  
ni sous auc

(g) C'e  
puisqu dai

de faux-monnayeurs, dont on n'a rien à redouter tandis que l'usage de couper l'argent sera conservé. Comme il est difficile qu'en le coupant tant de fois il ne s'en perde quelques petites parties, les Pauvres s'attachent beaucoup à les recueillir, en lavant les ordures qu'on jette des maisons dans les rues. Le peu qu'ils en trouvent suffit pour leur subsistance (d).

LA plupart des Chinois portent sur eux, dans un étui fort propre, une paire de petites balances pour peser l'argent. Elles sont composées d'un petit plat & d'un traversin d'yvoire ou d'ébène, & d'un poids qui glisse au long du traversin. [Ce traversin qui est divisé en de très petites parties sur trois faces différentes, est suspendu par des fils de soie à l'un des bouts, en trois différents points, afin de peser plus aisément toutes sortes de poids.] Cette espèce de balance, qui ressemble assez à la Romaine, est d'une justesse merveilleuse. Il n'y a point de monnoie, depuis quinze ou vingt taëls jusqu'au sou, qui ne puisse être pesée avec une précision surprenante. La millième partie d'un écu donne une pente sensible à la balance.

LA monnoie de cuivre est la seule, à la Chine, qui soit frappée de quelques caractères & dont on fasse usage dans les détails. Ce sont de petites pièces rondes, percées au milieu, qui s'emploient séparément pour les petits marchés, ou qui s'enfilent dans un cordon, par centaines, jusqu'au nombre de milles. Le métal n'est ni pur, ni bien battu. Dix de ces pièces composent un sou (e), & dix sols font la dixième partie d'un écu Chinois (f), qui se nomme *Lyang*, ou Taël en Portugais, & qui revient à cent sols monnoie de France (g). Les Curieux rassemblent toutes ces diverses petites pièces (h), qui ont eu cours à la Chine en différens tems.

Du Halde donne l'Extrait d'un Livre sur les monnoies, composé sous la Dynastie de *Song* (i), qui lui fut envoyé de la Chine par le Père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie. On croit devoir en tirer ici les particularités suivantes.

LE mot Chinois qui signifie Monnoie est *Tsyen*. La monnoie de cuivre se nomme *Tong-tsyen*, & celle d'argent, *In-tsyen* (k). Le petit Coin de cuivre de bon aloi, a quatre parties de plomb sur dix. De-là vient que le cuivre rouge dont il est composé perd la couleur & le son, & qu'une pièce de cette monnoie, quoiqu'assez épaisse, peut être divisée avec les doigts.

Sous le règne de *Yu*, Fondateur de la première Dynastie, l'or & l'argent étoient des monnoies courantes, comme le cuivre. Quelques Empereurs des autres races permirent aussi l'usage des Coins étrangers pour les mêmes métaux. L'Empire avoit autre cela des monnoies de plomb, de fer & même de terre cuite, qui étoient frappées de figures & de caractères. Les petites coquilles, qui portent le nom de *Koris* au Bengale, & de *Puey* à la Chine, avoient

COURS

(d) Du Halde, *ubi sup.* pag. 330.

(e) Un sou de France, qui est à peu près le demi-sou d'Angleterre.

(f) L'Auteur devoit dire une once d'argent, qui se nomme *lyang*; car il n'y a point de coin d'argent qui soit connu sous ce nom, ni sous aucun autre.

(g) C'est plutôt cent cinquante-sept sols, puisque dans un autre endroit l'Auteur le re-

présente équivalent à sept livres dix sols. Mais il n'a cours que pour six schellings &amp; huit sols d'Angleterre.

(h) Le Comte, pag. 303. & suiv. Du Halde, *ubi sup.* pag. 330.

(i) Elle commença en 960.

(k) C'est ainsi qu'on appelle à Canton les piastres, &amp; les écus de France.

MONNOIE,  
POIDS ET  
MESURES  
DE LA CHINE.Balances  
Chinoises.Monnoie de  
cuivre & son  
coin.Extrait d'un  
Livre Chinois  
sur les mon-  
noies.Monnoies  
du regne de  
Yu.

**MONNOIE DE LA CHINE.** cours dans le même temps pour petite monnoie; c'est-à-dire, qu'il en falloit plusieurs pour faire une pièce de cuivre. Mais ces usages ne furent pas de longue durée.

Changemens de forme dans la monnoie Chinoise.

A l'égard de la forme, les monnoies Chinoises en ont changé sous les différens régnes. Depuis la Dynastie précédente, les pièces de cuivre ont toujours été rondes & percées d'un trou quarré au milieu, avec un bord un peu élevé pour les enfiler plus facilement. Sous la Dynastie de *Hau* (1), la monnoie étoit percée de même. Au commencement de la première Dynastie, il y avoit, outre la monnoie ronde, un autre Coin de la forme d'un coutelas, qui se nommoit *Tau* par cette raison. Un autre forte, qui ressembloit au dos de la tortue, en tiroit le nom de *Quey*. Enfin, d'autres se nommoient *Pus*, & leur figure étoit encore plus bizarre. La monnoie ronde avoit ordinairement un pouce ou un pouce & demi de diamettre, & le double en largeur. Celles qui se nommoient *Pus* & *Tau* étoient longues de cinq pouces; & ressembloient apparemment aux *Coupons* du Japon. Mais l'usage en fut abandonné parce qu'il étoit incommode.

Monnoie du régime de Song & de celui de Tang.

Sous le régime de *Song*, la Chine avoit de si petites pièces, qu'elles en portoient le nom d'yeux d'oie, & si minces qu'elles furnageoient sur l'eau, [& qu'en les maniant on couroit risque de les briser.] Il n'en falloit pas moins de dix mille pour acheter une mesure de riz, nécessaire à la subsistance d'un homme pendant dix jours. L'usage de cette monnoie dura peu, parce que le Peuple la refusa dans le Commerce.

Sous la première Dynastie de *Tang*, les bords de la Rivière Jaune s'étant éboulés, on trouva dans leurs Mines trois mille trois cents pièces de monnoie à trois pieds. Mais les caractères étoient effacés. C'étoit sans doute le Coin courant sous les Empereurs des trois premières races, qui faisoient leur résidence assez près de cette grande Rivière.

La monnoie Chinoise n'a jamais porté, comme celle de l'Europe, la figure de la tête du Prince. Cet usage paroîtroit peu respectueux pour Sa Majesté Impériale, parce que son image seroit exposée à passer continuellement par les mains des Marchands & par celles du Peuple. Les Inscriptions des Coins Chinois contiennent ordinairement les titres pompeux qu'on donne aux Empereurs dans les différentes années de leur régime; tels que le *brillant sans fin*, le *tout puissant* (m) le *magnanime*.

Autres inscriptions des monnoies.

Sur une autre monnoie on lit le nom de la Famille régnante, celui du Tribunal qui préside à la monnoie, & celui de la Ville où elle a été frappée. D'autres portent l'impreinte de leur valeur, telles, que les *Puan-tyang* ou les demi-taëls. D'autres portent ces quatre mots pour inscription: *Quey yu ching ti*; c'est-à-dire, *L'argent circule & retourne enfin à l'Empereur*. A l'égard des caractères des anciennes monnoies, telles que le *Pu* & le *Tau*, ils ne sont entendus de personne.

Trois sortes d'anciens Coins.

Il y a trois sortes d'anciens Coins, qui consistent dans un mélange d'argent & d'étain, dont toute la superficie est entièrement couverte de figures. La première forte est ronde. Son poids est de huit taëls. Elle représente un Dragon au milieu des nuées. Sur la seconde, qui est quarrée & qui passe six taëls,

(1) Elle commença vers l'année 206.

(m) *Angl.* le souverainement pacifique. R. d. E.

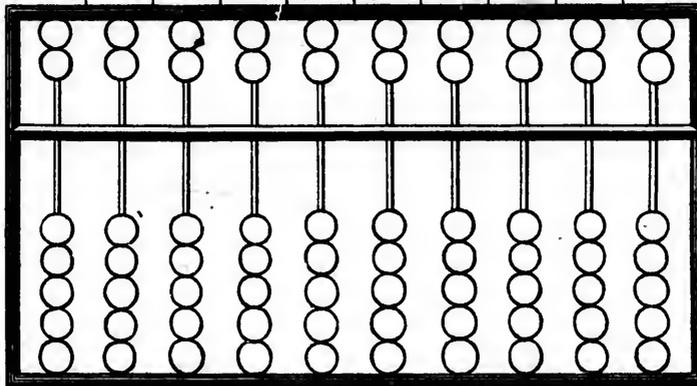
alloit piu-  
de longue  
les diffé-  
t toujours  
peu élevé  
monnoie  
stie, il y  
telas, qui  
au dos de  
nt Pus, &  
inairement  
r. Celles  
sembloient  
né parce  
qu'elles en  
sur l'eau,  
falloit pas  
subsistance  
peu, parce  
une s'étant  
de monnoie  
oute le Coin  
nt leur réfi-  
pe, la figu-  
pour Sa Ma-  
nuellement  
criptions des  
donne aux  
brillant sans  
celui du  
é frappée.  
yang ou les  
ey yu ching  
égard des  
ls ne font  
e d'argent  
ures. La  
e un Dra-  
i passe fix  
taëls,

COINS DE DIFFERENTES DYNASTIES.  
MUNTEN VAN ONDERSCHIEDIGE KEIZERL. GESLACHTEN.



TABLE DE COMPTE.

<i>Millions de Lyangs.</i>	<i>die. Mille Lyangs.</i>	<i>Mille Lyangs.</i>	<i>Cent Lyangs.</i>	<i>dix Lyangs.</i>	<i>un Lyang.</i>	<i>Tyen ts de Lyang.</i>	<i>Fwen ts de Lyang.</i>	<i>Li ts de Fwen.</i>	<i>Wu ts de Li.</i>
Miljoenen van Lyang.	Tien Duizend Lyang.	Ech Duizend Lyang.	Honderd Lyang.	Ti h Lyang.	Ken Lyang.	Tyen ts Lyang.	Fwen ts Lyang.	Ken Li.	Wu Li.



EEN SWAN-PAN, OF REKENBORD, uit DU HALDE.

177. Schlegel 1825

taels  
forme  
que c  
noie a

IL  
porter  
supéri  
eût co  
quelqu  
monte  
quelqu  
quent  
vre de  
Templ  
les batt  
autres  
ter à la

Au  
la raret  
les Sold  
périal (  
d'argent  
bliffemen  
dant ces  
gneurs ;  
folle ima  
Cette m  
le régime  
non f  
qu  
g. s, &  
ceux qui  
Le Peupl

LA m  
mais les  
de leur p  
vingt-deu  
opération  
au moule  
rence qu'i  
ces mêmes

(\*) Maga  
tiquettes de

(o) Du H  
haens suppos  
cette monnoie  
fut trompé pa  
lent avec les

taëls, on voit un cheval qui galope. La troisième pèse quatre taëls. Sa forme, qui est oblongue, représente le dos d'une tortue, & porte sur chaque compartiment le mot de *Vang*, qui signifie *Roi*. On attribue cette monnaie au Fondateur de la race de *Chang*.

MONNOIE  
DE LA CHINE.

Il est presque impossible d'assigner la valeur des anciens Coins. Quoiqu'ils portent la marque de leur poids, quelques-uns ont cours pour une somme fort supérieure à leur valeur intrinsèque. Lorsqu'ils ont été rares, soit qu'on les eût confiés à la terre dans les troubles publics, soit que dans l'invasion de quelques ennemis étrangers il en fût sorti beaucoup de l'Empire, on a vu monter les petites pièces de cuivre dix fois au-dessus de leur prix; ce qui a quelquefois produit des tumultes populaires, parce que les Marchands ne manquent point alors d'augmenter à proportion le prix des marchandises. Le cuivre devint un jour si rare, que l'Empereur fit démolir près de quatorze cens Temples de *Fo*, & fondre toutes les statues de cuivre qui s'y trouvoient, pour les battre en monnaie. Dans d'autres tems, l'usage des vases de cuivre & des autres ustenciles du même métal a été interdit au Peuple, avec ordre de les porter à la Monnaie.

Valeur des  
anciens  
Coins.

Au commencement du règne de *Hong-wu*, Fondateur de la race de *Ming*, la rareté extraordinaire de l'argent obligea la Cour de payer les Mandarins & les Soldats, partie en argent, partie en papier, avec des billets du Sceau Impérial (*n*), qui passoient pour mille petites pièces de cuivre ou pour un taël d'argent; mais les disputes, les procès & d'autres inconvéniens que cet établissement faisoit naître tous les jours, portèrent l'Empereur à l'abolir. Cependant ces billets (*o*) sont encore recherchés par le Peuple & même par les Seigneurs; pour les suspendre à la principale poutre de leurs maisons, dans la folle imagination qu'ils servent à les préserver de toutes sortes de disgrâces. Cette monnaie en papier avoit été introduite avec aussi peu de succès pendant le règne de la Dynastie de *Yuen*. Elle étoit composée d'écorce du *Ku-chu*, & non de feuilles de Meurier, comme Marco-Polo l'assure. Il reste à la Chine quantité d'autres anciens Coins, dont quelques-uns viennent des Pays étrangers, & sont peu connus dans leur origine. On peut dire la même chose de ceux qui portent la figure du *Fong-whang* & du *Ki-lin*, deux oiseaux fabuleux. Le Peuple s'en forme mille idées superstitieuses.

Billets de  
monnaie Chi-  
nois.

Monnoies  
incertaines.

La monnaie Chinoise a toujours été frappée au nom de l'Empereur, & jamais les Princes ne se sont attribué ce droit, dans les tems mêmes où l'excès de leur puissance leur faisoit prendre le titre de Rois. On comptoit autrefois vingt-deux Villes qui étoient en possession de battre monnaie. Mais cette opération ne se fait aujourd'hui qu'à la Cour. La monnaie d'argent s'y jette au moule (*p*). Si l'usage étoit de la frapper au coin, il y a beaucoup d'apparence qu'il produiroit un grand nombre de faux-monnoyeurs, puisque les pièces mêmes de cuivre sont souvent contrefaites. Ce crime est puni de mort par la

Au nom de  
qui, & dans  
quel lieu la  
monnaie se  
fait.

(*n*) Magalhaens (pag. 137.) les appelle Etiquettes de papier.

(*o*) Du Halde en donne la figure. Magalhaens suppose que Marco-Polo, qui parle de cette monnaie comme ayant cours de son tems, fut trompé par les billets que les Bonzes brûlent avec les corps morts, en faisant croire

au Peuple que ces billets seroient changés en or & en argent réel dans l'autre Monde. On voit des boutiques qui en sont remplies, pour les vendre publiquement.

(*p*) C'est la monnaie de cuivre qui se jette au moule, & quant à l'argent il ne le monnoie pas, R. d. E.

MONNOIE  
ET MESURES  
DE LA CHINE.

la Loi; cependant quelques Empereurs se sont contentés de faire couper la main aux coupables, & d'autres ont réduit la peine au bannissement. [Ceux qui font ce métier mêlent leur fausse monnaie avec la bonne; & ils poussent quelques fois la fraude, jusqu'à couper des pièces de carton en forme de deniers, & ils les mettent avec d'autres dans l'enfilade.]

Cabinet d'anciens monnoies.

L'EMPEREUR *Kang-hi* avoit rassemblé dans un cabinet toutes sortes de Coins, rangés suivant l'ordre des Dynasties. On y en voyoit un grand nombre des trois premières Dynasties, de *Hya*, *Chang* & *Chu*, sur-tout de la dernière, qui, dans la supposition qu'elles ne soient pas contrefaites, servent de témoignage & de preuve à la vérité de l'Histoire Chinoise. Comme il manque à cette collection un grand nombre de Coins, tant anciens que modernes, on y a suppléé par des pièces de carton, fort habilement fabriquées d'après les récits des anciens Livres. L'imitation est si parfaite, qu'on prendroit ces pièces pour une monnaie réelle (*q*).

Manière de suppléer aux lacunes.

Division de la livre Chinoise.

MAIS pour comprendre mieux la valeur des monnoies Chinoises, anciennes & modernes, on doit observer que les Chinois divisent la livre en seize *Lyangs*, qui sont autant d'onces; le *Lyang* en dix parties, qui se nomment *Tsyens* (*r*); le *Tsyen* en dix *luens* (*s*), & le *Fuen* en dix *Lis* d'argent. Le traversin des balances du Pays ne porte pas plus loin cette division. Cependant, pour l'or & l'argent d'un poids considérable, la division s'étend jusqu'aux parties presque imperceptibles, dans la même progression décimale; ce qui fait qu'il est presque impossible d'en donner une juste idée dans les Langues de l'Europe. Les Chinois divisent le *Li* en dix *Whas*, le *Wha* en dix *Sés*; le *Sé* en dix *Fus*, le *Fu* en dix *Chins*, le *Chin*, qui signifie grain de poussière, en dix *Yus*; le *Yu* en dix *Myaus*, le *Myau* en dix *Mos*, le *Mo* en dix *Tsyuns*, & le *Tsyun* en dix *Suns* (*t*).

Origine des mesures Chinoises.

L'INVENTION des mesures est aussi ancienne que le règne de *Whang-ti*, troisième Empereur de la Chine. On prit un grain de millet pour déterminer les dimensions d'une ligne; dix lignes firent un pouce; dix pouces un pied, &c. Mais la figure de ces grains étant ovale, les différentes manières de les ranger ont mis de la diversité dans les mesures (*v*) sous les différentes Dynasties. On distingue aujourd'hui à la Chine trois sortes de mesures; 1<sup>o</sup>. Le Pied du Palais, établi par l'Empereur *Kang-hi*, qui est le Pied de Paris (*x*) & qui a la proportion de quatre-vingt-dix-sept & demi à cent, avec le Pied du Tribunal des Mathématiques (*y*). 2<sup>o</sup>. Le Pied du Tribunal des ouvrages publics, nommé *Kong-pu*, qui est en usage parmi les ouvriers. Il est plus court d'une ligne que celui de Paris (*z*). 3<sup>o</sup>. Le Pied des Tailleurs, en usage parmi les Marchands, est plus grand de sept lignes que le *Kong-pu*. C'est la première de ces trois mesures que les Millionnaires ont constamment employée pour lever

Leur division.

(*q*) Chine du Père du Halde, pag. 331. & suivantes.

(*r*) Les Portugais donnent au *Lyang* le nom de *Tael*, & au *Tsyen* celui de *Maz*.

(*s*) Chaque *Fuen* est équivalent au sou de France.

(*t*) Du Halde, *ubi sup.* pag. 332 & Mémoires du Père le Comte, pag. 307.

(*v*) Le Père le Comte dit que les mesures

sont différentes en plusieurs endroits, & que de-là viennent les contradictions des Millionnaires.

(*x*) Le pied de Paris est à celui d'Angleterre comme 1068 à 1000. ou  $12\frac{2}{3}$  pouces.

(*y*) *Angl.* qui est au pied de Paris comme  $97\frac{1}{2}$  à 100. R. d. E.

(*z*) Du Halde dit qu'il est plus court d'une ligne que celui du Palais. R. d. E.

les C  
lui qu  
tacha  
deux  
Chino  
vant  
huit c  
gale à  
de vin

(*a*)  
pied à  
dix-neuf

O  
P  
dans to  
multitu  
noises.  
&c. for  
précieu  
Palais,

LES  
point en  
On peut  
bornent  
n'approx  
idées &  
donne p  
bombes.  
Mais ils  
de l'Imp  
nous leur

ILS r  
arbres (  
n'entend

(*a*) De  
rette, pag.

(*b*) Na  
perfection.

(*c*) Mé

(*d*) L'A  
bres, des c  
coup mieux

VIII.

les Cartes de l'Empire. Elle diffère des autres Pieds Chinois, & même de celui qui étoit autrefois en usage au Tribunal des Mathématiques (a). En s'attachant à ce Pied, le Père Thomas, Missionnaire Jésuite, réduisit le Degré à deux cens lis Chinois, dont chacun est composé de cent quatre-vingt brasses Chinoises, chacune de dix pieds. Comme la vingtième partie d'un Degré, suivant l'observation de l'Académie des Sciences de Paris, contient deux mille huit cens cinquante-trois toises, chacune de six pieds du Châtelet, elle est égale à mil huit cens toises Chinoises, ou dix lis; & par conséquent, un Degré de vingt grandes lieues de France contient deux cens lis (b).

(a) Le Comte estime la différence de ce pied à celui de Paris, comme quatre-vingt-dix-neuf à cent.

(b) Du Halde, pag. 141 & pag. 11, de sa Préface.

ARTISANS ET ARTS MANUELS DE LA CHINE.

Réduction du Degré aux mesures Chinoises.

## §. V.

*Classe des Artisans de la Chine & Arts manuels.*

ON pourroit donner beaucoup d'étendue à cet article. La Chine contient plus d'Artisans qu'on ne peut se l'imaginer. Le nombre en est prodigieux dans tous les genres. Rien ne cause tant d'admiration aux Européens que la multitude de bijoux & de curiosités qui se vendent dans les boutiques Chinoises. Chaque grande Ville, telle que *Nan-king*, *Su-cheu-fu*, *Hang-cheu-fu*, &c. fourniroit la charge de quatre galions en toutes fortes d'ornemens & de précieuses bagatelles. On y trouveroit de quoi meubler sur le champ un vaste Palais, à fort bon compte (a).

LES Chinois font de grands progrès dans les Arts, quoiqu'ils ne les aient point encore portés à ce degré de perfection qui fait tant d'honneur à l'Europe. On peut attribuer la supériorité que nous avons encore sur eux aux Loix qui bornent leur dépense. L'industrie de leurs ouvriers est extraordinaire; & s'ils n'approchent point de nous pour l'invention, ils entrent facilement dans nos idées & réussissent fort bien (b) dans l'imitation des modèles. L'Auteur en donne pour témoignage les glaces de miroir, les montres, les pistolets, les bombes, & quantité d'autres ouvrages qui se font en divers lieux de l'Empire. Mais ils avoient, depuis un tems immémorial, l'usage de la poudre à tirer, de l'imprimerie & de la Boussole; connoissances nouvelles en Europe, & dont nous leur avons peut-être l'obligation (c).

ILS réussissent médiocrement dans la peinture des fleurs, des oiseaux & des arbres (d); mais beaucoup moins dans celle des figures humaines (e). Ils n'entendent point l'art des ombres. Aussi admirent-ils beaucoup nos moindres tableaux.

Disposition des Chinois pour les Arts.

Peintres de la Chine.

(a) Description de la Chine par Navarette, pag. 53.

(b) Navarette dit qu'ils imitent tout en perfection.

(c) Mémoires du Père le Comte, pag. 229.

(d) L'Auteur observe qu'ils font des arbres, des oiseaux & des fleurs de soie beaucoup mieux qu'ils ne les peignent. On en fait

de cire à Nan-king, dans une perfection dont il fut surpris.

(e) Du Halde dit (pag. 281.) qu'ils peignent fort bien des fleurs, des animaux & des paysages; mais qu'entendant peu les figures humaines, ils les défigurent & les estropient ridiculement.

**ARTISANS  
ET ARTS MA-  
NUELS DE LA  
CHINE.**

tableaux. Cependant on a vû des Peintres Chinois devenir fort bons. Artistes, après avoir pris les principes de la Peinture à Manille ou à Macao. Les ouvrages de filigrane qu'ils font à Manille & dont ils doivent l'art aux Indiens, ont causé de l'étonnement en Europe. On commence à les imiter assez heureusement en Italie. Les ouvriers de Canton font de très-bonnes lunettes, des télescopes, des verres-ardens & des miroirs, si semblables aux nôtres qu'on y remarque que peu de différence. L'Auteur fut informé, peu de tems avant son retour, que faute de sable fin, dont ils manquent dans leur Pays, ils y employent des cailloux réduits en poudre.

**Instrumens  
Méchan-  
iques.**

LEURS Instrumens Mécaniques ont beaucoup de ressemblance avec les nôtres, à l'exception de quelques-uns, qui leur sont particuliers. Leurs Tailleurs, par exemple, ne se servent point de dé à coudre, & se lient autour du pouce quelque vieux morceau de drap. La plûpart travaillent debout, appuyés contre une table, sur laquelle ils tiennent leur ouvrage (f).

**Comment les  
Ouvriers ser-  
vent le Public.**

ON trouve dans chaque Ville des Ouvriers de toutes sortes de professions. Les uns travaillent dans leurs boutiques. Les autres cherchent dans les ruës à se louer. Mais le plus grand nombre est employé dans l'intérieur des familles. Si l'on a besoin d'un habit, on fait venir chez soi, de grand matin, un Tailleur qui s'en retourne le soir. L'usage est le même pour tous les autres Artisans. Ils apportent leurs instrumens avec eux, sans en excepter les Forgerons & les Serruriers, qui viennent avec leur enclume & leur soufflet (g) pour les ouvrages les plus simples.

**Usage des  
Barbiers &  
Cordonniers.**

LES Barbiers portent sur leurs épaules une sellette, un bassin, un pot à l'eau, du feu, le linge nécessaire & tout ce qui appartient à leur profession. Ils donnent avis de leur marche par le son d'une petite cloche; & lorsqu'ils sont appelés, soit au milieu d'une rue, d'une place, ou à la porte d'une maison, ils se disposent sur le champ au service qu'on leur demande. Ils rasant la tête, ils arrangent les sourcils, ils nétoyent les oreilles, ils frottent les épaules & dégourdissent les bras, pour dix-huit deniers, qu'ils reçoivent avec beaucoup de remerciemens. Ensuite ils recommencent à sonner leur cloche. Les Cordonniers vont de même par les rues (h). Ils racommodent pour trois sols une paire de fouliers, qui dure des années entières après cette réparation. L'Auteur ne put apprendre leur méthode, ni comment ils donnent cette force au cuir.

**Oiseaux pour  
la pêche.**

LES Pêcheurs se servent de filets dans les grandes pêcheries, & de lignés dans les petites; mais l'usage de plusieurs Provinces est d'employer, à la pêche une sorte de cormoran, semblable au corbeau (i), qu'on mène avec soi, comme un chien pour la chasse du lièvre. Au lever du Soleil, on voit sur la rivière un grand nombre de bateaux, & plusieurs de ces oiseaux perchés dessus du côté de l'Avant. Au signal qu'on leur donne, en frappant l'eau d'une rame, ils se jettent dans la Rivière; ils plongent, chacun de son côté, & saisissant le poisson, qu'ils lèvent par le milieu du corps, ils retournent à la Barque avec leur proie. Le Pêcheur prend l'oiseau, lui baïsse la tête, passe la main au long de son col pour lui faire rendre le poisson, qu'il auroit avalé

(f) Navarette, *ubi sup.* pag. 53.  
(g) Le même Auteur dit que leurs soufflets sont plus commodes que ceux de l'Europe.

(h) Chine du Pere du Halde, pag. 277.  
(i) Voyez ci-dessus les Journaux & les Filigrures.

Artistes,  
es ouvra-  
ens, ont  
neureuse-  
des té-  
qu'on y  
avant son  
ils y em-

avec les nô-  
urs Tail-  
autour du  
out, ap-

rofessions.  
as les rués.  
ur des fa-  
nd matin,  
ous les au-  
cepter les  
eur soufflet

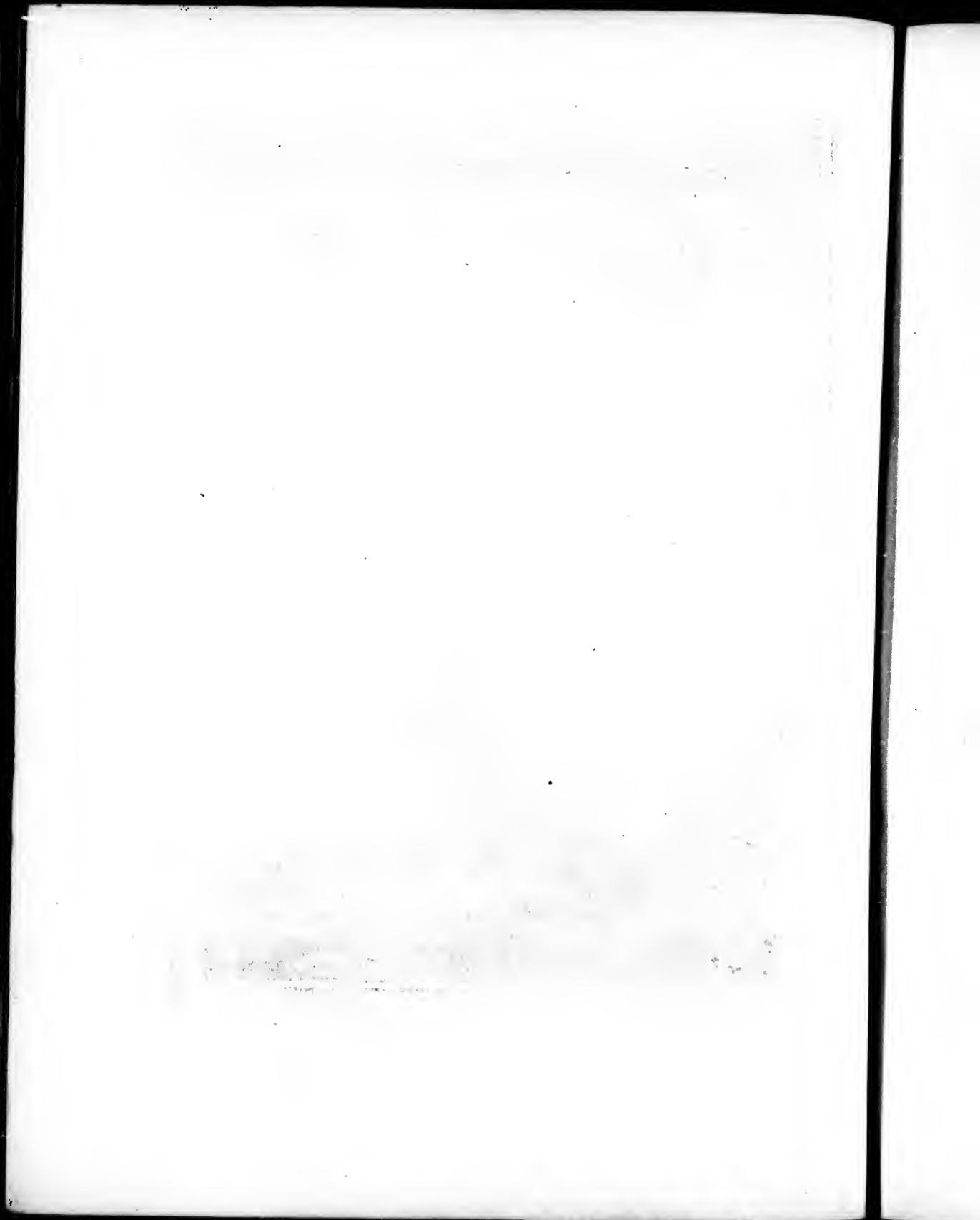
un pot à  
profession.  
& lorsqu'ils  
d'une mai-  
Ils rasent  
ttent les é-  
vivent avec  
ur cloche.  
odent pour  
s cette ré-  
ls donnent

& de lignés  
à la pêche  
avec soi,  
voit sur la  
rchés des-  
eau d'une  
côté, &  
rment à la  
ête, passe  
roit aval-  
lé

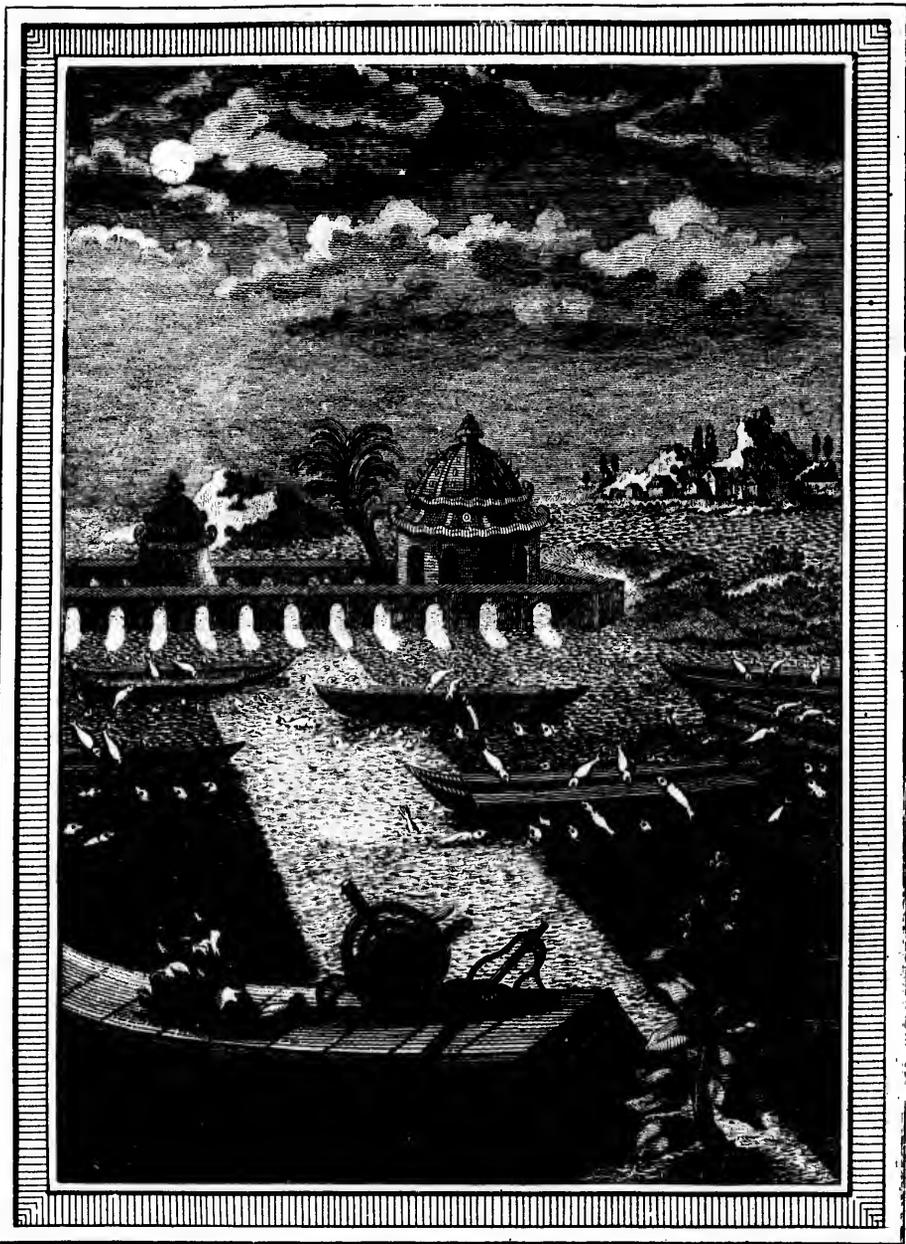


*dit. selon d'ivo.*

DE LOU-WA, OF VISSER, met de Wyze van VISCHVANGST, uit NIEUHOF.







*J. v. Schley del.*

*PECHE CHINOISE.*  
 CHINESESE VISCHVANGST, uit DU HALDE.

lé to  
 lui a  
 offr  
 joig  
 tête  
 bate  
 L  
 moin  
 deux  
 l'autr  
 la fa  
 danc  
 augm  
 l'eau,  
 faute  
 O N  
 fil, au  
 lorsqu  
 les Péc  
 espèce  
 L E  
 vernis  
 les cha  
 meuble  
 ce de p  
 de figu  
 beaux  
 Capital  
 che qu  
 au vern  
 ont peu  
 pour ex  
 L E v  
 gardé c  
 Il distil  
 l'Histo  
 plique.  
 fort fin  
 l'avoir b  
 mée To  
 che de v  
 vers. : A  
 cher le  
 pour un  
 argent,

(A)

lé tout entier lorsqu'il est petit, s'il n'avoit été retenu par un anneau qu'on lui a passé au bas du col. Ensuite on le récompense de ses services en lui offrant à manger. Lorsque le poisson est trop gros, plusieurs oiseaux se joignent & s'aident mutuellement. L'un s'attache à la queue, l'autre à la tête; & s'unissant quelquefois tous ensemble, ils l'apportent légèrement au bateau.

Les Chinois employent pour la pêche une autre méthode, qui n'est pas moins aisée. Ils ont des bateaux longs & étroits, auxquels ils attachent, des deux côtés, une planche de deux pieds de largeur, qui s'étend d'un bout à l'autre. Cette planche est revêtue d'un vernis fort blanc & fort luisant. On la fait abaisser, par une pente fort douce, jusqu'à la superficie de l'eau. Pendant la nuit, qui est le tems de cette pêche, on la tourne vers la Lune, pour augmenter son éclat par la réflexion de la lumière. Le poisson, qui joue sur l'eau, prend aisément la couleur de la planche pour celle de l'eau même. Il saute sur le côté qui se présente à lui & tombe dans la Barque.

On le prend aussi à coups de flèches, qui sont attachées à l'arc avec un fil, autant pour empêcher qu'elles ne se perdent, que pour tirer le poisson lorsqu'il est percé. Dans d'autres lieux, la vase est si remplie de poisson, que les Pêcheurs, se tenant dans l'eau jusqu'à la ceinture, le prennent avec une espèce de (k) trident.

Les principaux ouvrages qui sortent des manufactures Chinoises, sont les vernis, les étofes de soie & la porcelaine. On vernit à la Chine les tables, les chaises, les cabinets, les bois de lit, & non-seulement la plupart des meubles de bois, mais jusqu'aux ustenciles de cuivre & d'étain. Cette espèce de peinture leur donne un lustre merveilleux, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de figures en or & en argent. A la vérité les vernis de Canton ne sont ni si beaux ni si durables que ceux du Japon, du Tong-king, & de Nan-king, Capitale de Kyang-nan, parce qu'on les fait trop à la hâte & qu'on ne cherche qu'à tromper les yeux des Européens. Pour donner toute sa perfection au vernis, il ne faut pas moins d'un Été entier. Mais les Marchands Chinois ont peu de ces ouvrages en magasin. Ils attendent l'arrivée des Vaisseaux pour exécuter ce qu'on leur demande.

Le vernis de la Chine n'est pas une composition, & ne doit pas être regardé comme un aussi grand secret que plusieurs Écrivains se l'imaginent. Il distille, comme une gomme, d'un arbre dont on donnera la description dans l'Histoire Naturelle. Nous ne parlerons ici que de la manière dont il s'applique. Cette opération se fait de deux manières. La première, qui est fort simple, consiste dans une application immédiate sur le bois. Après l'avoir bien poli, on le frotte deux ou trois fois d'une espèce d'huile, nommée *Tong-yeu*, qu'on laisse sécher, pour appliquer autant de fois une couche de vernis. Il est si transparent, que le grain de bois se fait voir au travers. Aussi l'application est-elle souvent renouvelée lorsqu'on veut cacher le fond de la matière. Il devient alors si luisant qu'on le prendroit pour une glace de miroir. Aussi-tôt qu'il est sec, on y peint, en or & en argent, des fleurs, des figures d'hommes & d'oiseaux, des arbres, des montagnes,

ARTISANS  
ET ARTS MA-  
NUELS DE LA  
CHINE.

Autrepêche.

Pêche à  
coups de flé-  
ches.

Vernis des  
Chinois.

Ce que c'est  
que le vernis  
de la Chine.

Deux maniè-  
res de l'appli-  
quer.

(k) Le Comte, pag. 237, & Du Halde, pag. 316.

ARTS MANU-  
NELS DE LA  
CHINE.

tagnes, des Palais, &c. après quoi l'on applique une nouvelle couche de vernis, mais légère, pour conserver la peinture & pour lui donner un air de glace.

LA seconde manière demande plus de préparation. On se sert d'une es-  
pèce de mastic, ou de carton, composé de papier, de lin, de chaux &  
d'autres matières, qui étant bien battues & collées sur le bois, forment un  
fondement très-ferme & très-uni. On y passe deux ou trois fois l'huile dont  
on a parlé, sur laquelle on applique plusieurs couches de vernis, en laissant  
sécher successivement ces deux enduits. Chaque ouvrier a sa méthode parti-  
culière pour toutes ces opérations.

Remède aux  
effets des li-  
queurs chau-  
des.

LES liqueurs chaudes ternissent quelquefois le vernis de la Chine & lui font  
prendre une couleur jaune. Mais un Auteur Chinois (1) nous apprend le  
moyen d'y remédier. Il n'est question, pour rétablir le noir glacé, que d'expo-  
ser la pièce, pendant toute une nuit, à la gelée blanche; ou, ce qui est en-  
core plus sûr, de la tenir quelque-tems dans la nége.

Origine de  
la soie & ses  
progrès à la  
Chine.

Tous les Auteurs conviennent assez que la soie & les vers qui la produi-  
sent, sont venus originairement de la Chine. Etant passés dans les Indes & de-  
là en Perse, ils furent introduits chez les Grecs & les Romains, parmi lesquels  
la soie fut d'abord estimée au poids de l'or. Les plus anciens Écrivains de la  
Chine rendent témoignage qu'avant le règne de *Whang-ti*, lorsqu'on commen-  
çoit à défricher leur Pays, les premiers Habitans n'étoient vêtus que de peaux,  
& que ce secours n'ayant pu suffire à mesure qu'ils se multiplioient, une des  
femmes de l'Empereur inventa l'art de fabriquer la soie. Cependant on trouve  
peu d'anciens mémoires où les vers à soie soient nommés. Dans les siècles sui-  
vans, plusieurs Impératrices se firent un amusement d'en nourrir & de rendre  
la soie propre à divers ouvrages. On assigna un des vergers du Palais pour y  
planter des Mûriers. L'Impératrice même, accompagnée des Reines & des  
premières Dames de sa Cour, s'y rendoit en cérémonie & ramassoit les feuil-  
les. Les plus belles pièces d'étofes de soie, qui étoient l'ouvrage de ses mains  
ou qui se faisoient par ses ordres, étoient consacrées à *Chang-ti* dans la céré-  
monie du grand sacrifice. Il paroît ainsi que les manufactures de soie furent  
encouragées par les Impératrices, comme l'agriculture l'étoit par les Empe-  
reurs. Mais depuis quelque-tems les Impératrices ont cessé de prendre part au  
progrès de la soie (m).

Qualités de  
la bonne soie.

LES Chinois jugent de sa bonté par sa blancheur, sa finesse & sa douceur.  
Lorsqu'elle est rude à la main, c'est un fort mauvais signe. Souvent, pour la  
rendre plus moëlleuse, ils la préparent avec de l'eau de riz, mêlée de chaux.  
Mais cette préparation la brûle. Aussi souffre-t-elle difficilement le rouet après  
avoir été transportée en Europe, quoique rien ne se file plus aisément que la  
soie saine. Un ouvrier Chinois la file, une heure entière, sans en rompre un  
seul fil. Les rouets Chinois sont différents de ceux de l'Europe & beaucoup  
moins fatiguans. Deux ou trois tranches de bambou suffisent avec une roue  
commune. On est surpris de la simplicité des instrumens qui servent à faire les  
plus belles étofes de la Chine.

Rouets de  
la Chine.

LA soie de *Che-kyang* est sans comparaison plus fine & meilleure que celle  
des

(1) Chine du Père Du Halde, pag. 336. (m) *Ibid.*, pag. 353.  
& suivantes.

des a  
vinc  
l'Em  
qu'il  
pas à  
y att  
ses q  
dina  
gréab

A  
trelac  
papier  
que c  
sont f  
voit p  
coup

LE  
fleurs,  
fortes  
fetas,  
espèce  
ouvert  
gures  
différen

contre  
qu'on j

EN  
quelles  
font, r  
cé que  
bres, d  
nommé

soit for  
peut le  
D'ailleu  
lui donn  
*Kyang-c*  
ve. On  
on l'éter

(n) Le  
les sont p  
se vendent

(o) Na  
tre-vingt-d

(p) Le  
sois leurs

les rouler

(q) C'est

des autres Provinces. On l'employe pour les plus belles étofes, dans la Province de Kyang-nan, où les bons ouvriers font en fort grand nombre & d'où l'Empereur tire les siennes, soit pour son propre usage, soit pour les présens qu'il fait aux Seigneurs. La soie de Canton, qui vient du *Tong-king*, n'est pas à beaucoup près si bonne (n). Cependant le grand Commerce de ce Port y attire une infinité d'excellens ouvriers (o), qui feroient d'aussi riches étofes que celles de l'Europe s'ils étoient sûrs de la vente. Mais ils se bornent ordinairement aux plus simples, parce que les Chinois préfèrent l'utile à l'agréable.

À l'égard de leurs tissus d'or, ils ne tirent point ce métal en fil, pour l'entrelacer avec la soie. Mais coupant en petites tranches une longue feuille de papier doré, ils les roulent avec beaucoup d'adresse autour du fil de soie. Quoique ces étofes ayent beaucoup d'éclat dans leur fraîcheur (p), elles se ternissent si-tôt à l'air, qu'elles ne peuvent guères servir à faire des habits. On n'en voit porter qu'aux Mandarins & à leurs femmes, qui n'en font pas même beaucoup d'usage.

Les étofes de soie les plus communes à la Chine, sont les gazes unies & à fleurs, qui servent aux Chinois pour leurs habits d'Été; les damas de toutes sortes de couleurs; les satins rayés; les satins noirs de Nan-king; les gros tafetas, ou les petites moires, qui sont d'un excellent service; diverses autres espèces, les unes qui ressemblent aux grograins (q) à fleurs, d'autres à fleurs ouvertes, façon de gaze; d'autres à raies de fort bon goût, à ramages, à figures ou brodés de roses, &c. des crépons, des brocards (r), des pluches & différentes sortes de velours. Le plus cher est le cramoisi; mais il est souvent contrefait. Cependant quelques gouttes de jus de limon [mêlé avec de la chaux,] qu'on jette dessus, font découvrir l'imposture.

EN un mot, les Chinois fabriquent une infinité d'étofes de soie, pour lesquelles les Européens n'ont pas même de noms. Mais les deux plus communes sont, 1<sup>o</sup>. une sorte de satin, qu'ils nomment *Fuan-tse*, plus fort & moins glacé que celui de l'Europe. Il y en a d'unis, & d'autres à fleurs ou chargés d'arbres, d'oiseaux, de papillons, &c. 2<sup>o</sup>. Une espèce particulière de taffetas, nommé *Cheu-tse*, dont on fait des doublures & des hautes-chausses. Quoiqu'il soit fort ferré, il est si souple & si pliant qu'il ne se coupe jamais [ & qu'on peut le doubler & le presser de la main, sans lui faire prendre de pli ] (s). D'ailleurs il se lave comme la toile, sans perdre beaucoup de son glacé; qu'on lui donne avec de la graisse de marfouin de rivière, nommé par les Chinois *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Cochon de la Rivière de *Yang-tse-kyang*, où il se trouve. On purifie cette graisse à force de la laver & de la faire bouillir. Ensuite on l'étend, avec une brosse très-fine, sur le taffetas, du côté qu'on veut le glacer,

(n) Le Comte prétend néanmoins qu'elles sont plus estimées des Étrangers & qu'elles se vendent mieux.

(o) Navarette, (pag. 54.) dit qu'il y a quatre-vingt-dix mille métiers à Canton.

(p) Le Comte dit qu'ils infèrent quelque fois leurs tranches dorées dans le tissu, sans les rouler autour de la soie.

(q) C'est-à-dire à du gros de Tours. R. d. E.

(r) Les figures de leurs brocards, suivant le même Auteur, ne sont pas relevées sur le fond par un mélange de soie crue, comme elles le sont en Europe; ce qui rend l'ouvrage moins durable. Elles ne sont distinguées que par la différence des couleurs & des ombres.

(s) Le Comte dit qu'ils se vendent au poids.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

La meilleure soie de la Chine.

Manière dont on y fait les tissus.

Etofes de soie les plus communes.

Autres étofes de fabrique Chinoise.

ARTS MANU-  
NELS DE LA  
CHINE.

Etofes lé-  
gères, nom-  
mées *Cha*.

Vers à soie  
d'une nature  
particulière.

Deux espèces.

Manufacture  
de rubans, de  
bas de soie &  
de boutons.

Etofes de  
laine.

glacer, & toujours du haut en bas dans le même sens. Les Artisans brûlent, dans leurs lampes, de la même graisse au lieu d'huile, parce que son odeur chasse les mouches, qui seroient nuisibles à la soie (t).

LE Comte observe qu'en Été les Chinois font usage d'une autre espèce d'étoffe, nommée *Cha*. Sans être aussi ferrée ni aussi luisante que le taffetas de France, elle est beaucoup plus moëlleuse. Les uns l'aiment unie; mais la plupart donnent la préférence à celle qui est parsemée de grandes fleurs à jour, découpées comme les dentelles d'Angleterre. Ces découpures sont quelquefois en si grand nombre, qu'à peine distingue-t'on le fond de l'étoffe. Les habits qu'on en fait sont d'une extrême propreté. On en voit porter beaucoup aux personnes de distinction, quoique la dépense en soit si légère, qu'une pièce entière, dont on fait le sur-tout & la veste, ne coûte pas plus de deux guinées (v).

LA Province de *Chan-tong* produit une sorte de soie, qui se trouve en abondance, sur les arbres & dans les champs. On en fabrique une étoffe qui se nomme *Kyen-cheu*. Cette soie est l'ouvrage d'une espèce de petits vers, semblables aux chenilles. Elle ne se forme point dans des coques, mais en longs fils, qui s'attachent aux arbustes & aux buissons. Quoiqu'elle soit moins fine que la soie des vers ordinaires, elle résiste mieux au tems. Les vers qui la produisent mangent toutes sortes de feuilles, comme celles de Meurier. Quand on ne connoît pas cette sorte de soie, on la prendroit pour du gros droguet.

ON distingue deux espèces de ces vers à soie sauvages dans la Province de *Chan-tong*; l'une nommée *Tsuen-kyen*, plus grosse & plus noire que les nôtres; l'autre, moins grosse, qui se nomme *Tyau-kyen*. Les fils de la première sont d'un gris roux. Ceux de la seconde sont plus noirs, & la soie est tellement mêlée de ces deux couleurs, que souvent la même pièce est divisée en raies grises, jaunes & blanches. Cette soie est fort épaisse, ne se coupe jamais, dure long-tems & se lave comme la toile. Lorsqu'elle est d'une certaine bonté, l'huile même n'est pas capable de la tacher. Elle est fort estimée des Chinois; & quelquefois elle est aussi chère que le satin ou que leurs plus belles soies. Des restes de la soie de *Che-kyang* ils fabriquent un faux *Kyen-cheu*, par lequel on est facilement trompé lorsqu'on n'y apporte point d'attention.

LES Marchands de Canton ont établi depuis quelques années, avec succès, une manufacture pour la fabrique des rubans, des bas de soie & des boutons. Une paire de bas s'y vend un *lyang* (x), & la douzaine de gros boutons ne coûte pas plus de six sols (y).

QUOIQUE la soie passe avec raison pour une des principales richesses de la Chine, on y voit aussi des manufactures de laine & de toile. La laine y est fort commune & à bon marché, sur-tout dans les Provinces de *Chan-si*, de *Chen-si* & de *Se-chuen*, où l'on nourrit un grand nombre de troupeaux. Cependant les Chinois ne font point de draps de laine. Ils estiment beaucoup ceux qu'ils reçoivent des Anglois; mais comme il est beaucoup plus cher que leurs étofes de soie, ils en achètent fort peu. Les Mandarins se font des robes de chambre

(t) Mémoires du Père le Comte, pag. 133.  
& suiv. Chine du Père du Halde, pag. 354.

(v) Mémoires du Père le Comte, pag. 140.

(x) C'est une once d'argent, qui revient à

six schellings huit sols d'Angleterre.

(y) Chine du Père du Halde, pag. 104.  
& 354.

chambre  
guets (z)  
des Bonz  
très-gran

LES é  
robes son  
on fait le  
se nomme  
croît dans  
du dans to  
celle du li  
La tige est  
comme les  
comme le  
ge. La sec  
main en fi  
L'étoffe est  
croît n'avo  
LA fabri  
ques de la C  
Mais pour d  
de soie, on  
on a l'obliga  
concerne la  
second, qui  
fruit de ses r

(z) Magalha  
leur de cendre  
fort chers: Les  
en font beaucoup

M

L'AUTEU  
ment du r  
que la Chine a  
cultive que po  
croît dans les t  
rudes, termin  
poivre. Ses br  
tons, aussi-tôt  
filer leur coque  
que leur ouvrag  
marquer dans l  
LES forêts c  
donner aux proy

chambre d'hyver d'une sorte de gros *Rouffet*. A l'égard des serges & des droguets (\*), il n'y en a guères de meilleurs que ceux de la Chine. Ils viennent des Bonzes, qui les font travailler par leurs femmes, & le commerce en est très-grand dans toute l'étendue de l'Empire.

Les étoffes de coton y sont aussi fort communes (a). En Eté, les longues robes sont d'une sorte de toile, travaillée en forme de filet. Mais l'étoffe dont on fait le plus de cas à la Chine & qui ne se trouve dans aucun autre Pays, se nomme *Ko-pu*, parce qu'elle est composée d'une Plante nommée *Ko*, qui croît dans la Province de *Fo-kyen*. C'est une espèce d'arbruste rampant, répandu dans toutes les campagnes & dont la feuille est beaucoup plus grande que celle du lierre. Elle est ronde, unie, verte en dedans & cotoneuse en dehors. La tige est quelquefois de la grosseur du pouce, fort pliante, & cotoneuse comme les feuilles. Lorsqu'elle commence à sécher on la fait rouir dans l'eau, comme le lin & le chanvre. On lève la première peau, qui n'est d'aucun usage. La seconde, qui est beaucoup plus fine & plus délicate, se divise avec la main en fils très-menus, & se met en œuvre sans avoir été battue ni filée. L'étoffe est transparente & n'est pas sans beauté; mais elle est si légère qu'on croit n'avoir rien sur le dos (b).

La fabrique de la porcelaine, qui est un des trois principaux Arts mécaniques de la Chine, a déjà trouvé place dans quelques articles de ce Recueil. Mais pour donner une idée plus complète des manufactures de porcelaine & de soie, on ne fera pas difficulté d'insérer ici l'Extrait de deux Traités, dont on a l'obligation au Père d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite. Le premier, qui concerne la soie & les vers qui la produisent, est tiré d'un Auteur Chinois. Le second, qui regarde la porcelaine, est l'ouvrage de ce Missionnaire même & le fruit de ses recherches.

(\*) Magalhaens dit que les droguets couleur de cendre & de canelle sont fort beaux & fort chers. Les personnes âgées & de qualité en font beaucoup d'usage.

(a) Le même Auteur dit que l'abondance en est incroyable & qu'il s'en trouve de toutes sortes de couleurs.

(b) Le Comte, pag. 141. & suiv.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

Etoffes de coton.

Ko-pu, & toffe estimée.

Deux Traités sur la soie & la porcelaine.

§. VI.

*Manière de nourrir les vers à soie & de tirer leur production.*

L'AUTEUR Chinois, qui composa son Traité en 1368, au commencement du règne de Ming, Chef de la race du même nom, nous apprend que la Chine a deux sortes de Meuriers; l'un, nommé *Sang*, ou *Ti-sang*, ne se cultive que pour ses feuilles. L'autre, qui s'appelle *Che*, ou *Ye-sang*, & qui croît dans les forêts, est petit & sauvage. Ses feuilles sont rondes, petites, rudes, terminées en pointe & dentelées par les bords. Son fruit ressemble au poivre. Ses branches sont épineuses & comme en grappes. Dans certains Cantons, aussi-tôt que les vers à soie sont éclos, on les place sur ces arbres pour filer leur coque. Ils y deviennent plus gros que les vers domestiques; & quoique leur ouvrage soit moins bon il n'est pas sans utilité, comme on l'a fait remarquer dans l'article précédent, à l'occasion du *Kyen-cheu*.

Les forêts où croissent ces arbres doivent être ouvertes en sentiers, pour donner aux propriétaires la facilité de les émonder & d'en chasser les oiseaux.

Deux espèces de Meuriers Chinois.

Meuriers sauvages & leur culture. Les

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Les feuilles auxquelles on s'aperçoit que les vers n'ont pas touché dans le cours du printemps, doivent être arrachées en Eté, parce que celles du printemps suivant seroient corrompues par la communication d'un reste de vieille sève. On cultive les *Ye-fangs* comme les vrais Meuriers. Ils doivent être plantés fort au large. On sème du millet dans les intervalles, pour diriger la trop grande abondance de petites feuilles. Si l'on découvroit en Europe l'espèce de vers que les Chinois nourrissent par cette méthode, on devroit les ramasser avant qu'ils changent de nature, pour conserver leurs œufs, qu'on seroit éclore l'année d'après & qui continueroient sans doute de produire sur les mêmes arbres. Les vers qui filent la soie dont on fabrique le *Kyen-cheu*, se nourrissent de jeunes feuilles de chêne. Peut-être les vers domestiques subsisteroient-ils avec la même nourriture.

Vrais Meuriers.

A l'égard des vrais Meuriers, ceux dont le fruit paroît avant les feuilles passent pour mal-sains. Les jeunes plantes dont l'écorce est ridée ne sont pas d'un bon usage. Mais celles qui ont l'écorce blanche, peu de nœuds & de gros bourgeons, produisent de grandes feuilles qui forment une excellente nourriture. De tous ces arbres, les meilleurs sont ceux qui donnent le moins de fruit. L'abondance des fruits divise la sève. Faites tremper la semence du Meurier dans de l'eau où vous avez fait tremper de la fiente de poules, nourries avec des meures fraîches ou sechées au Soleil, le Meuriers qui viendront de cette semence ne porteront aucun fruit.

Manière de les cultiver.

Les jeunes arbres, qu'on a trop dépouillés de leurs feuilles pendant les trois premières années, deviennent foibles & peu utiles. Ceux qu'on n'émondé pas soigneusement ne réussissent pas mieux. Dans leur cinquième année, les racines perdent leur peau (a). Le remède est de les découvrir, de couper les plus entortillées, de les recouvrir d'une terre qui leur convienne & de les arroser soigneusement. Lorsqu'un arbre commence à vieillir, on peut lui faire reprendre de nouvelles forces en coupant au mois de Mars les branches épuisées, pour greffer à leur place des rejettons sains. Les Meuriers languissent lorsque les vers y logent leur semence. Mais il est facile de la détruire en la seringuant avec un peu d'huile forte.

Nourriture des vers à soie pour le Printems.

Les Meuriers demandent une terre qui ne soit ni trop dure ni trop forte. Elle peut être amandée, soit avec du limon de Rivière, soit avec du fumier ou de la cendre. Mais sur toutes choses l'arbre doit être émondé au mois de Janvier, par une main habile, qui n'y laisse qu'une seule espèce de branches. Ce sont celles qui sortent du tronc séparément, [ & qui se jettent au dehors de l'arbre. ] On ne doit pas laisser aussi plus de quatre bourgeons sur chaque branche. A la fin de l'automne, avant que les feuilles commencent à jaunir, il faut les cueillir & les faire sécher au Soleil. Ensuite les ayant broyées en poudre, on les renferme dans des pots de terre bien bouchés, dont on ne laisse approcher aucune fumée. Au printemps elles serviroient de nourriture aux vers, après la mue.

Renouvellement des Meuriers.

OUTRE la méthode de greffer les vieux arbres, on se procure de nouvelles plantes, soit en mettant dans de petits tubes remplis de bonne terre,

(a) Du Halde, de qui tout ce détail est tiré, dit que vers leur cinquième année ces arbres perdent leur vigueur, lorsque leurs racines s'entrelacent. R. d. E.

ans le cours  
u printems  
vieille séve.  
plantés fort  
trop grande  
ce de vers  
asser avant  
éclore l'an-  
èmes arbres.  
urrissent de  
ient-ils avec

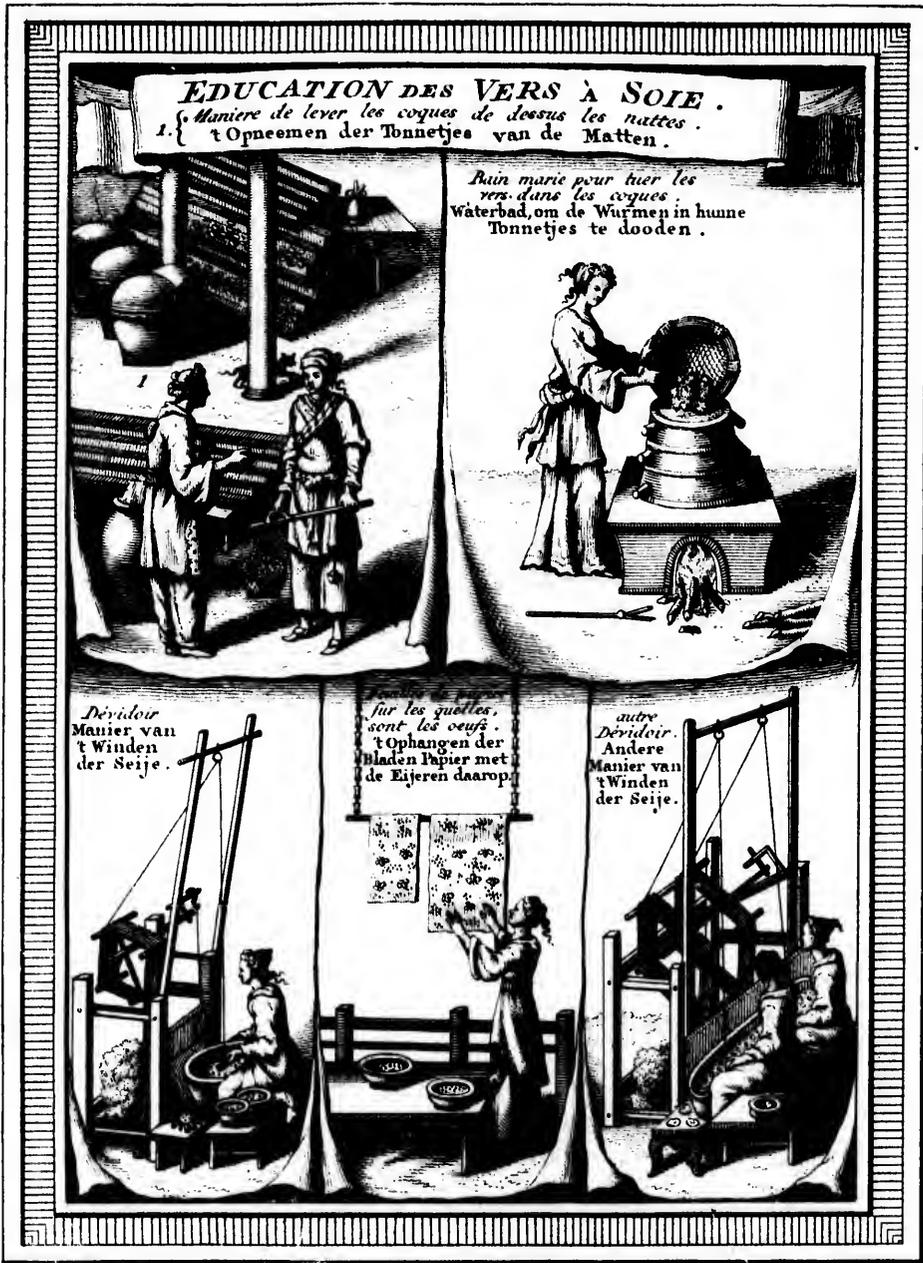
les feuilles  
ne font  
e nœuds &  
e excellente  
donnent le  
trempé la  
à fiente de  
le Meuriers

pendant les  
qu'on n'é-  
quième an-  
couvrir, de  
convienne  
vieillir, on  
sis de Mars  
fains. Les  
s il est faci-

trop forte.  
c du fumier  
é au mois de  
de branches.  
it au dehors  
sur chaque  
acent à jau-  
yant broyées  
és, dont on  
de nourritu-

ure de nou-  
bonne terre,  
des

orsque leurs 12.



ex. schied. d'ouv.

DE SEIJE REEDERY, uit DU HALDE.

des br  
 de cou  
 le bou  
 cembre  
 la faiso  
 tre ch  
 branch  
 branch  
 graine  
 fuite,  
 millet,  
 tôt que  
 L'arbre  
 per tou  
 Alors c'  
 parts.  
 en ligne  
 placer v  
 par l'om  
 O n c  
 fur le bo  
 l'eau cor  
 des best  
 boyemen  
 font nou  
 neufem  
 au Sud,  
 ne doubl  
 fenêtre d  
 foïn. On  
 blancheu  
 dans l'oc  
 nicieux,  
 dans la L  
 on doit a  
 parce qu'  
 extrémer  
 mouches.  
 foie. On  
 neuf ou c  
 & disposé  
 ge soit lib  
 assez ouv  
 introduit.  
 ce qu'ils  
 éclore, d  
 peut appo  
 itante, pa  
 VIII.

des branches saines qu'on entrelasse ensemble; soit en prenant soin au printems de courber les branches qui n'ont point été coupées, & de les faire entrer par le bout dans une terre bien préparée. Elles y prennent racine au mois de Décembre, après quoi, les séparant du corps de l'arbre, on les transpose dans la saison convenable. On sème aussi de la graine de Meurier. Mais elle doit être choisie sur les meilleurs arbres, & prise du fruit qui croît au milieu des branches. Pour distinguer la plus féconde, on la mêle avec des cendres de branches brûlées. Le lendemain, on remue tout ensemble dans de l'eau. La graine inutile flotte au-dessus, & la bonne graine se précipite au fond. Ensuite, après l'avoir fait sécher au Soleil, on la sème avec une égale quantité de millet, qui garantit l'arbre, en croissant, de l'ardeur excessive du Soleil. Aussitôt que le millet est mûr, on choisit un temps venteux pour y mettre le feu. L'arbre en acquiert beaucoup plus de force au printems suivant. On doit couper toutes les branches jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa grandeur naturelle. Alors c'est le sommet qu'on coupe, pour faire pousser les branches de toutes parts. Enfin, les jeunes arbres se transplantent à neuf ou dix pas de distance, en lignes éloignées de quatre pas entr'elles; mais on observe de ne les pas placer vis-à-vis l'un de l'autre, de peur apparemment qu'ils ne s'entrenuisent par l'ombre.

On choisit, pour loger les vers à soie, un terrain sec, qui s'éleve un peu, sur le bord d'un ruisseau, parce que les œufs doivent être souvent lavés dans l'eau courante; loin de tout ce qui a l'apparence de fumier ou d'égout; loin des bestiaux & du bruit; car les odeurs désagréables & le moindre bruit, l'aboyement même d'un chien ou le cri d'un coq y cause de l'altération lorsqu'ils sont nouvellement éclos. L'édifice doit être carré, & les murs fermés soigneusement pour y entretenir la chaleur. On prend soin de tourner la porte au Sud, ou du moins au Sud-Est, mais jamais au Nord, & de la couvrir d'une double natte, dans la crainte des vents-coulis. Cependant on ménage une fenêtre de chaque côté, pour donner passage à l'air quand les œufs en ont besoin. On les tient fermées dans tout autre tems. Elles sont de papier & d'une blancheur transparente, avec des nattes mobiles par derrière, pour recevoir dans l'occasion ou pour exclure la lumière, & pour écarter aussi les vents pernicieux, tels que ceux du Sud & du Sud-Ouest, qui ne doivent jamais entrer dans la Loge. En ouvrant une fenêtre, pour introduire un peu de fraîcheur, on doit apporter beaucoup d'attention à chasser les mouches & les cousins, parce qu'ils laissent toujours dans les cases quelque ordure qui rend l'opération extrêmement difficile. Aussi le plus sûr est-il de la hâter avant la saison des mouches. Les petits lézards & les rats ont beaucoup d'avidité pour les vers à soie. On employe des chats pour les détruire. La chambre doit être fournie de neuf ou dix rangées de tablettes, neuf ou dix pouces l'une au-dessus de l'autre, & disposées de manière qu'il reste un espace ouvert au milieu, & que le passage soit libre autour de la Loge. Sur ces tablettes on place des claies de jonc, assez ouvertes pour recevoir d'abord la chaleur & successivement l'air qu'on y introduit. C'est sur ces claies qu'on fait éclore & qu'on nourrit les vers jusqu'à ce qu'ils soient en état de filer. Comme il est fort important qu'ils puissent éclore, dormir, s'éveiller, se nourrir & jeter leur peau tous ensemble, on ne peut apporter trop de soin à conserver dans la Loge une chaleur égale & constante, par des feux couverts dans des poiles, qui doivent être placés aux coins de

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Distinction  
de la graine.

Progrès de  
l'arbre.

Logement  
des vers à  
soie.

Borne de  
l'édifice.

Ordre qui  
doit y régner.

Chaleur  
qu'il y faut  
entretenir.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

l'édifice, ou par le secours d'une bassinoire qu'on transporte de tous les côtés. La précaution de couvrir le feu de cendre, a pour but d'empêcher la flamme & la fumée, qui sont également nuisibles. La fiente de vache, séchée au Soleil, est ce qu'il y a de plus propre à brûler dans cette occasion, parce que les vers en aiment l'odeur.

Précaution  
contre le So-  
leil couchant.

ON étend sur chaque claie une couche de paille, hachée fort menu, sur laquelle on met une longue feuille de papier, qu'on a pris soin d'adoucir en la frottant doucement avec la main. Lorsque cette feuille est souillée par l'ordure des vers, on la couvre d'un filet, & le filet, de feuilles de Meurier, dont l'odeur attire la couvée, qu'on prend pour la placer sur une nouvelle claie pendant qu'on nettoie la première. L'Auteur Chinois conseille d'élever un mur ou une palissade fort ferrée au bout de la Loge, sur-tout du côté de l'Ouest, afin qu'en y laissant entrer l'air, on ne fasse pas tomber sur les vers la réflexion du Soleil couchant.

Distinction  
des mues.

LES coques qui sont un peu pointues, mieux fermées, plus belles & plus petites que les autres, contiennent les mues mâles. Celles qui sont plus rondes, plus grosses, plus épaisses, sont les femelles. On choisit souvent la couvée dans les coques, & l'on regarde comme la meilleure celle qui est la plus claire, un peu transparente, nette & pesante. Mais il vaut mieux attendre pour ce choix qu'elle soit sortie de la coque; ce qui arrive peu après le quatorzième-jour de la retraite des vers. Ceux qui sortent un jour plutôt que les autres doivent être abandonnés. On doit prendre ceux qui sortent en grand nombre le jour suivant, & rejeter aussi ceux qui paroissent les derniers, comme ceux qui ont les ailes courbées, les sourcils chauves, la queue sèche & le ventre rougeâtre, sans poil. Ces mues inutiles doivent être placées à part.

Comment on  
les place.

LORSQUE le choix est fait, on met ensemble les mâles & les femelles sur des feuilles de papier, composé d'écorce de Meurier & non de toile de chanvre & fortifié avec du fil de soie ou de coton, collé au revers, parce qu'étant couvert d'œufs il doit être trempé trois fois dans de l'eau convenable. Les feuilles doivent être étendues sur des nattes, bien couvertes de paille; & lorsque les mues ont été ensemble l'espace d'environ douze heures, on doit retirer les mâles pour les placer avec les mues rejetées. Si elles demuroient plus longtemps sur les feuilles, les œufs de la dernière conception n'écloroient point avec les autres; inconvenient qu'il faut soigneusement éviter. Il faut donner de la place aux femelles & ne pas manquer de les couvrir, parce que l'obscurité les empêche de disperser trop leurs œufs. Après leur ponte, on continue de les tenir couvertes pendant quatre ou cinq jours. Ensuite toutes ces mues, avec celles qu'on a mises à part, ou qu'on a tirées mortes des coques, doivent être enterrées assez profondément. Elles infecteroient sans distinction, tous les animaux qui pourroient y toucher. On prétend même que si elles étoient enterrées dans divers endroits du même champ, il ne produiroit point pendant plusieurs années de ronces ni de plantes épineuses. D'autres assurent que rien n'est meilleur pour en laisser le poisson dans les étangs (b).

Ce qu'on en  
fait après.

Soins néces-  
saires pour les  
œufs.

A l'égard des œufs, ceux qui s'attachent ensemble doivent être mis au rebut. On suspend ensuite les feuilles de papier aux solives de la Loge, qui doit être

(b) Chine du Père du Halde, page 375. & suivantes.

être alors ouverte, pour y faire entrer le vent; mais le Soleil ne doit pas tomber sur les œufs, & le côté de chaque feuille sur lequel ils sont placés ne doit pas être tourné vers le dehors. Le feu qui chauffe la Loge ne doit produire ni flamme ni fumée. Il faut prendre garde aussi qu'aucune corde de chanvre n'approche des vers ni des œufs. Lorsque les feuilles ont été suspendues plusieurs jours, on les prend pour les rouler, sans les ferrer trop; bien entendu que les œufs doivent être dans l'intérieur. Il ne reste plus qu'à les suspendre au même lieu, pour y demeurer dans cette situation pendant tout le cours de l'Été & de l'Automne.

A la fin de Décembre, ou pendant le mois de Janvier lorsqu'il y a un mois intercalaire, on met les œufs dans de l'eau fraîche de rivière, où l'on a fait dissoudre un peu de sel, en observant qu'elle ne se glace point, & les couvrant d'un plat de porcelaine, afin que les feuilles ne nagent point au hazard. On les tire de l'eau deux jours après, pour les suspendre encore. Aussi-tôt qu'elles sont sèches, on les roule un peu plus ferrées, & chacune est renfermée séparément dans un vase de terre, les deux bouts du cornet de haut en bas. Ensuite une fois tous les dix jours on les expose au Soleil, dans un lieu couvert, où la rosée ne puisse pas tomber; & l'on choisit même un tems où le Soleil soit fort éclatant, après une petite pluie. On les remet ensuite dans la même situation. Quelques-uns les font reposer l'espace d'un jour entier sur une couche de cendres de Meurier; après quoi ils les mettent quelques momens dans de l'eau de nége, ou les suspendent pendant trois nuits aux branches d'un Meurier, pour y recevoir la nége ou la pluie, si l'une ou l'autre n'est pas trop violente. Toutes ces espèces de bains rendent la soie plus forte & plus aisée à devider. Mais leur principal usage est de conserver la chaleur centrale dans les œufs.

Le tems de faire éclore les œufs est lorsque les feuilles commencent à paroître sur les Meuriers. Ils sont hâtés ou retardés, suivant le degré de chaleur ou de froid dans lequel on a pris soin de les entretenir. On les avance beaucoup lorsqu'on fait prendre souvent le jour aux feuilles, & qu'on ne les serre pas trop en les roulant pour les replacer dans le vase de terre. Au contraire, on les retarde par la méthode opposée. Lorsque les vers sont prêts à sortir, les œufs paroissent enfler & leur rondeur prend une petite pointe. Trois jours avant qu'ils commencent d'éclore, on choisit, sur les dix heures, un tems serein, où le vent se fasse un peu sentir; ce qui est fort ordinaire dans cette saison: & l'on tire du vase les feuilles roulées, qu'on étend de toute leur longueur, en présentant le revers au Soleil pour faire acquérir par degrés aux œufs une douce chaleur. Ensuite on les roule encore; & le vase, dans lequel on les remet, est placé dans un lieu chaud. La même opération étant répétée le jour suivant, on s'apperçoit que les œufs changent de couleur & qu'ils deviennent gris cendré. Alors on joint deux feuilles ensemble, & les roulant plus ferrées, on les lie par les deux bouts.

Le troisième jour, avant la nuit, on ouvre les feuilles. On les étend sur une natte fine. Les œufs paroissent alors blanchâtres. S'il s'en trouve quelques-uns d'éclos, ils doivent être rejetés; car ceux qui n'écloient point dans le même tems que les autres, ne s'accordent jamais avec eux pour leurs opérations communes, telles que de se décharger de leurs ordures, de marcher, de manger, & ce qui est le plus important, pour celle de commencer leurs

VERS A SOIR  
DE LA CHINE.

Tems de les  
faire éclore.

Méthode  
qu'on observe.

Degrés de  
cette opération.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Couleur des  
vers de la  
bonne espèce.

Nécessité de  
les pefer.

Choix d'une  
femme pour  
les élever.

Lumières  
qu'on a tirées  
de l'expérience.

Ce qui in-  
commode les  
vers à soie.

coques. Ces vers irréguliers causeroient beaucoup d'embarras & de perte en changeant l'ordre auquel on est accoutumé. On roule alors trois feuilles ensemble, pour les mettre dans un lieu chaud, qui soit à couvert des vents du Sud. Le lendemain, vers dix ou onze heures, on est surpris, en les ouvrant, de les trouver pleines de vers, qu'on prendroit pour autant de petites fourmies blanches. Les œufs qui ne sont point éclos une demie-heure après, doivent être jettés, comme ceux qui ont la tête plate, ceux qui sont ridés ou comme écorchés, ou jaunes, bleu-célestes & couleur de chair. La bonne espèce a la couleur d'une montagne vûe dans l'éloignement. L'Auteur conseille de pefer d'abord la feuille qui contient les vers nouvellement éclos; ensuite, de la tenir panchée & presque entièrement tournée vers une autre feuille de papier, parsemée de feuilles de Meurier, qui doivent avoir été préparées comme on l'a déjà fait observer. L'odeur ne manque point d'attirer les petits vers affamés. Mais les plus lents doivent être aidés avec une plume, ou en frappant doucement sur le dos du papier. Si l'on pèse ensuite la feuille à part, on connoitra exactement le poids des vers. Cette connoissance est nécessaire pour supputer combien leur nourriture demandera de livres de feuilles, & quel sera le poids des coques, en supposant qu'il n'arrive aucun accident.

ON a besoin d'une femme pour l'éducation de la couvée. Avant que de prendre possession de cet office, elle doit s'être lavée & s'être revêtue d'un habit qui n'ait rien de désagréable dans l'odeur. Elle doit avoir passé quelque tems sans manger, & sur-tout n'avoir pas manié de chicorée sauvage, parce que l'odeur en est fort nuisible aux jeunes vers. Son habit doit être d'une étoffe légère & sans doublure, afin qu'elle puisse mieux juger du degré de chaleur, & diminuer ou augmenter le feu dans la loge. Ces insectes ne sçauroient être ménagés avec trop de soin. Chaque jour est une année pour eux. Il a ses quatre saisons. Le matin est leur printems; le midi, leur Eté; le soir, leur automne, & la nuit, leur hyver. L'expérience a fait reconnoître, 1<sup>o</sup>. que les œufs demandent beaucoup de fraîcheur avant que d'éclore; 2<sup>o</sup>. qu'étant éclos & semblables à des fourmies, ils ont besoin de beaucoup de chaleur; 3<sup>o</sup>. que lorsqu'ils deviennent chenilles & qu'ils approchent du tems de la mue, ils doivent être entretenus dans une chaleur modérée; 4<sup>o</sup>. qu'après la grande mue, c'est la fraîcheur qui leur convient; 5<sup>o</sup>. que sur leur déclin & lorsqu'ils approchent de la vieillesse la chaleur doit leur être communiquée par degrés; 6<sup>o</sup>. que le grand chaud leur est nécessaire lorsqu'ils travaillent à leurs coques.

MAIS on ne peut éloigner avec trop de soin tout ce qui leur est incommode. Ils ont une aversion particulière pour le chanvre, pour les feuilles mouillées & pour celles qui sont échauffées par le Soleil. Lorsqu'ils sont nouvellement éclos, ils sont incommodés par la poussière qui s'élève en netoyant leur Loge, par l'humidité de la terre, par les mouches & les cousins, par l'odeur du poisson grillé, des poils brûlés, du musc, de la fumée; par l'haléine seule, si elle sent le vin, le gingembre, la laitue ou la chicorée sauvage; par le grand bruit, la malpropreté, les rayons du Soleil, la lumière d'une lampe pendant la nuit, par l'air qui passe au travers d'une fente, par un grand vent, par l'excès du chaud & du froid, sur-tout par le passage subit de l'un à l'autre. Quant à leur nourriture, les feuilles humides, celles qui ont séché au Soleil ou par un trop grand vent, & celles qui ont contracté

quelque

quelque  
dies.  
fort n  
dant le  
dres,  
pas bri  
les, d  
n'y foie  
port.

APR  
comme  
la coup  
tières,  
blancs,  
nourritu  
fin, l'usa  
à-fait ja

LES  
doit leur  
fois par  
moins m  
de nourri  
chaleur q  
ôtent l'ap  
brins de  
dissiper le  
volet de l

EN les  
que dépen  
dans l'esp  
(d) est d  
cinq once  
pas plus d  
rante jour

LORS  
nourritu  
ne la dige  
qualité mo  
un met, v  
ge est diff  
Lorsqu'ils  
faut leur d  
vent. L'ex

(c) Angl  
(d) La tr  
estez clairem

quelque mauvais goût, sont les causes les plus ordinaires de leurs maladies. Il faut cueillir les feuilles deux ou trois jours d'avance, & les tenir fort nettes dans un lieu exposé à l'air. On ne doit point oublier, pendant les trois premiers jours, de donner aux vers les feuilles les plus tendres, coupées en petits fils, avec un couteau fort tranchant, pour ne les pas briser. On ne doit pas moins observer, en faisant provision de feuilles, de se servir d'un grand panier ou d'un grand filet; afin qu'elles n'y soient pas trop pressées & qu'elles ne se flétrissent point dans le transport.

APRÈS les trois ou quatre premiers jours, lorsque la couleur des vers commence à tourner sur le rouge (c), il faut augmenter leur nourriture, sans la couper si menue. Lorsqu'ils deviennent noirs on leur donne les feuilles entières, & la quantité doit encore augmenter. Ensuite, lorsqu'ils redeviennent blancs, & que leur appétit commence à diminuer, il faut diminuer aussi leur nourriture. On doit la diminuer encore plus, lorsqu'ils deviennent jaunes. Enfin, l'usage de la Chine est de ne leur rien donner lorsqu'ils sont devenus tout-à-fait jaunes. Ils doivent être traités de même à chaque mue.

LES vers mangent également nuit & jour. Aussi-tôt qu'ils sont éclos, on doit leur offrir à manger quarante-huit fois le premier jour, c'est-à-dire, deux fois par heure; trente fois le second jour, & les feuilles doivent être coupées moins menues. On continue cette diminution le troisième jour. Si la quantité de nourriture n'est pas proportionnée à leur faim, ils sont sujets à des excès de chaleur qui causent leur destruction. Comme la pluie & les tems nubileux leur ôtent l'appétit, on doit allumer, immédiatement avant leur repas, quelques brins de paille sèche, dont la flamme doit s'étendre également sur eux, pour dissiper le froid ou l'humidité qui les engourdit; ou du moins, il faut ôter le volet de la fenêtre & leur laisser quelque-tems la communication du jour.

EN les faisant souvent manger, on les fait croître plus vite, & c'est de là que dépend le principal profit des vers à soie. S'ils parviennent à leur maturité dans l'espace de vingt-cinq jours, une claie qui en est couverte & dont le poids (d) est d'un *Tsyen*, c'est-à-dire, d'un peu plus d'une dragme, produira vingt-cinq onces de soie. Mais s'ils ont besoin de vingt-huit jours, ils ne donneront pas plus de vingt onces. S'ils retardent jusqu'à la fin du mois, ou jusqu'à quarante jours, on n'en tire que dix onces.

LORSQU'ILS sont parvenus à leur pleine grandeur, il faut leur donner une nourriture aisée; peu à la fois, mais souvent, comme dans leur jeunesse. S'ils ne la digèrent point lorsqu'ils commencent à filer, les coques prennent une qualité moiteuse, tirant sur le sel, qui rend la soie fort difficile à devider. En un mot, vingt-quatre ou vingt-cinq jours après qu'ils sont éclos, plus l'ouvrage est différé, plus ils consomment de feuilles & moins ils produisent de soie. Lorsqu'ils ont jetté leur peau, ce qu'ils ne font point sans quelque lenteur, il faut leur donner des feuilles coupées fort menu, en petite quantité, mais souvent. L'excès du chaud ou du froid leur cause des maladies. Pour remédier au dernier,

(c) *Angl.* à tourner sur le blanc. R. d. E.

(d) La traduction ne fait pas comprendre assez clairement qu'il s'agit ici du poids des

vers, lorsqu'on les a pesés d'abord après leur sortie des œufs. R. d. E.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Degrés  
qu'on observe  
dans leur  
nourriture.

Précautions  
nécessaires.

Règle pour  
le profit qu'on  
tire des vers à  
soie.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Maladies de  
chaleur.

Autres ma-  
ladies des  
vers à soie.

Manière de  
faire filer les  
vers.

dernier, il suffit d'entretenir un feu modéré dans leur Loge. Mais si malgré cela, le froid les saisit, par la négligence des gardes à fermer les fenêtres ou à leur donner des feuilles de Meurier bien sèches, il leur ôte l'appétit & leur donne une sorte de flux. Au lieu d'excrémens, ils ne rendent qu'une écume aqueuse. Dans cet état, la fièvre de vaches brûlée leur rend la vie.

Les inconvéniens de la chaleur viennent, ou de les laisser trop long-tems sans nourriture, ou de la qualité & de la quantité de leurs alimens; ou des incommodités de leur situation, ou d'une ardeur brûlante qui se répand tout d'un coup dans l'air. Dans le dernier cas on ouvre une ou plusieurs fenêtres, mais toujours du côté contraire au vent; & si l'air même est trop chaud, on place devant la fenêtre un vase rempli d'eau fraîche. On arrose aussi la chambre d'eau. Pour un excès de chaleur interne, après avoir un peu humecté leur nourriture ordinaire, on y mêle de cette poudre de Meurier dont on a déjà parlé; qui les fortifie beaucoup; mais on diminue la quantité de feuilles.

LA plus commune & la plus dangereuse de toutes leurs maladies vient d'un autre excès de chaleur, causé par l'inconvénient d'une situation trop resserrée. Aussi-tôt qu'ils sont éclos, ils demandent d'être même fort au large, sur-tout lorsqu'ils sont devenus chenilles & que l'humidité commence à les dominer. Quoique d'eux-mêmes ils ne soient pas fort propres, la malpropreté leur est très-nuisible. Leurs excrémens, qu'ils jettent en abondance, fermentent bien-tôt & les échauffent beaucoup, si l'on n'a pas soin de les nettoyer à propos avec une plume; ou, ce qui est encore mieux, en les faisant changer souvent de claie, sur-tout lorsqu'ils approchent de la mue. Ce changement doit se faire avec beaucoup de précaution, & tous doivent être déplacés dans le même tems. La moindre chute ou la moindre compression leur feroit tort. Quelquefois, pour rendre le secours plus prompt, on jette sur eux de la paille sèche, hachée fort menu & mêlée de feuilles de Meurier, qui les dégagent des ordures dont ils sont environnés. Lorsqu'ils ont atteint une certaine grosseur, on divise en trois parties la couvée qui est sur une claie, pour les placer sur trois claies différentes. On les subdivise ensuite sur six claies, & cette division continue jusqu'au nombre de vingt ou plus, parce qu'étant remplis d'humeurs, ils doivent être séparés les uns des autres.

LE moment qu'il faut choisir pour les transporter dans la nouvelle Loge où il doivent filer, est lorsque leur couleur se change en un jaune brillant. L'Auteur Chinois propose, pour les loger, une espèce de galerie de bois, dont le dedans soit fort clair (e). Elle doit être divisée en partitions, chacune avec sa petite tablette, sur laquelle on puisse placer les vers. Ils ne manqueront point de se ranger eux-mêmes dans l'ordre qui leur convient. Cette Loge doit être assez spacieuse pour le passage d'un homme & pour y entretenir, au milieu, un feu modéré, plus nécessaire que jamais contre les inconvéniens de l'humidité. Le feu ne doit point avoir plus de chaleur qu'il n'en faut pour soutenir les vers dans l'ardeur du travail & pour rendre la soie plus transparente.

Ils doivent être entourés de nattes, à quelque distance, & le sommet de la galerie ou de la machine de bois doit en être aussi couvert, non-seulement pour

(e) *Angl.* dont le dedans soit vuide & le toit tant soit peu incliné. R. d. E.

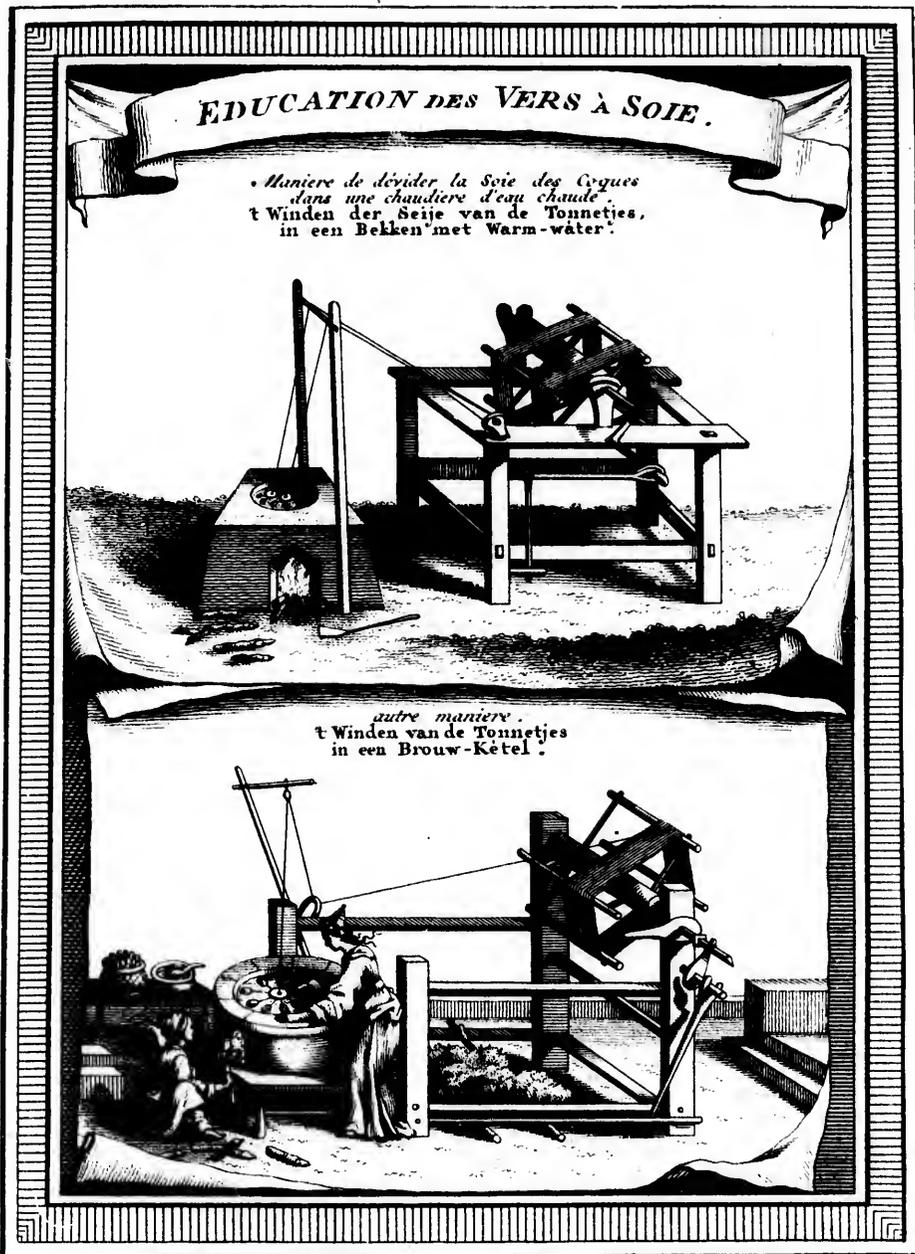
si malgré  
nêtres ou  
tit & leur  
écume a-

long-tems  
ou des in-  
tout d'un  
tres, mais  
, on place  
mbre d'eau.  
nourriture  
lé, qui les

vient d'un  
pesserrée.  
r-tout lors-  
ner. Quoi-  
eur est très-  
bien-tôt &  
os avec une  
nt de clait,  
e faire avec  
même tems.  
Quelquefois,  
sèche, ha-  
des ordures  
eur, on di-  
cer sur trois  
ette division  
d'humeurs,

elle Loge où  
lant. L'Au-  
bois, dont  
is, chacune  
ils ne man-  
ent. Cette  
r y entrete-  
e les incon-  
ur qu'il n'en  
dre la soie

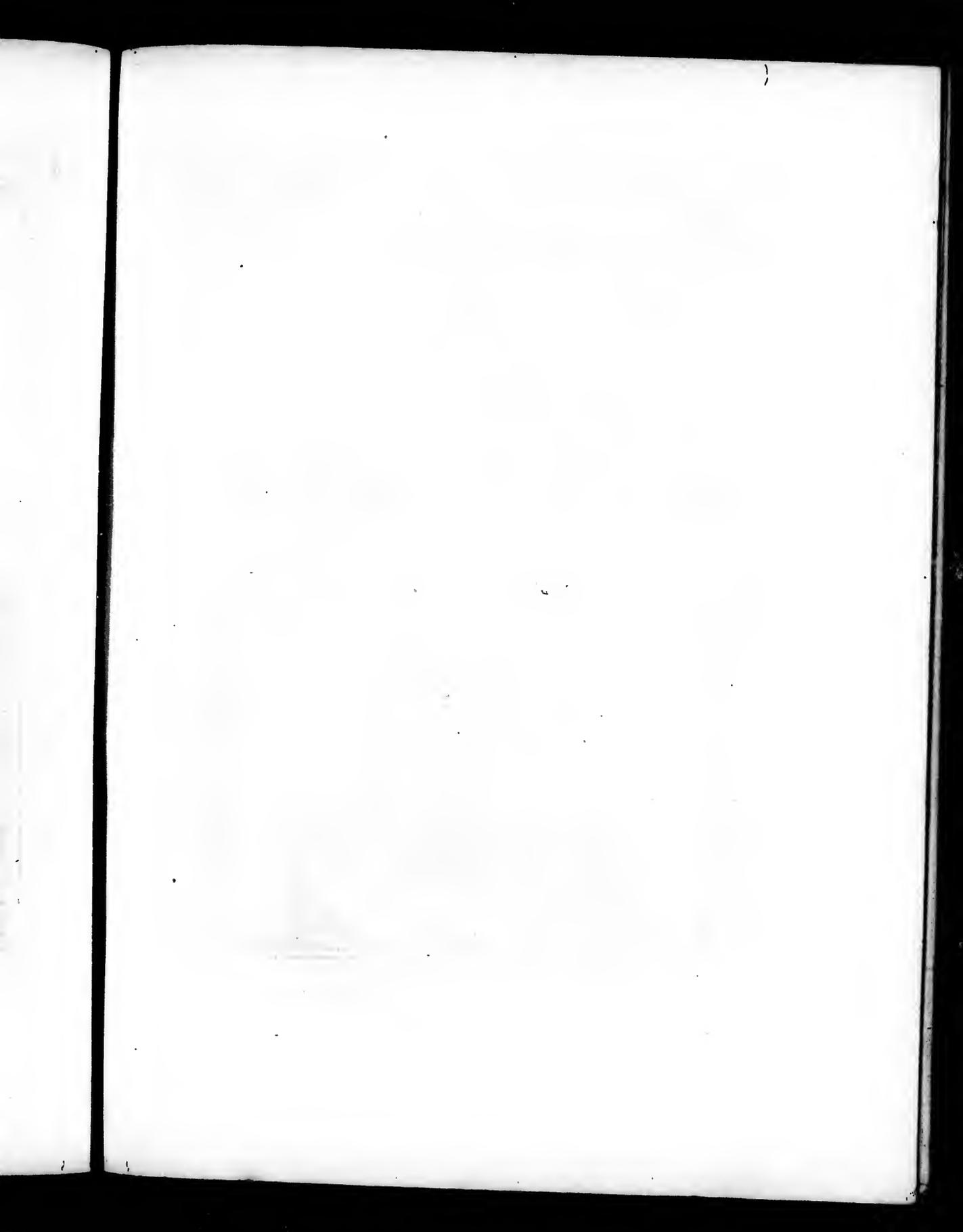
sommet de  
n-seulement  
pour

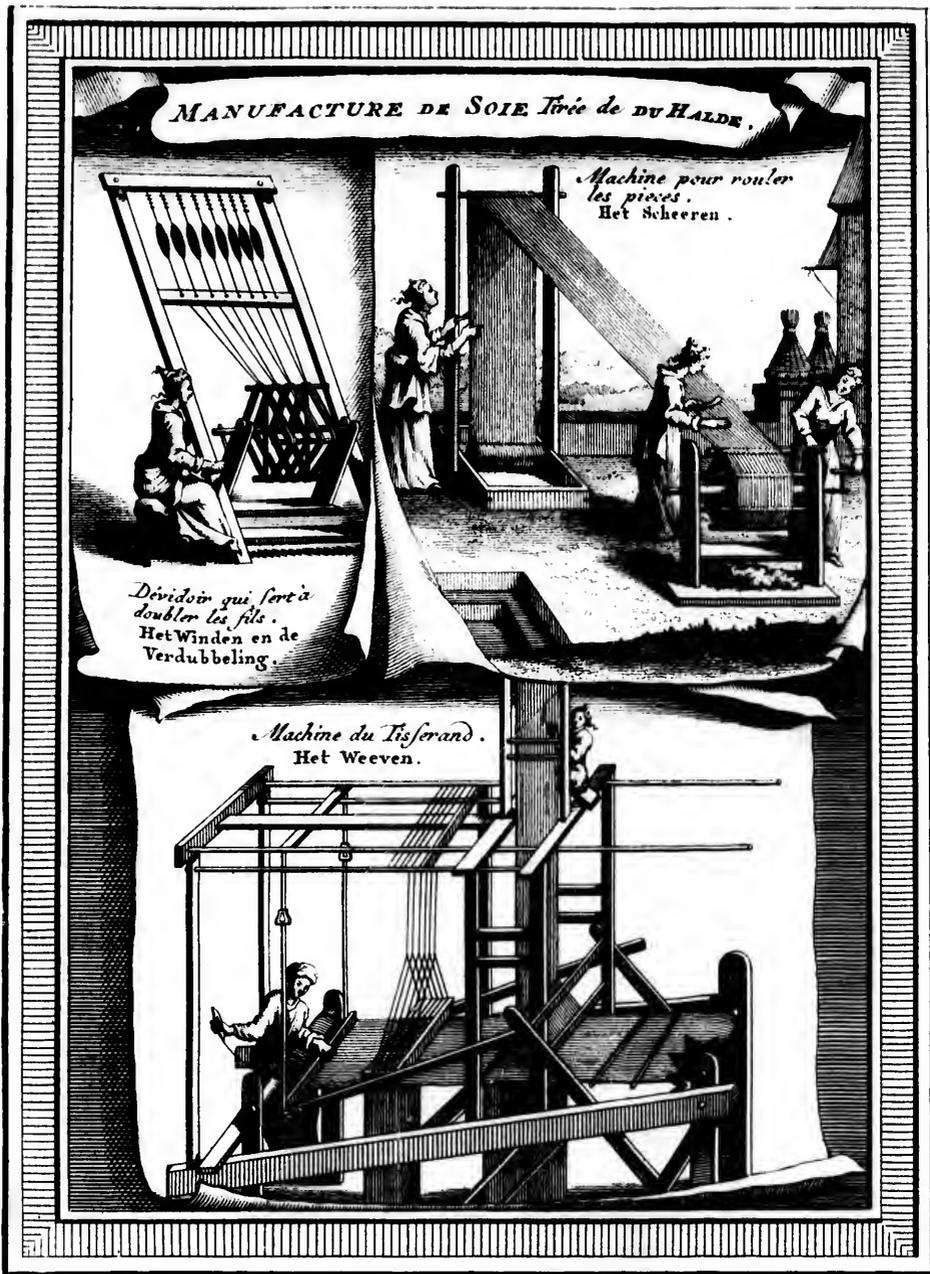


*J. V. Sibley delin.*

DE SEIJE REEDERY, uit DU HALDE.







*J. v. Schlegel delin.*

DE SEIJE - REEDERY, uit DU HALDE.

pour coup  
plaisent à  
vail, il fa  
trer le Sol  
fur les ver  
couvrant

LES co  
tas jusqu'a  
les qui son  
l'air puisse  
roient mo  
ceufs fains  
On doit a  
endomma  
qu'autant  
trop long  
ployer un  
L'Auteur  
livres de  
vent mett  
faut, il d

10. IL  
nuit un p  
mettre au  
mie-once  
plus aîsée  
droit dans  
forte aucu  
tité de va  
long pour  
grosfière,  
il faut être  
de petites

LA tro  
coques pl  
fel (f).  
celles de  
Sept jour  
d'air, ils  
coques d  
longues,  
seur. L.  
soie gro  
Quo  
on peut

(f) An

pour couper le passage à l'air extérieur, mais encore parce que les vers se plaisent à travailler dans l'obscurité. Cependant, après trois jours de travail, il faut retirer les nattes, depuis une heure jusqu'à trois, pour faire entrer le Soleil dans la Loge; mais de manière que ses rayons ne tombent pas sur les vers. On les préserve des effets du tonnerre & des éclairs, en les couvrant des mêmes feuilles de papier qui ont servi sur les claies.

Les coques étant achevées dans l'espace de sept jours, on les rassemble en tas jusqu'au tems d'en tirer la soie. Mais on commence par mettre à part celles qui sont destinées pour la propagation, sur des claies, dans un lieu frais où l'air puisse pénétrer. Les mues foulées, ou trop échauffées dans les tas, réussiroient moins heureusement, sur-tout les femelles, qui ne produiroient pas des œufs sains. Au bout de sept autres jours, les mues sortent de leurs coques. On doit apporter beaucoup de soin à tuer celles qui ne doivent pas sortir, sans endommager l'ouvrage. Les coques ne doivent être mises dans le chaudron qu'autant qu'elles peuvent être aisément devidées; car les y laisser tremper trop long-tems, ce seroit gâter la soie. La meilleure méthode seroit d'y employer un assez grand nombre d'ouvriers pour les devider toutes en même-tems. L'Auteur Chinois assure qu'en un jour cinq hommes peuvent devider trente livres de coques, fournir à deux autres hommes autant de soie qu'ils en peuvent mettre en échevaux; c'est à-dire, environ dix livres. Mais, à ce défaut, il donne trois moyens d'empêcher que les coques ne soient percées.

1<sup>o</sup>. IL faut les laisser l'espace d'un jour exposées au Soleil, qui à la vérité nuit un peu à la soie, mais qui tue infailliblement les vers. 2<sup>o</sup>. On peut les mettre au bain-marie, en jettant dans le chaudron une once de sel & une demie-once d'huile de navette; ce qui ne peut rendre la soie que meilleure & plus aisée à devider. La machine qui contient les coques doit être placée fort droit dans la chaudière, & le sommet si bien couvert & si bien lutté qu'il n'en sorte aucune vapeur. Mais si ce bain n'est pas soigneusement conduit, quantité de vers ou de papillons perceront leurs coques. Aussi doit-il être plus long pour les coques les plus fermes & les plus jutes, qui renferment la soie grossière, que pour les coques fines. Lorsque les petits animaux sont morts, il faut étendre les coques sur des nattes; & si le tems est frais, les couvrir de petites branches de Saule ou de Meurier.

LA troisième méthode & la meilleure pour tuer les mues, est de remplir de coques plusieurs grands vaisseaux de terre & d'y jeter une certaine quantité de sel (f). On les couvre ensuite de grandes feuilles sèches, [telles que sont celles de Nenuphar,] & l'on bouche soigneusement l'ouverture des vaisseaux. Sept jours suffisent pour faire mourir ainsi les vers. Mais s'il s'y glisse un peu d'air, ils vivent assez long-tems pour percer leurs coques. En mettant les coques dans les vaisseaux, il ne faut pas manquer de séparer celles qui sont longues, blanches & luisantes, de celles qui sont épaisses & d'un bleu-obscur. Les premières donnent la soie fine. Les autres ne fournissent qu'une soie grossière.

QUOIQUE la saison la plus propre à toutes ces opérations soit le printems; on peut faire éclore aussi les œufs dans le cours de l'Été & de l'Automne, & même

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Conduite  
pour les coques.

Trois manières de tuer les vers.

Saisons propres à faire éclore les vers à soie.

(f) *Angl.* & d'y jeter quatre onces de sel, sur dix livres de coques. R. d. E.

VERS À SOIE  
DE LA CHINE.

même chaque mois après la récolte du Printems. Mais si tout le monde vouloit profiter de cette facilité, les Meuriers ne fourniroient point assez de nourriture. D'ailleurs, s'ils étoient épuisés dans un an, il n'en resteroit pas pour le printemps d'après. C'est ce qui fait penser à l'Auteur qu'il vaut mieux ne faire éclore qu'un petit nombre de vers en Eté, & faire seulement une bonne provision d'œufs pour l'Automne. Il préfère cette dernière saison au Printems, parce que le Printems étant la saison de la pluie & des vents dans les Parties Méridionales, le profit qu'on attend du travail des vers à soie est plus incertain qu'en Automne, où le tems est d'une sérénité continuelle. 20. Quoiqu'en Automne les vers ne puissent trouver, pour nourriture, des feuilles aussi tendres qu'au printemps, alors du moins ils n'ont rien à craindre des cousins & des mofquites.

Observations  
sur les tems  
qui convien-  
nent aux vers  
à soie.

LES vers à soie élevés pendant l'Eté doivent être entretenus dans une grande fraîcheur, avec l'attention de couvrir les fenêtres de gaze, pour éloigner les cousins. Ceux qu'on élève en Automne ont d'abord besoin de fraîcheur; mais après les mues & lorsqu'ils commencent à filer, ils demandent plus de chaleur qu'au Printems, parce que l'air devient froid pendant les nuits. En un mot, les œufs qu'ils pondent alors ne répondent pas toujours à l'espérance du maître.

SI l'on garde les œufs d'Eté pour les faire éclore en Automne, il faut les renfermer dans un vaisseau de terre, qu'on met dans une grande chaudière remplie d'eau fraîche, & l'eau doit s'élever autant que les œufs. Est-elle plus haute? les œufs périssent. Est-elle plus basse? la force leur manque pour éclore. Si l'on observe ce conseil, ils écloreont en vingt & un jours. Mais s'ils tardent plus long-tems, ils meurent, ou ne donnent que de mauvaises coques.

Manière u-  
tile de leur  
faire filer la  
soie.

LORSQUE les vers sont prêts à filer, si l'on a soin de les mettre sur le dos d'une coupe renversée & de les couvrir de papier, ils fileront une pièce de soie plate, ronde & menue, comme une espèce d'oublie, qui ne sera pas chargée de cette matière visqueuse qu'ils rendent dans les coques lorsqu'ils y demeurent long-tems renfermés, & qui sera aussi facile à devider que les coques, sans demander tant de précipitation.

Planches qui  
représentent  
les figures.

AUSSITÔT que la soie est devidée, on s'attache immédiatement à la mettre en œuvre. Les Chinois y employent des instrumens fort simples. Mais comme les Figures peuvent servir beaucoup mieux que les explications à faire prendre une idée juste de cette mécanique, on donne ici des Planches, qui représentent non-seulement les divers ustenciles qu'on employe pour les vers, mais encore les instrumens dont on fait ces belles étofes de soie qui nous viennent de la Chine (g).

(g) Chine du Père du Halde, pag. 359.



e vouloit  
ourriture.  
r le prin-  
ne faire  
onne pro-  
Printems,  
s les Par-  
e est plus  
20. Quoi-  
s feuilles  
e des cou-

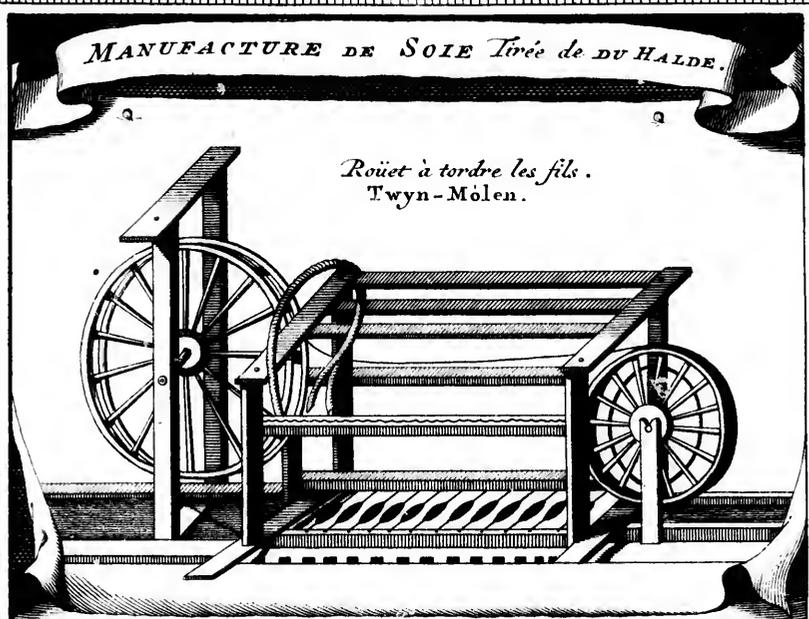
ans une  
pour é-  
besoin de  
ils deman-  
d pendant  
t pas tou-

ne, il faut  
nde chau-  
euvs. Est-  
leur man-  
ingt & un  
nment que

ettre sur le  
une pièce  
ne sera pas  
squ'ils y de-  
des coques,

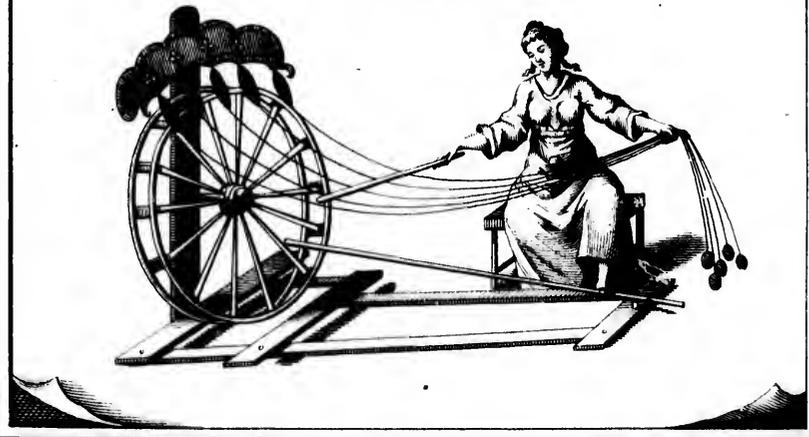
a mettre en  
Mais com-  
ns à faire  
Planches,  
e pour les  
e soie qui

*MANUFACTURE DE SOIE Tirée de DU HALDE.*



*Rouët à tordre les fils.  
Twyn-Mölen.*

*Rouët à dévider les pelotons en bobines.  
't Winden van de Kloenen op Klosfen.*



*J. v. Schley dres.*

DE SEIJE-REEDERY, uit DU HALDE.

C E

rie de l

peuver

Ils n'om

qui non

néralen

Tje-ki (

LA

teries c

affiettes

pour l'o

binets,

fons, &

hors des

LA b

leste, v

extraord

lyang, V

fu (e),

porcelain

Fo-kyen

rente pa

ge; mai

vriers de

péens fai

les y fabr

réussit m

tériaux p

possession

pon, d'o

LE Pé

ching &

lumières

souvent t

traitent d

suivant l'u

c'est-à-dir

(a) Chin

(b) Mém

Comte, pag

(c) Voye

VIII. 1

## §. VII.

## Manufactures de Porcelaine.

CE que toutes les autres Nations de l'Europe. ont nommé Porcelaine, les Anglois l'appellent *China*, ou *China ware*, qui signifie *Vaisselle* ou *Poterie de la Chine*. Le mot de Porcelaine n'est pas connu des Chinois. Ils ne peuvent en prononcer les syllabes, dont ils n'ont pas les sons dans leur langue. Ils n'ont pas même la lettre *r*. Mais ce mot vient probablement des Portugais, qui nomment une tasse ou une écuelle, *Porcellana*; quoiqu'ils donnent généralement à la poterie de la Chine le nom de *Loca*, & les Chinois celui de *Tse-ki* (a).

LA porcelaine est si commune à la Chine, que malgré l'abondance des poteries ordinaires, la plupart des ustenciles domestiques, tels que les plats, les assiettes, les tasses, les jattes, les pots à fleurs & les autres vases, qui servent pour l'ornement ou pour le besoin, sont de porcelaine. Les chambres, les cabinets, & les cuisines mêmes en sont remplies. On en couvre les toits des maisons, & quelquefois on en incruste jusqu'aux piliers de marbre & jusqu'au dehors des édifices (b).

LA belle porcelaine, qui est d'une blancheur éclatante & d'un beau bleu-céleste, vient de *King-te-ching*, Village ou Bourg de la Province de *Kyang-si*, extraordinairement vaste & peuplé (c). Il n'est qu'à trois milles (d) de *Beu-lyang*, Ville du troisième Ordre dont il dépend, dans le district de *Fau-cheu-fu* (e), Ville du premier rang de la même Province. On fabrique aussi de la porcelaine dans d'autres Provinces, comme dans celles de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*; mais les Etrangers n'y peuvent être trompés, parce qu'elle est différente par la couleur & la finesse. Celle de *Fo-kyen* est aussi blanche que la nêge; mais elle est peu luisante & n'est pas peinte de diverses couleurs. Les ouvriers de *King-te-ching*, attirés par la grandeur du commerce que les Européens faisoient dans l'île d'Emoui, y portoient autrefois leurs matériaux pour les y fabriquer; mais ils perdirent leurs peines, parce que cette entreprise leur réussit mal. Elle n'eut pas plus de succès à *Peking*, où l'on porta aussi des matériaux par l'ordre de l'Empereur *Kang-hi*. *King-te-ching* est ainsi demeurée en possession de fournir de la porcelaine à tout l'Univers, sans en excepter le Japon, d'où l'on en vient prendre aussi.

LE Père d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite, ayant une Eglise à *King-te-ching* & quantité d'ouvriers entre ses nouveaux Convertis, obtint d'eux des lumières exactes sur tout ce qui concerne la porcelaine. D'ailleurs il avoit été souvent témoin de leurs opérations; il avoit consulté les Livres Chinois qui traitent de cette matière, sur-tout les Annales de *Feu-lyang*, qui contiennent, suivant l'usage de la Chine, une description de cette Ville & de son district; c'est-à-dire, de sa situation, de son étendue, de la nature du terroir, des usages

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

D'où vient  
le nom de por-  
celaine.

Usage com-  
mun de la  
porcelaine à  
la Chine.

Où se fait la  
plus belle por-  
celaine.

On a tenté  
inutilement  
de la faire  
ailleurs.

D'où le Père  
d'Entrecolles  
a tiré ses lu-  
mières.

(a) Chine du Père du Halde, pag. 339.

(b) Mémoires de la Chine par le Père le Comte, pag. 150.

(c) Voyez ci dessus la Géographie de cette VIII. Part.

Province.

(d) Ou plutôt trois lieues.

(e) *King-te-ching* est à plus de quarante milles de *Fau cheu*.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Division du  
fi. en cinq  
art. les.

Matériaux  
de la porcelai-  
ne, & prépa-  
rations du  
verniss.

Deux ter-  
res, nom-  
mées Kau-lin  
& Pe-tun-tse.

ges de ses Habitans, des personnes distinguées par les armes, par le sçavoir & par la probité; des événemens extraordinaires, des marchandises & des provisions qui sont l'objet du Commerce, &c. Cependant on ne trouve point dans ces Annales comment se nommoit l'inventeur de la porcelaine, ni si les Chinois ont eu l'obligation de cette découverte au hazard. On y lit seulement que la porcelaine de King-te-ching est d'une blancheur extrême, sans aucun défaut; & que celle qui se transporte par le Commerce, n'est connue que sous le nom de *Précieux joyaux de Jau-cheu*.

TOUT ce qui regarde les manufactures de porcelaine peut être réduit aux cinq articles suivans (f). 1. Les matériaux dont elle est composée. 2. Les préparations de l'huile & du vernis qui lui donnent son éclat. 3. Les différentes espèces de porcelaine & la manière de les fabriquer. 4. Les couleurs qui servent à l'embellir, & l'art de les appliquer. 5. La manière de cuire la terre & de lui donner le degré de chaleur convenable. Enfin, l'Auteur ajoûte quelques observations sur la porcelaine ancienne & moderne, & nous explique pourquoi les ouvriers de la Chine ne peuvent pas toujours imiter les modèles Européens (g).

1. LA porcelaine est composée de deux sortes de terres, l'une, qui se nomme *Pe-tun-tse*, & l'autre, *Kau-lin*. Elles sont apportées de *Ki-muen*, par la rivière, en forme de briques (h); car le territoire de King-te-ching ne produit aucune espèce de matériaux pour cet ouvrage. Le *Kau-lin* est mêlé de particules luisantes. Le *Pe-tun-tse* est simplement de couleur blanche & d'un très-beau grain. La seconde de ces deux terres se fait avec des pierres; mais toutes sortes de pierres n'y sont point également propres. La bonne sorte doit être verdâtre. Après les avoir tirées de la carrière, on les brise avec de gros maillets de fer, pour les réduire en poudre très-fine dans des mortiers. On jette cette poudre dans une grande jarre remplie d'eau, qu'on remue fortement avec une pelle de fer. Lorsqu'elle a reposé l'espace de quelques minutes, il s'élève sur la surface une sorte de crème, de quatre ou cinq doigts d'épaisseur, qu'on lève pour la mettre dans une autre jarre d'eau. Cette opération se répète aussi long-tems qu'il paroît de la crème ou de l'écume dans la première jarre. Ensuite on tire les parties grossières qui sont demeurées au fond, pour recommencer à les broyer dans le mortier. A l'égard de la seconde jarre, on attend qu'il se soit formé au fond une espèce de pâte. Alors, jettant l'eau fort doucement, on met sécher la pâte dans de grands moules de bois. Mais avant qu'elle soit tout-à-fait sèche, on la divise en petites briques, qui se vendent au cent. C'est de leur forme & de leur couleur qu'elles tirent le nom de *Pe-tun-tse*. Mais comme les ouvriers y laissent toujours beaucoup de parties grossières, on est obligé à *King-te-ching* de la purifier encore avant que de la mettre en œuvre (i).

LE

(f) Ce détail est tiré des Lettres Edifiantes, qui contiennent deux Mémoires du Père d'Entrecolles sur le même sujet.

(g) Du Halde, *ubi sup.* pag. 178. & suiv.

(h) Quelques Auteurs prétendent que la porcelaine est composée d'écailles d'œufs, ou d'écailles d'un certain poisson, qui se conser-

vent enterrées pendant vingt, trente & cent ans.

(i) L'Auteur croit que la terre de Malte, nommée terre de S. Paul, est de la même nature, quoiqu'elle n'ait point de particules luisantes.

LE A  
nes mon  
ve en m  
fert à d  
depuis p  
du Kau-  
un peu d  
re que l  
sont beau  
gile, &  
ouvriers  
la porcel  
ve la coul

APRÈS  
vière ou d  
Ensuite l'a  
me le Kau  
facile d'en  
par les Jéf  
prétend qu  
assez de co  
leur du fou  
une pâte fo  
des figures  
Ces figures  
comme une  
nomme Bla

ON pei  
pierre ou d  
de couleur  
Ensuite l'ay  
du Wa-chi.

2. OUI  
tse, de Kau  
stance blanc  
nom de *Ti*,  
pierre fort c  
che & que se  
entrer dans  
a des taches  
ges sur un f  
que cette pi  
dans la fecor

(k) Suivant  
cibi coûte un écu  
que trente sols.

LE *Kau-lin* se trouve dans des carrières assez profondes, au cœur de certaines montagnes, dont la surface est couverte d'une terre rougeâtre. On le trouve en masse, dont on fait des briques de la même forme que le *Pe-tun-tse*. Il sert à donner de la fermeté à la fine porcelaine. Cependant on a découvert depuis peu une espèce de pierre tendre ou de craie, qu'on employe au lieu du *Kau-lin* & qui se nomme *Wa-chi*, parce qu'elle est glutineuse & qu'elle tient un peu de la nature du savon. La porcelaine qu'on en fait est rare & plus chère que les autres espèces (k). Elle est d'un plus beau grain. Ses peintures sont beaucoup meilleures. Elle est aussi beaucoup plus légère, mais plus fragile, & le degré de chaleur plus difficile à trouver pour la cuire. Quelques ouvriers se contentent d'en faire une colle très-fine, dans laquelle ils trempent la porcelaine sèche, pour lui en faire prendre une couche avant qu'elle regoive la couleur & le vernis. Elle en devient beaucoup plus belle.

APRÈS avoir tiré le *Wa-chi* de la carrière, on le lave dans de l'eau de rivière ou de pluie, pour le séparer de la terre jaune qui y demeure attachée. Ensuite l'ayant broyé & fait dissoudre dans des jarres d'eau, on le prépare comme le *Kau-lin*. Les ouvriers assurent qu'avec cette simple préparation il seroit facile d'en faire de la porcelaine sans aucun mélange. Un Chinois, converti par les Jésuites, mêloit deux parties de *Pe-tun-tse* sur huit de *Wa-chi*. On prétend que si l'on y mettoit plus de *Pe-tun-tse*, la porcelaine n'auroit point assez de corps & ses parties ne seroient point assez liées pour soutenir la chaleur du four. Quelquefois on fait dissoudre le *Wa-chi* dans l'eau pour en faire une pâte fort claire, où trempant un pinceau, l'on en trace sur la porcelaine des figures de caprice, qu'on laisse sécher avant que d'y appliquer le vernis. Ces figures paroissent lorsqu'il est cuit; elles sont d'un blanc différent du fonds, comme une vapeur légère qui se répand sur la surface. Le blanc de *Wa-chi* se nomme Blanc d'ivoire.

ON peint aussi des figures sur la porcelaine avec du *Che-kau*, espèce de pierre ou de minéral, qui ressemble à l'alun, & qui lui donne une autre sorte de couleur blanche. Mais elle doit être brûlée pour première préparation. Ensuite l'ayant broyée, on en tire une crème par la même méthode que celle du *Wa-chi*.

2. OUTRE les Barques qui arrivent à King-te-ching chargées de *Pe-tun-tse*, de *Kau-lin* & de *Wa-chi*, on en voit d'autres qui sont remplies d'une substance blanchâtre & liquide, nommée *Pe-yeu*, ou huile de pierre, [mais le nom de *Tsi*, qui signifie vernis, lui conviendroit mieux.] Elle est tirée d'une pierre fort dure (l), qu'on préfère au *Pe-tun-tse*, parce qu'elle est plus blanche & que ses taches sont d'un verd plus foncé. L'Histoire de Feu-lyang, sans entrer dans un grand détail, rend témoignage que la pierre dont on tire l'huile a des taches couleur de feuilles de Cyprés *Pe-chu-ye-pan*, ou des marques rouges sur un fond brunâtre, à peu-près comme le linaira *Iu-tchi-ma-tang*. Lorsque cette pierre est préparée comme le *pe-tun-tse* & que sa crème a passé dans la seconde jarre, on jette sur cent livres de cette crème une livre de *che-kau*,

(k) Suivant l'Auteur, une charge de *Wa-chi* coûte un écu, & celle de *Kau-lin* ne coûte que trente sols.

(l) On ne doit trouver ici rien d'étrange, puisqu'on prétend que cette pierre se forme des sels & des huiles de la terre.

PORCELAINES  
DE LA CHINE.

Autre terre,  
nommée *Wa-chi*.

Préparation  
du *Wa-chi*.

Son usage.

*Che-kau*,  
autre minéral.

Huile de  
pierre, nommée  
*Pe-yeu*.

Son usage.

PORCELAINES  
DE LA CHINE.

che-kau, qu'on a fait rougir en le brûlant au feu & qu'on a réduit en poudre. C'est comme une espèce de ferment ou de *presure*, qui lui donne sa consistance, quoiqu'on prenne soin de l'entretenir toujours liquide.

CETTE huile de pierre ne s'employe jamais seule. On la mêle avec une autre, qui en est comme l'ame. On fait plusieurs couches de chaux vive réduite en poudre, en y jettant un peu d'eau avec la main, & l'on y entremêle des couches de fougère (*m*) sèche. Ensuite, mettant le feu à la fougère, on divise les cendres en cinq ou six couches de fougère sèche. Si les couches sont en plus grand nombre, l'huile n'en fera que meilleure. Après avoir amassé une quantité suffisante de cendre de chaux & de fougère, on les jette dans une jarre pleine d'eau, en y joignant, sur cent livres, une livre de *Che-kau*. On remue long-tems ce mélange. Il s'élève sur la surface une croûte ou une peau, qu'on met dans une seconde jarre, & qui forme au fond de la jarre une espèce de pâte liquide. On jette l'eau doucement. Cette pâte est la seconde huile, qui doit être mêlée avec la précédente. Les deux huiles doivent être de la même épaisseur; & pour s'en assurer, on trempe dans l'une & dans l'autre de petites briques de *pe-tun-tse*. L'usage est de mêler dix mesures d'huile de pierre dans une mesure d'huile de fougère & de chaux. Ceux qui vont le plus à l'épargne n'y en mettent jamais moins de trois mesures. On peut augmenter cette huile, & par conséquent l'altérer, en y mettant de l'eau. On déguise la fraude par un mélange proportionné de *che-kau*, qui empêche que la matière ne soit trop liquide.

Fraude à  
redouter.

Tsi kin, vernis  
de nouvelle  
invention.

L'AUTEUR parle d'une autre espèce de vernis, nouvellement inventé, qui se nomme *Tsi-kin-yeu*, c'est-à-dire, Vernis d'or bruni. Mais on devoit l'appeler plutôt *Vernis couleur de bronze*, ou de café, ou de feuille morte. Il se tire de la terre jaune commune, par la même méthode que le *Pe-tun-tse*. Lorsqu'il est [ préparé, on en jette la matière la plus déliée ] dans l'eau, & il forme une sorte de glue, de l'épaisseur du *pe-yeu*, avec lequel il est mêlé. Ils doivent être tous deux d'une égale consistance. S'ils entrent bien dans la brique de *Pe-tun-tse* lorsqu'elle est trempée dans ce mélange, ils s'incorporent avec elle. On mêle aussi dans le *Tsi-kin* de l'huile de chaux & de cendres de fougère, de la même consistance que le *Pe-yeu*. Mais comme cette composition est plus claire ou plus épaisse, suivant le degré du mélange, on fait plusieurs essais pour le reconnoître. Par exemple, on mêle deux mesures de *Tsi-kin* avec huit mesures de *pe-yeu*; & sur quatre mesures de ce mélange on met une mesure de vernis de chaux & de fougère.

Peintures  
nouvellement  
découvertes.

ON a découvert, depuis peu d'années, l'art de peindre avec du *Tsui* (*n*), qui est une couleur violette, & de dorer la porcelaine. On a tenté aussi d'appliquer un mélange de feuilles d'or avec du vernis, & de la poudre de cailloux, de la même manière qu'on applique l'huile rouge. Mais le vernis de *Tsi-kin* a paru plus beau & plus éclatant. L'usage s'étoit introduit de dorer le dehors des tasses & de laisser l'intérieur tout-à-fait blanc. Ensuite on a changé cette mé-

(*m*) Autrefois, avec la fougère, on se servoit du bois d'un arbre qui porte un fruit semblable à la nêtte, & que les Chinois nomment *Sé-tse*. Mais ce bois est rare aujourd'hui; & de-là vient, peut-être, que la porcelaine de la Chine n'est plus si belle.

(*n*) C'est plutôt *Tsui*, comme on le voit dans la suite.

thode, po  
ronde ou  
les taches  
aussi lorsqu  
fond bleu

3. DAN  
clos de mu  
pentis. C  
rangés en  
vriers, qu  
entre les m  
naïse, & d

LE pre  
parties les  
employe po  
dissout de

APRÈS

portion.  
l'autre. Pe  
tun-tse; d  
trois.

ENSUIV

plâtre, po

fort pénible

Lorsqu'il es

où l'on s'eff

coup d'atte

moindres m

gâteroit la

elle seroit s

sa forme a

sa perfectio

TOUTE

tasse à thé e

la calotte d

lui donne

instant pou

leur d'un li

ces. Le p

creuse avec

mens. De

sur sa base

fixé sur un

quatrième

(\*) Chine  
& suivantes.

thode, pour appliquer en deux ou trois endroits une pièce de papier mouillé, ronde ou carrée, qu'on retire après avoir donné le vernis. Alors on peint les taches en rouge ou en bleu, & l'on ne manque point de les verniffer aussi lorsque la porcelaine est sèche. Quelques-uns remplissent ces espaces d'un fond bleu ou noir, pour les dorer après la première cuisson (o).

PORCELAINES  
DE LA CHINE.

3. DANS la partie la moins fréquentée de King-te-ching, on a fait un enclos de murs, qui forme une place, où l'on a construit un grand nombre d'appentis. Ce sont autant d'ateliers, où l'on voit une infinité de pots de terre, rangés en ligne les uns sur les autres. Dans cet enclos habitent quantité d'ouvriers, qui ont chacun leur objet différent. Une pièce de porcelaine passe entre les mains de plus de vingt personnes avant que d'entrer dans la fournaise, & de plus de soixante avant qu'elle soit cuite.

Manière  
dont se fait la  
porcelaine.

LE premier travail consiste à purifier le pe-tun-tse & le kau-lin de leurs parties les plus grossières. Le *Pe-tun-tse* se purifie par la même méthode qu'on employe pour le faire. Le *Kau-lin* étant mis dans une jarre pleine d'eau, s'y dissout de lui-même.

Première o-  
pération.

APRÈS avoir préparé ces deux matériaux, on les mêle dans une juste proportion. La plus belle porcelaine demande une égale quantité de l'un & de l'autre. Pour la médiocre, on met quatre parties de kaulin sur six de pe-tun-tse; & pour celle du dernier ordre, le degré du mélange est d'un à trois.

ENSUITE on jette la masse dans un lieu creux, bien pavé & revêtu de plâtre, pour la remuer & la pétrir jusqu'à ce qu'elle durcisse. Ce travail est fort pénible, [& dès qu'il vient à cesser tous les autres ouvriers sont arrêtés.] Lorsqu'il est achevé, on met la matière en morceaux sur des planches (p), où l'on s'efforce encore de la pétrir & de la rouler en tous sens, avec beaucoup d'attention pour n'y laisser aucune petite cavité & pour écarter les moindres mélanges de matière étrangère. Un grain de sable ou un cheveu gêneroit la porcelaine; & s'il manquoit quelque chose au soin de la pétrir, elle seroit sujette à se feler, à se fendre ou à d'autres altérations. Elle reçoit sa forme avec une roue ou dans des moules, & le ciseau lui donne ensuite sa perfection.

Manière de  
pétrir la mas-  
se.

TOUTES les pièces de porcelaine unie se font d'abord avec la roue. Une tasse à thé est fort imparfaite en sortant de cette machine, à peu près comme la calotte d'un chapeau avant que d'avoir été maniée sur la forme. L'ouvrier lui donne la largeur & la hauteur qu'il se propose, & n'a besoin que d'un instant pour cette opération. Aussi ne gagne-t-il que trois deniers ou la valeur d'un liard pour chaque planche, qui doit être garnie de vingt-six pièces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de pâte sans forme, qu'on creuse avec le ciseau lorsque la tasse est sèche & qu'elle a reçu tous ses ornemens. De la roue elle passe entre les mains d'un second ouvrier, qui la place sur sa base; ensuite dans celles du troisième, qui la met dans un moule, fixé sur une autre sorte de tour pour lui donner sa véritable forme. Un quatrième ouvrier la polit avec le ciseau, sur-tout vers les bords. Il la grate

Opération  
de la roue.

Salaires de  
l'ouvrier.

Usage du  
ciseau.

(o) Chine du Père du Malde, page 330. (p) Angl. sur de larges ardoises. R. d. E. & suivantes.

PORCELAINES  
DE LA CHINE.

Comment se  
font les gran-  
des pièces.

Ouvrages  
moulés & ca-  
nelés.

Comment  
les Chinois  
imitent un  
modèle.

Matière &  
composition  
des moules.

grate plusieurs fois pour diminuer l'épaisseur & la rendre transparente, en l'humectant un peu, de peur qu'elle ne se brisât si elle étoit trop sèche. Lorsqu'elle est fortie du moule, elle doit être doucement roulée, sans être plus ferrée d'un côté que de l'autre, parce qu'autrement elle n'auroit point une parfaite rondeur.

LES grandes pièces de porcelaine se font à deux reprises. Trois ou quatre hommes en soutiennent une partie sur la roue, tandis qu'on leur donne leur forme; & l'on y joint l'autre partie, lorsqu'elle est sèche, avec un morceau de la même matière, qui étant bien humectée dans l'eau, tient lieu de ciment ou de colle. On fait sécher soigneusement le vase entier, après quoi l'on n'a besoin que d'un couteau pour achever de polir la jointure. Elle ne paroît pas moins unie que le reste après avoir été vernissée. On applique de même les anses, les oreilles, les bas-reliefs & d'autres parties. Les ouvrages moulés & canelés, ceux qui représentent des animaux, des figures grotesques, des pagodes, des brutes, & qui sont commandés par les Européens, consistent aussi en trois ou quatre pièces, qui sont jointes & finies avec des instrumens propres à les creuser & à les polir. On y ajoute différentes couches, qui leur manquent en sortant du moule. Les fleurs & les ornemens, qui paroissent gravés sur la porcelaine, n'y sont qu'imprimés, avec des cachets & des moules.

LORSQU'ON donne aux ouvriers Chinois un modèle qu'ils ne peuvent imiter avec la roue, ils en prennent l'impression avec une espèce de terre, & faisant leur moule en plusieurs pièces pour le séparer du modèle, ils le laissent doucement sécher. Lorsqu'on veut s'en servir on l'approche pendant quelque tems du feu; après quoi on le remplit de la matière de porcelaine, à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner. On presse avec la main dans tous les endroits, puis on présente un moment le moule au feu. Aussi-tôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, laquelle consume un peu de l'humidité qui colloie cette matière au moule. Les différentes pièces d'un tout, tirées séparément, se réunissent ensuite avec de la matière de porcelaine un peu liquide. L'Auteur vit des figures d'animaux qui étoient toutes massives. Les artistes laissent d'abord durcir la masse. Ensuite lui donnant la forme qu'ils se sont proposée, ils finissent leur ouvrage avec le ciseau, ou par la jonction des parties qu'ils ont travaillées séparément. Il ne reste qu'à le vernisser ou à le cuire; après quoi ils le peignent, le dorment & le font cuire une seconde fois. Les porcelaines de cette espèce, qui sont d'une exécution difficile & qui se vendent fort cher, doivent être garanties soigneusement du froid. Lorsqu'on néglige de les faire sécher également, les parties qui restent humides ne manquent point de se fendre. On évite cette disgrâce en faisant du feu dans les laboratoires.

LES moules se font d'une terre jaune & grasse, qui se trouve près de King-te-ching. On commence par la bien pétrir, & lorsqu'elle s'est un peu endurcie, on la bat fortement [au feu.] Ensuite, lui donnant la figure qu'on se propose, on l'acheve sur la roue. Si l'on veut hâter l'ouvrage, on fait un grand nombre de moules, afin de pouvoir employer plusieurs troupes d'ouvriers à la fois. Avec un peu de soin, ces moules durent long-tems. S'ils s'altèrent, on peut facilement les réparer (q).

LES

(q) Chine du Père du Halde, pag. 342. & suivantes.

LES Pe  
plus habile  
sance des r  
en sçait ord  
dre sur la p  
des animaux

LA parti  
grand nomb  
cle coloré,  
peintes en  
& de monta  
figures hum

ON fait d  
espèce resse  
fait rouges,  
rouge soufle  
trempé. En  
ces espèces f

LES Anna  
ple ne faisoit  
l'azur (r),  
ration. 10. C  
dans le fable  
cela dans un  
palpable dans  
pilon ne sont  
jette de l'eau  
transvasé l'eau  
quoi mettant  
me en pâte,

ON assura  
ou dans la ter  
rôtter un peu  
fant. Sa forn  
doigt, mais p  
très-rare & ne  
peignant une  
le Tsui (s) qu  
de marchandis  
lyang & huit t  
zur, qui ne co  
sols l'once.

LE vernis r  
une livre dans  
est une petite c  
couvert au bef

(r) C'est le lapis  
(s) On a lû c

LES Peintres Chinois en porcelaine, qui se nomment *Wba-peys*, ne sont pas plus habiles ni moins pauvres que les autres ouvriers. Ils n'ont aucune connoissance des régles. Un Européen qui s'est mêlé quelques mois du même métier, en sçait ordinairement autant qu'eux. Cependant ils ont une méthode de peindre sur la porcelaine, sur les gazes, les éventails & les lanternes, des fleurs, des animaux & des paysages, qui méritent de l'admiration.

LA partie de la peinture est divisée, dans la même manufacture, entre un grand nombre d'ouvriers. L'un n'a pour emploi que de former le premier cercle coloré, qui doit être autour des bords. Un autre trace les fleurs, qui sont peintes ensuite par un troisième. Les uns sont chargés des figures de rivières & de montagnes. Les autres, de celles d'oiseaux & d'autres créatures. Les figures humaines sont ordinairement les plus mal exécutées.

ON fait de la porcelaine de toutes sortes de couleurs. Celle d'une certaine espèce ressemble à la composition de nos verres-ardens. D'autres sont tout-à-fait rouges, [ & parmi celles-là, les unes d'un rouge à l'huile; & d'autres d'un rouge soufflé, ] avec de petits points qui ressemblent à nos peintures en détrempe. Enfin d'autres représentent des paysages, enlumines d'Or. Toutes ces espèces sont d'une beauté extraordinaire, mais extrêmement chères.

LES Annales de King-te-ching rendent témoignage qu'anciennement le Peuple ne faisoit usage que de porcelaine blanche. On la peignoit d'abord avec l'azur (r), que les Chinois appellent *Lyau* & dont l'Auteur donne la préparation. 10. On le fait calciner, en l'enterrant l'espace de vingt-quatre heures dans le sable de la fournaise avant qu'elle soit échauffée. On l'enferme pour cela dans un vase de porcelaine bien lutté. Ensuite on le réduit en poudre impalpable dans de grands mortiers, [ de porcelaine ] dont le fond & la tête du pilon ne sont pas vernis. On le passe au sas, & l'ayant mis dans un vase verni, on jette de l'eau bouillante par dessus. On l'agite pour en ôter l'écume, & l'on transfère l'eau fort doucement. Cette opération se répète deux fois; après quoi mettant le bleu dans un mortier, tandis qu'il est encore humide & comme en pâte, on le broye fort long-tems.

ON assûra l'Auteur que cet azur se trouve au fond des Mines de charbon, ou dans la terre rouge qui en est ordinairement voisine. Lorsqu'on en voit paroître un peu sur la surface, on est sûr d'en trouver beaucoup plus en creusant. Sa forme, dans les Mines, est celle d'un petit lingot de la grosseur du doigt, mais plus plat que rond. L'azur grossier est assez commun: le fin est très-rare & ne se distingue pas facilement à la vûe. On le met à l'épreuve en peignant une tasse & la faisant cuire. Si l'Europe produisoit ce bel azur, & le *Tsui* (s) qui est une charmante espèce de violet, elle ne pourroit envoyer de marchandise plus recherchée à *King-te-ching*. La livre de *tsui* s'y vend un *lyang* & huit *tsyens*, qui reviennent à neuf francs. Une boîte de *lyau* ou d'azur, qui ne contient que dix onces, se vend deux *lyangs*; c'est-à-dire, vingt sols l'once.

LE vernis rouge est composé de *Tsiau-fau*, ou de couperose. On en met une livre dans un creuset, bien lutté avec un autre. Au sommet du second est une petite ouverture, qu'on couvre de manière qu'il puisse être aisément découvert au besoin. On place, autour, des charbons allumés; & pour rendre

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Peinture de  
la porcelaine.

Diverses  
couleurs de la  
porcelaine.

L'ancienne  
étoit blanche.

Comment  
les Chinois  
préparent l'a-  
zur.

Où l'azur se  
trouve.

Vernis rou-  
ge, composé  
de couperose.

(r) C'est le lapis-armenus.

(s) On a lu ci-dessus *Tsui*. L'erreur est d'un côté ou de l'autre.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

la réverbération plus ardente, on l'environne de briques. La matière n'est arrivée à sa perfection qu'après que la fumée noire ayant cessé il s'élève une petite vapeur. On en prend alors un peu, qu'on humecte dans l'eau & dont on fait l'essai sur du bois de sapin. Elle doit produire un rouge luisant. On la retire du feu, & lorsqu'elle est bien refroidie, on trouve au fond du creuset une petite pâte rouge. Mais le plus beau rouge s'attache au creuset supérieur. Une livre de couperose fournit quatre onces de vernis rouge.

Vernis blanc.

4. QUOIQUE la porcelaine soit naturellement blanche & qu'elle acquière encore plus de blancheur par le glacé, on ne laisse pas de la revêtir quelquefois d'un vernis blanc. Il se fait avec la poudre d'un caillou transparent, qu'on fait calciner au feu comme le *Lapis-armenus* ou l'azur. On mêle avec une once de cette poudre une autre once de céruse, ou de blanc de plomb pulvérisé, qui entre aussi dans la composition des autres couleurs. Par exemple, pour le vernis verd, on joint à une once de céruse & à une demi-once de poudre de caillou, trois onces d'un autre ingrédient que les Chinois nomment *Tong-wa-pyen*, & qui, suivant les informations que l'Auteur put se procurer, doit être composé des plus fines écailles du cuivre battu au marteau. Le verd ainsi préparé, devient comme la mère du violet, qui se fait par l'addition d'une certaine quantité de blanc & qui est plus ou moins foncé, suivant le degré du verd. Le jaune se fait en mêlant sept dragmes de blanc préparé avec trois dragmes de couperose rouge. Toutes ces couleurs, appliquées sur la porcelaine après qu'elle a été bien vernissée & bien cuite, ne paroissent point jusqu'à ce qu'elle soit remise au feu. Suivant le Livre Chinois, l'enduit se fait avec de la céruse, du salpêtre & de la couperose. Mais les ouvriers chrétiens ne parlèrent au Père d'Entrecolles que du blanc de plomb, mêlé avec la couleur lorsqu'on la fait dissoudre dans de l'eau gommée.

Vernis verd.

Vernis jaune.

Huile rouge.

L'HUILE rouge, que les Chinois nomment *Yeu-li-hong*, est composée de poudre de cuivre rouge & de celle d'une pierre ou d'un caillou rougeâtre. Un Médecin Chrétien assura le Missionnaire que cette pierre est une sorte d'alun, qui sert aux usages de la Médecine. On bat le tout ensemble dans un mortier, en y mêlant de l'urine & de l'huile de *Pe-yeu*. Mais l'Auteur ne put découvrir la quantité de ces ingrédients. Les Chinois en font un secret. Ils étendent leur composition sur la porcelaine, sans employer aucune autre sorte de vernis, avec beaucoup d'attention pour empêcher qu'en la faisant cuire elle ne coule au fond du vase. La poudre de cuivre se fait avec du cuivre & du plomb séparé des lingots d'argent de bas aloi qui servent de monnoie. Avant la congélation du cuivre fondu, on trempe légèrement dans l'eau une petite brosse, qu'on secoue par le manche pour en faire tomber quelques gouttes sur le cuivre. Cette asperision fait lever, sur la surface, une peau qu'on lève avec de petites pincettes de fer & qu'on plonge dans de l'eau froide. C'est de cette peau que se forme la poudre de cuivre, & le moyen de l'augmenter est de répéter la même opération. L'Auteur juge que si la couperose étoit dissoute dans l'eau-forte, cette poudre de cuivre seroit encore plus propre à la peinture rouge. Mais les Chinois n'ont point l'art de composer l'eau-forte, [non plus que l'eau régale.]

Poudre de cuivre.

Rouge soufflé.

POUR une autre sorte de porcelaine, qui se fait avec du *Che-vi-hong* ou du rouge soufflé, on prend une pipe, dont on couvre un bout, d'une fine gaze, qu'on applique sur la poudre rouge bien préparée. La gaze prend la poudre. Ensuite

Ensuite  
verte à l'  
plus chér  
la compo  
de. On p  
vouloit f  
que la po  
Les manu  
services d  
LE ROU  
mêle avec  
mélange s  
corpore av  
de poisson  
Pour faire  
& trois fu  
de sable, &

ON fait  
suens de p  
pyen. On  
qu'on fait  
pouillée de  
composition

A l'égar  
lyang de c  
huit lis de r  
Un tiers de  
tiers de ver  
feuille un p  
POUR fa  
peu épaisse,  
chaux & bo  
leur, on co  
blanc s'inco

UN lyang  
lis d'azur, f  
tent huit lis  
semble au vi  
fit à ses quest  
que c'est par  
On en trouve  
& se vend un  
Orfèvres l'en  
mune ou de c

(t) Voyez ci  
mesures.

(v) Chine du  
VIII. Part.

Ensuite soufflant par l'autre bout de la pipe sur la porcelaine, on la voit couverte à l'instant de petites taches rouges. Cette espèce de porcelaine est encore plus chère & plus rare que les précédentes, parce qu'il y a plus de difficulté à la composer. Le bleu se souffle beaucoup plus facilement par la même méthode. On pourroit parfumer la porcelaine de taches d'Or & d'Argent, si l'on en vouloit faire la dépense. On employe la pipe pour souffler aussi le vernis, lorsque la porcelaine est si mince & si fine qu'on ne peut la porter que sur du coton. Les manufactures de King-te-ching offrirent à l'Empereur Kang-hi quelques services de cette espèce.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Le rouge de *Tsau-fau*, ou de couperose, se fait de la manière suivante. On mêle avec un *lyang*, ou un *taël* de céruse, deux *tsyens* (t) de ce rouge. Ce mélange se fait à sec, en les passant ensemble dans un tamis. Ensuite on les incorpore avec de l'eau & de la colle commune, réduite en consistance de celle de poisson; ce qui fait tenir le rouge sur la porcelaine & l'empêche de couler. Pour faire du blanc, on joint à un *lyang* ou une once de céruse, trois *tsyens* & trois fuens de poudre impalpable d'une pierre transparente, calcinée au feu de sable, & l'on n'y employe d'eau que pour l'incorporation (v).

Rouge de  
Tsau-fau, ou  
de couperose.

On fait un verd-foncé en y ajoutant un *lyang* de céruse, trois *tsyens* & trois fuens de poudre de cailloux, & huit fuens, ou près d'un *tsyen* de *Tong-wha-pyen*. On a déjà remarqué que le *tong-wha-pyen* n'est que la petite écaille qu'on fait sortir du cuivre, en le battant au marteau lorsqu'il a été fondu, dépouillée des moindres particules du même métal qui ne sont pas propres à la composition du verd.

Verd foncé.

A l'égard du jaune, il se fait en ajoutant à la composition précédente un *lyang* de céruse, trois *tsyens* & trois fuens de poudre de caillou, & un fuen huit lis de rouge pur. Quelques-uns mettent deux fuens & demi de rouge. Un tiers de verd sur deux tiers de blanc font un verd de Merfort luisant. Deux tiers de verd foncé, sur un de jaune, font le verd *Ku-hu*, qui ressemble à la feuille un peu flétrie.

Composition  
du jaune.

Pour faire le noir, on réduit l'azur, dans l'eau, à la qualité de liqueur un peu épaisse, en y mêlant de la colle ou de la glue commune, macérée dans la chaux & bouillie en consistance. Après avoir peint la porcelaine de cette couleur, on couvre de blanc les places enduites; & lorsqu'on la remet au feu, le blanc s'incorpore avec le noir, comme le vernis commun avec le bleu.

Composition  
du noir.

Un *lyang* de céruse, trois *tsyens* trois fuens de poudre de caillou, & deux lis d'azur, forment un bleu-foncé qui tire sur le violet. Quelques-uns y mettent huit lis d'azur. Le violet-foncé se fait de *Tsyu*, pierre ou minéral qui ressemble au vitriol-romain. L'Auteur crut pouvoir conclure des réponses qu'on fit à ses questions, que le *Tsyu*, ou le *Tsui*, se tire des Mines de plomb, & que c'est par cette raison qu'il s'insinue comme la céruse dans la porcelaine. On en trouve à Canton. Mais celui qui vient de Peking passe pour le meilleur & se vend un *lyang* huit *tsyens* (x) la livre. Lorsqu'il est fondu ou adouci, les Orfèvres l'employent comme de l'émail, avec une couche légère de colle commune ou de colle de poisson, pour le soutenir dans sa beauté. On le réduit

Bleu foncé.

Violet foncé.

Tsui, ou  
Tsyu.

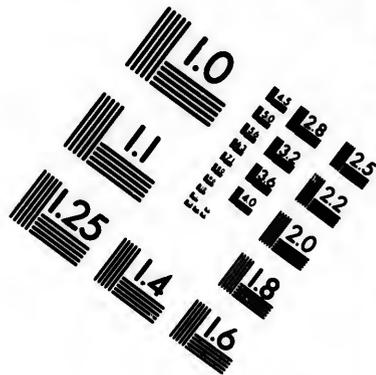
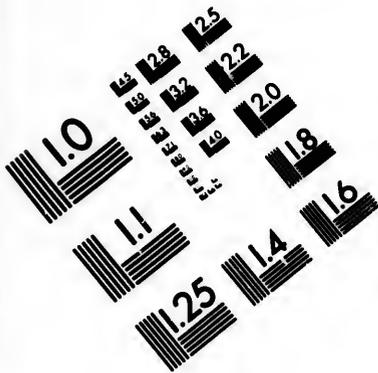
en

(t) Voyez ci-dessus l'article des poids & mesures.

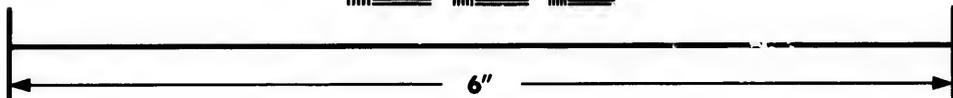
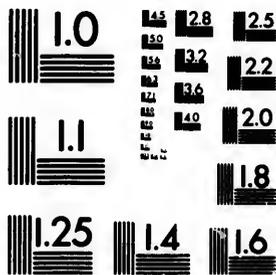
(v) Chine du Père du Halde, pag. 313. VIII. Part.

(x) C'est-à-dire neuf livres de France, ou environ huit schellings trois sols, monnaie d'Angleterre.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0

10  
11  
12  
13  
14

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

en poudre fine, qu'on remue dans un vase d'eau pour la nettoyer. Le cristal tombe au fond. En s'humectant ainsi, il perd son lustre & paroît devenir couleur de cendre. Mais l'éclat de son violet lui revient, aussi-tôt que la porcelaine est cuite. Il se soutient aussi long-tems qu'on le souhaite; & lorsqu'on commence à peindre, il suffit de l'humecter avec de l'eau, mêlée d'un peu de colle commune. L'Auteur observe que cet enduit, comme tous les autres, ne s'applique qu'après la première cuisson de la porcelaine.

Manière de  
dorer & d'ar-  
genter la por-  
celaine.

Pour la dorer ou l'argenter, on met deux fuens de céruse avec deux tŷyens de feuilles d'or ou d'argent qu'on a fait soigneusement dissoudre. L'argent est d'un grand lustre sur le vernis de *Tŷi-kin*. Mais les pièces argentées ne doivent pas demeurer aussi long-tems dans la fournaise que les pièces dorées, parce que l'argent disparoîtroit avant que l'or fût arrivé à la perfection de son lustre. On prend quelquefois des pièces qui ont été cuites dans la grande fournaise, mais qui ne sont point encore vernissées; & si l'on veut les avoir entièrement de la même couleur, on les trempe dans le vase où le vernis est préparé. Mais si l'on souhaite que les couleurs soient variées, comme celles d'une espèce de porcelaine nommée *Whang-lu-van*, qui sont divisées en quarrés verts, jaunes, &c. on y applique ces diverses couleurs avec un grand pinceau. C'est à quoi se réduit toute l'opération pour cette porcelaine; à moins qu'après l'avoir fait cuire dans le grand four, on ne mette un peu de vermillon à la bouche de quelques animaux, ou qu'on n'y ajoûte quelqu'autre ornement. Le vermillon, qui n'est pas d'ailleurs fort durable, disparoîtroit dans le feu. De même, dans la seconde cuisson, les pièces doivent être placées au fond de la fournaise, & dessous le soubirail, où l'ardeur du feu est moins violente, parce qu'un feu trop violent ne manqueroit pas de ternir les couleurs.

Le vermillon  
ne souffre  
point un feu  
trop ardent.

Porcelaine  
nommée  
*Whang-lu-  
van*.

CELLES qu'on employe pour ces sortes de porcelaines demandent les préparations suivantes. Pour le verd, on prend du tong-wha-pyen, du salpêtre & de la poudre de caillou; mais l'Auteur ne put être informé dans quelle proportion. Lorsque ces ingrédients ont été réduits séparément en poudre impalpable, on les incorpore ensemble dans de l'eau. Le bleu le plus commun, mêlé avec du salpêtre & de la poudre de caillou, forme le violet. Le jaune se fait en mêlant trois tŷyens de couperose rouge avec trois onces de poudre de caillou & trois onces de blanc de plomb. Pour faire le blanc, on mêle quatre tŷyens de poudre de caillou avec un lyang de céruse.

Porcelaine  
noire.

LA couleur de la porcelaine noire, nommée *U-myen*, tire sur le plomb & ressemble à celle des verres-ardens. L'or qu'on y ajoûte la rend encore plus agréable. On mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile commune de pierre, & l'application ne se fait qu'après qu'on a fait sécher la porcelaine. En variant les proportions, on rend la couleur plus ou moins foncée. Lorsque la pièce est cuite on applique l'or, & la seconde cuisson se fait dans une fournaise particulière.

Noir lui-  
sant, nommé  
*U-king*.

LE noir-luisant ou de miroir, nommé *U-king*, qui doit son origine au caprice de la fournaise, se donne à la porcelaine en la trempant dans un mélange liquide d'azur préparé. Cette composition doit avoir un peu d'épaisseur. Avec dix onces d'azur en poudre on mêle une tasse de *Tŷi-kin*, sept de *Pe-yeu* & deux d'huile de cendre de fougère brûlée avec de la chaux. Ce mélange produit son vernis dans la cuisson. Mais il faut placer la porcelaine de cette espèce vers le centre de la fournaise, & non près de l'arche, où le feu a toute son ardeur.

gu  
qu'  
for  
des  
éto

I  
lain  
infr  
roit  
ouv  
cette  
elle  
fêch

L  
la m  
espéc  
de re  
lant  
d'huil  
Dans  
petite  
ne rer

ON  
mutati  
Mais i  
tie de

Lo  
de soir  
d'une  
usage,  
incorp  
lange  
peu,  
la piéc  
Mais i  
de droi

Po  
tifie av  
& mêlé  
On app  
lorsqu'  
de bois

(y) C  
fut le pl  
prendre  
porcelain

ON fait une espèce de porcelaine presque percée à jour, comme les ouvrages de découpe, avec la tasse au milieu; c'est-à-dire, que la tasse ne fait qu'une seule pièce avec la partie découpée. L'Auteur n'en vit point de cette sorte. Mais il en vit une autre, sur laquelle on avoit peint, d'après nature, des femmes Chinoises & Tartares. La draperie, le teint & les traits du visage étoient fort bien exprimés. De loin, ces ouvrages paroissent émaillés.

IL faut observer que l'huile de pierre blanche, employée seule sur la porcelaine, en fait une espèce particulière, nommée *Tfui-ki*, qui est remplie d'une infinité de veines & comme marbrée; de sorte que dans l'éloignement elle paroît avoir été brisée en pièces qu'on a pris la peine de rejoindre, comme un ouvrage à la mosaïque ou de pièces rapportées (y). La couleur que donne cette huile est un blanc un peu cendré. Si le fond de la porcelaine est bleu, elle paroît marbrée, & comme fendue, aussi-tôt que la couleur commence à sécher.

LA porcelaine qui se nomme *Long-tseun*, tirant sur couleur d'olive, étoit à la mode pendant que le Père d'Entrecôles étoit à la Chine. Il en distingue une espèce, que les Chinois nomment *Tsing-ko*, du nom d'un fruit qui a beaucoup de ressemblance avec l'olive. On donne cette couleur à la porcelaine en y mêlant sept tasses de *tsi-kin* avec quatre tasses de *pe-yeu*, environ deux tasses d'huile de fougère & de chaux, & une tasse de *tsui-yeu* ou d'huile de caillou. Dans ce mélange, le *tsui-yeu* fait paroître sur la pièce un grand nombre de petites veines. Mais lorsqu'il est appliqué seul, la porcelaine est cassante & ne rend aucun son.

ON fit voir à l'Auteur une espèce de porcelaine, nommée *Yau-pyen* ou *Transmutation*. Les ouvriers s'étoient proposés de faire un service de rouge soufflé. Mais ils en perdirent plus de cent pièces, & celle dont il est question étoit sortie de la fournaise comme une espèce d'agate.

LORSQU'ON se prépare à dorer la porcelaine, on broie l'or avec beaucoup de soin; & le faisant dissoudre dans une tasse jusqu'à ce qu'il prenne la forme d'une sorte d'hémisphère, on le laisse sécher dans cette situation. Pour en faire usage, on le dissout par petites parties dans de l'eau de gomme. Ensuite ayant incorporé trois parties de céruse avec trente parties d'or, on applique ce mélange sur la pièce comme toutes les autres couleurs. Comme l'or se ternit un peu, quelque-tems après cette opération, on lui rend son lustre en humectant la pièce avec de l'eau fraîche & le frottant ensuite avec une pierre d'agate. Mais il faut observer de le frotter toujours dans le même sens; par exemple, de droit à gauche.

POUR empêcher que les bords de la porcelaine ne s'altèrent, on les fortifie avec de la poudre de charbon, qui doit être de bambou sans écorce (z) & mêlée avec du vernis, auquel ce charbon donne une couleur gris-cendrée. On applique cette composition, avec un pinceau, sur les bords de la pièce lorsqu'on est prêt à la mettre sur la roue. L'Auteur croit que le charbon de bois de saule, ou plutôt de sureau, qui participe un peu à la nature du bambou,

(y) C'est l'espèce dont le Père le Comte fut le plus frappé. Il suppose qu'on lui fait prendre cette qualité en exposant à l'air la porcelaine cuite, pag. 150.

(z) Les ouvriers prétendent que les cendres de l'écorce ou de la peau, feroient fendre la porcelaine dans la fournaise.

PORCELAINE DE LA CHINE.  
Porcelaine percée à jour.

Autre espèce, nommée *Tfui-ki*.

*Long-tseun*, porcelaine à la mode parmi les Chinois.

Pièce de porcelaine, nommée *Transmutation*.

Précautions pour la dorure.

Comment on fortifie les bords de la porcelaine.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Manière de  
lui donner  
une blancheur  
extraordinaire.

Ménagement  
des places  
dans la four-  
naïse.

Bleu soufflé.

Figures en  
relief.

Autre sorte  
de porcelaine.

Conjecture  
de l'Auteur  
sur l'art de  
peindre le  
verre.

bambou, peut tenir lieu de cette canne en Europe. Il observa aussi qu'avant que d'appliquer le vernis sur la porcelaine, particulièrement sur la plus fine, on s'efforce de la rendre unie en applanissant les plus petites inégalités avec un pinceau composé de très-petites plumes, qu'on trempe dans l'eau pour le passer sur toute la pièce.

LORSQU'ON veut donner une blancheur extraordinaire à la porcelaine, soit par goût pour cette couleur, soit pour la peindre, la dorer & la faire cuire ensuite, on mêle treize tasses de pe-yeu avec une tasse de cendre de fougère, qu'on rend également fluides. La pièce, sur laquelle on applique ce vernis, doit être exposée à la plus grande chaleur de la fournaïse. Mais cette chaleur est si violente, que pour les pièces qu'on ne veut peindre qu'en bleu, on ne met que sept tasses de pe-yeu sur une de cendre de fougère & de chaux; sans quoi la couleur ne paroîtroit point au travers après la cuisson.

L'AUTEUR observe encore que la porcelaine sur laquelle on applique un vernis qui contienne beaucoup de cendres de fougère, doit être cuite dans une partie tempérée de la fournaïse; c'est-à-dire, après les trois premières rangées, à la distance d'un pied ou d'un pied & demi du fond. Si elle étoit placée au sommet, les cendres iroient bien-tôt en fusion & couleroit au fond de la pièce (a). Il arrive la même chose à l'*Huile rouge*, au *Rouge soufflé*, au *Long-tseu*; ce qui doit être attribué à la poudre de cuivre qui entre dans ce vernis. La place du sommet convient à la porcelaine qui est enduite de tsui-yeu; vernis qui produit des veines semblables à celles du marbre.

LORSQUE la pièce est entièrement bleue, on la trempe dans le *Lyan* ou l'azur, préparé dans l'eau & réduit en juste consistance. Pour le bleu soufflé, qui se nomme *Tsui-tsing*, on employe le plus bel azur, préparé de la manière qu'on a décrite. On le souffle sur la pièce; & lorsqu'il est sec on y applique le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé avec le *Tsui-yeu* si l'on veut qu'elle soit veinée.

QUELQUES ouvriers tracent sur l'azur sec, avec une longue aiguille, soit qu'il soit soufflé ou non, des figures, qui paroissent fort distinctement lorsque la pièce a reçu son vernis & sa cuisson. Il y a moins de travail qu'on ne s'imagine à la porcelaine relevée en bossés, qui représentent des fleurs, des Dragons & d'autres figures. Après les avoir tracées, il suffit de faire de petites entailures à l'entour, pour leur donner du relief, & de les vernisser ensuite.

L'AUTEUR remarqua une autre sorte de porcelaine, dont il rapporte la composition. Après y avoir appliqué le vernis ordinaire, on la fait cuire. Ensuite on la peint & on la fait cuire encore. Souvent on n'a recours à la seconde cuisson que pour cacher les défauts de la pièce, en appliquant des couleurs aux endroits défectueux. Cette suraddition de couleurs plaît à quantité de personnes; mais ordinairement elle n'empêche point qu'on n'apperçoive des inégalités sur la pièce. L'incorporation des couleurs avec la porcelaine vernissée & cuite par le moyen de la céruse, fit conjecturer à l'Auteur que si l'on employoit la céruse dans les couleurs dont on peint le verre, & qu'on le mît une seconde fois

(a) Si l'on mettoit un liard de cuivre au sommet d'une des premières piles, il fondroit bien-tôt, & la liqueur métallique perceroit

toutes les cases & toutes les pièces qui seroient au-dessous.

(b) Ch  
& suiv.

au feu, l'ancien art de la peinture seroit peut-être facile à retrouver. Il observe à cette occasion, que les Chinois avoient anciennement l'art de peindre, sur les dehors de la porcelaine, des figures de poissons & d'autres animaux, qui ne se montraient sur une tasse que lorsqu'elle étoit remplie de quelque liqueur. Cette porcelaine se nomme *Kya-tsing*, c'est-à-dire, *Azur mis en presse*. On n'a conservé qu'une petite partie de cet admirable secret. Les vases qu'on vouloit peindre dans ce goût devoient être fort minces. On appliquoit fortement les couleurs au dedans, & l'on y peignoit ordinairement des poissons, parce que l'exécution en étoit plus sûre. La couleur ayant séché, on y étendoit une légère couche de pâte de porcelaine. Ensuite, appliquant le vernis du côté intérieur, on mettoit le vase sur la roue, pour rendre l'extérieur aussi mince qu'il étoit possible. Enfin, l'ayant trempé dans le vernis, on le faisoit cuire dans la fournaise commune. On peut dire, ajoute l'Auteur, qu'à présent même les Chinois ont le secret de faire revivre le plus bel azur après qu'il a disparu; car lorsqu'on l'applique sur la porcelaine il est d'un noir pâle, au-lieu qu'étant sec & vernissé il devient blanc: mais le feu développe ensuite toute la beauté de ses couleurs.

Après tout, il faut un art extrême pour appliquer l'huile ou le vernis avec l'égalité nécessaire & dans la juste quantité que demande cette opération. La porcelaine mince & légère reçoit deux couches fort délicates. Elle se fendroit à l'instant si les couches étoient trop épaisses. Ces deux couches sont équivalentes à une seule, qui est la dose ordinaire pour la fine porcelaine lorsqu'elle est d'une composition plus forte. La première ne se fait que par aspersion, & l'autre, en trempant la pièce. On la tient d'une main, par le côté extérieur, au-dessus du pot de vernis; tandis que de l'autre on arrose légèrement l'intérieur, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait vernissé. Aussi-tôt que chaque pièce paroît sèche de ce côté-là, on met la main en dedans; & la soutenant avec un petit bâton par le milieu du pied, on la trempe promptement dans le pot. L'Auteur a déjà fait remarquer que le pied demeure sans forme. En effet, on ne le met sur la roue, pour le creuser, qu'après que la pièce a reçu le vernis. On peint alors dans le creux un petit cercle, & souvent un caractère Chinois. Ensuite l'ayant vernissé à son tour, on porte la pièce du laboratoire à la fournaise (b).

5. Les petites fournaises peuvent être de fer; mais ordinairement elles sont de terre. Celle que le Père d'Entrecolles eut la curiosité de voir, étoit de la hauteur d'un homme & de la grosseur d'un tonneau. Elle étoit composée d'une forte de grandes tuiles quarrées, épaisses d'un demi-pouce, longues d'un demi-pied & larges du double (c), placées l'une sur l'autre & fort bien cimentées. On les avoit rangées dans cet ordre avant que de les cuire. D'Entrecolles ajoute que cette fournaise étoit élevée d'un pied au-dessus de la terre, sur deux ou trois rangées de briques épaisses, mais petites, avec un bon enclos de maçonnerie, qui avoit trois ou quatre soubiraux vers le fond. Entre ce mur d'enclos & la fournaise, on avoit laissé un espace d'environ un demi-pied, excepté dans deux ou trois endroits, qui étant remplis, formoient une espèce de support ou d'arcaboutant pour l'édifice.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Peinture singulière des  
Chinois.

Is font revivre la couleur  
de l'azur.

Construction  
des fournaises.

ON

(b) Chine du Père Du Halde, pag. 345. (c) *Angl.* longues d'un pied & demi, & larges d'un pied. R. d. E.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Comment on  
y range la  
porcelaine.

Manière de  
la cuire.

Adresse des  
porteurs Chi-  
nois.

Cases qui ser-  
vent à faire  
cuire la por-  
celaine.

Leur arran-  
gement dans  
la fournaïse.

Précautions  
pour toucher  
à la porcelai-  
ne.

ON met dans les fournaïses toute la porcelaine qui doit être cuite pour la seconde fois, les tasses en pile l'une sur l'autre & les petites dans les grandes, mais de manière que les côtés peints ne puissent se toucher, parce que le moindre frottement leur seroit nuisible. Lorsqu'elles ne peuvent être placées dans cet ordre, on les met par rangées dans la fournaïse, de bas en haut, en les couvrant de tuiles de la même terre que la fournaïse, ou même de cases destinées à cet usage. On couvre le sommet, de la même brique dont l'enclos est composé, qu'on cimente avec du mortier ou de la terre humectée, en laissant une ouverture au milieu pour observer les progrès de l'opération. Ensuite on allume une grosse quantité de charbon, qui se distribue sous la fournaïse, au sommet & dans les intervalles qui sont entre le mur d'enclos. Lorsque le feu devient ardent, on jette les yeux de tems en tems par l'ouverture, qui n'est couverte que d'une pièce de pot cassé. Aussitôt que la porcelaine a pris son glacé & des couleurs vives & luisantes, on commence par retirer le feu, & l'on retire ensuite toutes les pièces. L'Auteur a vû souvent, avec beaucoup d'admiration, deux planches longues & étroites, chargées de porcelaine, sur les épaules d'un porteur, qui traversoit avec cette charge plusieurs rues pleines de passans, sans briser aucune partie de son fardeau.

DEVANT les fournaïses est une espèce de porche, où l'on tient quantité de cases ou de boîtes de terre pour y renfermer la porcelaine en la mettant dans la fournaïse. Chaque pièce a sa boîte ou son étui, soit qu'elle ait un couvercle ou non. Les couvercles s'attachent si peu au corps de la pièce, qu'un petit coup de la main suffit pour les séparer. Une seule case sert pour diverses petites pièces, telles que les tasses à thé, &c. On y met un lit de sable fin, parsemé de poudre de *Kau-lin*, afin que le sable ne s'attache point au pied de la tasse. Sur la première case on en place une autre, qui est remplie de même & qui la couvre entièrement, sans toucher aux pièces de porcelaine qui sont dessous. Toute la fournaïse se trouve ainsi remplie de grandes piles de cases ou de boîtes de terre.

A l'égard des plus petites pièces, qui sont renfermées ensemble dans une grande case ronde, chacune est placée sur un petit plat de terre, de l'épaisseur d'un écu & d'une largeur suffisante pour la soutenir. Cette base est parsemée aussi de poudre de *Kau-lin*. Lorsque ces cases ont une certaine largeur, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'étant trop loin des côtés, elle manqueroit de force pour se soutenir; ce qui seroit capable d'endommager toute la pile. Ces cases sont ordinairement hautes de quatre pieds. Une partie de leur nombre n'est pas cuite, non plus que la porcelaine. En y mettant les pièces, l'ouvrier se garde soigneusement d'y toucher, dans la crainte d'y causer quelque désordre; car rien n'est plus fragile. Il les tire de la planche avec un petit cordon, attaché aux deux pointes d'une fourche de bois. En tenant la fourche d'une main, il dispose le cordon comme il doit l'être pour embrasser la pièce; il la souleve ainsi fort adroitement, & la met sur son plat dans la case, avec une vitesse incroyable.

LES deux cases qui forment le fond de chaque pile, demeurent vuides, parce que le feu ne s'y fait point assez sentir. D'ailleurs elles sont couvertes, en partie, du sable qu'on met au fond de la fournaïse, & qui est nécessaire pour supporter les piles, dont la hauteur n'a pas moins de sept pieds

au

au m  
me r  
fes,  
pirau  
la pl  
fortes  
jointe  
re si  
flamm

To  
disting  
fonds  
est un  
l'hyver  
en Ete  
Si le m  
plus,  
tiennent  
dant u  
peut m  
soin qu  
moins  
des pile

ON  
de mag  
l'arche  
nement  
toises d  
sommet  
ne telle  
dessus f  
ont par  
pots car  
veut rec  
plus pro  
de fer.  
fournais  
largeur  
planche  
ferme au  
des pié  
jour. D  
seule cui

(d) An  
te ouvertu  
& de fum

au milieu. On ne remplit pas non plus la case du sommet, par la même raison. La fournaise ne laisse pas d'être entièrement pleine de cases, excepté dans les endroits qui sont immédiatement au-dessous des souffiraux. Le milieu est occupé par la plus fine porcelaine; le fond, par la plus grossière; & l'ouverture, par celle dont les couleurs sont les plus fortes. Toutes les piles sont placées fort près l'une de l'autre, & sont jointes au sommet & au fond, comme au milieu, par des pièces de terre si bien disposées, qu'elles laissent de toutes parts un passage libre à la flamme.

TOUTE sorte de terre n'est pas propre à la composition des cases. On en distingue trois sortes: Une terre jaune, assez commune, dont on compose les fonds; une autre, qui se nomme *Lan-lu*, & qui est plus forte; la troisième est une terre huileuse, nommée *Yeu-tu*. Les deux dernières se tirent, pendant l'hiver, de certaines Mines fort profondes, auxquelles on ne peut travailler en Été. On fait les cases, ou les caisses, dans le voisinage de King-te-ching. Si le mélange des terres est dans une égale proportion, elles coutent un peu plus, mais durent long-tems. Lorsque la terre jaune prévaut, elles ne soutiennent guères plus de deux ou trois cuissions sans se briser en pièces. Cependant une case brisée ou fendue se lie fort bien avec une branche d'osier, qui peut même brûler dans la fournaise sans que la porcelaine en souffre. On prend soin que la fournaise ne soit pas remplie de cases neuves, & que la moitié du moins ait déjà passé par le feu. Celles-ci sont placées au sommet & au fond des piles, & les neuves au milieu.

ON bâtit les fournaises à l'extrémité d'un long porche, qui sert tout à la fois de magasin & de [retraite pour les soufflets,] c'est-à-dire, au même usage que l'arche dans les verreries. Suivant l'Auteur Chinois, elles n'avoient anciennement que six pieds de haut sur quatre de large. Elles ont aujourd'hui deux toises de hauteur & presque le double de largeur. La voûte, ou le rond du sommet, se rétrécit à mesure qu'il s'approche des souffiraux (d). Elle est d'une telle épaisseur, aussi-bien que le corps de la fournaise, qu'on peut marcher dessus sans être incommodé par le feu. Outre cette ouverture, les fournaises ont par le haut cinq ou six trous, comme autant d'yeux, qui sont couverts de pots cassés, pour tempérer le feu par la communication de l'air. Lorsqu'on veut reconnoître en quel état est la porcelaine, on découvre le trou qui est le plus proche du grand souffirail, & l'on ouvre une des cases avec des pincettes de fer. Si la cuisson est assez avancée, on discontinue le feu, & la porte de la fournaise demeure quelque-tems ouverte (e). Chaque fournaise a dans toute sa largeur un foyer profond & large d'un ou deux pieds. On le passe sur une planche pour arranger les pièces de porcelaine. Lorsque le feu est allumé, on ferme aussi-tôt la porte du foyer, en n'y laissant qu'une ouverture pour y jeter des pièces de bois longues d'un pied. La fournaise est d'abord échauffée nuit & jour. Deux hommes se relevent pour y jeter continuellement du bois. Une seule cuisson en consume ordinairement cent quatre-vingt charges. Anciennement,

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Terres dont  
on compose  
les cases.

Forme & si-  
tuation des  
fournaises.

Leur foyer.

Manière  
dont on les é-  
chauffe.

(d) *Angl.* du grand souffirail. C'est par cette ouverture que sortent les tourbillons de flamme & de fumée. R. d. E.

(e) *Angl.* demeure quelque tems fermée. R. d. E.

te pour la  
s les gran-  
ner, parce  
uvent être  
de bas en  
ou même  
ême brique  
de la terre  
progrès de  
ui se distri-  
nt entre le  
de tems en  
assé. Aussi-  
ifantes, on  
ces. L'Au-  
longues &  
ui traversoit  
cune partie

ent quantité  
a la mettant  
qu'elle ait un  
de la pièce,  
se sert pour  
met un lit de  
attache point  
qui est rem-  
écées de por-  
plie de gran-

ble dans une  
de l'épais-  
base est par-  
aine largeur,  
n des côtés,  
d'endomma-  
e pieds. Une  
aine. En y  
er, dans la  
ll les tire de  
une fourche  
n comme il  
itement, &

ent vuides,  
ont couver-  
t qui est né-  
e sept pieds  
au

PORCELAINNE  
DE LA CHINE.

Quand la  
porcelaine  
doit être tirée  
du feu.

Comment les  
ouvriers résis-  
tent à l'ar-  
deur du feu.

Dangers de  
la porcelaine  
dans la cuis-  
son.

Quantité de  
Marchands  
s'y ruinent.

ment, suivant un Auteur Chinois, on en brûloit deux cens quarante charges, & jusqu'à deux cens soixante lorsque le tems étoit pluvieux, quoiqu'alors les fournaïses fussent de la moitié moins grandes qu'aujourd'hui. Le feu étoit médiocre pendant les sept premiers jours; mais il devenoit fort ardent le huitième.

IL faut observer qu'autrefois les cafes, ou les caïsses, dans lesquelles la petite porcelaine est renfermée, avoient d'abord été cuites à part, & qu'on n'ouvroit la porte de la fournaïse que cinq jours après l'extinction du feu. Les fournaïses pour la grande porcelaine demeuroient fermées l'espace de dix jours. Aujourd'hui, l'on attend à la vérité quelques jours pour tirer la grande porcelaine de la fournaïse, parce qu'autrement elle pourroit se fendre ou se briser; mais pour la petite, si le feu cesse le soir, on se hâte de la tirer le lendemain au matin, dans la seule vûe peut-être d'épargner du bois. Comme elle est alors brûlante, l'ouvrier qui la tire se sert d'une espèce de longue fronde, qu'il porte suspendue au col (f).

DANS les petites fournaïses, la porcelaine demande d'être tirée lorsqu'on s'aperçoit qu'elle est d'un rouge de feu vers le fond, que les pièces, placées en piles, peuvent être distinguées l'une de l'autre; que celles qui sont peintes commencent à paroître unies, & que les couleurs sont incorporées avec la terre, comme le vernis s'incorpore avec l'azur fin, par la chaleur de la grande fournaïse. A l'égard de la porcelaine qui cuit pour la seconde fois dans la grande fournaïse, on juge qu'il ne manque rien à sa perfection, 1<sup>o</sup>. lorsque les cafes sont rouges de chaleur; 2<sup>o</sup>. lorsque la flamme commence à devenir blanchâtre; 3<sup>o</sup>. lorsqu'après avoir tiré une pièce des cafes supérieures & l'avoir laissée refroidir, le vernis & les couleurs satisfont l'ouvrier; 4<sup>o</sup>. lorsque le sable devient luisant au fond de la fournaïse. D'Entrecolles admira beaucoup qu'après avoir vû brûler cent quatre-vingt charges de bois à l'entrée de la fournaïse, il ne restât point de cendres dans le foyer. Les ouvriers qui entretiennent les feux, doivent être bien précautionnés contre leur ardeur. On prétend qu'ils mettent du sel dans leur thé, pour en boire beaucoup sans être incommodés de l'excès. Mais comment s'imaginer qu'une liqueur salée puisse appaiser la soif?

TOUTES les cuissons ne réussissent point heureusement. Il arrive assez souvent que l'entreprise manque, & qu'il ne reste de la porcelaine & des cafes qu'une masse informe, & fort dure. Un excès de chaleur dans le feu, ou quelque défaut dans les cafes, peut ruiner entièrement l'ouvrage. Il n'est point aisé de régler les degrés du feu, parce que les moindres variations de l'air agissent immédiatement sur le bois, sur le feu & sur la porcelaine même. Ainsi pour un que la fortune favorise l'on voit cent ouvriers ruinés, [ & qui ne laissent pas de tenter fortune, dans l'espérance de pouvoir amasser de quoi lever boutique de Marchand.] On ne doit pas être étonné par conséquent que la porcelaine soit si chère en Europe. D'ailleurs celle qu'on y envoie est faite ordinairement sur de nouveaux modèles, la plupart si bizarres, que n'étant pas toujours goûtée, le moindre défaut devient un prétexte aux Européens pour la refuser. Alors elle demeure nécessairement à l'ouvrier, parce qu'elle est encore moins au goût des Chinois (g).

IL

(f) Chine du Père Du Halde, pag. 343. (g) *Ibid.* pag. 348.  
& suivantes.

Il faut confesser, à l'honneur de la Chine, que les Artistes du pays font des ouvrages si surprenans, qu'un Etranger les croiroit impossibles. Le Père d'Entrecôles vit, par exemple, une lanterne, de la grandeur de celle d'un Vaifseau, composée d'une seule pièce de porcelaine, & dans laquelle une chandelle suffisoit pour éclairer toute une chambre. Elle avoit été faite sept ans auparavant par l'ordre du Prince héréditaire. Le même Missionnaire vit des jarres de porcelaine hautes de trois pieds, sans y comprendre le couvercle, qui s'élevoit encore d'un pied, dans la forme d'une pyramide. Elles étoient composées de trois pièces, mais jointes avec tant d'habileté, qu'on n'auroit pu distinguer la jointure. On lui raconta que de vingt-quatre pièces de cette nature, huit seulement avoient réussi. Elles avoient été commandées par des Marchands de Canton pour être transportées en Europe; car les Chinois n'achètent point de porcelaine d'un si grand prix.

ON en vante une autre espèce, dont la composition est très-difficile & qui est par conséquent d'une extrême rareté. Elle est excessivement mince, unie au-dehors comme au dedans, & revêtue néanmoins de fleurs & d'autres ornemens qui paroissent gravés. Aussi-tôt qu'elle est sortie de la roue, on la jette en effet dans un moule gravé, où l'intérieur de la pièce prend ainsi les figures, & l'on rend le dehors aussi mince qu'il est possible avec un ciseau.

CEPENDANT les Chinois ne peuvent exécuter tous les ouvrages qu'on leur propose. On leur demande quelquefois, pour l'Europe, des surtouts de table d'une seule pièce & des cadres de tableaux; mais les plus grands qu'ils aient pu faire n'ont jamais été de plus d'un pied. Lorsqu'ils ont voulu leur donner plus d'étendue, ils ont eu le chagrin de les voir tomber en pièces. L'épaisseur nécessaire à ces ouvrages les rend extrêmement difficiles; de sorte qu'au lieu de les composer solides, on fait deux dehors creux, qu'on tâche de joindre en laissant un vuide dans l'intervalle. On met seulement au travers une pièce de la même matière, qui laisse un enfoncement de chaque côté, [pour les enchauffer dans des ouvrages de menuiserie.]

L'HISTOIRE de King-te-ching parle de divers ouvrages ordonnés par les Empereurs, & dont le succès n'a pas mieux répondu aux espérances des ouvriers. Le père de l'Empereur Kang-hi en demanda plusieurs de la forme de nos caisses d'orangers, pour y nourrir du poisson. Ils devoient avoir trois pieds & demi de hauteur; l'épaisseur des côtés devoit être de quatre pouces, & celle du fond, d'un demi-pied. Les ouvriers travaillèrent l'espace de trois ans à ces ouvrages & firent deux cens caisses; mais il n'y en eut point une seule qui réussit. Le même Empereur desira des ornemens pour le front d'une galerie, chacun de la hauteur de trois pieds, d'un pied & demi de largeur, & d'un demi-pied d'épaisseur. Mais ils ne purent être exécutés. Le Prince héréditaire commanda aussi divers Instrumens de musique, particulièrement une espèce de petite orgue, nommée *Tjeng*, de la hauteur d'un pied & composée de quatorze tuyaux dont l'harmonie est assez agréable. Le succès ne fut pas plus heureux.

LA statue de *Pu*, qui est le Patron des ouvriers en porcelaine (car chaque profession a le sien) doit son origine à la difficulté qu'ils trouvent quelquefois dans l'exécution de ces modèles. Un Empereur ayant ordonné quelques pièces sur ses propres idées, l'ouvrier qui se trouva chargé de cette entreprise congut tant de chagrin de se voir maltraité par les Officiers pour avoir mal réussi,

VIII. Part.

S

que

PORCELAINE  
DE LA CHINE.  
Ouvrages  
surprenans  
des Chinois.

Ouvrages  
qui ne peu-  
vent être exé-  
cutés en  
porcelaine.

Ouvrages  
commandés  
par les Empe-  
reurs.

Origine du  
Patron de la  
porcelaine.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Instrumens  
musicaux de  
cette matière.

Grotesques  
& autres figu-  
res en porce-  
laine.

Si l'ancien-  
ne est préféra-  
ble à la mo-  
derne.

Vieille por-  
celaine con-  
trefaite.

que dans son désespoir il se précipita au milieu d'une fournaise, où il fut consumé par les flammes. Cependant les autres ouvrages de porcelaine qui étoient alors dans la même fournaise, en sortirent si beaux & si conformes au goût de l'Empereur, que le malheureux ouvrier passa pour un Héros & devint ensuite l'Idole qui préside à la porcelaine.

Quoiqu'on n'ait pu réussir à faire une orgue, on a trouvé le moyen de faire des flutes, des flageolets & d'autres Instrumens qui se nomment *Yun-lo*, composés de neuf petites plaques rondes, un peu concaves, qui forment différens tons. On les suspend dans un cadre, à différentes hauteurs, & les frappant comme un tympanon, on en tire un tintement qui s'accorde fort bien avec les autres Instrumens & même avec la voix. Mais les ouvriers excellent particulièrement dans l'exécution des grotesques & dans la représentation des animaux. Ils font des canards & des tortues qui nagent sur l'eau. L'Auteur vit la figure d'un chat au naturel. On lui avoit mis dans la tête une lampe, dont la flamme formoit les deux yeux. Les rats en étoient effrayés pendant la nuit. On voit sortir aussi dans les manufactures de porcelaine quantité de statues, sur-tout de la Déesse *Quanin*, qui est fort célèbre à la Chine & que les femmes invoquent pour obtenir la fécondité. Elle est représentée avec un enfant dans ses bras. L'Auteur la compare aux statues antiques de Venus & de Diane, avec cette différence, que celles de *Quanin* sont extrêmement modestes.

Les opinions des Chinois sont partagées sur la préférence de la porcelaine ancienne ou moderne. On s'est imaginé faussement en Europe, que la meilleure doit avoir été long-tems ensevelie dans la terre. A la vérité, il arrive quelquefois qu'en creusant de vieilles ruines ou nétoyant des puits, on y trouve d'excellentes pièces, qui y ont été mises à couvert dans des tems orageux. Mais l'Auteur déclare qu'ayant vû dans plusieurs endroits d'autres pièces, qui étoient probablement fort anciennes, il ne les trouva pas comparables aux ouvrages d'aujourd'hui; d'où il conclut, qu'autrefois comme à présent il y avoit de la porcelaine à tout prix. Les Chinois achètent fort cher les moindres pièces du siècle de *Yun* & de *Chun*, deux de leurs premiers Empereurs, lorsqu'elles ont conservé leur beauté, qui fait leur unique prix. Tout ce que la porcelaine gagne à demeurer long-tems en terre, est d'y prendre une couleur d'ivoire ou de marbre, qui devient une preuve de sa vieillesse.

SUIVANT les Annales de King-te-ching, certaines jarres coutoient anciennement jusqu'à cinquante-huit ou cinquante-neuf lyangs, qui reviennent à plus de quatre-vingt écus. Les mêmes Annales ajoutent qu'on bâtissoit exprès une fournaise pour chaque jarre, & qu'on ne ménageoit pas la dépense. Le Mandarin de King-te-ching, ami de l'Auteur, fit présent aux protesteurs qu'il avoit à la Cour, d'un *Ku-tang* ou de plusieurs vieilles pièces de porcelaine, qu'il avoit eu l'art de faire lui-même, ou plutôt de contrefaire. Il y avoit employé un grand nombre d'ouvriers. La matière de ces fausses antiquités est une terre jaunâtre, qui se trouve près de King-te-ching. Elles sont fort épaisses. Une seule pièce, dont le Mandarin fit présent au Père d'Entrecolles, pesoit autant que dix pièces communes. On ne remarque rien de particulier dans cette espèce de porcelaine, à l'exception du vernis, qui est composé d'huile de pierre & qui étant mêlé d'une grosse quantité d'huile commune, donne à la pièce une couleur de verd de Mer. Lorsqu'elle est cuite, on la jette dans un bouillon fort gras, de quelques chapons & d'autres viandes. Ensuite l'ayant

remise

remi  
qu'o  
quat  
pend  
Le f  
le m  
Q  
moiu  
diam  
briféc  
fait p  
Cet a  
K  
qui s'  
point  
ges,  
avec l  
tier.  
étroit  
largeu  
manié  
King-t  
s'élave  
te de l  
qui con  
que ce  
surpren  
qu'ils s  
portent  
ployer  
LE  
la riviè  
& form  
les mai  
(b)  
fort au v

LES  
L ten  
ciens ter  
fur des p  
pinceau.

remise au feu, on la laisse reposer l'espace d'un mois dans le plus sale mélange qu'on puisse trouver. Après cette opération, elle passe pour vieille de trois ou quatre cens ans, ou du moins pour avoir été faite sous la Dynastie de Ming, pendant laquelle le goût de la Cour étoit pour la porcelaine de cette épaisseur. Le faux *Ku-tang* est si éloigné de ressembler au véritable (*b*), qu'il ne rend pas le moindre son lorsqu'il est frappé, même en l'approchant de l'oreille.

QUOIQUE la porcelaine ne soit pas si transparente que le verre, elle est moins sujette à se briser. La bonne n'est pas moins sonore que le verre. Si le diamant coupe le verre, on s'en sert aussi pour raccommoder la porcelaine brisée, en y faisant, comme avec une aiguille, de petits trous par lesquels on fait passer un fil de leton très-fin. A peine s'aperçoit-on qu'elle ait été cassée. Cet art forme une profession particulière dans l'Empire de la Chine.

KING-TE-CHING a tiré beaucoup d'avantage des fragmens de la porcelaine qui s'y brise, & de la multitude de ses fours. On y bâtit sans cesse, & l'on n'y voit point une maison qui ne soit entourée de murs. Les briques, qui sont longues & larges, ne se posent point à plat, mais de côté. Elles sont rangées alternativement avec leur face & leur côté en dehors, & liées par une légère couche de mortier. Le dos du mur est construit de même. Ces murs deviennent plus étroits en s'élevant, de sorte qu'au sommet ils n'ont qu'une seule brique de largeur & de longueur, les éperons des briques traversières étant placés de manière qu'ils ne rencontrent point ceux du côté opposé. Ainsi les murs de King-te-ching sont creux & semblables à des cases à deux faces. Comme ils s'élèvent par degrés, on remplit les cavités de pots cassés, sur lesquels on jette de la terre détrempée en mortier clair, qui lie tout dans une seule masse & qui contient les briques dans leur assiette. On croiroit, dans l'éloignement, que ces murs sont composés en belle pierre, grise & polie. Ce qu'il y a de surprenant, suivant le même récit, c'est qu'ils durent des siècles entiers lorsqu'ils sont couverts de bonnes tuiles. Mais il faut observer aussi qu'ils ne supportent jamais aucun ouvrage de charpente. L'usage des Chinois est d'employer des piliers de bois fort massifs pour soutenir ces constructions.

LE reste des fragmens de la porcelaine & des cases se jette sur les bords de la rivière, au-dessous de King-te-ching. Il resserre insensiblement le canal (*i*) & forme à la fin un espace assez solide pour aggrandir la Ville par les nouvelles maisons qu'on y bâtit.

(*b*) *Angl.* Le faux *Ku-tang* ressemble si fort au véritable. R. d. E. (*i*) Chine du Père Du Halde, pag. 351. & suivantes.

### §. VIII.

*Encre, Papier & Pinceaux des Chinois, & leur manière d'imprimer & de relier les Livres.*

LES manufactures de papier sont si curieuses à la Chine, qu'elles ne méritent pas moins d'attention que la soie & la porcelaine. Dans les plus anciens tems de l'Empire, les Chinois n'avoient point de papier. Ils écrivoient sur des planches & sur de larges pièces de bambou. Au lieu de plume ou de pinceau, ils se servoient d'un stile de fer, ou d'un poinçon. Ils écrivoient

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Comparai-  
son de la por-  
celaine & du  
verre.

Usage qu'on  
fait à King te-  
ching des  
fragmens de  
porcelaine.

Manière  
dont les murs  
y sont con-  
struits.

Ce qui ser-  
voit autrefois  
de papier à la  
Chine.

PAPIER  
DE LA CHINE.

même sur le métal, & les curieux conservent encore d'anciennes plaques, sur lesquelles on lit des caractères fort nettement tracés. Cependant il y a long-tems qu'ils ont fait la découverte du papier. Quelques Européens admirant sa finesse, l'ont pris pour une composition de soie, sans faire attention que la soie ne peut être réduite en pâte (a).

De quoi le papier Chinois est composé.

LES Chinois composent leur papier, qu'ils appellent *Chi*, de l'écorce du bambou & d'autres arbres; mais ils n'en prennent que la seconde peau, qui est fort douce & fort blanche. Ils la battent jusqu'à la rendre liquide (b). Les quadres qu'ils employent pour donner sa forme à la matière, sont longs & larges. Aussi font-ils des feuilles de dix ou douze pieds de longueur & quelquefois plus. Ils trempent chaque feuille dans de l'eau où ils ont fait dissoudre du *Fan*, c'est-à-dire, de l'alun; & de-là vient le nom de *Papier-fan*, qui est en usage à la Chine. L'alun empêche que le papier ne boive l'encre, & lui donne un lustre d'argent ou de vernis. Mais il le rend sujet à se fendre. Le papier Chinois est plus blanc, plus doux & plus compact que celui de l'Europe. La surface en est si unie, qu'il ne s'y trouve rien qui puisse arrêter le pinceau, ni même en séparer les poils. Cependant, comme il est composé d'écorce, il se moisit facilement. La poussière s'y attache & les vers s'y mettent; ce qui ne manque point de corrompre les Livres, à moins qu'on ne prenne souvent la peine de les battre & de les exposer au Soleil.

Ses qualités.

Autre espèce de papier Chinois.

OUTRE cette espèce, les Chinois font un papier de coton, qui est encore plus blanc, plus fin & plus en usage. Il n'est pas sujet aux mêmes inconvéniens que l'autre. Il dure aussi long-tems & n'a pas moins de blancheur que celui de l'Europe. Les Remarques suivantes sont tirées d'un Livre curieux, composé sous le règne présent, qui traite de l'invention du *Chi* ou du papier, de sa matière, de ses qualités, de sa forme & de ses différentes espèces. L'Auteur reconnoît qu'il n'y a rien de clair sur son origine, quoiqu'il la croie fort ancienne. „ Les Chinois, dit-il, écrivoient d'abord sur de petites planches de bois de bambou, passées au feu & soigneusement polies, mais couvertes de leur écorce ou de leur peau. C'est ce qui paroît assez prouvé par les termes de *Kyen* & de *Tse*, dont on se servoit alors au lieu de *Chi*, pour exprimer la matière sur laquelle on écrivoit. On tailloit les lettres avec un ciseau, & de toutes ces petites planches, pressées l'une sur l'autre (c), on formoit un volume. Mais des Livres de cette nature étoient d'un usage fort difficile. Depuis la Dynastie de *Tsin*, avant la naissance de Jesus-Christ, on écrivoit sur des pièces de soie ou de toile, coupées de la grandeur dont on vouloit faire un Livre. De-là vient que la lettre *Chi* est quelquefois composée du caractère *Se*, qui signifie soie, & quelquefois du caractère *Kin*, qui signifie de la toile.

Remarques tirées d'un Ouvrage Chinois sur cette matière.

„ Enfin, l'an 95, sous le *Tong-han*, ou le *Han* Oriental, pendant le règne de *Ho-ti*, un grand Mandarin du Palais inventa une meilleure espèce de papier, qui fut nommée *Tsay-beu-chi*, ou Papier du Seigneur *Tsay*. Ce Physicien trouva le secret de réduire en pâte fine l'écorce de différens arbres, les vieilles étofes de soie & les vieilles toiles, en les faisant bouillir à l'eau, & d'en composer diverses sortes de papier. Il en fit, avec les nœuds de

„ soie,

(a) Ceci paroît contredit cy après. re. R.d.E.  
(b) *Angl.* ils la battent dans de l'eau châl. (c) *Angl.* enfilées l'une après l'autre. R.d.E.

„ soie  
„ noi  
„ l'ar  
„ ON  
sujet,  
„ Kaw  
„ cett  
„ écri  
„ les i  
„ kyan  
„ un p  
„ Il se  
„ scrip  
„ chi,  
A l'  
dont le  
fois de  
même  
l'Empe  
qui se  
septièm

LA  
Lettrés  
mais co  
bre n'a  
les murs  
de papie  
mens co  
un mot,  
velle tou

Quo  
plusieurs  
l'arbutte  
jettons d  
les avoir  
de fix' ou  
jours dan  
l'eau cla  
Peu de j  
réduit co  
suite dan  
des mort

QN tr

(d) Ou  
(e) Un  
Plusieurs P  
feuilles, c

„ soie, une autre espèce, qui porta le nom de Papier de lin (d). Les Chinois portèrent bien-tôt ces découvertes à leur perfection, & trouvèrent l'art de polir leur papier.

ON lit dans un autre Livre, intitulé *Su-i-kyen-chi-pu*, qui traite du même sujet, „ que dans la Province de Se-chuen le papier se fait de chanvre; que *Kau-tsong*, troisième Empereur de la grande Dynastie de Tang, fit faire de cette Plante un excellent papier, sur lequel tous ses ordres secrets étoient écrits; que dans la Province de *Fo-kyen*, le papier se fait de bambou; dans les Provinces Septentrionales, d'écorce de Meurier, & dans celle de *Che-kyang*, de paille de riz ou de froment. Dans celle de *Kyang-nan*, on fait un parchemin de la petite peau qui se trouve dans les coques de vers à soie. Il se nomme *Lo-wen-chi*. Sa finesse & sa douceur le rendent propre aux Inscriptions. Enfin, dans la Province de *Hu-quang*, l'arbre *Chu*, ou le *Ku-chu*, fournit les principales matières pour le papier.

A l'occasion des diverses sortes de papier, le même Auteur en nomme une dont les feuilles sont ordinairement longues de trois changs (e) & quelquefois de cinq. Il explique comment il est teint de différentes couleurs, & même argenté sans qu'on y employe d'argent; invention qu'on attribue à l'Empereur *Kau-ti*, de la Dynastie de Tsi. Il traite du papier des Coréens, qui se fait avec les coques des vers à soie. Enfin, il rapporte que depuis le septième siècle ces Peuples payent à l'Empereur leur tribut en papier.

LA consommation du papier est presque incroyable à la Chine. Outre les Lettrés, qui en employent une quantité prodigieuse, on ne s'imagineroit jamais combien il s'en consume dans les maisons particulières. Chaque chambre n'a d'un côté que des fenêtres ou des jalousies, couvertes de papier. Sur les murs, qui sont ordinairement revêtus de plâtre, on applique une couche de papier, pour les conserver blancs & unis. Les plafonds sont à compartimens couverts de papier, sur lesquels on trace diverses sortes d'ornemens. En un mot, la plus grande partie des maisons n'offre que du papier, qu'on renouvelle tous les ans.

QUOIQUE ON ne fasse servir à la composition du papier que l'intérieur de plusieurs espèces d'arbres, on y employe la substance entière du bambou & de l'arbutte qui porte le coton. On tire des plus grosses cannes de bambou les jettons d'une année, qui sont ordinairement de la grosseur de la jambe. Après les avoir dépouillés de leur première peau verte, on les fend en pièces droites de six ou sept pieds de long, pour les faire rouir l'espace d'environ quinze jours dans un étang bourbeux. On les tire ensuite de la boue, on les lave dans l'eau claire, & les étendant dans un grand fossé sec, on les y couvre de chaux. Peu de jours après on les tire encore pour les laver une seconde fois. On les réduit comme en fil, qu'on fait blanchir & sécher au Soleil, & qu'on jette ensuite dans de grandes chaudières, où l'ayant fait bouillir, on le bat enfin dans des mortiers pour en faire une pâte fluide.

ON trouve sur les montagnes & dans des lieux déserts une Plante, qui produit

(d) Ou plutôt papier de flasse. R. d. E.  
(e) Un Chang est la mesure de dix pieds. Plusieurs Particuliers de Londres ont de ces feuilles, qui sont longues de soixante-dix

pieds. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les Chinois puissent ménager des quadres de cette grandeur & trouver d'assez grandes cuves pour les y tremper.

PAPIER  
DE LA CHINE

Feuilles d'...  
ne prodigie...  
se grandeur.

Excessive  
consomma-  
tion de pa-  
pier.

Préparation  
des matériaux  
qui servent au  
papier.

PAPIER  
DE LA CHINE.

Plante de  
Hau-tong,  
qu'on em-  
ploie au mê-  
me usage.

Réservoirs  
où l'on met la  
liqueur.

Moules &  
quadres.

Composition  
des grandes  
feuilles de pa-  
pier.

Arbres dont  
on fait aussi le  
papier.

Papier qui se  
fait de Ku-  
chu. Descrip-  
tion de cet  
arbre.

duit des feps longs & minces comme ceux de la vigne, & dont la peau est extrêmement unie. Le nom de *Hau-tong*, que les Chinois lui donnent, exprime cette qualité. Elle se nomme aussi *Ko-tong*, parce qu'elle produit de petits pois (*f*) aigres, d'un verd blanchâtre, qui peuvent se manger. Ses branches, qui sont à-peu-près de la grosseur des feps de vigne, rampent sur la terre ou s'attachent aux arbres. Suivant la doctrine de l'Auteur Chinois, lorsque les branches du *Ko-tong* ont trempé quatre ou cinq jours dans l'eau, il en sort un jus onctueux (*g*) qu'on prendroit pour une espèce de glue ou de gomme. On le mêle dans la pâte dont se fait le papier, avec beaucoup d'attention pour n'en mettre ni trop ni trop peu. L'expérience en apprend la juste mesure. On bat ce mélange jusqu'à ce qu'il tourne en eau grasse & épaisse, qu'on jette dans de grands réservoirs, composés de quatre murs de trois ou quatre pieds de hauteur, dont les bords & le fond sont si bien cimentés, que la liqueur ne peut ni en sortir ni s'y imbiber. Alors les ouvriers se plaçant aux côtés des réservoirs, prennent dans leurs moules la surface de cette liqueur, qui devient papier presque à l'instant.

LES moules, dont les cadres se démontent aisément & peuvent se resserrer ou s'élargir, sont faits de fils de bambou, tirés aussi fins que le fil d'archal par les trous d'une plaque d'acier. On les fait bouillir ensuite dans l'huile jusqu'à ce qu'ils en soient bien imprégnés, afin qu'ils ne s'enfoncent pas plus qu'il n'est besoin pour prendre la surface de la liqueur.

SI l'on veut faire des feuilles d'une grandeur extraordinaire, on soutient le cadre avec des cordons & une poulie. Au moment qu'on le tire du réservoir, les ouvriers, qui sont placés sur les bords, aident à tirer promptement chaque feuille. Ensuite ils l'étendent dans l'intérieur d'un mur creux, dont les côtés sont blanchis, & dans lequel on fait entrer, par un tuyau, la chaleur d'une fournaise voisine, dont la fumée sort à l'autre bout par un petit soupirail. Cette espèce d'étuve sert à sécher les feuilles presque aussi vite qu'elles se font.

ENTRE les arbres dont se fait le papier, on préfère ceux qui ont le plus de sève, tels que le meurier, l'orme, le tronc du cotonier, la plante de chanvre, & diverses autres plantes inconnues en Europe. On commence par gratter légèrement la pellicule extérieure de l'écorce, qui est verdâtre. Ensuite on tire la peau intérieure en longues courroies, & les ayant fait blanchir dans l'eau & au Soleil, on achève de les préparer comme le bambou.

MAIS le papier dont on fait le plus d'usage est celui qui est composé de la peau intérieure du *Chu-ku*, nommé aussi *Ku-chu*. C'est de cet arbre qu'il tire son nom de *Ku-chi*. Lorsqu'on en casse les branches, l'écorce se pèle facilement en longues courroies, comme autant de rubans. Les feuilles ressemblent beaucoup à celles du Meurier sauvage; mais le fruit a plus de ressemblance avec la figue. Il sort des branches sans aucune tige. S'il est arraché avant sa parfaite maturité, la place qu'il quitte rend un jus laiteux comme la figue. En un mot, cet arbre a tant d'autres rapports avec le figuier & le meurier, qu'il peut passer pour une espèce de fycomore. Cependant il ressemble encore

plus

(f) *Angl.* de petites poires. R. d. E.

(g) Si le *Ko-tong* manquoit, on pourroit peut-être se servir des grains de Misselto, qui

sont naturellement visqueux, ou de l'écorce intérieure du *Holly*, qui étant pourri & broyé se réduit en glue.

plus  
l'écor-  
midit  
dans

Plus  
le for-  
ration  
en est  
claire  
remua-  
on la  
mélange  
gaule,  
bâton  
liqueur  
par-de-  
dans un  
les Chi-  
de leur

IL s  
employ  
colle,  
dans u  
que l'ea  
vapeurs  
on pass  
vant qu  
galité.

fasse au  
après q  
tendre u  
tant do  
même u  
délayée  
de figure

POUR  
comme l  
celui qu  
quatre h  
suite le l  
le, pour  
On broie  
la poudre

(b) Chi  
& suivante  
(i) *Angl.*  
ge. R. d.

plus à l'*Adrachne*, qui est une forte d'arboisier, de grandeur médiocre, dont l'écorce est douce, blanche & luisante, mais se fend en Été, parce que l'humidité lui manque. Le *Ku-chu*, comme l'arboisier, croît sur les montagnes & dans les lieux pierreux (b).

POUR endurcir le papier & le rendre propre à recevoir l'encre, les Chinois le font tremper dans de l'eau d'alun. Les Européens appellent cette opération *faner le papier*, parce qu'en Chinois, *Fan* signifie de l'alun. La méthode en est fort simple. On hache fort menu six onces de colle commune, bien claire & bien nette, qu'on jette dans douze écuelles d'eau bouillante, en la remuant avec soin pour empêcher qu'elle ne tourne en grumeaux. Ensuite on la fait dissoudre dans (i) trois quarts de livre d'alun blanc & calciné. Ce mélange se met dans un grand bassin, au travers duquel on passe une petite gaule, ronde & unie. Ensuite, attachant le bout de chaque feuille à un autre bâton qui est fendu d'un bout à l'autre, on le laisse tomber doucement dans la liqueur pour y tremper. Lorsqu'il est question de la retirer, on la fait glisser par-dessus la gaule ronde; après quoi, mettant le bout du bâton qui la tient, dans un trou du mur, elle y demeure suspendue pour sécher. C'est ainsi que les Chinois donnent à leur papier du corps, de la blancheur & du lustre. Un de leurs Auteurs reconnoît que cet art leur vient du Japon.

ILs ont aussi le secret d'argenter le papier, avec peu de dépense & sans y employer de feuilles d'argent. Ils prennent sept fuens ou deux scrupules de colle, composée de cuir de vache, & trois fuens d'alun blanc, qu'ils mêlent dans une demi-pinte d'eau claire, & qu'ils font bouillir sur le feu jusqu'à ce que l'eau soit consommée, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il ne s'en élève plus de vapeurs. Alors, étendant quelques feuilles de papier sur une table fort unie, on passe deux ou trois fois dessus un pinceau trempé dans la colle, en observant que l'enduit soit égal, & le recommençant lorsqu'il s'y trouve de l'inégalité. Ensuite, prenant du talc, préparé comme on va l'expliquer, on le fasse au travers d'une gaze, pour le faire tomber également sur les feuilles; après quoi on les fait sécher à l'ombre. Il ne reste, après cela, qu'à les étendre une seconde fois sur la table, pour en ôter le talc superflu en les frottant doucement avec du coton. La poudre qu'on ôte ainsi peut servir au même usage pour d'autres feuilles. L'Auteur observe qu'avec cette poudre, délayée dans l'eau & mêlée de colle & d'alun, on peut dessiner toutes sortes de figures sur le papier.

POUR la préparation du talc (k) on le choisit beau, transparent & blanc comme la neige. Le talc que les Russiens apportent à la Chine, l'emporte sur celui qu'on tire de la Province de *Se-chuen*. Après l'avoir fait bouillir environ quatre heures, on le laisse dans l'eau pendant un ou deux jours. On doit ensuite le laver soigneusement & le battre avec un maillet, dans un sac de toile, pour le mettre en pièces. Sur dix livres de talc on en met trois d'alun. On broie le tout ensemble dans un petit moulin à bras. Ensuite ayant passé la poudre dans un tamis de soie, on la jette dans de l'eau bouillante, qui doit être

PAPIER  
DE LA CHINE.

Perfections  
qu'on donne  
au papier.

Manière  
d'argenter le  
papier.

Préparation  
du talc pour  
cette opération.

(b) Chine du Père Du Halde, pag. 336.  
& suivantes.

(i) *Angl.* On fait dissoudre dans ce Mélange. R. d. E.

(k) Les Chinois nomment ce minéral *Nunmuache*, qui signifie, *Pierre grosse de nuées*, parce que chaque morceau qu'on en casse est une espèce de nuée transparente.

PAPIER  
DE LA CHINE.

Les Chinois  
ont l'art de re-  
nouveler le  
papier.

Prix du pa-  
pier.

De quoi  
l'encre de la  
Chine est  
composée.

être répandue lorsqu'elle est devenue claire. La matière qui reste au fond, & qu'on fait durcir au Soleil, doit être aussi-tôt réduite en poudre impalpable dans un mortier. Cette poudre, après avoir été passée une seconde fois, est telle qu'il faut pour l'usage.

ON voit, hors des fauxbourgs de Peking, vis-à-vis les cimetières, un long Village, dont les Habitans renouvellent le vieux papier & tirent un profit considérable de ce métier. Ils ont l'art de le rétablir dans sa beauté, soit qu'il ait été employé à l'écriture, ou collé sur les murailles, ou mis en carton, ou fouillé par d'autres usages. Les ouvriers l'achètent à fort vil prix dans les Provinces. Ils en font de gros amas dans leurs maisons, qui ont toutes un enclos de murs fort unis, & blanchis soigneusement pour cet usage. S'il se trouve du papier fin dans leur amas, ils ont soin de le mettre à part. Leur première opération consiste à le laver dans un petit espace pavé en pente, près d'un puits, en le frottant de toutes leurs forces avec les mains & le foulant aux pieds pour en faire sortir l'ordure. Ils font bouillir ensuite la masse qu'ils ont paîtrie, & l'ayant battue jusqu'à ce qu'elle ait repris la qualité de papier, ils la mettent dans un réservoir ou dans une cuve. Lorsqu'ils en ont une grosse quantité en réserve, ils séparent les feuilles avec la pointe d'une aiguille, & les attachent aux murs de leur enclos pour y sécher au Soleil. Ce travail prenant peu de tems, ils les rejoignent ensemble avec la même propreté (1).

NAVARETTE dit que le papier est si commun à la Chine, que pour deux réaux & demi; c'est-à-dire pour quinze sols, il en acheta cinq cens cinquante feuilles. Il ajoute qu'on en trouve de mille différentes sortes, qu'on distingue par leur couleur ou par leur finesse, & qu'on en fait de curieuses figures pour les maisons & pour les Temples (m).

L'ENCRE de la Chine est composée de *Noir de lampe*, qui se fait en brûlant plusieurs sortes de matières, mais particulièrement du bois de pin, ou de l'huile (n), dont on corrige l'odeur en y mêlant des parfums. De tous ces ingrédients on compose une sorte de pâte, qu'on met dans des moules de bois de différentes grandeurs, pour lui donner différentes formes. Les impressions qu'elle y reçoit sont des figures d'hommes, de dragons, d'oiseaux, d'arbres, de fleurs, &c. - Mais la forme générale est ordinairement celle d'un bâton (o), & d'un côté, chaque bâton porte toujours quelques caractères Chinois. La meilleure encre se fait à (p) *Whey-cheu*, Ville de la Province de Kyang-nan. C'est sa bonté qui est la règle du prix. Les Européens ont fait des efforts inutiles pour la contrefaire. Elle est fort utile pour le dessin, parce qu'on peut lui donner le degré d'ombre qu'on juge à propos (q). Les Chinois ont aussi de l'encre rouge, qu'ils employent principalement pour les titres des Livres. Tout ce qui se rapporte à l'écriture est si précieux à la Chine, que les ouvriers mêmes qui travaillent à la composition de l'encre, ne passent point pour des gens d'une condition méchanique & servile.

#### L'AUTEUR

(1) Chine du Père du Halde, pag. 369. & suivantes.

(m) Description de la Chine par Navarette, pag. 49.

(n) Le Comte dit qu'on y employe de la graisse de porc, mêlée avec de l'huile.

(o) La foime des bâtons qui viennent en

Angleterre, qu'on appelle communément Encre du Japon, est un carré oblong, de la longueur de trois pouces.

(p) Voyez ci-dessus.

(q) Du Halde, *ubi sup.* pag. 370. & Le Comte, pag. 188.

L  
mar  
vent  
à fa  
re,  
On e  
D'au  
noire  
nom  
cens

So  
le Ro  
comp  
mêlé  
ce. C  
lation  
fa per

EN  
à dire  
Elle e  
cuivre  
gréabl

LA  
beau r  
de lam  
cessé d  
& lor  
& mē  
être m  
let-noi

LE  
éclairé  
chent  
allumé  
forme  
qu'il s  
pour n  
feuille  
& luifa  
ne s'em  
doit ét  
parfum

(r) A  
(s) D  
d'après u  
penfe de

VIII

L'AUTEUR Chinois qu'on a cité dans l'article précédent, fournit les Remarques suivantes sur l'origine & la nature de cette encre. Il assure que son invention est d'un temps immémorial, mais qu'elle fut long-tems sans parvenir à sa perfection. On se servoit d'abord, pour écrire, d'une espèce de terre noire, comme le caractère *Me*, qui signifie Encre, le prouve par sa composition. On exprimoit de cette terre, ou plutôt de cette pierre, un jus ou un suc noir. D'autres encore prétendent qu'après l'avoir humectée, on en tiroit un liqueur noir en la broyant sur le marbre. Enfin, cette terre ou cette pierre se trouve nommée dans une réflexion morale de l'Empereur Vu-vang, qui vivoit onze cens vingt ans avant l'Ere Chrétienne.

Sous les premiers Empereurs de la Dynastie de Tong, vers l'année 620, le Roi de Corée offrit à l'Empereur de la Chine quelques bâtons d'une encre composée de noir de lampe. Ce noir venoit de vieux bois de pin brûlé, & mêlé avec de la cendre (*r*) de corne de cerf, pour lui donner de la consistance. Cette encre a tant de lustre qu'on la croiroit couverte d'un vernis. L'émulation des Chinois leur fit trouver, vers l'année 900, le moyen de la porter à sa perfection.

EN 1700 ils en inventèrent une autre espèce, qui se nomme *Tu-me*, c'est-à-dire, Encre Impériale, parce qu'elle est particulièrement à l'usage du Palais. Elle est composée d'huile, dont on rassemble les vapeurs dans un vaisseau de cuivre concave, en y mêlant un peu de musc pour lui donner une odeur agréable.

LA recette suivante (*s*), qui est tirée des Chinois, fait une encre d'un beau noir; qualité qu'on regarde comme la plus essentielle. Brulez du noir de lampe & de l'Inde (*t*) dans un creuset, jusqu'à ce qu'ils ayent tout-à-fait cessé de fumer. Faites dissoudre ensuite de la gomme adragante dans de l'eau, & lorsqu'elle est parvenue à sa consistance, ajoutez-y les autres ingrédients & mêlez le tout ensemble avec une spatule, pour en faire une pâte qui puisse être mise au moule. Une trop grosse quantité d'Inde rend la pâte d'un violet-noir.

LE Père Coutancin, Jésuite, apprit une autre recette d'un Chinois aussi éclairé qu'on peut l'être sur cette matière, dans un Pays où les ouvriers cachent fort soigneusement les secrets de leur art. On met cinq ou six méches allumées dans un vase plein d'huile, qu'on couvre d'un couvercle de fer en forme d'entonnoir, à la distance nécessaire pour recevoir la fumée. Lorsqu'il s'y en est assez rassemblé, on prend une plume d'oye, dont on se sert pour nettoyer le fond du couvercle, & l'on fait tomber cette fuye sur une feuille de papier sec. C'est le noir dont on se sert pour faire de l'encre fine & luisante. La fuye qui s'attache le plus au couvercle est la plus grossière & ne s'employe que pour l'encre commune. Celle qu'on a recueillie sur le papier doit être bien battue dans un mortier. On y mêle du musc ou quelqu'eau parfumée, avec un peu de colle de cuir de vache, pour incorporer les ingrédients,

ENCRE  
DE LA CHINE  
Remarques  
sur son origi-  
ne.

Invention  
d'une autre  
encre.

Recettes  
pour la com-  
position de  
différentes  
encres de la  
Chine.

Recette du  
Père Coutan-  
cin.

(*r*) *Angl.* avec de la colle. R. d. E.

des ingrédients sont inconnus en Europe.

(*s*) Du Halde donne une autre méthode d'après un Auteur Chinois; mais on se dispense de la rapporter ici, parce que les noms

(*t*) C'est sans doute de l'Inde en maron, ou le suc d'Inde mis en pain, qui vient de Lyau-tong.

ENCRE  
DE LA CHINE.

Usage des  
Marchands  
de Whey-  
cheu-fu.

Fournaïses  
pour l'encre.

Observation  
sur le bois  
qu'on y brûle.

Règles pour  
distinguer la  
bonne encre  
de la Chine.

grédiens. Lorsque cette composition a pris la consistance de pâte, on la met dans des moules, pour lui donner la forme; après quoi l'usage est de graver dessus, avec un cachet, des caractères ou des figures en bleu, en rouge ou en or. On fait ensuite sécher les bâtons au Soleil ou au vent.

DANS la Ville de *Whey-cheu-fu*, célèbre, comme on l'a remarqué, par la beauté de son encre, les Marchands ont de petites chambres où ils entretiennent, jour & nuit, des lampes allumées. Chaque chambre est distinguée par l'huile qu'on y brûle & par l'espèce d'encre qui s'y fait. L'encre de la Chine étant à très-bon marché, toutes ses différentes espèces ne peuvent être composées d'huile de *Sesamum*, ou de gergelin, comme la plupart des Chinois se l'imaginent.

ON rapporte que dans le district de la même Ville il y a des fournaïses d'une forme singulière, pour y brûler le vieux bois de pin & pour conduire la fumée par de longs tuyaux dans de petites chambres tendues de papier. Après avoir laissé aux vapeurs fuligineuses le tems de s'y attacher, on en tire beaucoup des murs & des plafonds. D'un autre côté, on tire la résine du bois par d'autres tuyaux, qui font au niveau du terrain. Les chambres sont parfumées de musc & d'autres drogues, dont l'odeur mêlée avec la fuye rend celle de l'encre fort agréable.

LES Missionnaires ont observé que la nature du bois qu'on fait brûler contribue beaucoup à la bonté de l'encre. Ils jugent que la fuye qu'on tire des fournaïses d'une verrerie & dont les Peintres font usage en Europe, seroit la meilleure pour contrefaire l'encre de la Chine.

LES Remarques suivantes sont tirées du même Auteur Chinois qu'on a déjà cité :

1<sup>o</sup>. POUR distinguer les différens degrés de bonté dans l'encre qui sort des mains de l'ouvrier, il faut tremper dans l'eau le bout des bâtons, pour en frotter un vase du plus beau vernis, qui se nomme *Tuan-quang-si*. Lorsque la place de l'encre est séchée, on lève le vase au Soleil. Si la couleur de l'encre n'est pas différente de celle du vernis, on peut s'assurer qu'elle est de la plus fine espèce. Si le noir est tourné en bleuâtre, elle est beaucoup moins bonne. Mais s'il est couleur de cendre, c'est la plus imparfaite de toutes les espèces.

2<sup>o</sup>. POUR garantir l'encre de toutes fortes d'altérations, il faut l'enfermer dans une boîte avec un peu d'armoise parfaitement mûre. Si les bâtons demeurent exposés au Soleil, ils ne manqueront point de se fendre & de tomber en pièces.

3<sup>o</sup>. LORSQU'UN bâton d'encre s'est brisé, il n'est question que d'en réduire une partie en pâte sur le marbre, d'y mêler les autres morceaux brisés & de presser le tout ensemble. Après l'avoir fait sécher l'espace d'un jour, on le trouvera aussi ferme que jamais.

4<sup>o</sup>. SI vous voulez une espèce d'encre fort délicate, ayez soin de bien laver le marbre avant que de la paîtrir dessus. Il suffit pour gâter la nouvelle qu'il y reste tant soit peu de celle qu'on a paîtrie la veille. Observez aussi que le marbre doit être lavé avec de l'eau qu'on ait fait bouillir & qu'on ait laissée refroidir. Les meilleures pierres pour la préparation de l'encre se nomment *Tuan-che*.

5<sup>o</sup>. L'ENCRE, trop long-tems conservée, cesse d'être propre à l'écriture. Elle

Elle  
terie  
lines  
La d  
verre

LE  
Ce fo  
plus c  
avec  
d'encr  
gré d  
ils ne  
pendic  
droit  
finiffon  
premiè

LE  
qui fig  
de plan  
ranger

L'AR  
la Chin  
ressemb  
qu'ils n  
desquell  
des typ  
ensembl  
ainsi dir  
fermant  
moyen

Au  
pour ch  
à la mé  
bois.  
à tous  
est vrai  
ont de  
blent, d  
parées p  
fin du v  
ches qu

(v) Cl  
& suivant  
(x) CH  
& Mémoir  
(y) Ti

Elle devient, si l'on en croit les Chinois, un remède excellent pour la Dyssenterie & pour les convulsions des enfans. Ils prétendent que ses parties alkalinés absorbent les humeurs acides & qu'elles adoucissent l'acrimonie du sang. La dose, pour les personnes formées (v), est de deux dragmes, dans un verre d'eau ou de vin.

Les plumes Chinoises n'ont pas de ressemblance avec celles des Européens. Ce sont des pinceaux de poil, particulièrement de poil de lapin, qui est le plus doux. Pour écrire, les Chinois ont une petite table de marbre poli, avec un trou à l'extrémité pour y mettre de l'eau. Ils y trempent leur bâton d'encre, en frottant plus ou moins le côté le plus uni du trou, suivant le degré de noirceur qu'ils veulent donner à leur écriture. Lorsqu'ils écrivent, ils ne tiennent pas obliquement leur pinceau, comme les Peintres; mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient piquer le papier. Ils écrivent de droit à gauche & de haut en bas. Leurs Livres commencent comme nous finissons les nôtres; c'est-à-dire, que notre dernière page est pour eux la première.

Le marbre, le pinceau, le papier & l'encre, se nomment *Pau-tse*; mot qui signifie *Les quatre choses précieuses*. Les Chinois Lettrés prennent autant de plaisir à les tenir propres & en bon ordre (x), que nos gens de guerre à ranger & à nétoyer leurs armes.

L'ART de l'Imprimerie, qui ne fait que de naître en Europe, est connu à la Chine depuis un tems immémorial (y). Mais la méthode des Chinois ne ressemble point à la nôtre. Comme nos caractères sont en petit nombre & qu'ils ne représentent que de simples sons, ou des lettres, de la combinaison desquelles nous formons des mots & des sentences, notre usage est de faire des types séparés, dont chacun a la forme d'une lettre. Ensuite, les joignant ensemble & les rangeant en lignes l'un après l'autre, nous en formons, pour ainsi dire, un corps solide de métal, dans une dimension bornée; & le renfermant dans un cadre ou un châssis, nous y imprimons les feuilles, par le moyen d'une presse instituée pour cet usage.

Au contraire, les Chinois ayant au-lieu de lettres un caractère particulier pour chaque mot, tombent dans une espèce d'infinité, qui leur a fait préférer à la méthode des types celle de tailler ou de graver leurs compositions en (z) bois. L'usage d'une multitude de types, ou des caractères, qui répondroient à tous les mots de leur langue, seroit peut-être impraticable à la Chine. Il est vrai que les Européens peuvent employer autant de types que les Chinois ont de caractères; mais ce nombre n'est composé que de lettres qui se ressemblent, & qui après avoir servi à la composition d'une page peuvent être séparées pour la page suivante, & servir ainsi d'une page à l'autre jusqu'à la fin du volume. Au-lieu que les Chinois ont besoin de tailler autant de planches que leur Livre doit contenir de pages; ce qui les met souvent dans la nécessité

IMPRIMERIE  
CHINOISE.

Plumes de  
la Chine.

Manière  
dont les Chi-  
nois écrivent.

Art de l'Im-  
primerie Chi-  
noise. Son an-  
cienneté.

Ce qui rend  
leur méthode  
différente de  
la nôtre.

(v) Chine du Père Du Halde, pag. 370. avant Jesus-Christ.  
& suivantes.

(x) Chine du Père Du Halde, pag. 372. & Mémoires du Père le Comte, pag. 184. (z) On sçait que nos premiers Livres furent gravés de même sur des planches de bois.

(y) Trigaut & d'autres disent six cens ans

IMPRIMERIE  
CHINOISE.

Leur manière d'imprimer.

Les Chinois ont aussi des types mobiles.

Comment ils impriment lorsqu'ils sont pressés.

Forme ordinaire de leur impression.

cessité de se pourvoir d'une chambre fort spacieuse pour les matériaux d'un seul volume.

UN Ouvrage qu'on destine à l'impression, est transcrit par quelque bon Ecrivain sur un papier fin & transparent. Le Graveur colle chaque feuille sur une planche de Pommier, ou de Poirier (a), ou de quelqu'autre bois dur. Il grave les caractères en coupant le reste du bois. Cette opération se fait avec tant d'exactitude, qu'on auroit peine à distinguer la copie de l'original, soit qu'il soit question de caractères Européens ou Chinois; car les nôtres se coupent & s'impriment de même à la Chine.

CETTE méthode a beaucoup de commodité, parce qu'elle épargne la peine de composer les caractères & qu'on n'imprime les feuilles qu'à mesure qu'on les vend, sans être exposé, comme en Europe, au risque d'en vendre moins qu'on n'en imprime, ou de faire les frais d'une nouvelle impression (b).

Cependant les Chinois n'ignorent point la manière d'imprimer des Européens. Ils ont des caractères mobiles de bois, pour s'assurer le pouvoir de corriger l'Etat présent de la Chine, qu'ils impriment à Peking tous les trois mois. On rapporte que dans les Villes de Nan-king & de Su-cheu-fu ils impriment de même quelques petits Livres, avec beaucoup de netteté & de correction.

DANS les affaires qui demandent de la diligence, telles qu'un ordre qui arrive de la Cour & qui doit être imprimé dans l'espace d'une nuit, ils ont une autre méthode. Ils couvrent la planche de cire jaune, sur laquelle ils gravent les caractères avec une promptitude surprenante.

ILS n'ont pas de presse comme en Europe. Leurs planches de bois & leur papier enduit d'alun s'en accommoderoient mal. Voici de quelle manière ils s'y prennent. Après avoir mis leur planche de niveau & l'avoir bien affermie, ils trempent dans l'encre une brosse dont ils la frottent, avec la précaution de ne pas l'humecter trop ni trop peu. Si la planche est trop humide, les caractères se confondent; & si elle ne l'est point assez, l'impression manque de force & ne peut avoir beaucoup de durée. Ils passent ensuite sur le papier une autre brosse, douce & oblongue, en pressant plus ou moins, suivant la quantité d'encre qu'il y a sur la planche. Lorsque la préparation d'encre est bien faite, ils peuvent imprimer trois ou quatre feuilles sans tremper leur brosse dans l'encre.

POUR faire cette encre, ils prennent du noir de lampe, le broyent soigneusement & l'exposent au Soleil. Ensuite l'ayant passée au sas, le plus fin qu'il est possible, ils la tempèrent avec une liqueur spiritueuse jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance d'une bouillie épaisse, mais sans grumeaux. Ils la font diffoudre au feu, en y jettant, sur dix onces, une once de colle de cuir de vache; après quoi ils la démêlent dans l'eau, pour la rendre aussi claire qu'il convient (c).

LEUR papier est si clair & si transparent, qu'il ne peut être imprimé que d'un

(a) Suivant Navarette, c'est le Poirier qui est le meilleur.

(b) On croit reconnoître ici le penchant des Voyageurs à vanter tout ce qu'ils ont vu chez les Etrangers; car la préférence que

l'Auteur donne à l'Imprimerie Chinoise est fort mal fondée. Aussi avons-nous abandonné leur méthode, après en avoir usé d'abord. R. d. T.

(c) Du Halde, ubi sup. pag. 373.

d'un  
au de  
les l  
gnent  
tion a  
LE  
en vo  
de rel

\*\*\*

QU  
c  
fait de  
sont pa  
ses. Ce  
de l'Ar  
la Philo  
ces diff  
objet &  
torique.  
Un sage  
jugées l  
dans cet  
tion de c  
pense.

L'HIS  
L con  
mières R  
dition, la  
la voie d  
point, c  
& du zer  
POUR  
qui confi  
paralleles  
passées se  
mais qui f

d'un côté. De-là vient que les Livres ont une double feuille, qui a son repli au dehors & son ouverture du côté du dos du Livre, où elle est cousue. Ainsi les Livres Chinois se rognent du côté du dos, au-lieu que les nôtres se rognent sur la tranche. On tire sur le repli une ligne noire, qui sert de direction au Relieur.

LES Chinois couvrent leurs Livres de carton gris, ou de fatin à fleurs. On en voit aussi de reliés en brocard, à fleurs d'or ou d'argent. Cette manière de relier est également propre & commode, quoiqu'inférieure à la nôtre (d).

(d) *Ibid.* & le Comte, pag. 188.



## C H A P I T R E I V.

### *Sciences des Chinois.*

**Q**UOIQUE les Chinois ayent le goût des Sciences & d'excellentes facultés pour réussir dans tous les genres de Littérature, ils n'ont jamais fait de progrès considérable dans les Sciences spéculatives, parce qu'elles ne sont pas du nombre de celles que le Gouvernement anime par des récompenses. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connoissance de l'Arithmétique, de l'Astronomie, de la Géométrie, de la Géographie, de la Philosophie Naturelle & de la Physique, ils cultivent assez soigneusement ces différentes parties du Sçavoir. Mais les études dont ils font leur principal objet & qui forment proprement leurs Sciences, sont la Grammaire, la Rhétorique, l'Histoire & les Loix de leur Pays, avec la Morale & la Politique. Un sage discernement leur a fait donner la préférence aux lumières qu'ils ont jugées les plus utiles à la conduite de l'homme & au bien de la société. C'est dans cette double vûte que pour engager les jeunes gens à tourner leur application de ce côté-là, ils leur ont proposé les honneurs & l'élevation pour récompense.

#### §. I.

#### *Arithmétique. Géométrie. Astronomie.*

**L'**HISTOIRE Chinoise rend témoignage que les Mathématiques ont été connues à la Chine dans les plus anciens tems. L'usage des quatre premières Régles de l'Arithmétique y est établi; c'est-à-dire, qu'on y employe l'Addition, la Soustraction, la Multiplication & la Division. Mais ce n'est point par la voie du calcul que les Chinois se servent de ces quatre Régles. Ils n'ont point, comme nous, de caractères Arithmétiques, composés de neuf figures & du zero.

POUR faire leurs comptes, ils employent un instrument nommé *Suan-pan*, qui consiste dans une petite planche, divisée du haut en bas en douze raies parallèles, marquées par autant de fils-d'archal, dans chacun desquels sont passées sept petites boules d'os ou d'ivoire, qui peuvent monter & descendre; mais qui sont tellement séparés par une partition au milieu de la planche, qu'il

IMPRIMERIE  
CHINOISE.

Couverture  
& reliure de  
leurs Livres.

Introduc-  
tion.

Quel est  
l'objet de l'é-  
tude des Chi-  
nois.

ARITHMETI-  
QUE.

Ils ont l'usa-  
ge des quatre  
premières  
Régles de l'A-  
rithmétique.

Instrument  
dont ils se ser-  
vent.

SCIENCES  
DES CHINOIS.

Leur Géométrie.

Lumières  
que les Chi-  
nois s'attribuent  
en Astronomie.

Rapport de  
leurs observa-  
tions avec les  
nôtres.

y en a deux d'un côté & cinq de l'autre. Les deux, qui sont dans la partie supérieure, valent chacun cinq, & les cinq de la partie basse ne sont qu'autant d'unités. En joignant ou séparant ces boules, les Chinois supputent comme on le fait en Europe avec des jettons. Leur promptitude & leur facilité paroissent surprenantes. Ils font leurs calculs aussi vite que nous lirions un Livre de comptes, & les plus grosses sommes les arrêtent moins que nous avec nos chiffres.

LEUR Géométrie est assez superficielle. Ils sont aussi peu versés dans la théorie que dans la pratique. S'ils entreprennent de résoudre un Problème, c'est moins par principes que par induction. Cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en régler les bornes. Leur méthode est simple & précise (a).

ILS se vantent d'avoir cultivé l'Astronomie depuis la fondation de leur Empire, & se regardent dans cette Science comme les plus grands maîtres de l'Univers. Mais leurs progrès n'ont pas trop bien répondu au tems qu'ils y ont employé. Les Missionnaires avouent qu'il n'y a point de Nation qui ait apporté des soins si constans aux observations Astronomiques. Dans tous les tems la Chine a eu, nuit & jour, des Mathématiciens attentifs aux Mouvements Célestes. Telle a toujours été la principale occupation des Lettrés de l'Empire. Leur assiduité à cet Office étoit regardée comme un devoir de si haute importance, que les Loix punissoient de mort la moindre négligence. Cet usage est prouvé par un Passage de *Chu-king* (b), un de leurs anciens Livres, à l'occasion de *Hi* & de *Fo*, deux de leurs Astronomes, auxquels il échapa une Eclypse du Soleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naissance de Jésus-Christ. Plusieurs Mathématiciens Jésuites ont vérifié la réalité de cette Eclypse, & prétendent qu'elle ne peut avoir été vûe qu'à la Chine.

DE trente-six Eclypses de Soleil, dont Confucius a parlé dans son Livre intitulé *Chun-tsyu*, il n'y en a que deux fausses & deux douteuses. Toutes les autres ont été souvent vérifiées, non-seulement par les Astronomes Chinois, sous les Dynasties de Han, de Tang, de Hau & de Yuen, mais encore par quantité de Missionnaires Européens. Les Pères *Adam Schaal*, *Kogler* & *Slavisk*, en calculèrent plusieurs, & le premier fit imprimer ses calculs en langue Chinoise. Le Père *Gaubil* prit la peine de les examiner toutes; & si l'on en excepte quatre, il trouva que pour le tems & le jour elles s'accordoient avec son propre calcul, suivant les Tables Astronomiques dont il fit usage (c).

L'ECLYPSE de l'année 776 avant Jésus-Christ, se trouve dans le *Chi-king* & dans l'Histoire de la Chine, comme dans l'Astronomie de Han. Les Eclypses marquées dans le *Chuking*, le *Chi-king* & le *Chun-tsyu*, sont calculées dans les Recueils Astronomiques des Dynasties de Tang & de Yuen, qui furent compilés du tems même de ces familles. Les autres Observations, données par le Père *Gaubil*, sont tirées de diverses Histoires, composées pendant le règne des Dynasties sous lesquelles on fit ces Observations.

LE

(a) Le Comte, pag. 213. & suivantes. Du Halde, Vol. II. pag. 125.

(b) On le trouve aussi dans le texte de la plus ancienne Histoire de la Chine.

(c) Les calculs du Père *Gaubil* sur seize de

ces Eclypses ont été publiées par le Père *Sourciet*, dans ses Observations Mathématiques, Astronomiques & Géographiques, Vol. I. pag. 17.

LE  
quels  
prend  
ans av  
tions  
la déc  
Il ajoit  
de l'ou  
sent de  
Jefus-C  
Lunaire  
Saturne  
eu de r  
me en  
révolu  
les dern  
ftème d  
crits par  
durée,  
avec ce  
leurs Ob  
trouve  
bres par  
Chinois.

LE P  
Carte Ch  
entrés à  
seuls. L

DEPU  
Christ, o  
prend qu  
l'année S  
heures; c  
manière  
que la lo  
l'élévation  
l'ascension  
comment  
avec le S  
ver & qu  
les, & d  
places de  
figures p  
peut dém  
sance d'un  
LE PÈR

(d)

LE même Missionnaire, après s'être fait une étude particulière de rechercher quels avoient été les progrès des anciens Chinois dans l'Astronomie, nous apprend (d) qu'ayant examiné l'*Etat du Ciel Chinois*, composé plus de cent vingt ans avant Jesus-Christ, il y trouva le nombre & l'étendue de leurs Constellations & quelles Etoiles répondoient alors aux Solstices & aux Equinoxes, avec la déclinaison des Etoiles, & leur distance des Tropiques & des deux Poles. Il ajoûte que les Chinois connoissoient le mouvement du Soleil & de la Lune, de l'Ouest à l'Est, & celui des Planettes & des Etoiles fixes, quoiqu'ils n'eussent déterminé le mouvement des dernières qu'environ quatre cens ans après Jesus-Christ. Ils avoient aussi une connoissance assez exacte des mois Solaires & Lunaires. Ils donnoient à peu près les mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Venus & Mercure. A la vérité, ils n'avoient jamais eu de règles pour la Rétrogradation & les Stations. Cependant, à la Chine comme en Europe, quelques Philosophes ont attribué au Ciel & aux Planettes une révolution autour de la Terre, & d'autres l'ont supposée autour du Soleil. Mais les derniers sont en petit nombre. Il ne paroît même aucun rapport à ce système dans leurs calculs, & l'on n'en trouve des traces que dans quelques Ecrits particuliers. Ils ont exprimé en Nombres la qualité des Eclipses, leur durée, le lieu de leur apparence, &c. mais le Père Gaubil ne put découvrir avec certitude la méthode qu'ils employent à ces opérations. La plupart de leurs Observations furent rédigées plus de cent ans avant Jesus-Christ. On y trouve des calculs assez exacts des Eclipses de ce tems-là. Mais les Nombres paroissent obscurs, & ne sont même entendus aujourd'hui que de peu de Chinois.

LE Père Kegler, Président du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte Chinoise des Etoiles, composée long-tems avant que les Jésuites fussent entrés à la Chine. On y avoit marqué les Etoiles qui sont invisibles aux yeux seuls. Le Télescope a fait reconnoître l'exahtitude de ces positions.

DEPUIS la Dynastie de *Han*, qui régnoit avant la naissance de Jesus-Christ, on trouve à la Chine des Traités d'Astronomie, par lesquels on apprend que depuis plus de deux mille ans les Chinois ont connu la longueur de l'année Solaire, composée de trois cens soixante-cinq jours & d'environ six heures; qu'ils ont connu le mouvement diurne du soleil & de la Lune, & la manière d'observer la hauteur méridienne du Soleil par l'ombre d'un *Gnomon*; que la longueur de ces ombres leur servoit à calculer avec assez de justesse l'élevation du Pole & la déclinaison du Soleil; qu'ils connoissoient assez bien l'ascension [droite] des Etoiles & le tems de leur passage par le Méridien; comment les mêmes Etoiles, dans la même année, se lèvent ou se couchent avec le Soleil, & comment elles passent quelquefois le Méridien à leur lever & quelquefois à leur coucher; qu'ils avoient donné des noms aux Etoiles, & divisé le Ciel en diverses Constellations; qu'ils y avoient rapporté les places des Planettes; qu'ils distinguoient les Etoiles fixes, & qu'ils avoient des figures particulières pour cet usage. Enfin, conclut le Père Gaubil, on peut démontrer par l'Histoire Chinoise, qu'ils ont toujours eu la connoissance d'un grand nombre de Principes qui appartiennent à l'Astronomie.

LE Père Trigault, qui étoit arrivé à la Chine en 1619 & qui avoit lu plus

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Recherches  
du Père Gau-  
bibil sur leurs  
anciens pro-  
grès.

Ancienne  
Carte Chinoi-  
se des Etoiles.

Anciens  
Traités d'A-  
stronomie &  
ce qu'on en  
peut conclu-  
re.

(d) Dans deux Lettres publiées par le Père Souciet. *Ibid.*

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Remarques  
de Trigaut sur  
l'Astronomie  
Chinoise.

Année Chi-  
noise.

Leurs mois  
Lunaires &  
leurs mois  
d'incercala-  
tion.

Leurs Ta-  
bles d'Equa-  
tion.

Cycle Solai-  
re de quatre  
mille ans.

Semaines  
des Chinois.

Leurs jours  
& leurs heu-  
res.

plus de cent volumes des Annales du Pays, assure que les Observations Célestes des Chinois commencèrent bien-tôt après le Déluge; qu'ils ne les faisoient pas comme nous par heures & par minutes, mais par Degrés entiers; qu'ils ont observé un grand nombre d'Eclipses, en marquant l'heure, le jour, le mois & l'année, mais sans égard pour la durée, ni pour la quantité des obscurations; & qu'ils ont apporté plus d'attention que les Astronomes Européens aux Comètes & aux nouvelles Etoiles; Observations, ajoute le même Auteur (e), qui, joint à celle des Eclipses & des Comètes en conjonction, peuvent être d'une grande utilité pour vérifier leur Chronologie.

L'ANNÉE Chinoise commence à la conjonction du Soleil & de la Lune, où à la nouvelle Lune la plus proche du quinziesme Degré de l'*Aquarius*: Signe où le Soleil, suivant les idées de l'Europe, entre vers la fin du mois de Janvier & demeure pendant le mois suivant presqu'entier. C'est de ce point qu'ils comptent leur Printems. Le quinziesme Degré du *Taurus* fait le commencement de leur Eté; le quinziesme Degré du *Leo* celui de leur Automne, & le quinziesme Degré du *Scorpion* celui de leur Hyver.

ILS ont douze mois Lunaires; les uns de vingt-neuf jours & les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des mois intercalaires, pour ajuster les Lunaisons avec le cours du Soleil. Leur année consiste en trois cens soixante-cinq jours & quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvemens des Planetes & tout ajusté par des Tables d'Equation, suivant une Epoque réglée au Solstice d'Hyver, qui est le point fixe de leurs observations comme le premier Degré d'*Aries* est le nôtre, en comptant de cent en cent Degrés. Quelques Ecrivains supposent que les Chinois ont reçu ces Tables des Arabes, qui s'introduisirent à la Chine avec les Tartares. Mais ils avoient long-tems auparavant la science des Nombres, sous laquelle ils déguisoient des secrets de politique dont on n'instruisoit que les Princes.

IL y a plus de quatre mille ans, si l'on s'en rapporte à leur Histoire, qu'ils ont l'usage d'un cycle ou d'une révolution Solaire, assez semblable aux Olympiades Grecques. Ce cycle est composé de soixante ans & leur sert de période ou d'âge pour régler leurs Annales (f). Les années de ce cycle sont distinguées par les noms de leurs douze heures, diversément combinées avec dix autres termes de leur invention (g).

ILS divisent les semaines, comme les Européens, suivant l'ordre des Planetes. Ils leur assignent à chacune quatre Constellations, dont ils accordent une à chaque jour du mois, comptant successivement les vingt-huit jours sept par sept, pendant tout le cours de l'année.

LEUR jour commence à minuit, comme le nôtre, & finit à minuit suivant; mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres, comme nous, mais par des noms particuliers & par des figures. Ils divisent d'ailleurs le jour naturel en cent parties, & chaque partie en cent minutes; de sorte que chaque jour contient dix mille minutes. Cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude, que dans l'opinion générale des Chinois il y a des minutes heureuses

ou

(e) Chine du Père Du Halde, pag. 128.  
& suivantes.

(f) *Ibid* pag. 130.

(g) Mémoires du Père le Comte, pag. 364.

E  
servations Cé-  
ils ne les fai-  
égrés entiers;  
t l'heure, le  
our la quanti-  
ue les Astro-  
servations, a-  
& des Come-  
vérifier leur

e la Lune, où  
rius: Signe où  
ois de Janvier  
nt qu'ils comp-  
nencement de  
z le quinzième

z les autres de  
ajuster les Lu-  
s soixante-cinq  
ouvements des  
Epoque réglée  
omme le pre-  
degrés. Quel-  
s Arabes, qui  
long-tems au-  
es secrets de

Histoire, qu'ils  
ble aux Olym-  
ur fert de pé-  
ce cycle font  
mbinées avec

ordre des Pla-  
ils accordent  
huit jours sept

c à minuit sui-  
st égale à deux  
ne nous, mais  
urs le jour na-  
ue chaque jour  
nt plus d'exac-  
utes heureuses  
ou



*J. v. Schley del.*

ou mal  
 Ils cro  
 tems de  
 de heur  
 Les  
 de quad  
 ne des  
 parties,  
 rut fort  
 Mais de  
 ils ont r  
 mi eux d  
 longue d  
 Tou  
 Tambour  
 de la nuit  
 mence p  
 qu'à la se  
 jusqu'à la  
 Aussi-tôt  
 la nuit;  
 il est (k)  
 allumer à  
 noître à q  
 les sont c  
 duit en po  
 Elles sont  
 vent, jus  
 quefois la  
 rent un,  
 ples, qui  
 nature po  
 nuit; & c  
 d'erreur c  
 un petit p  
 dans un ba  
 par le bru.

(b) Du F  
 (i) Le C  
 (k) Relat  
 pag. 120. &  
 ge 81.  
 (l) Descri  
 pag. 54.  
 (m) Cette  
 de l'Original,  
 me des cord  
 me dans un

VIII. P

ou malheureuses, suivant la position du Ciel & les divers aspects des Planetes. Ils croient l'heure de minuit fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour le tems de la Création. Ils sont persuadés aussi que la Terre fut créée à la seconde heure, & l'homme à la troisième. (b).

Les Chinois n'ont point d'horloges pour régler le tems; mais ils se servent de quadrans solaires & d'autres mesures. Les Missionnaires trouvèrent à la Chine des quadrans fort anciens, qui étoient autrefois divisés en quatre grandes parties, chacune subdivisée en vingt-quatre plus petites. Cet instrument parut fort irrégulier au Père le Comte. A peine en put-il reconnoître l'usage. Mais depuis que les Chinois ont reçu le nouveau Calendrier des Missionnaires, ils ont réglé leurs quadrans par les jours. Le tems se compte aujourd'hui parmi eux comme en Europe, avec cette seule différence, que leur heure est plus longue du double (i).

TOUTES les Villes de la Chine ont deux Tours; l'une, nommée *Tour du Tambour*; l'autre, *Tour de la Cloche*. Elles servent à distinguer les cinq veilles de la nuit, qui sont plus longues en Hyver qu'en Été. La première veille commence par un coup de tambour, qu'on répète avec des intervalles réglés, jusqu'à la seconde. Celle-ci commence par deux coups, qui se répètent de même jusqu'à la troisième; & le nombre augmente ainsi pour les veilles suivantes. Aussi-tôt que le jour paroît, les coups redoublent comme au commencement de la nuit; de sorte qu'il n'y a point de tems où l'on ne puisse sçavoir quelle heure il est (k). On fait de petites pastilles parfumées, de forme conique, pour les allumer à chaque heure de la nuit. Elles portent une marque, qui fait reconnoître à quelle heure chacune doit brûler (l). *Magalhaens* observe que ces pastilles sont composées de bois de sandal, ou de quelqu'autre bois odoriférant réduit en poudre, dont on fait une sorte de pâte & qu'on forme dans des moules. Elles sont rondes par le bas, & diminuent en cercle à mesure qu'elles s'élèvent, jusqu'à ce qu'elles se terminent en pointe (m). Mais leur baze a quelquefois la largeur de deux ou trois paumes, & même davantage. Elles durent un, deux & trois jours, suivant leur grandeur. On en fait pour les Temples, qui brûlent pendant vingt & trente jours. Toutes les pastilles de cette nature portent cinq marques, qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit; & cette manière de mesurer le tems est si juste, qu'elle ne cause jamais d'erreur considérable. Ceux qui veulent se lever à certaine heure suspendent un petit poids à la marque. Lorsque le feu y est parvenu, le poids tombe dans un bassin de cuivre, placé au-dessous, & ne manque pas de les éveiller par le bruit (n).

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Horloges  
Chinoises.

Comment  
les veilles de  
la nuit sont ré-  
glées.

Pastilles par-  
fumées que  
l'usage est de  
brûler.

## L'ASTRONOMIE

(b) Du Halde, ubi sup. pag. 132. & suiv.

(i) Le Comte, pag. 304.

(k) Relation de la Chine par *Magalhaens*, pag. 120. & Mémoires du Père le Comte, pag. 81.

(l) Description de la Chine par *Navarette*, pag. 54.

(m) Cette description ne rend point celle de l'Original, qui représente les Pastilles comme des cordes, auxquelles on donne la forme dans un moule & qu'on tord ensuite de

façon qu'elles forment un rouleau conique, qui brûle par le bout d'en bas. Ce rouleau, ajoutent les Auteurs Anglois, vu de loin ressemble assez à un filet de pêcheur, ou à une corde, qui environne un cône. Nous avons mieux aimé faire cette remarque que de toucher au texte, ce qui n'étoit guères possible ici. R. d. E.

(n) Relation de la Chine par *Magalhaens*, pag. 126.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Tribunal de  
l'Astronomie  
& ses fonc-  
tions.

Cérémonies  
en usage pour  
l'observation  
des Eclipses.

Calendrier  
Chinois.

L'ASTRONOMIE a toujours été dans une si haute considération à la Chine, qu'elle a donné naissance au Tribunal qui porte son nom & qui n'a point d'autre occupation que son service. Quoiqu'il soit un des plus considérables de l'Empire, il est subordonné à celui des Rites (o). Tous les quarante-cinq jours il est obligé d'offrir à l'Empereur une Carte qui représente l'état du Ciel, avec les altérations de l'air, suivant la différence des saisons; les prédictions qui concernent les maladies, la sécheresse, la cherté des provisions, le vent, la pluie, la grêle, la neige, le tonnerre, &c. Il doit ressembler beaucoup à quelques-uns de nos Almanachs (p). Outre ces observations, le principal soin du Tribunal de l'Astronomie, ou des Mathématiques, est de calculer les Eclipses, & de marquer à l'Empereur, dans un Mémoire qui doit lui être présenté quelques mois auparavant, le jour, l'heure & la partie du Ciel où elles doivent arriver, leur durée & leurs degrés d'obscuration. Elles doivent être calculées pour la longitude & la latitude des Capitales de chaque Province. Le Tribunal des Rites, & le *Ko-lau*, qui est le gardien des observations & des prédictions, en répandent des copies dans toutes les Provinces & les Villes de l'Empire, afin que les Eclipses y puissent être observées comme à Péking, qui est la résidence de la Cour. Les circonstances de cette cérémonie méritent une description.

PEU de jours avant l'Eclipsé, le Tribunal des Rites fait afficher, dans une place publique, un Ecrit en gros caractères, qui annonce ce phénomène. Les Mandarins de tous les rangs sont avertis de se rendre, avec les habits de leur Ordre & les marques de leur dignité, dans la Cour du Tribunal Astronomique, pour y attendre le commencement de l'Eclipsé. Ils se placent tous, près de diverses grandes tables, sur lesquelles l'Eclipsé est représentée. Ils la considèrent. Ils raisonnent entr'eux sur sa nature. Au moment que le Soleil ou la Lune commence à s'obscurcir, ils tombent à genoux & frappent la terre du front. En même-tems il s'élève dans toute la Ville un bruit affreux de tambours & de tymbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit est nécessaire pour le secours d'une Planete utile & pour la délivrer du Dragon céleste qui est prêt à la dévorer. Quoique les Sçavans & les personnes de distinction regardent les Eclipses comme des effets naturels, ils ont tant de respect pour les usages de l'Empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

PENDANT que les Mandarins sont prosternés, d'autres se rendent à l'Observatoire, pour y examiner avec une scrupuleuse attention le commencement, le milieu & la fin de l'Eclipsé. Ils comparent leurs observations avec la figure qu'on leur a donnée. Ensuite ils les portent, signées & scellées de leur sceau, à Sa Majesté Impériale, qui observe l'Eclipsé avec le même soin dans son Palais. Cette pratique s'exécute de même dans toutes les parties de l'Empire.

MAIS le principal objet du Tribunal est la composition du Calendrier, qui se répand chaque année dans toutes les Provinces. Il n'y a point de Livre au monde qui soit imprimé en plus gros caractères, ni publié avec plus de solennité.

(o) Les Missionnaires l'appellent aussi Tribunal des Mathématiques.

(p) Les Chinois sont livrés aux folies de

l'Astrologie judiciaire, [de même que les Européens.]

nité.  
ne de  
moind  
million  
rer un

IL y  
Calend  
Le féco  
des Pla  
Palais,  
ont qu  
ciens,  
une qua  
mière q  
clypsés

LES  
noise.  
division  
nute du  
suivant  
nute de  
dire, le  
que les  
minute  
Zodiaque

LE fé  
jour de  
vemens à  
nutes, le  
stellation  
Mais on

LE tr  
contient  
proches a  
mande un  
jour & n  
continuel  
quatre au  
ment de  
obligés d  
leurs nom  
qui le pré

C'EST  
doit être  
lire & de  
jour les P  
par l'ordr  
gneurs &

nité. Il est toujours précédé d'un Edit de l'Empereur, qui défend, sous peine de mort, de publier ou d'employer un autre Calendrier, ou d'y faire la moindre altération sous aucun prétexte. On est obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde est impatient de s'en procurer un pour l'usage.

Il y a trois autres Tribunaux à Peking, qui doivent composer chacun leur Calendrier & le présenter à l'Empereur. L'un est situé près de l'Observatoire. Le second est une espèce d'Ecole Mathématique, où l'on explique la théorie des Planetes & la méthode des Calculs. Dans le troisième, qui est voisin du Palais, on délibère sur toutes les affaires & l'on compose tous les Actes qui ont quelque rapport à l'Astronomie. On distingue trois classes de Mathématiciens, comme trois Tribunaux; & jusqu'à ces derniers tems on en comptoit une quatrième, qui étoit composée d'Astronomes Mahométans. C'est la première qui est chargée de la préparation du grand Calendrier, du calcul des Eclipses & des autres supputations Astronomiques.

Les trois Calendriers se publient chaque année en langue Tartare & Chinoise. Dans le dernier des trois, qui est le Calendrier commun, on trouve la division de l'année en mois Lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure & la minute du lever & du coucher du Soleil, la longueur des jours & des nuits, suivant la différente élévation du Pole dans chaque Province, l'heure & la minute des conjonctions & des oppositions du Soleil & de la Lune, c'est-à-dire, les Nouvelles & les Pleines-Lunes; le premier & le dernier Quartier, que les Astronomes appellent les Quadratures de cette Planete; l'heure & la minute où le Soleil entre dans chaque Signe & dans chaque demi-Signe du Zodiaque.

Le second Calendrier contient les mouvemens des Planetes pour chaque jour de l'année, & leurs places dans le Ciel, avec un calcul exact de leurs mouvemens à chaque heure & chaque minute. On y joint, en degrés & en minutes, leur distance de la première Etoile de la plus proche des vingt-huit Constellations Chinoises, avec le jour, l'heure & leur entrée dans chaque Signe. Mais on n'y parle point d'autres aspects que les Conjonctions.

Le troisième Calendrier, qui est présenté en Manuscrit à l'Empereur seul, contient toutes les Conjonctions de la Lune avec les autres Planetes, leurs approches avec les Etoiles fixes, & l'étendue d'un degré de latitude; ce qui demande une exactitude singulière de calcul & de supputations. Aussi trouve-t'on, jour & nuit, sur la Tour Astronomique cinq Mathématiciens, qui observent continuellement le Ciel. L'un a les yeux fixés sur le Zenith, & chacun des quatre autres sur un des quatre Points Cardinaux, pour ne pas perdre un moment de vûe ce qui se passe dans les quatre différentes parties du Ciel. Ils sont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, signé de leurs noms & de leurs sceaux, aux Présidens du Tribunal des Mathématiques, qui le présentent à l'Empereur.

C'est le premier jour du second mois, que l'Almanach de l'année suivante doit être présenté à Sa Majesté Impériale. Aussi-tôt qu'elle a pris la peine de le lire & de l'approuver, les Officiers subalternes du Tribunal joignent à chaque jour les Prédications Astrologiques & les Jugemens dont on a parlé. Ensuite, par l'ordre de l'Empereur, on en distribue des copies aux Princes, aux Seigneurs & aux grands Officiers de Peking. On prend le même soin d'en envoyer

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Trois autres  
Tribunaux  
d'Astronomie.

Trois classes  
d'Astronomes.

Trois Calendriers, & ce qu'ils contiennent.

Comment les  
Calendriers se  
distribuent  
dans l'Empire.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

aux Vicerois des Provinces, qui les remettent aux Trésoriers généraux; pour les faire réimprimer. Le Trésorier général de chaque Province doit en communiquer des Exemplaires à tous les Gouverneurs subordonnés, & garder la Planche qui a servi à l'impression. A la tête du Calendrier, qui est imprimé en forme de Livre, on voit en rouge le grand Sceau du Tribunal de l'Astronomie, avec un Edit Impérial, qui défend sous peine de mort d'en vendre & d'en imprimer d'autres.

\* Comment se fait la distribution du Calendrier à la Cour.

Marche des Porteurs.

Ordre de la distribution.

LA distribution du Calendrier se fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie. Ce jour-là, tous les Mandarins de Peking & de la Cour se rendent de grand matin au Palais. D'un autre côté, les Mandarins du Tribunal Astronomique, revêtus des habits de leur Ordre & chacun avec la marque de son rang, s'assemblent à l'Observatoire, pour accompagner de la manière suivante le Calendrier. On place les Exemplaires qui doivent être présentés à l'Empereur, à l'Impératrice & aux Reines, sur une grande machine dorée, composée de plusieurs étages en forme de pyramide. Ils sont en grand papier, couverts de satin jaune & proprement renfermés dans des sacs de drap d'or. La machine est portée par quarante hommes vêtus de jaune, & suivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la première & fermées de rideaux rouges, où sont les Calendriers destinés aux Princes du Sang, reliés en satin rouge & renfermés dans des sacs de drap d'argent. Ensuite viennent plusieurs tables, couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont les Calendriers des Grands, des Généraux d'Armée & des autres Officiers de la Couronne, tous scellés des sceaux du Tribunal Astronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du Mandarin ou du Tribunal d'où viennent les Calendriers (q).

LES porteurs déposent leur fardeau à la dernière porte de la grande Salle; & rangeant les tables des deux côtés du passage qu'on nomme Impérial, ils ne laissent au milieu que la machine où sont les Calendriers Impériaux. Enfin, les Mandarins de l'Académie Astronomique prennent les Calendriers de l'Empereur & ceux des Reines, les placent sur deux tables, couvertes de brocard jaune, qui sont à l'entrée de la Salle Impériale, se mettent à genoux, & s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leur présent aux Maîtres-d'Hôtel de l'Empereur, qui forment aussi-tôt une autre procession pour aller présenter ce dépôt à Sa Majesté Impériale. Ce sont les Eunuques qui portent à l'Impératrice & aux Reines les Exemplaires qui leur sont destinés.

ENSUITE les Mandarins du Tribunal Astronomique retournent dans la grande Salle, pour y distribuer le reste des Calendriers aux Mandarins de tous les Ordres. Ils trouvent d'abord, au passage Impérial, les premiers Officiers des Princes, qui reçoivent à genoux les Calendriers pour leurs Maîtres & pour les Mandarins de ces Cours inférieures. Les Exemplaires, pour chaque Cour, montent à douze ou treize cens. Après les Officiers des Princes, on voit paraître les Seigneurs, les Généraux d'Armée & les Mandarins de tous les Tribunaux, qui viennent recevoir, à genoux, leurs Calendriers. Aussi-tôt que la distribution est finie, ils reprennent leurs rangs dans la Salle; & se tournant

vers

(q) Chine du Père Du Halde; Vol. II. pag. 131. & suiv.

vers la  
signal  
ces à S

A l'  
reçoive  
Le Pe  
un Exe  
mille  
passe p  
jet & t  
l'étenda

LES  
dans les  
celles qu  
cette di  
de la Lu  
révoluti  
point ég  
grés. C  
son omb  
tier du  
Peking.

COM  
mois de  
& les au  
mois Sol  
ont des  
qu'aux p  
vant les  
suivent l  
manquen

IL n'é  
fois oblig  
confidéra  
qu'ils se  
renfermé  
accusatio  
quang-sye  
vernemer  
tième ann  
un Minis  
l'année p  
Missionai

(r) Ce  
Provinces,  
le.] seroit f  
Chinoises,

vers la partie la plus intérieure du Palais, ils tombent à genoux, au premier signal qui leur est donné; & se prosternent, suivant l'usage, pour rendre grâces à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

A l'exemple de la Cour, les Gouverneurs & les Mandarins des Provinces reçoivent le Calendrier, dans la Ville Capitale, avec les mêmes cérémonies. Le Peuple l'achète. Il n'y a point de famille si pauvre qu'elle ne s'en procure un Exemplaire. Aussi n'en imprime-t'on pas moins de vingt-cinq ou trente mille (r) dans chaque Province. En un mot, le Calendrier est si respecté & passe pour un Livre si important à l'Etat, que le recevoir c'est se déclarer sujet & tributaire de l'Empire; comme le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

LES Astronomes Chinois divisent les Cieux en vingt-huit Constellations, dans lesquelles ils comprennent toutes les Etoiles fixes, c'est-à-dire, également celles qui sont dans le Zodiaque & celles qui en sont voisines. On attribue cette division à l'Empereur Yu, qui voulut distinguer les différentes mansions de la Lune; car les Chinois se conduisent plus par les Lunaïsons que par les révolutions Solaires. Les espaces qu'ils accordent à leurs Constellations ne sont point égaux; mais ensemble ils forment un cercle de trois cens soixante degrés. C'est sur ces principes qu'ils font des Quadrans, dont le file marque par son ombre les révolutions de tous les Corps Célestes, avec l'heure & le quartier du jour & de la nuit où chaque Constellation arrive au Méridien de Peking.

COMME ils commencent l'année par la Nouvelle-Lune la plus proche du mois de Février, les Poissons sont leur premier Signe. Le Belier est le second, & les autres continuent dans cet ordre. Douze Signes suffisant pour les douze mois Solaires, & les Lunaïsons ne quadrant pas toujours avec ces Signes, ils ont des Lunaïsons intercalaires, auxquelles ils attribuent les mêmes Signes qu'aux précédentes; c'est-à-dire, qu'ils recommencent le cours des mois, suivant les Signes qu'ils leur attribuent. De-là vient que plusieurs de leurs mois suivent l'ordre des Signes, & que d'autres ont des jours hors des signes, ou manquent de jours pour les remplir.

IL n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs Tables Astronomiques. Il s'étoit glissé des erreurs si considérables dans les Calendriers qui suivirent ceux du Père Adam Schaal, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux Missionnaires, quoique renfermés alors dans les prisons publiques & chargés de neuf chaînes, sur les accusations d'un Astronome Arabe & d'un Médecin Chinois (s) nommé Tang-quang-syeu, qui avoient représenté leur doctrine comme pernicieuse au Gouvernement. L'Empereur Kang-hi, qui étoit alors fort jeune & dans la septième année de son règne, leur fit demander par un Ko-lau, c'est-à-dire, par un Ministre d'Etat, s'ils connoissoient quelques fautes dans le Calendrier de l'année présente & dans celui qui paroïssoit déjà pour l'année d'après. Un des Missionnaires, qui étoit le célèbre Verbiest, répondit que le second étoit rempli

SCIENCES  
DES CHINOIS  
ASTRONOMIE.

Distribution  
du Calendrier  
dans les Pro-  
vinces.

Division AC-  
tronomique  
du Ciel sui-  
vant les Chi-  
nois.

Ordre de  
leurs Signes,  
& Lunaïsons  
intercalaires.

Réforma-  
tions de leur  
Calendrier.

On a recours  
aux Missionnai-  
res Jésuites.

(r) Ce nombre [ qui multiplié par celui des Provinces, ne donne que cent cinquante mille] seroit fort éloigné de celui des familles Chinoises, du moins tel qu'on l'a représenté

dans les articles précédens, où on le fait monter à quantité de millions.

(s) Angl. d'un Mandarin Chinois. R. d. E.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Le Père Verbieft est appelé au Palais.

Offre qu'il  
fait à l'Empereur.

Obstacle de  
la part d'un  
Astronome Ara-  
be.

pli d'erreurs. Il en fit particulièrement remarquer une, qui consistoit à mettre treize mois dans l'année suivante. L'Empereur en fut si frappé, que dès le lendemain il se fit amener les Missionnaires au Palais.

VERBIEFT y parut à l'heure marquée, avec les Pères Baglion & Magalhaens. On les conduisit dans la grande Salle, où tous les Mandarins du Tribunal Astronomique étoient assemblés. Verbieft y découvrit toutes les erreurs du Calendrier; sur quoi l'Empereur, qui n'avoit jamais vu les trois Missionnaires, donna ordre qu'ils fussent introduits dans sa propre chambre, avec tous les Mandarins devant lesquels ils s'étoient expliqués. Ce Prince fit placer Verbieft vis-à-vis de lui, & prenant un air gracieux: „ Est-il vrai, lui dit-il, „ que vous puissiez nous faire connoître évidemment si le Calendrier s'accorde „ de avec les Cieux? Verbieft répondit modestement que la démonstration n'en étoit pas difficile; que les Instrumens qu'il avoit fait faire à l'Observatoire étoient composés pour épargner l'embarras des longues méthodes aux personnes occupées des affaires d'Etat, qui n'ayant pas le loisir d'étudier les opérations Astronomiques, pouvoient s'assurer en un instant de la justesse des calculs & reconnoître s'ils s'accordoient avec l'Etat du Ciel; „ Si Vôtre Majesté, continua le Missionnaire, „ desire d'en voir l'expérience, qu'il lui „ plaise de faire placer dans une des cours du Palais, un stile, une chaise & „ une table, je calculerai sur le champ la proportion de l'Ombre à toute „ heure proposée. Par la longueur de l'Ombre il me sera facile de déterminer la hauteur du Soleil, & de conclure de sa hauteur quelle est sa „ place dans le Zodiaque. Ensuite on jugera sans peine si c'est la véritable place qui se trouve marquée pour chaque jour dans le Calendrier.

CETTE proposition parut plaire à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils entendoient cette manière de calculer, & s'ils étoient capables de former des pronostics sur la seule longueur de l'Ombre. Le Mahométan répondit avec beaucoup de hardiesse, qu'il comprenoit cette méthode, & que c'étoit une règle sûre pour distinguer la vérité. Mais il ajouta qu'on devoit se défier des Européens & de leurs Sciences, qui deviendroient funestes à l'Empire; & prenant droit de la patience avec laquelle il étoit écouté, il s'emporta sans ménagement contre le Christianisme. L'Empereur changea de contenance, & lui dit: „ Je vous ai déjà déclaré que le passé doit être oublié, & qu'il faut „ penser uniquement à régler l'Astronomie. Comment êtes-vous assez hardi „ pour tenir ce langage en ma présence? Ne m'avez-vous pas sollicité vous-même, par divers Placets, de faire chercher d'habiles Astronomes dans „ toutes les parties de l'Empire? On en cherche depuis quatre ans, sans en „ avoir pu trouver. Ferdinand Verbieft, qui entend parfaitement les Mathématiques, étoit ici, & vous ne m'avez jamais parlé de son sçavoir. Je „ vois que vous ne consultez que vos préventions & que vous n'en usez pas „ de bonne foi (\*). „ Ensuite Sa Majesté, reprenant un air riant, fit plusieurs questions au Missionnaire sur l'Astronomie, & donna ordre au Ko-lau & à d'autres Mandarins de déterminer la longueur du stile pour le calcul de l'Ombre.

COMME

(\*) Voilà une réponse bien digne de cet incomparable Monarque, & qui semble même être au dessus de son âge.

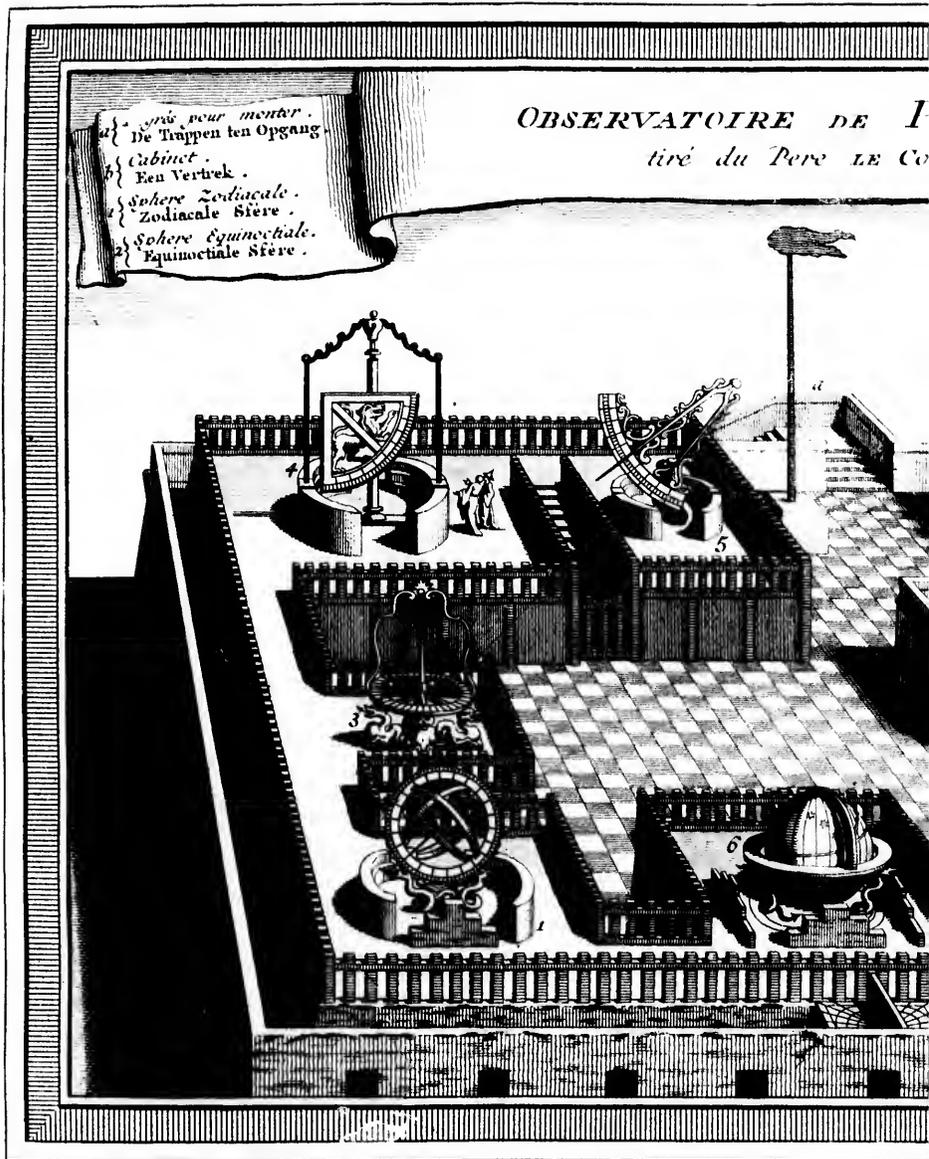
iftoit à met.  
bé, que dès

n & Magal-  
rins du Tri-  
utes les er-  
es trois Mis-  
mbre, avec  
ce fit placer  
i, lui dit-il,  
rier s'accor-  
monstration  
Observatoi-  
es aux per-  
lier les opé-  
justesse des  
,, Si Vôtre  
e, qu'il lui  
ne chaise &  
ibre à toute  
eile de dé-  
uelle est fa  
est sa véri-  
endrier.

x Mandarins  
s de former  
répondit a-  
c'étoit une  
se défier des  
Empire ; &  
mporta sans  
contenance,  
& qu'il faut  
assez hardi  
llicité vous-  
nômes dans  
ns, sans en  
ent les Ma-  
çavoir. Je  
en usez pas  
ant, fit plu-  
e au Ko-lau  
e calcul de

COMME

semble même

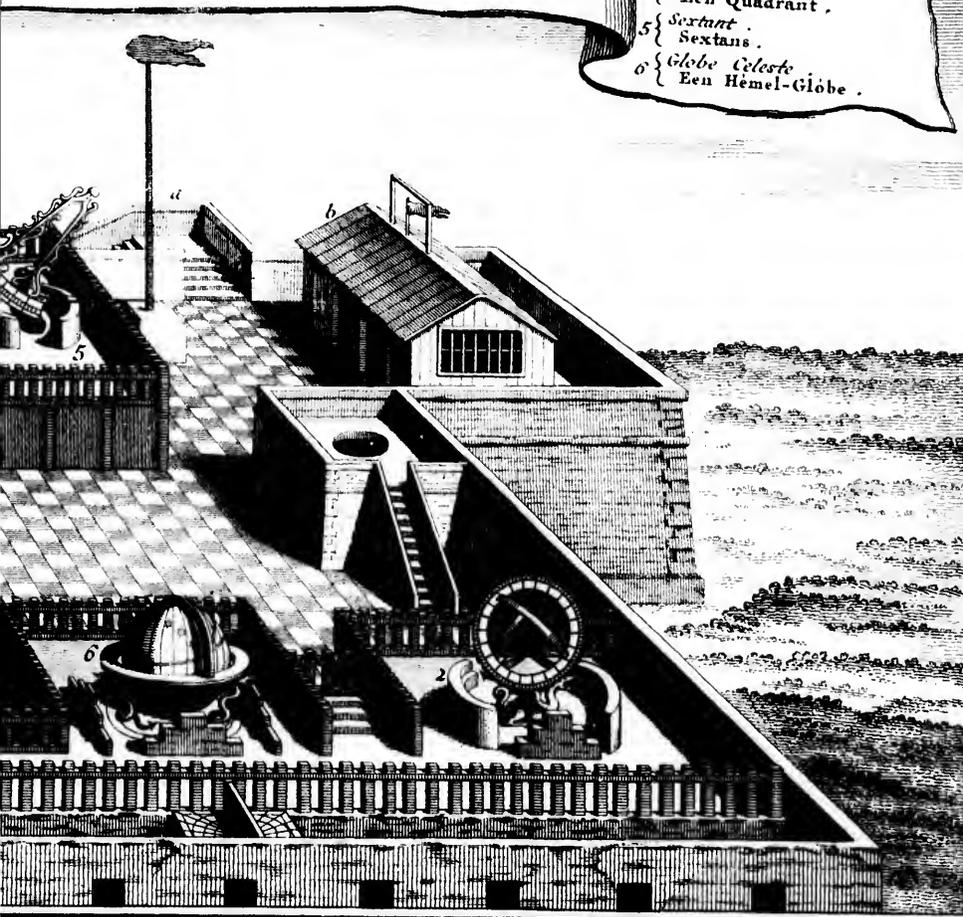


BESCHOUWPLAATS der STARREN , te

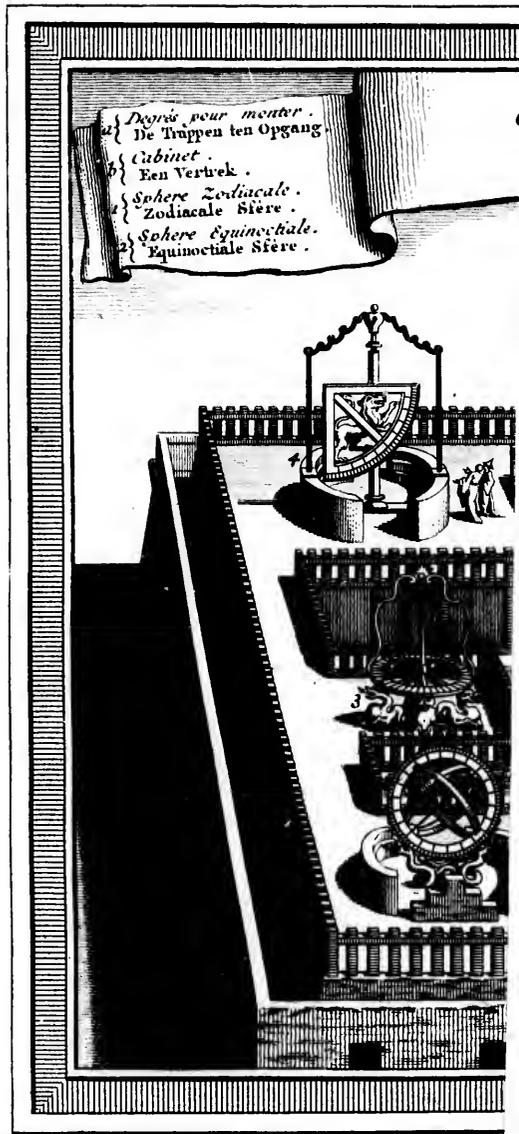
*Observatoire de PEKING*

*tiré du Pere LE COMTE.*

- 3 { *Azimuth . Azimuthal .*  
*Horizon Azimuthal .*
- 4 { *Quadrant .*  
*Een Quadrant .*
- 5 { *Sextant .*  
*Sextans .*
- 6 { *Globe Celeste*  
*Een Hemel-Globe .*



STARREN , te PEKING . uit LE COMTE .



*v. v. Schley del.*

BESCHOUWPLA

Com  
tronôme  
de du P  
qu'il eut  
posteur,  
périence  
tecteurs.  
reste du  
remarque

IL y a  
trois pou  
huit pied  
cette tab  
chaque p  
dans le c  
pli d'eau  
ancienn  
mais le p  
vec la tab

LA lon  
minutes.  
précisème  
qu'il laissa  
voit com  
cul, devo  
mie. Le  
Ombres é

LE SOL  
transverfa  
mité de l'

L'EMP  
détail, or  
grande co  
du stile.  
en pieds &  
lendemain  
semblés,  
pieds troi  
roissoit fo  
che & qu  
tenant en  
reur. M.  
racourcit  
ba précisé

(v) Ce  
chine dans l'  
tenue par tro

COMME il s'agissoit de commencer l'opération dans le Palais même, l'Astronôme Mahométan prit le parti d'avouer qu'il n'avoit jamais sçu la méthode du Père Verbieft. L'Empereur en fut informé; & dans le ressentiment qu'il eut de tant d'impudence, il auroit fait punir sur le champ cet Impositeur; s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtiment après l'expérience des Missionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ses Protecteurs. Il ordonna au Missionnaire de faire son opération à part pendant le reste du jour, & aux Kolaus de se rendre le lendemain à l'Observatoire, pour remarquer la longueur de l'Ombre à l'heure précise de midi.

IL y avoit à l'Observatoire un pilier carré de cuivre, de huit pieds & trois pouces de hauteur, élevé sur une table de même métal, longue de dix-huit pieds & large de deux, sur un pouce d'épaisseur. De la base du pilier, cette table étoit divisée en dix-sept pieds, chaque pied en dix pouces, & chaque pouce en dix minutes. Autour des bords étoit un petit canal, creusé dans le cuivre, large d'un demi-pouce sur la même profondeur, & rempli d'eau, pour assurer la table dans une position parallèle. On s'étoit servi anciennement de cette machine pour déterminer les ombres Méridiennes; mais le pilier s'étoit courbé, & sa position ne formoit plus d'angles droits avec la table.

LA longueur du stile ayant été fixée à huit pieds quatre pouces & neuf minutes. Verbieft attacha au pilier une planche unie, parallèle à l'Horizon, précisément à la hauteur déterminée; & par le moyen d'un perpendiculaire, qu'il laissa tomber de la planche sur la table, il marqua le point d'où il devoit commencer à compter la longueur de l'Ombre, qui, suivant son calcul, devoit être le jour suivant, à midi, de seize pieds six minutes & demie. Le Soleil approchoit alors du Solstice d'Hyver, & par conséquent les Ombres étoient plus longues que dans aucun autre tems de l'année.

LE Soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber sur la ligne transversale que le Missionnaire avoit tracée sur la table pour marquer l'extrémité de l'Ombre. Tous les Mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'EMPEREUR ayant pris beaucoup de plaisir au récit qu'on lui fit de ce détail, ordonna que l'expérience seroit recommencée le jour suivant, dans la grande cour du Palais. Il assigna deux pieds deux pouces pour la longueur du stile. Verbieft ayant préparé deux planches (v), l'une plate & divisée en pieds & en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de stile, porta le lendemain cette machine au Palais. Tous les Mandarins, qui s'y étoient assemblés, voyant que l'Ombre, dont la longueur avoit été marquée de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie sur la planche horizontale, paroissoit fort longue, parce qu'elle n'avoit point encore atteint à la planche & qu'elle tomboit d'un côté sur la planche, se mirent à rire en s'entretenant ensemble, dans l'opinion que le Missionnaire avoit commis quelque erreur. Mais un peu avant midi, l'Ombre étant arrivée à la planche se racourcit tout-d'un-coup, & paroissant près de la ligne transversale tomba précisément sur l'heure. Alors il fut impossible aux Mandarins de ca-

cher

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Confusion de  
l'Astronôme  
Arabe.

Opération  
Astronomi-  
que du Père  
Verbieft.

L'Empereur  
la lui fait re-  
commencer.

Succès du  
Missionnaire.

(v) Ce fut Magalhaens qui fit cette machine dans l'espace d'une nuit, elle étoit soutenue par trois vis à l'aide desquelles on pou-

voit aisément lui donner une position horizontale.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

L'expérience  
est recommencée  
troisième  
fois.

Ignorance  
du Mahomé-  
tan Arabe.

L'Empereur  
convoque u-  
ne Assemblée  
des Grands de  
l'Empire.

Il ordonne  
que les Ob-  
servations  
soient répé-  
tées publique-  
ment.

Manière  
dont le Père  
Verbieft exé-  
cute cet or-  
dre.

cher leur étonnement. Le Ko-lau Tartare s'écria : „ Quel étrange Mat-  
„ tre avons-nous ici ? Les autres ne prononcèrent point un seul mot ;  
mais depuis ce moment, dit l'Auteur, ils conçurent une jalousie im-  
placable contre le Missionnaire. Cependant on informa l'Empereur du succès  
de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieusement.  
Comme une affaire de cette importance ne pouvoit être pesée avec trop de  
soin, il souhaita que l'expérience fût renouvelée pour la troisième fois sur la  
Tour Astronomique. Verbieft le satisfit avec tant de succès, que ses ennemis  
mêmes, qui avoient assisté à toutes les opérations par l'ordre de l'Empereur,  
ne purent se dispenser de lui rendre justice & de louer la méthode Européenne.

L'ASTRONÔME Mahométan n'avoit pas d'autre connoissance du Ciel que  
celle qu'il avoit puisée dans quelques vieilles Tables Arabes. Il les suivoit sur  
divers points, & depuis plus d'un an il s'étoit employé à la correction du Ca-  
lendrier, par commission des Régens de l'Empire. Il avoit même composé,  
suivant sa méthode, un Calendrier en deux volumes pour l'année suivante.  
Cet Ouvrage, qui avoit été présenté à l'Empereur, fut remis au Père Verbieft,  
avec ordre de l'examiner. Il n'étoit pas difficile d'y découvrir un grand nom-  
bre de fautes. Outre le défaut d'ordre & quantité d'erreurs dans les calculs,  
Verbieft le trouva rempli de contradictions manifestes. C'étoit un mélange  
d'idées Chinoises & Arabes; de sorte qu'on pouvoit le nommer indifféremment  
Calendrier de la Chine ou d'Arabie. Le Missionnaire ayant fait un recueil  
des fautes les plus grossières de chaque mois, par rapport aux mouvemens des  
Planètes, les écrivit au bas d'un Placet, qu'il fit présenter à l'Empereur. Aussitôt  
ce Prince, comme s'il eût été question du salut de l'Empire, convoqua l'As-  
semblée générale de tous les Princes, des Mandarins de la première classe, &  
des principaux Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribunaux de l'Empire.  
Il y envoya le Placet du Père Verbieft, afin que chacun pût donner son avis  
sur le parti qu'il convencit de prendre dans une si grande occasion. Les  
Régens que l'Empereur son père avoit nommés avant sa mort, lui étoient o-  
dieux depuis long-tems. Ils avoient condamné l'Astronomie de l'Europe & pro-  
tégé les Astronomes Chinois. Sa Majesté, de l'avis de quelques-uns de ses prin-  
cipaux Confidens, vouloit prendre cette occasion pour annuler tous les Actes  
des Régens; & c'étoit dans cette vûe qu'il avoit donné toute la solemnité pos-  
sible à l'Assemblée.

ON y lut le Placet du Père Verbieft. Après de justes délibérations sur cette  
lecture, les Seigneurs & les principaux Membres du Conseil déclarèrent unani-  
mement que la correction du Calendrier étant une affaire importante, & l'As-  
tronomie une Science difficile, dont peu de personnes avoient connoissance,  
il étoit nécessaire d'examiner publiquement, avec les Instrumens de l'Observa-  
toire, les fautes que l'Astronôme Européen avoit relevées dans son Mémoire.  
Ce Decret ayant été confirmé par l'Empereur, Verbieft & l'Astronôme Ma-  
hométan reçurent ordre de se préparer sans délai pour les Observations du So-  
leil & des Planètes, & de mettre par écrit la méthode qu'ils employeroient  
dans cette opération. Le Missionnaire obéit volontiers, & présenta ses Expli-  
cations aux Mandarins du Tribunal des Rites.

LA première Observation devant se faire le jour que le Soleil entre au quin-  
zième degré du Verséau, un grand quart de cercle que Verbieft avoit placé de-  
puis dix-huit jours, scellé de son sceau sur le Méridien, montra [avec son ha-  
lidade,]

lidade  
devoit  
tomber  
rayon  
Quinze  
mes In-  
étoit n-  
du Cal-  
prouvé

A l'  
dant la  
plusieu-  
sieurs L-  
annonc-  
servato-  
tous les  
les Cale-  
informe-  
Mais le  
avoient  
& par  
l'Assém-

LES  
patience  
l'Europ-  
altérati-  
thodes  
falloit le  
nois du  
rent en-  
rent l'a-  
au Père  
nôme Y-  
sur leur  
„ vous  
„ appor-  
„ longu-  
de tous  
qui ordo-

CET  
teur du  
toute l'A-  
il présen-  
retranch-  
Astronô-  
auxquels  
l'obligat-  
Mais n'o-  
VIII.



SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Remontrances qu'il re-  
çut de la part  
du Conseil.

ter leur Président. Ce Mandarin aborda Verbieft d'un air riant : „ Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire. Vous allez rendre notre Nation méprisable à tous nos voisins, qui suivent & qui respectent le Calendrier Chinois. Que penseront-ils, en apprenant que nous sommes tombés dans des erreurs si grossières, qu'il a fallu retrancher un mois entier de l'année pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelque expédient qui mette notre réputation à couvert? Vous nous rendriez un important service. „ Verbieft lui répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de concilier l'ordre des Cieux avec le Calendrier Chinois, & que le retranchement d'un mois lui paroïssoit une nécessité indispensable. On publia bien-tôt dans toutes les parties de l'Empire un Edit Impérial, par lequel on déclaroit que suivant les calculs il avoit été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, & l'on défendoit de le compter à l'avenir (y).

(y) Tout le récit précédent est tiré du Père du Halde Vol. II. pag. 136. & suiv.

### §. II.

#### *Progrès des Chinois dans les autres Parties des Mathématiques.*

LA description qu'on a déjà donné (a) du Palais Impérial & des Monuments publics de la Chine, doit avoir fait connoître que l'Architecture Chinoise, quoique fort différente de celle de l'Europe, n'est pas sans beauté, sans ordre & sans commodité. L'Atlas de Martini, les Cartes qu'il a publiées d'après les Auteurs Chinois, & nos Observations précédentes sur les mesures générales & particulières du Pays, prouvent aussi qu'ils n'ont pas négligé la Géographie de leur Empire. Mais leurs lumières étoient fort bornées sur celle des Pays Etrangers. Ils réduisoient toutes les autres Régions du Monde à soixante-douze Royaumes, qu'ils plaçoient au hazard, comme autant de petites Isles dont leur Mer étoit entourée, sans les distinguer par les Longitudes & les Latitudes. Ils leur donnoient des noms méprisans, & dans leurs Descriptions ils en représentoient les Habitans comme des monstres.

Ils nommoient un de ces Royaumes *Syau-tin-que*, ou le Pays des Nains. Il étoit habité, disoient-ils, par des hommes de si petite taille, que dans la crainte d'être enlevés par les aigles & les éperviers, ils étoient obligés de se lier plusieurs ensemble. Un autre Royaume portoit entre les Chinois le nom de *Nyu-jin-que*, c'est-à-dire, de Pays habité par des femmes. Ils se figuroient que dans cette Contrée les femmes devenoient grosses en regardant leur image dans un puits ou dans une rivière, & qu'elles ne mettoient au monde que des filles. Ils supposoient un troisième Royaume, dont les Habitans avoient l'estomac assez ouvert pour y mettre une pièce de bois, sur laquelle deux hommes en pouvoient porter un troisième d'un lieu à l'autre. Le quatrième Royaume étoit peuplé d'Habitans qui avoient des corps humains & des têtes de chien. Les Habitans du cinquième avoient les bras si longs, qu'ils touchoient à terre sans se baïsser. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonois, les Coréens & les autres Peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoroient pas d'un autre nom que celui des *Quatre Nations barbares*.

(a) Voyez ci-dessus plusieurs détails sur cette matière.

DANS

Ignorance  
des Chinois  
sur la Géogra-  
phie des Pays  
Etrangers.

Fabuleuse o-  
pinion qu'ils  
avoient des  
autres Na-  
tions.

Nom de mé-  
pris qu'ils  
donnoient à  
leurs voisins.

DA  
de l'E  
là vie  
Portu  
marqu  
„ mil  
Europ  
ges &  
que le  
quelqu  
ce dev  
que tr  
fer que  
tion de  
„ cont  
„ Inde  
„ ce p  
parut e  
qui ne  
Magall  
Etrang  
LES  
Chinois  
quoit à  
favorite  
d'enten  
bien fa  
geoienc  
quelque  
léger,  
né vers  
(d). L  
da qu'or  
qui pût  
les plac  
un gran  
fixèrent  
le conco  
de plai  
mais du  
passoit a

(b) Rel  
pag. 61. &  
(c) Rel  
pag. 61. &  
que ce n'est  
ré, mais de  
Traducteur

DANS les derniers tems, ayant reçu quelques informations sur l'existence de l'Europe, ils l'avoient ajoutée à leurs Cartes comme une Isle déserte. De là vient qu'en 1668 le Viceroi de Canton, après avoir parlé de l'Ambassade Portugaise dans un Mémoire qu'il envoyoit à l'Empereur, ajoûtoit cette remarque: „ Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites Isles au milieu de la Mer (b). Lorsque les Chinois virent pour la première fois des Européens, ils leur demandèrent s'il y avoit en Europe des Villes, des Villages & des maisons. Mais ils sont revenus de toutes ces erreurs. Un jour que le Père Chavagnac, Missionnaire Jésuite, montrait une Carte du Monde à quelques Lettrés, ils y cherchèrent long-tems la Chine. Enfin ils jugèrent que ce devoit être l'Hémisphère Oriental, parce que l'Amérique ne leur paroissoit que trop grande pour le reste du Monde. Le Missionnaire prit plaisir à les laisser quelque-tems dans cette idée. Mais un d'entr'eux lui demandant l'explication des lettres & des noms: „ L'Hémisphère que vous regardez, leur dit-il, „ contient l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Voici, dans l'Asie, la Perse, les Indes & la Tartarie. Où est donc la Chine? s'écria un des Lettrés. „ C'est „ ce petit coin de terre, lui répondit-on, & vous en voyez les bornes. Il parut extrêmement surpris de cette réponse; & regardant ses compagnons, qui ne le paroissoient pas moins, il leur dit en Chinois; „ Que cela est petit! Magalhaens attribue cette ignorance au défaut de commerce avec les Pays Etrangers (c).

LES autres Parties des Mathématiques étoient entièrement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquoit à leurs connoissances. Kang-hi, leur dernier Empereur, dont la passion favorite étoit d'acquérir de nouvelles lumières, ne se laissoit pas de voir & d'entendre les Missionnaires Jésuites; tandis que de leur côté, jugeant combien sa protection pouvoit être avantageuse au Christianisme, ils ne négligeoient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencèrent par lui donner quelques idées d'Optique, en lui présentant un demi-cylindre d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avoient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers l'objet, représentoit en figure naturelle l'image qui étoit dans le tube (d). L'Empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fit dans ses jardins de Peking une machine de la même nature, qui pût lui faire découvrir, sans être vû lui-même, tout ce qui se passoit dans les places voisines. Les Missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un grand cabinet (e) avec une fenêtre pyramidale, au sommet de laquelle ils fixèrent un grand œil de bœuf ou un verre, directement opposé à la place où le concours du Peuple étoit le plus nombreux. L'Empereur prenoit beaucoup de plaisir à ce spectacle; & les Reines encore plus, parce que ne sortant jamais du Palais elles n'avoient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passoit au dehors.

LE

(b) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 61. & suiv.

(c) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 61. & suiv. Il est à propos de remarquer que ce n'est pas de Magalhaens que ceci est tiré, mais de Du Halde. Vol. I. pag. 280. Le Traducteur est peu exact à suivre les citations

de l'Original. Nous rectifions à cet égard ses fautes sans en avertir; cela seroit trop ennuyant. R. d. E.

(d) Angl. le représentoit au naturel dans le tube. R. d. E.

(e) C'est ce qu'on appelle communément Camera obscura. R. d. T.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MATHÉMATIQUES.

Autres effets  
de leur igno-  
rance.

Avantages  
que les Mis-  
sionnaires tirè-  
rent de l'Op-  
tique.

Expériences  
de la chambre  
obscur.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
DIFFÉRENTES  
PARTIES DES  
MATHÉMATI-  
QUES.

Expériences  
du Cylindre.

LE Père Grimaldi donna un autre exemple des merveilles de l'Optique dans le jardin des Jésuites de Peking. Il traça sur les quatre murs diverses figures, qui ne représentoient en face que des montagnes, des forêts, des chaïses & d'autres objets de cette espèce; mais, d'un certain point, on voyoit la figure d'un homme bien proportionné. L'Empereur honora la maison d'une visite, & regarda long-tems ce prodige avec beaucoup d'admiration. Les Grands de sa Cour & les principaux Mandarins, qui vinrent en foule, n'en parurent pas moins frappés. Ce qui leur causoit le plus d'étonnement, étoit de trouver tant de régularité & de proportion dans cette figure humaine, tandis que les murs étoient fort irréguliers, & percés même, en plusieurs endroits, de portes & de fenêtres. Il seroit ennuyeux, ajoûte l'Auteur, de nommer toutes les figures qui n'étant tracées que confusément, représentoient d'un certain point des objets distincts, par le moyen des miroirs coniques, cylindriques & pyramidaux.

Expériences  
de Catoptri-  
que.

POUR essai de Catoptrique, les Jésuites présentèrent à l'Empereur toutes sortes de verres & de télescopes, qui leur servirent à faire des observations célestes & terrestres, à mesurer les grandes & les petites distances, à diminuer, à grossir, à multiplier ou réunir les objets. La première merveille de ce dernier genre fut un tube, de la grosseur d'un (f) prisme octogone, qui étoit placé parallèlement avec l'horizon, représentoit huit différentes scènes, & d'une manière si naturelle qu'on les prenoit pour les objets mêmes. Ce spectacle, relevé par la variété des peintures, amusa long-tems l'Empereur. Les Missionnaires lui firent ensuite présent d'un autre tube, dans lequel étoit un verre polygone, qui rassembloit par ses différentes faces plusieurs parties de différents objets, pour en former une seule image. Ainsi des bois, des troupeaux, & cent autres figures représentées dans un tableau, servoient à former distinctement un homme entier ou quelqu'autre objet. On ne manqua point de faire voir à Sa Majesté Impériale la Lanterne-Magique, avec toutes les merveilles qu'elle présente aux yeux des ignorans.

Expériences  
de Perspecti-  
ve.

LA Perspective ne fut point oubliée. Le Père Buglio offrit à l'Empereur trois Dessains, exécutés suivant les règles de l'art: Il en exposa les copies à la vûe du Public, dans le jardin des Jésuites, où tous les Mandarins s'empressèrent de les venir admirer. Ils ne comprenoient pas que sur une toile plate on eût pu représenter des salles, des galeries, des portiques, des routes & des avenues, aussi loin que la vûe pouvoit s'étendre, & si naturellement, que les spectateurs y étoient trompés au premier coup-d'œil.

Expériences  
de Statique.

LES expériences de Statique eurent leur tour. On fit présent à l'Empereur d'une machine composée de quatre roues dentelées, avec un manche de fer, par le moyen de laquelle un enfant pouvoit lever sans difficulté un poids de plusieurs milliers & résister aux efforts de vingt hommes robustes.

Et d'Hydro-  
statique.

A l'égard de l'Hydrostatique, les Missionnaires firent pour Sa Majesté, des pompes, des canaux, des roues & plusieurs autres machines propres à lever l'eau au-dessus du niveau de sa source. Ils en composèrent une, qui servit à conduire l'eau d'une Rivière, nommée *Les dix mille sources*, dans quelques terres du domaine Impérial. Le Père Grimaldy offrit à l'Empereur une machine

Hydraulique

(f) *Angl.* un tube fait en prisme. R. d. E.

Hydra  
horlog  
se, &

LES  
curiosité  
riot lon  
cuivre  
l'air fo  
voile d'  
d'un es  
pendant  
rir en d  
vement  
du bout  
roue qu  
étoit pl  
dre cer  
roues. L  
enfla fo

LOR  
Ciel, o  
ler aussi  
rent plu  
l'intellig  
C'étoit  
dont la  
petit tro  
poli, qu  
ment to  
par une  
tres réfr  
lindre, e  
nomènes  
Thermom  
& du ch  
& d'hum  
diamètre  
venable  
ou relâch  
allongeo  
qui tiroit  
d'un côté

TOUT

(g) L'o  
cription de  
terne Mag

Hydraulique de nouvelle invention, qui formoit un jet-d'eau continuel; une horloge, qui représentoit tous les mouvemens célestes avec beaucoup de justesse, & une montre à répétition qui n'étoit pas moins juste.

Les Machines Pneumatiques formèrent un spectacle fort agréable pour la curiosité de l'Empereur. Après avoir fait faire, d'un bois léger, un petit chariot long de deux pieds, les Missionnaires placèrent, au milieu, un vaisseau de cuivre rempli de charbons embrasés, sur lequel ils mirent un *Æolipile*, (g) d'où l'air fortant par un petit tuyau, frappoit une sorte de roue semblable à la voile d'un moulin à vent. Cette roue en faisoit tourner une autre par le moyen d'un essieu; & le chariot, sans autre principe de mouvement, couroit ainsi pendant deux heures. Mais comme l'espace n'auroit pas suffi pour le faire courir en droite ligne, on se servit d'une autre invention pour lui donner un mouvement circulaire. On attachâ une petite solive à l'essieu des deux roues; & du bout de cette solive on fit passer un autre essieu par le centre d'une autre roue qui étoit un peu plus grande que les deux autres. A mesure que cette roue étoit plus ou moins éloignée du chariot, il décrivait un plus grand ou un moindre cercle. On fit la même expérience avec un petit Vaisseau monté sur quatre roues. L'*Æolipile* étoit cachée au milieu. Le vent fortant par deux petits tuyaux enfla fort bien les voiles & fit tourner assez long-tems la machine.

Lorsqu'il paroissoit quelque Phénomène, tel que la Parelle, l'Arc-en-Ciel, ou quelque cercle autour du Soleil ou de la Lune, l'Empereur faisoit appeler aussitôt les Missionnaires, pour leur en demander l'explication. Ils publièrent plusieurs Ouvrages sur ces merveilles de la Nature; & pour en faciliter l'intelligence, ils composèrent une machine qui représentoit leurs apparences. C'étoit une sorte de tambour, bien fermé au dehors & blanchi dans l'intérieur, dont la surface représentoit les Cieux. La lumière du Soleil y entroit par un petit trou, & passant par un prisme de verre, tomboit sur un petit cylindre poli, qui la réfléchissoit sur la concavité du tambour, où elle peignoit exactement toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel. L'image du Soleil étoit réfléchiée par une partie du cylindre un peu aplatie; & par d'autres réflexions & d'autres réfractions, suivant que le prisme étoit plus ou moins incliné vers le cylindre, on voyoit les cercles autour du Soleil & de la Lune, & les autres Phénomènes des Corps célestes. Les Jésuites présentèrent aussi à l'Empereur des Thermomètres, pour lui faire connoître la distinction des divers degrés du froid & du chaud. Ils y ajoutèrent une Hygrometre, pour les degrés de sécheresse & d'humidité. C'étoit une machine en forme de tambour, d'un assez grand diamètre, suspendue par un cordon de boyaux de chat, d'une longueur convenable & parallèle à l'Horizon. Le moindre changement de l'air contractant ou relâchant le cordon, faisoit tourner le tambour à droite ou à gauche. Il allongeoit ou raccourcissoit aussi, autour du tambour, une autre petite corde, qui tiroit un petit pendule, par lequel les degrés de sécheresse étoient marqués d'un côté, & de l'autre ceux d'humidité.

Toutes ces inventions jusqu'alors inconnues aux Chinois, leur firent battre

SCIENCE  
DES CHINOIS.  
DIFFÉRENTES  
PARTIES DES  
MATHÉMATI-  
QUES.

Machines  
Pneumati-  
ques.

Ouvrages  
des Missionnaires  
sur les  
Phénomènes  
de la Nature.

Machines  
qui en facilitent  
l'explication.

(g) L'on trouve dans l'Original une description de l'*Æolipile*, de même que de la Lanterne Magique, dont il est parlé cy devant;

le Traducteur a omis ces descriptions & avec raison; ces Machines sont trop connues pour s'arrêter à les décrire. R. d. E.

SCIENCE**S** battre quelque chose de leur orgueil naturel & prendre une idée plus favorable des Etrangers. Ils commencèrent, dit l'Auteur, à regarder les Européens comme leurs Maîtres (b).

Effet des Sciences de l'Europe sur les Chinois.

(b) Chine du Père du Halde, Vol. II. pag. 126. & suiv.

PHILOSOPHIE NATURELLE ET MÉDECINE.

§. III.

*Philosophie Naturelle & Médecine des Chinois.*

Lumières des Chinois sur ces deux Sciences.

LA première de ces deux sciences est cultivée à la Chine. Elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés & leurs effets (a). Les Chinois ont divers Ouvrages qui traitent de ces matières, & l'on y trouve des raisonnemens très-rafinés sur la nature des choses. Leurs erreurs viennent moins d'un défaut de pénétration, que du peu de commerce qu'ils ont avec les Etrangers. Mais à quelque source qu'on les attribue, elles ont arrêté jusqu'à présent les progrès de la Médecine Chinoise. L'ignorance de l'Anatomie est un autre obstacle. A peine les Chinois connoissent-ils l'usage des différentes parties du corps. Ils ont par conséquent peu de lumières sur les causes des maladies. Leurs conjectures portent sur un système fort incertain de la structure du corps humain (b).

Etude de la Médecine.

Cependant l'étude de la Médecine a toujours été fort en honneur dans cette Nation, non-seulement parce qu'elle est fort utile pour la conservation de la vie, mais encore parce que les Chinois supposent beaucoup de liaison entre cette Science & les mouvemens du Ciel. Ils avoient anciennement des Ecoles Impériales pour l'instruction des Médecins. Aujourd'hui, les plus estimés sont ceux dont les Ancêtres ont exercé la même profession, & qui ont reçu d'eux leurs lumières comme une espèce d'héritage.

Doctrines des Médecins Chinois sur les principes de la vie.

LES Médecins Chinois reconnoissent deux principes naturels de la vie; le *Yang*, ou la chaleur vitale; & l'*In*, ou l'humide radical. Les esprits & le sang en font les véhicules. De ces deux noms & de leurs caractères ils ont composé le nom & le caractère de l'homme, qu'ils appellent *Fin* dans leur langue. Suivant leur doctrine, ces deux principes de la vie sont logés dans toutes les parties du corps, pour leur communiquer le mouvement & la force.

Trois divisions du corps humain.

ILS font trois divisions du corps humain. La première comprend la droite & la gauche; deux parties, à chacune desquelles appartient un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe & un pied. La seconde contient trois parties; la supérieure, qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à la poitrine; celle du milieu, depuis la poitrine jusqu'au nombril; & l'inférieure, depuis le nombril jusqu'à la plante des pieds. La troisième division comprend les membres & les intestins.

Division des principaux membres & des intestins.

LES principaux membres, où l'humide radical est logé, sont au nombre de six: trois du côté gauche; le cœur, le foye & le rognon: trois du côté droit; le poulmon, la rate & l'autre rognon, qu'ils appellent dans leur langue *Porte de la vie*. LES

(a) Mémoires du Père le Comte, pag. 213.

(b) Du Halde, ubi sup. Vol. I. pag. 394. & Vol. II. pag. 183.

LES font de ricarde; tomac tuelles le cœur gauche la rate, qu'ils font parties circulat. aussi qu'une esp. sons, ou de leur l'artère, passer p. strumens d'accord

APRIL

Médecin

leur faire

les avoir

tions an

sources d

les narine

les yeux

& des or

qu'elle de

sur la vie

POUR

établi dou

kin, l'hur

cœur con

s'appelle

sources de

le canal S

la vessie d

de radical

canaux en

corps. A

reins, par

vitale, par

pieds par

in-king. Du

mais par

corps aux

LORSQ

LES intestins ou les entrailles, dans lesquels ils placent la chaleur vitale, sont de même au nombre de six: trois à gauche; les petits boyaux ou le *Pé-ricarde*; la vessie du fiel & les uretères: trois à droite; les gros boyaux, l'estomac & la troisième partie du corps. Ils reconnoissent aussi des relations mutuelles entre les membres & les intestins, comme entre les petits boyaux & le cœur, entre la vessie du fiel & le foye, les uretères & le rognon du côté gauche; & du côté droit, entre les gros boyaux & le poulmon, l'estomac & la rate, la troisième partie du corps & le rognon droit. C'est de ces parties qu'ils font passer la chaleur vitale & l'humide radical dans toutes les autres parties du corps, par le moyen des esprits & du sang; car il paroît que la circulation du sang est connue fort anciennement à la Chine. Ils supposent aussi que le corps, par ses nerfs, ses muscles, ses veines & ses artères, est une espèce de Luth ou d'Instrument musical, dont les parties rendent divers sons, ou plutôt ont entr'elles une certaine harmonie qui vient de leur figure, de leur situation & de leurs divers usages; que les différentes pulsations de l'artère, qui sont comme les tons & les touches de cet Instrument, doivent passer pour des signes infailibles de sa disposition; comme la corde d'un Instrument de musique rend différens sons, qui font connoître si l'Instrument est d'accord & bien ou mal monté.

APRÈS avoir établi ces douze sources de vie dans le corps humain, les Médecins Chinois ont travaillé à découvrir les signes extérieurs qui pouvoient leur faire connoître la disposition intérieure de ces douze parties. Ils croient les avoir trouvés dans la tête, siège de tous les sens qui exécutent les opérations animales; & supposant des relations nécessaires entre ces sens & les sources de la vie, ils établissent un rapport entre la langue & le cœur, entre les narines & le poulmon, la bouche & la rate, les oreilles & les rognons, les yeux & le foye. Ils s'imaginent aussi que du teint, des yeux, des narines & des oreilles, du son de la voix & du goût actuel de la langue ou de celui qu'elle desire, ils peuvent tirer des conclusions certaines sur l'état du corps & sur la vie & la mort d'un Malade.

POUR la communication de l'humide radical & de la chaleur vitale, ils ont établi douze routes ou douze canaux. Par l'un, qu'ils nomment *Chau-chun-in-kin*, l'humide radical passe du cœur aux mains. Les viscères qui sont unis au cœur conduisent la chaleur vitale par les mêmes voies; & ce canal de chaleur s'appelle *Cheu-tay-yang-king*. Ces deux origines jointes ensemble, font une des sources de la vie. Le foye, disent-ils, envoie l'humide radical aux pieds par le canal *Se-kue-in-king*; mais la chaleur naturelle se rend au même endroit, de la vessie du fiel par le canal *So-cheu-yang-king*. Les rognons envoient l'humide radical par un autre passage, & la chaleur vitale vient des uretères. Ces canaux entretiennent la communication de la vie dans la partie gauche du corps. A l'égard du côté droit, le poulmon envoie l'humide radical aux reins, par le conduit *Cheu-tay-in-king*; & les gros boyaux envoient la chaleur vitale, par le *Chang-yang-ming-king*. De la rate, l'humide radical se rend aux pieds par le *So-yang-ming-king*; & la chaleur vitale à l'estomac, par le *So-tay-in-king*. Du rognon droit, ou de la porte de la vie, l'humide radical passe aux mains par le *Cheu-kue-in-king*; & la chaleur vitale de la troisième partie du corps aux pieds, par le *Cheu-choyau-yang-king*.

LORS QU'ILS ont acquis cette connoissance de la structure du corps, qui, toute

SCIENCES  
DES CHINOIS:  
PHILOSOPHIE  
NATURELLE  
ET MÉDECINE.

Le corps est regardé comme un Instrument de musique.

Signes extérieurs qui font connoître les dispositions intérieures.

Canaux de communication pour la chaleur vitale, &c.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

Corps exté-  
rieurs qui  
agissent sur le  
corps.

te conforme qu'elle est à l'ancienne Anatomie Chinoise, n'en est pas, comme on le voit, beaucoup plus exacte, ils cherchent à connoître les corps extérieurs qui peuvent causer des altérations dans le corps humain. Ces corps sont les éléments. Ils en comptent cinq: la terre, les métaux, l'eau, l'air & le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, & dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelque partie. Ainsi le feu prédomine dans le cœur & dans les viscères voisins; & le Sud est le point du Ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme résidence principale de la chaleur naturelle. Aussi ne manquent-ils pas d'observer les affections du cœur pendant l'Été. Le foye & la vésicule du fiel se rapportent à l'élément de l'air, & tous deux ont une relation à l'Est, qui est le lieu d'où procèdent les vents & les végétations. C'est au Printemps que la disposition de ces parties doit être observée. Les rognons & les uretères appartiennent à l'eau & correspondent au Nord. Ainsi c'est pendant l'Hyver qu'il faut observer leurs indications. [Ce sont les Métaux qui dominent sur les poumons, & sur les grands intestins, aussi-bien que le Couchant & l'Automne, qui est le tems de leurs indications. Enfin la ratte & l'estomac tiennent de la nature de la terre; ils regardent le milieu du Ciel, entre les quatre points Cardinaux; & c'est le troisième mois de chacune des saisons, qui est le tems de leurs indications particulières.] Le foye & la troisième partie du corps sont sujets au feu & à l'eau, & reçoivent les impressions du cœur & des rognons, pour les communiquer à toutes les autres parties. Les Médecins Chinois raisonnent à peu près comme les nôtres sur les rapports & les oppositions de ces éléments avec le corps humain, pour rendre compte des maladies & de toutes les altérations de la santé.

Lumière des  
Médecins  
Chinois sur les  
battemens du  
poux.

ILS prétendent connoître, par les différentes pulsations de l'artère, la bonne ou la mauvaise disposition du corps; & voici quels sont leurs principes. C'est le mouvement, disent-ils, qui fait le poux; & ce mouvement est causé par le flux & le reflux du sang & des esprits, qui sont portés dans toutes les parties du corps par les douze canaux dont on a rapporté les noms. Tout ce qui se remue communique du mouvement à quelqu'autre corps mobile; & tout ce qui est remué, cède ou résiste. Ainsi, comme le sang & les esprits, qui sont dans un mouvement continuel, poussent & pressent les Vaisseaux qui leur servent de canal, il en doit naître nécessairement un battement de poux. La parfaite connoissance de ces battemens & de ces percussions, donne celle de la disposition du corps & des affections qu'il reçoit des éléments. C'est par les battemens qu'on doit connoître la nature du sang & des esprits, & distinguer leurs défauts & leurs excès, comme le devoir d'un bon Médecin est de les régler, & d'y rétablir l'ordre s'il le trouve altéré.

Usage de la  
saignée, rare à  
la Chine.

L'USAGE de la saignée est très-rare à la Chine, quoiqu'il y soit connu. Celui des clystères est venu aux Chinois des Portugais de Macao; mais ils l'appellent *Remède des Barbares*, parce qu'ils l'ont reçu des Européens. En un mot, toute la science de la Médecine consiste, parmi eux, dans la connoissance du poux & dans l'usage des Simples, qu'ils ont en grand nombre & qu'ils regardent comme de souverains spécifiques dans plusieurs maladies. Ils prétendent que le battement du poux leur fait découvrir, non-seulement la cause d'une maladie, mais la partie même du corps où elle réside. En effet, leurs Médecins leur prédissent exactement tous les symptômes, & c'est à cette

cette  
dans  
De-  
exam  
tions.

L  
ler  
douce  
les pu  
ou le  
ou d'in  
la moi  
au ven  
quand  
il fera  
d'un g  
certitu  
reusen  
vie de  
Esculap  
du Mal  
l'autre  
lent, q  
te, par  
ment à  
l'affura  
rétablir

QUE  
des, po  
les suit,  
de Dro  
Ce sont  
meurs,  
D'autres  
decines,  
ter des  
D'ailleurs  
Simples.

APRÈS  
employe  
faitemen  
fruits &  
l'eau dans  
défenden  
est pressé  
un corps  
tions natu  
se digestio  
VIII.

cette science qu'ils doivent leur réputation. Ils observent deux choses dans le mouvement du poulx, l'endroit où il se fait sentir & sa durée. De-là vient qu'ils ont assigné divers endroits du corps où le poulx doit être examiné, & qu'ils se sont fait des règles pour mesurer le tems des pulsations.

LORSQU'ILS sont appelés près d'un Malade, ils mettent d'abord un oreiller sous son bras; & plaçant quatre doigts au long de l'artère, quelquefois doucement, quelquefois avec une pression plus forte, ils examinent long-tems les pulsations, en s'efforçant de distinguer les moindres différences. Le plus ou le moins de vitesse ou de lenteur, de foiblesse ou de force, d'uniformité ou d'irrégularité, leur sert à découvrir la cause de la maladie; & sans faire la moindre question au Malade, ils lui disent s'il a mal à la tête, à l'estomac, au ventre, & si c'est la rate ou le foye qui est affecté. Ils lui annoncent aussi quand il peut espérer du soulagement, quand l'appétit lui reviendra & quand il sera tout-à-fait délivré de sa maladie. L'Auteur en rapporte un exemple, d'un grand nombre d'autres, dit-il, qui ne doivent laisser aucun doute sur la certitude & le succès de cette méthode. Un Missionnaire étant tombé dangereusement malade dans la prison de Nan-king, les Chrétiens, alarmés pour la vie de leur Pasteur, engagèrent un des plus habiles Médecins à le visiter. Cet Esculape Chinois, après avoir tâté avec les cérémonies ordinaires le poulx du Malade, lui prescrivit sur le champ trois médecines, l'une pour le matin, l'autre pour l'après-midi & la troisième pour le soir. L'effet en parut si violent, que le Missionnaire ayant perdu la parole dans le cours de la nuit suivante, passa pour un homme mort. Mais le matin apporta un extrême changement à sa situation. Le Médecin, après avoir tâté le poulx à son Malade, l'assura qu'il étoit guéri & qu'il ne lui restoit qu'à suivre un certain régime qui rétablirait bien-tôt ses forces. L'effet vérifia cette prédiction.

QUELQUES Médecins Chinois, dans les visites qu'ils rendent aux Malades, portent avec eux leur chaise, ou la font porter par un domestique qui les suit, avec plusieurs boîtes divisées en quarante petites cellules remplies de Drogues & de Simples, qu'ils administrent, suivant la qualité de la maladie. Ce sont des sudorifiques ou des purgatifs, propres à purifier le sang & les humeurs, à fortifier la tête, à dissiper les vapeurs, à nétoyer l'estomac, &c. D'autres n'ont point l'usage de porter leurs boîtes, mais prescrivent des médecines, en laissant au Malade la liberté de les recevoir d'eux ou de les acheter des Droguistes, qui ont leurs boutiques remplies d'excellens remèdes. D'ailleurs chaque Ville a des Foires, où l'on ne vend que des Drogues & des Simples.

APRÈS avoir rendu la santé aux Malades par de simples décoctions, on employe des cordiaux pour bannir tous les restes de la maladie & rétablir parfaitement les forces. Ils sont composés d'herbes, de feuilles, de racines, de fruits & de semences sèches. Les Médecins Chinois permettent de boire de l'eau dans toutes sortes de maladies, mais ils ordonnent qu'elle soit bouillie. Ils défendent ordinairement toute autre espèce de nourriture, [ou si le Malade est pressé de la faim, ils ne lui en laissent prendre que très légèrement.] Dans un corps indisposé, l'estomac, disent-ils, n'est pas capable de faire ses fonctions naturelles, & les moindres alimens ne peuvent produire qu'une mauvaise digestion.

VIII. Part.

Y

II.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

Pratique des  
Médecins  
Chinois dans  
les maladies.

Guérison  
d'un Missio-  
naire.

Visites des  
Médecins  
Chinois &  
leurs remè-  
des.

Cordiaux  
pour achever  
la guérison.

SCIENCES  
DES CHINOIS.

MÉDECINE.

Usages &  
prix des visi-  
tes.

Chaque ma-  
ladie a son  
poux diffé-  
rent.

Diverses in-  
dications du  
poux, sui-  
vant un Au-  
teur Chinois.

IL se trouve à la Chine des Médecins qui regardent comme au-dessous d'eux de prescrire des remèdes, & qui se bornent à déclarer la nature des maladies (c). Leurs visites se payent beaucoup plus cher que celles des autres. Mais ce qui fait ordinairement la fortune & la réputation d'un Médecin Chinois, c'est d'avoir guéri quelques Mandarins distingués, ou d'autres personnes riches, qui joignent au payement de chaque visite des gratifications considérables. Le prix commun des visites & des remèdes est très-médiocre. Un Médecin qu'on a fait appeler près d'un Malade, n'y retourne point s'il n'est rappelé. Ainsi chacun a la liberté d'en prendre un autre lorsqu'il n'est pas content du premier, [ce qui arrive assez souvent.] Les Charlatans ne sont pas plus rares à la Chine qu'en Europe. Ils prétendent guérir toutes les maladies par des recettes inconnues dans la Médecine (d), & mettent pour condition qu'ils ne seront payés qu'après l'effet du remède (e).

SUIVANT l'Auteur d'un Traité Chinois, qui porte pour titre *Le Secret du Poux*, chaque maladie a son poux différent. Dans celles du cœur, on doit consulter le poux du poignet gauche (f). On s'y prend de même dans celles du foye; mais le poux doit être examiné à la jointure du poignet avec l'os du coude. Dans les maladies de l'estomac, il faut s'adresser au poignet droit; & dans celles du poulmon, à la jointure de la même main. Dans les maladies des reins, le poux doit être consulté au-dessus de la jointure, vers l'extrémité du coude, du même côté que le rognon malade.

LE poux est susceptible d'une infinité de variations, suivant la différence du sexe, de l'âge, de la stature & des saisons. Chacun de ces états peut être distingué par la différence de son poux. Le même Auteur, après avoir nommé plusieurs sortes de poux, les divise en trois classes, dont la première en comprend sept, la seconde, huit, & la troisième, neuf. Il explique leur nature. Il détermine leurs indications. Entr'autres, il observe que le *Poux superficiel* dénote des étourdissemens; le *Poux creux*, disette de sang; le *Poux glissant*, abondance de phlegme; le *Poux plein*, de la chaleur; le *Poux à longs tremblemens*, lassitude; le *Poux à tremblemens courts*, des douleurs aiguës; le *Poux trop abondant*, un excès de chaleur; le *Poux petit*, un excès de froid; le *Poux enfoncé*, un défaut de liberté dans la respiration, ou interruption d'esprits; le *Poux lent*, une sorte de rhumatisme dans l'estomac; le *Poux tranchant*, stérilité, ou disposition à cet état; le *Poux paresseux*, défaut de chaleur interne; le *Poux bas*, des obstructions dans les vaisseaux sanguins; le *Poux doux* ou *fluide*, des sueurs spontanées, & de la disposition à la Pulmonie; le *Poux foible*, un grand épuisement, & des douleurs sourdes, comme dans les os; le *Poux long*, abondance & régularité d'esprits; le *Poux court*, disette ou trouble d'esprits; le *Poux mince comme un cheveu*, abatement d'esprits; le *Poux variable*, désordre d'esprits; le *Poux embarrassé & confiné*, chaleur excessive; le *Poux vuide*,  
perte

(c) *Angl.* Comme au dessous d'eux de fournir des remèdes. R. d. E.

(d) *Angl.* par des recettes qu'ils ramassent de tous côtés. R. d. E.

(e) *Chine* du Père du Halde, Vol. II. pag. 183. & suiv.

(f) Le Père du Halde nous a donné dans sa Description de la Chine une Traduction de ce Traité du Poux, Vol. II. pag. 124. Il l'avoit reçue du Père Hervieu, Missionnaire de la même Compagnie.

per  
tant  
& d  
L  
raiso  
ple,  
le d  
une  
qui n  
de b  
dans

M  
mêm  
que  
l'eau

2. C  
arrê  
gulari  
tout-c  
chain  
forte  
mons  
semble  
par q  
comm  
jusqu'à  
des, r  
ceux d  
queten  
fait ma  
quoiqu

DA  
pronof  
aussi le  
foye, c  
tirés du  
dans se  
par éx  
les rogn  
demain

LES  
ctions  
Suivant

(g) H  
(b) O

perte de sang, frayeurs & mouvemens convulsifs; le *Poulx précipité* ou *culbutant*, inquiétudes & délire; le *Poulx dur*, perte de semence dans les hommes, & de sang dans les femmes.

L'AUTEUR Chinois explique la nature de chaque poulx, par des comparaisons & des images qui paroîtront fort étranges aux Européens. Par exemple, il prétend que le poulx superficiel cause une sensation qui ressemble à celle d'une peau de petit oignon; que le poulx glissant se fait sentir comme une perle sous les doigts; que le poulx tranchant forme une sensation qui n'est guères différente de celle d'un couteau avec lequel on grate une canne de bambou; que le poulx variable représente des pierres auxquelles on touche dans (g) l'eau.

MAIS il y a quelque chose encore de plus étrange dans l'explication que le même Auteur donne des sept poulx qui indiquent le danger de mort. 1. Lorsque le poulx, consulté le matin, semble bouillir sous les doigts, comme de l'eau sur un grand feu; c'est un signe infallible qu'il reste peu de tems à vivre. 2. C'est un signe de mort aussi prochaine, qu'un poulx semblable au poisson arrêté, qui ne peut se remuer, & qui va au fond par sa queue sans trop de régularité. 3. Lorsque le poulx, après avoir battu précipitamment, devient tout-d'un-coup lent & paresseux, c'est un signe de mort, mais non pas si prochaine. 4. Si le poulx, par la dureté de ses battemens, ressemble en quelque sorte à une balle de pierre ou de terre sèche, lancée par une arbalète, les poulmons & l'estomac sont dans une grande disette d'esprits. 5. Si le poulx ressemble à des gouttes d'eau qui tombent dans une maison par quelque fente ou par quelque trou du toit, & que dans son retour il soit épars & en désordre comme les fils d'une corde qui se desferre, c'est une marque que les os sont séchés jusqu'à la moëlle. 6. Si les mouvemens du poulx, à l'extrémité des deux coudes, ressemblent au pas d'une grenouille embarrassée dans des herbes, ou à ceux d'un crapaud, la mort est certaine. 7. Si la pulsation ressemble au becquetement redoublé d'un oiseau, il y a disette d'esprits dans l'estomac, le cœur fait mal ses fonctions & le sang en désordre. On se borne ici à ces indications, quoique le Traducteur en rapporte un plus grand nombre.

DANS le même Traité on donne des règles pour tâter le poulx, avec les pronostics qu'on en peut tirer, suivant la différence des maladies. On examine aussi les différens poulx, non-seulement des bras, mais encore du cœur, du foye, des poulmons, &c. Enfin l'on y donne les diagnostics & les pronostics tirés du visage & des autres parties du corps. L'Auteur (b) est fort précis dans ses décisions, & juge en peu d'heures du sort de ses Malades. Il observe, par exemple, que si le battement d'un poulx dur, qui marque du désordre dans les rognons, ressemble au becquetement d'un oiseau, le Patient mourra le lendemain entre neuf & dix heures de matin, &c.

LES Médecins Chinois ne s'attribuent pas moins d'exactitude dans les prédictions qu'ils fondent sur un certain nombre de battemens sans interruption. Suivant la doctrine d'un ancien Livre, si le poulx, après quarante pulsations successives

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MEDECINE.

Etranges  
comparaisons  
du poulx.

Sept indica-  
tions de mort.

Règles pour  
se tâter  
poulx.

Autres ob-  
servations sur  
le même  
sujet.

(g) *Ibidem.*

(b) Ou les Auteurs, car il paroît que c'est

une Collection de plusieurs Médecins.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

successives, en omet une, c'est un signe qu'une des parties nobles est destituée d'esprits & que le Malade doit mourir quatre ans après, dans le cours du Printems. Tous les Auteurs Chinois sont persuadés qu'une personne dont le poulx bat cinquante fois sans s'arrêter, est en parfaite santé & d'une excellente constitution; mais que s'il s'arrête après cinquante pulsations, les esprits manquent dans une des parties nobles & la mort est infaillible au bout de cinq ans. S'il s'arrête après trente battemens, il faut s'attendre à mourir trois ans après. Lorsque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'élève & s'enfonce encore après dix-neuf battemens, le foye est entièrement ruiné & tous les remèdes sont inutiles. On remarque la même chose sur le poulx de l'extrémité du coude droit; c'est-à-dire, qu'après sept pulsations égales, s'il s'enfonce & qu'il continue de s'enfoncer, sans se relever de long-tems, le Malade a peu d'heures à vivre. Si l'interruption arrive après deux battemens, il meurt ordinairement en deux ou trois jours. Si c'est après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours. Après quatre, il pourra vivre jusqu'à la fin de la semaine (i), &c.

Jugement sur  
cette doctrine  
des Chinois.

Ce détail suffit pour donner quelque idée de la doctrine des Chinois sur le poulx. L'exactitude avec laquelle ils s'attachent aux moindres circonstances, fait connoître qu'ils ont pris beaucoup de peine à perfectionner leur système. Mais des explications & des jugemens si positifs semblent marquer aussi que c'est moins le fruit de l'expérience qu'une invention des Médecins pour amuser le Public. Revenons aux Observations des Européens.

Ton prophé-  
tique de leurs  
Médecins.

Le Père le Comte remarque qu'en tâtant le poulx, les Médecins Chinois tiennent la main du Malade, l'espace au moins d'un quart-d'heure. Tantôt c'est la main droite, tantôt la gauche, & quelquefois les deux mains ensemble. Enfin, prenant le ton prophétique, comme s'ils étoient éclairés par quelque inspiration, ils vous disent gravement: „ Vous n'avez point de „ mal à la tête; c'est une pesanteur, qui n'a fait que vous assoupir. Vous „ avez perdu l'appétit; mais il vous reviendra précisément dans trois jours. „ Ce soir, au Soleil Couchant, vous aurez la tête plus libre. Votre poulx „ marque de l'embarras dans le ventre; à moins que vous n'avez mangé de „ tel ou tel aliment. Cette maladie durera cinq jours; après quoi vous joui- „ rez d'une parfaite santé. „ Ils ne se trompent guères dans la connoissance des maladies & dans leurs pronostics, lorsqu'ils ont acquis un certain degré d'expérience.

Affectations  
dans leur mé-  
thode.

Un Etranger, qui n'est point accoutumé à leur méthode, auroit peine à s'empêcher de rire en leur voyant tâter le poulx. Après avoir appuyé quatre doigts le long de l'artère, en pressant assez fort le poignet du Malade, ils se relâchent par degrés, jusqu'à ce que le sang, qui étoit arrêté par la pression, ait repris librement son cours. Un moment après ils recommencent à presser le bras, & continuent assez long-tems. Ensuite, comme s'ils alloient toucher les cordes d'un Instrument de musique, ils levent & laissent tomber successivement leurs doigts, pressant plus ou moins fort, tantôt plus vite, tantôt plus lentement, jusqu'à ce que l'artère réponde aux touches du Médecin, & que sa force ou sa foiblesse, son désordre & ses autres symptômes, fassent connoître la nature de la maladie.

IL

(i) Chine du Père du Halde, pag. 190. & suivantes.

IL  
res ex  
on ne  
tes for  
situation  
dies,  
qu'ayan  
fluxion  
toit eng  
n'étoit  
cret; r  
mit un  
ce. A  
un peti  
fit don  
tant de  
vrit en  
Malade.

LES  
tains ve  
tent un  
qu'ils en  
guilles b  
teur en

„ On v  
„ nous t  
„ mode  
„ font a  
„ que p

A U-  
plupart d  
dre ordin  
les felles  
péens se  
d'intérêt  
drogues  
dangereu  
la Médec  
avoir pria  
tant plus  
lasse poin  
ces Impo  
Chinois d  
le ressent  
de son En

(k)

IL paroît certain que les Médecins Chinois ont sur cet article des lumières extraordinaires, que l'Auteur traite même de merveilleuses. Cependant on ne peut être trop sur ses gardes avec eux, parce qu'ils employent toutes fortes de moyens pour s'informer secrètement, avant leurs visites, de la situation des Malades. Ils portent l'artifice jusqu'à leur supposer des maladies, qu'ils leur procurent eux-mêmes. L'Auteur apprit d'un Chinois (k), qu'ayant fait appeller un Médecin & un Chirurgien pour le guérir d'une fluxion, l'un des deux lui déclara que le mal venoit d'un petit ver qui s'étoit engendré dans la chair, & qui causeroit infailliblement la gangrene s'il n'étoit chassé promptement. Il se vanta d'être le seul qui possédât ce secret; mais il ajoûta qu'il demandoit un salaire considérable. Le Malade promit une grosse somme d'argent, dont il paya même une partie d'avance. Alors cet Impositeur composa une emplâtre, dans laquelle il fit entrer un petit ver. Une heure après, l'ayant tiré d'un air triomphant, il se fit donner le reste de la somme. Son Compagnon, qui n'eut point autant de part qu'il se l'étoit promis au fruit de cette imposture, découvrit ensuite le complot; mais il étoit trop tard pour sauver l'argent du Malade.

LES Chinois sont persuadés que la plûpart des maladies viennent de certains vents malins & corrompus, qui pénètrent dans les muscles & qui portent un dangereux désordre dans toutes les parties du corps. Le moyen qu'ils employent pour les dissiper, est d'appliquer en divers endroits des aiguilles brûlantes ou des boutons de feu. C'est leur remède ordinaire; & l'Auteur en ayant un jour marqué de l'étonnement, un Chinois lui répondit: „ On vous traite en Europe avec le fer; (Il faisoit allusion à la saignée.) ici „ nous sommes martyrisés avec le feu. Il n'y a point d'apparence que cette „ mode passe jamais, parce que les Médecins ne sentent point le mal qu'ils „ font aux Malades, & qu'ils ne sont pas moins payés pour nous tourmenter „ que pour nous guérir. „

AU LIEU d'employer les Apoticaire pour la composition des remèdes, la plûpart des Médecins Chinois se chargent eux-mêmes de ce soin. Ils font prendre ordinairement des pillules, qui agissent plus souvent par les sueurs que par les felles; & dédaignant le secours des Apoticaire, ils s'étonnent que les Européens se reposent du principal point de leur santé sur des gens qui n'ont pas d'intérêt à guérir un Malade, & qui s'embarrassent peu de la qualité de leurs drogues pourvu qu'ils trouvent du profit à les vendre. Mais un usage de très-dangereuse conséquence à la Chine, c'est que tout le monde est libre d'exercer la Médecine, comme les Arts mécaniques, sans examen de doctrine & sans avoir pris les Degrés. Cette licence multiplie beaucoup les Charlatans, d'autant plus que le Peuple, quoique souvent trompé par leur ignorance, ne se lasse point de les employer. Cependant ceux qui croient avoir été dupés par ces Impositeurs, cherchent l'occasion de se venger. L'Auteur se souvient qu'un Chinois de *Su-cheu-fu* ayant perdu sa fille par l'ignorance d'un Médecin, porta le ressentiment jusqu'à faire imprimer un Mémoire où la mauvaise conduite de son Ennemi étoit exposée, avec des réflexions capables de le décrier. Il

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

Artifices  
qu'ils mettent  
en usage.

Principale  
cause des ma-  
ladies, sui-  
vant les Chi-  
nois.

Remède  
qu'ils y ap-  
portent.

Leur préven-  
tion contre les  
Apoticalres.

Raison qui  
rend les Char-  
latans com-  
muns à la Chi-  
ne.

(k) Mémoires de la Chine par le Père le Comte pag. 215. & suiv.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

Témoignage  
de Navarette.

Idée qu'il  
donne de la  
Médecine  
Chinoise.

Usage des  
ventouses à la  
Chine.

Traduction  
d'un Catalo-  
gue Chinois  
des Plantes.

en afficha quantité d'exemplaires dans les Places publiques & distribua les autres dans les principales maisons de la Ville. Cette vengeance, qu'il nommoit zèle pour le bien public, produisit l'effet auquel il s'étoit attendu. Le Médecin, perdu de réputation, fut réduit à la nécessité d'abandonner sa profession (1).

NAVARETTE rend témoignage que la Chine a d'excellens Médecins, qui n'ont pas recours aux Apoticaire pour les remèdes qu'ils administrent à leurs propres Malades, & qui découvrent la nature des maladies par les indications du poulx. Il ajoûte néanmoins que la plupart sont fort ignorans; parce que les Loix n'imposant aucun examen, tout le monde a la liberté d'exercer la Médecine (m).

SUIVANT le même Voyageur, la saignée, les vomitifs, les clystères & les purgations, ne sont point en usage à la Chine. On n'y connoît pas les potions. La méthode commune des Chinois est une diète exacte; d'accord là-dessus avec Galien, qui dit que les maladies mortelles viennent moins de défaut que d'excès. La première loi qu'ils imposent aux Malades, est de se retrancher la chair, le poisson & les œufs. Ils permettent l'eau de riz, & le riz même cuit à l'eau, mais fort clair, avec quelques herbes salées. Dans la convalescence, ils accordent des œufs d'oye & du poisson salé, sec & rôti. La même méthode s'observe au Japon, dans les Royaumes du Tong-king & de la Cochinchine, & dans toutes les Contrées de l'Inde jusqu'à l'Empire du Mogol. On se sert peu de rhubarbe à la Chine, quoiqu'elle y soit si commune qu'elle s'y donne à trois sols la livre. On y fait plus d'usage du *Fu-lin*, qui porte en Europe le nom de *Racine Chinoise*:

LES Chinois n'examinent jamais l'urine des Malades. Dans certaines indispositions ils employent les ventouses, & l'Auteur préfère leur méthode à celle de l'Europe. Leurs coupes sont de cuivre. Elles ont au sommet une petite ouverture, qu'on bouche avec de la cire. Après avoir posé la petite bougie sur la partie malade, on la couvre de la coupe, qui tire fort bien. Ensuite on ôte la cire du trou avec une aiguille. L'air en sort, & la peau vient d'elle-même avec la coupe. L'Auteur ajoûte qu'on trouve à la Chine quantité de bons Chirurgiens, qui exercent très-bien leurs fonctions sans cette variété d'Instrumens qui paroissent nécessaires en Europe (n).

LE Père Visdelou, un des six Jésuites qui furent envoyés à la Chine (o) en 1685, s'appliqua soigneusement à traduire l'*Herbier Chinois*; où toutes les vertus & les qualités des Plantes médicinales du Pays sont expliquées. Comme il avoit fait de grands progrès dans la connoissance des Livres, il se propoisoit d'y joindre ses propres remarques (p): C'est apparemment le *Peu-tsu*, ou le Catalogue des Plantes, que le Père Du Halde nous a donné dans sa Description de la Chine (q). Il y a joint un Livre de Recettes Chinoises, ou de Remèdes pour la guérison des maladies.

(1) Mémoires du Père le Comte, pag. 228. & suivantes.

(m) Description de la Chine par Navarette, pag. 54. & suiv.

(n) Navarette, *ubi sup.*

(o) Il fut ensuite créé Evêque titulaire de Claudiopolis.

(p) Mémoires du Père le Comte, pag. 220.

(q) Au second Tome de son Ouvrage. Voyez ci-dessous l'*Histoire Naturelle de la Chine*.



na les'autres  
ommoit zèle  
a Médecin,  
fession (1).  
decins, qui  
ent à leurs  
indications  
parce que les  
rcer la Mé.

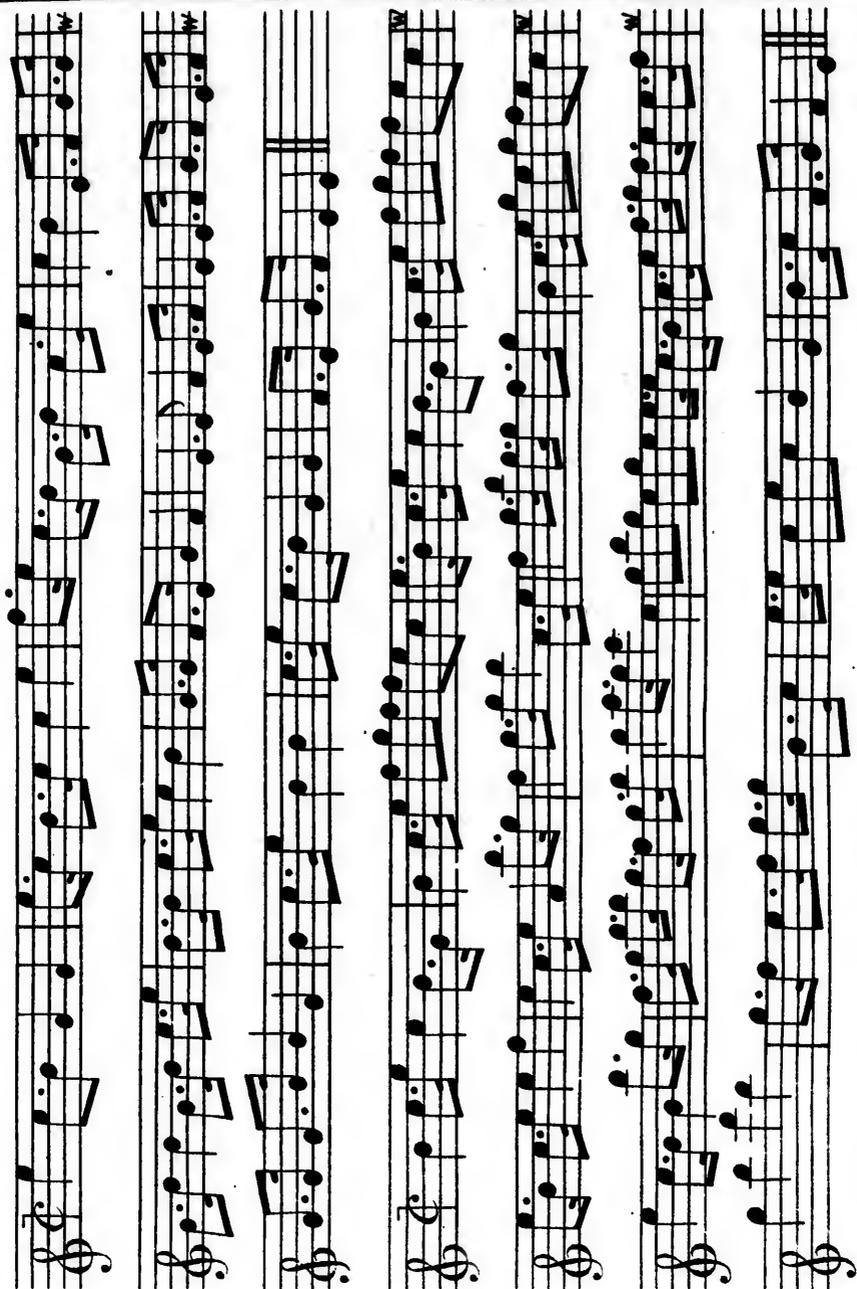
stères & les  
les potions.  
-dessus avec  
t que d'ex-  
ner la chair,  
cuit à l'eau,  
, ils accor-  
thode s'ob-  
inchine, &  
se fert peu  
lonne à trois  
e le nom de

rtaines indif-  
thode à celle  
et une petite  
etite bougie  
Ensuite on  
vient d'elle-  
quantité de  
ette variété

a Chine (o)  
où toutes les  
ées. Com-  
s, il se pro-  
le *Peu-tsau*,  
dans sa Def-  
sifes, ou de

ue titulaire de  
nte, pag. 220.  
son Ouvrage.  
lle de la Chine.

AIRS CHINOIS.



CHINESE DEUNTJES, uit du HALDE.

*St. v. schlegel ams.*

**L**ES  
leurs pro  
dégéné  
peine le  
cius mēr  
on lui av  
de l'exce  
ment la  
qu'on en  
excepté  
cette nat  
Chine lē  
mais ils n  
fiste poin  
tent tous  
l'Europe  
d'Instrum  
plusieurs  
gues, &  
Ils n  
tons, les  
ment l'ha  
Les Airs  
font pas  
reille. C  
dernier E  
1679, c  
rēs Grim  
péens. Il  
il toucha  
blettes, f  
joué, &  
L'Emper  
prenoit p  
un Air qu  
quantité e  
le convain  
même &  
Kang-hi e  
plus habi  
qui étoit  
mencèrer

## §. IV.

*Goût des Chinois pour la Musique, la Poësie & l'Histoire.*

LES Chinois s'attribuent la première invention de la Musique, & se vantent de l'avoir portée anciennement à sa plus haute perfection. Mais si leurs prétentions ne sont pas fabuleuses, ils ont souffert qu'elle ait étrangement dégénéré. Elle est aujourd'hui si imparfaite à la Chine, qu'elle en mérite à peine le nom. Il paroît certain qu'elle y étoit autrefois fort estimée. Confucius même entreprit d'en introduire les règles dans toutes les Contrées dont on lui avoit confié le Gouvernement. Les Histoires du Pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne Musique, & les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens Livres qui traitoient de cet Art. Quelqu'opinion qu'on en doive prendre, la Musique est aujourd'hui peu exercée à la Chine, excepté dans les fêtes, les comédies, les mariages & d'autres occasions de cette nature. Les Bonzes l'emploient aux funérailles. Les Musiciens de la Chine lèvent & baissent la voix, d'une tierce, d'une quinte & d'une octave; mais ils ne chantent jamais par femi-tons. La beauté de leurs concerts ne consiste point dans la variété des voix ou dans la différence des parties. Ils chantent tous le même Air, suivant l'usage de tous les Asiatiques. La Musique de l'Europe leur plaît assez, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix, accompagnée d'Instrumens. Ils ne trouvent qu'un désordre confus dans le contraste de plusieurs voix différentes, & dans les sons graves & aigus, les dièzes, les fugues, &c.

ILs n'ont point de notes, ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons, les élévations & les chûtes de la voix, & les autres variations qui forment l'harmonie. Cependant ils expriment leurs tons par certains caractères. Les Airs Chinois, joués par un Instrument ou chantés par une bonne voix, ne sont pas sans agrément. Ils s'apprennent par routine ou par la justesse de l'oreille. On ne laisse pas d'en composer quelquefois de nouveaux. *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, en fit plusieurs qui se chantent aujourd'hui. En 1679, ce Monarque s'étant fait jouer quelques Airs de clavecin par les Pères Grimaldi & Pereira, parut prendre beaucoup de plaisir aux Airs Européens. Il donna ordre à ses Musiciens de jouer un Air Chinois; & lui-même, il toucha cet Instrument avec beaucoup de grace. Le Père Pereira prit ses tablettes, sur lesquelles il nota aussi-tôt l'Air que Sa Majesté Impériale avoit joué, & l'exécuta ensuite aussi parfaitement que s'il l'eût répété plusieurs fois. L'Empereur en fut si surpris, qu'il avoit peine à se le persuader. Il ne comprenoit pas comment le Missionnaire pouvoit avoir appris, en si peu de tems, un Air que lui & ses Musiciens n'étoient parvenus à jouer facilement qu'après quantité de répétitions & par le secours de certains caractères. Il fallut, pour le convaincre, que Pereira fit plusieurs essais sur d'autres Airs, qu'il nota de même & qu'il exécuta sur le champ avec autant de facilité que d'exactitude. *Kang-hi* en prit occasion d'instituer une Académie de Musique, composée des plus habiles Musiciens de la Chine. Il en donna la direction à son troisième fils, qui étoit homme de Lettres & qui avoit lû beaucoup. Les Académiciens commencèrent par un nouvel examen de tous les Auteurs qui avoient écrit sur cette

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MUSIQUE.

Idées des  
Chinois sur  
leur ancienne  
Musique.

Etat de la  
Musique à la  
Chine.

L'Empereur  
est étonné de  
voir noter un  
Air de musi-  
que.

Académie  
de Musique  
qu'il établit.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MUSIQUE.

Instrumens  
de la Musique  
Chinoise.

Instrumens  
à vent.

A quoi les  
Jésuites ont  
été redeva-  
bles de leur  
entrée à la  
Chine.

Goût de  
l'Empereur  
pour les mon-  
tres & les hor-  
loges.

Usage que  
le Père Perei-  
ra fit de son  
talent pour la  
Musique.

te matière. Ils firent composer toutes sortes d'Instrumens à l'ancienne mode, suivant les dimensions qu'ils tirèrent de leurs Livres. Mais les ayant trouvés trop défectueux, ils les corrigèrent par des règles plus modernes; après quoi ils formèrent un Recueil de Musique en quatre Volumes, sous le titre de *Véritable Doctrine du Li-ti*, composé par l'ordre de l'Empereur. Ils y joignirent ensuite un cinquième Tome, qui contenoit les élémens de la Musique Européenne, rédigés par le Père Pereira.

LES Chinois ont inventé huit Instrumens, auxquels ils trouvent beaucoup de rapport avec la voix humaine. Les uns sont de métal, comme nos cloches; d'autres, de pierre, entre lesquels on en distingue un, qui a la forme de nos trompettes. D'autres sont de peaux, comme nos tambours. Entre plusieurs espèces, il y en a de si pesans, que pour en faire usage on est obligé de les poser sur un bloc de bois. Les Instrumens à corde sont en fort grand nombre; mais les cordes sont ordinairement de soie, & rarement de boyaux, comme celles des vielles, que les aveugles portent dans les rues, & celles des violons. Ils n'ont que trois cordes, sur lesquelles on joue avec un archet. Cependant on en voit un à sept cordes, qui est fort estimé, & dont l'harmonie n'est pas désagréable lorsqu'il est touché par une main habile. Il y en a d'autres encore, mais uniquement composés de bois. C'est de grandes tablettes, qu'on frappe l'une contre l'autre. Les Bonzes se servent d'une petite planche, qu'ils touchent avec beaucoup d'art & de mesure. Enfin les Chinois ont des Instrumens à vent, tels que des flutes, dont on distingue deux ou trois sortes, & une machine composée de plusieurs tuyaux, qui a quelque ressemblance avec notre orgue & qui rend un son fort agréable; mais elle est si petite qu'elle se porte dans la main (a). On en avoit fait présent d'une à l'Empereur, que le Père Pereira trouva le moyen d'agrandir, & qui fut placée dans l'Eglise des Jésuites de Peking. La nouveauté & l'harmonie de cet Instrument charmèrent les Chinois. Mais ils furent encore plus surpris de lui voir jouer seul des Airs Européens ou Chinois, & les mêler quelquefois ensemble avec beaucoup d'agrément.

ON sçait que le Père Ricci, Missionnaire Jésuite, fut redevable de l'accueil favorable qu'il reçut de l'Empereur, au présent qu'il lui fit d'une horloge & d'une montre à répétition. Ce Prince en fut si satisfait, qu'il fit bâtir une Tour magnifique pour y placer l'horloge. L'Impératrice mère ayant paru désirer la montre, sur l'éloge qu'on lui en avoit fait, il eut recours à l'artifice pour la conserver. Il donna ordre qu'on la lui fit voir, mais sans être montée; de sorte que cette Princesse ne la trouva point aussi rare qu'elle se l'étoit figurée. Dans la suite, les Missionnaires ne manquèrent pas de flatter le goût de l'Empereur, en lui offrant quantité d'ouvrages de cette nature. Les Princes Chrétiens, qui avoient fort à cœur la conversion de ce grand Empire, les assistèrent si libéralement, que bien-tôt le cabinet de l'Empereur se trouva rempli de toutes sortes d'horloges & de montres.

PEREIRA, dont le talent étoit singulier pour la Musique, plaça au sommet de l'Eglise des Jésuites une grande & magnifique horloge. Il fit fondre un assortiment musical de petites cloches, qui furent suspendues dans une Tour

truite

(a) Du Halde, *ubi sup.* Vol. II. pag. 125.

truite  
un ca  
Pays.  
amuse  
soient

LA  
nérale  
tivés  
toutes  
transf  
criture

SAR  
d'ouvr  
wen.

que l'A  
me en  
vains  
point  
qui ser

POU

il faut

nois on

& les C

à-dire,

la varié

ensembl

à l'espr

rime,

pensée

a quelq

ses diffi

aux Pos

vent er

pensées

AU

gles po

de leur

& les p

LEU

dans la

dieffe d

anciens

se, cor

LA

(b) H

(c) H

VIII

truite exprès pour cet usage, & qui, à l'aide d'un grand tambour, formoient un carillon sur lequel on jouoit à chaque heure du jour les plus beaux Airs du Pays. L'heure sonnoit ensuite, sur une cloche d'un ton plus grave. Ce fut un amusement nouveau pour la Cour & la Ville. Les Grands & le Peuple ne se laissoient pas de courir pour entendre cette gracieuse musique (b).

LA Poésie & l'Eloquence sont des Arts fort anciens à la Chine; & l'on a généralement observé que dans tous les Pays du Monde ils ont été long-tems cultivés avant qu'on y ait connu les autres Sciences. Les premières Histoires de toutes les Nations furent composées en Vers, comme la meilleure voie pour transmettre la mémoire des événemens, sur-tout avant l'invention de l'Ecriture.

SANS parler des anciens Livres de la Chine, dont la plupart sont autant d'ouvrages de Poésie, on admire la délicatesse & la douceur des Poèmes de *Kyu-i-wen*. La Dynastie de *Tang* vit fleurir *Li-tsaï-pe* & *Tu-te-mwey*, deux Poètes que l'Auteur met à côté d'Anacréon & d'Horace. En un mot, à la Chine comme en Europe, les Poètes étoient autrefois Philosophes; & de tous les Ecrivains Chinois qui ont quelque réputation, *Tsong-nan-fong* est le seul qui n'ait point écrit en Vers. C'est ce qui le fait comparer à la fleur de *Hay-tang* (c), qui seroit parfaite si elle n'étoit pas insipide.

POUR bien comprendre en quoi consiste l'excellence de la Poésie Chinoise, il faut être versé dans la Langue du Pays. Les Compositions Poétiques des Chinois ont quelque ressemblance avec les Sonnets, les Rondeaux, les Madrigaux & les Chançons de l'Europe. Ils ont de longs Vers, ils en ont de courts; c'est-à-dire, qu'il y entre plus ou moins de mots, & que leur beauté consiste dans la variété de leur cadence & de leur harmonie. Les Vers Chinois doivent avoir ensemble une relation de sens & de rime, qui forme une variété aussi agréable à l'esprit qu'à l'oreille. On distingue à la Chine une autre sorte de Poésie, sans rime, qui consiste dans l'antithèse ou l'opposition des pensées. Si la première pensée regarde le Printems, la seconde regardera l'Automne; ou si la première a quelque rapport au feu, l'autre en doit avoir à l'eau. Cette Composition a ses difficultés, qui demandent un certain art. L'enthousiasme ne manque point aux Poètes Chinois. La plupart de leurs expressions sont allégoriques. Ils savent employer les figures qui donnent de la chaleur & de la force au style & aux pensées (d).

AU contraire, leur Rhétorique est fort naturelle. Ils connoissent peu de règles pour l'ornement du discours. Leur unique étude en ce genre est la lecture de leurs meilleurs Ecrivains, dans lesquels ils observent les tours les plus vifs & les plus propres à faire l'impression qu'ils se proposent.

LEUR Eloquence ne consiste point dans l'arrangement des périodes, mais dans la chaleur de l'expression, dans la noblesse des métaphores, dans la hardiesse des comparaisons, & sur-tout dans les maximes & les sentences de leurs anciens Sages, qui étant exprimées d'une manière concise, vive & mystérieuse, contiennent beaucoup de sens en peu de mots.

LA Logique n'a pas fait plus de progrès à la Chine. Elle n'a point de règle pour

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
POESIE.

Poésie &  
Eloquence  
Chinoises.

Poètes Chi-  
nois.

Qualités de  
leur Poésie.

Poésie sans  
rime.

Rhétorique  
Chinoise.

Eloquence.

Logique.

(b) *Ibid.* pag. 127.

(c) *Ibid.* Vol. I. pag. 594.

(d) *Ibid.* Vol. II. pag. 146.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
POÉSIE.

pour la perfection du raisonnement, ni de méthodes pour définir ou diviser les idées, & pour en tirer les conséquences. Les Chinois ne suivent que les lumières naturelles de la raison, qui leur sert à comparer plusieurs idées ensemble sans le secours de l'art, & qui les conduit à la conclusion (e). Cependant ces qualités leur ont suffi pour composer un grand nombre de Livres sur toutes sortes de sujets, tels que l'Agriculture, la Botanique, les Arts libéraux, militaires & mécaniques, la Philosophie & l'Astronomie. Mais la fécondité de leur esprit éclate particulièrement dans leurs Histoires, leurs Comédies, leurs Livres de Chevalerie errante, leurs Romans & leurs Nouvelles. Les Romans Chinois ressemblent assez à ceux de l'Europe; avec cette différence, que la plupart des nôtres ne contiennent que des aventures d'amour & d'ingénieuses fictions, qui corrompent souvent le cœur en amusant l'imagination: au lieu que dans ceux des Chinois, l'instruction se trouve jointe à l'amusement, avec des maximes utiles à la réformation des mœurs, & des exhortations mêmes à la vertu. Les récits y sont quelquefois mêlés de Vers, pour animer la narration. Du Halde nous a donné, pour exemple, trois ou quatre Pièces de ce genre, que les Missionnaires de sa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Comédies  
Chinoises.

LES Comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puisqu'il n'y a point de fête un peu distinguée où l'on ne se fasse un amusement de ces Représentations. Mais il n'y faut pas chercher les trois unités, d'action, de tems & de lieu, ni les autres règles auxquelles on s'attache en Europe pour donner autant de régularité que de grace à cette sorte de Composition. L'unique dessein des Auteurs étant de réjouir une assemblée ou d'ébranler les passions, & d'inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, ils se croient parvenus à la perfection lorsque le succès répond à leurs vûes. Ils ne mettent point de distinction entre leurs Tragédies & leurs Nouvelles, excepté que les premières se prononcent sur un théâtre. Dans l'impression, les Acteurs sont rarement nommés, parce qu'en représentant une Pièce, on commence par annoncer aux spectateurs les Acteurs qui doivent paroître & le rôle qu'ils ont à jouer.

Compagnies  
de Comédiens.

UNE Compagnie de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différens rôles. Autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en dialogues, cette multitude de rôles demanderoit une troupe trop nombreuse. On conçoit que le spectateur est exposé à beaucoup d'embarras. Un masque y pourroit remédier; mais les Chinois n'en font guères usage que dans les intermèdes. En général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands & des voleurs.

Mélange de  
chants dans  
les Pièces de  
Théâtres.

LES Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons, comme le chant est quelquefois interrompu pour faire place à deux ou trois lignes de récitation. Il est choquant, pour un Européen, d'entendre un Acteur qui se met à chanter au milieu d'un dialogue. Mais on doit considérer que parmi les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'âme, telle que la joie, la colère, la douleur ou le désespoir. Un Chinois chante, pour déclarer son indignation. Il chante pour s'animer à la vengeance. Il chante même, lorsqu'il est prêt à se donner le coup mortel.

LES

(e) *Ibid.* pag. 124.

à diviser  
que les  
lées en-  
Cepen-  
ivres sur  
libéraux,  
écondité  
omédies,  
Les Ro-  
nce, que  
ngénieu-  
ion: au-  
ufement,  
cions mē-  
animer la  
re Pièces  
laigné de

u'il n'y a  
e ces Re-  
, de tems  
ur donner  
nique des-  
ffions, &  
venus à la  
int de dif-  
premières  
rarement  
oncer aux  
uer.

urs, dont  
les moin-  
rôles de-  
est exposé  
s Chinois  
guifement

chant est  
tation. Il  
à chanter  
inois, le  
joie, la  
r son in-  
lorsqu'il

L.ES



*sculp. Schley sculp.*

*COMEDIENS CHINOIS, tirés de NIEUHOF.  
CHINEESSE TOONEELSPEELERS, uit NIEUHOF.*

LES  
Europe  
sont in  
les Tra  
sont pl  
les dist

LES  
d'Actes  
gue ou  
si l'on v  
- L'A  
mée *Ch*  
On doit  
qui l'av  
Tragédie

A l'é  
de soin  
contien  
ont gou  
avec tou  
ses Etats  
progrès  
Rois qui  
Vertus,  
les, les  
nemens

LES  
distingue  
tir leurs  
introduir  
Docteurs  
les action  
communi  
ce de tro  
Maître a  
oublia sa  
la colère  
punition,  
telle ann  
Sujets: Il  
neur de l  
qui le féli  
dette, co

(f) Du F  
(g) Divi  
Cette Pièce  
commence l

LES chansons des Comédies ne sont pas fort intelligibles, sur-tout pour les Européens, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des événemens qui leur sont inconnus, & d'expressions figurées qui ne leur sont pas familières. Dans les Tragédies, les Airs sont en petit nombre; & lorsqu'on les imprime, ils sont placés à la tête des chansons, qui sont imprimées en gros caractères pour les distinguer de la Prose.

LES Tragédies sont divisées en plusieurs parties, qui peuvent porter le nom d'Actes. La première partie, qui se nomme *Sye-ise*, est une espèce de Prologue ou d'Introduction. Les Actes se nomment *Chis*, & sont divisés en Scènes, si l'on veut, par l'entrée & la sortie des Acteurs.

L'AUTEUR nous donne pour essai du Théâtre Chinois, une Tragédie nommée *Chau-chi-kou-coul*; c'est-à-dire: Le petit Orphelin de la maison de *Chau*. On doit la traduction de cette Pièce au Père de *Prémare*, Missionnaire Jésuite, qui l'avoit tirée d'une Collection en cent Volumes (f), de cent des meilleures Tragédies Chinoises, composée sous la Dynastie de *Twen* (g).

A l'égard de l'Histoire, on ne connoit pas de Nation qui ait apporté plus de soin à écrire & conserver les Annales de son Empire. Ces livres respectés contiennent tout ce qui s'est passé sous le règne des premiers Empereurs qui ont gouverné la Chine. On y trouve l'Histoire & les Loix de l'Empereur *Tau*, avec toutes les mesures qu'il prit pour établir un ordre de Gouvernement dans ses Etats; les Réglemens de *Chun* & de *Tu*, ses Successeurs, pour hâter les progrès de la Morale & l'établissement du repos public; les Usages des petits Rois qui gouvernoient les Provinces sous la dépendance de l'Empereur; leurs Vertus, leurs Vices, leurs Maximes de Gouvernement, leurs Guerres mutuelles, les grands Hommes, qui florissoient de leur tems, & tous les autres Evénemens qui ont paru dignes d'être transmis à la Postérité.

LES Historiens de chaque Règne ont suivi la même méthode. Mais ce qui distingue beaucoup les Chinois, c'est l'attention qu'ils ont apportée à garantir leurs Histoires de cette partialité que la flatterie n'auroit pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions consiste à choisir un certain nombre de Docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours & toutes les actions de l'Empereur, de les écrire, chacun en particulier, sans aucune communication l'un avec l'autre, & de mettre leurs remarques dans une espèce de tronc destiné à cet usage. Ils rapportent avec sincérité tout ce que leur Maître a fait ou dit de bien & de mal. Par exemple; tel jour l'Empereur oubliant sa dignité. Il ne fut pas maître de lui-même & se laissa vaincre par la colère; Tel jour il n'écouta que son ressentiment pour faire une injuste punition, ou pour casser sans raison une Sentence du Tribunal; Tel jour de telle année, il donna telle marque de son affection paternelle pour ses Sujets: Il entreprit une guerre pour la défense de son Peuple & pour l'honneur de l'Empire. Tel jour, au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicitoit d'une action utile à l'Etat, il parut avec un air humble & modeste, comme s'il n'eût point été sensible à des éloges si justes.

LE

(f) Du Halde, Vol. II. pag. 175.

(g) Divisés, dit l'Auteur, en quatre *Taus*. Cette Pièce est la quatre-vingt-cinquième, & commence le trente-cinquième Tome. Elle

n'a que cinq Acteurs, quoiqu'en y comprenant les Gardes & les Soldats il y en ait une douzaine qui parlent.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
HISTOIRE.

Division des  
Tragédies.

Histoire Chi-  
noise, & ses  
qualités.

Méthode sin-  
gulière des  
Chinois pour  
éviter la fla-  
terie dans  
leurs Histo-  
res.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
HISTOIRE.

Relations  
particulières  
de chaque  
que Ville.

LE tronc dans lequel ces Mémoires sont déposés, n'est jamais ouvert pendant la vie du Monarque, ni même tandis que sa famille est sur le Trône. Mais lorsque la Couronne passe dans une autre Maison, on recueille les Remarques d'une longue suite d'années, on les compare soigneusement, pour vérifier les (b) faits, & l'on en compose les Annales de chaque Règne.

LES Relations que chaque Ville imprime de tout ce qui arrive d'important dans sa juridiction, ne contribuent pas peu à l'enrichissement de l'Histoire Nationale. Dans ces Histoires particulières, on n'oublie pas les événemens extraordinaires, tels que les prodiges & les monstres. C'est ainsi que dans les Annales de la Ville de *Fu-cheu-fu* on lit qu'une femme accoucha d'un serpent, & qu'on trouve dans celle de *King-te-ching*, qu'une truie mit au monde un petit éléphant avec sa trompe, quoiqu'il n'y ait point d'éléphans à la (i) Chine.

(b) Cela suppose que la véracité de quelques-uns de ces Auteurs est douteuse.

(i) Mémoires du Père le Comte, pag. 261. & Chine du Père Du Halde, pag. 146. & suiv.

§. V.

*Sciences particulières aux Chinois.*

IL est tems de passer à cette partie du Sçavoir, qu'on peut nommer proprement la Science des Chinois, & qui consiste dans leur Langage & leur Style, dans leur Histoire & leurs Loix, dans leur Morale & leur Politique. On a déjà pris soin d'expliquer pourquoi ils donnent la préférence à ces Sciences pratiques sur les spéculatives. Comme ils ont rapporté, depuis une longue suite de siècles, toute leur attention à les cultiver, il n'est pas surprenant qu'ils les ayent portées à leur perfection.

DANS la juste persuasion que la paix & le bon ordre sont les principaux objets d'une société, les Chinois se sont attachés particulièrement aux Etudes dont on peut espérer ces deux fruits. Après avoir établi une bonne forme de Gouvernement, ils pensèrent aux moyens de la soutenir & de la conserver. Les lumières de la raison leur en offrirent deux: 1<sup>o</sup>. de régler en général les usages & les mœurs de la Nation, & d'introduire des règles de civilité & de bienfaisance dans les différens Ordres du Peuple. : 2<sup>o</sup>. d'encourager l'étude de la Morale, des Loix, de l'Histoire & du Langage. Ils établirent que tous les Postes & les Emplois du Gouvernement civil & militaire ne seroient conférés qu'à ceux qui se distingueroient dans ces Etudes. D'un autre côté, pour les faciliter à toutes sortes de personnes, autant que pour distinguer leurs progrès, ils instituèrent dans toutes les Villes de l'Empire des Ecoles & des Salles, qui peuvent porter proprement le nom d'Universités, où la Jeunesse, élevée aux frais publics, subit de rigoureux examens pour obtenir les trois degrés de Littérature qui donnent droit aux honneurs & à l'élévation (a). [ Si l'on n'admettoit dans les Conseils des Princes de l'Europe que des gens ainsi qualifiés, les Législateurs ne seroient jamais de mauvaises loix, faute de connoissances, & ne s'en laisseroient pas imposer par les artifices de dangereux Ministres. ]

LES

(a) Voyez ci-dessus le détail des Etudes & tout ce qui a rapport à l'éducation de la Jeunesse.

Principes  
des Chinois  
sur l'intérêt  
de la société.

Conclusions  
qu'ils en ont  
tirées.

LE  
princip  
du Ma  
l'Amit  
points.  
A l'  
ment ju  
sance &  
parmi  
leur fan  
qu'ils o  
un Mar  
ter de p  
père est  
s'il se p  
recevoir  
lorsqu'ell  
dans le  
„ fils, c  
„ t'il, s  
S'IL a  
soit par  
transport  
Province  
neurs mé  
jours qu'  
d'horreur  
le scandale  
crimes.  
Il est coup  
ument p  
ON a  
res, dans  
les auteurs  
re, les di  
qu'ils doiv  
comme la  
LES de  
fans d'un r  
On en rec  
généraleme  
brouilleries  
aussi-bien

(b) Cett  
ralement parl  
suite de la ne  
ple de leurs p

LES Philosophes Chinois réduisent toute la science de leur Morale à cinq principaux devoirs. Ceux des Pères & des Enfans, du Prince & des Sujets, du Mari & de la Femme, de l'aîné des Enfans & de ses frères, & ceux de l'Amitié. Tous leurs Livres moraux roulent presque uniquement sur ces cinq points.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juste ou supposé, qui puisse dispenser un fils du respect, de la complaisance & de l'affection qu'il doit à ses parens. Ce sentiment est poussé si loin parmi les Chinois, que les loix accordent aux pères une autorité absolue sur leur famille, & jusqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux Etrangers lorsqu'ils ont à se plaindre de leur conduite. Un père qui accuse son fils, devant un Mandarin, de lui avoir manqué de respect, n'est point obligé d'en apporter de preuves. Le fils passe nécessairement pour coupable, & l'accusation du père est toujours juste. Au contraire, un fils seroit regardé comme un monstre s'il se plaignoit de son père. Il y a même une Loi qui défend aux Mandarins de recevoir des plaintes de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées, lorsqu'elles sont signées par le grand-père; mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article, la vie du fils est fort en danger. „ C'est le devoir d'un „ fils, disent les Chinois, d'obéir & de prendre patience. De qui souffrira-t'il, s'il ne peut rien souffrir de son père?

S'IL arrivoit qu'un fils maltraitât son père, soit par des paroles injurieuses, soit par des coups, ou, ce qui est également rare & horrible, que dans un transport de fureur il devînt parricide; l'allarme se répandroit dans toute la Province, la punition s'étendroit jusques sur ses parens (b), & les Gouverneurs mêmes courroient risque d'être déposés; parce qu'on présumeroit toujours qu'un misérable fils n'auroit pu parvenir que par degrés à ce comble d'horreur, & que ceux qui devoient veiller sur sa conduite auroient prévenu le scandale, s'ils eussent apporté une juste rigueur à le punir de ses premiers crimes. Mais alors il n'y a point de châtement trop sévère pour le Coupable. Il est coupé en mille pièces, sa maison est détruite, & l'on élève quelque monument pour éterniser l'horreur d'une si détestable action.

ON a déjà vû quelques exemples de la vénération des enfans pour leurs pères, dans l'article du deuil pour les Morts. Ce respect & cette soumission pour les auteurs de leur naissance, qui sont les premiers sentimens qu'on leur inspire, les dispose à l'observation du second devoir; c'est-à-dire, à l'obéissance qu'ils doivent aux Princes & aux Gouverneurs; & ces deux principes sont comme la base de toute la Morale & la Politique Chinoises.

LES deux devoirs suivans, qui regardent le mari & la femme, & les enfans d'un même Père en'reux, servent beaucoup au soutien des deux premiers. On en reconnoît les avantages dans l'harmonie & le bon ordre qui régne généralement dans les familles. [Toutes les disputes, les querelles, & les brouilleries qui divisent si souvent, dans les autres Païs, le mari & la femme, aussi-bien que les frères, & les sœurs, sont très-rares à la Chine.] La même influence

(b) Cette loi paroît très-juste: car généralement parlant les fautes des Enfans sont une suite de la négligence, ou du mauvais exemple de leurs parens. Rien peut-être ne contri-

bueroit plus à la réforme des mœurs d'un peuple, qu'une loi de cette espèce, avec les limitations nécessaires.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MORALE.

Cinq devoirs  
de leur Mora-  
le.

Devoir des  
enfans à l'é-  
gard des pè-  
res.

Punition des  
enfans qui  
manquent de  
respect pour  
leur père.

Effet des  
quatre autres  
devoirs.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MORALE.

Remarque  
sur la politesse  
des Chinois.

Ancienneté  
de leurs prin-  
cipes.

Fondement  
des Loix Chi-  
noises.

Nombreux  
Volumens de  
l'Histoire de  
la Chine.

influence que ces deux devoirs ont dans la vie privée, se répand dans la société publique par l'effet des deux derniers. Sous le nom d'amitié, on comprend aussi ce sentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voisins. Le devoir consiste dans la modestie & la circonspection à laquelle chacun est obligé personnellement, & dans les civilités & les complimens qu'on se doit l'un à l'autre, suivant l'âge, le rang & le mérite.

LES règles de la bienfaisance ont introduit dans l'air & dans les manières des Chinois une réserve, une complaisance, une habitude de douceur & de politesse, qui les dispose toujours à se prévenir mutuellement par toutes sortes d'égards, & qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de dissimuler les plus vifs ressentimens. Rien ne contribue tant, disent-ils, au repos & au bon ordre de la société. La férocité naturelle de certaines Nations, augmentée par une éducation brutale, rend le Peuple intraitable, le dispose à la révolte, & produit dans l'Etat des convulsions dangereuses (c).

AU reste, les principes de la Morale des Chinois ne sont pas moins anciens que leur Monarchie. Ils les tirent des Livres de leurs premiers Sages, dont toutes les maximes & les exhortations portent sur ces fondemens. Ils ont servi de règle à la Nation entière depuis le tems de son origine. On en trouve la preuve dans deux Traités que le Père Du Halde a recueillis dans sa Description de la Chine. La traduction du plus ancien est du Père Hervieu, sous le titre de *Recueil de Maximes, de Réflexions & d'Exemples qui regardent les Mœurs*. L'autre, qui est une composition moderne, a été traduit par le Père d'Entrecolles. Il paroît par la seconde de ces deux Pièces, qui est fort estimée à la Chine, que la Philosophie morale des Chinois est d'une nature populaire, & qu'elle a plutôt pour but la réformation du genre humain que l'augmentation du nombre de ses disciples (d).

LES Loix Chinoises sont toutes fondées sur les mêmes principes de morale & de saine raison. Leur but est de soutenir la forme du Gouvernement, telle qu'elle est établie depuis son origine. Elles se trouvent dans *les anciens Livres Classiques*, dont on traitera bien-tôt; dans les Edits, les Déclarations, les Ordonnances & les Instructions des Empereurs. Du Halde en a donné un Recueil fort curieux, auquel il a joint les Remontrances & les Discours des plus habiles Ministres, sur les bonnes & mauvaises qualités du Gouvernement. Ce Recueil, qui porte le titre de *Collection Impériale*, est l'ouvrage de Kang-hi, dernier Empereur de la Chine, qui a joint ses propres Remarques à la plus grande partie des Loix. [Ces pièces méritent d'être lues de tous ceux qui veulent connoître les maximes du Gouvernement Chinois, ou qui cherchent à faire des progrès dans cette bonne politique qui a pour objet le bien de la Nation, plutôt que l'intérêt de ceux qui gouvernent.]

L'HISTOIRE de la Chine forme un très-grand nombre de volumes, comme on doit se le figurer d'une succession d'Empereurs qui dure depuis quatre mille ans, & du détail des circonstances où les Auteurs sont entrés sur chaque événement. Les Chinois ont aussi des Histoires particulières, ou des Annales,

(c) Navarette, Le Comte & Du Halde, s'accordent parfaitement sur tous ces détails, & les confirment par des exemples. (d) Chine du Père Du Halde, Tome II, page 39.

Annals  
écrites  
reurs.

ges, en  
l'Histoire  
tres éve  
parmi d  
moire d  
& se m  
vent sur  
gisse de  
nement.

LES  
l'Histoire  
cinq, qu  
lumes. C  
pas moind  
pour le N  
Chine ne  
garde con  
quatre Liv  
L'U-K

Les Comm  
me, solid  
premier d

Il est pur  
soixante-q

entières, c  
Par exemp

fée de trois  
brifée en d

en est de n  
différentes  
leur Invent

attacher. C  
On les reg

le nombre  
positions; t  
méthode de

tit nombre.  
ON raco

Nation jusq  
de l'expliqu

forma le mê  
menter le m

nigmatiques  
les voiles du  
Empereurs.

Annales, de tous les petits Rois qui régnoient autrefois dans les Provinces, écrites avec la même impartialité & le même détail que celle des Empereurs. On voit dans la Bibliothèque du Roi de Prusse un de ces Ouvrages, en cent volumes *in-folio*. Enfin, quantité d'Auteurs Chinois ont écrit l'Histoire de leur tems & celle des Révolutions de leur Empire, ou d'autres événemens extraordinaires. Aussi l'étude de l'Histoire est-elle devenue parmi eux une occupation assez pénible, qui demande beaucoup de mémoire & de constance pour démêler une si grande variété d'événemens, & se mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidens qui peuvent survenir, soit qu'il soit question seulement d'en juger, soit qu'il s'agisse de soutenir une opinion particulière sur quelque point de Gouvernement.

Les Livres Classiques de la Chine contiennent la Morale, les Loix & l'Histoire de l'Empire depuis sa fondation. Ils se réduisent au nombre de cinq, qui portent par cette raison le nom d'*U-king*, c'est-à-dire, *Les cinq Volumes*. C'est proprement l'écriture-Sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de respect que les Juifs pour l'Ancien-Testament, les Chrétiens pour le Nouveau, & les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres Livres de la Chine ne sont que des Commentaires ou des Explications de l'*U-king*. On regarde comme la principale partie de cet Ouvrage, celle qui a été composée en quatre Livres par Confucius & *Mong-tse* son Disciple.

L'*U-king* renferme les Livres Classiques ou Canoniques du premier ordre. Les Commentaires tiennent le second rang. *King* signifie une doctrine sublimée, solide & invariable, parce qu'elle est fondée sur des principes fixes. Le premier des Livres Canoniques se nomme *I-king*, ou *Livre de Transmutations*. Il est purement symbolique; c'est-à-dire, qu'il consiste dans une Table de soixante-quatre figures doubles, composées chacune de trois lignes, les unes entières, d'autres doubles ou divisées en deux & dans une position parallèle. Par exemple, une figure consiste en trois lignes entières; une autre est composée de trois lignes brisées, une troisième de deux lignes entières & d'une ligne brisée en deux, une quatrième de deux lignes brisées & d'une seule ligne. Il en est de même de toutes les autres, qui expriment, par leur ordre & leurs différentes combinaisons, différentes choses ou différentes idées, que *Fo-hi*, leur Inventeur & Fondateur de la Monarchie Chinoise, a jugé à propos d'y attacher. Ce sont moins des hiéroglyphiques que des signes arbitraires de choses. On les regarde comme l'origine des caractères Chinois, qui, en augmentant le nombre des traits & leur donnant une plus grande variété de formes & de positions, sont capables de représenter une infinité de choses; au-lieu que la méthode de *Fo-hi*, beaucoup plus bornée, n'en pouvoit représenter qu'un petit nombre.

On raconte que ce mystérieux Ouvrage exerça les plus habiles gens de la Nation jusqu'à l'arrivée de Confucius. L'Empereur *Ven-vang*, qui entreprit de l'expliquer, vivoit environ huit cens ans après *Fo-hi*. *Cheu-keug*, son fils, forma le même dessein; mais les Ouvrages de ces deux Princes ne firent qu'augmenter le mystère par de nouvelles obscurités. L'explication de ces lignes énigmatiques étoit réservée au Philosophe Confucius, qui leva non-seulement les voiles du Texte mais ceux de l'Interprétation non moins obscure des deux Empereurs. Il découvrit dans les lignes une profonde doctrine, qui regarde

SCIENCE  
DES CHINOIS.LIVRES  
CANONIQUES.L'étude en  
est difficile.Livres Clasi-  
fiques ou Ca-  
noniques des  
Chinois.U-king, pre-  
mier Livre.En quoi con-  
siste l-king  
de Fo-hi.Commentai-  
res sur cet  
Ouvrage.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONIQUES.

Jugement  
des Critiques.

Estime des  
Chinois Let-  
trés pour l'I-  
king.

Chu king,  
second Livre  
Canonique.

Ce qu'il  
contient.

en partie la nature des Etres, sur-tout les Elémens & leurs propriétés; en partie la Morale & le Gouvernement du genre humain: En un mot, (e) il y crut reconnoître des mystères d'une extrême importance pour le soutien des Etats.

D'HABILES Critiques regardent ces Commentaires comme les seuls Ouvrages qui ayent été composés par Confucius; & ses Disciples assûrent qu'il en fut si peu satisfait, qu'étant parvenu à la vieillesse il souhaita de vivre quelques années de plus, pour donner une nouvelle forme à son travail. Après tout, les Interprètes de *Fo-hi* méritent plutôt le nom d'Auteurs que de simples Interprètes; car l'*I-king* est demeuré rempli d'obscurités impénétrables. Dans la suite des tems, ces ténèbres devinrent l'occasion d'une infinité d'erreurs & d'opinions superstitieuses. Les Docteurs de divers siècles corrompus altérèrent ou falsifièrent le Texte, pour en réduire le sens à de vains pronostics, à la Divination & même à la Magic. De-là vient qu'il fut nommé *le Livre des Sorts*.

CEPENDANT les Chinois Lettrés ont la plus haute estime pour ce Livre. Quantité d'anciens Auteurs ont regretté d'en avoir perdu le véritable sens, & que celui qui reste ne soit qu'imaginaire ou superficiel. *Fo-hi* s'est acquis par cet Ouvrage le titre de Père des Sciences & du bon Gouvernement. Pour donner plus de réputation à ses figures, il prétendit les avoir vûes sur le dos d'un Dragon qui s'éleva d'un Lac. Depuis ce tems-là, les Empereurs ont pris un Dragon pour armes. Mais rien n'a tant contribué à la réputation de l'*I-king*, que la tradition établie qu'il fut sauvé du feu, dans la destruction générale de tous les monumens littéraires qui arriva par l'ordre de l'Empereur *Tsa-chi-whang-ti*, environ deux cens ans après Confucius & avant Jesus-Christ. Cette réputation n'a fait qu'augmenter par les éloges des Ecrivains de tous les siècles, qui ont supposé l'*I-king* rempli d'excellentes maximes de Politique & de Morale, quoiqu'en effet ils ne connoissent point ce qu'il contient, & que ce ne soit peut-être qu'un essai fait au hazard, pour ranger deux sortes de lignes dans toutes les combinaisons qu'elles peuvent recevoir.

LE second des cinq principaux Livres Canoniques se nomme *Chu-king* ou *Chang-chu*; c'est-à-dire, *Livre qui parle des anciens tems*. Il est divisé en six parties, dont les deux premières contiennent les plus mémorables événemens du règne des anciens Empereurs *Tan*, *Chun* & *Yu*, qui passent pour les Législateurs & les Héros de la Nation Chinoise. *Yu* fut le Fondateur de la famille de *Hya*, première Dynastie Impériale, qui commença deux mille deux cens sept ans avant Jesus-Christ, & qui dura quatre cens cinquante-huit ans. Dans la troisième partie du second Livre Canonique on trouve l'Histoire de la seconde famille Impériale, qui commença dans la personne de *Ching-tong*, dix-sept cens soixante-seize ans avant l'Ere Chrétienne & qui dura six cens ans. On y a conservé les sages Ordonnances de cet Empereur, avec les belles Instructions du Ministre *Tsong-vey*, & quelques Réglemens d'un autre Ministre, nommé *Fuyou*, que l'Empereur *Kau-tsong* fit chercher, après l'avoir vû en songe,

(e) Au moins fut-il assez judicieux pour les expliquer assez heureusement en leur attribuant ce sens.

songe,  
ties du  
vang,  
huit ce  
Maxim  
donné q  
Jésuite

LE t  
Chi-king  
sées sou  
des Max  
Confucius  
qu'il ren  
impies &  
avoir ée  
dont le  
fort obsé  
compre  
quantité  
lemnités  
à l'honne  
une espè  
tent poin  
ne censu  
titre de  
L'expres  
dont il e  
prit du l  
suspects  
a donné  
nommé.

LE C  
point ad  
de Conf  
l'attribue  
nombre.  
fucius na  
regarden  
mes don  
whang-ti  
rangé da  
portent l  
de plusieurs  
bien que

(f) Chin  
se 399 & 4

songe, & qui fut trouvé dans une troupe de maçons. Les trois dernières parties du *Chu-king* renferment l'Histoire de la troisième race, fondée par *Vu-wang*, onze cens vingt-deux ans avant Jesus-Christ, & continuée l'espace de huit cens soixante-treize ans. Cette Histoire est entremêlée d'excellentes Maximes, & de Réglemens pour l'utilité publique. Le Père Du Halde en a donné quelques Extraits, de la Traduction du Père de Prémare, Missionnaire Jésuite (f).

LE troisième Livre Canonique du premier ordre, contient, sous le nom de *Chi-king* (g), des Odes, des Chançons & d'autres pièces de Poésie, composées sous la troisième race. C'est la Description des manières, des usages & des Maximes d'un grand nombre de petits Rois subordonnés aux Empereurs. Confucius accorde de grands éloges à ce Livre, & déclare que la doctrine qu'il renferme est pure & sainte. Mais comme il s'y trouve quelques Pièces impies & extravagantes, plusieurs Interprètes soupçonnent qu'elles peuvent y avoir été insérées dans des tems postérieurs. Ces compositions poétiques, dont le style est fort laconique & chargé de vieux Proverbes qui le rendent fort obscur, peuvent être divisées en cinq différentes classes. La première comprend l'éloge des Hommes illustres par leurs vertus & leurs talens, avec quantité d'Instructions ou de Maximes, qui se chantent dans les grandes solemnités, telles que les sacrifices, les funérailles & les cérémonies instituées à l'honneur des Ancêtres. La seconde renferme les Usages de l'Empire, dans une espèce de Romances composées par divers Particuliers. Elles ne se chantent point, mais elles se récitent devant l'Empereur & ses Ministres, dont on ne censure pas moins les défauts que ceux du Peuple. La troisième porte le titre de *Comparaison*, parce que cette figure y est employée continuellement. L'expression du quatrième s'élève au-dessus du sublime, parce que les Odes dont il est rempli commencent par quelques grands traits, qui disposent l'esprit du Lecteur à l'attention. Le cinquième contient des Vers qui parurent suspects à Confucius & qu'il regarda comme apocryphes. Du Halde nous a donné quelques Odes de ce Livre, traduites par le Missionnaire qu'on a nommé.

LE *Chun-tsyu*, ou le quatrième Livre Canonique du premier ordre, ne fut point admis avant le règne de la race de *Han*. Il avoit été composé du tems de Confucius; c'est-à-dire, long-tems après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce Philosophe; mais cette opinion est rejetée du plus grand nombre. Les uns croient qu'il contient l'Histoire du Royaume de *Lu*, où Confucius naquit, & qui porte aujourd'hui le nom de *Chang-tong*. D'autres le regardent comme un Abrégé de ce qui s'étoit passé dans les différens Royaumes dont la Chine étoit composée avant qu'ils fussent réunis par *Tsin-chi-whang-ti*. C'est par cette raison que d'habiles gens auroient souhaité qu'il fût rangé dans la seconde classe des Livres Canoniques. Cependant les Chinois lui portent beaucoup de respect & d'affection. On y trouve le récit des actions de plusieurs Princes, avec la peinture de leurs vices & de leurs vertus, [aussi bien que la punition des uns, & les récompenses des autres.] Cette Histoire commence

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONIQUES.

Chi-king,  
troisième Li-  
vre Canoni-  
que.

Su et de ce  
Livre.

Chun-tsyu;  
quatrième Li-  
vre Canoni-  
que.

Origine de  
ce Livre & ce  
qu'il contient.

(f) Chine du Père Du Halde, Vol. II. page 399 & 408.

(g) *Chi* signifie Vers.

SCIENCES  
DES CHINOIS.

LIVRES  
CANONIQUES.

Li-ki, cin-  
quième Livre  
Canonique.

De quoi il  
traite.

Livres Ca-  
noniques du  
second ordre.

Tay-hya,  
premier Li-  
vre.

commence par *In-kong* (b), qui régna dans le Pays de *Lu*, & finit par *Ngay-king*, douzième Roi du même Pays. Elle contient ainsi l'espace de deux cens quarante-un ans, sous le règne de dix Rois. Son titre est le *Printemps & l'Automne*, par allusion à l'état florissant de l'Empire sous un Prince vertueux, & à sa décadence sous un mauvais Prince. *Ko-chi*, Disciple de Confucius, composa sur ce Livre un sçavant Commentaire nommé *Que-yu*, c'est-à-dire, *Maximes de Gouvernement*.

LE *Li-ki*, ou le Recueil des Loix, des Devoirs & des Cérémonies de la vie civile, forme le cinquième Livre Canonique, en douze livres, composé de divers Ouvrages des Anciens. Quoiqu'il soit attribué à Confucius (i), on croit que le principal Auteur fut *Cheu-chong*, frère de l'Empereur *Vu-vang*. Il renferme aussi les Ouvrages de plusieurs Disciples de Confucius, & de divers autres Ecrivains moins considérés parce qu'ils sont plus modernes. On y traite des Usages & des Cérémonies, tant sacrées que profanes, surtout pendant les trois Dynasties de *Hya*, *Chang* & *Cheu*; du devoir des enfans à l'égard des auteurs de leur naissance, & des femmes envers leurs maris; des règles de la véritable amitié; de la civilité dans les fêtes; de l'hospitalité, des honneurs funébres, de guerre, de musique, & de plusieurs autres sujets qui ont rapport aux intérêts de la société. Mais, comme trois cens ans après l'origine de cette Compilation, tous les Exemplaires en furent brûlés par l'ordre de *Tsin-chi-whang*, & qu'on n'en put sauver qu'un petit nombre de feuilles échappées aux flammes, avec ce que les vieillards avoient retenu par cœur, on soupçonne qu'il s'y est mêlé quantité de choses étrangères; sans compter qu'on y trouve un grand nombre d'usages qui ne sont pas reçus aujourd'hui. Aussi les Chinois confessent-ils qu'il ne doit être lu qu'avec beaucoup de précaution.

LES Livres Canoniques du second ordre sont au nombre de quatre, tous composés par Confucius ou par ses Disciples. On y en joint deux autres, qui sont presque aussi considérés que les quatre premiers. Le Père Noël, Missionnaire Jésuite, célèbre par ses Observations Astronomiques & par d'autres Remarques sur la Chine & les Indes, a publié une Traduction de ces Livres en Latin (k), dont le Père Du Halde nous a donné des Extraits (l).

LE premier Livre du second ordre [a été composé par Confucius, & commenté par son disciple *Tfeng-sse*. Il] porte le nom de *Tay-hya*, ou de *Grande Science*, parce qu'il est destiné à l'instruction des Princes & des Seigneurs dans toutes les parties du Gouvernement, & qu'il traite [du soin qu'on doit prendre de bien se gouverner soi-même, afin de pouvoir ensuite gouverner les autres, &] de la persévérance dans le souverain bien, qui consiste, suivant la doctrine de cet Ouvrage, dans la conformité des actions avec la droite raison. Pour y parvenir, Confucius enseigne qu'il est nécessaire de bien examiner la nature des choses, & de s'élever à la connoissance du bien & du mal; de se fixer dans l'amour de l'un & dans la haine de l'autre, de joindre à l'innocence du cœur, de l'ordre dans les manières; qu'un homme ainsi renouvelé

(b) Ce tems répond à la quarante-neuvième année de *Ping-wang*, treizième Empereur de la race de *Cheu*.

(i) *Angl.* Composé de divers ouvrages des

Anciens, compilés par Confucius. R. d. E.

(k) A Prague, en 1711.

(l) Ils paroîtront ici dans le lieu qui leur convient. Voyez les *Articles suivans*.

ne trou  
la paix  
*Tfeng*,  
qu'elle p

Le li  
Ouvrag  
servé da  
font cha  
ou ce te  
trois arti  
ture de  
vre. Il

*Medium*.  
voir que  
pratique  
firme cet  
par les g  
fection,  
treprend  
vertu.

LE Li  
est divisé  
ciples de  
Réponses  
tus, les b  
plie de M  
sept Sage  
"teur ai  
"homme  
"approu  
"de *Fau*  
"véritab  
"à suivre  
"la vertu  
Du Halde

LE qua  
les Europ  
*Te-tse*, pe  
cun autre  
ties, dont  
presqu'uni  
l'Empire  
n'est pas d

(m) Ces  
siècles après  
lui qui les a

ne trouvera point de peine à renouveler les autres, & fera bien-tôt régner la paix dans l'Empire & dans le sein particulier des familles. Le Docteur *Tfeng*, pour expliquer la doctrine de son Maître avec toute la perfection qu'elle peut recevoir, y a joint un Commentaire en dix Chapitres.

Le second Livre se nomme *Chong-yong*, ou le *Medium* immuable. C'est un Ouvrage de Confucius, où ce Philosophe traite du *Medium* qui doit être observé dans toutes choses & que tout le monde doit suivre, sur-tout ceux qui sont chargés du Gouvernement des Nations; parce que c'est dans ce *Medium* ou ce tempéramment que la vertu consiste. L'Ouvrage est divisé en trente-trois articles, où Confucius établit que la Loi du Ciel est gravée dans la nature de l'homme, & que la lumière de la raison est un guide qu'on doit suivre. Il déplore le misérable état du genre humain, qui s'attache si peu au *Medium*. Il explique en quoi consiste le *Medium* de plusieurs vertus. Il fait voir que si cette science est difficile dans la spéculation, elle est aisée dans la pratique & qu'elle s'étend aux actions les plus communes de la vie. Il confirme cette doctrine par l'exemple des Princes qui ont observé le *Medium*, & par les grands avantages qui en résultent. Enfin, pour atteindre à cette perfection, il n'est pas besoin de s'affujettir à des choses austères, ni d'en entreprendre de difficiles; il suffit de s'attacher simplement à la pratique de la vertu.

Le *Lun-yu*, ou le Livre des Sentences, troisième Livre du second ordre, est divisé en vingt articles, dix desquels sont employés en récits que les Disciples de Confucius font de leur Maître; & les dix autres, en Questions, en Réponses, & en Maximes de ce Philosophe ou de ses Disciples, sur les vertus, les bonnes œuvres & l'art de bien gouverner. Cette Collection est remplie de Maximes & de Sentences morales, qui ne cedent rien à celles des sept Sages de la Grèce. Confucius déclare, „ qu'il est impossible qu'un Flateur ait de la vertu; que le Sage ne s'afflige point d'être peu connu des hommes, mais qu'il regrette de ne les pas connoître assez; que celui qui approuve les mauvaises sectes, comme celles de *Ha-chang* & des Bonzes de *Fau-tse* (m) se fait tort à lui-même & fait injure à l'Empire; que la véritable doctrine est celle des anciens Sages, de qui les hommes ont appris à suivre la droite raison; que l'homme sage ne se propose que la beauté de la vertu, & que l'insensé ne pense qu'aux plaisirs & aux commodités de la vie. Du Halde nous donne plusieurs extraits de ce Volume.

Le quatrième Livre se nomme *Meng-tse*, ou Livre du Docteur *Meng*, que les Européens appellent *Moncius*. Il regarde les Rois de *Lu* & le Disciple de *Te-tse*, petit-fils de Confucius, dont il a mieux rendu le sens & l'énergie qu'aucun autre Philosophe de son Ecole. Ses Ouvrages sont divisés en deux parties, dont la première contient six Chapitres, & la seconde, huit. Ils traitent presque uniquement de la bonne administration dans le Gouvernement. Comme l'Empire étoit alors troublé par des guerres civiles, l'Auteur prouve que ce n'est pas de la force des armes, mais des exemples de vertu, qu'il faut attendre

SCIENCE  
DES CHINOIS.LIVRES  
CANONNIQUES.Chong-yong,  
second Livre  
du second  
ordre.Lun-yu,  
troisième Li-  
vre du second  
ordre.Maximes  
de Confucius.Meng-tse,  
quatrième Li-  
vre du second  
ordre.

(m) Ces Sectes n'ont existé que plusieurs siècles après Confucius. Ainsi ce ne peut être lui qui les ait citées, & l'on doit supposer que ces exemples ont été ajoutés au Texte pour servir d'explication.

SCIENCE  
DES CHINOIS.

LIVRES  
CANONIQUELS.

Hyau-king,  
cinquième Li-  
vre.

Obéissance  
filiale.

Syau-hya,  
sixième &  
dernier Livre.

dre la paix & la tranquillité de l'Etat. Ces Discours sont liés en forme de Dialogue, ou de Conversations qu'il avoit avec ses Disciples ou avec les Princes; & pour donner plus de poids à sa doctrine, il employe des comparaisons à l'exemple des Anciens. Du Halde en donne l'Extrait.

LE cinquième Livre, intitulé *Hyau-king*, ou *du Respect filial*, est un petit Volume, qui contient seulement les réponses de Confucius aux questions de son Disciple *Tfeng*, sur le devoir des enfans à l'égard de leurs pères, qu'il fait regarder comme la base d'un sage Gouvernement. Le respect filial est porté fort loin dans ce Traité. Il n'y a point de vertu si nécessaire & si sublime que l'obéissance d'un fils, ni de crime si énorme que sa défobéissance. Cette obligation ne regarde pas moins les Princes que les plus vils Sujets, & l'on propose comme des modèles de vertu, ceux qui ont servi par leurs exemples à mettre en honneur la tendresse & le respect filial. Cependant on reconnoît que les enfans ne doivent obéir à leur père, ni les Ministres aux Princes, s'ils en reçoivent des ordres qui blessent la justice ou la civilité.

LE sixième & le dernier Livre Canonique porte le titre de *Syau-hya*, ou *d'Ecole des Enfans*. Il fut composé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le Docteur *Chou-hi*, sous le règne de la race de *Song*. C'est une collection de Maximes & d'Exemples, tant anciens que modernes, divisée en Chapitres & en Paragraphes. Elle traite particulièrement des Ecoles publiques, des honneurs dûs aux parens, aux Rois, aux Magistrats & aux personnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la manière de régler le cœur, les gestes du corps, la nourriture & l'habillement. En un mot, le but de l'Auteur est d'instruire la jeunesse & de réformer les manières. Du Halde donne un Extrait des Maximes que le Compilateur a jointes aux principes des anciens Livres (n).

(n) Du Halde pag. 418. & 441.

Vie de CONFUCIUS ou KONG-FU-TSE, grand Philosophe  
Chinois.

Contempo-  
rains de Con-  
fucius.

Objets de ses  
études & de  
sa doctrine.

CONFUCIUS (a) naquit dans une Ville (b) du Royaume de *Lu*, qui est aujourd'hui la Province de *Chan-tong*, la vingtième année de *Ling-wang*, vingt-troisième Empereur de la race de *Chou*, cinq cens cinquante-un ans avant *Jésus-Christ*, & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des sept Sages de la Grèce. Il fut contemporain du fameux *Pythagore* (c), & supérieur de quelques années à *Socrates*. Mais il eut cet avantage sur eux, que sa gloire n'a fait qu'augmenter avec le nombre des années, & qu'elle subsiste encore dans le plus grand Empire du Monde, qui croit lui être redevable de sa durée & de sa splendeur.

CE sage Philosophe, sans tourner son attention, comme *Thalès*, sur les secrets impénétrables de la Nature & sur l'origine du Monde, sans vouloir approfondir, comme *Pythagore*, l'essence des punitions & des récompenses futures,

(a) C'est une corruption de *Kong fu-tse*, la Géographie de la Chine. [qu'il faut attribuer aux premiers Européens.] (c) L'Auteur pouvoit ajouter, Contemporain de Solon.

(b) Nommée *Kyo-feu-kyen*. Voyez ci dessus

tures, f  
pour lui  
hommes  
jamais la  
dans cet  
trouvent  
réformer

IL n'a  
à l'âge de  
Emplois  
que l'hon  
conde ra  
tiroit for  
mort de

DANS  
rement q  
l'enfance  
ceux qui  
s'applica  
neuf ans  
mourut à  
digne rej  
aux prem

CONF  
quité à m  
nement su  
usages da  
Provinces  
leurs Lois  
de lever d  
plois, de  
pendans d  
l'excès de  
des mœur  
entreprit  
oppoées.

SON in  
bien-tôt fa  
gistrature.  
de travail  
à son atten  
tables. V  
dans le Ro  
recueillit c  
mois, le  
te. Une  
conclure q  
tel. Minist

tures, se borna uniquement à parler du principe de tous les Etres, à inspirer pour lui du respect, de la crainte & de la reconnoissance, à persuader aux hommes qu'il connoît tout, jusqu'à nos plus secretes pensées, qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense ni le crime sans châtement, quel qu'ait été dans cette vie le sort de l'une ou de l'autre. Telles sont les maximes qui se trouvent répandues dans tous ses Ouvrages, & par lesquelles il entreprit de réformer les mœurs du genre humain.

IL n'avoit que trois ans lorsqu'il perdit *Che-lyang-he*, son père, qui mourut à l'âge de soixante-treize ans. Quoique ce Vieillard eût occupé les plus grands Emplois du Royaume de *Song*, il ne laissa point d'autre héritage à son fils que l'honneur d'être descendu de *Ti-hyé*, vingt-septième Empereur de la seconde race de *Chang*. La mère de Confucius, qui se nommoit *Ching*, & qui tiroit son origine de l'illustre famille de *Ten*, survécut de vingt-un ans à la mort de son mari.

DANS l'âge le plus tendre, il fit éclater toute la sagesse qui n'est ordinairement que le fruit de la maturité. Il dédaigna les jeux & les amusemens de l'enfance. Un air grave, modeste & sérieux, lui attiroit la vénération de ceux qui le connoissoient. A peine fut-il parvenu à l'âge de quinze ans, qu'il s'appliqua sérieusement à l'étude des anciens Livres. Il prit une femme à dix-neuf ans & n'en eut jamais d'autre. Elle lui donna un fils nommé *Pe-yu*, qui mourut à l'âge de cinquante ans, & qui laissa un héritier, nommé *Tsu-tu*, digne rejetton de son grand-père, & d'un mérite si distingué qu'il fut élevé aux premières dignités de l'Empire.

CONFUCIUS ayant fait des progrès considérables dans l'étude de l'Antiquité à mesure qu'il avançoit en âge, proposa de rétablir la forme du Gouvernement sur de sages principes, & de réformer par cette voie les mœurs & les usages dans les divers petits Royaumes dont l'Empire étoit composé. Les Provinces de la Chine étoient alors des Royaumes distingués, qui avoient leurs Loix particulières & leurs propres Princes, à qui appartenoit le droit de lever des taxes, d'imposer un tribut, de conférer les dignités & les emplois, de faire la guerre ou la paix avec leurs Voisins; enfin, qui étoient dépendans de l'Empereur, mais qui lui devenoient quelquefois redoutables par l'excès de leur pouvoir. Comme l'ambition, l'incontinence & la corruption des mœurs régnoient ouvertement dans toutes ces petites Cours, Confucius entreprit par ses exhortations & ses exemples, d'y introduire les vertus opposées.

SON intégrité, l'étendue de ses lumières & la splendeur de ses vertus l'ayant bien-tôt fait connoître, on lui offrit plusieurs Offices distingués dans la Magistrature. Il les accepta, mais dans la seule vûe de répandre sa doctrine & de travailler à la réformation des hommes. Lorsque le succès répondoit mal à son attente, il abandonnoit ses Emplois pour chercher des Peuples plus traitables. Vers la cinquante-cinquième année de son âge, ayant été rappelé dans le Royaume de *Lu*, sa Patrie, pour y remplir les premiers postes, il y recueillit de si heureux fruits de ses soins, que dans l'espace d'environ trois mois, le Roi, les Grands & le Peuple changèrent entièrement de conduite. Une révolution si prompte allarma les Princes voisins, jusqu'à leur faire conclure que le Roi de *Lu* deviendrait trop puissant avec les conseils d'un tel Ministre. Le Roi de *Tsi* prit une voie fort étrange pour arrêter les progrès:

VIE DE  
CONFUCIUS.

Son père &  
sa mère.

Enfance de  
Confucius.

Il se marie &  
devient père  
d'un fils.

Ses projets  
de réforma-  
tion.

Conduite  
qu'il tient  
dans cette  
vûe.

VIE DE  
CONFUCIUS.  
Comment  
son Ouvrage  
est ruiné dans  
le Royaume  
de Lu.

Ses courses  
dans plusieurs  
Royaumes.

Il s'arrête  
dans le Roy-  
aume de  
Ching.

Il se fait un  
grand nombre  
de Disciples.

Leur division  
en quatre clas-  
ses, chacun a  
son objet.

Fond de la  
doctrine de  
Confucius.

grès de cette réformation. Sous le voile d'une Ambassade, il envoya au Roi de Lu & aux principaux Seigneurs de sa Cour un grand nombre de belles filles (*d*), qui avoient été élevées dans l'exercice de la danse & du chant, & qui étoient capables d'amollir les cœurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce stratagème ne réussit que trop heureusement. L'intérêt des mœurs & du bien public ne résista point à l'attrait du plaisir. En vain Confucius s'efforça par ses remontrances de ramener le Prince & ses Sujets à la raison. Dans le chagrin de ne pouvoir se faire écouter, il abandonna cette Cour, & des Emplois dont il n'avoit plus d'utilité à tirer pour ses vûes.

DE la Cour de Lu il passa dans les Royaumes de *Tsi*, de *Ghey*, & de *Tju*, mais il n'y trouva pas moins de résistance à ses principes. L'austérité de sa Morale faisoit redouter sa Politique, & les Ministres d'Etat n'étoient pas disposés à recevoir un Rival qui leur faisoit appréhender la ruine de leur autorité. Après avoir erré de Province en Province, il s'arrêta dans le Royaume de Ching, où il se vit réduit à la dernière indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'ame & de sa constance ordinaire. Il se rappelloit les Maximes & les exemples de *Tau*, de *Chun*, de *Tu*, de *Ching-tang* & de *Ven-vang*. Ces Héros de l'Antiquité sembloient revivre en lui. Enfin, l'éclat de ses vertus surmonta tous les obstacles. Il se fit un grand nombre de Disciples, qui lui furent inviolablement attachés. On en compta trois mille, dont cinq cens étoient revêtus des plus hautes dignités dans divers Royaumes & les exerçoient sans reproche. Mais on en distinguoit soixante-douze, plus célèbres que tous les autres par la perfection de leur vertu. Son zèle, qui croissoit de jour en jour, lui inspira le desir de passer la Mer, pour communiquer sa doctrine aux Nations étrangères & la répandre dans les climats les plus éloignés.

IL divisa ses Disciples en quatre classes. La première fut composée de ceux qui devoient se cultiver l'esprit par la méditation, & purifier leur cœur par la pratique des vertus. *Meng-tse-kyen*, *Jen-pe-myeu*, *Chun-kong* & *Yen-yeuen*, tinrent le premier rang dans cette classe; mais la mort de *Yen-yeuen*, qui arriva dans sa trente-unième année, causa une sensible affliction à Confucius. La seconde classe contenoit ceux qui étoient capables de raisonner juste, & de composer des discours élégans & persuasifs. *Tsay-ngo* & *Tsu-kong* furent les plus distingués de cet ordre. L'objet de la troisième classe étoit d'étudier les règles du bon Gouvernement, d'en faire prendre une juste idée aux Mandarins, & de leur apprendre à s'acquitter dignement des offices publics. Les plus éminens dans ce genre furent *Jen-yeu* & *Ki-lu*. Enfin, ceux qui étoient capables d'écrire avec autant de précision que d'élégance sur les principes de la Morale, formoient la quatrième classe, dans laquelle *Tsu-hyeu* & *Tsu-hya* se distinguèrent beaucoup. Ces dix Elèves choisis furent comme la fleur de l'école de Confucius.

TOUTE la doctrine de ce Philosophe tendoit à rétablir la nature humaine dans cet ancien lustre & cette beauté primitive dont le Ciel fit son partage, mais qui se trouvent défigurées par les ténèbres de l'ignorance & par la contagion du vice. Les moyens qu'il proposoit pour atteindre à ce but, étoient l'obéissance & le respect pour le Seigneur du Ciel; d'aimer son prochain comme

(d) On en fait commerce en différentes Villes, & surtout à *Tang-cheu*. Voyez cy-devant.

me foi-m  
passions  
couter qu  
ment qui

COMM  
que par sa  
pour les p  
étoit lui-r  
ses discou  
dans ses E  
la mort de  
jouet d'un  
composer  
plus éclat  
en avoir j  
Loin d'en  
fés; & ces  
fuite, pou  
„ corde sa  
„ nes, qu  
ponse ne p  
l'interposit

LES ver  
sa modestie  
n'écoutoit  
y faisoit qu  
de veiller à  
bien. Lor  
de sa Mora  
Législateur

Si l'on e  
lui entendo  
dire, *Le vé*  
Saint dont i  
ce de Jesus-  
ment frappé  
songe, & q  
du Monde  
revenir sans  
s'être instru  
gue du voya  
tain, où ils  
cette Région  
sance de Cor  
manquèrent  
la Chine.

CONFUC  
particulière

me soi-même, de vaincre ses inclinations déréglées; de ne jamais prendre les passions pour règle de sa conduite; de consulter toujours la raison & de n'écouter qu'elle; c'est-à-dire, de ne jamais rien penser ni rien faire volontairement qui la blesse.

COMME les actions de Confucius ne contredisoient jamais ses Maximes, & que par sa gravité, sa modestie, sa douceur & sa frugalité; par son mépris pour les plaisirs terrestres & par une vigilance continuelle sur sa conduite, il étoit lui-même un exemple des préceptes qu'il donnoit dans ses écrits & dans ses discours, il n'y eut point de Princes qui ne souhaitassent enfin de l'attirer dans ses Etats. Le Roi de *Chou* fut un de ses plus zélés admirateurs. Mais après la mort de ce Prince, l'envie de ses Courtisans exposa Confucius à devenir le jouet d'une populace insensée, par quelques chansons satyriques qu'elle leur fit composer contre lui. Il parut insensible à cette injure. Sa fermeté fut encore plus éclatante lorsqu'un des principaux Officiers de l'Armée, qui le haïssoit sans en avoir jamais reçu d'offense, leva son épée pour le frapper mortellement. Loin d'en paroître ému, il rassembla ses Disciples, que la crainte avoit dispersés; & ceux qui avoient le plus d'affection pour lui le pressant de prendre la fuite, pour éviter la fureur du Mandarin: „ Si le Ciel, leur dit-il, nous accorde sa protection, comme il vient de le déclarer par des marques certaines, quel mal Whan-ti peut-il nous faire avec toute sa puissance? Cette réponse ne permet pas de douter qu'il ne conrût une Providence particulière, ou l'interposition du Ciel dans les affaires du Monde.

LES vertus du Philosophe Chinois tiroient un nouveau lustre des charmes de sa modestie. On ne l'entendit jamais parler avantageusement de lui-même. Il n'écouloit pas volontiers les louanges qu'il recevoit de la bouche d'autrui. S'il y faisoit quelque réponse, c'étoit par des reproches qu'il se faisoit à lui-même, de veiller avec trop peu de soin sur ses actions & de négliger la pratique du bien. Lorsqu'on marquoit de l'admiration pour sa vertu & pour la sublimité de sa Morale, il se hâtoit de reconnoître qu'elle lui étoit venue de ces grands Législateurs *Yau* & *Chun*, qui vivoient quinze cens ans avant lui.

SI l'on en croit une tradition, qui est universellement reçue à la Chine, on lui entendoit souvent répéter ces quatre mots: *Si fang yeu ching Yin*; c'est-à-dire, *Le véritable Saint doit être cherché du côté de l'Ouest*. On ignore quel est le Saint dont il parloit; mais il est certain que quarante-cinq ans après la naissance de *Jesus-Christ*, *Ming-ti*, quinzième Empereur de la race de *Han*, également frappé des paroles de Confucius & de la figure d'un homme qu'il vit en songe, & qui lui parut arriver du côté de l'Ouest, envoya vers cette Partie du Monde *Tsay* & *Tsing-king*, deux Grands de l'Empire, avec ordre de ne pas revenir sans avoir trouvé le saint Homme que le Ciel lui avoit fait voir, & sans s'être instruits de sa doctrine. Les Députés, effrayés des périls & de la fatigue du voyage, s'arrêtèrent aux Indes, dans un lieu dont le nom est incertain, où ils trouvèrent la Statue d'un Imposteur, nommé *Fo*, qui avoit infecté cette Région d'une monstrueuse doctrine, environ cinq cens ans avant la naissance de Confucius; & s'étant fait instruire des superstitions du Pays, ils ne manquèrent point à leur retour de répandre cette Idolatrie dans l'Empire de la Chine.

CONFUCIUS, après avoir heureusement fini ses travaux Philosophiques, & particulièrement son Ouvrage Historique de *Chunt-syu*, mourut dans le Royaume

VIE DE  
CONFUCIUS.

Vertus de  
Confucius.

Sa fermeté.

Sa modestie.

Tradition  
singulière sur  
la prédiction  
d'un Saint fu-  
tur.

Derniers mo-  
mens de Con-  
fucius.

me

VIE DE  
CONFUCIUS.

Son discours  
à ses Disci-  
ples.

Il meurt en  
léthargie.

Honneurs  
qui lui furent  
rendus après  
sa mort.

Son portrait.

Autres cir-  
constances de  
sa vie.

Remarque  
des Auteurs  
Anglois.

me de *Lu*, sa patrie, âgé de soixante-treize ans, dans la quarante-unième année du règne de King-vang, vingt-cinquième Empereur de la race de Cheu. Peu de jours avant sa dernière maladie, il dit à ses Disciples, les larmes aux yeux, „ qu'il étoit pénétré de douleur à la vûe des défordres qui régnoient „ dans l'Empire. Il ajoûta; que la montagne étoit tombée, la grande machine „ détruite, & qu'on ne verroit plus paroître de Sages. Il vouloit faire entendre que l'édifice de la perfection, auquel il avoit travaillé toute sa vie, étoit presqu'entièrement ruiné. „ Depuis ce jour, on le vit dans une langueur qui ne l'abandonna plus. Enfin, s'étant tourné vers ses Disciples: „ Le „ Roi, leur dit-il, refuse de suivre mes maximes; puisque je ne suis plus „ utile à rien sur la terre, il est tems pour moi de la quitter. „ A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans une léthargie qui dura sept jours; à la fin desquels il expira dans les bras de ses Disciples. C'étoit *Ngay-kong* qui régnoit alors dans le Pays de *Lu*. Ce Prince ne put retenir ses larmes en apprenant la mort du Philosophe. „ Le Ciel n'est pas content de moi, s'écria-t-il, „ puisqu'il m'enlève Confucius. En effet, les Sages sont le plus précieux don qu'il puisse accorder à la terre, & l'on ne commence à sentir ce qu'ils valent qu'après les avoir perdus.

LES Disciples de Confucius lui bâtirent un tombeau près de *Kyo-feu*, Ville de sa naissance, sur le bord de la Rivière de *Su*, dans un lieu où il étoit accoutumé de les assembler. Comme on a pris soin, dans la suite, de l'environner de murs, il a l'air aujourd'hui d'une petite Ville. Le Philosophe Chinois fut pleuré de tout l'Empire (e), mais particulièrement de ses Disciples, qui prirent le deuil avec autant d'éclat que pour la mort d'un père. Ces sentimens de vénération n'ayant fait qu'augmenter avec le tems, il est aujourd'hui regardé comme le grand Maître & le premier Docteur de l'Empire.

CONFUCIUS étoit d'une taille haute & bien proportionnée. Il avoit la poitrine & les épaules fort larges, l'air grave & majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue & noire, le nez un peu plat, & la voix forte & perçante. On lui voyoit au milieu du front une petite tumeur, ou une espèce de veine, qui le défiguroit un peu & qui lui avoit fait donner par son père le nom de *Kycu*, ou de petite montagne. Il se le donnoit souvent lui-même, par un sentiment de modestie & d'humilité.

LES Mémoires du Père le Comte, d'où le Père du Halde a tiré presqu'entièrement ce récit, ajoûtent quelques autres circonstances de la vie de Confucius, particulièrement une conférence entre son grand-père & lui pendant son enfance, & ce qu'il dit, à l'âge de seize ans, pour défendre les Livres Canoniques de la Chine, contre un grand Mandarin qui les accusoit d'être obscurs & sans utilité. Ce jeune Philosophe fit une leçon si sévère à son Supérieur, qu'elle le jetta dans quelque danger pour sa vie. Mais comme l'Historien lui fait dire que le sens des Livres de doctrine ne doit être entendu que des Sçavans, & qu'il seroit à craindre que le Peuple n'en abusât s'il étoit capable de le pénétrer, [les Compilateurs Anglois s'imaginent plaisamment que] cette réflexion est supposée, pour confirmer, disent-ils, la doctrine de l'Eglise Romaine par l'autorité de Confucius: [& ce qui semble autoriser ce soupçon, c'est

(e) Le Père le Comte dit nettement qu'il fut honoré comme un Saint.

c'est q  
quer c

IL  
reté d  
rien aj  
ruptio  
der qu  
jamais  
caractè  
me, l'  
& sa m  
té, po  
homme

DE  
moire;  
delleme  
Emper  
Temple  
y lit da  
Docteur.  
Cepend  
lité de  
Mandar  
Père le  
vidence  
fiction &

CHA  
tres, fo  
ou Salle  
l'Empire  
& verni  
qui se f  
leur tête

CHA  
l'ordre c  
dans le g  
vés la v  
Tribuna  
cent sur  
Le matin  
rendent,

(f) Ce  
ble t il pas  
son suffit p  
se foit, la L  
& toute sa  
ou même é

VIII.

c'est que dans la suite, Confucius lui-même prit beaucoup de peine pour expliquer ces Livres, & les rendre intelligibles à tout le Monde.]

IL semble, suivant le même Auteur, que le zèle de ce Philosophe & la pureté de sa Morale étoient d'une perfection à laquelle il auroit été difficile de rien ajouter. Quelquefois, dit-il, il parle moins en homme souillé par la corruption de la nature, qu'en Docteur de la Loi nouvelle; & ce qui doit persuader que l'hypocrisie n'y avoit point de part, c'est que ses maximes ne furent jamais démenties par ses actions. En un mot, la gravité & la douceur de son caractère, sa rigoureuse abstinence, son mépris pour tout ce que le monde estime, l'attention continuelle qu'il apportoit à toutes ses actions, son humilité & sa modestie, qui sont des vertus sans exemple parmi les Sages de l'Antiquité, portent à juger que c'étoit moins un Philosophe formé par la raison, qu'un homme inspiré de Dieu (f) pour la réformation du genre humain (g).

DEPUIS sa mort, tout l'Empire Chinois n'a pas cessé d'honorer sa mémoire; & vraisemblablement cette vénération, qui s'est communiquée si fidèlement à la postérité, n'aura point d'autre fin que celle du Monde. Les Empereurs lui ont fait bâtir, dans toutes les Provinces, des Palais ou des Temples, où les Sçavans s'assemblent pour lui rendre certains honneurs. On y lit dans plusieurs endroits, en gros caractères: *Au grand Maître. Au premier Docteur. Au Saint. A celui qui a donné des instructions aux Empereurs & aux Rois.* Cependant les Chinois ne l'ont jamais déifié, quoiqu'ils ayent accordé la qualité de Dieu, ou suivant leurs expressions, celle d'Esprit pur, à quantité de Mandarins qui ne peuvent lui être comparés; comme si le Ciel, remarque le Père le Comte, n'avoit pas voulu souffrir qu'un homme employé par sa Providence à la réformation des mœurs, devint après sa mort un objet de Superstition & d'Idolatrie (h).

CHAQUE Ville entretient un Palais pour les assemblées des Gens de Lettres, sous divers titres, tels que *Puan-king*, ou Salle Royale; *Ta-ching-kyen*, ou Salle de la Perfection; *Ta-hyo*, ou grand Collège; *Qua-hyo*, ou Collège de l'Empire. On y voit, sur les murs, quantité de petites planches, dorées & vernies, qui portent les noms des plus fameux Philosophes & de ceux qui se sont distingués dans les Sciences. Mais Confucius paroît toujours à leur tête.

CHAQUE année, les Docteurs & les Lettrés de la Chine célèbrent, par l'ordre des Empereurs, une fête, dont toutes les circonstances sont réglées dans le grand Livre du cérémonial. Tous les préparatifs doivent être achevés la veille. Un Boucher vient tuer un porc, & tous les domestiques du Tribunal apportent du vin, des fruits, des fleurs & des légumes, qu'ils placent sur une table ornée de flambeaux de cire & de cassiolettes parfumées. Le matin du jour même, les Gouverneurs, les Docteurs & les Bacheliers se rendent, au son des Instrumens de Musique, dans la Salle d'assemblée, où le

(f) Ce que l'on dit de Confucius ne semble-t-il pas prouver que la lumière de la raison suffit pour rétablir, en quelque tems que se fait, la Loi Naturelle, dans tout son lustre, & toute sa pureté, lors qu'elle a été altérée ou même effacée par la malice des hommes?

(g) Le Comte observe qu'il ne mangeoit jamais rien sans s'être prosterné à terre pour offrir sa nourriture au Seigneur du Ciel.

(h) Mémoires du Père le Comte, pag. 199. & suivantes.

VIE DE  
CONFUCIUS.

Remarque  
du Père le  
Comte.

Combien  
Confucius est  
respecté à la  
Chine.

Palais d'as-  
semblée pour  
les Savans.

Circonstan-  
ces & formal-  
tés de la fête.

VIE DE  
CONFUCIUS.

Panegyrique  
de Confucius.

Respect de  
l'Empereur  
Kya-tsing  
pour ce Philo-  
sophe.

le Maître des cérémonies leur ordonne, tantôt de s'incliner, tantôt de se mettre à genoux, ou de baisser le front jusqu'à terre, & tantôt de se tenir debout. Ensuite le principal Mandarin ouvre la fête, en prenant successivement du vin & des légumes, qu'il présente sur les tables de Confucius. On chante, à l'honneur de ce grand Philosophe, des Vers, qui sont accompagnés du son des Instrumens. On prononce son éloge, c'est-à-dire, un discours de sept ou huit lignes, dont le sujet roule sur son sçavoir, sur sa sagesse & sur l'excellence de sa Morale, & dont la formule est la même dans toutes les Villes de l'Empire. Ces honneurs, qui sont rendus en effet aux Sciences & aux Savans, dans la personne de Confucius, inspirent beaucoup d'émulation. La cérémonie se termine par quantité de nouvelles inclinations & de révérences, au son des flutes & des hautbois, & par des complimens mutuels entre les Mandarins. Pour dernière scène, on enterre le poil & le sang de l'animal qui a servi de victime, & l'on brûle, en témoignage de joie, une grande pièce d'étoffe qui est attachée au bout d'une pique & qui pend jusqu'à terre. De la première Salle on passe dans une autre, où l'on rend aussi des honneurs consacrés par l'usage, aux anciens Gouverneurs des Villes & des Provinces, qui ont acquis de la réputation dans l'exercice de leurs Emplois. Enfin l'on passe dans une troisième Salle, où sont exposés les noms des Citoyens distingués par leurs vertus & leurs talens, & l'on y fait quelques autres cérémonies.

LES Chinois racontent que *Kya-tsing*, un de leurs Empereurs, se rendit au Palais de Confucius avant que de commencer ses études, pour y offrir l'hommage de ses louanges & de ses présens, comme un témoignage de son respect pour tous les anciens Docteurs de la Nation, sur-tout pour le Prince Cheukong & pour le Philosophe Confucius. Il y prononça un discours, dans lequel il s'engagea solennellement à faire une étude assidue des Ouvrages de ces grands Hommes & de ces sages Maîtres de l'Antiquité, dont les Maximes ne doivent jamais cesser de servir de règle à leurs Descendans (i).

(i) Chine du Père Du Halde, Vol. II. page 295. & suivantes.

### §. VI.

#### Langue Chinoise.

LA connoissance du Langage & l'art de l'Ecriture, sont, comme on l'a déjà fait observer, une partie de l'érudition Chinoise; & la carrière des Emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du Peuple apprend à lire & à écrire.

Mé de la Lan-  
gue Chinoise.

LA Langue Chinoise n'a aucune ressemblance avec les autres Langues, mortes ou vivantes. Toutes les autres ont un alphabet, composé d'un certain nombre de lettres, qui, par leurs diverses combinaisons, forment des syllabes & des mots; au-lieu que dans celle des Chinois il y a autant de caractères & de différentes figures que de mots & de changemens; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhaens en compte cinquante-quatre mille quatre cents neuf, & d'autres jusqu'à quatre-vingt mille. Cependant le nombre de leurs mots ne surpasse pas trois cents trente. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables,

indécli-  
nante

CE  
fortes  
l'infini-  
rations  
sont pa-  
occasio-  
nant su-  
gé, il  
& mâle  
Po, sui-  
d'onze  
Libéral  
Jer, E-  
rile en  
dante &

D'u  
té de  
du bois  
préparé  
une ca-  
un mou-  
Jupiter  
tité d'a-  
nois, p  
discours  
té. L'  
nosyllab  
moindre

IL n  
chanten  
pas être  
délicats  
dans la  
s'en for-  
& par  
choses  
Proverb

COM  
obligés  
lesquels  
ou trois

(a) L  
cens sur l  
Langue  
mots acc  
par le P

indéclinables, qui finissent presque toutes par une voyelle, ou par la consonante *N* ou *Ng*.

CETTE petite quantité de syllabes ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets, parce que sans multiplier les mots, le sens est varié presque à l'infini par la différence des accens (*a*), des inflexions, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix. A la vérité, pour ceux qui ne font pas fort versés dans la Langue, cette variété de prononciation devient une occasion continuelle d'erreur. Par exemple, le mot *Chu*, prononcé en traînant sur *u* & levant la voix, signifie *Seigneur & Maître*; d'un ton uni & allongé, il signifie *Pourceaux*; d'un ton bref, il signifie *Cuisine*; & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit sur la fin, il signifie *Colonne*. De même, la syllabe *Po*, suivant ses divers accens & ses différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens sens. Elle signifie *Verre*, *Bouillir*, *Vanner du riz*, *Prudent*, *Libéral*, *Préparer*, *Vieille femme*, *Casser* ou *fendre*, *Incliné*, *Fort peu*, *Arroser*, *Esclave* ou *Captif*. On en doit conclure que cette Langue, quoique stérile en apparence & bornée à peu de monosyllabes, est néanmoins très-abondante & très-expressive.

D'UN autre côté, le même mot différemment composé, dénote une infinité de choses différentes. *Mu*, par exemple, signifie *Scul*, un *Arbre*, ou du *bois*. Composé, il a quantité d'autres sens. *Mu-lyau*, signifie du *bois préparé pour bâtir*. *Mu-lan*, des *barreaux* ou des *grilles de bois*; *Mu-hya*, une *caisse*; *Mu-fyang*, une *armoire*; *Mu-tsyang*, un *Charpentier*; *Mu-ul*, un *moufferon*; *Mu-nu*, une *espèce de petite orange*; *Mufing*, la *Planette de Jupiter*; *Mu-myen*, du *coton*, &c. Enfin, ce mot peut être joint à quantité d'autres, & forme autant de sens que de combinaisons. Ainsi les Chinois, par un simple changement d'ordre dans leurs monosyllabes, font des discours suivis, dans lesquels ils s'expriment avec beaucoup de grace & de clarté. L'habitude leur fait distinguer si bien les différens tons des mêmes monosyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes significations sans faire la moindre attention aux accens qui les déterminent.

IL ne faut pas s'imaginer, comme plusieurs Auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant & qu'ils fassent une espèce de musique, qui ne pourroit pas être fort agréable à l'oreille. Au contraire, ces différens tons sont si délicats, que les Etrangers n'en sentent pas facilement la différence, sur-tout dans la Province de *Kyang-nan*, où l'accent passe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation gutturale de la Langue Espagnole, & par les différens tons du François & de l'Italien, qui signifient différentes choses quoiqu'on ait peine à les trouver différens; ce qui a donné naissance au Proverbe; *Le ton fait tout*.

COMME les Chinois n'ont point d'accens écrits pour varier les sons, ils sont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons par lesquels son sens est varié. Ils ont avec cela des caractères qui expriment deux ou trois mots (*b*) & quelquefois des phrases entières. Par exemple, pour écrire

(a) Les Missionnaires ont marqué ces accens sur les mots, pour faciliter l'étude de cette Langue aux Savans. Magalhaens donne les mots accentués avec onze marques inventées par le Père Lazaro Cataneo, Missionnaire Jé-

suite.

(b) Cette manière de combiner donne la facilité de former à toute occasion de nouveaux caractères pour exprimer de nouvelles paroles & de nouvelles idées.

LANGUE  
CHINOISE.

Variété des  
accens, des  
tons & des as-  
pirations.

Diverses si-  
gnifications  
d'un même  
mot.

Mots com-  
posés.

Délicatesse  
de la pronon-  
ciation.

Variété des  
figures & des  
caractères.

LANGUE  
CHINOISE.

écrire ces deux mots, *Bon jour Monsieur*; au-lieu de joindre le caractère de *Bon jour* avec celui de *Monsieur*, ils en employent un différent, qui exprime par lui-même ces deux, ou, si l'on veut, ces trois mots. Mais on conçoit aussi que cet usage multiplie extrêmement les caractères Chinois & rend l'art de joindre les monosyllabes très-difficile. Après tout, cette jonction simple, quoique suffisante pour se faire entendre par écrit, est un art médiocre, & borné au vulgaire. Dans la composition, les mots sont à la vérité les mêmes; mais le style poli est si différent de celui du discours, qu'un homme de Lettres ne pourroit les confondre sans paroître ridicule. Il est aisé de s'imaginer combien l'étude d'un si grand nombre de caractères demande d'années, non-seulement pour les distinguer dans leur composition, mais pour se souvenir même de leur signification & de leur forme. Cependant lorsqu'on en sçait parfaitement dix mille, on peut fort bien s'exprimer dans cette Langue & lire quantité de Livres. Celui qui en sçait le plus passe pour le plus habile. Mais la plupart des Chinois n'en sçavent pas plus de quinze ou vingt mille; & parmi les Docteurs mêmes, il s'en trouve peu qui en sçachent plus de quarante mille.

Caractères  
radicaux.

CE prodigieux nombre de caractères est recueilli dans une espèce de Vocabulaire qui se nomme *Hay-pyen*. Comme l'Hebreu a ses lettres radicales, qui sont connoître l'origine des mots & la manière de trouver leurs dérivés dans les Dictionnaires, la Langue Chinoise a de même ses caractères radicaux, tels que ceux des montagnes, des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, &c. On apprend même à distinguer dans chaque mot les traits ou les figures qui sont placées au-dessus, au dessous, à côté ou dans le corps de la figure radicale. Le dernier Empereur fit composer un Dictionnaire, qui contenoit, dans la première compilation, quatre-vingt-quinze volumes (c), la plupart fort épais & d'un petit caractère. Cependant il étoit bien éloigné de renfermer toute la Langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un supplément de vingt-quatre volumes. S'il n'y a point de Langues dans le Monde qui ayent tant d'étendue (d), on doit conclure que celle de la Chine est la plus riche & la plus abondante.

Dictionnaire  
Chinois, en  
cent dix-neuf  
volumes.Autre Dic-  
tionnaire.

OUTRE ce grand Vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caractères, & dont les Savans font usage pour lire ou écrire, & pour entendre ou composer leurs Livres. Ils ont recours au grand, lorsque le petit ne leur suffit pas. C'est ainsi que les Missionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent servir à l'instruction du Peuple, pour se faciliter les moyens d'exercer leur ministère.

Comparai-  
son des carac-  
tères Egypti-  
ens avec  
ceux de la  
China.

CLÉMENT d'Alexandrie attribue trois sortes de caractères aux Egyptiens. Le premier, qu'il appelle *Epistolaire*, ressemble, dit-il, aux lettres de notre alphabet. Le second est le *Sacerdotal*, qui sert pour les Ecrits Sacrés, comme les notes pour la musique. Le troisième, qui est le *Hieroglyphique*, n'est employé que pour les Inscriptions publiques sur les monumens. Il y a deux méthodes pour le dernier; l'une par des images exactes, qui représentent ou l'objet même, ou quelque chose qui en approche beaucoup; c'est ainsi qu'on emploie le Croissant pour exprimer la Lune: l'autre, par des symboles & des figures

(c) C'est peut-être le *Hay-pyen*.

(d) On en peut douter, s'il est vrai, comme le racontent les Auteurs Arabes, qu'un

Dictionnaire composé pour un Roi d'Arabie, ne pouvoit être porté que sur un chariot traîné par quarante chevaux.

figures  
dans sa  
eu, com  
cemen  
le papier  
un oiseau  
ses (e).  
tiers pou  
ne pouvo  
réflexion  
mes & d  
cette rais  
poser de  
les sens.

CEPE  
ques, 10  
significati  
toit le Se  
employe  
tution hu  
représente  
significati  
par exem  
maison, c  
puisse arr  
Cochinch  
signifient  
un langage  
s'entender  
Ainsi leur  
qui porter  
même.

A l'éga  
de la Mon  
avoient ch  
tion sur de

(e) Du H  
haens, p. 69

(f) Les  
gue réflexion  
re; parce qu  
tent ou ne d  
C'est au Léd  
Père Du Halé  
figues. R. d. T  
ne longue no  
Anglois disent  
paroisent po

figures énigmatiques ; telles qu'un serpent en forme de cercle, avec sa queue dans sa bouche, pour signifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Égyptiens, une certaine variété de caractères. Au commencement de leur Monarchie, ils se communiquoient leurs idées en traçant sur le papier les images naturelles de ce qu'ils vouloient exprimer : par exemple, un oiseau, une montagne, un arbre, pour signifier exactement les mêmes choses (e). Cette méthode étoit fort imparfaite & demandoit des volumes entiers pour l'expression des pensées les plus courtes. D'ailleurs, combien d'objets ne pouvoient être représentés par le crayon ou le pinceau, tels que l'ame, les réflexions, les passions, la beauté, les vertus, les vices, les actions des hommes & des animaux ; enfin, tout ce qui est sans corps & sans forme ? Ce fut cette raison qui fit changer insensiblement l'ancienne manière d'écrire & composer des figures plus simples pour exprimer les choses qui ne tombent pas sous les sens.

CEPENDANT ces caractères modernes sont véritablement (f) hiéroglyphiques, 1<sup>o</sup>. parce qu'ils consistent dans des figures simples, qui conservent la signification des caractères primitifs. Autrefois, par exemple, on représentoit le Soleil, qui s'appelle *Ye*, par le cercle suivant ☉. Aujourd'hui l'on employe deux lignes droites & trois lignes transversales. 2<sup>o</sup>. Parce que l'institution humaine attache à ces figures les mêmes idées qui étoient naturellement représentées par les symboles, & que chaque caractère Chinois a sa propre signification, qu'il conserve toujours, quoique joint avec d'autres. *Tjay*, par exemple, qui signifie *Infortune & calamité*, est composé du caractère *Myau*, maison, & du caractère *Ho*, feu ; parce que la plus grande infortune qui puisse arriver est de voir sa maison en feu. Au reste, les caractères de la Cochinchine, du Tong-king & du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine & signifient les mêmes choses. Quoique les Peuples de ces quatre Régions ayent un langage si différent qu'ils ne peuvent s'entendre dans le discours, ils s'entendent parfaitement par écrit, & leurs Livres sont communs entr'eux. Ainsi leurs Caractères peuvent être comparés aux figures des Nombres (g), qui portent différens noms en divers Pays, mais dont le sens est par-tout le même.

A l'égard des caractères originaux de la Chine, avant le commencement de la Monarchie, c'étoient de petites cordes, avec des nœuds coulans, qui avoient chacun leur signification. Les Chinois en conservent la représentation sur deux tables, qu'ils appellent *Lo-tu* & *Lo-chu*. Ils prétendent que les premières

(e) Du Halde, Vol. I. pag. 363. Magalhães, p. 69. & suiv.

(f) Les Auteurs Anglois font ici une longue réflexion, que je me dispense de traduire ; parce que leurs idées particulières n'ajoutent ou ne diminuent rien à la vérité du Texte. C'est au Lecteur à juger, sur l'exposition du Père Du Halde, si ces caractères sont hiéroglyphiques. R. d. T. [ ce que le Traducteur appelle une longue note, se réduit à ce que les Auteurs Anglois disent que les caractères Chinois ne leur paroissent point des caractères Hiéroglyphi-

ques, qui ont toujours quelque ressemblance, ou naturelle ou symbolique avec la chose représentée : au-lieu que les caractères Chinois n'ont rien de semblable ; ce sont des figures purement arbitraires, auxquelles leurs inventeurs ont attaché certaines idées simples ; & en les joignant deux ou trois ensemble, ils forment des idées composées, & expriment leur pensée. ] R. d. E.

(g) C'est en effet un *Caractère universel*, tel que celui de *Wilkins*, Evêque Anglois, qui l'a publié dans un Livre sous ce titre.

#### LANGUE CHINOISE.

Ancien usage des Chinois pour l'écriture.

Nature de leurs caractères modernes.

Mêmes caractères au Japon, &c. quoique la langue soit différente.

Remarques sur l'ancienne manière de compter à la Chine.

LANGUE  
CHINOISE.Premiers ca-  
ractères in-  
ventés par  
l'Empereur  
Fo hi.Stile des Li-  
vres Chinois.Exemples  
des figures  
Chinoises.Combien le  
beau caractè-  
re d'écriture  
est estimé à la  
Chine.Distinction  
de trois Lan-  
gages à la  
Chine.

premières Colonies, qui habitèrent la Province de *Se-chuen*, n'avoient pour toute littérature qu'un petit nombre d'instrumens arithmétiques, composés de petites cordes nouées, en forme de chapelots, avec lesquelles ils faisoient leurs supputations dans les comptes de commerce. Ils les portoient sans cesse avec eux; & souvent ils les faisoient servir, comme de ceintures, pour ajuster leurs habits. En un mot, c'est faute de véritables caractères d'écriture, qu'il ne reste aucun récit de ce qui s'est passé dans ces anciens tems, du moins par la voie des Annales, ou des traditions écrites. *Po-hi*, premier Empereur de la Chine, fut l'Inventeur des lignes, pour exprimer les idées de certaines choses naturelles. Ensuite, ayant appris l'art des combinaisons, par le moyen des deux anciennes tables *Lo-tu* & *Lo-chu*, il forma, pour premier essai, sa table lineaire. Mais ces lignes n'étant pas suffisantes pour tout exprimer, il entreprit d'inventer des caractères plus étendus. *Chin-nong* & *W'hang-ti*, ses Successeurs, en augmentèrent le nombre; & lorsqu'ils en eurent formés successivement une quantité suffisante, on commença bientôt à composer des Livres (*b*).

LE stile des Chinois, dans leurs compositions, est concis, allégorique, & quelquefois obscur pour ceux qui ne sont pas bien versés dans l'usage de leurs caractères. Il demande beaucoup d'attention, & même d'habileté, pour ne tomber dans aucune méprise. Il exprime quantité de choses en peu de mots. Les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de nobles métaphores. Du Halde en donne un exemple. Pour exprimer que personne ne doit penser à détruire le Christianisme, parce que l'Empereur l'a favorisé par un Edit, les Chinois écrivent: „ L'encre qui a tracé „ l'Edit Impérial en faveur de la Religion Chrétienne, n'est point encore „ sèche; & vous entreprenez de la détruire! „ Ils affectent singulièrement d'insérer dans leurs écrits des sentences & des passages tirés des cinq Livres Canoniques; & comme ils comparent la composition à la peinture, ils comparent aussi ces sentences aux cinq principales couleurs, qu'ils employent pour peindre [ & c'est en cela principalement que consiste leur éloquence. ] Enfin, ils attachent beaucoup de prix à l'habileté de la main pour la justesse & la netteté des caractères. C'est à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de ceux qui se présentent pour les Degrés. Les Chinois préfèrent un beau caractère d'écriture, au tableau le plus fini; & souvent une page de quelque vieil écrit, bien exécuté, se vendra fort cher. Ils rendent une espèce d'honneur à leurs caractères, jusques dans les livres les plus communs: & si le hazard leur fait rencontrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramasser avec respect. Celui qui marcheroit dessus, ou qui les jetteroit négligemment, passeroit pour un homme sans éducation. La plupart des Menuisiers & des Maçons se croiroient coupables, s'ils déchiroient une feuille imprimée, lorsqu'ils la trouvent collée sur un mur ou contre une fenêtre.

IL résulte de toutes ces observations, qu'on peut distinguer trois sortes de Langages (*i*) Chinois: celui du peuple, celui des personnes polies, & celui qu'on

(*b*) Du Halde, *ubi sup.* pag. 309.(*i*) Cette distinction n'est pas fort exacte, car ce n'est ici que la même Langue avec différentes modifications. Mais il y a réellement à la Chine deux Langues, que l'Auteur nedistingue pas; le Chinois, & la Langue du Pays de Fu-kyen. La différence en est si certaine, que la dernière a la lettre *r*, qui n'est pas dans la vraie Langue Chinoise.

qu'on en  
deux au  
l'Europe  
sionnaires  
certaine  
sont fort  
ne pour  
sont ente  
Mais la f  
ques Rela  
cent souv  
genoux o  
nécessité.  
vent être  
termes de

APRÈS  
pour la pr  
classes, les  
darin, &  
Ecclésiasti  
la Provinc  
parties de  
qu'il s'est  
Nouvelles  
parables,

LA troi  
ge familier  
due sans le  
de ce stile,  
ordinairem  
n'y rencon  
doux & for  
dialecte, &  
pas si relev  
cision. Il fa  
& majestue  
point de po  
qui ces ouv  
habiles gens

LES Chi  
qui a servi à  
tendre; mai  
les sceaux &  
dans les con  
ont un caract  
notes, ou d

(*i*) C'e

qu'on employe dans les Livres. Le premier, quoique moins élégant que les deux autres, n'est pas si inférieur qu'on le pourroit penser, aux Langues de l'Europe. Il n'a pas les défauts, qu'on lui a quelquefois attribués. Les Missionnaires, qui arrivent à la Chine & qui ne le savent point encore dans une certaine perfection, y trouvent équivoques un grand nombre de mots, qui sont fort éloignés de l'être. Comme ils n'ont pas pris d'abord assez de peine pour prononcer les mots Chinois avec les aspirations & les accens, ils se font entendre difficilement, & n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Mais la faute vient moins de la Langue que d'eux-mêmes. On lit dans quelques Relations, que les Savans de la Chine, en conversant ensemble, traquent souvent les caractères avec le doigt ou avec leur éventail (k), sur leurs genoux ou dans l'air. S'ils ont cet usage, c'est par toute autre raison que la nécessité. C'est que leur Langue, par exemple, a divers mots, qui ne doivent être employés que rarement dans une conversation polie, tels que nos termes de Navigation & de Chirurgie.

Après le langage vulgaire, qui varie dans les différentes Provinces, sur-tout pour la prononciation, & qui n'est employé que dans les compositions des basses classes, les Chinois ont un dialecte, poli & raffiné, qu'on appelle *Langage Mandarin*, & qui est à peu près pour eux, ce que le Latin est en Europe pour les Ecclésiastiques & les Savans. Ce langage étoit autrefois celui de la Cour, dans la Province de Kyang-nan, d'où il s'est répandu par degrés, dans toutes les parties de l'Empire. Mais c'est toujours dans les Provinces voisines de la Cour, qu'il s'est conservé le plus pur. On trouve un grand nombre d'Histoires & de Nouvelles, écrites dans ce langage, avec toute l'élégance possible, & comparables, pour le stile, à nos meilleurs Ecrits de l'Europe.

La troisième espèce est celle des Livres, qui est fort différente du langage familier. Elle ne s'emploie jamais que pour écrire, & ne peut être entendue sans le secours des Lettres. Mais ceux, à qui l'étude facilite l'intelligence de ce stile, y trouvent beaucoup de netteté & d'agrément. Chaque pensée est ordinairement exprimée par cinq ou six caractères: l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant; & la variété des accens en rend le son fort doux & fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte, & ceux qui portent le nom de *King*, consiste dans le sujet, qui n'est pas si relevé, & dans le stile, qui n'a pas la même grandeur & la même précision. Il faut passer par quantité de Degrés, avant que d'arriver à la sublime & majestueuse brièveté, qu'on admire dans ces compositions. On n'emploie point de ponctuation pour les sujets sublimes. On laisse aux Savans, pour qui ces ouvrages sont destinés, le soin de juger où le sens se termine; & les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Les Chinois ont encore une autre sorte de langage, & un autre caractère, qui a servi à la composition de quelques Livres, que les Savans doivent entendre; mais qui ne sert plus à présent que pour les titres, les inscriptions, les sceaux & les devises. Ils ont aussi une écriture courante, qu'ils employent dans les contrats, les obligations & les actes de Justice, comme les Européens ont un caractère particulier pour les procédures. Enfin, ils ont une espèce de notes, ou de caractères d'abréviations, qui demande une étude particulière,

LANGUE  
CHINOISE.

Langage  
Mandarin &  
son origine.

Langage em-  
ployé dans  
les Livres.

Ses difficul-  
tés.

Ponctua-  
tion.

Notes, ou  
caractères  
d'abrévia-  
tions.

(k) C'est le Père le Comte qui nous apprend cet usage.

LANGUE  
CHINOISE.

Si la Langue  
Chinoise est  
difficile pour  
les Euro-  
péens.

à cause de la variété de ses traits, & qui sert à recueillir promptement tout ce qu'on veut écrire (1).

QUOIQUE toutes ces observations présentent beaucoup de difficultés dans le langage Chinois, & que plusieurs Missionnaires en jugent effectivement l'étude ennuyeuse, pénible, & d'une longueur infinie, d'autres en ont parlé fort différemment. Magalhaens, par exemple, assure qu'il s'apprend avec plus de facilité que le Grec, le Latin, & toutes les Langues de l'Europe; plus facilement, dit-il encore, que les Langues des autres Pays, où les Jésuites sont employés dans les Missions. Il prétend qu'avec une bonne Méthode, & un travail assidu, on peut, dans l'espace d'un an, entendre, & parler fort bien la Langue Chinoise. Les Missionnaires, ajoute le même Auteur, y firent tant de progrès, dans l'espace de deux ans, qu'ils se rendirent capables de confesser, de catéchiser, de prêcher, & de composer aussi facilement que dans leur Langue naturelle, quoique la plupart fussent d'un âge avancé (m). Enfin, Magalhaens doute qu'ils eussent jamais pu s'élever à la même perfection dans les Langues de l'Europe, quoiqu'elles ayent presque toutes une certaine dépendance les unes des autres. Pour confirmer ce récit, il observe, que l'étude des Langues dépendant beaucoup de la mémoire (n), celle de la Langue Chinoise, qui n'en demande que pour retenir les accens, parce qu'elle contient fort peu de mots, doit être plus facile que l'étude des nôtres, dont il n'y en a pas une, qui ne contienne plusieurs milliers de termes différens. [Nous ne décidons cependant pas, jusqu'à quel point cet Argument est concluant; il semble qu'il est aussi difficile de se ressouvenir d'un accent, que d'un nouveau mot.] Si dans les Langues Grecque ou Latine, on considère chaque mot, simple ou composé, comme un caractère, qui consiste dans la combinaison de plusieurs lettres, de même que les caractères Chinois consistent en traits ou en lignes, on trouvera peut-être qu'elles contiennent autant de caractères différens que la Langue Chinoise, & que l'étude par conséquent n'en doit pas être moins difficile.

Unique res-  
semblance en-  
tre les caractères  
Chinois  
& ceux de  
l'Europe.

ON a fait sentir, dans l'article de l'Imprimerie, la grande différence qui est entre les caractères Chinois & ceux de l'Europe. Ils n'ont entr'eux qu'une seule ressemblance; c'est que comme notre alphabet est composé de vingt-quatre lettres, formées de sept traits (o), tous les caractères Chinois sont formés de six (p). La Langue Chinoise est le contrepied de toutes les autres, parce qu'elle a, si on ose ainsi parler, infiniment plus de lettres que de mots, & qu'elle n'a pas beaucoup plus de mots que d'autres Langues n'ont de lettres. Quoiqu'on ne compte qu'environ vingt-quatre lettres dans les alphabets Européens, il est vrai qu'il y en a beaucoup plus, si l'on considère; 10, qu'elles

sont

(1) Chine du Père Du Halde, *ubi sup.* pag. 365. & suiv.

(m) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 77. & suiv.

(n) Le Comte, pag. 177. s'étonne que Magalhaens ait tenu ce langage. Il croit au contraire que plusieurs Missionnaires auroient moins eu de peine à travailler aux Mines qu'à apprendre le Chinois. Il nie que l'étude de cette langue dépende de la Mémoire, & il

prétend quelle est du ressort de l'imagination & de l'oreille, à cause de la variété des tons. Si l'on prononce mal un mot, ajoute-t-il, on peut cependant se faire entendre, mais si en prononçant le Chinois, on place mal un accent, on se rend intelligible.

(o) Ou plutôt de quatre différens traits; car deux ou trois des sept ne sont que les mêmes, placés dans différentes positions.

(p) C'est plutôt quatre, ou cinq au plus.

font de  
l'écritu  
fortes  
& que  
caractè  
figures  
nettem  
tous ce  
tères C

TAN  
n'admir  
mer tou  
l'on fait  
nombre  
tères Eu  
res Chin  
nombre  
l'esprit,  
s'y font  
exemple  
vérité,  
ractères  
que l'inv  
d'exprim  
thode C

IL est  
est impo  
en est se  
certains  
les caract  
sons, ou  
semble.  
ractère p  
syllabes,  
les caract  
en aucun  
re qui n'  
par cons  
que les C  
glois, *su*  
& *old-cou*  
(s). Lo  
syllabes  
ils emplo

(q) Chi  
(r) Cel  
d'exprimer

VIII.

font diversifiées en Capitales, en Romaines, en Italiques, &c. 2<sup>o</sup>, que dans l'écriture manuelle, on y a mis une autre variété; 3<sup>o</sup>, qu'il y a différentes sortes de ponctuations; 4<sup>o</sup>, que l'Arithmétique a ses chiffres ou ses figures; & que l'Astronomie, la Géométrie, la Musique ont aussi leurs signes & leurs caractères; enfin, qu'il y a peu d'Arts ou de Sciences, qui n'ayent quelques figures caractéristiques qui leur sont propres, & qui servent à exprimer plus nettement certaines idées (q), que des mots d'une certaine longueur. Mais tous ces signes, réunis ensemble, n'approchent pas de la multitude des caractères Chinois.

TANDIS qu'elle nous paroît surprenante, on nous assure que les Chinois n'admirent pas moins, qu'avec si peu de lettres, les Européens puissent exprimer toutes leurs paroles. Mais l'étonnement cesseroit de part & d'autre, si l'on faisoit réflexion, que les mots sont composés de la combinaison d'un petit nombre de sons simples, formés par les organes de la parole, & que les caractères Européens sont inventés pour exprimer des sons; au-lieu que les caractères Chinois expriment des mots, & doivent être par conséquent beaucoup plus nombreux. Il n'est pas aisé de juger comment cette méthode leur est venue à l'esprit, plutôt que l'autre, ou pourquoi ils ont préféré l'une à l'autre, si elles s'y sont présentées toutes deux. Nous sçavons seulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préférence dans toutes les parties du Monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexiquains, & d'autres Peuples, ont eu des caractères de la même (r) nature; mais il en reste fort peu; & l'on ne voit pas que l'invention en ait été si judicieuse & uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une aussi grande variété d'idées simples & composées, que la Méthode Chinoise.

IL est difficile d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens; mais il est impossible d'exprimer les mots Européens en caractères Chinois. La raison en est sensible. C'est non seulement, parce que la Langue Chinoise manque de certains sons, qui se trouvent dans d'autres Langues, mais encore parce que les caractères Chinois expriment des paroles, au-lieu d'exprimer de simples sons, ou si l'on veut, parce qu'ils expriment le son de plusieurs lettres ensemble. Cependant il en faut excepter les voyelles, dont chacune a son caractère particulier. Comme tous les mots de cette Langue sont de simples syllabes, & que leur nombre n'est que de [trois] cens trente, il est clair que les caractères Chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de syllabes, en aucune autre Langue, & qu'un quart de ces caractères, étant d'une nature qui n'a rien de semblable, en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conséquent plus de deux cens cinquante syllabes étrangères. Ainsi, quoique les Chinois pussent écrire, en caractères de leur Langue, les mots Anglois, *sing-song*, & *New-king*, ils ne pourroient pas écrire de même *fine-wool*, & *old-count*, parce qu'ils n'ont pas ces deux derniers mots dans leur Langue (s). Lorsqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot Européen, dont les syllabes ne se trouvent pas dans les trois cens trente mots de leur Langue, ils employent ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au-lieu de *Hollande*,

(q) Chine du Père du Halde, pag. 365.

(r) Cela ne prouve-t-il pas que la pensée d'exprimer les mots par des caractères s'est

présentée plus naturellement que celle d'exprimer des sons?

(s) On en donnera ci-dessous la Table.

LANGUE  
CHINOISE.Remarque  
sur l'un de  
l'autre usage.Difficulté  
d'exprimer  
les mots Chi-  
nois en caractères Euro-  
péens, & réciproquement.

LANGUE  
CHINOISE.

Lettres Eu-  
ropéennes qui  
manquent aux  
Chinois.

Autres re-  
marques sur la  
difficulté de  
rendre les  
mots d'une  
Langue à l'au-  
tre.

Terminaison  
des mots Chi-  
nois écrits à  
l'Européenne.

lande, ils prononcent *Go-lan-ki*. Ils prononcent *Ho-cul-se-te-in*, au-lieu de *Hol-stein*; *Se-tuyau-ko-culma*, au-lieu de *Stockolm*; & *O-li-che-ye-fi-che*, au-lieu de *Alexowitz*.

LA difficulté devient d'autant plus grande qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *r*, *x*, & *z*, qui reviennent souvent dans les Langues de l'Europe: Ils expriment ordinairement le *d*, comme le *t*, par *ki*. Ils employent *p*, pour *b*. Cependant, le *d* & le *z* paroissent fondus dans les mots *j-tse*, que plusieurs Chinois prononcent *j-dse*. Mais ceux qui peuvent prononcer distinctement *j-dse*, ne pourroient prononcer *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au-lieu de notre *r*, ils employent *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*. Ainsi, pour *France*, ils disent *Fu-lan-tsu-se*. Ils employent *che*, au-lieu de notre *x*, comme on l'a vu dans *Alexowitz*.

ON ne tenteroit pas moins inutilement de rendre les mots Chinois, en caractères de l'Europe. Non-seulement la plupart seroient mal exprimés; mais lorsqu'on seroit au bas de la page, on n'entendrait plus ce qu'on auroit pris la peine d'écrire. C'est une propriété, qui n'est pas particulière à la Langue Chinoise. Chaque Langue a quelques sons qui n'appartiennent qu'à elle, & qui ne peuvent être exprimés par les lettres ou les caractères des autres Nations. Ainsi, les Anglois n'ont pas de son qui réponde à la consonante Française *j* (*t*), comme les François n'en ont pas, qui réponde à celle des Anglois. Cependant il y a peu de sons ou de mots, soit Chinois, soit de toute autre Langue, qui ne puissent être exprimés en lettres Angloises, simples ou composées. Mais il n'en est pas de même du François, parce que l'alphabet de cette Langue est le plus imparfait & le plus pauvre de tous ceux de l'Europe. Outre la consonante *j*, il n'a point le *ch*, le *k*, le *q*, & le *w* des Anglois; sons communs à la plupart des autres Langues, particulièrement à celles qu'on nomme Orientales. La jonction même de deux ou trois lettres n'y supplée pas dans la bouche des François. Et c'est plutôt cette raison, qui les empêche de bien prononcer & de bien écrire quantité de mots, que celle dont le Père Du Halde s'est avisé pour expliquer ce défaut. Il dit que les Chinois ont les dents placées fort différemment des nôtres. La rangée supérieure s'écarte en dehors, & tombe quelquefois sur la lèvre inférieure, ou du moins sur la gencive de la seconde rangée, qui est plus en arrière; de sorte que les deux rangées ne se rencontrent presque jamais, comme dans la bouche des Européens.

Tous les mots Chinois, écrits en lettres Européennes, se terminent, ou par une de nos cinq voyelles (*v*), ou par la lettre *n*, qui est quelquefois simple, ne produisant point d'autre son qu'*an*, *en*, *in*, *onn*, *unn*, & quelquefois suivie d'un *g* (*x*), comme *ang*, *eng*, *ing*, *ong*, *ung* (*y*). Les voyelles Chinoises ont aussi différens sons, comme celles de l'Europe; ou plutôt nous n'avons pas assez de lettres, pour exprimer tous les sons & toutes les divisions de celles, que nous nommons Voyelles, soit dans la Langue Chinoise, soit dans les nôtres.

A

(z) L'Auteur se trompe ici, car les Anglois expriment fort bien notre *j* par *zh*.

(v) On y peut ajouter *l*, *w* & *y*, comme dans les mots *ul*, *cheu*, *may*, &c.

(x) Il n'y a point de mots Chinois qui ne se terminent véritablement en *n*. Ce sont les

François & les Espagnols qui ont ajouté le *g*, pour distinguer l'*n* ouverte de la muette. Les Portugais employent l'*m*.

(y) Le Père Du Halde a pris dans Magalhaens & dans Le Comte presque tout ce qu'il dit ici du Langage.

A  
les mo  
mune d  
que les  
plusieu  
me, fi  
nière d  
génie d  
gais &  
culté,  
d'une d  
Langue  
un peu  
qui est a  
roit tro  
fyang,  
ble, sw  
pr, &c  
ne seule  
tres uné  
plus ser

François

T S C

T  
Tch  
Tchan,  
Tchang  
Tchao,  
Tchai,  
Tche,  
Tchen,

Tcheu,  
Tchi,  
Tchin,  
Tching,  
Tcho,  
Tchun,  
Tchung,  
Tchua,  
Tchuang

A l'égard de la Table suivante, on doit faire trois observations: 1<sup>o</sup>. que les mots, contenus sous les différentes lettres, sont formés sur une règle commune de la Langue Chinoise, quoique le nombre n'en soit pas égal sous chaque lettre. 2<sup>o</sup>. Que suivant la manière d'écrire des François & des Portugais, plusieurs paroissent de deux ou trois syllabes, & doivent être prononcés de même, si l'on s'attache à la manière commune de lire; au-lieu que suivant la manière d'écrire des Anglois, ce sont autant de monosyllabes, conformément au génie de la Langue Chinoise. 3<sup>o</sup>. Que le changement d'ortographe, du Portugais & du François à l'Anglois, est naturel & nécessaire. La principale difficulté, pour les Anglois, consiste à prononcer certains caractères, composés d'une double consonante, dont la prononciation n'est point en usage dans leur Langue. Cependant, comme ils en ont aussi de doubles, & même de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglois, qui est accoutumé à prononcer *bran, sting, prong, swing, strong*, &c. ne sauroit trouver beaucoup de peine à prononcer, dans un seul son, *swen, ywen, syang, kyang, suen, lwi, tsyen*; il n'a qu'à suivre, pour prononcer ensemble, *sw, yw, sy*, &c. la même règle, qu'il observe en prononçant *br, st, pr*, &c. c'est-à-dire, qu'il les doit prononcer, comme s'ils ne faisoient qu'une seule lettre. Il y parviendra, par degrés, en mettant entre les deux lettres une voyelle, qu'il n'a qu'à prononcer fort vite, jusqu'à ce qu'il ne la fasse plus sentir.

LANGUE CHINOISE. Observations sur la Table suivante.

Difficulté pour les Anglois.

TABLE ALPHABETIQUE

De tous les mots qui composent la Langue Chinoise, suivant la prononciation Française, Angloise & Portugaise.

François.	Anglois.	Portugais.	François.	Anglois.	Portugais.
T S C	CH	CH	Tchue;	Chwe,	Chue.
T CHA,	Cha,	Cha.	Tchuen,	Chwen,	Chuen.
Tchan,	Chan,	Cham.		Chwi,	Chui.
Tchang,	Chang,	Cham.		Chyau,	Chiao.
Tchao,	Chau,	Chao.		Chyen,	Chien.
Tchai,	Chay,	Chai.	F	F	F
Tche,	Ché,	Che.			
Tchen,	Chen,	Chen.	Fa,	Fa,	Fa.
	Cheng,	Chem.	Fan,	Fau,	Fan.
Tcheu,	Chew,	Chou.	Fang,	Fang,	Fam.
Tchi,	Chi,	Chi.	Feu,	Feu,	Feu.
Tchin,	Chin,	Chin.	Fi,	Fi,	Fi.
Tching,	Ching,	Chim.	Fo,	Fo,	Fo.
Tcho,	Cho,	Cho.	Foi,	Foy,	
Tchun,	Chun,	Chun.	Fu,	Fu,	Fu.
Tchung,	Chung,	Chum.	Fung,	Fung,	Fum.
Tchua,	Chwa,	Chua.	Fuen,	Fwen,	Fuen.
Tchuang,	Chwang,	Chuam.			

LANGUE  
CHINOISE.

Français.

Anglois.

Portugais.

Français.

Anglois.

Portugais.

Français.

G

G

G

I voyelle.

I

Y

In,  
Ing,In,  
Ing,Yn.  
Ym.Kiun,  
Kiung,

L

Guei,

Gan,  
Gang,  
Gau,  
Gay,  
Gho,  
Ghey, ou  
Gwey,  
Go,  
Gu,

Gan.  
Gam.  
Gao.  
Gai.  
Guo.  
Goei, ou  
Guei.  
Go.  
Gu.

J consonne.

J

G

Je,  
Jen,  
Jeng,  
Jew,  
Jin,

Ge.  
Gen.  
Gem.  
Geu.  
Gin.

La,  
Lan,  
Lang,  
Lao,  
Lai,  
Le,  
Leng,

Leu,

Li,

Lin,

Ling,

Lo,

Lu,

Lun,

Lung,

H

H

H.

C

K

C

Hang,  
Han,  
Heo,  
Hai,  
He,  
Hen,  
Heng,  
Heu,  
Hi,  
Hing,  
Ho,  
Hu,  
Hun,  
Hung,  
Hive,  
Hiven,  
Hia,  
Hiang,  
Hiao,  
Hiai,  
Hie,  
Hien,  
Hieu,  
Hio,  
Hiu,  
Hiun,  
Hiung,

Han,  
Hang,  
Hau,  
Hay,  
He,  
Hen,  
Heng,  
Hew,  
Hi,  
Hing,  
Ho,  
Hu,  
Hun,  
Hung,  
Hve (a),  
Hven,  
Hya,  
Hyang,  
Hyau,  
Hyay,  
Hye,  
Hyen,  
Hyew,  
Hyo,  
Hyu,  
Hyun,  
Hyung,

Ham.  
Han.  
Hao.  
Hay.  
He.  
Hen.  
Hem.  
Hew.  
Hi.  
Him.  
Ho.  
Hu.  
Hun.  
Hum.  
Hiue.  
Hiuen.  
Hia.  
Hiam.  
Hiao.  
Hiai.  
Hie.  
Hien.  
Hieu.  
Hio.  
Hiu.  
Hiun.  
Hiuem.

Ca,  
Can,  
Cang,  
Cao,  
Cai,  
Ke,  
Ken,  
Keng,  
Keu,  
Ki,  
Kin,  
King,  
Co,  
Cu,  
Cung,  
Kieue,  
Kieven,  
Kya,  
Kiang,  
Kiao,  
Kiai,  
Kie,  
Kien,  
Kieu,  
Kio,  
Kiu,

Ka,  
Kan,  
Kang,  
Kau,  
Kay,  
Ke,  
Ken,  
Keng,  
Kew,  
Ki,  
Kin,  
King,  
Ko,  
Ku,  
Kung (b),  
Kwe,  
Kwen,  
Kya,  
Kyang,  
Kiau,  
Kyay,  
Kye,  
Kyen,  
Kyew,  
Kyo,  
Kyu,

C.  
Can.  
Cam.  
Kai.  
Ke.  
Ken.  
Kem.  
Kew.  
Ki.  
Kin.  
Kim.  
Co.  
Cu.  
Cum.  
Kive.  
Kiven.  
Kia.  
Kiam.  
Kiao.  
Kiai.  
Kie.  
Kien.  
Kieu.  
Kio.  
Kiu.

Kiun,

Loan,

Lui,

Luon,

Leang,

Leao,

Lie,

Lieu,

Lio,

Liu,

M

Ma,

Man,

Mang,

Mao,

Mai,

Me,

Men,

Meng,

Mu,

Mi,

Min,

Ming,

(a) Ce mot & le suivant peuvent être prononcés aussi *Hie*, *Hion*, par les Anglois.

(b) Ce mot est écrit aussi *Kong*, & le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les Missionnaires écrivent indifféremment par *u* ou par *o*.

François.	Anglois.	Portugais.	François.	Anglois.	Portugais.	LANGUE CHINOISE.
Kiun , Kiung ,	Kyun , Kiung ,	Kiun . Kium .	Mo , Mu , Mung , Muen , Mui ,	Mo , Mu , Mung , Mwen , Mwi , Mwey , Mwon , Myau , Mye , Myen , Myew ,	Mo . Mu . Mum . Muen . Mui . Moei . Muon . Miao . Mie . Mien . Mieu .	
L	L	L	N & N G.	N	N	
La , Lan , Lang , Lao , Lai , Le , Leng , Leu , Li , Lin , Ling , Lo , Lu , Lun , Lung ,  Loan , Lui , Luon , Leang , Leao , Lie , Lien , Lieu , Lio , Liu ,	La , Lan , Lang , Lau , Lay , Le , Leng , Lew , Li , Lin , Ling , Lo , Lu , Lun , Lung , Lven , Lwan , Lwi , Lwon , Lyang , Lyau , Lye , Lyen , Lyew , Lyo , Lyu ,	La . Lan . Lam . Lao . Lai . Le . Lem . Leu . Li . Lin . Lim . Lo . Lu . Lun . Lum . Liven . Loan . Lui . Luon . Leam . Leao . Lie . Lien . Lieu . Lio . Liu .	Na , Nan , Nang , Nao , Nai ,  Neng ,  Ngan , Ngao , Ngai , Ngue , Nguen , Ngeu , Ngo , Ni ,  Ning , No , Nu , Nun , Nung , Nui , Nuon , Niang , Niao , Nie , Nien , Nieu , Nio , Niu ,	Na , Nan , Nang , Nau , Nay , Ne , Neng , New , Ngnan , Ngau , Ngay , Nghe , Nghen , Nghew , Ngo , Ni , Nin , Ning , No , Nu , Nun , Nung , Nwi , Nwon , Nyang , Nyau , Nye , Nyen , Nyeu , Nyo , Nyu ,	Na . Nan . Nam . Nao . Nai . Ne . Nem . Neu . Ngan . Ngao . Ngai . Nge . Ngen . Ngeu . Ngo . Ni . Nin . Nim . No . Nu . Nun . Num . Nui . Nuon . Niam . Niao . Nie . Nien . Nieu . Nio . Niu .	
M	M	M				
Ma , Man , Mang , Mao , Mai , Me , Men , Meng , Mu , Mi , Min , Ming ,	Ma , Man , Mang , Mau , May , Me , Men , Meng , Mew , Mi , Min , Ming ,	Ma . Man . Mam . Mao . Mai . Me . Men . Mem . Meu . Mi . Min . Mim .				

Portugais.  
Y  
n.  
m.  
G  
e.  
en.  
em.  
eu.  
in.  
C  
an.  
am.  
ai.  
e.  
en.  
em.  
ew.  
i.  
in.  
im.  
o.  
u.  
um.  
ve.  
ven.  
ia.  
am.  
iao.  
ai.  
e.  
en.  
eu.  
o.  
u.  
Kiun ,  
& le mé-  
cette for-  
at indiffé-

LANGUE  
CHINOISE.

	<i>François.</i>	<i>Anglois.</i>	<i>Portugais.</i>	<i>François.</i>	<i>Anglois.</i>	<i>Portugais.</i>
	O	O	O	Sao,	Sau,	Sao.
	o	o	o	Sai,	Fay,	Sai.
	P	P	P	Se,	Se,	Se.
	Pa,	Pa,	Pa.	Sen,	Sen,	Sen.
	Pan,	Pan,	Pan.	Seng,	Seng,	Sem.
	Pang,	Pang,	Pam.	Seu,	Scw,	Seu.
	Pao,	Pau,	Pao.	Si,	Si,	Si.
	Pai,	Pay,	Pai.	Sin,	Sin,	Sin.
	Pe,	Pe,	Pe.	Sing,	Sing,	Sim.
	Peu,	Peng,	Pem.	So,	So,	So.
	Pi,	Pew,	Peu.	Sou,	Su,	Su.
	Pin,	Pi,	Pi.	Sun,	Sun,	Sun.
	Pin,	Pin,	Pin.	Sung,	Sung,	Sum.
	Ping,	Ping,	P.m.	Siue,	Sve,	Siuc.
	Po,	Po,	Po.	Siuen,	Sven,	Siuen.
	Pu,	Pu,	Pu.	Sui,	Swi,	Sui.
	Pung,	Pung,	Pum.	Suon,	Swon,	Suon.
	Puen,	Pwen,	Fuen.	Siang,	Syang,	Siam.
	Poei,	Pwey,	Foci.	Siao,	Syau,	Siao.
	Puon,	Pwón,	Puon.	Sie,	Sye,	Sic.
	Piao,	Pyau,	Piao.	Sien,	Syen,	Sien.
	Pie,	Pye,	Pie.	Sieu,	Syew,	Sieu.
	Pien,	Pyen,	Pien.	Sio,	Syo,	Sio.
		Pycw,	Pieu.	Siu,	Syu,	Siu.
				Siun,	Syun,	Siun.
	Q	Q	K	Ch.	Sh.	X.
	Qua,	Qua,	Kua.	Cha,	Sha,	Xa.
	Quang,	Quan,	Kuan.	Chan,	Shan,	Xan.
	Quoai,	Quay,	Kuam.	Chang,	Shang,	Xam.
	Quoue,	Que,	Kuai.	Chao,	Shau,	Xao.
	Quouci,	Quey,	Kue.	Chai,	Shay,	Xai.
	Quouen,	Quen,	Kuei.	Che,	She,	Xe.
		Queng,	Kuen.	Chen,	Shen,	Xen.
	Qouo,	Quo,	Kuem.	Cheu,	Shew,	Xeu.
	Quouon,	Quon,	Kuo.	Chi,	Shi,	Xi.
			Kuon.	Chin,	Shin,	Xin.
	S	S	S	Ching,	Shing,	Xim.
	Sa,	Sa,	Sa.	Cho,	Sho,	Xo.
	San,	San,	San.	Chu,	Shu,	Xu.
	Sang,	Sang,	Sam.	Chun,	Shun,	Xun.
				Chung,	Shung,	Xum.
				Choua,	Shwa,	Xoa.
				Chouang,	Shwang,	Xoam.
				Chua,	Shwa.	

Chue

*François.*Chue,  
Chuen,

T

Ta,  
Tan,  
Tang,  
Tao,  
Tai,  
Te,  
Teng,  
Teu,  
Ti,  
Ting,  
To,  
Tu,  
Tun,  
Tung,  
Tui,  
Tuon,  
Tiao,  
Tie,  
Tien,  
Tieu,

Tf.

Tfa,  
Tfan,  
Tfang,  
Tfao,  
Tfai,  
Tfie,  
Tfeng,  
Tfeu,  
Tfi,  
Tfin,  
Tfing,  
Tfu,  
Tfun,  
Tfung,  
Tfive,

Portugais.	Anglois.	Portugais.	Portugais.	Anglois.	Portugais.	LANGUE CHINOISE.
Chue,	Shwe,		Tfiun,	Tfven,	Çiven.	
Chuen,	Shwen,		Tfui,	Tfwe,	Çoeou Çue.	
	Shwi,	Xui.	Tfuon,	Tfwi,	Çui.	
	Shyau,	Xiao.	Tfiang,	Tfwon,	Çuon.	
	Shyew,	Xieu.	Tfiào,	Tfyang,	Çiam.	
			Tfie,	Tfyau,	Çiao.	
			Tfien,	Tfye,	Çie.	
			Tfieu,	Tfyen,	Çien.	
			Tfio,	Tfyeu,	Çieu.	
			Tfiu,	Tfyo,	Çio.	
			Tfiung,	Tfyu,	Çiu.	
				Tfyung,	Çium.	
			U voyelle.	U	U	
			Ou,	U,		
			Ul,	Ul ou Eul,	Ul.	
			Oum,	Ung,	Um.	
			V consonne.	V	V	
			Va,	Va,	Va.	
			Van,	Van,	Van.	
			Vang,	Vang,	Vam.	
			Vai,	Vay,	Vai.	
			Ve,	Vey,	Vei.	
			Ven,	Ven,	Ven.	
			Vi,	Vi,	Vi.	
				Vin,	Vin.	
			Vo,	Vo,	Vo.	
			Von,	Von,	Von.	
			Vu,	Vu,	Vu.	
			Vung,	Vung,	Vum.	
			Ho.	W	Ho.	
			Hoa,	Wha,	Hoa.	
			Hoan,	Whan,	Hoan.	
			Hoang,	Whang,	Hoam.	
			Hoai,	Whay,	Hoai.	
			Hoe,	Whe,	Hoe.	
			Hoei,	Whey,	Hoei.	
			Hue,	Whe,	Hue.	
			Hoan,	When,	Hoan.	
			Huon,	Whon,	Huon.	

Y

Portugais.

o.  
i.  
n.  
em.  
eu.  
i.  
n.  
m.  
o.  
u.  
un.  
um.  
iuc.  
iuen.  
ui.  
uon.  
iam.  
iao.  
ie.  
ien.  
ieu.  
io.  
iu.  
iun.  
iui.  
iuon.  
iam.  
iao.  
ie.  
ien.  
ieu.  
io.  
iu.  
iun.  
iui.

X.

Xa.  
Xan.  
Xam.  
Xao.  
Xai.  
Xe.  
Xen.  
Xeu.  
Xi.  
Xin.  
Xim.  
Xo.  
Xu.  
Xun.  
Xum.  
Xoa.  
Xoam.

Chue

LANGUE CHINOISE.	François.	Anglois.	Portugais.	François.	Anglois.	Portugais.
Y & I.	Y	Y	Y		Yeng,	Yem.
Ya,	Ya,	Ya.	Ya.	Ieu,	Yew,	Yeu.
Yang,	Yang,	Yam.	Yam.	Io,	Yo,	Yo.
Iao,	Yau,	Yao.	Yao.	Iu,	Yu,	Yu.
Yai,	Yay,	Yai.	Yai.	Iun,	Yun,	Yun.
Ie,	Ye,	Ye.	Ye.	Iung,	Yung,	Yue.
Ien,	Yen,	Yen.	Yen.	Ive,	Ywen,	Yven.
				Iven,	Ywei,	Yui.
					Ywin,	Yuin.

\*\*\*\*\*

## C H A P I T R E V.

*Religions établies à la Chine.*

INTRODUCTION.

Quatre sortes de Sectes parmi les Chinois.

A qui l'Europe doit cette connoissance.

Conjecture des Auteurs Anglois.

DANS l'Empire de la Chine, comme dans la plupart des autres Pays du Monde, les Habitans sont divisés par la différence de leurs Religions. On en distingue quatre principales. 1<sup>o</sup>. Celle de la nature, qui est proprement la Religion établie; c'est-à-dire, celle des Lettrés, & du Gouvernement. 2<sup>o</sup>. Celle du Philosophe *Lau-kyun*, qui semble n'être qu'une corruption de la loi naturelle, rétablie ensuite par Confucius. 3<sup>o</sup>. Celle de l'Imposteur *Fo*, qui consiste dans une Idolâtrie grossière. 4<sup>o</sup>. Celle de *Iu-kyan*, qui paroît un raffinement de la première, & qui est le partage d'une Secte de Lettrés. On peut joindre à ces quatre espèces de Culte, le Judaïsme, le Mahométisme, & le Christianisme, qui ont fait quelque progrès dans l'Empire.

Nous devons la connoissance des quatre Religions Chinoises aux Missionnaires Européens, sur-tout aux Jésuites, qui ont joint à leurs propres observations, plusieurs Extraits des Auteurs du Pays. Mais, soit qu'on doive en accuser leur négligence, ou le penchant qui porte toujours à défigurer la Religion d'autrui, ils n'ont traité que de la première avec un peu d'exactitude; & leur inattention, au contraire, se fait remarquer si sensiblement sur les trois autres, qu'on peut les soupçonner de n'avoir pas toujours connu la vérité. On croit s'apercevoir que sur la Religion de *Fo*, ils suppriment quantité de circonstances, & qu'ils en déguisent d'autres. D'ailleurs, ils chargent la Secte de *Iu-kyan* d'Athéisme; & l'Auteur Anglois de ce Recueil, se livrant ici à ses conjectures, s' imagine qu'ils ont en vû de purger du même soupçon la Religion établie, dont ils ont toléré quelques pratiques. Quoiqu'il en soit, conclut cet Ecrivain Protestant, on est assez mal informé du système réel de ces trois Sectes.

\*\*\*  
\*\*  
\*

§. I.

C'EST  
qu'a  
quelques  
deux cens  
Chine, &  
traces de c

Le prin  
comme le  
ti, qui fig  
significatio  
qui préside  
mière Cause  
déterminé  
d'une Fam  
Tyen de l'  
les Esprits  
vant la mên

IL paroît  
ou ce pren  
dant & tou  
cœur; qu'il  
ordre; qu  
que sa justic  
chans, sans  
publiques s  
réformation  
& de misér  
d'autres avi  
menacés af  
mœurs, qu  
sieurs passag

LES Em  
anciens Rit  
principales  
pour l'instru  
un des pren  
meltique, f

(a) Voyez  
noniques.

(b) Tyen e  
cui signifie Se  
titre que les M

VIII. Pa

## §. I.

## Religion Naturelle établie à la Chine.

C'EST l'opinion commune de tous les Auteurs, qui ont écrit sur la Chine, qu'après la dispersion, dont on trouve le récit dans les saints Livres, quelques Descendans de Noë, ayant pénétré du côté de l'Orient, environ deux cens ans après le Déluge, jettèrent les fondemens du vaste Empire de la Chine, & qu'ils y établirent la Religion Naturelle. On trouve encore plusieurs traces de cet événement, dans les Livres Canoniques du premier ordre (a).

LE principal objet du culte des Chinois est l'Être Suprême, qu'ils regardent comme le principe de toutes choses. Ils l'adorent sous les deux noms de *Chang-ti*, qui signifie, *Souverain Empereur*, ou de *Tyen* (b), qui revient à la même signification dans leur Langue. *Tyen*, suivant leurs Interprètes, est l'Esprit qui préside au Ciel, parce que le Ciel est le plus excellent ouvrage de la première Cause. Cependant il se prend aussi pour le Ciel matériel; & le sens est déterminé par le sujet auquel ce terme est appliqué. Un Père est le *Tyen* d'une Famille. Un Viceroi est le *Tyen* de la Province; & l'Empereur est le *Tyen* de l'Empire. Les Chinois honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les Esprits inférieurs qui dépendent du premier Être, & qui président, suivant la même doctrine, aux Villes, aux Rivières, aux Montagnes, &c.

IL paroît, par les Livres Chinois, sur-tout par le *Chu king*, que ce *Tyen*, ou ce premier Être, est le Créateur de tout ce qui existe; qu'il est indépendant & tout-puissant, qu'il connoît tout, jusqu'aux plus intimes secrets du cœur; qu'il veille sur la conduite de l'Univers, où il n'arrive rien sans son ordre; qu'il est Saint; qu'il ne considère que la vertu dans les hommes; que sa justice est sans bornes; qu'il exerce des punitions signalées sur les Méchans, sans épargner les Rois, qu'il dépose dans sa colère; que les calamités publiques sont des avertissemens, qu'il employe pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, mais qu'il y fait succéder encore des actes de bonté & de miséricorde; que les prodiges & les apparitions extraordinaires sont d'autres avis, par lesquels il annonce aux Empires les malheurs dont ils sont menacés afin que les hommes reviennent à lui, par le changement de leurs mœurs, qui est la plus sûre voie pour apaiser son indignation. On cite plusieurs passages des Livres Chinois, où ces principes paroissent bien établis.

LES Empereurs ont toujours regardé, comme un devoir, d'observer les anciens Rites, & se sont crus obligés, en qualité de Chefs, d'en exercer les principales fonctions. Ils sont Empereurs, pour le Gouvernement, Maîtres, pour l'instruction, & Prêtres, pour les sacrifices. *Fo-hi*, qui passe (c) pour un des premiers Chefs de la Colonie Chinoise, nourrissoit, dans un Parc domestique, six sortes d'animaux, qui servoient de victimes, dans les sacrifices qu'il

(a) Voyez ci-dessus l'article des Livres Canoniques.

(b) *Tyen* est proprement le Ciel, & *Tyen-chu* signifie Seigneur du Ciel. C'est ce dernier titre que les Millionnaires donnent à Dieu pour

VIII. Part.

éviter toute équivoque.

(c) C'est une chimère. Voyez la nouvelle Histoire Universelle, Vol. I. pag. 116. dans la Note.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Origine de  
la Religion  
Naturelle à la  
Chine.

Objet du  
culte des Chi-  
nois.

Idée que les  
Chinois ont  
du premier  
Être.

Leurs an-  
ciens établis-  
semens de Re-  
ligion.

RELIGIONS  
CHINOISES.

qu'il offroit deux fois l'année, aux deux Solstices. Ces Fêtes portoient, en langue Chinoise, le nom de *Reconnoissance envers Tyen*. On fermoit les Tribunaux de Justice; le travail étoit suspendu, & personne n'auroit obtenu la permission d'entreprendre un voyage. *Chin-nong*, Successeur de *Fo-hi*, institua deux autres Fêtes aux Equinoxes; la première, au Printemps, en faveur de l'Agriculture; & la seconde, en Automne, après la moisson. Les premiers fruits de la terre étoient offerts à *Chang-ti*. L'Empereur *Chin-nong* cultivoit, de sa propre main, le champ qui fournissoit du bled & des fruits pour le même sacrifice, [ & son exemple devint une règle pour ses Successeurs. ]

Entreprise pour les détruire.

**W H A N G - T I**, qui occupa le Trône, après *Chin-nong*, poussa le zèle beaucoup plus loin. Il bâtit un grand Temple, pour y offrir les sacrifices à couvert, & pour y instruire le peuple de ses principaux devoirs. *Chan-hau*, son fils, joignit des concerts de musique aux sacrifices. Mais les dernières années du règne de ce Prince furent troublées, par une conspiration de neuf *Cheu-bens*; c'est-à-dire, de neuf Princes Feudataires. Le dessein des Rébelles étoit de substituer la crainte des Esprits à celle de *Chang-ti*. Ils eurent recours à la Magie; & bien-tôt toutes les maisons, se trouvant infestées d'Esprits dangereux, le Peuple effrayé, demanda tumultueusement qu'on leur offrit des sacrifices. Mais l'Empereur *Chuen-hyo*, Neveu & Successeur de *Chau-beu*, extirpa la race des neuf Enchanteurs, & rétablit l'ordre des anciennes Fêtes.

Le culte & l'instruction sont confiés à deux Mandarins différens.

Le même Prince, ayant considéré le danger qu'il y avoit à rassembler un Peuple oisif & turbulent, dans le même lieu où les Empereurs exerçoient leurs fonctions religieuses, sépara la Place de l'Instruction de celle des Sacrifices. Il établit pour Présidens, deux grands Mandarins, choisis entre les Fils du dernier Empereur; l'un, qu'il chargea de la direction du cérémonial, & l'autre, de l'Instruction du Peuple. Il prescrivit des règles pour le choix des victimes. On n'en devoit pas recevoir d'autres que les six espèces d'animaux, nommés par *Fo-hi*. Ils devoient être sans aucun défaut, bien nourris, & d'une couleur convenable aux quatre saisons des sacrifices (*d*).

Doctrines des Chinois sur la Création & sur l'immortalité de l'Âme.

**Q U O I Q U E** les Livres Canoniques placent les âmes des hommes vertueux, près de *Chang-ti*, l'Auteur avoue qu'ils ne s'expliquent pas clairement sur les châtimens éternels dans une autre vie. De même, quoiqu'ils assurent que l'Être Suprême a créé tout, de rien, leur doctrine n'est point assez claire, pour faire juger s'ils entendent une véritable action sur le néant. Mais ils n'en ont pas nié la possibilité, ni prétendu, comme un Philosophe Grec, que la matière soit éternelle. Les Missionnaires ne trouvent pas non plus que les Livres Canoniques de la Chine aient traité clairement de l'état futur des âmes. Au contraire, ils n'y ont apperçu que des idées confuses, qui s'accordent même assez mal avec la vérité. Cependant on ne sçauroit douter que les Chinois ne croient l'existence des âmes, après leur séparation du corps, & qu'ils ne soient persuadés de la certitude des Apparitions (*e*).

Nulle trace d'Idolâtrie dans leurs anciens Livres.

IL est fort remarquable qu'on ne trouve dans leurs Livres Canoniques aucune trace d'Idolâtrie, jusqu'à ce que la Statue de *Fo* fût apportée à la Chine, plusieurs

(*d*) Chine du Père du Halde, Vol. I. page 64. & suivantes.

(*e*) Ils n'ont pas néanmoins d'autre preuve qu'un amas d'imaginaires phantastiques.

On en distingue une, attribuée à Confucius, qu'un sçavant Missionnaire a jugé sérieuse & réelle.

plusieurs la Magie n'ont jam

RIEN nois, que ancien qu supprimer Missionnaire posé, ob (f) super commune

LA CH les autres de la Div de Dieux à leurs plus rain Être; grands ho iervices, pendues à par des pé Cependant le divisère voient ent cius vint la

MAGIE répondent trois jours veur du Ci terre, dans ques, les M sur leurs tr affaire, sur dans son Pa

ON a de partie mor

(f) Le C qu'ils tirent l Idolâtres.

RELIGIONS  
CHINOISES.

plusieurs siècles après Confucius. C'est depuis le tems de ce Philosophe, que la Magie, & quantité d'autres erreurs, ont commencé à répandre leur infection. Mais les Lettrés, constamment attachés à la doctrine de leurs Ancêtres, n'ont jamais eu de part à la contagion.

RIEN n'a tant contribué au soutien de l'ancienne Religion parmi les Chinois, que l'établissement d'un suprême Tribunal des Rites, qui est presque aussi ancien que la fondation de l'Empire, & qui a le pouvoir de condamner ou de supprimer toutes les superstitions, dont il découvre la naissance. Quelques Millionnaires, qui ont lu les Decrets des Mandarins dont ce Tribunal est composé, observent, qu'à la vérité, ils exercent quelquefois en secret certaines (*f*) superstitions, mais qu'étant assemblés en corps, pour leurs délibérations communes, ils s'accordent ouvertement à les condamner.

LA Chine s'est garantie fort long-tems des superstitions, qui regnoient dans les autres Contrées de l'Inde, où l'idée grossière & imparfaite qu'on se formoit de la Divinité, jetta les Peuples, par degrés, dans l'usage d'attribuer le titre de Dieux à leurs Héros. Quelque vénération que les Chinois ayent eue pour leurs plus grands Empereurs, ils n'ont jamais rendu d'adoration qu'au Souverain Être; & quoiqu'ils ayent fait éclater leur estime & leur respect pour les grands hommes, qui se sont distingués par leur rang, leurs vertus, & leurs services, ils ont mieux aimé conserver leur mémoire, par des tablettes suspendues à leur honneur, qui portent leurs noms, avec un court éloge, que par des peintures ou des statues, qui les auroient pu conduire à l'Idolâtrie. Cependant les troubles qui s'élevèrent dans l'Empire, les guerres civiles qui le divisèrent, & la corruption des mœurs, qui devint presque générale, avoient entièrement banni l'ancienne doctrine, lorsque le Philosophe Confucius vint la ranimer, en rendant toute leur réputation aux anciens Livres (*g*).

MAGALHAENS observe que les Chinois ont quatre principaux jeûnes, qui répondent aux quatre saisons de l'année. Ces pénitences Nationales durent trois jours, avant les sacrifices solennels. Lorsqu'ils veulent implorer la faveur du Ciel, dans les tems de peste & de famine, dans les tremblemens de terre, dans les inondations extraordinaires, & dans les autres calamités publiques, les Mandarins vivent séparés de leurs femmes, passent la nuit & le jour sur leurs tribunaux, se privent de chair & de vin, & [ne décident aucune affaire, sur-tout en matières criminelles.] L'Empereur même garde la solitude dans son Palais, à l'Est de la grande salle Impériale (*h*).

ON a déjà vu, dans l'article des Livres Canoniques, tout ce qui regarde la partie morale de la Religion établie.

(*f*) Le Comte dit que cela arrive, parce qu'ils tirent la plupart leur origine de familles Idolâtres.

(*g*) Le Comte, pag. 316. & Chine du Père du Halde. *ubi sup.* pag. 616.

(*h*) Relation de Magalhaens, pag. 304.

Ce qui les en  
a préservés.Jeûnes des  
Chinois.

RELIGIONS  
CHINOISES.

## §. II.

## Secte de TAU-TSE (a).

Lau-kyun,  
Chef de cette  
Secte.

Sa doctrine.

Cette Secte  
exerce la Chy-  
mie & la Ma-  
gie.Liqueur  
d'immortalité  
qu'elle pré-  
tend avoir dé-  
couvert.

CETTE Secte reconnoît, pour Fondateur, un Philosophe, nommé *Lau-kyun* (b). Ses Disciples, pour donner plus d'éclat à sa réputation, par les merveilles de sa naissance, assûrent qu'il demeura quatre-vingt ans dans le sein de sa mère, & qu'il vint au monde, aux dépens de sa vie, s'ouvrant un passage par son côté gauche. Ses Ouvrages subsistent encore, mais fort altérés sans doute par les Partisans de sa Doctrine. Cependant ils contiennent des maximes & des sentences, dignes d'un Philosophe; particulièrement sur les vertus morales, sur la fuite des honneurs & le mépris des richesses, sur l'élevation de l'ame, qui, dédaignant les choses terrestres, se suffit à elle-même. Entre ses principes, on en remarque un, qu'il répétoit souvent; surtout lorsqu'il parloit de la production du Monde. „ *Tay*; (c'est-à-dire, la Loi „ de raison) a produit un; un a produit deux; deux ont produit trois, & „ trois ont produit toutes choses „ L'Auteur en concluroit volontiers que Lau-kyun avoit quelque connoissance de la Trinité Divine; mais une connoissance, dit-il, imparfaite & grossière (c).

LES principes moraux de ce Philosophe & de ses Disciples ont beaucoup de ressemblance avec ceux d'Epicure. Ils consistent à se délivrer des passions qui peuvent troubler la tranquillité de l'ame. L'objet d'un homme sage, suivant la doctrine de Lau-kyun, doit être de passer sa vie, sans inquiétude & sans embarras. Dans cette vûe, il ne doit jamais tourner ses réflexions sur le passé, ni sa curiosité sur l'avenir. Etre agité par des soins, occupé de grands projets, livré à l'ambition, à l'avarice & à d'autres passions, c'est vivre pour la postérité, plus que pour soi-même. Or il y a de la folie, suivant les principes de Lau-kyun, à chercher le bonheur d'autrui, & même le nôtre, aux dépens de notre repos; parce que tout ce que nous regardons comme le bonheur, cesse de mériter ce nom, lorsque la paix de l'ame en reçoit la moindre altération. Aussi les Partisans de cette Philosophie affectent-ils un calme, qui suspend, disent-ils, toutes les fonctions de leur ame. Mais comme cette tranquillité ne peut résister à la crainte de la mort, ils se vantent d'avoir trouvé une liqueur, nommée *Chang-feng-yo* (d), qui les rend immortels. Ils sont livrés à la Chymie, & fort infatués de la Pierre Philosophale. Leur passion n'est pas moins aveugle pour la Magie. Ils sont persuadés, qu'avec l'assistance des Démon qu'ils invoquent, ils peuvent réussir dans toutes leurs entreprises. L'espérance de se rendre immortels, engage un grand nombre de Mandarins à l'étude de cet art infernal; les femmes, sur-tout, qui sont naturellement curieuses, & fort attachées à la vie, s'abandonnent follement à ces vain-

(a) Tau-tse est le nom d'un Livre composé par Lau-kyun.

(b) Il se nomme aussi *Li-lan kyun*, & communément *Pe-yang* ou *Lou tau*. Voyez le Père Couplet, in *Scient. Sines. Proem. Declar.* pag. 24. Son nom étoit *Li*, & son surnom *Ein*; mais étant venu au monde avec des che-

veux blancs, il fut nommé *Lau-tié*, c'est-à-dire, *le vieil Enfant*. Du Halde Vol. II. page. 167.

(c) Couplet, in *Scientiar. Sines. Proem. Declar.* pag. 24.

(d) *Yo* signifie Médecine, *Chang*, Eternel, & *Seng*, Vie.

nes recher-  
persticieux  
coup le no  
L'EMPI  
nicé de Liv  
découvert  
de Hau, se  
cette Secte  
son exemple  
plit sa Cour  
ses femmes  
ploya ses en-  
teur paroît  
parition fut  
pernicieux  
queur d'Im-  
mortel, il c

CEPENE  
& trouva m  
obtinrent la  
nombre de  
grand prix,  
dont ils avo  
d'immortels  
reurs de la  
qui signifie  
Temple mag  
race, fit ap-  
son Palais (j

LES SUC  
de grands M  
Kyang-si, o  
voïnes, un  
médés pour  
née, & sur  
vent des Ty  
fati-faits, a  
beaucoup fo  
tjong, se la  
obscur, ils  
composé de  
mons. Ils p  
que l'alla rec

(e) Les An-  
teur manque d  
Saints ou les H  
& qu'il rend ma

nes recherches. Dans la suite du tems, certains Empereurs, crédules & superstitieux, mirent en honneur cette doctrine impie, & multiplièrent beaucoup le nombre de ses Partisans.

L'EMPEREUR *Tsin-chi-Wang-ti*, qu'on accuse d'avoir fait brûler une infinité de Livres Chinois, se laissa persuader par ces Imposteurs, qu'ils avoient découvert la liqueur de l'Immortalité. *Vu-ki*, sixième Empereur de la race de *Hau*, se livra uniquement à l'étude des Livres Magiques, sous un Chef de cette Secte, nommé *Li-chau-kyun*. Comme il avoit embrassé la Secte même, son exemple entraîna quantité de Seigneurs dans les mêmes sentimens, & remplit la Cour d'une multitude de faux Docteurs. La mort lui ayant enlevé une de ses femmes, dont la perte le rendit inconsolable, un Magicien de sa Secte employa ses enchantemens pour lui faire voir la personne qu'il regrettoit. [L'Auteur paroît persuadé, sur le témoignage des Histoires Chinoises, que cette apparition fut réelle.] Il ajoute qu'elle attacha plus que jamais l'Empereur aux pernicieux principes qu'il avoit embrassés. Ce Prince but plusieurs fois de la liqueur d'Immortalité; mais s'apercevant à la fin, qu'il n'en étoit pas moins mortel, il déplora trop tard l'excès de sa crédulité.

CEPENDANT la Secte des Magiciens ne reçut aucun préjudice de sa mort, & trouva même de la protection dans ses Successeurs. Deux fameux Docteurs obtinrent la permission de répandre leur culte, en élevant au Démon un grand nombre de Temples, dans toutes les parties de l'Empire. Ils vendoient, à fort grand prix, de petites statues, qui représentoient les Esprits des hommes, dont ils avoient fait autant de Dieux, sous le nom de *Syen-jin*; c'est-à-dire, d'Immortels (e). Cette superstition acquit tant de force, que sous les Empereurs de la Dynastie de *Tang*, on donnoit aux Prêtres le titre de *Tyen-tse*, qui signifie Docteurs Célestes. Le Fondateur de cette race Impériale éleva un Temple magnifique à *Lau-kyun*; & *Veng-tson*, sixième Empereur de la même race, fit apporter, avec beaucoup de pompe, la statue de ce Philosophe dans son Palais (f).

LES Successeurs du Chef de cette Secte ont toujours été revêtus de la dignité de grands Mandarins, & font leur résidence dans une Ville de la Province de *Kyang-si*, où ils ont un palais magnifique. On y voit arriver, des Provinces voisines, une foule continuelle de Devots, qui viennent s'y procurer des remèdes pour leurs maladies, ou demander des éclaircissemens sur leur destinée, & sur tout ce qui doit leur arriver dans le cours de leur vie. Ils reçoivent des *Tyen-tses*, un billet rempli de caractères magiques, & partent fort satisfaits, après l'avoir payé. Mais le crédit de ces Imposteurs augmenta beaucoup sous la Dynastie de *Song*, dont le troisième Empereur, nommé *Chin-tsong*, se laissa ridiculement tromper par leurs artifices. Pendant une nuit obscure, ils suspendirent à la grande porte de la Ville Impériale un Livre, composé de caractères & de sentences magiques, pour l'invocation des Démons. Ils publièrent qu'il étoit tombé du Ciel. Aussi-tôt le crédule Monarque l'alla recevoir de leurs mains, avec une profonde vénération, & le porta, comme

RELIGIONS  
CHINOISES.

Duperie  
d'un Empe-  
reur.

Progrès de  
la Secte de  
Lau-kyun.

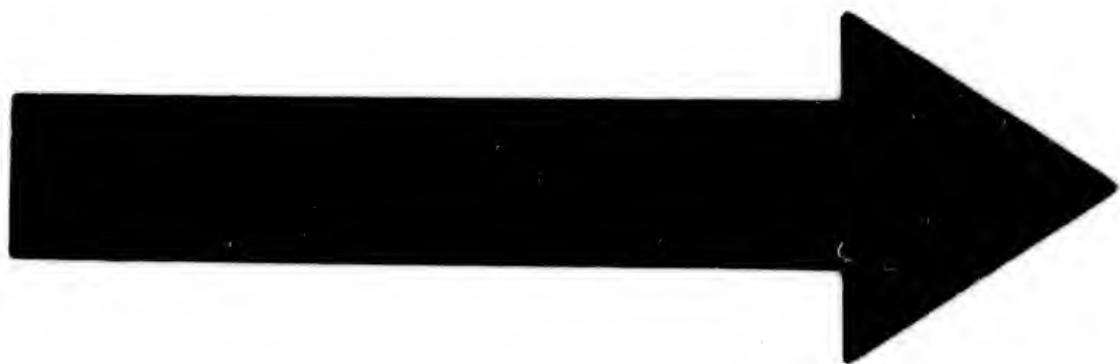
Honneurs  
rendus aux  
Prêtres de  
cette Secte.

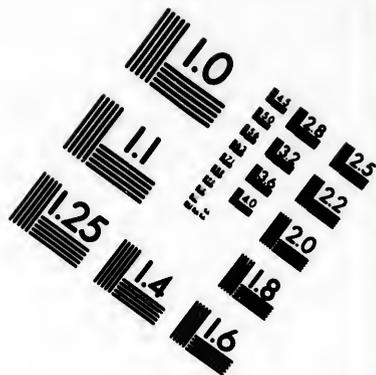
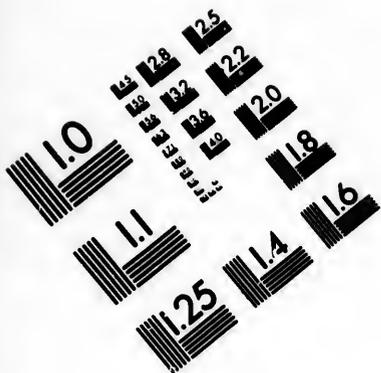
Abus qu'ils  
font de la  
crédulité d'un  
Empereur.

(e) Les Anglois prétendent ici que l'Auteur manque de fidélité en représentant les Saints ou les Héros Chinois comme des Dieux, & qu'il rend mal *Syen-jin* par *Immortels*, quoi-

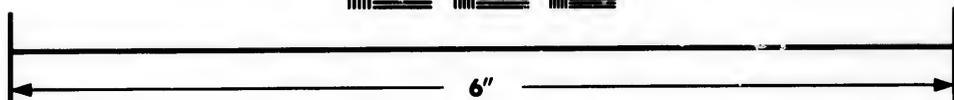
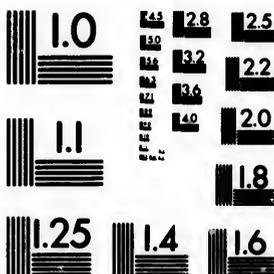
que ce mot signifie *Hommes immortels*.

(f) Chine du Père du Halde, pag. 648. & Mémoires du Père le Comte, pag. 324.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
01

RELIGIONS  
CHINOISES.Autres abus  
qui augmen-  
tent le crédit  
des Prêtres.Impostures  
des Prêtres  
de la Secte de  
Lau-kyun.

comme en triomphe, dans son palais, où l'ayant renfermé dans une boîte d'or, il le garda fort soigneusement. Telle fut l'origine du nouveau culte d'une multitude d'Esprits, qui furent reconnus pour autant de Divinités indépendantes, & honorés du nom de *Chang-ti*. On défia même quelques anciens Princes, auxquels on adressa des prières.

WHIG-TSONG, huitième Empereur de la même race, porta la superstition, jusqu'à donner le nom de *Chang-ti*, ou de Docteur céleste, à un Docteur de la même Secte, nommé *Chang-i*, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation sous la race de Hau. Jusqu'alors, les Idolâtres mêmes avoient distingué *Chang-ti*, des autres Divinités. Aussi, quelques fameux *Ko-laus*, qui ont écrit sur cette matière, attribuent-ils la ruine des Songs (*g*) à cette impiété. En un mot, la Secte de *Lau-kyun* s'étendit de jour en jour, soit par la protection des Empereurs, soit par la faveur des Grands, dont elle flattoit les passions, ou par l'impression d'étonnement & de terreur qu'elle faisoit sur le peuple. [Les pactes de leurs Ministres avec le Démon, les sorts qu'ils jetoient, les surprenans effets de leur art magique, infatuèrent la plupart des esprits, & on les voit encore aujourd'hui extrêmement prévenus en leur faveur. On appelle assez ordinairement ces Impositeurs pour guérir les maladies, & pour chasser (*b*) les Démons.]

LES Prêtres de *Lau-kyun* sacrifient au Démon trois sortes de victimes; un porc, un poisson, & un oiseau. Ils enfoncent un pieu dans la terre, comme une espèce de charme; & traçant sur le papier quantité de figures bizarres, ils accompagnent ces deux cérémonies de cris & de grimaces horribles, & d'un bruit effroyable de chaudrons & de petits tambours. Quoique le succès ne réponde pas toujours à leurs promesses, ils ne s'en attirent pas moins de respect par leur autorité & par leurs enchantemens. Ils s'associent, à prix d'argent, quantité de Misérables, qui exercent la Divination, comme un métier. Avec les lumières qu'ils tirent de leurs informations, ils disent le nom d'une personne qui vient les consulter, quoiqu'ils ne l'ayent jamais vûe, l'état de sa famille, la situation de sa demeure, le nombre de ses enfans, leurs noms & leur âge, avec mille autres particularités, dont l'Auteur juge que le Démon peut fort bien être instruit & qui causent, dit-il, une étrange surprise au Vulgaire foible & crédule (*i*). Il ajoûte, que ces Enchanteurs, après avoir invoqué les Démons, font paroître dans l'air la figure du Chef de leur Secte & celles de leurs Idoles. Autrefois, dit-il encore, pour répondre aux questions qu'on leur faisoit sur l'avenir, ils employoient une plume ou un pinceau, qui écrivoit seul, & sans être touché de personne, toutes leurs explications sur le papier ou sur le sable. Ils faisoient passer en revue, dans un grand vase d'eau, toutes les personnes d'une maison. Ils faisoient voir dans le même vase tous les changemens qui devoient arriver dans l'Empire, & les dignités imaginaires qu'ils promettoient pour récompense à ceux qui embrasse-  
roient

(*g*) Cependant cette même secte dure encore, ce qui prouve le peu de solidité de cette conclusion.

(*b*) Une imposture en amène naturellement une autre après soi; & nous ne devons pas être surpris de voir en Asie des Prêtres, tirer parti de semblables fourberies, tandis

qu'il y a des Prêtres Européens, qui ne sont pas plus scrupuleux.

(*i*) Ne peut-on pas ranger Du Halde lui-même parmi ce Vulgaire crédule, puis qu'il suppose qu'il y a de la réalité, dans les fourberies de ces gens-là?

roient  
aucun  
Rien n'  
quoiqu'  
plus gr  
regardé  
nombre

CHR  
vante d  
Personn  
de Lin-p  
un pauv  
vé l'occ  
même é  
vant un  
ple com  
quatre-v  
dans cet  
de mene  
Prunier,  
blancs c  
mari, &  
fils, du  
le bout d  
c'est-à-d  
sans adm

LORS  
pereur d  
ment. I  
Usages d  
avec lui f  
t/e, dans  
un jour f  
va à l'ent  
qui se nor  
sentences  
ayant ferr  
le fut l'or

(*k*) Cep  
te, que les  
dent comm  
re Du Hal  
a de gens  
de même.  
d'attribuer  
Diable, co  
Manichéisme  
pes. Il est a  
vûes de pol

roient leur Secte. Enfin ils prononcent des paroles mystérieuses, qui n'ont aucun sens, & s'attribuent le pouvoir de charmer les hommes & les maisons. Rien n'est si commun à la Chine que les récits de ces sortes d'Histoires : & quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence, suivant la réflexion de l'Auteur, que la plus grande partie ne soit qu'illusion, il n'est pas croyable que tout doive être regardé du même oeil. Enfin, le Père Du Halde est persuadé, qu'un grand nombre de ces effets doit être attribué au pouvoir du Diable (k).

CHIN, Philosophe (l) de la Secte des Lettrés modernes, donne l'idée suivante de la naissance, de la mort, & de la doctrine de *Lau-kyun*. Ce fameux Personnage naquit, dit-il, vers la fin de la Dynastie de *Cheu*, près de la Ville de *Lin-pau*, dans le district de *Ho-nau*. Son père, surnommé *Quang*, étoit un pauvre Laboureur, qui parvint à l'âge de soixante-dix ans, sans avoir trouvé l'occasion de se marier. Enfin, s'étant procuré l'affection d'une fille du même état, qui étoit âgée de quarante ans, il l'épousa. Cette femme se trouvant un jour dans un lieu solitaire, devint grosse tout-d'un-coup, par le simple commerce & la vertu vivifiante du Ciel & de la Terre. Sa grossesse dura quatre-vingt ans. Le Maître qu'elle servoit effrayé de la voir si long-tems dans cet état, prit le parti de la congédier. Elle se vit réduite à la nécessité de mener une vie errante dans le Pays, jusqu'à ce qu'étant accouchée sous un Prunier, elle se trouva mère d'un fils, qui avoit les cheveux & les sourcils blancs comme la neige (m). Comme elle ignoroit le nom de famille de son mari, & qu'elle ne l'avoit jamais connu que par son surnom, elle appella son fils, du nom de l'arbre, sous lequel il étoit né. Ensuite, observant qu'il avoit le bout des oreilles fort long, elle en prit occasion de le surnommer *Li-eul*; c'est-à-dire, *Oreille de prunier*. Mais le peuple, qui ne put voir sa blancheur sans admiration, le nomma *Lau-tse*, ou le Vieil Enfant.

LORSQU'IL eut atteint un certain âge, il devint Bibliothécaire d'un Empereur de la race de *Cheu*, par la faveur duquel il obtint un petit Gouvernement. Il fit de si grands progrès dans l'étude de l'ancienne Histoire & des Usages de l'Empire, que Confucius eut la curiosité de le voir, pour discourir avec lui sur le cérémonial, & sur les talens d'un bon Mandarin (n). *Lau-tse*, dans sa vieillesse, prédit la décadence de la Dynastie de *Cheu*. Il monta un jour sur le dos d'une vache noire, & prenant sa course à l'Ouest, il arriva à l'entrée d'une vallée affreuse, dont le passage étoit gardé par un Officier qui se nommoit *Ihi*. Il composa le Livre du *Tau-tse*, qui contient cinq mille sentences, dans la Ville de *Cheu-che*, au district de *Tsin-chuen*. Enfin la mort ayant fermé ses yeux, il fut enterré à *U*, où l'on voit encore sa tombe. Telle fut l'origine & la fin de *Lau-tse*. Il ne put prévenir, pendant sa vie, la ruine

(k) Cependant il remarque, dans une Note, que les Chinois les plus sensés les regardent comme des impostures. Chine du Père Du Halde pag. 649. [Tout ce qu'il y a de gens sensés en Europe penseront aussi de même. Cependant ce Jésuite ne laisse pas d'attribuer tous ces effets au pouvoir du Diable, comme s'il cherchoit à propager le Manichéisme, ou la croyance de deux principes. Il est aisé de comprendre quelles sont les vûes de politique, qui peuvent l'engager à

tenir un tel langage, qu'on seroit autorisé à regarder comme impie.]

(l) On trouve dans Du Halde une partie de son Livre, traduit par le Père d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite, Vol. I. pag. 665.

(m) Sa naissance monstrueuse est représentée ici comme une monstrueuse grossesse.

(n) Un Partisan de *Lau-tse* a prétendu que Confucius se proposoit dans cette visite d'obtenir les moyens de vivre long-tems.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Remarque  
de l'Auteur.

Vie de Lau-  
kyun, écrite  
par Chin.

Naissance de  
Lau-kyun.

Ses divers  
noms.

Il reçoit la vi-  
site de Confu-  
cius.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Où ses partisans le plaçant après sa mort.

Sa doctrine est raillée par l'Ecrivain de sa vie.

ruine de la race de *Cheu*, dont il étoit le Sujet & le Mandarin. Cependant, ajoûte l'Auteur de sa Vie, ses Partisans veulent nous faire croire toutes les fables qu'ils rapportent de sa puissance; & particulièrement qu'après sa mort il fut placé au sommet du Ciel, avec le titre des *Trois Puretés*. A l'égard de sa doctrine, Chin demande quelle idée l'on doit prendre d'un système, dont l'unique but est d'enseigner l'indolence & l'inaction. Pour faire connoître la justesse de son raisonnement, il cite un passage des instructions qu'il a laissées à ses Disciples, dans lesquelles, entreprenant de louer ce qui est doux, & par conséquent opposé aux Livres Canoniques, qui louent la fermeté, il leur dit: „ Considérez ma langue. Ne subsiste-t-elle pas, tandis qu'elle est douce & „ flexible? & n'est-ce pas elle qui détruit la dureté même des dents? “ Le même Ecrivain parle, avec mépris, de l'arrogance qui le portoit à se vanter d'avoir dérobé à la nature sa vertu vivifiante, & d'en pouvoir disposer à son gré. Il ajoûte qu'après un tel excès de présomption, cet homme, qui nourrissoit dans son cœur l'ambition la plus vaste & la plus déréglée, a la folle effronterie de soutenir que tout est vanité; celle de prétendre que le cœur ne doit s'attacher à rien, quoiqu'il fût plus attaché que personne à la vie; & celle d'établir, qu'il n'y a rien de plus louable que l'état d'indolence & d'inaction, quoique personne ne fût plus ardent que lui dans la poursuite de ses vûes. Chin raille aussi ses prétentions à l'immortalité, quoiqu'il n'ait pas vécu l'espace d'un siècle. Enfin il compare sa doctrine avec celle de *Fo*, dont on va donner quelque idée dans la Section suivante (o).

(o) Chine du Père Du Halde, *ubi sup.* page 669. & suiv.

## §. III.

## Secte de FO ou FUE.

Comment l'Idole de Fo fut introduite à la Chine.

SUIVANT le récit des Missionnaires, ce fut environ soixante-cinq ans avant la naissance de Jesus-Christ que l'Empereur *Ming-ti* introduisit dans l'Empire une nouvelle Secte, plus dangereuse encore que la précédente, & dont les progrès furent beaucoup plus rapides (a). Ce Prince s'étant rappelé, à l'occasion d'un songe, qu'on avoit souvent entendu dire à Confucius, „ que „ le Saint devoit paroître du côté de l'Ouest, „ envoya des Ambassadeurs aux Indes, pour découvrir quel étoit ce Saint, & se faire instruire de sa doctrine. Ceux qu'il avoit chargés de ces ordres, s'imaginèrent l'avoir trouvé dans l'Idole *Fo*, ou *Fue* (b), qu'ils apportèrent à la Chine, avec les fables, les superstitions, la doctrine de la métempsychose, & l'athéisme, dont les Livres Indiens étoient remplis. L'Auteur ajoûte, que si toutes les merveilles que ses Disciples lui attribuent, ne sont pas de pures inventions, il est porté à croire, avec

(a) Le Père Couplet dit qu'elle infecta tous les Livres Chinois & toutes les Sectes, à l'exception du Mahométisme. *Proem. Declarat.* pag. 27. [Il est bon de remarquer que cette note, & la plupart de celles qui suivent, sont tirées de la traduction Angloise de l'Ouvrage

du Père Du Halde.]

(b) Nommée aussi *Fue-kyau*, *Fo tser*, *Che* ou *Che kya*, & par corruption *Cha-ka* au Japon. Couplet observe que par le nom de *Che-kyau* on entend tout le Corps des Bonzes & leur Religion.

avec  
IL  
nom  
Pays.  
gauch  
elle n  
vienn  
qu'à f  
debou  
trant l  
tout -  
„ sur  
il épou  
nois M  
soins d  
que les  
rempli  
Indiens  
Divin,  
tion du  
gnée. I  
bre de  
re comb  
pandue  
passioen  
guoit di  
lumes à  
plûtôt à  
de La-m  
Européen  
LE D  
mourut à  
il assembl  
qué que p  
la vérité  
il vouloit  
principe d

(c) Les  
dire ridicules  
plus absurde

(d) Le  
Christ.

(e) A l'oc  
plet observe  
de la vipère  
le nom de Fo  
en Chinois,

(f) Coup  
simplicité, q

VIII.

avec Saint François Xavier, que Fo étoit plutôt un Esprit qu'un homme (c).

ILs racontent qu'il étoit né (d) dans cette partie des Indes, que les Chinois nomment *Ching-tyen-cho*; que son père, nommé *Iu-fan-vang*, étoit Roi de ce Pays, & que sa mère se nommoit *Mo-ya*: qu'elle accoucha de lui par le côté gauche (e), & qu'elle mourut peu de tems après; que pendant sa grossesse, elle ne cessa point de rêver qu'elle avoit avallé un éléphant (f), & que de là viennent les honneurs que les Rois Indiens rendent aux éléphants blancs, jusqu'à faire souvent la guerre entr'eux pour s'en procurer un; que Fo se tint debout sur ses pieds au moment de sa naissance, & qu'il fit sept pas, en montrant le Ciel d'une main, & la Terre de l'autre; que sa langue s'étant déliée tout-d'un-coup, il prononça distinctement les paroles suivantes: *Au Ciel & sur la Terre, il n'y a que moi qui mérite d'être adoré.* „ A l'âge de dix-sept ans, il épousa trois femmes; de l'une desquelles il eut un fils, nommé par les Chinois *Mo-chen-lo* (g). A dix-neuf ans, il abandonna ses femmes & tous les soins de la terre, pour se retirer dans un lieu désert, avec quatre Philosophes, que les Indiens nomment *Joghis*. A trente ans, il se trouva tout-d'un-coup rempli de la Divinité, & devint Fo; c'est-à-dire, un de ces Dieux, que les Indiens nomment Pagodes. Ensuite, se regardant lui-même comme un Etre Divin, il ne pensa plus qu'à répandre sa doctrine, & qu'à s'attirer la vénération du peuple, par les merveilles (h), dont sa prédication étoit accompagnée. Les Chinois de sa Secte ont représenté ses miracles dans un grand nombre de gravûres, qui forment plusieurs gros volumes. On auroit peine à croire combien cette ridicule Divinité s'attira d'Adorateurs. Sa doctrine fut répandue dans toutes les parties de l'Orient par quatre-vingt mille Apôtres, qui passoient pour ses disciples favoris. Mais dans cette multitude, on en distinguoit dix, d'un mérite & d'un rang supérieurs, qui publièrent cinq mille volumes à l'honneur de leur Maître. Les Chinois donnent à ses Sectateurs, ou plutôt à ses Prêtres, le nom de *Ho-changi*, les Tartares, celui de *Lamas*, ou de *La-ma-feng*; les Siamois, celui de *Talapoinis*; & les Japonois, ou plutôt les Européens, celui de *Bonzes*.

LE Dieu Fo ne put se dispenser de la loi commune à tous les hommes. Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans. A l'approche de sa dernière heure, il assembla ses Disciples, pour leur déclarer que jusqu'alors il ne s'étoit expliqué que par des figures & des paraboles, sous le voile desquelles il avoit caché la vérité pendant l'espace de quarante ans; mais qu'étant prêt à les quitter, il vouloit leur communiquer le fond de sa doctrine; qu'il n'y avoit pas d'autre principe des choses que le vuide & le néant; que tout étoit sorti du néant, & devoit

(c) Les Bonzes, que l'Auteur tâche de rendre ridicules, pourroient-ils avoir une croyance plus absurde que celle là?

(d) Le Comte dit mille ans avant Jésus-Christ.

(e) A l'occasion de cette naissance, Couplet observe que Fo tenoit plus de la nature de la vipère que de celle de l'homme, & que le nom de *Foe* (c'est ainsi qu'il l'écrit) signifie en Chinois, *Non homo*.

(f) Couplet dit encore, avec la même simplicité, que sa mère avoit rêvé qu'un Elé-

phant, entré par son gosier, étoit passé dans son sein; mais que suivant des conjectures plus justes, c'étoit le Diable, qui ayant dérobé de la semence humaine l'avoit rendue grosse sous la forme de cet animal. *Ubi sup.* pag. 28. [Il est aisé de juger qu'elle est la Philosophie & la Théologie de gens qui parlent de cette façon.]

(g) *La-hou-lo*, suivant Couplet.

(h) L'Auteur ajoute, par l'assistance du Diable. [Il auroit mieux fait de nier toutes ces prétendues merveilles.]

RELIGIONS  
CHINOISES.

Naissance  
de Fo & cir-  
constances de  
sa vie.

Il devient  
Dieu.

Comment sa  
doctrine fut  
répandue.

Mort de Fo  
& sa dernière  
déclaration.

VIII. Part.

Ee

pendant,  
toutes les  
es sa mort  
gard de sa  
d, dont l'u-  
nnoître la  
l a laissées  
oux, & par  
il leur dit:  
t douce &  
nts? " Le  
à se vanter  
poser à son  
, qui nour-  
, a la folle  
le cœur ne  
la vie; &  
e & d'inac-  
suite de ses  
ait pas vécu  
Fo, dont on

e-cinq ans a-  
roduisit dans  
écédente, &  
tant rappelé,  
ucius, „ que  
deurs aux In-  
e sa doctrine.  
uvé dans l'i-  
ables, les su-  
es Livres In-  
eilles que ses  
orté à croire,  
avec

u, Fo ftes, Che  
n Cha-ka au Ja-  
le nom de Che-  
es Bonzes & leur

RELIGIONS  
CHINOISES.Fables pu-  
bliées par ses  
Disciples.Précaution  
de Fo pour  
accréditer sa  
doctrine.Secte d'A-  
mida, ou d'O-  
mito.Deux au-  
tres Sectes  
Chinoises.

devoit y rentrer, & que telle étoit la fin de toutes les espérances. Malgré cette déclaration, ses Disciples demeurèrent attachés à ses premières leçons, & leurs principes sont directement contraires à l'athéisme.

ILS ne manquèrent pas, après sa mort (i), de répandre une infinité de fables, qui en imposèrent facilement à la crédulité du Peuple. Ils publièrent que leur Maître étoit né huit mille fois; que son ame avoit passé successivement dans plusieurs animaux, & qu'il s'étoit fait voir sous la forme d'un singe, d'un dragon, d'un éléphant blanc, &c. Comme le but de cette imposture étoit d'introduire son culte, sous la figure de ces divers animaux, on ne manqua point de leur rendre des adorations, parce qu'ils avoient servi de domicile à l'ame de Fo. Les Chinois mêmes ont bâti des Temples à toutes sortes d'Idoles, qui n'ont fait que se multiplier dans toute l'étendue de l'Empire. *Mo-e-kya-ke*, disciple favori de Fo, demeura le dépositaire de ses plus importans secrets, & chargé particulièrement de la propagation de sa doctrine. Son Maître lui avoit ordonné, en mourant, de ne jamais employer d'argumens ni de preuves, pour soutenir sa doctrine; mais de mettre seulement à la tête des Ouvrages qu'il devoit publier: „ *Telle est* la doctrine que „ j'ai reçue (k)

Fo parle, dans un de ses Livres, d'un Maître plus ancien que lui, auquel les Chinois ont donné le nom d'*O-mi-to*, & les Japonois, par corruption, celui d'*Amida*. Ce Personnage parut dans le Royaume de Bengal, & les Bonzes prétendent qu'il avoit acquis une si grande perfection de sainteté & de mérite, qu'il suffit à présent de l'invoquer, pour obtenir du Ciel le pardon des plus grands crimes (l). Aussi les Chinois de cette Secte ont-ils continuellement ces deux noms dans la bouche: *O-mi-to*, *Fo!* Ils sont persuadés qu'après avoir invoqué ces deux Dieux, non-seulement ils sont parfaitement purifiés, mais qu'ils peuvent ensuite lâcher la bride à leurs passions, parce qu'ils ont toujours la facilité de laver leurs taches au même prix (m). Les derniers discours de Fo firent naître une Secte d'Athées, entre les Bonzes. Une troisième Secte entreprit de concilier les deux doctrines, par la distinction qu'elle mit entre l'*extérieur* & l'*intérieur*. L'une, suivant cette idée, est plus convenable à la portée du Peuple, & prépare les esprits à recevoir la seconde, qui ne convient qu'aux ames bien instruites & bien purifiées, [ & qui s'appuient sur

(i) L'Auteur omet quantité de circonstances, rapportées par d'autres. Coupset raconte que le corps de Fo fut brûlé avec du bois odoriférant, suivant l'usage du Pays, & que ses cendres furent distribuées entre les Hommes, les Esprits, & les Dragons de la mer: qu'une de ses dents fut envoyée au Roi de l'Isle de Ceylan & qu'elle y fut adorée, jusqu'à ce que Constantin, frère d'un Duc de Bragance, l'ayant enlevée avec d'autres dépouilles, la brûla & dispersa les cendres, après avoir refusé de la restituer pour une très grosse somme; que les Historiens Portugais, qui l'ont appelée Dent de Singe, n'ont pas commis d'erreur, puisque Fo est honoré dans l'Isle de Ceylan sous la figure d'un Singe, & dans d'autres Nations sous d'autres formes & d'autres noms.

*Ubi sup*, pag. 29. Il semble, par ce passage, que la Religion des Bonzes de la Chine a beaucoup de rapport avec celle des Indiens, si ce n'est pas la même dans le fond. Mais les Missionnaires n'ont pas fait remarquer cette conformité.

(k) Il ne paroît cependant pas que par ses expressions il ait jamais cherché à établir sa suprémacie.

(l) Ces gens-là croient sans doute le mérite des œuvres, & les œuvres de surrogation.

(m) Nous voyons de même en Europe des gens qui croient que les péchés les plus atroces peuvent être expiés par certains actes de religion, faits dans des lieux privilégiés.

sur l  
de c  
L  
prat  
" Q  
" il  
" pl  
" le  
" du  
" pi  
" né  
" di  
" pa  
" vé  
" M  
taines  
" tez  
" est  
" afir  
" pou  
" dor  
" dor  
" cha  
" non  
" ché  
" de  
" de l  
" men  
" ces.  
" plus  
" mul  
" plus  
" IL f  
mères,  
rappor

(n) pour tou  
térieur d  
recomm  
comme  
leurs vû  
la précau  
nes, qui,  
à-dire pi  
ont égale  
cessité.  
imitateur  
allé de f  
son! Ma

sur l'autre comme une voûte qu'on bâtit, sur son cintre, & qui n'a plus besoin de ce soutien, dès qu'une fois elle est construite.]

LES principes de Morale, dont les Bonzes recommandent soigneusement la pratique, sont contenus dans la doctrine extérieure. Ils consistent à croire:

Qu'il y a beaucoup de différence entre le bien & le mal; qu'après la mort, il y a des récompenses pour la vertu, des punitions pour le vice, & des places marquées pour l'un & l'autre, suivant le degré de leur mérite; que le Dieu Fo naquit pour sauver le Monde, & pour ramener, dans la voie du salut, ceux qui s'en étoient écartés; que c'est à lui qu'ils doivent l'expiation de leurs péchés, & la nouvelle naissance à laquelle ils sont destinés, dans un autre Monde; qu'il y a cinq préceptes d'une obligation indispensable; 1<sup>o</sup>. de ne tuer aucune créature vivante; 2<sup>o</sup>. de ne pas s'emparer du bien d'autrui; 3<sup>o</sup>. d'éviter l'impureté; 4<sup>o</sup>. de ne pas blesser la vérité par le mensonge (n); 5<sup>o</sup>. de s'abstenir de l'usage du Vin.

MAIS les Bonzes recommandent particulièrement de ne pas négliger certaines œuvres charitables, qu'ils prescrivent dans leurs instructions: „ Traitez bien les Bonzes, répètent-ils sans cesse, & fournissez-leur tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. Bâtissez des Monastères & des Temples, afin que par leurs prières, & par les châtimens volontaires qu'ils s'imposent pour l'expiation de vos péchés, ils puissent vous garantir des punitions (o) dont vous êtes menacés. Aux funérailles de vos parens, brûlez du papier doré & argenté, avec quantité d'habits & d'étoffes de soie, qui seront changés dans l'autre Monde en or, en argent, & en habits réels. Ainsi, non-seulement vous pourvoirez aux nécessités des personnes qui vous sont chères, mais vous les mettrez en état d'obtenir la faveur de dix-huit Gardes de l'Enfer, qui seroient inexorables, sans cette corruption, & capables de les traiter avec la dernière rigueur. Si vous négligez ces Commandemens, vous ne devez vous attendre, après la mort, qu'à de cruels supplices. Votre ame, par un long cours de transmigrations, passera dans les plus vils animaux, & vous reparoîtrez, successivement, sous la forme d'un mulet, d'un cheval, d'un chien, d'un rat, & d'autres créatures, encore plus méprisables.

IL seroit difficile de faire comprendre (p) toute la force de ces terribles chimères, sur l'esprit crédule & superstitieux des Chinois. Le Père Le Comte en rapporte un exemple (q). Se trouvant dans la Province de *Cheng-si*, il fut un

RELIGIONS  
CHINOISES.

Morale des  
Bonzes de la  
Chine.

Articles  
qu'ils recom-  
mandent.

Exemple de  
la crédulité  
que les Chi-  
nois ont pour  
la doctrine  
des Bonzes.

(n) Comme il est absolument nécessaire pour toutes sortes de religions d'avoir un extérieur de sainteté, les Bonzes ont eu soin de recommander la pratique de la morale; mais comme cette pratique ne s'accorde pas avec leurs vûes intéressées & ambitieuses, ils ont eu la précaution de l'é luder par d'autres doctrines, qui, pour ceux qui ne réfléchissent pas, c'est-à-dire pour la plus grande partie du peuple, ont également un extérieur d'équité & de nécessité. Plut à Dieu, qu'ils n'eussent aucun imitateur en Europe; où il ne seroit que fort aisé de faire voir qu'on a agi de la même façon! Mais nous n'entrons pas ici dans ces

odieuses comparaisons.

(o) L'Auteur en rapportant ceci ne faisoit pas attention, qu'il donnoit lieu à certaines comparaisons, qui ne seroient pas de son goût.

(p) Il n'est pas difficile de comprendre que les crédules Chinois sont éffrayés par de telles chimères, puisque nous voyons des peuples en Europe trembler lorsqu'ils entendent parler du pouvoir des démons, des forciers, & d'autres choses semblables.

(q) Les Auteurs Anglois trouvent l'esprit si fertile au Père le Comte, qu'ils croient pouvoir quelquefois douter de la vérité de ses exemples.

RELIGIONS  
CHINOISES.

un jour appelé pour baptiser un Malade, qui étoit âgé de soixante-dix ans.

CE Vieillard vivoit d'une petite pension, qui lui avoit été accordée par l'Empereur, & les Bonzes l'avoient assuré, que la reconnoissance lui imposeroit dans l'autre Monde un devoir assez pénible; c'étoit d'y servir l'Empereur, en portant les dépêches de la Cour dans les Provinces. Ainsi son ame devoit passer, pour cet office, dans le corps d'un cheval de poste. Ils lui recommandoient de ne jamais broncher, ni mordre, ni ruer, ni blesser personne; ils l'exhortoient à courir légèrement, à manger peu, à souffrir patiemment l'épéron, comme autant de moyens pour exciter la compassion des Dieux, qui font souvent un homme de qualité d'un bon cheval, & qui l'élevent à la dignité de Mandarin. Toutes ces idées assiégeoient sans cesse l'imagination du Vieillard, le faisoient trembler, & troubloient chaque nuit son sommeil. Dans ses songes, il croyoit se voir sellé, bridé, & prêt à partir, au premier coup de fouet du Postillon. Il se trouvoit couvert de sueur & tout éperdu à son réveil; incertain quelquefois s'il étoit homme ou cheval. Comme il avoit entendu dire, que dans la Religion du Missionnaire, on n'avoit point à redouter un sort si misérable, & qu'on ne cessoit pas de moins d'y conserver la qualité d'homme, il souhâta vivement d'y être reçu, & le Missionnaire assure qu'il mourut très-bon Catholique (r).

Autre exemple de l'imposture des Bonzes.

LA doctrine de la transmigration des ames est extrêmement propre à soutenir les fraudes & les artifices, que les Bonzes inventent pour exciter la libéralité du Peuple. On en lit un autre exemple, dans le même Auteur. Deux Bonzes, voyant deux beaux canards dans la cour d'un riche payfan, se mirent à soupiner & à pleurer amèrement. La maîtresse de la maison, qui les observoit de sa chambre, sortit avec empressement, pour leur demander ce qui les affligeoit. „ Hélas! lui dirent-ils, nous sçavons que les ames de nos pères „ ont passé dans le corps de ces animaux, & la crainte qu'il ne vous prenne „ envie de les tuer, nous fait mourir de douleur. J'avoue, leur répondit „ cette femme, que notre dessein étoit de les tuer; mais je vous promets de „ les garder, puisqu'ils sont vos parens. “ Ce n'étoit pas tout-à-fait l'intention des Bonzes. Ils lui représentèrent, que son mari seroit peut-être moins charitable, & qu'ils seroient fort à plaindre, s'il arrivoit quelque disgrâce à ces pauvres créatures. Enfin, la pitié prenant le dessus dans le cœur de cette honnête femme, elle consentit à leur livrer les canards, afin qu'ils pussent veiller eux-mêmes à leur sûreté. Ils les acceptèrent, avec de grandes marques de reconnoissance, en se prosternant devant eux, & leur témoignant beaucoup de tendresse & de respect. Mais ils les tuèrent le soir, pour en faire un bon festin.

Adresse des Bonzes pour soutenir leur Secte.

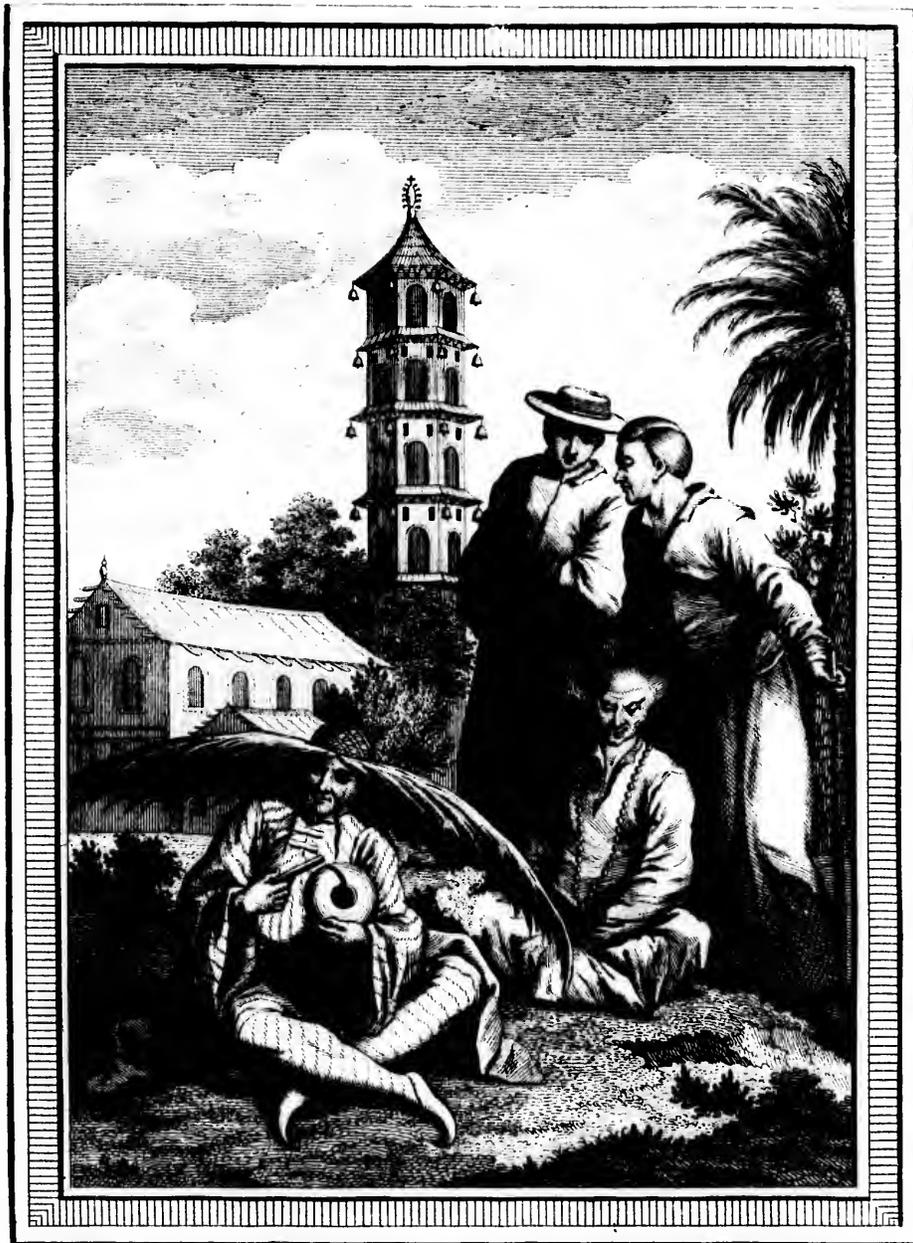
DANS la nécessité de soutenir leur Secte, ils achètent de jeunes garçons de sept ou huit ans, qu'ils instruisent pendant quinze ou vingt ans dans leurs mystères, avec toutes sortes de soins, pour les rendre propres aux mêmes offices. Cependant la plupart sont fort ignorans, & n'entendent pas même les principes de leur doctrine. Mais comme il y a parmi eux une distinction de rangs fort bien établie, les uns sont employés à demander l'aumône; d'autres, qui ont acquis la connoissance des Livres, & qui parlent poliment, sont chargés de visiter les gens de Lettres, & de s'insinuer dans la faveur des Mandarins.

(r) Mémoires du Père le Comte, pag. 326. & Chine du Père du Halde, pag. 659. & suiv.

ans.  
r l'Em-  
oseroit  
ereur,  
e devoit  
omman-  
ne; ils  
nt l'épe-  
qui font  
dignité  
du Vieil-  
Dans ses  
coup de  
a son ré-  
avoit en-  
redouter  
la qualité  
lure qu'il

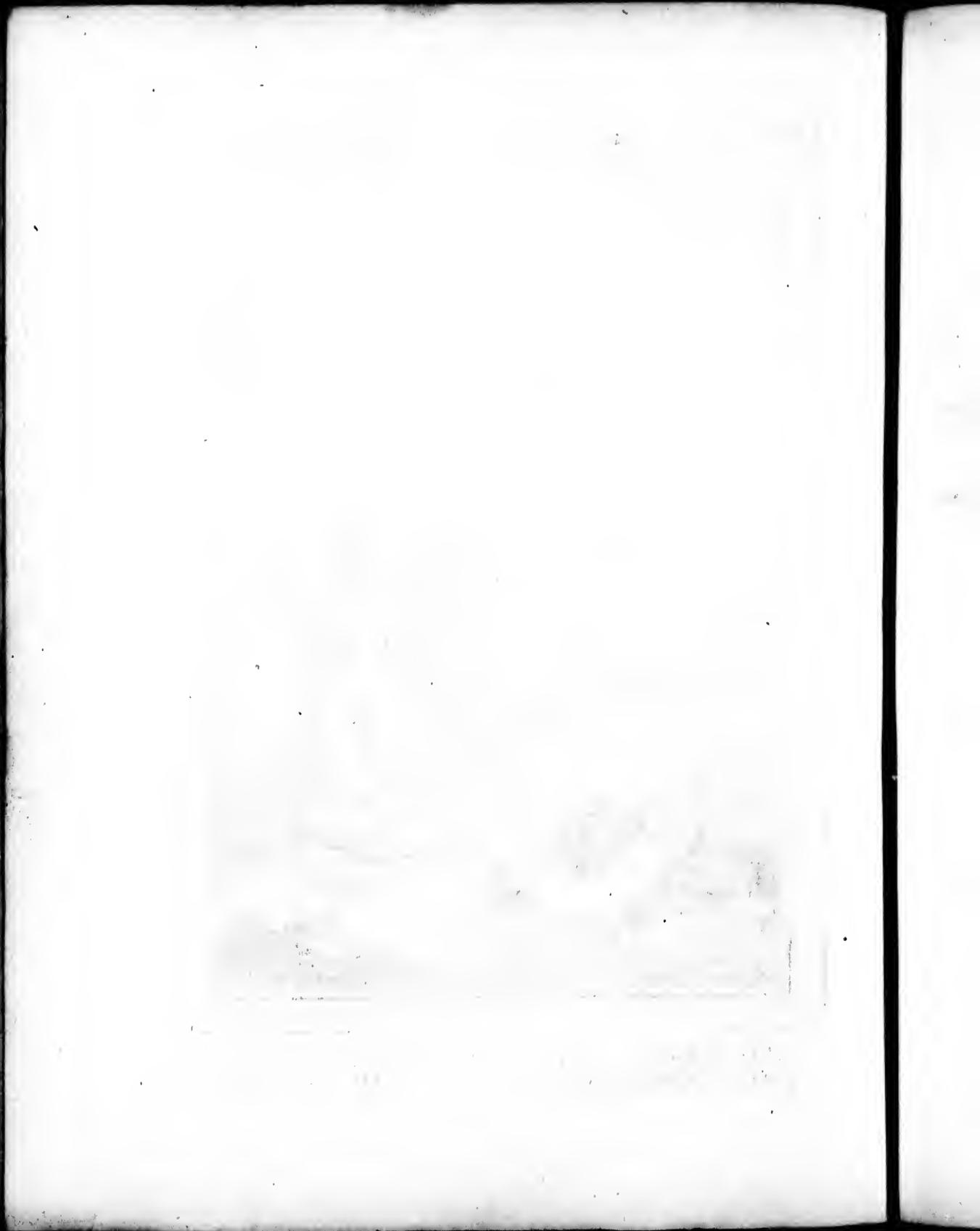
e à souste-  
la libéra-  
Deux Bon-  
mirent à  
observoit  
qui les af-  
nos pères  
ous prenne  
ir répondit  
promets de  
ait l'inten-  
être moins  
disgrace à  
e cœur de  
qu'ils pû-  
de grandes  
émoignant  
pour en

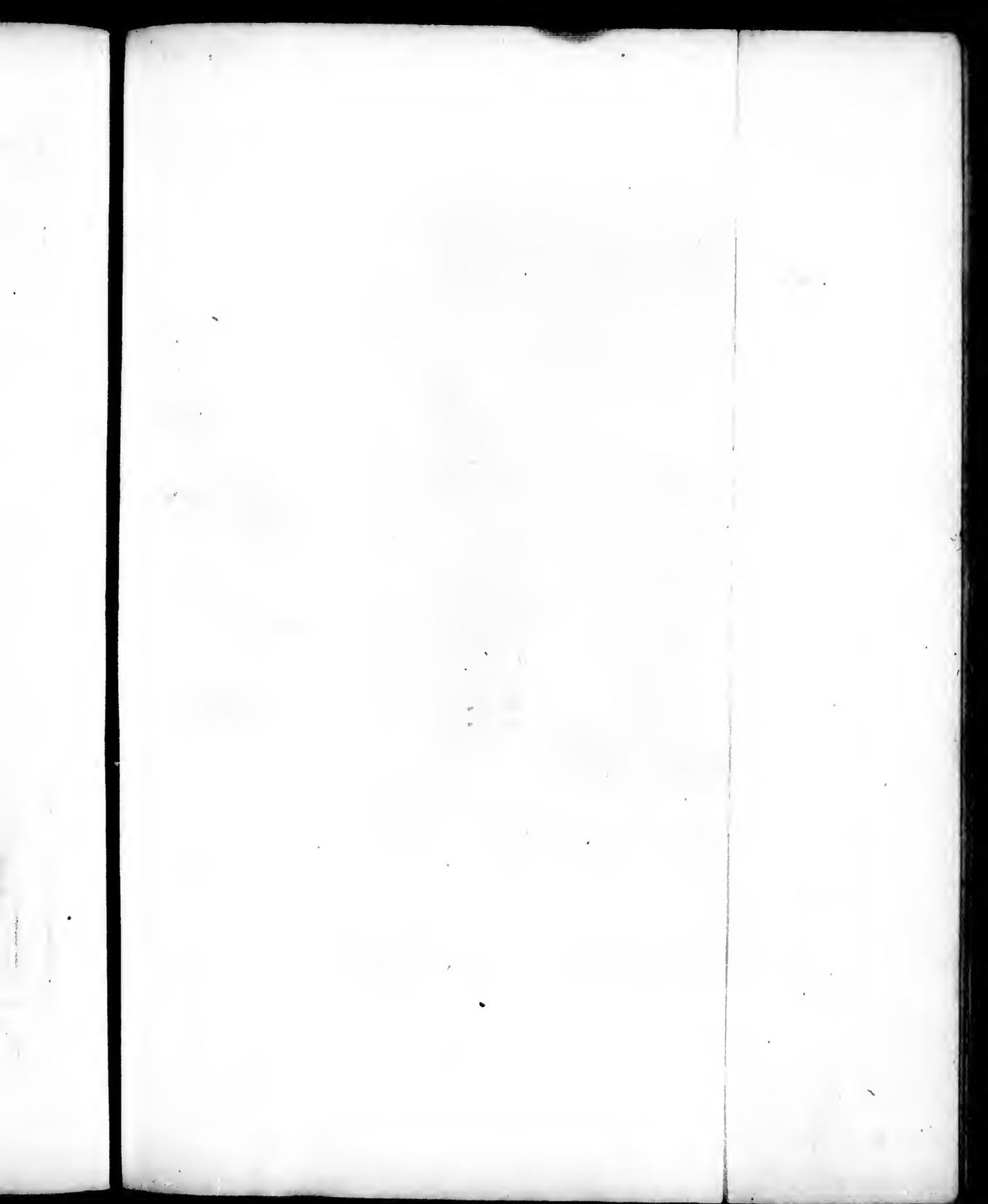
es garçons  
dans leurs  
aux mêmes  
pas même  
distinction  
ône; d'au-  
ment, font  
des Man-  
darins.



*H. V. Schley sculp.*

**PRESTRES OU MOINES DE FO**, tirés de NIEUHOF.  
**PRIESTERS OF MONNIKEN VAN FO**, uit NIEUHOF.







J. v. Schley del.

1. { Mi ni so, ou la volupté. } Le Grand Kin Gu  
Mi-ni-so, of de Wellust. 2. { De Grootte King-

PAGODES ou STATUES.



1. { Le Grand Kin Gang. } l'Immortalité.  
2. { De Grootte King-Gang. } De Onsterflykheid.



*J. v. Schley del.*

1. } *Mi ni so, c.*  
 } *Mi-ni-so, c.*

**G**darins.  
 leurs C  
 femmes  
 ge dans  
 gulière  
 zes. C  
 par leur  
 de l'hy  
 toutes le

IL n'  
 ont bâti  
 des péle  
 montagn  
 qui ne po  
 une gran  
 Au centr  
 Les Déve  
 du bras,  
 diocre, c  
 boule allo  
 tre leurs  
 dont l'Aut  
 compagne  
 cles rouge

LES L  
 fons, pou  
 par leur s  
 railles de  
 Ils donner  
 le voyage  
 (t); mais  
 gage du b

ENTR  
 ne font pa

(s) Il out  
 voyez pag.  
 assez semblab  
 bouche de c  
 ne ressembler  
 (t) Ceci  
 de certains E  
 parens avec le  
 qui mettent d  
 bénite: ces s  
 pas non plus  
 (v) Les A  
 niverfelle, &c  
 d'un Voyageur  
 ils, de celui d  
 grandes relatio

darins. [Mais le nombre de ces derniers est fort petit.] Ils ont aussi, dans leurs Couvens, de vénérables Vieillards, qui président aux Assemblées des femmes; mais ces Assemblées sont en petit nombre, & ne font point en usage dans toutes les Villes. Quoique les Bonzes n'ayent pas de Hierarchie régulière, ils ont des Supérieurs, qu'ils appellent *Ta-bo-chang*, ou Grands Bonzes. Ce rang ajoute beaucoup à la considération qu'ils peuvent avoir acquise par leur âge, par leur contenance grave & modeste, & par tous les artifices de l'hypocrisie. On rencontre des Maisons, ou des Couvens de Bonzes, dans toutes les parties de l'Empire.

IL n'y a point de Province, qui n'ait quelques montagnes, où les Bonzes ont bâti des Couvens, qui sont plus honorés que ceux des Villes. On y fait des pèlerinages. Les Dévots se mettent à genoux, en arrivant au pied de la montagne, & se prosternent, à chaque pas qu'ils font pour monter. Ceux qui ne peuvent entreprendre le voyage, prient leurs amis d'acheter pour eux une grande feuille imprimée, dont le coin est signé de la marque des Bonzes. Au centre est la figure du Dieu *Fo*, entourée d'un grand nombre de cercles. Les Dévots de l'un & de l'autre sexe portent au cou, & quelquefois autour du bras, une espèce de rosaire, composé de cent grains d'une grosseur médiocre, & de huit autres grains beaucoup plus gros. Le sommet est une boule allongée, de la forme d'une petite gourde. En roulant ces grains entre leurs doigts, ils prononcent les deux noms mystérieux, *O-mi-to, Fo*, dont l'Auteur dit qu'ils n'entendent pas eux-mêmes le sens (s). Ils les accompagnent de cent génuflexions, après lesquelles ils retranchent un des cercles rouges, qui sont imprimés sur leur feuille.

LES Laïques invitent quelquefois les Bonzes à les visiter dans leurs maisons, pour y faire leur prière, & pour confirmer l'authenticité de ces cercles par leur sceau. Ils portent la feuille, avec beaucoup de pompe, aux funérailles de leurs parens, dans une boîte, qui est scellée aussi par les Bonzes. Ils donnent à ce précieux bijou le nom de *Lu-in*, c'est-à-dire, Passeport pour le voyage de ce Monde à l'autre. Ce trésor ne s'obtient qu'à prix d'argent (t); mais personne ne regrette la dépense, parce qu'on le regarde comme le gage du bonheur futur.

ENTRE les Temples des faux Dieux (v) on en distingue plusieurs, qui ne font pas moins fameux par la magnificence & l'étendue des édifices, que par

RELIGIONS  
CHINOISES.Pèlerinages  
de la Secte de  
Fo.Crédulité  
des Laïques.La figure des  
Idoles impose  
au Peuple.

(s) Il oublie qu'il l'a expliqué plus haut, voyez pag. 218. [& c'est une expression assez semblable à celle qui est souvent dans la bouche de certains Pèlerins Européens, qui ne ressemblent pas mal aux Pèlerins Chinois.]

(t) Ceci ressemble un peu à la superstition de certains Européens qui font enterrer leurs parens avec les habits d'un ordre religieux, ou qui mettent dans leur cercueil quelque image bénite: ces sortes de privilèges ne s'accordent pas non plus sans argent.

(v) Les Auteurs Anglois de l'Histoire Universelle, &c. prétendent, sur le témoignage d'un Voyageur fort intelligent, appuyé, disent-ils, de celui de plusieurs autres qui ont eu de grandes relations avec les Chinois, que les

Sectateurs de Fo ne sont point idolâtres. Ils protestent contre l'adoration de plusieurs Dieux, & n'en reconnoissent qu'un, dont ils ont reçu les préceptes par deux de ses Serviteurs, [*Dalay Lama & Kutuchtu.*] S'ils honorent ses images & celles des saints Personnes, c'est en qualité de simples représentations qu'ils croient capables de rappeler aux hommes le souvenir de leur devoir. *Histoire Générale des Turcs, des Monguls &c. Vol. II. pag. 409.* [Cette raison n'est pas des meilleures, cependant ne pourroit-on pas soupçonner l'Auteur de n'avoir pas représenté au juste la Doctrine des Bonzes, pour leur ôter un argument qu'il a en commun avec eux.]

RELIGIONS  
CHINOISES.

Les mortifications des Bonzes ne lui en imposent pas moins.

Etrange pénitence d'un jeune Bonze.

Son entretien avec le Père le Comte.

par l'étrange figure des Idoles. Il y en a de si monstrueuses, que leurs adorateurs effrayés du seul spectacle, se prosternent en tremblant & frappent plusieurs fois la terre du front. Comme les Bonzes n'ont point d'autre vûe que de gagner de l'argent, & que toute la réputation qu'ils peuvent avoir acquise n'empêche point qu'ils ne soient la plus vile partie de l'Empire, ils possèdent l'art de se contrefaire devant le Peuple par une continuelle affectation de douceur, de complaisance, d'humilité & de modestie, qui trompe tout le monde au premier coup-d'œil. Les Chinois ne pénétrant point au de-là de l'apparence, les prennent pour autant de Saints, sur-tout lorsqu'à cet extérieur imposant ils joignent des mortifications corporelles & des jeûnes rigoureux, qu'ils se lèvent plusieurs fois la nuit pour adorer *Fo* & qu'ils paroissent se sacrifier au bien public. Souvent, pour augmenter leur mérite dans l'opinion du vulgaire & toucher de compassion leurs spectateurs, ils s'imposent de rudes pénitences jusqu'au milieu des places publiques. Les uns s'attachent au col & aux pieds de grosses chaînes, de plus de trente pieds de long, qu'ils traînent avec beaucoup de fatigue au travers des rues; & s'arrêtant à chaque porte: „ Vous voyez, disent-ils aux Habitans, ce qu'il nous en coûte pour expier vos „ péchés. Ne pouvez vous nous faire une petite aumône (x)? On en rencontre d'autres qui paroissent tout sanglans des coups qu'ils se donnent sur la tête avec une grosse pierre. Mais de toutes ces austérités volontaires, il n'y en a pas de plus surprenante que celle qui est rapportée par le Père le Comte. Il rencontra, au milieu d'un Village, un jeune Bonze, doux, affable & modeste, placé debout dans une chaise de fer, dont le dedans étoit hérissé de cloux pointus, qui ne lui permettoient pas de s'appuyer sans se faire une infinité de blessures. Il étoit porté fort lentement dans les maisons par deux porteurs de louage, & toutes ses prières se réduisoient à demander quelqu'aumône. „ Vous „ le voyez, disoit-il, „ je suis enfermé dans cette chaise pour le bien de vos „ ames. Je n'en sortirai point que tous les cloux dont elle est remplie n'ayent „ été achetés. L'Auteur remarque qu'il y en avoit plus de deux mille. „ Chaque clou, ajoûtoit le Bonze, „ vous coûtera six sols. Mais vous ne devez „ pas douter qu'ils ne deviennent une source de bénédictions dans vos familles. Prenez-en du moins un. Vous ferez un acte héroïque de vertu; & l'aumône que vous donnerez ne fera pas pour les Bonzes, à qui vous pouvez „ témoigner votre charité par d'autres voies; mais pour le Dieu *Fo*, à l'honneur duquel nous voudrions bâtir un Temple.

LE Père le Comte passa fort près de ce jeune Impositeur, qui lui fit le même compliment. Sur quoi il lui conseilla de s'épargner des peines inutiles & d'aller se faire instruire à l'Eglise Chrétienne. Le Bonze lui répondit qu'il le remercioit beaucoup de son conseil, mais qu'il lui auroit encore plus d'obligation s'il vouloit acheter une demi-douzaine de ses cloux, qui lui attireroient infailliblement du bonheur dans son voyage. „ Tenez, ajoûta-t-il, en se tournant dans sa chaise, „ prenez ceux-ci, sur ma parole. Foi de Bonze, je „ vous les donne pour les meilleurs, parce que ce sont ceux qui m'incommodent le plus. Cependant ils ne vous coûteront pas plus que les autres. Il prononça

(x) On voit ailleurs qu'à la Chine des Mendiens, dont les pratiques ressemblent bien à cet égard, à celles des Bonzes.

pron  
tre e  
L  
dre i  
appe  
quel  
tingu  
& pa  
CR  
les V  
ou ve  
Bonze  
besses  
fède l  
& les  
faire  
en est  
y joig  
mi-to,  
tent f  
A v  
de pei  
forme  
Bonze  
sienne  
des tr  
lais de  
sent un  
vernies  
doré &  
votes  
sur ce  
pour g  
la maif  
tre M  
res de  
la clef.  
A p  
le Palai  
Ensuite  
tirer ce  
de l'or

(y) été l'obje  
qui le rec  
croyoit av  
(z) C  
vres, don  
le modèl

prononça ce discours, d'un air qui auroit fait rire le Missionnaire dans toute autre occasion (y).

L'AVIDITÉ des Bonzes pour les aumônes les rend toujours prêts à se rendre indifféremment chez les riches & chez les pauvres, au moment qu'ils y sont appelés. Ils y demeurent aussi long-tems qu'on veut les retenir. Si c'est pour quelqu'assemblée de femmes, ils mènent avec eux un *Grand Bonze*, qui est distingué des autres par le respect qu'ils lui portent, par le droit de préséance, & par un habillement propre à son rang.

Ces assemblées dévotes leur apportent un revenu considérable. On voit dans les Villes plusieurs Sociétés de dix, quinze ou vingt femmes, avancées en âge ou veuves, & par conséquent libres dans la disposition de leur bourse. Les Bonzes choisissent particulièrement les dernières pour Supérieures ou pour Abbeses de la Société. Chacune obtient ce degré d'honneur à son tour, & le possède l'espace d'un an. C'est chez la Supérieure que se tiennent les assemblées, & les autres contribuent d'une certaine somme d'argent aux dépenses nécessaires pour l'entretien de l'Ordre. Les jours d'assemblée, un vieux Bonze qui en est le Président, chante des hymnes à l'honneur de Fo. Toutes les Dévotes y joignent leur voix. Lorsqu'elles ont fait retentir assez long-tems les noms *O-mi-to, Fo*, & battu sur de petits chaudrons, elles se mettent à table & se traitent fort bien. Mais on ne parle ici que de la cérémonie ordinaire.

Aux jours solennels, le lieu de l'assemblée est orné de plusieurs images & de peintures grotesques, qui représentent les tourmens de l'Enfer sous mille formes différentes. Les prières & les jeûnes durent sept jours, & le grand Bonze est assisté par d'autres Bonzes inférieurs, qui joignent leurs voix à la sienne. Dans cet intervalle, leur principal soin est de préparer & de consacrer des trésors pour l'autre Monde (z). On construit dans cette vûe un petit Palais de papier peint & doré, où l'on fait entrer toutes les parties qui composent une maison. On le remplit d'une infinité de boîtes de carton, peintes & vernies, qui contiennent des lingots d'or & d'argent; c'est-à-dire, de papier doré & argenté. Ces mystérieuses bagatelles doivent servir à préserver les Dévotes des châtimens terribles que le *Yen-vang*, ou le Roi de l'Enfer, exerce sur ceux qui n'ont rien à lui offrir. Ils mettent à part une certaine somme, pour gagner les Officiers de ce redoutable Tribunal; le reste est destiné, avec la maison, à se loger, à se nourrir & à se procurer quelque emploi dans l'autre Monde. Ils mettent toutes leurs petites boîtes à couvert sous des ferrures de papier; & fermant la porte de l'édifice, ils en gardent soigneusement la clef.

Après la mort de celui qui a fait cette dépense, on commence par brûler le Palais de papier, avec une gravité qui rend cette cérémonie fort sérieuse. Ensuite on en brûle les clefs, afin que le Mort puisse ouvrir les boîtes pour en tirer ce qu'elles contiennent. Ce ne sera plus du papier doré & argenté, mais de l'or & de l'argent réel, dont l'offre touchera infailliblement *Yen-vang (a)*, parce

(y) Le bon Père le Comte peut bien avoir été l'objet de la raillerie de ce jeune Bonze, qui le reconnoissant pour un Prêtre étranger, croyoit avoir quelque chose de commun avec lui.  
(z) Ce trésor, joint au mérite des œuvres, dont il a été parlé ci-devant, semble être le modèle d'un trésor de même genre, qui

existe dans notre Continent.

(a) Ne diroit-on pas que les Bonzes ont l'idée d'un Purgatoire, d'où il font tirer les Ames des morts par des Indulgences, & autres choses que leur fournit leur trésor spirituel?

RELIGIONS  
CHINOISES.

Visites des  
Bonzes chez  
leurs Secta-  
teurs.

Assemblées  
religieuses  
des femmes  
Chinoises.

Leurs fêtes  
solemnelles.

Autres su-  
perstitions de  
la Secte de Fo.

RELIGIONS  
CHINOISES.

parce que ce Roi des Ombres est facile à corrompre. Cette espérance, jointe aux circonstances d'une cérémonie fort éclatante, fait tant d'impression sur l'esprit des Chinois, qu'il faut un miracle extraordinaire de la Grace pour les détourner (b). Leurs Prêtres acquièrent ainsi sur eux plus d'ascendant qu'on ne peut se l'imaginer. On ne voit de toutes parts qu'une multitude de Statues & d'Images, que les crédules Chinois invoquent sans cesse, sur-tout dans leurs Maladies (c), dans leurs Voyages, & dans toutes les occasions où ils se croient menacés de quelque danger.

LES hommes ont, comme les femmes, des assemblées où les Bonzes président, & qu'ils appellent *Chang-chays* ou Jeûneurs. Le Supérieur de ces Sociétés en est comme le Maître. Il a sous lui quantité de Disciples, qui portent le nom de *Fu-tis*; comme il est distingué lui-même par le titre de *Tse-fu*, qui signifie *Père Docteur* (d).

Assemblées  
d'hommes, &  
ce qui s'y pas-  
se.

UN Bonze industrieux, qui s'est acquis un peu de réputation, obtient facilement cet Emploi. On conserve dans chaque famille quelque vieux Manuscrit, qui est passé de père en fils depuis plusieurs générations, & qui contient des formules de prières impies, auxquelles non-seulement personne n'entend rien, (e) mais que le Chef ou le Père seul a droit de répéter. Le Peuple est persuadé qu'elles produisent quelque-fois des effets surprenans. Ces cas merveilleux suffisent pour élever un père de famille à la qualité de *Tse-fu*, & pour lui attirer un grand nombre de Disciples.

Jeûnes des  
Dévots Chi-  
nois.

La pratique  
en est facile.

TOUT le monde est averti des jours marqués pour l'assemblée, & personne n'a la hardiesse de s'absenter. Le Supérieur se place au bas de la salle, vers le milieu. Les assistans, après s'être prosternés devant lui, forment deux rangs, l'un à droite & l'autre à gauche. On récite des prières intelligibles. Ensuite chacun prend sa place à table, pour s'y livrer à toutes sortes d'excès; car rien n'est si plaisant, dit l'Auteur, que les *Jeûneurs* Chinois. Ils se retranchent à la vérité, pendant toute leur vie, l'usage de la chair, du poisson, du vin, des oignons; de l'ail, & de tout ce qui est capable d'échauffer le sang (f); mais ils s'avent se dédommager par d'autres alimens, & par la liberté de manger aussi souvent qu'ils le (g) désirent. D'ailleurs on ne doit pas supposer que cette abstinence soit fort pénible pour les Chinois, parce qu'entre ceux qui ne font pas profession de jeûner, il s'en trouve un grand nombre qui vivent de riz & de légumes (h). Il n'est pas plus surprenant que les Jeûneurs ayent d'attachement

(b) Si les Missionnaires sont surpris de voir le Peuple Chinois attaché si aveuglement à toutes les rêveries de ses Bonzes, ne devons-nous pas être frappés de voir certains Chrétiens à qui l'extérieur de leur Religion impose, & que la profonde ignorance où ils sont à tout autre égard, fait vivre dans une sécurité surprenante?

(c) On a souvent en Europe de semblables spectacles.

(d) Les Auteurs Anglois joignent de longues Notes à cette Description, pour se réjouir par la ressemblance prétendue des usages de l'Eglise Romaine avec ceux de la Secte de *Eq. R. d. T.*

(e) Si personne n'y entend rien, comment l'Auteur oze-t-il traiter ces prières d'impies?

(f) En se privant de tous ces mets, on ne comprend guères comment ils peuvent se livrer à la débauche.

(g) Ceci est une simple assertion, sans preuve. Mais en supposant le fait, il est toujours vrai qu'il y a beaucoup d'austérité dans leur genre de vie, dès qu'ils se privent de liqueurs fortes & de viandes.

(h) C'est là une mauvaise raison pour dé-créditer les Jeûnes des Bonzes, qui sont volontairement, ce que d'autres ne sont que par nécessité.

pour  
Outre  
confid  
ont ac  
tis son  
grosses  
vrir to  
une gr  
tagém  
la dév  
leur pé  
que s'il  
ce seco  
noie p  
leurs P  
des Aff  
est d'au  
Chinois  
leurs n  
qu'ils j  
Contré  
ridicule  
point d  
de assu  
gués du  
gards m  
ient leu  
droit, c  
me la p  
honnête

ON  
intérieu  
prendre  
rans &

(i) L  
emploie i  
torqué co  
pas dans  
(k) N  
pour reter  
présentent  
me eux,  
tion? Le  
qui fait ag  
le mobile

(l) Chi  
ge 653. &  
ge 334. &  
(m) Or

VIII.

pour leur méthode, qu'on s'efforceroit en vain de la leur faire abandonner. Outre la facilité de cette pratique, l'Auteur ajoûte qu'ils en tirent un revenu considérable. Lorsqu'ils sont une fois parvenus au degré de *Tse-fu* & qu'ils ont acquis un grand nombre de Disciples, les contributions que tous les Furtifs sont obligés de payer à chaque assemblée, montent annuellement à de fort grosses sommes. Enfin, la pratique du jeûne est un voile excellent pour couvrir tous les désordres d'une vie libertine & pour se faire à peu de frais (*i*) une grande réputation de sainteté. L'Auteur conclut qu'il n'y a point de stratagèmes ni d'inventions ridicules, que les Bonzes n'employent pour affermir la dévotion de leurs partisans & pour les éloigner du Christianisme (*k*). Ils leur persuadent que les Missionnaires ne se proposent que la ruine de l'Empire; que s'ils réussissent à se faire quelques disciples, c'est à force d'argent; & que ce secours ne leur manque jamais, parce qu'ils ont l'art de contrefaire la monnoie publique. Ils font croire à d'autres, que les Jésuites prennent les yeux de leurs Profélytes pour en faire des telescopes, qui leur servent à l'observation des Astres. Ils prétendent aussi qu'en venant prêcher à la Chine, leur dessein est d'augmenter le nombre de leurs Sujets, qui est fort petit en Europe; qu'un Chinois qui se rend une fois à leurs principes ne doit plus espérer de sortir de leurs mains, même après la mort; & que par la force de certains charmes qu'ils jettent sur les Ames, ils les font passer malgré elles dans les différentes Contrées de l'Europe. Voyez, ajoûtent-ils, de quoi vous êtes menacés. Ces ridicules avis, prononcés d'un air de confiance & d'autorité, ne manquent point d'en imposer aux esprits simples & crédules. Cependant le Père du Halde assure qu'ils ne font pas la même impression sur les Chinois un peu distingués du Peuple (*l*). Les Bonzes, dit-il, malgré leur contenance & leurs regards modestes, sont connus assez publiquement pour des hypocrites, qui passent leur vie dans toutes sortes de débauches. Il remarque, dans un autre endroit, qu'ils sont généralement méprisés des Grands, & qu'étant regardés comme la plus vile partie du Peuple (*m*), il n'y a point de Chinois d'une naissance honnête qui veuille embrasser leur profession.

ON n'a représenté jusqu'ici que la doctrine extérieure de Fo. Les dogmes intérieurs de sa secte passent pour des mystères, que personne ne peut comprendre, sans en excepter la plus grande partie des Bonzes, qui sont trop ignorans & trop stupides, pour élever leurs connoissances au-dessus (*n*) des sens.

Ceux

(*i*) L'Auteur ne fait pas attention qu'il employe ici un Argument qui pourroit être retourné contre lui, par des gens qui ne seroient pas dans ses idées.

(*k*) Ne voit-on pas des Chrétiens, qui, pour retenir le peuple dans leur croyance, représentent tous ceux qui ne pensent pas comme eux, comme étant dans un état de damnation? Le même esprit d'intérêt & d'ambition, qui fait agir les Bonzes, pourroit bien aussi être le mobile de ces Chrétiens peu charitables.

(*l*) Chine du Père du Halde, Vol. I. page 653. & Mémoires du Père le Comte, page 334. & suiv.

(*m*) On doit se souvenir d'avoir lu que la

VIII. Part.

Ff

RELIGIONS  
CHINOISES.

Fables que  
les Bonzes pu-  
blient pour  
décrier les  
Missionnaires.

Combien les  
Bonzes sont  
méprisables.

Doctrine in-  
térieure de la  
Secte de Fo.

plupart ont été achetés de pauvres parens dans leur enfance. voyez cy-dessus pag. 210.

(*n*) L'Auteur de l'Histoire des Turcs, des Mogols & des Tartares, est fort éloigné d'attribuer tant d'ignorance aux Bonzes. Il prétend, sur le témoignage d'un Catholique Romain qui avoit voyagé, dit-il, dans ce Pays, qu'ils connoissent fort bien les Religions étrangères & qu'ils les combattent avec esprit. *Bentink. Vol. II. pag. 488, 489 & 490.* Or, s'ils connoissent si bien la Religion d'autrui, est-il probable qu'ils ignorent la leur? Ce qui est vrai, c'est qu'ils en font mystère, commes nos Auteurs l'observent eux-mêmes.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Ceux qui sont initiés aux véritables principes de Fo, doivent avoir reçu de la nature un génie sublime, & capable de la plus haute perfection. Cette doctrine, que les Moines de la Secte vantent comme la seule vraie & la seule solide, n'a pas laissé d'être expliquée par quelques anciens Disciples de Fo, qui avoient eu plus de part que les autres à la confiance de leur Chef. Ils enseignent que le vuide, ou le néant, est l'origine & la fin de tout ce qui existe; que le mélange des Elémens, dont toutes les créatures sont composées, est sorti du néant, & doit y rentrer; que tous les Etres, animés & sans ame, ne diffèrent l'un de l'autre que par leur forme & leurs qualités, & sont, au fond, les mêmes dans leur substance & dans leur principe.

Ce principe de toutes choses est, disent-ils, une chose admirable, d'une pureté extrême, exemte de toutes sortes d'altérations, très-belle, très-simple, enfin la perfection de toutes choses par sa simplicité. Elle est parfaite elle-même, & par conséquent dans un repos perpétuel, sans action, sans pouvoir, & sans intelligence. Bien plus, son essence consiste à n'avoir ni intelligence, ni action, ni désir. Pour vivre heureux, nous devons nous efforcer continuellement, par la méditation, & par de fréquentes victoires sur nous-mêmes, de devenir semblables à ce principe; & dans cette vûe, nous devons nous accoutumer à ne rien faire, à ne rien désirer, à n'être sensibles à rien, à ne penser même à rien. Le vice & la vertu, les récompenses & les punitions, la providence, l'immortalité de l'ame n'entrent pour rien dans ce système. Toute la sainteté consiste à cesser d'être & à se replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. En un mot, c'est dans l'indolence, dans l'inaction, dans la cessation de tous les desirs, & dans la privation de tous les mouvemens du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'ame, & dans la suspension générale de la pensée, que consistent la vertu & le bonheur. Lorsqu'on est une fois parvenu à cet heureux état, toutes les vicissitudes & les transmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'est plus rien; & pour renfermer toute la perfection de cet état dans un seul mot, on est parfaitement semblable au Dieu Fo.

A quoi cette doctrine aboutit.

CETTE doctrine n'est pas sans Partisans à la Cour. Plusieurs Mandarins du plus haut rang, l'ont embrassée; & l'Empereur *Kan-tsong* en étoit si rempli, qu'il prit le parti de résigner l'Empire à son fils adoptif, pour se livrer entièrement à ces méditations stupides & insensées. Cependant la plupart des Lettrés de l'Empire se sont toujours opposés à cette fausse contemplation, particulièrement le fameux *Puey-gbey*, Ministre de l'Empire, & Disciple de Confucius. Ils l'ont attaquée de toutes leurs forces, parce que cette apathie, ou plutôt cette monstrueuse stupidité, qui va jusqu'à ne rien faire & ne penser à rien, est capable de ruiner tous les principes de la morale & de la société civile; que l'homme n'est supérieur aux autres Etres, que par la faculté qu'il a de penser, de raisonner, & de s'appliquer librement à la connoissance & à la pratique de la vertu; que tendre à cette folle inaction, c'est renoncer aux devoirs les plus essentiels, & détruire les relations nécessaires des pères & des enfans, des maris & des femmes, des Princes & des sujets; en un mot, que l'effet de cette doctrine seroit de ravaler les hommes fort au-dessous des bêtes (o).

(o) Du Halde, *ubi sup.* pag. 656. & suivantes. Le Comte, pag. 335. & suiv.

ECLAIRCISSEMENS

L u  
intérie  
de, qu  
droit q  
tions,  
néant.  
rien en  
objet.  
devoic  
leux T  
du spiri  
A l'éga  
être dé  
vuide c  
& que  
tion de  
LE r  
fonge u  
ceinte.  
res. E  
entraile  
des jeun  
pour att  
giner, r  
re, soit  
Fo re  
ne autor  
concupir  
en or, e  
cieufes.  
bitans m  
des Peup  
une vie  
tique de  
lui-même  
passer d'u  
par leque  
IL rép  
sien, pou  
leurs rava  
maux. De  
titude d'i  
fort puiffa

ECLAIRCISSEMENTS sur FO & sa doctrine, tirés d'un  
Auteur Chinois.

RELIGIONS  
CHINOISES.

LE PHILOSOPHE Chinois, dont on a déjà cité le témoignage, donne une idée plus complète, mais un peu différente, de Fo & de sa doctrine intérieure. Il lui attribue, pour principe, que l'Univers entier est un pur vuide, qui ne contient rien de réel. C'est sur ce fondement, dit-il, que Fo voudroit qu'on ne pensât à rien; que le cœur fût exempt de toutes sortes d'affections, & qu'on allât jusqu'à s'oublier soi-même, comme si l'on étoit réduit au néant. Nous avons des yeux & des oreilles, mais nous ne devons rien voir ni rien entendre. La perfection de ces organes consiste à n'être occupés d'aucun objet. Nous avons une bouche, des mains, des pieds; mais ces membres devoient être dans l'inaction. Un autre principe de Fo, c'est que le merveilleux Ternaire de *tsing*, de *ki*, & de *chin*; c'est-à-dire, du beau, du subtil, & du spirituel, est à sa perfection, lorsqu'il est rassemblé & qu'il ne forme qu'un. A l'égard de l'ame, il prétend que sa durée est infinie, parce qu'elle ne peut être détruite. La-dessus, ses Partisans font profession de croire que tout est vuide dans le monde visible; que le *yang*, ou l'Esprit, est seul immortel; & que la grande doctrine de Fo & Lau abîme tout dans le néant, à l'exception de l'ame, qui doit exister & vivre sans cesse.

Principes attribués à Fo par un Auteur Chinois.

LE même Auteur raconte historiquement, que la mère de Fo ayant vû en songe un gros éléphant blanc, s'aperçut au même instant, qu'elle étoit enceinte. Son fruit reçut dans son sein la nourriture & les accroissemens ordinaires. Enfin, il s'ouvrit un passage par le côté de sa mère & lui déchira les entrailles. C'est parce qu'il tua sa mère en naissant, que les Idolâtres observent des jeûnes, font des processions, & se livrent à cent pratiques superstitieuses, pour attirer toutes sortes de prospérités sur leurs mères. Mais peut-on s'imaginer, remarque l'Auteur Chinois, que celui qui n'a pû sauver sa propre mère, soit capable de protéger la mère d'autrui?

Circonstances de sa vie, suivant le même Auteur.

Fo régna dans une des Contrées qui sont à l'Occident de l'Empire, avec une autorité absolue sur le temporel & le spirituel. Il eut une femme & une concubine d'une rare beauté, dont il fit deux Déeses. Son Royaume abondoit en or, en argent, en marchandises, en provisions, & sur-tout en pierres précieuses. Mais quoique riche & abondant, il avoit peu d'étendue; & les Habitans manquant de forces & de courage, il étoit souvent exposé aux invasions des Peuples voisins. Cette raison porta Fo à quitter le Trône, pour embrasser une vie solitaire. Il fit son unique occupation d'exhorter le Peuple à la pratique de la vertu, & de publier sa doctrine de la métempycose, qu'il avoit lui-même inventée, & qui apprendroit aux hommes que leur sort étoit de passer d'un corps dans un autre, en observant néanmoins un certain ordre, par lequel la vertu étoit récompensée & le vice puni.

Artifice de Fo.

IL répandit ces folles imaginations dans les Royaumes qui touchoient au sien, pour intimider ses persécuteurs, & leur persuader, que s'ils continuoient leurs ravages, ils seroient changés, après cette vie, en diverses sortes d'animaux. Douze années lui ayant suffi pour se faire suivre d'une prodigieuse multitude d'ignorans, il remonta sur son trône, avec leur assistance; il redevint fort puissant, il reprit une femme, & laissa une postérité nombreuse. Tel fut

Comment il se fait réussir.

reçu de la  
cette doc-  
a seule fo-  
e Fo, qui  
Ils enfei-  
qui existe;  
osées, est  
s ame, ne  
, au fond,

able, d'une  
rés-simble,  
rfaite elle-  
, sans pou-  
ir ni intelli-  
us efforcer  
es sur nous-  
ous devons  
à rien, à ne  
unitions, la  
tème. Tou-  
t. Plus on  
touche à la  
ans la cessa-  
ns du corps,  
nsion géné-  
est une fois  
ations étant  
t, on n'est  
un seul mot,

mandarins du  
t si rempli,  
livrer entiè-  
art des Let-  
tion, parti-  
ple de Con-  
apathie, ou  
ne penser à  
a société ci-  
aculté qu'il  
naissance &  
noncer aux  
es pères &  
en un mot,  
dessous des

suiv.  
EMENS

RELIGIONS  
CHINOISES.

Verbiage inintelligible de ses Disciples.

Autres extravagances.

Facilité des femmes de cette Secte à se laisser séduire.

l'effet de ses artifices. Tandis qu'il entretenoit ses Disciples du mépris des biens de la terre, il ne pensoit qu'à s'en assurer la possession.

CETTE Secte, continue *Chin*, ne prescrit qu'un petit nombre de prières oisives, pour arriver au bonheur & à la parfaite tranquillité ; au-lieu que nos Sages nous exhortent à vaincre nos passions, à gouverner nos desirs, & qu'ils nous imposent plusieurs devoirs austères. Dans cette Secte, dit-il encore, on trouve ce langage inintelligible : *Fo-chi-i-chin-eul-yen-fang-fyang* ; c'est-à-dire, le corps de Fo, le tronc ou la substance, est un ; mais il a trois images. *Lau-chi-i-chin-eul-fuen-fang-tsing*, c'est-à-dire, le corps de Lau, le tronc ou la substance, est un, mais il est distingué en trois puretés. Ces Sectaires ont recours à des comparaisons pour se faire entendre ; une branche de sureau, plantée en terre, laisse par degrés une petite essence de la nature de sureau. Un renard, mourant dans sa tanière, laisse derrière lui les esprits vivifiants, dont il étoit animé (a). Ainsi, disent les Sectateurs de Fo, après la mort de leur Maître il est resté quelque chose de sa personne, qui a commencé à revivre dans le monde.

ENTRE une infinité de folles imaginations de la Secte de Fo, on lit dans le Livre de ses Disciples, qui a pour titre, *l'Utilité de la Maison*, que le corps est notre habitation ; que l'ame est un Etre immortel qui s'y trouve logé, & qui passe d'hôtellerie en hôtellerie, comme un voyageur ; qu'un enfant est nourri du lait de sa mère, comme les habitans d'un pays boivent de l'eau d'une rivière, dont il est arrosé. Cette doctrine de la transmigration, qui représente le corps comme une habitation passagère, ne tend, suivant le Philosophe *Chin*, qu'à déraciner de l'esprit des hommes le respect qu'ils doivent aux auteurs de leur naissance, & le soin de leur propre conservation. On voit, continue-t'il, des Sectaires de Fo qui vont en pèlerinage, dans des Temples situés sur le sommet d'un roc escarpé, & qui après avoir prononcé quelques prières, se jettent dans le précipice, comme s'ils étoient sûrs d'être exaucés. D'autres prodiguent leur vie, en se livrant aux plus honteux excès. Deux jeunes personnes de différent sexe, qui trouvent des obstacles à leur passion déréglée, prennent de concert le parti de se noyer ou de se pendre, dans la confiance, que venant à renaître, ils s'uniront ensemble par un heureux mariage.

LES femmes & les filles de la Secte de Fo se laissent facilement séduire par les Bonzes, & par les *Tau-tses*, gens d'une adresse extrême dans les intrigues d'amour. Ces Imposteurs entendent merveilleusement l'art d'insinuer à leurs Dévotes, que les corps ne sont qu'un lieu de passage, une cabane méprisable, qui ne mérite pas qu'on en prenne tant de soin ; & que les femmes, en accordant leurs faveurs, se trouvent souvent honorées, sans le sçavoir, des embrassemens de leur Dieu Fo. „ A présent, leur disent-ils, vous êtes le sexe „ foible & servile ; mais nous vous promettons, qu'en renaissant dans le monde, „ de, vous deviendrez hommes. „ On voit fort ordinairement de jeunes personnes, des meilleures familles & de la plus grande espérance, déshonorées par ces infâmes, accoutumées au vice, dès l'âge le plus tendre, & réduites,

(a) Les femmes idolâtres se figurent qu'elles voyent souvent des Esprits sous des formes de renards, & les nomment *Hu-li-tsing*. qu'absurde qu'elle soit, s'est répandue de tous côtés ; & il n'y a point de tems & de pays, où l'on ne voie des gens qui s'imaginent d'en avoir des preuves convaincantes.]

tes, P  
qu'elle  
CET  
bien &  
ont cor  
quent  
débauc  
„ nous  
„ fomm  
„ tomber  
„ pas  
„ une  
„ jour  
„ vor  
metem  
les plu  
LES  
ment a  
dant la  
nent n  
tion in  
qui av  
les Off  
tences  
dans le  
sent to  
vent av  
l'encen  
d'un pé  
attenti  
ou de  
LE  
qui for  
persua  
ticulier  
Dieu

(b)  
certaine  
des Prê  
que dog  
pre le f  
de la tr  
(c) l  
(d)  
attribue  
ques pi  
ou un a  
(e)

tes, pour toute ressource, à faire ouvertement profession d'un libertinage qu'elles n'abandonnent jamais (b).

CELLES qui se laissent tromper par ces ridicules chimères, assurent que le bien & le mal de la vie présente, est une suite nécessaire des actions qu'elles ont commises dans leur existence précédente, & qu'on leur doit par conséquent de l'indulgence. Sur ce principe, elles se livrent, sans remord, à la débauche & au larcin. „ Nous ne prenons, vous disent-elles, que ce qui „ nous appartient; car nous sommes bien sûres que vous nous deviez telle „ somme dans une autre vie. Un libertin qui tend ses pièges pour y faire tomber une jeune fille, ne manque pas de lui dire: „ Ne vous souvenez-vous „ pas qu'avant que de naître vous m'avez promis d'être ma femme? C'est „ une mort trop prompte qui m'a privé des droits que je redemande au- „ jourd'hui. De-là vient la tendre disposition de nos cœurs & l'occasion favorable dont nous jouissons. [ C'est ainsi que ce monstrueux dogme de la metempsychose sert de voile pour couvrir toutes sortes de méchancetés, & les plus (c) affreux désordres. ]

LES sectateurs de Fo sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, & qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques prières devant une statue (d), ils obtiennent non-seulement le pardon de tous leurs crimes, mais encore une protection infaillible contre les poursuites de la Justice. Un voleur de cette secte, qui avoit eu la hardiesse de se glisser dans le Palais Impérial, étant arrêté par les Officiers de la garde, se trouva couvert de papiers consacrés par les sentences de Fo, qu'il regardoit comme un préservatif pour n'être pas surpris dans le crime (e), ou du moins pour faciliter son évafion. Les Dévots passent toute leur vie à faire des pèlerinages vers certaines montagnes. Ils vivent avec beaucoup d'épargne, pour ménager de quoi fournir aux frais de l'encens qu'ils brûlent devant les statues. Ils sont insensibles aux nécessités d'un père & d'une mère (f) qui souffrent le froid & la faim. Toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent, pour orner l'autel de Fo, ou de quelqu'autre Dieu qu'ils honorent d'un culte particulier (g).

LE vulgaire croit tout ce qu'on lui raconte des Temples & des Monastères qui sont bâtis dans les lieux les plus déserts & les plus inaccessibles. Il est persuadé que c'est le séjour de la vertu & de l'innocence. Quantité de Particuliers prennent le parti d'y passer le reste de leurs jours, pour imiter le Dieu Fo dans sa vie solitaire. Souvent on les voit renoncer, dans cette

RELIGIONS  
CHINOISES.

Comment  
elles justifient  
leur libertina-  
ge.

Licence au-  
torisée par la  
doctrina de  
Fo.

Infatuation  
du Peuple.

(b) Si l'on consultoit les Annales d'une certaine partie des Chrétiens, on trouveroit des Prêtres qui n'ont pas moins abusé de quelque dogme de leur communion, pour corrompre le sexe, que les Bonzes Chinois abusent de la transmigration des ames.

(c) Du Halde, pag. 670. & suiv.

(d) On voit aussi en Europe des gens qui attribuent une efficacité toute particulière à quelques prières prononcées devant une image, ou un autel privilégié.

(e) De même, dans notre Continent, il

ya des personnes qui portent toujours sur elles certaines bagatelles, qui sont autant de charmes auxquels on attribue la vertu de préserver de tous mauvais accidens, ou d'écartter les mauvais esprits.

(f) L'Europe nous fournit tous les jours des exemples d'une superstition aussi inhumaine.

(g) Il n'y a point un seul trait dans ce récit que les Auteurs Anglois des Notes n'appliquent à la Religion Romaine & à ses usages. R. d. T.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Elle passe  
aux Grands.

Tours d'a-  
dressé des  
Bonzes.

Effet du fa-  
natisme po-  
pulaire.

vûe, à leurs femmes, à leurs enfans & à toutes leurs possessions. Les pompeuses exhortations de *Fo* & de *Lau*, sur le vuide, & sur l'état de perfection, qui consiste à mépriser tous les biens temporels, sont autant de pièges où les Dévots se laissent engager. Mais quelque opinion qu'ils ayent eu de leurs forces, ils se dégoûtent bien-tôt de leur entreprise. Le tempérament reprend son empire; & les passions, qui n'ont fait qu'augmenter par la contrainte, les précipitent ordinairement dans toutes sortes d'excès (b).

CETTE illusion n'est pas bornée au Peuple. Si l'on a vû quelquefois la Capitale de l'Empire assiégée par des Armées rebelles, & la Chine assujettie par des Etrangers, ces infortunes n'ont point eu d'autre cause que l'aveuglement des Princes, qui sont devenus incapables de gouverner pour s'être livrés aux maximes & aux superstitions de *Fo*. C'est ainsi que *Lyang-vu-ti* se vit réduit à mourir de faim dans la Ville de *Tay-ching*, que *Wey-tsong* fut emmené captif dans les Déserts de la Tartarie, & que *Huen-tsong* tomba dans la honteuse nécessité de prendre la fuite vers les montagnes de *Se-chuen*, pour y souffrir les derniers excès de la misère. Enfin, conclut le Philosophe *Chin*, ces pernicieuses Sectes ont entraîné nos Empereurs dans les plus dangereuses illusions (i) & conduit l'Etat sur le penchant de sa ruine.

AJOUTONS un autre artifice, que les Bonzes employent pour séduire les ames crédules. Lorsqu'ils admettent quelqu'un à la participation de leurs mystères, ils l'obligent de fixer les yeux dans un vase rempli d'eau, où il se voit d'abord tel qu'il est actuellement. Ensuite, regardant une seconde fois, il se voit dans la condition qui lui est destinée lorsqu'il renaîtra dans le Monde, s'il continue de vivre soumis au Dieu *Fo*. On assure qu'ils ont l'art de faire paroître un homme riche sous la forme d'un Malade ou d'un Pauvre. L'impression de ce spectacle le porte souvent à consacrer tous ses biens au service des Idoles. Alors les Bonzes lui persuadent de regarder encore dans le vase d'eau, où il se voit en habit de Général d'Armée ou de premier Ministre d'Etat. Si c'est une femme, elle se voit couverte des habits & des bijoux d'une Impératrice, d'une Reine ou de la Concubine favorite du Prince. C'est l'heureux état auquel ils doivent s'attendre en renaissant dans le Monde. Par ces enchantemens, continue l'Auteur, les Bonzes disposent quelquefois le Peuple à la révolte. La force de sa prévention lui fait prendre les armes, le rend téméraire dans les batailles & lui fait regarder la mort comme l'entrée d'une condition plus heureuse. Sous la Dynastie de *Han* on vit deux Rebelles, animés par ces principes, causer une infinité de défordres, qui se renouvelèrent sous le règne de *Tuen*, & qui ont recommencé plus récemment sous celui de *Ming*, avec la perte de plusieurs millions d'hommes. Les Chefs de ces affreuses séditions tendoient volontairement le col aux bourreaux qui devoient punir leur crime; & dans leur enthousiasme ils s'écrioient: „ Frappez, nous mourons contents. Nous sommes sur le point d'entrer dans ce „ délicieux séjour de l'Ouest, où *Fo* nous attend & nous fera partager son „ bonheur (k).

LA

(b) Ne doit-on pas craindre les mêmes excès de la part de ceux qu'on force à vivre dans le célibat ou dans une retraite contre leur goût?

(i) C'est ainsi que le Roi *Jaques II.* fut la dupe du *Féisme* Anglois.

(k) Le même esprit de cruauté & de rébellion paroît dans la destruction des Indiens par

LA  
leur c  
reurs,  
horten  
celle q  
les hor  
mes, c  
dépens  
l'artific  
trouve  
les loix  
à la Ch  
tagne é  
ses Célé  
le mur  
ordina  
d'habit  
C'ES  
Supposé  
vre; q  
droit fo  
viendro  
maginer  
l'Empire  
giner co  
à peind  
ces inve  
„ Je ton  
„ parce  
„ infini.  
CEU  
laire, p  
ge. Ils  
vient in  
se par la  
cette pa  
a fait ton  
Enfer, u  
parler de  
lèvent à  
de leurs

par les Esp  
qui ont agi  
la Reine El  
Gouvernem  
exemples de  
natiques, f

Les pom-  
e de perfec-  
tant de pié-  
ils ayent eu  
tempéram-  
menter par  
l'excès (b).  
quelquefois la  
ine affujettie  
ue l'aveugle-  
s'être livrés  
-ti se vit ré-  
fut emmené  
dans la hon-  
uen, pour y  
osophe *Chin*,  
dangereuses

ur séduire les  
de leurs my-  
où il se voit  
de fois, il se  
Monde, s'il  
de faire pa-  
uvre. L'im-  
ens au servi-  
e dans le va-  
nier Ministre  
z des joyaux  
Prince. C'est  
Monde. Par  
uefois le Pen-  
nes, le rend  
entrée d'une  
x Rébellés,  
se renouvel-  
nent sous ce-  
Chefs de ces  
aux qui de-  
nt: „ Frap-  
rter dans ce  
partager son

LA

*Faques* II. fut  
auté & de ré-  
on des Indiens  
par

LA Chine a quatre sortes de Professions, entre lesquelles ses Habitans font leur choix & qui servent à l'entretien de la société; les Lettrés, les Labou- reurs, les Marchands & les Artisans. Mais les Disciples de *Fo* & de *Lau* exhortent sans cesse le Peuple à s'éloigner de ces quatre voies, pour entrer dans celle qu'ils ont prise eux-mêmes & dont ils vantent les avantages. Ils pressent les hommes d'embrasser l'Ordre de *Ho-chang* ou de *Tau-tse* (1); & les fem- mes, celui de *Ku* ou de *Mi* (m). Ces Bonzes de différens sexes vivent aux dépens du Public, & font leur étude continuelle d'employer le mensonge & l'artifice pour se procurer des aumônes. Ils se livrent à tous les excès dont ils trouvent la source dans leur imagination corrompue, sans aucun respect pour les loix de la Nature & de la Société. *Ta-mo*, ce Personnage si vanté, qui vint à la Chine du côté de l'Ouest, passa, disent-ils, neuf ans entiers sur la mon- tagne de *Tfong*, dans une profonde contemplation. Son application aux cho- ses Célestes le rendoit immobile. Il avoit les yeux continuellement attachés sur le mur, sans changer de situation. Cependant loin de manquer des nécessités ordinaires de la vie, il ne cessa point de recevoir en abondance toutes sortes d'habits & de provisions.

C'EST le Philosophe *Chin* qui continue toujours de parler dans cet article. Supposons, dit-il, après cet exemple, que tout le monde entreprit de le sui- vre; que deviendroient les professions les plus nécessaires à l'Etat? Qui prend- roit soin de cultiver les terres & de travailler aux manufactures? D'où nous viendroient les étoffes & les alimens pour le soutien de la vie? Peut-on s'i- maginer qu'une doctrine dont l'établissement universel entraîneroit la ruine de l'Empire, ait la vérité pour fondement? D'ailleurs, il est impossible de s'ima- giner combien l'on employe d'or & d'argent à bâtir & réparer les Temples, à peindre, à dorer les statues, à célébrer des fêtes à leur honneur. Toutes ces inventions ne servent qu'à dissiper les richesses des plus nombreuses familles. „ Je touche légèrement chaque partie de mon sujet, dit le Philosophe *Chin*, „ parce que tous les désordres de nos Sectaires demanderoient un détail „ infini.

CEUX qui ont la foiblesse, reprend-il, de s'abandonner aux notions popu- laires, passent leur vie dans une sorte d'yvresse & la finissent comme un son- ge. Ils sont enfoncés dans un tas de rêveries méprisables, dont il leur de- vient impossible de se dégager; & l'espérance d'obtenir une vie plus heureu- se par la protection des Esprits, augmente continuellement leur erreur. C'est cette passion naturelle pour le bonheur, jointe à la crédulité des hommes, qui a fait tomber dans l'esprit de *Fo* & de *Lau* d'établir un lieu de récompense, un Enfer, un Palais pour les Gouverneurs des Eaux & les autres Divinités; sans parler des Esprits d'un ordre inférieur, & des Hommes extraordinaires qui s'é- lèvent à l'immortalité. C'est sur le même principe qu'ils ont vanté les faveurs de leurs Dieux, & placé dans le Ciel *To-wang*, ou le Chef de tous les Etres immortels,

RELIGIONS  
CHINOISES.

Les Bonzes  
s'efforcent  
d'engager  
tout le monde  
dans leur pro-  
fession.

Combien ce  
dessein est  
dangereux  
pour la socié-  
té.

Folle inac-  
tion de ceux  
qui se laissent  
séduire.

par les Espagnols, dans les différens troubles qui ont agité l'Angleterre depuis le règne de la Reine Elizabeth, jusqu'à l'établissement du Gouvernement présent, & dans bien d'autres exemples de ce genre, où l'on a vu des fa- natiques, semblables aux sectateurs de *Fo*,

se faire un mérite de leur inhumanité.

(1) Deux Ordres de Bonzes, [qui vivent dans le célibat.]

(m) On ignore le fond de ces deux Ordres de femmes, parce que leurs noms ne se trou- vent dans aucun autre endroit.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Passages tirés de divers Livres de la Secte de Fo.

Remarques du Philosophe Chin.

Autres articles de la créance de Fo.

immortels, qui distribue leurs emplois à tous ces Esprits, tels que de présider à la pluie, aux punitions, aux récompenses, &c.

On trouve dans le Livre de *Yo-whang* (u) le récit suivant: „ Il y avoit, du côté de l'Ouest, un Prince du Royaume de la pure Vertu. Ce Prince parvint à l'âge de quarante ans sans avoir un fils. Mais ses prières ferventes & celles de la Reine *Pau-yue*, en obtinrent un de *Lau-kyun*, & ce fils est le *Yo-whang* dont nous parlons. Un passage du Livre *Huen-u* assure; que dans les Régions Occidentales il se trouve un Pays nommé le Royaume de la pure Joie, dont le Roi n'ayant point d'enfans en obtint un de *Lau-kyun*, & que c'est lui qui est honoré sous le nom de *Hyen-u-Tsu-tse*. On lit aussi dans l'Histoire de *Fo*; „ qu'il y a vers l'Ouest un Royaume de pure Innocence, & que le Prince héritier de la Couronne est *Fo* lui-même; que la femme qu'il épousa se nommoit *Na-to-i*; qu'elle eut de lui un fils nommé *Mo-heu-lo*; qu'ensuite le père passa douze ans dans la solitude, & que pendant sa contemplation il fut transformé en *Fo*.

QUELLES fictions! s'écrie Chin. Qui pourra s'imaginer qu'une chose dont il ne reste aucune trace, ait été autrefois la merveille du Monde? Parcourez tous les Pays à l'Ouest de la Chine, vous n'y trouverez que des Barbares. Où faut-il donc chercher le Royaume de la pure Vertu, & le Peuple qui a trois têtes, six épaules & huit mains (o), qui vit deux ou trois cens ans & qui n'est pas sujet aux infirmités de la vieillesse? Comment se persuader qu'un tel lieu soit le séjour des Etres immortels? Toutes les autres fables qui regardent le Roi du Ciel & le Commandant général des Esprits ne sont-elles pas inventées, de même, pour abuser de la crédulité du vulgaire (p)?

LES sectateurs de Fo font profession de croire qu'il y a un Enfer souterrain, qui n'est composé que d'un monceau de terre, d'eau & de pierre; qu'il est gouverné par un Dieu nommé *Yen-wang*, & par des *Lo-hans* ou des Esprits qui (q) régissent la destinée du genre humain; que ces Esprits conduisent l'ame dans le corps au moment de la naissance, & qu'à la mort ils la précipitent dans le lieu du châtement, où elle est cruellement tourmentée par d'autres Esprits (r); qu'un homme, dont la vie s'est passée dans la pratique de la vertu, renaîtra dans un état de richesse & de splendeur; que les bêtes mêmes, lorsqu'elles ont bien vécu suivant leur condition, seront transformées en hommes; qu'au-contre, les hommes qui se rendent esclaves de leurs passions & qui se livrent à leurs appétits déréglés, deviendront bêtes; que les animaux qui sont plus cruels qu'il ne convient à leur nature, passent à une nouvelle vie (s) après leur mort, mais que leurs ames sont absolument anéanties; que le Dieu *Yen-wang* & les autres Juges ses Ministres (t) fixent le moment de la naissance pour tous les hommes; qu'ils déterminent s'ils seront mariés ou non, s'ils auront des enfans, & s'ils seront riches ou pauvres; enfin, que tout ce qui doit

(u) Les Prêtres de Fo ont leurs Ecritures, leurs Légendes, leurs Vies des Saints, & des Livres de dévotion en très-grand nombre.

(o) Les images de Fo & de quelques autres Dieux sont respectées sous cette forme.

(p) Chine du Père du Halde, page 672. & suivantes.

(q) Le Chef se nomme *He-kang-fong*. C'é-

toit un des trente-six Kangs de *Tau-kyu*.

(r) Navarette dit (pag. 73.) que les Bonzes ont inventé des Indulgences plénières pour retirer les Ames de l'Enfer, & qu'ils les vendent jusqu'à cinquante ducats.

(s) *Angl.* ne passent pas à une nouvelle vie.

(t) Ce sont les *Lo hans*.

doit a  
destin  
Po  
Livre  
de  
nie  
Pu  
roi  
de  
vou  
nor  
que  
Off  
con  
pou  
cet  
vre  
inst  
contra  
tration  
échape  
A l'  
n'étoit  
que les  
les gar  
gea le  
neur.  
Fo eur  
regard  
classes.  
des cha  
dont l'  
d'entre  
blées p  
Aux au  
qu'ils f  
ntre d'  
des Vil  
d'Espr  
de Fo f  
sentent

(v) L  
dans cette  
(x) C  
ou Fossé.  
(y) T

doit arriver à chaque homme est écrit dans le Livre de *Yen-vang*, comme un destin inévitable, auquel il ne faut point espérer de changement.

POUR combattre cette doctrine, le Philosophe Chin produit un Passage du Livre *Huen-u-chuen*. „ Un homme, qui se nommoit Pung, vécut jusqu'à l'âge de huit cens ans & se maria successivement à soixante-douze femmes. La dernière étant morte à son tour, demanda dans l'autre Monde aux Ancêtres de Pung, pourquoi son mari avoit eu le bonheur de vivre si long-tems. Serait-ce, ajouta-t-elle, que son nom n'auroit point été marqué sur le Livre de *Yen-vang*? On nous assure pourtant qu'il n'en échape aucun. Je vais vous expliquer ce mystère, lui répondit l'Ayeul de Pung. Le nom & le surname de mon petit-fils se trouvent assurément dans le Livre; mais voici de quelle manière. Lorsqu'il fut question de relier le Livre de *Yen-vang*, les Officiers qu'il avoit chargés de cet office prirent par mégarde la feuille qui contenoit la destinée de Pung, l'entrelacèrent en cordon & s'en servirent pour coudre toutes les autres (v). La femme n'ayant pu garder le secret de cette aventure, *Yen-vang* en fut bien-tôt instruit. Il se fit apporter le Livre, examina le cordon & coupa le nom de Pung, qui mourut au même instant. Cette histoire, continue Chin, ne prouve-t-elle pas directement le contraire de leur doctrine? Voilà donc un homme qui étoit échappé à la pénétration de *Yen-vang*. Comment peuvent-ils être sûrs qu'il ne lui en soit point échappé quantité d'autres?

A l'égard des Esprits-gardiens, le Philosophe observe que cette doctrine n'étoit pas connue avant les Dynasties de *Hya* & de *Chang*, lorsqu'on établit que les Habitations seroient désormais environnées de murs & de fossés, pour les garantir des voleurs & des rebelles. Ce ne fut qu'à la longue qu'on érigea le *Ching-whang* (x) en Divinité, & qu'on bâtit des Temples à son honneur. Ensuite on en éleva d'autres aux *Tu-tis* (y); lorsque les Sectaires de Fo eurent donné à leurs Esprits le pompeux nom de *Tu-tis*, parce qu'ils les regardoient comme les nourriciers du Peuple, ils les divisèrent en différentes classes. Ils nommèrent *Che-ching* (z) ceux qu'il leur plut de charger du soin des champs & des terres cultivées. Le nom de *Tu-tis* fut conservé à ceux dont l'office est de présider aux Villages, de veiller à la santé des Habitans & d'entretenir la paix parmi eux. Les Esprits chargés de la garde des assemblées publiques & de l'intérieur des maisons, reçurent le nom *Chun-Lyeus* (a). Aux autres, on consigna les Pays déserts & montagneux, dans l'espérance qu'ils faciliteroient le transport des provisions & des marchandises, sous le titre d'Esprits des hautes montagnes. Enfin, ceux qu'on place dans les grandes Villes entourées de murs & de fossés, reçurent le nom de *Chingwhang*, ou d'Esprits tutélaires des Habitans contre les calamités publiques. Les sectateurs de Fo sont persuadés que ces Esprits opèrent souvent des prodiges & se présentent en songe sous la forme humaine (b).

(v) Les Livres Chinois sont souvent rellés dans cette forme.

(x) *Cbing* signifie *Mur*, *Whang*, Rivière ou Fossé.

(y) *Tu* signifie *Terre*, & *Ti*, Lieu.

(z) *Che* signifie un lieu hors de la Ville.

(a) Nom des lieux où l'on suspend les tablettes.

(b) Chine du Père Du Halde, pag. 675. & suivantes.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Livre du  
destin des  
hommes.

Comment  
Chin refuse  
cette doctri-  
ne.

Esprits gar-  
diens de la  
Chine.

RELIGIONS  
CHINOISES.*Autres circonstances, tirées des Missionnaires.*Doctrine des  
Bonzes sur  
l'état futur.Comment ils  
traitent leurs  
Idoles.Aventure de  
Nan-king.

LES Bonzes de la Chine enseignent qu'après la vie, il y a des récompenses pour la vertu, & des punitions pour le vice; que les âmes passent par conséquent dans différens lieux, suivant le mérite de leurs sentimens & de leurs actions; que le Dieu Fo est le Sauveur du Monde; qu'il naquit pour apprendre aux hommes la voie du salut, & pour expier leurs péchés. Quoique ses Sectateurs honorent si dévotement les statues de leurs Saints, ils les traitent quelquefois avec peu de respect. N'en obtiennent-ils rien, après de longues prières, ils les chassent de leur Temple, comme des Divinités impuissantes. D'autres les accablent de reproches, & leur donnent des noms outrageans, auxquels ils joignent quelquefois des coups: „ Comment? chien „ d'Esprit. Nous vous logeons dans un Temple magnifique, nous vous revêtons d'une belle dorure, nous vous nourrissons bien, nous vous offrons de l'encens; & tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat, qui nous refuse ce que nous lui demandons. „ Là-dessus, ils lient la statue avec des cordes, & la traînent dans les rues, au travers des boues & des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hazard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandoient, ils lavent le Dieu avec beaucoup de cérémonies, ils le rapportent au Temple; & l'ayant replacé dans sa niche, ils tombent à genoux devant lui, & s'épuisent en excuses sur la manière dont ils l'ont traité. „ Au fond, lui disent-ils, nous nous sommes un peu trop hâtés; mais il est vrai aussi que vous avez été un peu trop lent. „ Pourquoi vous êtes-vous attiré nos injures? Nous ne pouvons remédier au passé. N'en parlons plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous revêtir d'une nouvelle dorure (a). On lit dans le Père le Comte, une aventure fort bizarre, qui étoit arrivée à Nan-king depuis peu d'années. Un habitant de cette Ville, voyant sa fille unique dans une maladie fort dangereuse, & n'espérant plus rien des remèdes de l'art, s'adressa aux Bonzes, qui lui promirent, pour une somme d'argent, l'assistance d'une Idole fort vantée. Il n'en perdit pas moins l'objet de son affection. Dans la douleur de sa perte, il résolut du moins de se venger. Il porta sa plainte aux Juges, pour demander que l'Idole fût punie de l'avoir trompé par une fausse promesse. „ Si cet Esprit, disoit-il dans sa requête, est capable de guérir les Malades, c'est une friponnerie manifeste d'avoir pris mon argent, & laissé mourir ma fille. S'il n'a pas le pouvoir qu'il s'attribue, que signifie cette présomption? Pourquoi prend-il la qualité de Dieu? est-ce pour rien que nous l'honorons & que toute la Province lui offre des sacrifices. Ainsi, concluant que la mort de sa fille venoit de l'impuissance ou de la méchanceté de l'Idole, il demandoit qu'elle fût punie corporellement, que son Temple fût abbatu, & que ses Prêtres fussent honteusement chassés de la Ville. Cette affaire parut si importante, que les Juges ordinaires en renvoyèrent la connoissance au Gouverneur, qui l'évoqua au Viceroi de la Province. Ce Mandarin, après avoir entendu les Bonzes, prit pitié de leur embarras. Il fit appeller leur adversaire, & lui conseilla

(a) Les Auteurs Anglois ne manquent point en usent de même à l'égard de S. Antoine de Padre. Ils citent la bataille d'Almanza.

confe  
de pr  
lins,  
les Bo  
nables  
loin.  
péiro  
„ en  
„ que  
s'en re  
Peking  
l'Aute  
Procur  
sur lui  
discuss  
au bier  
toient  
qui est  
te espé  
Peuple  
en plus  
LE  
personn  
toùjour  
y a peu  
voyant  
faire de  
broient  
chine te  
d'un jeu  
les roule  
dessus d  
sacrifier  
loit près  
„ ra po  
„ qui l  
„ c'est  
„ sa pla  
„ effect  
A PR  
coup de  
même c  
qu'il lui  
allarmé  
testèren

conseilla de renoncer à ses prétentions, en lui représentant qu'il n'y avoit pas de prudence à presser certaine espèce d'Esprits, qui étoient naturellement malins, & qui pouvoient lui jouer, tôt ou tard, un mauvais tour. Il ajoûta que les Bonzes s'engageroient à faire, au nom de l'Idole, ce qu'on pouvoit raisonnablement exiger d'eux, pourvû que les demandes ne fussent pas poussées trop loin. Mais le Père, qui étoit inconsolable de la mort de sa fille, protesta qu'il périroit plutôt que de se relâcher. „ *Ce-lo-han*, disoit-il, ne se croira-t'il pas „ en droit de commettre toutes sortes d'injustices, s'il est une fois persuadé „ que personne n'a la hardiesse de s'y opposer? Le Viceroi se vit obligé de s'en remettre au cours ordinaire de la Justice. L'affaire fut portée au Conseil de Peking, [où elle traina assez long-tems. Le Diable, dit assez plaisamment l'Auteur, qui a des amis partout, en a un nombre parmi les Avocats, & les Procureurs. Cependant son subtil adversaire trouva le moyen de l'emporter sur lui, en gagnant les Juges par des présens.] En un mot, après de longues discussions, l'Idole fut condamnée au bannissement perpétuel, comme inutile au bien de l'Empire; son Temple fut abbatu; & les Bonzes, qui la représentoient furent châtiés (b) sévèrement. [Après cela, s'écrie le Père le Comte, qui est celui qui, sans avoir perdu le bon sens, peut adorer des Dieux de cette espèce, foibles, craintifs, & qu'on insulte impunément? Cependant le Peuple, loin de reconnoître la foiblesse de ses Dieux, paroît devenir de plus en plus aveugle sur leur compte.]

LE respect que le Peuple Chinois porte aux Prêtres, n'empêche pas que les personnes prudentes ne soient sur leurs gardes, & que les Magistrats n'ayent toujours l'œil ouvert, sur eux dans toutes les parties de leur Jurisdiction. Il y a peu d'années, raconte le même Auteur, que le Gouverneur d'une Ville, voyant une foule de peuple assemblée sur le grand chemin, eut la curiosité de faire demander la cause de ce tumulte. On lui répondit que les Bonzes célébroient une fête extraordinaire. Ils avoient placé, sur un théâtre, une machine terminée par une petite cage de fer, au-dessus de laquelle passoit la tête d'un jeune homme, dont on ne voyoit distinctement que les yeux, mais qui les rouloit d'une manière effrayante. Un Bonze, paroissant sur le théâtre, au-dessus de la machine, avoit annoncé au peuple que ce jeune homme alloit se sacrifier volontairement, en se précipitant dans une profonde rivière, qui couloit près du grand chemin. „ Cependant, avoit ajouté le Bonze, il n'en mourra point. Au fond de la rivière, il sera reçu par des Esprits charitables, „ qui lui feront un accueil aussi favorable qu'il puisse le désirer. En vérité, „ c'est ce qui pouvoit lui arriver de plus heureux. Cent autres ont ambitionné „ sa place. Mais nous lui avons donné la préférence, parce qu'il la mérite „ effectivement par son zèle & par ses autres vertus.

APRÈS avoir écouté ce récit, le Gouverneur déclara qu'il trouvoit beaucoup de courage au jeune homme, mais qu'il étoit surpris que ce ne fût pas lui-même qui eût annoncé sa résolution au peuple. En même-tems, il ordonna qu'il lui fût amené, pour se donner la satisfaction de l'entendre. Les Bonzes, alarmés de cet ordre, employèrent tous leurs efforts pour s'y opposer. Ils protestèrent que si la victime ouvroit la bouche, le sacrifice seroit inutile, & qu'ils

Fraudes des  
Bonzes, dé-  
couvertes par  
les Magi-  
strats.

(b) Mémoires du Père le Comte, pag. 328. & suivantes.

récompensent par mens & de naquit pour chés. Quoi- nts, ils les , après de ités impuif- s noms ou- ent? chien vous revê- s offrons de us refuse ce les cordes, s immondi- sifums. Si e Dieu avec eplacé dans s sur lama- s femmes un trop lent. emédier au s vous re- une avan- s. Un ha- langereuse, qui lui pro- tée. Il n'en erte, il ré- demander Si cet Ef- c'est une a fille. S'il on? Pour- norons & ue la mort demandoit e ses Pré- mportan- verneur, entendu e, & lui conseilla

Antoine de  
zza.

RELIGIONS  
CHINOISES.

qu'ils ne répondoient pas des malheurs que cette profanation pouvoit attirer sur la Province. Je réponds de tout, dit le Gouverneur; & renouvelant ses ordres, il fut surpris d'apprendre, qu'au-lieu de s'expliquer avec ceux qu'il en avoit chargés, le jeune homme n'avoit fait que jeter sur eux des regards agités, avec des contorsions extrêmement violentes. „Vous voyez, dit un Bonze, ze, combien il est affligé des ordres que vous lui faites porter. Il en est au „ désespoir; & si vous ne les révoquez, vous le ferez mourir de douleur. Loin de changer de résolution, le Mandarin chargea ses gardes de le dégager de sa cage & de l'amener. Ils le trouvèrent, non-seulement lié par les pieds & par les mains, mais à-demi suffoqué, d'un baillon qui lui remplissoit la bouche. Aussi-tôt qu'il fut délivré de ce tourment, il se mit à crier de toute sa force: „ Vangez-moi de ces assassins, qui veulent me noyer. Je suis un Bachelier „ dans les Arts. J'allois à Peking pour l'examen. Hier, une troupe de Bonzes „ m'enleva violemment. Ils m'ont attaché ce matin à cette machine, pour me „ noyer ce soir, dans la vûe de je ne sçai quelle détestable cérémonie (c). Tandis qu'il exprimoit ses plaintes, les Bonzes avoient commencé à s'éloigner; mais les gardes, qui accompagnent sans cesse les Gouverneurs, en arrêterent quelques-uns. Le supérieur, c'est-à-dire, celui qui avoit harangué l'assemblée, fut jetté sur le champ dans la rivière, où les Esprits charitables ne se présentèrent pas pour le recevoir. Les autres coupables furent resserrés dans une étroite prison, & reçurent ensuite la punition qu'ils méritoient (d).

Juste puni-  
tion de quel-  
ques Bonzes.

Bonzes nom-  
més Lamas.

Rapport de  
la Religion de  
Fo avec le  
Christianisme.

DEPUIS que les Tartares sont établis à la Chine, les *Lamas*, autre sorte de Bonzes, sont venus s'y établir. Leur habit est différent de celui des Bonzes Chinois, par la taille & la couleur; mais leur Religion est la même, ou ne diffère que par un petit nombre de pratiques superstitieuses (e). Ils servent de chapellains à la Noblesse Tartare, qui habite à Peking. Le Père Le Comte prétend qu'en Tartarie ils sont les Divinités mêmes que le peuple adore (f).

ON a déjà dû remarquer, dans plusieurs articles de la Religion de Fo, une conformité surprenante avec le Christianisme (g). Quelques Missionnaires, étonnés de cette ressemblance, ont cru qu'elle en pouvoit être une corruption, & que vers le septième ou le huitième siècle, les Peuples du Tibet & de la Tar-  
tarie

(c) On sçait l'Histoire du nommé *Fetzer*, à qui l'on imprima à Bâle les cinq plaies, en supposant une Vision de la Vierge Marie. On n'ignore pas non plus par qui ce tour fut joué. Il ne ressemble pas mal à celui de ces Bonzes.  
(d) L'aventure arrivée à Bâle eut aussi la même issue.

(e) Suivant le Père Le Comte, ce sont les plus superstitieux de tous les Bonzes.

(f) On ne sçait sur quel fondement le Père Le Comte avance un fait si peu connu, pag. 437. & suiv. Voyez ci-dessous l'article de la Tartarie Chinoise.

(g) Les Auteurs Anglois ne trouvent d'autres conformités, entre le Christianisme & la Religion de Fo, qu'en ce que celle-ci suppose un Dieu incarné, un Sauveur, un Saint Esprit, & un Ternaire, que quelques Missionnaires regardent comme un Emblème de la Tri-

nité, & d'autres comme la Trinité même. Quant aux autres traits de conformité, les mêmes Auteurs Anglois les trouvent uniquement dans des pratiques particulières aux Catholiques Romains. Ils s'étendent même assez amplement sur cet article. Mais comme le Traducteur a supprimé ces détails peu favorables à la Religion qu'il professe, nous croyons devoir l'imiter en faveur de ceux de nos Lecteurs qui sont de la même Religion. C'est pour la même raison qu'en supplant cy-devant les notes omises aussi par le Traducteur, nous avons tâché d'adoucir tout ce qu'il y auroit eu de choquant pour ceux qui ne sont pas dans les idées Protestantes. Quand nous avons trouvé quelques faits, ou quelques passages, qui n'étoient pas susceptibles de ces adoucissements, nous les avons entièrement supprimés. R. d. E.

tarie po  
que l'E  
Apôtre  
paroît  
de plus  
autres  
Halde,  
observe  
Philosop  
vient au  
de la M  
croit po  
La fame  
nois dor  
qu'on vo  
qui se tr  
son pays

(b) Ch  
378.  
(s) Ibi

LES tr  
l'Em  
avoit vû  
anciens I  
dans la fa  
la littérat  
distingués  
les ancien  
données  
CES I  
Chrétien  
ouvrages  
quit une s  
des Lettres  
ming, che  
mer un co  
particuliè  
rent tous  
rent les L  
posèrent,

(a) O

tarie peuvent avoir été convertis par les Nestoriens. D'autres se font figurés que l'Évangile peut avoir été prêché dans ces Régions, du tems même des Apôtres (b). Mais comment donner de la vraisemblance à cette opinion, s'il paroît certain, par les Histoires Chinoises, que la Religion de Fo ait précédé de plus de mille ans, celle de Jésus-Christ? Couplet, Le Comte, & plusieurs autres Missionnaires, n'opposent rien à cette supposition. Il est vrai que Du Halde, en parlant de la naissance de Fo, n'en rapporte point le tems; mais il observe, dans plusieurs autres endroits, particulièrement dans une note sur le Philosophe Chin (i), que Fo vivoit cinq cens ans avant Pythagore; ce qui revient au même. Il ajoûte que Pythagore tira des disciples de Fo sa doctrine de la Métempsychose. Sans entreprendre d'éclaircir de si épaisses ténèbres, on croit pouvoir conclure cet article, par une observation du Père Navarette. La fameuse figure, qui se nomme *San-pau*, dit ce Missionnaire, que les Chinois donnent pour l'image de leur Ternaire, est exactement semblable à celle qu'on voit à Madrid sur le grand autel du Couvent des Trinitaires. Un Chinois, qui se trouveroit en Espagne pourroit s'imaginer qu'on y adore le San-pau de son pays (k).

(b) Chine du Père Du Halde Vol. II. pag. 378. (k) Collection du Churchill, Vol. I. page 241.

(i) *Ibid.* pag. 670.

## §. VI.

Secte de *FU-KY AU*.

LES troubles de la Religion & de la guerre avoient entièrement banni de l'Empire Chinois l'amour des sciences, & pendant plusieurs siècles on y avoit vû régner l'ignorance & la corruption des mœurs; lorsque le goût des anciens Livres & l'estime pour les gens de Lettres commençant à revivre dans la famille Impériale de *Song*, on vit naître insensiblement l'émulation de la littérature entre les principaux Mandarins & toutes les personnes un peu distinguées par l'esprit & le mérite. Ils entreprirent d'expliquer, non-seulement les anciens Livres Canoniques, mais encore les interprétations qu'en avoient données *Confucius*, *Mencius*, son disciple, & d'autres fameux Ecrivains.

Ces Interprètes acquirent beaucoup de réputation vers l'an 1070 de l'Ere Chrétienne. Les plus célèbres furent *Chu-tse* & *Ching-tse*, qui publièrent leurs ouvrages sous le règne du sixième Empereur de la race de *Song*. *Chu-tse* (a) acquit une si grande distinction par son sçavoir, qu'il fut honoré du titre de *Prince des Lettrés*. Vers l'an 1400, *Tong-lo*, troisième Empereur de la race de *Tay-ming*, choisit quarante-deux des plus sçavans Docteurs, qu'il chargea de former un corps de doctrine, pour servir de règle aux Lettrés, & de s'attacher particulièrement aux commentaires de *Chu-tse* & de *Ching-tse*. Ils apportèrent tous leurs soins à cette grande entreprise. Non-seulement ils interprétèrent les Livres Canoniques, & ceux de *Confucius* & de *Mencius*; mais ils composèrent, en vingt volumes, un nouvel Ouvrage, sous le titre de *Sing-li-ta-tsuen*,

(a) On lit *Chu-bi* dans l'Original; mais il paroît que c'est une méprise.

RELIGIONS  
CHINOISES.Observation  
de Navarette.Extinction &  
renaissance  
des Lettres à  
la Chine.Nouveau  
corps de doc-  
trine.

RELIGIONS  
CHINOISES.

*t'suen*, qui signifie *Nature*, ou *Philosophie Naturelle*. Ils s'attachèrent, suivant l'ordre Impérial, à la doctrine des deux Ecrivains qu'on a nommés; c'est-à-dire, que pour n'être pas accusés d'avoir abandonné les anciens livres, qui étoient respectés de tout l'Empire, ils les expliquèrent [ par de fausses interprétations, & en leur donnant un sens forcé ] d'une manière conforme à leurs propres opinions. Cependant l'autorité de l'Empereur, la réputation de ces Ecrivains, leur style ingénieux & poli, la nouveauté de leur méthode, & l'obscurité des anciens livres, donnèrent tant d'éclat à leur ouvrage, qu'un grand nombre de Lettrés s'y laissèrent tromper.

Caractères  
de cet Ouvrage.

Ces nouveaux Docteurs prétendirent que leur doctrine étoit fondée sur l'*Iking*, le plus ancien de tous les Livres Chinois. Mais leurs explications étoient obscures, remplies d'équivoques & même de contradictions. Ils employoient des termes, qui paroissent marquer leur attachement pour l'ancienne doctrine, tandis qu'en effet ils en établissoient une nouvelle. Ils affectoient de parler le langage des Anciens, sur tous les objets du culte; & dans le même tems ils donnoient à leurs expressions un sens impie, qui tendoit à la ruine de toutes sortes de cultes. On va donner quelque idée de leur système, quoiqu'il soit difficile d'en tirer un sens bien clair, & que les inventeurs ne s'entendissent peut-être pas eux-mêmes.

Système des  
nouveaux  
Docteurs  
Chinois.

Ils donnoient à la première cause le nom de *Tay-ki*, qu'ils prétendoient avoir trouvé dans les deux Docteurs, dont ils feignoient de suivre les principes. Cependant Chu-tse confesse lui-même que ce nom n'étoit connu, ni de *Fo-hi*, Auteur de l'*Iking*, ni de *Ven-vang* son interprète (b). En effet, le Père Couplet, qui étoit très-versé dans les Livres Chinois, assure qu'il ne se trouve dans aucun des Livres Canoniques, excepté dans un court *Appendix*, qui est à la fin de l'exposition de l'*Iking* par Confucius, où l'Auteur dit: „ Que la transformation contient le *Tay-ki*; & que le *Tay-ki* produit deux qualités; le parfait & l'imparfait: que ces deux qualités produisent quatre images, & que ces quatre images produisent huit figures. Suivant les meilleures interprétations, le *Tay-ki* de Confucius ne signifie que la matière première. Quoique ce *Tay-ki*, disent les nouveaux Docteurs, soit quelque chose qui ne peut être exprimé; qu'il soit séparé de toutes les imperfections de la matière, & qu'on ne puisse trouver de nom qui lui convienne, ils s'efforcent néanmoins d'en donner une idée qui autorise leur opinion. Comme les deux mots *Tay-ki* signifient en eux-mêmes le faite d'une maison, ils veulent, qu'en qualité du premier être, le *Tay-ki* soit, à l'égard des autres êtres, ce que le faite d'une maison est à l'égard de l'Univers, comme le faite unit & soutient toutes les parties d'un toit. Ils le comparent aussi à la cime (c) d'un arbre, & à l'essieu d'un chariot. Ils le nomment le pivot, sur lequel toute la machine de l'Univers tourne; la base, le pilier & le fondement de tout ce qui existe. Ce n'est pas, disent-ils, un Être chimérique, tel que le vuide des Bonzes, mais un Être réel, dont l'existence a précédé celle de toutes choses, & qui ne peut néanmoins en être distingué; car c'est la même chose que le parfait & l'imparfait, la Terre, le Ciel & les cinq élémens; de sorte que dans quelque sens, chaque être particulier peut être nommé *Tay-ki*.

Ce que c'est  
que le *Tay-ki*.

(b) Voyez ci-dessus l'article des Livres Canoniques de la Chine.

(c) *Angl.* à la racine. R. d. E.

ILS

ILS  
Lorsqu'  
tile, a  
duit l'  
tel qu'  
profon  
pénétr  
tiers r  
formen  
tudes c  
& l'im  
ajouten  
produit  
de tous  
gularité

CEP  
qu'ils at  
due sans  
cipes.  
source.  
droit, il  
me & d'  
a tout p  
s'efforce  
les plus  
passages  
aussi le n  
composit  
son essen  
raisonner  
Li donne  
font brisé

ILS ra  
voirs réci  
& les fem  
est la for  
cessé d'ex  
soute par  
fluidité &  
mes obscu  
tombent n  
te surnatu  
mée (e),

(d) N'est  
bien entendr  
naires n'entr  
Auteurs, co

ILs disent qu'il doit être considéré comme une chose immobile & en repos. Lorsqu'il se remue, il produit le *yang*, qui est une matière parfaitement subtile, active, & dans un mouvement continuel. Lorsqu'il est en repos, il produit l'*in*, matière imparfaite & grossière, qui n'a point de mouvement. Il est tel qu'un homme qui demeure en repos, tandis qu'il est dans une méditation profonde sur quelque sujet, & qui passe du repos au mouvement, lorsqu'il a pénétré le sujet dont il étoit occupé. Du mélange de ces deux sortes de matières naissent les cinq élémens, qui, par leur union & leur tempéramment, forment l'Univers & la différence de tous les corps. De-là viennent les vicissitudes continuelles de toutes les parties de l'univers, le mouvement des étoiles, & l'immobilité de la terre, avec la fécondité & la stérilité des plaines. Ils ajoutent que cette matière, ou plutôt cette vertu répandue dans la matière, produit, ordonne & conserve toutes les parties de l'univers; que c'est la cause de tous les changemens, mais une cause ignorante, qui ne connoît pas la régularité de ses propres opérations.

CEPENDANT rien n'est plus surprenant que la multitude de perfections qu'ils attribuent à leur *Tay-ki*. [Ils lui donnent une grandeur & une étendue sans bornes.] C'est disent-ils, le plus pur & le plus parfait de tous les principes. Il n'a point de commencement ni de fin. C'est l'idée, le modèle & la source de toutes choses, l'essence de tous les autres Etres. Dans un autre endroit, ils le considèrent comme un Etre animé, auquel ils donnent le nom d'âme & d'esprit. Ils en parlent même comme de la suprême Intelligence, qui a tout produit. Mais ils ne s'accordent point avec eux-mêmes; & lorsqu'ils s'efforcent de concilier leur système avec les anciens Livres, ils tombent dans les plus manifestes contradictions (d). On a pris droit à la Chine, de quelques passages de leur Livre, pour élever des Temples au *Tay-ki*. Ils lui donnent aussi le nom de *Li*. C'est lui, disent-ils encore, qui joint la matière dans la composition des corps naturels, qui constitue chaque être particulier dans son essence, & qui le distingue de tous les autres. Voici leur manière de raisonner. „ Vous faites d'une pièce de bois, un banc ou une table. Mais le *Li* donne au bois la forme d'une table ou d'un banc; & lorsque ces instrumens sont brisés, leur *Li* ne subsiste plus.

ILs raisonnent de même sur les principes de la Morale. Ce qui établit les devoirs réciproques entre les Princes & les Sujets, les pères & les enfans, les maris & les femmes; ils l'appellent *Li*. Ils donnent à l'âme le nom de *Li*, parce qu'elle est la forme du corps; & lorsqu'elle cesse de l'être, ils prétendent que le *Li* cesse d'exister; de la même manière, disent-ils, que l'eau glacée qui est dissoute par la chaleur, perd le *Li* qui l'avoit rendue glace, pour reprendre sa fluidité & son être naturel. Enfin, après avoir disputé long-tems dans ces termes obscurs & presque inintelligibles sur la nature du *Tay-ki* & du *Li*, ils tombent nécessairement dans l'athéisme, jusqu'à rejeter toute cause efficiente naturelle, & ne plus admettre d'autre principe qu'une vertu inanimée (e), unie à la matière, à laquelle ils donnent le nom de *Li* ou de *Tay-ki*.

MAIS

(d) N'est-il pas à craindre que faute de bien entendre la Langue Chinoise les Missionnaires n'entrent point assez dans le sens des Auteurs, comme on a vu ci-dessus que l'Empereur Kang-hi leur en faisoit un reproche. Voyez la Relation de Mezzabarba.

(e) Cet endroit paroît contredit par ce qu'on va lire, [ & où l'on verra qu'ils admettent

RELIGIONS  
CHINOISES.

Autres explications.

Contradictions du nouveau système, & mauvais effet qu'il produit.

Ce que c'est que le *Li*.

ILS

E.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Embarras  
des Docteurs  
pour concilier  
leur système  
avec l'ancien-  
ne doctrine.

Différence  
des véritables  
Lettres & de  
ceux qui ne le  
sont pas.

C'est cette  
différence qui  
a fait naître  
les contesta-  
tions des Mis-  
sionnaires.

Déclaration  
de l'Empe-  
reur de la  
Chine.

MAIS ils se jettent dans un extrême embarras, lorsqu'ils veulent éluder quantité de passages des anciens Livres qui parlent clairement des Esprits, de la Justice, de la Providence, d'un Etre suprême, de la connoissance qu'il a du secret des cœurs, &c. S'ils entreprennent de les concilier avec leurs idées, ils s'engagent dans une infinité de nouvelles contradictions, & souvent ils détruisent dans un endroit ce qu'ils ont établi dans un autre. On en verra volontiers quelques exemples. Ils enseignent nettement que l'ame, par l'empire qu'elle a sur tous les mouvemens & les affections, peut arriver à la connoissance de l'ame suprême, c'est-à-dire, de l'Intelligence qui gouverne tout; que de même la simple considération de la manière étonnante dont chaque Etre se perpétue & produit son semblable, prouve évidemment l'existence d'un grand Etre intelligent, qui conserve, gouverne & conduit toutes choses à leur propre fin par la voie la plus convenable. Ils vont jusqu'à soutenir que cette admirable substance ne peut être inanimée ni matérielle. Ils assurent même qu'elle est *Esprit*; qu'elle contient l'excellence de tous les autres êtres, & qu'elle donne l'être à tout ce qui subsiste.

LES véritables Lettrés demeurent attachés aux anciens principes. Mais comme il s'en trouve aussi, qui, se livrant aux commentaires modernes, & cherchant l'explication de chaque chose dans les causes naturelles, ne reconnoissent point d'autre principe qu'une vertu céleste, aveugle & naturelle, les Missionnaires nouvellement envoyés à la Chine, ont été portés à croire que c'étoit l'opinion commune des Lettrés. Cependant ils promirent d'en juger autrement, si l'Empereur vouloit expliquer la vraie signification des mots *Tyen* & *Chang-ti*, & déclarer qu'il entendoit par ces deux termes le *Maître du Ciel*, & non le *Ciel matériel*. Maigret, Vicairé Apostolique de Fo-kyen, insista sur la nécessité de cette explication; & dans le cours de l'année 1700 on consulta ce Prince avec tant de ménagemens, qu'il ne pût se défier du motif de cette curiosité. Aussi déclara-t'il, par un Edit qui fut inséré dans les Archives de l'Empire, & publié dans toutes les Gazettes, „ que ce n'étoit point au Ciel „ visible & matériel qu'on offroit des sacrifices, mais uniquement au Seigneur „ & au Maître du Ciel, de la terre & de toutes choses; qu'il falloit donner „ le même sens à l'inscription (*Chang-ti*), qu'on lisoit sur les Tablettes, de- „ vant lesquelles on offroit ces sacrifices; que c'étoit par un juste sentiment „ de respect qu'on n'osoit donner au souverain Seigneur le nom qui lui con- „ vient, & qu'on étoit dans l'usage de l'invoquer sous les titres de *Ciel Suprême*, „ de *Bonté suprême du Ciel*, de *Ciel universel*; comme en parlant respec- „ tueusement de l'Empereur, au lieu de l'appeller par son propre nom, on „ employe ceux de *Marches du Trône*, & de *Cour suprême de son Palais*: enfin, „ que ces noms, quoique différens dans les termes, sont en effet les mêmes „ dans leur signification. „ Un jour l'Empereur s'expliquant en public, as- „ sūra „ que les Lettrés de l'Empire pensoient, comme lui, que le Principe de „ toutes choses est nommé *Tyen* (c'est-à-dire, *Ciel*) dans un style noble & „ figuré; comme les Empereurs Chinois sont appellés *Chau-ting*, du nom de „ leurs Palais, qui sont les lieux où la Majesté Impériale brille dans son plus „ grand éclat.

LES

tent un Etre intelligent qui gouverne le Monde. Ainsi ces principes inanimés ne doivent être que des Instrumens dans la main du premier.]

La  
la Ch  
le Pre  
nens  
leur.  
de se  
le Cie  
& Ch  
cipe d  
fait to  
uns d'  
„ que  
„ tier  
„ pre  
„ vers  
„ doct  
„ mien  
Du  
l'Empe  
d'un dé  
que cet  
à soute  
loin qu  
très-ap  
qui cher  
Chrétie

LA C  
me de c  
sont pa  
d'éduca  
quelque  
tranquil  
différen  
tres Let  
Mais l'e  
peuple  
l'Idolâtr  
leurs ma  
dorées.  
Disciple  
ont affe  
thodes  
Si quelq  
ler les E  
rémonie  
méchan

(f) C  
VIII.

LES nouveaux Missionnaires consultèrent aussi les Princes, les Grands de la Chine, les Mandarins du premier ordre, & les principaux Lettrés, sur-tout le Premier Président de l'Académie Impériale, qui est composée des plus éminens Docteurs & de ceux qui passent proprement pour les Lettrés de l'Empereur. Tous parurent surpris qu'il y eut, en Europe, des Sçavans capables de se persuader que les Lettrés de la Chine honorassent un Etre animé, tel que le Ciel visible & matériel. Ils déclarèrent unanimement, qu'en invoquant *Tyen* & *Chang-ti*, ils invoquoient le souverain Seigneur du Ciel, l'Auteur & le principe de toutes choses, le Dispensateur de tous les biens, qui voit tout, qui fait tout, & dont la sagesse gouverne l'Univers. Quoi? s'écrièrent quelques-uns d'entr'eux, croyons-nous que chaque famille puisse être sans Chef, chaque Ville sans Gouverneur, chaque Province sans Viceroi, & l'Empire entier sans un Maître indépendant? Pourrions-nous douter qu'il n'y ait une première Intelligence, un Etre suprême, un souverain Seigneur de l'Univers, qui gouverne avec une sagesse égale à sa Justice? N'est-ce pas la doctrine de nos anciens Livres? & ne l'avons-nous pas reçue de nos premiers Sages (f)?

Du Halde donne beaucoup d'étendue aux preuves qu'il tire des Edits de l'Empereur & de ses décisions en diverses occasions. Mais on se dispense ici d'un détail, qui paroîtroit déplacé dans un Recueil Historique; [d'autant plus que cet Auteur semble avoir en vûe de favoriser la cause que son Ordre a eu à soutenir contre plusieurs autres. On se contentera de remarquer que bien loin qu'on doive regarder les Lettrés Chinois, comme autant d'Athées, il est très-apparent, qu'ils n'ont été accusés d'irreligion, que par des adversaires, qui cherchoient à les rendre odieux. On ne voit que trop souvent parmi les Chrétiens des exemples semblables.]

LA Chine a produit une autre espèce de Lettrés, qui ont formé leur système de ces différens principes, en s'efforçant de les concilier. D'autres ne sont pas plutôt parvenus au degré de Mandarins, que soit par un préjugé d'éducation, qui vient de leur naissance dans une famille Idolâtre, soit par quelque vûe d'intérêt, soit par indulgence pour le peuple & par zèle pour la tranquillité publique, ils semblent embrasser les opinions de plusieurs Sectes différentes. En même-tems, ils ne marquent pas moins d'ardeur que les autres Lettrés à déclamer contre *I-tu-an*; c'est-à-dire, contre les fausses Sectes. Mais l'expérience fait connoître qu'ils n'ont pas moins d'attachement que le peuple même pour les superstitions de *Fo*. Leurs femmes, qui sont livrées à l'Idolâtrie, entretiennent ordinairement dans l'endroit le plus honorable de leurs maisons une sorte d'autel, sur lequel on voit une légion de statues bien dorées. Et la complaisance, ou d'autres motifs, porte souvent ces foibles Disciples de Confucius à fléchir le genou devant ces Idoles. Ceux-mêmes qui ont assez de fermeté pour résister au torrent, participent du moins aux méthodes imaginaires que leurs femmes employent pour pénétrer dans l'avenir. Si quelque personne de leur famille paroît menacée de la mort, ils font appeler les Bonzes, qui viennent brûler du papier doré, & pratiquer d'autres cérémonies. Loin de passer pour Philosophes, ils seroient regardés comme de méchans Citoyens, s'ils ne s'assujétissoient pas à cet usage.

## L'IGNORANCE

(f) Chine de Du Halde, Vol. I. pag. 658. & suiv. Mémoires de T. Comte, pag. 340. VIII. Part.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Déclaration  
des Grands de  
l'Empire.

Diverses sortes  
d'opinions  
établies à la  
Chine.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Culte des  
Génies.

L'IGNORANCE grossière de la Physique, dont les Auteurs Chinois ne font pas plus exemts que le Peuple, leur fait attribuer les plus simples effets des causes naturelles à quelque mauvais génie. Cette opinion est presque généralement établie, sur-tout dans l'esprit du Peuple & parmi les femmes. Quelquefois ce mauvais génie est une de leurs statues, ou plutôt, suivant la remarque du Père Du Halde, c'est le Démon qui l'habite. Pour d'autres, c'est une haute montagne, un grand arbre, un Dragon imaginaire qu'ils placent au fond de la Mer ou dans le Ciel, la quintessence de quelque animal, tel qu'un renard, un singe, une tortue, un crapaud, &c. C'est ce qu'ils appellent *Tsing*, ou *Tau-quay*, ou *Quay-sing-li*, c'est-à-dire, *Monstre*, ou quelque chose de fort surprenant. Ils assurent que ces animaux, après avoir vécu longtems, ont le pouvoir de purifier leur propre essence & de se dépouiller de toutes leurs parties grossières & terrestres. La portion subtile qui demeure, se plaît à troubler l'imagination des hommes & des femmes. Un renard purifié de cette manière est extrêmement redoutable. Lorsque les Chinois tombent malades & qu'ils sont dans le délire de la fièvre, c'est indubitablement le Démon qui les tourmente, & l'on appelle aussi-tôt les Bonzes. Il est impossible de se représenter les tours de souplesse & le bruit qu'ils font dans la maison. Le Peuple & les demi-sçavans ne résistent point à ces impostures. Mais trois choses servent principalement à les entretenir dans cette ignorance.

Trois four-  
ces de l'igno-  
rance du Peu-  
ple Chinois.

L'horosco-  
pe.

LA première est ce qui s'appelle à la Chine *Suanming*, & qui revient à nos *Discours de bonne-aventure*. Le pays est plein de gens qui calculent les *nativités*, & qui jouant d'une espèce de théorbe, vont de maisons en maisons pour offrir à chacun de lui dire sa bonne ou sa mauvaise fortune. La plupart sont des aveugles, & le prix de leur service est d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent sur les huit lettres dont l'an, le jour, le mois & l'heure de la naissance sont composés. Cet horoscope se nomme *Pa-tse*. Ils prédisent les disgrâces dont on est menacé, ils promettent des richesses & des honneurs, du succès dans les entreprises de Commerce & dans l'étude des Sciences. Ils découvrent la cause de vos maladies & de celles de vos enfans, les raisons qui vous ont fait perdre votre père & votre mère, &c. Les infortunes viennent toujours de quelqu'Esprit que vous avez eu le malheur d'offenser. Ils vous conseillent de ne pas perdre de tems pour l'appaiser, & de faire appeler promptement un certain Bonze. Si les prédictions se trouvent fausses, le Peuple se contente de dire: „ Cet homme entend mal son métier.

L'invocation  
des Esprits.

Le second usage, qui entretient l'aveuglement des Chinois, consiste dans le *Pa-qua*, ou le *Ta-qua*, c'est-à-dire, l'art de consulter les Esprits. Il y a plusieurs méthodes établies pour cette opération. Mais la plus commune est de se présenter devant une Statue & de brûler certains parfums, en frappant plusieurs fois la terre du front. On prend soin de porter près de la Statue une boîte remplie de petites spatules, d'un demi-pied de longueur, sur lesquelles sont gravés des caractères énigmatiques, qui passent pour autant d'oracles. Après avoir fait plusieurs révérences, on laisse tomber au hazard une des spatules, dont les caractères sont expliqués par le Bonze qui préside à la cérémonie. Quelquefois on consulte une grande pancarte, qui est attachée contre le mur & qui contient la clé des caractères. Cette opération se pratique à l'approche d'une affaire importante, d'un voyage, d'une vente de marchandises, d'un mariage, & dans mille autres occasions, pour le choix d'un jour heureux & pour le succès de l'entreprise.

L.A

LA  
cule,  
des éd  
quelqu  
coin de  
croire  
aussi lo  
suites d  
consiste  
de terr  
qui rep  
sins qu  
jour de  
l'encen  
sans ces  
attend  
la part  
de leurs  
stance d  
par des  
des per  
n'est po  
maison  
ment s'i  
quitte p  
tems.  
employe  
quefois,  
profit c  
c'est qu  
ôte aux  
de leurs  
nir lieu  
rien à r  
tent de  
répand  
pour aff  
leurs re  
long-ter  
dre cett  
lytes Ch  
ciennes  
dans qu  
d'un mu  
attendo

LA troisième source d'ignorance, & la plus profonde quoique la plus ridicule, est le *Fong-chwi*, autre opération mystérieuse, qui regarde la position des édifices & sur-tout celle des tombeaux. *Fong-chwi* signifie *Vent & Eau*. Si quelqu'un bâtit, par hazard, dans une position si contraire à ses voisins, qu'un coin de sa maison soit opposé au côté de celle d'un autre, c'est assez pour faire croire que tout est perdu. Non-seulement il en résulte des haines, qui durent aussi long-tems que l'édifice; mais le propriétaire demeure exposé aux poursuites des Mandarins. Ces remèdes sont-ils sans effet? Il n'en reste qu'un, qui consiste à placer, dans une chambre (g), un dragon, ou quelqu'autre monstre de terre cuite, qui jette un regard terrible sur le coin de la fatale maison, & qui repousse ainsi toutes les influences qu'on peut en appréhender. [Les voisins qui prennent cette précaution contre le danger, ne manquent pas chaque jour de visiter plusieurs fois le monstre qui veille à leur défense. Ils brûlent de l'encens devant lui, ou plutôt devant l'Esprit qui le gouverne & qu'ils croient sans cesse occupé de ce soin. Ils se réunissent pour cette cérémonie, & chacun attend de l'Esprit ou du Monstre de ses voisins le secours qu'il leur promet de la part du sien. Les Bonzes ne manquent point de prendre part à l'embarras de leurs clients. Ils s'engagent pour une somme d'argent à leur procurer l'assistance de quelque puissant Esprit, qui soit capable de les rassurer nuit & jour par des efforts aussi continuels que sa vigilance & son attention. Il se trouve des personnes si timides, qu'elles interrompent leur sommeil pour observer s'il n'est point arrivé de changement qui doive les obliger de changer de lit ou de maison; & d'autres encore plus crédules, qui ne dormiroient pas tranquillement s'ils n'entretenoient, dans la chambre du dragon, un Bonze, qui ne les quitte pas jusqu'à la fin du danger. Mais il est rare que le désordre dure long-tems. Tous les voisins ayant le même intérêt à se délivrer de leurs allarmes, employent leurs biens & leur crédit auprès des Mandarins, qui saisissent quelquefois, aussi volontiers que les Bonzes, de si belles occasions pour tirer un profit considérable de la foiblesse du Peuple. Ce qui doit paroître étrange, c'est qu'une superstition si généralement établie n'ait produit aucune Loi, qui ôte aux Particuliers la liberté de suivre leur goût dans la forme & la position de leurs édifices. On s'imagineroit que la seule force de la superstition doit tenir lieu de Loi; mais comme elle n'agit que sur les voisins, parce qu'il n'y a rien à redouter pour celui qui bâtit, il arrive souvent qu'un Particulier mécontent de son voisinage, prend un plaisir malin à se venger par le trouble qu'il y répand; si l'on n'aime mieux croire que les Bonzes ont part à la cause du mal, pour affermir leur crédit en se rendant nécessaires au Peuple, ou pour grossir leurs revenus. Les Missionnaires de Nan-king, contre lesquels il s'étoient long-tems déchaînés dans cette Ville, les soupçonnèrent d'avoir voulu joindre cette malignité à quantité d'autres persécutions. Un jour quelques Profélytes Chinois, qui n'avoient point encore secoué le joug de toutes leurs anciennes erreurs, vinrent avertir le Supérieur de la Mission qu'un de ses voisins, dans quelques réparations qu'il faisoit à ses édifices, avoit fait tourner le coin d'un mur contre le côté de l'Eglise. Toute la Ville, informée de cette insulte, attendoit curieusement quelle seroit la conduite des Européens & quelle méthode

RELIGIONS  
CHINOISES.

Le Fong-chwi, ou superstition du vent & de l'eau.

Remèdes contre la crainte du Fong-chwi.

Jusqu'où va la superstition.

Elle est méprisée par les Missionnaires de Nan-kung.

(g) *Angl.* à placer sur son toit. R. d. E.

RELIGIONS  
CHINOISES.Superstition  
d'un Gouver-  
neur.Autres ob-  
jets du Fong-  
chwi.Réflexion  
des Auteurs  
Anglois.

thode ils employeroient pour détourner les disgrâces dont ils étoient menacés. Mais les Millionnaires ayant reçu cet avis avec dédain & paroissant tranquilles sur un si frivole sujet de terreur, le Peuple ne douta point que, dans les pratiques de leur Religion, ils n'eussent des méthodes, comme celles de la Chine, pour se garantir d'un mal si redoutable.]

LE Gouverneur de *Kyen-chan* eut recours à la même méthode pour se défendre contre l'Eglise des Jésuites, qui étoit bâtie sur une éminence qui dominoit son Palais. Il eut aussi la précaution d'en tourner les appartemens un peu de côté. D'ailleurs une sorte d'édifice, ou de porte à trois étages, qu'il fit bâtir à deux cens pas de l'Eglise, servoit à le garantir de l'influence. Mais, par malheur, cette porte fut regardée comme l'unique cause de la mort du Gouverneur suivant. Ce Mandarin ayant été attaqué d'une fluxion de poitrine, qui lui faisoit cracher de gros flegmes blancs, on ne douta point que cette porte, dont la couleur étoit blanche, n'eût produit sa maladie, & là-dessus on prit la résolution de la peindre en noir, pour arrêter le cours de ses effets. Cet expédient n'ayant pas réussi, on s'imagina que c'étoit parce qu'on s'y étoit pris trop tard, & le Mandarin mourut. Ensuite à l'occasion de quelque autre chimère, on fit reblanchir la porte.

CETTE superstition ne regarde pas seulement la situation des édifices, mais encore la manière de placer les portes, le jour & la manière de disposer le fourneau pour faire cuire le riz, & quantité d'autres particularités de la même nature. Le pouvoir du Fong-chwi s'étend encore plus sur les sépultures des morts. Certains imposteurs font leur métier de découvrir les montagnes, & les collines dont l'aspect est favorable; & lorsqu'après diverses cérémonies, ridicules, ils ont fixé un lieu pour cet usage, on ne croit pas qu'il y ait de trop grosse somme pour acheter cette heureuse portion de terre.

LES Chinois regardent le *Fong-chwi* (*h*) comme une chose plus précieuse, en quelque sorte, que la vie même, parce qu'ils sont persuadés que le bonheur ou le malheur de la vie dépend de cette chimère. En un mot, si quelqu'un se distingue entre les personnes du même âge par ses talens & sa capacité; s'il parvient de bonne-heure au degré de Docteur, ou à quelque emploi; s'il devient père d'une nombreuse famille; s'il vit long-tems, ce n'est point à son mérite, à son adresse, à sa probité qu'il en a l'obligation; son bonheur vient (*i*) de l'heureuse situation de sa demeure, ou de ce que la sépulture de ses Ancêtres est partagée d'un excellent Fong-chwi.

L'IDÉE qu'on vient de prendre des différentes Sectes Chinoises sert à faire concevoir par quels degrés les changemens de Religion arrivent dans les autres pays, soit de bien en mal, soit de mal en pire. Comme il paroît que la Religion Naturelle est la première qui s'est répandue à la Chine, on peut juger qu'elle n'est pas moins la plus ancienne dans tous les autres Etats du Monde. Elle prévalut parmi les Chinois, jusqu'à ce que l'ambition & l'incontinence des Grands eut introduit la corruption des mœurs, accompagnée de l'ignorance, qui ouvrirent la porte à la superstition & aux pernicious principes de *Lau-tse*. Ensuite Confucius, habile & vertueux. Philosophe, entre-

(*h*) Par ce mot ils n'entendent pas seulement un air corrompu, qui cause des maladies, mais encore une espèce de malédiction

qui s'étend jusqu'à la postérité.

(*i*) Du Halde, pag. 665.

prit de  
son repo  
tous les  
courage  
professe

LA C  
les princ  
fut aisé  
pide ino  
pereur  
si les plu  
& la plu  
tion des  
bientôt  
devient  
un Pays  
imiter le  
faire ave  
ils seron  
bonnes. i

LES I  
à info  
à Kay-fo  
J. P. G  
faire quel  
cette con  
nagogue,  
la Chine.  
voir leurs  
trèrent l'  
sion d'ent  
leur Chan  
entre jam

(*a*) Cet  
ré d'une L  
le septième  
vrage tradu  
en 1743. se  
a joint des  
Remarques  
trouvera qu  
Lettres Ré  
désignées.

prît de la rétablir, avec l'assistance de plusieurs Sçavans, au risque de son repos & de sa sûreté. Il y réussit. [Et c'est ainsi que doivent se conduire tous les gens de mérite dans les autres Religions. Il faut qu'ils ayent assez de courage pour réunir leurs efforts, dans la vûe de purifier la Religion qu'ils professent des superstitions qui peuvent y être mêlées.]

LA Chine se soutint dans cette situation pendant plus de mille ans; mais les principes de la Morale Chinoise ayant dégénéré dans un si long espace, il fut aisé à la doctrine de *Fo* de s'y introduire. Elle se répandit comme une rapide inondation dans toute l'étendue de l'Empire, sous la protection d'un Empereur superstitieux qui l'avoit apportée, & de deux de ses Successeurs. Ainsi les plus exécrables principes peuvent succéder à la Religion la plus sainte & la plus pure, lorsqu'ils ont pour appui l'autorité des Princes & la corruption des mœurs. [La même chose a lieu par rapport à la liberté. Elle disparoit bientôt lorsque la plus grande partie du Peuple se plonge dans le vice, & devient vénale. Dès que ces maux pernicieux commencent à s'introduire dans un Pays, ceux qui ont à cœur le bien & la sûreté publique, doivent d'abord imiter le généreux exemple de Confucius & de ses Disciples; & eussent-ils à faire avec une race de gens plus perverse & plus corrompue que la Chinoise, ils seront toujours récompensés jusqu'à un certain point par le succès de leurs bonnes intentions.]

## §. V.

*Origine & progrès du Judaïsme & du Mahométisme à la Chine.*

LES Missionnaires de Peking, curieux depuis long-tems de se procurer des informations sur les Juifs qui se trouvoient établis depuis plusieurs siècles à *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, chargèrent en 1704 le Père *J. P. Gozani* (a), qui gouvernoit une Eglise Chrétienne dans cette Ville, de faire quelques recherches sur leur établissement & leurs usages. Pour exécuter cette commission, Gozani les visita dans leur *Li-pay-fu*, c'est-à-dire, leur Synagogue, un jour qu'ils y étoient tous assemblés. C'est la seule qu'ils ayent à la Chine. Dans une longue conférence qu'ils eurent avec lui, ils lui firent voir leurs Inscriptions, les unes en Chinois, d'autres en Hébreu. Ils lui montrèrent leur *King*, ou leurs Livres de Religion. Ils lui accordèrent la permission d'entrer dans le plus intime (b) endroit de leur Synagogue, réservé pour leur *Chang-kyau*, c'est-à-dire, pour celui qui en a la direction (c) & qui n'y entre jamais qu'avec la plus profonde vénération.

De qui viennent ces éclaircissements.

Le Père Gozani visite les Juifs de *Kay-fong-fu*.

A U

(a) Cet éclaircissement sur les Juifs est tiré d'une Lettre de Gozani, qui se trouve dans le septième Tome des Lettres Edifiantes, Ouvrage traduit en Anglois par M. Lockman, en 1743. sous le titre de *The Jesuits travelers*. Il a joint des Notes à cette Lettre, avec quelques Remarques des Missionnaires mêmes. [On en trouvera quelques-unes ici, distinguées par ces Lettres Remarq. Celles qui ne seront pas ainsi désignées, seront des notes de Mr. Lockman.]

Comme il y a de la confusion & quelques autres défauts dans le récit de Gozani, on n'a pas fait difficulté de le mettre ici en meilleur ordre.

(b) Cet endroit répond à l'*Hechal* des Juifs Européens, où les Livres de la Loi sont gardés; ou plutôt au Saint des Saints de l'Ancien Testament.

(c) Comme autrefois le Grand-Prêtre.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Ce qu'il  
voit dans leur  
Synagogue.

Au centre de la Synagogue ils ont un magnifique pupitre (*d*), fort élevé & couvert d'un coussin, dont la broderie est très-riche. C'est le pupitre de Moïse, sur lequel on place tous les Samedis, qui sont les jours du sabbat, & les autres jours solennels, le Livre du *Pentateuque*, pour en faire la lecture. On y voit aussi le *Van-sui-pay*, c'est-à-dire, une Tablette qui contient le nom de l'Empereur; mais sans aucune sorte de statues ou d'images. La Synagogue regarde l'Ouest. Ils se tournent du même côté (*e*) pour prier Dieu, qu'ils adorent sous les noms de *Tyen*, de *Chang-tyen*, de *Ckang-ti*, de *Tyau-wan*, de *We-che* ou de Créateur de toutes choses, & de *Van-we-chu-kay* ou de Créateur de tout l'Univers. C'est ce qui paroît par leur *Pay-tang*, & leur *Pa-pyen*, ou leurs Inscriptions. Tous ces noms, remarque l'Auteur, sont empruntés des Livres Chinois.

GOZANI ne remarqua point d'Autel (*f*). Il ne vit que le pupitre dont on vient de parler, une castolette pour l'encens, une longue table & quelques candelabres, avec des chandelles de suif. Il y avoit, sur la même table, treize espèces de tabernacles en forme d'arches, avec de petits rideaux par-devant. Douze représentoient les Tribus d'Israël, & le treizième, Moïse. Ils servoient à renfermer le *Pentateuque* (*g*).

Sallon où les  
grands Per-  
sonnages sont  
honorés.

EN sortant de la Synagogue, on trouve un grand fallon, (*h*) dans lequel on n'apperçoit qu'un grand nombre d'encensoirs ou de castolettes. On apprit à Gozani que c'est le lieu où les Juifs honorent leur *Ching-lins*, ou les grands hommes de leur Loi. La plus grande des castolettes, qui est pour le Patriarche Abraham, est placé au milieu de la salle. Elle est suivie de celles d'Isaac, de Jacob, & de ses douze enfans, qu'ils appellent *Che-iel-kung-pay-tse*; (*i*) c'est-à-dire, les douze Descendans, ou les douze Tribus d'Israel. Ensuite on voit celle de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras & de plusieurs autres fameux personnages de l'un & de l'autre sexe.

Salle des  
Hôtes.

DE cet appartement, Gozani fut conduit à la salle des Hôtes, pour y converser avec ses Guides. Là, n'ayant pas manqué de comparer sa Bible avec leur *Chin-king*, ou leur *Pentateuque*, (*k*) il trouva que la Chronologie & la Généalogie des Patriarches, avec leur âge, étoient exactement semblables.

Forme de la  
Synagogue  
Chinoise.

LA Synagogue Chinoise a quelque ressemblance avec nos Eglises de l'Europe. Elle est divisée en trois nefs, & l'on peut en faire intérieurement le tour. Celle du milieu est pour la table des parfums, pour le pupitre de Moïse, & pour le *Van-sui-pay*; (*l*) c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur, avec les tabernacles dont on a parlé. Cette nef est comme le chœur de

(*d*) Ceci répond au *Thaba* ou au Pupitre des Synagogues Européennes, où l'on lit la Loi les Samedis & les autres jours d'assemblée.

(*e*) Parce que Jérusalem est de ce côté-là à l'égard de la Chine.

(*f*) Il ne devoit pas compter d'en voir, puisqu'il n'est permis aux Juifs de sacrifier qu'à Jérusalem. *Remarq.*

(*g*) Ces Tabernacles sont particuliers aux Juifs Chinois. *Remarq.*

(*h*) Il paroît, suivant Gozani, que la Sy-

nagogue Chinoise est divisée en trois parties: 1. Le Saint des Saints; 2. la partie où est le Pupitre ou la Chaire; 3. la Salle, qui ressemble plus au *Vestibule* ou au Portique de l'ancien Temple, que le lieu où les Juifs s'assemblent en Europe

(*i*) *Che-lum-pay-se* dans la Traduction.

(*k*) Observez que l'Auteur lui donne trois différens noms; *King*, *Fa king* & *Ching-king*.

(*l*) *Van-say-pay* dans la Traduction, au lieu de *Van-sui-pay*, qui signifie la *Tablette de dix mille ans*; nom qu'on donne à l'Empereur.

de l. S  
ces du d  
LES

l'ancien  
ils la no  
Synagog  
un des L  
nets & d  
de ces L  
Jaune, c  
avoit été  
en firent  
nagogue.  
même lie  
Pentateu  
Livres les  
crut écri  
vieux & à  
étoient d

LES n  
font: Ber  
corps, ils  
mes (*p*),  
vans, cha  
qu'on avo  
qu'il en m  
aucune co  
qu'il s'étoi  
put douter  
des Juges,  
de Jonas,

L'AUT  
avoient m  
dans l'Écri  
éxemts de  
vagans, de  
Chinois éto  
Bible. On  
moient Sa  
ples d'hist

(*m*) Cet é  
on l'a vu ci-d

(*n*) Il pa  
pas fort habil

(*o*) Les J  
sib, Ue Nec  
Haddebarim.  
pellent le pre

de la Synagogue. Les deux autres sont pour la prière & les autres exercices du culte.

Les Juifs Chinois donnent à leur Loi le nom de *Ky-kyau*, qui signifie l'ancienne Loi; de *Tyen-kyau*, ou Loi de Dieu; & dans leur Inscriptions, ils la nomment *Isalel-Kyau* ou Loi d'Israel. Gozani obtint du Chef de la Synagogue, que le rideau fût ouvert devant un des tabernacles. On en tira un des Livres. Il est écrit sur de longues pièces de parchemin en caractères nets & distincts, & les feuilles sont roulées autour de plusieurs bâtons. Un de ces Livres fut sauvé de la grande inondation du *Wangbo*, ou de la Rivière Jaune, qui couvrit entièrement la Ville de *Kay-fong-fu* (m). Mais comme il avoit été mouillé, & que les caractères en étoient à demi-effacés, les Juifs en firent tirer les douze copies, qui se gardent dans les tabernacles de la Synagogue. Ils conservent dans de vieux coffres, en deux autres endroits du même lieu, un grand nombre de petits Livres qui sont autant de divisions du Pentateuque, qu'ils nomment *Ta-king*, & des autres Livres de leur Loi. Ces Livres leur servent pour prier. Ils en firent voir plusieurs à Gozani, qui les crut écrits en Hébreu (n). Quelques-uns lui parurent neufs. D'autres sont vieux & à demi-déchirés. Mais ils sont gardés, aussi soigneusement que s'ils étoient d'or.

Les noms des livres du Pentateuque, suivant le Chef de la Synagogue, sont: *Beresbith*, *Veclesemath*, *Vayirra*, *Vaje-dabher*, & *Haddabarim* (o). En corps, ils portent le nom de *Tawwa*. Ils sont divisés en cinquante-trois volumes (p), c'est-à-dire, la Genèse en douze, l'Exode en onze, & les trois suivans, chacun en dix, qui se nomment *Quan*. Le même Chef dit à Gozani qu'on avoit les titres de quelques autres livres de l'Ancien Testament, mais qu'il en manquoit plusieurs, & qu'il y en avoit quelques-uns dont on n'avoit aucune connoissance. D'autres Juifs, qui se trouvoient présens, ajoutèrent qu'il s'étoit perdu plusieurs Livres au tems de l'inondation. En effet Gozani ne put douter qu'ils n'en eussent connu d'autres, en les entendant parler du livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezechiel, qui vivifia des os desséchés, de Jonas, qui passa trois jours dans le ventre d'une baleine, &c.

L'AUTEUR ne remarqua pas sans étonnement que leurs anciens Rabbins avoient mêlé quantité de contes ridicules parmi les faits qui sont rapportés dans l'Ecriture, & que les cinq Livres mêmes de Moysé n'avoient point été exemts de cette altération (q). On lui fit à cette occasion cent récits extravagans, dont il ne put s'empêcher de rire; ce qui lui fit juger que ces Juifs Chinois étoient de la Secte des Talmudistes, qui ont corrompu le sens de la Bible. Outre ce livre saint, ils avoient d'autres livres Hébreux, qu'ils nommoient *San-iso*. C'étoient des compositions de leurs anciens Rabbins, remplies d'histoires ridicules, qui renferment leur rituel, ou les cérémonies qu'ils pratiquent

(m) Cet événement arriva en 1642, comme on l'a vu ci-dessus.

(n) Il paroît que le Père Gozani n'étoit pas fort habile en Hébreu.

(o) Les Juifs Européens les appellent *Beresbith*, *Ue Nchemot*, *Vaykre*, *Valodeber* & *Elle Haddabarim*. Comme les Juifs Orientaux appellent le premier *Brafitbro*, M. Lokman dou-

te avec fondement que les Juifs de la Chine employent le mot de *Beresbith*, comme ceux de l'Europe.

(p) Ou Sections. Les Juifs de l'Europe font la même chose. Ils en lisent une tous les Samedis, & le tout une fois l'année. *Remarq.*

(q) Cela doit être plutôt entendu de la Glose ou du Commentaire, que du Texte. *Remarq.*

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Comment  
les Livres de  
la Loi sont é-  
crits.

Autres Li-  
vres Juifs.

Fables que  
les Rabins y  
ont mêlées.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.Cérémonies  
en usage par-  
mi les Juifs  
Chinois.Honneurs  
qu'ils rendent  
à Confucius.Ils n'avoient  
point entendu  
parler de Je-  
sus-Christ.Tems au-  
quel les Juifs  
font venus à la  
Chine.Nom qu'ils  
y portent.

pratiquent aujourd'hui. Ils ont des idées fort bizarres du Paradis & de l'Enfer, qu'ils ont tirées vraisemblablement du Talmud.

ILS conservent encore plusieurs cérémonies de l'Ancien Testament, telle que la Circoncision. Ils observent le Sabbath & d'autres fêtes de l'ancienne Loi, particulièrement celle des Azimes. Ils ont aussi leur Agneau Pascal, en mémoire de la délivrance d'Egypte & du passage de la Mer Rouge. Ils n'allument point de feu & ne préparent pas leurs alimens le samedi. Ce soin se prend la veille. Pendant qu'on fait la lecture de la Bible dans leur Synagogue, ils ont le visage couvert d'un voile transparent, en mémoire de Moÿse, qui descendit de la montagne le visage couvert.

COMME il se trouvoit parmi eux quelques Bacheliers & quelques autres Lettrés de l'ordre inférieur, Gozani leur demanda s'ils rendoient des honneurs à Confucius. Le Chef répondit qu'ils l'honoroient de la même manière que les Lettrés Chinois; qu'ils se joignoient avec eux pour les cérémonies qui se pratiquent dans la salle de leurs grands hommes; & que les honneurs qu'ils rendoient à leurs Ancêtres, suivant l'usage de la Chine, s'observoient dans la salle contigue à leur Synagogue; qu'ils offroient en sacrifice la chair des animaux, excepté celle de porc, des confitures & de l'encens dans des plats de porcelaine, en se dispensant seulement de se prosterner; que dans leurs maisons & dans la salle de leurs Ancêtres ils n'emploient que des castolettes, sans inscriptions & sans images. Lorsque Gozani leur parla du Messie promis par les Ecritures, & de ses divines actions; ils tombèrent dans une profonde surprise. Ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de *Jesus* que celui du Fils de *Sirrah*. Après tout, dit le Missionnaire, mais sans en apporter aucune raison, il y a peu de fond à faire sur cette Nation.

ILS lui dirent aussi que leurs Ancêtres étoient venus du Royaume de Judée à l'Ouest, qui avoit été conquis par Josué, après être sorti de l'Egypte au travers de la Mer Rouge, & qu'ils étoient entrés à la Chine sous la Dynastie de *Han* (r). Leur Colonie étoit alors composée d'un grand nombre de familles (s); mais elle est réduite à sept, qui se marient entr'elles, sans prendre jamais d'alliance avec les *Wheg-whegs*; c'est-à-dire, avec les Mahométans. Elles n'ont rien non plus de commun avec eux par rapport à la Religion, & leurs moustaches mêmes ne sont pas tournées de la même manière.

LES Juifs portent à la Chine le nom de *Tyau-kin-kyau*, qui signifie qu'ils s'abstiennent de sang, & que pour le faire sortir plus facilement du corps des animaux, ils leur coupent les nerfs & les veines. Ils ont reçu ce nom des Chinois, & le portent d'autant plus volontiers qu'il les distingue des Mahométans, qui portent celui de *Ti-mo-kyau* (t). Ils racontèrent à Gozani que

(r) La Dynastie de Han est la cinquième des vingt-deux. On la fait commencer deux cens six ans avant Jesus-Christ, & finir deux cens vingt ans après l'Ere Chrétienne; de sorte que, dans cette supposition, il est impossible de fixer l'entrée des Juifs à la Chine sans un doute de quatre cens ans.

(s) Ils devoient être fort nombreux, en 845, si l'Ordonnance qui fut publiée dans la cin-

quième année de l'Empereur *Yu-tsing* & qui répond à cette année de Jesus-Christ, regardé de leur Nation; car les Bonzes de *Ta-tsing*, ou de Judée, & de *Mu-ba-pa*, en tout au nombre de trois mille, sont condamnés dans cette Pièce à retourner à la vie séculière. Du Halde, Vol. I.

(t) Ils sont nommés ci-dessus *Wheg-whegs*.

que les  
eux da  
driguez  
(v) T

A l'  
dans di  
cevoir  
en mati  
liances  
ter. Ils  
le de v  
qui rav  
ils les n  
partie,  
puissans  
d'aller à  
multipli

ON p  
Mahom  
sans dou  
vième s  
ils s'étoi  
dentaux

(v) Vo  
sols, Vol.  
(x) M

LES M  
chée  
numens:  
que Saint  
gue de di  
1625, p  
après avo  
Jesus-Chr  
porte qu'  
que l'Emp  
neurs, &  
veur. Ce  
seur, en  
més des p

(a) D  
VIII.

que les Missionnaires Chrétiens leur avoient fait proposer deux fois d'entrer avec eux dans quelque Traité; la première fois, sous la Dynastie de *Ming*, par Rodriguez de Figueredo; la seconde, par *Nge-li-ke*, sous la Dynastie présente de (v) *Tsing*.

A l'égard des Mahométans, il y a plus de six cens ans qu'ils sont établis dans diverses Provinces de l'Empire, où ils vivent tranquillement, sans y recevoir jamais le moindre trouble, parce qu'ils n'en causent point aux autres en matière de Religion. Leur nombre s'accrut d'abord par la seule voie des alliances; mais depuis plusieurs années, l'argent leur sert beaucoup à l'augmenter. Ils achètent de tous côtés des enfans, que leurs parens ne font pas scrupule de vendre lorsqu'ils ne sont point en état de les élever. Pendant une famine qui ravagea la Province de *Chan-tong*, ils en achetèrent ainsi plus de dix mille. Ils les marient & les établissent dans des Villes dont ils achètent aussi quelque partie, ou qu'ils bâtissent à leurs propres frais. Cette méthode les a rendus si puissans dans plusieurs endroits, qu'ils n'y souffrent point ceux qui refusent d'aller à la Mosquée, & que dans l'espace d'un siècle ils se sont extrêmement multipliés (x).

On peut conclure de ces Relations imparfaites des Missionnaires, que les Mahométans doivent avoir acquis des richesses considérables, qu'ils doivent sans doute à la voie du commerce. On prétend que dans le huitième ou le neuvième siècle, ils l'exerçoient à Siraf en Perse (y); mais vraisemblablement ils s'étoient introduits à la Chine, par terre, avec l'Armée des Tartares Occidentaux, sous *Jengliez-kam*, ou sous ses premiers successeurs.

(v) Voyages des Jésuites, ou *Jésuits Travels*, Vol. II. pag. 12. & suiv. 339. Du Halde, Vol. I. pag. 678.

(x) Mémoires du Père le Comte, pag. 339. (y) Voyez l'Introduction, au premier Tome de ce Recueil.

## §. V I.

*Origine, progrès & ruine du Christianisme à la Chine.*

LES Missionnaires paroissent persuadés que la Religion Chrétienne a été prêchée fort anciennement à la Chine. Ils en donnent pour preuve deux Monumens: l'un est le Breviaire de l'Eglise du Malabar, où (a) l'on rapporte que Saint Thomas convertit les Chinois; l'autre, une Table de marbre, longue de dix pieds & large de cinq, qui fut, dit-on, trouvée dans la terre, en 1625, près de *Si-ngan-fu*, Capitale de *Chen-si*. L'inscription de cette Table, après avoir fait mention de la Trinité, de la Naissance & de l'Ascension de Jésus-Christ, de l'objet de sa mission & de la sainteté de son ministère, rapporte qu'un Chrétien, nommé *O-lo-pwen*, vint de Judée à la Chine en 636; que l'Empereur *Tay-tsong*, qui régnoit alors, le reçut avec beaucoup d'honneurs, & que sur l'examen qu'il fit de sa doctrine, il publia un Edit en sa faveur. Ce Prince donna ordre aussi qu'on bâtît une Eglise; & *Kao*, son successeur, en fit élever plusieurs autres. Quelques années après, les Bonzes allarmés des progrès de la foi Chrétienne lui suscitèrent des persécutions, qui furent aussi-tôt

RELIGIONS  
DE LA CHINE.Origine &  
progrès des  
Mahométans  
à la Chine.Preuves de  
l'antiquité du  
Christianisme  
à la Chine.Inscription  
d'une table de  
marbre.

(a) Dans une Leçon du second Nocturne de l'Office de S. Thomas.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.Témoignage  
de plusieurs  
Manuscrits.Durée du  
Christianisme  
à la Chine.Premier é-  
tablissement  
des Missio-  
naires Jé-  
suites.Caractère &  
habileté du  
Père Ricci.

aussi-tôt apaisées par les soins de Kao. Les Empereurs suivans, sur-tout *Sa-chong*, continuèrent de bâtir des Eglises, firent chaque année pendant quarante jours des offrandes à l'autel, servirent de leurs propres mains les Prêtres de quatre Eglises, nourrirent les Pauvres, vêtirent ceux qui étoient nus, prirent soin des Malades, & ne dédaignèrent pas d'enterrer les Morts. On lit sur la même table que ce monument fut élevé en 782. Sur un des côtés, au bas du marbre, on voit une autre inscription fort longue, partie en caractères Syriaques ou Chaldaïques, partie en caractères Chinois, avec les noms, en Syriaque, des Missionnaires venus de la Judée pour prêcher l'Evangile à la Chine; tous Evêques, Prêtres & Diacres. On prétend que leur mission est confirmée par divers manuscrits Arabes & Orientaux, découverts dans la Bibliothèque Royale de France par l'Abbé Renaudot & par *Thevenot* (b), & que l'original s'en conservé à Rome dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites. *Kirker* en a publié (c) l'extrait, avec une version littérale & sa paraphrase. Du Halde n'ose affirmer que les Empereurs nommés dans l'inscription méritent les éloges qu'on leur accorde. Il reconnoît que s'ils favorisèrent les Prédicateurs de l'Evangile, ils n'étoient pas moins portés à soutenir les Sectes Idolâtres.

LES Jésuites sont fort embarrassés à découvrir quelle fut la durée du Christianisme dans l'Empire. Ils confessent que le souvenir en devoit être effacé depuis plusieurs siècles, puisqu'il n'en restoit pas le moindre vestige en 1552, lorsque Saint François Xavier, l'Apôtre des Indes, arriva dans l'Isle de *Chang-chuun-chan*, nommée aussi *Sancian* (d), où il mourut sans avoir mis le pied à la Chine. Trente ans après, les Missionnaires de Macao firent des efforts inutiles pour obtenir d'y être reçus. Enfin le *Tsong-tu* de *Juang-vong* ayant cité devant son Tribunal les Portugais de Macao, le Père Roger, Jésuite, fut envoyé à *Chan-king-fu*, où il fut reçu si favorablement du Viceroi qu'il demanda la permission de résider dans la Province. Elle lui fut accordée; sur quoi lui & *Pasio* commencèrent leur établissement. Mais ce Mandarin ayant été bientôt disgracié, & craignant les plaintes qu'on pouvoit porter contre lui, pour avoir reçu des Etrangers dans le lieu de sa Jurisdiction, les obligea de retourner à Macao. Ainsi s'évanouirent les premières espérances. Mais, lorsque les Missionnaires s'y attendoient le moins, un garde du nouveau Viceroi, entendant parler des récompenses promises à ceux qui procureroient leur rappel, eut la hardiesse d'en parler à son Maître, & se rendit ensuite à Macao. Roger & Ricci ne firent pas difficulté de le suivre à Chan-king, où ils obtinrent bientôt une Patente du Viceroi, qui leur permettoit de s'établir dans le lieu qu'ils voudroient choisir. Ces deux Missionnaires trouvèrent le secret de plaire aux Chinois; sur-tout le Père Ricci, par la douceur de son caractère & par ses manières insinuantes. La connoissance qu'il avoit de la Langue & son habileté dans les Mathématiques, lui furent encore plus utiles. Les Chinois virent avec plaisir une Carte générale qui étoit son ouvrage, quoiqu'il y eût donné à leur Pays moins d'étendue qu'ils ne lui attribuoient. Ensuite leur ayant composé un Catéchisme, qui contenoit l'explication de la Morale Chrétienne,

(b) On soupçonne l'authenticité de ces Manuscrits, & plusieurs Protestans y ont crû reconnoître diverses marques de fausseté.

(c) Dans son Ouvrage intitulé *China illustrata*.

*trata*.

(d) Sancian est sur la Côte de la Province de Quang-tong.

ne, il e  
leur atti  
king.  
contr'e  
gers aya  
cao. Ce  
toine A  
lorsqu'un  
donna o  
ques, &  
faire ado  
Canton,  
rer. On  
bandonna  
Chinois l  
de leur  
nécessaire  
résolution  
Cour (e)

VERS  
mée nom  
une inval  
tous les  
obtint d'  
de la suiv  
grés à lu  
Barque fi  
effrayé c  
passât N  
quelque b  
nois qui a

RICC  
Il y fut  
Longobard  
tems apr  
la liberté  
vec les J  
Etranger  
faite de l  
suivie, F  
présens p  
Magistra  
passant p  
curiosités  
grin de s

ne, il en convertit un grand nombre. La réputation qu'il fit aux Missionnaires leur attira les visites de tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction à Chan-king. Mais le Peuple, moins facile à recevoir leurs impressions, se souleva contre'eux, & leur fit quelques insultes dans leur propre maison. Deux Etrangers ayant excité contre'eux divers sujets de jalousie, Roger fut renvoyé à Macao. Cependant peu d'années après, le danger parut diminué, & le Père Antoine *Almeyde* vint au secours de la Mission. Elle se soutenoit depuis sept ans, lorsqu'un nouveau Viceroy, qui avoit quelques vîtes sur la maison des Jésuites, donna ordre à Ricci de quitter l'Empire avec ses Compagnons. Leurs suppliques, & les sollicitations des principaux Magistrats en leur faveur, ne purent faire adoucir cette rigoureuse déclaration. Ils obéirent. Mais en arrivant à Canton, ils furent agréablement surpris de recevoir la permission de demeurer. On leur assigna Chau-cheu pour demeure. Ce fut dans cette Ville, qu'abandonnant l'habit des Bonzes, qui les avoit fait mépriser, ils prirent celui des Chinois Lettrés. Ce changement leur attira du respect & favorisa le progrès de leur doctrine. Mais, pour l'établir solidement, Ricci conçut qu'il étoit nécessaire de la faire goûter dans la Capitale de l'Empire; & s'arrêtant à cette résolution, il ne se promit pas moins que de convertir l'Empereur & toute sa Cour (e).

VERS le même tems, *Tayko-sama*, Empereur du Japon, ayant levé une Armée nombreuse, dans la vûe de conquérir d'abord la Corée, & de faire ensuite une invasion à la Chine, l'Empereur Chinois rassembla au tour de sa personne tous les Mandarins qui avoient quelque habileté dans l'art de la guerre. Ricci obtint d'un d'entr'eux, avec lequel il se trouvoit lié d'amitié, la permission de le suivre jusqu'à la Province de *Kyang-si*. Il se flattoit de l'engager par degrés à lui permettre de l'accompagner jusqu'à Peking. Dans cette route la Barque fit naufrage, & Ricci n'échappa qu'à peine au danger. Le Mandarin effrayé continua son voyage par terre, & ne voulut pas que le Missionnaire passât Nan-king. Un autre Mandarin, qui lui avoit marqué anciennement quelque bonté, lui donna ordre de quitter cette Ville même, & punit le Chinois qui avoit osé le recevoir dans sa maison.

RICCI se vit dans la nécessité de retourner dans la Capitale de *Kyang-si*. Il y fut reçu favorablement des Mandarins & du Viceroy même. *Cataneo*, *Longobardi* & d'autres Missionnaires le joignirent alors dans cette Ville. Quelque tems après, le Gouverneur partant pour Peking, Ricci & deux autres obtinrent la liberté de le suivre. Leur séjour dura peu dans cette Capitale; la guerre avec les Japonois ayant augmenté la défiance & le dégoût qu'on avoit pour les Etrangers, ils firent peu de progrès dans un espace si court. Mais après la défaite de l'Armée Japonoise, & la mort de *Tayko-sama*, dont elle fut bientôt suivie, Ricci ne trouva plus de difficulté à s'établir à Nan-king. Ensuite les présens pour l'Empereur étant arrivés à Macao, il obtint d'un des principaux Magistrats un passeport pour les porter lui-même à Peking. Il partit. Mais en passant par *Lin-tsing-cheu*, le refus qu'il fit à un Eunuque de lui abandonner les curiosités de l'Europe & le soin de les présenter à la Cour, l'exposa au chagrin de se voir emprisonner avec tout son cortège, sous prétexte qu'un crucifix, qu'il

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Diverses fortunes des Missionnaires.

Efforts de Ricci pour pénétrer dans la Capitale.

Il lui réussit mal.

Il arrive des présens pour l'Empereur.

Danger auquel ils exposent Ricci.

(e) Du Halde, Vol. II. pag. 1. & suiv.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.Il se rend en-  
fin à Peking.Premiers  
succès de la  
Mission.Persecution  
contre le  
Christianisme.  
A quelle  
occasion elle  
s'éleve.

Ses effets.

qu'il portoit dans sa valize, ne pouvoit être qu'un charme pour ôter la vie à l'Empereur. Les Missionnaires auroient été sacrifiés au ressentiment de cet Officier, si les témoignages avantageux qu'il avoit déjà donnés lui-même en leur faveur ne l'eussent empêché de porter contre eux ses accusations à la Cour.

ENFIN l'ordre étant venu d'envoyer les Etrangers à Peking, Ricci se hâta de s'y rendre & fut bien-tôt introduit au Palais, où sa personne & ses présens furent également agréables à l'Empereur. Il offrit à ce Prince une grande horloge & une montre à répétition. Sa Majesté lui accorda, non-seulement une maison dans la Ville pour lui & pour ses compagnons, mais encore un fonds pour leur subsistance & la liberté d'entrer dans une des cours du Palais. Le Ciel ayant permis qu'après vingt ans de travail ils se vissent heureusement établis dans la Capitale de l'Empire, ils s'appliquèrent fortement à l'ouvrage des conversions. Entre une infinité de Profélytes, ils comptèrent un des premiers Mandarins de Pe-king, nommé *Li*; une famille entière de Princes du Sang à *Nan-chang-fu*; *Paul Syu*, un des Ko-laus de l'Empire, & *Candida* sa fille à Nan-king, avec un grand nombre de Lettrés & d'autres Mandarins dans les mêmes Villes & dans d'autres lieux. *Candida* fit imprimer, à ses propres frais, des Livres de Religion & d'autres Ouvrages des Missionnaires. Elle bâtit des Eglises dans diverses Provinces & des Hôpitaux pour les enfans trouvés. Enfin le nombre des Profélytes s'accrut avec tant de succès, que la seule Province de Kyang-nan offroit quatre-vingt-dix Eglises, quarante-cinq Oratoires & quatre espèces de Congrégations; l'une à l'honneur de la Sainte-Vierge; l'autre, des Anges; un autre, de la Passion de Jesus-Christ, & la quatrième, pour les Lettrés, sous la protection de Saint Ignace. L'usage étoit de s'y assembler le premier jour de chaque mois, pour répéter les instructions que divers Lettrés avoient composées sur plusieurs articles de la Religion. Celles qui étoient approuvées des Missionnaires se récitoient le Dimanche d'après, dans les Eglises, & servoient beaucoup à faire de nouveaux Profélytes.

PENDANT les Bonzes, désespérés du succès d'une doctrine dont l'établissement entraînoit la ruine de leurs principes, suscitèrent plusieurs persécutions contre les Missionnaires. Elles furent bien-tôt apaisées; mais il s'en éleva une à Macao, qui parut plus dangereuse, à l'occasion d'une dispute entre le Vicaire Général & les Franciscains, dans laquelle le Recteur des Jésuites se déclara pour les derniers. Jamais l'Enfer, suivant les termes de l'Auteur, n'inventa rien de plus noir que la vengeance d'un Partisan du Vicaire Général, qui auroit vu périr volontiers la Religion Chrétienne à la Chine pourvu que les Jésuites fussent enveloppés dans sa ruine. Il fit entendre aux Chinois que l'ambition des Jésuites étoit sans bornes, & que la prédication de l'Evangile n'étoit qu'un prétexte pour élever *Cataneo*, un Missionnaire de leur Ordre, au Trône Impérial; que les lieux dans lesquels ils étoient établis, à Canton & à Peking, favorisoient leur projet; que la Flotte Hollandoise, qui avoit paru depuis peu sur la Côte, étoit venue pour le seconder; que le Gouverneur de Macao étoit dans leurs intérêts avec ses troupes, & que les Chrétiens du Japon devoient se joindre à leurs amis de la Chine.

CES affreuses nouvelles étant parvenues jusqu'aux Magistrats de Canton, les autres Villes de l'Empire prirent aussi-tôt l'alarme. On publia que le Père Ricci avoit souffert le dernier supplice à Peking; & François Martinez ayant été obligé de traverser Canton dans les mêmes circonstances, fit des efforts inutiles

inutiles  
à la ba  
les Jésu  
nisme  
avoit g

Ric  
ses trav  
après e  
sa sépul  
veur, c  
en 161  
tion.  
nis, &  
cao. L  
lorsque  
Mandar  
& rapp  
Wbay-tj  
VER

Cour, c  
son habi  
que les  
le trava  
vinrent  
rement t  
des Jésu  
plus hau  
roi de Q  
tares; P  
l'Empere  
sous le  
servé un  
du Pape  
belles esp  
des Tart

ADAM  
tienne,  
tenu son  
étoit dep  
réformati  
cher à ce  
sionnaires.  
brassé le  
vouées at

(f) C  
l'Armée en  
king-fu dan

inutiles pour se cacher. Il fut découvert par un Profélyte Apostat & condamné à la bastonnade, sous laquelle il mourut. Si l'accusation dont on avoit noirci les Jésuites eût pénétré jusqu'aux oreilles de l'Empereur, la ruine du Christianisme étoit inévitable; mais les Magistrats reconnurent bien-tôt qu'on leur en avoit grossièrement imposé.

**RICCI**, dont le tempéramment étoit fort affoibli par le poids continuel de ses travaux Apostoliques, mourut en 1610, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; après en avoir passé vingt-sept à la Chine. L'Empereur Van-lye accorda pour sa sépulture une portion de terrain, qui, par la continuation de la même faveur, devint ensuite le Cimetière des Jésuites & des autres Missionnaires. Mais en 1617, un Mandarin de Nan-king suscita contre eux une nouvelle persécution. Quelques-uns furent battus cruellement; d'autres emprisonnés ou bannis, & ceux qui étoient établis à Peking se virent forcés de retourner à Macao. Leur situation ne fut pas plus tranquille jusqu'à l'irruption des Tartares, lorsque Tyen-ki succédant au Trône, se détermina, par le conseil de Paul Syu, Mandarin Chrétien, à faire venir les Portugais pour conduire son artillerie, & rappella les Missionnaires. Ils vécurent paisiblement sous ce Monarque & sous *W'bay-tsong* ou *Tsong-ching*, son successeur, en 1628.

**VERS** l'année 1631, le Père *Adam Schaal*, Jésuite, ayant été envoyé à la Cour, obtint bien-tôt la faveur de Sa Majesté Impériale & des Grands, par son habileté dans les Mathématiques. Ce fut dans le cours de la même année que les Dominiquains & les Franciscains entrèrent à la Chine pour partager le travail de la Mission, qui étoit alors florissante. Mais les guerres qui survinrent en 1636 & qui durèrent plus de vingt ans, causèrent presque entièrement sa ruine. Cependant les malheurs du tems n'arrêtèrent point le zèle des Jésuites. Ils firent des conversions nombreuses, & quelques-unes dans les plus hauts rangs de l'Empire. On compta dans ce nombre *Thomas Kyn*, Viceroy de *Quang-si*; *Luc Chin*, Généralissime de l'Armée Chinoise contre les Tartares; *Pan Achilles*, Grand-Eunuque, & cinquante Dames de la Cour: enfin, l'Empereur lui-même (f) & l'Impératrice, qui reçurent le Baptême; l'un, sous le nom de Constantin; l'autre, sous celui d'Helène. On nous a conservé une Lettre de l'Impératrice au Pape, écrite en 1652 (g), avec le Bref du Pape à Sa Majesté Chinoise. Mais, dans l'espace de peu d'années, de si belles espérances furent détruites, par la défaite de l'Empereur & la conquête des Tartares (h).

**ADAM** Schaal, demeuré seul à Peking pour l'administration de l'Eglise Chrétienne, ne fut pas plutôt connu de *Chun-chi*, Empereur Tartare, qu'ayant obtenu son estime, il fut créé Président du Tribunal des Mathématiques, qui étoit depuis trois cens ans sous la direction des Astronomes Mahométans. La réformation du Calendrier, qu'il exécuta heureusement, le rendit encore plus cher à ce Prince. On vit arriver à la Cour, sous ses auspices, quatorze Missionnaires, & dans ce nombre, Ferdinand Verbieft. L'Empereur auroit embrassé le Christianisme, s'il n'eût été retenu par ses femmes, qui étoient dévouées aux Bonzes. Mais ce Prince se refroidit un peu pour Schaal, à l'occasion de

(f) C'étoit Yung-ly, qui fut proclamé par l'Armée en 1646, & qui fixa son siège à Chaouking-fu dans Quang-tong.

(g) Du Halde, Vol. II. pag. 5. & suiv.

(h) Voyez ci-dessus, dans les Relations.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Mort du Père Ricci.

Rétablissement des Missionnaires.

Arrivée du Père Adam Schaal.

Sa faveur à la Cour.

Changemens causés par la conquête des Tartares.

Services que Schaal rend à la Religion.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Il est fait  
Précepteur du  
jeune Empe-  
reur.

Calomnies  
contre les  
Chrétiens.

Sentence qui  
condamne à  
mort le Père  
Adam Schaal.

de son dernier mariage, qui avoit été censuré par ce Missionnaire; ce qui n'empêcha point qu'au lit de la mort il ne le fit appeller, & qu'il ne le traitât avec beaucoup de bonté.

A l'accession de *Kang-bi*, qui n'étoit alors âgé que de huit ans, les Bonzes furent chassés du Palais, tandis que Schaal fut nommé Précepteur du jeune Monarque. Le crédit de ce Missionnaire sauva Macao de sa ruine, lorsque toutes les Places de la Côte furent détruites pour affoiblir *Ku-ching*, ou *Koxinga*, en lui coupant les provisions. Il prévint aussi, dans les Provinces, diverses persécutions qui furent suscitées par les Bonzes. Mais tous ses soins ne purent arrêter un soulèvement général, causé par *Fang-quang-syen* (i), Chinois Lettré, qui s'étoit rendu redoutable aux plus grands Mandarins par ses violences & ses intrigues. Dans un Livre qu'il publia & dans une Supplique qu'il présenta aux quatre Régens, il s'emportoit en invectives contre les Missionnaires & leur Religion. Il osoit assurer, „ qu'ils avoient été bannis de leur propre Pays pour avoir suscité des séditions, & qu'ils étoient venus à la Chine pour y exciter les Peuples à la révolte; que la vûe du Père Schaal en s'élevant à l'autorité dont il jouissoit à Peking, étoit d'introduire dans l'Etat une multitude d'Etrangers, qui se répandoient dans les Provinces sous sa direction & qui levoient les plans des Villes pour en faciliter la conquête; que les gens de leur suite étoient autant de Soldats, & que le nombre en étoit infini; que tous les ans il arrivoit à Macao de nouvelles troupes d'Etrangers, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour l'exécution de leur dessein. Il produisoit, en même-tems, un Livre publié par le Père Schaal, dans lequel ce Missionnaire exhortoit les Chinois & les Tartares à se soumettre aux Loix du Christianisme, & qui contenoit une liste de toutes les Eglises de la Province, avec celle des Magistrats qui avoient été baptisés. *Fang-quang-syen* représentoit cet Ouvrage comme l'état d'un Armée prête à tenir la campagne au premier signe; les Médailles & les Chapelets des Chrétiens étoient des marques secrètes auxquelles les Conspirés devoient se reconnoître. Enfin, montrant la figure de Jesus crucifié, qui étoit dans les Livres distribués par les Missionnaires: „ Voyez, disoit-il, le Dieu des Européens, qui est cloué sur une croix pour avoir entrepris de se faire Roi des Juifs. Telle est la Puissance qu'ils invoquent pour le succès du dessein qu'ils ont formé de se rendre maîtres de la Chine.

ON est dispensé de s'étendre ici sur un événement dont on a déjà lû (k) les fatales circonstances. Le Père Schaal, alors âgé de soixante-dix-huit ans, fut chargé de fers avec tous les autres Missionnaires & parut à genoux devant le Tribunal Chinois, où ses infirmités obligèrent le Père Verbieft de répondre pour lui. Ils furent tous emprisonnés le 12 de Novembre 1664. L'année suivante, les Mandarins assemblés prononcèrent que la Loi Chrétienne étoit (l) fausse & pernicieuse, & que le Père Adam & tous ses Compagnons méritoient d'être punis comme séducteurs du Peuple & propagateurs d'une fausse doctrine. Toutes les apologies furent inutiles. Le Père Schaal reçut la sentence de mort, qui le condamnoit d'abord à être étranglé, comme au supplice le plus honorable à la Chine; mais qui fut changée en celui d'être coupé en pièces, qui

(i) Le même dont on déjà parlé.

(k) Voyez le Tome VII. dans les dernières

Relations.

(l) Ibidem.

qui pass  
Sang &

DAN  
abandon  
fois qu'  
força l'  
sur-tout  
tables a  
la libert  
tains cri  
me les M  
prison,  
trembler  
de viole  
joint à c  
ges, &  
niers. I  
ne survé

LA pe  
y jetta le  
nis à Can  
récit de  
mier Rég  
ne mort  
fut coupé  
*syen*, Au  
nal Math  
pendant  
par consi  
silentiel.

UN év  
dans leur  
fautes da  
courtisan  
bieft, ch  
que pour  
Bien-tôt  
souffert d  
mander d  
Supplique

(m) C  
vec lui-mê  
ait regardé  
l'effet de la  
les Mission  
lâché des  
noit dans l

(n) Ang

qui passe pour le plus ignominieux. Cet arrêt fut communiqué aux Princes du Sang & aux quatre Régens, pour être confirmé par leur approbation.

DANS une extrémité si terrible, le Ciel, dit l'Ecrivain, qui paroïssoit avoir abandonné ses Serviteurs, se déclara manifestement en leur faveur. Chaque fois qu'on entreprit de lire la sentence, un effroyable tremblement de terre força l'Assemblée de quitter la Salle du Conseil. La consternation du Peuple, sur-tout celle de la Reine-mère du dernier Empereur, qui attribuoit ces redoutables accidens à l'injustice des Magistrats, obligèrent la Regence de rendre la liberté aux Prisonniers, à l'exception de ceux qui étoient coupables de certains crimes, particulièrement d'avoir enseigné une fausse doctrine (m). Comme les Missionnaires étoient compris dans cette exception, ils demeurèrent en prison, tandis que douze cens autres Chrétiens (n) furent délivrés. Mais les tremblemens de terre, continue Du Halde, qui se renouvelèrent avec plus de violence que jamais, & le feu qui consuma la plus grande partie du Palais, joint à quantité d'autres prodiges (o), firent ouvrir les yeux à d'injustes Juges, & les convainquirent enfin que le Ciel s'intéressoit en faveur des Prisonniers. Les Missionnaires obtinrent alors la liberté. Mais le Père Adam Schaal ne survécut pas long-tems à ses souffrances. Il mourut en 1666.

LA persécution n'ayant pas causé moins de ravage dans les Provinces, on y jeta les Missionnaires dans de rigoureuses prisons, & vingt-cinq furent bannis à Canton. Il n'en resta que quatre à la Cour. Leurs ennemis, suivant le récit de l'Auteur, n'échaperent pas long-tems à la vengeance du Ciel. Le premier Régent, qui étoit le plus ardent des Persécuteurs, mourut bien-tôt d'une mort naturelle. Le second fut condamné au supplice. Son troisième fils fut coupé en pièces & les autres eurent la tête tranchée (p). *Fang-quang-syen*, Auteur de la persécution, qui avoit été nommé Président du Tribunal Mathématique à la place d'Adam, fut dégradé & condamné à mort. Cependant cette sentence ayant été changée dans un bannissement perpétuel, par considération pour son grand âge, il mourut en chemin d'un ulcère pestilentiel.

UN événement, qui arriva peu d'années après, rétablit les Missionnaires dans leur ancienne faveur. L'Empereur ayant découvert un grand nombre de fautes dans le Calendrier de l'Empire, fut sollicité par quelques-uns de ses courtisans de consulter les Européens. Il suivit ce conseil. Le Père Verbieft, chargé de ses ordres, s'acquitta si heureusement de cette commission, que pour récompense il fut nommé Président du Tribunal des Mathématiques. Bien-tôt on vit paroître un Edit Impérial, par lequel tous ceux qui avoient souffert quelqu'injustice sous la minorité de l'Empereur étoient invités à demander des réparations. Verbieft saisit cette occasion. Il exposa dans une Supplique l'abus qu'on avoit fait de l'Autorité Souveraine en condamnant le Christianisme

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Miracles  
qu'on rapporte  
en faveur  
du Christianisme.

Vengeance  
du Ciel contre  
les Persécuteurs.

Rétablissement  
du  
Christianisme.  
A quelle  
occasion.

(m) Comment concilier ici l'Auteur avec lui-même? Il n'est guères apparent qu'on ait regardé ces tremblemens de terre, comme l'effet de la sentence injuste prononcée contre les Missionnaires, & que cependant on ait relâché des criminels, pendant qu'on les retenoit dans les fers.

(n) *Angl.* douze cens criminels. R. d. E.

(o) Navarette forme quelques difficultés contre tous ces prodiges. Voyez sa Relation au Tome VII, [qui fait voir le peu de fond qu'il y a à faire sur cette relation.]

(p) L'Auteur ne rapporte point leurs crimes, mais on doit supposer qu'ils en avoient commis d'autres que celui d'avoir persécuté les Missionnaires.

RELIGION  
DE LA CHINE.

Christianisme & bannissant ses Ministres. Cette Pièce fut rejetée par un Tribunal; mais un autre déclara, „ que la Loi Chrétienne avoit été proscrire injustement, qu'elle étoit bonne, & qu'elle n'enseignoit rien qui ne s'accordât avec le bien de l'Etat. Les Seigneurs Chrétiens furent aussitôt rétablis dans leurs Emplois, le Père Verbiest dans tous ses honneurs; & les autres Missionnaires ayant été rappelés, rentrèrent, en 1671, dans leurs Eglises. A la vérité l'Edit Impérial défendoit à tous les Sujets de l'Empire d'embrasser la Religion Chrétienne; mais on ne laissa point de baptiser dans le cours de la même année un grand nombre de personnes, entre lesquelles se trouvoient un oncle maternel de l'Empereur & l'un des huit Généraux Tartares.

Edit en faveur de la Religion.

VERBIEST, appelé ensuite à la Cour, enseigna pendant deux ans les Mathématiques à l'Empereur & prit occasion d'un Livre publié par un Mandarin pour faire défendre par un Edit que la Religion Chrétienne fût traitée de fautive Religion. Sa faveur s'accrut encore par le service qu'il rendit à l'Empire en faisant fondre du canon de cuivre, d'une légèreté qui le rendoit facile à transporter sur les montagnes. Les Chinois ne connoissoient jusqu'alors que l'usage des canons de fer. Avec ce nouveau secours les Tartares forcèrent dans ses retranchemens *U-fan-ghéy*, fameux Chinois qui les avoit appelés dans l'Empire, & qui s'étoit lui-même révolté contre eux. Cet événement procura la paix & confirma Kanghi sur le Trône (q). Le crédit des Missionnaires n'ayant fait qu'augmenter avec la faveur de Verbiest, on vit croître si promptement le nombre des Prosélytes, que les Jésuites de Peking écrivirent en Europe pour inviter leurs confrères à venir partager leurs travaux. Ces lettres attirèrent à Verbiest un Bref du Pape, qui le remercioit de son zèle, & portèrent Louis XIV à faire passer à la Chine de nouveaux Missionnaires, également propres à répandre le goût des Sciences & les lumières du Christianisme.

Progrès du Christianisme.

Nouveaux Missionnaires envoyés à la Chine.

D'un grand nombre qui s'offrirent pour cette glorieuse entreprise, on choisit les Pères de *Fontaney*, *Tachard*, *Gerbillon*, *Bouvet*, le *Comte* & *Visdelou*, tous Jésuites, qui, après avoir été reçus à l'Académie des Sciences, partirent bien fournis d'Instrumens Mathématiques & de magnifiques présens. Ils mirent à la voile au port de Brest, dans le cours de Mars 1685, avec le titre de Mathématiciens du Roi. Tachard fut retenu à Siam, où le Chevalier de Chaulmont étoit envoyé en Ambassade, tandis que les cinq autres continuèrent leur route vers la Chine. Etant arrivés à *Ning-po*, où ils ne trouvèrent aucune opposition de la part du Viceroi (r), Verbiest les fit bientôt appeler à la Cour. Ils arrivèrent à Peking au mois de Février 1688, mais cet illustre Missionnaire étoit mort avant qu'ils y fussent entrés. L'histoire de leur voyage nous (s) apprend que sous l'habit d'un Mandarin il portoit un cilice, & qu'il avoit le corps ceint d'une chaîne de fer à pointes, qu'il fut magnifiquement enseveli aux frais de l'Empereur, & que Sa Majesté composa elle-même son éloge. L'Auteur nous l'a conservé, avec l'ordre de ses funérailles. Verbiest eut pour successeur dans l'emploi de Président du Tribunal des Mathématiques le Père Grimaldi, Jésuite Italien.

Mort du Père Verbiest.

Son éloge, composé par l'Empereur.

(q) Voyez cette Relation au Tome VII. de ce Recueil.

(r) *Angl.* où ils trouvèrent des oppositions de la part du Viceroi. R. d. E.

(s) Les Auteurs Anglois paroissent douter de ce goût des Missionnaires pour la mortification, & ne l'attribuent du moins qu'à l'envie de contrebalancer celle des Bonzes.

LE

LE  
reur,  
appren  
nomm  
envoy  
des de  
Place  
diatem  
L'E  
ques so  
faisoit  
vres po  
rèrent  
théorie  
tant ch  
Livre d

MA  
riale, l  
Provinc  
tranger  
jours ex  
plus vic  
& d'aut  
reufes p  
pernicie  
conte l'  
aux outr  
traînés,  
& Chine  
tonade.

GER  
ses plain  
Sa Maje  
Grand-M  
darins,  
der une  
„ Il éto  
„ inquit  
„ Son a  
„ que le  
„ & qu  
„ sent t  
„ coup de  
te du Pa  
ficier qu

(t) C'e  
fiens. Les  
VIII.

LE 25 de Mars, les Missionnaires François furent conduits devant l'Empereur, qui retint près de sa personne Gerbillon & Bouvet. Après leur avoir fait apprendre la Langue Tartare, il chargea le premier, avec un autre Jésuite nommé *Pereyra*, de suivre en qualité d'Interprètes, les Ambassadeurs qu'il envoyoit à *Ni-po-cheu*, ou *Norchinskoy*, pour régler avec les Russiens les limites des deux Empires. Ils contribuèrent ainsi au Traité de paix, par lequel *Tacksa*, Place située sur la Rivière d'*Amur* (t) fut cédée aux Chinois & presque immédiatement démolie.

L'EMPEREUR Kang-hi tranquille sur le Trône, fit un cours de Mathématiques sous Gerbillon & Bouvet, & vécut avec eux si familièrement qu'il leur faisoit prendre place avec lui sur le même siège. Ils traduisirent plusieurs livres pour son usage. Ils en composèrent d'autres. Les études de ce Prince durèrent l'espace de cinq ans, avec le soin continuel de joindre la pratique à la théorie. Il fit des progrès si extraordinaires dans les Mathématiques, que s'étant chargé lui-même de l'instruction de ses enfans, il composa pour eux un Livre de Géométrie.

MALGRÉ toute la faveur dont les Missionnaires jouissoient à la Cour Impériale, leur Religion n'étoit que tolérée dans l'Empire; & les Mandarins des Provinces ne revenant point de la haine qu'ils leur portoient, soit à titre d'Étrangers & de Novateurs, soit par l'instigation des Bonzes, ils furent toujours exposés à diverses persécutions. On en vit naître ouvertement une des plus violentes à *Hang-cheu-fu* dans la Province de *Che-kyang*, où le Viceroy & d'autres Mandarins renouvelant l'Edit de 1669 défendirent sous de rigoureuses peines l'exercice du Christianisme, qu'ils traitèrent de Secte fautive & pernicieuse. Leurs Eglises furent saisies & livrées aux Bonzes. Les croix, raconte l'Auteur, furent brisées, les autels profanés, & les images abandonnées aux outrages des Infidèles. Un grand nombre de nouveaux Convertis furent traînés, avec le Père Intorcetta leur Pasteur, devant les Tribunaux Tartares & Chinois. Les uns furent emprisonnés; d'autres reçurent une cruelle bastonnade.

GERBILLON, qui étoit alors en Tartarie à la suite de l'Empereur, adressa ses plaintes au Prince *So-fan*, qui joignoit à l'honneur d'être proche parent de Sa Majesté Impériale, la qualité d'un de ses premiers Ministres & celle de Grand-Maître du Palais. Mais deux lettres, que ce Seigneur écrivit aux Mandarins, ayant produit peu d'effet, les Missionnaires prirent le parti de demander une audience particulière à l'Empereur, qui leur fit cette bizarre réponse: „ Il étoit surpris, leur dit-il, de les voir si infatués de leur Religion, & si „ inquiets pour les affaires d'un Monde, dans lequel ils n'avoient jamais été. „ Son avis étoit qu'il devoit jouir tranquillement de la vie présente. Il ajoûta „ que leur Dieu ressentoit sans doute quelque peine du trouble où il les voyoit, „ & qu'il étoit assez puissant pour se faire justice à lui-même, sans qu'ils prissent tant de soin. Les Missionnaires frappés de cette réponse, comme d'un coup de foudre, répandirent l'amertume de leur cœur à genoux devant la porte du Palais. L'Empereur, informé de leur situation, leur fit dire par un Officier qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour arrêter la persécution, que d'humilier

RELIGIONS DE LA CHINE

Les Missionnaires sont employés au service de la Chine.

L'Empereur apprend d'eux les Mathématiques.

Nouvelle persécution qui s'éleve.

Les Missionnaires portent leurs plaintes à l'Empereur.

Sa réponse.

(t) C'est le nom que lui donnent les Russiens. Les Tartares Orientaux l'appellent *Sag-balian usa*, & les Chinois *He-long-kyang*, ou *Rivière du Dragon noir*.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Conseil qu'il  
donne aux  
Missionnaires.

Ils présen-  
tent une Sup-  
plique au Tri-  
bunal des Ri-  
tes.

Elle est re-  
jetée.

L'Empereur  
emploie son  
autorité en  
leur faveur.

Il agissoit  
contre ses  
propres de-  
sirs.

Le Christia-  
nisme rede-  
vient florif-  
sant.

milier secrètement le Viceroy, ce qui seroit son ouvrage; ou d'obtenir un Decret favorable du Tribunal, ce qui les regardoit uniquement.

Ils s'arrêtèrent à la dernière de ces deux méthodes. Ayant dressé une supplique, ils la firent remettre à l'Empereur pour la lire. Ce grand Monarque ne la trouva point assez bien composée, & ne mettant point de bornes à sa bonté, il en dressa lui-même une en langue Tartare (v), qu'il envoya aux Missionnaires pour y faire les changemens qu'ils jugeroient à propos. Elle fut présentée à Sa Majesté, dans un jour d'audience solennelle, par les Jésuites *Pereyra & Thomas*. Mais lorsqu'elle eut été renvoyée au Tribunal des Rites, la Sentence des Mandarins déclara qu'il falloit s'en tenir aux Edits précédens. L'Empereur, piqué de ce Jugement, donna ordre aux Mandarins de recommencer l'examen. C'étoit déclarer assez nettement ses intentions. Cependant leur seconde réponse ne fut pas plus modérée que la première. L'Empereur, les voyant obstinés contre les Missionnaires & leur Religion, prit le parti de signer le Decret, dans la crainte d'irriter les Sujets de l'Empire. D'un autre côté sa compassion pour les Jésuites lui fit consulter le Prince *So-fan*, qui lui conseilla de faire valoir son autorité dans cette occasion, pour rendre les Mandarins plus traitables (x). Cet avis plut au Monarque. Il envoya au Kolau & aux Membres du Lipu, un ordre, qui portoit que tous les Edits publiés contre la Loi Chrétienne fussent déchirés & jetés au feu. *So-fan* se présenta dans l'Assemblée. Quoiqu'attaché à la Religion du Pays, il plaida la cause des Missionnaires avec tant de force, & donna de si justes explications aux dix Commandemens, que les Mandarins, reconnoissant enfin qu'une telle Loi ne pouvoit être dangereuse (y), prononcèrent: „ Que les services des Missionnaires méritoient des récompenses; qu'ils n'avoient rien commis de contraire à la Morale; qu'ils n'avoient fait de mal à personne; que leur Doctrine n'avoit aucune ressemblance avec celle des fausses Sectes, & ne tendoit point à la séduction; qu'ils conserveroient leurs Eglises, & qu'ils auroient, comme les Bonzes, la liberté de prêcher leur Religion. L'Empereur signa ce Decret le 2 de Mars 1692, & le fit publier dans toutes les parties de l'Empire (z). Mais il obligea les Missionnaires d'écrire à leurs Confrères, dans la Province de *Che-kyang*, qu'ils ne devoient pas trop présumer de cette grâce, & qu'il falloit se conduire avec tant de circonspection, qu'on n'entendit jamais recommencer les plaintes. Cet avis sembloit marquer, suivant l'Historien, qu'il n'approuvoit point le Christianisme sans se faire quelque violence (a), & qu'en favorisant les Missionnaires, il sacrifioit ses vûes politiques à l'affection qu'il avoit pour eux.

LA liberté qu'on leur accordoit servit bien-tôt à multiplier les conversions. Elle attira de France un grand nombre de Jésuites. Louis XIV assigna (b) un revenu annuel de neuf mille deux cens livres, pour vingt Missionnaires à la Chine

(v) L'Auteur en donne une Traduction.

(x) Chine du Père Du Halde, T. II. pag. 18. & suiv.

(y) Les Auteurs Anglois prétendent ici qu'elle est dangereuse dans le sens Catholique.

(z) Voyez le Tome VII. de ce Recueil.

(a) On a pû faire la même remarque dans le Tome précédent, à l'occasion de plusieurs

réponses de ce Prince, quoique le même Auteur lui attribue dans d'autres endroits du penchant pour le Christianisme.

(b) L'Original Anglois dit Louis XV. mais cela revient à la même chose; parce que ce Prince, n'a fait que continuer les libéralités de Louis XIV envers les Missionnaires. R. d. E.

ne &  
de son  
les soir  
suites  
lais, a  
cinq  
fournit  
més po  
& à l'e  
toutes  
bre 172  
représe  
qu'elle  
ne s'éto  
maticie

Tou  
tre entr  
ti. Ce c  
au Chris  
toire de  
naires &  
me préc  
Auteurs  
à des usa  
cet évén  
extirpée  
resta dan  
nés Chin  
On fit p  
Eglises,  
TEL  
par le D

(c) Voy  
(d) Les  
ques réflex  
Une de let  
ici sans ch  
sionnaires a  
gence avec  
leur permet  
trop exiger

ne & aux Indes. Dans cet intervalle, l'Empereur, qui ne se relâchoit point de son application à l'étude, fut attaqué de la fièvre tierce. Il en fut guéri par les soins de Gerbillon & de Bouvet. Sa reconnaissance lui fit donner aux Jésuites un grand édifice dans le *Whang-tsing*, ou la première cour de son Palais, avec la moitié d'un champ voisin pour y bâtir une Eglise. Il y joignit cinquante onces d'argent, qui devoient servir à l'exécution de l'ouvrage. Il fournit même une partie des matériaux, & quelques Mandarins furent nommés pour en prendre la direction. On employa quatre ans à bâtir cette Eglise & à l'embellir. Aussi devint-elle une des plus belles & des plus régulières de toutes les Eglises de l'Est. Mais à peine fut-elle achevée, au mois de Décembre 1720, que les Censeurs de l'Empire firent entendre leurs plaintes. Ils la représentèrent comme un excès de luxe qui bleffoit les loix, & demandèrent qu'elle fût démolie. L'Empereur les réduisit au silence, en répondant que rien ne s'étoit fait que par ses ordres & pour récompenser les services des Mathématiciens étrangers.

TOUT paroïsoit favorable aux travaux des Missionnaires; lorsqu'on vit naître entr'eux les fameuses disputes qui regardoient le sens des mots *Tyen & Chang-ti*. Ce contretems replongea les affaires dans la confusion, & devint plus fatal au Christianisme que toutes les persécutions qu'il avoit essuyées. Comme l'histoire de ce malheureux différend, qui se termina par l'expulsion des Missionnaires & par la ruine de tous leurs travaux, a déjà trouvé place dans le Volume précédent (c), on se contentera d'observer ici que suivant le récit de nos Auteurs, il n'y eut pas moins de trois cens Eglises, ou détruites, ou livrées à des usages profanes, ni moins de trois [cens] mille Chrétiens exposés par cet événement à la rage des Infidèles. Aussi la Religion Chrétienne fut-elle extirpée à la Chine, sans aucun espoir d'y être jamais rétablie. Cependant il resta dans les Provinces trois Jésuites & quelques autres Prêtres, qui, étant nés Chinois, trouvèrent facilement le moyen de se dérober à la persécution. On fit passer aussi, chaque année, d'habiles Catéchistes dans les différentes Eglises, pour instruire & consoler les Fidèles par des lectures de piété.

TEL est l'état auquel les Missions Catholiques de la Chine furent réduites par le Décret Impérial de l'année 1723 (d).

(c) Voyez les Relations des Voyageurs.

(d) Les Auteurs Anglois joignent ici quelques réflexions injurieuses à la Cour de Rome. Une de leurs remarques, qu'on peut insérer ici sans choquer personne; c'est que les Missionnaires auroient dû se contenter de l'indulgence avec laquelle l'Empereur de la Chine leur permettoit de prêcher leur Religion, sans trop exiger de ce Prince, à qui ils avoient les

plus grandes obligations: Il prévint les dangereuses conséquences qui pourroient résulter de sa facilité à recevoir les décisions du Pape, sur le moindre point en fait d'institutions civiles. Il craignit qu'en cédant à quelques égards; on ne se prévalut dans la suite de sa condescendance & qu'on ne poussât les choses si loin, qu'il ne seroit plus tems d'y remédier R. d. E.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.  
Faveurs accordées aux  
Missionnaires.

Leur ruine  
entière, causée  
par leurs  
propres diffé-  
rends.



GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.



## C H A P I T R E VI.

*Constitution & Gouvernement de la Chine.*

### §. I.

*Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoise.*

Premiers  
tems de l'Em-  
pire Chinois.

**Q**UOIQUE l'Empire de la Chine soit très-ancien, & que ses Historiens donnent à leurs Monarques une origine fort éclatante & fort reculée, il s'en faut beaucoup qu'ils nous apprennent clairement dans quel tems leur Pays fut peuplé & quand les Chinois commencèrent à faire quelque figure dans le monde. L'opinion commune est que cette Monarchie fut fondée par *Fo-hi*, qui, suivant certains Auteurs Chinois, commença son regne deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant l'Ere Chrétienne. D'autres plus zélés pour la gloire de leur Pays, font remonter beaucoup plus loin son origine. Mais si l'on jette un œil critique sur leurs Annales, on y reconnoît plus d'une forte d'exagérations.

Leur obscu-  
rité.

LEURS Auteurs donnent à *Fo-hi* le corps d'un serpent (a). On ignore la durée de son regne & de celui de ses six premiers Successeurs, quoiqu'on ne compte pas moins de cinq cens quatre-vingt-quinze ans depuis son inauguration jusqu'à celle de *Yan*, septième Empereur, dont on fait durer le regne soixante-douze ans, comme on donne cinquante ans à celui de *Chun* son successeur. Ces neuf Empereurs regnèrent avant les vingt-deux races dont leur succession est composée. C'est à eux que les Chinois attribuent leurs loix & leurs sciences, leurs réglemens civils, moraux & religieux, leur agriculture, leurs manufactures & l'invention de plusieurs instrumens qui appartiennent aux Arts. Mais ces circonstances mêmes servent à rendre leur Histoire fort suspecte. Plusieurs des premiers regnes, observe le Traducteur Anglois du Père Du Halde, paroissent autant de fictions, qui sont apparemment l'ouvrage des anciens Historiens Chinois, soit pour relever leur Nation au-dessus de toutes les autres, par l'ancienneté, la sagesse, la politesse, l'excellence des loix, & par d'autres avantages; soit pour former des modeles & des caractères que les Princes pussent imiter. Il paroît fort étrange, ajoûte le même Ecrivain, que non-seulement toutes leurs sciences, mais encore tous leurs arts & leurs ustenciles, jusqu'à ceux qui regardent l'agriculture & la cuisine, ayent été inventés par leur premier Empereur, comme s'il eût été, dans cet ancien tems, le seul à qui la nature eut accordé du génie ou quelque degré de capacité. On pourroit dire aussi que dans cette origine, & sans communication avec les autres peuples, il n'est pas vraisemblable que les mêmes choses ayent été portées à la perfection qu'elles ont aujourd'hui.

Raisons qui  
en rendent  
l'Histoire sus-  
pecte.

QUELQUE

(a) Chin-nung; la tête d'un bœuf & d'autres idées fabuleuses. Voyez les Tables Chronologiques de la Monarchie Chinoise par Couplet, pag. 10. de la Préface.

QUE  
Chinois  
cer la M  
noise est  
des Aute  
des Anna  
mènes,  
première  
nômes E

ON v  
les, publ  
vant Jéfu  
gne de L  
l'ouvrage  
& Vicer  
Annales  
là on déc  
regarde l  
comparée  
res sont c  
Fouquet  
qu'elle fix  
vant Jésu  
sez fortes  
que la Na  
que l'Hist  
au-delà d  
mun entre

LE mé  
le Cycle  
tribuer à  
dont on v  
que jusqu  
soit à la  
*Fo-hi* & C  
incertaine  
la fantaisie

PREM  
gies Chine  
que des p  
d'incertain

(b) Chin  
(c) *Ibide*  
(d) Cela  
ré que les  
née où elle  
soient avoir

QUELQUE jugement qu'on en veuille porter, un troisième parti entre les Chinois rejette ces sept premiers Empereurs comme incertains, & fait commencer la Monarchie par *Tao*, depuis le regne duquel on prétend que l'Histoire Chinoise est d'autant plus exacte & d'autant mieux suivie, qu'elle est l'ouvrage des Auteurs contemporains & qu'elle se trouve confirmée dans tout le cours des Annales par une suite d'observations d'éclipses. Le premier de ces Phénomènes, qui est rapporté au regne de *Chang-kang*, quatrième Empereur de la première Dynastie, 2155 ans avant Jesus-Christ, a été vérifié par les Astronomes Européens.

ON vit paroître, à Rome, en 1729, une Table Chronologique en trois feuilles, publiée par le Père Fouquet Evêque Titulaire d'Eleuthéropolis, auparavant Jésuite & Missionnaire. Cette Table ne commence pas plus haut qu'au regne de *Lye-vang*, quatre cens trente-quatre ans avant Jesus-Christ. Elle est l'ouvrage de *Nyen*, jeune Seigneur Tartare, fort versé dans l'Histoire du Pays, & Viceroi de Canton en 1720, qui l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des grandes Annales Chinoises. Or les Auteurs du *Kang-mu* remarquent qu'avant ce tems-là on découvre peu de certitude dans la Chronologie, du moins pour ce qui regarde le commencement & la fin des régnes, & la succession des années, comparée avec le *Kyn-tse*, ou le Cycle Chinois (*b*). La plupart des Missionnaires sont du même sentiment, fondés apparemment sur l'autorité du *Kang-mu*. Fouquet pose pour un des premiers principes de la Table qu'il a publiée, qu'elle fixe l'Ere de la véritable Histoire Chinoise environ quatre cens ans avant Jesus-Christ. Il observe que suivant quelques opinions, fondées sur d'assez fortes raisons, elle pourroit être placée encore plus bas (*c*). En avouant que la Nation Chinoise est presque aussi ancienne que le Déluge, il prétend que l'Histoire du Pays mérite peu de foi, lorsqu'on remonte quatre cens ans au-delà de Jesus-Christ. Ce sentiment, dit Fourmont, est à présent fort commun entre les Missionnaires Jésuites.

LE même Auteur observe que *Maigret*, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien. Ce Prélat jugeoit que c'étoit une erreur de l'attribuer à *Whang-ti*, second successeur de *Fo-bi*, & que l'Auteur des Annales dont on vient de parler l'appliqua le premier aux années & aux siècles, quoique jusqu'alors on ne s'en fût servi que pour compter les jours. Il reconnoissoit à la vérité l'existence des trois premières races, & même de *Chun*, *Tao*, *Fo-bi* & *Chin-nung*; mais, regardant la Chronologie des anciens tems comme incertaine, il supposoit que les années & les éclipses ont été ajustées suivant la fantaisie de l'Annaliste (*d*).

PREMARE, dans sa Lettre contre *Renaudot* (*e*), distingue trois Chronologies Chinoises; la fabuleuse, l'incertaine & la véritable. Il tire cette remarque des plus célèbres Historiens du Pays, qui, libres de partialité, traitent d'incertains les tems qu'on place entre *Fo-bi* & *Gbye-lye-vang* (*f*), c'est-à-dire,

(b) Chêne du Père Du Halde, Tome I.

(c) *Ibidem*.

(d) Cela ne peut être, parce qu'on a trouvé que les Eclipses sont arrivées dans l'année où elles sont placées. Mais elles pourroient avoir été calculées plusieurs siècles a-

près, pour servir comme d'appuis à la vérité de l'Histoire.

(e) Lettres Edifiantes, Tome. XIX. pag. 457.

(f) Le même que *Lye-vang*, dont on a déjà parlé.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Opinion plus  
vraisemblable.

Table Chronologique de  
Fouquet, sur  
quoi fondée.

Opinion de  
Maigret, Evêque de Conon.

Celle de Premare.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Soupçons  
contre les o-  
pinions des  
Missionnaires.

Sentiment  
de Fourmont.

Étendue de  
la Chine.

re, ne croient pas qu'ils doivent être rangés sérieusement dans l'ordre Chronologique, & donnent le nom de fabuleux à ceux qui ont précédé Fo-hi. Cependant il prouve que la Chine étoit peuplée, plus de deux mille cent cinquante-cinq ans avant Jésus-Christ; & la vérité de cette opinion lui paroît démontrée par l'éclipse Solaire, qui arriva cette année & qui se trouve dans l'Histoire Chinoise (g).

MAIS comme les Missionnaires expliquent leur sentiment sur la Chronologie de la Chine, sans le fonder sur des raisons particulières, les Auteurs Anglois observent que leur explication ne sert qu'à faire naître des doutes, & qu'on les a même accusés de former leurs objections par de simples vûes de pitié, dans l'idée qu'on ne peut admettre la Chronologie Chinoise sans renverser celle de l'Écriture-Sainte, suivant le calcul Hébreu, puisqu'elle place le commencement de cette Monarchie près de six cens ans avant le Déluge. D'un autre côté, quelques-uns pensent que comme il y a deux Chronologies de l'ancien Testament (la Samaritaine & celle des Septante) qui placent le Déluge plusieurs siècles auparavant, & qui ne passent pas pour moins authentiques, il vaut mieux en suivre une que de rejeter celle des Chinois. C'est l'opinion de la plupart de nos Sçavans modernes, particulièrement de Fourmont, qui soutient la certitude de la Chronologie & de l'Histoire Chinoise contre les objections des Jésuites. Il établit, 1<sup>o</sup>. que Confucius ayant vécu du tems de *Lyng-vang*, cent quarante-un ans avant *Ghey-vang*; & le *Chun-tsyn*, qui est son ouvrage, contenant les annales de deux siècles, la Chronologie se trouve fixée pour huit cens quatre-vingt-cinq ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, jusqu'au tems de *Li-vang* (h) ou plus haut; 2<sup>o</sup>. que les Chinois ayant fixé les époques & les observations des éclipses (i), il n'est pas possible que leurs Historiens se soient trompés dans l'ordre des tems, 3<sup>o</sup>. Il demande pourquoi les tems qui ont précédé *Ghey-lye-vang* ne seroient pas plus exacts que la Chronologie Grecque & Latine, ou même que les Annales de France, puisque les Chinois apportent tant de soins à la composition de leur Histoire? Il employe d'autres argumens par induction, en faveur de la Chronologie Chinoise. Mais il observe judicieusement que sans avoir examiné avec beaucoup d'attention une grande variété de Livres qui ont rapport à l'Histoire de la Chine, un Critique ne sera jamais capable de juger absolument de la vérité, soit de celle des dates ou des événemens (k); d'où l'on pourroit conclure qu'il faut renoncer pour jamais à l'éclaircissement de cette dispute. Cependant on ne peut disconvenir après-tout, que la Monarchie Chinoise ne soit du moins aussi ancienne que celle des Perses, des Assyriens, & que tout autre dont on trouve des traces dans l'Histoire Grecque & Romaine.

A l'égard de son étendue, il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait toujours été la même. Sous le règne de *Whang-ti*, troisième Empereur, la Chine étoit bornée au Sud par le *Kyang*; mais elle s'est fort accrue dans ces derniers siècles. On nous raconte que cette Monarchie commença dans la Province de *Chen-si*;

(g) Histoire Critique de Fourmont, Tome II. pag. pag. 402. Il est cité dans les Notes de Du Halde.

(h) Dixième Empereur de la Dynastie de Cheu.

(i) Il s'agit de savoir s'ils ont un nombre suffisant de ces observations.

(k) Fourmont, *ubi sup.* pag. 404, 405. & 411.

*Chen-si*;  
vinces de  
Royaume  
l'Empereur  
pendance  
temps.

niers siècles  
La Race  
te la Tar  
prend les  
Nord par  
Sud de l'

D'AILL  
Royaume  
qui reçoit  
de les faire

ON CR  
vingt-deux  
ils sont so

1. Fo
2. C
3. W
4. C
- LA long
8. Y
- hui
9. C

(1) Quelq

Dynastie

1. Hya.
2. Chang
3. Cheu.
4. Tsin.
5. Han.

(m) Le m  
gnifie, ni Dy  
Succession: n  
de sorte que  
Race a posséd

*Chen-si*; qu'elle reçut ses accroissemens par degrés, & que les diverses Provinces dont l'Empire est aujourd'hui composé étoient autrefois autant de Royaumes. A la vérité on les représente toujours comme dépendantes de l'Empereur; mais il n'est pas probable qu'elles fussent tombées dans cette dépendance sans y avoir été forcées; ce qui ne peut avoir été que l'ouvrage du temps. On confesse que la Province de *Yun-nan* est une conquête des derniers siècles. Dans celle de Fo-kyen, l'ancien langage du Pays existe encore. La Race Impériale qui possède aujourd'hui le Trône, a joint à l'Empire toute la Tartarie Orientale, avec une grande partie de l'Occidentale, qui comprend les Pays des Mongols ou Mogols, & ceux des Kalkas. Il est bordé au Nord par la grande Rivière de *Sagballan-ula* ou d'*Amur*, d'où jusqu'à la pointe Sud de l'Isle de Hay-nan, il comprend plus de neuf cens lieues de France.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Ses accroissemens.

D'AILLEURS, on compte entre les Tributaires de la Chine plusieurs Royaumes, tels que la Corée, le Tong-king, la Cochinchine, Siam, &c. qui reçoivent quelquefois leurs Souverains de l'Empereur, ou qui sont obligés de les faire confirmer par son approbation.

Royaumes tributaires de la Chine.

ON croit devoir joindre ici le Catalogue des premiers Empereurs & des vingt-deux Dynasties Chinoises, pour jetter du jour sur cette Description, où ils sont souvent nommés.

*Premiers Fondateurs de l'Empire.*

- |               |              |
|---------------|--------------|
| 1. Fo-hi.     | 5. Chwen-ye. |
| 2. Chin-nung. | 6. Ti-ko.    |
| 3. Whang.     | 7. Chi.      |
| 4. Chau-hun.  |              |

Nom de ses Fondateurs.

LA longueur du règne de ces sept Empereurs est inconnue (1).

8. YAO. Il régna seul pendant soixante-douze ans, & l'espace de [vingt] huit avec Chun.  
9. CHUN regna seul environ cinquante ans.

(1) Quelques Historiens Chinois ajoutent plusieurs autres Empereurs entre Fo-hi & Whang-hi.

*Ordre des Dynasties (m) ou des Races Impériales.*

Suivant Du HALDE.

Suivant FOURMONT (n).

<i>Dynasties.</i>	<i>Empereurs.</i>	<i>Durée.</i>		<i>Commencement.</i>	<i>Durée.</i>	
1. Hya.	17.	458.	Années	2207.	441.	Dynasties Impériales.
2. Chang ou Leg.	28.	644.	avant J. C.	1766.	664.	
3. Cheu.	35.	873.		1122.	874.	
4. Tsin.	4.	43.		248.	42.	
5. Han.	25.	426.		206.	425.	

(m) Le mot Chinois est *Chau*, qui ne signifie, ni Dynastie, ni Race, ni Famille, ni Succession: mais un certain nombre d'années: de sorte que tout le tems pendant lequel une Race a possédé l'Empire, se nomme le *Chau*.

de cette Race. Voyez Fourmont dans ses Réflexions critiques sur l'Histoire des anciens Peuples, T. II. pag. 397.

(n) Cette Addition est tirée du même Ouvrage de Fourmont, pag. 441.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.	Dynasties.	Empereurs.	Durée.	Années de J. C.	Commencement.	Durée.
	6. Heu-han.	2.	44.		220.	45.
	7. Tsin.	15.	155.		265.	155.
	8. Song.	8.	59.		420.	59.
	9. Tffi.	5.	23.		479.	23.
	10. Lyang.	4.	55.		502.	55.
	11. Chin.	5.	33.		557.	
	12. Schwi.	3.	29.			37.
	13. Tang.	20.	289.		618.	289.
	14. Heu-lyang.	2.	16.		907.	16.
	15. Hew-tang.	4.	13.		923.	13.
	16. Hew-tsin.	2.	11.		936.	11.
	17. Hew-han.	2.	4.		947.	4.
	18. Hew-cheu.	3.	9.		951.	9.
	19. Song.	18.	319.		960.	328.
	20. Ywen.	9.	89.		1280.	88.
	21. Ming.	16.	276.		1268.	277.
	22. Tffing.	3.	92.		1645.	

## §. II.

*Principes du Gouvernement Chinois.*

Excellente  
forme du  
Gouvernement  
Chinois.

Les Chinois  
ne connoif-  
sent pas le  
nom de Répu-  
blique.

Fondement  
de leur Gou-  
vernement.

**D**E tous les plans & les modèles de Gouvernement qui nous sont venus des Anciens, peut-être n'en est-il aucun qui renferme autant d'exactitude & de perfection que celui de la Monarchie Chinoise; & l'admiration doit augmenter s'il est vrai, comme les Chinois le prétendent, que dès le tems de son origine il ait eu toute la vigueur & la perfection qu'on lui connoît aujourd'hui. Mais il paroît du moins que la constitution du Gouvernement Chinois est si judicieusement conçue, qu'elle ne peut s'altérer, comme celle des autres États; ou que s'il y arrivoit quelque espèce d'altération, elle a dans elle-même de quoi réparer ses propres forces.

LE nom de République n'avoit jamais été connu des Chinois jusqu'à l'arrivée des Hollandois, & l'on auroit eu peine à leur faire comprendre qu'un Etat puisse se gouverner sans Roi. Ils regardoient un Gouvernement populaire comme un monstre à plusieurs têtes, formé par l'ambition, l'inconstance & la corruption des hommes, dans des tems de désordre & de confusion publique (a).

LE Gouvernement politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs mutuels des pères & des enfans. L'Empereur porte le nom de Père de l'Empire. Un Viceroy est le père de la Province où il commande, comme un Mandarin est celui de la Ville qu'il gouverne. Les anciens Sages étoient persuadés qu'un profond sentiment de respect dans les enfans pour leurs pères les entretenoit dans une parfaite disposition à l'obéissance civile; que cette soumission, conservant

(a) Mémoires du Père Le Comte, pag. 248.

confér  
que ce  
ordre d  
peuple  
affectio  
jugé a  
graces.  
absolue  
Maxim  
n'y a p  
sonnab  
la viole  
la perf  
qu'on n  
ces qui  
SUI

remplir  
qu'il pu  
rir les S  
falter s  
autres H  
ritent,  
tres Suj  
la Nobl  
chesses  
S'incorp  
leurs co  
me une  
ples; se  
suader a  
que ses  
tistes, p  
Careffer  
étranger  
prendre  
me à leu  
ter avec  
ils devie  
fervation  
de la ren  
L'AV  
procède  
de leurs  
la natur  
leurs Pri

(b) Ch  
& 306.

VIII.

conservant la paix dans les familles, produit la tranquillité dans les Villes, & que cette tranquillité prévient les soulèvemens du peuple & fait régner le bon ordre dans toutes les parties de l'Empire (b). D'un autre côté, comme le peuple a pour ses Chefs une soumission filiale, il s'attend d'être traité avec une affection paternelle, d'être protégé contre l'injustice & l'oppression, d'être jugé avec une impartiale équité, enfin d'être consolé & soutenu dans ses disgrâces. Aussi, quoique la Chine soit une Monarchie, & peut-être la plus absolue qu'il y ait au Monde, sa constitution est fondée sur de si excellentes Maximes, & tous ses réglemens sont si bien rapportés au bien public, qu'il n'y a peut-être pas de Nation sur la terre, qui jouisse d'une liberté plus raisonnable, ni dont les Particuliers & les propriétés soient mieux à couvert de la violence & de l'oppression des Officiers de la Couronne. Comme c'est dans la personne de l'Empereur que réside un pouvoir si vaste, les Chinois pensent qu'on ne peut apporter trop de soin à former l'esprit & le caractère des Princes qui sont destinés au Trône.

SUIVANT Confucius, un Prince vertueux doit posséder neuf qualités, ou remplir neuf devoirs. 1<sup>o</sup>. Se perfectionner lui-même & se gouverner si bien qu'il puisse servir de guide & d'exemple à tous ses Sujets. 2<sup>o</sup>. Honorer & chérir les Sçavans & les gens vertueux, converser souvent avec eux & les consulter sur les affaires de l'Empire. 3<sup>o</sup>. Aimer ses oncles, ses cousins & les autres Princes du Sang, leur accorder les faveurs & les récompenses qu'ils méritent, & leur faire connoître qu'il les préfère dans son estime à tous les autres Sujets de l'Empire. 4<sup>o</sup>. Marquer de la politesse & de la considération à la Noblesse qui n'est pas du Sang Royal; & l'élever aux honneurs & aux richesses, pour faire connoître au Public qu'il les distingue du commun. 5<sup>o</sup>. S'incorporer en quelque sorte avec le reste de ses Sujets, pour mettre entre leurs cœurs & le sien toute l'égalité & l'union possibles, & les regarder comme une partie de soi-même. 6<sup>o</sup>. Avoir une véritable affection pour ses peuples; se réjouir de leurs avantages & s'affliger de leurs disgrâces, jusqu'à persuader aux plus vils Sujets de l'Empire qu'ils sont aussi chers à leur Souverain que ses propres enfans. 7<sup>o</sup>. Inviter à sa Cour toutes sortes d'Ouvriers & d'Artistes, pour expédier promptement les affaires publiques & particulières. 8<sup>o</sup>. Caresser & traiter avec autant de libéralité que de politesse les Ambassadeurs étrangers, pour leur faire connoître qu'il a l'ame Royale & généreuse; & prendre soin qu'en retournant chez eux il ne manque rien à leur sûreté comme à leur satisfaction. 9<sup>o</sup>. Chérir tous les Seigneurs de l'Empire, & les traiter avec tant de bonté, qu'au-lieu d'entretenir les moindres idées de révolte, ils deviennent les forterefes & les boulevards de l'Etat (c). C'est par l'observation de ces règles, ajoûtent les Commentateurs, qu'un Prince acquiert de la renommée, & répond à la fin de son Elevation.

L'AVERSION des Chinois est extrême pour la tyrannie & l'oppression. Elle procède moins, disent-ils, du pouvoir absolu des Princes, que du désordre de leurs passions & du dérèglement de leurs désirs, au mépris de la voix de la nature & des loix du Ciel. Ils sont persuadés que l'obligation imposée à leurs Princes de ne point abuser de leur pouvoir, sert plutôt à l'établir qu'à le détruire;

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Devoirs mutuels des pères & des enfans.

Devoir des Princes, suivant Confucius.

Aversion des Chinois pour la tyrannie.

(b) Chine du Père Du Halde, pag. 248. & 306.

(c) Relation de Magalhaens, pag. 193. & suivantes.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

détruire; enfin que le frein qu'on met à leurs passions, ne diminue pas plus leur autorité, que le pouvoir Divin n'est diminué par l'impuissance de commettre le mal (d).

(d) Mémoires du Père Le Comte, pag. 248.

§. III.

*Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille.*

Taxes de  
l'Empire.

L'AUTORITE' Impériale est absolue à la Chine. Quoique chaque Particulier soit parfaitement maître de son bien, & vive paisiblement dans la possession de ses terres, l'Empereur est le maître d'imposer les taxes qu'il juge convenables au besoin de l'Etat. Mais, hors le cas d'une pressante nécessité, il usé rarement de ce pouvoir. C'est une coutume établie, d'exempter, chaque année, une ou deux Provinces de fournir sa part des taxes, surtout lorsqu'elle a souffert de quelque maladie, ou lorsque le mauvais tems a fait tort à ses productions.

De qui les  
Sentences re-  
çoivent leur  
autorité.

IL n'y a point de Tribunal dans l'Empire, dont la Sentence n'ait besoin d'être confirmée par l'autorité du Prince. Mais les Décrets qui viennent immédiatement de lui sont perpétuels & irrévocables. Les Vicerois & les Tribunaux des Provinces sont obligés de les enregistrer, & de les faire publier aussitôt dans toute l'étendue de leur Jurisdiction.

Succession  
au Trône.

L'EMPEREUR choisit, pour son héritier, celui d'entre ses enfans qu'il juge le plus propre à lui succéder. S'il ne se trouve personne dans sa famille qui lui paroisse capable du Gouvernement, il fait tomber son choix sur un de ses Sujets. Mais ces exemples ne sont connus que dans l'ancien tems. S'il préfère, à son fils aîné, quelqu'un qui l'emporte sur lui par le mérite, une si belle action rend son nom immortel. Au contraire, s'il arrive que celui qu'il a choisi répond mal à l'espérance publique, il est obligé de l'exclure & d'en nommer un autre, sans quoi il perdrait sa réputation. Kang-hi, dernier Empereur, déposa d'une manière fort étrange le seul fils qu'il eut de son épouse légitime. On vit avec étonnement un Prince dont l'autorité avoit été presque égale à celle de l'Empereur, chargé de fers dans une étroite prison. Ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans le même sort; & les gazettes furent aussitôt remplies de Manifestes, qui rendoient compte au Public de la conduite de l'Empereur.

Nomination  
aux dignités  
de l'Empire.

CE Monarque dispose, avec le même pouvoir, de toutes les dignités de l'Empire, sans être obligé de les conférer aux personnes qui lui sont proposées par les Tribunaux. Cependant il confirme ordinairement leur choix, après avoir examiné lui-même les Sujets qui doivent leur élection à la voie des suffrages; suivant la méthode dont on donnera bien-tôt l'explication. A l'égard des premiers postes, tels que ceux de *Tsong-tu*, de Vice-rois, &c. c'est à l'Empereur seul que cette nomination appartient. Il élève, il dégrade, suivant le mérite & la capacité des Sujets. En général, il n'y a point d'Emploi vénal à la Chine. Les Princes mêmes du Sang n'ont aucun droit aux titres & aux honneurs, sans la permission expresse de l'Empereur. Celui dont la conduite ne répond point à l'attente du Public, perd ses dignités & ses revenus par l'ordre du Prince, &

Changement  
de Ministres  
& dégradation  
des Prin-  
ces.

& n'e  
est la  
ment

D  
des tr  
vûe d  
ces re  
qu'au  
ties,

O  
arriva  
Prince  
fante  
mand  
neur  
blée d  
d'aill  
autant  
mée;  
même  
,, lui  
,, faut  
,, ne  
dispos  
desho  
soustra  
traiter

L  
neurs  
recom  
des M  
lité de  
vant l  
éleve  
recom  
comm  
gne d  
premi  
verne

(a)

de, p

(b)

(c)

cêtres

(d)

(e)

& n'est plus connu par d'autres distinctions que celle de la ceinture jaune, qui est la marque du Sang Impérial pour l'un & l'autre sexe. On lui accorde seulement, pour sa subsistance, une médiocre pension du Trésor Royal (a).

DES révolutions de cette nature feroient naître en Europe des factions & des troubles; mais elles ne produisent pas le moindre désordre à la Chine. La vûe du bien public étouffe les mécontentemens. Quand il arriveroit même que ces renversemens de fortune fussent l'effet d'une haine personnelle ou de quelque autre passion violente, si le Gouvernement est équitable dans les autres parties, le Public prend peu d'intérêt à la disgrâce des Ministres.

ON jugera combien le pouvoir Impérial est absolu, par un événement qui arriva pendant la dernière guerre de la Chine avec les Tartares *Eluths*. Le Prince des Tartares ayant défait avec des forces médiocres une Armée puissante, commandée par le frère de l'Empereur, & tué son beau-père, qui commandoit l'artillerie, Kang-hi, moins sensible à la perte d'une bataille qu'à l'honneur de son frère, le fit appeler à la Cour, pour y être jugé par une assemblée des Princes du Sang qu'il convoqua dans son Palais. Le Prince, qui étoit d'ailleurs fort distingué par son mérite personnel, se hâta de paroître, avec autant de soumission qu'on pouvoit en attendre du plus simple Officier de l'Armée; & sans attendre qu'on lui prononçât sa sentence, il se condamna lui-même, en reconnoissant qu'il méritoit la mort. „ Vous la méritez en effet, „ lui dit l'Empereur. Mais pour réparer l'honneur que vous avez perdu, il „ faut la chercher au milieu des Troupes ennemies & non dans Peking, ce qui „ ne feroit qu'augmenter votre honte. Cependant à la fin l'Empereur parut disposé à lui pardonner. Mais les Princes, qui se croyoient en quelque sorte déshonorés par cette action, pressèrent instamment l'Empereur de ne le pas soustraire au châtement; & son oncle, qui assistoit au Conseil, affecta de le traiter avec toutes les marques possibles de mépris & d'indignation (b).

LE pouvoir de l'Empereur s'étend même sur les Morts, qu'il accable d'honneurs ou de honte comme s'ils étoient en vie, lorsqu'il veut les punir ou les récompenser, soit dans leurs propres personnes ou dans leurs familles. Il crée des Morts, Comtes ou Ducs. Il leur confère divers autres titres (c). En qualité de Grand-Pontife (d), il peut leur donner la qualité de Saints; ou, suivant le langage de la Chine, en faire des Esprits nuds. Quelquefois il leur élève des Temples, & s'ils se sont rendus utiles par d'importans services ou recommandables par de grandes vertus, il ordonne au Peuple de les honorer comme des Dieux (e) ou des Déeses. On en trouve un exemple sous le règne de l'Empereur Van-lye, qui est le tems où les Jésuites entrèrent pour la première fois à la Chine. Ce Monarque ayant fait mourir un Ko-lau (f), Gouverneur du Prince héréditaire, pour avoir entretenu un commerce d'amour

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Exemple du  
pouvoir absolu  
de l'Empereur.

Pouvoir de  
l'Empereur  
sur les Morts.

Il crée des  
Dieux.

(a) Le Comte, *ubi sup.* pag. 254. Du Halde, pag. 70. & 242.

(b) Le Comte, *ibid.* pag. 252. & suiv.

(c) Voyez ce qu'on a dit ci-dessus des Ancêtres du Père Verbiest.

(d) Voyez ci-dessus.

(e) Le Comte, *ubi sup.* pag. 257. Rela-

tion de Magalhaens, pag. 256.

(f) Ce Ko-lau, qui s'appelloit *Chang-kyu-ching*, a fait sur les Livres de Confucius, un Commentaire qui passe pour le meilleur de son genre. On proposoit à l'Empereur de brûler cet Ouvrage; mais il répondit qu'il ne puniffoit pas les bonnes actions.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Apothéose  
d'une Prin-  
cesse.

Apothéose  
d'un Bonze.

Pouvoir de  
l'Empereur  
sur les Lettres  
& sur le Lan-  
gage.

Frein de  
l'autorité Im-  
périale.

Quelle est l'é-  
tude conti-  
nuelle d'un  
Empereur de  
la Chine.

avec sa mère, la douleur de cette perte, joint à celle de l'outrage & peut-être à la crainte du même châtement, firent tant d'impression sur cette Dame, qu'elle mourut en peu de jours d'une maladie violente. L'Empereur se crut obligé de réparer l'honneur de sa mère par des honneurs extraordinaires. Il la déclara *Kyen-lyen-pu-sa*, c'est-à-dire, Déesse des neuf Fleurs; & lui faisant bâtir des Temples dans tout l'Empire, il ordonna qu'elle y fût adorée sous ce titre, comme la Courtisane Flore l'étoit parmi les Romains.

IL y a quatre cens ans qu'un Bonze de la Secte des *Tau-tses*, qui ne se raient jamais la tête, mais qui ne laissent pas de se marier, devint si cher à l'Empereur régnant, par son habileté dans la Chymie & dans les Arts magiques (g), que ce Prince l'ayant regardé pendant sa vie comme supérieur à la condition humaine, le fit déclarer, après sa mort, Dieu & Seigneur du Ciel, du Soleil, de la Lune & des Etoiles (h).

ON peut dire en un mot que le pouvoir de l'Empereur s'étend presque à tout. Il peut changer la figure & le caractère des lettres, abolir les anciennes, en introduire de nouvelles. Il peut changer les noms des Provinces, des Villes & des familles. Il peut défendre l'usage de certaines expressions dans le langage & faire revivre celles qui ont été abandonnées; de sorte que son autorité prévaut sur l'usage même, dont les Grecs & les Romains croyoient l'empire absolu dans toutes les choses de cette nature.

Mais quoiqu'elle ait si peu de bornes, elle est restreinte par quelques loix, qui servent d'un autre côté à la fortifier. La maxime d'Etat qui oblige ses Sujets de lui rendre une obéissance filiale, lui impose aussi l'obligation de les aimer comme un père. Les Chinois jugent du mérite de leur Souverain par l'affection paternelle qu'il témoigne à ses sujets, & par les soins qu'il apporte à la faire éclater, en faisant son occupation de les rendre heureux. C'est une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit entrer dans tous les détails qui concernent le bien public; qu'il n'est pas placé dans un si haut rang pour s'amuser des biens qui l'environnent, mais qu'il doit faire son amusement de remplir les devoirs de sa condition, & prouver par son application, sa vigilance, & sa tendresse pour ses Sujets, qu'il est, suivant leur langage, le père & la mère de son Peuple. Si sa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe bien-tôt dans le dernier mépris. „ Pourquoi le Ciel, „ disent-ils, l'a-t-il placé au-dessus de nous? N'est-ce pas pour nous servir de „ père & de mère?

UN Empereur Chinois s'étudie continuellement à soutenir sa réputation. Lorsqu'une Province est affligée de quelque disgrâce, il se renferme dans son Palais, il observe des jeûnes, il se refuse toutes sortes de plaisirs; & se hâtant de diminuer les taxes par un décret, il employe tous ses efforts au soulagement des malheureux. Il affecte, dans les termes du décret, de faire sentir combien il est touché de la misère de son Peuple. „ Il porte, dit-il, les misérables „ dans son cœur. Il pleure nuit & jour leur infortune. Toutes ses pensées se „ rapportent à rendre leur situation plus heureuse. Il employe d'autres expres- sions pour leur persuader qu'il les aime. L'Empereur *Tong-ching* poussa cette affectation jusqu'à ordonner, qu'aussi-tôt que la moindre partie de l'Empire paroîtroit

(g) Voyez ci-dessus.

(h) Relation de la Chine par Magalhaens, pag. 257. & suiv.

paroitro  
Courie  
forcer

UN  
que da  
capable  
darins  
mes le  
ces ren  
la cause  
rin rec  
par tou  
ces mar  
mauvai  
me la n

LA t  
apporte  
pereur  
des Vic  
droient  
ressentir  
& qui se  
celle de  
de tems  
exemple  
tion au  
seul mo

IL pa  
fares d  
rins don  
les autre  
merveill  
deux he  
Kang-hi  
me du c

SUIV  
nommé  
l'autre,  
Ministre  
la discuss  
leur décl

(i) Mé  
Du Halde  
(k) Ma  
nibi suprâ.  
(l) Ce  
dans le M

paroitroit menacée de quelque disgrâce, on se hâtoit de l'en informer par un Courier; afin que se croyant responsable de tous les maux de l'Etat, il pût s'efforcer, par sa conduite, d'appaier la colère du Ciel (i).

UNE autre contrainte que les Loix apportent à l'autorité souveraine, c'est que dans toutes les occasions où l'Empereur commet quelque faute qui paroît capable de troubler le bon ordre du Gouvernement, elles autorisent les Mandarins à lui faire leurs représentations en forme de supplique, & dans les termes les plus humbles & les plus respectueux. S'il marquoit du mépris pour ces remontrances, ou s'il maltraitoit le Mandarin qui a le courage d'embrasser la cause publique, il perdrait l'affection de son Peuple, tandis que le Mandarin recevroit les plus glorieux applaudissemens & verroit immortaliser son nom par toutes sortes d'honneurs. L'Histoire Chinoise offre un grand nombre de ces martyrs du bien public, qui ont eu la hardiesse de lever la voix contre une mauvaise administration, sans craindre le ressentiment de l'Empereur, ni même la mort.

LA tranquillité de l'Empire dépend entièrement du soin que le Monarque apporte au maintien des Loix; car tel est le caractère des Chinois, que si l'Empereur & son Conseil n'avoient pas les yeux sans cesse ouverts sur la conduite des Viceroyes & des autres Officiers qui vivent loin de la Cour, ils deviendroient autant de petits tyrans dans les Provinces. Ce désordre échaufferoit le ressentiment du Peuple, qui ne seroit pas long-tems sans former des assemblées & qui se porteroit bien-tôt à la révolte. Parmi les Chinois, la moindre étincelle de sédition, lorsqu'elle n'est pas étouffée sur le champ, produit en peu de tems les plus dangereuses révolutions. Leur Histoire est remplie de ces exemples. Ainsi l'expérience a fait connoître aux Empereurs, que l'application au travail & la constance à marcher sur les traces de leurs ancêtres est le seul moyen d'affûrer leur autorité (k).

IL paroît incroyable qu'un Prince ait le tems d'examiner lui-même les affaires d'un si vaste Empire, & de prêter l'oreille à cette multitude de Mandarins dont il est chaque jour assiégé; les uns qu'il nomme aux Emplois vacans, les autres qu'il y destine à leur tour. Mais l'ordre qui s'observe à la Cour est si merveilleux, & les Loix ont pourvu si clairement à toutes les difficultés, que deux heures suffisent chaque jour pour cette multitude de soins. L'Empereur Kang-hi vouloit tout voir de ses propres yeux (l), & ne se fioit qu'à lui-même du choix des Officiers qui devoient gouverner son Peuple.

SUIVANT le Père le Comte, l'Empereur a deux Conseils souverains; l'un, nommé le *Conseil extraordinaire*, qui n'est composé que des Princes du Sang; l'autre, qui porte le nom de *Conseil ordinaire*, où les *Ko-laus*, c'est-à-dire, les Ministres d'Etat, sont admis avec les Princes. Ces Ministres sont chargés de la discussion des affaires. Ils en font leur rapport à Sa Majesté Impériale, qui leur déclare ses volontés (m). Du Halde prétend que le grand Conseil est composé

(i) Mémoires du Père Le Comte, pag. 259. Du Halde, pag. 242.

(k) Magalhans, Le Comte & Du Halde, *ubi supra*.

(l) Cela paroît d'autant plus incroyable dans le Monarque d'un aussi grand Empire que

la Chine, que nous voyons en Europe de petits Princes, si fort distraits par d'autres affaires, qu'ils n'ont pas le loisir d'examiner celles de leur état.

(m) Le Comte *ibid.* pag. 263.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Droit de remontrance que les Loix accordent aux Mandarins.

Source commune des désordres publics.

Ordre admirable qui règne dans les affaires.

Conseils de l'Empereur.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Sceaux de  
la Chine.

Sceau Impé-  
rial.

Sceau des  
Princes du  
Sang & des  
Mandarins.

Vénération  
des Chinois  
pour la Majesté  
Impériale.

Allarme pu-  
blique pour  
les maladies  
de l'Empe-  
reur.

posé de tous les Ministres d'Etat, des premiers Présidens & des Assistans des six Cours suprêmes, & de trois autres Tribunaux considérables; au-lieu que le Conseil privé ne consiste que dans les trois Ordres d'Officiers qui appartiennent au Tribunal nommé *Nwi-yuen* (n), dont on expliquera bien-tôt les fonctions.

UNE des principales marques de l'autorité Souveraine est le sceau, qui s'ap- pose aux actes publics & aux décisions des Tribunaux. Le Sceau Impérial est une pierre quarrée, d'environ douze pouces. Elle est de jaspe, qui est fort estimé à la Chine. Nul autre que l'Empereur n'a le droit d'employer le jaspe à cet usage. Les Chinois l'appellent *Tu-che* & le tirent de *In-yu-chan*, qui signifie la montagne du sceau d'agate (o), de laquelle ils racontent une infinité de fables. L'Empereur datte ses Lettres, ses Décrets & tous les Actes publics, de l'année de son regne & du jour de la Lune. [Il dit par exemple, la seizième année de mon regne, & le sixième jour de la quatrième Lune.]

LES Sceaux d'honneur qu'on donne aux Princes sont d'or. Ceux des Vice-rois, des grands Mandarins ou des Magistrats du premier Ordre, sont d'argent; & ceux des Mandarins ou des Magistrats inférieurs ne sont que de cuivre ou de plomb, plus ou moins grands, suivant l'élevation de leurs dignités. Lorsqu'un sceau commence à s'user, ils doivent en donner avis au Tribunal, qui leur en accorde un autre, mais qui les oblige de rendre le vieux. Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les caractères gravés sur ces sceaux sont mêlés de Chinois & de Tartare, comme chaque Tribunal est composé d'un mélange des deux Nations. L'Empereur n'envoie point de commissaires dans les Provinces pour observer la conduite des Gouverneurs, des Magistrats & des Particuliers, sans les munir chacun du sceau de leur Office.

LA vénération que les Chinois ont pour leur Empereur, répond à la grandeur de son autorité. C'est une espèce de Divinité pour son Peuple. On lui rend des respects qui approchent de l'adoration (p). Ses paroles sont autant d'oracles, & ses moindres commandemens sont exécutés comme s'ils venoient du Ciel. Personne, sans en excepter ses frères, ne peut lui parler qu'à genoux. On ne paroît point en cérémonie devant lui dans une autre posture, s'il n'en donne l'ordre exprès. Il n'y a que les Seigneurs de son cortège ordinaire qui aient la liberté d'être debout en sa présence; mais ils sont obligés de fléchir le genou lorsqu'ils lui parlent. Ce respect s'étend à tous les Officiers qui représentent Sa Majesté Impériale.

LES Mandarins, les Grands de la Cour & les Princes mêmes du Sang, se prosternent non-seulement devant la personne de l'Empereur, mais même devant son fauteuil, son trône & tout ce qui sert à son usage. Ils se mettent quelquefois à genoux devant son habit ou sa ceinture. Le premier jour de l'an ou le jour de sa naissance, lorsque les Mandarins des six Cours Souveraines viennent lui rendre les devoirs de cérémonie dans une des cours du Palais, il est rare qu'il s'y trouve présent, & quelquefois il est fort éloigné du lieu où ces hommages lui sont rendus. S'il tombe dans quelque maladie dangereuse, l'allarme devient générale. Les Mandarins de tous les Ordres s'assemblent dans une vaste cour du Palais, & sans faire attention à la rigueur de l'air, ils passent à genoux les jours & les nuits, occupés à faire éclater

(n) Du Halde, pag. 248.

(o) Voyez les Journaux des Voyageurs, au

Tome précédent.

(p) *Ibidem*.

ter leur  
l'Empire  
jets croi-  
moignag  
tenir la  
ce qu'il  
nent à l'  
à-dire, s  
*Ching-wh*  
Dix mille  
qu'il parl  
lorsqu'il  
signifie S  
de ce mo  
part de n  
leurs titr  
nez de la  
Que le Ci  
disent Pin  
c'est-à-dir  
du Palais  
le reste (

UN Su  
passer à c  
tre pied à  
Chaque c  
chemin qu  
doivent m  
che est au  
nes de qu  
& qui pass  
Les Missi  
saluer l'Em  
de son ap  
rir avec u  
l'Empereu  
la terre. I  
se relever  
reçoit de

LA mo  
un crime  
Père Ada  
placer l'É  
concluoit

(q) Le  
de, pag. 2  
(r) Ang

ter leur douleur & à demander au Ciel le rétablissement de sa santé. Tout l'Empire souffre dans sa personne, & sa perte est le seul malheur que ses Sujets croient avoir à redouter. Les Grands se croient obligés de donner ces témoignages publics de vénération pour leur Souverain, dans la vûte d'entretenir la subordination, & d'inspirer au Peuple, par leur exemple, l'obéissance qu'il doit à l'autorité. C'est en conséquence de cette maxime qu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus pompeux. Ils l'appellent *Tyen-tse*, c'est-à-dire, *Soleil du Ciel*; *Whang-ti*, qui signifie Auguste & souverain Empereur; *Ching-whang*, ou saint Empereur; *Chau-ting*, ou Palais Royal; *Vanfwi*, ou Dix mille années (q). Mais l'Empereur n'emploie jamais ces expressions lorsqu'il parle de lui-même. Il se sert du terme *Ngo*, qui signifie *Je* ou *Moi*; & lorsqu'il paroît en public, assis sur son trône, il emploie celui de *Chin*, qui signifie *Salut* (r), avec cette seule différence, qu'il est le seul qui fasse usage de ce mot: plus modeste, suivant l'observation de Magalhaens, que la plupart de nos Princes, qui affectent de grossir continuellement le catalogue de leurs titres. Le langage du Palais est fort pompeux. On ne dit jamais; Sonnez de la trompette; Battez du tambour, &c. mais, *Ta-hui*, c'est-à-dire, *Que le Ciel lâche son tonnerre*. Pour faire entendre que l'Empereur est mort, ils disent *Ping-tyen*, qui signifie; Il est entré un nouvel hôte au Ciel; ou *Pung*; c'est-à-dire, Une grande montagne est tombée. Au-lieu de dire, Les portes du Palais; ils disent *Kin-mwen*; Les portes d'or; & de même à l'égard de tout le reste (s).

UN Sujet, de quelque rang ou de quelque qualité qu'on le suppose, n'ose passer à cheval ou en chaise devant la porte du Palais Impérial. Il doit mettre pied à terre lorsqu'il en approche, & ne remonter qu'à la distance établie. Chaque cour du Palais a son sentier, pavé de larges pierres, qui ne sert de chemin qu'à l'Empereur lorsqu'il y passe; & ceux qui ont à traverser les cours doivent marcher fort vite au long de ce sentier. Cette vitesse dans la marche est aussi une marque de respect, qui s'observe en passant près des personnes de qualité. Les Chinois ont une manière de courir qui leur est propre, & qui passe pour une politesse aussi gracieuse que nos révérences en Europe. Les Millionnaires se virent obligés d'apprendre cette cérémonie avant que de saluer l'Empereur Kang-hi dans son *Kong*, c'est-à-dire, dans la grande salle de son appartement. Aussi-tôt qu'on a passé la porte de la salle, on doit courir avec une légèreté gracieuse jusqu'au fond de la chambre qui fait face à l'Empereur. Là, on doit demeurer un moment debout, les deux bras étendus vers la terre. Ensuite, après avoir fléchi les genoux, on doit se baisser jusqu'à terre, se relever & répéter trois fois la même cérémonie, en attendant l'ordre qu'on reçoit de s'avancer & de se mettre à genoux aux pieds de l'Empereur (t).

LA moindre négligence dans le respect qu'on doit à l'Empereur, passe pour un crime à la Chine. Une des plus graves accusations qui furent intentées au Père Adam Schaal, par le Mandarin *Hyang-quang-syen*, fut d'avoir omis de placer l'étoile du Nord dans le globe qu'il avoit composé. Son accusateur en concluait qu'il ne vouloit pas reconnoître d'Empereur à la Chine, & par conséquent

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Titres qu'on  
lui donne.

Langage  
pompeux du  
Palais.

Formalités  
qui s'y obser-  
vent.

Les négligences sont  
punies.

Singulière  
accusation  
contre le Père  
Schaal.

(q) Le Comte, pag. 240. & suiv. Du Halde, pag. 241. & suiv.

(r) *Angl.* qui signifie la même chose. R. d. E.

(s) Magalhaens, pag. 254 & 293.

(t) Du Halde, pag. 241. & suiv.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Officiers de  
la Maison Impériale.

Vêtement de  
l'Empereur.

Livrée Impériale.

Faste de  
l'Empereur  
lorsqu'il sort  
du Palais.

féquent qu'il n'étoit qu'un rébelle qui méritoit la mort. On doit observer que les Chinois appellent l'Etoile du Nord, *Ti-sing*, ou le Roi des Etoiles, parce qu'elle est immobile. Ils prétendent que toutes les autres Etoiles tournent autour d'elle; comme les Sujets de l'Empereur tournent autour de lui pour le servir; & que par cette raison leur Monarque est sur la terre ce que cette Etoile est au Ciel. Il paroît que les Juges Chinois furent charmés de cette ridicule accusation, & qu'ils la regardèrent comme un argument d'une force extrême. Mais ils furent extrêmement décontenancés, lorsque le globe ayant été produit, on s'aperçut qu'il n'étoit point achevé & que l'Auteur n'y avoit encore tracé que l'hémisphère du Sud (v).

LES Officiers de la maison de l'Empereur & ceux qui ont le Gouvernement particulier de ses affaires sont en fort grand nombre. Tout étoit autrefois entre les mains des Eunuques, dont le nombre étoit d'environ dix (x) mille, gens infâmes par leur orgueil & leur avarice. Mais les Tartares ne se furent pas plutôt rendus maîtres de l'Empire qu'ils en chassèrent neuf mille, conservant le reste pour le service le plus intérieur du Palais. Cependant cette monstrueuse espèce parvint par ses flateries & son adresse à gagner les bonnes grâces du jeune *Chun-chi*, & se rétablit presque entièrement dans son ancienne autorité. Après la mort de ce Prince, les quatre Régens Tartares se désirent encore de cette peste. Les Eunuques, privés de leur crédit, furent réduits à trois cens pour servir le jeune Monarque, les Reines, sa mère & sa grand'mère, dans les offices les plus serviles (y).

CEPENDANT l'Empereur, dans sa vie privée, conserve peu de cette pompe qu'il déploie dans toutes les occasions publiques, soit au centre de son Palais lorsqu'il y donne audience & qu'il reçoit des hommages, soit lorsqu'il se fait voir au dehors. Il paroît en public, vêtu d'une longue robe jaune, ou d'une veste qui lui couvre jusqu'aux pieds. Le fond en est de velours, brodé en plein d'une multitude de petits Dragons, qui ont cinq griffes à chaque pied. Deux gros Dragons, avec leurs corps & leurs queues entremêlés, remplissent des deux côtés le devant de la poitrine. Ils sont dans une attitude qui les feroit croire prêts à saisir, avec leurs dents & leurs griffes, une fort belle perle qui paroît descendre du Ciel. Les Chinois, faisant allusion à ces figures, disent que les Dragons badinent avec les nuées & les perles. Le bonnet de l'Empereur, ses bottines, sa ceinture, en un mot son habillement est d'une magnificence achevée (z).

IL faut observer à cette occasion, que la livrée Impériale est jaune, & que tout ce qui appartient à l'Empereur (a) est de la même couleur, sans excepter ses Dragons à cinq griffes, qui se nomment *Long*, & sa cotte-d'armes, que l'Empereur l'o-hi prit le premier. Personne n'oseroit prendre ni l'un ni l'autre sans sa permission; mais tout le monde peut orner son habit d'un Dragon à quatre griffes, qui s'appelle *Mang* (b). L'Empereur sort rarement de son Palais, à moins que ce ne soit pour la chasse, pour prendre l'air, pour se divertir dans ses parcs & ses jardins, pour sacrifier au Temple de *Tyen* ou pour faire

(v) Magalhaens, pag. 293.

(x) Voyez ci dessus.

(y) Magalhaens, pag. 291. & suiv.

(z) Magalhaens, pag. 249.

(a) Jusqu'au papier dont il fait usage & aux Livres qui se publient en son nom. *Navarrette*, pag. 50.

(b) Mémoires du Père le Comte, pag. 140.

faire la  
grand  
mes, le  
ques de  
pour la  
ron de  
du Ko-  
long de  
après e  
qui font  
leur, to  
vêtus d  
de dem  
croissan  
tus de l  
est tout  
porteur  
& d'aut  
de se fa  
grand n

TEL  
reur se  
breux.  
alloit pa  
voyage  
tude d'  
nombre  
toit peu  
propres  
que avan

LORS  
choit eff  
quête d'  
exposés  
étoient f  
ces chaf  
comptée

LES  
le ne se  
sa route  
à l'Empe  
de Han

(c) Nav  
te Romanu  
font au n  
*Mendoza*,  
rieure du

faire la visite des Provinces. Dans ces occasions il est toujours accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & de Gardes, tous à cheval. Son train, ses armes, le harnois de ses chevaux, les parasols, les éventails & les autres marques de la dignité Impériale, tout est brillant autour de lui. S'il ne sort que pour la chasse ou pour prendre l'air, toute la cavalcade est composée d'environ deux mille personnes. Les Princes & les Seigneurs vont à la tête, suivis du Ko-lau, des premiers Ministres & des grands Mandarins. Ils marchent le long des maisons, en laissant le milieu de la rue fort ouvert. On voit paroître, après eux, vingt-quatre étendarts de soie jaune, brodés de dragons en or, qui sont suivis de vingt-quatre parasols & d'autant d'éventails de la même couleur, tous fort riches & d'un travail curieux. Les Gardes-du-corps (c) sont vêtus de jaune, chacun avec une sorte de casque & une espèce de javeline ou de demi-pique dorée, au sommet de laquelle est la figure du Soleil, ou le croissant de la Lune, ou la tête de quelqu'animal. Douze Valets-de-pied, vêtus de la même livrée, portent sur leurs épaules le fauteuil de l'Empereur, qui est tout-à-fait magnifique. En divers endroits du chemin il se trouve d'autres porteurs, pour relever les premiers. Une bande de Musiciens, de Trompettes & d'autres Instrumens qui accompagnent Sa Majesté Impériale, ne cessent pas de se faire entendre pendant la marche, & cette procession est fermée par un grand nombre de Pages & de Valets-de-pied.

TELLE étoit autrefois la pompe Impériale. Mais aujourd'hui que l'Empereur se fait voir plus souvent hors de son Palais, son cortège est moins nombreux. Lorsque Kang-hi visitoit les Provinces Méridionales de son Empire, il alloit par eau, dans une Barque neuve qu'il faisoit construire exprès pour ce voyage, accompagné de ses enfans, des premiers Seigneurs & d'une multitude d'Officiers de confiance. Mais les chemins étoient couverts d'un si grand nombre de Troupes, qu'il sembloit marcher au milieu d'une Armée. Il s'arrêtoit peu dans sa route, si ce n'étoit quelquefois pour examiner les choses de ses propres yeux & pour être informé de ce qui se passoit. A son retour, sa Barque avança jour & nuit (d).

LORS QU'IL alloit en Tartarie pour y prendre le plaisir de la Chasse, il marchoit effectivement à la tête d'une Armée, comme s'il n'eût pensé qu'à la conquête d'un Empire. Il n'avoit pas moins de quarante mille hommes, qui étoient exposés à souffrir beaucoup du chaud ou du froid, parce que les campemens étoient fort incommodes. Quelquefois il perdoit plus de chevaux dans une de ces chasses que dans une bataille; mais la perte de dix mille chevaux étoit comptée pour rien.

LES Jésuites qui l'accompagnoient racontent que la magnificence Impériale ne se déploie jamais plus que dans ces occasions. Il se présente souvent dans sa route trente ou quarante petits Rois Tartares, qui viennent faire leur cour à l'Empereur ou lui payer le tribut. Quelques-uns portent eux-mêmes le titre de *Han* (e) ou *Khan*, c'est-à-dire, d'Empereur. Ils sont ses pensionnaires, comme

Chasse en  
Tartarie.Magnificence  
de la route.Petits Rois  
ses Tributaires.

(c) Navarette (pag. 11.) accuse le Jésuite *Romanus* de fausseté, pour avoir écrit qu'ils sont au nombre de soixante dix mille; & *Mendoza*, pour avoir dit que la porte extérieure du Palais est gardée par dix mille hom-

mes, sans compter ceux de la cour & des autres portes.

(d) Magalhaens, pag. 334. Mémoires du Père le Comte, pag. 170. Du Halde pag. 247.

(e) Le Comte écrit *Han* ou *Chan*.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Description  
d'une Proce-  
sion pour un  
Sacrifice.

comme tous les Mandarins du premier Ordre. Il leur donne ses filles en mariage ; & pour les attacher plus fidèlement à ses intérêts, il se déclare leur protecteur contre les Tartares Occidentaux, qui leur causent assez souvent de l'embarras & qui ont même la hardiesse d'attaquer la Chine. Pendant que ces petits Souverains sont au camp de l'Empereur, la Cour est extrêmement somptueuse, & les tentes des Mandarins sont d'une richesse & d'un éclat (f) excessifs.

Magalhaens nous a décrit l'ordre & la pompe d'une marche de (g) l'Empereur lorsqu'il va célébrer quelque sacrifice, ou remplir quelque devoir public dont les cérémonies sont fixées. Cette procession commence par vingt-quatre tambours, rangés sur deux files, & par vingt-quatre trompettes, d'un bois nommé *U-tong-chu*, qui est fort estimé à la Chine. Elles ont plus de trois pieds de longueur & sept ou huit pouces de diamètre à l'ouverture. Leur forme est à peu près celle d'une cloche. Elles sont ornées de cercles d'or, & s'accordent fort bien avec les tambours. Ensuite paroissent vingt-quatre hommes de la même livrée, armés de bâtons longs de sept ou huit pieds, revêtus d'un vernis rouge à feuillages d'or. Cent soldats succèdent, portant des hallebardes dont le fer se termine en forme de croissant. Ils sont suivis de cent massiers, dont les armes sont couvertes d'un vernis rouge mêlé de fleurs, & dorées à l'extrémité. On voit paroître ensuite quatre cent grandes lanternes, richement ornées, & quatre cens flambeaux, composés d'un bois qui brûle long-tems & qui jette beaucoup de lumière. Deux cens épieux, qui suivent immédiatement, sont parés de rubans de soie de diverses couleurs, ou de queues de Panthères, de Renards & d'autres animaux. Ils sont succédés par vingt-quatre bannières, sur lesquelles sont représentées les douze Signes du Zodiaque, que les Chinois divisent en vingt-quatre parties. Cinquante-six bannières, qui représentent les cinquante-six Constellations, nombre auquel les Chinois réduisent toutes les Etoiles. Deux cens éventails, soutenus par de longs bâtons dorés & peints de diverses figures de dragons, d'oiseaux & d'autres animaux. Vingt-quatre parasols, richement ornés. Un buffet porté par des Officiers de cuisine & garni d'ustenciles d'or, tels que des bassins, des éguières, &c.

APRÈS cette avant-garde, qui marchoit en très-bon ordre, l'Empereur paroissoit à cheval, vêtu pompeusement, avec une gravité majestueuse. On portoit aux deux côtés de sa personne un riche parasol, assez grand pour le mettre à l'ombre, lui & son cheval. Il étoit environné de dix chevaux blancs de main, dont les brides & les selles étoient enrichies d'or & de pierres précieuses ; de cent hommes armés d'épieux, & des Pages de sa chambre. On voyoit ensuite, dans le même ordre, tous les Princes du Sang, les petits Rois (h), les principaux Mandarins & les Seigneurs de la Cour, dans leurs habits de cérémonie ; cinq cens jeunes Gentilshommes du Palais, richement vêtus ; mille Valets-de-pied en robes rouges, brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent. Ensuite trente-six hommes portoient une chaise ouverte, suivie d'une autre chaise, mais fermée & beaucoup plus grande, qui étoit soutenue par cent vingt porteurs. Enfin l'on voyoit suivre quatre grands chariots, dont deux étoient

traînés

(f) Le Comte, *ibid.*

(g) Le Comte & Du Halde rapportent

cette procession d'après Magalhaens.

(h) Ou les *Regules*, suivant les Portugais,

traînés  
raçons  
Compag  
deux Or  
rémonie

Tou  
de l'Em  
litières  
pereur  
un festin  
dant deu  
les Etran  
l'avarice  
me déce

IL co  
l'Europe  
Présens,  
directe,  
leurs Eta  
principal  
métans,  
hand; Pa  
enfin, M  
han-mu-  
de l'Emp  
pas eu.p  
aient obt  
comme u  
des Indes  
taires: n  
ils en pro  
des Chin  
prétende  
hommes

ON n  
vre la tē  
vante fa  
rant un  
pendent  
fermés s  
se déterr

(i) Ma

(k) *Ibid.*

(l) Les

coup d'ho

tres Natio

(m) M

au-lieu de

traînés par des Eléphants & les deux autres par des chevaux, avec des caparaçons chargés de broderie : [chaque chaise & chaque chariot étoient suivis d'une Compagnie de cinquante hommes pour sa garde.] La marche étoit fermée par deux Officiers civils & deux Officiers militaires, en magnifiques habits de cérémonie (i).

Tous les Ambassadeurs des Puissances étrangères sont entretenus aux frais de l'Empereur, qui leur fournit toutes sortes de provisions, de chevaux, de litières & de barques. Ils sont logés dans la cour Royale du Palais, où l'Empereur leur envoie, de deux jours l'un, en témoignage d'estime & d'amitié, un festin tout préparé de sa propre cuisine. Magalhaens, qui avoit logé pendant deux ans dans cette hôtellerie Royale, observe que l'Empereur reçoit tous les Etrangers avec beaucoup de splendeur & de magnificence, quoique par l'avarice de ses Officiers cette civilité ne s'exécute pas toujours avec la même décence & la même régularité (k).

IL convient néanmoins de remarquer, à cette occasion, que les Princes de l'Europe doivent prendre garde comment ils envoient leurs Lettres ou leurs Présens, soit par des Missionnaires ou des Marchands, soit par quelque voie directe, en leur propre nom; parce qu'aussi-tôt qu'ils ont fait cette démarche, leurs Etats sont enrégistrés au nombre des tributaires de la Chine (l). Les principales Puissances qui portent ce titre sont la Corée, le Japon, les Mahométans, par le nom desquels les Chinois entendent *Sa-ma-ul-ban* ou *Samar-kand*; *Pan-ko-la* ou le Bengale, qu'ils placent à l'Est d'Inta ou de l'Indostan; enfin, *Me-te-na* ou *Medine*; car, si l'on en croit un Géographe Chinois, *Moban-mu-te*, ou *Mahomet*, envoya des Ambassadeurs à la Chine sous le règne de l'Empereur *Ming-hyou-te*, pour lui payer le tribut (m). Les Russiens n'ont pas eu peu de peine à faire changer ce terme en leur faveur; & quoiqu'ils aient obtenu qu'il fût changé, leur Ambassade n'en a pas moins été regardée comme un hommage. Le même usage est établi dans toutes les autres parties des Indes; non que les Etrangers y soient regardés sérieusement comme tributaires: mais la vanité des Indiens est flattée par cette supposition, & souvent ils en prennent droit de mépriser les Souverains de l'Europe. La Géographie des Chinois est ajustée à cette chimère; car, supposant la Terre carrée, ils prétendent que la Chine en occupe la plus grande partie & que le reste des hommes est relégué dans les coins (n).

ON ne doit point oublier la Couronne Impériale, dont l'Empereur se couvre la tête dans quelques occasions. Navarrete, qui l'avoit vûe plusieurs fois, vante sa beauté & la juge mystérieuse. Sa forme, dit-il, est ronde, mais tirant un peu sur l'ovale. De douze colliers de perles qui y sont attachés, quatre pendent sur les yeux, pour signifier que Sa Majesté doit avoir les yeux fermés sur ceux qui ont quelque affaire devant lui; c'est-à-dire, qu'elle ne doit se déterminer, ni par faveur pour le riche, ni par compassion pour le pauvre,

(i) Magalhaens, pag. 334.

(k) *Ibid.* pag. 101. Du Halde, pag. 245.

(l) Les Chinois croient leur faire beaucoup d'honneur; car ils traitent toutes les autres Nations de Barbares.

(m) *Min-biuen* dans l'Original. D'autres, au lieu de *Huen*, écrivent *Hiven* & *Huen*.

C'est apparemment *Hiun-tsong*, sixième Empereur de la Dynastie de T'ong, qui commença son règne l'an 712 après Jésus-Christ. Mais Mahomet étoit mort plus de quatre-vingt ans auparavant.

(n) Chine du Père Du Halde, pag. 46.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Traitement qu'on fait aux Ambassadeurs étrangers.

Avis aux Princes de l'Europe.

Terme humiliant changé en faveur des Russiens.

Couronne Impériale de la Chine.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

vre, & qu'elle ne doit pas se laisser conduire par l'affection ou par la haine. Les quatre colliers qui pendent sur les oreilles, signifient que les oreilles d'un Juge doivent toujours être fermées aux prières des Grands comme aux larmes des Pauvres, & qu'elles ne doivent s'ouvrir qu'à la raison, aux loix & à la justice. Les quatre colliers qui pendent par derrière, expriment avec combien de jugement, de pénétration, de réflexion & de soin les Princes doivent peser leurs résolutions, & combien ils doivent être versés dans les affaires du Gouvernement (o).

Revenu de  
l'Empereur.

LE revenu de l'Empereur est immense; mais il n'est pas aisé de le connoître à fond, parce que le tribut annuel se paye moitié en argent, moitié en nature. Il se lève sur toutes les terres, sans excepter les montagnes; sur le sel, les soies, les toiles de coton & de lin, & sur d'autres espèces de marchandises; sur les forêts, les jardins, les confiscations &c. (p). Les subsides autorisés par les loix sont si considérables, que si les Chinois avoient moins d'industrie & leur terre moins de fertilité, ce grand Empire ne seroit, comme les autres Etats des Indes, qu'une société de misérables (q).

Revenu en  
nature.

LE tribut qui se paye par tête, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes incroyables. Les Chinois prétendent que cette taxe étoit autrefois payée par cinquante-huit millions d'Habitans (q). L'Empereur entretient dix mille Barques, pour le transport du tribut en nature. Chaque année il reçoit des Provinces quarante millions cent cinquante-cinq mille quatre cents quatre-vingt-dix sacs de riz, de froment & de millet, chaque sac pesant cent vingt livres; un million trois cents quinze mille neuf cents trente-sept pains de sel, chacun pesant cinquante livres; deux cents dix mille quatre cents soixante-dix sacs de fèves, & vingt-deux millions cinq cents quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents quatre-vingt-sept bottes de paille pour ses chevaux. De soie en œuvre & d'étoffes, il reçoit cent quatre-vingt-onze mille cinq cents trente livres pesant, chaque livre de vingt onces; en soie crue, quatre cents neuf mille huit cents quatre-vingt-seize livres; trois cents quatre-vingt-seize mille quatre cents quatre-vingt pièces de toiles de coton; cinq cents soixante mille deux cents quatre-vingt pièces de toile de lin; sans compter des quantités considérables de satin, de velours, de damas & d'autres étoffes de soie, de vernis, de bœufs, de moutons, de porcs, d'oies, de canards, d'oiseaux sauvages, de poisson, de légumes, de fruits, d'épices, & de diverses sortes de vins qui entrent tous les ans au Palais Impérial. Enfin, tous les revenus de l'Empereur, en argent de la Chine, montent à près de deux cents millions de lyangs, ou d'onces d'argent, dont chacune vaut six schellings huit sols d'Angleterre (s). C'est ce prodigieux trésor qui rend l'Empereur de la Chine si redoutable, & qui le met en état, avec les Armées qu'il a continuellement sur pied, d'entretenir ses Sujets dans la crainte & la soumission.

Revenu en  
argent.

Comment  
se fait le paye-  
ment.

COMME toutes les terres sont mesurées, & que le nombre des familles est aussi connu que ce qu'elles doivent payer à l'Empereur, il est facile de cal-

culer

(o) Navarette, pag. 20.

(p) Du Halde, pag. 244.

(q) Le Comte, pag. 254.

(r) Voyez ci-dessus la division du Peuple.

(s) Ce qui fait soixante-cinq millions huit

cents trente-trois mille trois cents trente-trois livres six schellings huit sols sterling. Suivant le calcul du Père le Comte, ce n'est que vingt-un millions six cents mille, en y comprenant vingt-deux millions de lyangs en espèce.

culer ce  
les taxes  
payer, c  
thode ca  
commen  
n'ont pas  
ensuite p  
n'aiment  
font nou  
ainsi à la  
rages.

CES C  
c'est-à-di  
après le  
mes qu'il  
cun porte  
barrils &  
c'est-à-di  
Hupu ne  
d'imposer  
quelques

UNE g  
dans les  
des Vieill  
pointemen  
publics, c  
de toutes  
de la Capi  
mes de T  
& près de  
ne certain  
ont une f  
abondanc  
lés à la C  
frayés sur  
& des log  
Troupes  
entretien  
Cavalerie  
ou des T  
Quoi

(t) Le  
pas cette r  
qu'on voit  
(v) Du  
se pratique  
chant à la

culer ce que chaque Ville paye annuellement (t). Les Officiers qui lèvent les taxes, ne saisissent jamais les biens de ceux qui marquent de la lenteur à payer, ou qui cherchent à s'en dispenser par de continuel délais. Cette méthode causeroit la ruine des familles. Depuis le milieu du printems, où l'on commence à labourer la terre, jusqu'au tems de la moisson, les Mandarins n'ont pas la liberté de chagriner les Paysans; mais le moyen qu'ils prennent ensuite pour les obliger de payer, est la bastonnade ou l'emprisonnement; s'ils n'aiment mieux les charger, par billets, de l'entretien des Vieillards, qui sont nourris dans chaque Ville aux dépens de l'Empereur, & qui passent ainsi à la charge des débiteurs jusqu'à l'entière consommation des arrérages.

Ces Officiers sont comptables de ce qu'ils reçoivent, au *Pu-ching-tse*; c'est-à-dire, au Trésorier général de la Province, qui tient le premier rang après le Viceroi. Ils sont obligés de lui remettre de tems en tems les sommes qu'ils ont touchées. On transporte ces sommes sur des mulets, dont chacun porte deux mille lyangs, dans deux vaisseaux de bois faits en forme de longs barrils & bien garnis de cercles de fer. Le *Pu-ching-tse* rend compte au *Hupu*; c'est-à-dire, au Tribunal suprême qui a la sur-intendance des finances, & le *Hupu* ne ressortit qu'à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que la manière d'imposer & de recueillir les tributs: ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y glisse quelques petites fraudes de la part des Officiers subalternes.

UNE grande partie du tribut Impérial qui se lève en nature, est employée dans les Provinces, en pensions, & pour l'entretien des Pauvres, sur-tout des Vieillards & des Invalides, qui sont en fort grand nombre, pour les appointemens des Mandarins, le payement des forces, l'entretien des édifices publics, celui des Ambassadeurs, des grands chemins, &c. Mais le surplus de toutes ces dépenses est porté à Peking, pour fournir à celles du palais & de la Capitale de l'Empire, où l'Empereur entretient cent soixante mille hommes de Troupes réglées, auxquelles il donne d'ailleurs une paye en argent, & près de cinq mille Mandarins, entre lesquels on distribue tous les jours une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. Ils ont une fois le mois, du riz, des fèves, du bois, du charbon & de la paille en abondance (v). Le même usage s'observe à l'égard de ceux qui sont appelés à la Cour, ou envoyés de-là dans les Provinces. Ils sont servis & défrayés sur la route. On leur fournit des barques, des chevaux, des voitures & des logemens qui sont entretenus aux frais de l'Empereur. Le nombre des Troupes qui sont à sa solde, monte à plus de sept cens soixante-dix mille. Il entretient de même cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la Cavalerie, & pour l'usage des Postes & des Courriers qui portent ses ordres, ou des Tribunaux dans chaque Province.

QUOIQUE ce qui vient par eau des Provinces Méridionales suffise pour fournir

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Officiers qui  
y sont em-  
ployés.

Emploi des  
revenus de  
l'Empereur.

Magasins de  
riz à Peking.

(t) Le Comte observe que la Chine n'a pas cette multitude d'Officiers & de Commis qu'on voit en Europe.

(v) Du Halde remarque (pag. 245.) qu'il se pratiquoit autrefois quelque chose d'approchant à la Cour de France, où le pain, le

vin, la viande, la chandelle, &c. étoient distribuées. Cette distribution s'appelloit *Livraison* ou *Délivrance*; & de-là vient le terme de *Livrée* qu'on donnoit aux domestiques de la même distribution, c'est-à-dire, qui appartenoient au même Maître.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Lieu où se  
garde le tré-  
sor & les rare-  
tés de l'Em-  
pire.

Femmes,  
enfants & pa-  
rens de l'Em-  
percur.

Nombre de  
ses concubi-  
nes.

Comment il  
se marie.

nir à la dépense de Peking, on appréhende si fort que le revenu ne soit pas toujours égal à la consommation, qu'on entretient constamment à Peking (x) des magasins de riz pour trois ans.

LE trésor, ou le revenu Impérial, est gardé au Tribunal du *Hu-pu*, qui signifie *Treſor*, & dont on donnera bientôt la description. Il y a d'ailleurs à la Cour, deux palais où l'on conserve les bijoux & les raretés (y). Magalhaens les regarde comme le plus grand & le plus précieux amas que le Monde ait dans ce genre, parce que depuis plus de quatre mille ans les Empereurs Chinois y ont sans cesse ajoûté quelque chose, sans en avoir jamais rien ôté. Malgré les changemens de la succession, jamais aucun Empereur n'a touché à cette collection ni à l'autre trésor, dans la crainte des rigoureux châtimens que la nouvelle race auroit exercés pour un si grand crime, sur lui (z) & sur tous ses descendans. Cependant le Commentateur de cet Historien observe qu'il faut excepter les accidens du feu & le pillage de la guerre; car en 1644 le rébelle *Li-kung*, n'osant attendre les Tartares à Peking, employa huit jours à faire enlever tout ce qu'il y avoit de précieux au Palais (a).

LES femmes & les concubines de l'Empereur sont en si grand nombre, que suivant le Père le Comte, il est difficile de le bien connoître, d'autant plus qu'il n'est jamais fixe. Elles ne paroissent jamais qu'aux yeux du Monarque. A peine tout autre homme ose-t'il en demander des nouvelles (b). Magalhaens fait monter le nombre des concubines à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Mais celles pour qui l'affection de l'Empereur s'est déclarée particulièrement, portent le nom de *Ti*, qui signifie *presque Reines*. Il leur donne, quand il lui plaît, des bijoux qu'elles portent à la tête ou sur la poitrine, & une pièce de satin ou de damas jaune, qu'elles suspendent devant leur porte & qui les fait respecter plus que toutes leurs compagnes. Ces Dames ont aussi leurs titres & leurs dignités. Elles sont divisées en plusieurs classes, & distinguées, comme les Mandarins par leurs habits & leur parure, & par d'autres marques de leur degré. Mais leurs enfans, & ceux même des deux Reines (c), sont regardés comme des enfans naturels (d).

LORSQUE l'Empereur ou l'héritier de la Couronne, pense à se marier, le Tribunal des Cérémonies nomme des matrones d'une réputation bien établie, pour choisir vingt filles, les plus belles & les plus accomplies qu'elles puissent trouver, sans aucun égard pour leur naissance & pour leur famille. On les transporte au Palais dans des Sedans bien fermés. Pendant quelques jours elles y sont examinées par la Reine mère, ou, si cette Princeſſe ne vit plus, par la première Dame de la Cour, qui leur fait faire divers exercices, pour s'assurer qu'elles n'ont pas de mauvaise odeur ni d'autres défauts corporels. Après quantité d'épreuves, elle en choisit une, qu'elle fait conduire à l'Empereur ou au Prince, avec beaucoup de cérémonies. Cette fête est accompagnée de toutes sortes de réjouissances & de faveurs, surtout d'un pardon général pour tous les criminels de l'Empire, à l'exception des rebel- les

(x) Le Comte, pag. 312. Du Halde, pag. 244.

(y) Voyez les Journaux du Tome VII.

(z) On a vu que les Chinois exercent des châtimens sur les Morts. R. d. T.

(a) Magalhaens, pag. 311 & 314.

(b) Le Comte, pag. 60.

(c) *Angl.* des demi-Reines. R. d. E.

(d) Magalhaens, pag. 291.

les & des  
pe fort éc  
venus con  
miers Seig  
ris retour  
rier avant

TELL  
sent les E  
filles de qu  
trois. El  
mes. Ell  
& d'autres  
ment, ni  
Tandis qu  
forme de c  
suite pour  
tité de ch  
le ducats e  
d'or & d'a

LES en  
rence, qu  
re (b).  
l'Empereu  
séparés (i)

ON no  
lorsque l'E  
ses femme  
bres du Co  
au Tribuna  
du jour in  
mière por  
le on élev  
binet port  
quée, on  
avoit été c  
& des Co  
ques Man  
machine &  
ces du San  
rang, qui  
nistres, les

(e) Magal

Le Comte, p

(f) Le Co

(g) Nava

(h) Maga

(i) Voyez

les & des voleurs. Ensuite la jeune personne est couronnée avec une pompe fort éclatante. On lui donne quantité de titres. On lui assigne des revenus considérables. Les dix-neuf autres filles sont mariées aux fils des premiers Seigneurs, s'il s'en trouve un nombre égal. Celles qui restent sans mari retournent chez leurs parens, avec des dotes qui suffisent pour les marier avantageusement.

TELLE étoit l'ancienne coutume des Monarques Chinois. Mais à présent les Empereurs Tartares prennent pour femmes & pour Reines (e) les filles de quelque Roi de la Tartarie Orientale. Les Reines sont au nombre de trois. Elles jouissent de beaucoup plus d'honneurs que toutes les autres femmes. Elles ont un logement particulier, une Cour, deux Dames d'honneur & d'autres Domestiques de leur sexe. On n'épargne rien pour leur amusement, ni pour la magnificence de leurs meubles, & de leur cortège (f). Tandis que Navarette étoit à Peking, l'Empereur envoya un présent, en forme de dote, à la fille d'un des quatre Régens de l'Empire, qu'il prit ensuite pour sa femme. Ce présent consistoit en cent tables couvertes de quantité de choses & de toutes sortes de mets, deux mille ducats en argent, mille ducats en or, cent pièces d'étoffes de soie de diverses couleurs, à fleurs d'or & d'argent, & cent pièces d'étoffes de coton (g).

Les enfans des trois Reines sont tous légitimes, avec cette seule différence, que les fils de la première sont préférés pour succéder à l'Empire (h). La première Reine fait sa résidence dans le Palais Impérial, avec l'Empereur, & porte le titre d'Impératrice. Les deux autres ont des palais séparés (i).

ON nous fait la description suivante des cérémonies qui furent observées, lorsque l'Empereur *Yong-ching* (k) déclara le choix qu'il avoit fait d'une de ses femmes pour Impératrice. Deux des principaux Docteurs, qui sont Membres du Conseil, furent députés pour composer le compliment & le remettre au Tribunal des Rites, qui se prépara aussi-tôt pour la cérémonie. Le matin du jour indiqué, on commença par porter à la porte Orientale ou à la première porte du palais (l) une espèce de table carrée, aux coins de laquelle on éleva quatre piliers, qui soutenoient une sorte de dôme. Ce petit cabinet portatif fut paré de soie jaune & d'autres ornemens. A l'heure marquée, on plaça sur la table un petit livre, qui contenoit le compliment qui avoit été composé pour l'Empereur, avec les noms des Princes, des Grands, & des Cours suprêmes, qui étoient venus en corps pour la cérémonie. Quelques Mandarins, vêtus d'une manière convenable à leur office, enlevèrent la machine & se mirent en marche. Ils avoient été précédés de tous les Princes du Sang, des autres Princes & de tous les Seigneurs, chacun dans son rang, qui s'arrêtèrent près de la cour intérieure du Palais. Les premiers Ministres, les Docteurs du premier rang, les Présidens des Cours supérieures, &

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Usage présent  
des Empe-  
reurs Tarta-  
res.

Etat des  
enfans.

Cérémonies  
observées  
pour le choix  
d'une impéra-  
trice.

(e) Magalhaens, pag. 308. & suivantes.  
Le Comte, pag. 60.

(f) Le Comte, pag. 61.

(g) Navarette, pag. 69.

(h) Magalhaens, pag. 291.

(i) Voyez ci-dessus.

(k) Le dernier Empereur, successeur de Kang-hi.

(l) La grande porte du Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur, [ou pour les cérémonies qui se pratiquent à l'honneur de ses Ancêtres.]

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Compliment  
des hommes à  
l'Empereur.

Compliment  
des femmes à  
l'Impératrice.

& les autres grands Officiers Tartares & Chinois, civils comme militaires, vêtus magnifiquement de leurs habits de cérémonie, suivirent la table à pied. Plusieurs instrumens de musique firent entendre un concert très-agréable, tandis que le bruit des tambours & des trompettes retentissoit dans toutes les parties du palais.

CETTE proceffion étant arrivée à la porte qui se nomme *U-mwen*, les Princes s'y joignirent & se placèrent à la tête. Ils marchèrent dans cet ordre jusqu'à la salle d'audience (*m*), ils y entrèrent, & prenant leur compliment sur la table portative, ils le placèrent sur une autre table, qui avoit été préparée au milieu de la salle. Tout le reste fut rangé en fort bel ordre. Ensuite ils firent les révérences ordinaires devant le Trône Impérial, comme si l'Empereur eût été présent. La Musique recommença aussi-tôt, & les Présidens du Tribunal des Rites informèrent les Eunuques que les Grands de l'Empire supplioient Sa Majesté Impériale de paroître & de s'asseoir sur son précieux Trône. Cet avis ayant été porté au Monarque, il parut & monta sur son Trône. Alors deux Docteurs du premier rang s'avancèrent près de la table, & firent plusieurs révérences à genoux. Enfin s'étant levés, un d'eux prit le petit livre & lut distinctement, à voix haute, le compliment que sa Compagnie avoit fait pour Sa Majesté. Cette pièce n'étoit pas fort longue. Aussi-tôt que la lecture fut achevée, les Docteurs reprirent leurs places, & l'Empereur descendant de son Trône retourna dans son appartement.

APRÈS midi, les Princeffes du Sang, les autres Princeffes, & les Dames de la première qualité, avec les femmes de tous les grands Mandarins, se rendirent, suivant leur rang & l'ordre de leurs dignités, au Palais de l'Impératrice, où les Seigneurs & les Mandarins n'osent paroître dans cette cérémonie. Elles étoient conduites par une Dame de distinction, qui exerce l'office de Maîtresse des cérémonies. Aussi-tôt qu'elles furent arrivées près du palais, le premier Eunuque de l'Impératrice s'étant présenté, la Maîtresse des cérémonies lui tint ce discours: „ Je supplie très-humblement l'Impératrice, au nom „ de cette Assemblée, de condescendre à sortir de son palais, & de se placer sur son Trône. Le compliment des femmes n'est pas contenu dans un petit livre, comme celui que les hommes adressent à l'Empereur. Elles présentent une feuille de papier, d'une espèce particulière, sur laquelle il est écrit, avec une variété de caractères & d'ornemens. L'Impératrice parut bientôt, & s'étant placée sur son Trône, qui étoit élevé dans une des salles du Palais, lorsque le papier lui eut été présenté, les Dames, qui se tenoient debout, lui firent deux révérences, à la manière des femmes de l'Europe, qui est aussi celle de la Chine. Cette révérence se nomme *Van-fo* (*n*); c'est-à-dire, que toutes fortes de bonheur vous accompagnent! Ensuite, tombant à genoux, elles frappèrent une fois la terre du front, comme le Tribunal des Rites l'avoit prescrit. Elles se levèrent & reprirent leurs rangs, avec un profond silence, tandis que l'Impératrice descendit de son Trône & se retira (*o*).

L A

(*m*) Celle où l'Empereur reçoit les Ambassadeurs & où il donne deux ou trois fois l'année des instructions à ses Grands.

(*n*) *Ven* ou *Wan* signifie dix mille, & *Fo*, Bonheur.

(*o*) Du Halde, pag. 292. & suiv.

LA  
Lorsqu  
cipales  
vit tro  
gnifice  
nent,  
d'appa  
ceinte  
son tro  
vang,  
chuen,  
Rois a  
& pou  
bliques  
quatre  
comme  
seule d  
au-lieu  
ans.

Sou  
fissoit p  
âgés de  
& la bo  
mari po  
en terr  
Parens  
mais ils  
le Peup  
matin,  
la terre  
L'Emp  
des gra  
Khans

Tou  
fussent-  
sistance  
le privi  
précéd  
bre de  
gnés ne  
vre, à  
dans l'E

(*p*) A  
Hangoch  
Capitales  
chuen. L

VIII

LA résidence des fils de l'Empereur, avant leur mariage, est le Palais Impérial. Lorsqu'ils sont mariés, l'usage est de les envoyer dans quelques-unes des principales Villes des Provinces, qui ont des palais pour les recevoir. L'Auteur, qui vit trois de ces palais, les trouva (p) très-grands, très-beaux, & d'une magnificence surprenante, quoique fort inférieurs à celui de Peking. Ils contiennent, les uns dix, d'autres douze, & quelques-uns un plus grand nombre d'appartemens; avec d'autres Palais séparés de chaque côté, & une double enceinte de murs. Lorsque l'Empereur envoie dans un de ces palais son second ou son troisième fils, il lui donne le titre de Roi. Il donna ainsi le titre de *Chowang*, ou de Roi de *Cho*, à celui qui fut envoyé à *Ching-tu-fu*, Capitale de *Sechuen*, parce qu'anciennement cette Province se nommoit *Cho*. Chacun de ces Rois a mille Eunuques pour lui servir de cortège, pour administrer ses affaires & pour recevoir ses revenus. Mais ils ne prennent aucune part aux affaires publiques de la Province. Seulement les Mandarins sont obligés de s'assembler quatre fois l'année au palais du jeune Prince, pour lui rendre leur hommage comme ils le rendent à l'Empereur dans la Capitale de l'Empire; avec cette seule différence qu'ils donnent le titre de *Van-fwi*; c'est-à-dire, dix mille ans, au-lieu qu'on n'accorde à ces Princes que celui de *Syen-fwi*, qui signifie mille ans.

Sous le règne des Empereurs Chinois, le Tribunal des Cérémonies choisit pour le mariage des Princesses un certain nombre de jeunes hommes, âgés de quatorze ou quinze ans. On ne considérait dans ce choix que l'esprit & la bonne mine. C'étoit dans cette belle Troupe que l'Empereur prenoit un mari pour sa fille, ou sa sœur, à laquelle il donnoit une dot très-considérable en terres & en bijoux. Ces maris portoient le nom de *Tu-ma*; c'est-à-dire, Parens de l'Empereur par leurs femmes. Ils ne pouvoient être Mandarins; mais ils devenoient si puissans, que leurs oppressions étoient redoutables pour le Peuple. Jusqu'à ce qu'il leur vint des enfans, ils étoient obligés, soir & matin, de se mettre à genoux devant leurs femmes, & de frapper trois fois la terre du front. Mais la qualité de pères les exemptoit de cette cérémonie. L'Empereur Tartare qui règne aujourd'hui marie ses sœurs & ses filles aux fils des grands Seigneurs, sans exiger qu'ils soient de Sang Royal, ou à ceux des Khans de la Tartarie Orientale (q).

Tous les parens de l'Empereur par les mâles, soit riches, soit pauvres, fussent-ils à la quinzième génération, reçoivent quelque pension pour leur subsistance, suivant le degré de leur dignité & la proximité du sang. Ils ont tous le privilège de peindre en rouge leurs maisons & leurs meubles. Mais la race précédente ayant régné l'espace de deux cens soixante-dix-sept ans, le nombre de ses descendans s'étoit tellement multiplié, que le revenu des plus éloignés ne pouvant suffire à leur entretien, plusieurs étoient réduits, pour vivre, à l'exercice de quelque métier. La première fois que Magalhaens entra dans l'Empire, il en trouva un dans la Capitale de *Ky-ang-si*, qui exerçoit l'office

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Résidence  
des fils de  
l'Empereur.

Leurs titres  
& leur état.

Comment on  
marie les Prin-  
cesses.

Assujettisse-  
ment de leurs  
maris.

Sort des pa-  
rens de l'Em-  
pereur.

(p) A *Vu-chang-fu*, à *Ching-tu-fu* & à *Hangochong-fu*. Les deux premières sont les Capitales des Provinces de *Hu-quang* & de *Sechuen*. La troisième est une Ville considérable de *Chen-si*. L'Auteur nomme d'autres Villes qui ont de ces Palais.

(q) Magalhaens, pag. 307.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

ficé de porte-faix, & qui pour se distinguer des gens du même ordre, portoit sur le dos des crochets fort brillans & vernis de rouge. Sous la race précédente, il s'en trouvoit un nombre infini, qui étoient dispersés dans toutes les parties de l'Empire, & qui abusant des privilèges de leur naissance, commettoient des insolences & des extorsions continuelles; mais ils furent extirpés jusqu'au dernier par les Tartares. Tous les parens de l'Empereur qui régnent aujourd'hui sont des personnages importans, qui font leur résidence à la Cour. Mais si cette race dure long-tems, ils se multiplieront sans doute, & ne seront pas moins à charge que les précédens (r). Navarrette dit que les palais des petits Rois du Sang Royal sont couverts de tuiles d'un rouge luisant, & que l'Empereur les qualifie, eux & tous ses autres parens, de *Kin-chi-pau-tse*, qui signifie *Branches d'Or & feuilles précieuses* (s).

LES parens de Sa Majesté Impériale, du côté des femmes, sont de deux espèces. Les unes descendent de ses filles, & ne passent point pour Princes du Sang, ni même pour appartenir à sa famille. Aussi n'ont-ils aucun droit à la succession, quand même ils auroient plusieurs enfans mâles. Le même usage est établi parmi le Peuple. La seconde espèce est composée des pères, des frères, des oncles, & des autres parens de la Reine, des gendres de l'Empereur, de leurs pères, de leurs oncles & de leurs autres parens. C'étoit dans ces deux ordres que les Empereurs Chinois choisissoient un certain nombre des plus distingués, pour en composer le Tribunal qui se nomme *Wbang-fin*. Mais les Tartares ont extirpé aussi la seconde de ces deux parentés (t).

La conduite  
des Princes  
Chinois est  
observée.

L'EMPEREUR observe avec beaucoup d'attention la conduite des Princes du Sang, & les punit sans indulgence lorsqu'il ne la trouve pas digne de leur naissance & de leur rang. Apprenant un jour que l'un d'entr'eux aimoit l'amusement avec trop de passion, surtout les combats de coqs, qui sont un passe-tems fort commun parmi les Orientaux: il trouva de la bassesse dans l'excès de ce goût, & lui en fit un reproche. Mais ne voyant aucun fruit de son avertissement, il résolut de faire un exemple, en déclarant que le Prince fut privé de son cortège, de sa pension & de sa qualité, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de réparer sa faute par quelque action éclatante, & de faire connoître à tout l'Empire qu'il n'étoit point indigne du Sang dont il sortoit (v).

Funérailles  
de l'Empe-  
reur.

IL nous reste à parler des funérailles du grand Monarque de la Chine. Aussitôt qu'il a rendu le dernier soupir, on le met dans un riche fauteuil, qui est porté par six Eunuques, au milieu de la salle Royale de *Gin-chi-tien*; c'est-à-dire, du *Palais de la merci & de la prudence* (x). On y place le corps sur un lit fort riche; & l'on ne tarde pas long-tems à le renfermer, avec une infinité de cérémonies & beaucoup de musique funèbre, dans un cercueil qui coûte deux ou trois mille écus. La matière est un bois nommé *Kong-syo-mo*, ou *Bois de Paon*, qui tire ce nom de la ressemblance de ses veines avec ce qu'on appelle les yeux dans la queue d'un paon. Les Chinois assurent que ce bois (y) préserve les corps morts de toute corruption, & laissent en effet un cadavre dans

Cercueil Im-  
périal.

(r) *Ibid.* pag. 238.

(s) Navarrette, Description de la Chine, pag. 22.

(t) Magalhaens, pag. 239. & suiv.

(v) Mémoires du Père le Comte, pag. 251.

(x) Ce Palais est dans l'enceinte du grand Palais de l'Empereur. Voyez ci-dessus.

(y) Il croît dans la Province de *Se-cbuen*.

le mé-  
tières.

LA  
de ma-  
cette l-  
est le r-  
grande  
il est ad-  
Domes-  
Soldats  
lation n-

Tou-  
deuil,  
niers te-  
qui se-  
qu'il ne-  
Mandar-  
pour y  
nies qui-

ON r-  
mère. T-  
dant les-  
l'Empere-  
dans le p-  
Plusieurs  
Les fils  
leurs hab-  
blanc, a-  
cérémon-  
toient de-  
porter le  
ordonna  
superstiti-  
qu'ils tra-  
ment en-  
vent par  
par la mé-  
avec des  
de l'Impe-

QUAT  
d'affectio-

(z) On  
ple & des  
de ces céré-  
(a) Mag-  
(b) C'est  
ou so. jour

le même lieu pendant plusieurs mois, quelquefois pendant des années entières.

La pompe funébre s'exécute dans le même palais avec tant de cérémonies & de magnificence, qu'elle demanderoit une très-longue description (z). Après cette lugubre scène, on porte le corps à sa sépulture, dans le *Bois Impérial*; tel est le nom que les Chinois donnent aux tombeaux de leurs Empereurs. L'air de grandeur qui régné dans ce lieu, les palais, les richesses & les ornemens dont il est accompagné, les murs qui l'environnent, le nombre de Mandarins & de Domestiques qui sont employés continuellement pour le service, & celui des Soldats qui font la garde, mériteroient encore, suivant Magalhaens, une relation particulière (a).

Tous les Sujets de l'Empire étoient obligés anciennement de porter le deuil, pendant trois ans, pour la mort d'un Empereur; mais dans ces derniers tems, cet incommode usage a été réduit à peu de jours. Navarette, qui se trouvoit à la Chine pendant le deuil du père de Kang-hi, rapporte qu'il ne dura pas plus de quatre ou cinq jours (b). Dans cet intervalle les Mandarins des Villes & des Bourgs s'assembloient dans quelque place publique, pour y observer des jeûnes accompagnés de pleurs & de toutes les cérémonies qui se font en présence du corps (c).

ON nous représente plus particulièrement les funérailles de l'Impératrice mère. Tout le monde parut en deuil profond l'espace de quarante jours, pendant lesquels tous les Tribunaux furent fermés. On n'entretint pas même l'Empereur de la moindre affaire. Les Mandarins passèrent un jour entier dans le palais, à pleurer, ou du moins à feindre ces apparences de douleur. Plusieurs y passèrent la nuit, assis en plein air, quoique le tems fût très-froid. Les fils mêmes de l'Empereur jouèrent le même rôle, & ne quittèrent point leurs habits pendant toute la nuit. Tous les Mandarins, à cheval, vêtus de blanc, avec peu de suite, allèrent pendant trois jours consécutifs observer les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice. Leurs bonnets étoient dépouillés de soie rouge & de leurs autres ornemens. Lorsqu'il fallut porter le corps dans la salle où il devoit être exposé en public, l'Empereur ordonna qu'on le fit passer par les portes du palais, pour détruire l'opinion superstitieuse des Chinois, qui font de nouvelles portes à leurs maisons lorsqu'ils transportent le corps de quelque parent à la sépulture, & qui les ferment ensuite, dans la crainte que leur douleur ne fût renouvelée trop souvent par le souvenir du Mort, s'ils étoient obligés de passer continuellement par la même porte. On bâtit hors de la Ville un vaste & somptueux palais, avec des cours, des salles & des appartemens, pour y conserver le corps de l'Impératrice, en attendant qu'il fût transporté au bois impérial (d).

QUATRE jeunes filles, qui avoient servi cette Princesse avec beaucoup d'affection, s'étoient déjà parées à la manière des Tartares pour se sacrifier elles-mêmes

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Tombeaux des Empereurs Chinois.

Deuil public.

Funérailles de l'Impératrice-mère.

Coutumes barbares abolies par l'Empereur.

(z) On a déjà décrit les funérailles du Peuple & des Grands, pour donner quelque idée de ces cérémonies.

(a) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 306.

(b) C'est peut-être une erreur, pour 40 ou 50. jours.

(c) Navarette, Description de la Chine, pag. 73.

(d) Cette sépulture est près de la grande muraille qui sépare la Tartarie de la Chine au Nord-Est-quart-d'Est de Peking.

GOUVERNE-  
MENT.  
DE LA CHINE.

Son respect  
pour les fem-  
mes de son  
Prédécesseur.

elles-mêmes devant le corps de leur Maîtreſſe. Mais l'Empereur arrêta cette barbare pratique. Il défendit auſſi, pour l'avenir, un autre uſage de la même Nation, qui conſiſte à brûler, avec les corps des perſonnes de diſtinction & dans le même bucher, leurs richèſſes & quelquefois même leurs Domeſtiques (e).

MAGALHAENS nous apprend que le ſucceſſeur d'un Empereur mort ne voit jamais les femmes ni les concubines de ſon prédéceſſeur, & que ce reſpect eſt porté ſi loin qu'il ne met pas même le pied dans leur appartement (f).

(e) Du Halde, pag. 308.

(f) Magalhaens, pag. 310.

#### §. I V.

##### Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles.

Ce que c'eſt  
que le titre  
de Mandarin  
ou de Quan.

Neuf ordres  
de Mandarins.

Comment  
les Mandarins  
ſont créés.

Deux degrés  
de diſtinction  
dans chaque  
Ordre.

ON a déjà remarqué qu'à la Chine perſonne ne peut ſ'élever au moindre emploi du gouvernement, ſ'il ne le mérite par ſon ſçavoir & ſa capacité. Auſſitôt qu'un Particulier eſt employé au ſervice de l'Empire, il eſt qualiſié du titre de *Quan*, qui ſigniſie *Prépoſé*, ou celui qui eſt à la tête des autres. Les Portugais ont donné aux *Quans* le nom de *Mandarins*, ou de *Commandans*, que toutes les autres Nations de l'Europe ont adopté. Mais à celui de *Quan*, les Chinois joignent le titre de *Lau-ya*, ou *Seigneur*, pour marquer la nobleſſe de ceux qui obtiennent cet honneur.

Il y a neuf ordres de *Quans*, ou de *Mandarins*, ſi parfaitement ſubordonnés entr'eux, que rien n'eſt comparable au reſpect & à la ſoumiſſion des ordres inférieurs pour ceux qui ſont au-deſſus. Avant que de parvenir à quelqu'un de ces ordres, le Candidat, ſuivant Magalhaens, doit avoir été troiſième aſſiſtant d'un *Chi-yen*; c'eſt-à-dire, du Gouverneur d'une Ville du troiſième rang. Il porte alors le nom de *Tyen-tſe*, & n'eſt encore d'aucun ordre. Mais ſ'il ſe conduit bien pendant trois ans, le Gouverneur de cette Ville en rend témoignage, par un certificat, au Gouverneur de la Ville du premier rang dont il dépend. Celui-ci en informe le Gouverneur de la Capitale de la même Province, qui communique ſes informations aux deux grands Tribunaux de ſa Ville. Le Viceroi les reçoit de ces deux Tribunaux. Enſuite il écrit au grand Tribunal de Peking, qui donne le même avis au Conſeil d'Etat. Enfin l'Empereur, informé par ſon Conſeil, crée le Candidat *Mandarin* de l'ordre huitième ou neuvième (a).

CHACUN de ces neuf ordres eſt diviſé en neuf degrés (b). On diſtingue ainſi un Mandarin du premier ou du ſecond degré du premier, du ſecond, ou du troiſième ordre. Cette diſtinction ne conſiſte néanmoins que dans des titres qui leur ſont accordés par l'Empereur, ſans aucun rapport à leurs emplois; car quoique la dignité de leurs emplois ſoit meſurée ordinairement ſur celle de leur ordre, cette règle n'eſt pas générale, parce qu'il arrive quelquefois que pour récompenser un Officier inférieur, l'Empereur le crée *Mandarin*

(a) Magalhaens pag. 245.

(b) *Angl.* eſt diviſé en deux degrés. R. d. R.

darin de  
pour pu  
rieurs,

ON  
ordres l'  
fait d'eu  
ou la co  
Ce Trib  
première  
premier  
prêmes,  
quel les

l'Emper  
que ceux  
des Kola

ſit à ſon  
qu'on en  
nairement

*Cheu-fian*

LE T  
ſalle Imp  
dans cet

l'homma  
d'autres,  
à chaque

tout ce q  
titre d'ho  
lieu.] L'

toutes les  
ou la gue  
présente

Ko-laus  
le rejette  
fares &

LES M  
première  
fidens des

de *Lettré*  
ou du tro

me claſſe  
darins,

écrit tou

(c) *Ibid*

(d) Ils  
peut-être p

(e) *Ali*

darin du premier ou du second ordre. D'un autre côté, il arrive aussi que pour punir une personne dont l'office appartient naturellement aux ordres supérieurs, il le dégrade à quelque ordre inférieur (c).

On peut prendre quelque idée de la manière dont les Mandarins des neuf ordres sont employés à l'administration des affaires, par la distribution qui se fait d'eux dans le Tribunal du Conseil privé, qui se nomme *N'vi-yuen* (d), ou la cour intérieure, parce qu'il a son siège dans le palais Impérial de Peking. Ce Tribunal, ou cette Cour, est composée de trois classes de Mandarins. La première comprend les *Kolau* (e) ou les Ministres d'Etat, qui forment le premier ordre des Mandarins, avec les premiers Présidens des Tribunaux suprêmes, & les principaux Officiers de l'Armée. Ce degré est le plus relevé auquel les Lettrés puissent aspirer; à moins que pour quelque important service l'Empereur ne les jugeât dignes de quelque titre encore plus honorable, tels que ceux qui répondent à nos titres de Comtes, de Ducs, &c. Le nombre des *Kolau* n'est pas fixe. Il dépend de la volonté du Monarque, qui les choisit à son gré dans les divers Tribunaux de l'Empire. Cependant il est rare qu'on en voye plus de cinq ou six à la fois (f), & l'un d'entr'eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres. Il porte le titre de *Cheu-siang*. Il est Président du Conseil. Il a toute la confiance de l'Empereur.

Le Tribunal des *Ko-laus* a son siège dans le Palais, à main gauche de la salle Impériale, ce qui passe à la Chine pour la plus grande distinction. C'est dans cette salle que l'Empereur donne ses audiences publiques, & qu'il reçoit l'hommage & les respects des Mandarins. Comme le palais en a quantité d'autres, fort magnifiques & fort pompeusement ornées, on en assigne une à chaque *Ko-lau*, pour lui servir comme de siège particulier, où il examine tout ce qui ressortit à lui; & le nom de cette salle se joint au sien comme un titre d'honneur. [L'on dit, par exemple, un tel *Kolau*, suprême salle du milieu.] L'objet du Tribunal des *Ko-laus* est de recevoir & d'examiner presque toutes les demandes des Tribunaux suprêmes, soit qu'elles regardent la paix ou la guerre, & les matières civiles ou criminelles. Après cet examen, il les présente à l'Empereur; à moins que le sujet ne souffre quelque objection. Les *Ko-laus* en avertissent alors Sa Majesté Impériale, qui reçoit leur avis, ou qui le rejette à son gré. Quelquefois l'Empereur se réserve la connoissance des affaires & l'examen des Mémoires qui lui sont présentés.

Les Mandarins de la seconde classe sont en quelque sorte assistans de la première. C'est de leur ordre qu'on tire les Vicerois des Provinces & les Présidens des autres Tribunaux. Ils portent le titre de *Ta-hyo-tse*; c'est-à-dire, de Lettrés, ou de Magistrats d'une capacité reconnue. On les tire du second ou du troisième ordre des Mandarins. Dans ce Tribunal, ceux de la troisième classe, qui portent le titre de *Chon-chu-ko*; c'est-à-dire, d'Ecole des Mandarins, sont les Secrétaires de l'Empereur. Leur office est de réduire par écrit toutes les matières qui ont été délibérées dans le Tribunal. Ils sont tirés

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Comment les  
Mandarins  
sont employés  
aux affaires  
publiques.

Changemens  
qui dépendent  
de l'Empe-  
reur.

Tribunal des  
*Ko-laus*, &  
leur emploi.

Seconde  
classe.

(c) *Ibid.* pag. 196. & suiv.

(d) Ils sont nommés ci-dessus *Kyu yuen*; peut-être par méprise.

(e) *Aliagata* en langue Tartare.

(f) Navarette dit qu'ils étoient ordinairement sept; mais que depuis le présent règne, on les a doublés en y joignant sept Tartares. Ils sont assis autour d'une table ronde.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Distinction  
entre les Man-  
darins civils  
& militaires.

Nombre to-  
tal des Man-  
darins.

Marques qui  
distinguent  
les Ordres.

rés du quatrième, du cinquième, & du sixième ordre des Mandarins : c'est dans ce Tribunal qu'on agite la plupart des grandes affaires ; à moins que l'Empereur n'assemble exprès le grand Conseil (g).

ON distingue les Quans civils & les militaires. Quelques Voyageurs nomment les premiers, *Mandarins Lettrés*, & les divisent en civils & criminels. Mais ce partage n'est propre qu'à jeter de la confusion dans le récit, puisqu'en effet ils sont tous de l'espèce littéraire, & qu'après avoir passé par les examens & pris les degrés, ils doivent tous leur élévation à leurs études, quoiqu'elles ayent été de différentes natures. S'il en est quelques-uns auxquels le titre de Quans Lettrés appartienne particulièrement, ce sont ceux qui président sur les *Lettrés* ou les *Étudiants* de chaque Ville où il se trouve un Tribunal érigé dans cette vte.

LE nombre des Mandarins civils, qui sont dispersés dans toutes les parties de l'Empire, monte à treize mille six cents quarante sept ; & celui des militaires à [dix] huit mille cinq cents vingt, qui font ensemble trente-deux mille cent soixante-sept. Quatre fois l'année, on en imprime un Catalogue, où leurs noms, leurs titres, leur pays, & le tems auquel ils ont pris leurs degrés sont marqués régulièrement (h). Navarette en compte deux mille quatre cents à la Cour, où chaque Province a le sien, qui est comme son protecteur ou son sollicitateur général (i).

LES neuf ordres de Mandarins, tant civils que militaires, sont distingués par différentes marques, que le Père Adam Schaal a recueillies dans sa Relation (k). Ceux du premier ordre portent à l'extrémité de leur bonnet, qui se termine en cône fort plat, une escarboucle, enchassée dans de l'or, & une perle au bas pardevant. Leur ceinture est enrichie de quatre pierres fort estimées à la Chine, enchassées aussi dans de l'Or, & coupées en quarrés longs de quatre doigts & larges de quatre (l).

LES Mandarins du second ordre portent au sommet de leurs bonnets, un gros rubis, & un autre au bas. Leurs ceintures sont ornées de demi-sphères d'Or, embellies de fleurs du même métal, avec une escarboucle au milieu. Ceux du troisième ordre ont à la pointe du bonnet une escarboucle enchassée dans de l'Or, & un saphir au bas. Leur ceinture est garnie de demi-sphères, ornées de fleurs seulement. La marque du quatrième ordre est un saphir à la pointe du bonnet ; & un autre au bas, mais moins gros. Sur les ceintures, ce sont de simples demi-sphères d'Or. Les Mandarins du cinquième ordre ne portent qu'un saphir à leur bonnet, & ressemblent pour le reste à ceux du quatrième. Le bonnet du sixième ordre est orné d'un cristal fort bien taillé au sommet, & d'un saphir au bas. Les ceintures sont couvertes de morceaux de corne de Rhynoceros, enchassés en or. Le septième ordre n'a qu'un simple ornement

(g) Magalhaens, pag. 197. Du Halde, page 248.

(h) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 249. Du Halde, pag. 251.

(i) Navarette, pag. 19.

(k) Ce qui suit est tiré des Notes de l'Édition Française de Magalhaens.

(l) Cette pierre, que les Chinois appellent *Tu isz*, vient du Royaume de *Kosogbar*. Les

Marchands Mahométans qui l'apportent viennent tous les trois ans à la Chine sous le prétexte d'une Ambassade. Elle est un peu verdâtre & ressemble au Jaspé, excepté qu'elle est plus dure, un peu plus transparente & tirant plus sur le blanc. C'est ce que dit Magalhaens ; mais nous trouvons ailleurs une Mine de la même pierre à la Chine.

ornement  
minces de  
tent un bo  
ceaux de c

LES gr  
ne sont dif  
ture, avec  
tent à la p  
attachée à  
même port  
de la grosse  
dent à l'en  
cieuses & c  
qui les dist  
geon d'or à  
ceros sur le  
gent, avec

IL n'y a  
Mandarins.  
du quatrièm  
dont leurs r  
dé de figure  
gés de port  
chaleurs de  
lesquelles on  
ont réglé le  
au palais.

à-dire, du  
cupent la dr

LES emp  
neufs ordres  
ne, travaille  
re à leur po  
ses, d'autres  
Léopards, c  
dans leurs c  
soient en pe  
ses de corne  
d'aigle, d'a  
celle des em  
lui conféran  
re de soie et  
jaloux des n

(m) Comm  
ouvrage de M  
ne pouvons pa

ornement d'or, sans aucune pierre. La ceinture est couverte de pièces fort minces de cornes de Rhynoceros (m). Les Mandarins du neuvième ordre portent un bonnet de fatin, bordé d'un tissu d'Or; & sur la ceinture, des morceaux de corne de buffle enchassés en argent.

Les grands Seigneurs, qui sont au-dessus des neuf ordres des Mandarins, ne sont distingués du premier ordre que par des pierres rondes sur leur ceinture, avec un saphir au milieu. Les Régules, au-lieu d'escarboucles, portent à la pointe de leurs bonnets, un rubis orné de perles, & une fleur d'Or attachée à la partie basse des bonnets qui descend sur le front. L'Empereur lui-même porte un bonnet de la même forme, dont la pointe est ornée d'une perle, de la grosseur d'un œuf de pigeon, & de plusieurs autres petites perles qui pendent à l'entour. Sa ceinture éblouit les yeux par la multitude de pierres précieuses & de perles dont elle est couverte. Les Gradués ont aussi des marques qui les distinguent. Celle des Licentiés, ou des *Maîtres es Arts*, est un pigeon d'or à la pointe du bonnet, avec des pièces plates de corne de Rhynoceros sur leur ceinture. Les Bacheliers portent aussi le pigeon, mais d'argent, avec des plaques de corne de buffle sur leur ceinture.

Il n'y a pas moins de différence dans les habits des différens ordres des Mandarins. Les Mandarins civils des trois premiers ordres, & les militaires du quatrième sont distingués des ordres inférieurs par les figures de dragons dont leurs robes sont enrichies. Ils portent aussi une espèce de *sur-tout*, brodé de figures, d'oiseaux & d'autres bêtes. Mais comme ils ne sont point obligés de porter constamment ces sur-touts, particulièrement dans les excessives chaleurs de l'Été, cette distinction n'est pas si sûre que les précédentes, sans lesquelles on ne peut paroître, comme on n'y peut rien changer. Les loix ont réglé les places, que chacun doit prendre dans les assemblées qui se font au palais. Les Mandarins civils sont à la gauche du Trône Impérial; c'est-à-dire, du côté le plus honorable à la Chine. Les Mandarins militaires occupent la droite, & l'Empereur présente le visage au Sud (n).

Les emplois des Mandarins ont aussi leurs distinctifs, comme chacun des neuf ordres. C'est une pièce carrée d'étoffe, qu'ils portent sur la poitrine, travaillée fort richement, avec une devise au milieu, qui est particulière à leur poste. Les Mandarins civils ont, les uns un Dragon à quatre griffes, d'autres, une Aigle ou un Soleil. Ceux de la classe militaire portent des Léopards, des Tygres, des Lions, &c. Ils affectent aussi de la distinction dans leurs ceintures. Avant que l'habit Tartare fût en usage, ils les divisoient en petits carrés, & les attachoient par devant avec de grandes agrafes de corne de buffle & de Rhynoceros, d'ivoire, d'écaille de tortue, de bois d'aigle, d'argent, de pierreries; & la différence de la matière dépendoit de celle des emplois. Un Ko-lau, à qui l'Empereur a donné quelque joyau en lui conférant son office, est seul en droit de les porter. A présent la ceinture de soie est l'unique distinctif des Kolaus. Les Mandarins sont extrêmement jaloux des marques de leur dignité, qui les distinguent non-seulement du peuple,

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Marque des  
Grands & des  
Princes.

Différence  
entre les ha-  
bits.

Différence  
dans les pla-  
ces.

Marques des  
Emplois.

(m) Comme nous n'avons pas actuellement l'ouvrage de Magalhaens sous les yeux, nous ne pouvons pas suppléer ici à l'omission de nos

Auteurs, qui ont oublié de parler des marques de huitième ordre. R. d. E.

(n) Magalhaens, pag. 298. & suiv.

GOUVÈRNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Distinction  
des pensions,  
des maisons,  
&c.

Divers Offi-  
ciers des Pro-  
vinces.

Ce que c'est  
de le T'fong-  
tu.

Son autorité.

Mandarins  
des Villes.  
Le Chi-fu.  
Le Chi hyen.

ple, mais encore des simples Lettrés; & ceux du rang inférieur ne le sont pas moins entr'eux (o).

LES Princes & les Mandarins sont distingués aussi par leurs pensions, leurs maisons, le nombre de leurs domestiques, la forme & la grandeur de leurs Sedans; de sorte que leur qualité n'est ignorée de personne lorsqu'ils paroissent en public. Sous le gouvernement des Chinois, les particuliers mêmes portoient des marques de distinction. Un homme de Lettres étoit connu par la couleur & la forme de son habit (p).

LA Chine est gouvernée par divers Officiers, sous l'autorité de l'Empereur. Chaque Province a cinq Officiers généraux, qui sont le *Fu-yo-en*; c'est-à-dire, dans notre langage, le Viceroy ou le Gouverneur, avec quatre Assistans; le *Pu-ching-tse*, ou le Trésorier général; le *Nyan-cha-tse*, ou le Juge criminel; le *Ten-tau*, qui a la surintendance des Postes & des Salines, & le *Lyang-tau*, à qui appartient le soin des provisions qui se lèvent en qualité de tribut. Ces quatre Officiers sont obligés, comme Assistans du Viceroy, de se trouver plusieurs fois le mois à son Tribunal, pour les affaires importantes de la Province. Mais quelques Provinces, que leur grandeur a fait diviser en deux parties, ont deux Viceroy. Telle est la Province de *Kyang-nan*. Au-dessus du Viceroy est encore un autre officier, nommé le *T'fong-tu* (q), qui a quelquefois deux ou trois Provinces sous sa juridiction. Celles de *Chen-si* & de *Se-chuen*, & celles de *Quang-tong* & de *Quang-si* ont leur *T'fong-tu*. C'est à ces grands Officiers que l'Empereur envoie ses ordres, qu'ils transmettent de main en main à toutes les Villes de leur district. Cependant, quelle que soit l'autorité du *T'fong-tu*, elle ne diminue pas celle des Viceroy; mais tout est réglé avec tant d'ordre, qu'il ne s'élève jamais aucun différend pour la juridiction (r). Quelquefois le *T'fong-tu* n'est chargé que du soin d'une Province, comme celui de *Hu-quang*, de *Chen-si*, &c. Alors la Province est divisée en deux Gouvernemens, qui ont chacun leur propre Viceroy, subordonné au *T'fong-tu*, mais seulement dans certaines matières. Il a néanmoins le droit de décider de toutes sortes de causes, dans les appels qui sont portés à son Tribunal, de celui des deux Gouverneurs Provinciaux (s). Les Provinces de *Quang-tong* & de *Fo-kyen* sont gouvernées par de petits Rois (t), qui sont au-dessus de tous les Officiers précédens par leur qualité, mais qui n'ont au fond que la même autorité dans leur Gouvernement. Cependant ils s'en attribuent beaucoup & rendent leur joug fort pesant, parce qu'il ne se trouve personne qui ôse leur résister.

CHAQUE Province étant divisée en un certain nombre de juridictions qui se nomment *Fus*, & qui sont subdivisées en d'autres districts nommés *Ches* & *Hyens*, toutes les Villes qui portent le titre de *Fu* ont un Mandarin qui se nomme *Chi-fu* (v), & du moins un autre qui s'appelle *Chi-hyen*. Outre le

(o) Du Halde, pag. 252.

(p) Mémoires du Père le Comte, pag. 297.

(q) Il y a deux Généraux militaires, subordonnés au *T'fong-tu*; l'un, pour les Tartares; l'autre, pour les Chinois, avec leurs Officiers inférieurs.

(r) Du Halde, pag. 2. & 251.

(s) Du Halde, pag. 4.

(t) Ou des Regules. [Ce titre est à présent aboli.]

(v) C'est le titre des Présidens des Cours suprêmes. *Chi* signifie Gouverneur, [& *Fu* un district ou une Ville du premier rang.]

le *Chi-fu*  
hyen, P  
des autr  
tement

CHA  
l'office e  
tion, &  
Impéria  
l'intenda  
l'autre, A  
taus, c'e  
ve, à l'  
bles il y  
marchan  
qui a l'in

LES  
leurs pro  
fait sa r  
Officiers

Tou  
une dép  
pleine a  
tres Mar  
Officiers  
la Ville  
autres M  
suprême

ON O  
Mandari  
lorsqu'il  
pirans fo  
Li-pu, &  
trés. Le  
cette vte  
de *T'fing*  
du secon  
Emplois  
peller les  
quatre bi  
boîte, q  
vant l'or  
partage.

OUTR  
à quelle

(x) Du  
(y) Ma  
(z) Les  
VIII.

le *Chi-fu*, les Capitales ont deux Mandarins inférieurs avec le titre de *Chi-hyen*, parce que leur territoire qui est ordinairement plus étendu que celui des autres Villes, est divisé en deux districts, dont chacun ressortit immédiatement à son *Chi-hyen* (x).

CHACQUE district est chargé d'un autre Mandarin nommé *Tau-ti*, dont l'office est de veiller sur la conduite & les mœurs des Officiers de sa juridiction, & de presser les Gouverneurs des Villes pour le payement des droits Impériaux. Il y en a deux autres qui ont, dans leurs quartiers respectifs, l'intendance des Rivières & des Côtes de Mer. L'un se nomme *Ho-tau* & l'autre *Hay-tau*. Tous ces Mandarins appartiennent au Tribunal des *Ko-taus*, c'est-à-dire, des Inspecteurs & des Visiteurs (y). Navarette observe, à l'occasion de ces deux sortes d'Officiers, que près des Rivières navigables il y a des Mandarins chargés du soin des Barques, soit Impériales, soit marchandes, & que dans les Capitales maritimes il y a un grand Mandarin qui a l'inspection de toute la Côte.

LES Chinois Lettrés ne sont pas soumis aux Magistrats communs. Ils ont leurs propres Magistrats; & dans chaque Ville ils en ont un principal, qui fait sa résidence dans le lieu où les Etudiants (z) sont examinés, avec deux Officiers subalternes (a).

Tous les Officiers qui ont part à l'administration de l'Empire ont entr'eux une dépendance mutuelle. Le Mandarin le moins considérable jouit d'une pleine autorité dans l'étendue de son district. Mais il dépend de plusieurs autres Mandarins, qui quoique plus puissans, ne laissent pas d'être soumis aux Officiers généraux de la Province, comme ceux-ci le sont aux Tribunaux de la Ville Impériale. Les Présidens des Cours suprêmes, qui sont redoutés des autres Mandarins, tremblent eux-mêmes au nom de l'Empereur, qui est la suprême source de l'autorité.

ON observe un ordre constant dans la distribution des Emplois entre les Mandarins. Tout particulier devient capable de posséder les Offices publics, lorsqu'il s'est élevé à deux ou trois degrés de Littérature. Les noms des aspirans sont écrits sur les registres du premier Tribunal suprême, qui se nomme *Li-pu*, & qui distribue les Offices vacans suivant le rang & le mérite des Lettrés. Lorsqu'ils ont acquis les qualités requises, ils se rendent à la Cour dans cette vûe. Mais la plus grande partie de ceux qui s'élèvent au degré même de *Tsing-tse*, ou de Docteurs, sont bornés à devenir Gouverneurs des Villes du second ou du troisième rang. Aussi-tôt qu'il vaque un ou plusieurs de ces Emplois, quatre, par exemple, on en donne avis à l'Empereur, qui fait appeler les quatre Lettrés qui se trouvent les premiers sur la liste. On écrit sur quatre billets (b) les noms des quatre Gouvernemens. On les met dans une boîte, qu'on élève à la portée des Candidats. Ils tirent successivement, suivant l'ordre de leur degré, & chacun obtient la Ville qui lui tombe en partage.

OUTRE les examens communs, on en fait subir un autre, pour découvrir à quelle sorte de Gouvernement chaque Mandarin est propre. Mais avec de l'argent

(x) Du Halde, pag. 4.

(y) Magalhaens, pag. 243.

(z) Les Universités ou les Académies.

(a) Navarette, pag. 14.

(b) Magalhaens dit sur de petites planches minces.

GOVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Le *Tau-ti*.

Le *Ho-tau*.

Le *Hay-tau*.

Magistrats  
des Lettrés.

Manière  
dont les Em-  
plois se distri-  
buent.

Corruption  
qui régné  
dans la distri-  
bution des  
Emplois.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Resseintiment  
d'un Candidat  
trompé.

Tous les Of-  
ficiers Chinois  
pillent le Peu-  
ple.

Tout est vé-  
nal à la Chine.

Exemple.

l'argent & des amis il est aisé de faire tomber les meilleurs postes à ceux qu'on veut favoriser (c). Magalhaens assure que d'intelligence avec le Tribunal, les billets sont tellement arrangés que chacun tire celui qu'il desire. Cependant, continue-t-il, cet artifice ne tourna point heureusement pour un Mandarin, en 1669. Il avoit donné une somme considérable à l'un des premiers Secrétaires de cette Cour, dans la vûe d'obtenir une Ville d'un grand Commerce, qui n'étoit pas éloignée. Mais il eut le malheur d'en tirer une de la Province de Quey-cheu, c'est-à-dire, de la plus éloignée & de la plus pauvre de l'Empire. La douleur de se voir trompé lui fit oublier le respect qu'il devoit à plus de trois cens Mandarins qui composoient l'assemblée. Il se leva tout furieux; car l'usage oblige les Candidats de se tenir à genoux; il se mit à crier de toute sa force qu'il étoit perdu, & jettant de rage son bonnet & sa robe, il tomba sur le Secrétaire, il le renversa & le battit rudement à coups de pieds & de poings. Il y joignoit les reproches les plus amers. „ Lâche „ imposteur, lui disoit-il, où est l'argent que je t'ai donné? Où est la Ville „ que tu m'avois promise? Toute l'assemblée s'étant levée dans un grand trouble, les deux Parties furent étroitement renfermées & n'eurent pas peu de peine à se garantir de la mort, qui est le châtement établi pour cette prévarication (d).

MAIS on s'embarrasse si peu des punitions, que si l'on en croit Magalhaens tout est vénal à la Chine. Cet Historien assure que le Gouvernement d'une Ville coûte de très-grosses sommes à ceux qui l'obtiennent. C'est quelquefois vingt ou trente mille écus, suivant l'importance du poste. Il en est de même à proportion pour tous les autres Offices. Avant qu'un Viceroi ou le Gouverneur d'une Province ait pu faire sceller sa Commission, il a souvent déboursé jusqu'à soixante ou soixante-dix mille écus. Cet argent passe dans la poche des (e) Ko-laus & des Officiers des Tribunaux suprêmes, qui vendent secrètement tous les Emplois. D'un autre côté, les Vicerois & les autres Chefs des Provinces se remboursent de leurs frais par les présents qu'ils extorquent des Gouverneurs de toutes les grandes Villes, qui se dédommagent à leur tour par les extorsions qu'ils exercent sur les petites, & tous se liguent ensemble pour remplir leur bourse aux dépens du Public. Aussi dit-on communément à la Chine, que l'Empereur en créant de nouveaux Mandarins pour le Gouvernement, lâche malgré lui autant de bourreaux, de meurtriers, de chiens & de loups affamés, pour ruiner & dévorer le pauvre Peuple. En un mot, il n'y a point de Viceroi, de Visiteur de Province, ni d'autres Officiers de cette espèce, qui à la fin de ses trois ans ne rapporte six ou sept cens mille & quelquefois un million d'écus (f).

CE honteux trafic s'exerce aussi ouvertement que s'il étoit autorisé par les Loix; & l'on peut dire que la Justice & les Emplois se vendent dans toutes les parties de l'Empire, sur-tout à la Cour. Ainsi l'Empereur est proprement le seul qui ait à cœur l'intérêt public. Tous les autres n'ont en vûe que leur intérêt. L'Auteur en cite un exemple dont il avoit été témoin. Le père d'un nouveau

(c) Du Halde, pag. 252.

(d) Magalhaens, pag. 247.

(e) Pendant que le Père le Comte étoit à Peking, trois Ko-laus furent cassés pour s'être

laissés corrompre par des présents. Il en vit un réduit à la qualité de simple sentinelle. Voyez ci-dessus.

(f) Mémoires du Père le Comte, pag. 135.

nouveau  
mée de vo  
ration des  
n'ayant pa  
suivant l'u  
sérable.  
lui déclare  
ce quator  
on lui pro  
si, qui est  
le Mandar  
se content

LES LO  
verneurs,  
s'est intro  
on leur pro  
plaintes du  
responsible  
perdre du  
La Loi reg  
n'y peut é  
ficiers suba  
qu'il le tra  
homme né  
même on r  
à quelqu'au  
pécher qu'  
roient le r  
me Provin  
les favorisé

S'IL obt  
ti, ce doit  
moins, par  
du bien pu  
ne manque  
gagé à fair  
ruiner ceux  
ment quelq  
jamais un  
que autre p  
l'Empereur  
ccroi dans  
donner avi  
me rang da  
que le frère

(g)

nouveau converti ayant été tué dans une expédition militaire contre une armée de voleurs, tandis qu'il étoit Gouverneur de la Province de *Chen-si*, l'Empereur nomma son fils Gouverneur d'une Ville du second rang. Après l'expiration des trois années, il lui donna une Ville du premier rang. Cet Officier n'ayant pas achevé moins heureusement son second terme, se rendit à la Cour suivant l'usage, dans l'espérance d'obtenir un Gouvernement encore plus considérable. L'Empereur renvoya sa demande au Tribunal des Mandarins, qui lui déclarèrent aussitôt par leurs lettres que s'il vouloit déposer en main tierce quatorze *Vans* d'argent, c'est-à-dire, la somme d'environ cent mille écus, on lui promettoit le Gouvernement de *Ping-yang-fu*, dans la Province de *Chen-si*, qui est une Ville des plus riches & des plus peuplées de l'Empire. Mais le Mandarin Chrétien ne voulant rien devoir à la corruption, leur fit dire qu'il se contenteroit du Poste que le sort lui feroit tomber en partage (g).

LES LOIX n'ont pas laissé d'établir des remèdes contre les extorsions des Gouverneurs, soit qu'elles viennent de leur avarice personnelle, ou de l'usage qui s'est introduit de vendre les Places. 1<sup>o</sup>. Comme il est difficile d'étouffer les plaintes du Peuple lorsqu'il est dans l'oppression, la Loi rend les Gouverneurs responsables des moindres mouvemens populaires. Ils sont presque sûrs de perdre du moins leurs Emplois, si la Sédition n'est pas apaisée sur le champ. La Loi regarde un Gouverneur comme le Chef d'une grande famille. La paix n'y peut être troublée que par sa faute. C'est à lui d'empêcher que les Officiers subalternes n'oppriment le Peuple, qui porte joyeusement le joug lorsqu'il le trouve léger. 2<sup>o</sup>. La Loi défend qu'on fasse Mandarin du Peuple un homme né dans la même Ville ou dans la même Province. Ordinairement même on ne le laisse pas long-tems en possession de son Emploi. Il est élevé à quelqu'autre Poste, dans la seule vûe de le faire changer de lieu, pour empêcher qu'il ne contracte dans le Pays des engagements ou des liaisons qui pourroient le rendre partial. Comme la plupart des autres Mandarins de la même Province lui sont inconnus, il arrive rarement qu'il ait aucune raison de les favoriser.

S'IL obtient un emploi dans la Province qui touche à celle dont il est sorti, ce doit être dans une Ville qui en soit éloignée de cinquante lieux au moins, parce qu'un Mandarin, disent les Chinois, ne doit être occupé que du bien public. Dans une Ville de son propre Pays, ses voisins & ses amis ne manqueroient pas de le troubler par leurs sollicitations. Il se verroit engagé à faire des injustices en leur faveur, ou porté par ses ressentimens à ruiner ceux dont quelqu'un de sa famille ou lui-même auroient reçu anciennement quelque injure. La délicatesse va si loin sur cet article, qu'on ne place jamais un Mandarin subalterne dans un lieu où son frère, son oncle ou quelque autre parent tient un rang supérieur. Si l'on suppose, par exemple, que l'Empereur veuille envoyer le frère d'un Mandarin subalterne pour être Viceroy dans la même Province, le plus jeune des deux frères est obligé de donner avis de cette circonstance à la Cour, qui lui accorde un poste du même rang dans une autre Province. On apporte pour raison de ce règlement que le frère aîné se trouvant l'Officier supérieur, pourroit favoriser le plus jeune

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Remèdes  
établis par les  
Loix.

(g) *Ibid.* pag. 245.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

jeune en fermant les yeux sur ses fautes; ou que celui-ci comptant sur l'autorité & la protection de son frère, deviendrait peut-être plus partial & moins attentif à son devoir. D'un autre côté, il seroit trop dur pour un Officier supérieur d'être obligé d'accuser son frère, & l'unique moyen de prévenir cet inconvénient est de ne jamais permettre qu'ils possèdent des emplois dépendans l'un de l'autre.

3°. DE trois en trois ans, on fait une revue générale de tous les Mandarins de l'Empire, dans laquelle on examine leurs bonnes & mauvaises qualités pour le Gouvernement. Chaque Mandarin supérieur examine la conduite de ses inférieurs, depuis le tems des dernières informations, ou même depuis qu'ils ont pris possession de leur office. Il donne à chacun des notes, qui contiennent des reproches ou des louanges. Par exemple, le premier Mandarin d'une Ville du troisième rang, qui a sous lui trois ou quatre petits Mandarins, leur donne des notes & les envoie au Mandarin d'une Ville du second rang, sur lequel il fait fond. Celui-ci qui a de même sous lui plusieurs Mandarins dans les Villes du troisième rang, examine ces notes, & les change ou les confirme.

LORSQUE le Mandarin d'une Ville du second ordre a reçu les notes de tous les Mandarins des Villes du troisième rang, il y joint ses propres notes. Ensuite il envoie le catalogue de tous les Mandarins de son district aux Mandarins généraux, qui font leur résidence dans la Capitale. Ce catalogue passe de leurs mains dans celles du Viceroy, qui après l'avoir examiné en particulier, puis avec les quatre Mandarins ses assistans, l'envoie à la Cour, augmenté de ses propres notes. Ainsi le premier Tribunal parvient à connoître exactement tous les Tribunaux de l'Empire, & se trouve en état de les punir ou de les récompenser suivant leur mérite. On récompense un Mandarin en l'élevant plus haut de quelques degrés, ou en lui accordant un meilleur poste. On le punit par des voies opposées.

PENDANT deux mois que dure cet examen, le Viceroy ne voit personne, ne reçoit aucune visite, ni même aucune lettre de ceux qui sont dans sa dépendance, afin de se conserver la réputation de Juge intègre, qui ne considère que le mérite.

QUANT à la forme de ces notes; sous le nom des Mandarins & sous le titre de leur Gouvernement, on écrit: „ C'est un homme fort avide d'argent, trop sévère dans ses punitions, qui traite durement le Peuple. Ou „ *bien*, il est trop avancé en âge, il n'est plus capable d'exercer les fonctions „ de son emploi, il est orgueilleux, capricieux, d'une humeur inégale, il „ est téméraire, passionné, il n'a point d'empire sur lui-même. Il est „ réfléx, lent dans l'expédition des affaires, il n'est point assez versé dans „ les loix & les usages, &c. „ Si les notes sont favorables, elles contiennent toutes les vertus du Mandarin. „ C'est un homme intègre, qui n'op- „ prime point le Peuple, & qui remplit fidèlement ses devoirs. C'est un „ homme d'expérience, qui est ferme sans rudesse, qui s'attire l'affection du „ Peuple, qui possède l'art de gouverner, &c.

LORSQUE le catalogue des notes arrive à Peking, le Tribunal suprême, auquel il est adressé, s'attache à l'examiner. Il y marque les récompenses & les châtimens que chaque Mandarin lui paroît mériter; après quoi il se hâte de le renvoyer au Viceroy, qui dépouille de leurs emplois ceux dont

le certificat  
ou qui éle  
fait passer  
cond. D  
changeme  
„ Les Ma  
„ le font  
informé d  
est élevé  
rieur. Au  
danger de

4°. DE  
des Ko-ta  
Ville en  
ou qui, p  
ment de  
voies, de  
les marqu  
autorité e  
Mais si la  
décide du

IL y a  
te espèce  
de Quang  
contre l'a  
prit parti  
déclarer  
fondir de  
vinces de  
avec la q  
qu'on leur  
fèrent mé  
nât de s'é  
vec les M  
tirer des  
nés, just  
commenc  
à des cri  
durée des  
dans un l  
toit traité  
dant tou

(b) Le  
Mandarins  
avec beau  
avec par é  
que s'ils e

le certificat contient le moindre reproche sur l'article du Gouvernement, ou qui élève à d'autres postes ceux qu'il trouve honorés d'un éloge. Il les fait passer, par exemple, d'une Ville du troisième rang à une Ville du second. D'autres ne sont qu'élevés ou rabbaissés de quelques degrés, & ce changement est marqué à la tête de leurs ordres, dans la forme suivante : „ Les Mandarins de cette Ville, élevés de trois degrés (ou rabbaissés, s'ils le sont en effet) donnent avis, ordonnent, &c. (b). Ainsi le public est informé des punitions ou des récompenses qu'un Mandarin a méritées. S'il est élevé de trois degrés, il a l'espérance d'obtenir un Gouvernement supérieur. Au contraire, s'il est rabbaissé de dix degrés (i), il est exposé au danger de perdre son emploi.

40. DE TEMS EN TEMS l'Empereur envoie secrètement dans les Provinces des *Ko-taus*, c'est-à-dire, des Inspecteurs ou des Visiteurs, qui passant de Ville en Ville se glissent dans les Tribunaux pendant l'audience du Mandarin; ou qui, par les informations qu'ils tirent du Peuple, s'éclaircissent adroitement de l'administration. Si le Visiteur découvre, par quelqu'une de ces voies, de l'irrégularité dans la conduite des Officiers, il fait voir aussitôt les marques de sa dignité & se déclare l'Envoyé de l'Empereur. Comme son autorité est absolue, il poursuit aussitôt le coupable & le punit avec rigueur. Mais si la faute n'est pas grave, il envoie ses informations à la Cour, qui décide du parti qu'il doit prendre.

IL y a peu d'années que l'Empereur ayant nommé des Commissaires de cette espèce, pour examiner certaines accusations que le Viceroy de la Province de Quang-tong & le Contrôleur général du sel avoient envoyées à Peking l'un contre l'autre, le Peuple de la Province, qui souffroit de la rareté du sel, prit parti pour le Viceroy, tandis que la plupart des Mandarins généraux se déclarèrent pour son ennemi. L'Empereur, qui souhaitoit ardemment d'approfondir de quel côté étoit la justice, fit partir pour Canton le Tsong-tu des Provinces de *Che-kyang* & de *fo-kyen*, & le Tsong-tu de *Kyang-nan* & de *Kyang-si*, avec la qualité de ses Commissaires. En arrivant ils se rendirent au Palais qu'on leur avoit préparé, sans faire & sans recevoir aucune visite. Ils refusèrent même les honneurs ordinaires; & dans la crainte qu'on ne les soupçonnât de s'être laissés gagner par des présents, ils n'eurent de communication avec les Mandarins de la Ville que pour les citer l'un après l'autre & pour en tirer des informations. En un mot, ils ne cessèrent pas de se tenir renfermés, jusqu'à ce qu'ayant cité le Viceroy & le Contrôleur général ils eurent commencé le procès par divers interrogatoires qu'ils leurs firent subir comme à des criminels du commun (k). Le Viceroy fut obligé, pendant toute la durée des procédures, de quitter son Palais [tous les matins, pour se rendre dans un lieu près de l'Audience, & d'y demeurer jusqu'à la nuit. En cela il étoit traité avec plus de distinction que le Contrôleur général, qui dût pendant tout ce tems-là s'absenter de son tribunal,] & se tenir constamment à

Exemple de  
sévérité dans  
la Justice Chi-  
noise.

(b) Le Comte dit que de tems en tems les Mandarins sont obligés d'envoyer à la Cour, avec beaucoup de sincérité & d'humilité, un aveu par écrit de leurs fautes publiques, & que s'ils en celent quelque-une qui se trouve

dans le Mémoire de l'Inspecteur, ils risquent de perdre leurs Emplois.

(i) Il n'y a que neuf degrés de Quans.

(k) Le Comte, pag. 266. Du Halde, pag. 257. & suiv.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

à la porte de la Salle des audiences. Toutes les boutiques de la Ville furent fermées & le Peuple ne manqua point de faire présenter aux Commissaires ses accusations contre le Controlleur général, qui furent reçues, comme celles des Mandarins contre le Viceroi. Lorsque les informations furent achevées, les Commissaires se hâtèrent de les envoyer à Peking par un Courier, après quoi ils reçurent les visites de tous les Mandarins, à l'exception du Controlleur général.

Voyages de  
l'Empereur  
pour veiller à  
l'observation  
de la Justice.

5°. Quoique les Inspecteurs des Provinces soient toujours choisis entre les principaux Officiers & qu'on fasse tomber le choix sur des personnages d'une intégrité reconnue, cependant comme ils peuvent abuser quelquefois de leur pouvoir & se laisser gagner par des présens pour épargner les coupables, l'Empereur prend le tems auquel ils y pensent le moins pour voyager dans diverses Provinces & s'informer par lui-même des plaintes du Peuple contre les Gouverneurs. Ces voyages, pendant lesquels il affecte de se rendre populaire, jettent la terreur parmi les Mandarins des Provinces. L'Empereur Kang-hi visitant ainsi les Provinces Méridionales, en 1689, passa par les Villes de *Sa-cheu-fu*, de *Yang-cheu-fu* & de *Nan-king*. Il étoit à cheval, suivi de ses Gardes & d'un cortège d'environ trois mille Seigneurs. Ce fut dans cet état qu'il fit son entrée dans la dernière de ces trois Villes. Les principaux citoyens allèrent au-devant de lui avec des Etendarts & des Enseignes de soie, avec des parasols, des dais & une infinité d'autres ornemens, tandis que les autres, bordant les rues dans un profond silence, lui donnèrent les plus grands témoignages de respect. On avoit élevé, de vingt en vingt pas, des arcs de triomphe, couverts des plus riches étoffes & ornés de festons, de rubans & de touffes de soie, sous lesquels le Monarque passa dans sa marche.

ÉTANT arrivé le soir à *Yang-cheu-fu*, il passa la nuit dans sa Barque, & le jour suivant il fit son entrée à cheval dans cette Ville. Comme toutes les rues étoient couvertes de tapis, il demanda aux Habitans si c'étoit par l'ordre des Mandarins. Ils lui répondirent qu'ils s'étoient portés volontairement à ne rien épargner pour recevoir leur Maître. Cette réponse parut lui causer beaucoup de joie. Les rues étoient si remplies d'hommes & d'enfans, qui marchaient en foule au travers du cortège Impérial, que Sa Majesté s'arrêtoit à chaque moment pour exprimer le plaisir qu'elle en ressentoit. A *Su-cheu-fu*, les Habitans ayant couvert aussi les rues de tapis magnifiques, ce Prince fit arrêter à l'entrée de la Ville la Cavalerie dont il étoit accompagné, pour épargner de si belles étoffes de soie qui appartenoient au Peuple. Il daigna marcher à pied jusqu'au Palais qui lui avoit été préparé, & la Ville fut honorée de sa présence pendant deux jours.

Belle action  
de l'Empereur  
Kang-hi.

LE Comte rapporte une action du même Empereur, dans une de ces visites, qui le rendit formidable aux Mandarins & qui augmenta pour lui l'affection du Peuple. Ce grand Prince s'étoit éloigné à quelque distance de son cortège, aperçut un Vieillard qui pleuroit amèrement. Il lui demanda la cause de ses larmes: „ Je n'avois qu'un fils, lui répondit le Vieillard, dans lequel „ j'avois placé toute ma joie & le soin de ma famille. Un Mandarin Tartare „ me l'a enlevé. Je suis privé désormais de toute assistance humaine; car „ pauvre & vieux comme je suis, quel moyen d'obliger le Gouverneur à me „ rendre justice? „ Il y a moins de difficulté que vous ne pensez, repliqua l'Empereur; „ montez derrière moi & me servez de guide jusqu'à la maison du Ravisseur. Le Vieillard obéit sans cérémonie. En deux heures ils arrivèrent

„ rent au P  
dinaire. Le  
quelque-tem  
voir de quoi  
tres entrèrent  
condamné su  
na vers le Y  
„ donne l'E  
„ plus de mo  
„ re qui pui  
„ ENFIN, l  
contenir dans  
qui se répand  
se rapportent  
ont été privé  
ce. L'un est  
lité en levant  
gent dans ses  
que des qualit  
que poste plus  
pour quelque  
trouve place a  
CET Ouvra  
duit une sente  
vacantes; les  
qu'elles ont r  
pensées qui se f  
pour les ouvra  
les Tribunaux  
décisions. On  
courager l'Agr  
Cour & de to  
les instruire de  
veaux Usages  
primandes qu'  
„ réputation;  
principal but d  
de gouverner  
offre toujours  
servations sur  
Il ne s'imprim  
qui ne vienne  
hardiesse d'y aj  
sous peine de  
un Officier de

(1) Le

„ rent

rent au Palais du Mandarin, qui ne s'attendoit point à une visite si extraordinaire. Les Gardes-du-corps & quantité de Seigneurs, après avoir cherché quelque-tems leur Maître, se rendirent enfin au même lieu ; & , sans savoir de quoi il étoit question, les uns environnèrent le Palais, tandis que d'autres entrèrent avec l'Empereur. Le Mandarin, convaincu de violence, fut condamné sur le champ à perdre la tête. Après l'exécution, Kang-hi se tourna vers le Vieillard. „ Pour réparation, lui dit-il, d'un air sérieux ; je vous „ donne l'Emploi du coupable qu'on vient de punir. Conduisez-vous avec „ plus de modération que lui, & que son exemple vous apprenne à ne rien faire qui puisse vous mettre à votre tour dans le cas de servir d'exemple (1). „ ENFIN, rien n'est plus instructif pour les Mandarins & plus propre à les contenir dans l'ordre, que la Gazette qui s'imprime chaque jour à Peking & qui se répand dans toutes les Provinces. Les articles dont elle est composée ne se rapportent qu'au Gouvernement. On y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs Emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrâce. L'un est dépouillé pour s'être rendu coupable de négligence ou d'infidélité en levant les tributs ; un autre, pour avoir été trop sévère ou trop indulgent dans ses punitions ; l'un, pour les oppressions ; l'autre, parce qu'il manque des qualités nécessaires à son Emploi. Qu'un Mandarin soit avancé à quelque poste plus considérable, ou ravalé au dessous du sien ; qu'il soit privé, pour quelque faute, de la pension annuelle qu'il recevoit de l'Empereur, il trouve place aussi-tôt dans la Gazette.

CET Ouvrage périodique contient toutes les affaires criminelles qui ont produit une sentence de mort ; les noms des Officiers qui ont succédé aux places vacantes ; les malheurs qui sont arrivés dans les Provinces, & les secours qu'elles ont reçu des Mandarins par l'ordre de l'Empereur ; l'extrait des dépenses qui se font pour l'entretien des troupes, pour les nécessités du Peuple, pour les ouvrages publics & pour les grâces du Prince ; les remontrances que les Tribunaux supérieurs ont faites à l'Empereur sur sa conduite ou sur ses décisions. On y voit aussi le jour où l'Empereur laboure la terre pour encourager l'Agriculture ; le tems qu'il a fixé pour l'assemblée des Grands de sa Cour & de tous les Mandarins qui président aux Tribunaux, lorsqu'il veut les instruire de leurs obligations. On y trouve les Loix nouvelles & les nouveaux Usages ; les éloges que l'Empereur accorde aux Mandarins ; les réprimandes qu'il leur fait : Par exemple ; „ Un tel Quan n'est pas en bonne „ réputation ; il sera puni s'il ne pense point à se corriger. En un mot, le principal but de la Gazette de Peking est d'instruire les Mandarins dans l'art de gouverner le Peuple. Aussi la lisent-ils soigneusement ; & comme elle offre toujours l'état des affaires publiques, la plupart font par écrit des observations sur chaque article, pour les faire servir de règle à leur conduite. Il ne s'imprime rien dans la Gazette qui n'ait été présenté à l'Empereur ou qui ne vienne de lui. Ceux qui sont chargés de la publier n'auroient pas la hardiesse d'y ajouter un simple titre, ni la moindre réflexion qui vienne d'eux, sous peine de punition corporelle. En 1726, un Ecrivain de ce Tribunal & un Officier de la Poste furent punis de mort, pour y avoir inséré quelques faussetés.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Gazette Impériale.

Ce qu'elle  
contient.

(1) Le Comte, pag. 267 Du Halde, pag. 159.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Moyen le  
plus sûr pour  
servir de frein  
à l'oppression.

La Loi prive  
les Mandarins  
des plaisirs  
communs.

A quoi leur  
Emploi les af-  
fujettit.

Ils sont obli-  
gés d'instruire  
le Peuple.

fauffetés. L'unique motif que le Tribunal criminel fit valoir pour justifier cette rigueur, fut que les coupables avoient manqué de respect pour Sa Majesté Impériale; crime capital suivant les Loix.

MAIS de tant de moyens que les Chinois ont inventés pour prévenir la corruption des Gouverneurs & leurs oppressions, il n'y en a point dont on puisse attendre plus vraisemblablement cet effet que celui dont on doit l'invention à l'Empereur *Tong-ching*. Il augmenta leurs appointemens du double; & déclarant qu'il renonçoit lui-même à recevoir aucun présent, il leur défendit de prendre jamais rien au-delà de ce qui leur est dû, sous les peines portées par sa Loi, qui ordonne qu'un Mandarin convaincu d'avoir exigé ou reçu injustement quatre-vingt onces d'argent, sera puni de mort. Il accorda aussi de grosses sommes aux Inspecteurs & aux Visiteurs pour les frais de leurs voyages, en punissant avec la dernière sévérité, & le corrupteur & celui qui se laisse corrompre.

UNE autre rigueur de la Loi, c'est de priver les Mandarins de la plupart des plaisirs communs de la vie. Il ne leur est pas permis de traiter souvent leurs amis, ni de leur donner la Comédie. Ils s'exposeroient à la perte de leur fortune s'ils prenoient la liberté de jouer, de se promener hors de leurs murs de faire des visites particulières & de fréquenter les assemblées publiques. En un mot, ils n'ont pas d'autre amusement que celui qu'ils peuvent prendre dans les appartemens les plus intérieurs de leurs Palais (m). Comme ils ne sont établis que pour soutenir & protéger le Peuple, ils doivent être toujours prêts à recevoir les plaintes. Cette obligation ne regarde pas seulement les jours réglés pour l'audience; elle est la même à toutes les heures du jour. S'il est question d'une affaire pressante, les Parties se rendent au Palais du Mandarin & frappent à grands coups sur une espèce de tymbale, qui est quelquefois dans la Salle de Justice, mais plus souvent hors de la porte, afin que le Peuple en puisse approcher plus facilement jour & nuit. Il n'y a point d'occupation qui doive empêcher le Mandarin de répondre à ce signal. Il accorde l'audience qu'on lui demande. Mais si celui qui se plaint n'a pas souffert quelque tort considérable, qui le mette en droit d'implorer le secours de la Justice, il est sûr de recevoir la bastonnade pour cette importune visite.

ON regarde comme une des principales fonctions du Mandarin d'instruire son Peuple. Ce devoir est fondé sur l'honneur qu'il a de représenter l'Empereur, qui, suivant les Chinois, n'est pas seulement Monarque pour gouverner & Prêtre pour les sacrifices, mais encore Maître pour enseigner. De-là vient que par intervalles Sa Majesté convoque tous les Grands de sa Cour & les Chefs des Tribunaux, dans la seule vûe de leur donner des instructions, dont le texte est tiré des Livres Canoniques. A son exemple, chaque Gouverneur doit assembler son Peuple le premier & le quinziesme jour du mois, & lui adresser un long discours dans lequel il fait le personnage d'un père qui instruit sa famille. Cette méthode est établie par une Loi de l'Empire, & l'Empereur a réglé lui-même les sujets qui doivent être traités dans les Sermons. Ils sont compris dans seize Ordonnances Impériales:

LA première, porte qu'on recommandera soigneusement les devoirs de la piété

(m) Du Halde, *ubi sup.* pag. 3, 257 & 260.

piété filia-  
dre aux J  
Nature.

LA sec  
un souven  
gner conf

3. D'E  
relles & l

4. D'E  
tivent leu  
parce qu'a  
vêtir.

5. DE  
modestie;

6. DE  
que les je

7. DE  
ble pour e

8. D'É  
server dan

9. D'IN  
rité, dans

10. D'Y  
de la bienl  
la societé.

11. D'A  
ses enfans  
de suivre l

12. DE  
n'auront ri

13. DE  
mener une

14. DE  
dans leur c

15. D'A  
se garantir

16. DE  
parce que

17. DE  
tre à couv

TELLE  
de leurs Se

me article.

ce de la m

tant plus eff  
qu'il y a pl

(n)

VIII. P

piété filiale & la déférence que les cadets doivent à leurs aînés, pour apprendre aux jeunes gens combien ils doivent respecter les loix essentielles de la Nature.

LA seconde, qu'on recommandera de conserver toujours dans les familles un souvenir respectueux de leurs Ancêtres, comme un moyen pour y faire régner constamment la paix & la concorde.

3. D'ENTREtenir l'union dans tous les Villages, pour y éviter les querelles & les procès.

4. D'ESTIMER beaucoup la profession des Laboureurs & de ceux qui cultivent leurs Meuriers, dont les feuilles servent à la nourriture des vers à soie, parce qu'alors on ne manquera ni de grains pour vivre, ni d'habits pour se vêtir.

5. DE s'accoutumer à l'économie, à la frugalité, à la tempérance & à la modestie; moyens nécessaires pour éviter quantité de folles dépenses.

6. D'ENCOURAGER par toutes sortes de voies les Ecoles publiques, afin que les jeunes gens y puissent de bons principes de morale.

7. DE s'appliquer chacun à ses propres affaires, comme un moyen infaillible pour entretenir la paix de l'esprit & du cœur.

8. D'ÉTOUFFER les Sectes & les Erreurs dans leur naissance, pour conserver dans toute sa pureté la vraie & la solide doctrine.

9. D'INCULQUER au Peuple les Loix pénales qui sont établies par l'Autorité, dans la crainte qu'il ne devienne indocile & revêche pour le devoir.

10. D'INSTRUIRE parfaitement tout le monde des règles de la civilité & de la bienfaisance, dans la vue d'entretenir les bons usages & la douceur de la société.

11. D'APPORTER toutes sortes de soins à donner une bonne éducation à ses enfans & à ses jeunes frères; ce qui les empêchera de se livrer au vice & de suivre le torrent des passions.

12. DE s'abstenir de la médisance, parce qu'alors l'innocence & la vertu n'auront rien à redouter.

13. DE ne pas donner d'asile aux coupables que leurs crimes réduisent à mener une vie errante & vagabonde, afin de ne pas se trouver enveloppés dans leur châtement.

14. DE payer exactement les contributions établies par le Prince, pour se garantir des recherches & des vexations du Collecteur des taxes.

15. D'AGIR de concert avec les Chefs de quartier dans chaque Ville, parce que c'est le moyen de prévenir le vol & la fuite des voleurs.

16. DE réprimer les mouvemens de la colère, comme un moyen de se mettre à couvert d'une infinité de dangers (n).

TELLES sont les Ordonnances d'où les Mandarins doivent tirer le sujet de leurs Sermons. Du Halde nous a donné un de ces Discours, sur le troisième article. L'énergie, la précision, la force du raisonnement & l'excellence de la morale y brillent également. On regarde comme une obligation d'autant plus essentielle au Mandarin de haranguer le Peuple une fois en quinze jours, qu'il y a plusieurs crimes dont il est responsable lorsqu'ils se commettent dans son

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Ordonnan-  
ces pour les  
sermons que  
les Mandarins  
font au Peuple.

(n) Chine du Père Du Halde, pag. 254. & suivantes.

**GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.**

Crimes dont  
les Mandarins  
font responsa-  
bles.

Par qui la  
Justice est ad-  
ministrée.

Mandarins  
qui lèvent les  
taxes.

Comment ils  
justifient leur  
rigueur.

Police ad-  
mirable des  
Villes.

son territoire. S'il arrive un vol ou un meurtre dans sa Ville, il doit découvrir le voleur ou le meurtrier, sous peine de perdre son Emploi. S'il se commet quelque crime révoltant, tel qu'un parricide, la Cour n'en est pas plutôt informée qu'elle commence par dépouiller tous les Mandarins de leurs Offices. On juge toujours que c'est leur faute, & qu'un désastre de cette nature ne seroit pas arrivé s'ils avoient pris soin de répandre les principes d'une bonne morale. C'est par la même raison qu'on punit un père de mort, lorsque son fils s'est rendu coupable de quelque crime monstrueux (o).

L'ADMINISTRATION de la justice appartient au Gouverneur de chaque Ville. C'est lui qui reçoit le tribut que chaque famille doit payer à l'Empereur, & qui visite personnellement les corps de ceux qui ont été tués par quelqu'accident ou que le désespoir a fait renoncer volontairement à la vie. Chaque mois il est obligé de donner deux audiences à tous les Chefs de quartier de son district, pour être exactement informé de tout ce qui se passe. C'est aussi son office de donner des passeports aux Barques & aux autres Bâtimens; d'entendre les plaintes, & de recevoir les accusations, qui doivent être presque continuelles dans un Etat si peuplé. Tous les procès viennent à son Tribunal. Il a droit de faire donner une rigoureuse bastonnade à la Partie qui a tort. Enfin, son pouvoir s'étend jusqu'à la sentence de mort; mais elle ne peut être exécutée, non plus que celle d'aucun Mandarin supérieur, sans avoir été ratifiée par le Souverain. La décision des petites causes est abandonnée aux trois Mandarins inférieurs (p).

L'OCCUPATION principale des Mandarins inférieurs, soit *Chi-cheus*, ou *Chi-hyens*, ou *Whey-cheu-peys* (q), consiste à lever les taxes. Cette fonction exige leur présence personnelle. Quoique les terres soient mesurées dans chaque Province & que la taxe de chaque arpent (r) soit réglée suivant la bonté du terroir, la pauvreté ou l'avarice ne laisse pas de rendre le Peuple assez lent à payer. Il attend que les Officiers inférieurs viennent l'en presser, & souvent les coups sont nécessaires pour l'y contraindre. Lorsqu'on reproche, à ces Collecteurs des taxes, de traiter les Payfans avec trop de rigueur, ils allèguent pour excuse que s'ils ne rapportoient pas les sommes dont ils sont comptables, leurs supérieurs les soupçonneroient d'avoir négligé leur devoir ou de s'être laissés corrompre; soupçon qui suffiroit, sans autre examen, pour les exposer à la bastonnade. D'un autre côté, les Mandarins prétendent justifier la dureté avec laquelle ils traitent leurs inférieurs, en alléguant que s'ils ne sont pas eux-mêmes en état de payer au tems marqué, ils se voient obligés de faire des avances de leur propre bourse, dans la crainte de perdre leurs Emplois. En effet, plusieurs Provinces doivent au Trésor Royal des arrérages considérables, qui vraisemblablement ne seront jamais acquittés. Mais pour remédier à cet inconvénient, *Tong-ching*, dernier Empereur (s), ordonna qu'à l'avenir les taxes fussent payées, non par les tenanciers, mais par les (t) propriétaires.

RIEN ne contribue tant à la tranquillité qui régné à la Chine, que les bons réglemens

(o) Du Halde, pag. 257.

(p) Le même, pag. 253.

(q) Ces derniers sont des Officiers mili-  
taires.

(r) C'est une mesure de terre qui contient  
cent pas quarrés, chacun de dix-huit pieds.

(s) Mort en 1736.

(t) Du Halde, *ubi sup.* pag. 4.

réglemens q  
autres pren  
tours, des p  
rues, & des  
ques autres  
eu l'occasion  
l'œil ouvert  
ce qui arrive  
d'avertir au  
famille répo  
sins font obli  
qui survienne  
pour la maif

IL y a to  
passans. Un  
moindre sign  
ne avis au M  
pas souffrir q  
pris hérédita  
de peuples in  
naître, à la f

Aussi-tôt  
l'extrémité de  
certaines dista  
Quelques Vil  
les remparts.  
pour le trava  
personne dans  
un vagabond  
des ténèbres.  
que le plus in

LORSQU'  
en vient aux  
Si les combat  
fer, ils l'aban  
terminent pre  
coute les rais  
recevoir la ba

LA Chine  
Monde; mais  
pas qu'elles a  
pent des maif  
semble, ordi

(v) Voyez ci  
(x) Le Comte  
que les Missiona

réglemens qui s'observent dans les Villes, sur-tout à Peking, dont toutes les autres prennent l'exemple (v). Comme on a déjà parlé de leur forme, des tours, des portes, de la division des quartiers, de l'ordre établi dans les rues, & des Gardes qui veillent à la sûreté publique, on se bornera ici à quelques autres articles qui ont rapport à la police, & dont on n'a point encore eu l'occasion de traiter. Dans les Villes, chaque quartier a son Chef, qui a l'œil ouvert sur un certain nombre de maisons, & qui est responsable de tout ce qui arrive dans son district. S'il s'élevoit quelque tumulte dont il négligeât d'avertir aussi-tôt les Mandarins, il seroit puni sévèrement. Les Maîtres de famille répondent de même pour leurs enfans & leurs domestiques. Les voisins sont obligés entr'eux de se secourir mutuellement dans les accidens fâcheux qui surviennent; tels, par exemple, qu'un vol nocturne. Une maison répond pour la maison voisine.

Il y a toujours, aux portes de chaque Ville, une Garde qui examine les passans. Un étranger est reconnu à la physionomie, à l'air, à l'accent, au moindre signe qui le rend suspect. Il est arrêté, & sur le champ on en donne avis au Mandarin (x). C'est une maxime fondamentale des Chinois de ne pas souffrir que les étrangers s'établissent dans leur Empire. Outre leur mépris héréditaire pour les autres Nations, ils ont pour principe qu'un mélange de peuples introduisant de la variété dans les manières & les usages, seroit naître, à la fin, des querelles personnelles, des partis & des révoltes.

Aussi-tôt que la nuit tombe, les portes de la Ville & les barrières qui sont à l'extrémité de chaque rue se ferment soigneusement. On place des sentinelles à certaines distances, pour arrêter ceux qui sont trop tard hors de leurs maisons. Quelques Villes ont un guet à cheval, qui fait une patrouille continuelle sur les remparts. La nuit, disent les Chinois, est faite pour le repos, & le jour pour le travail. Cette loi s'observe si fidèlement qu'on ne rencontre jamais personne dans les rues; ou s'il arrive à quelqu'un d'y être pris, il passe pour un vagabond ou pour un voleur qui cherche l'occasion de nuire à la faveur des ténébres. Il est toujours dangereux de sortir à certaines heures, parce que le plus innocent n'échappe pas sans peine à la sévérité des Magistrats.

Lorsqu'il s'élève une querelle dans la populace, & que des injures on en vient aux coups, on évite avec un soin extrême de répandre du sang. Si les combattans se trouvent armés d'un bâton ou de quelque instrument de fer, ils l'abandonnent pour se battre à coups de poings. Ces différends se terminent presque toujours par des plaintes qu'on porte au Magistrat. Il écoute les raisons des deux Parties, & condamne ordinairement le coupable à recevoir la bastonnade en sa présence.

La Chine a ses femmes publiques, comme la plupart des autres Pays du Monde; mais dans la crainte qu'elles ne causent du désordre, on ne permet pas qu'elles aient leur demeure dans l'intérieur des Villes, ni qu'elles occupent des maisons particulières. Elles s'associent, pour se loger plusieurs ensemble, ordinairement sous le gouvernement d'un homme qui répond de tout

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Combien les  
Étrangers  
sont observés.

Police de la  
nuit.

Femmes publiques.

(v) Voyez ci-dessus.

(x) Le Comte observe, à cette occasion, que les Missionnaires qui n'étoient point ap-

prouvés de l'Empereur avoient beaucoup de peine à faire de longs voyages.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Facilité du  
Gouverne-  
ment.

Pompe &  
gravité des  
Mandarins.

Ordre de  
leurs voyages.

Kong-quans,  
ou Hôtelle-  
rics Royales.

Couriers de  
l'Empereur.

le mal qu'elles peuvent causer. Après tout, remarque l'Auteur, (y) ces femmes ne sont que tolérées parmi les Chinois & passent pour infâmes. Il se trouve même des Gouverneurs qui ne les souffrent point dans l'étendue de leur juridiction.

Il est surprenant qu'une Nation si nombreuse, si naturellement ennemie du repos, si remplie d'amour pour elle-même, & si passionnée pour les richesses, puisse être contenue dans les bornes du devoir par le petit nombre de Mandarins qui sont à la tête de chaque Province. On auroit peine à se persuader avec quelle facilité un simple Mandarin, qui ne sera point, si l'on veut, au-dessus de la qualité de *Chi-fu*, gouverne une populace innombrable. Qu'il publie ses ordres sur une petite feuille de papier scellée de son sceau, & affichée au coin des rues, il est obéi avec la plus prompte soumission; tant il est vrai, suivant la remarque de l'Auteur, que l'ombre seule de l'Autorité Impériale, dérivée du système de la paternité, agit sur cette Nation avec une force sans bornes.

Lorsqu'un *Chi-fu* rend la justice sur son Tribunal, on ne lui parle jamais qu'à genoux. Il ne paroît point en public sans un nombreux cortège, qui lui donne un air fort majestueux. Il est vêtu magnifiquement. Sa contenance est grave & sévère. Quatre hommes le portent dans une chaise dorée, qui est ouverte en Été, & fermée pendant l'Hyver. Il est précédé de tous les Officiers de son Tribunal, coiffés & vêtus d'une manière extraordinaire. Les jours de cérémonies, ou lorsqu'il visite ceux auxquels il veut marquer de la considération, deux hommes portent devant sa chaise, sur une litière, & dans une boîte d'or, les sceaux qu'il a reçus de l'Empereur. Dans le lieu où il arrive, on les place sur une table couverte d'un tapis.

Il est accompagné de la même pompe dans ses marches, ses processions, & dans tous ses voyages, par eau & par terre. Quoiqu'on ait déjà touché cet article, on ajoutera, pour achever de l'éclaircir, que la veille du départ d'un Mandarin, on envoie un Courier devant lui avec une tablette, qui se nomme *Pay*, sur laquelle sont écrits le nom & l'emploi de l'Officier qui doit suivre. A la vûe de cette marque, on prépare aussi-tôt pour sa réception, suivant l'ordre de sa dignité, les logemens du *Kong-quan*, ou de l'Hôtellerie Royale. On lui fournit toutes les commodités nécessaires, telles que des vivres, des porteurs, des maisons, des chaises, ou des Barques, s'il voyage par eau. Les Couriers qui publient son arrivée, trouvent toujours les chevaux prêts; & dans la crainte d'en manquer ils battent sur un bassin, deux ou trois *lis* avant la poste, pour avertir que les chevaux soient sellés sur le champ, s'ils ne le sont déjà. Les meubles d'un *Kong-quan* ne consistent que dans un petit nombre de feutres & de nattes, deux ou trois chaises, une table & un châlit de bois, couvert d'une natte. Si le Mandarin est d'un rang considérable, & que le *Kong-quan* ne réponde point à sa dignité, il est logé dans une des meilleures maisons de la Ville, où l'on emprunte un appartement pour lui.

LES Hôtelleries Royales servent à toutes sortes de personnes & même aux Couriers

(y) Chine du Père Du Halde, pag. 264. & suivantes.

Couriers de voyageoien pendant on ordinaireme plusieurs Ca couvert d'un au dos du C des chevaux soixante ou les. Les pl rante. Lu dos; mais l croupe. C de l'Empere d'une Provin Particuliers.

Si c'est c'est-à-dire, re, enseigne darin du pr de la Barque chay-ta-fin, flammes & Le matin & décharge de fin du jour treize autres dix en ligne que les lante pagnie, vis- être de gard harangue au tels que ceu fables. A la se retirant p de leur trou deux pièces Les sentinel

QUELQU tiendroient d'être les p Magistrat d personnes v pour répan

(z) Relatio Halde, pag. 2 (a) Du Ha

Couriers de l'Empereur. Les Missionnaires y étoient souvent reçus, lorsqu'ils voyageoient par l'ordre de Sa Majesté dans quelque partie de l'Empire. Cependant on doit observer que ceux qui portent les ordres du Souverain sont ordinairement des personnes de quelque distinction, & qu'ils sont escortés de plusieurs Cavaliers. Les ordres impériaux sont contenus dans un grand rôle, couvert d'une étoffe de soie jaune, & enveloppé dans une écharpe qui pend au dos du Courier. Chaque maison de poste a son Mandarin, qui prend soin des chevaux de l'Empereur. Sans être fort beaux, ils font une course de soixante ou soixante-dix lis. Les postes, qui se nomment *Chau*, sont inégales. Les plus courtes sont de cinquante lis, ou rarement au-dessous de quarante. L'usage des Couriers ordinaires est de porter leur malle attachée au dos; mais lorsqu'ils sont à cheval, ils la mettent sur un coussin qui est à la croupe. Ces malles sont fort légères. Elles ne contiennent que les dépêches de l'Empereur, ou des Cours Souveraines, ou quelques avis des Officiers d'une Province. Aussi les Couriers ont-ils la liberté de prendre les lettres des Particuliers, & c'est en quoi consistent leurs profits (z).

Si c'est par eau qu'un Mandarin voyage, les Soldats de chaque *Tang*, c'est-à-dire, des Corps-de-garde, se rangent par respect au long de la Rivière, enseigne déployée, & les armes à la main. Lorsque l'Envoyé est un Mandarin du premier ordre ou un Seigneur de la Cour, on met aux deux bouts de la Barque quatre lanternes, avec ces mots en gros caractères d'or: *King-chay-ta-fin*, qui signifient, *Grand Seigneur envoyé de la Cour*. On y joint des flammes & des banderolles de soie de diverses couleurs, qui flottent au vent. Le matin & le soir, lorsqu'on met à l'ancre, la Garde salue le Mandarin d'une décharge de ses armes à feu, accompagnée du bruit des trompettes. Vers la fin du jour on allume les lanternes qui sont aux deux bouts de la Barque, & treize autres, mais plus petites, qui pendent au mât en forme de chapelet, dix en ligne perpendiculaire, & trois au-dessus qui les croisent. Aussi-tôt que les lanternes sont allumées, le Capitaine du *Tang* paroît avec sa Compagnie, vis-à-vis de la Barque, & nomme à haute voix les Soldats qui doivent être de garde pendant la nuit. Alors le Patron de la Barque fait une longue harangue aux Soldats, pour leur représenter les accidens qui peuvent arriver, tels que ceux du feu, du vol, & quantité d'autres, dont il les déclare responsables. A la fin de chaque article, les Soldats jettent un grand cri; après quoi se retirant pour former une garde régulière, ils laissent en sentinelle un homme de leur troupe, qui va & vient sur la rive, en frappant continuellement de deux pièces de bambou l'une contre l'autre, pour témoignage de sa vigilance. Les sentinelles sont relevées d'heure en heure (a).

QUELQUE redoutable que soit l'autorité de ces Mandarins, ils ne se soutiendroient pas long-tems dans leurs offices, s'ils ne se faisoient la réputation d'être les pères du peuple (b) & de ne se proposer que le bien public. Un Magistrat de ce caractère doit s'être fait une étude d'appeler près de lui des personnes versées dans l'art d'élever des vers à soie & de les mettre en œuvre, pour répandre la pratique de cet art dans son district. Ce soin d'enrichir sa

GOUVREMENT  
DE LA CHINE.

Chevaux de  
Poste.

Voyages des  
Mandarins  
par eau.

Gardes éta-  
blies pour leur  
sûreté.

Comment les  
Mandarins  
obtiennent de  
la considéra-  
tion.

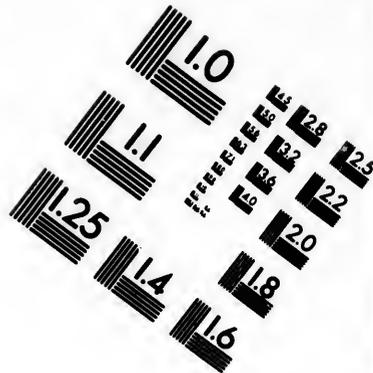
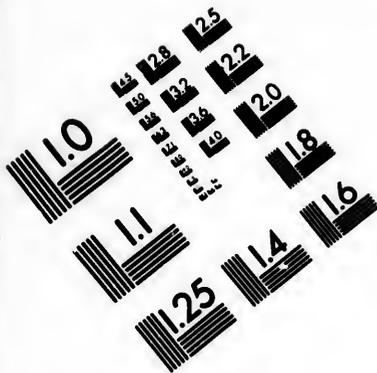
Ville

(z) Relation de Magalhaens, pag. 39. Du Halde, pag. 263. & suivantes.

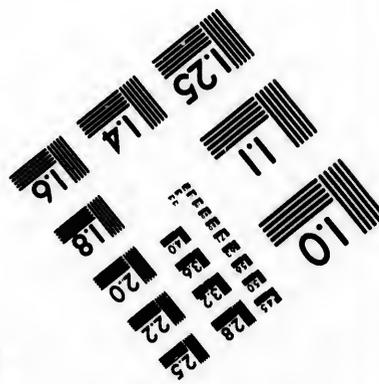
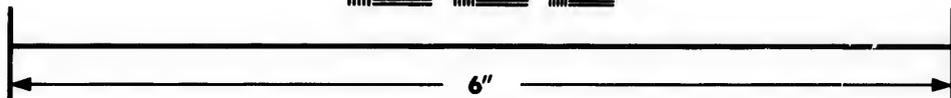
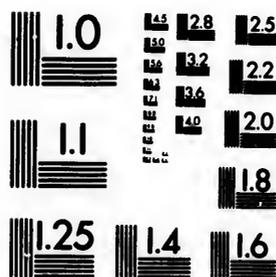
(a) Du Halde, *ubi sup.* pag. 287.

(b) Magalhaens dit (pag. 237.) qu'on appelle les Gouverneurs *Fu-neu*; c'est à dire Père & Mère du Peuple.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
132  
136  
22  
20  
18

ii  
01

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Combien ils  
sont observés.

Leurs efforts  
pour se faire  
aimer du Peu-  
ple.

Manière de  
prier dans les  
Temples.

On maltraité  
les Idoles.

Exemple.

Ville lui attire de grands applaudissemens. D'autres Mandarins, dans un tems d'orage, ne se bornant point à deffendre le passage de la rivière, se rendent sur la rive & ne la quittent pas pendant des jours entiers, pour s'opposer par leur présence à la témérité de ceux qui seroient tentés de braver le danger. Celui qui n'a pas donné au Peuple quelque marque d'affection de cette nature, ou qui traite ses Sujets avec trop de sévérité, ne manque point d'être noté dans l'information que les Vicerois envoient à la Cour tous les trois ans, & demeure exposé à perdre son emploi. Lorsqu'un prisonnier meurt dans ses chaînes, il faut un grand nombre d'attestations pour prouver que le Mandarin n'a pas été suborné pour lui ôter la vie, qu'il l'a visité dans sa maladie, qu'il lui a procuré un Médecin & tous les remèdes de l'art. L'Empereur est informé de tous ceux qui meurent en prison; & suivant les avis qu'il reçoit, il ordonne souvent des procédures extraordinaires.

DANS une année peu favorable, où l'on appréhende une mauvaise récolte, soit à l'occasion d'une sécheresse, ou d'un excès de pluie, soit par quelque autre accident, tel qu'une abondance de sauterelles qui ravagent quelquefois certaines Provinces, le Mandarin n'épargne rien pour se rendre populaire. L'intérêt ou la dissimulation prend le masque du zèle pour le bien public. Quoique la plupart détestent les Idoles de *Fo* & de *Tau*, ils ne manquent pas de visiter solennellement les Temples pour demander de la pluie ou du beau tems. Dans ces calamités publiques un Mandarin publie des Ordonnances qui sont affichées au coin de chaque rue. Il impose un jeûne général, il défend sous de rigoureuses peines, aux bouchers & aux cuisiniers, de vendre de la viande. Cet ordre n'en est pas mieux observé, parce que les Officiers établis pour y tenir la main se laissent corrompre avec un peu d'argent. Le Mandarin se rend au Temple à pied, vêtu négligemment, & quelquefois avec de la paille dans ses fouliers, accompagné des Mandarins inférieurs, & suivi des principaux habitans de la Ville. En arrivant, il allume sur l'autel deux ou trois pastilles parfumées; après quoi s'asseyant avec tout son cortège, il boit du thé pour passer le tems, il fume du tabac l'espace d'une heure entière, & se retire. On en peut conclure que les Chinois traitent l'Idole avec peu de cérémonie. S'ils trouvent qu'elle leur fasse attendre trop long-tems la faveur qu'ils lui demandent, ils employent quelquefois le bâton pour la rendre plus traitable; mais ces emportemens sont rares.

A Kyang-cheu, dans la Province de *Chen-si*, les Officiers firent battre une pagode jusqu'à la mettre en pièces, pour s'être obstinée à refuser de la pluie dans un tems de grande sécheresse. Lorsque la pluie fut venue, ils firent une autre Idole, de terre ou de plâtre; ils la portèrent en triomphe par toute la Ville, & la rétablissant dans tous les Droits de sainteté, ils lui offrirent des sacrifices. Une autre pagode n'ayant pas daigné répondre aux commandemens réitérés du Viceroi de la Province, ce Seigneur lui fit déclarer par un Mandarin inférieur que s'il ne tomboit pas de pluie avant un certain jour, elle seroit chassée de la Ville & son temple rasé jusqu'aux fondemens. Comme cette menace ne produisit aucun effet avant le jour marqué, le temple fut fermé & les portes scellées. Mais il plut heureusement, peu de jours après. Alors le Viceroi, revenu de sa colère, permit que l'Idole reçût les honneurs ordinaires.

DANS ces calamités publiques, le Mandarin, en qualité de Père & de Gouverneur

verneur  
& se con-  
prit, que  
qu'ils font  
vent imp  
n'écoute  
qu'ils lui  
ment moi  
leurs prié  
darin ajo  
" vous a  
" pour n  
" grace  
" fera ho

LORS  
quitté de  
qui inspir  
des tables  
couvre de  
fums. On  
viandes,  
thé. Auff  
la tête ju  
D'autres  
leur recon  
resses à m  
voir le P  
fait pren  
font en v  
ques. Le  
placées d

Le jou  
administ  
dans son  
gue boète  
douze pe  
arrivant  
profonde  
terre, à m  
Le plus c  
des deux  
de *Fo-tyu*  
qui signifi  
tement &

(c) Du  
de Prière.

(d) Du

(e) Le

verneur du Peuple, adresse humblement sa prière au Génie gardien de sa Ville, & se conformant à l'ancien usage il implore son assistance (c). Il dit à cet Esprit, que c'est par sa puissance que les habitans obtiennent leurs prospérités & qu'ils sont préservés des malheurs qui les menacent; que c'est lui qu'ils doivent implorer dans leurs infortunes: mais il lui fait entendre aussi que s'il n'écoute pas leur demande, leur cœur ne peut avoir de part aux honneurs qu'ils lui rendent; & que s'il n'en est pas moins ce qu'il est, il sera certainement moins honoré & moins connu. Après lui avoir appris que leurs jeûnes, leurs prières & leur repentir n'ont point eu la force de toucher *Tyen*, le Mandarin ajoûte: „ Pour vous, ô Esprit! Gouverneur invisible de cette Ville, „ vous avez de l'accès près de lui, vous pouvez lui demander des faveurs „ pour nous pauvres Mortels, & le supplier de finir nos afflictions. Une telle „ grace obtenue par votre intercession, répondra aux desirs du Peuple & vous „ fera honorer de plus en plus dans cette Ville (d).

Lors qu'un Gouverneur passe dans une autre Province, après s'être acquitté de son Office à la satisfaction du Public, le Peuple lui rend des honneurs qui inspirent aux plus stupides l'amour de la justice & de la vertu. On place des tables à certaines distances, dans l'espace de deux ou trois lieues. On les couvre de grands tapis de soie, qui tombent jusqu'à terre: On y brûle des parfums. On y met des candelabres avec des flambeaux de cire, toutes sortes de viandes, de liqueurs & de fruits. Sur d'autres tables, on expose du vin & du thé. Aussi-tôt que le Mandarin paroît, tout le monde tombe à genoux & baisse la tête jusqu'à terre. Quelques-uns pleurent, ou du moins feignent de pleurer. D'autres le pressent de descendre, pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnoissance. On lui présente du thé & du vin. Il est arrêté par ces carresses à mesure qu'il avance. Mais la plus plaisante partie de ce spectacle est de voir le Peuple qui lui tire ses bottes de distance en distance, & qui lui en fait prendre de nouvelles (e). Toutes les bottes qui ont touché à ses jambes sont en vénération parmi ses amis & se conservent comme de précieuses reliques. Les premières qu'on lui a tirées dans ces transports de gratitude, sont placées dans une sorte de cage sur la porte de la Ville (f).

Le jour de la naissance d'un Gouverneur, si sa Ville est contente de son administration, les principaux Habitans s'assemblent pour le saluer en corps dans son Palais. Outre les présens ordinaires, ils portent avec eux une longue boîte de vernis du Japon, ornée de fleurs d'or & divisée en huit ou douze petites cellules, qui sont remplies de diverses sortes de confitures. En arrivant à la salle de cérémonie, ils se placent tous en rang & lui font une profonde révérence. Ensuite ils tombent à genoux & baissent la tête jusqu'à terre, à moins que le *Quan* ne s'y oppose, comme il arrive ordinairement. Le plus considérable d'entr'eux prend une coupe de vin, & la tenant levée des deux mains, il l'offre au Mandarin, en prononçant à voix haute le mot de *Fo-tszy*, c'est-à-dire, *Voilà le vin qui apporte le bonheur*; & celui de *Cheu-tszy*, qui signifie, *Voilà le vin qui donne une longue vie*. Un autre s'avance immédiatement & présente les confitures, qu'il tient de même, en disant; *C'est ici le sucre*

(c) Du Halde donne une de ces formules de Prière.

(d) Du Halde, pag. 253. & suiv.

(e) Le Comte dit qu'on lui ôte aussi son

bonnet & son manteau pour lui en donner d'autres.

(f) Il change souvent trente fois de bottes.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Prière adres-  
sée au Génie  
de la Ville.

Cérémonies  
qu'on observe  
au départ d'un  
Gouverneur.

Changement  
de bottes.

Cérémonies  
pour l'anniver-  
saire de sa  
naissance.

un tems  
rendent  
poser par  
danger.  
ette natu-  
int d'être  
les trois  
ier meurt  
er que le  
ans la ma-  
L'Empe-  
avis qu'il

aïse récol-  
par quel-  
quelque-  
e populai-  
ien public.  
quent pas  
ou du beau  
nances qui  
il défend  
ndre de la  
fficiers éta-  
Le Man-  
ois avec de  
& suivi des  
el deux ou  
ge, il boit  
entière, &  
peu de cé-  
la faveur  
endre plus

battre une  
de la pluie  
furent une  
r toute la  
furent des  
ommande-  
er par un  
tain jour,  
ns. Com-  
temple fut  
après. A-  
honneurs

& de Gou-  
verneur

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Cérémonie  
distinguée.

*sucre de la longue vie.* D'autres répètent trois fois les mêmes cérémonies avec les mêmes vœux. (g).

Si le Mandarin s'est distingué d'une manière extraordinaire par son équité, son zèle & son affection pour le Peuple, ils employent une autre méthode pour lui faire connoître la haute opinion qu'ils ont de son Gouvernement. Les Lettrés font faire un habit, composé de petites pièces quarrées de satin de diverses couleurs, comme bleu, rouge, verd, noir, jaune, &c. & le jour de sa naissance ils lui portent ce présent avec beaucoup de cérémonies, accompagnées de musique. En arrivant à la salle extérieure, qui sert de Tribunal, ils le font prier de passer de son appartement intérieur dans la salle publique. Là, ils lui présentent l'habit, dont ils le supplient de se revêtir. Le Mandarin affecte quelques difficultés & se reconnoît indigne de cet honneur. Mais feignant de céder enfin aux instances des Lettrés & du Peuple, il se laisse dépouiller de sa robe ordinaire & vêtir de celle qu'on lui apporte. La variété des couleurs représente, dans l'idée des Chinois, toutes les Nations qui portent des habits différens, & signifie qu'il est regardé comme le père du Peuple, dont il est le digne Gouverneur. Cette raison fait donner à son nouvel habillement le nom de *Van-sin-i*, qui signifie *Habit de toutes les Nations*. A la vérité il ne le porte que dans cette occasion; mais on le conserve soigneusement dans sa famille, comme une marque d'honneur & de distinction. Le Viceroy ne manque point d'en être informé, & souvent on en donne avis aux Cours suprêmes. Le Père Contancin, Missionnaire Jésuite, assista un jour à cette cérémonie, en allant complimenter un Gouverneur sur le jour de sa naissance (h).

Mépris qu'on  
a pour un  
Gouverneur  
qui s'est mal  
conduit.

Au contraire, un Mandarin qui ne s'est pas conduit honorablement dans son Emploi, est traité à son départ avec beaucoup de mépris & de dédain. Le Gouverneur d'une Province Maritime ayant été privé de son Office, pour avoir fraudé le Peuple des trois quarts d'une provision de riz que l'Empereur avoit envoyée dans un tems de disette, fut suivi d'une prodigieuse foule de Peuple, qui lui reprocha son avarice. Les uns l'invitoient, d'un air railleur, à ne pas quitter son Gouvernement sans avoir achevé de manger tout le riz que l'Empereur avoit confié à ses soins: D'autres le chassèrent de sa chaise & la mirent en pièces. On lui déchira ses habits; on brisa ses parasols. Enfin il n'y eut point d'injures & de malédictions qu'il n'essuyât jusqu'à l'entrée de sa Barque (i).

(g) Le Comte, pag. 275. Du Halde, pag. 274.

(h) Du Halde, pag. 294.  
(i) Le même, pag. 279.

### §. V.

Division générale des  
Tribunaux.

TOUTES les affaires qui regardent le Gouvernement, civil & militaire, se traitent dans des Cours ou des Tribunaux établis pour cet usage, dont chacun a son objet particulier, afin que la diligence y réponde toujours à l'exaëtitude. Ces Tribunaux sont subordonnés l'un à l'autre, comme les Magistrats qui y président. [Chaque Gouverneur a sa Cour particulière.] Les Tribunaux des Villes dépendent des Cours Provinciales, & les Cours Provinciales dépendent des Cours suprêmes ou des Tribunaux généraux de l'Empire

l'Empire  
grande

O  
P  
verains  
pire; si  
nomme

LE  
Tribuna  
de l'En  
mauvai  
dégrad  
quifiteu  
mier,  
grands  
la conc  
les acte  
Offices  
qui vie  
de Ki-k  
Princes  
Marqui  
de ce d  
des gen  
dans la

LE  
rier de  
particu  
donne  
règle la  
gneurs  
tes les  
gafins  
quatorz  
vinces  
tée au  
plusieur  
me en  
soit sa  
& l'on  
duite a

(a) M  
souvenir  
les Lang  
VIII

l'Empire, qui sont fixés à Peking & devant lesquels ressortissent toutes les grandes affaires, pour l'examen & pour la décision.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

*Tribunaux Suprêmes, ou généraux.*

**O**UTRE le grand Tribunal, qui se nomme *Nuiyuen*, & dont on a déjà parlé, on compte dans l'intérieur du Palais onze autres Tribunaux Souverains dont le pouvoir & l'autorité s'étend dans toutes les Provinces de l'Empire; six qui sont pour les affaires civiles & qui se nomment *Lew-pu* (a); cinq, nommés *U-fu*, pour les affaires militaires.

Douze Tri-  
bunaux Sou-  
verains.

Le premier des six Tribunaux civils porte le nom de *Li-pu*, qui signifie, *Tribunal des Magistrats*. Son objet est de fournir des Officiers aux Provinces de l'Empire, de veiller sur leur conduite, d'examiner leurs bonnes & leurs mauvaises qualités & d'en rendre compte à l'Empereur, qui les élève ou les dégrade suivant leur mérite. C'est à proprement parler le Tribunal des Inquisiteurs de l'Etat. Cette Cour a sous elle quatre autres Tribunaux. Le premier, nommé *Ven-swen-fu*, choisit ceux qui sont capables de posséder les grands Offices de l'Empire. Le second, qui se nomme *Kau-kong-fu*, examine la conduite des Mandarins. Le troisième, appelé *Nyen-fong-fu*, scelle tous les actes judiciaires, assigne aux Mandarins de différens Ordres & de différens Offices les sceaux qui leur conviennent, examine si les sceaux & les dépêches qui viennent à la Cour sont vrais ou contrefaits. Le quatrième, sous le nom de *Ki-kyong-fu*, examine le mérite des Grands de l'Empire; c'est-à-dire, des Princes du Sang, des Regules, & de ceux qui portent le titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ou les noms Chinois qui y répondent. Les Seigneurs de ce dernier Ordre se nomment *Hyang-chin*, ou Anciens Vassaux. Ce sont des gens affectionnés, qui ont rendu de grands services à la Famille régnante dans la guerre des Tartares.

Premier Tri-  
bunal suprême & Tribu-  
naux subor-  
donnés.

Le second Tribunal suprême, nommé *Hu-pu*, c'est-à-dire, Grand Trésorier de l'Empereur, a la surintendance des finances, avec le soin du domaine particulier, des trésors, de la dépense & des revenus de ce Monarque. Il donne des ordres pour les appointemens des Officiers & pour les pensions. Il règle la distribution de l'argent, du riz, & des étoffes de soie entre les Seigneurs & tous les Mandarins de l'Empire. Il garde un registre exact de toutes les familles, de tous les tributs, de toutes les douanes & de tous les magasins publics. Mais pour traiter une si prodigieuse multitude d'affaires, il a quatorze Tribunaux subordonnés, qui portent chacun le nom d'une des Provinces de l'Empire. La quinzième, qui est celle de *Pe-che-li*, n'est pas comptée au rang des autres; parce qu'étant le siège de l'Empereur elle jouit, à plusieurs égards, des privilèges de la Cour & de la Maison Impériale, comme en jouissoit autrefois la Province de *Kyang-nan* lorsque l'Empereur y faisoit sa résidence. Elle avoit six Tribunaux supérieurs comme ceux de Peking, & l'on ne comptoit alors que treize Provinces. Mais les Tartares l'ayant réduite au rang des autres en ont fait la quatorzième.

Second Tri-  
bunal suprême.

LE

⊕ (a) Magalhaens écrit *Lo-pu*. [On doit se rendre ici la prononciation Chinoise fort incertaine.]  
souvent que la voyelle *u* se prononce *ou* dans  
les Langues Portugaises & Italiennes; ce qui

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Troisième  
Tribunal su-  
prême.

Quatre Tri-  
bunaux qui as-  
sistent celui  
des Li-pus.

Quatrième  
Tribunal Su-  
prême & ses  
Tribunaux su-  
bordonnés.

LE troisième Tribunal suprême se nomme *Li-pu*, c'est-à-dire, le Tribunal des Rites. Quoique ce nom paroisse le même que celui du premier Tribunal, la prononciation de *Li*, qui est différente, lui fait signifier Mandarins (b) dans la première acception & Rites dans la seconde. Cette Cour est instituée pour veiller à l'observation des rites & des cérémonies, & au progrès des Arts & des Sciences. Elle est chargée aussi de la musique Impériale. Elle examine ceux qui aspirent aux Degrés & leur accorde la permission de venir à l'examen. On la consulte sur les titres d'honneur & sur les autres marques de distinction dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent par leurs services. Elle a le département des Temples, & des sacrifices qui sont offerts par Sa Majesté, celui des Fêtes Impériales & celui des Ambassadeurs, avec la direction des Arts libéraux & celle des Loix ou des trois Religions établies dans l'Empire. En un mot, c'est une espèce de Tribunal Ecclésiastique, devant lequel les Missionnaires sont obligés de paroître dans le tems des persécutions. Le Tribunal des Li-pus est assisté par quatre Tribunaux inférieurs, dont le premier, nommé *I-chi-fu*, ou le Tribunal des affaires importantes, règle & distribue les titres & les patentes des Regules, des Ducs, des *Tsong-tus*, des Vicerois & des autres grands Officiers de l'Empire. Le second, qui se nomme *Su-si-fa*, préside aux sacrifices Impériaux, aux Temples, aux Mathématiques, & aux Religions approuvées & tolérées. Le nom du troisième est *Chu-ke-fu*, & son emploi, de recevoir ceux qui sont envoyés à la Cour. Le quatrième, qui s'appelle *Sing-sen-chu*, a la direction de la table de l'Empereur & des fêtes qu'il donne aux Grands & aux Ambassadeurs.

LA quatrième Cour Suprême se nomme *Ping-pu*, ou le Tribunal des armes. Elle a sous ses ordres toute la milice de l'Empire, dans laquelle sont compris, avec les Soldats, tous les Officiers généraux & particuliers. Elle veille à l'observation de leurs exercices, à la réparation des Places de guerre, à l'entretien des Arsenaux & des Magasins, à la fabrique des armes; en un mot, à tout ce qui concerne la défense & la sûreté de l'Empire. De quatre Tribunaux inférieurs dont elle est assistée, le premier, nommé *Vu-sum-fu*, dispose de tous les emplois militaires, & prend soin que la discipline soit bien observée dans tous les corps de troupes. Le second, qui se nomme *Che-fong-fu*, distribue les Officiers & les Soldats dans leurs quartiers, pour le maintien de la tranquillité publique, sur-tout pour garantir les Villes & les grands chemins de toutes sortes de brigandages & de vols. Le troisième s'appelle *Che-kyu-fu*. Il a la surintendance des chevaux de l'Empire, des postes & des Hôtelleries Impériales, des Barques qui sont établies pour le transport des vivres & des provisions militaires. Le quatrième, appelé *Fu-ka-fu*, préside à la fabrique des armes & à la fourniture des Arsenaux (c).

NAVARETTE observé que cette Cour, qu'il nomme Martiale, a de plus quelques autres Juridictions, puisque ce fut devant elle que les Missionnaires furent obligés de paroître pour recevoir l'ordre de leur bannissement. Elle assigna

(b) Magalhaens observe qu'il ne se trouve pas de ces mots équivoques dans la Langue Tartare. Le Tribunal des Mandarins s'appelle dans cette Langue *Tsa-fau-chur-gan*; & le Tribunal des Rites, *To-ko-chur-gan*. *Tsa-fau si-*

gnific Mandarin; *To-co*, Rites; & *Chur-gan*, Tribunal.

(c) Relation de Magalhaens, pag. 205; & Du Halde, pag. 249.

assigna  
Le  
la Tour  
elle qua  
de l'Em

LA  
ouvrag  
de l'Em  
des sep  
tours,  
vières,  
rues,  
font au  
& les d  
ise, a l  
tiers, e  
pellé T  
chauffé  
nommé  
dins &

Ces  
de l'Est  
longue  
gées de  
lieu, q  
passe d  
ques &  
bunal s  
arriver  
Assistan  
cette sa  
servent  
mange  
pargne  
eux à  
cretair  
l'espace  
cour (

Su r  
la mèn  
uns de  
les on  
ple.  
inction

(d)  
te, pag  
de, pag

assigna aussi des Barques, une Garde & des Officiers pour les conduire (d).

Le nom du cinquième Tribunal suprême est *Hin-pu*, qui revient à celui de la *Tournelle* ou de la Chambre criminelle des Parlemens de France. Elle a sous elle quatorze Tribunaux subordonnés; c'est-à-dire, un pour chaque Province de l'Empire.

La sixième Cour & la dernière, qui se nomme *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, a pour objet la réparation des édifices publics, des Palais de l'Empereur, de ceux des Tribunaux des Princes du Sang, & des Vicerois, des sépultures Impériales, des temples, &c. Elle a la surintendance des tours, des arcs de triomphe, des ponts, des chaussées, des digues, des rivières, des canaux, des lacs, & des travaux nécessaires à la Navigation, des rues, des grands chemins, des barques, &c. Les Tribunaux subordonnés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Vin-chin-fu*, prépare les plans & les desseins pour les ouvrages publics. Le second, qui s'appelle *Tu-beng-tse*, a la direction de tous les ateliers Impériaux de Menuisiers, de Charpentiers, de Maçons, &c. dans toutes les Villes de l'Empire. Le troisième, appelé *Tong-chew-tse*, s'emploie à la réparation des canaux, des ponts, des chaussées, des routes, & à rendre les rivières navigables. Le quatrième, nommé *Tsu-tyen-tse*, prend soin des maisons Impériales, des parcs, des jardins & des vergers. [Il les fait cultiver & en perçoit (e) le revenu.]

Ces six Tribunaux ont leurs sièges près du Palais de l'Empereur, du côté de l'Est. Chacun jouit d'un grand espace carré, d'une portée de mousquet de longueur dans toutes ses dimensions, divisé en trois parties, ou en trois rangées de cours & d'appartemens. Le premier Président occupe la division du milieu, qui commence à la rue, où est une grande porte avec trois portaux. On passe de-là par d'autres portes & par d'autres cours, qui sont ornées de portiques & de galeries soutenus par des piliers, jusqu'à la grande salle où le Tribunal s'assemble. Au-delà de cette salle, on traverse une autre cour, pour arriver à une salle moins grande, où le premier Président se retire avec ses Assistans lorsqu'il a quelque affaire particulière à discuter. Des deux côtés de cette salle & au-delà sont diverses chambres & d'autres salles. Les chambres servent au Président & aux Mandarins du Tribunal, pour s'y reposer & manger les alimens qui leur sont fournis par l'Empereur, dans la vûe d'épargner le tems qu'il faudroit perdre s'ils étoient obligés de se rendre chez eux à l'heure du dîner. Les salles sont pour les premiers Commis, les Secrétaires, & les autres Officiers subalternes. Les deux autres divisions de l'espace appartiennent aux Tribunaux inférieurs qui dépendent de la même cour (f).

SUIVANT le récit de Navarette, la forme & la structure des édifices est la même dans tous les sièges des six Tribunaux, excepté qu'il y en a quelques-uns de plus gros que les autres. Chaque tribunal a trois portes, sur lesquelles on voit en peinture plusieurs géans terribles, pour épouvanter le Peuple. Il n'est permis qu'aux Mandarins & aux personnes d'une haute distinction de passer par la porte du milieu, qui est fort grande. Les deux autres

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Cinquième  
Cour suprême.

Sixième  
Cour.

Sièges de ces  
six Tribunaux.

Salles &  
chambres.

(d) Description de la Chine par Navarette, pag. 19. Magalhaens, pag. 213. Du Halde, pag. 240.

(e) Relation de Magalhaens, pag. 213. Du Halde, pag. 250.

(f) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 209.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

tres font pour les sollicitateurs & les cliens du Tribunal. On entre dans une grande cour, par trois chemins qui aboutissent aux trois portes. Celui du milieu est plus haut de quelques pieds que les autres. Il a vers le milieu, une arche de pierre, avec une autre porte. Des deux côtés de cette place d'entrée, on voit quantité de chambres pour les Secrétaires, les Sollicitateurs & les autres Officiers. Ces lieux ne manquent jamais de Temple. Vis-à-vis les portes on voit de grandes salles, accompagnées d'autres lieux où se tiennent les Tribunaux. Chacun des Tribunaux supérieurs a quatre grandes chambres, pour des Mandarins d'un rang inférieur, qui sont chargés d'affaires moins importantes (g).

Officiers des  
Tribunaux.

CHACQUE Tribunal est composé de deux Présidens, avec quatre Assistans; & de vingt-quatre Conseillers, douze desquels sont Tartares, & douze Chinois. On regarde ce partage comme un trait admirable de la politique du Conquérant, qui en doublant ainsi le nombre des Conseillers, fit entrer les Tartares dans l'administration sans mécontenter les Chinois (h).

MAGALHAENS prétend que les premiers Présidens des six Tribunaux Supérieurs sont du second degré des Mandarins du premier ordre (i) & qu'ils portent le nom de *Chang-chu* (k), qui est annexé, dit-il, au premier Président de chaque Tribunal. Ainsi celui du Tribunal des Rites s'appelle *Li-pu-chang-chu*. Chaque Président a deux Assistans, dont le premier se nomme *Tjo-chi-lang*, ou Président de la main gauche; & l'autre, *Ten-chi-lang*, ou Président de la main droite, tous deux du premier degré des Mandarins du second ordre. Ces Présidens & ces Assistans ont plusieurs autres titres. L'un se nomme *Ta-tang*; c'est-à-dire, grande ou première salle. Un autre porte le nom de *Salle de la gauche*; un troisième, celui de *Salle de la droite*.

Sièges des  
Tribunaux in-  
férieurs.

LES quarante-quatre Tribunaux inférieurs ont aussi leurs palais & leurs salles, qui sont situés dans l'intérieur de l'enclos auquel ils appartiennent. Ils ont chacun deux Présidens, & vingt-quatre Conseillers, sans parler d'un grand nombre de Commis, de Secrétaires, de Massiers, de Messagers, de Prévôts, de Sergens, de Bedeaux, de Cuisiniers, & d'autres Officiers (l) subalternes.

COMME il seroit difficile, dans un si grand nombre d'Officiers, de trouver ceux dont on a besoin, on vend un Livre, qui pourroit porter le nom d'*Etat présent de la Chine*, où sont les noms, les surnoms & les emplois de chacun, avec des marques qui servent à distinguer s'ils sont Chinois ou Tartares, Docteurs ou Bacheliers, &c. On y trouve aussi les changemens qui arrivent, sur-tout pour les Officiers militaires; & ces changemens avec des caractères mobiles, afin qu'il ne devienne pas nécessaire de réimprimer le (m) Livre.

Etendue de  
la juridiction  
des Tribu-  
naux supé-  
ries.

LA juridiction des Tribunaux Souverains s'étend sur toutes les Provinces, & presque sur tout ce qui appartient à la Cour de l'Empereur. Ils n'ont pas d'autre supérieur que l'Empereur même, ou le grand Conseil. Lorsque Sa Majesté juge à propos d'assembler son grand Conseil pour quelque affaire im-  
portante.

(g) Navarette, pag. 19.

(h) Du Halde, *ubi sup.* pag. 249.

(i) La Traduction Angloise met du second  
Ordre.

(k) Ce mot Chinois signifie *Premier Pré-  
sident*. En Tartare, c'est *Aliogamba*.

(l) Magalhaens, pag. 20.

(m) Du Halde, pag. 69.

portante  
fente ses  
pereur n  
ligne de  
dre ses o  
des qui s  
au titre  
fente (n)

C.R.S.  
propre.  
du papie  
Tribunal  
suite ton  
sa tête,  
portée a  
dens, o  
fait rend  
portuné  
Présiden  
l'examen  
envoyé  
quelque  
changem  
au même  
stans, il  
d'Etat,  
muniqué  
en recom  
Majesté  
premier  
cès dem  
nal de P  
trôleur l  
Présiden  
quer (p)  
JAMA  
l'Emper  
fois néc  
cordent  
qui doiv  
uniquem  
dante da  
IL n'  
conform

(n) M  
ge 70.

(o) II

portante qui a déjà été jugée par une des Cours suprêmes, cette Cour présente ses demandes aux jours marqués; & souvent elle en confère avec l'Empereur même, qui les approuve ou qui les rejette. S'il les approuve, il les signe de sa propre main. Mais s'il les retient, la Cour est obligée d'attendre ses ordres, qui lui sont communiqués par un des *Ko-laus*. Les demandes qui sont présentées par les Présidens des Cours suprêmes doivent porter, au titre, le sujet du Mémoire, & finir par l'opinion de la Cour qui les présente (n).

Ces six Tribunaux ont, dans leurs procédures, une méthode qui leur est propre. Un Particulier qui a quelque affaire, l'expose d'abord par écrit, sur du papier dont la grandeur & la forme sont réglées. Il se rend au Palais du Tribunal, où il frappe sur le tambour qu'il trouve à la seconde porte. Ensuite tombant à genoux & tenant sa supplique des deux mains à la hauteur de sa tête, il attend qu'un Officier chargé de ce soin vienne la prendre. Elle est portée aux Mandarins de la grande salle, qui la donnent aux premiers Présidens, ou, dans leur absence, à leurs Assistans. Si elle est rejetée, on la fait rendre au suppliant, & souvent on le condamne au fouet, pour avoir importuné la Cour par une demande ridicule. Si elle est admise, le premier Président l'envoie au Tribunal inférieur, que cette affaire regarde. Après l'examen qui s'en fait dans cette Cour, le jugement qu'elle en a porté est envoyé aux premiers Présidens, qui ajoutent quelquefois ou qui diminuent quelque chose à la sentence, ou qui ne font que la confirmer sans aucun changement. Si c'est une affaire de la dernière importance, ils ordonnent au même Tribunal de réduire le cas par écrit; & l'ayant lu avec leurs Assistans, ils l'envoient au Contrôleur (o), qui le communique au Conseil d'Etat, logé dans le palais même de l'Empereur. Il y est examiné, & communiqué à l'Empereur, qui le fait ordinairement renvoyer au Tribunal pour en recommencer l'examen. Il revient ensuite, par les mêmes voies, à Sa Majesté Impériale, qui porte enfin son jugement. La sentence retourne au premier Président du Tribunal. Elle est notifiée aux deux Parties, & le procès demeure terminé. Si c'est une affaire qui vienne de quelque Tribunal de Province à la Cour, le mémoire est envoyé, sous un sceau, au Contrôleur Impérial, qui l'ouvre pour le lire, & qui le communique au premier Président; après quoi l'on procède, suivant la forme qu'on vient d'expliquer (p).

JAMAIS les six Cours suprêmes ne prennent part aux affaires d'Etat, si l'Empereur ne juge à propos de les leur communiquer; ce qui arrive quelquefois nécessairement, parce qu'ayant besoin l'une de l'autre, il faut qu'elles s'accordent pour les préparatifs d'argent, de troupes, d'Officiers & de munitions, qui doivent être faits aux tems marqués. Cependant, chaque Cour se renferme uniquement dans les affaires qui la regardent; & la matière est toujours abondante dans un Empire d'une si vaste étendue (q).

IL n'y auroit point d'Etat plus heureux que la Chine, si tous les Mandarins se conformoient exactement aux Loix de leur Pays. Mais dans un si grand nombre d'Officiers

Leur méthode dans les procédures.

Fraudes qui se glissent dans le Gouvernement.

(n) Magalhaens, pag. 201. Du Halde, pag. 70. d'Inspecteurs, dont on parlera bien-tôt.

(p) Magalhaens, pag. 203.

(o) Il y a un Tribunal de Contrôleurs &

(q) Du Halde, pag. 69.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

d'Officiers, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sacrifient le bien public à leurs intérêts particuliers. Les subalternes employent toutes sortes de ruses & d'artifices pour tromper les Mandarins supérieurs, tandis que ceux-ci s'efforcent d'en imposer aux Tribunaux supérieurs & quelquefois même à l'Empereur. Ils ont tant d'adresse à déguiser leurs vûes sous des expressions humbles & flatteuses, & dans les Mémoires qu'ils présentent ils affectent un air si désintéressé, qu'un Prince a besoin d'une extrême pénétration pour découvrir la vérité (r) au travers de tant de voiles. Kang-bi, dernier Empereur, possédoit cette qualité dans le plus haut degré; ce qui n'empêcha pas que malgré toute sa vigilance on ne vit naître sous son règne une infinité de désordres. Mais Yong-ching, son quatrième fils, qui monta sur le Trône après lui, trouva, comme on l'a déjà remarqué (s), le moyen de remédier au mal, en accordant, aux Inspecteurs, de grosses sommes pour les frais de leur commission.

Deux précautions contre le pouvoir excessif des Tribunaux Suprêmes.

COMME il seroit à craindre que des Corps aussi puissans que les Tribunaux Suprêmes n'affoiblissent par degrés l'autorité de l'Empereur, les Loix ont pourvû doublement à ce danger. 1<sup>o</sup>. Aucun de ces Tribunaux n'est revêtu d'un pouvoir absolu pour juger des matières qui ressortissent à lui. Il lui faut l'assistance d'un autre, & quelquefois de tous les autres ensemble, pour l'exécution de ses decrets. Par exemple, la milice est soumise au quatrième Tribunal suprême; mais pour le payement elle ressortit au second, tandis que pour les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. elle dépend du sixième. Ainsi, sans la concurrence de ces différens Tribunaux on ne peut soutenir aucune entreprise militaire; & le cas est le même pour toutes les affaires d'importance qui concernent l'Etat. 2<sup>o</sup>. Rien n'est mieux imaginé, pour servir de frein aux Magistrats des Tribunaux Suprêmes, que l'établissement d'un Vificateur, nommé *Ko-tau* ou *Ko-li*, c'est-à-dire, *Inspecteur* ou *Censeur*, dont l'office est d'assister à toutes leurs assemblées & de revoir leurs actes, qui doivent lui être communiqués. Il ne peut lui-même décider de rien; mais il doit prendre connoissance de tout ce qui se passe dans chaque Tribunal, & secrètement informer l'Empereur de toutes les fautes que les Mandarins commettent, non-seulement dans l'administration des affaires, mais même dans leur conduite particulière (t). Il y a, dans tous les Palais des Tribunaux, une salle & un appartement pour le *Ko-li*, qui n'a de part aux affaires qu'en qualité de Contrôleur ou d'Inspecteur (v).

Ko-lis ou  
Inspecteurs.

Ces *Ko-lis* sont redoutables aux Princes mêmes du Sang; comme on a dû l'observer à l'occasion d'un Prince, qui, dans la crainte de leurs accusations, fit abattre une maison qu'il avoit bâtie avec trop de magnificence. Leur autorité s'étend jusqu'à les mettre en droit d'avertir l'Empereur lorsqu'il donne quelque mauvais exemple, ou lorsque se livrant au plaisir & au luxe il néglige quelque partie de son devoir. Quoique cette hardiesse les expose à de fort mauvais traitemens, ils n'abandonnent guères leur entreprise sans avoir obtenu ce qu'ils desirent (x). Le Père le Comte en rapporte un exemple fort remarquable:

UN

(r) Magalhaens, pag. 204 & 250. & Du Halde, pag. 264. Du Halde, pag. 250.  
(v) Magalhaens, *ibid.*  
(s) Voyez le Paragraphe précédent.  
(x) Navarette, pag. 18.  
(t) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 201 & 204.

UN E  
entretenu  
peine de  
lui faire l  
que tems  
voyant pe  
mère, pa  
peût filial  
eut le cou  
supplice.  
présenta  
sacrifier s  
qu'à la po  
généreuse  
son exem  
de exécut  
de perdre  
troisième  
que qu'il  
„ par la  
„ plus re  
„ entend  
„ re. Ils  
„ nuit vo  
reur, plu  
put imagi  
volontaire  
Enfin la c  
& soit qu  
il déclara  
traité ses  
d'avoir ch  
f (y) dans  
modèle d

A PR  
tio  
sçavoir.  
leurs deg  
les memb  
C'EST

UN Empereur ayant banni sa mère dans une Province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit sous peine de mort aux Mandarins, qu'il jugeoit mécontents de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations. Ils gardèrent le silence pendant quelque tems, dans l'espérance qu'il pourroit changer de disposition; mais le voyant persister dans ses ressentimens, ils résolurent de parler en faveur de sa mère, parce que la manière dont il l'avoit traitée leur paroïssoit blesser le respect filial, qui est en si haute recommandation à la Chine. Le premier qui eut le courage de présenter sa requête à l'Empereur, fut envoyé sur le champ au supplice. Sa mort arrêta si peu les autres, que deux ou trois jours après il s'en présenta un avec les mêmes plaintes; & pour faire connoître qu'il étoit prêt à sacrifier sa vie pour le bien public, il se fit accompagner de son cercueil jusqu'à la porte du Palais. L'Empereur, irrité plutôt qu'adouci par une action si généreuse, crut devoir inspirer la terreur à ceux qui seroient tentés de suivre son exemple, en le condamnant à mourir dans les tourmens. Mais cette seconde exécution ne fut pas capable de refroidir les Mandarins Chinois. Ils résolurent de perdre la vie l'un après l'autre, plutôt que de renoncer à leur entreprise. Un troisième se dévouant au supplice comme les deux autres, protesta au Monarque qu'il ne pouvoit le voir plus long-tems coupable: „ Que perdrons-nous par la mort? lui dit-il; rien que la vûe d'un Maître que nous ne pouvons plus regarder sans étonnement & sans horreur. Puisque vous refusez de nous entendre, nous irons joindre nos Ancêtres & ceux de l'Impératrice votre mère. Ils écouteront nos plaintes, & peut-être que pendant les ténèbres de la nuit vous entendrez les reproches de leurs ombres & des nôtres. L'Empereur, plus indigné que jamais, le fit expirer dans les plus cruels tourmens qu'il put imaginer. Plusieurs autres, encouragés par ces exemples, s'exposèrent volontairement au même sort & moururent en effet martyrs du respect filial. Enfin la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par cette constance héroïque; & soit qu'il fût effrayé des conséquences, ou qu'il ouvrît les yeux sur sa faute, il déclara que se regardant comme le père de son Peuple il se repentoit d'avoir traité ses enfans avec tant de rigueur, comme il regrettoit, en qualité de fils, d'avoir chagriné si long-tems sa mère. Il rappella cette Princesse & la rétablit (y) dans sa première dignité; [ & ensuite le respect qu'il eut pour elle, fut le modèle de celui que ses Sujets eurent pour lui.]

(y) Le Comte, pag. 254.

#### Divers autres Tribunaux de Peking.

APRÈS les six Cours suprêmes, le Tribunal qui mérite le plus d'attention se nomme *Han-lin-yuen*, c'est-à-dire, *Bois ou Jardin florissant en (a) savoir*. Il est composé des nouveaux Docteurs, ou *Tsin-tses*, qui prennent leurs degrés à Peking tous les trois ans. C'est une espèce d'Académie, dont les membres sont les plus grands génies & les plus sçavans de l'Empire.

C'EST à ces Docteurs que les Loix confient l'éducation de l'héritier du Trône.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Exemple singulier de fermeté.

Han-lin, Tribunal des Lettrés.

(a) On a parlé ci-dessus de ce nom.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

ne. Ils doivent lui apprendre, avec les Sciences, le grand art du Gouvernement. Ils sont chargés d'écrire l'Histoire générale de l'Empire, & de recueillir tous les événemens qui méritent d'être transmis à la postérité. Leur profession est d'étudier continuellement & de composer des Livres utiles. Ils sont proprement les Lettrés de l'Empereur, qui s'entretiennent des Sciences avec eux & qui tire souvent de leur Corps ses Ko-laus & les Présidens des Cours suprêmes. Les Docteurs *Han-lin* sont divisés en cinq classes, qui composent autant de Tribunaux. Ceux du premier appartiennent au troisième Ordre des Mandarins; ceux du second, au quatrième Ordre, & ceux des trois autres au cinquième (b). Il paroît que le principal objet de cet établissement est d'encourager l'Étude par les honneurs qu'on rend aux Lettrés.

Deux Tribu-  
naux pour les  
descendants de  
l'Empereur.

PEKING a deux Tribunaux, dont l'office est de prendre connoissance des affaires qui regardent les descendants de la famille Impériale. Le premier, qui se nomme *Tsong-jin-fu*, a l'inspection de celles des Princes de la ligne masculine. Les Présidens & les Assistans de cette Cour sont Princes ou *Regules*; mais les Officiers inférieurs, qui recueillent les actes des procédures & les autres pièces, sont tirés d'entre les Mandarins. C'est dans les registres du *Tsong-jin-fu* qu'on écrit les noms des enfans de la famille Impériale, au moment de leur naissance. On y écrit aussi les dignités & les titres dont ils sont honorés (c). C'est la même Cour qui leur paye leurs pensions, & qui les punit lorsqu'ils sont coupables, après leur avoir fait leur procès (d).

Le second Tribunal, nommé *Whang-sin*, est composé des parents de Sa Majesté Impériale en ligne féminine. On a déjà remarqué qu'elle en a de deux fortes (e). Elle choisit les plus considérables, & leur office est le même que celui du Tribunal précédent, avec cette différence, qu'ils sont Mandarins du premier & du second Ordre; au-lieu que les Membres de l'autre Cour ne sont d'aucun Ordre des Mandarins. Mais ceux du *Whang-sin* se croient plus honorés du nom de leur Tribunal, ou de celui de *Fu-ma* (f), qui signifie *Parent de l'Empereur*, que du titre de Mandarin, même du premier Ordre (g).

Tsu-kyen,  
ou Tribunal  
de l'Ecole Im-  
périale.

Le Tribunal qui se nomme *Che-tsu-kyen*, est comme l'Ecole Impériale ou le Collège de tout l'Empire. Il a deux offices, dont le premier est de présenter le vin dans les sacrifices Impériaux. Le second consiste dans une inspection sur les Licenciés & les autres Lettrés, auxquels Sa Majesté confère des dignités & des titres; ce qui les rend en quelque sorte égaux aux Bacheliers.

Ju-hya, Tri-  
bunal civil &  
militaire.

Le *Ju-hya* est un Tribunal mêlé, qui prend soin des Gradués, civils & militaires. Il est gouverné par quatre Présidens, deux pour chaque faculté. Les Bacheliers civils s'exercent souvent à faire des discours sur l'art de conserver l'Etat & de gouverner le Peuple. Dans la classe militaire, les sujets se prennent des Opérations de la guerre & de la Discipline; [de la manière d'attaquer des Places fortes, de ranger une Armée en bataille, & d'autres matières semblables.] Les Mandarins de ce Tribunal sont répandus dans toutes les Provinces & les Villes, où ils passent moins pour des Magistrats que pour des Professeurs. Leur Président est du quatrième Ordre des Mandarins, &

(b) Magalhaens, 218. Navarette, pag. 18. pag. 250.  
Du Halde, pag. 231.

(c) Voyez le Paragraphe précédent.

(d) Magalhaens, pag. 239. Du Halde,

(e) Voyez le Paragraphe précédent.

(f) On trouve ailleurs *Ti-ma*.

(g) Magalhaens, pag. 239.

& ses Af-  
me Ordre

LES M  
font Cont  
lent en di  
second O  
tres du q  
font du f  
vention  
est de vo  
les partie  
au Peuple  
teurs dan  
un Chong  
aux neuf  
nes, qui  
néraux s  
ceux-ci  
buent le  
ne, & la  
troisième  
tite visite  
déguifés  
des Offic  
Outre ce  
yuen (k)  
sont env  
miner le  
posé par  
de faire  
dégrader  
rigibles.  
dent, u  
& des B  
tes les a

LES  
naux ful  
cune de  
leurs Af

(b) B  
(c) R  
qu'un Pré  
Tribunal  
des chof  
Tartares  
fier ici,

VIII

& ses Assistans, qui sont les Professeurs du Collège, doivent être du cinquième Ordre (b).

Les Mandarins qui composent le *Tu-cha-yuen*, autre espèce de Tribunal, sont Contrôleurs du Palais Impérial & de tout l'Empire. Leurs Présidens égalent en dignité (i) ceux des six Tribunaux supérieurs. Ils sont Mandarins du second Ordre. Les deux premiers Assistans sont du troisième, & les deux autres du quatrième. Tous les autres membres, dont le nombre est fort grand, sont du septième Ordre. Ce Tribunal punit les petites fautes, sans aucune intervention; mais il doit informer l'Empereur des fautes capitales. Son objet est de veiller soigneusement à l'observation des loix & des usages dans toutes les parties de l'Etat, & de faire observer leur devoir aux Mandarins comme au Peuple. C'est dans cette vue qu'il envoie, de trois en trois ans, des Inspecteurs dans les Provinces pour y faire une visite générale, & chaque année un *Chung-chay*, qui est une autre espèce de Visiteur. Il en envoie de même aux neuf quartiers des frontières, du côté de la grande Muraille, & aux Salines, qui rapportent à l'Empereur un revenu considérable. Les Visiteurs généraux s'enrichissent des dépouilles du Peuple & de celles des Mandarins. Mais ceux-ci exercent des rapines beaucoup plus fortes sur les Fermiers qui distribuent le sel dans les Provinces. Ce sont les plus riches Particuliers de la Chine, & la plupart n'amassent pas moins de quatre ou cinq cens mille écus. La troisième visite, qui se fait de trois en trois mois, se nomme *Syen-chay* ou *petite visite*. On envoie souvent des Inspecteurs, sous des noms & des habits déguisés, dans les Provinces ou dans les Villes, pour y observer la conduite des Officiers publics qui se déshonorent par leur tyrannie & leurs extorsions. Outre ces visites, il y en a d'autres qui se font de trois en trois ans par les *Hyo-yuen* (k) & par les *Ti-hyo* (l), autres espèces d'Inspecteurs; les premiers, qui sont envoyés dans chaque Province; les seconds dans les Villes; pour examiner les Bacheliers & garantir le Peuple des violences auxquelles il est exposé par l'abus qu'ils font quelquefois de leurs privilèges. Ils ont le pouvoir de faire arrêter les coupables & de les condamner au fouet. Ils peuvent même dégrader & punir avec une sévérité extraordinaire ceux qui demeurent incorrigibles. Enfin le même Tribunal envoie, dans les occasions qui le demandent, un Visiteur nommé *Syun-ho*, pour examiner l'état du Canal Impérial & des Barques; commission qui rapporte plus d'honneur & de profit que toutes les autres.

Les Juges de ce Tribunal sont logés dans un vaste Palais, où leurs Tribunaux subalternes sont au nombre de vingt-cinq, divisés en cinq classes, à chacune desquelles appartiennent cinq autres Tribunaux, avec leurs Présidens, leurs Assistans & leurs Officiers inférieurs. Les cinq de la première classe se nomment

GOVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Tu-cha-yuen, ou Tribunal des Contrôleurs.

Inspecteurs  
Syen-chay.

Hyo-yuen &  
Ti-hyo, pour  
les Lettrés.

Multitude  
de Tribunaux  
subalternes.  
Leurs divers  
offices.

(b) *Ibid.* pag. 219 & 229.

(i) Remarquons que Magalhaens ne met qu'un Président & deux Assistans dans chaque Tribunal; mais comme il représente l'état des choses tel qu'il étoit avant la conquête des Tartares, on ne fait pas difficulté de le rectifier ici, pour donner une idée plus juste de l'é-

tat présent de la Chine.

(k) Voyez l'article précédent.

(l) Les mêmes apparemment que ceux qu'on a nommés ci-dessus *Ti-hyo-tau*. Les Traducteurs Anglois mettent *Ti-trio*; mais c'est une erreur, puisqu'ils Chinois n'ont pas la lettre r.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

nomment *U-chin-cha-yuen*, ou Visiteurs des cinq quartiers de Peking (m). Les quatre premiers ont l'inspection des murs qui environnent la Ville, & celle des quartiers voisins. Le cinquième est chargé des murs intérieurs. Les Mandarins qui composent ces Tribunaux jouissent d'une très-grande autorité. Non-seulement ils ont le pouvoir de faire le procès & d'imposer des châtimens aux domestiques des Mandarins & des autres Seigneurs; mais si le coupable mérite la mort ou confiscation de ses biens, ils peuvent l'envoyer au Tribunal criminel.

CEUX de la seconde classe portent le nom de *U-ching-ping-ma-tse*, qui signifie *Grands Prevôts des cinq quartiers*. Ceux de la troisième classe se nomment *Tang-uen*, ou Prevôts inférieurs des cinq quartiers. L'office des deux derniers est de faire arrêter & mettre en prison les malfaiteurs de toute espèce, tels que les joueurs, les vagabonds, &c. d'entretenir des gardes pendant le jour & de faire des rondes pendant la nuit, de placer des sentinelles pour veiller aux accidens du feu, &c. Les Capitaines des Corps-de-garde dépendent aussi de ces deux classes. Il y a, de dix en dix maisons, un Capitaine qui se nomme *Pay*, & de dix en dix Pays il y a un autre Capitaine nommé *I-tong-bye*, qui doit informer le Tribunal de tout ce qui se passe dans son district, comme des désordres qui arrivent, des Etrangers qui entrent dans la Ville, &c. Il est obligé de faire aussi chaque nuit une exhortation à chaque famille, par une espèce de chanson qu'il chante dans les rues, composée de cinq couplets, dont voici le sens: „ Obéissez à vos parens. Respectez les „ vieillards & vos supérieurs. Vivez dans l'union. Instruisez vos enfans. Ne commettez point d'injustice.

Chanson par  
laquelle on  
exhorte les  
familles au  
devoir.

DANS les petites Villes qui n'ont pas de Mandarins, le soin de faire observer ce devoir est confié à quatre ou cinq *Lau-jin*, c'est-à-dire, Vieillards, sous le commandement d'un Capitaine nommé *Hyang-yo* ou *Ti-fang*. Cet Officier chante la même chanson toutes les nuits. Le premier & le quinze de chaque mois il assemble les Habitans & leur explique les mêmes instructions dans un discours, par des comparaisons & des exemples (n).

Division des  
Inspecteurs.

LES Officiers que ce Tribunal envoie dans les Provinces, sont tirés d'un Tribunal inférieur de la même espèce & se nomment *Ko-laous* ou *Ko-lis*, c'est-à-dire, Inspecteurs ou Censeurs. Ils sont divisés en six classes, comme les six Tribunaux suprêmes, dont ils tirent aussi leurs noms & leurs distinctions. La première s'appelle *Li-ko*, c'est-à-dire, Inspecteurs du Tribunal Mandarin; la seconde, *Hu-ko*, ou Inspecteurs du Tribunal de la Trésorerie; & de même pour toutes les autres. Chaque classe n'étant composée que de Mandarins du septième Ordre (o), elles n'ont aucune supériorité l'une sur l'autre.

Jusqu'où s'é-  
tend leur au-  
torité.

LEUR autorité est si grande, en qualité de Censeurs, qu'elle s'étend sur les six Tribunaux suprêmes & même sur les Grands. Les Princes, les Seigneurs & les Vicerois Tartares, ne sont point à couvert de leurs accusations, quoiqu'ils soient immédiatement sous la protection de la Cour. On a déjà

(m) Ceci ne regarde sans doute que la Ville Tartare, où est le Palais; car le même Auteur nous apprend que les deux Villes dont Peking est composée ont chacune cinq quar-

tiers.

(n) Magalhaens, pag. 221. Il donne ici en peu de mots un exemple de ces Discours.

(o) Le même, pag. 227.

vû que,  
poser à la  
ner leurs  
politique.  
Ko-laous  
furent dis-  
chape à  
trouvent  
des exem-  
pêcher qu'  
menaces  
ne leur p-  
est d'infu-  
fert d'eux  
du secret  
tsing, vit  
marchand  
hang, vit  
Syong-chi-  
LE T  
comme d  
ployés da  
en qualité  
reur con-  
darin tué  
tat; soit  
qu'autre  
ordinaire

LE T  
mes, tiré  
& à conf-  
les crime  
Les Prési-  
tans, du  
que les r-  
criminel  
San-fa-tj-  
le Tu-cha-  
minel s'  
parties i-  
reur con-  
aux Part

LE T

(p) D  
parlé que  
(q) D  
(r) O

vû que, soit par vanité ou par obstination, ces Censeurs aiment mieux s'exposer à la disgrâce de l'Empereur & braver la mort même, que d'abandonner leurs poursuites lorsqu'ils les croient conformes à la justice & à la saine politique. Ce fut par les informations d'un d'entr'eux que les quatre (p) Ko-laus dont on a rapporté l'histoire & quatre autres Officiers du premier rang furent disgraciés, pour avoir vendu divers postes à prix d'argent. Rien n'échappe à leur vigilance. Ils n'épargnent pas l'Empereur même, lorsqu'ils trouvent quelque chose à blâmer dans sa conduite. L'Histoire Chinoise offre des exemples surprenans de leur courage & de leur fermeté. Et pour empêcher qu'ils ne se laissent corrompre par des espérances ou intimider par des menaces (q), on les fixe constamment dans leurs Emplois, ou du moins on ne leur permet de s'avancer que dans la même carrière (r). Leur méthode est d'informer l'Empereur par des mémoires particuliers. Ce Monarque se fert d'eux aussi pour l'exécution de divers ordres importans, qui demandent du secret. Il en députe trois chaque année. Le premier, nommé *Syong-tsing*, visite tous les Marchands de la Cour & de Peking, pour découvrir les marchandises contrefaites ou défendues. Le second, qui se nomme *Syong-hang*, visite les fours à chaux de l'Empereur. Le troisième, sous le titre de *Syong-chi-ning-ing*, assiste à toutes les revûes générales des Troupes.

Le Tribunal qui se nomme *Hing-jin-tse*, est composé de Docteurs, tirés, comme ceux du précédent, du septième Ordre des Mandarins. Ils sont employés dans les différentes parties de l'Empire, ou dans les Pays étrangers, en qualité de Messagers, d'Envoyés ou d'Ambassadeurs; soit lorsque l'Empereur confère quelques titres d'honneur à la mère, ou à la femme d'un Mandarin tué dans une bataille, après avoir rendu quelqu'important service à l'Etat; soit lorsqu'il lui plaît de confirmer l'élection du Roi de Corée ou de quelque autre Prince voisin. Ces ambassades sont fort honorables, & ne sont pas ordinairement moins lucratives.

Le Tribunal *Tay-li-tse*, c'est-à-dire, de la Raison & de la Justice suprêmes, tire ce nom de son emploi, qui consiste à examiner les Causes douteuses & à confirmer ou annuler les sentences des autres Tribunaux, sur-tout pour les crimes qui concernent les biens, l'honneur & la vie des Sujets de l'Empire. Les Présidens de ce Tribunal sont du troisième Ordre des Mandarins; leurs Assistans, du quatrième, & les autres Officiers, du cinquième & du sixième. Lorsque les raisons qui ont fait condamner un coupable à la mort par le Tribunal criminel, paroissent incertaines à l'Empereur, il renvoie la cause au Tribunal *San-fa-tse*, qui est comme son Conseil de conscience. Là-dessus le *Tay-li-tse*, le *Tu-cha-yuen* (s) ou la Cour supérieure des Visiteurs, & le Tribunal criminel s'assemblent, recommencent la discussion du procès en présence des parties intéressées & révoquent souvent la sentence. Ordinairement l'Empereur confirme la décision de ces trois Tribunaux, parce qu'il est impossible aux Parties d'y rien obtenir par la corruption ou l'artifice.

Le Tribunal *Tong-ching-tse* est chargé de la publication des ordres de l'Empereur,

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

A quoi l'Empereur les emploie.

Tribunal des Envoyés.

Tribunal de la Raison & de la Justice suprêmes.

(p) Dans le récit qui est ci-dessus, on n'a parlé que de trois Ko-laus.

(q) Du Halde, pag. 250.

(r) On assure le Père le Comte que leur

Emploi est perpétuel, & par la même raison.

(s) Les Traducteurs Anglois mettent *Tu-li-yuen* par méprise.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Tribunal qui  
publie les or-  
dres Impé-  
riaux.

peureur, & des informations qui regardent les calamités, les oppressions & les nécessités publiques, dont il doit avertir l'Empereur. Son office est aussi de communiquer à Sa Majesté Impériale, ou de supprimer, s'il le juge à propos, les Mémoires des Mandarins militaires & des Lettrés, qui viennent des quatorze Provinces de l'Empire; des Mandarins vétérans, qui sont dispensés du service; du Peuple, des Soldats & des Etrangers. Il n'y a que les Mandarins militaires de la Province de Peking qui ayent droit de présenter leurs mémoires à l'Empereur même. Les Présidens de ce Tribunal sont tirés du troisième Ordre; les deux premiers Assistans, du quatrième; les deux autres, du cinquième; & le reste des Officiers, qui sont en grand nombre, du sixième & du septième.

Tribunal de  
la Musique &  
des Sacrifices.

LE Tribunal *Tay-chang-fu* est comme l'associé du *Li-pu* ou du suprême Tribunal des Rites. Ses Présidens sont du troisième Ordre; ses Assistans, du quatrième; & les autres Officiers, du cinquième & du sixième. Ils ont la surintendance de la musique & des sacrifices de l'Empereur, avec celle des Temples où ces cérémonies s'exécutent. Ils ont sous leur juridiction les Bonzes mariés (t). Ils donnent des ordres pour la réception & le logement des Etrangers qui arrivent à la Cour, par deux membres de leur Corps qu'ils chargent de cette commission. Enfin, ils prennent connoissance des femmes publiques, des lieux qu'elles habitent & de ceux qui ont la direction de cet infâme trafic. Les Chinois donnent à ces Directeurs le nom de *Vang-pus*, qui signifie des hommes ennemis des huit vertus; c'est-à-dire, l'obéissance filiale, l'affection pour leurs frères & pour leurs autres parens, la fidélité pour leur Prince, la sincérité, l'honnêteté, la justice, la modestie, la chasteté; enfin, tous les *Usages louables*. Cette expression, observe l'Auteur, qui ne consiste qu'en deux mots ou en deux caractères, marque également & la force de leur Langue & l'estime qu'ils ont pour la vertu.

Tribunal des  
Hôtelleries  
Royales.

LE Tribunal *Quau-le-tse* (v), ou des Hôtelleries Royales, est chargé des provisions de vin, d'animaux & de tout ce qui appartient aux sacrifices Impériaux. Il donne ses ordres pour les festins & les amusemens de ceux qui sont traités aux frais de l'Empereur. C'est encore un associé du Tribunal des Rites. Ses Présidens sont du troisième Ordre; les deux premiers Assistans, du quatrième, & les deux autres, du cinquième. Le reste des Officiers, dont le nombre est fort grand, sont du septième.

Tribunal des  
Chevaux.

LES Mandarins du Tribunal *Tay-po-tse* sont des mêmes Ordres que ceux du Tribunal précédent. Leur office regarde les chevaux de l'Empereur & ceux de l'armée. Lorsque leurs agens en ont rassemblé le nombre nécessaire, ils les envoient au Tribunal militaire, dont celui de *Tay-po-tse* est un Assistant, & qui les distribue entre les Officiers & les Places de guerre. Pendant le Gouvernement des Chinois, ces Chevaux étoient fournis par les Provinces; mais ils sont amenés aujourd'hui par les Tartares Occidentaux. L'Empereur en achète tous les ans sept mille (x), outre ceux qui sont achetés par les Seigneurs, par les Mandarins civils & militaires, & par le Peuple; ce qui monte au double & au triple de ce nombre.

LE

(t) Ou ceux de *Tan-tse*.

(v) Magalhaens écrit toujours *fu* pour *tse*.  
Les Missionnaires François en font un reproche.

aux Portugais.

(x) *Angl.* soixante & dix mille. R. d. E.

LE T  
thématic  
sixième  
nal est f  
principa  
le mouv  
d'autres  
pations  
riages,  
coûte q  
de cette

LE T  
qui appa  
s'étende  
veur pa  
Mandar  
pendent

CELU  
rémonie  
falle Imp  
Tribuna  
Assistans  
du huiti

LE T  
des Ver  
des poro  
sacrifice  
du Trib  
Tribuna

LE C  
est char  
d'averti  
faire us  
de l'En  
dessus,  
ploi, &  
sceaux.  
dépêch  
les sce  
Les Pr  
darins  
nombre  
me Or

LE

(y)

(z)

(a)

LE Tribunal qui s'appelle *Kyn-tyen-kyen*, est celui qui préside aux Mathématiques. Ses Présidens sont du cinquième Ordre; les Assistans sont du sixième, & les autres Officiers, du septième & du huitième (y). Ce Tribunal est subordonné à celui des Rites. Il est divisé en deux chambres, dont la principale & la plus nombreuse, nommée *Li-ko*, ne s'emploie qu'à calculer le mouvement des Astres, à observer le Ciel, à composer le Calendrier & à d'autres affaires Astronomiques. La seconde, nommée *Lu-ko*, a des occupations particulières, telles que de régler les jours convenables pour les mariages, pour les enterremens & d'autres matières civiles. Mais il ne leur en coûte que la peine de transcrire un ancien Livre Chinois, où toutes les choses de cette nature sont déjà réglées, suivant l'année du cycle sexagénaire (z).

LE *Ta-i-yuen*, ou le Tribunal de la Médecine, est composé des Médecins qui appartiennent à l'Empereur, aux Reines & aux Princes. Mais leurs soins s'étendent à d'autres malades, sur-tout à ceux que Sa Majesté, par une faveur particulière, leur ordonne de visiter & de traiter eux-mêmes. Les Mandarins de ce Tribunal sont du même Ordre que ceux du précédent & dépendent aussi du Tribunal des Rites.

CELUI de *Hong-lu-tse* fait l'office de premier Huissier & de Maître des cérémonies, lorsque l'Empereur donne ses audiences, ou lorsqu'il entre dans la salle Impériale pour y recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal assiste celui des Rites. Les Présidens sont du quatrième Ordre; les Assistans, du cinquième & du sixième, & les autres Officiers, du septième & du huitième.

LE Tribunal qui se nomme *Chang-len-yuen*, est chargé du soin des Jardins, des Vergers & des Parcs. Il a la surintendance des bestiaux, des moutons, des porcs, des canards, des oiseaux & des autres animaux qui servent aux sacrifices, aux fêtes, & dans les Hôtelleries de l'Empereur. Il est dépendant du Tribunal des Rites, & ses Mandarins sont du même Ordre que ceux des Tribunaux de Physique (a) & des Mathématiques.

LE *Chang-pau-tse* (b) est un Tribunal qui a son siège dans le Palais & qui est chargé du sceau Impérial. Les Mandarins qui le composent sont obligés d'avertir l'Empereur lorsque le sceau est donné à quelque Tribunal qui en doit faire usage & lorsqu'il est rendu. Ils préparent les sceaux de toutes les Cours de l'Empire. Ils disposent les lettres & les marques qui doivent être gravées dessus, lorsque Sa Majesté honore quelqu'un d'un nouveau titre ou d'un emploi, & lorsque par quelque raison d'Etat elle juge à propos de changer les sceaux. Si le grand Tribunal des Mandarins a des ordres à donner, où des dépêches à faire aux Mandarins de la Cour ou des Provinces, il fait demander les sceaux au *Chang-pau-tse*, après avoir obtenu la permission de l'Empereur. Les Présidens de cette Cour ont deux Assistans, tous deux Docteurs & Mandarins du cinquième Ordre. Les autres membres du Tribunal sont tirés du nombre des Mandarins de faveur. Ils appartiennent au septième & au huitième Ordre.

LE *Kin-i-ghey*, ou le Tribunal des Gardes Impériales, est composé de plusieurs

GOUVERNEMENT.  
DE LA CHINE.  
Tribunal des  
Mathématiques.

Tribunal de  
la Médecine.

Tribunal des  
Jardins, &c.

Tribunal des  
Sceaux.

(y) Magalhaens, pag. 228.

(z) Du Halde, pag. 69.

(a) *Angl.* de Médecine. R. d. E.

(b) Ce nom signifie *Pierre précieuse*, par allusion au sceau, qui est d'une espèce d'agate.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Tribunal des  
Gardes Impé-  
riales.

sieurs centaines de Mandarins militaires, qui sont divisés en quatre classes. Ceux de la première classe appartiennent au second ordre des Mandarins; ceux de la seconde, au troisième; ceux de la troisième, au quatrième, & ceux de la quatrième au cinquième. Leur office est de garder la personne de l'Empereur lorsque ce Prince sort de son Palais, & lorsqu'il donne audience aux Grands & aux Mandarins. Ils arrêtent par commission les personnes d'un rang ou d'une naissance distinguée. La plupart sont ou frères ou parens des Reines, fils ou neveux des grands Mandarins & de ceux qui ont rendu quelqu'important service à l'Etat. Ils ne passent jamais aux Tribunaux Supérieurs, comme les autres Mandarins; mais ils s'avancent dans leur propre Tribunal, & souvent à la dignité de *Chang-pan* (c) ou de *Ko-lau*, c'est-à-dire, de Conseillers d'Etat. Quoique Mandarins militaires, ils sont exemts de la juridiction du *Ping-pu*, ou du suprême Tribunal des armes, parce qu'ils sont dans la dépendance immédiate de l'Empereur. L'honneur qu'ils ont d'être sans cesse près de sa personne, les fait craindre & respecter.

Deux Tribu-  
naux Subor-  
donnés.

CE Tribunal en a deux subordonnés, qui ont chacun leur siège particulier. Le premier se nomme *Nan-chin*, c'est-à-dire, *Tour de Garde de la Cour* (d). L'office de ses Mandarins est d'accompagner ceux qui sont chargés d'arrêter quelque Grand. Le second, qui s'appelle *Pe-chin* ou *Tour de garde du Nord*, reçoit & garde les prisonniers, jusqu'à ce qu'ils ayent obtenu la liberté ou qu'ils soient livrés au Tribunal criminel. Les Présidens de ces deux Tribunaux sont du cinquième Ordre. Leurs Mandarins inférieurs, dont le nombre est fort grand, sont du septième.

Tribunal des  
Péages.

LES deux Tribunaux nommés *Sui-ke-tse*, subordonnés à celui de *Hu-pu* ou de la Trésorerie, sont proprement les Auditeurs des comptes pour les péages des esclaves, des chevaux, des chameaux & de tout ce qui arrive à Peking pour y être vendu. Les Présidens appartiennent au septième Ordre, & les Mandarins inférieurs au huitième & au neuvième.

Tribunal des  
Juges de la  
maison royale.

LE *Tu-pu* est comme le Tribunal des Juges ordinaires de la Maison Impériale. Ses Présidens sont du second Ordre; ses Assistans du troisième, les autres Mandarins, du septième & du huitième. Leur office est double; 1<sup>o</sup>. ils arrêtent les voleurs & les brigands, pour leur faire leur procès. S'ils les jugent dignes de mort, ils les livrent au Tribunal criminel; mais ils punissent eux-mêmes les offenses qui ne sont pas capitales. 2<sup>o</sup>. Ils arrêtent & punissent les Esclaves fugitifs. Ce Tribunal a dans sa dépendance un grand nombre de Sergens & d'Archers, qui sont d'une adresse extraordinaire dans l'exercice de leur profession (e).

(c) C'est le titre des Présidens des six Tribunaux suprêmes.

(d) *Angl.* Tour de Garde du Sud. R. d. E.  
(e) Magalhaens, pag. 252. & suivantes.

#### Tribunaux des Provinces & des Villes.

Tribunal Su-  
prême de cha-  
que Province.

CHACQUE Province de l'Empire, sans en excepter celle de *Pe-che-li*, a son Tribunal suprême, auquel tous les autres sont subordonnés. Les Présidens portent les titres de *Tu-tang*, de *Kyen-muen*, de *Tu-yuen*, de *Syun-fu* & divers autres, qui n'emportent rien de plus que ceux de Gouverneur de Province & de Viceroy. Ces Présidens sont du premier, du second ou du troisième Ordre des Mandarins, comme il plaît à l'Empereur. Ils sont chargés de tout le

le gouve  
Peuple &  
niquent l  
mes. D  
périeurs  
Province  
important

LES P  
le Visiteu  
ping, ou  
rieurs, p  
lais dans  
devoir les  
tion. Les  
naux com  
font que  
considérab  
rins. L'au  
de dignité  
inférieurs  
toutes les  
nus de la

TOUT  
criminel.  
dent, qui  
& deux A  
criminel,  
dre; & p  
*To-tse*, est  
nom de S  
commun  
chaque Pr  
l'Empereu  
vince, de  
*taus*; ont  
de leur di  
Le *Tumye*  
pouvoir d  
suprêmes

OUTR  
liers à cer  
les Mand  
& à coup  
nu Impéri  
darin gén

(a) Mag  
(b) Mag

le gouvernement, en paix comme en guerre, avec une égale autorité sur le Peuple & sur les Soldats, dans les matières civiles & criminelles. Ils communiquent les affaires d'importance à l'Empereur & aux six Tribunaux supérieurs. D'un autre côté, tous les ordres Impériaux & ceux des Tribunaux supérieurs sont adressés à ces Cours Provinciales; & tous les Mandarins des Provinces sont obligés de s'y rendre lorsqu'il s'agit de quelque délibération importante.

LES Présidens de chacun de ces Tribunaux sont le Viceroy de la Province, le Visiteur, qui porte le titre de *Ngan-tay*, ou de *Ngan-yuen*, & le *Tsong-ping*, ou le Général des Troupes. Ils ont sous eux quantité de Mandarins inférieurs, pour les assister dans l'expédition des affaires. Quoiqu'ils aient leur palais dans la Capitale de la Province, ils n'y résident pas continuellement. Leur devoir les oblige de suivre les affaires & de parcourir les Villes de leur juridiction. Le palais qui sert de siège à ce Tribunal renferme deux autres Tribunaux comme ceux de la Cour, mais qui ne lui sont point inférieurs, & qui ne sont que ses Assistans. Celui de la gauche se nomme *Tsan-ching*. C'est le plus considérable. Ses Présidens sont du second & du troisième ordre des Mandarins. L'autre, qui est à droite, & qui porte le nom de *Tsan-i*, a des Présidens de dignité égale, tirés du second degré du quatrième ordre. Les Mandarins inférieurs de ces trois Tribunaux se nomment *Cheu-lyen-quan*. Ils décident de toutes les affaires civiles; ils font les payemens publics & reçoivent les revenus de la Province (a).

TOUTES les Capitales des Provinces ont deux Tribunaux, l'un civil & l'autre criminel. Le premier, qui se nomme *Pu-ching-tse*, est gouverné par un Président, qui peut être comparé à nos Trésoriers généraux de Province en Europe, & deux Assistans, qui sont toujours Mandarins du second ordre. Le Tribunal criminel, nommé *Ngan-cha-tse*, a pour Président un Mandarin du troisième ordre; & pour Assistans, deux classes de Mandarins. La première, qui s'appelle *To-tse*, est du premier ordre. La seconde, qui est distinguée de l'autre par le nom de *Syen-tse*, est du cinquième ordre. Mais les deux classes portent le nom commun de *Tau-li*. Ces Mandarins sont les visiteurs des différens districts de chaque Province. Ils ont leurs Tribunaux respectifs. Leur office est d'informer l'Empereur de tout ce qui se passe, surtout lorsqu'il n'y a point, dans la Province, de Visiteur envoyé par la Cour. Quelques-uns, sous le nom d'*Ichuen-taus*, ont la direction des Postes, des Hôtelleries Impériales & des Barques de leur district. D'autres, nommés *Ping-pi-taus*, ont l'inspection des Troupes. Le *Tumyen-tau* est chargé de la visite des Côtes Maritimes (b). Tous ont le pouvoir de punir les criminels, & sont comme les substituts des six Tribunaux suprêmes de la Cour.

OUTRE les Tribunaux communs à chaque Province, il y en a de particuliers à certains lieux, dont les fonctions sont aussi particulières. Tels sont, 1<sup>o</sup>. les Mandarins du sel, dont l'office consiste à le distribuer dans les Provinces, & à couper le cours au Commerce clandestin, qui seroit préjudiciable au revenu Impérial. Le Président de ce Tribunal se nomme *Ten-fa-tau*. 2<sup>o</sup>. Le Mandarin général du tribut du riz, qui se nomme *Lyang-tau*. 3<sup>o</sup>. Un autre Mandarin.

(a) Magalhaens, *ubisup.* pag. 241. & suiv. de sécher les terres & d'aplanir les grands chemins.

(b) Magalhaens dit que leur emploi est

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Deux Tribu-  
naux civil &  
criminel dans  
chaque Ca-  
pitale.

Tribunaux  
particuliers.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Tribunal de  
chaque dis-  
trict.

Nombre des  
Tribunaux in-  
férieurs des  
Provinces.

Ce que c'est  
que le Chi-fu.

Le Chi-cheu.

Le Chi-yen.

darin général, nommé *Hyo-tau*, qui préside à l'examen des Etudians de la Province & de ceux qui se présentent pour les Degrés. Il seroit trop long de s'étendre sur quantité d'autres Offices particuliers (c).

CHAQUE district a, comme chaque Province, son propre Tribunal, ou sa Cour; dont l'objet principal est l'entretien de l'ordre & l'observation de la Justice. Il réside dans la principale Ville de chaque district; soit qu'elle soit du premier, du second, ou du troisième rang; c'est-à-dire, *Fu*, *Cheu*, ou *Hyen*. Ces Présidens sont les Gouverneurs des districts & des Villes, qui tirent de leurs titres de *Chi-fu*, *Chi-cheu* & *Chi-yen*.

ON compte à la Chine cent soixante-treize Tribunaux ou Juridictions *Fu*, qui ressortissent immédiatement aux Officiers généraux & aux Gouverneurs de chaque Province; quatorze cens huit Tribunaux inférieurs, ou Juridictions subordonnées, qui dépendent immédiatement des *Chi-fus*, dont onze cens soixante-treize sont *hyens*, & deux cens trente-cinq *cheus*. Ces derniers néanmoins ont quelque différence entr'eux. Quoique la plupart n'ayent pas d'autorité sur les *hyens*, il y en a quelques-uns qui ont un, deux, trois ou quatre *hyens* sous leur juridiction, & dont l'autorité, presque égale à celle des *Chi-fus*, dépend immédiatement du Viceroy de la Province (d).

DANS toutes les Provinces, à l'exception de Peking, le *Chi-fu* des Villes du premier rang est un Mandarin du quatrième ordre, qui a trois Assistans, nommés le *Tong-chi*, le *Tong-puen*, & le *Chui-quau*, du sixième & du septième ordre. On les appelle aussi le second, le troisième & le quatrième Seigneur, de la seconde, de la troisième & de la quatrième chaire; c'est-à-dire, de la seconde, de la troisième & de la quatrième Ville; parce que le Président se nomme le premier Seigneur, & que la première chaire est la première Ville. Il y a quatre autres Mandarins inférieurs, nommés le *King-lue-chu-tse*, le *Chau-mo*, & le *Kin-hyau*, qui sont du septième, du huitième & du neuvième ordre. Toutes les grandes Villes de l'Empire ont le même nombre de ces Mandarins. Mais il est double dans les Villes où le commerce est florissant & dont le district est d'une grandeur extraordinaire (e).

LE *Chi-cheu*, ou le Président du Tribunal, dans les Villes du second rang, est du second degré du second ordre des Mandarins. Il a deux Assistans, dont le premier porte le titre de *Cheu-long*, & l'autre celui de *Cheu-puen*, tous deux du second degré du sixième & du septième ordre. [Outre cela il a encore sous lui un troisième Mandarin, nommé *Li-mo*, du second degré du neuvième ordre.] Le Peuple donne à ce Président, ou à ce Gouverneur, le nom de *Tay-ya*, qui signifie Grand & Premier Seigneur. Les trois Officiers subordonnés se nomment le second, le troisième & le quatrième Seigneur.

LE *Chi-yen*, ou le Président du Tribunal dans les Villes du troisième rang, est du premier degré du septième ordre. Il a aussi deux Assistans, dont le premier, nommé *Hyen-ching*, est du huitième ordre, & le second, qui se nomme *Chi-pu*, du neuvième. Un troisième Officier, qu'il a sous lui & qui porte le titre de *Tyen-tse*, n'est d'aucun ordre; mais s'il remplit bien ses fonctions pendant trois ans, il ne manque point, comme on l'a déjà remarqué, d'être avancé sur la recommandation du Gouverneur.

DANS

(c) Le même, pag. 242. Du Halde, page 251.

(d) Du Halde, pag. 5.

(e) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 244.

DANS  
chacune  
qui est  
tingué p  
sous de  
*Fu-in* qu  
*ping-hyen*  
l'Empire  
du quat  
ne sont  
d'instrui  
récomp  
les sacri  
est le m  
bunaux  
Peking.  
dre des  
Assistans

IL y  
les Mar  
*Wey-cheu*  
Ville. Il  
la condu  
de leur  
qui sont  
mes dist  
s'en rapp  
pousser  
en a qu  
de *Quey*  
vincé de  
ces, ell  
& d'un  
militaire

LES  
dent po  
leur rap  
*quen*, q  
même e  
dépend  
obligés,  
mens du

(f) M  
(g) L  
pour écri  
d'une gra  
la parcou

VIII

DANS les Villes dont le district est si grand qu'elles passent pour doubles, chacune des deux parties a son Tribunal particulier, outre celui de *Chi-fu*, qui est toujours le plus nombreux, & le plus puissant, & qui est souvent distingué par un autre nom. Peking, par exemple, étant divisé en deux Villes, sous deux Gouverneurs différens, a deux Tribunaux subordonnés à celui du *Fu-in* qui est le principal; l'un nommé *Tay-bing-hyen*, l'autre qui s'appelle *Ven-ping-hyen*. Les deux Gouverneurs ont la supériorité sur tous les Chi-fus de l'Empire. Ils sont du troisième ordre des Mandarins, & leurs Assistans sont du quatrième. Le premier a la surintendance des Etudians & des Lettrés qui ne sont point encore parvenus au degré de Mandarins. L'office du second est d'instruire le Peuple & de le garantir de l'oppression, de punir le vice & de récompenser la vertu, enfin de préparer le lieu & les choses nécessaires pour les sacrifices publics. Dans les autres Villes, l'objet des Tribunaux inférieurs est le même, à l'exception du dernier de ces articles. Leurs Cours & leurs Tribunaux supérieurs ont aussi les mêmes fonctions que le premier Tribunal de Peking. Les Présidens, dans les Villes où la Cour réside, sont du sixième ordre des Mandarins; mais ceux des Provinces sont du septième ordre; & les Assistans, du septième, du huitième- & du neuvième (f).

IL y a d'autres Tribunaux dans les Villes qui se nomment *Wey*s, & dont les Mandarins ou les Gouverneurs sont Officiers militaires, sous le titre de *Wey-cheu-peys*. Leur juridiction ne s'étend guères au-delà des murs de leur Ville. Il y en a d'autres dans les Villages; & leur office se borne à veiller sur la conduite de ceux qui doivent quelque service au Public par les engagements de leur naissance ou par les obligations de quelque emploi. Ces Tribunaux, qui sont distingués aussi par des noms propres, sont quelquefois dans les mêmes districts, comme ceux des Chi-fus & des Chi-yens; de sorte que si l'on s'en rapportoit aux Listes des Mandarins & aux Histoires des Provinces, sans pousser plus loin ses informations, on compteroit trois Villes (g) lorsqu'il n'y en a qu'une. Par exemple, la Ville qui s'appelle *Li-ping-fu*, dans la Province de *Quey-cheu*, est en effet la même qui s'appelle aussi *Kay-wey*, [dans la Province de *Hu-quang*.] C'est que se trouvant située sur les bords de deux Provinces, elle est tout à la fois le Siège d'un Chi-fu de la Province de *Quey-cheu*, & d'un *Wey-cheu-pey* qui dépend de celle de *Hu-quang* en qualité d'Officier militaire (h).

LES Gouverneurs de Villes qui ne sont que Mandarins inférieurs, ne décident point ordinairement des affaires importantes. Ils sont obligés d'en faire leur rapport aux Mandarins supérieurs, c'est-à-dire, au *Pu-ching-tse* & au *Fu-yuen*, qui n'ont au-dessus d'eux que les Tribunaux de Peking. Le *Tsong-tu* même est soumis aux mêmes Tribunaux (i). Comme les Officiers militaires dépendent aussi, à quelques égards, de l'autorité du Viceroy, & qu'ils sont obligés, sous de rigoureuses peines, de lui donner avis des moindres mouvemens du Peuple dans leurs districts, il arrive à la fin que presque toutes les affaires

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Villes dou-  
bles, avec un  
Tribunal dans  
chaque partie.

Autres Tri-  
bunaux parti-  
culiers.

Bornes des  
Mandarins in-  
férieurs.

(f) Magalhaens, pag. 256.

(g) L'Auteur observe ici, avec raison, que pour écrire avec certitude sur la Géographie d'une grande Région, ce n'est point assez de la parcourir simplement & d'y prendre des in-

formations; mais qu'il faut d'autres leçons convenables.

(h) Du Halde, pag. 2.

(i) Le même, pag. 251.

DANS

pag. 244.

VIII. Part.

Ss

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Six sortes  
d'Officiers in-  
férieurs dans  
les Tribu-  
naux.

Tribunaux  
de Kyau-  
quans pour les  
Lettrés.

Freins des  
Tribunaux in-  
férieurs.

fares du Gouvernement, militaires, civiles & criminelles, sont apportées devant son Tribunal; & ce qui augmente encore l'étendue de son pouvoir, c'est que toutes les décisions des Cours suprêmes de Peking sont ordinairement fondées sur les informations qu'elles reçoivent de lui. Elles ne manquent guères non plus de ratifier les Sentences qu'il porte contre les Mandarins inférieurs, soit qu'il les déplace, comme il en a le droit, soit qu'il commence par leur ôter seulement leur sceau (*k*).

CHACQUE Président a les Officiers de son Tribunal logés dans son Palais. Ces Officiers sont des Notaires, des Secrétaires, &c. On en distingue six sortes, dont les fonctions sont les mêmes que dans les six Cours suprêmes de Peking; de sorte qu'un Officier subalterne fait en raccourci dans son Tribunal ce qu'il doit faire quelque jour, en grand, dans les Cours supérieures qui regardent toute l'étendue de l'Empire. Ils sont entretenus aux dépens du Public, & leurs places sont à vie. Aussi les affaires vont-elles sans interruption, quoique les Mandarins soient souvent changés, soit lorsqu'ils sont déposés, soit lorsqu'ils passent dans quelque autre Province (*l*).

TOUTES les Villes de l'Empire ont un Tribunal, composé d'un Président & de deux ou trois Assistans au moins, qui se nomment *Kyau-quans*, ou Juges des Lettrés. Leur office est de prendre soin des Sciences & de ceux qui les cultivent, de veiller particulièrement sur la conduite des Bacheliers, qui sont en très-grand nombre, & la plupart fort pauvres; mais que la confiance qu'ils ont à leurs privilèges rend quelquefois insolens. Ils employent toutes sortes de ruses, & même la violence pour tirer de l'argent des riches & des pauvres; & souvent ils manquent de respect pour les Présidens & les Gouverneurs. La Cour des *Hyau-quans* a droit de les punir, soit par le fouet & par d'autres peines, soit en les dégradant, lorsqu'ils deviennent incorrigibles. Cette autorité la rend fort redoutable aux Bacheliers; d'autant plus qu'elle a droit aussi d'assembler de tems en tems tous les Gradués de la Ville & les vieux Mandarins que leur âge dispense du service, pour les examiner & leur donner des thèmes, comme on l'a déjà rapporté. Ainsi ces Officiers sont moins des Magistrats que des Professeurs (*m*).

LES Tribunaux inférieurs des Provinces & des Villes sont bridés par divers freins, comme les Tribunaux suprêmes de l'Empire; sur-tout par les Visiteurs ou les Censeurs qui portent le titre de *Koli*, de *Ko-tau*, & de *Ko-tau-yu-fa*. Aussi-tôt que les quatorze Visiteurs, envoyés par le Tribunal de *Tu-cha-yuen*, mettent le pied dans leurs Provinces respectives, ils prennent la supériorité sur les Vicerois & sur tous les autres Mandarins. L'effroi qu'ils répandent est si général, qu'il fait dire en proverbe: *Le rat a vu le chat*. Ce n'est pas sans raison, puisque le droit de ces Censeurs va jusqu'à leur ôter leurs emplois & ruiner leur fortune. Après leur visite, ils retournent à la Cour, chargés ordinairement de quatre ou cinq cens mille écus, que les Mandarins coupables leur donnent volontairement pour éviter d'être accusés devant l'Empereur. D'autres leur offrent quelque argent pour se garantir des fausses informations. Leurs dépouilles sont partagées entre les premiers Présidens & leurs Assistans, qui rendent compte ensuite de leur visite à l'Empereur.

(*k*) Le même, pag. 3.  
(*l*) Le même, pag. 285.

(*m*) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 247.

l'Empe  
que sur  
ceux à  
Comme  
rien n'  
voir da  
d'en de  
par une  
miers  
voir,  
preuve

ILS  
se répa  
voyées  
la moir  
conclur  
maintie  
intrigue  
reur, c  
tement  
comme  
s'attire

EN  
tions.  
leurs p  
été mal  
poursui  
découra  
grader,  
bat ent  
Mais lo  
blic, &  
lui font  
une fav

NAV  
droit,  
aussi ter  
nant le  
l'auteur  
dangere  
grace;  
de pein  
lui donn  
secrète

(*n*) M  
(*o*) D

l'Empereur. On ne voit guères tomber la sévérité de ces redoutables Juges que sur ceux dont les désordres sont trop éclatans pour être déguifés, ou sur ceux à qui la vertu ou la pauvreté ne permet pas de gratifier leur avarice (n). Comme leur vigilance est extrême, & qu'ils sont bien servis par leurs espions, rien n'échappe à leur connoissance. Si quelque Mandarin a négligé son devoir dans une occasion d'importance, & que le Viceroi ne se soit pas hâté d'en donner avis, ils doivent en informer les Cours Suprêmes & l'Empereur par une accusation publique. C'est un grand honneur pour eux d'être les premiers qui découvrent le désordre. D'un autre côté, s'ils manquent à ce devoir, ils sont exposés à perdre leurs emplois. On ne leur demande point de preuves formelles. Il suffit que leur rapport ait l'air de la vérité.

ILs employent, pour informer l'Empereur, la méthode des suppliques, qui se répandent aussi-tôt dans toutes les parties de l'Empire. Lorsqu'elles sont renvoyées aux Tribunaux, suivant l'usage, il est rare que les Mandarins y fassent la moindre objection, dans la crainte d'être eux-mêmes accusés. On en doit conclure que leur pouvoir a peu de bornes; mais rien ne contribue tant au maintien de la paix, du bon ordre & des anciens usages. S'il arrive que les intrigues des Grands qu'ils ont accusés, ou le ressentiment même de l'Empereur, qui s'offense quelquefois de leur avis, les expose à quelque mauvais traitement, ils sont regardés de toute la Nation comme les Pères de la Patrie, & comme les Martyrs du bien public; tandis que l'Empereur ne manque pas de s'attirer des noms odieux, que l'Histoire transmet à la postérité.

EN un mot, ces Censeurs ont une fermeté surprenante dans leurs résolutions. Si la Cour, ou le grand Tribunal, entreprend d'éluder la justice de leurs plaintes, ils retournent à la charge, ils sont connoître que les loix ont été mal observées. On en a vû quelques-uns persister pendant deux ans à poursuivre un Viceroi, soutenu par tous les Grands de la Cour, & sans être découragés par les délais ni effrayés par les menaces, forcer la Cour à le dégrader, dans la crainte de mécontenter le Peuple. C'est une espèce de combat entre le Monarque & l'Etat, au nom duquel les Censeurs paroissent agir. Mais lorsque le Prince se rend à leurs instances, il reçoit les éloges du Public, & tout l'Empire retentit de ses louanges. Les Cours Suprêmes de Peking lui font des remercimens, & ce qu'il accorde à la justice est regardé comme une faveur singulière (o).

NAVARETTE observe que les Visiteurs portent le sceau Impérial attaché au bras droit, & qu'aussi-tôt qu'ils l'ont reçu de l'Empereur, ils deviennent, dit-il (p), aussi terribles que la foudre. Un d'entr'eux ayant perdu son sceau, & soupçonant le Gouverneur de la Ville, qu'il regardoit comme son ennemi, d'être l'auteur de son malheur, disparut subitement, sous prétexte d'une maladie dangereuse. Un Mandarin de ses amis jugea qu'il lui étoit arrivé quelque disgrâce; & s'étant rendu à son Palais, dont il n'obtint l'entrée qu'avec beaucoup de peine, il apprit enfin de lui-même le sujet de son chagrin. Le conseil qu'il lui donna fut de mettre le feu à son appartement, après en avoir fait retirer secrètement ses meilleurs effets, & de prendre droit de cet accident pour met-

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Méthode des  
Visiteurs pour  
informer la  
Cour.

Leur fermeté.

Comment les  
Visiteurs por-  
tent le Sceau.

Avanture  
singulière  
d'un Visiteur.

(n) Magalhaens, pag. 222.

(p) Navarette, pag. 18.

(o) Du Halde, pag. 70 & 150.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

tre publiquement entre les mains du Gouverneur le petit coffre où l'on garde les sceaux, en le priant de se charger du dépôt. „ S'il vous a dérobé votre „ sceau, ajouta le Mandarin, il ne pourra se dispenser de le remettre dans le „ coffre, ou du moins vous pourrez l'accuser lui-même de l'avoir perdu. Il paroît, suivant le récit de Du Halde, que cet artifice eut tout le succès que le Mandarin avoit prévu, & que le Visiteur retrouva son sceau (q).

(q) Du Halde, pag. 243.

*Méthode des Chinois dans les affaires civiles & criminelles.*

Comment se  
jugent les pe-  
tites Causes.

**C**HAQUE Magistrat, de quelque rang qu'on le suppose, a son Tribunal, qui porte le nom de *Tamen*. Après l'information qu'il reçoit des Parties, & quelques procédures, dont le soin appartient à d'autres Officiers, il prononce la Sentence, telle qu'il s'y croit obligé par la justice. Celui qui perd sa cause est quelquefois condamné à la bastonnade pour avoir commencé un procès avec de mauvaises intentions, ou pour l'avoir soutenu contre toute apparence d'équité (a).

LES petites causes sont portées ordinairement devant les Tribunaux inférieurs. Cependant la Partie qui se plaint a toujours la liberté de s'adresser aux Cours supérieures. Par exemple, un Habitant d'une Ville du premier rang, au lieu de porter sa plainte à son propre Gouverneur, peut avoir recours au Gouverneur de la Capitale de sa Province, ou même au Viceroy; & lorsqu'un Juge supérieur a pris connoissance d'une affaire, les Juges inférieurs n'y ont plus aucune part, à moins qu'elle ne leur soit renvoyée, comme il arrive souvent. Pour les affaires d'importance, l'appel est toujours libre des Vicerois aux Cours suprêmes de Peking, suivant la nature de la cause. Là, elle est d'abord examinée dans un des Tribunaux subalternes, qui en fait son rapport au Tribunal suprême. Le Président porte son Jugement, mais c'est après avoir conféré avec ses Assistans, & communiqué son avis au Ko-lau, qui en informe l'Empereur. Quelquefois Sa Majesté fait recommencer les informations; d'autres fois, elle prononce sur le champ. Alors, la Cour suprême dresse la Sentence au nom de Sa Majesté Impériale, & l'envoie au Viceroy de la Province, qui demeure chargé de l'exécution. Une décision dans cette forme est irrévocable. Elle porte le nom de *Saint Commandement*, sans défaut & sans partialité (b).

QUELQUE déférence que les Mandarins marquent pour les ordres & pour les moindres signes de la volonté de l'Empereur, ils ne manquent point de fermeté dans l'occasion. Lorsqu'il interroge les Tribunaux pour en tirer des informations, ils n'ont à craindre ni blâme ni reproche si leur réponse est conforme aux loix. Au contraire, s'ils s'écartent de cette règle, les Censeurs de l'Empire ont droit de les accuser, & l'Empereur celui de les punir.

COMME toutes les Cours Provinciales dépendent des Vicerois & des quatre Officiers généraux qui lui servent d'Assistans, suivant la nature des affaires, les causes qui regardent le revenu Impérial & les matières civiles ressortissent au Tribunal *Pu-ching-tse*, ou du Trésor général; les causes criminelles vont au *Ngan-cha-tse*, qui est comme le Lieutenant criminel; celles qui regardent les

Postes

Formes de  
jugement  
pour les Cau-  
ses importan-  
tes.

Juges civils  
& militaires.

(a) Le même pag. 3.

(b) Mémoires du Père le Comte, pag. 269.

Postes  
provisoi-  
re les  
Tribunaux  
subord-  
du Viceroy  
d'assiste

Ajo-  
bien ils  
l'admin-  
le possè-  
ties. A  
leurs de  
verfaire

A l'é-  
conduir  
ce pour  
malités  
il a le p-  
min, o-  
pon, un  
coups de  
ceux au-  
étant re-  
de rigue-

L'EM-  
à moins  
Si l'Em-  
peut non-  
ce que l-  
pourroit  
matières  
par cinq  
de revoi-  
duite de  
la sauve-  
languir l-

LES  
ne sont  
ment co-  
eution,  
prétende  
mée cau-  
nion est

(c) Ch-  
suivantes.  
(d) Le

Postes ou le Sel appartiennent au *Hyen-tau* ; enfin celles qui concernent les provisions qui se lèvent à titre de tribut, sont portées au *Lyang-tau*. Mais outre les affaires qui sont propres à ces quatre Officiers, on peut s'adresser à leur Tribunal dans d'autres cas, parce que toutes les Cours inférieures leur étant subordonnées, les Présidens de ces Cours sont par leur poste même Conseillers du Viceroi, & qu'en cette qualité ils sont obligés plusieurs fois chaque mois d'assister à son Tribunal pour les affaires importantes de la Province (c).

A JOUTONS pour la gloire des Législateurs Chinois, & pour montrer combien ils avoient à cœur le véritable intérêt du Peuple, qu'on ne payerien pour l'administration de la Justice. Comme l'office de Juge ne coûte rien à celui qui le possède & que ses appointemens sont réglés, il ne peut rien exiger des Parties. Ainsi les plus pauvres Plaideurs sont en état de faire valoir la Justice de leurs droits & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires (d).

A l'égard des procédures criminelles, il n'est pas besoin d'un Decret pour conduire les coupables devant la Justice, ni que le Magistrat tienne audience pour écouter les accusations & les défenses. On n'exige pas tant de formalités à la Chine. Dans quelque lieu qu'un Magistrat découvre du désordre, il a le pouvoir de le punir sur le champ, soit dans les rues ou sur le grand chemin, ou dans les maisons particulières. Il peut faire arrêter un joueur, un fripon, un débauché ; & sur un simple ordre, lui faire donner vingt ou trente coups de fouet. Malgré ce châtement, le coupable peut encore être cité, par ceux auxquels il a fait tort, devant quelque Cour supérieure, où son procès étant recommencé dans les formes il est quelquefois châtié avec beaucoup plus de rigueur (e).

L'EMPEREUR nomme un Commissaire pour toutes les causes criminelles, à moins que le rang ou la naissance du coupable ne le mette en droit de le recuser. Si l'Empereur n'approuve pas la première Sentence du Tribunal Criminel, il peut nommer d'autres Juges pour recommencer l'examen du coupable, jusqu'à ce que leur Jugement s'accorde avec le sien. Sans ce frein, l'argent ou l'artifice pourroit sauver un homme dont la vie est nuisible à l'Etat (f). Avant que les matières criminelles soient absolument décidées, elles passent ordinairement par cinq ou six Tribunaux subordonnés les uns aux autres, qui ont tous droit de revoir les procédures, & de recevoir des informations sur la vie & la conduite des accusés & des témoins. Ces délais sont favorables à l'innocence, & la sauvent presque toujours de l'oppression, quoiqu'elle demeure exposée à languir long-tems dans les chaînes (g).

LES voleurs qui sont pris armés sont condamnés à mort par la loi. S'ils ne sont point en état de tuer ou de blesser, on leur fait subir quelque châtement corporel, suivant la nature du vol. Si leur entreprise n'a point eu d'exécution, ils en sont quittes pour vingt ou trente coups de bâton. Les Chinois prétendent que ces brigands dérobent à la faveur d'une drogue, dont la fumée cause un profond sommeil à tous les Habitans d'une maison. Cette opinion est si bien établie à la Chine, que les voyageurs font mettre pendant la nuit,

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

L'admini-  
stration de la  
Justice est gra-  
tuite.

Procédures  
criminelles.

Comment les  
voleurs sont  
traités.

(c) Chine du Père du Halde, pag. 70. & suivantes.

(d) Le Comte, *ubi sup.* pag. 281.

(e) Le même, pag. 269.

(f) Le même, pag. 284.

(g) Du Halde, pag. 130.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Pouvoir des  
Juges pour  
condamner au  
supplice.

Formalités à  
l'égard de  
ceux qui sont  
condamnés à  
mort.

Méthode  
pour les Juge-  
mens.

Combien la  
vie d'un hom-  
me est respec-  
tée à la Chine.

nuit, dans leur chambre, un bassin d'eau fraîche, comme un préservatif infaillible contre la force du charme (b).

LA baïtonade, le carcan & l'emprisonnement sont les seules punitions que les Mandarins provinciaux puissent imposer aux criminels. Ils ont droit à la vérité de condamner au bannissement; mais leur sentence doit être confirmée par les Cours supérieures. A l'égard de la vie, ils ne peuvent l'ôter à personne si ce n'est dans les cas où la justice doit être prompte, tels que la Sédition & la révolte. L'Empereur donne alors au T'fong-tu, & même au Viceroy, le pouvoir de faire conduire sur le champ les coupables au supplice (i).

LORSQU'UN criminel doit être condamné à mort, les Juges le font amener au Tribunal, où l'usage est de lui préparer un repas fort court. On ne manque pas, du moins avant que de lui prononcer sa sentence, de lui offrir un verre de vin, qui se nomme *T'fi-fong* (k). Après la lecture de la sentence, la plupart de ces malheureux s'emportent en invectives contre ceux qui les ont condamnés. Les Mandarins écoutent leurs injures avec beaucoup de patience & de compassion. Mais on leur met bien-tôt dans la bouche un bâillon, avec lequel on les mène au lieu de l'exécution. D'autres ne font que chanter dans le chemin qui les conduit à la mort, & boivent joyeusement le vin qu'ils reçoivent de leurs amis, qui attendent leur arrivée pour leur donner les derniers témoignages d'amitié.

Tous les Jugemens qui concernent les crimes dignes de mort doivent être examinés, approuvés & signés par l'Empereur. Les Mandarins envoient à la Cour les pièces du procès, avec leur décision, dans laquelle ils font entrer les articles de la Loi qui leur ont servi de règle. Par exemple. „ Un tel „ est coupable de tel crime, & la Loi ordonne que celui qui a commis ce „ crime sera étranglé; c'est pourquoi je le condamne à être étranglé. La-dessus le Tribunal suprême examine le fait, les circonstances & le jugement. Si le fait n'est pas prouvé clairement, ou si le Tribunal exige de nouvelles informations, il présente à l'Empereur un mémoire qui contient le cas & la décision des Mandarins inférieurs, avec cette addition: „ Pour juger parfaite- „ ment, il est nécessaire que nous soyons mieux informés de telle circonstance. „ Notre avis est donc que l'affaire soit renvoyée à tel Mandarin, afin qu'il „ puisse nous donner toutes les lumières que nous désirons. La clémence de l'Empereur se porte toujours à ce qu'on lui demande; dans la crainte qu'on ne prononce témérairement & sans une parfaite conviction sur un objet aussi important que la vie d'un homme. Lorsque le Tribunal suprême a reçu les informations qu'il désiroit, il les présente une seconde fois à l'Empereur, qui confirme la sentence ou qui diminue la rigueur du châtement. Quelquefois il renvoie le mémoire, avec cette addition de sa propre main: „ Que le Tri- „ bunal recommence à délibérer sur cette affaire & qu'il m'en fasse son rap- „ port.

IL n'y a point de précaution qui paroisse excessive aux Chinois, lorsqu'il est question de condamner un homme à mort. L'Empereur Yong-ching ordonna, en 1725, qu'on ne porteroit point de sentence capitale sans que le procès

(b) Le Comte, pag. 232.

(i) Du Haldé, pag. 3. & suiv.

(k) Ce mot signifie *Vin offert*, ou *Vind'Of-*

*frande*. Il est en usage aussi pour les offrandes qui se font aux Ancêtres.

procès lu  
réglemen  
tems ava  
sont ven  
sentence  
corriger  
en ordre  
& l'autre  
ciers de  
changem  
Sujet de  
qu'aux p  
de l'Aute  
assemblée  
près nouv  
huit fois  
Toutes ce  
plus fidèle

Lors  
gnant la f  
„ cet ord  
d'un crim  
„ soit gar  
serve qu'i  
tous les cr

(i) C'est  
ce récit don  
nistratio

S'IL par  
Chine  
Il est réglé  
énormité.  
fautes légè  
le châtime  
dans les ru  
vingt, ils  
cune taché  
d'un rang d  
faut qu'une  
quelques ce  
plûtôt info  
est obligé  
front jusq  
dement.

procès lui eût été présenté jusqu'à trois fois. C'est pour se conformer à ce réglemeut que le Tribunal criminel observe la méthode suivante: Quelques-tems avant le jour marqué, il fait transcrire toutes les informations qui lui sont venues des Juges inférieurs pendant le cours de l'année. Il y joint la sentence de chaque Juge & la sienne. Ensuite il les assemble, pour revoir, corriger, ajouter ou retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une est présentée à l'Empereur, & l'autre demeure au Tribunal pour être communiquée aux principaux Officiers de toutes les Cours supérieures, qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils jugent nécessaires. Ainsi le plus vil & le plus méprisable Sujet de l'Empire jouit à la Chine d'un privilège qui ne s'accorde en Europe qu'aux personnes de la plus haute distinction; c'est-à-dire, suivant les termes de l'Auteur, qu'il a le droit d'être jugé par toutes les chambres du Parlement assemblées en corps (1). La seconde copie est présentée à l'Empereur, après nouvelle discussion; ensuite l'usage est de la transcrire quatre-vingt-dix-huit fois en langue Tartare & quatre-vingt-dix-sept fois en langue Chinoise. Toutes ces copies sont remises à l'Empereur, qui en confie l'examen à ses plus fidèles Officiers des deux Nations.

Lorsque le crime est d'une énormité extraordinaire, l'Empereur en signant la sentence de mort y joint l'ordre suivant: „ Aussi-tôt qu'on aura reçu „ cet ordre, que le coupable soit exécuté sans délai. S'il n'est question que d'un crime ordinaire, l'ordre est adouci dans ces termes: „ Que le criminel „ soit gardé en prison jusqu'à l'automne & qu'il soit exécuté. L'Auteur observe qu'il y a des jours fixés dans le cours de l'automne pour l'exécution de tous les criminels condamnés à mort (m).

(1) C'est même quelque chose de plus, & ce récit donne une idée admirable de l'administration Chinoise.

(m) Mémoires du Père le Comte, pag. 254. & Du Halde, pag. 241. 312. & suiv.

#### Supplices de la Chine.

S'IL paroît que la longueur des procédures rend la justice forte lente à la Chine, le châtimeut n'en est pas moins sûr pour toutes sortes de crimes. Il est réglé par la Loi, avec une juste dispensation qui le proportionne à leur énormité. Le *Pan-tse*, ou la bastonnade, se donne ordinairement pour des fautes légères, & le nombre des coups répond à la qualité de l'offense. C'est le châtimeut commun des sentinelles qu'on trouve endormies pendant la nuit dans les rues & dans des places publiques. Si le nombre des coups ne passe pas vingt, ils sont regardés comme une correction paternelle, qui n'imprime aucune tache. L'Empereur lui-même la fait quelquefois subir aux personnes d'un rang distingué, & ne les voit pas moins après cette humiliation. Il ne faut qu'une bagatelle pour se l'attirer; un petit larcin, un mot outrageant, quelques coups de poing donnés mal-à-propos. Le Mandarin n'en est pas plutôt informé, qu'il fait exercer le *Pan-tse*. Après la correction, le patient est obligé de se mettre à genoux devant son Juge, de baisser trois fois le front jusqu'à terre & de le remercier du soin qu'il a pris de son amendement.

GOVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Ordonnance  
de l'Empereur  
Yong-ching.

Temps des  
exécutions.

Punitions réglées par la Loi & proportionnées au crime.

Le *Pan-tse*, ou la bastonnade, punition commune.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Ce que c'est  
que le Pan tse  
& comment il  
se donne.

La bastona-  
de se donne en  
toutes fortes  
de lieux.

Vagabonds  
& Marchands  
de la Chine.

Leurs arti-  
fices pour ex-  
torquer l'au-  
mône.

LE *Pan-tse* est une pièce assez épaisse de bambou fendu (a), qui a plusieurs pieds de longueur. Le bout d'enbas est large comme la main; l'autre bout est uni & menu, pour s'en servir plus facilement. Un Mandarin, dans ses audiences, est environné d'Officiers armés de ces instrumens. Au moindre signe que leur donne le Magistrat, en jettant par terre de petits bâtons, d'environ six pouces de longueur sur deux de largeur, placés ordinairement sur une table qui est devant lui, ils saisissent le coupable, & l'étendant tout de son long le visage contre terre, ils tirent ses hautes-chausses jusque sur ses talons. Dans cette posture, ils lui donnent autant de coups sur les fesses que le Mandarin a jetté de bâtons; [on change d'exécuteur de cinq coups en cinq coups, ou plutôt deux exécuteurs frappent alternativement chacun cinq coups, afin qu'ils soient plus pesants.] Cependant l'Auteur observe que quatre coups sont comptés pour cinq; ce qui s'appelle le coup de grace de l'Empereur, qui, en qualité de père tendre & pitoyable, diminue toujours quelque chose du châtement. Mais les coupables ont un autre moyen de l'adoucir. C'est de gagner les Exécuteurs, qui ont l'art de ménager leurs coups avec une légèreté qui les rend presque infensibles (b). Ce supplice est d'ailleurs si violent, qu'un seul coup est capable de fendre en deux une personne délicate. Souvent on en meurt. Mais pour de l'argent on loue aussi des hommes, qui subissent le châtement à la place du coupable. Le Comte assure que par une tromperie de cette espèce *Fang-quang-syen*, fameux persécuteur des Missionnaires, évita la mort & fit tomber la sentence sur un Malheureux, qui s'étoit loué à lui dans la persuasion qu'il ne s'agissoit au plus que de la bastonnade (c).

UN Mandarin a le pouvoir de faire donner la bastonnade, non-seulement dans son Tribunal, mais dans tout autre lieu de sa Jurisdiction. Aussi ne marche-t-il jamais sans un cortège de ses Officiers de Justice, qui portent le *Pan-tse*. Si quelque personne du Peuple demeure à cheval lorsqu'il passe dans une rue & ne se hâte point de descendre ou de se retirer, c'est assez pour s'attirer cinq ou six coups par son ordre. Cette exécution se fait si vite, qu'elle est souvent finie avant que les voisins s'en aperçoivent. Le *pan-tse* est aussi la punition ordinaire des mandians valides, des vagabonds, des coureurs de nuit & des gens sans aveu (d).

LA Chine fourmille de mendiants vagabonds, de musiciens & de gens qui disent la bonne aventure. Ces fainéans voyagent en troupe & ne sont pas moins trompeurs que nos *Egyptiens* d'Europe. Quelquefois ils sont tous aveugles. On leur voit exercer mille rigueurs contre eux-mêmes, pour extorquer des aumônes. Ils se fouettent le corps, ils mettent des charbons ardens sur leur tête, ils frappent du front contre une pierre, ou l'un contre l'autre, jusqu'à

(a) C'est une espèce de canne, dure, grosse & pesante. Voyez ci-dessous l'*Histoire Naturelle de la Chine*.

(b) Du Halde pag. 310. Mémoires du Père le Comte pag. 291.

(c) Mémoires du Père le Comte, pag. 293. Les Auteurs Anglois de ce Recueil traitent cette Histoire de fable, & jugent qu'elle fut inventée par le Missionnaire pour se venger de l'Ennemi de leur Religion. Outre plusieurs rai-

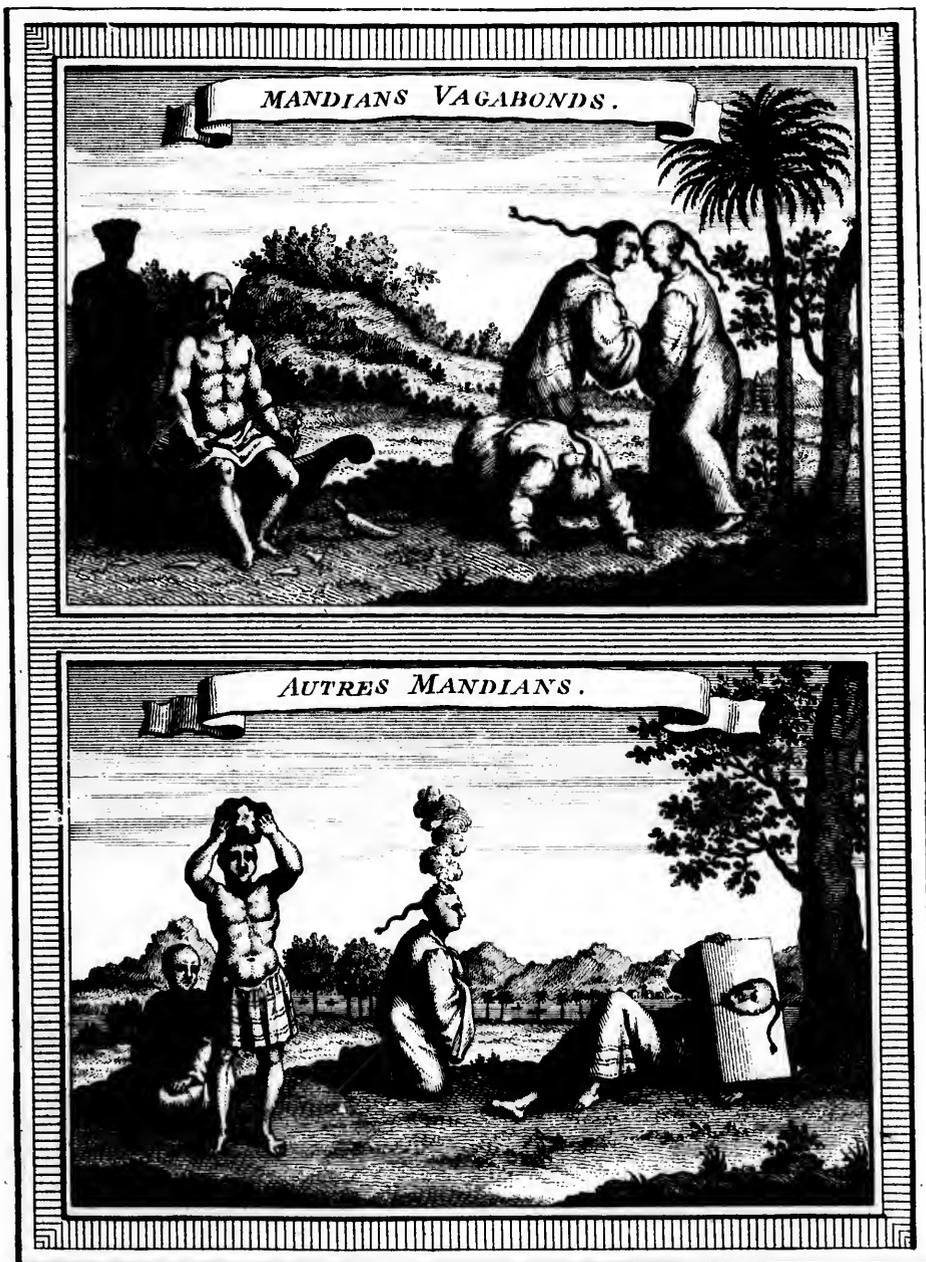
sous, disent-ils, qui leur en font prendre cette idée, c'est assez pour eux d'observer que *Fang-quang-syen* obtint grace de l'Empereur, comme on l'a déjà rapporté, & de savoir d'ailleurs qu'un Mandarin, ni même un simple Particulier, ne peut être exécuté qu'après que son procès a passé sous les yeux de la Cour & que la sentence y a été confirmée.

(d) Chine du Père du Halde, pag. 3 & 311.

plusieurs  
 autre bout  
 dans ses  
 moindre  
 ens, d'en-  
 ement sur  
 at tout de  
 ue sur ses  
 fesses que  
 coups en  
 acun cinq  
 que quatre  
 e l'Empe-  
 rs quelque  
 l'adoucir.  
 s avec une  
 eurs si vio-  
 e délicate.  
 nmes, qui  
 ue par une  
 Missionai-  
 qui s'étoit  
 onade (c).  
 i-seulement  
 ssi ne mar-  
 ent le Par-  
 e dans une  
 our s'attirer  
 qu'elle est  
 est aussi la  
 eurs de nuit

le gens qui  
 nt pas moins  
 s aveugles.  
 torquer des  
 ens sur leur  
 re, jusqu'à  
 se

it prendre cet-  
 t'observer que  
 e l'Empereur,  
 & de savoir  
 même un sim-  
 euté qu'après  
 es yeux de la  
 onfirmée.  
 pag. 3 & 311.



*J. v. Schley, sculp.*

ZWERVENDE SCHOOIJERS, uit NIEUHOF

se faire  
tinuero  
leur dor  
& le ne  
borgnes  
apporté  
dès l'en  
artifices

ON  
marche  
Instrum  
par les  
& les V  
animaux  
d'arbres  
fus leur  
passé de  
te, une  
baumes  
fortes d  
troupe  
avec des  
grands  
ailes att

RE V  
tion; m  
près les  
fidérable  
fer sans  
dre com  
est vrai  
pour ju  
prêmes  
les Vice  
un mot  
res pou  
ques; a  
Magistr

UNE  
le collie  
posé de  
cou. Un  
ni porte

(e) M  
pag. 306.

(f) N

(g) M

VIII

se faire enfler prodigieusement la tête ou à tomber sans connoissance. Ils continueroient ces extravagances, au danger d'en mourir, si les spectateurs ne leur donnoient quelque chose. La plupart sont estropiés. Ils ont la bouche & le nez de travers, l'épine du dos rompue, de longs nez crochus; ils sont borgnes ou aveugles; ils manquent d'une jambe ou d'un bras: s'ils n'ont pas apporté ces difformités en naissant, ce sont leurs parens qui les ont estropiés dès l'enfance, pour les mettre en état de gagner leur vie par ces misérables artifices (e).

ON voit des femmes, à qui leurs parens ont crevé volontairement les yeux, marcher avec des guitares pour gagner leur pain. D'autres, jouant de divers Instrumens, tirent l'horoscope & prétendent juger de la fortune des passans par les traits du visage (f). On voit des Opérateurs qui parcourent les Bourgs & les Villes, montés sur des Tygres & sur d'autres bêtes apprivoisées. Ces animaux marchent lentement, en recourbant la queue & portant des branches d'arbres dans leur gueule. Ceux qui les montent ont ordinairement par-dessus leur habit un grand manteau à longues manches & un baudrier qui leur passe de l'épaule droite sous le bras gauche. Ils portent, dans la main droite, une épée avec laquelle ils font le moulinet par intervalles, en vantant leurs baumes, leurs emplâtres, & la vertu infallible de leurs remèdes pour toutes sortes de blessures & de maladies. Ils ont ordinairement pour cortège une troupe de pauvres estropiés, qui les suivent à l'aide de leurs béquilles, ou avec des creffelles & des sonnettes. La plupart sont nuds. D'autres ont de grands manteaux avec des pièces de diverses couleurs. D'autres portent des ailes attachées aux deux temples (g).

REVENONS au Pan-tse. Les Mandarins mêmes sont sujets à cette punition; mais, fussent-ils du dernier Ordre, on ne peut la leur faire subir qu'après les avoir dégradés. Au reste, cette faveur de la Loi n'est pas fort considérable, puisque dans certaines occasions un Viceroi a le pouvoir de les castrer sans attendre la décision des Cours suprêmes, & qu'il n'est obligé qu'à rendre compte ensuite de ses raisons, qui sont presque toujours approuvées. Il est vrai qu'un Mandarin puni avec cette rigueur a la liberté de paroître à Peking pour justifier sa conduite. Il peut présenter un mémoire à l'une des Cours suprêmes ou porter ses plaintes à l'Empereur même. C'est un frein, qui empêche les Vicerois d'agir avec trop de précipitation & d'abuser de son autorité (h). En un mot, les maîtres employent le pan-tse pour châtier leurs écoliers, les pères pour corriger leurs enfans, & les Seigneurs pour punir leurs domestiques; avec cette différence, qu'il n'est pas si long ni si gros que celui des Magistrats.

UNE autre punition, plus déshonorante quoique moins douloureuse, c'est le collier de bois, ou le carcan, que les Portugais appellent *Cangue*. Il est composé de deux pièces de bois, qui se joignent en forme de collier autour (i) du cou. Un criminel qui a le cou passé dans cette machine ne peut voir ses pieds, ni porter la main à sa bouche; de sorte qu'il est obligé de recevoir ses alimens de

GOÛVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Les Mandarins ne sont pas éxeints du Pan-tse.

Autre punition nommée Cangue ou Carcan.

(e) Montanus, dans la Chine d'Ogilby, pag. 306.

(f) Navarette, pag. 55.

(g) Montanus, *ubi sup.* pag. 306.

VIII. Part.

(h) Du Halde, pag. 3.

(i) A peu près comme les planches d'un pilori.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Diverses ma-  
nières d'adou-  
cir le supplice.

Formalités  
dont il est ac-  
compagné.

Religieuse  
Chinoise con-  
damnée au  
Cangue.

Son crime &  
la sentence du  
Juge.

de la main d'autrui. Il porte, jour & nuit, cet incommode fardeau, qui est plus ou moins pesant, suivant la qualité du crime. Le poids commun des carcans ou des cangues est de cinquante-six livres. Mais il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cens, & qui font tant de mal aux criminels, que soit par l'excès de leur confusion & de leur douleur, soit faute de nourriture & de sommeil, ils meurent dans cette étrange situation. Il y a des Cangues de quatre pieds carrés & de cinq ou six pouces d'épaisseur.

Cependant les criminels ont divers moyens d'adoucir la rigueur de ce châ- timent. Les uns se font accompagner de leurs parens & de leurs amis, qui sou- tenant les quatre coins du Cangue, empêchent qu'il ne pèse trop sur les épaules. D'autres en posent les bords sur une table ou sur un banc. D'autres se font faire une chaise à quatre piliers de hauteur égale, qui servent de support à la machine. Les plus effrontés se couchent sur le ventre, & se servent du trou de leur Cangue comme d'une fenêtre, par laquelle ils regardent les passans avec la dernière impudence.

Lorsqu'on a passé le cou du criminel dans ce pilori mobile, ce qui se fait devant les yeux du Juge, on couvre les endroits par lesquels les deux pièces de bois se joignent, de deux longues tranches de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on applique un sceau, afin que le Cangue ne puisse être ouvert. Sur ces deux papiers, on écrit en gros caractères la nature du crime & la durée du châ- timent, Par exemple: „ Ce criminel est un voleur. C'est un débauché, „ un féditieux, un homme qui trouble la paix des familles. C'est un joueur (k). „ Il portera le Cangue pendant trois mois, dans tel endroit. Le lieu où ces Mi- sérables sont exposés est ordinairement la porte d'un Temple, ou de la Ville, ou celle du Tribunal même, ou le coin de quelque rue, ou la place publique. Lorsque le terme de la punition est expiré, les Officiers du Tribunal ramènent le criminel au Mandarin, qui le délivre, après une courte exhortation à tenir une conduite plus réglée. Mais en lui accordant la liberté de se retirer, il lui fait donner vingt coups de can- tse, comme un préservatif contre l'oubli. Ordinairement toutes les punitions Chinoises, à l'exception des amendes pécuniaires, commencent & finissent par la bastonnade.

Quoique le supplice du Cangue soit moins commun pour les femmes que pour les hommes, le Père Contancin vit un jour, près d'un Tribunal, une Bonzesse, c'est-à-dire, une espèce de Religieuse, qui portoit cet infâme ornement. Malgré la loi qui les oblige de mener une vie chaste dans leurs Couvens & qui en interdit l'entrée aux hommes, il leur arrive souvent de violer leurs règles. Cette femme ayant été accusée d'avoir fait un enfant, le Mandarin l'a- voit citée à son Tribunal, & lui avoit déclaré, après une sévère réprimande, que puisqu'elle ne pouvoit garder la chasteté dans son cloître, il jugeoit à propos qu'elle en sortît pour se marier; mais que jugeant aussi qu'elle n'en méritoit pas moins d'être punie, il la condamnoit à porter le Cangue. Sur le papier qui contenoit son crime, il fit ajouter que si quelqu'un vouloit l'épouser, elle seroit mise en liberté; & qu'il donneroit pour les frais une once & demie d'argent, c'est-à-dire, environ douze francs de notre monnoie. Un tiers de cette somme devoit.

(k) Les Chinois sont extrêmement pas- sionnés pour le jeu. Ils mettent toute leur fortune au hazard sur un seul coup, & souvent

ils jouent leurs femmes, leurs enfans & leur propre personne, qui deviennent les esclaves du vainqueur.

devoit ser-  
étoient po-  
un mari.

IL y a  
un jour e-  
genoux,  
huit livres  
roissoient  
qui aimer  
lui avoit e-  
les menac-  
bunal. S-  
mencé par  
ner la bas-  
ses genou-  
fils. Le  
posé par l-  
regardoit  
„ mettez  
„ pardon-  
„ du côté  
„ Vous n-  
„ de l'ob-  
lement. Il  
éat la libe-

ON dit  
deux joue-  
D'autres f-  
rare que  
fois perpé-  
départ, c-

LES v-  
che, avec  
La troisiè-  
condamne-  
derniers t-  
deux cara-  
cette pun-  
inclinatio-  
séance éto-  
difformes  
reur orde-  
che (m).

ON pe-  
tare, ou

(l) Du

devoit servir à louer une chaise & à payer les Musiciens. Les deux autres tiers étoient pour la dépense de la fête nuptiale. Elle ne fut pas long-tems à trouver un mari.

Il y a d'autres punitions pour les fautes légères. Le même Missionnaire étant un jour entré dans la seconde cour du Tribunal, y vit plusieurs jeunes gens à genoux, dont quelques-uns portoient sur la tête une pierre du poids de sept ou huit livres, tandis que d'autres tenoient entre leurs mains un livre qu'ils paroissent lire avec beaucoup d'attention. De ce nombre étoit un jeune marié, qui aimant le jeu à l'excès, avoit perdu une partie de la somme que son père lui avoit donnée pour son établissement. Les exhortations, les réprimandes & les menaces n'ayant pu servir à le corriger, ses parens l'avoient amené au Tribunal. Sur leurs plaintes, le Mandarin l'avoit fait approcher. Il avoit commencé par des reproches & des conseils; ensuite il se dispoit à lui faire donner la bastonnade, lorsque sa mère étant entrée brusquement & s'étant jetée à ses genoux avec une abondance de larmes, lui avoit demandé grace pour son fils. Le Mandarin touché de compassion s'étoit fait apporter un Livre, composé par l'Empereur pour l'instruction de ses Sujets; & pourvant à l'article qui regardoit l'obéissance filiale, il avoit dit au jeune homme: „ Vous me pro-

„ mettez de renoncer au jeu & d'écouter les conseils de votre père. Je vous

„ pardonne pour cette fois. Mais allez vous mettre à genoux dans la galerie,

„ du côté de la salle de l'audience, & tâchez d'apprendre par cœur cet article.

„ Vous ne quitterez le Tribunal qu'après me l'avoir répété & m'avoir promis

„ de l'observer pendant le reste de votre vie. Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Le jeune homme eût besoin de trois jours pour apprendre l'article. Il eût la liberté de se retirer après les avoir passés dans la galerie.

On distingue certains crimes, pour lesquels un criminel est marqué sur les deux joues, avec des caractères Chinois qui expriment la nature de l'offense. D'autres sont condamnés au bannissement, ou à tirer les Barques Royales. Il est rare que cette servitude dure plus de trois ans; mais le bannissement est quelquefois perpétuel, surtout lorsqu'il est en Tartarie. Un Exilé est sûr, avant son départ, de recevoir un nombre de coups proportionné à son crime (1).

Les vols d'adresse sont punis la première fois par une marque sur le bras gauche, avec un fer chaud, & la seconde fois par une marque sur le bras droit. La troisième, ils sont livrés au Tribunal criminel. Les Esclaves fugitifs sont condamnés à cent coups de fouet, & rendus ensuite à leurs Maîtres. Dans ces derniers tems on leur marquoit la joue gauche avec deux caractères Chinois & deux caractères Tartares; mais un Mandarin ayant représenté à l'Empereur que cette punition étoit trop rigoureuse, pour un crime qui venoit moins d'aucune inclination vicieuse que du desir naturel de la liberté, & que d'ailleurs la bien-séance étoit blessée, dans une Ville où Sa Majesté résidoit, par tant d'objets difformes dont les rues étoient remplies, ce conseil fut bien reçu, & l'Empereur ordonna qu'à l'avenir la marque des lettres s'appliqueroit sur le bras gauche (m).

On peut observer, à cette occasion, que souvent un grand Mandarin Tartare, ou un Chinois *Tartarisé*, c'est-à-dire, enrollé sous la bannière Tartare, qui

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Punitions  
pour les fautes  
légères.

Exemples  
rapportés par  
le Père Con-  
tancin.

Marques ap-  
pliquées sur la  
joue.

Bannisse-  
ment.

Punition  
pour les vols  
d'adresse &  
pour les Escla-  
ves fugitifs.

Révolutions  
de fortune.

(1) Du Halde, pag. 311.

(m) Magalhaens, pag. 236.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

qui a plusieurs esclaves à son service, est lui-même esclave de quelque Seigneur de la Cour, auquel il est obligé par intervalles de donner des sommes considérables. Un Chinois que la pauvreté force de se donner à quelque Prince Tartare, peut espérer, s'il a du mérite, de devenir bientôt un grand Mandarin. Mais ces caprices de fortune ne sont pas si communs sous la Dynastie présente qu'ils l'étoient anciennement. Le même, s'il est privé de son Office, retourne à son Maître, pour exercer à son service quelques fonctions honorables.

Esclaves de  
la Chine &  
leur condi-  
tion.

LORSQUE les personnes riches mariënt leurs filles, ils leur sont présent de plusieurs familles d'Esclaves, suivant l'état de leur fortune. Ces Esclaves obtiennent souvent la liberté; & quelques-uns à condition de payer une somme annuelle à leur Maître. S'ils s'enrichissent par leur industrie, leur Maître n'a pas droit d'envahir leurs biens; il se contente de tirer d'eux de gros présens, sans vouloir consentir qu'ils se rachètent de ce reste de servitude. Ils sont d'une fidélité singulière, & leur attachement est inviolable pour leurs Patrons. Ceux-ci de leur côté les traitent comme leurs enfans, & leur confient souvent leurs plus importantes affaires. L'autorité des Chinois sur leurs Esclaves se borne aux devoirs ordinaires du service. S'il étoit bien prouvé qu'un Maître eût abusé de son pouvoir pour prendre des libertés criminelles avec la femme de son Esclave, rien ne pourroit le garantir de sa ruine (n).

Trois Suppli-  
ces capitaux.

LES trois Supplices capitaux de la Chine sont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pièces. Le premier, qui est le plus commun & qui passe pour le plus doux, est la punition des petites offenses capitales, telles que de tuer son adversaire en duel. Dans quelques parties de l'Empire, on étrangle avec une espèce d'arc. Dans d'autres lieux on se sert d'une corde de sept ou huit pieds de long, avec un nœud coulant, qu'on passe au cou du criminel. Deux suppôts du Tribunal tirent de toute leur force les deux bouts de la corde, & les lâchent aussitôt. Ensuite, les tirant une seconde fois, ils sont sûrs de leur entreprise. Les personnes de quelque distinction sont toujours conduites au lieu de l'exécution dans leurs chaises ou sur des chariots couverts (o). L'usage est d'étrangler les criminels de haute qualité; à moins que la notoriété du crime ne les ravalé à la punition du Peuple. Alors on leur coupe quelquefois la tête, pour la suspendre à quelque arbre sur le grand chemin (p). En un mot il est plus honorable d'être étranglé que d'avoir la tête tranchée. De-là vient que pour marquer quelque bonté aux Seigneurs ou aux Mandarins qui sont condamnés à la mort, l'Empereur leur envoie un cordon de soie, & l'ordre de s'étrangler de leurs propres mains.

Supplice des  
gens de quali-  
té.

ON tranche la tête pour les crimes de la plus odieuse énormité, tels que l'assassinat. Cette mort passe pour la plus infâme, parce que la tête, qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & que le criminel ne conserve point, en mourant, son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la nature. On ne dresse pas d'échafaut pour les exécutions. Le criminel se met à genoux dans quelque place publique, les mains liés derrière le dos. On le tient si ferme qu'il ne peut se remuer; tandis que l'Exécuteur s'avancant par derrière, lui abbat la tête d'un seul coup, & le couche immédiatement sur le dos

Manière de  
trancher la  
tête.

(n) Chine du Père du Halde, pag. 278.

(o) Du Halde, *ibid.*, pag. 4 & 312.

(p) Mémoires du Père le Comte, pag. 295.

dos avec tr  
de sang sur  
amis ne rec  
lui envoyer  
des liqueurs  
l'usage ait a  
s'en acquitt  
pagnant le  
pé dans un  
vêtu de l'a  
Peuple (q)

LES Ch  
avoir manq  
sain & parf  
ce crime.  
l'Exécuteur  
la tête, en  
rapportent  
tant vers sa  
clara qu'il f  
fait & aussi

CEUX q  
ce, de la f  
d'infamie.  
ter dans le  
tions rigour  
fidérable; c  
l'Empire po  
son, attire  
vant, dans  
qu'à l'occa  
mariage d'u  
que autre c  
réserve de  
répi sont o  
dans cette

LA troisi  
Couper en mil  
xécuteur at  
descendre la  
Il lui mutile  
pièces; &  
de ses enne  
vent pratic

(q) Du Ha

(r) Souve

dos avec tant de promptitude & d'adresse, qu'il ne tombe pas une goutte de sang sur ses habits. Ils sont meilleurs qu'à l'ordinaire. Les parens & les amis ne reconnoissent pas volontiers que le coupable leur appartienne; mais ils lui envoient ordinairement des habits neufs; & sur la route ils lui font offrir des liqueurs & des vivres. L'Exécuteur est un Soldat du commun; & loin que l'usage ait attaché de la honte à ses fonctions, c'est un honneur pour lui de s'en acquitter bien. A Peking il porte une ceinture de soie jaune en accompagnant le criminel. C'est la couleur Impériale; & son sabre est enveloppé dans une étoffe de soie de la même couleur, pour montrer qu'il est revêtu de l'autorité de l'Empereur & lui attirer plus de respect de la part du Peuple (q).

LES Chinois sont persuadés qu'un homme à qui l'on a tranché la tête doit avoir manqué de soumission pour ses parens, qui lui avoient donné un corps sain & parfait. La séparation des membres leur paroît une juste punition de ce crime. Cette opinion est si bien établie, qu'ils achètent à grand prix, de l'Exécuteur, les corps de leurs parens & de leurs amis (r), pour y recoudre la tête, en s'efforçant d'expier sa désobéissance par leurs gémissemens. Ils rapportent l'origine de cette idée à *Tjong-tu*, Disciple de Confucius, qui exhortant vers sa dernière heure ses enfans & ses disciples à l'obéissance, leur déclara qu'il se croyoit redevable à la sienne d'avoir conservé son corps aussi parfait & aussi entier qu'il l'avoit reçu de ses parens.

CEUX qui sont condamnés au même supplice sont privés, par leur Sentence, de la sépulture commune; ce qui passe à la Chine pour un autre excès d'infamie. L'Exécuteur, après avoir dépouillé le corps, est obligé de le jeter dans le fosse voisin. Aussi ne peut-il le vendre sans s'exposer à des punitions rigoureuses. Mais il gagne le Juge ou les délateurs par un présent considérable; ce qui augmente beaucoup le prix du corps. Une ancienne loi de l'Empire porte qu'un criminel, à qui ses bonnes qualités, ou quelqu'autre raison, attirent une juste pitié, obtiendra un répi jusqu'à la fin de l'Automne suivant, dans quelque tems qu'il ait été condamné. La raison de cette loi, c'est qu'à l'occasion de quelque réjouissance publique, soit pour la naissance ou le mariage d'un Prince, soit pour la fin d'un tremblement de terre ou de quelque autre calamité, on ne manque pas de relâcher tous les Prisonniers, à la réserve de quelques-uns qui sont exceptés. Ainsi ceux à qui l'on accorde un répi sont ordinairement renvoyés libres, ou passent du moins quelques mois dans cette espérance (s).

LA troisième espèce de punition, que les Chinois appellent dans leur langue, *Couper en mille pièces*, est celle des rebelles & des traîtres. Elle paroît cruelle. L'Exécuteur attache le criminel à quelque pilier, & lui écorche la tête jusqu'à faire descendre la peau sur ses yeux, afin qu'il ne puisse voir ses propres tourmens. Il lui mutilé ensuite toutes les parties du corps, en les coupant successivement en pièces; & lorsqu'il est fatigué de ce sanglant exercice, il l'abandonne à la fureur de ses ennemis & aux insultes du Peuple. Mais quoique ce supplice ait été souvent pratiqué sous divers regnes, qui passent pour barbares, il ne consiste,

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Distinction  
de l'Exécu-  
teur.

Opinion des  
Chinois sur ce  
supplice.

Privation de  
la sépulture.

Comment les  
criminels sont  
coupés en pié-  
ces.

(q) Du Halde, pag. 4 & 312.

(s) Magalhaens, pag. 211. & suiv.

(r) Souvent jusqu'à six cens ou mille écus.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Plusieurs  
fortes de tor-  
tures.

Supplice in-  
venté par  
l'Empereur  
Chew.

Forme des  
Prisons Chi-  
noises.

suivant la loi, qu'à couper en pièces le corps du criminel; à lui ouvrir le ventre (t) & à jeter le cadavre dans une Rivière ou dans un fossé. On punit ainsi les plus grands crimes. C'est la justice, disent les Chinois, & non la cruauté, qui est nécessaire.

LA torture est en usage à la Chine, comme dans la plupart des autres Pays du Monde, pour arracher la confession du crime. On distingue la question ordinaire & l'extraordinaire. La première est très-vive & très-douloureuse. Elle se donne aux pieds & aux mains. On se sert pour cela d'un instrument composé de trois pièces de bois croisées, dont celle du milieu est fixe, tandis que les deux autres tournent à l'entour. On met le pied du criminel dans cette machine, où il est ferré avec tant de violence, que la cheville en est quelquefois aplatie (v). La torture se donne aux mains en plaçant de petites pièces de bois entre les doigts du coupable, & les serrant d'une corde avec beaucoup de force. On le laisse dans cette situation aussi long-tems que sa Sentence le porte. Mais les Chinois ont des remèdes pour diminuer & même pour engourdir le sentiment de la douleur dans un si rude tourment, comme ils en ont pour guérir le mal après l'exécution. Il ne leur faut que peu de jours pour rétablir des membres disloqués (x). La torture extraordinaire, qui se donne après la preuve du fait, pour découvrir les complices d'un crime, sur-tout dans le cas de haute trahison, consiste à faire de petites estafilades au corps du criminel, & à l'écorcher par degrés en lui enlevant de petites lanières ou des filets de peau.

LES loix Chinoises n'imposent point d'autres punitions pour les crimes. Mais quelques Empereurs en ont établi de plus cruelles. L'Empereur Chew, à l'instigation de sa concubine favorite, qui se nommoit *Ta-kya*, inventa un nouveau genre de supplice, sous le nom de *Pau-lo*. C'étoit une colonne de cuivre, haute de vingt coudées, sur huit de diametre, creuse comme le *Tau-reau* de Phalaris, avec trois ouvertures pour y mettre du feu. On attachoit les criminels à cette colonne, en la leur faisant embrasser avec les pieds & les jambes. On allumoit un grand feu au-dedans, qui rotissoit ces Malheureux jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendre: L'Historien ajoûte que *Ta-kya* se faisoit un amusement de ce spectacle (y).

(t) Peut-être après qu'il étoit mort.

(v) *Mngalhaens* souffrit cette torture. Voyez ci-dessus les *Journaux du Tome VII.*

(x) Ce récit devoit donner de la curiosité

pour la Chirurgie de la Chine.

(y) *Chine de Du Halde*, pag. 312. & suiv. *Mémoires du Père le Comte*, pag. 293.

#### *Prisons de la Chine.*

LES Prisons Chinoises n'ont pas ces apparences d'horreur qu'on voit régner dans celles de l'Europe. Elles sont même commodes & spacieuses. L'édifice en est semblable dans toutes les parties de l'Empire. Elles sont situées à peu de distance des Tribunaux de Justice. Après avoir passé la porte de la rue, on trouve une longue allée qui conduit au logement du second Geolier. Ensuite on entre dans une grande cour carrée, aux quatre côtés de laquelle sont les chambres des prisonniers, élevées sur de gros piliers de bois; ce qui forme au-dessous une sorte de galerie. Les quatre coins sont occupés par des prisons particulières, où l'on enferme les plus fameux brigands, sans leur

leur laisser  
ils achètent  
chaines pe  
& si ferrées  
se relâche  
n'ont pas  
cour de la  
renfermer  
louer de pe  
Sentinelles  
lence. Si  
gne, on se  
au désordre  
toute espé  
prise seroie  
doit toujou  
tombe mal  
l'Empereur  
soin possible  
l'Empereur  
balterne a f  
chargés de  
lancolique,  
eiter la co  
leur emprise  
mais encor  
punition.

DANS le  
on permet  
chers, les M  
la commodi  
leurs alimen  
des Officier

LA Priso  
le qu'au tra  
leurs nécessi

DANS q  
n'est pas p  
fait exprès  
Lorsqu'un P  
demande c  
parce qu'on  
précation q  
haite du m  
son (a)!

(a)

leur laisser pendant le jour la liberté de se promener dans la cour. Cependant ils achètent cette grace pour quelques heures. La nuit, ils sont chargés de chaînes pesantes, qu'on leur attache aux mains, aux pieds & à la ceinture, & si ferrées, qu'à peine leur laissent-elles le pouvoir de se remuer. Si l'on se relâche un peu de cette rigueur, ce n'est qu'à prix d'argent. Ceux qui n'ont pas commis de crimes odieux ont la liberté de prendre l'air dans la cour de la Prison; mais, le soir, on les appelle l'un après l'autre, pour les renfermer dans une grande salle obscure, à moins qu'ils ne soient en état de louer de petites chambres, qui leur font un logement plus commode. Des Sentinelles, qui veillent pendant toute la nuit, sont observer un profond silence. Si l'on entend le moindre bruit, ou s'il arrive que la lampe s'éteigne, on se hâte d'en donner avis aux Geoliers, afin qu'ils puissent remédier au désordre. Il se fait des rondes continuelles, qui ôtent aux prisonniers toute espérance de pouvoir s'échapper. Ceux qui formoient cette entreprise seroient punis sévèrement. Le Mandarin visite souvent la Prison, & doit toujours être en état de rendre compte des prisonniers. Si quelqu'un tombe malade, il est obligé non-seulement de lui procurer, aux frais de l'Empereur, des Médecins & des remèdes; mais encore de prendre tout le soin possible de son rétablissement. Si quelqu'un meurt, il doit en informer l'Empereur, qui ordonne souvent au Mandarin supérieur d'examiner si le subalterne a fait son devoir. Dans ces tems de visite, les Prisonniers qui sont chargés de quelque crime capital paroissent avec un visage pâle, un air mélancolique, la tête panchée, & les genoux tremblans, dans l'espérance d'exciter la compassion. Mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur emprisonnement est non-seulement de les tenir sous une garde sûre, mais encore de les mortifier, & qu'il est regardé comme une partie de leur punition.

DANS les grandes Prisons, comme celle du Tribunal suprême de Peking, on permet aux Ouvriers & aux Artisans, tels que les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de riz & de légumes, &c. d'entrer pour le service & la commodité des Prisonniers. Ils ont même des cuisiniers, qui préparent leurs alimens; & tout s'exécute avec beaucoup d'ordre, par le soin continuel des Officiers.

LA Prison des femmes est séparée de celle des hommes. On ne leur parle qu'au travers d'une grille, ou par une espèce de tour qui sert à faire passer leurs nécessités. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

DANS quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en prison n'est pas porté à la sepulture par la porte commune, mais par un passage fait exprès dans le mur de la première porte, qui ne sert qu'à cet usage. Lorsqu'un Prisonnier de quelque distinction se trouve en danger de mort, il demande comme une faveur la permission de sortir avant que d'expirer, parce qu'on attache une idée d'infamie à ce passage. La plus grande imprécation qu'on puisse faire à la Chine, contre une personne à qui l'on souhaite du mal, est de lui dire: „Puisses-tu passer par le trou de la Prison (a)!

NAVARETTE

(a) Du Halde, pag. 310. &amp; suiv.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Etat des prisonniers.

Visites du  
Mandarin  
dans la prison,  
& ses devoirs.

Commodités  
permises.

Prison des  
femmes.  
Comment on  
traite les pri-  
sonniers  
morts.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Description  
de la Prison de  
Navarette à  
Hang-cheu-  
fu.

NAVARETTE, qui avoit été renfermé avec les autres Missionnaires, pendant la persécution, à *Hang-cheu-fu*, Capitale de la Province de Che-kyang, fait la peinture suivante de la Prison de cette Ville & du traitement qu'ils y avoient reçu. En arrivant dans la première cour, ils apperçurent le principal Geolier, assis avec beaucoup de pompe sur le siège de son Tribunal. Ce redoutable Officier demanda aussitôt l'ordre du Juge criminel. Ensuite il interrogea les Missionnaires sur le dessein qui les avoit amenés à la Chine & sur d'autres circonstances. Ils répondirent avec beaucoup de liberté; après quoi ils furent conduits par une autre petite porte, qui étoit sous la garde d'un Portier, dans un Temple d'une grande élégance. Il n'y a point de Prisons dans tout l'Empire, de Dungeons, ni de Cours de Justice, qui n'ayent leur Temple, fort propre & fort bien orné, où les Prisonniers & les Plaideurs font leurs prières, offrent des cierges, de l'huile, de l'argent, des parfums & d'autres présents. [Les uns font des vœux pour leur élargissement; & les autres pour l'heureux succès de leurs procès: Mais, suivant la remarque de l'Auteur, des Images de bois ou de terre, ne sont guères propres à les exaucer.] A l'entrée de la nuit, on fit passer les Missionnaires par une plus petite porte, dans une cour, & de-là dans une grande salle fort obscure, sans aucune fenêtre, & si remplie de monde qu'à peine purent-ils s'y tenir debout. Ce lieu se nommoit la petite Prison, pour le distinguer du Dungeon, qui en est assez loin. Ils y passèrent quarante jours, durant lesquels ils eurent toujours de la lumière pendant la nuit. Enfin l'envie de rendre leur situation plus commode leur fit louer une chambre. Il y avoit, dans la prison, un Inspecteur, dont l'office étoit d'entretenir l'ordre parmi les Prisonniers. Ils lui marquoient une extrême soumission. On n'entendoit point de bruit. On ne voyoit pas naître de querelle. La tranquillité régnoit comme dans un Monastère.

PENDANT le jour on reconduisoit les Missionnaires au Temple & dans la grande cour, pour y prendre l'air. Les chambres particulières bordoient deux allées. Elles étoient pour les Prisonniers de quelque distinction, qui n'avoient commis que des fautes légères. La vie qu'ils y menotent étoit paisible & commode. On voyoit aussi quelques maisons habitées par des personnes mariées, qui faisoient la garde pendant la nuit. Leur devoir est de se promener dans les allées & dans les cours, en battant sans cesse du tambour & soufflant dans de petits cornets. Avec tant de précautions, quand la Prison seroit moins sûre par elle-même, il n'en seroit pas moins impossible aux Prisonniers de s'échapper.

[LA prison des femmes, comme on la déjà remarqué, étoit séparée des autres; une forte porte qui en fermoit l'entrée avoit une ouverture par laquelle on donnoit aux Prisonnières ce dont elles avoient besoin. L'Auteur fut bien informé qu'aucun homme ne vient là pour s'entretenir avec elles: & à cette occasion il remarque que les hommes & les femmes se conduisent dans cet endroit avec tant de modestie & de retenue, qu'on ne voit nulle part dans le reste du Monde une conduite aussi régulière.] On y apporte, chaque jour, toutes sortes de commodités en abondance; ce qui forme continuellement un véritable marché. Tout ensemble a l'air d'une petite République bien ordonnée. Chaque jour au soir le principal Geolier visite les prisonniers avec ses commis, les appelle par leur nom & les renferme dans le lieu qu'ils habitent. On donne, aux prisonniers pauvres, une portion de riz tous les jours. Ils en mangent une partie, & du reste ils achètent du bois, du sel & des légumes. Sans  
cette

cette li  
à l'écar  
que les  
tit. Les  
pieds d  
vec bea

LES  
rible. A  
celui de  
gés de  
souffrir  
montre  
miration  
leurs Id  
ces & h  
„ S'il se  
„ deux  
„ vec q  
„ ge?  
„ ce V  
„ disti  
par lequ  
Prison (

(b) De  
pag. 15.

L'ET  
civi  
professio  
grés, co  
ment, c  
LE r  
à peu pr  
ques Pro  
seulemen

(a) Par  
néral des  
de la milic  
ral Tjyang  
raux, Me

VIII.

cette libéralité la plupart manquoient du nécessaire, parce qu'étant logés fort à l'écart, ils n'ont pas de ressource dans les aumônes. Pendant tout le tems que les Missionnaires furent captifs, il entra plus de prisonniers qu'il n'en sortit. Les uns avoient les cuisses meurtries de coups; d'autres, les chevilles des pieds disloquées par la torture. Ces châtimens sont communs & s'exercent avec beaucoup de sévérité.

LES Missionnaires entrèrent un jour dans le Donjon. C'est un lieu assez terrible. Au dehors est une grande cour, & dans le centre, un Temple, comme celui de la petite prison. Tous ceux qui s'y trouvoient renfermés étoient chargés de chaînes. Ils avoient le teint livide, parce qu'ils avoient beaucoup à souffrir de l'humidité. Cependant on leur permettoit, pendant le jour, de se montrer au Soleil, où ils respiroient un air plus sain. Rien ne causa plus d'admiration aux Missionnaires que l'ardeur avec laquelle ils leur voyoient implorer leurs Idoles, pour obtenir la fin de leurs souffrances, & que les manières douces & honnêtes qu'ils avoient l'un pour l'autre & pour ceux qui les visitoient: „ S'il se trouvoit dans nos prisons, remarque Navarette, deux Chinois ou „ deux Japonois, comment seroient-ils traités par les autres Prisonniers? A- „ vec quelle rigueur ne leur feroit-on pas payer les Droits établis par l'usa- „ ge? On ne voit rien de semblable à la Chine. Nous fûmes traités, ajoûte „ ce Voyageur, avec autant de respect que si nous avions été d'un rang „ distingué. On voyoit du côté intérieur du mur, vers le Donjon, un trou par lequel on faisoit passer les corps des prisonniers qui mouroient dans cette Prison (b).

(b) Description de la Chine par Navarette, Tome VII, le détail de ce qu'il eut à souffrir & les circonstances de cette persécution. R. d. T. pag. 15. & suiv. On a vu dans son Journal, au

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Description  
du Donjon.

### §. V I.

Gouvernement militaire & Forces de l'Empire.

Officiers & Tribunaux militaires.

L'ETAT militaire de la Chine a ses Tribunaux comme le Gouvernement civil, & ses Quans ou ses Mandarins, avec l'autorité qui convient à leur profession. Les Mandarins de la guerre prennent régulièrement leurs trois degrés, comme les Mandarins civils. Ils sont divisés en neuf classes, qui forment, comme les autres, un grand nombre de Tribunaux.

LE rang & les fonctions du principal Officier militaire, ou du Général, sont à peu près les mêmes à la Chine qu'en Europe (a). Il a sous lui, dans quelques Provinces, quatre Mandarins; & dans d'autres lieux, deux Mandarins seulement, qui représentent aussi nos Lieutenans-Généraux. Ceux-ci ont d'autres Mandarins

Division des  
Mandarins  
militaires en  
cinq classes.

Ressemblance  
des degrés  
militaires de  
la Chine avec  
les nôtres.

(a) Parmi les Chinois, le *Hong-tu* est Général des Troupes réglées, & le *Ti-tu* commandant de la milice. Les Tartares appellent leur Général *Tjyang-kiun*, & leurs Lieutenans-Généraux, *Meyrayn-chan*. Sous ces Commandans,

suivant Gemelli (pag. 279.) sont les *Tjong-mags* ou les Colonels, les *Fu-tyans* ou les Majors, les *Se-kupes* ou les Capitaines, & les *Pa-tjuns* ou les Enseignes. Mais Du Halde fait le *Tjong-ping*, Chef général de la milice.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Mandarins subordonnés, qui répondent à nos Colonels. Les Colonels ont sous eux des Officiers, qu'on peut regarder comme des Capitaines. Enfin ces Capitaines ont des Officiers subalternes, qui ressemblent à nos Lieutenans & à nos Enseignes. Chacun de ces Mandarins a le train qui convient à sa dignité; & lorsqu'il paroît en public, il est accompagné d'une troupe d'Officiers qui appartiennent à son Tribunal; de sorte que tous ensemble ils ont sous leurs ordres un fort grand nombre de Troupes, tant à cheval qu'à pied.

ON compte à Peking cinq Tribunaux militaires, qui se nomment *U-fu*, c'est-à-dire, les cinq classes ou les cinq troupes de Mandarins de la guerre. Le premier porte le nom de *Heu-fu*, c'est-à-dire, d'*arrière-garde*; le second, celui de *Tjo-fu* ou d'*alle gauche*; le troisième, de *Yeu-fu*, qui signifie *alle droite*; le quatrième, celui de *Chang-fu*, c'est-à-dire, *avant-garde du corps d'Armée*; le cinquième, celui de *Tsien-fu* ou d'*avant-garde*.

Autre Tri-  
bunal dont ils  
dépendent.

CES cinq classes ont à leur tête un Président & deux Assistans, qui sont du premier Ordre des Mandarins. On choisit ordinairement, pour remplir ces postes, de grands Seigneurs de l'Empire, qui deviennent ainsi les Commandans de tout ce qu'il y a d'Officiers & de Soldats à la Chine. Cependant ces cinq Tribunaux dépendent d'un Tribunal suprême de la Guerre, nommé *Yong-ching-fu*, dont le Président est un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend sur les cinq Tribunaux militaires, & sur tous les Officiers & les Soldats de la Cour. Mais pour modérer ce pouvoir extraordinaire, qui le rend maître d'un si grand nombre de Troupes, on lui donne pour assistant un Mandarin Littéraire (*b*) avec le titre de Surintendant de l'Armée, & deux Inspecteurs nommés par l'Empereur, qui entrent dans l'administration des armes. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'exécuter quelque projet militaire, le *Yong-ching-fu* dépend absolument de la quatrième des six Cours suprêmes, qui se nomme *Ping-pu* & qui a toute la milice de l'Empire sous sa Jurisdiction.

Seigneurs  
qui sont au-  
dessus des or-  
dres des Man-  
darins.

QUOIQ'IL y ait à la Chine de grands Seigneurs qui portent les titres de Princes, de Ducs & de Comtes; qui sont supérieurs à tous les Ordres des Mandarins par leur dignité, leur mérite & leurs services (*c*), il n'y en a pas un néanmoins qui ne se trouve honoré de son Emploi, & de la qualité de Chef des cinq Tribunaux militaires. Les Chinois sont les plus ambitieux de tous les Peuples. Ils mettent leur gloire & leur bonheur à jouir de quelque autorité dans l'Etat (*d*).

LES Tribunaux des Mandarins de la guerre ne demandent point d'autre éclaircissement, parce que dans leurs procédures & leurs décisions ils ont les mêmes méthodes que les Tribunaux civils, dont on a déjà donné la description. Mais il nous reste à parler des forces de l'Empire Chinois.

Combien la  
Chine est for-  
tifiée par l'Art  
& la Nature.

L'ART & la Nature se sont réunis pour donner des forces extraordinaires à la Chine. Toutes les grandes Villes, & les principales entre les petites, sont

(*b*) Ou peut être un Mandarin civil; car on confond souvent les Officiers civils avec les Littéraires.

(*c*) Magalhaens les appelle *Va-pings*, comme s'il n'y avoit pas pour eux d'assez haut degré, ni de place qui réponde à leur mérite. Mais ces Mandarins, qui n'y sont d'aucun des

neuf Ordres, se nomment *Vi-jo-lyew*, c'est-à-dire, gens sans établissement, parce qu'ils aspirent aux postes de confiance & de grand profit.

(*d*) Relation de Magalhaens, pag. 215. & 217. Du Halde, pag. 215. & suiv.

sont plu  
de Guer  
merce.  
tres Vill  
ficile.  
part, un  
té, c'est  
gions ou  
sensive.

LES  
On en di  
So, Chin  
le second  
trois cen  
à-dire, e  
les Châte  
ticuliers

ENTR  
milieu de  
leurs Tro  
vement d  
des roche  
échelles,  
ronnées d  
dans de la  
l'ennemi.  
nommés  
leur sent  
en arbor  
lumée, p  
Province  
défense.

LES a  
semblent  
de six Pro  
te, que le  
les tempé  
sûreté.

ce côté-là  
de Murail

LE no  
Mur, pou  
à sept cen  
pour dimi

(*e*) L'Aut  
Villes du six

font plus ou moins fortifiées. On donne à certaines Villes le nom de Places de Guerre, pour les distinguer des autres, qui se nomment Villes de Commerce. Cependant les Places de Guerre n'ont pas d'autre avantage sur les autres Villes fortifiées, que celui de leur situation, qui en rend l'accès plus difficile. Tout l'art des Fortifications Chinoises consiste dans un excellent rempart, un mur de brique, des tours, un large fossé rempli d'eau. A la vérité, c'est une sûreté suffisante contre tous les efforts ennemis, dans des Régions où la partie offensive de la guerre n'est pas mieux connue que la défensive.

LES Places fortifiées, les Forts & les Citadelles sont en fort grand nombre. On en distingue sept ordres différens, qui se nomment *Quang*, *Ghey* ou *Whey*, *So*, *Chin*, *Po*, *Pu* & *Chay*. Le premier ordre en contient environ six cens; le second, plus de cinq cens; le troisième, trois cens onze; le quatrième, trois cens; le cinquième, cent-cinquante (e), & le dernier, trois cens; c'est-à-dire, en tout plus de deux mille, sans comprendre dans ce nombre les Tours, les Châteaux & les Redoutes de la fameuse Muraille, qui ont leurs noms particuliers & leurs garnisons.

ENTRE les *Chays*, on compte ces Places de refuge, qui sont situées au milieu des champs, dans lesquelles les Fermiers & les Payfans se retirent avec leurs Troupeaux & leurs meubles lorsqu'ils se croient menacés de quelque mouvement de guerre ou de l'insulte des voleurs. On en voit d'autres au sommet des rochers & des montagnes les plus escarpées, sans autre accès que par des échelles, ou par des degrés taillés dans le Roc. Ces Places ne sont pas environnées de murs, parce que toute leur force consiste dans leur situation, ou dans de larges & profonds fossés, qui sont capables d'arrêter la marche de l'ennemi. On compte avec cela plus de trois mille Tours, [ou Châteaux, nommés *Tay*,] où l'on entretient constamment une garde de Soldats, avec leur sentinelle, qui avertit du moindre désordre par un signal établi; le jour, en arborant un étendart au sommet de la Tour; la nuit, par une torche allumée, pour donner l'allarme aux Garnisons voisines; car il n'y a pas de Province, de Ville ni de Bourg dans l'Empire, qui n'ait des Soldats pour sa défense.

LES autres endroits par lesquels il pourroit être exposé à quelqu'attaque, semblent avoir été soigneusement fortifiés par la Nature. La Mer, qui borde six Provinces à l'Est & au Sud, a si peu de profondeur au long de la Côte, que les Vaisseaux n'en peuvent approcher sans être brisés en pièces, & les tempêtes y sont si fréquentes qu'une Flotte n'y peut jamais mouiller en sûreté. A l'Ouest, ce sont des montagnes inaccessibles, qui ne font pas de ce côté-là une défense moins sûre. Le côté du Nord est défendu par la grande Muraille (f).

LE nombre des Soldats que l'Empereur entretient pour la garde du grand Mur, pour celle des Villes & des autres Places fortifiées, montoit autrefois à sept cens soixante-dix mille. S'il a reçu quelque changement, c'est moins pour diminuer que pour s'accroître; car l'État ne fait jamais de réduction dans

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Six ordres  
de Places fortifiées.

Leur nombre total.

Chays ou  
Places de refuge.

Fortifications naturelles  
de la Chine.

Troupes  
Chinoises.  
Leur nombre  
& leur usage.

(e) L'Auteur a oublié de dire le nombre des Villes du sixième ordre. R. d. E.

(f) Du Halde, pag. 262.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Qualités des  
troupes Chi-  
noises.

Qualités des  
troupes Tar-  
tars.

Discipline  
militaire.

Raison qui  
fait aimer le  
service aux  
Chinois.

Leur paye.

dans les Troupes. Elles servent de gardes aux grands Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magistrats. Elles les accompagnent jusques dans leurs voyages; elles veillent pour leur sûreté pendant la nuit, aux environs de leurs Barques ou de leurs Hôtelleries; & chaque fois que le Mandarin s'arrête, elles sont relevées par d'autres gardes. L'Empereur entretient aussi cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la Cavalerie, & pour l'usage des Courriers qui servent à porter dans les Provinces ses ordres & ceux des Tribunaux (g). Le soin qu'il prend de bien armer ses Troupes & de les habiller proprement, leur donne la plus belle apparence du monde dans leurs marches & dans les revûes. Mais elles ne sont pas comparables à celles de l'Europe pour la discipline & le courage. Non-seulement les Chinois sont naturellement efféminés, & les Tartares sont presque tombés dans la même mollesse; mais le profond repos dont ils jouissent ne leur donne aucune occasion de se rendre plus propres à la guerre: tandis que la préférence qu'ils donnent sur tout le reste, à l'étude & au sçavoir, la dépendance où les Soldats vivent des Lettrés, & l'éducation ordinaire de la jeunesse, qui ne voit que des livres, & qui n'entend parler que de morale & de politique, sont autant d'obstacles pour le courage militaire (h). L'attaque des Tartares est vive & fière. Ils poussent brusquement l'ennemi, lorsqu'il l'ont forcé d'abord à plier; mais ils sont incapables d'un long effort, sur-tout pour se défendre, s'ils sont attaqués eux-mêmes avec autant d'ordre que de vigueur. L'Empereur Kang-hi, qui ne disoit jamais rien que de juste, comme il ne faisoit rien que de grand, peignoit leur caractère en deux mots: „ Les Tartares sont bons Soldats lorsqu'ils en ont de mauvais à combattre; mais ils sont „ mauvais lorsqu'ils ont à faire à de bonnes Troupes (i).

A l'égard de la discipline, les Troupes Chinoises ne laissent pas d'être exercées régulièrement par leurs Officiers. Cet exercice consiste, ou dans une espèce de marche irrégulière & tumultueuse, qu'ils font en escortant les Mandarins; ou dans diverses évolutions qui s'exécutent au bruit des trompettes. Ils tirent de l'arc & manient le sabre avec beaucoup d'adresse. On fait aussi, de tems en tems, des revûes militaires, pour examiner soigneusement les chevaux, les mousquets, les sabres, les flèches, les cuirasses & les casques. La moindre trace de rouille sur les armes est punie sur le champ de trente ou quarante coups de bâton, si le soldat est Chinois, & d'autant de coups de fouet si c'est un Tartare. Lorsqu'ils ne sont point employés aux exercices de leur état, ils ont la liberté de choisir leurs occupations (k).

IL n'est pas nécessaire à la Chine, comme en Europe, d'employer la violence ou l'argent pour engager les hommes au métier des Armes. La profession de Soldat est regardée au contraire comme un fort bon établissement. On s'empresse d'y parvenir, soit par le crédit de ses amis ou par les présens qu'on fait aux Mandarins; d'autant plus que chacun fait ordinairement son service dans le Canton qu'il habite.

LES trois Provinces du Nord (l) fournissent un grand nombre de Soldats. Ils

(g) Le même, pag. 245.

(h) Le Comte, pag. 290. Du Halde, pag. 261.

(i) Le Comte *ubi sup.*

(k) Le Comte, *Ibid.*

(l) De-là vient que suivant l'observation de Trigaut, la moitié des Habitans de ces trois Provinces est enrôlée au service militaire.

Ils reco-  
chaque  
ques-un  
vec de  
l'Empe

DEPT  
tre emp  
se mont  
de purg  
ont à le  
casions  
nes se r  
tache p

A VA  
par un  
invasion  
nison qu  
est unic  
militair  
monter  
leurs vo  
dans laq

ENT  
tent le t  
établis  
Ping-pu  
pes Chin  
jours pr  
créteme

T ou  
tions d  
particul  
de l'Em  
sonne.

long-ter  
de Chin  
premier

vemens  
a son E  
le blanc  
Chinois  
ou de l'

CHA

(m) I  
par jour.

(n) I

(o) L

Ils reçoivent pour paye, de trois en trois mois, cinq sols d'argent fin (*m*), & chaque jour une mesure de riz; ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Quelques-uns sont à la double paye. Celle des Cavaliers est de cinq sols de plus, avec deux mesures de petites fèves pour la nourriture de leurs Chevaux; dont l'Empereur prend soin comme des hommes.

DEPUIS que les Tartares ont conquis la Chine, ces Troupes n'ont guères d'autre emploi que celui de prévenir les Revoltes, ou d'appaîser les Séditions, en se montrant dans les Villes ou dans les Provinces (*n*). Elles sont chargées aussi de purger les grands chemins de Voleurs. Avec l'attention continuelle qu'elles ont à les suivre & les observer, il y en a peu qui leur échappent. Dans ces occasions, chaque Ville reçoit des ordres; & toutes les forces des Places voisines se rassemblent s'il est nécessaire. Lorsqu'il est question de guerre, on détache plusieurs Bataillons de chaque Province pour former une Armée.

AVANT l'union des Tartares & des Chinois, la grande Muraille étoit gardée par un prodigieux nombre de Soldats (*o*), pour couvrir l'Empire contre les invasions de ces redoutables ennemis. Mais aujourd'hui l'on n'entretient garnison que dans les Places importantes. La porte d'armes, dans chaque Ville, est uniquement pour les Soldats, quoiqu'ils ne portent ordinairement l'habit militaire que pour le service, c'est-à-dire, dans les tems de guerre, ou pour monter la garde, pour les revêtes & pour servir d'escorte aux Mandarins dans leurs voyages. Dans les autres tems, ils s'appliquent au trafic ou à la profession dans laquelle ils sont nés (*p*).

ENTRE les Officiers Tartares, on en compte vingt-quatre à la Cour qui portent le titre de Capitaines généraux, avec le même nombre de Colonels. Cet établissement, qui ne subsiste que depuis la conquête, n'empêche pas que le *Ping-pu*, ou le Tribunal suprême de la guerre, n'ait la surintendance des Troupes Chinoises dans toute l'étendue de l'Empire. Cette Cour a des Courriers toujours prêts pour porter ses ordres dans les Provinces; ce qui s'exécute fort secrètement (*q*).

TOUTES les Familles Tartares qui sont établies à Peking, ont leurs habitations dans la Ville ou dehors; mais elles ne peuvent les quitter sans un ordre particulier de l'Empereur. De-là vient que les Troupes Tartares, dont la Garde de l'Empereur est composée, sont toujours en quelque sorte près de sa personne. On voit aussi à Peking quelques Troupes Chinoises, enrôlées depuis long-tems sous les drapeaux Tartares, & qui portent par cette raison le nom de *Chinois Tartarisés*. Elles sont bien payées & toujours prêtes à marcher au premier ordre, avec autant de diligence que de secret, pour arrêter les mouvemens & les séditions. Ces troupes sont divisées en huit corps, dont chacun a son Enseigne, distinguée par la couleur qui lui est propre. C'est le jaune, le blanc, le rouge & le bleu. Le verd est la couleur des Troupes entièrement Chinoises, qui en tirent le nom de *Lu-ki*, c'est-à-dire, *Soldats de la Banière ou de l'Enseigne verte*.

CHAQUE enseigne Tartare a son Général, qui se nomme *Kufanta*, en langue.

(*m*) Environ quatre sols & demi de France le confirme sur sa propre connoissance.

(*n*) Du Halde, pag. 261.

(*o*) Le Comte dit un million.

Navarette

(*p*) Magalhaens, pag. 44. & 58. Le Comte, *ubi sup.* pag. 290. Du Halde, pag. 262 & 264.

(*q*) Du Halde, pag. 261.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Emploi ordinaire des Troupes.

Troupes pour la garde de la grande Muraille.

Officiers Tartares à la Cour.

Familles & troupes Tartares de Peking.

Troupes Chinoises Tartarisées.

Ordre des Troupes Tartares.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

gue *Mancheou*. Cet Officier en a d'autres sous lui, qui répondent à nos Lieutenans-Généraux, sous le nom de *Mey-reyon-chain*, & qui ont aussi leurs Officiers subalternes. Comme chaque Corps est composé à présent de Tartares Mancheoux, de Tartares Mongols, & de Chinois Tartarifés, le Général a sous lui deux Officiers Généraux de chaque Nation, & ces Officiers ont aussi des subalternes de la même Nation. Chaque Corps consiste en dix mille hommes effectifs, divisés en cent *Nierus* ou cent Compagnies, chacune de cent soldats (r). Ainsi, en comptant la Maison de l'Empereur & celle des Princes, dont les Domestiques ont la paye d'Officiers & de Soldats, on peut croire, suivant l'opinion commune, qu'il y a toujours cent mille hommes de Cavalerie à Peking (s). Cependant ils sont tellement énervés, comme on vient de le remarquer, que les Tartares Orientaux font peu de cas de leur nombre. Ils disent en proverbe, que le hennissement d'un cheval Tartare suffit pour mettre en déroute toute la Cavalerie Chinoise (t).

Troupes des  
Provinces &  
des Isles.

OUTRE ces Forces, qui sont constamment sur pied, chaque Province a quinze ou vingt mille hommes, sous le commandement de leurs Officiers particuliers. Il y en a aussi pour la garde des Isles, sur-tout pour celles de Haynan & de Formose.

Armes des  
Troupes Chi-  
noises.

LES armes des Soldats sont des cimetères & des dards, suivant l'ancien usage du Pays. L'Infanterie est peu nombreuse : elle n'a point de Piquiers, & les Mousquetaires y sont en petit nombre (v).

Artillerie de  
la Chine.

L'ARTILLERIE est d'invention moderne parmi les Chinois ; & quoiqu'ils aient fort anciennement l'usage de la poudre, ils ne l'employent guères que pour les feux d'artifice, dans lesquels ils excellent. Cependant on voit aux portes de Nan-king trois ou quatre bombardes, courtes & épaisses, assez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu l'usage du canon, quoiqu'ils paroissent l'ignorer encore ; car ces pièces passent parmi eux pour de simples curiosités (x). Ils ont aussi quelques petards sur leurs Vaisseaux, mais ils manquent d'habileté pour s'en servir. En 1621 la Ville de Macao présenta trois canons à l'Empereur, avec quelques Canoniers (y). On en fit l'épreuve devant plusieurs Mandarins, qui parurent fort surpris de cette nouveauté. Les Tartares, qui s'étoient approchés de la grande Muraille, furent si effrayés du ravage que cette petite artillerie fit dans leurs rangs, qu'ayant pris la fuite, ils n'eurent pas la hardiesse de reparoître-jusqu'en 1636. Ils firent alors une nouvelle irruption, qui fit penser les Mandarins à fortifier les Villes de la Chine & à les munir d'artillerie. Ce fut à cette occasion que le Docteur *Paul Syn* leur ayant représenté (z) que les Missionnaires sçavoient l'art de fondre le canon, ils supplièrent aussi-tôt l'Empereur d'ordonner au Père Adam Schaal, alors Président du Tribunal des Mathématiques, d'en fondre quelques pièces. Après avoir obtenu l'ordre qu'ils desiroient, ils firent une visite à ce Missionnaire

A quel temps  
on en peut  
rapporter l'u-  
sage.

Les Missio-  
naires fondent  
du canon pour  
la Chine.

(r) Comme on remarque que Jengloiz-kam avoit établi le même ordre dans ses Troupes, on pourroit rechercher s'il l'avoit reçu des Tartares Orientaux ou s'il le leur avoit communiqué.

(s) Le Comte dit cent soixante mille.

(t) Du Halde, pag. 629. & suiv.

(v) Le Comte, pag. 290 & 312.

(x) Il paroît, par le récit de Marco-Polo, que les Tartares employèrent du canon au siège de Peking dans le treizième siècle.

(y) On en a parlé ci-dessus.

(z) C'étoit un Mandarin converti.

Missionnaire  
ment s'il  
n'en igno-  
raient.  
fort éloi-  
gnés.  
Ouvrier  
Mandarin  
Verbiest  
fondre le  
canon.  
entrepris  
dans les  
re race  
entrés à  
service  
Chrétien  
canon.

QUEL  
présenta  
pièces de  
re. Sa  
Père Ve  
suivant l  
Majesté  
le 11 de  
Ouvrage  
fares.

LA fo-  
rtité d'ob-  
tention  
patience  
pour rui-  
re du tra-  
vail.  
ciers sub-  
alternes  
ils se ha-  
tèrent  
dans l'es-  
poir de la  
lumière  
entendu  
ge étant  
qui est à  
accompa-  
gner le  
donna le  
toucher  
tacle lui  
Tartare  
dressées  
beau-pè-  
re rigé le  
qui étoit  
canon

Missionnaire Mandarin, & dans la conversation ils lui demandèrent négligemment s'il sçavoit la manière de fondre du canon. Schaal ayant répondu qu'il n'en ignoroit pas les principes, ils lui présentèrent sur le champ l'Ordre Impérial. En vain leur représenta-t'il, dans sa surprise, que la pratique étoit fort éloignée de la théorie. Il fallut obéir, & donner des instructions aux Ouvriers, avec l'assistance néanmoins des Eunuques de la Cour. Ensuite les Mandarins, persuadés par la vûe des Instrumens Mathématiques que le Père Verbieft avoit composés à Peking, qu'il ne devoit pas être moins habile à fondre de l'artillerie, obtinrent un autre ordre pour ce Missionnaire. Une entreprise de cette nature étoit capable de l'allarmer. Mais ayant trouvé dans les Registres des Eglises Chrétiennes de Peking, que sous la dernière race des Empereurs Chinois un grand nombre de Missionnaires étoient entrés à la Chine en faveur de leurs lumières; & ne doutant pas qu'un service de cette importance ne portât l'Empereur à favoriser la Religion Chrétienne, il fonda avec un merveilleux succès cent trente pièces de canon.

QUELQUE tems après, le Conseil des principaux Mandarins de la guerre présenta un Mémoire à l'Empereur, par lequel il lui demandoit trois cens vingt pièces de canon à l'Européenne, pour la défense des Places Fortes de l'Empire. Sa Majesté ordonna que *Nan-whay-Jin*, (tel étoit le nom Chinois du Père Verbieft) prendroit la direction de l'ouvrage, & qu'il seroit exécuté suivant les modèles qui devoient être tirés en peinture, & présentés à Sa Majesté dans un Mémoire. Le Missionnaire présenta les modèles en 1681, le 11 de Février. Ils furent approuvés; & le *Kong-pu* ou le Tribunal des Ouvrages publics reçut ordre de fournir sans délai tous les secours nécessaires.

LA fonte de tant de pièces prit plus d'un an. Verbieft eut à vaincre quantité d'obstacles de la part des Eunuques du Palais, qui ne voyant pas sans impatience un Etranger dans une si haute faveur, réunirent tous leurs efforts pour ruiner son entreprise. Ils se plaignoient à tous momens de la lenteur du travail, tandis qu'ils faisoient dérober secrètement le métal par les Officiers subalternes de la Cour. Aussi-tôt que la première pièce étoit fondue, ils se hâtèrent, avant que l'intérieur fût poli, d'y jeter un boulet de fer, dans l'espérance de la rendre inutile. Mais Verbieft l'ayant fait charger par la lumière, elle fut tirée avec un bruit si terrible, que l'Empereur l'ayant entendu de son Palais désira qu'on fit une seconde décharge. Enfin l'ouvrage étant achevé, toutes les pièces furent traînées au pied d'une montagne qui est à une demi-journée de Peking du côté de l'Ouest; & Sa Majesté, accompagnée des principaux Officiers de son armée & de toute sa Cour, se donna le plaisir d'en voir faire l'épreuve. On lui fit observer que les boulets touchoient au lieu vers lequel Verbieft avoit braqué ses machines. Ce spectacle lui fit tant de plaisir, qu'il donna une fête solennelle au Gouverneur Tartare & aux principaux Officiers de l'Armée, sous des tentes qui furent dressées en plein champ. Il but, dans une coupe d'or, la santé de son beau-père & de ses Officiers, & celle même des Artistes qui avoient dirigé le canon avec tant de justesse. Enfin, ayant fait appeler Verbieft, qui étoit logé par son ordre près de sa propre tente, il lui dit: „ Le canon que vous me fîtes l'année passée a servi fort heureusement contre „ les

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Obstacles  
que le Père  
Verbieft trou-  
va dans son  
travail.

L'Empereur  
fait l'épreuve  
du canon des  
Missionnaires.

Compliment  
qu'il fait au  
Père Verbieft.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Honneurs  
accordés à ce  
Missionnaire.

Les canons  
sont bénis &  
reçoivent des  
noms de  
Saints.

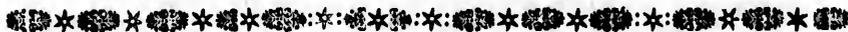
Variété de  
l'air & des fai-  
sons à la Chi-  
ne.

„ les Rebelles, dans les Provinces de *Chen-si*, de *Hu-quang* & de *Kyang-si*. Je suis fort satisfait de vos services. Ensuite se dépouillant de sa robe & de sa veste fourrée, il les lui donna comme un témoignage de son amitié.

ON continua, pendant plusieurs jours, d'éprouver les pièces, par un si grand nombre de décharges qu'il y eut vingt-trois mille boulets de tirés, [avec une grande satisfaction des Mandarins, qui les faisoient servir par leurs Officiers.] Verbiest composa un Traité sur la manière de fondre le canon & sur son usage. Il le présenta à l'Empereur, avec vingt-quatre desseins des figures nécessaires pour l'intelligence de cet art, & des instrumens qui servent à tirer juste. Quelques mois après, le Tribunal dont l'office est de rechercher les personnes qui ont rendu service à l'Etat, présenta un mémoire à l'Empereur, pour le supplier d'avoir égard au mérite de Nan-whay-jin. Sa Majesté ayant reçu favorablement ce mémoire, accorda au Missionnaire le même titre d'honneur qui se donne aux Vicerois lorsqu'ils ont bien servi dans leur Gouvernement.

D'UN autre côté, pour prévenir la superstition des Chinois, qui font des sacrifices à l'esprit de l'air, des montagnes & des rivières, suivant la nature des événemens & des ouvrages qu'ils commencent ou qu'ils finissent, Verbiest fixa un jour pour la bénédiction solennelle de son artillerie. Il éleva dans la Fonderie un autel, sur lequel il plaça un crucifix; & revêtu d'un surplis, avec l'étole, il rendit ses adorations à Dieu en se prosternant neuf fois. Comme c'est l'usage de la Chine de donner des noms à toutes sortes d'ouvrages, il distingua chaque pièce de canon par le nom d'un Saint ou d'une Sainte, qu'il traça sur la culasse en gros caractères (a).

(a) Chine du Père Du Halde, pag. 262. & suivantes.



## C H A P I T R E VII.

*Histoire Naturelle de la Chine.*

§. I.

*Climat, Air & Terroir.*

DANS la vaste étendue dont on doit se représenter la Chine, il est aisé de concevoir que l'air, les saisons & toutes les propriétés qui dépendent de l'influence des corps célestes, ne peuvent être les mêmes dans toutes ses parties. Ainsi les Provinces du Nord sont extrêmement froides en hyver, tandis que celles du Sud sont toujours tempérées. En Eté la chaleur est extrême dans celles du Sud, & celles du Nord conservent une fraîcheur supportable, sur-tout quand c'est du Nord que le vent souffle. Les jours & les nuits sont aussi plus longs & plus courts dans les Parties Septentrionales que dans celles du Midi. Les végétaux de toute espèce croissent plutôt & deviennent plus parfaits dans celles-ci. En un mot, l'air de la Chine est fort sain.

II

Il est rare  
eux des  
qui s'élè-  
rayons d  
de l'air n  
à ces va  
que mal  
des mala  
quantité  
parties n  
ses & fe  
de toute  
qu'il fit  
roissent  
ment, q  
doute au  
sent-ils p  
assez chi

IL n'y  
dans les  
de Tun-  
gneuses  
dont la p  
Le terro  
des Côte  
à mesure  
cieux Ca  
hautes &  
vinces de  
pas le qu

LORS  
Canton,  
partie es  
les de M  
tre parti  
les plus  
Whay-ng  
tie borde  
les Cant  
ling-fu,  
ne. Ric  
croiroit  
& de gr  
qui comm

(a) Le  
qu'on s'im

VIII.

Il est rarement chargé ou infecté de vapeurs dangereuses. [ Les récits fabuleux des Bonzes, qui attribuent les maladies populaires à certains animaux, qui s'élèvent dans l'air au-dessus de la vûe humaine & qui se cachent sous les rayons du Soleil, semblent assez que ce n'est jamais dans l'épaisseur de l'air même qu'il faut en chercher la cause: Au contraire, ils n'ont recours à ces vaines imaginations que pour expliquer comment il arrive quelquefois, que malgré la pureté continuelle de l'air quelques Provinces sont désolées par des maladies. Mais ils raisonneroient plus juste s'ils attribuoient le mal à la quantité extraordinaire de Canaux dont l'Empire est rempli, & à l'excès des parties nitreuses qu'ils ne cessent pas d'exhaler, sur-tout dans des terres grasses & fécondes, qui sont encore amandées continuellement par un mélange de toutes sortes d'immondices. Magalhaens remarqua, dans le long séjour qu'il fit à la Chine, qu'avant le lever du Soleil la plupart des Canaux paroissent couverts d'une fumée épaisse, qui se dissipe à la vérité fort promptement, que ] la peste n'y est presque pas connue; ce qu'il faut attribuer sans doute aux vents du Nord, qui soufflent de la Tartarie. Du moins ne produisent-ils pas ce fleau à la Chine; comme on s'est imaginé, sur des fondemens assez chimériques, qu'ils le produisent quelquefois en Europe.

IL n'y a pas moins de différence, à la Chine, dans la surface des terres & dans les qualités du terroir; que dans la nature de l'air. Outre les Provinces de *Tun-nan*, de *Quey-cheu*, de *Se-chuen* & de *Fo-kyen*, qui sont trop montagneuses pour être cultivées dans toutes leurs parties, celle de *Che-kyang*, dont la partie Orientale est très-abondante, a des montagnes hideuses à l'Ouest. Le terroir de *Quang-tong* & de *Quang-si*, qui est si beau & si fertile au long des Côtes maritimes, devient affreux & presque stérile en plusieurs endroits, à mesure qu'on s'éloigne de la Mer. Dans la Province de *Kyang-nan*, le spacieux Canton de *Whey-cheu-fu* est entièrement couvert de montagnes très-hautes & presque inhabitables. Elles sont en plus grand nombre dans les Provinces de *Chen-si* & de *Chan-si*, dont toutes les plaines ensemble ne composent pas le quart du Pays.

LORSQU'ON est entré dans la Province de *Kyang-si* en sortant de celle de Canton, on commence à découvrir la plus belle Contrée de la Chine. Une partie est située sur la grande rivière, & l'on y voit les grandes & belles Villes de *Ngan-king-fu*, *Kyang-ning-fu* ou *Nan-king*, & *Chin-kyang-fu*. Une autre partie s'étend le long du grand canal *Tu-lyang-ho*, qui est bordé des Villes les plus riches & les mieux peuplées de la Province de *Kyang-nan*, telles que *Whay-ngan-fu*, *Yang-cheu-fu*, *Chang-cheu-fu* & *Su-cheu-fu*. Une troisième partie borde les Côtes Maritimes de la Province de *Che-kyang*, où l'on trouve les Cantons de *Hang-cheu-fu*, qui en est la Capitale; de *Hu-cheu-fu*, & de *Kyaling-fu*, qui fournissent plus de soie que toutes les autres Provinces de la Chine. Rien ne surpasse la beauté de ces plaines. Elles sont si unies, qu'on les croiroit tirées au niveau (a). Elles contiennent une infinité de grandes Villes & de gros Villages. Elles sont coupées par une nombre infini de Canaux, qui communiquent les uns aux autres & qui reçoivent toutes sortes de Barques

(a) Le Comte dit, en style de Rhétorique, la Monarchie, la Nature ne s'est attachée qu'à ce qu'on s'imagineroit que depuis la fondation de perfectionner ce niveau.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Exceptions  
qu'il y faut  
faire.

Cause des  
erreurs où  
l'on est tombé  
là-dessus.

Jugement en  
général sur le  
terroir de la  
Chine.

ques sans aucun danger. L'eau en est très-claire & très-bonne à boire. Ces plaines sont cultivées avec une industrie dont les Chinois sont seuls capables. Elles sont si fertiles, qu'en plusieurs endroits elles produisent deux fois l'année, & souvent du froment même, entre les deux moissons.

MAIS ce n'est pas sur cette partie de la Chine qu'il faut se former une idée générale d'un si vaste Empire. La connoissance de quelques Provinces ne donneroit qu'imparfaitement celle du corps entier. Sans l'occasion que les Missionnaires ont eue de le parcourir, pour en dresser la Carte, nous ignorions encore que dans la plupart des grands Gouvernemens il y a des Cantons de vingt lieues entières, fort mal peuplés & presque sans culture, parce que le terroir en est si sauvage qu'il est inhabitable. Comme ces quartiers sont éloignés des grandes routes, ils ont pu facilement échapper à la curiosité des premiers Missionnaires (b) & des Auteurs de nos Relations imprimées. La plupart ont donné de grands éloges aux Provinces de *Chen-si* & de *Se-chuen*, parce qu'ils n'avoient vu que le Canton de *Sing-an-fu*, qui est divisé en trente-sept Villes, la plupart riches & peuplées. Il faut attribuer à la même cause les louanges qu'on a données au terroir de *Ching-tu-fu*, qui est coupé par quantité de Canaux, comme les Provinces de *Kyang-nan* & de *Che-kyang*. Ces premiers Voyageurs n'ont pu s'imaginer que les parties qu'ils n'avoient pas eu l'occasion de voir fussent si différentes de celles qu'ils avoient vues. Ils ont vanté en général les Provinces de *Ho-nan* & de *Hu-quang*; quoiqu'une grande partie de la première, du côté de l'Ouest, soit déserte & sans culture, & que ces déserts aient encore plus d'étendue dans *Hu-quang*. Cependant il faut avouer que les parties fertiles de ces deux Provinces donnent assez de riz & d'autres grains pour fournir les Provinces voisines, sur-tout celle de la Cour; car le terroir de *Pe-che-li*, qui n'est qu'une vaste plaine, est si sec & si dépourvu de ruisseaux, qu'en produisant beaucoup de froment, de petits grains & de légumes, il produit très-peu de riz, qui est la nourriture la plus chère des Chinois. De-là vient que cette Province, & particulièrement le Canton de *Pe-king*, qui est comme le rendez-vous de tout l'Empire, auroient peine à subsister sans le secours des autres Provinces.

IL est vrai, en général, que le terroir est assez fertile dans chaque Province, sans excepter celle de *Quey-cheu*, & que souvent on y recueille une double moisson. Mais si ces Contrées, qui sont basses & marécageuses, ont été rendues capables de porter du bled, c'est au travail infatigable des laboureurs que la Chine en a l'obligation. Ajoutez que plusieurs Provinces étant remplies de montagnes, où l'on trouve peu de terres propres au labourage, il arrive quelquefois que le produit de l'Empire entier suffit à peine pour la subsistance du prodigieux nombre de ses Habitans (c).

LES Provinces qui sont situées au Nord-Ouest, telles que *Peche-li*, *Chan-si*, *Chen-si* & *Se-chuen*, produisent du froment, de l'orge, plusieurs espèces de millet, du tabac, des pois, qui sont toujours verts, & d'autres pois, noirs & jaunes, qui servent à nourrir les chevaux au-lieu d'avoine. Dans les Parties Méridionales ces fortes de grains sont peu estimés. Les mêmes Provinces produisent aussi du riz, même en plusieurs endroits où le terrain est sec, mais avec

(b) On n'excepte pas le Père le Comte.

(c) Du Halde, pag. 7. & suiv. Navarette confirme cette dernière remarque, pag. 53.

avec mo  
le riz de  
kyang,  
bas & q

LE ri  
mieux q  
s'en fait  
dans les  
produit  
1664 il  
le boiffe  
la Provin  
boisseau  
ple. Il  
laquelle  
son poids

SUR V  
qui sont  
tes d'ani  
che, le  
la poire,  
grenade  
rope, à

(d) Le  
& 314.

(e) Tr  
vient à dix

LES  
rop  
mes fruit  
fortes de  
Ils n'ont  
fruits mé  
parables  
Europée  
l'Europe  
ques Pro  
cés, &  
roient pa  
fin y fait

avec moins d'abondance. D'ailleurs il y est plus dur & moins facile à cuire que le riz des Provinces Méridionales, sur-tout de Hu-quang, Kyang-nan & Che-kyang, qui en produisent une quantité extraordinaire, parce que le terroir est bas & qu'il a de l'eau en abondance.

Le riz se sème deux fois l'an dans quelques Provinces, & vaut beaucoup mieux que celui de l'Europe (*d*). Navarette nous apprend que la moisson s'en fait aux mois de Juin & de Décembre; qu'il croît avec plus d'abondance dans les Provinces Méridionales, & le bled dans celles du Nord; que la Chine produit une quantité surprenante de toutes sortes de grains & de légumes. En 1664 il acheta d'excellent froment, apporté dans sa maison, à dix-huit sols le boisseau (*e*); & du riz fort gros, qui ne lui revenoit qu'à trente sols. Dans la Province de Chan-tong, le bled se donnoit, la même année, à six sols le boisseau (*f*). Pour moudre le bled, on se sert d'une espèce de moulin fort simple. Il consiste dans une table ronde de pierre, placée horizontalement, sur laquelle on roule circulairement un cylindre de pierre, qui brise les grains par son poids (*g*).

SUIVANT Magalhaens, les Chinois comptent six principales sortes de grains, qui sont le riz, le froment, l'avoine, le millet, les pois & les fèves; six sortes d'animaux privés, dont la chair se mange; le cheval, le bœuf ou la vache, le porc, le chien, le mulet & la chèvre: cent sortes de fruits, tels que la poire, la pomme, la pêche, le raisin, l'orange, la noix, la châtaigne, la grenade, le citron & diverses autres espèces, qui se trouvent toutes en Europe, à l'exception de trois (*b*).

(*d*) Le Comte, pag. 75. Du Halde pag. 272.

(*f*) Navarette, pag. 52 & 53.

& 314.

(*g*) Du Halde, pag. 303.

(*e*) Trois reaux dans l'Original, ce qui revient à dix-huit sols d'Angleterre.

(*b*) Magalhaens, pag. 142.

## §. I I.

### Arbres à fruit.

LES Chinois ont presque tous les fruits que la Nature nous fournit en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus; mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande. Ils n'ont, par exemple, que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés. Et tous ces fruits mêmes, si l'on excepte le raisin muscat & la grenade, ne sont pas comparables aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas la même habileté que les Européens à cultiver les arbres. Cependant leurs pêches valent bien celles de l'Europe. Ils en ont même une espèce beaucoup meilleure. Mais, dans quelques Provinces, elles causent la Dyssenterie lorsqu'on en mange avec excès, & cette maladie est fort dangereuse à la Chine. Les abricots n'y seroient pas mauvais s'ils leur donnoient le tems de mûrir (*a*). Quoique le raisin y soit excellent, les Chinois n'en font pas de vin, parce qu'ils en ignorent la

(*a*) Le Comte, pag. 95. Du Halde, pag. 317.

Fertilité de  
la Chine en  
grains & en  
légumes.

Division des  
grains & des  
animaux dont  
la chair se  
mange à la  
Chine.

Principales  
espèces de  
fruits Chi-  
nois.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Olives de la  
Chine. Diver-  
ses opinions.

Les Chinois  
ont différen-  
tes sortes  
d'huiles.

Oranges de  
la Chine.

la méthode. Celui qu'ils boivent généralement est composé de riz. Ils en ont de rouge, de blanc & de pâle. Leur vin de coin est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très-chauds (b).

Si l'on s'en rapporte à Navarette, il n'y a point d'Olives à la Chine (c). Mais Du Halde les décrit sous le nom de *Tsin-lan* & de *Quang-lon*. Cet Auteur observe que par la figure & la couleur elles ressemblent beaucoup à nos olives de la grosse espèce. C'est une des dix espèces dont il est parlé dans les Livres qui traitent des olives; & ce qu'on dit de sa nature, de sa couleur & du terrain qu'elle demande, y répond fort bien. Il y a beaucoup d'apparence que si elle étoit préparée à la manière de l'Europe, elle auroit le même goût que les nôtres. L'arbre est gros. Ses feuilles ressemblent à celles de nos Oliviers. Lorsque les Chinois pensent à cueillir les olives, ce qu'ils font toujours avant qu'elles soient tout-à-fait mûres, parce que c'est alors qu'ils les mangent, ils ne les abbattent point avec de longues perches, qui nuiroient aux branches & au tronc; mais faisant un trou dans le corps de l'arbre, ils y mettent un peu de fel, sur lequel ils bouchent le trou, & peu de tems après le fruit tombe de lui-même (d).

Le Comte prétend que les Olives Chinoises sont différentes de celles de l'Europe, & qu'on ne s'en sert point à faire de l'huile, apparemment parce qu'elles n'y sont pas propres, ou parce que les Chinois ne s'en sont point encore avisés (e). Cependant Navarette remarque qu'ils ont différentes sortes d'huile, dont la livre ne coute que six liards (f). Il ajoûte que l'huile qui se tire d'une petite semence nommée *A-fon-jo-li*, est fort en usage pour faire des bignets & pour préparer d'autres alimens (g). Du Halde parle d'un arbre qui porte un fruit dont l'huile se nomme *Cha-yeu*, & qui dans sa fraîcheur est peut-être le meilleur de la Chine. La forme de ses feuilles, la couleur du bois & quelques autres qualités, lui donnent beaucoup de ressemblance avec le *Vu-i-cha* ou le *Thé-bobé*; mais il en est différent par la grandeur, la grosseur, la figure, & par ses fleurs & son fruit. Si le fruit est gardé après qu'il est cueilli, il en devient plus huileux. Cet arbre est de hauteur médiocre. Il croît sans culture sur le penchant des montagnes & même dans les vallées pierreuses. Son fruit est verd, d'une forme irrégulière, rempli d'un noyau moins dur que celui des autres fruits (h).

ENTRE les oranges qui portent le nom d'oranges de la Chine, on distingue plusieurs excellentes espèces, quoique les Portugais n'en aient apporté (i) qu'une en Europe. On voit encore à Lisbonne, dans le jardin du Comte de Saint-Laurent, le premier arbre d'où sont sortis tous les orangiers de cette espèce. Mais les Chinois font beaucoup plus de cas d'une autre, qui est plus petite & dont l'écorce est mince, unie & fort douce. La Province de Fok-yeu en produit une espèce, dont le goût est admirable. Elle est plus grosse, & l'écorce en est d'un beau rouge. Les Européens qui vont à la Chine, con-

(b) Navarette, pag. 32.

(c) Il dit qu'il n'a jamais vû à la Chine de cerise.

(d) Du Halde, pag. 8.

(e) Le Comte, pag. 95.

(f) Mais il croit que nos Oliviers y croî-

troient, comme nos Amandiers.

(g) Navarette, pag. 32.

(h) Du Halde, pag. 12.

(i) Navarette dit qu'il y en a deux sortes & fort communes en Portugal.

viennent  
tables de  
d'un goût  
après les  
on les res-  
dial. Il  
vent dans  
une pâte  
te. Elle  
comme u

LES L  
ridionales  
presque j  
l'usage et  
satisfaire  
au sucre,  
de cas d'u  
rond, ve  
met dans  
sons (o).

LE fru  
rien dans  
ordinaire  
quefois bl  
le Citron

OU TR  
Chine; l'  
qu'il peut  
pelle Mel  
ge. Il re  
sible, mé  
font pas f  
mé (q)

AVEC  
que les E  
& qui par  
mye ou l'

(k) C'est  
Comte parl  
qu'on envo  
est de la gro  
est d'un b  
fort unie.  
sère la prof  
(l) Le  
pèce ne dif  
qu'elle est p

viennent tous qu'un bassin de ces oranges, (*k*) pareroit les plus somptueuses tables de l'Europe. Celles de Canton sont plus grosses. Elles sont jaunes, d'un goût agréable & d'un usage fort sain. On en donne même aux malades, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes. On les coupe en deux, on les remplit de sucre (*l*), & l'on prétend que le jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre & dont les Européens se servent dans les sauces (*m*). Navarette en observa une espèce dont on fait une pâte sèche, en forme de tablettes, qui est également saine & nourrissante. Elle est fort estimée à Manille, d'où elle se transporte à Mexico (*n*) comme une conserve fort friande.

LES Limons & les Citrons sont fort communs dans quelques Provinces Méridionales, & d'une grosseur extraordinaire; mais les Chinois n'en mangent presque jamais. Ils ne les font servir qu'à l'ornement de leurs maisons, où l'usage est d'en mettre sept ou huit dans quelque vase de porcelaine, pour satisfaire également la vûe & l'odorat. Cependant ces fruits sont très-bons au sucre, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont bien candifés. On fait aussi beaucoup de cas d'une sorte de limon, qui n'est que de la grosseur d'une noix. Il est rond, verd, aigre & très-bon pour les ragouts. L'arbre qui le porte se met dans des caisses, pour l'ornement des cours, des salles & des mai-

sons (*o*).  
LE fruit qui se nomme aux Indes *Pamplinius*, & *Yeu-tse* à la Chine, n'a rien dans le goût qui le mette au-dessus du *Tsin-lan* ou de l'Olive. Sa grosseur ordinaire surpasse celle de nos citrons. Il est quelquefois rougeâtre, quelquefois blanc, & d'un goût entre doux & aigre. L'arbre est plus épineux que le Citronnier (*p*).

OUTRE les Melons de l'espèce des nôtres, on en distingue deux sortes à la Chine; l'un, qui est fort petit & jaune au dedans, a le goût si agréable, qu'il peut se manger avec l'écorce, comme une pomme. L'autre, qu'on appelle *Melon-d'eau*, est gros & long. Sa chair est blanche & quelquefois rouge. Il rend un jus doux & frais, qui étanche la soif & qui n'est jamais nuisible, même dans les plus grandes chaleurs. Cependant ces deux espèces ne sont pas si délicieuses que celles qui viennent d'un Canton de Tartarie nommé (*q*) *Hami*, à une distance considérable de Peking.

AVEC ces fruits, qui sont communs à l'Europe, la Chine en a d'autres que les Européens ne connoissent que par les Relations de leurs Voyageurs, & qui paroissent y avoir été portés des Isles voisines, tels que le *Fan-po-le-mye* ou l'*Ananas*, les *Cheu-kus*, ou les Guaves; les *Pa-tfyans*, ou les Bananes, &c.

(*k*) C'est probablement le même dont Le Comte parle comme d'un fruit fort estimé & qu'on envoie aux Indes comme une rareté. Il est de la grosseur d'une bille de billard. L'écorce est d'un beau jaune rougeâtre, fort claire & fort unie. Cependant le même Auteur lui préfère la grosse espèce qui vient en Europe.

(*l*) Le Comte dit (pag. 98.) que cette espèce ne diffère de celles du Portugal qu'en ce qu'elle est plus ferme, qu'elle ne quitte pas ai-

sément l'écorce & qu'elle est divisée en plusieurs segmens.

(*m*) Le Comte, pag. 97. & suiv. Du Halde pag. 317.

(*n*) Navarette, pag. 37.

(*o*) Le Comte, & Du Halde *ubi sup*.

(*p*) Du Halde, pag. 8.

(*q*) *Hamil* ou *Kbamul*, Ville de la petite Bukkarie, au Nord-Est de la Province de Chen-si. Voyez la Carte.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Limons &  
Citrons.

Le Pamplinius, ou le  
Yeu tse.

Melons de la  
Chine.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Fruits parti-  
culiers à la  
Chine.

Le Li-chi.

Autre espèce  
de Li-chi.

Description  
qu'en fait Na-  
varette.

Le Tse-tse.

&c. Mais comme ils se trouvent dans plusieurs autres Pays, on croit devoir se borner à ceux qui ne croissent que dans l'Empire de la Chine (r).

LE *Li-chi* (s) de la bonne espèce, car il y en a plusieurs, est à peu près de la forme d'une Datte. Son noyau est de la même longueur & de la même dureté. Il est couvert d'une chair tendre, pleine de suc & d'un fumet excellent, qui se perd néanmoins en partie lorsque le fruit vient à sécher, & qu'il devient noir & ridé comme les prunes. L'écorce, ou la peau extérieure, ressemble au chagrin. Mais elle est douce & unie du côté intérieur. Sa figure est presque ovale (t).

LE *Li-chi* des Provinces de *Chan-si* & de *Chen-si* est plus gros & plus ferme, jusqu'à pouvoir se couper comme les pommes; mais sa couleur est différente. On le cueille de bonne-heure pour le faire mûrir sur la paille; ou bien on le trempe dans l'eau chaude, pour lui ôter un mauvais goût aigre qu'il a toujours lorsqu'on le cueille. Il deviendrait excellent s'il étoit greffé (v).

C'EST ce *Li-chi*, suivant Navarette, qui passe parmi les Chinois pour le Roi des fruits. Quoiqu'il soit dans une abondance surprenante, il n'en est pas moins estimé. Il est un peu plus gros qu'une grosse noix. L'écorce en est verte & mince. L'intérieur est aussi blanc que la neige; le noyau a la noirceur du jais. On parle de son goût & de son odeur avec admiration. De tous les fruits, l'*A-te*, ou le *Ta-ta* (x) est le seul qui le surpasse. On le met ordinairement dans l'eau froide avant que de le manger. Les Chinois prétendent qu'il est d'une nature chaude. Lorsqu'ils s'en sont rassasiés, ils n'ont qu'à boire un peu d'eau pour sentir que leur appétit se renouvelle. L'arbre est gros & d'une fort belle forme. Navarette ajoute qu'il en trouva plusieurs à *Batan*, près de *Manille* (y). Le Comte ne connoît pas en Europe de fruit dont le goût soit si délicieux; mais il prétend que l'excès en est mal-sain, & que sa nature est si chaude qu'il fait naître des pustules par tout le corps à ceux qui en usent sans modération. Les Chinois le gardent, pour en manger toute l'année. Ils s'en servent particulièrement dans le thé, auquel ils donne un goût un peu rude, qui est plus agréable que celui du sucre.

LE fruit qui se nomme *Tse-tse* (z) croît dans presque toutes les parties de la Chine. On en distingue plusieurs espèces. Celui des Provinces Méridionales a le goût du sucre & fond dans la bouche. L'écorce en est unie, transparente & d'un rouge luisant, sur-tout dans sa maturité. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, mais il est ordinairement plus gros. Sa semence est noire & plate; sa chair est fort aqueuse, & devient presque liquide lorsqu'on le succe par un bout. Etant sec, il devient farineux comme nos figes; mais avec le tems il se couvre d'une espèce de croute sucrée, qui lui donne un fumet délicieux.

LES

(r) Du Halde, pag. 317.

(s) Les Portugais l'appellent *Lechia*.

(t) Le Comte, pag. 96. Du Halde, pag. 8.

(v) Le Comte, *ubi sup.* Du Halde, page 104.

(x) Excellent fruit, qui ressemble à une petite pomme de pin, mais qui a la peau verte,

la chair blanche & le goût délicieux. Il est divisé en petites cellules, qui ont chacune leur pepin noir.

(y) Navarette, pag. 36.

(z) Le Comte, *Se-tse*, & Magalhaens, *Su-fu*.

LES PO  
forme, m  
figes. L  
Chine en  
grandeur  
feuilles for  
rouge agre  
prend un  
il y en a  
D'autres,  
tous sont  
rit pas à l  
de le faire  
Provinces  
à celui de  
pas moins  
aucune cul  
tant d'abor  
en doit être

LES PRO  
fidérable à  
Sa forme e  
jus qui tire  
on prétend  
la grosseur  
gon, parce  
tels qu'on l  
odoriférant  
qu'il se ven  
suc agréable  
ne se mang  
n'en est pa  
croissent au  
son pour le

ON rem  
*chi*, & qui  
coup. Sec  
L'arbre est  
Noël, lors  
vation pou  
blanches.

LE fruit

(a) Maga  
qu'on peut le  
(b) Maga  
Coin, avec  
me de plus é

LES Portugais de Macao donnent à ce fruit le nom de Figue; non pour sa forme, mais parce qu'en séchant il devient farineux & doux (a) comme nos figes. L'arbre qui le porte prend une très-jolie forme lorsqu'il est greffé. La Chine en produit beaucoup, sur-tout dans la Province de *Ho-nan*. Il est de la grandeur d'un noyer médiocre, & ses branches ne s'étendent pas moins. Ses feuilles sont larges & d'un beau verd, qui se change pendant l'automne en un rouge agréable. Le fruit est à-peu-près de la grosseur d'une pomme (b) & prend un jaune éclatant lorsqu'il meurit. Entre plusieurs espèces de Tse-tses, il y en a dont l'écorce est plus mince, plus transparente & plus rubiconde. D'autres, pour acquérir un fumet plus fin, doivent meurir sur la paille. Mais tous sont fort agréables à la vûe & fort bons à manger. Le Tse-tse ne meurt pas à l'arbre avant le commencement de l'automne. L'usage commun est de le faire sécher, comme les figes en Europe. Il se vend dans toutes les Provinces de l'Empire. En général le goût en est excellent & ne le cède point à celui de nos meilleures figes sèches. Celui de la Province de *Chen-si* n'est pas moins bon, quoique l'espèce soit plus petite, & que l'arbre ne demande aucune culture. Malheureusement il ne croît qu'à la Chine, & nulle-part avec tant d'abondance que dans la Province de *Chang-tong* (c). Le *Sou-ping* de *Boim* en doit être une espèce.

LES Provinces Méridionales ont un autre fruit, qui rapporte un profit considérable à la Chine. Il se nomme *Lon-yen* (d), c'est-à-dire, *Oeil de Dragon*. Sa forme est ronde; l'écorce unie & jaunâtre; la chair blanche, pleine d'un jus qui tire souvent sur l'aigre. Quoiqu'il soit moins agréable que le *Li-chi*, on prétend qu'il est plus sain & que jamais il ne cause de mal. L'arbre est de la grosseur du Noyer (e). *Navarette* prétend qu'on l'a nommé *Oeil de Dragon*, parce que le noyau de son fruit ressemble en effet aux yeux d'un Dragon, tels qu'on les peint à la Chine. Il ajoute que ce fruit, étant plus doux & plus odoriférant que le *Li-chi*, lui seroit préférable s'il étoit en égale quantité; qu'il se vend sec dans tout l'Empire, & qu'en le faisant bouillir on en tire un suc agréable & nourrissant (f). *Magalhaens* assure que le *Li-chi* & le *Long-yen* ne se mangent que pourris, & que l'Europe, où ces deux fruits manquent, n'en est pas dédommée par les coings, les nettes & par les cormes, qui croissent aussi dans la Province de *Chan-si*; parce qu'il n'y a point de comparaison pour le goût (g).

ON remarque une singularité dans l'arbre que les Chinois nomment *Mwey-chu*, & qui porte un petit fruit aigre que les femmes & les enfans aiment beaucoup. Séché & mariné, il se vend comme un remède pour aiguïser l'appétit. L'arbre est fort gros. L'Auteur fut étonné de le voir en fleurs vers le tems de Noël, lorsque la gelée est forte & qu'il tombe de la neige. Il fit cette observation pour la première fois en 1663. Les fleurs du *Mwey-chu* sont fort blanches.

LE fruit que les Portugais nomment *Jaca* ou *Jaka*, les Espagnols, *Nangeas*,

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Ses différen-  
tes espèces.

Il ne croît  
qu'à la Chine  
*Sou-ping* de  
*Boim*.

Le *Long-  
yen*.

Le *Jaka*.

(a) *Magalhaens* dit qu'il est si délicieux, qu'on peut le nommer un morceau de sucre.

(b) *Magalhaens* lui donne la grosseur d'un Coin, avec quelque chose de plus plat & comme de plus écrasé.

(c) Du Halde, pag. 8 & 104.

(d) *Navarette* écrit *Lung-jen*.

(e) Le Comte, pag. 96. Du Halde, pag. 8.

(f) *Navarette*, pag. 37.

(g) *Magalhaens*, pag. 147.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

geas, & les Chinois, *Po-lo-mye*, est, au jugement de Navarette, le plus gros fruit de l'Univers. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à cent livres. Kirker le croyoit particulier à la Chine; mais il étoit mal informé, car le *jaka* croît aussi dans l'Inde, dans les Isles, & à Manille. On se sert d'une hache pour le couper. Il contient quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti & qui est d'un goût délicieux. Les Indiens le préparent fort bien avec le lait des noix de coco. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre & non sur les branches, qui ne seroient pas capables de le porter.

Le Chi-ku.

Deux espèces  
principales.

Le *Chi-ku* porte à Manille le nom de *Chiqueis*, & celui de *Figocaque* parmi les Portugais. On en distingue plusieurs sortes, qui sont toutes fort délicates; l'une, est petite & de la forme du gland, quoique beaucoup plus grosse. Elle n'a pas de noyau. L'écaille ou l'écorce ressemble à la peau de l'oignon. La chair est douce & agréable; si molle dans sa maturité, qu'en y faisant un petit trou on la suce entièrement. D'autres sont plus grosses que la poire de bergamote, & de la couleur d'un beau pavot rouge. Elles se rident beaucoup avant que de devenir molles; mais en les faisant tremper vingt-quatre heures dans l'eau, on les rend aussi fraîches qu'une pomme. Ces deux espèces meurissent vers le mois de Septembre & viennent en abondance. Celles qui ne parviennent à leur maturité qu'au mois de Décembre, sont grosses & d'une bonté singulière. Leur couleur est verte. Leur forme est plate. Elles ne manquent point de noyau, mais il est petit. On les fait sécher au Soleil. Elles ne sont pas moins larges que la main d'un homme. On les conserve long-tems; & pour les trouver délicieuses il faut les tremper une nuit seulement dans le vin. Elles se couvrent d'une sorte de sucre qui se vend à part & qui, mêlé avec de l'eau pendant l'Eté, en fait une liqueur fort agréable (b).

Les Karam-  
boles.

ON trouve dans les Parties Méridionales de la Chine un fruit qui se nomme à Manille *Millubines* & *Karambolas*. Il y en a deux espèces; la douce & l'aigre. Dans leur maturité elles ont exactement l'odeur du Coing. On fait de l'une & de l'autre une excellente conserve, à laquelle rien n'est comparable pour appaiser la soif. Le fruit est d'abord très-vert, mais il prend la couleur du Coing lorsqu'il arrive à sa parfaite maturité.

Le Platane.

Le *Platane* & son fruit croissent à la Chine, quoiqu'il ne s'en trouve point au Mexique ni dans les Isles Philippines. Cet arbre est fort différent de ceux qui portent ordinairement le nom de Plantains (i).

L'U-tong-  
chu.

L'U-TONG-CHU est un grand arbre, qui ressemble au Sycomore. Ses feuilles sont longues, larges & jointes par une tige d'un pied de longueur. Il pousse tant de branches & de touffes de feuilles qu'il est impénétrable aux rayons du Soleil. La manière dont il produit son fruit est fort singulière. Vers la fin du mois d'Août on voit sortir de l'extrémité de ses branches, au-lieu de fleurs, de petites touffes de feuilles, qui sont plus blanches & plus molles que les autres. Elles n'ont pas non-plus tant de largeur. Il s'engendre sur les bords de chaque feuille trois ou quatre petits grains, de la grosseur d'un pois, qui contiennent une substance blanche, dont le goût approche de celui

(b) Ce doit être une espèce de figue, comme le *Tje tse*.

(i) Description de la Chine par Navarette, pag. 34. & suiv.

plus gros  
le croyoit  
aussi dans  
couper. Il  
yau, qui  
arent fort  
re & non

que parmi  
ort délica-  
plus gros-  
u de l'oi-  
qu'en y  
rosses que  
lles se ri-  
per vingt-  
Ces deux  
nce. Cel-  
nt grosses  
plate. El-  
er au So-  
les con-  
une nuit  
e vend à  
ort agréa-

le nomme  
e & l'ai-  
on fait de  
mparable  
a couleur

ave point  
t de ceux

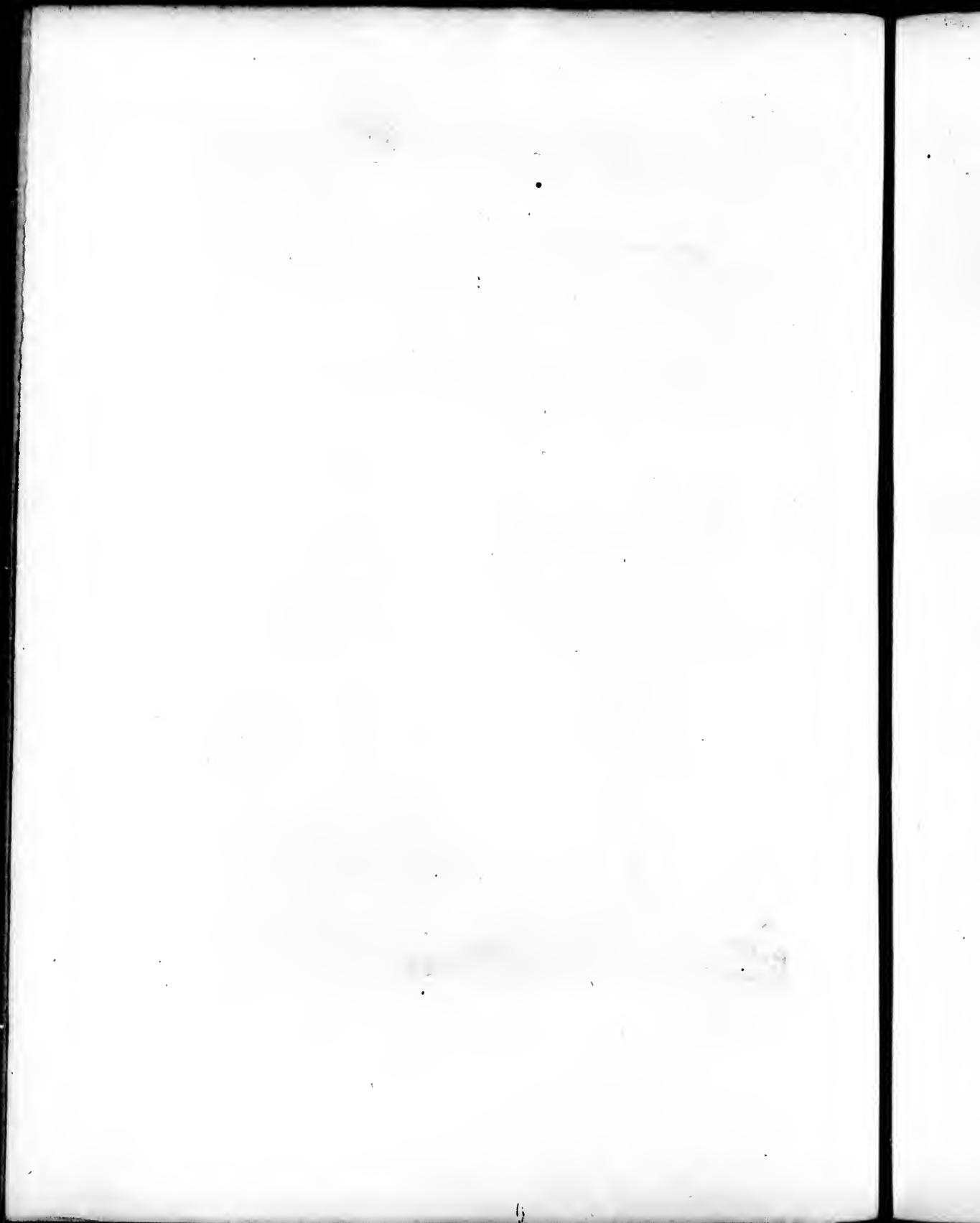
Ses feuil-  
leur. Il  
able aux  
re. Vers  
, au-lieu  
us molles  
endre sur  
eur d'un  
e de ce-  
lui

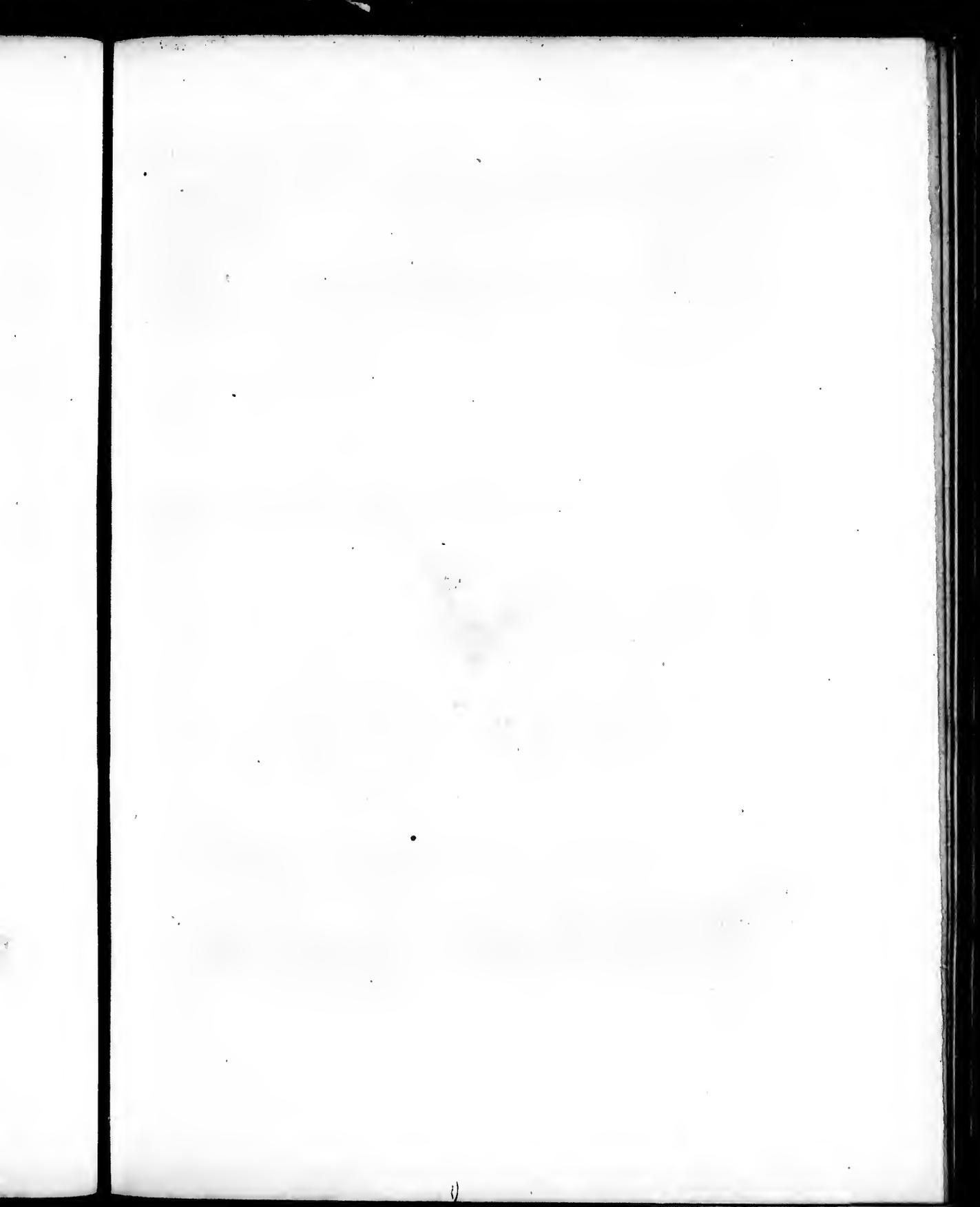
Navarette,



W. Schley del.

BOOMEN, uit BOIM .







*V. de Schley del.*

**BOOMEN**, uit **BOOM** .

lui de la no  
ment d'un

LA Pro  
duit la Cas  
*ko-tse-chu* ,  
plus longu  
creux , div  
nomme Ca

LA Chi  
*W-ha-tsyau* .  
trop chaud  
quelques ra  
tons à nos  
assez haut .  
que le Peu  
rien de co  
rent , par  
(m) Pays .  
même &  
odeur fort  
tant il sero  
posé les g  
& trop fo

OUTR  
dans les P  
canton de  
pèce de C  
des autres  
celle de la  
& moins c  
mac & po  
tes les pr  
fait . Il s  
des , mais  
affaire que  
& que la  
lan . Il a  
de , quoi

L'ARB  
deur &  
quelque  
le plus fi

(k) M  
Du Halde  
(l) Le  
(m) L  
pag. 100 .

VIII

lui de la noisette avant sa maturité. Rien n'est égal à cet arbre pour l'ornement d'un jardin (k).

LA Province de *Yun-nan*, vers le Royaume d'Ava, porte l'arbre qui produit la Casse; *Cassia-sibula*. Il est assez grand. Les Chinois l'appellent *Chang-ko-tse-chu*, c'est-à-dire, l'Arbre au long fruit, parce que ses cosles sont beaucoup plus longues que celles qu'on voit en Europe. Elles forment autant de tubes creux, divisés en cellules, qui contiennent cette substance moëlleuse qui se nomme Casse (l).

LA Chine ne produit pas d'autre épice qu'une espèce de poivre nommé *Wha-tsyau*. C'est la cosse d'un grain de la grosseur ordinaire d'un pois, mais trop chaud & trop âcre pour être mangé. Sa couleur est grise & mêlée de quelques raies rouges. La plante qui le produit ressemble dans quelques Cantons à nos buissons épais. Dans d'autres lieux, il prend la forme d'un arbre assez haut. Ce fruit n'est ni piquant ni agréable comme le poivre. Il n'y a que le Peuple qui l'emploie pour assaisonner les viandes. En un mot, il n'a rien de comparable au poivre des Indes Orientales, que les Chinois se procurent, par le Commerce, en aussi grande abondance que s'il croissoit dans leur (m) Pays. Lorsque le poivre de la Chine est mûr, le grain s'ouvre de lui-même & laisse voir un petit noyau de la noirceur du jais, qui jette une odeur forte & nuisible à la tête. On est obligé de le cueillir par intervalles, tant il seroit dangereux de demeurer long-tems sur l'arbre. Après avoir exposé les grains au Soleil, on jette la pulpe intérieure, qui est trop chaude & trop forte; & l'on n'emploie que le reste (n).

OUTRE les arbres qui produisent le Betel, dont l'usage est fort commun dans les Provinces Méridionales, on trouve dans celle de *Quang-fi* & dans le canton de *Tsin-chou-fu*, particulièrement sur la montagne de *Pe-che*, une espèce de Cannelle; mais moins estimée, même à la Chine, que celle qui vient des autres lieux. Sa couleur tire plutôt sur le gris que sur le rouge, qui est celle de la meilleure Cannelle de Ceylan. Elle est aussi plus épaisse, plus rude & moins odoriférante. Cependant elle a la même vertu pour fortifier l'estomac & pour ranimer les esprits. L'expérience apprend même qu'elle a toutes les propriétés de la Cannelle de Ceylan, quoique dans un degré moins parfait. Il s'en trouve quelquefois de plus mordante que celle qui vient des Indes, mais qui devient grise aussi lorsqu'elle a séché long-tems (o). Navarette assure que la Province de *Quang-tong* porte un grand nombre de ces arbres, & que la Cannelle en est si bonne qu'on n'a pas besoin à la Chine de celle de Ceylan. Il ajoute que cette grande Région ne produit pas de girofle ni de muscade, quoique *Mendoza* lui attribue ces deux productions.

L'ARBRE au Camphre, que les Chinois appellent *Chang-chu*, est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. Mais le Camphre qu'on en tire (p) a quelque chose de grossier, & n'approche pas de celui de *Borneo*, qui passe pour le plus fin. On fait des ustenciles domestiques de son bois. Son odeur est si forte,

(k) Mémoires du Père le Comte, pag. 158.  
Du Halde, pag. 320.

(l) Le même, pag. 14.

(m) Le même, pag. 8. & 318. Le Comte, pag. 100.

(n) *Ibidem*.

(o) Du Halde, pag. 14.

(p) L'opinion commune est que le Camphre se tire des racines de l'arbre qui porte la Cannelle.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE,  
La Casse.

Poivre de la  
Chine.

Betel.

Cannelle Chi-  
noise.

Camphre de  
la Chine, in-  
férieur à celui  
de Borneo.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Manière de  
le recueillir.

Arbre aux  
pois.

Le Tsi-chu,  
ou l'arbre au  
vernis.

Ses proprié-  
tés.

forte, que la scieure, jettée sur les lits, en chasse les punaises; & l'on prétend que dans les endroits où il croît, ces incommodés animaux ne sont pas connus à plus de cinq lieues à la ronde.

UN Missionnaire qui avoit demeuré long-tems dans l'Isle de Borneo, d'où vient le meilleur Camphre, apprit à Navarette la méthode qu'on employe pour le recueillir. Avant le lever du Soleil, il fort du tronc & des branches de l'arbre une espèce de liqueur, qui s'agite comme le vis-argent. On secoue fortement les branches, pour la faire tomber sur des toiles étendues. Il s'y congèle. On le met dans des boîtes de cannes, où il se garde. Aussi-tôt que le Soleil paroît, tout ce qui est resté sur l'arbre rentre dans le tronc. Les Habitans de Borneo, qui gardent leurs Morts plusieurs jours avant que de les ensevelir, se servent de Camphre pour empêcher que la chaleur ne les corrompent. Ils placent le corps sur une chaise, qui est ouverte par le bas, & de tems en tems ils lui soufflent du Camphre dans la bouche avec un tuyau de canne. En peu de tems il pénètre jusqu'à l'autre extrémité, & les cadavres sont ainsi préservés de corruption (q).

ON ne doit point oublier l'arbre qui produit les pois; car leur figure, leur couleur, leur cosse & leur goût, quoiqu'un peu rance, ne laissent aucun doute de leur nature. Cet arbre est assez commun dans plusieurs Provinces. Il est fort haut; ses branches s'étendent beaucoup, & peu d'arbres les ont aussi épaisses (r).

(q) Navarette, pag. 34.

(r) Du Halde, pag. 9.

Quatre arbres fort remarquables.

ENTRE les arbres qui méritent l'attention du Public & qui peuvent exciter la jalousie des Européens, la Chine en a quatre principaux: 1<sup>o</sup>. L'arbre au vernis; 2<sup>o</sup>. le Tong-chu ou l'arbre à l'huile; 3<sup>o</sup>. l'arbre au suif; 4<sup>o</sup>. l'arbre à la cire blanche.

L'ARBRE au vernis, qui se nomme le Tsi-chu, n'est ni grand, ni gros, ni fort branchu. Son écorce est blanchâtre. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du cerisier sauvage; & la gomme rougeâtre, nommée Tsi, qu'il distille goûte à goûte, approche extrêmement de la térébenthine (a). Il rend une plus grande quantité de cette liqueur lorsqu'on la tire par incision; mais alors il périt beaucoup plutôt (b).

ON trouve le Tsi-chu en abondance dans les Provinces de Kyang-si & de Se-chuen; mais les plus estimés sont ceux du district de Kan-cheu, une des Villes les plus Méridionales de Kyang-si. Le vernis ne doit point être tiré avant que les arbres ayent atteint l'âge de sept ou huit ans. Celui qu'on tire plutôt est moins bon pour l'usage. Le tronc du plus jeune arbre d'où l'on commence à le tirer n'a pas plus d'un pied Chinois de circonférence. On prétend qu'il est alors meilleur que si les arbres étoient plus gros & plus vieux. Le mal est que les jeunes rendent beaucoup moins; mais les Marchands ne font pas difficulté de mêler ce qui fort des uns & des autres. On voit peu de

(a) Le Comte dit que dans les Villes où on le transporte, il ressemble plus à la poix ou au goudron excepté qu'il est sans odeur.

(b) Le Comte, 4<sup>e</sup>. Du Halde, 9.

de Tsi  
à cette  
Les fe  
ni fruit

Au  
qui pr  
& lors

envelo  
du tro  
moins

ment  
laissé  
Alors

nes qu  
filets.  
tems

coup  
font bl  
on ref  
Mais f

mettre  
mis, q  
moins

CES  
hyver,  
mélé d

de l'ar  
moins  
ne doi

distanc  
gée d'  
toutes

cette o  
ne doiv  
vent p

faisant  
qu'il e  
suffit p

commu  
ses hu  
tin la l  
mêmes  
les pro

(c)  
blent aff  
R. d. E

de *Tsi-chui* qui ayent plus de quinze pieds de haut; & lorsqu'ils parviennent à cette hauteur, la circonférence du tronc est d'environ deux pieds & demi. Les feuilles & l'écorce sont couleur de cendre (c). Ils ne portent ni fleurs ni fruit, & l'on emploie la méthode suivante pour les faire multiplier.

Au printems, lorsque l'arbre commence à pousser, on choisit le rejetton qui promet le plus, entre ceux qui sortent, non des branches, mais du tronc; & lorsqu'il est de la longueur d'un pied, on le couvre de terre jaune. Cette enveloppe doit commencer deux pouces au-dessus du point où la branche sort du tronc, & s'étendre quatre ou cinq pouces plus bas. Elle doit en avoir au moins trois d'épaisseur. On la serre beaucoup, & on la couvre soigneusement d'une natte pour la garantir de la pluie & des injures de l'air. On la laisse dans cet état depuis l'Equinoxe du printems jusqu'à celui de l'automne. Alors on ouvre un peu l'enveloppe de terre, pour examiner les petites racines que la branche ne manque pas de produire & qui sont divisées en plusieurs filets. Si la couleur de ces fils est jaunâtre ou rougeâtre, on juge qu'il est tems de séparer la branche du tronc. On la coupe adroitement, avec beaucoup d'attention pour ne pas la blesser, & on la plante. Mais si les filets sont blancs, c'est une marque qu'ils sont encore trop tendres; & dans ce cas on referme l'enveloppe & l'on remet à couper la branche au printems prochain. Mais soit qu'on choisisse l'automne ou le printems pour la planter, on doit mettre beaucoup de cendre dans le trou, si l'on veut la préserver des fourmis, qui dévorent, dit-on, les racines encore tendres, ou qui en tirent du moins toute la sève (d).

Ces arbres ne distillent le vernis qu'en Été. Ils n'en donnent point en hyver, & celui qu'ils distillent au printems ou dans l'automne est toujours mêlé d'eau. D'ailleurs ils n'en produisent que pendant la nuit. Pour le tirer de l'arbre, on fait autour du tronc plusieurs incisions horizontales, plus ou moins profondes, suivant son épaisseur. La première rangée de ces incisions ne doit être qu'à sept pouces de la terre. La seconde se fait à la même distance de la première; & de sept en sept pouces il y a de même une rangée d'incisions, non-seulement jusqu'au sommet du tronc, mais encore à toutes les branches qui sont assez grosses pour en recevoir. On emploie pour cette opération un petit couteau, dont la lame est circulaire. Les incisions ne doivent pas se faire directement, mais un peu de biais. Elles ne doivent pas être plus profondes que l'écorce n'a d'épaisseur. L'arboriste, en les faisant d'une main, y pousse de l'autre le bord d'une écaille, aussi avant qu'il est possible, c'est-à-dire, environ un demi-pouce de la Chine; ce qui suffit pour soutenir l'écaille. Au reste, ces écailles, ou coquilles, sont fort communes à la Chine, & beaucoup plus grandes que celles de nos plus grosses huîtres. Les incisions se faisant le soir, on recueille le lendemain au matin la liqueur qui a coulé dans les coquilles, & le soir on les remet dans les mêmes incisions; ce qui se continue jusqu'à la fin de l'Été. Ordinairement les propriétaires des arbres ne se donnent pas la peine de recueillir eux-mêmes le

Manière de  
le cultiver.

Quand &  
comment ils  
produisent du  
vernis.

(c) *Angl.* Les feuilles & l'écorce ressemblent assez à la feuille & à l'écorce du Frêne. (d) Chine du Père Du Halde, pag. 336. & suivantes.  
R. d. E.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Précautions  
nécessaires  
pour ce tra-  
vail.

le vernis. Ils louent leurs arbres à des Marchands, pour la faison; & le prix est d'environ deux sols & demi le pied. Ceux-ci ont des Payfans à gages, qui se chargent de tous les soins, pour une once d'argent par mois lorsqu'ils se nourrissent à leurs propres frais, ou pour six liards par jour avec la nourriture. Un seul Payfan suffit pour l'administration de cinquante arbres.

L'OPINION commune est que cette liqueur, tirée à froid, a certaines qualités venimeuses, & qu'il n'y a pas d'autre moyen, pour se garantir de ses dangereux effets en la versant d'un vaisseau dans un autre ou en la remuant de toute autre manière, que d'éviter soigneusement d'en respirer les exhalaisons. Elle demande les mêmes précautions lorsqu'on la fait bouillir (e). Comme les Marchands sont obligés de pourvoir à la sûreté de leurs Ouvriers, ils ont un grand vaisseau rempli d'huile, dans lequel on a fait bouillir une certaine quantité de ces filamens charnus qui se trouvent mêlés dans la graisse de porc & qui demettent après que la graisse est fondue. La proportion est d'une once de filamens à une livre d'huile. Lorsque les Ouvriers vont placer les coquilles dans les troncs, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils se frottent le visage & les mains; & le matin, après avoir recueilli le vernis, ils se frottent encore plus soigneusement. Après le dîner ils se lavent le corps avec de l'eau chaude, où l'on a fait bouillir une certaine quantité de peau de châtaignes, d'écorce de sapin, de salpêtre en cristal, & d'une sorte de Blette, herbe qui se mange à la Chine & aux Indes. Tous ces Ingrédients sont estimés de nature froide. Le bassin où l'on se lave doit être d'étain, parce que le cuivre a ses dangers. Pendant que les Ouvriers travaillent aux arbres, ils doivent avoir la tête couverte d'un sac de toile, lié autour du col, sans autre ouverture que deux trous pour les yeux. Ils portent devant eux une espèce de tablier, composé d'une peau de Daim, qui est suspendu à leur col avec des cordons & lié autour de la ceinture. Ils ont des bottines & des gands de la même matière. Lorsqu'il est question de recueillir la liqueur, ils ont à la ceinture un vaisseau de cuir de vache, dans lequel ils vident toutes les écailles, en les grattant avec un petit instrument de fer. Au pied de l'arbre est un panier, où l'on met les écailles jusqu'au soir. Pour faciliter le travail, les propriétaires ont soin que les arbres ne soient pas plantés trop loin l'un de l'autre; & lorsque le temps de recueillir la liqueur est arrivé, on met de l'un à l'autre un grand nombre de gaules, qui étant attachées avec des cordes, servent comme d'échelles pour y monter.

LE Marchand a toujours dans sa maison un grand vaisseau de terre, placé sous [un chassis de bois, soutenu par quatre pieds, à peu-près comme] une table de bois, [dont le milieu seroit vuide.] Sur cette table est un drap mince, dont les quatre coins sont attachés à des anneaux. Il est étendu négligemment pour y jeter le vernis; & lorsque les parties fluides l'ont pénétré, on le tord pour en faire sortir le reste, qui se vend aux Droguistes & qui sert quelquefois aux usages de la Médecine. Les Marchands sont fort satisfaits, lorsque de mille arbres on a tiré dans une nuit vingt livres de vernis. Après cette opération, le

(e) Du Halde, pag 9.

le vernis  
cles font  
fraîcheur  
sure que

LES  
cautions.  
couvre t  
se défigu  
homme  
de prend  
de s'en la  
coup, pe  
cau. L'e  
Elle crév  
mède ord  
fait sèche  
meur à  
nouvelle

OUTR  
conserve  
fortes de  
par le ch  
demande  
deux cou  
nière so  
faut obse  
L'art con  
seul rend  
servir de  
des lieux  
positions  
liers qui  
de l'Emp  
table ver  
vient du

CE se  
diffère pa  
par la fig  
de son fr  
remplies  
vironnée  
ge, & l'  
bois sans  
fert aff

(f) C  
(g) D

le vernis se met dans des feaux de bois, calfatés en dehors, dont les couvercles sont bien attachés avec des cloux. Une livre de vernis se vend, dans sa fraîcheur, environ dix-huit sols d'Angleterre (f), & le prix augmente à mesure que le lieu est plus éloigné.

LES Ouvriers s'exposent à des suites fâcheuses, lorsqu'ils négligent les précautions. Leur maladie commence par une espèce de dartre rouge, qui leur couvre tout le corps, & le visage même, dans l'espace d'un jour. Le visage se défigure entièrement. Le corps s'enfle; on le croiroit couvert de lépre. Un homme qui se sent attaqué de ce mal est obligé, pour prévenir les accidens, de prendre une quantité considérable de l'eau médicinale dont on a parlé & de s'en laver le corps. Elle le purge violemment. Ensuite on le couvre beaucoup, pour lui faire essuyer dans cet état une forte fumigation de la même eau. L'enflure se dissipe par degrés; mais il n'est pas si facile de guérir la peau. Elle crève en plusieurs endroits & l'on en voit sortir beaucoup d'eau. Le remède ordinaire est de prendre des blettes Chinoises, qu'on brûle après les avoir fait sécher. On en applique la cendre sur les parties les plus affectées. L'humour âcre s'y imbibe; la peau sèche, tombe, & l'on en voit succéder une nouvelle (g).

OUTRE la propriété d'embellir les ouvrages, le vernis Chinois a celle de conserver le bois & de le garantir de l'humidité (h). Il prend également toutes sortes de couleurs; & lorsqu'il est bien composé, il ne perd rien de son lustre par le changement d'air ou par d'autres causes. Mais la bonne composition demande beaucoup de tems & de soin. Il ne suffit pas d'en appliquer une ou deux couches. Pour en appliquer une nouvelle, il faut attendre que la première soit tout-à-fait sèche, sans lui laisser néanmoins le tems de durcir. Il faut observer si cette couche n'est pas trop rude ou d'une couleur trop foncée. L'art consiste à conduire le vernis par degrés jusqu'à un certain point, qui peut seul rendre l'ouvrage ferme, clair & uni. Il n'y a que l'expérience qui puisse servir de règle. Comme les ouvrages de vernis doivent servir quelquefois dans des lieux humides, quelquefois même dans l'eau, enfin que leurs usages & leurs positions peuvent varier à l'infini, il est rare qu'on les fasse fort gros. Les piliers qui servent de soutien dans la grande Salle Impériale, dans l'appartement de l'Empereur & dans d'autres édifices Chinois, ne sont pas revêtus de véritable vernis. On y employe une autre liqueur, qui se nomme *Tong-yeu* & qui vient du second arbre dont on a promis la description.

Ce second arbre porte le nom de *Tong-chu*, & produit une liqueur qui ne diffère pas beaucoup de la précédente. Il a tant de ressemblance avec le Noyer, par la figure, la couleur de l'écorce, la forme & la grandeur de ses feuilles & de son fruit, qu'on pourroit s'y méprendre à peu de distance. Ses noix sont remplies d'une sorte d'huile assez épaisse, & d'une poulpe huileuse qui est environnée de cette huile. Pour s'en servir, on la fait bouillir avec de la litharge, & l'on y fait entrer la couleur qu'on desire. Souvent on l'applique sur le bois sans aucun mélange, pour le préserver seulement de l'humidité. On s'en sert aussi pour enduire le parquet des appartemens. Elle le rend fort luisant; &

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Maladies  
auxquelles les  
Ouvriers sont  
exposés.

Propriétés  
du vernis de la  
Chine.

Le *Tong-  
chu*, second  
arbre remar-  
quable.

Huile ou ver-  
nis qu'on en  
tire.

(f) C'est environ quarante sols de France.

(h) *Ibid.* & Le Comte, pag. 148. On a déjà rapporté la manière d'appliquer le vernis.

(g) Du Halde, *ubi sup.* pag. 337.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Manière de  
s'en servir.

& si l'on a soin de le laver de tems en tems, il conserve fort bien son lustre. Les appartemens de l'Empereur & des Grands sont enduits de ce vernis ou de cette huile.

LORSQU'ON veut donner la dernière perfection à cet ornement, on commence par couvrir les piliers & la menuiserie, d'une pâte de chaux & de chanvre, ou de quelqu'autre enduit de la même nature. Après l'avoir laissé sécher jusqu'à un certain point, on se sert d'une brosse pour étendre l'huile, dans laquelle on a mêlé quelque couleur en la faisant bouillir. On dore quelquefois les moulures, les sculptures & tous les ouvrages de relief. Mais, sans le secours de la dorure, la beauté & le lustre de ces ouvrages ne le cèdent guères au vernis qui se nomme *Tsi*. Comme le *Tong-yeu* est à bon marché, & qu'au contraire le *Tsi* est assez cher, les Marchands mêlent ordinairement dans le *Tsi* une grande quantité de *Tong-yeu*, sous prétexte qu'un peu de ce mélange est nécessaire pour conduire le *Tsi* à son point & pour le rendre plus facile à s'étendre. C'est avec le *Tong-yeu* qu'on prépare une espèce de drap dont on se fert contre la pluie, comme de nos toiles cirées; mais les habits qui se font de ces étoffes ne peuvent servir que dans les Provinces du Nord. En un mot, le *Tong-chu* est un arbre des plus utiles à la Chine, & ne le seroit pas moins en Europe s'il y étoit apporté (i).

L'U-kyeu-  
mu, ou l'ar-  
bre au suif.

Sa descrip-  
tion.

MAIS la Nature a peu d'arbres aussi singuliers que l'arbre au suif, nommé *U-kyeu-mu* (k) par les Chinois. Il ne se trouve qu'à la Chine, où il est fort commun dans les Provinces de *Che-kyang* & de *Kyang-si*. Martini en a donné une idée assez exacte dans sa description de *Min-wba*, Ville de la première de ces deux Provinces. Cet arbre, qu'il compare à nos poiriers, & qui est quelquefois aussi grand que ceux de la plus grande espèce, ressemble beaucoup aussi au Tremble & au Bouleau par ses feuilles & leurs longues tiges. Mais, par le tronc & les branches, il a la forme de nos cerisiers. L'écorce est d'un gris blanchâtre. Elle est assez douce au toucher (l). Les petites branches sont longues, flexibles & garnies de feuilles depuis le milieu seulement jusqu'à l'extrémité, où elles forment une espèce de touffe, quoiqu'elles y soient plus petites qu'ailleurs & qu'elles se replient par les bords jusqu'à paroître creuses, & de la forme d'un petit bateau. Leur couleur est un verd foncé, assez lisse par le haut & blanchâtre par-dessous. Elles sont d'ailleurs minces, sèches, d'une largeur médiocre en forme de losange, excepté que les angles des côtés sont arrondis & que le bout s'allonge en pointe. Elles sont jointes aux branches par de longues tiges, qui sont sèches & menues. Leurs côtes, aussi-bien que leurs fibres, sont rondes, sèches & déliées. Dans la dernière saison, c'est-à-dire, vers les mois de Novembre & de Décembre, elles deviennent rouges avant leur chute, comme les feuilles de la vigne & du poirier.

Comment le  
fruit croît.

LE fruit croît en grappes, à l'extrémité des branches, sur une tige ligneuse & fort courte. Il est renfermé dans une capsule ou une cosse brune, dure & ligneuse, que les Chinois nomment *Yen-kyu*, un peu dure & de figure triangulaire, mais dont les angles sont arrondis, à peu près comme le petit fruit rouge du Troëne, que nous appelons *Bonnet de Prêtre*. Ces cosses ou ces capsules

(i) Du Halde, pag. 9.

(k) Magalhaens & Navarette l'appellent

*Quey-chu*.

(l) Le Comte dit qu'il est uni.

sules con-  
seur d'un  
du côté  
est couve  
petits file  
de ces fil  
dus. Lo  
les, com  
se décou  
couvert  
autant de  
main & f  
pas fort d

Ces fi  
forme irr  
la noix,  
d'un gros  
d'huile po

L'ARB  
donnent  
le plus lar  
de fil de  
grosseur;  
qui sert de  
lier, qui  
ses font ép  
main. L  
Comme la  
dur, il n'  
exprès.

LA mé  
la coque d  
se, ou l'h  
dense d'ell  
quelquefo  
consistenc  
l'on en fai  
apprend d  
de cire, d  
croute, q

NAV  
comme le  
d'un verd  
blanc que

(m) Le  
d'une noiset  
(n) Suiv

suies contiennent ordinairement trois petites noix ou trois grains, de la grosseur d'un pois (*m*), qui ont leur propre coque, assez dure & ronde, excepté du côté par lequel ils s'entretouchent, qui est un peu applati. Chaque grain est couvert d'une petite enveloppe de suif assez dure. La tige se divise en trois petits filets, qui traversent le fruit entre les trois grains; de sorte que le bout de ces filets entre dans la partie supérieure des grains, qui y paroissent suspendus. Lorsque la coque, qui est composée de six petites feuilles creuses & ovales, commence à s'ouvrir (*n*) & tombe comme par degrés, le fruit venant à se découvrir paroît fort agréable à la vûe, sur-tout en hyver. L'arbre est alors couvert de petites grappes blanches, qu'on prendroit dans l'éloignement pour autant de bouquets. Le suif qui enveloppe le fruit se brise aisément dans la main & se fond avec la même facilité. Il rend une odeur de graisse, qui n'est pas fort différente de celle du suif commun.

Ces fruits paroissent ronds avant leur parfaite maturité. Il s'en trouve d'une forme irrégulière & qui ne contiennent qu'un ou deux grains. Le grain, ou la noix, a dans sa coque une espèce de petit noyau, de la grosseur à peu près d'un gros grain de chenevi & couvert d'une peau brune. On en tire beaucoup d'huile pour les lampes.

L'ARBRE au suif fournit aux Chinois la matière de leurs chandelles. Ils leur donnent la forme d'un segment de cône, & l'usage est de les allumer du côté le plus large. Pour méche, ils employent un roseau creux, qu'ils enveloppent de fil de coton. Ils se servent aussi de la moëlle des joncs, qui est de la même grosseur; mais l'usage des joncs est plus ordinaire pour les lampes. Le roseau qui sert de méche, sert aussi, par un bout à fixer la chandelle sur le chandelier, qui est fait en pointe pour entrer dans le creux. Ces chandelles Chinoises sont épaisses & pesantes. Elles fondent aisément lorsqu'on y touche avec la main. La lumière qu'elles répandent est assez claire, mais un peu jaunâtre. Comme la méche est solide, & qu'en brûlant elle se change en charbon assez dur, il n'est pas aisé de la moucher. Aussi les Chinois ont-ils des cizeaux faits exprès.

La méthode ordinaire pour séparer le suif du fruit, est de broyer ensemble la coque & la noix. Ensuite on les fait bouillir dans l'eau. On écume la graisse, ou l'huile, à mesure qu'elle s'élève; & lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-même comme le suif. Sur dix livres de cette graisse, on en met quelquefois trois d'huile de lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la consistance. Les chandelles qu'on en fait sont d'une blancheur extrême. Mais l'on en fait aussi de rouges, en y mêlant du vermillon (*o*). Du Halde nous apprend dans un autre endroit (*p*) qu'on trempe ces chandelles dans une forte de cire, qui vient aussi d'un arbre; ce qui forme autour du suif une espèce de croute, qui l'empêche de couler.

NAVARETTE assure que l'arbre *U-kyou-mu* croît sur les bords des ruisseaux, comme les saules en Castille; que son fruit est de la grosseur d'une noisette & d'un verd-foncé; qu'il fleurit vers le milieu de Décembre & qu'il paroît aussi blanc que la nége; que la coque venant à tomber, on découvre une substance blanche,

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Fabrique des  
chandelles  
Chinoises.

Leur méche.

Mouchettes  
de la Chine.

Comment se  
tire le suif.

En quel tems  
l'arbre fleurit.

(*m*) Le même Auteur lui donne la grosseur milieu comme la châtaigne.  
d'une noisette.

(*o*) Du Halde, pag. 319.

(*n*) Suivant le même, elle se fend par le

(*p*) Le même, pag. 9.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Témoignage  
du Père le  
Comte.

Le Pe-la-  
chu, ou l'ar-  
bre qui porte  
la cire blan-  
che.

Vers qui  
font cette ci-  
re.

Nature &  
qualité des  
vers.

blanche, semblable au suif, qui se recueille vers la fin de Décembre ou au commencement de Janvier; que les chandelles qu'on en fait n'ont pas l'odeur mauvaise, & durent plus long-tems en Été qu'en Hyver (q); qu'elles ne se vendent que six liards la livre (r), & que le suif nouvellement tiré de l'arbre coute la moitié moins. Les Chinois ornent leurs chandelles de petites peintures en or & en argent, comme nos cierges de Pâques. Des restes du suif ils tirent une huile, qui sert pour les lampes (s).

SUIVANT le Père le Comte, les branches de l'arbre au suif sont tortues. Ses feuilles ont la forme d'un cœur & sont d'un rouge fort vif (t). L'écorce est unie; le tronc fort court; la tête ronde & fort épaisse. La coque qui renferme le fruit est divisée en trois segmens, qui s'ouvrant lorsqu'il est mûr, laissent voir trois noyaux de la grosseur d'une noisette. Ce mélange de blanc & de rouge forme dans l'éloignement le plus beau spectacle du monde. Les champs, où ces arbres sont ordinairement plantés en échiquier, se présentent de loin comme un parterre de pots à fleurs. Mais l'Auteur observe que faute d'art pour purifier le suif, les Chinois font assez grossièrement leurs chandelles; que l'odeur en est plus forte, la fumée plus épaisse & la lumière plus obscure qu'en Europe; ce qu'il attribue particulièrement à la mèche qui est en usage à la Chine (v).

LE quatrième arbre, qui se nomme *Pe-la-chu*, c'est-à-dire, *l'arbre à la cire blanche*, n'est pas tout-à-fait si haut que l'arbre au suif. Il en diffère aussi par la couleur de son écorce, qui est blanche, & par la figure de ses feuilles, qui sont plus longues que larges. Une sorte de petits vers, qui s'attachent sur ces feuilles & qui en sont couverts, y forment en peu de tems des rayons de cire un peu plus petits que les rayons de miel. Cette cire, qui est fort dure & fort luisante, se vend beaucoup plus cher que la cire des abeilles. Lorsque les vers sont une fois accoutumés aux arbres d'un autre côté, s'ils abandonnent un lieu c'est pour n'y retourner jamais. On est alors obligé de s'en procurer d'autres, en les achetant de ceux qui font ce commerce (x).

SUIVANT Magalhaens, l'animal qui produit la cire n'est pas plus gros qu'une puce; mais il est actif & vigoureux. Il perce avec une vitesse surprenante non seulement la peau des hommes & des bêtes, mais les branches & le tronc même des arbres pour y déposer ses œufs. C'est de-là qu'on les tire, & qu'après les avoir gardés soigneusement on les voit devenir vers au printems. Les plus estimés sont ceux de *Chan-tong*, que les Habitans de cette Province vendent dans celle de *Hu-quang*, d'où vient la meilleure cire. Au commencement du printems, on applique ces vers aux racines des arbres. Ils montent le long du tronc pour prendre possession des branches, & pénétrant jusqu'à la moëlle, qu'ils préparent d'une manière qui leur est propre, ils en font une cire aussi blanche que la nége. Ensuite ils la font entrer dans les trous qu'ils ont creusés & qu'ils remplissent jusqu'à la surface, où venant à se congeler par l'air elle pend en forme de glaçons, jusqu'à ce qu'elle soit recueillie & mise

(q) On voit arriver le contraire aux chandelles de l'Europe.

(r) Magalhaens, qui s'accorde d'ailleurs avec cette description, dit qu'elles se vendent quatorze sols. C'est peut-être une méprise du Traducteur.

(s) Navarette, pag. 33.

(t) Il les avoit vûes sans doute à la fin de la saison, lorsqu'elles ont cette couleur.

(v) Le Comte, pag. 99.

(x) Du Halde, pag. 9.

se en pai  
font de la

A ces  
au Figuier  
plusieurs  
plusieurs  
dix pour  
droits où  
créés de  
beaucoup  
grande,  
fort doux  
pas du to

CET  
dorure.  
par des in  
est d'en t  
d'autres  
ferme qu

LES  
vriar &  
signifie  
viron un  
tant de t  
quelque  
font fort  
tres à ce  
cette par

quatre,  
trémité,  
tre, de c  
re rangé  
le fond  
cipaleme  
ches sem  
nombre  
bre, car  
moitié c  
bout d'u  
qui pou  
raboteu  
le rouge  
tient de  
chose d  
un petit

(y) M

(z) L

VIII

se en pains pour la vente. Les *Pe-la-chus*, dans la Province de Hu-quang, sont de la grandeur du châtaigner. Ceux de Chan-tong sont petits (y).

A ces quatre arbres extraordinaires il faut ajouter le *Ku-chu*, qui ressemble au Figuier par les feuilles & les branches (z). La racine pousse ordinairement plusieurs tiges, & quelquefois elle n'en pousse qu'une. Lorsqu'elle en pousse plusieurs, quelques-uns de ces petits troncs sont droits, ronds & de neuf ou dix pouces d'épaisseur. La feuille est fort dentelée, sur-tout dans deux endroits où elle est comme divisée en trois feuilles, qui sont curieusement échan-crées de chaque côté. Sa couleur & la contexture de ses fibres lui donnent beaucoup de ressemblance avec la feuille du Figuier, excepté qu'elle est plus grande, plus épaisse, & plus rude du côté d'en haut. Le côté inférieur est fort doux & couvert de duvet. Quelques-unes des feuilles du *Ku-chu* ne sont pas du tout dentelées & représentent la figure d'un cœur allongé.

CET arbre produit une sorte de lait, dont les Chinois se servent pour la dorure. Ils le retirent dans des écailles attachées au tronc, d'où il découle par des incisions horizontales ou perpendiculaires. La manière de l'employer est d'en tracer avec un pinceau les figures qu'on se propose, sur le bois ou sur d'autres matières, & d'appliquer ensuite la feuille d'or. Elle s'y attache si ferme qu'elle ne se lève jamais (a).

LES Chinois ont un autre arbre remarquable, qui tient un peu du Genévrier & du Cyprès. Aussi leur donnent-ils également le nom de *Tse-fong*, qui signifie Genévrier, & celui de *Tuen-pe* ou de *Cyprès*. Le tronc, qui est d'environ un pied & demi de circonférence, pousse des branches presque en sortant de terre. Ces branches en poussent quantité d'autres, qui s'étendant à quelque distance du tronc, forment un buisson épais & verd. Des feuilles, qui sont fort ferrées sur l'arbre, les unes ressemblent à celles du Cyprès & les autres à celles du Genévrier. Celles-ci sont longues, étroites & pointues, avec cette particularité, qu'elles sont disposées le long des branches en rangées de quatre, de cinq ou de six; de sorte [que si l'on regarde la branche par l'extrémité, il paroît] qu'elles forment une espèce de bouquet, composé de quatre, de cinq ou de six rayons, comme les étoiles. Les feuilles de la première rangée couvrent si exactement les rangées de dessous, qu'on voit aisément le fond de la branche par les intervalles. Mais ces bouquets se trouvent principalement au bas des branches. Au sommet, on n'apperçoit que les branches semblables à celles de Cyprès, qui sont plus grandes & en plus grand nombre que les autres. La Nature a mis encore plus de variété dans cet arbre, car il a des branches de nature mêlée; c'est-à-dire, moitié de Cyprès & moitié de Genévrier. Enfin l'on y voit quelquefois des feuilles de Cyprès au bout d'une touffe de Genévrier, & quelquefois de petites touffes de Genévrier qui poussent au bas d'une branche de Cyprès. L'écorce de l'arbre est un peu raboteuse. Sa couleur est un brun-grisâtre, qui tire en quelques endroits sur le rouge. Le bois est d'un blanc-rougeâtre, comme celui du Genévrier, & contient de la terébinthine. Outre l'odeur du Cyprès, ses feuilles ont quelque chose d'aromatique; mais le goût en est acide & fort amer. L'arbre porte un petit fruit rond, qui n'est guères plus gros que celui du Genévrier, & dont

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Le *Ku-chu*.

Ses propriétés.

Il sert à la dorure.

Arbre de double espèce.

Ses deux noms & ses propriétés.

(y) Magalhães, pag. 140. & suiv.

leux, couvert d'une écorce semblable.

(z) Le bois des branches est léger & moëlleux.

(a) Du Halde, pag. 320.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Semences du  
même arbre.

la poulpe, qui est d'un verd d'olive, rend une odeur assez forte. Ce fruit tient aux branches par de longues tiges de la même nature que les feuilles. Il contient deux semences rougeâtres en forme de cœurs, aussi durs que le pépin du raisin. Le tronc de quelques-uns de ces arbres est haut & menu, sans autres branches que celles du sommet, qui se terminent en pointe, à peu-près comme celles du Cyprès. D'autres sont nains & ne s'élèvent que de sept ou huit pieds. Mais comme leur tronc & leurs branches sont tortus & ridés, il est vraisemblable qu'ils ont été coupés. Dans la jeunesse de l'arbre toutes les feuilles sont longues, comme celles du Genévrier; mais elles ressemblent à celles du Cyprès lorsqu'il est (b) vieux.

(b) Du Halde, pag. 321.

Arbustes qui portent le-Coton & le Thé.

Manière  
dont le Coton-  
nier porte son  
fruit.

UN des plus utiles arbustes de la Chine est celui qui porte le coton. Les laboureurs le sèment dans leurs champs immédiatement après la moisson ordinaire, & ne donnent pas d'autre façon à la terre que celle du rateau. Lorsqu'il est tombé un peu de pluie ou de rosée, on en voit sortir par degrés une petite plante d'environ deux pieds de haut. Les fleurs paroissent au mois d'Août. Elles sont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A leur place succèdent de petits boutons en forme de cosse & de la grosseur d'une noix. Quarante jours après que la fleur a paru, cette cosse s'ouvre d'elle-même; & se fendant en quatre endroits, elle laisse voir trois ou quatre petits sachets de coton, d'une blancheur extrême de la même figure que la coque des vers à soie. Ils sont attachés au fond de la cosse ouverte, & contiennent la semence pour l'année suivante. Il est tems alors d'en faire la récolte; mais, dans le beau tems, on laisse le fruit exposé au Soleil pendant deux ou trois jours de plus. La chaleur le fait enfler & le profit en est plus grand.

Machin  
pour en sépa-  
rer les semen-  
ces.

COMME toutes les fibres de coton sont fortement attachées aux semences, on se sert d'une espèce de roue pour les séparer. Cette machine est composée de deux rouleaux fort unis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce d'épaisseur. Ils sont placés si près l'un de l'autre, qu'il ne reste point d'espace entre deux. Tandis que d'une main on donne le mouvement au premier rouleau, & du pied au second, on travaille de l'autre main le coton. Il se lâche par l'agitation qu'il reçoit, & passant d'un côté de la machine, il laisse la semence de l'autre côté. On le carde ensuite, on le file & on le met en (a) œuvre.

Thé de la  
Chine. D'où  
vient ce nom.

L'ARBUSTE qui porte le Thé mérite avec raison la préférence que les Chinois lui donnent sur tous les autres, parce qu'il n'y en a point dont ils fassent tant d'usage, ni dont ils tirent tant d'utilité. Le nom de *Tha* ou de *Tea* s'est formé par une prononciation corrompue de *Tsuon-cheu*. & de *Chang-cheu-fu* dans la Province de *Fo-kyen*. Toutes les autres parties de l'Empire se servent du mot *Cha*, comme les Portugais. On en distingue quantité d'espèces, qui portent différens noms dans diverses Provinces. Cependant, à ne consulter que leurs qualités,

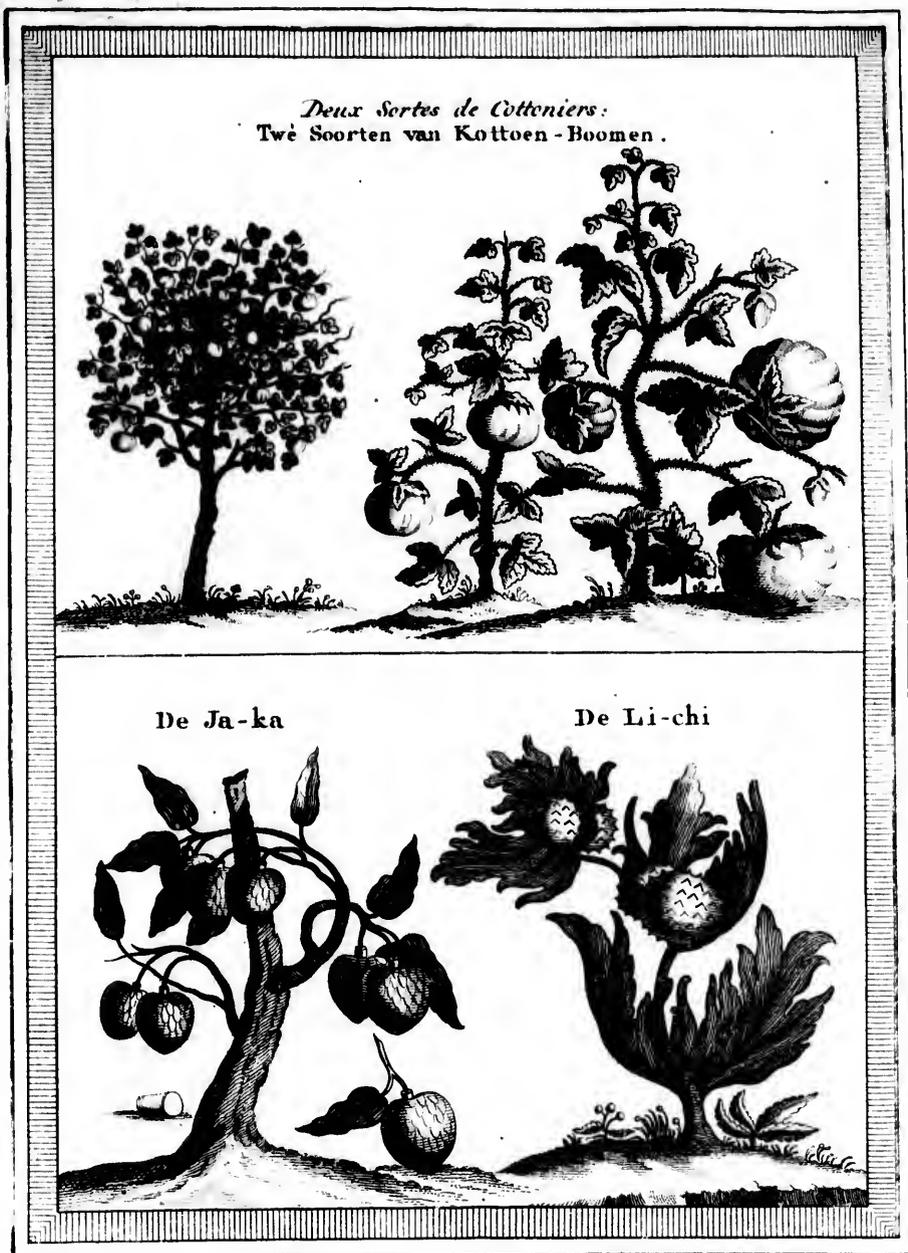
Différentes  
sortes de thé.

(a) Le même, pag. 319, & suiv.

Ce fruit  
es feuilles.  
que le pe-  
à peu-près  
de sept ou  
k ridés, il  
toutes les  
olent à cel-

oton. Les  
la moisson  
eau. Lorf-  
legrés une  
t au mois  
. A leur  
leur d'une  
d'elle-mê-  
tre petits  
la coque  
& contien-  
a récolte;  
c deux ou  
grand.  
semences,  
composée  
ueur d'un  
, qu'il ne  
le mouve-  
utre main  
ôté de la  
on le file

ne les Chi-  
ffent tant  
est formé  
dans la  
du mot  
portent  
que leurs  
qualités,



*et. v. scilicet dicit.*

BOOMEN, uit NIEUHOF en BOIM.

qualités,

*Vu-i-cha*.

LE S

Province

peu de h

d'arbuſte

des mont

pêche, c

roient de

dans d'a

ou de cir

épaiffes,

roſe à cir

paroître

& d'aflez

remède c

fuſion en

ble. On

odeur ne

que pour

*Thé* qui

ſif. Le

mais à l

l'eſtomac

LE *V*

vince de

de *Kyen-n*

montagne

Temples

ce qui ne

dit de ce

qu'ils s'ef

mortels,

d'autres f

inaccessib

croit cet

der comm

leger, bl

LES a

la même

y ait ent

te, que l

s'en affûr

tes, plus

aucune â

qualités, toutes les espèces peuvent être réduites à quatre; le *Song-lo-cha*, le *Vu-i-cha*, le *Pa-cul-cha* & le *Lo-ngan-cha*.

Le *Song-lo-cha*, qui est le thé verd, tire ce nom d'une montagne de la Province de *Kyang-nan*, dans le district de *Wbey-cheu-fu*. Cette montagne a peu de hauteur & d'étendue; mais elle est entièrement couverte de l'espèce d'arbutus qui portent ce thé. On les cultive sur ses revers, comme au pied des montagnes voisines. Ils se plantent à-peu-près comme la vigne. On empêche, dans ce Canton, qu'ils ne montent trop haut; sans quoi ils s'élèveroient de six ou sept pieds. Ils parviennent même jusqu'à dix ou douze pieds dans d'autres Provinces. On est obligé de les replanter, de quatre en quatre, ou de cinq en cinq ans; parce qu'autrement les feuilles deviendroient trop épaisses, trop dures & trop rudés. La fleur est blanche, & de la forme d'une rose à cinq feuilles: En Automne, lorsqu'elle commence à tomber, on voit paroître un grain, de la figure d'une noix bien pleine, mais un peu moite, & d'assez bon goût. Le *Song-lo-cha*, gardé pendant quelques années, est un remède excellent pour diverses maladies. Ses feuilles sont languettes. L'infusion en est claire & verte lorsqu'elle est nouvelle, & le goût en est agréable. On trouve en France qu'elles sentent un peu la violette; mais cette odeur ne leur est pas naturelle, & les Chinois assurèrent souvent l'Auteur que pour être bonnes elles n'en doivent avoir aucune. C'est cette espèce de *Thé* qui se présente ordinairement dans les visites. Il est extrêmement corrosif. Le sucre qu'on y mêle en Europe peut en corriger un peu l'âcreté; mais à la Chine, où l'usage est de le boire pur, l'excès en seroit nuisible à l'estomac (b).

Le *Vu-i-cha*, que nous appellons *Thé-bobé*, ou *Thé-bout*, croît dans la Province de *Fo-kyen* & tire son nom de la montagne de *Vu-i-cha* dans le district de *Kyen-ning-fu*, à deux lieux de la petite Ville de *Tsong-gan-byen*. Cette montagne, qui est la plus fameuse de la Province, offre un grand nombre de Temples, de Couvens & d'Hermitages de Bonzes, de la Secte de *Tau-kyä*; ce qui ne cesse pas d'y attirer un grand concours de peuple. Comme le crédit de cette race de Prêtres dépend de l'opinion qu'on a de leur sainteté, & qu'ils s'efforcent de faire passer leur montagne pour le séjour des Etres immortels, ils ont trouvé le moyen de transporter des barques, des chariots & d'autres singularités de la même nature dans les fentes des Rochers les plus inaccessibles, par le moyen d'un ruisseau qui les traverse; & le peuple, qui croit cet ouvrage au-dessus des forces humaines, ne manque pas de le regarder comme un prodige. Le terrain qui produit l'arbutus du *Vu-i-cha*, est léger, blanchâtre & sablonneux.

Les arbutus du *Vu-i-cha* & du *Song-lo-cha* sont de la même hauteur & de la même forme. Leur culture est aussi la même. La seule différence qu'il y ait entr'eux est que les feuilles du dernier sont plus longues & plus en pointe, que l'infusion en est verte, & qu'elle gratte un peu, comme il est aisé de s'en assurer par l'expérience. Au contraire, les feuilles du *Vu-i-cha* sont courtes, plus rondes, un peu noirâtres, & donnent à l'eau une couleur jaune, sans aucune âcreté, ou sans aucune autre qualité qui puisse nuire à l'estomac le plus

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Le *Song-lo-cha*, ou le thé verd.

Le *Vu-i-cha*,  
ou le *Thé-bobé*.

Comparai-  
son du thé  
verd & du thé  
bobé.

(b) Du Halde, pag. 10. Le Comte, pag. 222.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

plus foible. De-là vient que l'usage du Vu-i-cha est plus commun dans tout l'Empire. Il ne s'en trouve guères de bon dans les Provinces du Nord. On n'y vend, de l'une & l'autre espèce, que du thé à grandes feuilles. Cependant plus les feuilles sont jaunes, tendres & fines, plus elles sont estimées. On distingue trois sortes de ce bon Thé, dans les lieux où il se recueille.

Trois sortes  
estimées.

Le premier est celui qui vient des arbuttes nouvellement plantés; ou, comme les Chinois s'expriment, c'est la première pointe des feuilles. Il s'appelle *Mau-cha*. On ne l'emploie guères que pour les présens, ou pour l'usage de l'Empereur. Le second est composé de feuilles plus avancées, & c'est celui qui se vend sous le nom de bon *Vu-i-cha*. Les feuilles qui demeurent sur l'arbutte, & qu'on laisse croître dans toute leur grandeur, sont la troisième sorte, qui est à fort bon marché.

ON en fait une autre sorte, qui n'est composée que de la fleur même; mais il faut la commander exprès, & le prix en est excessif. Les Missionnaires Géographes s'en étant procuré une petite quantité, par le crédit de quelques Mandarins, ne remarquèrent point de changement sensible dans l'infusion, soit pour la couleur, soit pour le goût. Aussi l'usage n'en est-il pas familier à l'Empereur, ni même dans le Palais. Le Thé Impérial est le *Mau-cha*. La livre se vend environ deux schellings d'Angleterre (c), près des montagnes de *Song-lo* & de *Vu-i*.

Autres thés  
de la Chine.

Tous les autres Thés de la Chine peuvent être compris sous ces deux espèces, quoiqu'ils soient distingués par des noms différens, tels que *Lu-ngan-cha*, *Hay-cha*, &c. Le premier prend ce nom de la Ville de *Lu-ngan-cheu*. Cependant le meilleur de son espèce ne se trouve que sur le revers des petites montagnes de *Ho-chan-byen*, qui en est éloigné d'environ sept lieues. Les Missionnaires l'ayant examiné dans le lieu même ne lui trouvèrent aucune différence d'avec le *Song-lo-cha*, ni pour la figure des feuilles, ni pour la manière de le cultiver. S'il teint l'eau d'une autre couleur, & si l'infusion fraîche ne paroît pas si rude ou si corrosive, il faut l'attribuer à la différence du terroir, puisqu'en Europe les vins du même raisin se trouvent plus ou moins rudes dans les différentes parties d'une même Province.

CEPENDANT les Chinois prétendent s'appercevoir que les effets de ces deux espèces sont fort différens. Le *Song-lo* leur paroît chaud. Il grate même; au-lieu que le *Lu-ngan* n'a pas ces deux qualités, & qu'ils le trouvent fort sain.

Le Hay cha.

Le *Hay-cha* vient de *Kan-cheu-fu*, dans la Province de *Kyang-fi*, & ne diffère nullement du *Lu-ngan-cha*. On peut le regarder comme une espèce de *Song-lo-cha*, qui est le même au fond que tous les autres Thés (d). Par exemple, celui dont les Mongols font usage en Tartarie & qu'ils appellent *Kayol-cha*, ou *Karcha*, n'est composé que de *Song-lo* ou de *Vu-i-cha*, dont les feuilles ont toute leur grandeur & sont mêlées sans aucun choix, parce que les Chinois jugent tout bon pour les Tartares, & ne les croient pas capables de distinguer le Thé fin du Thé grossier. A la vérité, les Tartares le délayent avec du lait; mais ils en font une liqueur agréable & nourrissante, qu'ils prennent à toutes les heures.

C'EST

(c) Entre quarante & cinquante sols de France.

(d) C'est-à-dire, qu'il n'y a que le choix des feuilles qui en fasse la différence. R. d. T.

ns tout  
On n'y  
ant plus  
istingue

, com-  
s'appel-  
l'usage  
est celui  
sur l'ar-  
e forte,

e; mais  
es Géo-  
es Man-  
on, soit  
à l'Em-  
livre se  
e *Song-lo*

deux ef-  
*Lu-ngan-  
gan-cheu.*  
s petites.  
Les Mif-  
ne diffé-  
manière  
aiche ne  
terroir,  
udes dans

s de ces  
Il grate  
trouvent

ne dif-  
espèce de  
ar exem-  
nt *Kayol-*  
feuilles  
les Chi-  
es de dif-  
yent avec  
prennent

**C'EST**

le choix des  
R. d. T.

*Tsi shu ou Arbres au Vernis :*  
De Tsi-shu, of Vernis-Boom .



*Fulino ou racine Chinoise :*  
De Fu-ling, of China-Wortel .



*Arbuste qui produit le Thé :*  
De Thé - Heester .



*Rhubarbe :*  
De Rhabarber-Plant .



*1772 Schlegel del.*

BOOMEN, uit NIEUHOF en BOIM .

C'EST  
pour du T  
Chan-ting ,  
Mong-ing-  
d'une mon  
qualité de

ON en  
sont encor  
Marchand  
ces Régio  
habitans ,  
ressemble,  
feuilles gr  
roir. Pou  
vieillir ell  
& insipide  
lo ou le V

LE Pa  
vince de T  
king. Les  
pas que le  
accordent  
on est co  
arbres qui  
quoiqu'on  
plus épaiss  
me de ba  
dans les P  
ble, quoi  
comme le  
rougeâtre

LES M  
fets semb  
dans leur  
légères in  
ter le flux  
boire plu

LES f  
les rende  
s'en acco  
ration ;  
dans les  
On le de  
vent pas  
Fleur de

C'EST une supercherie commune entre les Marchands Chinois, de vendre, pour du Thé, des feuilles de diverses autres plantes. Dans la Province de *Chan-ting*, celui qu'ils donnent pour un Thé admirable, sous le nom de *Mong-ing-cha* n'est qu'une sorte de mouffe qui croît dans les parties pierreuses d'une montagne voisine de *Mong-ing-byen*. Il a le goût fort amer, avec cette qualité de véritable Thé, que pris après le repas il hâte la digestion.

ON en trouve de la même espèce dans quelques parties des Provinces qui sont encore plus au Nord; & quoiqu'il ne soit pas composé de feuilles, les Marchands lui donnent le nom de *Cha-ya*, qui signifie feuilles de Thé. Dans ces Régions Septentrionales, où l'on voit croître peu de véritable Thé, les habitans, dont le palais n'est pas fort raffiné, font usage de tout ce qui lui ressemble, soit par le goût, soit par d'autres effets, & font leurs délices des feuilles grossières de leurs arbres transplantés, qui dégèrent dans leur terroir. Pour les rendre moins chères, ils en font la récolte lorsqu'à force de vieillir elles sont devenues grandes & coriaces; ce qui en rend le goût rude & insipide, quoiqu'alors même elles produisent les mêmes effets que le *Song-lo* ou le *Vu-i-cha*.

LE *Pacul-cha* doit son nom au Village de *Pacul*, qui est situé dans la Province de *Yun-nan*, sur les frontières du *Pegu*, d'*Ava*, de *Laos* & du *Tong-king*. Les habitans le recueillent dans les montagnes voisines, & ne souffrent pas que les Marchands étrangers y pénètrent. Toute la liberté qu'ils leur accordent est de venir recevoir au pied de ces lieux sauvages la quantité dont on est convenu. Si l'on s'en rapporte au témoignage des Marchands, les arbres qui y produisent le Thé sont hauts & touffus, mais plantés sans ordre, quoiqu'on prenne soin de les cultiver. Les feuilles en sont plus longues & plus épaissées que celles du *Song-lo* & du *Vu-i-cha*. Elles sont roulées en forme de balle, & se vendent fort bien. Cette espèce de Thé est commune dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu*; mais le goût en est peu agréable, quoiqu'assez doux. Les balles se coupent en plusieurs parties & se jettent comme le Thé ordinaire dans de l'eau bouillante, qui en reçoit une teinture rougeâtre.

LES Médecins Chinois assurent que cette liqueur est fort saine, & ses effets semblent le prouver; car les Missionnaires nous rendent témoignage que dans leurs courses, eux & leurs Compagnons s'en trouvoient fort bien pour de légères incommodités. Ses principales vertus sont de guérir la colique, d'arrêter le flux de ventre & d'exciter l'appétit. Mais, dans ces occasions, il faut le boire plus fort du double que le Thé ordinaire (e).

LES feuilles du Thé qui se nomme *Vu-i* sont petites & tirent sur le noir. Elles rendent l'eau jaune. Le goût en est délicieux, & l'estomac le plus foible s'en accommode fort bien. Pendant l'Hyver, il demande d'être bû avec modération; mais l'excès n'en est pas dangereux en Été. Il est bon particulièrement dans les sueurs, après un voyage, une course ou d'autres exercices violens. On le donne même aux malades; & ceux qui ménagent leur santé n'en boivent pas d'autre. Le Père le Comte avoit souvent entendu parler, à Siam, de *Fleur de Thé*, de *Thé Impérial*, & de plusieurs autres espèces dont le prix étoit encore

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Ruse des  
Marchands.

Le Pacul-  
cha.

Qualités que  
les Médecins  
Chinois attri-  
buent au Thé.

Qualités du  
Vu-i-cha.

(e) Chine du Père Du Halde, pag. 10. & suivantes.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Récolte du  
Thé.

Saculture.

Observations  
que le Père le  
Comte fit de  
ses propres  
yeux sur l'ar-  
buste du Thé.

encore plus extraordinaire que les propriétés qu'on leur attribuoit; mais, à la Chine, il n'apprit rien qui ressemblât à ces récits.

LES Chinois commencent à recueillir les feuilles du Thé aux mois de Mars & d'Avril, suivant que la saison est plus ou moins avancée. Ils les exposent ensuite à la vapeur de l'eau bouillante pour les amollir encore plus. Aussitôt que l'humidité les pénètre, ils les étendent au feu sur des plaques de cuivre, où ils les font sécher par degrés, jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur brune; & d'elles-mêmes elles se roulent dans la forme où nous les recevons.

C'EST ordinairement dans les vallées & au pied des montagnes qu'on voit croître l'arbusse du Thé. Le meilleur est celui qui vient dans un terroir pierreux. Celui qui est planté dans une terre légère tient le second rang. Le moins estimé croît dans les terres jaunes. Mais dans quelque lieu qu'on entreprenne de le cultiver, il demande d'être exposé au Midi. Cette exposition le rend plus fort, & capable de produire dans la troisième année. Les racines de l'arbusse ressemblent à celles du Pêcher, & ses fleurs aux roses sauvages. Il croît à toutes sortes de hauteur, depuis deux pieds jusqu'à cent. Il s'en trouve quelques-uns que deux hommes n'embrasseroient pas facilement. C'est au Père le Comte qu'on doit ces éclaircissements, d'après l'Herbal Chinois. Mais il y joint les remarques qu'il fit lui-même, pendant un quart-d'heure qu'il eut pour examiner l'arbre. Il le vit pour la première fois, dit-il, sur le revers d'une petite montagne, en entrant dans la Province de *Po-kyen*. Sa hauteur n'étoit que de cinq ou six pieds. Plusieurs tiges, d'un pouce d'épaisseur, qui étoient jointes ensemble, & qui se divisoient au sommet en quantité de petites branches, composoient une espèce de touffe comme le Myrthe. Le tronc, quoique sec en apparence, avoit des branches & des feuilles très-vertes: la longueur des feuilles étoit d'un pouce ou d'un pouce & demi. Elles étoient assez pointues, & dentelées autour des bords. Les plus vieilles, qui paroissoient un peu blanches, étoient dures, cassantes, & amères. Les jeunes au contraire étoient souples, pliables, rougeâtres, unies, transparentes, & assez douces au palais, surtout après avoir été un peu mâchées. On étoit alors au mois de Septembre. Il trouva trois sortes de fruits sur l'arbusse. Sur les nouvelles branches, c'étoit un pois gluant, verd au dehors, & rempli de grains jaunes. Sur les autres branches, le fruit étoit de la grosseur d'une fève, & de diverses formes. Les uns étoient ronds, & ne contenoient qu'un pois. D'autres, qui étoient longs, en contenoient deux. D'autres, de figure triangulaire, en contenoient trois, & ressembloient beaucoup au fruit de l'arbre qui porte le suif. La première peau qui renferme les grains est verte, fort épaisse, assez unie. La seconde est blanche, unie & moins épaisse. Une troisième pellicule, qui est extrêmement fine, couvre une espèce de gland, ou de petite noix parfaitement ronde, qui tient à l'écorce par une petite fibre, d'où lui vient sa nourriture. Ce fruit a peu d'amertume dans sa fraîcheur; mais un jour ou deux après avoir été cueilli, il se fane, s'allonge, devient jaune, & se ride comme une vieille noisette. A la fin, il devient onctueux & très-amer. L'Auteur trouva sur l'arbusse une troisième sorte de fruits, vieux & durs, dont la première peau à demi-ouverte laisse voir au-dedans une autre peau dure & cassante, exactement semblable à celle de la châtaigne. En la brisant, il n'y trouva presque aucune marque de fruit, tant il étoit sec & aplati. Dans d'autres coques, le fruit étoit réduit en poudre. D'autres contenoient une petite noix tout-à-fait sèche, & couverte de sa

sa premi  
font sans  
germe p  
ploient c  
ter de l'e  
bois & d  
liquoreux

A l'ég  
lui attrit  
ques Phy  
que & d  
tates, qu  
qu'ils sou  
me effet  
étourdis  
semble p  
infinité d  
tête. Q  
fort pron  
n'en reçu  
lités, qu  
les. Le T

CUNN  
rement en  
saison de  
est le bon  
bre. Le  
*Song-lo* da  
deux espe  
ajoute qu  
tobre jus  
Septembr  
& la fem  
qui ne so  
nomme d  
pelle *Pois*  
vertes.  
capsule c  
quelques  
des autr  
sieurs end  
revers de

LE mo

(f) Ang  
R. d. E.  
(g) Ceta

sa première pellicule. Entre ces fruits, il s'en trouve un grand nombre qui sont sans germe ou sans bourgeon. On les nomme femelles. Ceux qui ont un germe peuvent être semés, & viennent heureusement. Mais les Chinois emploient ordinairement la méthode de l'ente. La curiosité de l'Auteur lui fit goûter de l'écorce du tronc & des branches. Il mâcha aussi quelques particules du bois & des fibres, qui loin d'être amers, laissent un goût agréable & comme liquoreux (*f*). Cependant il ne se fait sentir que quelques momens après.

A l'égard des vertus du Thé, les opinions s'accordent peu. Les uns lui attribuent de bonnes qualités. D'autres les croient mauvaises. Quelques Physiciens s'imaginent qu'il garantit les Chinois de la goutte, de la sciatique & de la pierre, parce qu'ils ne sont pas sujets à ces maladies. Les Tartares, qui se nourrissent de chair crue, n'ont pas plutôt quitté l'usage du Thé qu'ils souffrent des indigestions continuelles. Dans d'autres, il produit le même effet lorsqu'il est pris après le repas. L'usage du Thé guérit quelquefois les étourdissemens de tête. D'autres trouvent qu'il les fait mieux dormir, ce qui semble prouver qu'il n'est pas propre à rabattre les fumées. En France, une infinité de gens le croient bon pour la gravelle, les crudités, & les maux de tête. Quelques-uns même ont cru lui devoir l'obligation d'avoir été guéris fort promptement de la sciatique & de la goutte (*g*). D'autres au contraire n'en reçoivent aucun soulagement. On peut en conclure que ses bonnes qualités, quelles qu'elles soient, lui sont communes avec quantité d'autres feuilles. Le Thé ne coûte, à la Chine, que six liards la livre (*b*).

CUNNINGHAM assure que les trois sortes de Thé, qu'on apporte ordinairement en Angleterre, viennent de la même plante, & que le terroir ou la saison de le cueillir y mettent seuls quelque différence. Le Bohé, ou le *Vu-i*, est le bourgeon même, cueilli au commencement de Mars & séché à l'ombre. Le *Brug*, qui est la seconde pousse, se cueille au mois d'Avril, & le *Song-lo* dans le cours des mois de May & de Juin. On fait un peu sécher ces deux espèces sur le feu, dans des bassins ou des poëles. Le même Auteur ajoute que l'arbutte est toujours verd; qu'il est en fleurs depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de Janvier, & que sa semence meurt jusqu'aux mois de Septembre & d'Octobre, de sorte qu'on peut cueillir tout-à-la-fois les fleurs & la semence; mais pour un grain de bonne semence, il s'en trouve cent qui ne sont utiles à rien. C'est ce que le Père le Comte, ajoute Cunningham, nomme deux sortes de fruits dans sa Description. Pour l'autre sorte, qu'il appelle *Pois visqueux*, ce n'est que le bouton des fleurs, avant qu'elles soient ouvertes. Ses vases séminaires ont en effet la figure d'un triangle, & chaque capsule contient sa noix ou son grain de semence; mais quoiqu'il n'y ait quelquefois qu'une ou deux capsules qui arrivent à leur perfection, les vestiges des autres se font aisément distinguer. L'arbutte croît sans culture, en plusieurs endroits de l'Isle de *Cheu-chan*, dans un terrain sec & graveleux, sur le revers des montagnes.

Le même Voyageur observe encore que le Père le Comte s'est trompé, lorsqu'il

(*f*) *Angl.* & comme celui de la Réglisse.

R. d. E.

(*g*) Cela vient apparemment de sa qualité

atténuante; car il subtilise beaucoup le sang, & les suc.

(*b*) Le Comte, pag. 221. & suiv.

Vertus du Thé  
dans l'usage.

Son prix à  
la Chine.

Observation  
de Cunning-  
ham sur l'ar-  
butte du thé.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

lorsqu'il a prétendu que l'art de greffer est inconnu aux Chinois (i). Il vit dans la même Isle, des arbres au suif & plusieurs autres arbres greffés. On ne fend point l'arbre; mais l'on en coupe une petite pièce extérieure, & l'on y applique la greffe, tranchée de biais pour y être ajustée. Ensuite couvrant la greffe avec l'écorce de la pièce emportée, on lie tout ensemble, sous une enveloppe de paille & de boue, comme nous le pratiquons en Europe (k).

(i) Cependant il reconnoît que les Chinois greffent, comme on vient de le voir d'après la page 225. de ses Mémoires.

(k) Abrégé des Transactions Philosophiques, Vol. V. Part. IV. pag. 180.

*Arbres qui portent des Fleurs.*

Avantage de  
la Chine sur  
l'Europe.

**L**ES arbres & les arbuftes à fleurs sont en si grand nombre à la Chine, qu'elle l'emporte de ce côté-là sur l'Europe, comme l'avantage est de notre côté pour les fleurs qui viennent de semences & de racines. On voit, dans ce vaste Empire, de grands arbres couverts de fleurs. Les unes ont une parfaite ressemblance avec les tulipes, d'autres avec les roses; & mêlées avec les feuilles vertes, elles forment un spectacle admirable.

Le Molyen,  
arbre à fruit.

**E**NTRÉ les arbres de cette espèce on distingue celui qui porte le nom de *Molyen*. Il est de l'épaisseur du bas de la jambe. Ses branches sont menues, remplies de moëlle, & revêtues d'une écorce rouge, marquée de taches blanches comme le noisetier. Les feuilles ne sont pas en grand nombre; mais elles sont fort grandes, & très-larges vers le sommet. Elles sont minces & assez sèches. Leurs côtés & leurs principales fibres sont couvertes d'un beau duvet blanc. Elles sont jointes à l'arbre, par des tiges, qui s'étendent, vers le fond, presqu'autour de la branche. On peut dire qu'elles en forment, comme d'un petit tuyau, en formant un coude au point de leur sortie. Il s'élève entre ces tiges de petits bourgeons de figure ovale, couverts de duvet, qui s'ouvrant au mois de Décembre, deviennent des fleurs aussi grandes que le lys sauvage. Elles sont composées de sept ou huit feuilles, remplies de longues fibres ovales, & pointues aux extrémités. Quelques-unes de ces fleurs sont jaunes; d'autres sont rouges, & d'autres blanches.

Le La-moué.

**L'**ARBRE qui se nomme *La-moué*, a quelque ressemblance avec notre Laurier, par sa grandeur, sa figure & la forme de ses branches. Les feuilles croissent deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, sur des tiges assez courtes. Les plus grandes le sont presqu'autant que celles du Laurier commun, mais sans être si sèches & si épaissées. Leur grandeur diminue à proportion qu'elles s'éloignent du bout de la branche. Au cœur de l'Hyver, on voit sortir entre ces feuilles de petites fleurs jaunes, d'une odeur agréable, qui ne ressemblent pas mal à la rose.

Le Cha-wha.

**L**E *Cha-wha* est un autre arbre de la Chine, qui seroit aussi un ornement distingué dans nos jardins. On en distingue quatre sortes, qui y portent toutes des fleurs & qui ont beaucoup de ressemblance avec le Laurier d'Espagne, par la forme du sommet, par le bois & les feuilles. La verdure des feuilles résiste aux outrages de l'Hyver. Elles sont rangées alternativement de chaque côté des branches. En grandeur, elles sont de figure ovale, pointues à l'extrémité, & dentelées sur les bords comme une scie. Elles ont aussi plus

d'épaisseur

d'épaisseur  
d'un ve  
ges son  
lisse.  
qui fort  
de la fi  
vet blan  
Printen  
tites ro  
aucune

LES  
feuilles  
les vert  
espèces  
mens,  
dans les  
est une  
mence

ON  
toute l'a  
que celle  
corce fo  
rangers.  
ont peu

ENTRÉ  
noissoit  
les qui  
porte cr  
haut. M  
pieds, q  
dans des  
& la co  
agréable  
celles du

LE J  
se cultiv  
Mais il e  
Pays qu  
transpor  
cines di  
l'Auteur  
mortel,  
L'AR  
dans les

(a) C  
(b) L

VIII

d'épaisseur & de fermeté que celles du même Laurier. Le côté supérieur est d'un verd foncé comme celui de l'Oranger. Le dessous est jaune. Leurs tiges sont assez épaisses. Le bois de cet arbre est d'un gris blanchâtre, & fort lisse. Le tronc est ordinairement de la grosseur de la jambe. Les bourgeons, qui sortent à l'endroit où les tiges se joignent à l'arbre, sont de la couleur, de la figure & de la grosseur d'une noisette. Ils sont couverts d'un beau duvet blanc, sur un fond qui ressemble au satin. Ces bourgeons se changent au Printems en fleurs doubles, de couleur rougeâtre, assez semblables à de petites roses. Elles sont soutenues par un calice, & sortent des branches sans aucune tige.

LES *Cha-was* de la seconde espèce sont fort hauts. L'extrémité de leurs feuilles est arrondie. Les fleurs sont grandes, rouges, entremêlées de feuilles vertes; & ce mélange a beaucoup d'agrément. Les fleurs des deux autres espèces sont plus petites & blanchâtres. Le milieu est rempli de petits filamens, dont chacun se termine par une petite tête jaune & plate, comme dans les roses ordinaires, & qui ont pour centre un petit pistil rond. Le fond est une petite boule verte, qui forme, en croissant, la membrane où la semence est renfermée (a).

ON voit, dans plusieurs Cantons, des arbres qui sont chargés, presque toute l'année, de fleurs du plus vif incarnat. Les feuilles sont aussi petites que celles de l'Orme. Le tronc est irrégulier, les branches tortues, & l'écorce fort unie. Des allées, composées de ces arbres & d'un mélange d'Orangers, formeroient un des plus beaux lieux du monde. Mais les Chinois ont peu de goût pour la promenade (b).

ENTRE les arbrustes, Du Halde, ou plutôt son Correspondant, n'en connoissoit que trois ou quatre espèces dont les fleurs fussent odoriférantes. Celles qui se nomment *Mo-li-wha*, sont les plus agréables. L'arbruste qui les porte croît facilement dans les Parties Méridionales de la Chine & s'élève assez haut. Mais, dans les Provinces du Nord, il ne passe jamais cinq ou six pieds, quelque soin que l'on prenne, pendant l'Hyver, de le tenir renfermé dans des caves. La fleur ressemble beaucoup au double jasmin, par la figure & la couleur; mais l'odeur en est plus forte, quoiqu'elle ne soit pas moins agréable. Les feuilles sont tout-à-fait différentes, & tirent beaucoup plus sur celles du jeune Citronier (c).

LE Jasmin est fort commun à la Chine. Il se plante comme la vigne, & se cultive avec beaucoup de soin. On le vend pour en faire des bouquets. Mais il est au-dessous du *Sampagou*, fleur aussi fameuse dans plusieurs autres Pays que dans l'Empire Chinois. Le *sampagou* croît dans des pots & se transporte d'une Province à l'autre pour s'y vendre. On attribue à ses racines diverses propriétés merveilleuses & fort opposées entr'elles. On assure l'Auteur, à Manille, que la partie qui croît du côté de l'Est est un poison mortel, & que celle qui croît à l'Ouest est son antidote (d).

L'ARBRE qui produit les fleurs qu'on nomme *Quey-wha*, est fort commun dans les Provinces Méridionales, & très-rare dans celles du Nord. Il croît quelquefois

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Autres espèces  
d'arbres à  
fleurs.

Arbrustes à  
fleurs.

Le *Mo li-  
wha*.

Jasmin de la  
Chine.

*Sampagou*.

Le *Quey-  
wha*.

(a) Chine du Père du Halde, pag. 17 & 320.

(c) Du Halde, pag. 12.

(b) Le Comte, pag. 158.

(d) Navarette, pag. 35.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

quelquefois à la hauteur du Chêne. Ses fleurs sont petites, & de différentes couleurs ; mais l'odeur en est fort agréable. Les feuilles ressemblent à celles de notre Laurier ; & cette ressemblance est plus remarquable dans les grands arbres, qui se trouvent particulièrement dans les Provinces de Chu-kyang, de Kyang-si, de Yun-nan, & de Quang-si, que dans les arbustes de la même espèce. La couleur des fleurs est ordinairement jaune. Elles pendent en si gros bouquets, que lorsqu'elles viennent à tomber, la terre en est entièrement couverte ; & leur odeur est si agréable que l'air en est parfumé dans un assez grand éloignement. Quelques-uns de ces arbres portent quatre fois l'année ; c'est-à-dire, qu'aux fleurs qui tombent on en voit succéder immédiatement de nouvelles. Aussi sont-elles fort communes, au cœur même de l'Hyver.

Fleur nom-  
mée La-mo-  
li-chui.

NAVARETTE fait la description d'une petite fleur, qui ne diffère pas beaucoup de la précédente, si ce n'est pas la même. Elle est jaune, & d'une odeur si douce & si charmante que l'Auteur ne connoissoit rien de comparable en Europe. Quoiqu'elle soit fort petite, elle se peut appercevoir presque à la distance d'un mille. Il observe que l'arbre qui la porte, se nomme *La-mo-li-chui*, & n'a pas d'autre fruit ; qu'il fleurit au mois de Janvier ; que les fleurs durent pendant quelques mois sur les tiges ; enfin qu'elles sont fort estimées des Lettrés & des Etudiants, & qu'ils en portent ordinairement à la tresse de cheveux qui leur pend derrière la tête. Le même Auteur remarque, à cette occasion, que les femmes Chinoises se plaisent tant à porter des fleurs sur la tête, soit naturelles, soit artificielles d'or ou d'argent, qu'elles sèment pour cela des mauves dans leurs jardins. Il eut le plaisir d'en voir une, qui n'avoit pas moins de soixante & dix ans, toute chargée de cette parure. Les Millionnaires, dit-il, ne purent s'empêcher d'en rire, suivant la coutume de l'Europe ; quoiqu'ils dûssent être mieux instruits par l'exemple des Chinois (e).

Le Lau-wha.

ON vante une autre fleur, nommée *Lau-wha*, ou *Lau-whay-wha*, dont l'odeur l'emporte sur toutes celles dont on a déjà parlé, mais qui est moins belle. Sa couleur tire ordinairement sur celle de la cire. Elle croît sur une plante, qui ne vient guères que dans les Provinces Maritimes. On voit des fleurs charmantes & fort touffues, mais tout-à-fait insipides, croître comme des roses sur d'autres arbres & sur d'autres arbustes, qu'on croit de l'espèce du Pêcher & du Grenadier. Leurs couleurs sont fort brillantes ; mais elles ne produisent aucun fruit. Un autre arbrisseau, qui se nomme *Wen-quang-chu* à Peking, ressemble encore moins aux espèces de l'Europe. Il porte différens noms, dans trois Provinces au moins. Sa fleur est blanche. Ses feuilles croissent en forme de double & quelquefois de triple rose. Le calice se change en un fruit semblable à la pêche, mais sans aucun goût, dont les cellules sont remplies de pepins, ou plutôt de graine, couverte d'une tunique blanche & cartilagineuse (f).

Fleurs des  
plantes & des  
racines Chi-  
noises.

SUIVANT le Père le Comte, les fleurs Chinoises qui viennent des plantes & des racines ne méritent pas la moindre curiosité. Il s'en trouve plusieurs qui ressemblent à celles de l'Europe, mais si mal cultivées qu'il n'est pas facile

(e) Le même, *ibid.*

(f) Du Halde, pag. 12.

cile de  
vû de p  
la Chine  
variété  
te. Il a  
nois où  
avec nos  
pendant  
Chine,  
de nouv  
L'espèce  
est, suiv  
jamais é  
est délic  
la mélan  
bondanc  
coup, &  
dance ex  
ment de  
deur ou

ON v  
nomme  
fruit &  
d'eau (k)  
fleur dev  
plus vari  
ment qu  
& se div  
fruit fort  
mun dan  
voir des  
les ans.  
& quelq  
d'ornem

CETT  
l'eau, ré  
tenue pa  
les lys.  
tié blan  
fette.  
nent au  
aussi for  
tent sur

(g) L  
(b) Du  
(i) Na  
(k) L'

cile de les reconnoître (*g*). Apparemment que ce Missionnaire n'avoit pas vû de pivoinis, puisque Du Halde nous assure que dans plusieurs cantons de la Chine on en voit de beaucoup plus belles qu'en Europe, & qu'outre la variété de leurs couleurs elles ont dans quelques endroits une odeur charmante. Il ajoute à la vérité qu'elles font le principal ornement des parterres Chinois où l'on n'apperoit nulle autre fleur qui puisse entrer en comparaison avec nos œillets, nos tulipes, nos renoncules, nos anemones, &c. (*h*). Cependant Navarette, qui se vante d'avoir vû une grande variété de fleurs à la Chine, assure qu'on y trouve une forte de rosier, qui produit chaque mois de nouvelles fleurs & qui ressemble de toute manière à celui de Provence. L'espèce de rose que les Chinois nomment *Mou-tau*, ou Reine des fleurs, est, suivant le même Ecrivain, la plus belle fleur du monde, & ne devoit jamais être dans d'autres mains que celles des Rois & des Princes. Son odeur est délicieuse. Elle est touffue. Ses fleurs sont rougeâtres. Elle réjouiroit la mélancolie même. Il observe aussi que la Chine offre des tournesols en abondance, des lys odoriférans, que les Philosophes Chinois vantent beaucoup, & d'autres fleurs communes en Europe; qu'il s'y trouve une abondance extrême de *crêtes de coq*, qui font d'une beauté rare & qui font l'ornement des jardins (*i*); mais il avoue que les œillets de la Chine ont peu d'odeur ou n'en ont aucune.

ON voit croître dans les étangs & souvent dans les marais une fleur qui se nomme *Lyen-wba*, & que les Chinois estiment beaucoup. Aux feuilles, au fruit & à la tige, on la prendroit pour le nénuphar, la nymphée ou le lys d'eau (*k*), dont on fait peu de cas en Europe. Mais à force de soins, la fleur devient double. On y compte alors cent feuilles, dont les couleurs sont plus variées & plus vives qu'en Europe. Les fleurs simples n'ont ordinairement que cinq feuilles, comme les nôtres. Le pistil croît en forme de cône, & se divise dans son cours en plusieurs cellules, qui contiennent une sorte de fruit fort blanc, & plus gros que nos fèves (*l*). Le *Lyen-wba* est fort commun dans la Province de Kyang-si. C'est un spectacle fort agréable que de voir des lacs entiers couverts de ces fleurs, qui se cultivent avec soin tous les ans. Les grands Seigneurs en font croître dans de petites pièces d'eau & quelque-fois dans de grands vases remplis de terre détrempée, qui servent d'ornement à leurs jardins ou à leurs cours.

CETTE fleur, qui s'élève d'une verge & demie de hauteur au-dessus de l'eau, ressemble assez à la tulipe. Elle est composée d'une petite boule, soutenue par un petit filament; qui approche beaucoup de celui qu'on voit dans les lys. Sa couleur est, ou violette, ou blanche, ou moitié violette & moitié blanche. L'odeur en est très-agréable. Son fruit a la grosseur d'une noisette. La pulpe en est blanche & de bon goût. Les Medecins l'ordonnent aux Malades, pour les fortifier lorsqu'ils sont affoiblis. On le trouve aussi fort rafraîchissant en Été. Les feuilles de la fleur sont longues & flottent sur l'eau. Elles tiennent à la racine par de longues tiges, dont les Jardiniers

Lyen-wba,  
Fleur aquatique.

Propriétés  
du Lyen-wba.

(*g*) Le Comte, pag. 158.

(*h*) Du Halde, pag. 12.

(*i*) Navarette, pag. 35.

(*k*) L'Auteur dit ailleurs (pag. 79.) qu'elle

diffère beaucoup du lys-d'eau ou du Nénuphar. Elle se nomme aussi *Rose aquatique*.

(*l*) Du Halde, pag. 12.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Pe-tsi, fleur  
qui croit sous  
l'eau.

Qualité  
qu'on lui at-  
tribue fausse-  
ment.

diniers font usage pour lier leurs ustenciles. La racine est noueuse, comme celle du roseau, & sa substance est fort blanche. Les Chinois estiment beaucoup cette plante, & s'en servent dans toutes les parties de l'Empire. Ils en font même une sorte de farine, qu'ils employent à divers usages (m).

Le Comte parle d'une autre fleur, qui est aussi une espèce de nenuphar, nommée *Pe-tsi*, & qui croit sous l'eau. Sa racine tient à une matière blanche, revêtue d'une peau rouge, & divisée en plusieurs têtes, qui ont dans leur fraîcheur le goût des noisettes. Les Chinois l'assurèrent que si on la tient dans la bouche avec un morceau de cuivre, elle en adoucit l'âcreté. Mais ce Missionnaire en ayant fait l'essai à *Hang-chin-fu*, où l'on mange beaucoup de *Pe-tsi*, & à *Kya-king-fu*, trouva cette observation chimérique; ce qui n'est pas fort étonnant, puisque le jus du *Pe-tsi* est si doux, qu'il n'a vraisemblablement aucune qualité corrosive (n). Du Halde, qui attribue cette propriété imaginaire au *Lyen-wha*, suppose que le *Pe-tsi* en est une espèce (o).

Les Chinois emploient presque uniquement des suc de fleurs & d'herbes pour peindre des figures sur le satin & les taffetas satinés dont ils font leurs habits, leur parure & leurs ameublemens. Ces couleurs, qui pénètrent la substance de la soie, ne se ternissent jamais; & comme elles n'ont pas de corps, il n'arrive pas non plus qu'elles s'écaillent. On s'imagineroit qu'elles sont tissées dans le fond de l'étoffe, quoiqu'elles n'y soient que délicatement appliquées avec le pinceau (p).

(m) Le même, pag. 19. & suiv.

(n) Le Comte, pag. 101.

(o) Du Halde, pag. 13.

(p) Le même, pag. 14.

Bois & Arbres utiles.

Forêts dans  
les monta-  
gnes.

LES Plaines de la Chine sont couvertes d'une si grande abondance de riz, qu'à peine offrent-elles un arbre. Mais les montagnes, sur-tout celles de *Chen-fi*, de *Ho-nan*, de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*, sont remplies de forêts, qui contiennent de grands arbres de toutes les espèces. Ils sont fort droits, & propres à la construction des édifices publics, sur-tout à celle des Vaisseaux. Les Voyageurs nomment le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, & le cedre, avec quantité d'autres qui sont peu connus en Europe (a).

Prodigieuse  
consomma-  
tion des bois  
de Pin.

On emploie un si grand nombre de Pins, ou de Sapins, à la construction des Vaisseaux, des Barques & des édifices, qu'il paroît surprenant que la Chine en ait encore des forêts. La consommation en est fort grande aussi pour le chauffage (b). Les Provinces du Nord ne se servent pas d'autres arbres pour bâtir. Celles des Parties Méridionales, au-delà de la Rivière, emploient ordinairement le *Cha-mu*.

Bois nommé  
Nan-mu.

MAIS le bois le plus estimé à la Chine s'appelle *Nan-mu*. Les piliers des appartemens & des anciennes salles du palais, les fenêtres, les portes & les solives en sont composées; il passe pour inaltérable. „ Lorsqu'on veut bâtir

„ pour

(a) Le même, pag. 317.

(b) Description de Navarette, pag. 34.

„ pour  
vient ap  
l'on s'en  
de leurs  
Mont Li  
bre est f  
ment ve  
nent au

CE PE  
bois non  
d'un rou  
pour l'ou  
de menu  
pire, su  
cher que

L'AR  
Pruniers  
vise d'ab  
tites. L'  
mité des  
comme c  
ble beau  
core par  
plusieurs  
du fruit,  
assez dur  
lorsqu'ell  
lurs. L  
est un p  
reçoit sa  
à mesure  
couverte

POUR  
à celui c  
c'est-à-di  
mais il e  
par la co  
de ce bo  
qui acco  
roient au  
étoient c  
fortes po  
double q  
foibles,

(c) Pet  
suivant Na

„ pour l'éternité, disent les Chinois, il faut employer du *Nan-mu*. De-là vient apparemment que les Voyageurs le prennent pour le cedre. Mais si l'on s'en rapporte au témoignage des Missionnaires, qui en ont parlé sur celui de leurs propres yeux, ses feuilles ne ressemblent point à celles des cedres du Mont Liban, telles qu'on en trouve la description dans les Voyageurs. L'arbre est fort droit & de la plus grande espèce; ses branches s'élevent directement vers le Ciel. Elles ne sortent qu'à une certaine hauteur; & se terminent au sommet en forme de bouquet.

CEPENDANT le *Nan-mu* n'approche pas, pour la beauté, d'un autre bois nommé *Tse-tau*, qui porte à la Cour le nom de *Bois-rose*. Ce *Tse-tau* est d'un rouge noirâtre, rayé, & plein de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Il est propre d'ailleurs aux plus beaux ouvrages de menuiserie. Les meubles qu'on en fait sont fort estimés dans tout l'Empire, sur-tout dans les Provinces du Nord, où ils se vendent beaucoup plus cher que les meubles vernissés (c).

L'ARBRE qui se nomme *Long-ju-tsu* a le tronc aussi gros que nos plus gros Pruniers. Il se coupe en planches pour toutes sortes d'usages communs. Il se divise d'abord en deux ou trois grosses branches, qui se subdivisent en plusieurs petites. L'arbre est d'un gris rougeâtre, tacheté comme le coudrier; mais l'extrémité des branches est noueuse, tortue, rude & pleine d'une sorte de moëlle, comme celles du noyer. La figure du fruit tire sur l'ovale. Etant verd il ressemble beaucoup à la cerise, non-seulement par la couleur & la forme, mais encore par sa tige, qui est verte, cordée, extrêmement longue, & divisée en plusieurs branches, dont chacune porte un de ces fruits à l'extrémité. La peau du fruit, dans quelques endroits, est remplie de petites taches rouges. Elle est assez dure. Elle contient une substance verdâtre, qui tourne comme en bouillie lorsqu'elle est mûre. On s'en frotte les mains en Hyver, pour prévenir les engelures. Le noyau du fruit est fort dur & ressemble à celui de la cerise; mais il est un peu oblong, & dentelé de cinq, six & quelquefois sept sillons. Il reçoit sa nourriture par une ouverture ronde & assez grande, qui se rétrécit à mesure qu'elle approche de l'amande intérieure. Cette amande est petite & couverte d'une peau noire, moins dure qu'un pepin de pomme (d).

POUR la force & la fermeté, peut-être n'y a-t'il pas de bois comparable à celui qu'on appelle *Tye-li-mu*, & que les Portugais nomment *Pao-de-ferro*, c'est-à-dire, Bois de fer. Cet arbre est de la hauteur de nos plus grands Chênes; mais il en est différent par la grosseur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui est plus sombre: il pèse aussi beaucoup plus. On fait de ce bois les ancrs des Vaisseaux de guerre; & les Officiers de l'Empereur qui accompagnèrent les Missionnaires dans leur passage à Formose, les préféreroient aux ancrs de fer des Vaisseaux Marchands. Mais l'Auteur juge qu'ils étoient dans l'erreur. Les pointes ne peuvent jamais être assez aigues ni assez fortes pour mordre sûrement; & comme on fait les branches plus longues du double que celles des ancrs de fer, elles en doivent être à proportion plus foibles, quelle que soit leur grosseur.

ON

(c) Peut être est-ce l'Ebene, qui croît, mais peu abondamment. suivant Navarette, dans les Parties du Nord, (d) Du Halde, pag. 10 & 320.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Confondu  
mal à propos  
avec le cedre.

Le Long-  
ju-tsu.

Tye-li-mu,  
bois dont on  
fait les ancrs  
des Vaisseaux.

comme  
ent beau-  
pire. Ils  
(m).

enuphar,  
ère blan-  
ont dans  
on la  
l'acreté.  
ge beau-  
que; ce  
n'a vrai-  
bue cet-  
t une ef-

d'herbes  
leurs ha-  
at la sub-  
e corps,  
elles sont  
nent ap-

de riz,  
ut celles  
e forêts,  
t droits,  
s Vaisse-  
, le pal-  
en Eu-

struction  
nt que la  
nde aussi  
s d'autres  
ère, em-

iliers des  
es & les  
eut bâtir  
, pour

pag. 34.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Canne de  
bambou Ses  
propriétés.

ON peut compter au nombre des arbres utiles une sorte de canne, que les Chinois nomment *Chu-tse*, & les Européens *Bambou*. Il y en a de plusieurs sortes. Le Bambou croît aussi haut que le commun des arbres. Quoiqu'il soit creux d'un bout à l'autre, excepté dans ses parties noueuses ou dans ses jointures, il est d'une dureté extraordinaire & capable de soutenir les plus pesans fardeaux, jusqu'à de grandes maisons de bois. On peut le diviser en petits éclats, qui servent à faire des nattes, des paniers, & d'autres ouvrages. On en fait aussi du papier (*e*), des tuyaux pour la conduite de l'eau, des meubles domestiques, tels que des tables, des chaises, des lits, des armoires, des boîtes, &c. On trouve des meubles tout faits de cette espèce, dans les boutiques de Canton. Un lit coûte neuf sols; une table, six; les chaises, quatre sols & demi; & le reste, à proportion. Les Bambous sont fort communs dans les Provinces Méridionales. Ils sont très-propres à faire des perches, & toutes sortes d'échaffaudage (*f*).

Ratan & cannes de sucre.

ENFIN la Chine produit du Ratan & des Cannes de sucre. Le Ratan est une plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cens ou de mille pieds (*g*). Les cannes de sucre croissent en abondance dans les Provinces Méridionales (*h*).

(*e*) On en fait aussi de l'écorce du Ku-chu, dont on a parlé.

(*g*) Le même, pag. 266.

(*f*) Du Halde, pag. 10.

(*h*) Navarette, pag. 32.

*Racines, Herbes & Plantes.*

Abondance  
de légumes à  
la Chine.

LE Peuple de la Chine ne vivant guères que de légumes, d'herbes, & de racines, avec le riz, qui est son aliment le plus commun, il n'est par surprenant que les jardins potagers y soient cultivés fort soigneusement. Aussitôt que la saison d'une chose est passée, on en plante ou l'on en sème une autre. Ainsi jamais la terre ne demeure oisive. Les Chinois ont une grande variété de ces végétaux, dont plusieurs se trouvent en Europe. La semence de choux, d'oseille, de rue, & de quelques autres plantes, qui leur viennent des Indes, meurt ou dégénère dans l'espace de deux ou trois ans. Ils ont une véritable espèce de choux, mais qui ne pommont jamais. Le persil leur est connu depuis plusieurs siècles (*a*), puisqu'on le trouve dans leurs Livres sous le nom de *Chin-tsuy*; mais il n'a ni la beauté ni la douceur du persil de l'Europe.

Le Pe-tsuy,  
excellent lé-  
gume.

ENTRE les herbes potagères qui nous manquent, la Chine n'en a qu'une qui mérite de trouver place dans nos meilleures cuisines. C'est celle qui se nomme *Pe-tsuy*, & qui est véritablement excellente. Quelques-uns de nos Voyageurs ont pris mal-à-propos le Pe-tsuy pour la laitue. Ses premières feuilles lui ressemblent à la vérité; mais la fleur, la semence, le goût & la grandeur de la plante en diffèrent beaucoup. Les meilleurs Pe-tsuy se trouvent dans les Provinces du Nord, où les premiers frimats servent à les rendre fort tendres: l'abondance en est presque incroyable. Dans le cours des mois d'Octobre & de Novembre, on en voit passer, du matin au soir, par les portes de Peking, des charrettes

(*a*) Suivant Navarette (pag. 32.) la Chine n'a point de persil ni de poreaux.

charrettes  
vers dans  
turellem

DANS  
cuire les  
comme  
Chinois t

LE C  
les nôtre  
filaments  
est en te  
sent un a  
dans les  
lève, qu

NAV  
blent poi  
lebaisses;  
ve pas de  
dans tout  
que le tal

ENTR  
mées, &  
qu'ils par

I. LA  
les monta  
s'étenden  
s'y trouva  
rencontré  
noient de  
découper  
de la raci  
leur que

LA pla  
le nom d  
Racine de  
lièrement  
contraire  
Chinois,  
ce, qui se  
caille, un  
Elle diffère  
meilleur  
où elle pa  
rent que

(*b*) Du  
(*c*) Le C  
(*d*) Nav

charrettes & d'autres voitures chargées. L'usage des Chinois est de les conférer dans du sel, ou de les mariner, pour les faire cuire avec le riz, qui est naturellement fort insipide.

DANS quelques Provinces Méridionales on cultive des mauves, dont on fait cuire les feuilles à l'eau, pour les faire étuver avec de la graisse ou de l'huile, comme on prépare en Europe les laitues & les épinards avec du beurre. Les Chinois trouvent cette plante fort saine & laxative (b).

LE Comte vit une sorte d'oignons, qui ne portent pas de semence comme les nôtres, mais dont les feuilles jettent vers la fin de la saison quelques petits filamens, au milieu desquels croît un petit oignon blanc, semblable à celui qui est en terre. Ce nouvel oignon produit des feuilles dans son tems, qui produisent un autre oignon; & cette succession continue avec une si juste proportion dans les distances, qui sont plus ou moins grandes à mesure que la plante s'élève, qu'on prendroit tout ce jeu de la Nature pour un ouvrage de l'art (c).

NAVARETTE dit que les concombres & les melons de la Chine ne ressemblent point aux nôtres, & qu'on y voit plusieurs espèces de courges & de calabasses; que la marjolaine sauvage y est fort commune, mais qu'il ne s'y trouve pas de romarin; que le tabac s'y plante en abondance, & qu'on en fume dans toutes les parties de l'Empire; que sec il ne coûte qu'un sol la livre, mais que le tabac du Japon est le plus estimé (d).

ENTRE les plantes Médicinales, on nous apprend quelles sont les plus estimées, & celles qui parurent les plus singulières aux Voyageurs, dans le tems qu'ils parcouroient les Provinces.

I. LA Rhubarbe croît en abondance dans la Province de *Se-chuen* & dans les montagnes de *Chen-fi*, nommées *Soue-chun* ou les montagnes de neige, qui s'étendent depuis *Lyang-cheu* jusqu'à *Su-cheu* & *Si-ning-cheu*. Les Missionnaires s'y trouvant aux mois d'Octobre & de Novembre pour en lever la Carte, y rencontrèrent souvent des Troupes de chameaux, chargés de sacs qui contenoient de la rhubarbe. Les fleurs de cette plante ressemblent à des cloches, découpées par les bords. Les feuilles sont longues & assez rudes. L'intérieur de la racine est blanchâtre dans sa fraîcheur; mais en séchant elle prend la couleur que nous lui voyons lorsqu'elle arrive en Europe.

LA plante dont les Médecins Chinois font le plus d'usage, porte parmi eux le nom de *Fou-ling*. Elle a reçu des Européens celui de *Radix-Xina* (e) ou Racine de la Chine. C'est dans la Province de *Se-chuen* qu'elle croît particulièrement. Ses feuilles, qui rampent sur terre, sont longues & étroites. Au contraire, la racine devient fort grosse; & si l'on peut s'en rapporter aux Chinois, elle a quelquefois la grosseur de la tête d'un enfant. La bonne espèce, qui se nomme *Pe-fou-ling* ou *Fou-ling* blanc, contient, dans une espèce d'écaille, une substance blanche & moëlleuse, qui a quelque chose de visqueux. Elle diffère d'une autre espèce, qui est fort en usage aussi, parce qu'elle est à meilleur marché, & qui croît d'elle-même dans plusieurs parties de la Chine, où elle passe pour une sorte de *Fou-ling* sauvage. Quelques Missionnaires assurent que le *Pe-fou-ling* de *Chen-fi* est une véritable truffe. Sa couleur approche

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Mauves que  
les Chinois  
mangent.

Tabac.

Plante Médi-  
cinale.

Rhubarbe.

Radix-Xina.

Ses proprié-  
tés.

(b) Du Halde, pag. 13.

(c) Le Comte, pag. 100. & suiv.

(d) Navarette pag. 32.

(e) Description de la Chine par Navarette, pag. 52.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

che du verd; mais en séchant elle devient un peu jaunâtre. Il n'est pas aisé de déterminer à quelle maladie elle convient le mieux, parce que les Médecins Chinois l'ordonnent indifféremment pour toutes sortes d'infirmités (f). Cependant on sçait que c'est un excellent sudorifique, & qu'elle est propre à purger le sang (g).

NAVARETTE observe qu'il y a deux sortes de *Radix-xina* ou Racine de la Chine; l'une parfaite, qui est fine & blanche, & qui croît dans les Provinces du Nord; l'autre, fort imparfaite, qui s'appelle *Racine de la terre* & qui croît dans *Po-kyen*, *Quang-tong* & les autres Provinces du Sud. Sa couleur est rougeâtre. Elle se trouve en abondance dans les champs, où tout le monde a la liberté d'en cueillir. Les deux espèces croissent également sous terre, & ne poussent au dehors que quelques petits surgeons, avec de très-petites feuilles, qui servent néanmoins à la faire découvrir. L'Auteur croit que la première espèce, qui est quatre fois plus chère que l'autre, n'a jamais été apportée en Europe. Il ajoute qu'elle est fort chère dans l'Inde, & qu'il a vu vendre à Malaca, pour dix-huit piastres, ce qui n'en auroit pas coûté deux à la Chine. Depuis quelques années les Portugais ont pris la méthode de la confire. Les Hollandois & les Anglois apportent quelquefois un peu de cette conserve, que les Européens trouvent (h) délicieuse (i).

Racine de  
Teu-tse.

LA racine d'une autre plante, qui se nomme *Teu-tse*, n'est pas d'un usage aussi commun que le *Fou-ling*, mais se vend beaucoup plus cher. Elle est rare, dans la Province même de *So-chuen*, où elle croît entre le trentième & le trente-neuvième degré de latitude. Comme elle est d'une qualité chaude, elle passe pour un remède excellent contre les humeurs froides & toutes sortes d'obstructions. Sa figure est singulière. Elle est très-ronde d'un côté & presque plate de l'autre. Le côté plat tient à la terre par diverses tiges, surtout par celle du milieu, qui est assez épaisse & qui pénètre le plus dans la substance de la racine. La surface convexe produit divers rejettons, qui se séparant par le bas forment chacun comme un petit bouquet. On distingue aisément la plante à cette marque. Les Chinois jettent les branches & ne gardent que la racine, qu'ils font bouillir ou qu'ils font du moins passer par le bain-marie avant que de la mettre en vente.

Racine de  
Ti-whang.

LE *Ti-whang* est la racine d'une très-belle plante, qui croît particulièrement dans les Parties Septentrionales de la Province de *Ho-nan*, dans le district de *Whay-ching-fu*. A la première vue on le prendroit pour une espèce de réglisse. Mais après avoir examiné les feuilles, la semence & le goût de la plante, on ne décide pas aisément à quelle espèce elle appartient. Les Chinois lui trouvent d'excellentes qualités pour fortifier l'estomac & réparer un tempéramment affoibli (k).

Racine de  
Hu-chu-u.

CUNNINGHAM vit, à *Cheu-chan*, une racine extrêmement singulière, nommée *Hu-chu-u*, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie & de noircir les cheveux gris. Il suffit d'en boire pendant quelque-tems en infusion. Une seule racine se vend depuis dix lyangs, ou un taël, jusqu'à deux mille, suivant sa grosseur; car les plus grosses passent pour les plus efficaces.

Mais

(f) Les Portugais l'appellent *Pao Chi*.

(g) Du Halde, pag. 13.

(h) Navarette, *ubi sup.* pag. 53.

(i) Le Comte, *ubi sup.* pag. 228.

(k) Du Halde, pag. 13.

Mais l'a  
(1) che  
la Tart  
la figure

DE t  
Chinois  
mes ver  
mes & p  
& ne se  
ce dont  
présent  
de coule  
qualités  
surpren  
souvent  
mouvem  
retrouve  
secours  
la même  
fréquens  
un rouge  
San-ti d  
sang. M  
sûr, apr

ON n  
nois emp  
ou Tyen-  
toutes le  
grandes  
teinture.  
réputatio

(1) Abr  
ques, Vol.  
(m) An  
chèvre gris  
& comme

LA CH  
nent  
ples & le  
cuivre, d  
nabre, d  
VIII.

Mais l'Auteur ne fut pas tenté de faire une expérience qui lui auroit coûté si (1) cher. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit le *Fin-feng*, qui vient de la Tartarie Orientale; ou le *San-tsi*, qui en est peu différent, si ce n'est par la figure.

DE toutes les plantes, le *San-tsi* est après le *Fin-feng* celle que les Médecins Chinois estiment le plus. Quoiqu'ils attribuent à toutes les deux presque les mêmes vertus, ils donnent la préférence au *San-tsi* pour les maladies des femmes & pour toutes les pertes de sang. Il croit dans la Province de *Quang-si* & ne se trouve qu'au sommet des montagnes presque inaccessibleles. C'est l'espèce dont on fait usage dans la Médecine & dont les Mandarins du Pays font présent à leurs Supérieurs. On remarque, dans cette plante, la figure d'un bouc de couleur grise; d'où les Chinois infèrent que le sang de cet animal (m) a des qualités Médicinales (n). En effet, il paroît certain qu'il produit des effets surprenans dans les cas de chute & de contusion. Les Missionnaires en firent souvent l'expérience à l'occasion de plusieurs domestiques, qui ayant perdu le mouvement & la parole après avoir été démontés par un cheval vicieux, se retrouvoient dès le jour suivant en état de continuer leur voyage, sans autre secours que la simple application de ce remède. Les Chinois regardent aussi la même plante comme un spécifique pour la petite-vérole. Les effets en sont fréquens. On voit les pustules les plus noires & les plus infectes se changer en un rouge-clair, aussi-tôt que le malade a pris sa potion. Aussi prescrit-on le *San-tsi* dans plusieurs maladies qui paroissent venir des mauvaises qualités du sang. Mais cette plante est d'une rareté qui la rend fort chère, & l'on n'est pas sûr, après-tout, de l'avoir pure & sans mélange.

ON ne s'arrêtera point à tous les Simples & à toutes les Drogues que les Chinois emploient dans la pratique des Arts. Mais la plante qu'ils nomment *Tyen-whu*, mérite une attention particulière. Elle est fort en usage dans toutes les Provinces de l'Empire. Trempée dans l'eau, & préparée dans de grandes cuves ou dans de petits étangs, elle forme un bleu qui est propre à la teinture. Les Habitans de Fo-kyen ont l'art d'en rehausser l'éclat, & sont en réputation pour cette sorte de coloris, qu'ils appellent *Tan-mey* (o).

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

C'est le Jing-feng ou le Sancti.

Propriétés & vertus du Sancti.

Le Tyen-whu, plante pour la teinture.

(1) Abrégé des Transactions Philosophiques, Vol. V. Part. IV. pag. 182.

(m) *Angl.* On remarque qu'une espèce de chèvre grise aime fort à brouter cette plante, & comme elle en fait sa nourriture, son sang,

disent les Chinois, s'empreint de qualités Médicinales. R. d. E.

(n) On se sert à la Chine du sang des boucs qui ont été pris à la chasse.

(o) Du Halde, pag. 13.

### §. III.

*Fossiles de la Chine.*

*Mines & Métaux.*

LA Chine a quantité de montagnes fameuses par leurs Mines, qui contiennent toutes sortes de Métaux, & par leurs sources Médicinales, leurs Simples & leurs Minéraux. On y trouve des Mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre-blanc & de vif-argent; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du cristal de roche, des pierres

Richesse des montagnes de la Chine.

VIII. Part.

Bbb

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

pierres d'aimant, du porphyre & des carrières de différentes sortes de (a) marbre.

LES Chinois prétendent que leurs montagnes sont remplies d'or & d'argent, mais que jusqu'à présent des vûes politiques en ont fait défendre l'ouverture, dans la crainte apparemment qu'un excès d'abondance ne rendît le Peuple difficile à gouverner, ou ne lui fit négliger l'agriculture. L'Empereur Kang-hi accorda un jour aux Directeurs du domaine la permission d'ouvrir les Mines d'argent; mais en moins de deux ou trois ans il ordonna que l'ouvrage fût interrompu, & l'on s'imagina que c'étoit pour empêcher les assemblées de la populace. Les Mines de la Province de Yun-nan, qui ont toujours été ouvertes, rapportoient autrefois un profit considérable.

Mines d'argent de Yun-nan.

ON ne sçauroit douter que la Chine n'ait aussi des Mines d'or. Ce qu'elle a de ce métal est tiré en partie des Mines, & se trouve en partie dans les fables (b) des torrens & des rivières qui sortent des montagnes de Se-chuen & de Yun-nan, du côté de l'Ouest. La seconde de ces deux Provinces passe pour la plus riche. Elle reçoit beaucoup d'or d'un Peuple nommé Lolo (c), qui occupe les parties voisines des Royaumes d'Ava, de Pegu & de Laos. Mais cet or n'est pas des plus beaux, peut-être parce qu'il n'est pas purifié. L'argent de Se-chuen est encore plus noir; mais lorsqu'il est raffiné par les artistes Chinois, il devient aussi beau que dans tout autre Pays.

Le plus bel or de la Chine.

Il est peu employé.

Abondance du fer & de l'étain.

L'OR le plus cher & le plus beau de la Chine se trouve dans les districts de Li-kyang-fu & de Yang-chang-fu. Comme il n'est frappé d'aucun coin, il ne s'emploie dans le Commerce que comme une marchandise. Au reste, il n'en est pas plus recherché dans l'Empire, parce que son usage unique est pour la dorure & pour d'autres ornemens de peu d'importance. Les Européens sont les seuls à la Chine qui ayent de la vaisselle d'or.

QUAND on considère à quel prix le fer, l'étain & les autres métaux communs sont à la Chine, on se persuade aisément que les Mines en doivent être fort nombreuses. Les Missionnaires Géographes furent convaincus par leurs propres yeux de la richesse d'une Mine de tombac, dans la Province de Hu-quang, d'où ils virent tirer dans l'espace de peu de jours plusieurs centaines de quintaux.

Cuivre de la Chine.

Beauté du cuivre blanc.

LES Mines de cuivre commun, qui se trouvent dans les Provinces de Yun-nan & de Quey-cheu, ont fourni à l'Empire toutes les petites espèces de monnoies qui y ont été frappées depuis plusieurs siècles. Mais le cuivre le plus extraordinaire porte le nom de Tse-tong, qui signifie *cuivre blanc*. Il ne s'en trouve peut-être qu'à la Chine & dans la seule Province de Yun-nan. Il a toute sa blancheur en sortant de la Mine. L'intérieur en est plus blanc que le dehors. On a vérifié à Peking, par quantité d'expériences, que cette couleur ne vient d'aucun mélange; car les moindres mélanges diminuent sa beauté. Lorsqu'il est bien employé, on ne le distingue pas de l'argent. Pour l'adoucir, on y mêle un peu de tombac ou de quelqu'autre métal. Mais ceux qui veulent lui faire

(a) Le Comte, pag. 93. Du Halde, 317.

(b) Navarette dit la même chose, pag. 32. & le Comte, pag. 93.

(c) Il est probable que les Lolos tirent beaucoup d'or de leurs montagnes, puisqu'ils leur

usage est d'en renfermer quantité de feuilles dans les cercueils des personnes de distinction ou de ceux qui ont mérité leur estime. On a donné ci-dessus un éclaircissement sur ce Peuple.

faire c  
d'arge

LE  
même,  
gnes d  
cher (

MA  
cuivre  
fins &  
quelqu  
vil qu'

tal par  
tent, &  
Ils son  
bles (a

(d) C  
suivantes

LE M

en tire  
nit d'ai  
pe blan  
lorsqu'il

LES

petits.  
la Provi  
pierres  
par les  
pitale.

LE P  
Chang-p  
les, des

LA M  
qui ne  
bien tra  
de petit  
petites  
lement  
morcea  
fait que  
manger

Quo  
lais, de  
maisons

faire conserver sa belle couleur, y mêlent, au-lieu de tomback, un cinquième d'argent.

LE cuivre Chinois qui se nomme *Tse-la-tong*, c'est-à-dire, *cuivre venu de lui-même*, n'est au fond qu'un cuivre rouge que l'eau entraîne des hautes montagnes de Yun-nan, & qui se trouve dans les torrens lorsqu'ils viennent à sécher (d).

MAGALHAENS observe que les Chinois emploient une quantité infinie de cuivre à leurs canons, leurs images, leurs statues, leurs monnoies, leurs bassins & leurs plats. Le mérite de l'Antiquité, ou la réputation de l'ouvrier, fait quelquefois monter le prix d'un de ces ouvrages à plus de mille écus, quelque vil qu'il soit en lui-même. On peut juger encore de l'abondance du même métal par la multitude de gros canons qui se fondent à Macao & qui se transportent, non-seulement dans divers endroits des Indes, mais même en Portugal. Ils sont ordinairement d'une bonté, d'une grandeur & d'un travail admirables (e).

(d) Chine du Père du Halde, pag. 15. & (e) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 135. & suivantes.

#### Pierres & Minéraux.

LE lapis-armenus, ou l'azur, qui se trouve dans plusieurs cantons de Yun-nan & de Se-chuen ne diffère pas de celui qu'on apporte en Europe. On en tire aussi du district de *Tay-tong-fu*, dans la Province de *Chan-si*, qui fournit d'ailleurs le plus beau *Tu-che* de la Chine. Le *Tu-che* est une espèce de jaspe blanc qui ressemble à l'agate. Il est transparent, & quelquefois tacheté lorsqu'il est poli.

LES *Rubis* qui se vendent à *Yun-nan-fu*, sont de la belle espèce, mais fort petits. Il fut impossible aux Missionnaires de découvrir dans quelle partie de la Province on les trouve. La même Ville offre quelques autres espèces de pierres précieuses, mais qui sont apportées des Pays étrangers, sur-tout par les Marchands du Royaume d'Ava, qui borde le district de cette Capitale.

LE plus beau Cristal de Roche vient des montagnes de *Chang-cheu-fu* ou de *Chang-pu-hyen*, dans la Province de Fo-kyen. On en fait, dans ces deux Villes, des cachets curieux, des boutons & des figures d'animaux.

LA même Province a, comme plusieurs autres, des carrières de marbre, qui ne seroient point inférieures à celles de l'Europe si elles étoient aussi bien travaillées. On ne laisse pas d'en trouver chez les Marchands quantité de petites pièces assez bien polies & d'une fort belle couleur; telles que les petites tables qui se nomment *Tyen-tsen*, dont les veines représentent naturellement des montagnes, des rivières & des arbres. Elles sont composées de morceaux choisis, dont la plupart viennent des carrières de *Tay-li-fu*. On les fait quelque-fois servir, aux jours de fête, pour l'ornement sur les tables à manger.

QUOIQUE le marbre soit en abondance à la Chine, on ne voit pas de Palais, de Temples, ni d'autres édifices qui en soient bâtis entièrement. Les maisons ont des colonnes ou des piliers; mais il ne paroît pas qu'on en ait

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Prodigieuse  
consomma-  
tion de cui-  
vre.

Azur.

Jaspe blanc;

Cristal de Ro-  
che.

Marbre;

de (a)

& d'ar-  
dre l'ou-  
rendit le  
mpereur  
ouvrir les  
ouvrage fût  
ées de la  
é ouver-

qu'elle a  
is les sa-  
Se-chuen  
ces passe  
*Lolo (c)*,  
os. Mais  
L'argent  
stes Chi-

istricts de  
oin, il ne  
e, il n'en  
t pour la  
s sont les

communs  
être fort  
s propres  
*Hu-quang*,  
taines de

s de *Yun-*  
de mon-  
e plus ex-  
s'en trou-  
Il a toute  
ue le de-  
couleur ne  
té. Lorf-  
ucir, on  
eulent lui  
faire

de feuilles  
distinction  
me. On a  
sur ce Peu-

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Barres d'Ai-  
mant.

Pierre nom-  
mée Hyang-  
whang.

Ses proprié-  
tés.

Mines de  
Charbon.

jamais fait de marbre, ni qu'on ait encore pensé à faire servir le marbre coloré au lieu de bois. Les bâtimens mêmes de pierre sont rares dans cette Région. La pierre n'a presque jamais été employée que pour les ponts & les arcs de triomphe (a).

IL y a peu de Provinces où l'on ne trouve des Pierres d'Aimant. On en apporte aussi du Japon à la Chine. Mais on les employe particulièrement aux usages de la Médecine. Elles se vendent au poids, & les meilleures ne coûtent jamais plus de huit ou dix sols l'once. Le Comte en apporta une d'un seul pouce de diamètre, qui, quoiqu'assez mal armée, levoit onze livres de fer, & pouvoit en lever quatorze ou quinze lorsqu'elle étoit bien fixée. Les Chinois sont fort habiles à les couper. Celle de l'Auteur fut taillée à Nan-king en moins de deux heures. La machine qui sert à cette opération est fort simple; & si les ouvriers de France vouloient en faire usage ils s'épargneraient beaucoup de peine.

[ELLE est composée de deux montans, hauts de trois ou quatre pieds, creusés en forme d'arcs, & affermis par deux cordes. Elle est partagée par une planche qui la traverse, & qui est fixée à mortoise au jambage gauche. Au sommet des montans on place un petit rouleau, ou cylindre, d'un pouce & demi de diamètre, & qu'on fait tourner par le moyen d'une corde qui l'embrasse par le milieu, & dont les deux bouts sont attachés à une pédale. A une des extrémités du cylindre on applique avec du mastic une plaque de fer mince & ronde, dont les bords sont tranchans; on la peut faire tourner plus ou moins vite, suivant le besoin, & l'ouvrier applique d'une main contre cette plaque le morceau d'aimant, tandis que de l'autre il répand du fin sable mouillé qui sert à refroidir le fer & à couper la pierre. Pour que le mouvement ne jette pas le sable aux yeux de l'Ouvrier, il y a au dessous de la plaque de fer, une (b) petite planche semi-circulaire, qui l'arrête.]

YUN-NAN & plusieurs autres Provinces, sans en excepter celles du Nord, telles que *Chen-si*, produisent le *Hyang-whang*. C'est moins un minéral qu'une pierre tendre & jaune (c), quelquefois tachetée de noir, dont on fait aisément toutes sortes de vaisseaux & qui se teint ensuite avec du vermillon. On assure que cette pierre est un antidote contre toutes sortes de poisons, & les Médecins Chinois la vantent comme un spécifique merveilleux pour les fièvres malignes. Cependant elle ne s'emploie point à cet usage dans les lieux où elle se trouve en abondance.

ON ne connoît pas de Pays aussi riche que la Chine (d) en Mines de Charbon. Les montagnes, sur-tout celles des Provinces de *Chen-si*, de *Chan-si* & de *Pe-che-li*, en renferment d'innombrables; sans quoi il seroit très-difficile de vivre dans des pays si froids, où le bois de chauffage est d'ailleurs si (e) rare. Magalhaens observe que le Charbon de terre qui se brûle à Peking & qui s'appelle *Moui*, vient de ces mêmes montagnes, à deux lieues de cette Ville. Elles doivent passer pour inépuisables, puisque depuis plus de quatre mille ans elles fournissent du charbon à la Ville & à la plus grande partie de la

(a) Du Halde, pag. 16.

(b) Mémoires du Père le Comte, pag. 250. Nord.]

(c) On en a déjà parlé ci dessus.

(d) Navarrette, pag. 34, [dit qu'il se trou-

ve du charbon de terre dans les Provinces du

Nord.]

(e) Du Halde, pag. 16.

la Prov  
Sa coul  
des. C  
poudre  
mais il  
en est  
près de  
pli d'ea  
charbon  
même c  
trouver

LA  
cidenta  
font de  
Provinc  
persée  
prodigi  
fort ren  
lui laissa  
vient à  
trouver  
ment, a  
les éten  
tre ou c  
les parti  
elles ton  
terre, c  
d'où on  
velles p  
- TANI  
& leurs  
lir le fe  
plusieur  
La fum  
mité du  
& se ch  
avec un  
Dans le  
seaux (

(f) M

(g) D

la Province, où les plus pauvres s'en servent pour échauffer leurs poïles (f). Sa couleur est noire. On le trouve entre les rochers, en veines fort profondes. Quelques-uns le broient, sur-tout parmi le Peuple. Il en mouillent la poudre & la mettent comme en pain. Ce charbon ne s'allume pas facilement; mais il donne beaucoup de chaleur & dure fort long-tems au feu. La vapeur en est quelquefois si désagréable, qu'elle suffoqueroit ceux qui s'endorment près des poïles s'ils n'avoient la précaution de tenir près d'eux un bassin rempli d'eau, qui attire la fumée & qui en diminue beaucoup la puanteur. Le charbon est à l'usage de tout le monde, sans distinction de rang. On s'en sert même dans les fournaïses, pour fondre le cuivre. Mais les ouvriers en ser trouvent qu'il rend ce métal trop rude (g).

LA Nature a pourvû merveilleusement au besoin de sel dans les Parties Occidentales de la Chine qui bordent la Tartarie, malgré l'éloignement où elles sont de la Mer. Outre les Salines qui se trouvent dans quelques-unes de ces Provinces, on voit dans quelques autres une sorte de terre grise, comme dispersée de côté & d'autre en pièces de trois ou quatre arpens, qui rend une prodigieuse quantité de sel. La méthode qu'on emploie pour le recueillir est fort remarquable. On rend la surface de la terre aussi unie que la glace, en lui laissant assez de pente pour que l'eau ne s'y arrête point. Lorsque le Soleil vient à la sécher, jusqu'à faire paroître blanches les particules de sel qui s'y trouvent mêlées, on les rassemble en petits tas, qu'on bat ensuite soigneusement, afin que la pluie puisse s'y imbiber. La seconde opération consiste à les étendre sur de grandes tables, un peu inclinées, qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur. On y jette de l'eau fraîche, qui faisant fondre les parties de sel les entraîne avec elle dans de grands vaisseaux de terre, où elles tombent goutte à goutte par un petit tube. Après avoir ainsi dessalé la terre, on la fait sécher, on la réduit en poudre & on la remet dans le lieu d'où on l'a tirée. Dans l'espace de sept ou huit jours elle s'imprègne de nouvelles parties de sel, qu'on sépare encore par la même méthode.

TANDIS que les hommes sont occupés de ce travail aux champs, leurs femmes & leurs enfans s'employent, dans des hutes bâties au même lieu, à faire bouillir le sel dans de grandes chaudières de fer, sur un fourneau de terre percé de plusieurs trous, par lesquels tous les chaudrons reçoivent la même chaleur. La fumée passant par un long tuyau, en forme de cheminée, sort à l'extrémité du fourneau. L'eau, après avoir bouilli quelque tems, devient épaisse & se change par degrés en un sel blanchâtre, qu'on ne cesse pas de remuer avec une grande spatule de fer jusqu'à ce qu'il soit devenu tout-à-fait blanc. Dans les lieux où le bois manque pour ce travail, on y supplée avec des roseaux (b).

(f) Magalhaens, pag. 10.

(g) Du Halde, pag. 317. &amp; suiv.

(b) Du Halde, *ibid.*HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.Danger du  
charbon de  
terre.

Mines de sel.

Sel extraor-  
dinaire de la  
Chine, & ma-  
nière de le re-  
cueillir.

## Oiseaux , Volaille , Insectes &amp; Reptiles.

Paons,  
Coqs-d'Inde  
& Grues.

**Q**UOIQUE les Paons & les Coqs-d'Inde soient fort communs aux Indes Orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y apporte des autres Pays. Les Grues y sont en fort grand nombre. Cet oiseau s'accommode de tous les climats. On l'appivoise facilement, jusqu'à lui apprendre à danser. Sa chair passe pour un fort bon aliment.

Faisans.

ON trouve à la Chine une grande abondance de beaux Faisans, dont les plumes se vendent plus cher que l'oiseau même. Son prix ordinaire est un sol la livre. Les Rossignols Chinois sont plus gros que les nôtres & leur chant est admirable, comme celui des merles. Le nombre des Oies & des Canards est infini. Canton seul en consomme chaque année plus de vingt mille (a). Les Rivières & les Lacs en sont remplis, & de quantité d'autres espèces, sur-tout de canards & d'oies sauvages. La manière de les prendre mérite quelque remarque. Les pêcheurs mettent la tête dans une grosse gourde, qui est percée de quelques trous pour la commodité de la vête & de la respiration. Ensuite se mettant nuds dans l'eau, ils marchent ou nagent si bas qu'on n'aperçoit que leurs gourdes. Les canards, accoutumés à voir flotter des gourdes sur l'eau, s'en approchent sans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds & les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne se fassent entendre. Il leur tord aussi-tôt le col, & les attachant à sa ceinture (b) il continue son exercice jusqu'à ce qu'il ait pris le nombre qu'il se propose (c).

Rossignols.

Canards.

Manière de  
prendre les  
Canards sau-  
vages.Manière de  
les préparer.

NAVARETTE observe que cette espèce de chasse a peu d'agrément pour les spectateurs, parce que ceux qui ne la connoissent pas s'imaginent qu'un Canard qu'on tire sous l'eau ne fait que plonger, comme il fait à tout moment pour chercher sa nourriture. Il ajoûte que les Chinois mangent souvent ces oiseaux bouillis & qu'ils en trouvent le bouillon excellent; qu'ils sont fort bons rôtis & étuvés, mais incomparablement meilleurs lorsqu'ils sont salés & séchés. Ils valent mieux alors que le jambon, & l'on en fait des provisions pour les voyages de terre & de mer. Il n'est pas aisé de distinguer au goût le canard sauvage du privé.

Oiseaux de  
combat.

ON fait beaucoup de cas à la Chine de certains petits oiseaux qui ressemblent aux linots, & qu'on nourrit dans des cages, non pour chanter, mais pour combattre. Ceux qui ont été mis à l'essai se vendent fort cher. Les Chinois sont passionnés aussi pour les combats de coqs. Mais cet amusement est encore plus commun dans plusieurs Isles, sur-tout aux Philippines & dans quelques Royaumes des Indes Orientales, où l'on y perd & l'on y gagne beaucoup d'argent, comme dans quelques Pays de l'Europe (d).

Le Hay-  
ting, oiseau  
de proie.

ENTRE les oiseaux de proie, le plus remarquable est celui que les Chinois nomment *Hay-ting*. Il est très-beau, mais si rare, qu'il ne se trouve que

(a) Description de la Chine par Navarette, pag. 40 &amp; 42.

ment dans un sac.

(b) L'Auteur dit qu'on les met promptement dans un sac.

(c) Du Halde, pag. 314.

(d) Navarette, pag. 40. &amp; suiv.

aux Indes  
des autres  
mmode de  
à danfer.

dont les  
est un fol  
leur chant  
es Canards  
mille (a).  
s espèces,  
dre mérite  
e gourde,  
la respira-  
ent si bas  
voir flotter  
êcheur les  
leurs cris  
à sa cein-  
e qu'il fe

ment pour  
ent qu'un  
tout mo-  
nt souvent  
s font fort  
nt falés &  
provisions  
r au goût

ni ressem-  
ter, mais  
her. Les  
musement  
es & dans  
h y gagne

e les Chi-  
se trouve  
que



*schley dree.*

WYSE VAN WILDE-EENDEN TE VANGEN, uit NIEUWOP.

que dans  
dans quele  
cons (e)  
me le Ro  
en est le  
prend un  
conniers I

LES PR  
si, ont de  
ceux qui  
n'ont pas  
comparabl  
tirent sans  
de *Se-chuen*  
resemble.  
me qui s'éle  
leurs de le  
préférence  
du Faisan.  
d'être app  
tion que  
ce de *Che*  
font extrém

LES CH  
cours à l'in  
te espèce f  
res fabuleu  
pour notre  
rennent,  
astre. Il a  
roître, &  
leur Philo  
que cet oi  
queuë sem  
bres & qu  
femelle, c  
comme pl  
harmonie d  
la nature,  
nous affür  
nois peigr  
dans aucu

(e) C'est  
pelle *Cheugan*  
dans l'histoir

(f) Du H

(g) Nava

que dans le district de *Hong-chang-fu*, Ville de la Province de *Chen-si*, & dans quelques parties de la Tartarie. Il égale en beauté nos plus beaux faucons (e) & les surpasse en force & en grosseur. On peut le regarder comme le Roi des oiseaux de proie de la Chine & de la Tartarie, parce qu'il en est le plus beau, le plus vif & le plus courageux. Aussi-tôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur, qui le confie aux soins des Fauconniers Impériaux.

LES Provinces Méridionales, telles que *Quang-tong*, & sur-tout *Quang-si*, ont des Perroquets de toutes les espèces, qui ne diffèrent en rien de ceux qui nous viennent de l'Amérique. Leur plumage est le même. Ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler. Mais ils ne sont pas comparables aux oiseaux qui se nomment *Kin-ki*, ou Poules dorées, & qui tirent sans doute ce nom de leur beauté. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se-chuen*, de *Tin-nan* & de *Chen-si*. L'Europe n'a pas d'oiseau qui leur ressemble. Le mélange de rouge & de jaune qui forme leur couleur, la plume qui s'élève sur leur tête, l'ombrage de leur queue & la variété des couleurs de leurs ailes, joint à la beauté de leur taille, semblent leur donner la préférence sur tous les autres oiseaux. Sa chair est plus délicate que celle du Faisan. De tous les oiseaux de l'Est, c'est peut-être le seul qui mérite d'être apporté en Europe (f). On croit le reconnoître dans la description que Navarette fait d'un très-bel oiseau qu'il vit dans la Province de *Chen-si*. Il ajoute que suivant Trigaut les queues de sa plume, qui sont extrêmement brillantes, n'ont pas moins d'une brasse de longueur (g).

LES Chinois, non contents de ces chefs-d'œuvres de la nature, ont eu recours à l'invention pour se former des Oiseaux. Les plus remarquables de cette espèce sont le *Fong-whang* & le *Ki-lin*. On en raconte à la Chine mille histoires fabuleuses (h). Le premier doit être le même oiseau que Navarette prend pour notre Aigle. Il dit que les Chinois le nomment l'*Oiseau du Soleil*, apparemment, dit-il, parce que suivant l'opinion commune, il regarde fixement cet astre. Il ajoute que les Chinois prennent pour un bon augure de le voir paroître, & que s'il en faut croire leurs Savans, on en vit un à la naissance de leur Philosophe Confucius. Leurs Livres, continue-t'il, nous apprennent que cet oiseau a le corps d'une grue, le col en forme de serpent, & la queue semblable à celle d'un dragon; qu'il ne se perche jamais sur les arbres & qu'il ne mange aucune sorte de fruit; qu'on distingue le mâle & la femelle, d'où le même Auteur conclut que ce ne peut être le phœnix (i), comme plusieurs Missionnaires se le sont imaginé; que son chant est d'une harmonie charmante; enfin, que les Chinois sont persuadés qu'il existe dans la nature, quoiqu'aucun Chinois vivant ne l'ait jamais vu (k). Du Halde nous assure, d'après ses correspondans, que le *Fong-whang*, dont les Chinois peignent souvent la figure avec quantité d'ornemens, ne paroît jamais dans aucune des Villes & des montagnes auxquelles ils ont donné son nom.

(e) C'est probablement l'oiseau qui s'appelle *Cougur* en Tartarie & dont il est parlé dans l'histoire de *Jeughiz Kam*.

(f) Du Halde, pag. 15.

(g) Navarette, pag. 40.

(h) Du Halde, pag. 323.

(i) Du Halde dit (pag. 15.) que le *Fong-whang* seroit le Phœnix, si cet oiseau avoit jamais existé.

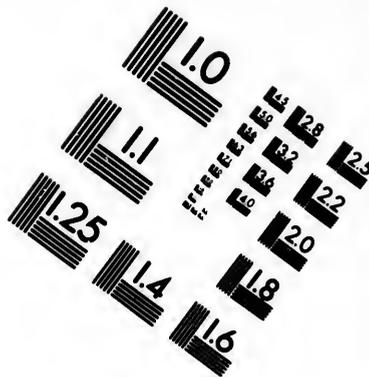
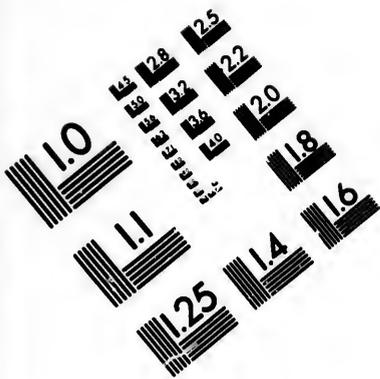
(k) Navarette, pag. 59. & suiv.

Perroquets.

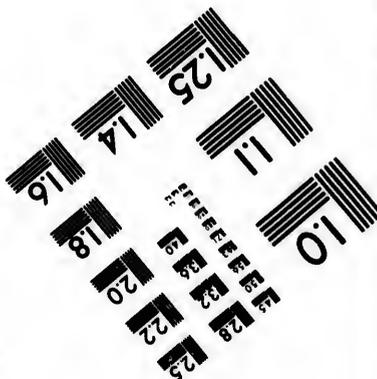
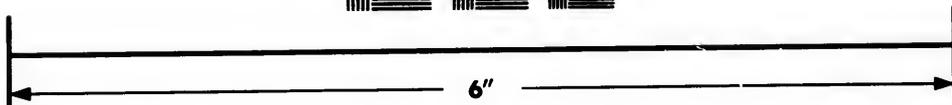
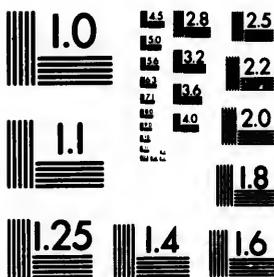
Poules dorées, ou *Kin-ki*.

Oiseaux imaginés par les Chinois.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0 4.5

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Le Ki lin,  
autre oiseau.

Le Tung-  
whang-fung.

Le La-ki.

Insectes &  
Reptiles.

Vers à soie.

nom. Il n'est pas mieux connu à Fong-tsyang-fu, dans la Province de *Chen-fi*, où ils prétendent qu'il se trouve, qu'à Fong-whang en Tartarie (1).

Le *Ki-lin*, suivant les Chinois, est composé, comme le Fong-whang, de différentes parties des autres créatures. Il a la hauteur & le tronc du bœuf, le corps couvert de larges & dures écailles, une corne au milieu du front, les yeux & les moustaches d'un dragon Chinois. Cet animal imaginaire est le symbole des Mandarins du premier ordre (m).

Les Géographes Chinois parlent d'un petit oiseau nommé le *Tung-whang-fung*, qui surpasse le *Fong-whang* même en beauté. Ils racontent que la variété de ses couleurs est surprenante; qu'il a le bec d'un rouge brillant, tirant sur le vermillon, & que sa vie ne dure pas plus que la fleur *Ing-wba*. Mais à *Ching-tu-fu*, Capitale de *Te-chuen*, où ils ajoûtent que la nature le produit, les Habitans ne connoissent pas cet oiseau (n).

MAGALHAENS nous fait la description d'un autre oiseau, qui n'est pas moins remarquable que les oiseaux fabuleux, s'il faut s'en rapporter à son recit. On le nomme *La-ki*, c'est-à-dire, *Oiseau au bec de cire*, parce que son bec est de cette couleur. L'Auteur en vit un dans le Palais de l'Empereur, il étoit de la grosseur d'un Merle; mais la couleur de son plumage étoit cendrée. Il apprend tout ce qu'on lui enseigne avec tant de docilité, qu'il fait des choses incroyables. Par exemple, il joue seul une Comédie. Il met un masque; il manie une lance, une épée, ou une enseigne qu'on fait exprès pour lui. Il joue aux échets. Il fait plusieurs actions & divers mouvemens avec tant de grace & de vivacité qu'il charme les spectateurs (o). Il est étrange qu'ayant emprunté tant de particularités de Magalhaens, Du Halde n'ait rien dit de cet oiseau merveilleux, s'il a pensé que cet Auteur méritoit d'être crû lorsqu'il parle sur le témoignage de ses propres yeux.

LA CHINE abonde en Insectes & en Reptiles; mais moins que les Isles Philippines, l'Inde & les autres lieux. Entre les reptiles, on remarque un lézard d'une espèce singulière, nommé *Femting* & *Pye-long*, ou *Cheu-kong*. On lui a donné le nom de *Dragon de muraille* (p), parce qu'il court sur les murs; & celui de *Garde du Palais* (q), ou *des Dames de la Cour*, voici à quelle occasion. L'usage des Empereurs Chinois est de faire oindre le poignet de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de cet animal & d'autres ingrédiens. On nous fait entendre que cette marque dure aussi long-tems qu'elles ne reçoivent pas les caresses d'un autre homme; mais qu'aussi-tôt qu'elles oublient leur devoir, le signe de fidélité disparoit, & leur incontinence est découverte. Navarette, qui étoit persuadé de ce fait, souhaitoit, pour le repos, dit-il, & le bonheur des deux sexes, que les maris & les femmes ne fussent jamais sans cet ornement (r).

NOUS nous sommes étendus dans un autre article sur les vers à soie, reptile admirable, qui est une source continuelle de richesses pour l'Empire de la Chine. Les abeilles y sont aussi en abondance, mais la cire est employée aux usages

(1) Du Halde, pag. 15.

(m) Le même, pag. 333.

(n) Le même, pag. 15.

(o) Magalhaens, pag. 320.

(p) C'est ce que signifie *Pye-long*.

(q) C'est la signification de *Cheu-long*.

(r) Navarette, pag. 39.

ges de  
sols la

LA  
Papillo  
dans le  
les plus  
Palais.

pas mo  
parable  
les arbi

ger, ce  
gros qu  
fort be

qu'ils se  
de la m

PLU

vent ex

espéran

cription

,, digie

,, ailes

,, ses m

,, semb

ses Légi

dations;

meurant

chaleur

beaucoup

tendant

dans l'es

reste de

LES

ce qui pa

& pren

(s) Vo

(t) Du

LE s  
dro  
espèces,  
duit une  
boues, c  
parler de  
sans, &

VIII.

ges de la Médecine & non à brûler. Elle ne se vend nulle part plus de douze sols la livre (s).

LA Chine feroit aux Cabinets de nos curieux une extrême variété de Papillons. On fait tant de cas de ceux d'une Montagne nommée *Lo-feu-chan*, dans le district de *Way-cheu-fu*, Province de *Quang-tong*, que les plus gros & les plus extraordinaires sont envoyés à la Cour, où ils servent à l'ornement du Palais. La diversité de leurs couleurs est surprenante, & leur vivacité ne l'est pas moins. Ils sont beaucoup plus gros qu'en Europe, & leurs ailes sont incomparablement plus grandes. Pendant le jour ils demeurent sans mouvement sur les arbres, & se laissent prendre aisément. Le soir, ils commencent à voltiger, comme nos chauves-souris, & quelques-uns ne paroissent guères moins gros que ces animaux lorsqu'ils ont les ailes étendues. On en trouve aussi de fort beaux dans les montagnes de *Si-chan*, Province de *Pe-che-li*; mais lorsqu'ils soient recherchés comme les précédens, ils ne sont pas [si grands, ni] de la même beauté (t).

PLUSIEURS Provinces de la Chine, sur-tout celle de *Chan-tong*, sont souvent exposées aux ravages des sauterelles, qui détruisent en peu de tems les espérances de la plus belle moisson. On trouve dans un Auteur Chinois la description suivante de ce terrible fleau. „ On vit paroître, dit-il, une si prodigieuse quantité de sauterelles, que, couvrant entièrement le Ciel, leurs ailes sembloient s'entretecher. Vous auriez cru voir sur votre tête de grosses montagnes de verdure. Le bruit que ces insectes faisoient en volant ressembloit à celui du tambour. Le même Auteur remarque que ces dangereuses Légions ne visitent la Chine que dans les années sèches qui suivent les Inondations; d'où il conclut qu'elles se forment de la semence des Poissons, qui, demeurant sur terre après la retraite de l'eau, est couvée en quelque sorte par la chaleur du Soleil. Dans ces malheureuses occasions, les Laboureurs s'agitent beaucoup, sous un Ciel brûlant, pour chasser l'ennemi de leur travail, en étendant des draps sur leurs champs. Quelquefois le mal ne se fait sentir que dans l'espace d'une lieue, tandis que la moisson demeure fort belle dans tout le reste de la Province (v).

LES Punaises sont très-communes dans plusieurs Cantons de la Chine. Mais, ce qui paroît fort étrange, les Habitans écrasent cette vermine avec les doigts, & prennent plaisir ensuite à les porter au nez (x).

(s) Voyez le Chapitre précédent.

(t) Du Halde, pag. 15.

(v) Du Halde, pag. 274.

(x) Navarette pag. 34.

### §. V.

#### Gibier de chasse, & diverses autres espèces d'animaux.

LE gibier de chasse abonde à la Chine. On voit en hiver, dans plusieurs endroits de Peking, des tas de bêtes à quatre pieds & d'oiseaux de toutes les espèces, endurcis par le froid, qui les garantit de la corruption. La Chine produit une quantité innombrable de chevreuils, de daims, de sangliers, de boucs, d'élans, de lièvres, de lapins, d'écureuils, de chats, de mulots, sans parler des bécasses, des cailles, des oies, des canards, des perdrix, des faisans, & d'une infinité d'animaux qui ne se trouvent point en Europe, &

VIII. Part.

Ccc

qui

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Abeilles.  
Papillons  
admirables.

Sauterelles.

Opinion des  
Chinois sur  
leur origine.

Abondance  
d'animaux de  
toutes les es-  
pèces.

**HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.**

La Chine n'a  
pas de lions.

Grand nom-  
bre & férocité  
des Tygres  
Chinois.

Le Tygre-  
cheval, ani-  
mal fabuleux.

qui se vendent à très-bon marché (a). Les ours, les tygres, les buffles, les chameaux, les rhinoceros y sont aussi en grand nombre; mais on n'y voit pas de lions (b). Il est inutile de nommer les bœufs, les vaches, les moutons, & les autres animaux domestiques, qui ne sont pas moins communs à la Chine qu'en Europe.

NAVARETTE observe que, suivant le témoignage des Chinois, il ne se trouve pas de lions (c) dans leur Empire, & que la plupart sont même persuadés que cet animal n'existe pas dans la nature. Cependant, ajoute-t-il, si la Chine a des léopards, & des ours (d), comme les mêmes Chinois l'assurent, il paroît presque impossible qu'elle n'ait pas de lions. Mais peut-être appellent-ils léopards des animaux de quelque autre espèce (e).

LES Tygres de la Chine sont non-seulement fort nombreux, mais encore d'une grosseur & d'une férocité extraordinaire. On auroit peine à croire combien ils tuent & dévorent d'hommes. Un Chrétien Chinois racontoit à Navarette que sur le chemin de Canton à Haynan ils se rangent en Troupes de cent & de deux cens; que les Voyageurs n'osent passer dans ces lieux s'ils ne sont au nombre de cent ou de cent cinquante; & que dans certaines années ces monstrueux animaux ont dévoré jusqu'à six mille (f) personnes. Mais l'Auteur observe fort bien que si ces ravages étoient fréquens, la Chine seroit bientôt dépeuplée. Entre plusieurs Tygres qu'il eut l'occasion de voir, il en vit un qui lui parut plus gros qu'un veau. Un Religieux de son Ordre lui raconta qu'il avoit vû un de ces animaux sauter un mur de la hauteur d'un homme, prendre un porc qui pesoit environ cent livres, le charger sur ses épaules, repasser le mur avec sa proie, & gagner promptement un bois voisin. En hiver, comme ils descendent des montagnes dans les Villages qui ne sont pas fermés d'un mur, tous les Habitans se retirent de bonne heure & munissent soigneusement leurs portes. Navarette, se trouvant un jour dans un Village où l'on prenoit ces précautions, observa que les Tygres s'approchoient des maisons avant que la nuit fût tout-à-fait obscure, poussant des cris effroyables, & qu'à peine étoit-on tranquille dans l'enceinte des murs. Cependant les Chinois ne se donnent pas beaucoup de peine pour les prendre, quoique d'ailleurs ils estiment beaucoup leur peau (g).

ON doit regarder sans doute comme une fiction ce que les Auteurs Chinois disent du *Tygre-cheval*. Suivant leur récit, cet animal ne diffère du Cheval que par les écailles dont il est couvert; par ses griffes, qui sont celles d'un Tygre; & par son naturel sanguinaire, qui lui fait abandonner les rivières au Printems pour dévorer les hommes & les bêtes. Les Missionnaires, dans le voyage qu'ils firent au long de la rivière de *Han*, qui arrose le territoire de Syang-yang-fu, Province de Hu-quang, où l'on prétend que ces animaux se trouvent, & dans les horribles montagnes de *Fun-yang-fu* qu'ils traversèrent,

(a) Magalhaens, pag. 143.

(b) Du Halde, pag. 314. & suiv.

(c) Les Lions sont si peu connus des Chinois, que les peintures qu'ils en font ne sont pas ressemblantes; d'où Magalhaens conclut que Marco-Polo les a confondus avec les Léopards lorsqu'il assure qu'il s'en trouve à la Chine. La description qu'il en fait au quatorzième

Chapitre de son second livre confirme ce soupçon. Navarette observe (pag. 37.) que la Province de Yun-nan a de fort bons Elephans.

(d) *Angl.* & des Onces. R. d. E.

(e) Du Halde, pag. 14. 324.

(f) *Angl.* soixante mille. R. d. E.

(g) Navarette, pag. 37.

ne vire  
gré le  
bitans à

LES  
ce de C  
à-dire,  
& la ba  
On n'a  
si l'on e  
qui les  
tent tou  
fort étra  
maux,  
te Prov  
serve seu  
dit-il, c  
la grosse  
à-dire,  
vaux qu

LA se  
qui ne se  
que les c  
leurs Par  
abondan  
ne conti  
nois ont  
trême &  
pagne (7

MAIS  
tention.  
pas plus  
tes d'un  
paroît se  
paulle, q  
Indienne  
a le col  
poil épa  
fois d'un  
ge de no  
que celle  
fardeaux

L'AUT

(b) Du

(i) Cer

(k) Na

(l) On

ne virent rien qui en approchât, & n'en entendirent pas même parler, malgré le soin qu'ils apportèrent à se procurer des informations, & celui des Habitans à leur montrer tout ce qui méritoit leur curiosité (b).

LES Ours sont fort communs à la Chine. Il s'en trouve, dans la Province de Chang-tong, une espèce que les Chinois nomment *Hyang-jin* (i), c'est-à-dire, *Hommes-Ours*. Ils marchent sur deux jambes. Ils ont la face humaine & la barbe d'un bouc. Ils grimpent sur les arbres pour en manger le fruit. On n'a point à se plaindre de leur férocité, lorsqu'on les laisse en paix. Mais si l'on excite leur colère, ils descendent furieusement, ils tombent sur ceux qui les irritent, & les frappant deux ou trois fois avec la langue, ils emportent toute la chair qu'ils touchent. L'Auteur avoue que ce récit doit paroître fort étrange. Cependant le Père Antoine *Santa Maria*, qui avoit vû ces animaux, & le Père Jean Balat, Jésuite, qui avoit passé plusieurs années dans cette Province, lui en rendirent plusieurs fois témoignage (k). Du Halde observe seulement que ce que les Chinois rapportent du *Jin-byng*, qui se trouve, dit-il, dans les déserts de la Province de *Chen-si*, ne doit être entendu que de la grosseur extraordinaire de ces Ours; comme l'animal nommé *Mu-lu*, c'est-à-dire, *Cerf-cheval*, n'est qu'une espèce de Cerf, de la hauteur des petits chevaux qu'on appelle *Chuen-ma* dans les Provinces de *Se-chuen* & de *Yun-nan*.

LA seconde de ces deux Provinces offre aussi une espèce singulière de Cerfs, qui ne se trouve dans aucun autre Pays. Ils ne deviennent jamais plus grands que les chiens ordinaires (l). Les Princes & les Seigneurs en nourrissent dans leurs Parcs, comme une curiosité (m). La Chine a des ânes & des mulets en abondance. Elle ne manque pas non plus de bons chevaux. On y en amène continuellement des Pays à l'Ouest; mais ils sont tous coupés. Les Chinois ont quantité de bidets, parmi lesquels il s'en trouve d'une petitesse extrême & d'une fort belle forme. Leurs selles diffèrent un peu de celles d'Espagne (n).

MAIS la Chine a deux quadrupèdes qui méritent particulièrement de l'attention. Le premier est une espèce de chameau ou de dromadaire, qui n'est pas plus grand qu'un cheval commun, & qui a sur le dos deux bosses couvertes d'un poil fort long; ce qui forme une sorte de selle. La bosse du devant paroît formée par l'épine du dos, & par la partie supérieure de l'os de l'épaule, qui s'étend en arrière, à-peu-près comme l'excrescence que les vaches Indiennes ont sur les épaules. L'autre bosse touche à la croupe de l'animal. Il a le col plus court & plus épais que les chameaux ordinaires, couvert d'un poil épais, de la longueur de celui des chèvres. La couleur en est quelquefois d'un brun jaunâtre; & quelquefois elle tire sur le rouge avec un mélange de noir. Ses jambes ne sont pas si longues, ni si menues à proportion, que celles du chameau; ce qui paroît le rendre plus propre à porter des fardeaux.

L'AUTRE animal est une espèce de chevreuil, que les Chinois nomment *Hyang-chang-tse*,

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Hommes-  
Ours.

Petits Cerfs  
de Yun-nan.

Deux qua-  
drupèdes sin-  
guliers.

Petit cha-  
meau.

Chevreuil  
musqué.

(b) Du Halde, pag. 14.

(i) Cet Auteur écrit *Jin-byung*.

(k) Navarette, pag. 38.

(l) On a vû, au Tome V. pag. 325. que

la Guinée a de ces petits Cerfs.

(m) Du Halde, pag. 14.

(n) Navarette, pag. 39.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

*Hyang-chang-tse*, c'est-à-dire, le *Chevreuil* odoriférant (o). Il se trouve non-seulement dans les Provinces Méridionales, mais jusques dans la chaîne de montagnes qui est à quatre ou cinq lieues de Peking du côté de l'Ouest. C'est une sorte de Daim sans cornes (p), dont le poil est noirâtre. Son petit sac à musc est composé d'une peau fort mince, revêtu de poil extrêmement fin. La chair en est fort bonne & se mange aux meilleures tables. Un Missionnaire Jésuite étant dans l'exercice de ses fonctions au milieu des mêmes montagnes, on lui apporta un mâle & une femelle de cette espèce d'animaux, qui étoient encore chauds & saignans. Il acheta le mâle pour un écu; sans permettre qu'on en retranchât le musc, car on n'achete quelquefois que la chair. De peur que le musc ne s'évaporât, il fit couper aussi-tôt le sac, dont il fit lier l'ouverture avec de la ficelle. Ceux qui ont la curiosité de le vouloir garder ne manquent point de le faire sécher soigneusement.

Comment il  
produit le  
musc.

Il se nourrit  
de serpens.

Preuve qu'il  
vit de la chair  
des serpens.

Le musc s'engendre dans l'intérieur du sac, & s'attache à l'entour comme une espèce de sel. On en distingue deux sortes, dont le plus précieux est celui qui est en grains & qui s'appelle *Teu-pau-byang*. L'autre, qui se nomme *Thi-byang*, est moins estimé, parce qu'il est trop petit & trop fin. La femelle ne produit pas de musc; ou du moins la substance qui se trouve dans son sac n'a pas l'odeur du musc, quoiqu'elle en ait l'apparence. On apprit au Missionnaire que la nourriture ordinaire de cet animal est la chair des serpens. De quelque grosseur qu'ils puissent être, il les tue facilement, parce qu'à certaine distance ils sont tellement saisis de l'odeur du musc, que, s'affoiblissant tout-d'un-coup, ils ne peuvent plus se remuer. Ce qui paroît beaucoup mieux prouvé, c'est que les payfans, en allant au bois ou en faisant du charbon dans les montagnes, n'ont pas de moyen plus sûr pour se préserver de ces serpens, dont la morsure est extrêmement dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Avec cet antidote, ils dorment tranquillement sur l'herbe après leur dîner.

Ce qui arriva au même Missionnaire, en retournant à Peking, semble confirmer que la chair des serpens est la principale nourriture du chevreuil musqué. Ayant fait préparer pour son souper quelque partie de cet animal, il se trouva parmi les convives un Chinois qui haïssoit les serpens jusqu'à se trouver mal lorsqu'on en parloit dans sa présence. Comme il ignoroit ce qui lui étoit présenté, le Missionnaire se dispensa de lui en parler, & se fit au contraire un plaisir d'observer sa contenance. Le Chinois prit du chevreuil, comme les autres, dans le dessein d'en manger; mais à peine en eut-il mis un morceau dans sa bouche, qu'il sentit son estomac se révolter. En un mot il ne voulut plus toucher à cette viande, tandis que tous les autres en mangeoient de fort bon appetit (q).

Sa figure.

NAVARETTE nous apprend qu'il se trouve un grand nombre de ces animaux musqués dans les Provinces de *Chen-cheu-fi* & de *Chan-fi*, où ils portent le nom de *Che*. Suivant la description des Auteurs Chinois, ils ont le corps d'un petit Daim, & le poil d'un Tygre ou d'un Ours. Lorsqu'ils sont pressés par

(o) *Hyang* signifie proprement odeur douce, mais il emporte aussi odoriférance lorsqu'il est joint avec un substantif; car il devient alors adjectif.

(p) On l'appelle dans ces montagnes, *Daim* odoriférant.

(q) Du Halde, pag. 15. & 324.

les Ch  
contie  
morfu  
publiq

LE  
tre an  
dent  
fionair  
ton. S  
en fut  
penda  
que l'e

LE  
écrits.  
belle;  
val, &  
a, dis  
de cha  
criptio

LE  
me La  
tes. A  
gues &  
march  
qu'une  
Chinois  
gner le  
ce d'a

ON  
ve dan  
Bouc;  
préten  
n'en p  
nois &  
nous a  
ce de  
Il ajoû  
n'y pe  
criptio  
finge.  
ressem  
foit pa

(r) I  
nimaux

(s) M  
pliquent  
& lon.

les Chasseurs, ils grimpent sur les rochers, & mordent le petit sac musqué qui contient le musc; pour éviter le péril en détruisant leur trésor. Mais cette morsure leur cause la mort. Ce récit, ajoûte l'Auteur, s'accorde avec l'opinion publique.

LE même Voyageur raconte qu'on trouve dans les mêmes Provinces un autre animal, auquel il ne manque que le sac à musc pour ressembler au précédent (r). Il se vend, dit-il, pour servir de nourriture commune, & les Missionnaires eurent la curiosité d'en acheter un, en retournant de Peking à Canton. Sa chair jette une odeur si forte lorsqu'elle est rôtie, que toute la Barque en fut parfumée. Au goût, on l'auroit prise pour une préparation de musc. Cependant elle ne leur revolta point l'estomac; mais ils sentirent que pour peu que l'odeur eût été plus forte, il ne leur auroit pas été possible d'en manger.

LES Chinois vantent beaucoup la Licorne, dans leurs discours & dans leurs écrits. Ils la regardent comme un augure de prospérité. Ils la représentent fort belle; & leurs Auteurs assurent qu'elle a le ventre d'un daim, le pied du cheval, & la queue de la vache. Ils lui attribuent cinq couleurs différentes. Elle a, disent-ils, le ventre jaune. Sa corne est haute de deux pieds & couverte de chair. C'est un animal fort doux & l'emblème de la félicité. Mais cette description, ajoûte Navarette, a trop l'air de la fable du Phœnix.

LE même Voyageur parle de deux animaux fort étranges. L'un, qui se nomme *Lang*, a les jambes de devant fort longues & celles de derrière fort courtes. Au contraire, l'autre, nommé *Pwey* ou *Poy* a celles de derrière fort longues & celles de devant fort courtes. Comme ces deux animaux ne peuvent marcher seuls, ils se joignent ensemble (s) & ne composent en quelque façon qu'une seule bête, qui se remue par le moyen des quatre longues jambes. Les Chinois donnent le nom de *Lang-pey* aux pauvres misérables qui ne peuvent gagner leur vie par le travail, comme pour signifier qu'ils ont besoin de l'assistance d'autrui.

ON nomme encore, entre les animaux extraordinaires, le *Jang*, qui se trouve dans les montagnes de la Province de Nan-king. Sa forme est celle d'un Bouc; mais quoiqu'il ait un nez & des oreilles, il n'a pas de gueule, & l'on prétend qu'il se nourrit d'air (t). Il faut observer néanmoins que Navarette n'en parle pas sur le témoignage de ses propres yeux, mais sur celui des Chinois & de leurs Livres, quoiqu'il paroisse d'ailleurs persuadé du fait. Du Halde nous avertit que les Missionnaires ne purent se procurer une exacte connoissance de tous les animaux rares qui se trouvent dans les montagnes de la Chine. Il ajoûte que ce que les Chinois racontent de plusieurs a l'air si fabuleux qu'on n'y peut donner aucune confiance. A l'égard du *Sin-sin*, il croit, sur la description qu'on en fait dans toute la Province de *Se-chuen*, que c'est une sorte de singe. On le représente de la grandeur d'un homme médiocre. Il a plus de ressemblance que les autres singes avec l'espèce humaine, soit par ses actions, soit par la facilité avec laquelle il marche sur ses pieds de derrière (v).

(r) Il paroît que c'est ici la femelle des animaux de la même espèce.

(s) Malheureusement les Auteurs n'expliquent pas la possibilité de cette marche, & l'on ne voit pas trop qu'elle puisse être

conçue.  
(t) Description de la Chine par Navarette, pag. 38. & suiv.

(v) Chine du Père du Halde, pag. 14.

Autre animal musqué.

Licorne de la Chine.

Deux animaux fort étranges.

Le Jang, animal qui vit d'air.

L'homme-singe.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

## §. VI.

*Poisson d'eau douce.*

Combien la  
Chine a de  
poissons.

Comment le  
fray de poisson  
se transporte  
& se nourrit.

Marfouins  
de rivière.

Le poisson  
armé.

LA Chine offre une prodigieuse abondance de poissons. Les Rivières, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en sont remplis. Il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs, pour conserver l'eau qui sert à la production du riz. Ces fossés sont remplis de fray, ou d'œufs de poissons, dont les Propriétaires des champs tirent un profit considérable. On voit tous les ans, sur la grande Rivière de Yang-tse-kyang, à peu de distance de *Kyen-king-fu* dans la Province de *Kyang-li*, un nombre surprenant de Barques, qui se rassemblent pour acheter de ce fray. Vers le mois de May, les Habitans du Pays bouchent la Rivière en plusieurs endroits, dans l'espace de neuf ou dix lieuës, avec des nattes & des claies, qui ne laissent d'ouverture que pour le passage d'une Barque, afin d'arrêter le fray qu'ils savent distinguer au premier coup d'œil, quoique l'eau n'en soit presque point altérée. Ils remplissent des tonneaux d'un mélange d'eau & de fray, pour les vendre aux Marchands qui les transportent en diverses Provinces, avec l'attention de remuer cette eau de tems en tems. Cette eau se vend par mesure à ceux qui possèdent des étangs. Dans l'espace de peu de jours, le jeune fray commence à paroître en petits bancs; & dans cette petitesse qui le rend presque imperceptible on le nourrit de lentilles de marais, ou de jaunes d'œufs, à peu près comme on élève en Europe les animaux domestiques. Le gros poisson se conserve avec de la glace. On en remplit de grandes barques, dans lesquelles on le transporte jusqu'à Peking. Le profit monte quelquefois au centuple de la dépense, parce que le Peuple se nourrit presque uniquement de poisson. On en tire des Rivières & des Lacs pour peupler les canaux. Il en vient aussi de la Mer, qui remonte assez loin dans les Rivières. On en prend quelquefois de très-gros à plus de cent cinquante lieuës de la Côte (a).

DANS la Rivière du Yang-tse-kyang, à plus de soixante lieuës de la Mer, on voit des marfouins, que les Chinois nomment *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Porcs de Rivières. (b). Ils sont plus petits que ceux de l'Océan; mais ils nagent en troupes, au long des rives, avec les mêmes sauts & les mêmes évolutions (c). Enfin l'Europe a peu de poissons qui ne se trouvent à la Chine. Les lamproies, les carpes, les soles, les saumons, les truites, les esturgeons y sont communs. Elle en a quantité d'autres qui nous sont inconnus & dont le goût est excellent. Mais l'attention des Missionnaires étoit si remplie par leurs occupations Géographiques, pendant le voyage qu'ils firent dans les Provinces, qu'ils n'eurent pas de loisir de reste pour observer toutes les différentes espèces dont on leur fit la description. Ils s'arrêtèrent seulement à quelques-uns, qui leur parurent les plus remarquables. Tel fut le *Cho-kya-yu*, c'est-à-dire, le *Poisson armé*, ainsi nommé, parce que son dos, son ventre & ses côtés sont couverts d'écaillés pointues, qui sont placées l'une sur

(a) Du Halde, pag. 19 & 315.

(b) Voyez ci-dessus.

(c) Du Halde, pag. 354.

sur l'au  
environ  
me. S

DAN  
le Poiss  
ses deux  
prendro  
près des  
on en p

UN c  
de Mer.  
guères p  
vières o  
river de  
de poiss  
coniomn  
ce de P  
qui se v  
son abon  
de grand  
mission d  
achetent  
calle sur  
pendant

DEPT  
quantité  
Kyang-n  
Jaune, s  
par la di  
est entré  
le vend  
marché.

ON p  
kyang, v  
lieuë de  
jaune. S  
cens livr  
dans cert  
Lac de 3

LA m  
que les C  
Dans un  
grosse qu  
Ile voisi  
MAIS

(d) Le

(e) Ou

sur l'autre en lignes droites, comme les tuiles du toit d'une maison. Il pèse environ quarante livres. C'est un poisson admirable & d'une blancheur extrême. Son goût ressemble assez à celui du veau.

DANS les tems calmes on prend un autre poisson fort délicat, qui s'appelle *Poisson farine*, à cause de sa blancheur extraordinaire; sans compter que ses deux yeux, qui sont noirs, se trouvent renfermés dans deux cercles qu'on prendroit pour de l'argent fort luisant. On en voit des bancs si prodigieux, près des Côtes Maritimes de la Province de *Kyang-nan*, que d'un coup de filet on en prend quelquefois quatre quintaux.

UN des meilleurs poissons qui se trouvent à la Chine ressemble à la brème de Mer. On le prend dans la quatrième & cinquième Lune. Il ne se vend guères plus d'un fol la livre; & le double, au plus, à vingt lieues des Rivières où il se prend. Lorsque le tems de cette pêche est passé, on voit arriver des Côtes de *Che-kyang* de grandes Barques chargées d'une autre espèce de poisson frais, qui ressemble à la morue de Terre-neuve. Il s'en fait une consommation incroyable dans la saison qui lui est propre, depuis la Province de *Fo-kyen* jusqu'à celles de *Chan-tong*, outre une quantité prodigieuse qui se vend salée dans le lieu même de la pêche. Ce qui doit faire juger de son abondance, c'est qu'il se donne à vil prix, quoique les Marchands fassent de grands frais pour s'en procurer. Ils sont d'abord obligés d'obtenir la permission des Mandarins pour ce commerce. Ensuite, louant une Barque, ils achètent le poisson aussi-tôt qu'il est sorti de l'eau, & le mettent à fond de calle sur des couches de sel, qui servent à le conserver dans le transport, pendant les plus grandes chaleurs.

DEPUIS la sixième Lune jusqu'à la neuvième, on apporte aussi un grande quantité de poisson salé des Côtes Maritimes. On trouve dans la Province de *Kyang-nan* un fort gros poisson, qui, venant de la Mer ou de la Rivière Jaune, se jette dans de vastes plaines qu'on a pris soin de couvrir d'eau. Mais, par la disposition du terrain, on peut la faire écouler aussi-tôt que le poisson y est entré; de sorte que demeurant à sec il est pris facilement. On le sale pour le vendre aux Marchands, qui en chargent leurs Barques à très-bon marché.

ON prend toutes sortes d'excellent poisson dans la Rivière de *Tang-tse-kyang*, vis-à-vis la grande Ville de *Kyen-kyang*, où elle a plus d'une demi-lieuë de largeur; mais on y distingue entr'autres le *Whang-yu* ou le *Poisson-jaune*. Sa grosseur est extraordinaire. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à huit cents livres. La chair en est ferme & d'un goût exquis. On ne le prend que dans certaines saisons, lorsqu'il passe du *Tong-ting-hu*, qui se nomme aussi le Lac de *Fan-cheu*, dans cette Rivière (d).

LA même Rivière a, près de *Nan-king*, une fameuse Pêcherie d'aloses, que les Chinois nomment *Che-yu*. La pêche s'y fait aux mois d'Avril & de May. Dans un autre endroit, mais assez éloigné de *Nan-king*, on prend une si grosse quantité du même poisson, qu'on le transporte souvent à *Tsong-ning*, Isle voisine, où il se vend à très-vil prix.

MAIS le plus remarquable de tous ces poissons est le *Kin-yu* ou le (e) *Poisson d'or*

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Poisson farine.

Brème Chinoise.

Poisson salé de Mer.

Le Whang-yu, ou le poisson jaune.

Pêcherie d'aloses.

Le Kin-yu ou la dorade.

(d) Le même, pag. 315.

(e) Ou si l'on veut, la Dorade; car c'en est une espèce. R. d. T.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

*d'or*. On le nourrit, soit dans de petits étangs faits pour cet usage, qui servent d'ornement aux maisons de campagne des Princes & des Seigneurs, soit dans des bassins plus profonds que larges. On le prend aussi petit qu'il est possible, parce que le plus petit passe pour le plus beau & qu'on en peut nourrir un plus grand nombre. Les plus jolies dorades Chinoises sont d'un beau rouge, comme tacheté de poudre d'or, sur-tout vers la queue, qui se termine en fourche par deux ou trois pointes. Quelques-unes sont de couleur d'argent; d'autres sont blanches; d'autres marquetées de rouge (*f*). Les deux espèces sont également vives & actives. Elles se plaisent à jouer sur la surface de l'eau. Mais elles sont si délicates que la moindre impression de l'air en fait mourir un grand nombre. Dans les étangs, les dorades sont de différentes grandeurs. Il s'en trouve de plus grosses que les plus grandes Pelamides (*g*). On les accoutume à gagner le sommet de l'eau, au bruit d'une cresselle dont on se sert pour leur donner à manger. La meilleure méthode pour les conserver est de ne leur rien donner en hyver. Il est certain que pendant trois ou quatre mois on ne les nourrit pas à Peking, c'est-à-dire, pendant toute la durée du grand froid. On n'expliqueroit pas facilement de quoi elles vivent sous la glace; à moins qu'elles ne trouvent de petits vers dans les racines des herbes qui croissent au fond des étangs, ou que ces racines mêmes, amollies par l'eau, ne deviennent propres à leur servir d'aliment. Souvent, la crainte qu'elles ne soient incommodées du froid les fait prendre dans les maisons, où elles sont gardées soigneusement dans des vases de porcelaine, mais sans aucune nourriture. Vers le printems on les remet dans leurs bassins. Les personnes du plus haut rang prennent plaisir à les nourrir de leur propre main, & passent quelques heures à observer l'agilité de leurs mouvemens.

Comment elles se nourrissent en hyver.

D'où elles viennent.

Leur figure.

Précautions nécessaires pour les conserver.

Ce poisson, ou du moins le plus joli de son espèce, se prend dans un Lac de la Province de Che-kyang, près de la grande Ville de Chang-wha-hyen, dans le district de *Han-cheu-fu*, au pied de la Montagne de Tsyen-king. Cependant, comme ce Lac a peu d'étendue (*b*), il n'est pas vraisemblable que toutes les dorades de la Chine viennent de-là, sur-tout celles de Quang-tong & de Fo-kyen, deux Provinces où la propagation s'en fait heureusement (*i*).

SUIVANT le Père le Comte, la longueur ordinaire de ces dorades est d'un doigt. Elles sont d'une grosseur proportionnée, & très-bien faites dans cette petite taille. Le mâle est d'un beau rouge, depuis la tête jusqu'à plus de la moitié du corps. Le reste, en y comprenant la queue, est doré, & d'un lustre si éclatant, que nos plus belles dorures n'en approchent point. La femelle est blanche. Sa queue & quelques autres parties du corps ressemblent parfaitement à l'argent. En général, la queue des dorades n'est pas unie & plate comme celle des autres poissons. Elle forme une sorte de touffe, longue & épaisse, qui ajoute quelque chose à leur beauté.

LES bassins qui leur servent d'habitations sont grands & profonds. L'usage est de mettre au fond de l'eau un pot de terre renversé & percé de trous, afin qu'elles

(*f*) Elles perdent leur lustre lorsqu'elles sont mortes, comme on l'a remarqué dans quelques-unes qui ont été apportées en Angleterre.

(*g*) Quoiqu'elles n'aient presque jamais plus

d'un doigt de longueur, les plus jolles se vendent trois ou quatre écus.

(*b*) Il n'a pas plus de deux cens arpens.

(*i*) Du Halde, pag. 325

qu'elles  
telle et  
la préc  
Ainsi le  
vertes,  
de lieu  
main,  
en lang  
attaché  
transpo  
teur obt  
fondre  
qu'elles  
tent de  
que les  
aiment l

DAN  
pouvâ  
de foin;  
leil, jus  
d'abord  
la plûpar  
gent. C  
roître.

ture part  
LES I  
nois qui  
quoi viv  
1. CE  
melle. O  
les ont a  
parties.

2. QU  
on en vo

3. LE  
de resser

4. OU  
ou du ma  
quelqued  
est une n  
n'aiment  
de quelq

5. LE  
vase. Ell  
des résér

qu'elles puissent s'y mettre à couvert de la chaleur du Soleil; car leur délicatesse est extrême. On change l'eau deux ou trois fois la semaine; mais avec la précaution de faire entrer l'eau fraîche à mesure que l'ancienne s'écoule. Ainsi le bassin n'est jamais à sec. On jette aussi sur la surface certaines herbes vertes, qui entretiennent la fraîcheur. Lorsqu'on est obligé de faire changer de lieu au poisson, l'attention est extrême pour ne les pas toucher avec la main, parce qu'elles ne manqueraient pas d'en mourir ou de tomber du moins en langueur. On les prend par degrés avec un petit filet dont l'ouverture est attachée autour d'un cerceau; & d'un tissu si serré, qu'on a le tems de les transporter dans l'eau fraîche avant que la vieille soit tout-à-fait écoulée. L'Auteur observa, sur Mer, que chaque fois qu'on tiroit le canon & qu'on faisoit fondre du goudron ou de la poix, il en mouroit toujours quelques-unes. Quoiqu'elles vivent presque de rien, ceux qui sont chargés de les nourrir leur jettent de tems en tems de petites pièces de pâte. Mais rien ne leur est si bon que les oublies, qui forment, en se détrempant, une sorte de papin qu'elles aiment beaucoup.

DANS les Régions chaudes de l'Empire, elles multiplient excessivement, pourvu que le fray qui nâge sur la surface de l'eau soit enlevé avec beaucoup de soin; sans quoi elles le dévorent. On le met dans un vase exposé au Soleil, jusqu'à ce que la chaleur ait animé les jeunes dorades. Elles paroissent d'abord tout-à-fait noires, & quelques-unes conservent cette couleur. Mais la plupart deviennent par degrés, rouges ou blanches, couleur d'or ou d'argent. C'est à l'extrémité de la queue que l'or & l'argent commencent à paroître. Ils s'étendent plus ou moins vers le milieu du corps, suivant la nature particulière de chaque dorade (k).

LES Missionnaires se procurèrent les informations suivantes de quelques Chinois qui faisoient le commerce de ces petits poissons, & qui en retiroient de quoi vivre honnêtement.

1. CE n'est pas la couleur blanche ou rouge qui distingue le mâle de la femelle. On connoît les dorades femelles à plusieurs petites taches blanches qu'elles ont autour des ouies, & aux petites nâgeoires qui sont près des mêmes parties. Ces endroits au-contraire sont fort luisans dans les mâles.

2. QUOIQUE la longueur des dorades ne soit ordinairement que d'un doigt, on en voit de la grosseur & de la longueur des plus gros harangs.

3. LEUR queue, qui est ordinairement en forme de touffe, ne laisse pas de ressembler quelquefois à celle des autres poissons.

4. OUTRE les petites boules de pâte, on leur jette des jaunes d'œufs durs, ou du maigre de porc séché au Soleil & réduit en poudre très-fine. On met quelquefois des limaçons dans leurs bassins. La glue qui s'attache aux parois est une nourriture excellente, qu'elles enlèvent avec beaucoup d'avidité. Elles n'aiment pas moins certains petits vers rougeâtres, qui se trouvent dans l'eau de quelques réservoirs.

5. LES dorades multiplient rarement lorsqu'elles sont renfermées dans un vase. Elles y sont trop à l'étroit. Pour la propagation, il faut les mettre dans des réservoirs d'eau courante, qui ayent quelques endroits profonds.

## 6. L'EAU

Comment  
elles multi-  
plient.

Avis Chinois  
pour la con-  
servation des  
dorades.

(k) Le Comte, pag. 113. Du Halde, 315.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

6. L'EAU de puits dont on remplit les vases doit reposer cinq ou six heures avant qu'on y mette les dorades. Autrement elle seroit trop crue & fort malsaine.

7. LORSQUE le poisson jette son fray, vers le commencement du mois de Mai, il faut jeter de l'herbe sur la surface de l'eau, afin que le fray puisse s'y attacher. Après ce tems, & lorsqu'on s'apperçoit que les mâles cessent de suivre les femelles, on transporte le poisson dans un autre lieu, & le fray doit rester exposé au Soleil l'espace de trois ou quatre jours. Ensuite on en laisse passer quarante ou cinquante, au bout desquels l'eau doit être changée, parce que le fray commence à prendre distinctement la forme de poisson (1).

Hay-seng,  
poisson d'une  
extrême laideur.

Observation  
des Missionnaires  
sur le Hay-seng.

QUELQU'IDÉE qu'on puisse se former des dorades, leur beauté n'approche pas de la laideur d'un autre poisson qui se nomme *Hay-seng*. C'est néanmoins une nourriture si commune à la Chine, qu'on en sert presqu'à chaque repas. On voit flotter les *Hay-sengs* près des Côtes de Chan-tong & de Fo-kyen. Nos Missionnaires les prirent d'abord pour autant de masses inanimées; mais un de ces animaux, que les Matelots Chinois pêchèrent par leur ordre, nâgea fort bien dans le bassin où ils le firent mettre. Il y vécut même assez long-tems. Sur ce qu'on les avoit toujours assuré qu'il a quatre yeux & six pieds, & que sa figure ressembloit à celle du foie humain, ils prirent la résolution de l'examiner soigneusement. Mais ils ne découvrirent que deux endroits qu'ils pussent prendre pour des yeux, aux marques de crainte que l'animal donnoit lorsqu'ils passoient la main par-devant. A l'égard des pieds, si tout ce qui lui sert à se mouvoir devoit porter ce nom, on en pourroit compter autant qu'il a de petits boutons ou de petites excrescences autour du corps. Il est d'ailleurs sans os & sans aucune espèce de pointes. Il meurt aussi-tôt qu'il est pressé dans les mains. Mais un peu de sel suffisant pour le conserver, on le transporte dans toutes les parties de l'Empire. Les Missionnaires ne le trouvèrent pas excellent, quoique les Chinois le regardent comme un de leurs mets les plus délicats (m).

Lac où le  
poisson se pétrifie.

LE Comte nous apprend qu'on trouve dans l'Isle de Hay-nan un Lac ou une Fontaine dont l'eau pétrifie le poisson. Il en apporta lui-même une écrevisse, dont la métamorphose étoit si avancée qu'elle avoit déjà le corps & les pattes fort durs & peu différens de la pierre (n). Cependant les Missionnaires qui visitèrent toutes les Provinces de l'Empire, prétendent, sur le témoignage des Habitans, que l'Isle de Hay-nan n'a pas de Lac auquel on puisse attribuer cette vertu (o). Mais ils semblent reconnoître qu'entre cette Isle & les Côtes de *Kan-cheu* dans la Province de *Quan-tong*, on trouve une espèce d'écrevisse qui est sujette à se pétrifier sans perdre sa forme naturelle. Ils ajoûtent que c'est un spécifique contre les fièvres ardentes & malignes (p).

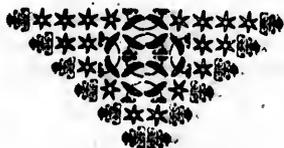
(1) Du Halde, pag. 316.

(m) Du Halde, 20.

(n) Le Comte, pag. 112.

(o) Voyez ci-dessus.

(p) Du Halde, pag. 23.



HISTOIRE.

dans les  
à leur t  
récit ser  
rent emp

fix heures  
fort mal-

ois de Mai,  
se s'y atta-  
de suivre  
doit rester  
uisse passer  
arce que le

'approche  
néanmoins  
que repas.  
yen. Nos  
mais un de  
âgea .fort  
tems. Sur  
c que sa fi-  
l'examiner  
tent pren-  
squ'ils pas-  
à se mou-  
de petits  
sans os &  
les mains.  
s toutes les  
, quoique  
)

Lac ou une  
écrevissè,  
t les pattes  
res qui vi-  
ignage des  
buer cette  
s Côtes de  
revissè qui  
que c'est un.

tu de  
ur le  
de

... une me nommee *Quelpaert*, & qui passèrent quelque-tems  
dans les terres. Mais c'est au Lecteur à juger de la confiance qu'il doit prendre  
à leur témoignage, après l'avoir comparé avec les Observations dont leur  
récit sera précédé. Elles sont du Père Regis, un des Missionnaires qui fu-  
rent employés à dresser la Carte de la Chine, & le Père du Halde en a publié

Ddd 2

L'Extrait



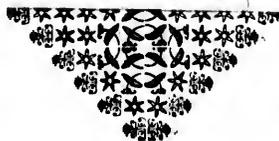
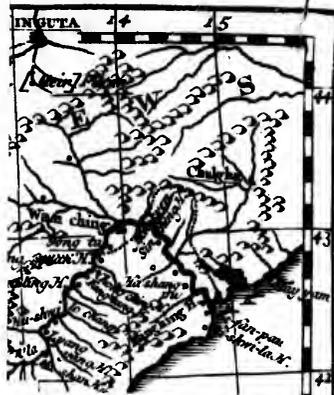
Longitude de l'Isle de Fer. 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149  
 Longitude de l'Isle de Fer.  
 KAART van t'LANDSCHAP QUAN-TONG, of LYAU-TONG; en van t' KONINGRYK KAU-LI, of KOREE.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE

Hay-fé  
poisson  
extrême-  
deur.

Observa-  
tions sur le  
feng.

Lac  
poisson  
triste.



HISTOIRE.

H

D

DEPUIS



DESCRIP-  
TION

C

Observations



seaux Euro-  
pey est-il ja-  
mais en ce  
Pays. On dit  
qu'il y a une  
voile, dit-  
on, qui se  
trouve dans  
les montagnes  
à leur tête.  
Le récit sera  
plus ample-  
ment employé.

# HISTOIRE

## GÉNÉRALE

### DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV<sup>e</sup>. SIÈCLE.

HUITIÈME PARTIE.

LIVRE TROISIÈME.

DESCRIPTION DE LA CORE'E, DE LA  
TARTARIE ORIENTALE ET DU TIBET.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Observations Géographiques & Histoire de la Corée, par le Père Jean-Baptiste Regis, Jésuite.*

#### INTRODUCTION.



UOIQUE le Royaume de Corée ne soit que tributaire de la Chine, sa situation étant à l'extrémité de l'Asie, notre méthode, qui est d'avancer de l'Est à l'Ouest, nous oblige de le placer, dans ce Recueil, avant cette partie de la Tartarie qui dépend immédiatement de l'Empire Chinois.

Nos Mémoires sont fort stériles sur la Corée. Peu de Vaisseaux Européens ont relâché sur cette Côte. A peine aucun Habitant de l'Ouest y est-il jamais descendu, pour tirer quelques informations des Naturels du Pays. On trouve à la vérité une Relation de quelques Hollandois, qui y firent voile, dit-on, d'une Isle nommée *Queibaert*, & qui passèrent quelque-tems dans les terres. Mais c'est au Lecteur à juger de la confiance qu'il doit prendre à leur témoignage, après l'avoir comparé avec les Observations dont leur récit fera précédé. Elles sont du Père Regis, un des Missionnaires qui furent employés à dresser la Carte de la Chine, & le Père du Halde en a publié

On a peu de  
lumière sur le  
Royaume de  
la Corée.

Ddd 2

l'Extrait

INTRODUC-  
TION.D'où le Père  
Regis avoit tiré  
ses informations.

l'Extrait (a). Ce Missionnaire Géographe n'avoit pas fait le Voyage de la Corée; mais il avoit suivi, d'une Mer à l'autre, les limites de ce Royaume du côté du Nord. Des trois autres côtés la Corée est environnée d'eau, & cette observation a vérifié qu'on s'est trompé long-tems en la prenant pour une Isle.

REGIS avoit tiré ses informations sur l'intérieur du Pays, d'un Seigneur Tartare envoyé par l'Empereur *Kang-hi* au Roi de la Corée. Mais ce Député, resserré dans des bornes fort étroites, n'avoit pu faire des remarques bien considérables. Il ne fera point inutile, à cette occasion, de citer les termes de Regis. „ Les Ambassadeurs de la Corée sont peu respectés à la Chine, parce „ qu'ils ne représentent qu'un Prince Tributaire. Ils ne sont pas même placés entre les Mandarins du second Ordre. On commence par les renfermer dans leur logement; & lorsqu'on leur accorde la liberté de sortir, ils „ sont environnés d'espions, sous l'apparence de cortège. Le Seigneur Tartare, suivant le récit des Missionnaires, n'avoit pas été beaucoup plus libre à la Corée. Il avoit été continuellement observé par des surveillans, qui communiquoient sans cesse à la Cour chaque mot qui sortoit de sa bouche; par le moyen d'un certain nombre d'hommes, placés de distance en distance le long des rues (b).

(a) Cet Ouvrage se trouve dans le quatrième Tome de la Chine du Père du Halde, sous le titre d'*Observations Géographiques sur le Royaume de Corée, tirées des Mémoires du Père Regis, avec un Abrégé de l'Histoire de la Corée*. Remarquons ici que les Auteurs Anglois citent toujours l'Édition Angloise de la Chine de Du Halde; & jusques ici nous avons suivi leurs citations, précédés en cela par le Traducteur.

Mais, quoiqu'un peu tard, nous concevons qu'il vaut mieux citer ici les pages de l'original François, ainsi dans la suite, quand on verra le Père Du Halde cité, il faut entendre ces citations de l'Édition Française, faite en Hollande in 4<sup>o</sup>; & divisée en IV. Volumes. R. d. E.

(b) Du Halde, Vol. IV. pag. 532.

## §. I.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.*Observations Géographiques sur la Corée.*Divers noirs  
de la Corée.Ses bornes &  
son étendue.Comment les  
Missionnaires  
font parvenir  
à faire une  
Carte de la  
Corée.

LES Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*, & quelquefois, dans leurs Livres, celui de *Chau-tsyen*. Les Tartares *Mancheous* l'appellent *Solho*. Elle a porté divers autres noms, qui sont peu importants. Ses bornes, au Nord & à l'Est, sont le Pays des Tartares [Orientaux, connus sous le nom de] *Mancheous*. A l'Ouest elle est bordée par la Province Chinoise qui se nomme *Lyan-tong* ou *Quan-tong*, & séparée de la Tartarie Orientale par une palissade de bois que les Chinois appellent *Mu-seou-ching*, c'est-à-dire, Muraille de bois. A l'Est & au Sud, elle est environnée de la Mer. Elle s'étend de trente-quatre à quarante-trois degrés de latitude; & sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, est de six degrés.

UN Seigneur Tartare, que l'Empereur avoit envoyé à la Corée, accompagné d'un petit Mandarin du Tribunal des Mathématiques, en apporta la Carte du Pays, qui est suspendue dans le Palais du Roi. Sa commission l'ayant conduit jusqu'à la Capitale, il mesura, par une ligne, le chemin qui mène de *Fong-wbang-ching* à cette Ville. Comme elle est située à l'extrémité Orientale de la palissade de *Quan-tong*, c'est à l'Est de sa situation qu'est à présent la

la Fron-  
cheous  
les deu-  
gnes &  
est à c  
Sa lon-  
ques,

COM  
Maritin  
te pour  
bliée.  
est la p  
y pure  
cours p  
leurs la  
détermi  
dans les  
avoient  
nutes &  
du moie  
Sud &

LES  
les Chin  
Cartes l  
gnifiant  
fource  
Les Chi  
dire, M  
font tou  
cours de  
mesures

CET  
principa  
prenoit  
nies, ell  
*Kau-li*.

LA C  
ou grand  
huit che  
sième ran  
*King-hi*,  
nomme  
Pays des  
de Mer j

(a) Du  
(b) C'est

la Frontière de la Corée. Après la conquête de ce Royaume par les Manchéous, qui précéda celle de la Chine, on étoit convenu qu'il resteroit entre les deux États un espace inhabité, qui est marqué dans les Cartes par des lignes & par des points. Les Missionnaires trouvèrent que Fong-whang-ching est à quarante degrés, trente minutes vingt secondes de latitude du Nord. Sa longitude, du Méridien de Peking, se trouve, par les mesures géométriques, de sept degrés quarante-deux minutes Est.

COMME l'Auteur & ses compagnons n'eurent pas l'occasion de visiter la Côte Maritime, ni les parties intérieures du Royaume, ils ne donnent pas leur Carte pour complete, mais seulement pour la meilleure qui ait encore été publiée. Après avoir mesuré géométriquement toute la frontière du Nord, où est la plus grande largeur de la Corée; & la partie de l'Ouest aussi loin qu'ils y purent pénétrer, en fixant toujours les hauteurs, ils se servirent de ces secours pour réduire les autres parties aux vrais termes de longitude. D'ailleurs la mesure du Seigneur Tartare depuis *Fong-whang-ching*, & la hauteur déterminée de la Capitale du Royaume les mirent en état de proportionner dans leur Carte les distances des autres Places. Les Mathématiciens Chinois avoient trouvé que cette hauteur étoit de trente-sept degrés, trente-huit minutes & vingt secondes: ce qui assure la longueur du Septentrion au Midi, du moins pour cinq degrés & demi. Ainsi, avec quelques observations du Sud & de l'Est, on ajusteroit assez bien la situation de la Corée.

LES principales rivières de cette Péninsule sont le *Ya-lu* & le *Tu-men*, que les Chinois nomment *Ya-lu-kyang* & *Tu-men-kyang*, mais qui portent dans les Cartes leurs noms Manchéous de *Ya-lu-ula* & de *Tu-men-ula*; *Kyang* & *Ula* signifiant rivière dans les langues des deux Nations. Elles ont toutes deux leur source dans la même montagne, qui est une des plus hautes de l'Univers. Les Chinois l'appellent *Chang-pe-chan*, & les Manchéous *Chan-alin*, c'est-à-dire, *Montagne toujours blanche*. L'une coule à l'Ouest & l'autre à l'Est. Elles sont toutes deux profondes, assez rapides, & l'eau en est excellente. Pour le cours des autres rivières, les Missionnaires ne les ayant pas vûes ont suivi les mesures Coréennes (a).

CETTE Région étoit anciennement habitée par diverses Nations, dont les principales étoient les *Més*, les *Kau-kyu-lis*, & les *Hans*. La dernière comprenoit les *Ma-hans*, les *Pyen-hans* & les *Chin-hans*. Mais, s'étant enfin réunies, elles composèrent un seul Royaume, sous le nom de *Chau-fyen* ou de *Kau-li*.

LA Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent quarante *Kyun*, ou grandes Cités (b), trente-trois *Fus* ou Villes du premier rang, cinquante-huit cheus ou Villes du second rang, & soixante-dix hyens ou Villes du troisième rang. La première Province fait le centre du Royaume & s'appelle *King-hi*, c'est-à-dire, Province de la Cour. La seconde, qui est à l'Est, se nomme *Kyang-ywen*, c'est-à-dire, source de la rivière. C'étoit autrefois le Pays des *Més*. La troisième, à l'Ouest, qui porte le nom de *Wang-hay* ou de *Mer jaune*, renferme une partie de l'ancien *Chau-fyen* & le Pays des *Ma-hans*.

(a) Du Halde, Vol. IV. pag. 529. & suiv.

(b) C'est peut être une erreur, au lieu de *Diaria*.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Principales  
rivières de la  
Corée.

Ancienne divi-  
sion du  
Pays.

Sa division  
présente en  
huit Provin-  
ces.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.Nom de la  
Capitale.Orgueil Chi-  
nois sur les  
noms.Maisons de  
la Corée.Figure & ca-  
ractère des  
Coréens.Leur habil-  
lement.Armes, mari-  
ages, sépul-  
tures des Co-  
réens.

*hans*. La quatrième nommée *Ping-ngan* ou la *Pacifique*, est au Nord & faisoit autrefois partie du Royaume de *Chau-tsyen*. La cinquième, au midi, étoit la résidence des *Pyen-hans*, & se nomme aujourd'hui *Tsuen-lo*. La sixième, au Sud-Ouest, est l'ancien *Ma-ban* & s'appelle *Chu-sin*, c'est-à-dire la fidelle & la pure. La septième est au Nord-Est. Elle étoit l'ancien domaine des *Kau-kyu-lis*. Son nom est *Kyen-king*, [ou l'heureuse.] Enfin la huitième, nommée *Kim-chan*, étoit anciennement le Pays des *Chin-hans* (c).

LA Capitale du Royaume porte dans les Cartes le nom de Corein de *King-ky-tau*. Mais les Chinois la nomment *Kong-ky-tau*, parce qu'ils attachent trop de dignité au mot *King* pour l'appliquer à d'autres Cours que celle de leur Empire. C'est par la même raison qu'ils ne donnent point aux autres Princes les titres de *Tyen-tse*, ou de *Van-fou*, & qu'ils les croient réservés pour leurs seuls Monarques.

LES maisons de la Corée n'ont qu'un étage, & sont mal-bâties (d). Elles sont de terre à la Campagne, & la plupart de brique dans les Villes. Toutes les Villes Coréennes ont la forme des Villes Chinoises, & sont revêtues de murs dans le même goût. Mais la grande muraille, que les Coréens ont élevée pour défense contre les Tartares, est fort inférieure à celle de la Chine. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans qu'elle tombe en ruines, parce que les armes victorieuses des Manchéous se firent d'abord sentir à la Corée (e).

LES Coréens sont généralement bien-faits & d'un naturel fort doux. Ils ont du goût par les Sciences. Ils sont passionnés pour la danse & la musique. Leurs Provinces du Nord produisent les hommes les plus vigoureux du Royaume & les meilleurs Soldats. *Ki-tse*, dont nous parlerons bien-tôt, avoit établi parmi eux de si bonnes loix, que l'adultère & le vol y étoient inconnus. Les portes de leurs maisons ne se ferment jamais pendant la nuit. Quoique les révolutions de leur Gouvernement leur aient fait perdre quelque chose de cette ancienne innocence, on peut encore les proposer pour modèle aux autres Nations. Mais leur Pays est rempli de femmes de débauche, & les jeunes gens des deux sexes y sont trop libres (f).

ILS sont vêtus comme les Chinois l'étoient sous la race de *Tay-min*; c'est-à-dire qu'ils portent une longue robe à grandes manches, un grand bonnet quadré, une ceinture, des bottines de cuir, de toile ou de satin (g). Leurs bonnets sont généralement fourrés, & leurs habits sont de brocard. Les femmes bordent de dentelles leurs jupes de dessus & de dessous. L'habit ordinaire des personnes de qualité est une étoffe de soie couleur de pourpre. Les Lettrés sont distingués par deux plumes qu'ils portent sur leur bonnet. Dans les Fêtes publiques leurs robes sont richement ornées d'or & d'argent.

LES Armes des Coréens sont des arbalètes & de longs sabres sans aucun ornement. Ils ne prennent jamais de médecine. Les mariages se font sans cérémonie, & sans aucun présent nuptial. Les Princes & les Princesses du Sang se marient entr'eux. Les Grands imitent ces exemples dans les familles. L'usage commun de la Corée est de conserver les morts sans sépulture pendant l'espace de

(c) Du Halde, Vol. IV. pag. 539.

(d) L'Auteur dit (pag. 557.) qu'elles sont couvertes de chaume &amp; que les Coréens n'ont pas de lits.

(e) Du Halde, Vol. IV. pag. 531.

(f) *Ibidem*. pag. 557.(g) *Ibidem*. pag. 532.

de trois  
mois seu-  
l'ombrea  
office, a  
de ceux  
mens (h)

LEUR  
criture s  
trine de  
peut pou  
(i). Cep  
teur affi  
qu'ils son  
dre créat  
table l'us

LES S  
en trois  
Ceux qui  
des Minis  
à chacun  
posée.

CHAQ  
cevoir l'A  
ne, l'Emp  
donner au  
mourant a  
se choisit  
ce qui succ  
des présen  
gent. Ent  
deur qui b  
permission  
Mandarins  
temens en

LES ch  
Capitaux c  
que l'île v  
est condam  
tonade. O  
qui leur to  
les châtier

DANS  
rent fort b

(b) Du H  
suis.

(i) Le m

(k) Ou h

de trois ans. Le deuil dure aussi trois ans pour un père & une mère, & trois mois seulement pour un frère. Lorsqu'on enterre les Morts, on place à côté du Tombeau les habits, les chariots, & les chevaux de celui qui reçoit ce dernier office, avec tout ce qu'il aimoit particulièrement pendant sa vie; & chacun de ceux qui composent le cortège porte quelque partie de ces lugubres ornemens (b).

Leur langage est différent de celui des Chinois, mais leurs caractères d'écriture sont les mêmes. Les deux Nations emploient des interprètes. La doctrine de Confucius est fort estimée des Coréens, mais ils n'ont pas le même respect pour les Bonzes. Ils ne souffrent dans leurs Villes aucune sorte de Pagodes (i). Cependant, après leur avoir attribué cette aversion pour l'Idolâtrie, l'Auteur assure quelques pages plus bas qu'ils observent le culte de Fo. Il ajoûte qu'ils sont naturellement superstitieux; qu'ils ont horreur d'ôter la vie à la moindre créature; qu'ils sont modérés dans le boire & le manger, & qu'ils ont à table l'usage des plats & des assiettes.

Les Sçavans de la Corée s'appliquent particulièrement à la Musique. De trois en trois ans on examine les Docteurs, les Bacheliers & les Maîtres ès Arts. Ceux qui sont destinés aux Ambassades subissent aussi l'examen du Tribunal des Ministres. Le Roi ne possède aucune terre à titre de Domaine. On assigne à chacun sa portion, suivant le nombre des personnes dont sa famille est composée.

CHAQUE année les Coréens envoient un Ambassadeur à la Chine, pour recevoir l'Almanach Chinois. Lorsque leur Roi meurt ou qu'il abdique la Couronne, l'Empereur de la Chine confie à deux de ses Grands la commission d'aller donner au Prince héréditaire le titre de *Quey-vang*, qui signifie *Roi*. Si le Roi mourant appréhende quelques différends pour la succession après sa mort, il se choisit un héritier, dont il demande la confirmation à l'Empereur. Le Prince qui succède reçoit la couronne à genoux, & fait aux Commissaires Chinois des présens réglés par l'usage, auxquels il ajoûte huit mille lyangs (k) en argent. Ensuite il envoie son tribut à l'Empereur de la Chine, par un Ambassadeur qui baïsse le front jusqu'à terre devant ce Prince; & sa femme attend la permission du même Monarque pour prendre la qualité de Reine (l). Les Mandarins Coréens affectent beaucoup de gravité. Ils reçoivent leurs appointemens en riz.

Les châtimens ont peu de rigueur à la Corée. Des crimes qui passent pour Capitaux dans d'autres Pays, ne sont punis ici que par le bannissement dans quelque Ile voisine. Mais un fils, qui maltraite de paroles son père ou sa mère, est condamné à perdre la tête. Les fautes légères exposent le coupable à la bastonnade. On jette sur la tête de ceux qui doivent subir quelque châtiment un sac qui leur tombe jusqu'aux pieds, autant pour adoucir leur humiliation que pour les châtier avec plus de liberté (m).

DANS tous les lieux où l'Auteur pénétra, les Provinces de la Corée lui parurent fort bien cultivées. On y suit la méthode des Provinces Méridionales de la Chine.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Leur langage & leur religion.

Goût de leurs Sçavans pour la musique.

Succession au Trône, dépendante de la Chine.

Châtimens pour les crimes.

Fertilité du Pays. En quoi consistent les richesses.

(b) Du Halde, Vol. IV. pag. 557. & suiv. ne de six schellings huit sols d'Angleterre.

(i) Le même, pag. 532.

(k) Ou huit mille onces d'argent, chaque

(l) Du Halde, pag. 536. & suiv.

(m) Le même, pag. 558.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Observation  
sur la situation  
de la Capitale.

Chine. L'Auteur apprit du Seigneur Tartare que le Pays produit en abondance toutes les nécessités de la vie (n). Quoiqu'il soit rempli de montagnes, il est d'une fertilité extraordinaire, sur-tout dans les Provinces de *Ching-tsing*, de *King-chang* & de *Tsuen-lo*. Les principales marchandises du Royaume sont le papier de coton, qui est fort, & de moindre prix qu'aucun papier de la Chine; la fameuse plante qui se nomme *Fin-sing*, l'or, l'argent & le fer, la gomme d'une arbré qui ressemble au Palmier, & qui donne un air de dorure au vernis; des poules, dont la queue a trois pieds de long; des chevaux qui n'ont que trois pieds de hauteur; du sel minéral, des peaux de Martre & de Castor. Les Coréens font leur vin d'une espèce de grain qu'ils nomment *Paniz* (o).

ON lit, dans un abrégé Chinois de Chorographie, intitulé *Quang-yiu-ki*, que la Ville de *Chau-tsyen*, où *Ki-pe* faisoit sa résidence, est dans le territoire de *Yong-ping-fu*, Ville du troisième rang, qui appartient à la Province Chinoise de *Pe-che-li*. En supposant la vérité de cette remarque, le Père Régis se croit en droit de conclure que l'ancien *Chau-tsyen* (p) & la Corée étoient autrefois contigus & n'ont été séparés par un Golfe que dans la suite des siècles. On ne peut s'imaginer, dit-il, qu'un Prince eut voulu fixer sa demeure hors de ses États, sur-tout dans un lieu qui en eut été séparé par la Mer. Cette conjecture doit paroître encore plus probable, si l'on considère que l'Empereur *Tu*, lorsqu'il entreprit il y a trois mille ans de sécher les eaux qui avoient inondé la partie plate du Pays, ouvrit un passage au travers de la montagne, sur la frontière Méridionale de *Chan-si* & de *Chen-si*, pour servir de débouchement au *Whang-ho*, qui sépare ces deux Provinces, & qui forme dans ces lieux une cataracte peu inférieure à celles du Nil. De-là il conduisit le même fleuve par la Province de *Ho-nan*; & dirigeant son canal au long de *Pe-che-li*, il sécha le Lac de Talu, dans lequel il se déchargeoit anciennement. Ce lac ravageoit par ses débordemens tout le Pays, qui renferme à présent les districts de *Chun-te-fu*, de *Chau-cheu* & de *Ching-cheu* dans la même Province. A la fin, pour modérer la rapidité du *Whang-ho*, il le divisa en neuf canaux, qui, suivant l'opinion de quelques-uns, se réunissoient, avant que de gagner la Mer, au pied de la montagne de *Kye-che-chan*, qui faisoit alors un Promontoire. Mais soit que tous les canaux fussent effectivement réunis, soit que ce fût seulement le principal qui se déchargeât dans ce lieu, il est certain, dit l'Auteur, que depuis le tems de *Tu* le *Whang-ho* s'est détourné fort loin de son ancien cours; car au lieu d'entrer, comme autrefois, dans la Mer au quarantième degré de latitude, il tombe à présent dans la Rivière de *Whay-ho*, un peu au-dessus de *Whag-ngan-fu*; Province de *Kyang-nan*, vers le trente-quatrième degré de latitude. Il est remarquable aussi que la Montagne de *Kye-che-chan*, qui étoit anciennement unie au territoire de *Yong-ping-fu*, est à-présent dans la Mer, à cinq cens lis de cette Ville (q); de sorte que la Mer, gagnant par degrés, a couvert enfin sous ses eaux tout cet espace.

IL est vrai qu'on ne trouve, dans l'Histoire de la Chine, aucune trace de ce changement extraordinaire du *Whang-ho*, ni du débordement de la Mer.

Mais

(n) Le même; pag. 530.

(o) Du Haldé, Vol. IV. pag. 553.

(p) *King-ki-tan*, Capitale de la Corée, est

nommée par quelques Auteurs *Chau-tsyen*.

(q) On a dit plusieurs fois que dix lis font

une lieue.

Mais  
sensibil  
tions d  
vie d'  
firmée  
bassade  
chan q  
de cog  
autrefo  
ment à  
c'étoit  
nion p  
grande  
l'on vo  
dans les

(r) C

LES  
L qui  
Jesús-Ch  
qui mon  
joug. K  
fit payer  
Ils se fai  
cinquant  
les lit re  
ça mille  
re la Chi  
tantôt re  
tre l'occa  
en demeu  
deux cen  
COMM  
calcul de  
des Coré  
Gheou, s  
vis trop l  
Gheou, or

(a) Cett  
nales de la  
suivie des  
le ne touch

VIII.

Mais l'Auteur répond, à cette objection, que les altérations qui arrivent insensiblement, & sans allарmer la nature, échappent facilement aux observations de l'Histoire. Une différence graduelle, qui se fait dans le cours de la vie d'un homme, est presque imperceptible. Cette conjecture se trouve confirmée par un exemple de la même nature. *Chin-tsan-chong*, dans son Ambassade au Nord du Whang-ho, observa, dans les montagnes de *Tay-hung-chan* qu'il eut à traverser, que les ouvertures des Rocers étoient remplies de coquilles & de différens lits de gravier; d'où il conclut que la Mer avoit autrefois baigné le pied de ces montagnes, quoiqu'elles en soient actuellement à plus de cent lieues. A la vérité *Chu-ven-hing* a cru plus volontiers que c'étoit le *Whang-ho* même qui passoit dans ces lieux. Mais quoique son opinion puisse être aisément réfutée, c'est assez qu'il paroisse douteux si cette grande étendue de Pays étoit autrefois ensevelie sous les eaux de la Mer; & l'on voit du moins qu'il n'y a rien à conclure du silence de l'Histoire Chinoise dans les cas de cette nature (r).

(r) Chine du Père Du Halde, Vol. IV. pag. 559.

## §. II.

*Histoire & Révolutions de la Corée.*

LES Coréens furent soumis à l'Empire de la Chine depuis le tems de *Yau*, qui commença son règne deux mille trois cents cinquante sept ans avant Jesus-Christ (a), jusqu'à ce que la tyrannie de *Ta-kang*, de la Dynastie de *Hya*, qui monta sur le Trône cent soixante-neuf ans après, les força de secouer le joug. *Kye* qui régnoit mille huit cents dix-huit ans avant l'Ère Chrétienne leur fit payer un tribut. Mais ils se révoltèrent bien-tôt contre cette oppression. Ils se saisirent même d'une partie de la Chine. *Ching-tang*, qui détrôna *Kye*, cinquante-deux ans après, & qui devint le fondateur de la Dynastie de *Schong*, les fit rentrer dans la soumission. Sous le règne de *Chang-ting*, qui commença mille cinq cents soixante-deux ans avant Jesus-Christ, ils attaquèrent encore la Chine; & pendant deux cents quarante-deux ans ils furent tantôt soumis, tantôt rebelles; jusqu'à ce que la foiblesse de l'Empereur *Vu-ting* leur fit naître l'occasion de conquérir les Provinces de *Kyang-nan* & de *Schan tong*. Ils en demeurèrent possesseurs jusqu'au règne de *Tsin-chi-wang*, qui les subjuga deux cents quarante-six ans avant Jesus-Christ.

COMME tous ces tems sont obscurs, l'Histoire Chinoise, confirmée par le calcul des Eclipses dont elle fait mention (b), fait commencer la Monarchie des Coréens par *Ki-tse*. Ce Prince, ayant été renfermé dans une prison par *Gheou*, son neveu, Empereur de la Chine, pour lui avoir donné quelques avis trop libres, fut remis en liberté par *Vu-wang*, fondateur de la Dynastie de *Gheou*, onze cents vingt-deux ans avant Jesus-Christ. Cependant *Ki-tse*, ne reconnoissant

(a) Cette Histoire, qui est tirée des Annales de la Chine, n'est pas une Relation bien suivie des Affaires & des Rois de la Corée. Elle ne touche que ce qui a rapport à l'Empire

Chinois, mais comme c'est l'unique monument de la Corée qui soit connu, son importance oblige de ne la pas négliger.

(b) Voyez le Volume précédent.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

La Corée  
soumise aux  
Chinois.

Revoltes des  
Coréens.

Ki-tse, le  
premier Mo-  
narque.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.  
Sagesse de  
son Règne.

Fin de sa  
race.

La Corée  
sous Wey-  
man: & ses  
descendans.

Origine du  
Peuple de  
Kau-kyu-li.

Faibles de  
cette Nation.

noissant pas volontiers pour son maître un Prince qui avoit chassé sa famille du Trône, se retira dans le Pays de *Chau-tsyen*, où l'assistance de *Vu-vang* même le fit parvenir à la Royauté. Il introduisit parmi ses sujets la politesse des Chinois; & sa sagesse ayant bien-tôt affermi les fondemens de son autorité, il laissa la Couronne à sa famille, qui en jouit jusqu'à ce que l'Empereur *Tin-chi-whang*, dont on vient de parler, réduisit *Chau-tsyen* à dépendre de *Lyan-tong*, mais sans en ôter la possession aux descendans de *Ki-tse*. Ils continuèrent de gouverner, l'espace de quarante ans, sous le titre de *Heans*, ou de Marquis, jusqu'à ce qu'un d'entr'eux nommé *Chan*, reprit le titre de *Jang*, c'est-à-dire de *Roi*.

DEUX cens six ans avant *Jesus-Christ*, *Kau-tsu*, qui se nommoit aussi *Lycou-pang*, fondateur de la Dynastie de *Han*, réunir, par ses conquêtes, les différens Royaumes, dont la Chine étoit composée, & s'en fit reconnoître le seul Monarque. Mais un Chinois de la Province de *Pe-che-li*, nommé *Weyman* ou *Nyan*, prit occasion de ces troubles pour se mettre à la tête de quelques Troupes débandées. Il défit *Chan* dans plusieurs batailles; & s'étant établi un pouvoir indépendant dans la Corée, il mit fin à la race de *Ki-tse*. Cet Usurpateur se vit rejeté plusieurs fois par divers Empereurs Chinois, auxquels il demanda la confirmation de son autorité; mais il l'obtint enfin de l'Empereur *Heg-ti*, ou plutôt de *Lyn-heu*, Mère de ce Monarque, qui gouvernoit en son nom. Ensuite il n'eut pas de peine à réunir sous ses loix les Provinces de *Mé*, de *Kau-kyu-li*, de *Wo-tsyu*, & toute la Corée. Environ cent dix ans avant l'Ère Chrétienne, *Yeu-kyu*, son petit-fils, ayant fait ôter la vie à *Che-bo*, Ambassadeur Chinois, l'Empereur *Tu-ti*, nommé aussi *Hyan-u-whang-ti*, fit marcher contre lui son Général, mais sans succès. *Yeu-kyu* eut bientôt le malheur d'être assassiné. Ses Peuples se soulevèrent à l'Empereur de la Chine, qui réduisit le *Chau-tsyen* en Province, sous le nom de *Tjan-hay*, & divisa le reste de la Corée en quatre autres Provinces, qu'il nomma *Chin-sun*, *Ling-tong*, *Lo-lang*, & *Hi-wa-tu*. Mais elle fut réduite à deux par l'Empereur *Chan-ti*, dont le règne commença quatre-vingt-six ans avant la naissance de *Jesus-Christ*.

LES Habitans de *Kau-kyu-li* étoient descendus d'un Peuple de la Tartarie Orientale qui se nommoit *Ta-yeu*. Ils ont attribué, comme toutes les autres Nations Idolâtres, des aventures fabuleuses à leurs Heros. Une fille du Dieu *He-lang-bo*, ayant été renfermée fort étroitement par le Roi de *Kau-kyu-li*, ne laissa pas de concevoir, un jour qu'elle se trouva exposée aux rayons du Soleil. Elle mit au monde un œuf de la grosseur d'un boisseau, dans lequel se trouva un enfant mâle qui reçut en croissant le nom de *Chu-mong*, c'est-à-dire de *bon Archer*. Le Roi lui donna l'Intendance de ses Haras. *Chu-mong* eut l'adresse d'engraisser les mauvais chevaux & de laisser maigrir les meilleurs. Le Roi, trompé par cette ruse, choisit les mauvais & lui abandonna les bons. Un jour qu'on étoit à la chasse, Sa Majesté permit à *Chu-mong* de tirer sur tout le gibier qui se présenteroit à lui. Il tua un si grand nombre de Daims, que le Roi, choqué de cette indifférence, résolut de se défaire de lui. Il pénétra les intentions de son maître & prit la fuite. Mais, ayant été vivement poursuivi, il arriva sur le bord de la Rivière de *Pu-schui*, qu'il désespéra de pouvoir traverser. Dans cette situation, il s'écria: „ Hélas! Cette rivière m'empêchera-t-elle de „ fuir, moi qui suis de la race du Soleil & petit-fils du Dieu *Ho-han-bo*? A peine

peine  
enfen  
trois  
qué,  
jusqu  
étoit

Qu  
ne vin  
de Ly  
sa juil  
tems,  
ordina  
qui de  
Bataill  
par W  
fils, q  
fous le  
par les  
de Jes  
Une p  
confes  
de We

Yr-  
& se  
joignit  
tu. S  
Christ,  
tong.  
dans u  
de cen  
rientale  
dition.

Cur  
l'Empe

(c) C  
pag. 535

(d) P  
ce Pays,  
Pêcheur  
dans un  
leur, &  
les ans  
Lame. Il  
me, hab  
concevo  
fectus d  
mamme  
pendant  
qu'elles

peine eut-il prononcé cette plainte que tous les poissons de la rivière, s'unissant ensemble, formèrent un Pont sur lequel il passa. Il rencontra de l'autre côté trois personnes; l'une, vêtue d'un habit de chanvre, l'autre, d'un habit piqué, & la troisième, couverte d'herbe de Mer. Elles lui servirent d'escorte jusqu'à la Ville de *Kyi-ching-ku*, où il prit le nom de *Kaw*, pour signifier qu'il étoit venu de *Kau-kyu-li* (c).

*QUANG-VU-TI*, restaurateur de la Dynastie de *Han*, qui monta sur le Trône vingt-cinq ans avant Jésus-Christ, remit le *Chau-tfyen* dans la dépendance de *Lyau-tong*, & lui donna pour Gouverneur *Chay-fong*, homme célèbre par sa justice & sa probité. Le Roi de *Kau-kyu-li* se rendit maître, dans le même tems, de *Mé*, du Japon, de *Han*, & de *Fu-yu*, sans cesser de payer le tribut ordinaire aux Empereurs Chinois. *Kong*, un de ses successeurs, fut le premier qui déclara la guerre à la Chine. Il prit la Ville de *Hi-en-tu*, & tua dans une Bataille *Che-fong*, Gouverneur de *Lyau-tong*. Mais il fut défait, à son tour, par *Hay-ta-kyen*, fils du Roi de *Fu-yu*, & laissa pour successeur *Sai-ching*, son fils, qui restitua *Hi-vu-tu* aux Chinois & leur paya l'ancien tribut. Cependant, sous les foibles régnes des Empereurs *Whang-ti* & *Ling-ti*, il reprit cette Ville par les armes, & la posséda jusqu'au regne de *Kyent-ti*, qui commença l'an 196 de Jésus-Christ, auquel il fut chassé par *Kim-in*, Gouverneur de la Province. Une partie de ses États fut conquise par *Kong-sun-tu*, dont la postérité en conserva la possession jusqu'à *Kong-syn-yuen*, qui fut détroné par la Dynastie de *Wey*.

*YI-NO*, fils de *Kong-sun-tu*, se retira au pied de la montagne de *Wa-tu-han* & se vit donner pour successeur *Wey-kong*, Prince brave & prudent, qui se joignit à la Dynastie de *Wey* dans la guerre contre les descendants de *Kong-sun-tu*. Sous le regne de l'Empereur *Ming-ti*, qui commença l'an 322 de Jésus-Christ, *Wey-kong* ravagea *Ngan-ping* & *Lyau-fu*, dans la Province de *Lyau-tong*. Mais *Mu-kyou-kyen*, Gouverneur de cette Province, l'ayant vaincu dans une Bataille, envoya sur ses traces *Nang-ki*, qui le poursuivit l'espace de cent lieues, jusqu'au Pays de *Su-chin*, c'est-à-dire, jusqu'à la Tartarie Orientale (d), où il éleva un monument de pierre en mémoire de cette expédition.

*CHAU*, arrière-petit-fils de *Kong*, ayant été créé Roi de *Chau-tfyen* par l'Empereur *Tong-kyu* (e), fut chassé de *Wa-tu* par *Mu-yong-wang*, qui démo-

(c) Chine du Père du Halde, Vol. IV. pag. 539

(d) Pendant que *Vang-ki* se trouvoit dans ce Pays, les Habitans lui racontèrent que leurs Pêcheurs étoient souvent poussés par l'orage dans une Isle où le langage étoit différent du leur, & où l'usage étoit établi de noyer tous les ans une vierge dans la Mer à la septième Lune. Ils lui parlèrent aussi d'un autre Royaume, habité seulement par des femmes, qui concevoient d'elles-mêmes & qui portoient le fœtus dans l'estomac. Elles n'avoient pas de mammelles. Elles nourrissoient leurs enfans, pendant cent jours, par une toasse de cheveux qu'elles avoient derrière le col & qui rendoit

une liqueur semblable à du lait. Les enfans croissoient plus dans cet espace qu'ils ne font ailleurs en quatre ans. La Côte Maritime étoit habitée par des hommes à deux visages, qui n'entendoient aucun langage & qui se laissoient mourir de faim lorsqu'ils étoient pris. Ceux qui racontaient ces fables prétendoient avoir pris un de ces hommes, vêtu à la manière Chinoise, mais avec des manches longues de trente pieds. Ce Pays, disoient ils, étoit près de la frontière Orientale de *Wé tsyu*.

(e) Un autre Historien Chinois raconte que *Kau-lyen*, Roi de *Kauli*, pendant le regne du même *Kong-kyu*, fit la conquête de la Corée & s'empara de *Pin-jan*, où il fixa sa Cour; qu'il

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Invasions  
des Coréens.

Autres chan-  
gements dans  
la Corée.

Rois de la  
Corée créés  
par les Empe-  
reurs Chinois.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Les Chinois  
attaquent le  
Roi de la Co-  
rée.

Autre atta-  
que des Chi-  
nois à l'occa-  
sion d'un  
meurtre.

Vertus de  
l'Empereur  
Tay-tsong.

lit cette Ville. *Mu-yong-pau* vainquit *Ngan*, Roi de *Kau-kyu-li*, & le réduisit à la qualité de Gouverneur de *Ping-cheu*. Sous les derniers Empereurs des Dynasties de *Wey* & de *Cheu*, les Rois de la Corée furent toujours créés par les Monarques Chinois.

L'AN 611 de Jesus-Christ, & le septième du regne de *Ying-ti*, Empereur de la Dynastie de *Sevi*, *Yuen*, Roi de la Corée, se saisit de *Lyau-tong* à la tête des *Mo-kos*, & s'avança jusqu'à *Lyau-fi*. L'Empereur, après l'avoir fait sommer en vain de paroître devant lui, marcha contre lui en personne. Mais les Coréens [s'étant retirés dans leurs Villes] se défendirent avec tant de vigueur, que le Monarque Chinois, manquant de provisions, n'eut pas d'autre ressource qu'une prompte retraite. Il fit ensuite une [seconde & même] une troisième invasion, dans la Corée, qui ne lui réussit pas plus heureusement. *Kyen-ou*, fils & successeur de *Yuen*, fut honoré du titre de *Chang-chu-que*, qui signifie *pillier de l'Etat*, par le fondateur de la Dynastie de *Tang*, qui monta sur le Trône en 620. La Corée se trouvoit alors divisée en cinq *Pus*, c'est-à-dire en cinq Gouvernemens, dont celui du centre étoit la résidence de la Cour: les quatre autres regardoient les quatre Parties du Monde.

*KAY-SVEN* (*f*), de la famille de *Ts'en* ou *Tsun*, ayant succédé à son père dans le Gouvernement Oriental, assassina *Kyen-ou*, & traita son corps avec les dernières indignités. Il mit ensuite sur le Trône *Tang*, frère du mort; mais, ne lui laissant que le nom d'Empereur, il en conserva tout le pouvoir sous le titre de *Mo-li-chi*. Ce traître, dont le caractère étoit féroce, se van- toit d'être fils d'un Dieu de Rivière, dans la vûe de s'assurer du respect des Peuples par l'éclat de sa naissance. Ce fut dans le même tems que les Coréens, ayant attaqué *Sin-lo*, le Peuple de ce Pays demanda du secours à l'Empereur *Tay-tsong*, monté sur le Trône de la Chine en 627. Ce Monarque étoit informé du meurtre barbare de *Kyen-ou*. Il mit en campagne une puissante Armée pour châtier le coupable; & secondé par le Roi de *Ki-tan-bi*, de *Po-tsi* & de *Sin-la*, qui reçut ordre de le joindre, il prit deux Villes & mit le siège devant *Hyang-tong*. Sa générosité pour les Soldats, & sa compassion pour les malades, le rendirent cher à son Armée. Un jour il prêta le secours de ses mains à quelques travailleurs, qui portoient de la terre pour remplir une tranchée. Un exemple d'humilité si extraordinaire échauffa tous les Officiers du desir de l'imiter. Dans le cours du Siège, ayant fait mettre le feu à quelques matières combustibles, les flammes, conduites par le vent, réduisirent bien-tôt la Ville en cendre, & firent périr plus de dix mille hommes. Elle fut réduite alors à la qualité de Ville du second ordre, sous le nom de *Lyan-cheu*. L'armée Impériale, continuant ses opérations, forma le Siège de *Ngan-chi*. Mais *Kyau-yen-cheu* & *Kau-wbey-chiu* vinrent au secours de cette Place à la tête de cent cinquante mille *Mo-kos*. L'Empereur profita de quelques augures favorables pour animer ses Troupes; & fondant le lendemain sur cette redoutable armée, il la mit en déroute. Les deux Géné-  
raux

qu'il se rendit maître de la partie de *Lyau-tong* qui étoit à l'Est de la Rivière de *Lyau*, & qu'il fit des invasions fréquentes dans *Lyau-fi*, ou le *Lyau Occidental*; mais que *Lyau-*

*tong* fut reprise par *Fong-tay-tsong*. Suivant ce récit, *Kau-chau* & *Kau-lyen* ne font qu'une même personne.

(*f*) *Kay-su-ven* dans l'Original.

raux in-  
son fer-  
La mor-  
dres le  
scriptio

Sou-  
les *Sin-*  
tre les  
*faen* éta-  
*li-chi*,  
frères l'  
*tu*; frer-  
pcur  
conduit  
Bien-tê-  
ron cen-  
le, jusq  
l'Ennem  
vernem-  
quatre-v

V. E. R.  
fils de T  
la Corée  
gouvern  
nastie.  
tranquill  
*Si-king* o  
de l'Est.

P. E. N. D.  
ce de V  
*Tang-cha*  
Dynastie  
de *Van-ai*  
qui, aya  
de *Lyau*  
cesséur d  
coup plu

(*g*) C'e  
mais l'Hist  
(*b*) Du  
(*i*) *Ang*  
(*k*) L'*A*  
que les *Ny*  
*Han*, le no  
de *Su-chin*  
*Swi*, celui  
celui de *Ny*  
parce qu'*u*  
de *Lyau* se

raux implorèrent sa clémence. Il la porta jusqu'à leur donner de l'emploi à son service; mais il fit enterrer vifs trois mille Mo-kos de *Ping-yang* (g). La montagne, au pied de laquelle il avoit allis son camp, reçut par ses ordres le nom de *Hyn-kong-chang*; & fut honoré d'un monument avec une inscription.

Sous le règne de l'Empereur *Kau-tsong*, qui monta sur le Trône en 650, les *Sin-los* retombèrent dans la nécessité d'implorer le secours des Chinois contre les Coréens & les Mo-kos qui leur avoient enlevé trente-six Villes. *Kay-sven* étant mort dans le même tems, eut pour successeur, en qualité de *Mo-li-chi*, son fils *Nan-feng*, & les différends que ce jeune Prince eut avec ses frères l'obligèrent d'aller solliciter en personne l'assistance de l'Empereur. *Tjing-tu*, frère de *Kay-sven*, se rendit aussi à la Cour Impériale, & remit à l'Empereur une partie de ses Domaines. En 667, *Kau-tsong* fit marcher, sous la conduite de *Lit-fing*, une Armée contre les Coréens. Elle assiégea *Ping-yang*. *Bien-tôt Tjang*, Roi titulaire de la Corée, se rendit aux Chinois avec environ cent personnes de sa suite. Mais *Nau-kyen* défendit généreusement la Ville, jusqu'à ce qu'il fut trahi par un de ses Généraux, qui livra une porte à l'Ennemi. Il fut fait prisonnier, & la Corée fut encore divisée en cinq Gouvernemens, qui renfermoient cent soixante-dix Villes principales & six cens quatre-vingt-dix mille familles (b).

VERS l'an 687, sous le règne de l'Empereur (i) *Vu-heu*; *Pau-yuen*, petit-fils de *Tjang*, dernier Roi de la Corée, fut créé Roi de *Chau-tsyen*, nom que la Corée portoit alors, au-lieu de celui de *Kau-li*. Vers 927, *Fang-byen*, qui gouvernoit la Corée, prit le titre de Roi & devint le fondateur d'une Dynastie. Il subjuga les Royaumes de *Pe-tsi* & de *Sin-lo*; & pour assurer la tranquillité de son règne, il transféra sa Cour, de *Pin-jan*, qu'il nomma *Si-king* ou *Cour Occidentale*, au pied de la montagne de *Tong-yo*, du côté de l'Est.

PENDANT trois régnes de la Dynastie d'Utay, les Rois Coréens, de la race de *Vang*, payèrent régulièrement le tribut aux Empereurs de la Chine. *Taug-chau*, Roi de *Chau-tsyen*, rendit hommage à *Tay-tsen*, l'ondeur de la Dynastie de *Tsong*, qui parvint à l'Empire en 966. *Chi*, troisième successeur de *Vau-chau*, se vit forcé de rendre le même honneur aux Tartares *Ki-tans*, qui, ayant conquis les Parties Septentrionales de la Chine, reçurent le nom de *Ljans*. Cette Nation victorieuse enleva six Villes à *Fang-sun*, second successeur de *Chi*, & mit ce Prince dans la nécessité de transférer sa Cour beaucoup plus loin d'eux. Mais, avec le secours des Tartares *Nyu-chis* (k), qui avoient

(g) C'est ainsi qu'on lit dans la Carte; mais l'Histoire met *Ping-jang* ou *Pin-jang*.

(b) Du Halde, Vol. IV. pag. 542.

(i) *Angl.* de l'Impératrice. R. d. E.

(k) L'Auteur observe, dans une Note, que les *Nyu-chis* portèrent, sous le règne de Han, le nom de *Yous*; sous *Fuyang*, celui de *Su-chin*; sous *Wey*, celui d'*U-kis*; sous *Sui*, celui de *Mo-kos*; & sous le dernier *Tang*, celui de *Nyu-ching*, que *Song* changea en *Che*, parce qu'un Empereur Tartare de la Dynastie de *Ljan* se nommoit *Ching*. Cependant il est

probable que ces différens noms n'appartenoient pas proprement à toutes les Nations qui habitoient le vaste espace qui est entre les Rivières *Wben-tong-kyang* & *Te-long-kyang* ou *Amui*, & entre la Corée & la Mer Orientale, mais seulement à cette race de Tartares qui remporta des avantages en divers tems. C'est ainsi qu'on peut à présent les appeler *Mancheous*, quoique ce nom, pris étroitement, appartienne à la Nation la moins considérable de ce Pays. De même les Mo-kos, qui formèrent un puissant Royaume dans ces Ré-

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Nouvelles  
attaques des  
Chinois.

Pau-yuen,  
Roi de Corée,  
transfère sa  
Cour.

Les Tartares-  
Kittans con-  
quèrent une  
partie de la  
Chine.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Les Nyu-chis  
possèdent une  
partie de la  
Chine.

Diverses ré-  
volutions.

Chwen, Roi  
de Corée.

avoient détruit les Ki-tans, & qui s'étoient établis à leur place dans le Canton de la Chine qu'ils avoient envahis, il les chassa aussi de ses Etats; après quoi il ne fit pas difficulté de payer l'ancien tribut aux Empereurs Chinois, qui reçurent ses Ambassadeurs avec une distinction particulière, en faveur du courage qu'il avoit fait éclater contre les Ki-tans.

LES Nyu-chis avoient été soumis anciennement aux Coréens. Ils devinrent les maîtres à leur tour; & leurs Princes ayant pris le titre d'Empereurs, donnèrent aussi le nom de *Kin* (1) à leur famille. Cependant elle n'est pas comptée entre les Dynasties, parce qu'ils ne possédèrent jamais la Chine entière. Les Empereurs de la race de Song regnoient encore dans les Provinces Méridionales. *Kou-tsong*, qui monta sur le Trône en 1127, envoya un Ambassadeur aux Coréens pour les détourner de se joindre aux Nyu-chis; tandis que ceux-ci, pour empêcher les Coréens de se lier avec les Chinois, envoyèrent *Vang-cha* dans la Corée avec le titre de Roi.

CHU, Roi de la Corée, envoya *Ching*, son fils & son héritier présomptif, à l'Empereur *Li-tsong*, pour lui rendre hommage. Ching, après la mort de son père, revint prendre possession du Trône, qui lui fut confirmé par le même Empereur. Ce Prince avoit payé trente-six fois le tribut; lorsque *Chit-fu*, comme les Chinois le nomment, ou *Habilay* (m) suivant les Tartares, fils de *Jen-ghez-kam* & Fondateur de la Dynastie de *Yuen* en 1280, résolut d'entreprendre la conquête du Japon, & de faire traverser la Corée à ses Troupes pour faciliter son passage. Dans cette vue il envoya au Japon un Ambassadeur qui eut ordre de passer par la Corée & d'y prendre des guides. Mais les Coréens ne s'étant pas prêtés à ses dessein, il en eut tant de ressentiment, qu'il se fuit de *Si-king* ou *Pin-jam*, dont il changea le nom en celui de *Tang-nin-fu*. Cependant *Chin*, qui prit le nom de *Kyu*, après avoir succédé au Roi *Ching* son père, épousa une fille de l'Empereur, & reçut le Sceau de Genre Impérial avec le titre de Roi de la Corée; son troisième Successeur se nomma *Song*. Depuis *Vang-kyen* jusqu'à *Vang-song*, on compta vingt-huit Rois Coréens de la famille de *Vang*, dans un espace de plus de quatre cents ans.

CHWEN, Roi de Corée, ayant rendu l'hommage par ses Ambassadeurs à l'Empereur *Hong-ou*, Fondateur de la Dynastie de Ming en 1368, fut créé, par ce Monarque, Roi de *Kau-li*, & reçut un Sceau d'argent, avec l'ancien droit de sacrifier aux Dieux des Rivières & des montagnes. Dans la dix-septième année de *Hong-ou*, les Ambassadeurs de la Corée, engagés dans la conspiration de *Hu-ci-yong* contre ce Prince, refusèrent l'hommage ordinaire. Le complot ayant été découvert, les Coréens furent déclarés ennemis de la Chine. Mais ils se hâtèrent d'envoyer d'autres Ambassadeurs; & le Gouverneur de *Liau-tong* ayant donné avis à l'Empereur qu'ils s'étoient avancés jusqu'à cette Ville, Sa Majesté accepta la satisfaction qu'ils venoient lui offrir. Le même Monarque, dans la vingt-deuxième année de son regne, fit acheter des che-  
vaux

gions, prirent eux-mêmes le nom de *Polays*. Mais il n'est pas surprenant de trouver des Nations qui portent différens noms à la Chine, puisque les Villes, les Provinces & les Royaumes en changent souvent au gré des Princes.

(1) De-là vient que leurs Sujets se trou-

vent nommés Tartares-kins dans l'Histoire Chinoise. *Ken* signifie Or, & les Mongols ou les Tartares Occidentaux appellèrent leur Roi *Altun-Kam*, ou Roi d'or.

(m) C'est le *Ka-blav*, *Ko blay* ou *Ko-play* de Marco-Polo & de plusieurs autres.

vauz da  
Villes c  
après,  
*Li-jin-t*  
*tiu*, dé  
*Vang-ya*  
Telle fu

L'Us  
Chine,  
fut conf  
de parul  
voir rel  
fut envo  
ce de Y  
ma, dan  
la Cour  
ques no  
mille ba  
qui pay  
fa, en d  
pas de se  
tsing, q  
surpation  
à détrôn  
Royaum

EN I  
vahirent  
dans son  
marchan  
nommé  
un arbre  
& paria  
dispositio  
trouvé sou  
des terre  
né par C  
gea la m  
*Quan-po*  
ce, il se

LA m  
appartic  
le voilin  
tr'elles.  
& *Tsin-*

(n) U  
gnées de

vaux dans la Corée, & demanda la restitution de *Lyau-yang* & *Chin-ching*, deux Villes qui lui avoient été prises dans la Province de *Lyau-tong*. Peu de tems après, *Kyu* fut chassé du Trône, & *Vang-chung* se vit élevé à sa place par *Li-jin-tin*, premier Ministre de la Corée. Mais *Li-ching-quey*, fils de *Li-jin-tin*, dépouilla de même *Vang-chang* de sa Couronne; & la mit sur la tête de *Vang-yau*, qu'il chassa bientôt aussi pour se placer lui-même sur le Trône. Telle fut la fin de la race de *Vang*.

L'USURPATEUR prit le nom de *Tan*, & fit demander à l'Empereur de la Chine, par une Ambassade solennelle, que le titre de Roi de *Chau-tfyen* lui fut confirmé avec les formalités établies par l'usage. Les termes de sa demande parurent si peu respectueux à la Cour Chinoise, que l'Empereur, après avoir refusé ses présens, ordonna que *Ching-tse*, Auteur de la supplique, lui fut envoyé. *Tan* se soumit à cet ordre, & *Ching-tse* fut banni dans la Province de *Yun-nan*. L'Empereur *Yang-lo*, qui monta sur le Trône en 1403, confirma, dans la possession de la Corée, *Fang-yuen*, à qui *Tan* son père avoit résigné la Couronne. Ce Prince, ayant appris que l'Empereur venoit d'assigner quelques nouvelles terres à la Garnison de *Lyau-tong*, envoya, pour tribut, dix mille bœufs qui servirent à les cultiver. Il eut pour successeur *Tau*, son fils, qui paya le tribut en Gerfaux ou en Aigles de Mer. Mais l'Empereur les refusa, en donnant pour unique raison que les bijoux & les animaux rares n'étoient pas de son goût. *Vang-ki-wohan*, Roi de la Corée, obtint de l'Empereur *Kyn-tsing*, qu'on effaceroit du livre des anciens usages du *Ming*, l'article où l'usurpation de *Ching-quey* étoit rapporté, parce que l'usurpateur ne s'étoit porté à détronner son Souverain qu'à la sollicitation du Peuple & des Grands du Royaume.

EN 1592, la vingtième année de l'Empereur *Van-lye*, les Japonois envahirent la Corée sous la conduite de *Ping-fyeou-ki*. Ce Conquerant avoit été, dans son origine, Esclave d'un habitant de *Sa-mo*. Il étoit devenu ensuite marchand de Poisson. Un *Quan-po*, c'est-à-dire, un Gouverneur Japonois, nommé *Sin-chang*, étant un jour à la chasse, aperçut *Kyi* qui dormoit sous un arbre, & forma le dessein de le tuer. Mais *Kyi* se réveilla heureusement & parut pour sa défense avec tant de grace, que son ennemi changeant de disposition le fit Gouverneur de ses Haras, & le nomma en Japonois *l'homme trouvé sous l'arbre*. *Kyi* devint bientôt le favori de son Maître. Il obtint de lui des terres & s'attira toute sa confiance. *Sin-chang* eut le malheur d'être assassiné par *O-li-ebi*, un de ses Conseillers. *Kyi* se mit à la tête des Troupes, vangea la mort de son Maître par celle du meurtrier, & succéda à la dignité de *Quan-po*. Sa puissance augmenta si rapidement, que, par la force ou l'artifice, il se vit bientôt maître de [soixante] six petites Provinces.

LA montagne de *Kin-chau* dans la Corée, & l'île de (n) *Tui-ma-tau*, qui appartient au Japon, sont à la vue l'une de l'autre, & liées si étroitement par le voisinage, que les deux Nations exercent le commerce & se marient entr'elles. *Kyi*, dont les vâes s'étendoient sur la Corée, fit partir *Hing-chang* & *Tsin-ching*, deux de ses Généraux, avec une Flotte nombreuse pour l'attaquer.

(n) Un autre Auteur dit qu'elles sont éloignées de deux ou trois jours de Navigation, avec un bon vent. Le Carte met *Tou-la-tau*.

Nouvelle révolution.

Invasion des Japonois dans la Corée.

Conduite de leur Chef.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Rapidité de  
leurs conquêtes.

Les Chinois  
envoyent au  
secours du  
Roi de Corée.

Stratagème  
qui leur réussit.

Les Japonais font du pas de leur bonne-foi.

quer. Ils prirent terre près d'un Village nommé *Fru-chan*. Ils passèrent par *Lin-tsin*, sans être apperçus; & divisant leurs forces, ils s'emparèrent de *Ton-to* & de plusieurs autres Villes. Les Coréens, amollis par une longue paix, eurent recours à la fuite. *Li-seug*, leur Roi étoit livré à ses plaisirs. Il prit le parti d'abandonner le Gouvernement au second de ses fils; & s'étant retiré d'abord à *Ping-yang*, ensuite à *I-cheu*, dans le Pays de *Lyau-tong*, il supplia l'Empereur de la Chine, non-seulement de le recevoir comme son sujet, mais encore de réduire son Royaume en Province. Les Japonois avoient déjà démoli les tombeaux & pillé le trésor. Ils s'étoient saisis de la mère, des enfans & des Officiers de la maison du Roi. Enfin la plus grande partie du Royaume étoit déjà soumise à leurs armes. Ils investirent *Pin-jang*, dans le dessein de passer le *Ta-lu-kyang*, & d'entrer dans le Pays de *Lyau-tong*. Ce fut alors que le Roi de Corée, quittant *I-cheu* pour se retirer à *Ngay-cheu*, pressa l'Empereur, par ses couriers, de lui accorder un prompt secours. Deux détachemens Chinois, chacun d'environ trois mille hommes, s'avancèrent vers *Pin-jang*; mais ils furent taillés en pièces, & le Commandant du premier perdit la vie dans l'action.

L'EMPEREUR envoya *Song-ing-chang*, avec la qualité de *King-lyo* (o) ou de Sur-Intendant Général des forces Chinoises, qui commençoient à se rendre au quartier d'Assemblée. Les Généraux Japonois, pour gagner du tems, firent déclarer aux Chinois qu'ils n'avoient jamais pensé à les attaquer, & que s'étant proposé seulement de pousser leurs conquêtes jusqu'à la rivière de *Ta-tong-hyang*, ils retourneroient ensuite au Japon. Cependant ils ne laissèrent pas de fortifier la Capitale de la Corée, & de mettre des garnisons suffisantes dans toutes les Places d'importance. Dans cet intervalle, *Kyi* (p) fit la conquête du Royaume de *Chan-ching*, & prit le titre de *Tay-ko*.

DANS le cours du douzième mois, *Li-yu-fong*, Général de l'Armée Chinoise, traversa le Pays de *Lyau-tong*, à la tête de soixante mille hommes. Il trouva tant de difficultés à passer la montagne de *rong-ohung-chan* (q), que si l'on s'en rapporte aux Chinois, tous ses chevaux furent du sang. *Chin-vi-king* avoit pris les devants, pour s'aboucher à *Pin-jang* avec *Hing-chang*, Général des Japonois, & lui persuader que *Li-yu-fong* venoit dans l'intention de créer son Maître Roi, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de l'Empereur. Cette ruse eut tout le succès qu'on s'en étoit proposé. *Hing-chang* envoya vingt de ses Officiers au-devant du Général Chinois, qui donna des ordres pour les faire arrêter. Mais ils se défendirent avec tant de courage qu'il n'en demeura que trois prisonniers. *Chin-vi-king*, soutenant l'artifice, attribua cet accident à la méfintelligence des Interprètes; & le Général Japonois ne fit pas difficulté d'envoyer avec lui deux Officiers de confiance pour complimenter *Li-yu-fong*, qui les reçut & les renvoya avec beaucoup de politesse.

PING-JANG est défendu, au Sud-Est, par une Rivière, & à l'Ouest par une Montagne; mais le poste le plus important est une éminence au Nord, qui étoit gardée par les Japonois. *Li-yu-fong* étant arrivé devant la Ville avec son

(o) Le *King-lyo* a le pouvoir de vie & de mort, & l'inspection générale des affaires.

(p) Ou *Ping jyeou-kyi*.

(q) Près de la Ville de *Fong-whan-ching*, sur la frontière Occidentale de la Corée.

son armée, se  
Ville, se  
doient  
ne Tou  
semblo  
défiance  
le mafe  
il donna  
l'espéra  
vante,  
avec pe

LE 8  
principa  
bord re  
des fuia  
lui; &  
pas moi  
précipit  
les Chin  
mais la  
rivière d  
bat, fan  
de la tra  
nois, qu  
Le 19,  
core cen  
quatre F

CHIN  
prit le p  
te le 27  
lorsqu'ils  
trompé  
qu'au pas  
brides v  
sur la tē  
Troupe  
furieux.  
le Génér  
yuen, a  
pendant  
la fleur d  
heures ju  
le terrain  
D'un aut  
rivière d  
Ville, d  
nois prit

VIII.

son armée, le 6 du premier mois de la vingt-sixième année du règne de *Van-lye*, se mit en ordre de bataille, & commença sa marche pour entrer dans la Ville, tandis que les Japonois, revêtus de leurs habits les plus riches, bordaient le chemin, & que leur Général regardoit cette procession du haut d'une Tour. Mais les Officiers Chinois ayant pris des airs de hauteur qui ressembloient mal à leurs affectations d'amitié, les Japonois conçurent quelque défiance & commencèrent à se tenir sur leurs gardes. Enfin *Li-yu-fong* leva le masque. Il fit attaquer l'éminence du Nord; & par une nouvelle feinte, il donna ordre à ses Troupes de se retirer après la première charge, dans l'espérance de faire sortir l'Ennemi d'un poste si avantageux. La nuit suivante, les Japonois attaquèrent le Camp Chinois; mais ils furent repoussés avec perte.

Le 8, à la pointe du jour, les Chinois donnèrent un assaut général, & la principale attaque se fit au côté Sud-Est de la Ville. Les Chinois furent d'abord repoussés. Mais la fermeté, avec laquelle *Li-yu-fong* tua quelques-uns des fuyards, ramena tous les autres à la charge. Il eut un cheval tué sous lui; & *Wey-chong* reçut un coup qui lui traversa la poitrine, & ne continua pas moins d'encourager ses gens. *Li-yu-fong*, monté sur un cheval frais, se précipita dans la mêlée la plus ardente. Enfin les murs furent escaladés, & les Chinois entrèrent dans la Ville. La Forteresse servit d'azile aux Japonois; mais la plupart se sauvèrent pendant la nuit avec leur Général, qui passa la rivière de *Ta-tong-yang*. Il en périt deux cens quatre-vingt-cinq dans le combat, sans compter un grand nombre qui se noya dans la rivière en s'efforçant de la traverser. D'autres tombèrent dans une embuscade de trois mille Chinois, qui en tuèrent trois cens soixante-deux & firent quelques prisonniers. Le 19, les Chinois emportèrent d'assaut la Ville de *Pu-kay*, où ils tuèrent encore cent-toixante-cinq Japonois. Tant de défaites successives firent perdre quatre Provinces aux vainqueurs de la Corée.

**CHING-KING**, leur second Général, qui s'étoit rendu maître de *Hyen-king*, prit le parti de se retirer dans la Capitale. Les Chinois, qui prirent cette route le 27, n'en étoient plus qu'à soixante-dix lis, c'est-à-dire, à sept lieues, lorsqu'ils furent informés que l'Ennemi l'avoit abandonnée. Leur Général, trompé par cet avis, se mit à la tête de sa Cavalerie légère, & s'avança jusqu'au pas de *Pi-ti-quan*, à trente lis de la Ville. Comme il couroit à toutes brides vers le Pont de *Ta-cha-kyang*, son cheval s'étant abattu, il tomba sur la tête & faillit de se tuer. Au même moment, il fut environné d'une Troupe d'Ennemis qui lui avoient dressé une embuscade, & le combat devint furieux. Un Officier Japonois, qui portoit une cuirasse d'or, pressa vivement le Général Chinois; mais il fut enfin percé d'un coup de flèche, & *Yang-yuen*, arrivant au secours de son Collègue, l'Ennemi fut mis en fuite. Cependant tous les Chinois qui avoient passé le pont furent taillés en pièces, & la fleur de leur Armée périt dans cette action. L'engagement dura depuis dix heures jusqu'à midi. Un dégel; accompagné de grandes pluies, avoit rendu le terrain si glissant que la Cavalerie Chinoise ne put s'avancer à la charge. D'un autre côté les Japonois étoient postés fort avantageusement, avec une rivière de front & une montagne par derrière. Ils avoient élevé, dans la Ville, de hautes machines remplies d'armes fort meurtrières. Aussi les Chinois prirent-ils le parti de se retirer à *Chay-king*.

VIII. Part.

Fff

DANS

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.Ping-jang  
pris par les  
Chinois.Pertes des  
Japonois.Les Chinois  
sont maltraités.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Fin de cette  
guerre.

Les Japonois  
se r n tent tri-  
butaires de la  
Chine.

Excès d'in-  
continence  
dans un Am-  
bassadeur  
Chinois.

Ping syeou-  
kyi est créé  
Roi du Japon.

Sa fierté pour  
le Roi de Co-  
rée, qui  
l'avoit traité  
avec mépris.

DANS le cours du troisième mois, leurs espions les informèrent que les Japonois étoient au nombre de deux cens mille autour de la Capitale, & qu'ils avoient des vivres en abondance. Mais Li-yu-fong ayant eu la précaution de brûler une grande quantité de bled, la crainte d'en manquer fit consentir ses ennemis à la paix. Ils lui cédèrent même la Capitale, dans laquelle étant entré le 18 du quatrième mois, il fut surpris d'y trouver encore quarante mille boisseaux de riz, & du fourage à proportion. Les Japonois envoyèrent un Ambassadeur à la Cour Impériale pour y faire leurs soumissions; ce qui ne les empêcha pas d'attaquer en même-tems *Hyen-ngan* & *Tsin-cheu*, & de ravager la Province de *Tfuen-lo*. Cependant, quelques mois après, ils rendirent la liberté aux enfans & aux principaux Officiers du Roi de Corée; & l'Empereur, sollicité par ce Prince, consentit, dans la vingt-deuxième année de son règne, à recevoir le tribut qu'ils lui offrirent & à créer Ping-syeou-kyi Roi du Japon, aux conditions suivantes: 10. que les Japonois abandonneroient toutes leurs conquêtes dans la Corée; 20. que Ping-syeou kyi n'enverroit pas d'Ambassadeur à la Chine; 30. qu'il s'engageroit par serment à ne jamais porter ses armes dans la Corée.

LI-TSONG-CHING, Marquis de Lin-whay, fut nommé par l'Empereur pour aller conférer à Kyi la dignité de Tay-ko (r). Ce Seigneur avoit une passion défordonnée pour les femmes. I-chi, Gouverneur de *Tui-ma*, qui avoit épousé la fille du Général Japonois, lui envoya, au moment de son arrivée, trois jeunes personnes d'une grande beauté, qui furent introduites l'une après l'autre dans sa tente. Une galanterie de cette nature lui plut beaucoup. Mais ayant appris dans la suite que la femme du Gouverneur étoit encore plus belle, il porta l'impudence jusqu'à la demander à son mari, qui n'en put dissimuler son ressentiment. Vers le même tems, un Gentilhomme Japonois, nommé *Long*, ayant pris querelle pour le pas avec le Marquis, qui faillit d'abord de le tuer, fut secouru si puissamment par ses domestiques, qu'il força cet étrange Ambassadeur de recourir à la fuite pour sauver sa propre vie, & d'abandonner tout derrière lui jusqu'à ses Lettres de créance. Après avoir couru toute la nuit, dans le désespoir de sa situation, il se pendit à un arbre; mais quelques personnes de sa suite, qui avoient couru sur ses traces, arrivèrent assez-tôt pour lui sauver la vie. Il continua de fuir jusqu'à *King-cheu*, où l'Empereur donna ordre qu'on lui fit son procès. *Tung-song-beng*, parent de Sa Majesté Impériale, fut envoyé à sa place (s).

PING-SYEOU-KYI (t), après avoir jeûné & s'être baigné pendant trois jours, alla au-devant du Ministre de l'Empereur, se prosterna quinze fois devant lui, & fut créé Roi du Japon avec les formalités établies par l'usage. Le Roi de Corée se laissant conduire par *Li-chin*, son favori, qui lui conseilla de marquer du mépris pour ce nouveau Roi, ne le fit complimenter que par un Officier subalterne d'une Ville du second ordre, & ne lui envoya pour présent qu'un petit nombre de pièces de soie commune. Ping-syeou-kyi, vivement piqué de cette conduite, répondit à l'Ambassadeur Coréen: „Vo-  
„ tre Maître a-t-il déjà oublié que j'ai conquis ses Etats, & que je ne les lui  
„ ai

(r) *Tay-ko* est un titre Japonois, qui revient à celui de *Roi*.

(s) *Chine* du Père Du Halde, Vol. IV.

pag. 546. & suivantes.

(t) L'Auteur, dans la suite, écrit toujours *Ping-lieou-kyi*.

„ ai rendus que par déference pour l'Empereur de la Chine? Pour qui me  
 „ prend-il, lorsqu'il me fait un présent de cette nature par un homme de  
 „ votre sorte? Est-ce moi ou l'Empereur qu'il insulte? Puisqu'on me traite  
 „ ainsi, mes Troupes ne quitteront pas la Corée que l'Empereur n'ait châtié  
 „ votre Maître. Le jour suivant il fit partir pour la Cour Impériale, avec  
 son tribut, qui étoit fort riche, deux Mémoires; l'un, par lequel il recon-  
 noissoit les obligations qu'il avoit à l'Empereur; l'autre, pour demander jus-  
 tice du Roi de Corée.

LA guerre se renouvela dans la vingt-cinquième année du regne de Van-lye. Les Japonois, sous la conduite de T'ing-ching & de Hang-ching, ayant attaqué la Corée avec une Flote de deux cens Voiles, prirent *Nau-yuen fu*, dont le Gouverneur s'enfuit pieds nuds à leur approche, & se rendirent bientôt maîtres de *T'juen-cheu*. Ils ne trouvèrent pas plus de résistance du côté de l'Est, à *Nyau-ling* & à *Chong-cheu*, ni vers l'Ouest à *Nau-yuen* & *T'fuen-cheu*. Toutes ces Villes commandant l'étroit passage qui conduit à la Capitale, elle se trouva comme bloquée. T'ing-ching établit ses quartiers à *Tun-t'ing*, qui en est éloigné de soixante lieues ou de six cens lis, tandis que *Hang-ching* prit poste à *King-chang*, qui en est à quarante lieues. Les Chinois, commandés par *Han-quey*, formèrent le siège de cette dernière Place; mais sur le bruit qu'il étoit arrivé du secours à l'Ennemi, ils prirent la fuite, & dans la dispersion de leur armée ils perdirent vingt mille hommes. *Han-quey* paya cette lâcheté de sa tête.

DANS le neuvième mois de la vingt-sixième année de Van-lye, *Leou-ting*, autre Général Chinois, marcha contre *Hing-chang*; mais sans avoir employé les armes il lui proposa une conférence, où l'accommodement pût être ménagé par des voies tranquilles. Le Général Japonois y consentit, & se trouva dès le lendemain au rendez-vous avec une escorte de cinquante chevaux. *Leou-ting*, qui avoit dressé une embuscade, prit l'habit d'un simple Soldat; & chargeant un de ses Officiers de paroître sous son nom, il l'accompagna dans ce déguisement. *Hing-chang* fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le Général supposé. Mais, tandis qu'on étoit à table, ayant regardé fixement *Leou-ting* sous l'habit commun qu'il portoit: „ Ce  
 „ Soldat, dit-il aux autres, paroît avoir été malheureux. L'étonnement fit sortir *Leou-ting* de la tente, & sur le champ il fit tirer un coup de canon, qui étoit le signal de l'embuscade. *Hing-chang* ne doutant plus qu'il ne fût trahi, se hâta de monter à cheval, rangea son escorte en triangle, & perçant les bataillons Chinois avec un horrible carnage, trouva le moyen de s'échapper heureusement. Le lendemain il fit remercier le Général Chinois de sa réception. On s'efforça de se justifier, en faisant passer le coup de canon pour un accident du hazard. Il affecta de paroître satisfait de cette apologie; mais il envoya pour présent à *Leou-ting* une coëffure de femme. Les Chinois l'attaquèrent aussi-tôt, & furent maltraités de toutes parts. Enfin la mort du *Tay-ko*, qui arriva en 1568, la vingt-sixième année du regne de Van-lye, fit retourner les Japonois dans leur patrie, & termina une guerre qui avoit duré sept ans.

LI-TON, Roi de Corée en 1720, lorsque *Regis* écrivoit cette Relation, étoit de la famille de *Li*. En 1694 il présenta la Requête suivante à l'Empereur *Kang-hi*.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

La guerre  
recommence.

Trahison  
d'un Général  
Chinois.

Elle lui réus-  
sit mal.

Fin de la  
guerre.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Requête  
singulière  
d'un Roi de  
Corée.

„ CETTE Supplique est présentée par le Roi de *Chau-tsyen*, dans la vûe d'établir sa famille, & fait connoître les desirs de son Peuple.

„ MOI, votre Sujet, je suis un homme des plus infortunés. Je me suis vû long-tems sans héritier, jusqu'à ce qu'enfin il m'est né un fils d'une concubine, dont j'ai crû devoir élever la fortune à cette occasion. C'est de cette fausse démarche qu'est venu tout mon malheur. J'ai obligé la Reine *Min-chi* de se retirer, & j'ai fait Reine à sa place ma concubine *Chang-chi*, comme je n'ai pas manqué alors d'en informer Votre Majesté. Mais faisant aujourd'hui réflexion que *Min-chi* avoit été créée Reine par Votre Majesté, qu'elle a gouverné long-tems ma famille, qu'elle m'a assisté dans les sacrifices, qu'elle a rendu ses devoirs à la Reine ma grand-mère & à la Reine ma mère, & qu'elle m'a pleuré pendant trois ans, je reconnois que j'aurois dû la traiter plus honorablement, & je suis extrêmement affligé de m'être conduit avec tant d'imprudenc. Enfin, pour me rendre aux desirs de mon Peuple, je souhaiterois aujourd'hui de rétablir *Min-chi* dans son ancienne dignité, & de faire rentrer *Chang-chi* dans sa condition de concubine. Par ce moyen le bon ordre régnera dans ma famille, & la réformation des mœurs commencera heureusement dans mon Royaume.

„ MOI, votre Sujet, quoique par mon ignorance & ma stupidité j'aie fait une tache à l'honneur de mes Ancêtres, j'ai servi Votre Majesté depuis vingt ans, & je suis redevable de tout ce que je suis à votre bonté, qui me sert de bouclier & qui me protège. Je n'ai point d'affaire, publique ou particulière, que je veuille vous cacher; & c'est ce qui m'a fait prendre deux ou trois fois la hardiesse de solliciter Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte à la vérité de sortir des bornes de mon devoir; mais comme il est question du bien de ma famille & des desirs de mon Peuple, j'ai crû que sans blesser le respect je pouvois présenter cette Supplique à Votre Majesté.

Effet de cette Requête.

LE Tribunal des Cérémonies, auquel ce Mémoire fut renvoyé, jugea que la demande devoit être accordée. En conséquence, on envoya des Ambassadeurs en Corée, pour créer *Min-chi* Reine avec les formalités ordinaires. Mais l'année d'après, le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre Requête, où le respect étoit blessé dans quelques points, il fut condamné, par le même Tribunal, à payer une amende de dix mille onces Chinoises d'argent, & pendant trois ans on ne lui accorda rien en retour pour le tribut annuel (v).

(v) Du Halde, *ubi sup.* pag. 554.

## C H A P I T R E II.

*Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation du Pays & de leur Naufrage dans l'Isle de Quelpaert.*

HAMEL.  
1653.

INTRODUC-  
TION.

HAMEL Auteur de cette Relation, & Secrétaire (a) ou Ecrivain du Vaisseau Hollandois dont il raconte les courses & le naufrage, publia d'abord

(a) C'est la qualité qu'il se donne lui-même.

d'abord de la eurent taire a lation. ne s'y tres H qu'ait d gouver à faire vec la C landois de la C une cop qu'elle qu'en su les écri quoique

Co M ze ans, on doit que celle nal (d) rèrent en naufrage

No

Henri H du Va Godefroy Jean PR Gerard J Mathieu Corneille Benoît C Denis G

(b) La trième To Angloises, Schipwreck Quelpaert, ide Kingdo

d'abord son Ouvrage en Hollande, où les huit hommes qui revinrent avec lui de la Corée étoient encore vivans. Plusieurs personnes de réputation, qui eurent la curiosité d'examiner ces huit Témoins, confirmèrent ce que le Secrétaire avoit écrit. Cet éclaircissement paroît suffire pour l'autenticité de sa Relation. Le Traducteur Anglois (*b*) observe, d'après l'Editeur François, qu'il ne s'y trouve rien qui ne s'accorde avec ce qu'on lit dans Palafox & dans d'autres Historiens de l'invasion Tartare. Cependant quelqu'apparence de vérité qu'ait cette rélléxion, à l'égard des usages de la Corée & de la forme de son gouvernement, qui paroissent les mêmes qu'à la Chine, il y a quelq'objection à faire contre la Géographie de l'Auteur Hollandois. Elle ne s'accorde point avec la Carte de Corée pour les noms des Villes (*c*), dans la route que les Hollandois suivirent depuis la Mer jusqu'à la Capitale du Royaume, ni pour celui de la Capitale même; ce qui est d'autant plus embarrassant, que cette Carte est une copie de celle qui est suspendue dans le Palais du Roi, & que les noms qu'elle contient sont les noms usqu's. On ne peut répondre à cette difficulté qu'en supposant que les Millionnaires ayent écrit ces noms en Chinois au-lieu de les écrire en Coréen; car les deux Nations emploient les mêmes caractères quoique leur langue soit différente.

COMME le séjour de l'Auteur dans le Royaume de Corée fut d'environ treize ans, il semble que sa Relation devoit être plus ample & plus détaillée. Mais on doit être content si l'on y trouve les caractères de la vérité, sur-tout lorsque celle des Millionnaires est beaucoup plus sèche. On trouve à la fin du Journal (*d*) les noms des Hollandois qui revinrent en Europe & de ceux qui demeurèrent en Corée. Il n'en restoit que seize, de trente-six qui s'étoient sauvés du naufrage treize ans auparavant.

## Noms de ceux qui revinrent.

Henri HAMEL, de Gorcum; Secrétaire du Vaisseau, Auteur de la Relation.  
Godefroy DENIS, de Rotterdam.  
Jean PITERS, d'Urics en Frise.  
Gerard JANS, de Rotterdam.  
Mathieu YHOCKEN, d'Enchuyse.  
Corneille THEODORICK, d'Amsterdam.  
Benoît CLERC, de Rotterdam.  
Denis GODFREY, de Rotterdam.

## Noms de ceux qui demeurèrent.

Jean LAMPE, d'Amsterdam.  
Henri CORNELIUS, de Vrulandt.  
Jean NICOLAS, de Dort.  
Jacob JANS, de Norvege.  
Antoine ULTERS, d'Embden.  
Nicolas ARENTS, d'Ostwren.  
Alexandre BOSQUET, Ecossois.  
Jean. . . , d'Utrecht.

(*b*) La Traduction est insérée dans le quatrième Tome d'une des grandes Collections Angloises, sous le titre de: *Account of the Shipwreck, of a Dutch Vessel, on the Coast, of Quelpaert, together with the Description of the Kingdom of Corée.*

(*c*) Les noms des Provinces donnés par Hamel diffèrent aussi de ceux qui se trouvent dans la Relation de Regis.

(*d*) Au quatrième Tome de la Collection Angloise, pag. 507.

HAMEL.  
1653.

INTRODUCTION.

Objection  
contre la fidélité de cette  
Relation.

Réponse.

Noms des  
Hollandois  
qui survécurent à leurs  
Compagnons.



HAMEL.  
1653.

## §. I.

*Navfrage des Hollandois vers l'Isle de Quelpaert. Leur séjour dans cette Isle & sa description.*

Départ du  
Vaisseau & sa  
route.

NOS Voyageurs étant partis du Texel le 10 de Janvier 1653, sur le Vaisseau le *Sparrow Hawk*, arrivèrent dans la Rade de Batavia le premier de Juin, après avoir essuyé plusieurs tempêtes & tous les accidens d'une fâcheuse navigation. Aussi-tôt qu'ils se furent rafraîchis, ils remirent à la voile le 14 du même mois, par l'ordre du Gouverneur Général, pour se rendre à Taywan (a), où ils mouillèrent le 16 de Juillet. Ils conduisoient *Cornelius Leffer*, qui alloit prendre possession du Gouvernement de cette Ville & de l'Isle de Formose, à la place de Nicolas Verburge (b). Le 30, un ordre du Conseil les obligea de partir pour le Japon. Dès le lendemain, vers le soir, en sortant du Canal de Formose, ils essuyèrent une tempête qui ne fit qu'augmenter pendant toute la nuit.

Tempêtes  
& malheurs  
de Mer.

LE matin du premier d'Août, ils se trouvèrent fort près d'une petite Isle, où ils mouillèrent avec beaucoup de difficulté, parce qu'on ne trouve pas de fond dans presque toutes les parties de cette Mer. Lorsque le brouillard vint à se dissiper, ils furent surpris de se voir si près des Côtes de la Chine, qu'ils distinguoient facilement, au long du rivage, des gens armés, qui s'attendoient apparemment à profiter des débris du Vaisseau. Mais quoique la tempête ne cessât pas d'augmenter, ils passèrent dans le même lieu toute la nuit & le jour suivant, à la vue de ceux qui les observoient. Le troisième jour ils s'aperçurent que la tempête les avoit jettés à vingt lieues de leur route, & qu'ils voyoient encore l'Isle Formose. Ils passèrent entre cette Isle & le Continent. Le tems étoit assez froid. Ce qui les chagrina le plus, ce fut de se voir arrêtés dans ce canal jusqu'au 11 du même mois, par le mélange incertain des vents & des calmes. Enfin un vent Sud-Est, qui forma une nouvelle tempête, avec une forte pluie, les obligea de prendre au Nord-Est & au Nord-Est quart de Nord. Les trois jours suivans, le tems devint encore plus orageux, & le vent changea tant de fois, qu'ils ne firent que lever & baisser les voiles.

L'embaras  
des Hollan-  
dois augmen-  
te.

DANS cette situation, les battemens continuels de la Mer avoient fort affoibli leur Vaisseau; & la pluie qui ne discontinuoit pas, les empêchant de faire des observations, ils furent obligés d'amener toutes leurs voiles & de s'abandonner aux flots. Le 15, ils prirent tant d'eau qu'ils n'étoient plus les maîtres de leur Bâtiment. La nuit suivante, leur Chaloupe & la plus grande partie de la galerie furent emportées par la violence des vagues, qui ébranlèrent le beau-pré, & mirent la proue fort en danger. Les coups de vent étoient si impétueux & se succédoient de si près qu'il étoit impossible de remédier à ce désordre. Enfin une vague, qui se brisa sur l'antène, faillit d'emporter tout ce qu'il y avoit de Matelots sur le Pont, & jetta tant d'eau dans

(a) Ou plutôt, de Tay-wan dans l'Isle de Formose.

(b) Voyez le Tome précédent.

dans le  
champ  
caufere

ILS  
qui vei  
du riva  
ténébre  
de mou  
inutile  
étoient  
ceux qu  
traînés  
part nu  
péri, m  
personn  
de chere  
perfès s  
six, ma

EN c  
gnons p  
plus de  
ne retro  
ble à dix  
rèrent.  
fac de f  
vin roug  
dans que  
vent &  
pour se r  
frage.

LE 17  
roître pe  
couvrirer  
gnes, m  
de l'après  
& les de  
fusil; ma  
nèrent le  
noître qu  
trouvé le  
ficulté de  
feu. Ce  
qui étoit  
effroi qu  
ils virent  
qui, apre  
més pené

LE le

dans le bâtiment, que le Capitaine s'écria qu'il falloit couper le mât sur le champ & demander le secours du Ciel, parce qu'une ou deux vagues de plus causeroient infailliblement la perte du Vaisseau.

Ils étoient réduits à cette extrémité, lorsqu'à la seconde faction, celui qui veilloit à l'avant, s'écria, *terre, terre*, en assurant qu'on n'étoit éloigné du rivage que d'une portée de mousquet. C'étoit la pluie & l'épaisseur des ténèbres qui n'avoit pas permis de s'en appercevoir plutôt. Il fut impossible de mouiller, parce qu'on ne trouva point de fond; & tandis qu'on s'efforçoit inutilement d'y parvenir, il se fit une si grande voie d'eau que tous ceux qui étoient à fond de calle furent noyés sans en avoir pû sortir. Quelques-uns de ceux qui étoient sur le Pont sautèrent dans la Mer. Les autres furent entraînés par les flots. Il y en eut qui gagnèrent ensemble le rivage, la plupart nuds & tout brisés. Ils se persuadèrent d'abord que tous les autres avoient péri, mais en grimant sur les rochers ils entendirent les voix de quelques personnes qui pouissoient des plaintes; & le jour suivant, à force de crier & de chercher le long du rivage, ils en rassemblèrent plusieurs qui étoient dispersés sur le sable. De soixante-quatre, ils se trouvèrent au nombre de trente-six, mais la plupart blessés dangereusement.

EN cherchant les débris du Vaisseau, ils découvrirent un de leurs compagnons pris entre deux planches, dont il avoit été si ferré qu'il ne vécut pas plus de trois heures. Mais de tous ceux qui avoient eu le malheur de périr, ils ne retrouvèrent que leur Capitaine, Eybertz d'Amsterdam, étendu sur le sable à dix ou douze brasses de l'eau, la tête appuyée sur son bras. Ils l'enterrent. De toutes leurs provisions, la Mer n'avoit jetté sur le rivage qu'un sac de farine, un tonneau de viande salée, un peu de lard, & un baril de vin rouge. Ils n'eurent pas peu d'embarras pour faire du feu; car se croiant dans quelque Isle déserte leur unique ressource étoit dans leur industrie. Le vent & la pluie ayant diminué vers le soir, ils amassèrent assez de bois pour se mettre à couvert, avec les voiles qu'ils avoient pû sauver de leur naufrage.

LE 17, étant à déplorer leur condition, tantôt s'affligeant de ne voir paroître personne, tantôt se flattant de n'être pas éloignés du Japon, ils découvrirent à la portée du canon, un homme qu'ils appellèrent par divers signes, mais qui prit la fuite aussi-tôt qu'il les eût aperçus. Dans le cours de l'après-midi, ils en virent trois autres, dont l'un étoit armé d'un mousquet & les deux autres de flèches. Ces inconnus s'approchèrent à la portée du fusil; mais remarquant que les Hollandois s'avançoient vers eux, ils leur tournèrent le dos, malgré les signes par lesquels on s'efforçoit de leur faire connoître qu'on ne leur demandoit que du feu. Enfin, quelques Hollandois ayant trouvé le moyen de les joindre, celui qui portoit le mousquet ne fit pas difficulté de l'abandonner entre leurs mains. Ils s'en servirent pour allumer du feu. Ces trois hommes étoient vêtus à la Chinoise, excepté leurs bonnets, qui étoient composés de crin de cheval. Les Hollandois s'imaginèrent avec effroi que c'étoient peut-être des Chinois sauvages ou des Pirates. Vers le soir, ils virent paroître une centaine d'hommes armés, vêtus comme les premiers, qui, après les avoir comptés, pour s'assurer de leur nombre, les tinrent renfermés pendant toute la nuit.

LE lendemain à midi, environ deux mille hommes, tant à cheval qu'à pied, vinrent

HAMEL.  
1653.

Leur naufrage.

Nombre de ceux qui se sauvèrent.

Ils se trouvent dans un lieu qu'ils croient désert.

Ils découvrent quelques Habitans.

HAMEL.  
1653.  
Comment ils  
en font traités.

vinrent se placer devant leur hute, ou leur tente, en ordre de bataille. Le Secrétaire & les deux Pilotes, avec un Mouffè, ne firent pas difficulté de se présenter à eux. Ils furent conduits au Commandant, qui leur fit mettre au col une grosse chaîne de fer avec une petite sonnette, & qui les obligea de se prosterner devant lui avec cette parure. Ceux qui étoient demeurés dans la hutte furent traités de même, tandis que les Insulaires sembloient applaudir par de grands cris. Après les avoir laissés quelque tems dans cette situation, c'est-à-dire, prosternés sur le visage, on leur fit signe de se mettre à genoux. On leur fit plusieurs questions qu'ils ne purent entendre. Ils ne réussirent pas mieux à faire connoître qu'ils avoient voulu se rendre au Japon, parce que dans ce Pays le Japon s'appelle *Janare* ou *Jirpon*. Le Commandant, ayant perdu l'espérance de les entendre mieux, fit apporter une tasse d'arrack, qui leur fut présenté tour à tour, & les renvoya dans leur tente. Il se fit montrer ce qui leur restoit de provisions, & bientôt après on leur apporta du riz cuit à l'eau. Mais comme on s'imagina qu'ils mourroient de faim, on ne leur en donna d'abord qu'une portion médiocre, dans la crainte que l'excès ne leur fût nuisible.

Terreur panique des  
Hollandois.

APRÈS-midi, les Hollandois furent surpris de voir venir plusieurs de ces barbares avec des cordes à la main. Ils ne doutèrent pas que ce ne fût pour les étrangler. Mais leur crainte s'évanouit en les voyant courir vers les débris du Vaisseau, pour tirer au rivage ce qui pouvoit leur être utile. Le soir on leur donna une plus grosse portion de riz. Le Capitaine, ayant fait ses observations, jugea qu'ils étoient dans l'Isle de *Quelpaert*, au trente-troisième degré trente-deux minutes de latitude.

Ils se trouvent dans l'Isle de Quelpaert.

On sauve les débris de leur Vaisseau.

LES Insulaires employèrent le 19 à tirer au rivage tous les restes du naufrage, à faire sécher les toiles & les draps, à brûler le bois pour en tirer le fer, qu'ils aiment beaucoup. Comme la familiarité commençoit à s'établir, les Hollandois se présentèrent au Commandant des forces de l'Isle, & à l'Amiral, qui s'étoit approché aussi de leur Tente. Ils firent présent à l'un & à l'autre d'une lunette d'approche & d'un flacon de vin rouge. La tasse d'argent du Capitaine ayant été trouvée entre les Rochers, ils l'offrirent aussi à ces deux Officiers. Les lunettes & la liqueur furent acceptées. Il parut même que le vin étoit goûté, puisque les deux Officiers en burent jusqu'à se ressentir de ses effets. Mais ils rendirent la tasse du Capitaine, avec divers témoignages d'amitié.

Bonne-foi des Habitans de l'Isle.

LE 20, on acheva de brûler le bois du Vaisseau & de tirer le fer. Pendant cette opération, le feu s'étant approché de deux pièces de canon chargés à boulet, les deux coups partirent avec tant de bruit, que tous les Insulaires prirent la fuite & n'osèrent revenir qu'après avoir été rassurés par des signes. Le même jour, on apporta deux fois du riz aux Hollandois. Le matin du jour suivant, le Commandant leur fit entendre, par des signes, qu'il falloit lui apporter tout ce qu'ils avoient pû sauver dans leur Tente. C'étoit pour y mettre le scellé, & cette formalité fut exécutée devant leurs yeux. On lui amena au même moment quelques personnes de l'Isle, qui avoient détourné, pour leur propre usage, du fer, des cuirs & d'autres restes de la cargaison. Il les fit punir sur le champ, pour faire connoître aux Etrangers que le dessein des Habitans n'étoit pas de leur faire tort dans leurs personnes ni dans leurs biens. Chaque voleur reçut trente ou quarante coups sur la

plante

plante  
bras.  
uns de

VH  
partir  
lades  
d'une  
ils s'a  
fut-fo  
Le 22  
cédent  
y dind  
Gouve  
une Pl  
trois r  
mais l  
qu'on  
capabl  
se voi

LE  
compa  
con, c  
nir ren  
d'où il  
Ils rép  
gazaqu  
compre  
vûe,  
il les fi  
vir la C

A u  
environ  
riz par  
de plus  
voient-  
de sel,  
âgé d'e  
mé à la  
qu'il éc  
ponse t  
lieues;  
quelque  
de sort  
grace n  
ques-un

VIII.

plante des pieds, avec un bâton de six pieds de long, & de la grosseur du bras. Ce châtiment fut si rigoureux, qu'il en coûta les orteils à quelques-uns des coupables.

VERS midi on fit entendre aux Hollandois qu'ils devoient se préparer à partir. On offrit des chevaux à ceux qui étoient en bonne fanté, & les malades furent portés dans des hamacks. Ils se mirent en marche, accompagnés d'une garde nombreuse, à pied & à cheval. Après avoir fait quatre lieues, ils s'arrêtèrent le soir dans une petite Ville, nommée *Tadiane*, où leur souper fut fort léger, & leur logement dans un magasin qui avoit l'air d'une étable. Le 22, à la pointe du jour, étant partis dans le même ordre que le jour précédent, ils gagnèrent un petit Fort, près duquel ils virent deux Galioles. Ils y dinèrent, & le soir ils arrivèrent à *Maggan*, ou *Mo-kfo* (c), Ville où le Gouverneur de l'Isle fait sa résidence. Ils furent conduits tous ensemble sur une Place carrée, vis-à-vis la Maison de Ville, où ils trouvèrent environ trois mille hommes sous les armes. Quelques-uns vinrent leur offrir de l'eau, mais les voyant armés d'une manière terrible, nos Hollandois s'imaginèrent qu'on avoit dessein de les tuer. L'habillement de cette Milice barbare étoit capable d'augmenter leur frayeur. Il avoit quelque chose d'effrayant, qui ne se voit point à la Chine ni au Japon.

Le Secrétaire fut conduit devant le Gouverneur, avec quelques-uns de ses compagnons. Ils se tinrent quelque-tems prosternés près d'une espèce de balcon, où il étoit assis comme un Souverain. On fit signe aux autres de lui venir rendre les mêmes honneurs. Ensuite il leur fit demander par divers signes d'où ils venoient, & quel terme ils s'étoient proposé dans leur Navigation. Ils répondirent qu'ils étoient Hollandois, & qu'ils devoient se rendre à Nangazaqui au Japon. Le Gouverneur leur déclara, d'un signe de tête, qu'il comprenoit quelque chose à leur réponse, après quoi il les fit passer en revue, quatre à quatre, & leur ayant fait successivement la même question, il les fit conduire dans un édifice où l'oncle du Roi, accusé d'avoir voulu ravir la Couronne à son neveu, avoit été renfermé jusqu'à sa mort.

AUSSÎ-TÔT qu'ils furent tous entrés dans cette espèce de prison, elle fut environnée d'hommes armés. On leur donna, chaque jour, douze onces de riz par tête avec la même quantité de farine de froment, mais presque rien de plus; & tout ce qui leur fut offert étoit si mal préparé, qu'à peine y pouvoient-ils toucher. Ils se virent ainsi réduits à vivre de riz, de farine, & de sel, avec de l'eau pour unique boisson. Le Gouverneur, qui paroissoit âgé d'environ soixante-dix ans, étoit un homme très-raisonnable & fort estimé à la Cour. En les congédiant, il leur avoit fait connoître par des signes qu'il écriroit au Roi pour sçavoir ses intentions à leur égard, mais que la réponse tarderoit long-tems, parce que la Cour étoit éloignée de quatre-vingt lieues; soixante-dix par terre & dix par eau. Ils le prièrent de leur accorder quelquefois un peu de viande & d'autres sortes d'alimens, avec la permission de sortir chaque jour, six à six, pour prendre l'air & laver leur linge. Cette grâce ne leur fut pas refusée. Il leur fit l'honneur d'en appeler souvent quelques-uns, & de leur faire écrire quelque chose devant lui, soit en Hollandois, soit

HAMEL.  
1653.

On fait partir les Hollandois pour la Capitale de l'Isle.

Ils paroissent devant le Gouverneur.

Ils sont renfermés. Traitement qu'on leur fait.

Bonté du Gouverneur de l'Isle.

(c) On lit *Mocxo* dans l'Original.

HAMEL.  
1653.

foit dans sa propre langue. Ils commencèrent ainsi à pouvoir entendre quelques termes du Pays. La satisfaction que cet honnête Gouverneur paroïssoit prendre à s'entretenir avec eux & même à leur procurer de petits amusemens, leur fit concevoir l'espérance de passer tôt ou tard au Japon. Il eut tant de soin de leurs malades, que, suivant l'Auteur, ils furent mieux traités par des Idolâtres qu'il ne l'eussent été par des Chrétiens.

Les Hollan-  
dois trouvent  
un homme de  
leur Pays.

LE 29 d'Octobre, le Secrétaire, le Pilote & le garçon du Chirurgien furent conduits chez le Gouverneur. Ils y trouverent un homme assis, qui avoit une grande barbe rousse. Pour qui prenez-vous cet homme, leur dit le Gouverneur? Ils répondirent qu'ils le croyoient Hollandois. Vous vous trompez, reprit-il en riant, c'est un Coréen. Après quelques autres discours, cet homme, qui avoit gardé jusqu'alors le silence, leur demanda en Hollandois, qui ils étoient & de quel Pays? Ils satisfirent sa curiosité, en joignant à cette explication le récit de leur infortune. Aux mêmes questions qu'ils lui firent à leur tour, il répondit que son nom étoit *Jean Wettevri*, qu'il étoit natif de *Riip (d)* en Hollande, d'où il étoit venu en 1626 à bord du Vaïsseau le *Hollandia*, en qualité de Volontaire; que l'année d'après, dans un voyage qu'il faisoit au Japon, sur la Frégate l'*Ouderkerck*, il avoit été jetté par le vent sur la Côte de Corée; que, manquant d'eau & se trouvant commandé avec quelques autres pour en faire sur le rivage, il avoit été pris par les Habitans, lui, & deux de ses compagnons, *Théodoric Gerard* & *Jean Pieters*, qui avoient été tués à la guerre, il y avoit dix-sept ou dix-huit ans, dans une invasion que les Tartares avoient faite en Corée: qu'il étoit âgé de cinquante-huit ans; & que, faisant sa demeure dans la Capitale du Royaume, le Roi lui avoit donné la commission de venir s'informer qui ils étoient & ce qui les avoit amenés dans ses Etats. Il ajouta qu'il avoit souvent demandé au Roi la permission de passer au Japon, & que pour toute réponse ce Prince l'avoit assuré qu'il ne l'obtiendrait jamais, à moins qu'il n'eût des aïles pour y voler; que l'usage du Pays étoit d'y retenir les Etrangers, mais qu'on ne les y laissoit manquer de rien, & que l'habillement & la nourriture leur étoient fournis gratuitement pendant toute leur vie.

Ses aventu-  
res & lumiè-  
res qu'il leur  
donne.

CE discours ne pouvoit être fort agréable aux Hollandois. Mais la joie de trouver un si bon Interprète dissipa leur mélancolie. Cependant *Wettevri* avoit tellement oublié la Langue de son Pays, qu'ils eurent d'abord quelque peine à l'entendre. Il eut besoin d'un mois entier pour rappeler ses idées. Le Gouverneur fit prendre en forme toutes leurs dépositions, qu'il envoya fidèlement à la Cour, & leur recommanda de ne pas s'affliger, parce que la réponse seroit prompte; d'un autre côté, il leur accorda chaque jour de nouvelles faveurs, *Wettevri* & les Officiers qui l'accompagnoient eurent la liberté de les voir en tous tems, & celle de leur faire expliquer leurs besoins.

Ils conti-  
nuent d'être  
bien traités.

Changement  
dans leur sort.

AU commencement de Décembre, les trois ans de l'administration de leur bienfaiteur étant expirés, ils virent arriver un nouveau Gouverneur. L'Auteur est ici dans l'embarras pour trouver des expressions qui répondent à ses sentimens. On auroit peine à s'imaginer, dit-il, quels témoignages de bonté les Hollandois reçurent de ce généreux protecteur avant son départ. Les voyant

(d) Riip est un grand Village de Northollande.

voyant  
soulié  
bienfé  
pouvo  
jouta  
la Co  
du me  
sauvés  
une b  
qui les  
un pe  
MA  
traités  
riz, &  
de ven  
chagri  
les fire  
béré le  
nuit, e  
fin du  
s'assûr  
nèrent

Au  
cinq de  
voisin  
la gard  
petit b  
te, leu  
Barque  
d'un p  
rent le  
quet, l  
rent pe  
tres, l  
la voile  
de les  
lever l  
aux Ha  
tôt joi  
légère  
Mais,  
de la f

ILS  
la terr  
amene  
coup  
Ils rép  
quel a

voyant mal pourvus pour l'Hyver, il leur fit faire à chacun deux paires de fouliers, un habit bien doublé & une paire de bas de peau. Il joignit à ce bienfait les caresses les plus nobles. Il déclara qu'il étoit fort affligé de ne pouvoir les envoyer au Japon, ou les conduire avec lui au Continent. Il ajouta qu'ils ne devoient pas s'allarmer de son départ, parce qu'en arrivant à la Cour il employeroit tout son crédit pour leur faire obtenir la liberté, ou du moins la permission de le suivre. Il leur rendit les livres qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, & plusieurs parties de leurs biens, auxquels il joignit une bouteille d'huile précieuse. Enfin, il obtint du nouveau Gouverneur, qui les avoit déjà réduits au riz, au sel & à l'eau, que leur subsistance seroit un peu plus abondante.

MAIS, après son départ, qui arriva au mois de Janvier 1654, ils furent traités avec plus de dureté que jamais. On leur donna de l'orge au lieu de riz, & de la farine d'orge au lieu de farine de froment. Ils furent obligés de vendre leur orge pour en acheter d'autres alimens. Cette rigueur, & le chagrin de ne pas voir arriver d'ordre du Roi pour les conduire à la Cour, les firent penser à prendre la fuite au Printems prochain. Après avoir délibéré long-tems sur les moyens de se saisir d'une Barque dans l'obscurité de la nuit, enfin six d'entr'eux formèrent la résolution d'exécuter ce dessein vers la fin du mois d'Avril. Mais le plus hardi étant monté sur une muraille, pour s'assurer du lieu où étoit la Barque, fut aperçu de quelques chiens, qui donnèrent l'allarme aux Gardes par leurs aboyemens.

Au commencement de May, le Pilote, ayant eu la liberté de sortir avec cinq de ses compagnons, découvrit, en se promenant dans un petit Village voisin de la Ville, une Barque assez bien équipée, qui n'avoit personne pour la garder. Il chargea sur le champ un des cinq Hollandois de prendre un petit bateau & quelques planches courtes qu'il voyoit sur le rivage. Ensuite, leur ayant fait boire à tous un coup d'eau, il se rendit avec eux sur la Barque, sans aucune précaution. Tandis qu'ils s'efforçoient de la dégager d'un petit Banc de sable, qui coupoit le passage, quelques Habitans observèrent leur dessein; & l'un d'entr'eux courut jusques dans l'eau, avec un moufquet, pour les forcer de retourner au rivage. Mais ses menaces les effrayèrent peu, à l'exception d'un seul, qui, n'ayant pû joindre assez-tôt les autres, fut obligé de regagner la terre. Les cinq autres s'efforçoient de lever la voile, lorsque le mât & la voile tombèrent dans l'eau. Ils ne laissèrent pas de les rétablir avec beaucoup de peine; mais comme ils recommençoient à lever la voile, le bout du mât se rompit. Ces délais ayant donné le tems aux Habitans du Village de se mettre dans une autre Barque, ils eurent bientôt joint les fugitifs, qui sans être effrayés du nombre & des armes, sautèrent légèrement dans la Barque ennemie & se flattèrent de pouvoir s'en saisir. Mais, la trouvant remplie d'eau & hors d'état de servir, ils prirent le parti de la soumission.

ILS furent conduits au Gouverneur, qui les fit d'abord étendre à plat sur la terre, les mains liées à une grosse pièce de bois. Ensuite, s'étant fait amener tous les autres, liés aussi & les fers aux mains, il demanda aux six coupables si leurs compagnons avoient eu quelque connoissance de leur fuite. Ils répondirent non, d'un air ferme. Wettevri reçut ordre d'approfondir quel avoit été leur dessein. Ils protestèrent qu'ils n'en avoient pas eu d'autre

HAMEL.  
1653.

1654.

Ils sont traités plus durement par un nouveau Gouverneur.

Ils forment le projet de s'enfuir.

Tentative qui leur réussit mal.

Ils sont arrêtés, interrogés & punis.

HAMEL.  
1654.

Description  
de l'Isle de  
Quelpaert.

Les Hollan-  
dois font con-  
duits à la  
Cour.

Leur route.

Continua-  
tion de la rou-  
te par diver-  
ses Villes.

que de se rendre au Japon. Quoi, leur dit le Gouverneur, vous auriez osé entreprendre ce voyage sans pain & sans eau? Ils lui dirent naturellement qu'ils avoient mieux aimé s'exposer à la mort une fois pour toutes, que de mourir à chaque moment. Là-dessus, ces malheureux reçurent chacun vingt-cinq coups sur les fesses nues, avec un bâton long d'une brassée, & large de quatre doigts sur un pouce d'épaisseur, plat du côté dont on frappe, & rond du côté opposé. Les coups furent appliqués si rigoureusement, qu'ils en gardèrent le lit pendant plus d'un mois. Le Gouverneur fit délier les autres; mais ils furent renfermés plus étroitement, & gardés jour & nuit.

L'ISLE de *Quelpaert*, nommée *Chefure* par les Habitans, est située à douze ou treize lieues de la Corée au Sud. Elle en a quatorze ou quinze de circonférence. Du côté du Nord, elle s'ouvre par une Baye, où l'on trouve toujours plusieurs Barques, & d'où l'on fait voile au Continent. La Côte de Corée est d'un accès dangereux pour ceux qui la connoissent mal, parce qu'elle n'a qu'une seule Rade où les Vaisseaux puissent mouiller à l'abri. Dans toutes les autres, on est souvent exposé à se voir jeter sur les Côtes du Japon. *Quelpaert* est environnée de Rochers. Elle produit des chevaux & d'autres bestiaux en abondance; mais comme elle paye au Roi des droits considérables, qui la rendent fort pauvre, elle est méprisée des Coréens du Continent. On y voit une montagne très-haute, entièrement couverte de bois, & quantité de collines fort nues, qui sont entremêlées de vallées abondantes en riz.

A la fin de May, le Gouverneur reçut ordre de faire conduire les Hollandois à la Cour. Six ou sept jours après, ils furent embarqués dans quatre Barques, les fers aux pieds & la main droite attachée à un bloc de bois. On appréhendoit qu'ils ne sautassent dans l'eau, comme ils l'auroient pu facilement, parce que tous les Soldats de l'escorte furent incommodés du mal de Mer.

APRÈS avoir lutté deux jours contre le vent, ils furent repoussés dans l'Isle de *Quelpaert*, où le Gouverneur leur ôta leurs fers pour les faire rentrer dans leur prison. Quatre ou cinq jours après, s'étant rembarqués de grand matin, ils arrivèrent près du Continent vers le soir. On leur fit passer la nuit dans la Rade. Le lendemain ils prirent terre, & leurs chaînes leur furent ôtées, mais avec la précaution de doubler leur garde. On amena aussi-tôt des chevaux, sur lesquels ils se rendirent à la Ville de *Hey-nam*. Ils eurent le plaisir de s'y rejoindre tous; car ayant été séparés par le vent, ils avoient débarqué en différens lieux.

LE matin du jour suivant ils arrivèrent à la Ville de *Je-ham*, où leur Canonnier, qui n'avoit pas joui d'une bonne santé depuis leur naufrage, mourut, & fut enterré par l'ordre du Gouverneur. Le soir ils s'arrêtèrent dans la Ville de *Nadioo*; le lendemain, à *San-chang*; ensuite à *Tongap*, après avoir traversé une haute montagne, sur le sommet de laquelle est un vaste Fort, nommé *Elpam-sanfiang*. De-là ils se rendirent à la Ville de *Teyn*; & le jour suivant, ayant passé par la petite Ville de *Kuniga*, ils arrivèrent le soir à *Khin-tyo*, grande Ville où le Roi tenoit anciennement sa Cour, & qui est à présent la résidence du Gouverneur de la Province de *Thillado*. Le Commerce y est florissant & la rend fort célèbre dans le Pays, quoiqu'elle soit à une journée de la Mer. Ils gagnèrent ensuite *Je-san*, dernière Ville de la même Province; d'où

d'où ils  
dence  
passé  
tient S

APR  
une Riv  
lieuë au  
Ville ils  
peu sur  
la même  
petites  
menés e  
de *Wett*  
d'où ils  
merce il  
pondit,  
la libert  
tés. En  
ils avoie  
près qu  
chacun e

LE le  
déclarer  
corps, &  
de riz.  
la profes  
Roi de C  
du Roi d  
chaud.  
dre & de  
premier  
toujours  
d'autres  
autant de  
bre de t  
der; le p  
& leur a

LA cu  
pour les  
enfants ét  
pandu qu  
gés de se  
les vit m

(e) Il p  
Coréenne  
tre pas da  
tant que le  
Langue Co

d'où ils allèrent à la petite Ville de *Gunun*, puis à *Jeu-san*, & à *Kon-sio*, résidence du Gouverneur de la Province de *Tiang-siando*. Le lendemain, ayant passé une grande Rivière, ils entrèrent dans la Province de *Sengado*, qui contient *Sior* Capitale du Royaume.

APRÈS avoir passé plusieurs jours dans différentes Villes, ils traversèrent une Rivière qui ne leur parut pas moins large que la Meuse l'est à *Dort*. Une lieuë au-delà ils arrivèrent à *Sior* (e). Depuis leur débarquement jusqu'à cette Ville ils comptèrent soixante-quinze lieuës, toujours au Nord, mais tirant un peu sur l'Ouest. Pendant les deux ou trois premiers jours, ils furent logés dans la même maison. Ensuite on leur donna, pour trois ou quatre ensemble, de petites huttes, dans le quartier des Chinois qui sont établis à *Sior*. Ils furent menés en corps devant le Roi. Ce Prince les ayant interrogés par le ministre de *Wettevri*, ils le supplièrent humblement de les faire transporter au Japon, d'où ils se flattoient qu'avec le secours des Hollandois qui y exercent le Commerce ils pourroient retourner quelque jour dans leur Patrie. Le Roi leur répondit, que les loix de la Corée ne permettoient pas d'accorder aux Etrangers la liberté de partir; mais qu'on auroit soin de leur fournir toutes leurs nécessités. Ensuite il leur ordonna de faire en sa présence les exercices pour lesquels ils avoient le plus d'habileté, tels que de chanter, de danser & de sauter; après quoi leur ayant fait apporter quelques rafraîchissemens, il fit présent à chacun de deux pièces de drap, pour se vêtir à la manière des Coréens.

Le lendemain ils furent conduits chez le Général des Troupes, qui leur fit déclarer, par *Wettevri*, que le Roi les avoit admis au nombre de ses Gardes du corps, & qu'en cette qualité on leur fourniroit chaque mois soixante-dix katis de riz. Chacun reçut un papier, qui contenoit son nom, son âge, son pays, la profession qu'il avoit exercée jusqu'alors & celle qu'il embrassoit au service du Roi de Corée. Cette Patente étoit en caractères Coréens scellée du grand sceau du Roi & de celui du Général, qui n'étoient que la simple impression d'un fer chaud. Avec leur commission ils reçurent chacun leur mousquet, de la poudre & des balles. On leur ordonna de faire une décharge de leurs armes, le premier & le quatrième jour de chaque mois, devant le Général, & d'être toujours prêts à marcher à sa suite, soit pour accompagner le Roi, soit dans d'autres occasions. Le Général fait trois revûes par mois, & les Soldats sont autant de fois l'exercice en particulier. Les Hollandois étoient encore au nombre de trente-cinq. On leur donna un Chinois & *Wettevri* pour les commander; le premier en qualité de Sergent; l'autre, pour veiller sur leur conduite & leur apprendre les usages des Coréens.

La curiosité porta la plupart des Grands de la Cour à les inviter à dîner, pour les faire tirer & danser à la manière Hollandoise. Mais les femmes & les enfans étoient encore plus impatiens de les voir, parce que le bruit s'étoit répandu qu'ils étoient d'une race monstrueuse, & que pour boire ils étoient obligés de se lier le nez derrière les oreilles. L'étonnement augmenta, lorsqu'on les vit mieux faits que les Habitans du Pays. On admira particulièrement la blancheur

(e) Il paroît par la Carte que la Langue Coréenne n'a pas d'r, ou que cette lettre n'entre pas dans les noms de Ville; supposé pourtant que les Missionnaires les aient écrits en Langue Coréenne. Cependant on voit dans

cette Relation plusieurs noms écrits avec un r. Cette différence & l'omission des Latitudes, sont qu'on ne reconnoît aucun de ces noms dans la Carte.

HAMEL.  
1654.

Les Hollandois arrivent à la Capitale de la Corée.

Ils paroissent devant le Roi.

On les fait danser & chanter.

Ils sont enrôlés dans les Gardes du corps.

Fonctions de leur emploi.

Curiosité des Grands & du Peuple pour les voir.

HAMEL.  
1654.

cheur de leur teint. La foule étoit si grande autour d'eux, que dans les premiers jours à peine pouvoient-ils se faire un passage dans les rues, ou trouver un moment de repos dans leurs hutes. Enfin le Général arrêta cet emportement, par la défense qu'il fit publier d'approcher de leurs logemens sans sa permission. Cet ordre étoit d'autant plus nécessaire, que les Esclaves mêmes des Grands portoient la hardiesse jusqu'à les faire sortir de leurs hutes pour s'en faire un amusement.

Forteresse où  
ils font en-  
voyés pour un  
mois.

Au mois d'Août, on vit arriver un Envoyé Tartare, qui venoit demander le tribut. L'Auteur, sans nous expliquer ici les motifs du Roi, raconte que ce Prince se crut obligé d'envoyer ses Hollandois dans une grande Forteresse, qui est à six ou sept lieues de Sior, & de les y laisser jusqu'au départ du Ministre Tartare, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'après. Cette Forteresse est située sur une montagne nommée *Namma-jan-sung*, qu'on ne peut monter en moins de trois heures. Elle est si bien défendue, qu'elle sert de retraite au Roi même dans les tems de guerre. La plupart des Grands du Royaume y font leur résidence ordinaire, sans craindre d'y manquer de provisions, parce qu'elle en est toujours fournie pour trois ans.

Froid excessif.  
Comment  
ils s'en défend-  
dirent.

VERS la fin de Novembre, le froid devint si vif que la rivière étant glacée, on y vit passer à la fois trois cens chevaux chargés. Le Général, allarmé pour les Hollandois, témoigna son inquiétude au Roi. On leur fit distribuer quelques cuirs à demi-pourris, qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, pour les vendre & s'en acheter des habits. Deux ou trois d'entr'eux employèrent ce qui leur revint de cette vente à se procurer la propriété d'une petite hute, qui leur coûta neuf ou dix écus. Ils aimèrent mieux souffrir le froid, que de se voir continuellement tourmentés par leurs hôtes, qui les envoyoit chercher du bois dans les montagnes à trois ou quatre lieues de la Ville. Les autres s'étant vêtus le moins mal qu'il leur fut possible, passèrent le reste de l'hyver comme ils en avoient passé plusieurs autres.

Témérité de  
deux Hollan-  
dois, qui leur  
coûte la vie.

L'Envoyé Tartare étant revenu à Sior au mois de Mars 1655, il leur fut défendu sous de rigoureuses peines, de mettre le pied hors de leurs maisons. Cependant le jour de son départ, *Henri Jans* & *Henri-Jean Bos* résolurent de se présenter à lui dans le chemin, sous prétexte d'aller au bois. Aussi-tôt qu'ils le virent paroître à la tête de sa troupe, ils s'avancèrent près de son cheval; & prenant les rênes d'une main, ils ouvrirent de l'autre leur robe Coréenne, pour faire voir par-dessous l'habit Hollandois. Cet incident causa d'abord beaucoup de confusion dans la troupe. L'Envoyé leur demanda fort curieusement qui ils étoient. Mais ne pouvant se faire entendre, il leur donna, par des signes, l'ordre de le suivre. Le soir, s'étant informés s'il pouvoit trouver un Interprète, on lui parla de *Wettevri*. Il l'envoya chercher sur le champ. *Wettevri* ne manqua pas d'en avertir le Roi. On tint un conseil, dans lequel il fut résolu de faire un présent à l'Envoyé, pour empêcher que cette affaire n'allât jusqu'aux oreilles du Khan (*f*). Les deux Hollandois furent ramenés à Sior & reserrés dans une étroite prison, où leur vie ne fut pas de longue durée. Mais leurs compagnons, qui ne les revirent plus, ignorèrent si leur mort avoit été naturelle ou violente. Après le retour de ces deux Misérables, tous les autres furent

(f) Il faut entendre l'Empercur de la Chine, qui est Tartare. Les Autelis Anglois remarquent qu'il faut écrire *Khan* ou *Han*.

rent con-  
da s'ils  
veu n'e  
coups si  
voient d  
Pays, c  
les Côte  
d'en for  
A u n  
ayant ée  
prendre  
résienne  
avec la  
rendre c  
nonier,  
jours ap  
L'EN  
leurs qua  
rigoureux  
compagn  
les avoit  
me, afin  
le reste l  
voyage d  
L'E m  
malheure  
du Grand  
des Seign  
autres.  
ce son fr  
reux. L  
siens avec  
sans qu'on  
informés  
Le frère d  
étoit Préf  
touchèrent  
durent-ils  
plusieurs p  
tant pour  
dérober au  
assignant  
SUIVA  
sous la co  
heue, just  
virent la p  
fin, ayant  
midi ils ar

rent conduits devant le Conseil de guerre, pour y être examinés. On leur demanda s'ils avoient eu connoissance de la fuite de leurs compagnons; & leur dévau n'empêcha point qu'ils ne fussent condamnés à recevoir chacun cinquante coups sur la plante des pieds. Mais le Roi leur fit grace, en déclarant qu'ils devoient être moins considérés comme des vagabonds mal intentionnés pour le Pays, que comme de malheureux Étrangers que la tempete avoit jettés sur les Côtes du Royaume. Ils furent renvoyés dans leurs hutes, mais avec défense d'en sortir sans la permission du Roi.

AU mois de Juin, le Général leur fit dire par leur Interprète, qu'un Vaisseau ayant échoué dans l'Isle de Quelpaert, & Wettevri étant trop âgé pour entreprendre ce voyage, ceux d'entr'eux qui entendoient le mieux la langue Corésienne devoient se préparer, au nombre de trois, à partir pour Quelpaert, avec la commission d'observer les circonstances du naufrage, pour en venir rendre compte à la Cour. L'Assistant & le second Pilote, avec un Canonier, furent choisis suivant cet Ordre, & se mirent en chemin deux jours après.

L'ENVOYÉ Tartare revint au mois d'Août, & l'ordre de ne sortir de leurs quartiers que trois jours après son départ leur fut renouvelé avec de rigoureuses menaces. La veille de son arrivée ils reçurent une Lettre de leurs compagnons, qui leur apprenoit qu'au-lieu de les conduire à Quelpaert, on les avoit étroitement renfermés sur la frontière la plus Méridionale du Royaume, afin que si le Chan informé de la mort des deux autres demandoit que le reste lui fût envoyé, on pût lui répondre qu'il en étoit péri trois dans le voyage de Quelpaert.

LE même Envoyé revint encore vers la fin de l'année. Quoique depuis la malheureuse entreprise des deux Hollandois il fût venu deux fois de la part du Grand-Khan sans avoir fait aucune mention de cet événement, la plupart des Seigneurs Corésiens s'efforcèrent d'engager le Roi à se défaire de tous les autres. On tint conseil là-dessus pendant trois jours. Mais le Roi, le Prince son frère, le Général & quelques autres, rejetèrent un parti si dangereux. Le Général proposa de les faire combattre chacun contre deux Corésiens avec les mêmes armes. C'étoit le moyen, disoit-il, de se délivrer d'eux, sans qu'on pût accuser le Roi du meurtre de ces pauvres Étrangers. Ils furent informés secrètement de cette résolution par quelques personnes charitables. Le frère du Roi, passant dans leur quartier pour se rendre au Conseil, dont il étoit Président, ils se jetèrent à ses genoux, ils implorèrent sa bonté, & le touchèrent d'une si vive compassion qu'il devint leur protecteur. Aussi ne dârent-ils la vie qu'à ses sollicitations & à l'humanité du Roi. Cependant, plusieurs personnes paroissant offensées de cette indulgence, on résolut, autant pour les mettre à couvert des entreprises de leurs ennemis que pour les dérober aux Tartares, de les reléguer dans la Province de *Thillado*, en leur assignant par mois cinquante livres de riz pour leur subsistance.

SUIVANT cet ordre, ils partirent de Sior à cheval au mois de Mars 1657, sous la conduite d'un Sergent. Wettevri les accompagna, l'espace d'une lieue, jusqu'à la rivière qu'ils avoient passée en venant de Quelpaert. Ils revinrent la plupart des Villes qu'ils avoient traversées dans le même voyage. Enfin, ayant concludé à *Jeam*, ils en partirent le lendemain au matin, & vers midi ils arrivèrent dans une Ville considérable, nommée *Diu-siong* ou *Thillapening*,

HAMEL.  
1655.

Le Roi fut  
grâce à leur  
compagnons.

Trois font  
envoyés dans  
l'Isle de Quel  
paert.

Artifice du  
Roi pour  
tromper l'Em-  
pereur de la  
Chine.

Etrange dan-  
ger qui mena-  
ce la vie des  
Hollandois.

1657.

Ils font re-  
légués dans  
la Province de  
Thillado.

HAMEL.  
1657.

pening, qui est commandée par une grande Citadelle. C'est la résidence du *Penigjé*, qui y commande dans l'absence du Gouverneur & qui porte le titre de Colonel de la Province. Le Sergent qui leur avoit servi de guide les remit entre les mains de cet Officier, avec les Lettres du Roi. Ensuite il reçut ordre d'aller chercher leurs trois compagnons, qui étoient partis de Sior l'année précédente & qui n'étoient qu'à douze lieues de Diu-fiong, dans une Ville où commandoit l'Amiral. Il furent logés ensemble dans un édifice public, au nombre de trente-trois.

Leur occupation.

DANS le cours du mois d'Avril on leur apporta quelques cuirs, restés jusqu'alors à *Quelpaert*, dont ils n'étoient éloignés que de dix-huit lieues. Ils furent chargés, pour unique occupation, d'arracher, deux fois par mois, l'herbe qui croissoit dans la place du Château. Le Gouverneur, qui leur marquoit beaucoup d'affection, comme tous les Habitans de la Ville, fut appelé à la Cour, pour répondre à quelques accusations qui mirent sa vie en danger. Mais étant aimé du Peuple, & favorisé par la plupart des Grands, il fut renvoyé avec honneur. Son successeur traita les Hollandois moins humainement. Il les obligea d'aller chercher leur bois dans une montagne à trois lieues de la Ville, après avoir été accoutumés jusqu'alors à se le voir apporter. Une attaque d'Apopléxie les délivra de cet odieux maître, au mois de Septembre suivant.

Durété d'un de leurs Gouverneurs.

CEPENDANT ils ne se trouvèrent pas mieux de celui qui lui succéda. Lorsqu'ils lui demandèrent du drap pour se vêtir, en lui faisant voir que le travail avoit usé leurs habits, il leur déclara qu'il n'avoit pas reçu d'ordre du Roi sur ce point; qu'il n'étoit obligé de leur fournir que du riz, & que pour leurs autres besoins ils devoient eux-mêmes se les procurer. Ils lui proposèrent alors de leur accorder la permission de demander l'aumône, chacun à leur tour, en lui représentant que nuds comme ils étoient, & leur travail ne leur produisant qu'un peu de sel (*g*) & de riz il leur étoit impossible de gagner leur vie. Cette grace leur fut accordée, & bientôt ils eurent de quoi se garantir du froid.

Ils obtiennent la permission de demander l'aumône.

1658.

Au commencement de l'année 1658, ils essayèrent de nouveaux chagrins, à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur. La liberté de sortir de la Ville leur fut ôtée. Seulement le Gouverneur déclara que s'ils vouloient travailler pour lui, il leur donneroit à chacun trois pièces d'étoffe de coton. Mais ils rejettèrent humblement cette proposition, parce qu'ils n'ignoroient pas que ce travail leur feroit user plus d'habits qu'on ne leur offroit d'étoffe. Quelques-uns d'entre eux étant tombés malades de la fièvre, dans ces circonstances, la frayeur des Habitans au seul nom de fièvre leur fit obtenir la permission de mandier, à condition qu'ils ne fussent jamais absens de la Ville plus de quinze jours ou de trois semaines, & qu'ils ne tournassent point leur marche du côté de la Cour ni du Japon. Comme cette faveur ne regardoit que la moitié de leur Troupe, ceux qui demeurèrent dans la Ville reçurent ordre de prendre soin des malades, & d'arracher l'herbe dans la Place publique (*b*).

Elle leur est ôtée, & renouvelée par un autre Gouverneur.

LE Roi étant mort au mois d'Avril, son fils monta sur le Trône après lui, avec le consentement du Grand Khan. Les Hollandois continuèrent de mandier,

(*g*) On ne leur donnoit qu'une poignée de sel pour une course d'un mille & demi.

(*b*) Hamel, pag. 581.

dier, s  
beauc  
avantur  
témoign  
Holland  
chereff  
fère n'a  
sur les g  
par les  
gland,  
ture des  
pillés &  
dres ne  
des Efc  
ressentit  
de deme  
ordre de  
nombre  
*Sium-schie*  
ration le  
& par ce  
Ils p  
qui leur  
furent lo  
*Sium-schie*  
lendemai  
fort mati  
au Gouver  
étoit la r  
qui lui su  
accorda f  
gens. Les  
que de tir  
lens Arch  
A l'en  
neur qu'il  
rent la li  
la fois.  
cipaux H  
compassio  
qu'ils avo  
cette vie  
Royales.  
coup le fo  
comme le

dier, sur-tout parmi les Prêtres & les Moines du Pays, qui les traitèrent avec beaucoup de charité, & qui ne se laissoient pas de leur entendre raconter leurs aventures & les usages de leur Pays. Le Gouverneur qui arriva en 1660 leur témoigna tant de bonté, qu'il regrettoit souvent de ne pouvoir les renvoyer en Hollande, ou du moins dans quelque lieu fréquenté des Hollandois. La sécheresse fut si grande cette année, que les vivres devinrent fort rares. La misère n'ayant fait qu'augmenter l'année suivante, on vit quantité de voleurs sur les grandes routes, malgré la vigueur avec laquelle ils furent poursuivis par les ordres du Roi, & la faim fit périr un grand nombre d'Habitans. Le gland, les pommes de Pin, & d'autres fruits sauvages étoient la seule nourriture des Pauvres. La famine devint si pressante que plusieurs Villages furent pillés & que les magasins même du Roi ne furent pas respectés. Ces désordres ne laissèrent pas de demeurer impunis, parce que les coupables étoient des Esclaves de la Cour. Le mal dura jusqu'en 1662, & l'année d'après s'en ressentit encore. La Ville de *Diu-siong*, où les Hollandois n'avoient pas cessé de demeurer, n'étant plus capable de leur fournir des provisions, il vint un ordre de la Cour pour en distribuer une partie dans deux autres Villes. [ Leur nombre étant réduit à vingt-deux ] douze furent envoyés à *Say-siane*, cinq à *Siun-schien* (i), & cinq à *Nam-man*, qui est seize lieues plus loin. Cette séparation leur fut d'abord fort affligeante; mais elle devint l'occasion de leur fuite; & par conséquent de leur salut.

Ils partirent à pied; & leurs malades, avec leur bagage, sur des chevaux qui leur furent accordés gratuitement. La première & la seconde nuit, ils furent logés ensemble dans la même Ville. Le troisième jour, ils arrivèrent à *Siun-schien*, où les cinq qui étoient destinés pour cette Ville furent laissés. Le lendemain, les autres passèrent la nuit dans un Village; d'où, étant partis fort matin, ils entrèrent vers midi dans *Say-siane*. Leurs Guides les livrèrent au Gouverneur, ou à l'Amiral de la Province de *Thillado*, dont cette Ville étoit la résidence. Ce Seigneur leur parut d'un mérite distingué. Mais celui qui lui succéda bien-tôt devint leur fleau. La plus grande faveur qu'il leur accorda fut la permission de couper du bois, pour en faire des flèches à ses gens. Les Domestiques des Seigneurs Corétiens n'ont pas d'autre occupation que de tirer de l'arc, parce que leurs maîtres font gloire d'entretenir d'excellens Archers.

A l'entrée de l'Hyver, les Hollandois demandèrent au nouveau Gouverneur qu'il leur fut permis de mandier pour se procurer des habits. Ils obtinrent la liberté de s'absenter pendant trois jours, la moitié de leur nombre à la fois. Cette permission leur devint d'autant plus avantageuse, que les principaux Habitans de la Ville favorisoient leurs courses par un mouvement de compassion. Elles duroient quelquefois l'espace d'un mois entier. Tout ce qu'ils avoient amassé se partageoit en commun. Ils continuèrent de mener cette vie jusqu'au rappel du Gouverneur, qui fut créé Général des Troupes Royales. C'est la seconde dignité du Royaume. Son successeur adoucit beaucoup le sort des Hollandois de *Say-siane*, en ordonnant qu'ils fussent traités comme leurs compagnons l'étoient dans les autres Villes. Ils furent déchargés

HAMEL.  
1660.

Mort du Roi  
de Corée.

Grande fa  
mine.

On sépare les  
Hollandois.

Ils conti-  
nuent de man-  
dier.

(i) On prononce *Siunskyen*.

HAMEL.  
1663.

Bonté d'un  
Gouverneur  
& leur adresse  
à lui répon-  
dre.

Ils font ven-  
gés d'un mau-  
vais Gouver-  
neur.

Apparition  
de trois Co-  
mètes.

Jugement  
des Hollan-  
dois.

1664.

Leur situa-  
tion pendant  
plusieurs an-  
nées.

gés de tous les travaux pénibles. On ne les obligea plus qu'à passer deux fois en revête chaque mois, à garder leur maison à leur tour, ou du moins à faire sçavoir au Secrétaire dans quel lieu ils alloient lorsqu'ils avoient la permission de sortir.

ENTRE plusieurs autres faveurs, ce Gouverneur leur donnoit quelquefois à manger; & s'attendrissant sur leur infortune, il leur demandoit pourquoi, étant si près de la Mer, ils n'entreprenoient pas de passer au Japon? Ils répondoient qu'ils n'osoient hasarder de déplaire au Roi. Ils ajoutoient que d'ailleurs ils ignoroient le chemin & qu'ils manquoient de Vaisseau. Quoi, reprenoit-il, n'y a-t-il point assez de Barques sur la Côte? Ils affectoient de répondre qu'elles ne leur appartenoient pas, & que s'ils manquoient leur entreprise ils craignoient d'être traités comme des voleurs & des déserteurs. Le Gouverneur rioit de leurs scrupules. Il ne s'imaginoit pas qu'ils lui tenoient ce langage pour écarter ses soupçons, & que jour & nuit ils ne pensoient qu'aux moyens de se procurer une Barque. L'Auteur remarque ici que les Hollandois furent vengés du Gouverneur précédent. Il n'avoit joui de sa dignité qu'environ quatre mois. Ayant été accusé d'avoir condamné trop légèrement à mort plusieurs personnes de différens ordres, il fut condamné par le Roi à recevoir quatre-vingt-dix coups sur les os des jambes, & banni perpétuellement.

VERS la fin de cette année, on vit paroître une Comète. Elle fut suivie de deux autres, qui parurent toutes deux à la fois, pendant l'espace d'environ deux mois; l'une au Sud-Est, & l'autre au Sud-Ouest, mais leurs queues opposées l'une à l'autre. La Cour en conçut tant d'allarme, que le Roi fit doubler la garde dans tous ses Ports & sur tous les Vaisseaux. Il donna ordre que toutes ses Forteresses fussent bien munies de provisions de guerre & de bouche, & que ses Troupes fussent exercées tous les jours. La crainte qu'il avoit d'être attaqué par quelque voisin, alla jusqu'à lui faire défendre qu'on allumât du feu pendant la nuit dans les maisons qui pouvoient être apperçues de la Mer. On avoit vû les mêmes phénomènes lorsque les Tartares avoient ravagé le Pays; & l'on se souvenoit d'avoir été avertis par des signes de cette nature, avant la guerre des Japonois contre la Corée. Les Habitans ne rencontroient pas les Hollandois sans leur demander ce qu'on pensoit des Comètes dans leur Pays. Ils répondoient qu'elles étoient le pronostic de quelque terrible événement, tel que la peste, la guerre ou la famine, & quelquefois de ces trois malheurs ensemble. Ils parloient de bonne foi, remarque l'Auteur avec beaucoup de simplicité, parce qu'ils avoient été convaincus de cette vérité par l'expérience.

COMME ils passèrent fort tranquillement l'année 1664 & la suivante, tous leurs soins se rapportèrent à se rendre maîtres d'une Barque. Mais ils eurent le chagrin de ne pas réussir. Ils alloient quelquefois à la rame le long du rivage, dans un bateau qui leur servoit à chercher de quoi vivre. Quelquefois ils faisoient le tour des petites Isles, pour observer tout ce qui pouvoit être favorable à leur évasion. Leurs compagnons qui étoient dans les deux autres Villes, venoient les visiter par intervalles. Ils leur rendoient leurs visites, lorsqu'ils en obtenoient la permission du Gouverneur. Leur patience se soutenoit dans les plus grandes peines, assez contents de jouir d'une bonne santé & de ne pas manquer du nécessaire dans le cours d'un si long esclavage. En 1666  
ils

ils per  
Cour e  
faits su  
nistrati  
maître  
les Côt

APP  
l'usage  
Devin  
heureu  
Maître  
le. Ils  
devoir  
tisfaire  
un trav  
beaucoup  
demand  
compat  
béir. M  
tandis  
zard à l  
la prot  
vis à l'  
roit cac  
Espions  
me. L'  
te au So  
au bann  
des jamb

LES  
neur, m  
Il leur d  
rent que  
occupati  
pêcha d  
rent cha  
ter du l  
penser à  
toutes s  
leur av  
sous pré  
voitines  
nes qu'i  
qui l'av  
son mar  
leur év  
craintes

ils perdirent ce bon Gouverneur, qui fut élevé aux premières dignités de la Cour en récompense de ses vertus. Il avoit répandu indifféremment ses bienfaits sur toutes sortes de personnes, pendant deux ans d'une heureuse administration, qui lui avoit gagné l'affection de tout le monde & l'estime de son maître avec celle de la Noblesse. Il avoit réparé les édifices publics, nettoyé les Côtes, augmenté les forces maritimes, &c.

Après son départ la Ville demeura trois jours sans Gouverneur, parce que l'usage accorde ce tems au successeur pour choisir, avec le secours de quelque Devin (*k*), un moment favorable à son inauguration. Ce choix ne fut pas heureux pour les Hollandois. Entre plusieurs mauvais traitemens, leur nouveau Maître voulut les faire travailler continuellement à jeter de la terre en moule. Ils rejetterent cette proposition, sous prétexte qu'après avoir rempli leur devoir ils avoient besoin de leur tems pour se procurer de quoi se vêtir & satisfaire à leurs autres nécessités; que le Roi ne les avoit point envoyés pour un travail si rude, ou que s'ils devoient être traités avec cette rigueur, il valoit beaucoup mieux pour eux renoncer à la subsistance qu'on leur accordoit, & demander d'être envoyés au Japon ou dans quelqu'autre lieu fréquenté par leurs compatriotes. La réponse du Gouverneur fut une menace de les forcer d'obéir. Mais il n'eut pas le tems d'exécuter ses intentions. Quelques jours après, tandis qu'il se trouvoit à bord d'un fort beau Vaisseau, le feu prit par hazard à la chambre des poudres, qui étoit située devant le mât, & fit sauter la prouë, ce qui coûta la vie à cinq hommes. Il se dispensa d'en donner avis à l'Intendant de la Province, dans l'espérance que cet accident demeureroit caché. Malheureusement pour lui, le feu avoit été aperçu par un des Espions que la Cour entretient sur les Côtes, comme dans l'intérieur du Royaume. L'Intendant, qui en fut averti par cette voie, se hâta d'en rendre compte au Souverain. Le Gouverneur fut rappelé immédiatement, & condamné au bannissement perpétuel, après avoir reçu quatre-vingt-dix coups sur les os des jambes.

Les Hollandois virent arriver, au mois de Juillet, un nouveau Gouverneur, mais sans obtenir le changement qu'ils avoient espéré dans leur sort. Il leur demanda chaque jour cent brasses de natte. Lorsqu'ils lui représentèrent que c'étoit leur demander l'impossible, il les menaça de trouver quelque occupation qui leur conviendroit mieux. Une maladie qui lui survint l'empêcha d'exécuter son projet; mais outre leur devoir ordinaire, ils demeurèrent chargés du soin d'arracher l'herbe dans la Place du *Peuig-se*, & d'apporter du bois propre à faire des flèches. Le chagrin de leur situation les fit penser à profiter de la maladie de leur Tiran pour se procurer une Barque à toutes sortes de risques. Ils employèrent, dans cette vûe, un Corésien qui leur avoit plusieurs obligations. Ils le chargèrent de leur acheter une Barque, sous prétexte du besoin qu'ils en avoient pour mandier du coton dans les Îles voisines. Ils lui promirent, à leur retour, une part considérable aux aumônes qu'ils se flattoient de recueillir. La Barque fut achetée. Mais le Pêcheur qui l'avoit vendue, ayant appris que c'étoit pour leur usage, voulut rompre son marché, dans la crainte d'être puni de mort s'ils s'en servoient pour leur évafion. Cependant l'offre de doubler le prix lui fit oublier toutes ses craintes.

AUSSI-TÔT

(*k*) On a vû que les Chinois ont la même superstition.

Hhh 2

HAMEL.  
1666.  
Eloge d'un  
Gouverneur.

Plaintes  
qu'ils font de  
son successeur.

Ils sont vengés.

Leur chagrin les fait penser à la fuite.

Ils achètent une Barque.

HAMEL.  
1666.

Ils ont le  
bonheur de  
s'embarquer.

Avec quelle  
hardiesse ils  
s'échappent.

Ils arrivent  
dans des lieux  
qui leur sont  
inconnus.

Ils voient  
des Habitans  
qui ne leur  
disent rien.

AUSSITÔT qu'ils se trouvèrent en liberté, ils fournirent leur Bâtiment d'une voile, d'une ancre, de cordages, de rames & d'autres instrumens nécessaires; résolus de partir au premier quartier de la Lune, qui étoit la saison la plus favorable. Ils retinrent deux de leurs compatriotes qui étoient venus les visiter. D'un autre côté, ils firent venir de *Nannan* Jean *Peter d'Uries*, habile matelot, pour leur servir de Pilote. Quoique les Habitans les plus voisins de leur demeure ne fussent pas sans quelque défiance, ils sortirent la nuit du 4 Septembre, aussi-tôt que la Lune eut cessé de luire, & se glissant au long du mur de la Ville, avec leur provision, qui consistoit en riz, avec quelques pots d'eau & une marmite, ils gagnèrent le rivage sans avoir été découverts.

ILS commencèrent par remplir un tonneau d'eau fraîche, dans une petite Isle qui n'est qu'à la portée du canon. Ensuite ils eurent la hardiesse de passer devant les Vaisseaux de la Ville & devant les Frégates mêmes du Roi, en prenant le large, dans le canal, autant qu'il étoit possible. Le 5 au matin, lorsqu'ils étoient presqu'en Mer, un Pêcheur leur cria, qui vive; mais ils se gardèrent de répondre, dans la crainte que ce ne fût quelque garde avancée des Vaisseaux de guerre, qui n'étoient pas loin à l'ancre. Au lever du Soleil, le vent leur ayant manqué, ils se servirent de leurs rames. Vers midi, le tems redevint plus frais. Ils portèrent alors au Sud-Est, sur leurs simples conjectures; & doublant la pointe de la Corée dans le cours de la nuit suivante, ils n'appréhendèrent plus d'être poursuivis.

LE 6, au matin ils se trouvèrent fort près de la première Isle du Japon; & le vent ne cessant pas de les favoriser, ils arrivèrent sans le sçavoir, devant l'Isle de *Firando*, où ils n'osèrent pas relâcher, parce qu'ils ne connoissoient pas la Rade. D'ailleurs ils avoient entendu dire aux Corétiens, qu'il n'y avoit aucune Isle dans la route de *Nangazaqui*. Ainsi, continuant leur course avec un vent frais, ils cotoyèrent, le sept, quantité d'Isles dont le nombre leur parut infini. Le soir, ils espéroient mouiller près d'une petite Isle; mais des apparences d'orage qu'ils découvrirent dans l'air, & des feux qu'ils virent de tous côtés, leur firent prendre la résolution de ne pas interrompre leur course.

LE 8, au matin, ils se trouvèrent au même endroit d'où ils étoient partis le soir précédent; ce qu'ils attribuèrent à la violence de quelque courant. Cette observation leur fit prendre le large; mais la force des vents contraires les obligea bien-tôt de se rapprocher de la terre. Après avoir traversé une Baye ils jettèrent l'ancre vers le milieu du jour, sans connoître le Pays. Tandis qu'ils préparoient leur nourriture, quelques Habitans passèrent & repassèrent fort près d'eux, sans leur parler. Vers le soir, le vent étant un peu tombé, ils virent une Barque chargée de six hommes, qui avoient chacun deux couteaux suspendus à leur ceinture, & qui s'étant avancés à la rame débarquèrent un homme vis-à-vis d'eux. Cette vûe leur fit lever l'ancre avec toute la promptitude possible. Ils employèrent leurs rames & leurs voiles pour sortir de la Baye. Mais la Barque les poursuivit & les joignit bientôt. Ils auroient pû se servir de leurs longues cannes de bambou, pour empêcher ces inconnus de monter à bord. Cependant, après avoir découvert plusieurs autres Barques remplies de Japonois, qui se détachèrent du rivage, ils prirent le parti de les attendre tranquillement.

LES

LES  
alloient  
ge, en  
leur vo  
firent d  
té tant  
épées.  
troisième  
entend  
qui, &  
passèrent  
apporta  
la pluie  
LE  
conduit  
tres à  
petites.  
y moui  
sieurs I  
fait qua  
furent d  
gnie, q  
Ils furent  
à midi.  
ii loua  
se mett

LES  
mandan  
beaucoup  
tristes,  
roit sou  
25 d'Or  
de curie  
logement  
tavia,  
tèrent l  
mettre  
effet, s  
20 de J

LES gens de la première Barque leur demandèrent par des signes, où ils alloient. Pour réponse ils arborèrent pavillon jaune avec les armes d'Orange, en criant *Hollande, Nangazaqui*. Là-dessus, on leur fit signe d'amener leur voile. Ils obéirent. Deux hommes étant passés sur leur bord, ils leur firent diverses questions qui ne furent pas entendues. Leur arrivée avoit jeté tant d'allarme sur la Côte, que personne n'y parut sans être armé de deux épées. Le soir, une Barque amena sur leur bord un Officier qui tenoit le troisième rang dans l'Isle. Reconnoissant qu'ils étoient Hollandois, il leur fit entendre par des signes qu'il y avoit six Vaisseaux de leur Nation à Nangazaqui, & qu'ils étoient dans l'Isle de Goto, qui appartenoit à l'Empereur. Ils passèrent trois jours dans le même lieu, gardés fort soigneusement. On leur apporta du bois & de la viande, avec une natte pour les mettre à couvert de la pluie, qui tomboit en abondance.

LE 12 ils partirent pour Nangazaqui, bien fournis de provisions, sous la conduite du même Officier qui les avoit abordés & qui portoit quelques Lettres à l'Empereur. Il étoit accompagné de deux grandes Barques & de deux petites. Le lendemain, au soir, ils découvrirent la Baye de cette Ville. Ils y mouillèrent à minuit. Elle avoit à l'ancre cinq Bâtimens Hollandois. Plusieurs Habitans de Goto & diverses personnes de considération leur avoient fait quantité de caresses, sans vouloir rien accepter de leur part. Le 14 ils furent conduits au rivage, & reçus par les Interprètes Japonois de la Compagnie, qui, leur ayant fait plusieurs questions, prirent leurs réponses par écrit. Ils furent menés ensuite au Palais du Gouverneur, devant lequel ils parurent à midi. Lorsqu'ils eurent satisfait sa curiosité par le récit de leurs aventures, il loua beaucoup le courage qui leur avoit fait surmonter tant de dangers pour se mettre en liberté.

LES Interprètes reçurent ordre du Gouverneur de les conduire chez le Commandant Hollandois, qui se nommoit *William Volquers*. Il les reçut avec beaucoup de bonté. *Nicolas Le Roi*, son Lieutenant, & tous leurs compatriotes, leur firent les mêmes caresses. Le Gouverneur de Nangazaqui auroit souhaité de pouvoir les retenir une année entière. Il se les fit amener le 25 d'Octobre. Cependant, après les avoir encore interrogés avec beaucoup de curiosité, il les rendit au Directeur de la Compagnie, qui leur donna un logement dans sa propre maison. Peu de jours après ils partirent pour Batavia, où ils arrivèrent le 29 de Novembre. Le Général, à qui ils présentèrent leur Journal, leur fit un accueil très-favorable, & leur promit de les mettre à bord de quelques Vaisseaux qui devoient retourner en Europe. En effet, s'étant embarqués le 28 de Décembre, ils arrivèrent à Amsterdam le 20 de Juillet 1668 (1).

(1) Relation de Hamel, pag. 585. & suiv.



HAMEL.  
1666.

On les interroge enfin. Ils font connoître dans l'Isle de Goto.

Ils se rendent à Nangazaqui.

Ils sont présentés au Gouverneur;

Et aux Officiers de la Compagnie de Hollande.

Ils partent pour Batavia, & de là en Europe.

HAMEL.  
1668.

## §. II.

Description de la Corée.

Sa situation & son étendue. Mœurs des Habitans.

Nom & position de la Corée.

CE Pays, que les Européens ne connoissent que sous le nom de Corée, est nommé par les Habitans *Trozenbouk*, & quelquefois *Kauli*. Il s'étend depuis trente-quatre jusqu'à quarante-quatre degrés de latitude du Nord. Sa longueur est d'environ cent cinquante lieues (a) du Nord au Sud; & sa largeur, de soixante-quinze lieues de l'Est à l'Ouest. Les Habitans le représentent sous la forme d'un quarré-long, quoiqu'il ait plusieurs pointes de terre qui s'avancent assez loin dans la Mer.

Pêche de baleines & de harangs, au Nord-Est de ce Royaume.

A l'Ouest, ce Royaume est séparé de la Chine par la Baye de Nan-king. Mais il s'y joint au Nord par une longue & haute montagne, sans laquelle il ne feroit qu'une Isle. Au Nord-Est, il a pour bornes cette vaste partie de l'Océan où les François & les Hollandois prennent tous les ans un grand nombre de baleines. On y fait aussi la pêche du harang, aux mois de Décembre, de Janvier, de Février & de Mars. Celui qui se prend pendant les deux premiers de ces quatre mois, est aussi gros que le harang de Hollande; mais celui qu'on prend ensuite est beaucoup plus petit. L'Auteur & ses compagnons en conclurent qu'au-dessus de la Corée, du Japon & de la Tartarie (b), il y a un passage qui répond aux Détroits de Weigats. Ils demandèrent souvent aux Corésiens qui fréquentent la Mer du Nord-Est, quelles terres on trouve au-delà. On s'accordoit à leur répondre, qu'on ne croyoit pas qu'il y eût autre chose de ce côté-là que l'immense Océan.

Passage de la Corée à la Chine.

POUR aller de la Corée à la Chine, on s'embarque à l'extrémité de la Baye, parce que la multitude des bêtes féroces rend le passage de la montagne aussi difficile en Été, qu'il l'est en Hyver par l'excès du froid. En Hyver néanmoins, la Baye étant presque toujours assez glacée pour le passage, on la traverse du côté du Nord.

La Corée fort proche du Japon.

LES rochers & les sables qui bordent les Côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux. Du côté du Sud-Est elles s'approchent si fort du Japon, que la distance n'est que de vingt-cinq ou vingt-six lieues entre la Ville de *Pou-san* en Corée (c), & celle d'*Osaka* au Japon. On rencontre, entre ces deux points, l'Isle de *Suiffima*, que les Corésiens nomment *Taymuta* (d). Elle leur appartenoit anciennement; mais dans un Traité de paix avec les Japonois; ils en ont fait l'échange pour celle de *Quelpaert*.

Chemins sous la nége.

LE froid est extrême dans la Corée. En 1662, tandis que les Hollandois visitoient les Monastères des montagnes, il tomba une si prodigieuse quantité de nége, qu'on faisoit des routes par-dessous pour passer d'une maison à l'autre. Les Habitans se servent, pour marcher sur la nége, d'une sorte de petite planche,

(a) De quinze seulement au degré.

(b) Les dernières découvertes prouvent que leur conjecture étoit bien fondée.

(c) C'est sans doute celle que Regis nomme *Ferw-chau*.

(d) Ou *Twi-ma-tau*, suivant Regis.

planche  
gueur  
quem  
ni riz  
partie  
LE  
sur-to  
vers à  
trouv  
nomm  
breufs  
des fan  
qu'il n  
ligators  
(e). C  
les d'un  
six join  
une fo  
une inf  
danc  
ron, le  
chouca  
qui ne  
LA  
Villes,  
situés g  
LES  
naturell  
tère.  
gloire d  
ceux qu  
Les Ho  
qu'ils on  
leurs M  
Du moi  
sonnes  
rent dar  
résiens f  
s'empar  
roit qu'i  
nemi. I  
qui font  
gnée d'i  
jetté-sur  
en appe

(e) De

planche, en forme de raquette, qu'ils attachent sous leurs pieds. Cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la Côte du Nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît, ni coton, ni riz. Les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

LE reste du Pays est si fertile, qu'il produit toutes les nécessités de la vie, sur-tout du riz & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à soie; mais on y est mal instruit de la manière de travailler la soie. On y trouve au'li de l'argent, du plomb, des peaux de Tygres & la racine qui se nomme *Nisi*. Les bestiaux y sont en grand nombre, & l'on y employe les bœufs à labourer la terre. Hamel observe qu'il y vit des ours, des daims, des sangliers, des porcs, des chiens, des chats & divers autres animaux; mais qu'il ne rencontra jamais d'éléphant. Les rivières sont souvent infestées d'*Alligators* ou de Crocodiles, qui ont quelquefois dix-huit ou vingt aunes de long (e). Cet animal a les yeux petits, mais vifs, & les dents placées comme celles d'un peigne. Pour manger, il ne remue que la machoire d'enhaut. Il a six jointures à l'épine du dos. Les Habitans racontèrent à l'Auteur qu'on avoit une fois trouvé trois enfans dans le ventre d'un crocodile. La Corée produit une infinité de serpens & d'autres animaux venimeux. On y voit en abondance diverses sortes d'oiseaux, tels que le cygne, l'oie, le canard, le heron, le butor, l'aigle, le faucon, le milan, le pigeon, la bécasse, la pie, le choucas, l'alouette, le faisan, la poule, le vaneau; outre plusieurs espèces qui ne sont pas connues en Europe.

LA Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent trois cens soixante Villes, grandes & petites; sans compter les Forts & les Châteaux, qui sont situés généralement sur des montagnes (f).

LES Corétiens ont tant de penchant pour le larcin & tant de disposition naturelle à tromper, qu'on ne peut prendre la moindre confiance à leur caractère. Ils regardent si peu la fraude comme une infamie, qu'ils se font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la Loi ordonne des réparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils sont d'ailleurs simples & crédules. Les Hollandois auroient pû leur faire croire toutes sortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les Etrangers, sur-tout leurs Prêtres & leurs Moines. Ils sont d'un naturel efféminé, sans aucune marque de courage. Du moins les Hollandois en prirent cette idée sur le récit de plusieurs personnes dignes de foi, qui avoient été témoins du carnage que les Japonois firent dans la Corée lorsqu'ils en tuèrent le Roi, & de la manière dont les Corétiens se laissèrent traiter par les Tartares, qui avoient passé sur la glace pour s'emparer de leur Pays. *Wetteuri*, qui avoit vû toutes ces révolutions, assuroit qu'il en étoit mort beaucoup plus dans les bois que par les armes de l'Ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent la condition de ceux qui sont obligés de combattre. On les a vûs souvent repoussés par une poignée d'Européens, lorsqu'ils vouloient piller un Vaissseau que la tempête avoit jetté sur leur Côte. Ils abhorrent le sang, jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en apperçoivent dans leur chemin. Ils ne sont pas moins effrayés de la vûe des

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Productions  
de la Corée.

Oiseaux en  
abondance.

Division de  
la Corée en  
huit Provin-  
ces.

Les Coré-  
tiens sont  
trompeurs &  
efféminés.

Horreur  
qu'ils ont  
pour le sang &  
pour les mala-  
dies.

(e) Des aunes des Hollande apparemment.

(f) Hamel, pag. 587. & suiv.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.Leurs Sim-  
ples & leurs  
Médecins.Anciennes  
mœurs du  
Pays.On y fume  
beaucoup de  
tabac.Habits com-  
muns du  
Pays.Maisons des  
Grands & du  
Peuple.

des malades, sur-tout de ceux qui sont atteints d'une maladie contagieuse. Ils les éloignent aussi-tôt de leurs Villes ; & les plaçant dans de petites huttes de paille, au milieu des champs, ils les abandonnent à ceux qui sont obligés d'en prendre soin. Ces gardes sont les parens ou les amis du Malade. Il sont obligés d'avertir les passans du danger. Un Malheureux qui n'a pas d'amis dont il puisse espérer de l'assistance, meurt sans que personne s'approche de lui. Si le bruit se répand qu'une Ville soit infectée de la peste, on ferme toutes les avenues avec de fortes haies, & l'on met des signaux sur le toit des maisons qui sont attaquées particulièrement. Le Pays produit quantité de plantes Médicinales ; mais elles ne sont pas connues du Peuple, & la plupart des Médecins sont employés auprès des Grands. Aussi les pauvres ont-ils recours aux Sorciers & aux Aveugles, qu'ils suivoient autrefois à travers les rivières & les rochers pour aller aux Temples de leurs Idoles. Mais cet usage fut aboli en 1662 par un ordre du Roi.

AVANT que les Tartares eussent subjugué la Corée, on y voyoit régner l'incontinence & la débauche. L'unique occupation des Habitans étoit de boire, de manger & de se livrer à toutes sortes d'excès avec les femmes. Aujourd'hui qu'ils sont tyrannisés par les Tartares & les Japonois, le tribut qu'ils payent aux premiers leur rend la vie assez difficile dans les mauvaises années. Depuis cinquante ou soixante ans, ils ont appris des Japonois à planter du tabac. Ils ne le connoissoient pas auparavant. On leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nam-pan-kouk*, c'est-à-dire, de Hollande. Ils l'ont nommée, par cette raison, *Nampankoy*. L'usage en est si général à présent dans leur Nation, qu'il est commun aux deux sexes. On voit fumer les enfans mêmes, dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporte du tabac en Corée pour la première fois, les Habitans en payèrent le même poids en argent. C'est ce qui leur fait regarder *Nampankoy*, ou la Hollande, comme un des meilleurs Pays du Monde (*g*).

LE simple Peuple de la Corée n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux. Mais en récompense la Nature leur a donné la racine *Ni-fi* (*h*), dont ils font un commerce considérable à la Chine & au Japon (*i*).

LES maisons des personnes de qualité sont fort belles. Celles du Peuple ont peu d'apparence. Il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles sans une permission expresse. Aussi la plupart sont-elles de chaume & de roseaux. Elles sont séparées l'une de l'autre par un mur ou par une rangée de palissades. Pour les bâtir, on plante d'abord des poteaux de bois ou des piliers, à certaines distances, & l'on remplit de pierre les intervalles jusqu'au premier étage. Le reste de l'édifice est de bois, plâtré au dehors, & revêtu dans l'intérieur de papier blanc collé. Le plein-pied est voûté. En hyver on fait du feu dessous ; de sorte qu'on n'y est pas moins chaudement que dans un poêle. La voûte (*k*) est couverte de papier huilé. Le corps de chaque maison a peu d'étendue. Il ne contient qu'un étage, avec un grenier au-dessus pour y renfermer les provisions. Les Coréens n'ont que les meubles ab-

solument

(*g*) Hamel, pag. 597.(*h*) C'est apparemment le *jin seng*.(*i*) Hamel, pag. 588.(*k*) Peut-être entend-il le plat-fond ou les murs.

solument  
temer  
s'y ré  
basse-  
des a  
de leu  
quel i  
femme  
berté  
monde  
maris.  
ON  
plaisir  
chant  
fances  
tellerie  
près d  
du riz  
aussi fo  
Cepend  
ciers d

LE  
de huit  
ques, l  
les aye  
mariage  
dans to  
Il est re  
fommé

LES  
sont cap  
voir ch  
trois da  
de leur  
dération  
Après  
ser sous  
le même  
ce. Ce  
mari pe  
Une-co  
LES  
VIII

seulement nécessaires. Dans les maisons des Nobles il y a toujours un appartement avancé, dans lequel on reçoit & on loge ses amis, & qui sert pour s'y réjouir. Chaque maison a généralement un grand espace carré ou une basse-cour, avec une fontaine d'eau-vive ou un étang; & un jardin, avec des allées couvertes. Les Marchands & les principaux Bourgeois ont près de leur demeure une sorte de magasin qui contient leurs effets, & dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac & de l'arrak. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison. Personne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde & d'assister aux fêtes; mais elles y sont assises à part, & vis-à-vis leurs maris.

ON trouve de toutes parts, dans la Corée, des cabarets & des maisons de plaisir, où les Habitans s'assemblent pour y voir des femmes publiques, qui chantent, qui dansent & qui jouent de divers Instrumens. En Eté, ces réjouissances se font dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Le Pays n'a pas d'Hôtelleries pour les voyageurs. Mais ceux qui sont en voyage s'asseyent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent. Aussi-tôt le maître leur apporte du riz cuit à l'eau & leur offre suffisamment à souper. Ils peuvent se reposer aussi souvent qu'ils le desirent, avec la certitude de recevoir les mêmes secours. Cependant, sur la grande route de Sior, on trouve des Hôtelleries où les Officiers de l'Etat son traités aux dépens du Public (1).

(1) Hamel, pag. 592.

*Usages & Sciences de la Corée.*

LE mariage, entre les Corétiens, est défendu jusqu'au quatrième degré. Il demande peu de soin de la part des hommes, parce qu'on se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les jeunes femmes, à moins qu'elles ne soient filles uniques, habitent dès ce moment la maison de leur beau-père, jusqu'à ce qu'elles ayent appris à gagner leur vie & l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage, l'homme monte à cheval, accompagné de ses amis; il se promène dans tous les quartiers de la Ville, & s'arrête enfin à la porte de sa maîtresse. Il est reçu par ses parens, qui la conduisent chez lui; & le mariage y est consommé sans autre cérémonie.

LES hommes peuvent avoir hors de leur maison autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir, & les voir librement; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite de leur famille. Au fond, remarque l'Auteur, les Corétiens ont peu de considération pour leurs femmes, & ne les traitent guères mieux que leurs esclaves. Après en avoir eu plusieurs enfans, ils n'en sont pas moins libres de les chasser sous le moindre prétexte, & d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilège, à moins qu'elles ne l'obtiennent par l'autorité de la Justice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'est qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfans & de se charger de leur entretien. Une coutume si barbare sert à rendre le Pays fort peuplé.

LES Corétiens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas

VIII. Part.

lii

pas

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Cours & jardins.

Cabarets &  
Hôtelleries.

Mariage des  
Corétiens.

Pluralité des  
femmes.

Fâcheuse  
condition de  
ce sexe.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Sort des en-  
fans.

Deuil pour  
les Morts.

Enterre-  
mens.

pas moins respectés. [La conduite des uns dépend, de celles des autres: si un Père commet quelque mauvaise action, son fils ne manque pas de l'imiter.] On ne voit pas regner la même tendresse dans les familles d'Esclaves, parce que les pères sont accoutumés à se voir enlever leurs enfans aussi-tôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfans qui naissent d'un homme libre & d'une femme esclave, sont condamnés à l'esclavage. Ceux dont le père & la mère sont esclaves, appartiennent au maître de leur mère (a).

A la mort d'un homme libre, ses enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils ne vivent pas moins austèrement que leurs Prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle; & s'ils occupoient quelque poste, ils sont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes. Les enfans qui leur naîtroient dans le cours de ces trois ans, ne feroient pas au rang des légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espèce de cilice, composé de fil tors presque aussi gros que les cordons d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verts entrelacés, ils portent une corde de chanvre au-lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne, ou un long bâton, qui sert à faire distinguer de qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un père, & le bâton celle d'une Mère. Ils ne se lavent point dans une si longue contrainte. Aussi les prendroit-on alors pour des mulâtres.

Aussi-tôt qu'il est mort quelqu'un dans une famille, les parens courent dans les rues en poussant des cris & s'arrachant les cheveux. Ils enterrent le Mort, avec beaucoup de soin, dans quelqu'endroit d'une montagne choisie par leurs Devins. Les corps sont renfermés dans un double cercueil, de deux ou trois doigts d'épaisseur, pour empêcher que l'eau n'y pénètre. Le cercueil supérieur est orné de peintures & d'autres embellissemens, suivant la fortune de chaque famille.

LES Corétiens enterrent ordinairement leurs Morts dans le cours du Printemps ou de l'Automne. Ceux qui meurent pendant l'Été sont placés sous une hute de chaume, élevée sur quatre piliers, pour attendre que le tems de la moisson soit passé. Lorsque celui de l'enterrement est arrivé, on rapporte le Mort à sa maison, & l'on enferme avec lui dans le cercueil ses habits & quelques bijoux. Ensuite, après avoir employé toute la nuit à se réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps. Les porteurs chantent & gardent une certaine mesure dans leur marche, tandis que les parens & les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au tombeau du Mort, pour y faire quelques offrandes. La scène finit par un grand repas, où tout le monde paroît fort joyeux. Les fosses n'ont que cinq ou six pieds de profondeur pour les gens du commun; mais celles des personnes de qualité sont des caveaux de pierre, sur lesquels on place leur statue, avec une inscription au-dessous, qui contient leurs noms, leurs qualités & leurs emplois. Chaque mois, au tems de la pleine-Lune, on coupe l'herbe qui croît sur le tombeau, & les offrandes se renouvellent. C'est la plus grande fête des Corétiens, après celle de la nouvelle année.

LORSQUE les enfans ont rendu à la mémoire de leurs pères tous les de-  
voirs

(a) Hamel, pag. 588.

voirs  
& de  
tres fi  
jamais  
porte  
déclar  
duite  
tir un  
mère  
pectue

LA  
coup  
heure  
ses. Il  
Ancét  
ne par  
tude.  
réfien  
Cepen  
ce, ou  
assemb  
nes cé

DA  
des aff  
par la  
sont ch  
moigna  
connoi  
emplo  
fois da  
nent q  
gés de  
suites  
titre de  
été nor

LE  
lement  
cent q  
grands  
ressem  
pressio  
rente  
l'emple  
notes  
criture  
aux fe  
& les  
forte

voirs établis par l'usage, le fils aîné prend possession de la maison paternelle & de toutes les terres qui en dépendent. Le reste est divisé entre les autres fils; mais Hamel & ses Compagnons n'apprirent pas que les filles eussent jamais la moindre part à la succession, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ses habits en mariage. Un père, à l'âge de quatre-vingt ans, se déclare incapable de l'administration de sa famille & cède à ses enfans la conduite de son bien. Alors l'aîné prend possession de la maison, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger son père & sa mère, prend soin de leur subsistance, & ne cesse jamais de les traiter respectueusement.

LA Noblesse Coréenne & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans. Ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Leurs méthodes d'instruction ne sont pas rigoureuses. Ils inspirent aux écoliers une haute idée du savoir & du mérite de leurs Ancêtres. Ils leur représentent combien il est glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces grandes images excitent l'émulation & le goût de l'étude. Le fruit qu'elles produisent est surprenant. Toute la doctrine des Coréens consiste dans l'exposition de quelques Traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particulière, il y a dans chaque Ville un édifice, où, suivant l'ancien usage, auquel toute la Nation est fort attachée, on assemble la jeunesse, pour lui lire l'histoire du Pays, & les procès des personnes célèbres qui ont été punies de mort pour leurs crimes.

DANS chaque Province il y a toujours deux ou trois Villes où l'on tient des assemblées annuelles. Les écoliers s'y rendent pour obtenir quelque emploi par la plume ou par l'épée. Chaque Gouverneur nomme des Députés, qui sont chargés de l'examen. Leur choix tombe sur les plus dignes; sur leur témoignage on écrit au Roi, qui distribue les emplois à ceux dont on lui fait connoître le mérite. Les vieux Officiers, qui n'ont encore possédé que des emplois civils & militaires, s'efforcent alors de se faire employer tout-à-la-fois dans ces deux professions, pour grossir leur revenu. Mais ils ne parviennent quelquefois qu'à se ruiner, par les présens & la dépense qu'ils sont obligés de faire pour se procurer des suffrages. Ceux qui meurent dans les poursuites de l'ambition sont ordinairement fort satisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont sollicité, & regardent comme un honneur d'y avoir été nommés.

LEUR caractère d'écriture & leur Arithmétique ne s'apprennent pas facilement. Ils ont plusieurs mots pour exprimer une même chose. Ils prononcent quelquefois vite & quelquefois lentement, sur-tout leurs Savans & leurs grands Seigneurs. Il y a trois sortes d'écriture dans la Corée. La première ressemble à celle de la Chine & du Japon; c'est celle qui est en usage pour l'impression des Livres & pour les affaires publiques. La seconde n'est pas différente de l'écriture commune de l'Europe. Les Grands & les Gouverneurs l'employent pour répondre aux placets qu'on leur présente, pour faire leurs notes sur les Lettres d'avis & pour d'autres usages de cette nature. Cette écriture n'est pas connue du Peuple. La troisième, qui est la plus grossière, sert aux femmes & au Peuple. Elle est plus aisée que les deux premières. Les noms & les choses mêmes dont on n'a jamais entendu parler s'expriment avec une sorte de pinceau fort curieux. Les Coréens ont un grand nombre d'an-

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Ordre des  
familles après  
la mort du  
père.

Abdication  
des Vicillards.

Education  
de la jeunesse.

Comment le  
mérite est dis-  
tingué.

Langage &  
Ecriture des  
Coréens.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Livres imprimés &amp; manuscrits.

Ignorance des Coréens sur le reste du Monde.

Comment ils font leurs comptes.

Division de leurs années.

Etendue du Commerce des Coréens.

ciens Livres, soit imprimés ou manuscrits, à la conservation desquels on veille si soigneusement, que la garde n'en est confiée qu'au frère du Roi. Plusieurs Villes en ont les copies en dépôt, par précaution contre les ravages du feu.

LA connoissance qu'ils ont du Monde est fort imparfaite. Leurs Auteurs assurent que la Terre est composée de quatre-vingt-quatre mille Pays. Mais ces suppositions trouvent peu de crédit parmi les Habitans. „ Il faudroit donc, „ disent-ils, compter pour un Pays la moindre Isle & le plus méprisable Ecueil; car peut-on s'imaginer autrement que le Soleil suffise pour éclairer „ tant de Régions en un seul jour? Lorsque les Hollandois leur nommoient quelques Royaumes, ils se mettoient à rire, en leur disant que c'étoit sans doute des Villes ou des Villages, parce que la connoissance qu'ils ont des Côtes ne s'étend point au-delà de Siam, où leur Commerce se borne. Ils sont persuadés en effet qu'il n'y a dans le Monde que douze Royaumes, ou douze Contrées, qui étoient autrefois soumises à la Chine & qui lui payoient un tribut; mais qui ont secoué le joug depuis la conquête des Tartares, parce que ces nouveaux Maîtres n'ont pas été capables de les contenir dans la soumission. Ils donnent au Tartare (b) le nom de *Tiekse* & d'*Orankay*; à la Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui est celui que les Japonois donnent aux Portugais comme aux Hollandois, parce qu'ils ne les connoissent pas mieux.

ILS tirent leur Almanach de la Chine, faute de lumières pour le composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches, & tirent ainsi la feuille. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jettons. Ils ne savent pas tenir de livres de comptes; mais lorsqu'ils achètent une chose ils en marquent le prix par-dessous, & marquant de même l'usage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

ILS divisent leurs années par les Lunes, & tous les trois ans ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des Sorciers, des Devins, ou des Charlatans, qui leur apprennent si leurs Morts sont en repos ou non, & si le lieu de leur sépulture leur convient. La superstition est si excessive sur ce point, que souvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau (c).

(b) Il faut entendre l'Empereur de la Chine. (c) Hamel, pag. 392.

## Commerce &amp; Religion de la Corée.

LES Habitans de la Corée n'ont guères d'autre Commerce qu'avec les Japonois & les Insulaires de *Susima* (a), qui ont un magasin dans la partie méridionale de la Ville de Pousan. C'est d'eux que les Coréens tirent leur papier (b), leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes de buffles, & d'autres marchandises que les Chinois & les Hollandois vendent au Japon. En échange, ces Etrangers prennent les productions de la Corée & les ouvrages de ses manufactures. Les Coréens font aussi quelque Commerce avec les Parties

(a) Ou *Tui-ma-tau*, qui a été nommé ci-devant *Susima*, & qui est écrite ici *Ceuxima*.

(b) *Angl.* leur poivre. R. d. E.

Parties  
les frai  
& qu'o  
chands  
prend

Quo  
ties du  
pas qu  
tre mon  
de la C  
te du J

L'A  
faire au  
véritabl  
qu'ils d  
meurt d  
rer le M  
Souven  
dans la  
éclater  
se rend

qu'il pla  
après av  
te. Ils  
qu'il y a

Aussi ne  
pratique  
parfums  
font bea  
C'est au  
ples, de  
nent ju  
tres est  
plusieur

quelque  
faire pu  
question  
Comme  
remplie  
lorsqu'il  
plus resp  
assujetti

LEU  
tout lor  
me. C

Parties Septentrionales de la Chine, en linge & en étoffes de coton. Mais les frais en font considérables, parce que le chemin ne se fait que par terre & qu'on emploie des chevaux pour le transport. Il n'y a que les riches Marchands de *Sior* qui poussent leur commerce jusqu'à Peking, & ce voyage leur prend au moins trois mois.

QUOIQUE les poids & les mesures soient uniformes dans toutes les parties du Royaume, les précautions & les ordres des Gouverneurs n'empêchent pas qu'il ne s'y glisse beaucoup d'abus. Les Corétiens ne connoissent pas d'autre monnaie que leurs kasis. C'est aussi la seule qui ait cours sur les frontières de la Chine. L'argent passe au poids, en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon (c).

L'AUTEUR doute si la Religion des Corétiens en mérite le nom. On voit faire au Peuple des grimaces ridicules devant leurs Idoles, mais avec peu de véritable respect. Les Grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils ont plus d'estime pour eux-mêmes que pour leurs Idoles. Lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis, ils s'assemblent pour honorer le Mort dans la cérémonie des offrandes que le Prêtre fait à son image. Souvent ils font trente ou quarante lieues pour assister à cette cérémonie, dans la seule vûe d'exprimer leur considération pour le mérite, & de faire éclater le souvenir qu'ils en conservent. Dans les fêtes, lorsque le Peuple se rend aux Temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriférant, qu'il place devant l'Idole, dans un vaisseau destiné à cet usage, & se retire après avoir fait une profonde révérence. C'est en quoi consiste tout leur culte: Ils croient d'ailleurs que le bien sera récompensé dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédication ni mystères. Aussi ne voit-on jamais parmi eux de dispute sur la religion. Leur foi & leur pratique sont uniformes. L'office du Clergé est d'offrir deux fois le jour des parfums aux Idoles. Les jours de fête, tous les Religieux de chaque maison font beaucoup de bruit, avec des tambours, des bassins & des chaudrons. C'est aux contributions du Peuple qu'ils doivent leurs Monastères & leurs Temples, dont la plupart sont situés sur des montagnes. Quelques-uns contiennent jusqu'à cinq ou six cens Religieux; & le nombre de cette espèce de Prêtres est si grand, qu'on en voit jusqu'à trois & quatre mille dans le district de plusieurs Villes. Ils sont divisés comme en escouades, de dix, de vingt & quelquefois de trente. C'est le plus vieux qui gouverne, & qui a droit de faire punir les négligences par vingt ou trente coups sur les fesses. S'il est question d'un crime odieux, le coupable est livré au Gouverneur de la Ville. Comme tout le monde a la liberté d'embrasser cette profession, la Corée est remplie de Religieux, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état lorsqu'il commence à leur déplaire. Cependant la plupart ne sont pas beaucoup plus respectés que des Esclaves. Le Gouvernement les accable de taxes & les assujettit à divers travaux.

LEURS Supérieurs ne laissent pas de jouir d'une grande considération, surtout lorsqu'ils ont quelque sçavoir. Ils vont de pair avec les Grands du Royaume. On les nomme *les Religieux du Roi*. Ils portent sur leurs habits la mar-

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Leurs poids  
& leur mon-  
naie.

Leur reli-  
gion.

Office de  
leurs Prêtres.

Monastères  
Corétiens.

Ordre qui  
regne dans ces  
lieux.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Regles des  
Religieux Co-  
réens.

que de leur Ordre. Ils ont le pouvoir de juger [comme] les Officiers subalternes & de faire leurs visites à cheval. Ces Religieux se rasent la tête & la barbe. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir de commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces regles sont condamnés à recevoir soixante-dix ou quatre-vingt coups sur les fesses & bannis de leur Monastère. En recevant la tonsure, un Religieux reçoit sur le bras l'impression d'une marque qui ne s'efface jamais. Il travaille, ou il exerce quelque profession pour gagner sa vie. Quelques-uns prennent le parti de mandier. Mais en général, les Monastères obtiennent peu de secours des Gouverneurs. On y élève les enfans; c'est-à-dire, qu'ils y apprennent à lire & à écrire. S'ils consentent à recevoir la tonsure, on les retient au service du Monastère, & le profit de leur travail appartient à leur précepteur. Mais ils deviennent libres à sa mort. Ils héritent de tout son bien, & portent le deuil pour lui comme pour leur propre père.

Autre espèce  
de Religieux.

On distingue une autre sorte de Religieux, qui s'abstiennent de chair, comme les précédens, & qui s'emploient au service des Idoles, mais qui ne sont pas rasés & qui ont la liberté de se marier (*d*). Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre humain n'avoit qu'un langage; mais que la confusion des Langues est venue à l'occasion d'une Tour, qui fut entreprise pour monter au Ciel. Les Nobles de la Corée fréquentent les Monastères pour s'y réjouir avec des femmes publiques, qu'ils y trouvent ou qu'ils y menent, parce que la plupart de ces lieux sont dans une situation délicieuse, & que la beauté de leurs jardins devoit les faire nommer des maisons de plaisance plutôt que des Temples. Mais l'Auteur n'accuse de ces défordres que les Monastères du commun, où les Religieux aiment beaucoup à boire.

Deux Cou-  
vens de Reli-  
gieux.

SIOR, Capitale du Royaume, contient deux Monastères de femmes, dans l'un desquels on ne reçoit que de jeunes filles de qualité. L'autre en admet d'un rang inférieur. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs ne sont pas différens de ceux des hommes. Mais elles sont entretenues aux dépens du Roi & des Grands. Deux ou trois ans avant le départ des Hollandois, elles obtinrent du Roi la permission de se marier (*e*).

(*d*) Les uns ressemblent aux Tau-tés Chinois, qui ne se marient point, les autres aux Ho-changs, qui se marient. (*e*) Hamel, pag. 590.

*Autorité du Roi & Gouvernement de la Corée.*

Dépendance  
que la Corée a  
de la Chine.

Son tribut  
est payé trois  
fois l'an.

CE Royaume est tributaire des Tartares Orientaux, qui en firent la conquête avant celle de la Chine. Ils y envoient trois fois chaque année un Ambassadeur, pour recevoir le tribut, [qui se paye en racine de *Ni-si*.] A l'arrivée de ce Ministre, le Roi sort de sa Capitale avec toute sa Cour pour le recevoir, & le conduit jusqu'à son logement. Les honneurs qu'on lui rend de toutes parts paroissent l'emporter sur ceux qu'on rend au Roi même. Il est précédé par des musiciens, des danseurs & des voltigeurs, qui s'efforcent de l'amuser. Pendant tout le tems qu'il passe à la Cour, toutes les rues, depuis son logement jusqu'au Palais, sont bordées de Soldats, à dix ou douze pieds de distance. On nomme deux ou trois personnes, dont l'unique emploi est de recevoir des notes écrites qu'on leur jette par la fenêtre de l'Ambassadeur, & de les porter au Roi, qui veut sçavoir à chaque moment de quoi ce Minis-

tre

tre et  
faire d

MA  
un tril  
cun d'  
le rev  
lui qui  
uns en

LE  
Il s'ass  
& ne s  
premie  
tre-ven  
tous le  
haut.

les trois  
que sur  
part fo

LOR  
de sa C  
pièce d  
écharpe  
de par  
& des

La gard  
Capital  
profond  
che, at  
passe de  
le dos,  
Devant

avec un  
lui prés  
qu'on n  
murs lu  
Le Roi  
donne  
fenêtre  
n'aurai  
fus les

LE  
dont l'u  
ter dan  
les sept

(a) F  
(b) J

tre est occupé. Il étudie tous les moyens de lui plaire, pour l'engager à faire des récits favorables au grand Khan de la Chine.

MAIS quoique le Roi de Corée reconnoisse sa dépendance de l'Empereur par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres Sujets. Aucun d'eux, sans excepter les Grands, n'a la propriété de ses terres. Ils en tirent le revenu sous le bon plaisir du Roi & pour le tems qu'il lui plaît, comme celui qui leur revient de la multitude extraordinaire de leurs Esclaves. Quelques-uns en ont deux ou trois cens.

LE Conseil du Roi est composé des principaux Officiers de mer & de terre. Il s'assemble chaque jour. Chacun doit attendre qu'on lui demande son avis, & ne se mêler d'aucune affaire sans être appelé. Ces Conseillers tiennent le premier rang autour du Roi, & conservent leurs emplois jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans lorsqu'ils ont une bonne conduite. L'usage est le même pour tous les offices inférieurs de la Cour. On ne les quitte que pour monter plus haut. Les Gouverneurs des Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans. Mais il y en a peu qui servent jusqu'à la fin de leur terme, parce que sur l'accusation des surveillans que le Roi entretient de toutes parts, la plupart sont cassés pour quelque faute dans l'administration (a).

LORSQUE le Roi sort du Palais, il est accompagné de toute la Noblesse de sa Cour. Chacun porte les marques de son rang, qui consistent dans une pièce de broderie par devant & par derrière, une robe de soie noire & une écharpe fort large. D'autres ferment le cortège (b) en bon ordre. Il est précédé par divers Officiers à pied & à cheval, dont les uns portent des Enseignes & des Bannières, tandis que d'autres jouent de divers Instrumens guerriers. La garde du corps, qui vient ensuite, est composée des principaux Bourgeois de la Capitale. Le Roi est au centre, porté sous un dais fort riche. Chacun garde un profond silence, & la plupart des Soldats portent un petit bâton dans leur bouche, afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir fait le moindre bruit. Si le Roi passe devant quelqu'un, soit Officiers ou Soldats, ils sont obligés de tourner le dos, sans oser jeter sur lui le moindre regard & sans oser même tousser. Devant lui marche un Secrétaire d'Etat ou quelqu'autre Officier de distinction, avec une petite boîte, dans laquelle il met les placets & les mémoires qu'on lui présente au bout d'une canne, ou qu'il voit suspendus aux murs; de sorte qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui viennent. Ceux qui pendent aux murs lui sont apportés par des Sergens, qui n'ont pas d'autres fonctions. Le Roi se fait présenter toutes ces suppliques à son retour, & les ordres qu'il donne à cette occasion sont exécutés sur le champ. Toutes les portes & les fenêtres sont fermées, dans les rues par lesquelles il fait sa marche. Personne n'auroit la hardiesse de les entr'ouvrir; bien moins celle de regarder par-dessus les murs ou les palissades (c).

LE Roi de Corée entretient dans sa Capitale un grand nombre de Soldats, dont l'unique occupation est de veiller à la garde de sa Personne & de l'escorter dans ses marches. Les Provinces sont obligées d'envoyer une fois tous les sept ans, à leur tour, tous leurs Habitans de condition libre, pour le garder

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Autorité du  
Roi sur ses Su-  
jets.

Conseil Ro-  
yal.

Pompe du  
Roi dans ses  
marches.

Comment  
on lui présen-  
te des placets.

Garde du  
Roi de Corée.

(a) Relation de Hamel, 588. & suiv.

ferme le cortège. R. d. E.

(b) Angl. Un grand nombre de Soldats

(c) Le même, pag. 595.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.Armes des  
Troupes Co-  
réennes.Religieux  
Soldats.Marine de  
la Corée.Revenus du  
Roi.

der l'espace de deux mois. Chaque Province a son Général, & sous lui quatre ou cinq Colonels, dont chacun a sous soi le même nombre de Capitaines. Chaque Capitaine est Gouverneur d'une Ville ou de quelque Fort. Il n'y a pas de Village qui ne soit commandé du moins par un Caporal, qui a sous lui une sorte de Décemvirs, ou d'Officiers dont le commandement s'étend sur dix hommes. Ces Caporaux doivent présenter une fois l'an, à leur Capitaine, la liste du Peuple qu'ils ont sous leur juridiction.

LA Cavalerie Coréenne porte des cuirasses & des casques, des arcs & des flèches, des sabres, & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'Infanterie sont le corselet & le casque, l'épée & le mousquet, ou la demi-pique. Les Officiers n'ont que l'arc & les flèches. On oblige les Soldats de se pourvoir, à leurs propres frais, de cinquante charges de poudre & de balles. Chaque Ville fournit aussi, à son tour, un nombre de Religieux, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux qui sont situés dans les défilés ou sur les revers des montagnes. Ces Religieux Soldats passent pour les meilleures Troupes de la Corée. Ils obéissent à des Chefs tirés de leurs Corps, qui leur font observer la même discipline que celle des autres Troupes. Ainsi le Roi connoît ses Forces jusqu'au dernier homme. On est dispensé du service à l'âge de soixante ans, & les enfans prennent alors la place de leur père. Le nombre des Habitans libres qui ne sont point au service du Roi & qui n'y ont jamais été, joint à celui des Esclaves, forme environ la moitié de la Nation.

LA Corée (*d*) étant environnée presque entièrement par la Mer, chaque Ville du Royaume est obligée d'équiper & d'entretenir un Vaisseau. Tous les Bâtimens Coréens ont deux mâts & trente ou quarante rames, dont chacune est servie par cinq ou six hommes. Ainsi chaque Vaisseau n'a pas moins de trois cents hommes, tant pour la manœuvre que pour le combat. On y voit quelques petites pièces de canon & quantité de feux artificiels. Chaque Province a son Amiral, qui fait la revue des Vaisseaux une fois l'année, & qui en rend compte au grand Amiral. Quelquefois le grand Amiral est présent lui-même à ces revues. Les Amiraux particuliers & leurs Officiers subalternes, qui manquent à leur devoir, sont punis de mort ou par le bannissement. On a vu, dans le Journal de Hamel, qu'en 1666 un Gouverneur qui commandoit dix-sept Vaisseaux fut traité avec cette rigueur.

LES revenus du Roi, pour l'entretien de sa maison & de ses forces, consistent dans les droits qui se levent sur toutes les productions du Pays & sur les marchandises qu'on y apporte par mer. On trouve, dans toutes les Villes & dans tous les Villages, des magasins pour la dixme, que les Fermiers Royaux, gens néanmoins de l'ordre commun, recueillent au tems de la moisson, avant que les biens de la terre soient sortis du champ. Les Officiers publics sont payés de leurs appointemens sur les productions des lieux de leur résidence. Ce qui se leve dans les Provinces est assigné pour le paiement des forces de mer & de terre. Outre cette dixme, tous ceux qui ne sont point enrôlés dans la milice doivent employer trois jours de l'année, au travail que leur Pays leur impose.

(*d*) En parlant de la Corée, les Chinois ajoutent que à *Kauli*; & les Manchéous ajoutent à *Solgon*, plutôt qu'à *Sadbo*, comme il est

écrit ci-dessus, *Kudon* ou *Koron*; mots qui signifient Royaume.

imposé  
vêtir,  
tie de  
tres de

LA  
toute  
ses bie  
Rien  
objecti  
témoir

L'A  
broder  
Princel  
blure  
plaisir  
fin, s'é  
peine à  
que sa  
laquelle  
d'une c  
de se r  
étoit G  
crire au  
poufer  
son sexe  
appeller  
lui avoi  
de cette  
pable.

IL en  
enseveli  
l'on pla  
dre de l  
soit exp  
pour un  
la déper  
ble, ell  
sent la  
ou qui e

UN l  
tère ou  
femme  
Maître.  
mais un  
texte.

le Crimi  
vre pour  
est bien

VIII.

impose. Chaque Soldat, fantassin ou cavalier, reçoit tous les ans, pour se vêtir, trois pièces d'étoffe de la valeur de dix-huit schellings. C'est une partie de leur paye dans la Capitale. On ne connoît pas, dans la Corée, d'autres droits ni d'autres taxes.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

LA Justice s'y exécute fort sévèrement. Un rébelle est exterminé avec toute sa race. Sa maison est démolie, sans que personne ose la rebâtir. Tous ses biens sont confisqués, & quelquefois abandonnés à quelque Sujet fidèle. Rien ne peut sauver d'un châtement rigoureux celui qui forme la moindre objection contre sa sentence. C'est de quoi les Hollandois furent souvent témoins.

Exécutions  
de la Justice.

L'AUTEUR se rappelle que le Roi ayant prié la femme de son frère de lui broder une robe, parce qu'elle excelloit dans les ouvrages à l'aiguille, cette Princeesse, qui lui portoit une haine mortelle, cousit entre l'étoffe & la doublure quelque charme d'une si puissante nature, qu'il ne put goûter aucun plaisir ni jouir du moindre repos aussi long-tems qu'il porta sa robe. A la fin, s'étant défié de la vérité, il fit découdre le vrage, où l'on n'eut pas de peine à trouver la cause du mal. Son ressentiment fut si vif, qu'il ordonna que sa sœur fût enfermée dans une chambre pavée de cuivre, au-dessous de laquelle on avoit allumé un grand feu. Elle y mourut, dans les tourmens d'une excessive chaleur. La nouvelle de cette sentence n'ayant pû manquer de se répandre dans les Provinces, un proche parent de la Princeesse, qui étoit Gouverneur d'une Ville & fort estimé à la Cour, eut la hardiesse d'écrire au Roi, pour lui représenter qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'épouser le frère de Sa Majesté devoit être traitée moins cruellement, & que son sexe méritoit plus de faveur. Le Roi, offensé de cette indiscrétion, fit appeler sur le champ l'auteur de la Lettre, & lui fit couper la tête après lui avoir fait donner vingt coups sur les os des jambes. Mais les crimes de cette nature sont personnels & n'enveloppent point la famille du coupable.

Tragique  
aventure d'une  
Princesse  
& d'un Gouverneur.

IL en est de même de plusieurs autres. Une femme qui tue son mari est ensevelie toute vive, jusqu'aux épaules, au milieu d'un grand chemin, & l'on place près d'elle une hache, dont tous les passans qui ne sont pas de l'ordre de la Noblesse, doivent lui donner un coup sur la tête jusqu'à ce qu'elle soit expirée. Les Juges de la Ville où le crime s'est commis, sont interdits pour un tems. La Ville même est privée de son Gouverneur & tombe dans la dépendance d'une autre Ville; ou, ce qui peut lui arriver de plus favorable, elle demeure sous le commandement d'un Particulier. Les loix imposent la même punition aux Villes qui se mutinent contre leur Gouverneur, ou qui envoient contr'eux à la Cour des plaintes mal fondées.

Châtiments  
de divers crimes.

UN homme a le pouvoir de tuer sa femme lorsqu'il la surprend en adultère ou dans quelque désordre odieux, pourvu qu'il prouve le fait. Si la femme est esclave, le mari en est quitte pour payer trois fois sa valeur au Maître. Les Esclaves qui tuent leur Maître sont livrés à de cruels supplices; mais un Maître est en droit d'ôter la vie à son Esclave, sous le plus léger prétexte. La punition du meurtre est singulière. Après avoir long-tems foulé le Criminel aux pieds, on prend du vinaigre, dans lequel on a lavé le cadavre pourri du Mort; on lui en fait avaler avec un entonnoir, & lorsqu'il en est bien rempli, on lui frappe sur le ventre à coups de bâton, jusqu'à ce qu'il

Adultère &  
sa punition.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Vol.

Exposition  
des adultères.

Choix singu-  
lier d'un  
Bourreau.

Comment  
les dettes se  
payent.

Bastonnade  
sur les os des  
jambes.

Bastonnade  
sous la plante  
des pieds.

Bastonnade  
sur les fesses.

expire. Le supplice des voleurs est de les fouler aux pieds jusqu'à la mort. Un châtement si terrible n'empêche pas que les Coréens ne soient fort sujets au larcin.

UN homme libre, qu'on surprend au lit avec une femme mariée, est enlevé nud, sans autre habillement qu'une petite paire de caleçons. On lui barbouille le visage de chaux; on lui perce chaque oreille d'une flèche; on lui attache sur le dos une sonnette (e), qu'on fait retentir dans tous les carrefours où il est exposé; & cette punition finit ordinairement par quarante ou cinquante coups de bâton qu'il reçoit sur les fesses. On accorde un caleçon aux femmes, lorsqu'elles sont condamnées au même supplice.

LES Coréens sont naturellement passionnés pour les femmes, & d'une humeur si jalouse, qu'un mari accorde rarement à ses meilleurs amis la liberté de voir la sienne. La loi condamne à mort un homme marié qui est surpris avec la femme d'un autre, sur-tout entre les personnes de distinction. C'est le père même du Criminel, s'il est vivant, ou le plus proche de ses parens qui doit être son Exécuteur. On lui laisse le choix du genre de mort; mais ordinairement les hommes demandent d'être percés au travers du dos, & les femmes d'être égorgées.

CEUX qui ne payent pas le Roi ou leurs créanciers, au terme dont ils sont convenus, reçoivent deux ou trois fois, par mois, des coups sur les os des jambes, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent sans avoir rempli ce devoir, leurs plus proches parens doivent payer pour eux, ou subir le même châtement. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû. La plus légère punition, dans la Corée, est la bastonnade sur les fesses ou sur le gras des jambes. Elle n'est pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y est fort commune, & qu'une parole prononcée mal-à-propos suffit quelquefois pour la mériter. Les Gouverneurs inférieurs & les Juges subordonnés ne peuvent condamner personne à mort sans en informer le Gouverneur de la Province, ni faire le procès aux prisonniers d'Etat sans la participation de la Cour.

LA manière dont la bastonnade se donne sur les os des jambes, est aussi étrange que le supplice même. On lie les pieds du Criminel sur un petit banc, large de quatre doigts. On lui met un autre banc sous les jarrets, qu'on y attache aussi ferme qu'il est possible. Dans cette posture on lui frappe les os avec une latte de bois d'Aune ou de Chêne, de la longueur du bras, un peu ronde d'un côté & plate de l'autre, large de deux doigts & de l'épaisseur d'un écu. On ne doit pas donner à la fois plus de trente coups. Mais, deux ou trois heures après, on répète l'exécution, jusqu'au nombre porté par la sentence.

LORSQU'UN Criminel est condamné à recevoir la bastonnade sous la plante des pieds, on le fait asséoir à terre, on lui lie les pieds ensemble par les gros orteils, on les place sur le bout d'une pièce de bois, dont le reste lui passe entre les jambes, & dans cet état on frappe sur les plantes avec un bâton de la grosseur du bras, & long de deux ou trois pieds. On donne autant de coups que le Juge l'a ordonné. Pour la bastonnade sur les fesses, on dépouille le coupable de ses habits, on le fait étendre à terre, la face en bas; on le lie

au

(a) *Angl.* un petit tambour. R. d. E.

au bar  
& plu  
font é  
me ef

LA  
feur d  
Dans  
sion fa

\*\*\*

LE P  
d'e  
de Tar  
de Jaik  
Russien  
ne & la  
tuation  
de, &  
Il conti  
dire tro  
grés de  
plus gra  
cens tren

MAL  
qu'elle a  
rent ent  
lorsqu'el  
Hordes  
tics, sur  
espace d  
dant à l'  
reculère  
luths ou

(a) *Angl.*

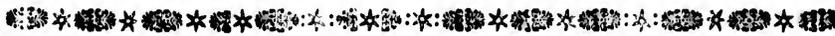
soixante-ur

(b) *Angl.*

au banc; & l'on frappe sur lui, dans cette situation, avec une latte plus longue & plus large que la précédente. Les femmes prennent un caleçon. Cent coups sont équivalens à la mort; & cinquante même ont quelquefois produit le même effet.

LA bastonnade sur le gras des jambes se donne avec des baguettes de la grosseur du pouce. C'est le châtement commun des femmes & des apprentis. Dans ces exécutions, le criminel jette des cris si lamentables que la compassion fait participer les spectateurs au supplice (*f*).

(*f*) Relation de Hamel, pag 598, & suiv.



## C H A P I T R E III.

*Description de la Tartarie sujette à la Chine.*

### I N T R O D U C T I O N.

LE Pays qui porte en général le nom de Tartarie, ou plutôt de *Tatarie*, est d'une vaste étendue. Ses bornes à l'Est sont l'Océan Oriental, ou la Mer de Tartarie. A l'Ouest il est bordé par la Mer Caspienne, & par les Rivières de Jaik & de Tobol, qui le séparent de la Russie; au Nord, par la Sibirie Russe; au Sud, par le Royaume de Karazin, les deux Bukkaries, la Chine & la Corée. Il prend ainsi la moitié de l'Asie, de l'Ouest à l'Est, sa situation étant entre soixante-cinq & cent soixante-six degrés (*a*) de longitude, & entre le trente-septième & le cinquante-cinquième degré de latitude. Il contient, par conséquent, quatre-vingt-six degrés de longitude, c'est-à-dire trois mille six cents milles de longueur, de l'Ouest à l'Est, & dix-huit degrés de latitude, qui font, du Nord au Sud, neuf cents soixante milles dans sa plus grande largeur; quoique dans d'autres endroits il n'en ait pas plus de trois cents trente.

MALGRÉ cette vaste étendue, la Tartarie n'approche pas de la grandeur qu'elle avoit sous l'Empire de *Jenghiz-khan* & de ses successeurs, qui la réduisirent entièrement sous leur domination, avec toute l'Asie Méridionale. Mais lorsqu'elle fut démembrée par les divisions qui s'élevèrent entre les Chefs des Hordes ou des Tribus, toutes les Puissances voisines en usurpèrent quelques parties, sur-tout les Russiens, qui conquirent du côté de l'Ouest presque tout cet espace dont l'Empire de *Kapchak* ou de *Kipjak* étoit composé, & qui, s'étendant à l'Ouest du Don, formoit presque un quart du Monde (*b*). Au Nord, ils reculèrent fort loin les bornes de la Sibirie, en se saisissant du Pays des *Eulths* ou des *Kalmuks* (*c*), & de celui des *Kalkas*, particulièrement vers les

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Bastonnade  
sur le gras des  
jambes.

INTRODUC-  
TION.

Bornes de la  
Tartarie &  
son étendue.

Ancienne-  
ment beau-  
coup plus  
grande.

(*a*) *Angl.* entre soixante-quinze, & cent R. d. E.  
soixante-un degrés. R. d. E.

(*c*) D'autres écrivent & prononcent Cal-

(*b*) *Angl.* un quart de toute la Tartarie. *mosks.* R. d. T.

INTROUCC-  
TION.

Etat présent  
de la Tartarie.

Observation  
sur les deux  
principaux  
Peuples.

Voyageurs  
anciens & mo-  
dernes qui ont  
pénétré dans  
la Tartarie.

Missionnaires  
Jésuites &  
leur Carte.

sources de la Rivière d'*Irtiche*, où ils ont referré ces Peuples dans des bornes plus étroites du Nord au Sud.

D'UNE si grande Région, plus de la moitié appartient aujourd'hui à l'Empire de la Chine, en tirant à l'Est vers la fameuse montagne d'Altay d'où la grande Rivière d'*Irtiche* tire sa source, dans un espace d'environ cent dix degrés de longitude. Quelques Missionnaires qui en ont composé la Carte, lui donnent le nom de Tartarie Orientale. Mais, suivant la plupart des Historiens, ce nom n'appartient qu'à cette partie qui contient le Pays des Manchous. Le Père Verbiest a nommé sa première course, *Voyage dans la Tartarie Orientale*; & la seconde, *Voyage dans la Tartarie Occidentale*, quoique celle-ci ne s'étende point au de-là du Pays des Mongols, qui est situé, suivant cette division, à l'Ouest des Manchous.

IL faut observer ici que toute la grande Tartarie est occupée par deux sortes de Peuples, dont les branches ont formé plusieurs Nations ou plusieurs Tribus, aussi différentes par leurs usages & leurs mœurs que par leur langage. La première est celle qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Manchous*, ou de Tartares Orientaux, comme on connoît leur Pays sous le nom de Tartarie Orientale. 20. Les *Mongols*, ou Mogols, nommés communément Tartares Occidentaux, dont le Pays, qui se nomme Tartarie Occidentale, s'étend jusqu'à la Mer Caspienne. Chacun de ces deux Peuples est divisé en plusieurs autres Nations, sur-tout les Mongols, qui sont sans comparaison les plus nombreux. Pendant plusieurs siècles ils n'ont été connus de nous que sous le nom de Turcs; & les Ecrivains du Levant les ont distingués sous le nom de Turcs Orientaux & Occidentaux. Au treizième siècle, étant conduits par Jenghiz-khan, ils se rendirent célèbres sous les noms de Mongols & de Tartares, qui étoient ceux de leurs principales Hordes.

LE Pays des Mongols, après avoir été, pendant plusieurs siècles, le siège de leur Empire, fut pendant quelque-tems très-fréquenté par les Voyageurs & les Marchands étrangers. Outre *Marco Paolo*, qui y fut conduit par des vûes de commerce, le Pape envoya, par un motif de religion, aux successeurs de Jenghiz-khan, plusieurs Prêtres Européens, tels que Rubruquis, Carpin & divers autres. Les Journaux de ces Missionnaires ont été publiés. Ils contiennent des Relations assez supportables, du Pays & de ses Habitans dans le même siècle. Mais, dans la suite, ce grand Empire étant tombé en ruine, & la plus grande partie du Pays n'étant plus qu'un désert continuel, sans Villes & sans habitations, on ne connoît pas d'Européens qui l'aient visité depuis ce changement; & les Russiens ne l'ont pas souvent traversé pour se rendre à la Chine. Toute la connoissance que nous en avons nous vient des Pères Verbiest, Thomas & Gerbillon, trois Jésuites, dont le dernier l'avoit traversé plusieurs fois; & des Pères *Regis*, *Fartoux*, *Fridelli* & *Bonjour*, quatre autres Missionnaires, qui en composèrent la Carte en 1709, 1710 & 1711. On y peut joindre les notes d'un Ecrivain curieux sur l'Histoire de *Jenghiz-khan*, composée par *Abulghasi-khan* (d), Roi de *Karazm*, & traduite de l'Allemand en François. Ces remarques ont été recueillies par l'Editeur, nommé *Bentink* (e), du récit de diverses personnes, sur-tout de plusieurs Suédois qui avoient

(d) En langue Turque.

(e) Le même a publié aussi en François

une courte Relation de la petite Bulkarie.

avoient  
mation  
Le T  
prop  
secon

LE  
dans  
donne  
Europ  
nent,

Depui  
à la C  
ont de  
tions  
le Pay  
servat

A l  
neuve  
la prem  
ment c  
de ces  
*Ni-ul-h*  
à la C  
sans d  
qu'ils c

Qu  
Kalkas  
celle d  
de Pay  
que sur  
la Chin  
la Tar  
juge p  
de. I  
nomb  
ne les  
puisqu  
Tartar  
Occid  
détermi

LE  
ceux c  
aux V

(f) I  
(g)  
(b)

avoient fait le voyage de Tartarie, ou qui avoient reçu de curieuses informations des Habitans. Il les a placées, suivant l'occalion, au bas des pages. Le Traducteur Anglois s'est fait une autre méthode. Il les a mêlées avec ses propres Observations, & les rejettant à la fin de l'Ouvrage, il en a formé un second Volume.

LES anciens Voyageurs, dont on vient de parler, n'ayant pas pénétré dans la Tartarie Orientale, qui faisoit alors peu de figure dans le monde, nous donnent peu de lumières sur le Pays & les Habitans. Verbieft est le premier Européen, de notre connoissance, qui soit entré dans cette partie du Continent, lorsqu'il accompagna en 1688 l'Empereur Kang-hi dans son voyage. Depuis ce tems-là, les Russiens, en allant de *Ni-po-cheu*, ou de *Ner-chius-koy*, à la Chine, ont traversé quelques Cantons de la Tartarie, sur lesquels ils nous ont donné un peu plus d'éclaircissement. Mais les plus amples explications nous viennent des Millionnaires Géographes, qui, ayant traversé tout le Pays, nous ont transmis, avec leur Carte, les mémoires de leurs observations.

A l'égard de leur Carte, ils nous apprennent, non-seulement qu'elle est neuve, pour les parties mêmes les plus voisines de la Chine, mais que c'est la première qui ait jamais paru, soit à la Chine, soit en Europe. Apparemment que les Géographes Chinois n'avoient jamais donné aucune description de ces vastes Contrées, qu'ils comprennent sous les noms de *Nyu-che* & de *Ni-ul-ban*, quoiqu'elles soient habitées par une Nation qui a donné des loix à la Chine, dès le treizième siècle, sous le nom de *Kim-chau*. Elles étoient sans doute inconnues aux Grands & aux Lettrés de Peking. Tel est le mépris qu'ils ont pour les Etrangers (f).

QUOI QU'IL en soit, nos Lecteurs ne doivent pas ignorer que le Pays des Kalkas & les autres Contrées à l'Ouest de la rivière de *Tula*, & au Nord de celle d'*Onon*, n'ont pas été mesurés par les Millionnaires Jésuites (g). Le lac de *Paykal* ou de *Baykal*, la rivière d'*Irtiche* & les Pays voisins n'ont été tracés que sur les récits des Mongols (h). Enfin rien ne l'a été si parfaitement que la Chine; car il paroît que les Millionnaires n'ont fait que deux voyages dans la Tartarie Orientale, & un seulement dans l'Occidentale, du moins si l'on en juge par l'ordre qu'ils ont gardé dans leurs Tables de latitude & de longitude. D'ailleurs leurs observations sur les latitudes ne sont pas en aussi grand nombre que celles qui regardent la Chine. Pour leurs Tables de longitude, il ne les faut regarder que comme des résultats de leurs mesures géométriques, puisqu'ils n'ont pas fait d'observations sur ce point dans leurs voyages de Tartarie; d'où l'on peut conclure que ni la Côte Orientale, ni les bornes Occidentales de la Tartarie jusqu'au Mont Altay ne sont point encore assez déterminées.

LES Millionnaires, respectant les noms propres, ont crû devoir conserver ceux qui sont en usage dans chaque Pays. Ils donnent des noms Manchéous aux Villes de cette Nation, & des noms Mongols à celles des Mongols. Lorsqu'ils

INTRODUC  
TION.Ce qu'on  
doit aux  
Voyageurs  
modernes.Mérite de  
leur Carte.Ce qui lui  
manque enco-  
re.Méthode des  
Millionnaires  
pour les noms  
propres.

(f) Du Halde, Vol. IV. pag. 2.

(g) *Ibidem*.

(h) On les trouvera ici un peu révisés

d'après les Cartes de Strahlenberg, de Kytilow &amp; d'autres.

INTRODUC-  
TION.

qu'ils commencèrent leur Carte, l'Empereur ordonna que les noms Tartares fussent écrits en Tartare, & les noms Chinois en caractères de la Chine, parce que les noms Tartares ne peuvent s'écrire en Chinois (i). Comme les Tartares ont deux langues, le *Mancheou* & le *Mongol*, les Missionnaires ont mis, en caractère Européen, trois sortes de noms dans leur Carte: 1<sup>o</sup>. Les noms Chinois des Villes que cette Nation possédoit anciennement au de-là de la grande Muraille, dans la Province de *Lyau-tong* ou de *Quang-tong*, qui n'ont souffert pour la plupart aucune altération; 2<sup>o</sup>. Les noms *Mancheous*, pour les anciennes Places du Pays des *Mancheous*, qui sont fournies comme les autres Provinces de la Chine, aux Gouverneurs envoyés par la Cour Impériale; 3<sup>o</sup>. Les noms *Mongols*, pour distinguer les différens territoires de plusieurs Princes *Mongols*, qui, malgré leur grande étendue, n'ont ni Villes, ni Forteresses, ni Ponts, & sont privés en quelque sorte de toutes les commodités de la vie sociale (k).

Celle qu'on  
suit ici pour  
les noms des  
Auteurs.

Du Halde donne à la Relation de ce Pays le nom d'*Observations Géographiques sur la Tartarie, tirées des Mémoires des Missionnaires qui ont composé la Carte*. Mais comme il n'a pas distingué les remarques particulières de chaque Auteur, & qu'il seroit embarrassant de placer tous leurs noms à la tête de chaque page, on ne trouvera ici que celui de *Regis*, qui paroît avoir eu la principale part aux mesures Géographiques.

(i) Non plus que les noms Européens.

(k) Du Halde, *ibid.* pag. 2.

## §. I.

*Pays des Tartares Mancheous, nommé communément  
la Tartarie Orientale.*

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

CETTE Contrée est divisée en trois grands Gouvernemens; *Chin-yang* ou *Mugden*; *Kirin-ula* & *Tjit-jikar*, dont les bornes & l'étendue sont marquées dans la Carte.

*Gouvernement de Chin-yang.*

Chin-yang,  
ou Mugden.

CE Gouvernement, que les *Mancheous* appellent *Mugden*, comprend tout l'ancien *Lyau-tong* (a). Il a, pour bornes, au Sud, la grande Muraille de la Chine. A l'Est, au Nord & à l'Ouest, il n'est fermé que par une palissade de bois, haute de sept ou huit pieds, & plus propre à marquer ses limites ou à contenir les brigands ordinaires, qu'à défendre le passage contre une armée. Les portes n'ont pas plus de force, & ne sont gardées que par un petit nombre de Soldats. Le nom de muraille, que les Géographes Chinois ont donné à cette palissade, a fait placer mal-à-propos dans quelques Cartes (b) la Province de *Lyau-tong* en deçà de la grande Muraille. Comme les Habitans de cette Province ne peuvent quitter leur Pays ni entrer dans la Chine sans la permission

Erreur sur sa  
situation.

(a) Nommé aussi *Quang-tong*. Ce Gouvernement a de longueur environ deux cens soixante-dix milles, & cent vingt-cinq de lar-

geur.

(b) Celles de Martini, de Samson, de De-Fer & autres, jusqu'à Delisle.

permiss  
Il cont  
les sous

LA  
regard  
maîtres  
bles &  
Souver  
bunaux  
font de  
Lyau-to  
ment su  
tare, q  
ble de  
tité de  
mains.

A pe  
beaux d  
perceur  
font b  
gulier,  
quoiqu  
de tous  
des tem  
étoient d

LE T  
naire d'  
quoique  
pire sur  
pen d'att  
qu'un m  
cheu, so  
coton er

LA V  
merce et  
rée. Q  
belles m  
de coton  
rent (d)  
les Palai  
un Man  
darins,  
Fong-wo  
maginati

(c) An  
(d) An  
parent. R

permiſſion des Mandarins, ce Gouvernement paſſé pour un des plus lucratifs. Il contenoit autrefois pluſieurs Places fortifiées; mais étant devenues inutiles ſous les Empereurs Mancheous, elles ſont tombées preſqu'en ruines.

LA Capitale du Pays ſe nomme *Chin-yang* ou *Mugden*. Les Mancheous la regardent comme la Capitale particulière de leur Nation. Depuis qu'ils ſont maîtres de la Chine, non-ſeulement ils l'ont ornée de pluſieurs édifices publics & remplie de magaſins, mais ils y ont établi les mêmes Tribunaux Souverains qu'à Peking, à l'exception de celui qui ſe nomme *Li-pa*. Ces Tribunaux ne ſont compoſés que d'Habitans naturels du Pays, & tous leurs aſtes ſont écrits en langue & en caractères Mancheous. Ils ſont Souverains, & de *Lyau-tong*, & de toutes les autres parties de la Tartarie qui ſont immédiatement ſujettes à l'Empereur. *Mugden* eſt auſſi la réſidence d'un Général Tartare, qui a ſes Lieutenans-Généraux, & qui commande un corps conſidérable de Troupes de la même Nation. Tous ces avantages y ayant attiré quantité de Chinois, le commerce de la Tartarie eſt preſqu'entièrement entre leurs mains.

A peu de diſtance des portes de la Ville, on voit deux magnifiques tombeaux des premiers Princes de la race régnante, qui avoient pris le titre d'Empereur dès qu'ils avoient commencé à régner dans *Lyau-tong*. Ces monumens ſont bâtis ſuivant les règles de l'Architecture Chinoiſe; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils ſont renfermés par un mur fort épais, qui a des creneaux, quoiqu'il ſoit un peu moins haut que les murs de la Ville. Pluſieurs Mandarins, de tous les Ordres, ſont chargés de l'entretien des édifices, & rendent, dans des tems réglés les mêmes reſpects à la mémoire de ces deux Princes que s'ils étoient encore ſur le Trône.

LE Trifayeu de l'Empereur *Kang-bi* a ſon tombeau dans un cimetiére ordinaire d'*Inden*, lieu qu'on prendroit moins pour une Ville que pour un Village, quoique ce ſoit-là que les Mancheous établirent le premier ſiége de leur Empire ſur la Monarchie Chinoiſe. Les autres Villes de cette Province méritent peu d'attention. Elles ſont mal-peuplées, mal-bâties, & ſans autre déſenſe qu'un mur de pierre (c). Cependant quelques-unes, telles qu'*I-cheu* & *King-cheu*, ſont dans une ſituation avantageuſe pour le commerce, & fourniffent du coton en abondance.

LA Ville de *Fong-whang-ching* eſt la meilleure & la plus peuplée. Son commerce eſt conſidérable, parce qu'elle eſt comme la clef du Royaume de *Coree*. Quantité de Marchands Chinois, que cette raiſon y attire, ont de fort belles maiſons dans les faux-bourgs. Leur principale marchandife eſt le papier de coton, qui eſt extrêmement fort, ſans être moins blanc ni moins transparent (d). On ſ'en ſert beaucoup à Peking, pour les châſſis de fenêtre, dans les Palais & les maiſons de bon goût. *Fong-whang-ching* eſt gouvernée par un Mancheou, ſous le titre de *Hotongtu*, qui a ſous lui pluſieurs autres Mandarins, civils & militaires de la même Nation. Cette Ville tire ſon nom de *Fong-whang-chan*, la plus fameuſe montagne du Pays, où ſe trouve, ſuivant l'imagination des Chinois, l'oïſeau fabuleux qu'ils nomment *Fong-whang* (e).

#### QUOIQU'ILS

(c) *Angl.* de terre battue.

(d) *Angl.* ſans être ni fort blanc, ni transparent. R. d. E.

(e) Voyez ci-deſſus l'Hiſtoire Naturelle de la Chine.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS  
RETOIS.  
Beautés de  
la Capitale.

Anciens  
tombeaux de  
deux Princes  
Mancheous.

Inden, & ce  
qui la rend cé-  
lebre.

Fong-whang-  
ching. Son  
commerce &  
ſes propriétés.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

Raretés du  
Pays.

Qualité &  
productions  
du terroir.

QUOIQU'ILS vantent beaucoup les raretés du Pays, les Missionnaires n'y trouvèrent rien de remarquable, ni dans les Rivières, ni dans les montagnes. Par exemple, la pointe de *Sen-cha-bo*, si célèbre dans les Auteurs Chinois, n'est que la jonction de trois Rivières ordinaires, qui se réunissent dans ce lieu, & qui se rendent à la Mer sous un nom commun.

EN général, le terroir de la Province est fort bon. Il produit beaucoup de froment, de millet, de racines & de coton. Il nourrit un grand nombre de moutons & de bœufs, richesses beaucoup plus rares dans toutes les Provinces de la Chine. On y trouve peu de riz; mais les pommes, les poires, les noix, les châtaignes & les noisettes y croissent abondamment jusques dans les forêts. La partie Orientale, qui borde l'ancien Pays des Manchous & le Royaume de Corée, est remplie de déserts & de marécages. Il n'est pas surprenant qu'un Empereur de la famille de *Tang* ait été obligé d'y élever une chaussée, longue de vingt lieues, pour passer en Corée à la tête de ses Troupes; car lorsqu'il pleut dans cette Contrée, ce qui est assez fréquent, l'eau pénètre tellement la terre, que les revers des montagnes sont presque au si marécageux que les plaines. On voit encore, dans diverses parties de la Province, les ruines des Villes & des Villages qui ont été détruits pendant la guerre des Chinois avec les Coréens (*f*).

(*f*) Du Halde, Vol. IV. pag. 3<sup>e</sup> & suiv.

Gouvernement de *Kirin-ula*.

Situation de  
cette Provin-  
ce.

LE second des grands Gouvernemens est celui de *Kirin-ula-hotun*; ses bornes à l'Ouest, sont la palissade de *Lyau-tong*; l'Océan, à l'Est; le Royaume de Corée au Sud; & au Nord, la grande Rivière de *Saghalianula*, dont l'embouchure est à peu près au cinquante-troisième degré. Cette Province prenant environ douze degrés de latitude, & presque vingt de longitude, peut avoir sept cens cinquante milles de long sur six cens de largeur.

Ses trois  
principales  
Villes.

ELLE est mal-peuplée. On n'y compte que trois grandes Villes, dont les bâtimens sont misérables & les murs de terre. La principale est située sur la rivière de *Songari*, qui portant dans ce lieu le nom de *Kirin-ula*, le donne à cette Ville & à toute la Province; car, dans la langue du Pays, *Kirin-ula-hotun* signifie *Ville de la Rivière de Kirin*. C'est la résidence du Général *Mancheou*, qui jouit de tous les privilèges d'un Viceroi, & qui commande également les Mandarins civils & militaires.

*Kirin-ula*.

*Pedne*, ou  
*Petune*.

LA seconde Ville, nommée *Pedne*, ou *Petune*, est située sur la même Rivière, à quarante-cinq lieues Nord-Ouest du *Kirin-ula-hotun*. Elle est fort inférieure à la première, & la plupart des Habitans sont des Soldats Tartares & des bannis.

*Minguta*, ou  
*Ninguta*.

LA troisième Ville, que la race regnante considère comme son ancien patrio-  
moine, est située sur la Rivière de *Hur-ka-pira*, qui va se décharger au Nord dans celle de *Songari*. On la nomme vulgairement *Ninguta*, quoiqu'elle s'appelle proprement *Ninguta*. Ces deux mots Tartares, qui signifient sept chefs, expriment l'origine de la Monarchie Tartare, qui fut commencée par les sept frères du Bisayeul de l'Empereur *Kang-hi*. Ce Prince ayant trouvé le moyen de les établir tous sept dans cette Ville, avec leurs familles, se vit bientôt

obéi

béi du  
qu'à l  
famille  
cheou  
des n  
Villag  
fidéral  
liamula

Co  
gion,  
le con  
plus él  
Soldats  
autre d  
crimin  
sionair  
avec an  
espèce  
*May-se*  
fort iai  
facilem  
grain.

LA V  
ici en a  
fort étr  
sorte de  
le from  
que dé  
compte  
plier  
sième,  
de, dif  
les prod  
vinces  
beaucoup  
de sa si

LE f  
guerces  
au com  
des *Tat*  
doublee  
fort larg  
ques. C  
tance co  
Navigat  
froid s'e  
jours aux

VIII.

béi du reste de la Nation, alors dispersée dans les déserts qui s'étendent jusqu'à l'Océan Oriental, & divisée en petits hameaux, chacun d'une seule famille. *Ninguta* est aujourd'hui la résidence d'un Lieutenant-Général Manchou, dont la Jurisdiction s'étend sur tous les territoires des anciens, & des nouveaux Manchous, nommés aussi *Han-bala-titse*, & sur tous les Villages de *Tu-pi-ta-tse*; sans compter quelques autres Nations moins considérables, le long des Côtes Maritimes, vers l'embouchure du *Saghalianula*.

COMME la précieuse plante du *Jin-feng* ne croît que dans cette vaste Région, & que les Tartares *Tu-pi* sont obligés de payer un tribut de Zibelines, le commerce est si considérable à *Ninguta*, qu'il y attire, des Provinces les plus éloignées, un grand nombre de Chinois. Leurs maisons & celles des Soldats rendent les faux-bourgs quatre fois plus grands que la Ville. D'un autre côté l'Empereur a pris soin de repeupler le Pays en y envoyant tous les criminels Chinois & Tartares qui sont condamnés au bannissement. Les Missionnaires trouvèrent des Villages assez loin de *Ninguta*. A la vérité on y vit avec assez de peine. Le grain le plus commun est le millet, avec une autre espèce qui est inconnue en Europe, & que les Chinois du Pays nomment *May-se-mi*, parce qu'elle tient le milieu entre le froment & le riz. Elle est fort saine & fort en usage dans ces froides Contrées. Peut-être croît-elle facilement dans quelques endroits de l'Europe qui ne produisent aucun autre grain.

L'AVOINE, qui est si rare dans toutes les autres parties de la Chine, croît ici en abondance & fait la nourriture ordinaire des chevaux; ce qui paroît fort étrange aux Tartares de Peking, qui n'ont, pour nourrir les leurs, qu'une sorte de fèves noires, communes à toutes les Provinces du Nord. Le riz & le froment sont peu connus dans le Gouvernement de *Kirin-ula*, soit par quelque défaut du terroir, soit parce que les Habitans trouvent mieux leur compte dans la quantité du grain que dans sa qualité. Il est difficile d'expliquer pourquoi tant de Régions, qui ne sont situées qu'au quarante-troisième, au quarante-quatrième & au quarante-cinquième degrés de latitude, diffèrent si fort de celles de l'Europe, tant pour les saisons que pour les productions de la Nature, & ne sont pas mêmes égales à nos Provinces du Nord. L'Auteur juge que les qualités d'un terroir dépendent beaucoup plus de l'abondance ou de la rareté des parties nitreuses, que de sa situation.

LE froid commence ici beaucoup plutôt qu'à Paris, où la latitude n'est gueres au-dessous de cinquante degrés. Les Missionnaires le trouvèrent si vif au commencement de Septembre, qu'étant le 8 à *Tondon*, premier Village des *Tatse-ke-ching*, ou des Tartares, ils furent obligés de prendre des robes doubles de peaux. Ils apprehendèrent même que le *Saghalianula*, quoique fort large & fort profond, ne se glaçât jusqu'à fermer le passage à leurs Barques. Cette Rivière se trouvoit glacée, tous les jours au matin, à une distance considérable de ses bords, & les Habitans les assurèrent que bien-tôt la Navigation n'y seroit pas sûre. Plus on avance vers l'Océan Oriental, plus le froid s'entretient dans les grandes & épaisses forêts du Pays. Il fallut neuf jours aux Missionnaires pour en traverser une. Ils firent abattre quantité d'ar-

VIII. Part.

LII

bres

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.Commerce  
du *Jin-feng* &  
de Martres à  
*Ninguta*.Grains du  
Pays, & cli-  
mat.Froid exce-  
sif.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS  
REGIS.

Vastes forêts, entremêlées de belles Vallées.

Les jaunes qui s'y trouvent.

Jin-feng, plante célèbre.

Ses qualités.

Combien elle est estimée à la Chine.

Manière de la trouver dans les Déserts de Tartarie.

bres par les Soldats Mancheous, pour se procurer le moyen d'observer la hauteur du Soleil.

ENTRE ces vastes forêts, ils trouvoient, par intervalles, de belles Vallées, arrosées par d'excellens ruisseaux, dont les bords étoient émaillés d'une grande variété de fleurs; la plupart communes en Europe, à l'exception du lys jaune, qui est d'une couleur charmante. Les Mancheous sont passionnés pour cette fleur. Par sa hauteur & sa forme, elle ressemble parfaitement à nos lys blancs; mais l'odeur en est plus foible, comme celle des roses qui croissent dans les mêmes vallées. Les plus beaux lys jaunes se trouvent sept ou huit lieues au de-là de la palissade de *Lyau-tong*. On en voit une quantité surprenante entre le quarante-cinquième & le quarante-deuxième degré de latitude, dans une plaine sans culture, qui est bordée d'un côté par une petite Rivière, & de l'autre par une chaîne de petites montagnes.

MAIS de toutes les plantes du Pays, celle qui est la plus estimée & qui attire quantité de Botanistes dans ces déserts est le *Jin-feng*, que les Mancheous appellent *Orbota*, c'est-à-dire la *Reine des Plantes*. On vante beaucoup ses vertus, pour la guérison de diverses maladies, & pour rétablir un tempéramment épuisé par le travail. Elle a toujours passé pour la principale richesse de la Tartarie Orientale. On peut juger de l'estime qu'on en fait par le prix où elle se soutient encore à Peking. Une once s'y vend sept fois la valeur de son poids en argent.

LES Marchands Chinois avoient l'adresse de pénétrer dans le Pays du *Jin-feng*, en se mêlant dans le cortège des Mandarins, ou parmi les Soldats, qui vont & qui reviennent sans cesse entre Peking, *Kirin-ula* & Ninguta. Les Gouverneurs favorisoient leur passage. Mais, en 1709, l'Empereur, voulant conserver ce profit aux Mancheous, forma de l'autre côté de la grande Muraille un camp de dix mille hommes, pour aller cueillir tout le *Jin-feng* qu'ils pourroient trouver, à condition que chacun lui apporteroit gratuitement deux onces du meilleur, & prendroit pour le reste un poids égal en argent. Ainsi ce Prince eut dès la première année vingt mille livres Chinoises de *Jin-feng*, pour trois quarts de moins qu'il ne coûte ordinairement dans sa Capitale.

LORSQUE les Botanistes commencent à chercher cette plante, ils sont obligés de quitter leurs chevaux & leur bagage. Ils ne portent avec eux ni tentes, ni lits, ni d'autres provisions qu'un sac de millet séché au four. La nuit, il se logent à terre, sous un arbre, ou dans quelque mauvaise hute, qu'ils construisent à la hâte avec des feuilles & des branches. L'Officier, qui campe à quelque distance, dans un lieu où le fourage ne puisse pas lui manquer, doit être instruit des progrès du travail par ceux qui sont chargés de porter aux Botanistes leur provision de bœuf & de venaison. Le plus grand danger auquel ils soient exposés vient des bêtes féroces, sur-tout des tygres. Si quelqu'un ne paroît point au signal qu'on donne pour changer de quartier, on conclut qu'il est dévoré.

LE *Jin-feng* ne croît que sur le penchant des montagnes couvertes de bois, ou sur les bords des profondes rivières, ou parmi les Rochers escarpés. Si le feu se met dans une forêt, on est trois ou quatre ans sans y voir paroître cette plante; ce qui paroît prouver qu'elle ne peut supporter la chaleur.

Mais

Mais latitude ne s'autre ges, au-de casion teur e voien si elle cinq s qu'il n

LA Méde bre de le plu trois p ce Vi

Ho latitud la, q l'extré cultivé ou de cheou siens, somme

CE tant de bords côté, les Pav tre les au No nois, noms o res em leur C en Chi

LE à dix l ils tirè te mon Villes. fleuve.

Mais comme elle ne se trouve point au de-là du quarante-septième degré de latitude, où le froid est encore plus sensible, on peut conclure aussi qu'elle ne s'accommode pas d'un terrain trop froid. Il est facile de la distinguer des autres plantes dont elle est environnée, sur-tout par une grappe de grains rouges, fort ronds, qui sont comme son fruit, ou par une tige qu'elle pousse au-dessus de ses feuilles. Tel étoit le jin-seng que les Missionnaires eurent l'occasion de voir au Village de *Hon-chun*, sur les frontières de la Corée. Sa hauteur étoit d'environ un pied & demi. Il n'avoit qu'un seul nœud, d'où s'élevoient quatre branches, séparées l'une de l'autre à distances égales, comme si elles n'eussent point appartenu à la même plante. Chaque branche avoit cinq feuilles; & l'on prétend que ce nombre est toujours le même, à moins qu'il ne soit diminué par quelque accident.

LA racine de jin-seng est la seule de ses parties qui serve aux usages de la Médecine. Une de ses propriétés est de faire connoître son âge par le nombre des branches qui lui restent. L'âge augmente son prix, car le plus gros & le plus ferme est le plus estimé. Les Habitans de *Hon-chun* en apportèrent trois plantes aux Missionnaires, & les avoient trouvées à cinq ou six lieux de ce Village (a).

HON-CHUN, situé au quarante-deuxième degré quarante-cinq minutes de latitude, à deux lieux de la Corée, est le principal Village des *Tartares-Quella*, qui se trouvent aujourd'hui confondus avec les Mancheous. Il est à l'extrémité de leur Pays; dont le terroir est assez bon, & même assez bien cultivé; avantage qui n'est pas commun parmi les Tartares, & qui lui vient ou de la nécessité des vivres, parce que ses Habitans n'ont pas de Ville Mancheou moins éloignée que de quarante lieux, ou de l'exemple des Coréens, dont les montagnes sont taillées en terrasses, & cultivées jusqu'au sommet.

CE fut un spectacle nouveau pour les Missionnaires, après avoir traversé tant de forêts, & côtoyé des montagnes épouvantables, de se trouver sur les bords de la rivière de *Tumen-ula*, avec des bois & des bêtes farouches d'un côté, & de l'autre avec tout ce que l'art & le travail peuvent produire dans les Pays les mieux cultivés. Ils y découvrirent de grandes Villes murées, entre lesquelles ils déterminèrent la position de quatre, qui bordent la Corée au Nord. Mais, comme les Coréens n'entendent ni le Tartare ni le Chinois, quoiqu'ils portent l'habit de la Chine, ils n'en purent apprendre les noms qu'en arrivant à *Hon-chun*, où demeurent les Interprètes que les Tartares employent pour leur commerce avec la Corée. Ils les ont marqués dans leur Carte, tels qu'ils les ont trouvés dans celle de l'Empereur, c'est-à-dire en Chinois.

LE *Tumen-ula*, qui sépare les Coréens des Tartares, tombe dans l'Océan, à dix lieux de *Hon-chun*. Comme ce point parut important aux Missionnaires, ils tirèrent une bafe de quarante-trois lis Chinois, jusqu'au sommet d'une haute montagne, voisine de la Mer, d'où ils avoient la vûe de deux des quatre Villes, dont ils avoient déterminé la position, & celle de l'embouchure du fleuve. Ainsi l'on peut faire fond sur leur Carte pour ce qui regarde les limites

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

Les Missionnaires la dessinent d'après Nature.

Situation de  
Hon-chun.

Pays des Tartares-Quella.

Beau spectacle pour les Missionnaires.

Leurs Observations Mathématiques.

(a) Le Père Jartoux en dessina la figure. Voyez les Planches.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.  
Rivière de  
Tu men ula.

Muraille qui  
sépare la Co-  
rée de la Tar-  
tarie.

Rivière d'U-  
uri.

Tartares Yu-  
pi qui habi-  
tent les bords.

Leurs habits  
& leurs ali-  
mens.

tes de la Corée du côté de la Tartarie. Mais l'Empereur ne leur ayant pas permis de pénétrer dans ce Royaume, tout ce qui appartient aux Parties Orientales & intérieures est tiré des observations d'un Envoyé Impérial, qui en fit le voyage l'année suivante avec un Mandarin du Tribunal des Mathématiques, & qui prit la latitude de la Capitale, nommée *Chau-fyen* ou *King-ki-tau*. Les Missionnaires se servirent aussi des Cartes de la Corée, qui leur furent communiquées. Quoique, par cette raison, ils ne puissent pas garantir la position des Villes Orientales, ni de quelques-unes au midi, ils ne font pas difficulté d'assurer que leur Carte est incomparablement plus correcte qu'aucune de celles qui avoient été publiées jusqu'alors & qui n'avoient été dressées que sur des rapports incertains, ou sur quelques traditions des Géographes Chinois [qui n'ont pas même vu les frontières de (b) ce Royaume.] Le nom de *Tumen-ula* est purement *Mancheou*. Il répond au mot Chinois *Vau-li-kyang*, qui signifie Rivière de dix mille lis (c). Mais la Carte nous apprend qu'on lui donne mal-à-propos cette étendue.

LES Coréens avoient bâti une forte muraille du côté de la Tartarie, à peu-près semblable à celle de la Chine. Mais la partie qui regarde *Hon-chun* fut entièrement ruinée par les Mancheous, dans le tems qu'ils ravagèrent la Corée & qu'ils en firent leur première conquête. Elle s'est conservée presque entière dans des quartiers plus éloignés. Au de-là du *Tumen-ula*, les Missionnaires pénétrant dans l'ancienne Contrée des *Mancheous* arrivèrent sur le bord d'une rivière nommée *Sui-fond-pira*, la plus considérable du Pays, & fameuse entre les Tartares, quoiqu'elle mérite peu d'attention. Ils y virent les ruines d'une Ville, nommée *Furdau-bo-tun*, & située dans une plaine ouverte, qui paroît très-propre au labourage. Cette Ville n'est environnée que d'un mur de terre, défendue par un fossé peu profond.

LA Rivière, qui se nomme *Ujuri*, est sans comparaison la plus belle de cette Contrée, autant par la clarté de ses eaux que par la longueur de son cours. Elle va se rendre dans le *Saghalianula*, au travers du Pays des Tartares *Yu-pi*, qui sont rassemblés dans des Villages sur ses bords. Elle reçoit quantité de grandes & de petites rivières, que les Missionnaires ont insérées dans leur Carte. Elle doit produire une quantité extraordinaire de poisson, puisqu'il sert aux Tartares pour leur nourriture & leur habillement. Ils ont l'art d'en préparer la peau & de la teindre de trois ou quatre couleurs. Ils savent la tailler & la coudre avec tant de délicatesse, qu'à la première vûe on la croiroit cousue avec de la soie [ce n'est qu'en défaisant quelques coutures, qu'on s'aperçoit que le fil n'est autre chose qu'une couroye très-fine, coupée d'une peau encore plus mince.] La forme de leurs habits est d'ailleurs à la Chinoise, comme celle des Mancheous; avec cette différence remarquable que leurs longues robes sont ordinairement bordées de verd ou de rouge, sur un fond blanc ou gris. Les femmes portent suspendues, au bas de leurs mantes, de petites pièces de cuivre, ou de petites sonnettes, qui avertissent de leur approche. Leur chevelure tombe sur leurs épaules, divisée en plusieurs tressés, & chargée de petits morceaux de verre, d'anneaux & d'autres bagatelles qu'elles regardent comme des ornemens précieux (d).

(b) Que en Chinois, & *Karon* ou *Koron* en *Mancheou*, signifient Royaume.

(c) Dix lis font une lieue de France.  
(d) Du Halde, Vol. IV, pag. 7. & *suit*.

LA  
tout l'E  
l'huile p  
le reste  
fel, est  
rissent e  
pas mo  
ordinaire  
goût, c  
doivent  
ces Pay  
interron

EN r  
fuit. E  
Nation  
ne une  
pour ses  
battre l  
ment ju  
reposer  
d'Ufuri  
Nations  
foucoup

CET  
fait diffé  
de & gr  
Religion  
mi eux;  
nent pe  
de from  
ques en  
reste du  
vient qu  
fectes d  
fumée.

Quo  
vent dan  
qui fait  
geon est  
Leur usa  
de toute  
coup de  
délicieus  
tit Ton  
rouge;  
Missiona  
ordinaire

LA vie de cette Nation Tartare n'est pas moins singulière. Ils employent tout l'Été à la pêche. Une partie du poisson qu'ils prennent sert à faire de l'huile pour leurs lampes. Une autre partie fait le fond de leur nourriture; & le reste, qu'ils font secher au Soleil, sans le saler, parce qu'ils manquent de sel, est conservé pour la provision d'hiver. Les hommes & les bêtes s'en nourrissent également, lorsque la rivière est glacée. Au reste les Peuples n'en ont pas moins de sance & de vigueur. Les animaux qui servent de nourriture ordinaire au genre humain sont fort rares dans leur Pays, & de si mauvais goût, que les domestiques mêmes ne le peuvent souffrir, quelque avidité qu'ils doivent avoir pour la chair, après avoir vécu si long-tems de poisson. Dans ces Pays, on attèle des chiens aux traîneaux, lorsque le cours des Rivières est interrompu par le froid. Aussi les chiens sont-ils fort estimés.

EN retournant sur leurs traces, les Missionnaires rencontrèrent la Dame d'Ufuri. Elle revenoit de Peking, où son mari, qui avoit été Chef général de la Nation, & qui, outre divers honneurs, avoit eu pour la sûreté de sa personne une compagnie de gardes, étoit mort nouvellement. Elle avoit cent chiens pour ses traîneaux. L'usage est d'en faire marcher quelques-uns devant, pour battre la route. Les autres suivent avec le harnois, & sont relevés successivement jusqu'au terme. On assûra les Millionnaires qu'ils font quelquefois, sans se reposer, une course de cent lis Chinois ou de dix lieues de France. La Dame d'Ufuri, au-lieu de prendre du thé, suivant l'usage des Chinois & des autres Nations Tartares, se faisoit apporter de petits morceaux d'Esturgeon sur une foucoupe de Katan.

CETTE Dame entendoit le Chinois. Elle avoit l'air & les manières tout-à-fait différens des Tartares *Tu-pi*, qui sont d'un naturel assez paisible, mais rude & grossier, sans aucune teinture de sçavoir, & sans aucun culte public de Religion. Les Idoles même de la Chine n'ont pas encore trouvé d'accès parmi eux; vraisemblablement, remarque l'Auteur, parce que les Bonzes prennent peu de goût pour un pauvre & misérable Pays, où l'on ne sème point de froment ou de riz, & où l'on ne trouve qu'un peu de tabac dans quelques endroits voisins des Villages, sur les bords de la Rivière. Tout le reste du Pays est couvert de forêts épaisses & presque impénétrables. De-là vient qu'il est infesté d'une si prodigieuse quantité de cousins & d'autres insectes de cette nature, qu'on ne peut s'en délivrer qu'avec le secours de la fumée.

QUOIQUE l'Europe produise la plupart des espèces de poisson qui se trouvent dans cette Rivière, elle n'a pas cette quantité surprenante d'Esturgeons, qui fait le principal objet de la pêche des Tartares. Ils prétendent que l'Esturgeon est le premier de tous les poissons, & qu'aucun autre n'en approche. Leur usage est d'en manger crûes certaines parties, pour profiter, disent ils, de toutes les vertus qu'ils lui attribuent. Après l'Esturgeon, ils font beaucoup de cas d'un poisson qui est inconnu aux Européens, mais un des plus délicieux de la nature. Sa longueur & sa taille sont à peu-près celles d'un petit Ton, mais sa couleur est beaucoup plus belle. Sa chair est tout-à-fait rouge; ce qui le distingue de tous les autres Poissons. Il est si rare, que les Millionnaires ne parent s'en procurer qu'une ou deux fois. Les Habitans tuent ordinairement les gros poissons à coups de dards, & se servent de filets pour

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

On attèle  
des chiens aux  
traîneaux.

Dame d'U-  
furi. Ses qua-  
lités & ses usa-  
ges.

Il y a peu de  
religion dans  
le Pays.

Grande a-  
bondance  
d'esturgeons.

Poisson rou-  
ge & déli-  
cieux.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOIS.

Langage des  
Yu-pis.

Tartares Ke-  
chongs.

Leurs usa-  
ges.

Isle que les  
Missionaires  
ont visitée.

Noms de  
cette Isle.

prendre les petits. Leurs Barques ont peu de grandeur; & leurs Canots ne sont que d'écorce d'arbres, assez bien cousue pour les garantir de l'eau.

IL paroît que le langage des Yu-pis est un mélange de celui des Mancheous, leurs voisins à l'Ouest & au Sud, & de celui des Tartares *Ke-chongs*, qui les bordent au Nord & à l'Est. Du moins les Chefs des Villages entendent fort bien l'un & l'autre. Ces Chefs ne peuvent porter le nom de Mandarins, puisqu'ils n'en ont ni le pouvoir, ni le cortège & les autres marques de dignité. Jamais les Missionaires n'entendirent donner au Pays le nom de Royaume, ni par les Tartares, ni par les Chinois, quoique plusieurs Géographes Européens l'en aient honoré.

ON peut dire la même chose du Pays des Tartares *Ke-chongs*, qui s'étend néanmoins le long du *Saghalianula*, depuis Tondon jusqu'à l'Océan. Dans tout cet espace, qui est d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des Villages fort communs, la plupart situés sur les bords de cette grande Rivière. Le langage y est différent de celui des Mancheous, qui l'appellent *Fiatta*. Cette langue *Fiatta* est vraisemblablement celle de tous les Tartares qui habitent depuis l'embouchure du *Saghalianula*, jusqu'au cinquante-cinquième degré de latitude, c'est-à-dire, jusqu'aux dernières bornes de l'Empire Chinois dans la Tartarie Orientale. On ne s'y rase point la tête, suivant l'usage de l'Empire. On y porte les cheveux liés d'une espèce de ruban, ou renfermés dans une bourse. Les Habitans paroissent plus ingénieux que les Tartares Yu-pis. Ils répondirent fort clairement aux questions que leur firent les Missionaires sur la Géographie du Pays, & leur attention fut singulière pour les opérations Mathématiques.

LES Missionaires apprirent de ces Tartares que vis-à-vis l'embouchure du *Saghalianula* on rencontre une grande Isle, habitée par des Peuples qui leur ressemblent. L'Empereur y envoya, sur ce récit, quelques Tartares Mancheous. Ils passèrent sur les Barques des Tartares *Ke-chongs* de la Côte Maritime, qui entretiennent commerce avec les Habitans des Parties Occidentales de l'Isle. S'ils eussent porté leurs observations du côté méridional, comme ils les portèrent du côté de l'Est en allant, & du côté du Nord à leur retour, les Missionaires seroient parvenus à connoître parfaitement cette Isle. Mais la disette des provisions les ayant forcés de revenir trop-tôt, ils ne rapportèrent point de plan de la Côte Méridionale, ni d'autres noms que ceux des Villages par lesquels ils avoient passé. Ainsi la Carte de l'Isle n'est fondée que sur les récits des Habitans, & sur cette circonstance particulière, qu'on ne voit pas paroître de terre, le long de la Côte, au de-là du cinquante-cinquième degré de latitude; ce qui fait juger que l'Isle ne s'étend pas plus loin.

LES Habitans du Continent lui donnent différens noms, suivant les différens Villages; mais le nom général est *Saghalian-anga-bata*, qui signifie, Isle de l'embouchure de la Rivière noire. Celui de *Hu-ye*, qu'on lui donne quelquefois à Peking, n'est connu, ni des Tartares, ni de ses Habitans. Les Mancheous qui y furent envoyés, racontèrent aux Missionaires qu'on n'y voit point de chevaux ni d'autres bêtes de charge. Les Insulaires nourrissent une sorte de cerfs privés, qui servent à tirer leurs traîneaux, & que leur description fait croire semblables à ceux de Norvege (e).

ILS

(e) Ce sont apparemment des Renes. Voy. le Voyage de M. de Maupertuis au Nord. la Relation de la Laponie par la Motraye, & R. d. T.

ILS  
Cartes  
degrés  
éloigné  
tuée au  
qui por  
tie de la  
supposé  
le corps  
te l'épé  
roissent  
*chongs*,  
nétrent  
sûr par  
so, qui  
tiens Ja  
te. Cet  
quante C

A u d  
lages, h  
désert,  
se chaîn  
ques Riv  
l'Océan  
te-cinqu  
un cours  
terres de  
des Tart

CEUX  
font de  
reste de  
Tartares  
ta, le lo  
les presé  
de leurs  
Yu-pis;  
manquer

ON tr

(f) On  
Tetjo & Ye

(g) La  
présentée  
vertes des  
quantième  
quent sa p  
même par  
on vient d  
tre degrés

ILS ne purent rien apprendre de la terre de *Jesso* (*f*), qui, suivant les Cartes Françoises & celle du Japon par les Portugais, doit être de cinq ou six degrés plus au Sud. Et vraisemblablement cette Contrée ne doit pas être fort éloignée du Japon, puisqu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'est pas située au de-là du quarante-cinquième degré (*g*). C'est probablement le Pays qui porte le nom de *Te-tse* dans les Géographes Chinois. Ils en font une partie de la Tartarie Orientale. Ils lui donnent beaucoup d'étendue (*b*), & le supposent habité par une Nation guerrière & redoutée des Japonois, qui a le corps hérissé de poil, des moustaches pendantes sur la poitrine, & qui porte l'épée attachée par la pointe, derrière la tête. Mais tous ces récits paroissent fabuleux. Cette Nation terrible n'est connue ni des *Tu-pis* ni des *Ke-chongs*, dont les terres sont contigues, & qui dans le tems de leurs chasses pénètrent à l'Est & à l'Ouest, jusqu'au cinquante-cinquième degré. Il est plus sûr par conséquent de se fier aux Relations du Japon concernant l'Isle de *Jesso*, qui n'en sçauroit être fort loin, puisqu'elle fut la retraite de plusieurs Chrétiens Japonois, sous la conduite du Père *Jérôme des Anges*, Missionnaire Jésuite. Cet homme Apostolique souffrit le martyre à *Yendo*, en 1623, avec cinquante Chrétiens qui l'avoient suivi.

Au de-là du *Saghalianula*, on ne trouve plus qu'un petit nombre de Villages, habités par des Tartares *Ke-chongs*. Le reste du Pays est un véritable désert, qui n'est fréquenté que par les Chasseurs. Il est divisé par une fameuse chaîne de montagnes, qui se nomment *Hin-kau-alin*. On y trouve quelques Rivières assez considérables. Celle de *Tu-buru-pira*, qui se décharge dans l'Océan Oriental, tire sa source d'une autre chaîne de montagnes au cinquante-cinquième degré de latitude; point d'où plusieurs autres Rivières prennent un cours opposé. Celle de *Udi-pira* coule vers l'Océan septentrional, dans les terres des Russiens; tandis que celle de *Silimfi-pira* passe au Sud, dans le Pays des Tartares *Ke-chongs*.

CEUX qui portent le nom de *Han-balas*, ou des trois familles de *Hala*, sont de véritables Mancheous, qui s'unirent ensemble après la conquête du reste de leur Nation. Ils en sont fort éloignés, & se trouvent mêlés avec les Tartares *Tu-pis*. L'Empereur *Kanghi* leur donna des terres, près de *Ninguta*, le long des Rivières de *Hu-ha-pira* & de *Songari-ula*, sur les bords desquelles presque tous leurs Villages sont situés. L'habillement de leurs femmes, de leurs enfans & de leurs domestiques, est le même que celui des Tartares *Tu-pis*; mais ils ont des chevaux, des bœufs, & de bonnes moissons, qui manquent aux *Tu-pis*.

ON trouve, dans ces Contrées, les ruines de plusieurs grandes Villes. *Fene-gho-botun*

(*f*) On écrit *Jesso*, *Jeso*, *Jesjo*, *Jedso*, *Tesjo* & *Tedjo*.

(*g*) La Terre de *Jesso*, telle qu'elle est représentée dans nos Cartes, d'après les découvertes des Hollandois, s'étend au-delà du cinquantième degré de latitude, & par conséquent sa partie Nord doit être à peu près au même parallèle que la Côte Sud de l'Isle dont on vient de parler, & peut-être trois ou quatre degrés plus à l'Est, comme elle est repré-

sentée dans la Carte de M. Kirilow, publiée à *Petersbourg* en 1734, qui paroît la meilleure pour toutes ces Contrées. Elle donne *Jesso* pour une Isle. M. *Danville* en a fait deux, & *Strahlenberg* en fait mal-à-propos une partie de *Kamchatka*.

(*b*) Ils la placent vers *Honcbun*, dont on a parlé ci-dessus, à l'extrémité la plus septentrionale de la Corée.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

Observations  
sur la Terre  
de *Jesso*.

Pays au delà  
du *Saghalianula*.

Tartares *Halas*.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

Ruines de  
plusieurs an-  
ciennes Vil-  
les.

De qui el-  
les sont l'ou-  
vrage.

Fluve &  
Montagnes  
célebres par-  
mi les Man-  
cheous.

Erreur des  
Mancheous.

*ne-gho-hotun* étoit située sur les rives du fleuve *Hur-ba-pira*, à cinq ou six lieues de Ninguta; mais elle n'est plus aujourd'hui qu'un hameau. La situation d'*O-doli-hotun* étoit très forte. On n'en pouvoit approcher qu'au travers de l'eau, par une chaussée fort étroite. Il y reste encore quelques escaliers de grandes pierres, & quelques débris d'un Palais, auxquels on ne connoit rien de semblable dans la Ville même de Ninguta. Il y a beaucoup d'apparence que tous les anciens monumens de la Tartarie Orientale n'ont pas été l'ouvrage des Tartares Mancheous, & qu'ils doivent être attribués à ceux du douzième siècle, qui se rendirent maîtres du Nord de la Chine, sous le nom de *Kinchans* (i). Ces Tartares Kinchans bâtirent des Villes & des Palais dans diverses parties de leur Pays. Mais ensuite ils furent taillés en pièces par les Mongols ligués avec les Chinois; & ceux qui échappèrent au carnage cherchèrent un asile dans les parties Occidentales de leur ancien Pays, habité aujourd'hui par les Tartares *Solongs*, qui se prétendent descendus des Mancheous. On peut conclure que *Putay-ula-hotun* (k) fut bâtie au li par les Kinchans, quoiqu'il ne reste de cette Ville qu'une pyramide ordinaire, & les ruines de ses murs, hors desquels sont les maisons des Mancheous. Elle est à huit ou neuf lieues de *Kirin-ula-hotun*, sur le fleuve *Songari*, qui porte en ce lieu le nom de *Putay-uli*. C'est la moindre des quatre grandes Villes du Gouvernement de *Kirin-ula*; mais c'est sans comparaison la plus agréable, parce qu'elle est située dans une plaine plus fertile & mieux cultivée.

L'HISTOIRE des Mancheous n'a rien de plus célèbre que le *Songari-ula*, ou le fleuve *Songari*, & que la montagne d'où il tire sa source. Cette montagne est nommée *Chau-yen-ahiu* par les Tartares, & *Chang-pe-chau*, c'est-à-dire la montagne blanche par les Chinois, qui se vantent d'en tirer leur origine, avec un grand nombre de fables & de circonstances merveilleuses. Ce qui paroît vrai, c'est que le Pays des Mancheous n'avoit point alors de Rivière comparable au *Songari-ula*. Il abonde en poisson. Il est large, profond & navigable sans danger dans toutes ses parties, parce que la rapidité de son cours est médiocre; au point même de sa jonction avec le *Saghalianula*.

A l'égard de la montagne, c'est la plus haute de toute la Tartarie Orientale. On la découvre de fort loin. Comme elle est couverte, en partie, de bois & de sable; elle paroît toujours blanche; ce que les Chinois attribuent faussement à la neige, puisqu'il ne s'y en trouve presque jamais. On voit, au sommet, cinq rochers d'une grosseur extraordinaire, qui ont l'apparence d'autant de pyramides en ruines, & qui sont continuellement humectés par les brouillards & les vapeurs qui se forment particulièrement dans cette Contrée. Entre ces rochers est un lac fort profond, d'où sort le *Songari*. Mais les Mancheous sont dans l'erreur lorsqu'ils donnent la même source aux trois grandes Rivières qu'on a déjà décrites sous le nom de *Timen-ula*, de *Ya-lu-ula*, & de *Si-luc-ula*, & qui, après avoir fait le circuit de la Corée, s'unissent & se déchargent ensemble dans la Mer de ce Royaume (l).

(i) Apparemment les Tartares *Kins*, dont on a déjà parlé plusieurs fois. représente comme le siège de l'ancien Empire Tartare.

(k) La même Ville que Verbiest appelle (l) Du Halde, Vol. IV. pag. 12. & suiv.



L E ne  
contre  
qui ton  
de de l  
est prin  
des Ch  
mes.  
qui ne  
tare.  
font re  
Manch  
les anc  
aux M  
protect  
Saghali  
vières  
Tartare  
font ac  
qu'ils se  
LA  
tun &  
quarant  
simple  
ghalian-  
sons de  
de Sag  
sur la r  
peuplée  
sa dépe  
bords d  
excellen  
maîtres  
n'eût é  
nent ur  
lian-ula  
ENV  
ruines  
aux pré  
par une

(a) Is  
Suttega;  
latitude  
nement a

VIII

## Gouvernement de Tsitfikar.

LE troisième Gouvernement est celui de *Tsitfikar* (a), qui tire ce nom d'une Ville neuve, bâtie par l'Empereur *Kanghi* pour assurer ses conquêtes contre les Russiens. Elle est située près de *Nanni-ula*, Rivière considérable, qui tombe dans le *Songari*. Au lieu de murs elle est entourée d'une palissade de hauteur médiocre, mais bordée d'un assez bon rempart. La garnison est principalement composée de Tartares, & la plupart de ses Habitans sont des Chinois que le Commerce y attire, ou qui ont été bannis pour leurs crimes. Les uns & les autres ont leurs maisons hors l'enceinte du mur de bois, qui ne contient guères que les Cours de Justice & le Palais du Général Tartare. Ces maisons, qui sont de terre & qui forment des rues assez larges, sont renfermées aussi dans des murs de terre. Le Pays est habité par des Manchous, des *Solons*, & particulièrement par les *Tuguris* (b) qui en sont les anciens Peuples. Cette Nation n'est pas fort nombreuse. Elle se soumit aux Manchous, sous le Père de l'Empereur *Kang-hi*, après avoir imploré sa protection contre les Russiens, qui, étant passés en armes, de la Rivière de *Saghalian-ula* dans celle de *Songari*, s'étoient assurés de toutes les petites Rivières qui y communiquent, & répandoient la terreur dans toutes les Nations Tartares qui en habitent les bords. Les *Tuguris* sont grands & robustes. Ils sont accoutumés de tous tems à semer du grain & à bâtir des maisons, quoiqu'ils soient environnés de Tartares qui n'ont pas ces deux usages.

LA Jurisdiction du Gouverneur de *Tsitfikar* s'étend sur (c) *Mer-ghen-hotun* & sur *Saghalian-ula-hotun*, deux Villes neuves. *Mergben* est à plus de quarante lieues de *Tsitfikar*. Elle est beaucoup mieux peuplée & n'a qu'un simple mur. Le territoire de ces deux Villes est sablonneux; mais celui de *Saghalian-ula-hotun*, ou de la Ville de la Rivière noire, produit de riches moissons de froment. C'est une plaine, qui s'étend le long de la belle Rivière de *Saghalian*, & qui contient plusieurs Villages. La Ville même est située sur la rive du Sud. Elle est bâtie dans le goût de *Tsitfikar*, & n'est pas moins peuplée, ni moins pourvue des avantages de la nature. Cette Ville a dans sa dépendance un petit nombre de Villages Manchous, qui sont sur les bords de la même Rivière, & plusieurs grandes forêts, où la chasse est excellente pour les Zibelines. Les Russiens seroient parvenus à s'en rendre maîtres, si la Ville de *Tak-sa*, qu'ils avoient bâtie plus haut sur la Rivière, n'eût été démolie par le Traité de 1689. Les Chasseurs Tartares entretiennent une bonne garde sur la frontière, & des Barques armées sur le *Saghalian-ula*.

ENVIRON treize lis (d) plus haut, du côté du Nord, on rencontre les ruines d'une ancienne Ville nommée *Ayken*, dont on attribue la fondation aux premiers Empereurs de la famille de *Tayming*. Ce fut dans le tems que par une étrange vicissitude de la fortune, les Tartares Occidentaux, ou les Mongols,

TARTARIE  
DES  
MANCHOUS.  
REGIS.

Ville neuve  
de *Tsitfikar*.

Ses Habitan-  
s.

Ceux du  
Pays.

Jurisdiction  
du Gouver-  
neur.

Ruines d'*Ay-  
ken*, ancien-  
ne Ville.

(a) Isbrand Ides écrit *Xixigar*; Brand, six cens de large. *Suttega*; & les Jésuites, dans leurs Tables de latitude & de longitude, *Chiskar*. Ce Gouver-  
nement a sept cens quarante milles de long &

(b) Isbrand Ides les appelle *Targazis*.

(c) Ou *Mergbin*.

(d) Dix lis font une lieue.

TARTARIE  
DES  
MANCHOUES.  
REGIS.

Révolutions  
qui causèrent  
sa ruine.

Rivières où  
l'on pêche des  
perles.

Qualités des  
perles de Tar-  
tarie.

Chasse des  
maitres par  
les Tartares  
Solons.

Mongols, furent non-seulement chassés par les Chinois, dont ils avoient été long-tems les maîtres, mais attaqués avec tant de vigueur jusques dans leur Pays, qu'après s'être retirés fort loin, ils se virent obligés à leur tour de tirer des Lignes, dont les Missionnaires rendent témoignage qu'on voit encore les traces. Ensuite ne se trouvant pas capables de résister à la rage de leurs Ennemis, ils passèrent le Saghalian-ula; & pour les arrêter de l'autre côté de cette Rivière les Chinois bâtirent *Aykem*, sous l'Empereur *Tonglo*. Il ne paroît pas que cette Ville ait subsisté long-tems. Les Tartares, s'étant ralliés vingt ans après, rentrèrent dans leur ancien Pays, & détruisirent le boulevard qu'on avoit élevé contre eux. Ensuite, pour exercer leur vengeance, ils ravagèrent les Provinces Chinoises au Nord. Ils furent bien-tôt écrasés par les forces de l'Empereur *Suen-ti*; mais ils ne laissèrent pas de conserver la possession de leurs anciens territoires, par la faute du Général Chinois, qui ne sut pas profiter de sa victoire pour les chasser au-delà du Saghalian-ula, & pour rebâtir *Aykem*. Ce nom est également connu des Chinois & des Tartares. Il se trouve même quelques gens à Peking qui le donnent à *Saghalian-ula-hotum*, Ville neuve dont nous ayons déjà parlé, mais qui est située dans un autre lieu.

LA Rivière de Saghalian (e) reçoit celle de *San-pira*, celle de *Kasin-pira*, & plusieurs autres, qui sont renommées pour la pêche des perles. Cette pêche ne demande pas beaucoup d'art. Les Pêcheurs se jettent dans ces petites Rivières, & prennent la première huître qui se trouve sous leur main. On prétend qu'il n'y a pas de perles dans le Saghalian-ula; mais, suivant les éclaircissements que les Missionnaires reçurent des Mandarins du Pays, cette opinion ne vient que de la profondeur de l'eau, qui ôte aux Pêcheurs la hardiesse d'y plonger. On pêche aussi des perles dans plusieurs autres petites Rivières, qui se jettent dans le *Nomniula* & dans le *Songari*, telles que l'*Arom* & le *Nemer*, sur la route de *Tsitlikar* à *Merghen*. Mais on assure qu'il ne s'en trouve jamais dans les Rivières qui coulent à l'Ouest du Saghalian-ula, vers les côtes de Russiens. Quoique ces perles soient fort vantées par les Tartares, il y a beaucoup d'apparence qu'elles seroient peu estimées des Européens, parce qu'elles ont des défauts considérables dans la forme & dans la couleur. L'Empereur en a plusieurs cordons de cent perles, ou plus, toutes semblables, & d'une grosseur considérable; mais elles sont choisies entre des milliers, parce qu'elles lui appartiennent toutes. Les maitres du Pays sont aussi d'un grand prix parmi les Tartares, parce qu'elles sont d'un bon usage & qu'elles se soutiennent long-tems.

LES Tartares *Solons*, qui vont à la chasse des maitres, sont originairement Orientaux, & se prétendent descendus de ceux qui échappèrent, en 1204, à la destruction générale dont on a rapporté l'histoire. Ils sont plus robustes, plus adroits & plus braves que les autres Habitans de ces Contrées. Leurs femmes montent à cheval, mènent la charrue, chassent le Cerf & toutes sortes d'animaux. On trouve un grand nombre de ces Tartares à *Nierghi*, Ville assez grande, à peu de distance du *Tsitlikar* & de *Merghen*. Les Missionnaires

(e) Cette Rivière porte divers noms en différents endroits. Elle se nomme *Onon* vers sa source; ensuite *Sebilke*. Les Chinois l'appel-

lent *Hé-long-kyang*, ou Rivière du Dragon noir; & les Russiens la nomment *Amur*.

res le  
chasse  
net de  
charge  
qu'ils  
font d  
noisser  
plus g  
nent se  
& dan  
de leur  
leur en  
me. I  
kar les

LES  
fienne  
pelle  
quantité  
gitude  
au Nor  
chure d

DE  
ou *Nip*  
king.

de la ri  
récit de  
princip  
qui font  
& Gerb  
degrés  
que les  
haut sur  
Russiens  
sa source  
des autre

A ces  
bitans,

LE P  
Lyau-to  
un jusq  
quatre d  
côté-là.

(f) D'a  
(g) On  
nomment  
sur laquelle

res les virent partir le premier jour d'Octobre, pour aller commencer leur chasse, vêtus de camifoles courtes & étroites de peau de loup, avec un bonnet de la même peau & leurs arcs au dos. Ils emmenaient quelques chevaux chargés de millet & de leurs longues robes de peau de Renard ou de Tygre; qu'ils portent dans les tems froids, sur-tout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse, montent fort bien dans les lieux escarpés, & connoissent toutes les ruses des martres. La rigueur de l'Hyver, qui glace les plus grandes rivières, ni la férocité des Tygres, dont les Chasseurs deviennent fouvent la proie, ne peuvent empêcher les Solons de retourner à ce rude & dangereux exercice, parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'Empereur, qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher, dans le Pays même. Elles y sont assez rares, & les Mandarins ou les Marchands de Tiflikar les enlèvent immédiatement.

Les bornes de ce Gouvernement, à l'Ouest & du côté de la Tartarie Russe, sont deux rivières d'une grandeur médiocre, dont l'une, qui s'appelle *Ergona* (*f*), prend sa source au Sud, un peu au dessous du cinquantième degré de latitude, & joint le Saghalian-ula à quatre degrés de longitude Est de Peking. L'autre nommée *Aigbo-kerbechi*, descend de moins loin au Nord & tombe aussi dans la Saghalian, un peu au Nord-Ouest de l'embouchure de l'*Ergona*.

DE cette frontière on compte environ cinquante lieuës jusqu'à (*g*) *Nipchu* ou *Nipcheou*, première Ville des Russiens, presque au même Méridien que Peking. Elle est située sur la rive Nord de Saghalian-ula; & son nom lui vient de la rivière de Nip-chu, qui se joint à l'autre dans ce lieu. On sçait par le récit de plusieurs Voyageurs qu'elle est bâtie dans le goût de Tiflikar. La principale partie de sa Garnison est composée de Sibériens & de Tartares, qui sont commandés par des Officiers Russiens. En 1689 les Pères Thomas & Gerbillon, Missionnaires Jésuites, déterminèrent sa latitude à cinquante-un degrés quarante-cinq minutes; ce qui s'accorde fort bien avec les observations que les Missionnaires Géographes firent à *Saghalian ula-hotun*, trente lieuës plus haut sur la rivière, dans le Pays des Tartares *Uluffi-mudans*. Les Domaines Russiens au-delà de *Nip-chu*, & toute la partie du Saghalian-ula qui est vers sa source, ne furent tracés sur la Carte que d'après les récits des Mongols & des autres Tartares de la frontière (*h*).

A ces éclaircissimens du Père Regis sur la Tartarie Orientale & sur ses Habitans, nous joindrons ceux dont on est redevable au Père Gerbillon.

LE Pays des Mancheous, suivant ce Missionnaire, est situé au Nord de Lyau-tong, Province la plus Orientale de la Chine. Il s'étend depuis quarante-un jusqu'à cinquante-trois degrés de latitude du Nord; & depuis environ cent quatre degrés de longitude (*i*) jusqu'à l'Océan Oriental, qui le borne de ce côté-là. Il est bordé au Nord par la grande rivière que les Mancheous nomment

TARTARIE  
DES  
MANGHEOUS.  
REGIS.

Bornes du  
Gouverne-  
ment de Tif-  
likar à  
l'Ouest.

Nip chu,  
première Vil-  
le des Rus-  
siens.

Eclaircisse-  
mens du Père  
Gerbillon sur  
la Tartarie O-  
rientale.

(*f*) D'autres écrivent *Argon*.

(*h*) Du Halde, Vol. IV. pag. 18. & suiv.

(*g*) Ou le *Ni-po-cheou*, que les Russiens nomment *Nerchinskoy*, de la Rivière *Nerchin*, sur laquelle elle est située.

(*i*) Ce devrait être plutôt cent quatorze en comptant de Paris, ou cent trente-quatre en comptant de Ferro.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
GERBILLON.

Idée générale  
du Pays.

Sa division  
en Provinces.

Forteresse  
d'Albazin ou  
Yakfa.

Embouchure  
du Saghalian-  
ula.

Nation des  
Fiattas.

ment *Saghalian-ula*, les Chinois *He-long-lyang*, & les Russiens *Tamur* ou *Anur*. Au Sud, il touche au *Lyau-tong* & à la Corée; & du côté de l'Ouest, au Pays des Tartares Mongols.

SON étendue est fort vaste de l'Est à l'Ouest, mais il est mal-peuplé; surtout depuis que les Empereurs de la Chine ont attiré à Peking la plus grande partie de ses Habitans. Il s'y trouve néanmoins des Villes murées & quantité de Villages ou de Hameaux, dont les Habitans s'employent à l'agriculture. Les principales Villes sont *Ula*, *Aykom* & *Ninguta*, Places de Garnison, qui ont leurs Gouverneurs & d'autres Officiers civils & militaires. C'est dans ce Pays que les Chinois bannissent leurs Criminels, pour le repeupler. L'air y est très-rude, & les terres aussi montagneuses & aussi couvertes de bois que la Nouvelle France en Amérique. Les Habitans se logent dans des huttes, sur le bord des rivières, & subsistent de la chasse & de la pêche, sur-tout ceux qui tirent le plus vers l'Orient, & qui ont quelque chose de barbare.

LE Pays est divisé en Provinces, dont la plus Occidentale est celle de Solon. Les Moscovites la nomment *Dawra*; mais c'est plutôt le nom d'un Peuple que celui d'un Pays. Il commence à la jonction de l'Ergone & du *Saghalian-ula*, sur le dernier desquels elle s'étend plus de cent cinquante lieux vers *Ninguta*. Le Gouverneur apprit à Gerbillon qu'on ne compte pas plus de dix mille familles dans cette Province. Les Habitans sont grands Chasseurs, habiles Archers, & payent leur tribut en peaux de martres. Chaque famille en fournit deux, trois, ou plus, chaque année, suivant le nombre de ceux qui la composent.

LE Pays n'a qu'une Ville, nommée *Mergben* ou *Mergbin*, bâtie par l'Empereur de la Chine, qui y entretient garnison. Tout le reste n'offre que des huttes. A la vérité les Russiens y avoient autrefois une Forteresse, qu'ils nommoient *Albazin*, & qui portoit le nom de *Yakfa* parmi les Tartares, de celui d'une petite rivière sur laquelle elle étoit située, & qui se jette dans le *Saghalian-ula*. Mais cette Forteresse étant devenue l'occasion d'une guerre entre la Chine & la Russie, parce que la Garnison troubloit quelquefois la chasse des Solons, fut démolie par le Traité de *Nip-chu*, & le territoire cédé aux Chinois.

DEPUIS *Yakfa* jusqu'à l'embouchure du *Saghalian-ula*, dans la Mer Orientale, on compte pleinement quatre cens lieux; du moins le Viceroy, qui avoit fait ce voyage dans une Barque, par ordre de la Cour, en assura-t-il l'Empereur. De *Yakfa* à *Ninguta* la distance est de cent cinquante lieux. Plus loin, on rencontre une Nation qui n'emploie que des chiens pour traîner ses voitures, & que les Mancheous, ses voisins, nomment *Meneurs de chiens* (*k*). Ce peuple occupe environ deux cens lieux au long de la rivière, mais il n'en est pas plus nombreux. On ne lui connoît qu'un petit nombre de hameaux, situés à la chute de quelque petite rivière dans le *Saghalian-ula*.

EN continuant de suivre le même fleuve jusqu'à la Mer, on trouve une autre Nation, nommée *Fiattu* ou *Fiatta* (*l*) dont le langage n'a pas de ressemblance

(*k*) Par leur situation, ces Peuples doivent être les Tartares *Kechins*.

(*l*) On a vu ci-dessus que *Fiatta* est la lan-

gue des *Kechins*. Peut-être n'est-ce que le nom d'une des deux Nations, qu'on donne par cette raison à sa langue.

blancé  
des Ma  
blent be  
font vé  
(*m*) p  
font de  
qu'ils r  
Sauvage  
troncs  
des Bar  
On ne  
lian-ula  
qu'il n'  
lieux.

GER  
que les  
désert,  
gari for  
nent le  
tres dan  
Ninguta

AU N

[ Cette  
dans le S  
source,  
fort d'un  
& son ce  
bitans d  
& qui es  
traîneau  
élans, q  
les peau  
dans le I  
lorsqu'il

A l'é  
autres N  
Chine,  
pour Pa  
gulier,  
Ciel (*q*)

(*m*) C  
(*n*) L  
ce Pays  
les Tatar  
bitent ég  
les dernie  
ula jusqu'

blancé avec celui de la Nation voisine, comme l'un & l'autre diffère de celui des Mancheous. Suivant la description qu'on fait des Fiattas, ils ressemblent beaucoup aux Iroquois de l'Amérique. Ils vivent de leur pêche, & ne sont vêtus que de peaux de poissons, ce qui les a fait nommer Lyu-pis (m) par les Chinois. Ils n'entendent pas l'agriculture. Leurs habitations sont des huttes, dans lesquelles ils vivent sans Roi, ou sans Souverain, quoiqu'ils reconnoissent un Chef, auquel ils obéissent, à-peu-près comme les Sauvages du Canada. Ils ont des Canots, composés d'écorce d'arbre ou de troncs creusés. Ceux qui habitent la Côte maritime sont souvent visités par des Barques qui viennent de quelques Isles à l'embouchure de la Rivière. On ne donne pas, dans cet endroit, plus de trois lieues de large au Saghalian-ula; mais il est fort profond dans toutes ses parties, & navigable, lorsqu'il n'est pas glacé, jusqu'à Nipchu, c'est-à-dire l'espace de cinq cens lieues.

GERBILLON apprit du Viceroi qu'à l'Est de cette Rivière tout le Pays que les Tartares appellent *Songari*, & les Russiens *Singola*, n'est qu'un vaste désert, rempli de montagnes & de forêts (n), mais que les bords du Songari sont habités néanmoins par des Mancheous, auxquels les Russiens donnent le nom de *Duchari* (o). En Hyver ces Peuples vont à la chasse des martres dans leurs grandes forêts, & reviennent passer l'Été aux environs de Ninguta.

À l'Nord du Saghalian-ula, environ cent lieues au-dessous de Yak-fa, coule une Rivière que les Mancheous nomment *Chi-kiri*, & les Russiens *Zia*. [ Cette Rivière a une demi-lieuë de largeur, vers l'endroit où elle se jette dans le Saghalian-ula ]. On raconte qu'il faut deux mois pour remonter à sa source, mais qu'on n'emploie pas plus de quinze jours pour revenir. Elle sort d'une chaîne de montagnes, qui sert de limites entre les deux Empires, & son cours est fort rapide vers le Sud. Les Mancheous donnent aux Habitans de ses bords le nom d'*Orochons*, tiré d'un animal qui se nomme *Oron*, & qui est une sorte de petit daim, dont les Orochons se servent pour leurs traîneaux. L'Auteur en vit un dans le parc de l'Empereur. Il y vit aussi des élans, qui sont fort communs dans ce Pays & dans celui des Solons. Les belles peaux de martres, celles d'Ermine grise & de Renard noir, se trouvent dans le Pays des Chi-kiris. Les Russiens ne manquoient pas de ces belles peaux lorsqu'ils étoient en possession de Yakfa.

À l'égard des Mancheous mêmes, qui sont comme Seigneurs de toutes les autres Nations de la Tartarie Orientale, & dont le Chef est l'Empereur de la Chine, les Russiens leur donnent le nom de *Bogdoy* (p). Ils peuvent passer pour Payens, quoiqu'ils n'ayent pas de Temples, ni d'Idoles, ni de culte régulier, & que dans leur langage ils n'adressent de sacrifices qu'à l'Empereur du Ciel (q). Ils rendent à leurs Ancêtres une vénération mêlée de pratiques superstitieuses.

(m) Ce mot signifie *Peau de poisson*.

(n) Les Missionnaires qui pénétrèrent dans ce Pays & qui en ont fait la Carte, disent que les Tartares Yupis & les Tartares Kechins habitent également à l'Est du Songari; mais que les derniers occupent les bords du *Saghalian-ula* jusqu'à son embouchure.

(o) Avril dit (pag. 146.): „ Cette Province „ de *Bogdoi* est nommée par les Russiens „ *Diurbari*; & par les Mongols, *Diurshi*.

(p) Ils appellent l'Empereur, *Bogdoy-kan*, & *Amolot*: *Bogdoy-kan*.

(q) Leur religion est la même à peu près que celle qui est établie à la Chine.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
GERBILLON.

Cours du  
Saghalian-ula.

Déserts à  
l'Est.

Rivière de  
Chikiri ou de  
Zia.

Comment les  
Russiens nom-  
ment les Man-  
cheous.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
GERBILLON.

Témoignage  
de Bentink sur  
les Man-  
cheous.

perstitieuses. Depuis qu'ils sont entrés à la Chine, quelques-uns ont embrassé les sectes Idolâtres; mais la plupart demeurent fort attachés à leur ancienne Religion, qu'ils respectent comme le fondement de leur Empire & comme la source de leur prospérité (r).

Suivant Bentink, les Tartares Orientaux ou Mancheous, qu'il appelle Mongols de l'Est, exercent presque tous l'agriculture, & ressemblent parfaitement à ceux de l'Ouest, excepté qu'ils sont plus civilisés & plus blancs, sur-tout les femmes, entre lesquelles il s'en trouve un grand nombre qui pourroient passer pour belles dans tous les Pays du monde. La plupart ont des habitations fixes, c'est-à-dire des Villes & des Villages. Leur religion, ajoute le même Auteur, n'est ni celle de Fo, ni celle des Chinois. Le peu qu'ils en ont est un mélange de l'un & de l'autre, réduit à quelques cérémonies nocturnes, qui favorisent plus, dit Bentink, la force de la religion (s). Leur langage n'est aussi qu'un mélange de Chinois & d'ancien Mogol, qui n'a presque aucun rapport avec celui des Mogols Occidentaux (t).

(r) Du Halde, Vol. IV. pag. 42. & suiv.

(t) Histoire des Turcs & des Mongois,

(s) Cet Auteur paroît ici mal informé. Vol. II. pag. 523. & suiv.

*Remarques sur le langage des Tartares Mancheous.*

Usage com-  
mun des lan-  
gues Chinoi-  
ses & Tartar-  
es.

Ouvrages &  
Dictionnaire  
Tartares.

Ordre & di-  
vision du Dic-  
tionnaire.

**S**OUS le Gouvernement Tartare qui subsiste aujourd'hui, l'usage de la langue Mancheou est aussi commun à la Cour que celui de la langue Chinoise. Tous les actes publics du Conseil Impérial ou des Cours suprêmes de Justice sont écrits dans les deux langues. Cependant le Mancheou commence à décliner, & se perdroit apparemment si les Tartares n'employoient toutes sortes de précautions pour le conserver. Ils commencèrent, sous le règne de *Chun-chi*, à traduire les Classiques Chinois & à compiler les Dictionnaires en ordre alphabétique; mais s'étant servis des caractères Chinois, dont les sons & même le sens ne peuvent être exprimés par la langue Tartare, cet ouvrage eut peu d'utilité. L'Empereur *Kang-hi*, au commencement de son règne, créa dans sa Capitale un office des meilleurs Grammairiens des deux Nations, dont les uns devoient traduire les Histoires & les Classiques qui n'avoient pas été finis, tandis que les autres s'attacheroient aux Orateurs, & composeroient sur-tout un Dictionnaire dans les deux langues. Cette commission fut exécutée avec une diligence surprenante. Lorsqu'il naïssoit quelque doute aux Traducteurs, ils devoient consulter les Anciens des huit Banières Tartares. S'ils n'étoient pas satisfaits de la réponse, ils s'adressoient à ceux qui étoient nouvellement arrivés du fond de la Tartarie. On proposa des récompenses pour ceux qui fourniroient des mots au Dictionnaire. Après en avoir recueilli un si grand nombre, qu'il n'en devoit pas rester beaucoup pour un supplément, on prit soin de les ranger en différentes classes.

LA première regarde les Cieux; la seconde, le tems; la troisième [la terre, & la quatrième,] l'Empereur. Ensuite les autres appartiennent au Gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coutumes, à la musique, aux livres, à la guerre, à la chasse, à l'homme, à la terre, à la foie, aux étoffes, aux habits, aux instrumens, au travail, aux ouvriers, aux écorces, au boire & au manger, aux grains, aux herbes, aux oiseaux, aux animaux farouches & privés, aux poissons, aux

aux inf  
écrit e  
plicatio  
aîsè. E  
livre es  
sçachar  
par des

CE o  
c'est qu  
exempl  
dit en l  
pression  
répétiti  
& dans  
le d'un r  
forme un  
Missiona  
qu'eux, c  
peuvent  
leurs mo  
sans obse  
que sur d

UNE  
le moyen  
roit autre  
maux dor  
langue T  
vriar, d'  
vaîses qua  
de la que  
long, la  
exprime t  
petits qu  
deux bou  
té comme  
du corps  
blanc, c'  
rière, c'e  
un *Chi-ker*  
c'est un *K*  
ne *Nieghen*  
ze, ils se  
gon. Il en  
prime deu

LES de  
ple, cet a  
pliés que p  
pour son à

aux insectes, &c. Les classes sont divisées en chapitres & en articles. Chaque mot, écrit en grands caractères, a sous lui, en petites lettres, sa définition, son explication & ses usages. Les explications sont nettes, élégantes & dans un stile aisé. Elles peuvent servir de modèles pour bien écrire. Mais comme ce fameux livre est en langue & en caractères Tartares, son utilité se borne à ceux qui, sachant déjà la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou veulent l'enrichir par des traductions.

Ce que cette langue a de plus singulier, comparée à la langue Française, c'est que le verbe diffère aussi souvent que le substantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le substantif qui le suit. On dit en François, *faire un vers, faire une peinture, faire une statue*, c'est une expression commode que les Tartares ne peuvent supporter. Ils pardonnent la répétition d'un même verbe dans le discours familier; mais, dans un Auteur, & dans leurs écrits mêmes les plus simples, ils la trouvent inexusable. Celle d'un même mot dans l'espace de deux lignes n'est pas pardonnée. Elle forme une monotonie qui choque les oreilles. Ils se mettent à rire lorsqu'un Missionnaire lisant nos livres, ils entendent revenir souvent, *que, qu'ils, qu'eux*, &c. En vain leur dit-on que c'est le génie de la langue Française. Ils peuvent à la vérité se passer de ce secours dans la leur, car le seul ordre de leurs mots produit le même effet pour les faire entendre, sans équivoque & sans obscurité. Aussi ne connoissent-ils pas les pointes insipides qui ne roulent que sur des jeux de mots.

UNE autre singularité de leur langue, c'est son abondance, qui leur donne le moyen d'exprimer clairement & d'une manière précise ce qui demanderoit autrement beaucoup d'étendue. Par exemple, quoiqu'entre tous les animaux domestiques le chien soit celui qui fournisse le moins de mots dans la langue Tartare, elle en a plusieurs, outre ceux de chien, de mâtin, de lévrier, d'épagneul &c. pour exprimer l'âge, le poil & les bonnes ou les mauvaises qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & fort épais? c'est assez du mot *Tayba*. A-t-il le museau long, la queue de même, les oreilles grandes & les lèvres pendantes? *Tolo* exprime toutes ces qualités. S'il s'accouple avec une chienne ordinaire, les petits qui en viennent se nomment *Pesavis*. Un chien ou une chienne qui a deux boucles jaunes au-dessus des paupières, s'appelle *Turbe*. S'il est marqué comme le leopard, on le nomme *Kwi*. S'il a le museau tacheté & le reste du corps d'une même couleur, on l'appelle *Palta*. S'il a le col entièrement blanc, c'est un *Cha-ku*. S'il a sur la tête quelques poils qui tombent par derrière, c'est un *Kalia*. Si sa prunelle est moitié blanche & moitié bleue, c'est un *Chi-keri*. S'il est bas, s'il a les jambes courtes & trapues, & le col long, c'est un *Kapari*. Le nom commun d'un chien est *Indagon*, & celui d'une chienne *Niegben*. Les petits à sept mois s'appellent *Niacha*. Depuis sept jusqu'à onze, ils se nomment *Nukere*. A seize mois ils prennent le nom général d'*Indagon*. Il en est de même de leurs qualités, bonnes & mauvaises. Un mot en exprime deux ou trois ensemble.

LES détails seroient infinis sur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les noms ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien. Il y en a non-seulement pour ses différentes couleurs, pour son âge & pour toutes ses qualités, mais encore pour ses divers mouvemens:

LANGUE  
DES  
MANCHEOUS.

Singularités  
de la langue  
Tartare.

Richesse de  
la langue Tar-  
tare.

Combien de  
mots pour ex-  
primer un  
chien.

Il y en a  
beaucoup plus  
pour le che-  
val.

LANGAGE  
DES  
MANCHEOUS.

mens : [ si étant attaché il ne peut demeurer en repos : s'il se détache & court en toute liberté, s'il cherche Compagnie, s'il est épouvanté de la chute du Cavalier, ou de la rencontre subite d'une bête sauvage ; s'il est monté, combien de secouffes différentes il fait éprouver au Cavalier. Pour tout cela & pour beaucoup d'autres choses, il y a des (a) mots uniquement destinés à les exprimer. ] On ne décideroit pas aisément si cette étrange abondance est un ornement ou un embarras (b) dans une langue. Mais d'où les Tartares ont-ils pu tirer cette multitude surprenante de noms & de termes pour exprimer leurs idées ? Ce n'est pas de leurs voisins. A l'Ouest ils ont les Tartares Mongols, mais à peine se trouve-t-il huit mots qui se ressemblent dans les deux langues ; encore l'origine en est-elle incertaine. A l'Est, jusqu'à la Mer, ils ont quelques petites Nations sauvages, dont ils n'entendent point le langage, non plus que celui de leurs voisins au Nord. Du côté du Sud, ce sont les Coréens ; mais le langage & les caractères de la Corée étant Chinois n'ont aucune ressemblance avec ceux de la Tartarie.

Quatre ma-  
nières d'écri-  
re des Man-  
cheous.

Première.

LES Tartares Mancheous ont quatre manières d'écrire, quoiqu'ils n'ayent qu'une sorte de caractères (c). La première, qui sert à graver des inscriptions sur la pierre ou sur le bois, demande un jour entier pour en écrire soigneusement vingt ou vingt-cinq lignes, sur-tout lorsqu'elles doivent être vides de l'Empereur. Si les traits du pinceau sont d'une main pesante, qui les rend trop larges & trop pleins, s'il leur manque de la netteté, si les mots sont pressés ou inégaux, l'ouvrage doit être recommencé. On n'y souffre point de renvois, ni d'additions marginales. Ce seroit manquer de respect pour le Souverain. Les Inspecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on apperoit la moindre faute.

Seconde.

LA seconde méthode est fort jolie, & peu différente de la première, quoiqu'elle soit beaucoup plus aisée. Elle n'oblige pas de marquer d'un double trait les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qui est une fois écrit, quand le trait seroit trop épais ou trop mince.

Troisième.

LA troisième manière est plus différente de la seconde que celle-ci ne l'est de la première. C'est l'écriture courante. Elle est si prompte que les deux côtés de la feuille sont bien-tôt remplis. Comme les pinceaux du Pays prennent beaucoup mieux l'encre que nos plumes, on perd moins de tems à les tremper. Si l'on dicte à quelqu'Ecrivain, on est surpris de la vitesse avec laquelle on voit courir le pinceau. Ce caractère est fort en usage pour les mémoires, les procédures de la Justice & les affaires communes. Les trois méthodes précédentes ne sont pas d'une égale finesse, mais elles sont également lisibles.

Quatrième.

LA quatrième est la plus grossière, quoique la plus courte & la plus commode pour un Auteur, & pour ceux qui ont des extraits à faire ou quelque chose à copier. Il faut sçavoir que dans l'écriture Tartare il y a toujours un

(a) En cela le Mancheou ressemble à l'Arabe, qui exprime les animaux & les choses, sous différentes idées, par des mots différens. C'est ainsi que l'Arabe a mille mots pour exprimer un cheval, un chameau, &c. cinq cens pour du lait, une épée, &c.

(b) Elle peut être un embarras ; mais en même tems elle est un grand ornement, en ce

qu'elle rend la langue plus concise & plus expressive, & qu'elle met une grande variété dans les sons.

(c) Les caractères Tartares ou Mancheous sont originellement les lettres d'Oigur ou Tigor, qui sont en usage, avec quelques différences, parmi les Mongols & les Peuples du Tibet & du Bengale.

un gr  
de ce  
les a  
pendi  
omis  
fie n  
à la d  
la vo  
O  
une f  
les de  
pour  
natur  
l'autr  
IL  
autres  
fils a  
impos  
de son  
res.  
il n'av  
tingue  
annea  
ce des  
der qu  
nomb  
me ce  
Enfin  
reille  
lemen  
LE  
pouvo  
sur le  
dictée  
toient  
ils ne  
tion n  
mots  
dans  
une vo  
feriant  
mence  
P &  
ropéer  
caract

un grand trait qui tombe perpendiculairement du haut au bas du mot. A gauche de ce trait, on en ajoûte un comme en dents de scie, qui fait les quatre voyelles *a, e, i, o*, distinguées l'une de l'autre par des points à droite de la perpendiculaire. Un point opposé à la dent forme la voyelle *e*. Si ce point est omis, c'est la voyelle *u*. Un point, à gauche d'un mot, près de la dent, signifie *n*, & l'on doit lire alors *ne*. Si le point est opposé à droite, on lit *no*. Si, à la droite d'un mot, on trouve un *o* à la place d'un point, cet *o* marque que la voyelle est aspirée, & qu'il faut lire *ho, he*, comme en Espagnol.

ON se sert ordinairement d'un pinceau; quoiqu'on emploie quelquefois aussi une sorte de plume, composée de Bambou, & taillée à-peu-près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caractères Tartares sont de telle nature, qu'ils ne sont pas moins lisibles de travers, en remontant, que de l'autre côté.

IL n'y a point de Tartare qui ne préfère sa langue naturelle à toutes les autres, & qui ne la croie la plus élégante & la plus riche du monde. Le fils aîné de l'Empereur, à l'âge de trente-cinq ans, s'imaginait qu'il étoit impossible de rendre le sens de la langue Tartare, & plus encore la Majesté de son stile, en aucune des langues Européennes. Il les traitoit de barbares. La relieure de nos livres & nos gravures lui plaisoient beaucoup, mais il n'avoit que du dégoût pour nos lettres. Ils les trouvoit petites & mal distinguées. Il prétendoit qu'elles formoient une espèce de chaîne, dont les anneaux étoient irrégulièrement entrelacés, & qu'elles ressembloient à la trace des pieds d'une mouche sur une table poudreuse. Il ne pouvoit se persuader que des caractères de cette nature fussent capables d'exprimer un grand nombre de pensées & d'actions, & tant de choses mortes ou vivantes; comme ceux des Chinois & des Tartares, qui sont clairs, distincts & gracieux. Enfin, il soutenoit que sa langue étoit forte, majestueuse & très-agréable à l'oreille; au-lieu que dans le langage des Missionnaires il n'entendoit qu'un gazouillement continu, fort approchant du jargon de Fo-kyen.

LE Père Parenin, pour convaincre ce Prince que les langues de l'Europe pouvoient exprimer tout ce qui étoit prononcé en langue Tartare, traduisit sur le champ, en latin, une lettre au Père Suarez (*d*), que le Prince avoit dictée dans sa propre langue. Il lui fit confesser que les caractères Romains étoient préférables à ceux de la Tartarie, parce que malgré leur petit nombre ils ne laissent pas d'exprimer quantité de mots Chinois & Tartares que sa Nation ne peut écrire avec ses caractères. Il lui proposa pour exemples les mots *prendre, platine, griffon, friand*, qu'il fut impossible au Prince d'écrire dans sa langue, parce que le Tartare n'admettant point deux consonnes sans une voyelle au milieu, il ne pouvoit rendre que *perendre, pelatine, geriffon & feriant*. L'Auteur lui fit encore observer que les Tartares ne pouvoient commencer aucun mot par les lettres *B & D*, & qu'ils étoient forcés de substituer *P & T*, comme dans *Bestia & Deus*, qu'ils écrivent *Pestia & Teus*. Les Européens ayant une infinité d'autres sons qui ne peuvent être exprimés par les caractères Tartares, quoiqu'un Tartare puisse les prononcer, Parenin conclut

Pinceaux & papier.

Observations entre le Prince héréditaire de la Chine & le Père Parenin, sur les langues Européennes & Tartares.

(d) Les Chinois appelloient le Pere Suarez *Su-lin*.

LANGAGE  
DES  
MANCHEOUS.

clut que l'alphabet François avoit beaucoup d'avantage sur celui de la Tartarie (e).

IL objecta d'ailleurs que chez les Tartares la voyelle *e* est toujours ouverte; qu'à l'exception de certains mots, où elle se trouve après *n*, elle n'est jamais ce que nous appellons muette; & que dans ce dernier cas elle n'est distinguée par aucune marque. Il confessa que le même défaut se trouve dans la langue Chinoise, & que les Tartares ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage sur celle de la Chine pour exprimer les noms étrangers; mais il soutint que la langue Tartare en elle-même n'est pas propre pour le stile court & laconique; qu'elle a des mots trop longs & peu convenables par conséquent à la Poësie. Il ajoûta qu'elle a peu de transitions, & que celles même qu'elle a ne sont pas assez sensibles; que les plus grands esprits ne peuvent surmonter cette difficulté, & demeurent souvent dans l'embarras pour lier leurs phrases; qu'après y avoir pensé long-tems, ils se voient souvent obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, sans en apporter d'autre raison que le mauvais son ou la dureté d'une expression, l'impropriété du tour & le défaut de connexion. Le Prince ne put désavouer que sa langue ne fut sujette à ces inconvéniens. Mais il prétendit qu'elle ne les avoit pas dans la conversation, où le discours lui paroïsoit fort coulant. Parennin le pria d'observer que ceux qui ne possédoient pas comme lui la langue Tartare allongeoient beaucoup les finales, & qu'ils ajoûtoient souvent le mot *Yala*, quoiqu'il ne signifie rien; qu'ils s'applaudissoient beaucoup lorsqu'ils n'avoient répété que deux ou trois fois ce mot dans une conversation; que ceux qui étoient arrivés nouvellement du centre de la Tartarie en usoient aussi fréquemment que les autres; ce qui prouvoit assez que les Tartares manquoient de transitions; enfin que les Auteurs n'osant employer le mot de *Yala* dans les ouvrages de quelque élégance, sur-tout depuis que l'Empereur l'avoit condamné en cessant de s'en servir, ils étoient fort embarrassés à passer d'un sujet à l'autre.

LE Prince répondit, en souriant, que le combat n'étoit pas égal, parce qu'il n'avoit jamais été en Europe; mais que s'il eut fait ce voyage, il seroit revenu assez bien instruit des défauts de la langue françoise pour confondre les Missionnaires. Parennin repliqua que le Prince auroit pu se tromper dans cette espérance, parce que les François avoient formé une Academie dans la seule vue de réformer & de perfectionner la langue. Mais ayant été forcé de convenir,

(e) L'Auteur Anglois n'est point ici de l'avis du Père Parennin, parce que les François, dit-il, n'ont pas le *ch*, le *kh*, le *w* & l'*j*, que les Mancheous ont dans leur langue; & quoiqu'ils substituent des lettres pour exprimer ces sons, comme *teb* pour *ch*, *ou* pour *w*, *dgi* pour *j*, il s'imagine, ajoûte-t-il, qu'ils ne peuvent parvenir à la vraie prononciation; au lieu que le Prince pouvoit prononcer les sons *e*, *f*, *b* & *d*, quoiqu'il ne pût les écrire. Mais le Prince ne pouvoit-il pas y suppléer dans l'écriture par des combinaisons d'autres caractères, comme font les François, & comme ont fait les Mancheous mêmes, puisque les lettres d'*Oigur* ou *Tigur* dont ils se servent n'étoient qu'au nombre de quatorze dans l'origine?

(Voyez l'Histoire des Turcs & des Mogols, dans la Préface du Traducteur Anglois pag. 22.) Comme on lit ici que les Mancheous ont plus de caractères que les François, peut être en ont ils autant que les Peuples du Tibet, qui se servent des mêmes caractères avec quelques différences, & qui ont trente consonnes & quatre voyelles. (Voyez *Ara eruditorum*, T. XLVI. Sept. 1722, pag. 415.) Ainsi, ajoûte l'Auteur Anglois, la langue Mancheou semble préférable à cet égard au François, dont l'alphabet est un des moins propres de l'Europe à l'expression des sons Orientaux. Voyez ci-dessus ce qu'on en a déjà dit, & l'Histoire générale des Turcs, &c. pag. 27.

nir,  
tité  
le Pr  
vo  
Ch  
gl  
vé  
lat  
C  
héréc  
gues  
estim  
au Cl  
léguat

O  
entrep  
Math  
Journa  
dans l  
lettres  
sées d  
à Lon  
Halde  
vrage  
centre  
ge de  
partie

L'E  
sé un  
glé d  
Pekin  
ouver  
beauc  
tres,  
narqu  
que d  
tége

nir, sur une autre question qu'on lui fit, que les François ont emprunté quantité de termes des autres Nations, sur-tout en matière d'Arts & de Sciences, le Prince s'écria que la victoire étoit à lui: „ Pour nous, lui dit-il, nous n'avons „ vous emprunté que fort peu de mots des Mongols, & moins encore des „ Chinois, & nous les avons naturalisés par des terminaisons. Vous faites „ gloire apparemment de vous être enrichis des dépouilles de vos voisins. En „ vérité, vous avez bonne grace après cela de reprocher des bagatelles à la „ langue Tartare.

CEPENDANT les réponses du Père Parennin satisfirent assez le Prince héréditaire de la Chine pour lui faire prendre une meilleure opinion des langues de l'Europe. Il promit même de leur donner le premier rang dans son estime après la sienne. A la vérité, il panchoit à donner la seconde place au Chinois; mais le Missionnaire protesta fortement contre cette idée, en alléguant la multitude d'équivoques dont cette langue est remplie (f).

(f) Du Halde Vol. IV. pag. 77. & suiv.

## §. II.

*Voyage dans la Tartarie Orientale en 1682, par le Père Ferdinand VERBIEST, Jésuite.*

ON doit reconnoître un nom, déjà célèbre dans ce recueil. Ce fut à la suite de *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, que le Père Verbiest entreprit le voyage de la Tartarie. Il étoit alors Président du Tribunal des Mathématiques de Peking. Peu d'années après, il fit passer en Europe le Journal de son entreprise, & celui d'un autre voyage qu'il fit l'année suivante dans la Tartarie Orientale (a). Les Auteurs Anglois jugent que les deux lettres où ces Journaux sont contenus furent écrites en latin, d'où étant passées d'abord en françois elles furent bientôt traduites en Anglois & publiées à Londres en 1687, avec une relation de la Floride par *Soto*. Le Père du Halde les a placées dans sa description de la Chine & de la Tartarie. L'ouvrage est court, mais curieux. C'est la seule relation connue d'un voyage au centre de la Tartarie Orientale. Isbrand Ides, & ceux qui ont fait le voyage de la Russie à la Chine par la même route, n'ont traversé que certaines parties de la Tartarie Occidentale.

L'EMPEREUR se mit en marche le 23 de Mars 1682, après avoir appaisé une révolte par le supplice de trois Rois. Un des trois Rebelles fut étranglé dans une Province qu'il avoit conquise. Un autre, ayant été conduit à Peking avec ses Principaux Partisans, fut coupé en pièces, dans une Place ouverte, par divers Mandarins, dont il avoit fait mourir les parens avec beaucoup de barbarie. Le troisième, qui avoit servi de chef aux deux autres, se tua lui-même; & telle fut la fin d'une guerre de sept ans. Le Monarque Chinois prit avec lui, dans le voyage, son fils aîné, qui n'étoit âgé que de dix ans, & se fit accompagner des trois premières Reines. Son cortège étoit composé des principaux Regules, des Grands de la Cour & des premiers

(a) *Angl.* dans la Tartarie Occidentale. R. d. E.  
Nnn 2

LANGAGE  
DES  
MANCHEOVS.

Conclusion  
de l'entretien  
du Prince &  
de Parennin.

VERBIEST.  
1682.

Introduction.

Départ de  
l'Auteur.

Repos que  
l'Empereur  
s'étoit pro-  
cure pour son  
voyage.

VERBIEST.  
1682.

A quoi Verbiest devoit être employé.

Route par  
des Pays dé-  
serts.

Pourquoi  
les Villes y  
sont détruites.

Fort de Chan-  
kay.

premiers Mandarins de tous les Ordres. L'équipage étoit si nombreux, qu'on y comptoit plus de sept mille personnes.

SA Majesté desira que Verbiest fût du voyage, & sans cesse près de sa personne, pour observer en sa présence la disposition des Cieux, l'élevation du Pole, les hauteurs des montagnes & les distances des places. Elle le chargea aussi de lui expliquer les météores, & d'autres matières de Physique & de Mathématique. Dans cette vûe elle donna des ordres pour faire porter sur des chevaux les Instrumens nécessaires à ces opérations. Elle recommanda le Missionnaire au Prince son oncle, qui étant aussi son beau-père & la seconde personne de l'Etat, portoit un nom qui signifioit *associé à l'Empire*. Ce Prince reçut la commission de fournir toutes sortes de commodités au Père Verbiest. Il le logea dans sa propre tente & le fit manger à sa table. D'un autre côté l'Empereur lui fit donner dix chevaux de sa propre écurie, pour en changer dans le voyage. Il y en avoit un que Sa Majesté avoit monté elle-même; ce qui passa à la Chine pour une marque de la plus haute distinction.

LA route étoit au Nord-Est. De Peking à Lyau-tong, où l'on compte environ trois cens milles, elle est assez unie. Les quatre cens milles qu'on fait dans cette Province sont plus inégaux, à cause des montagnes. Au-delà de Lyau-tong, il en reste quatre cens beaucoup plus difficiles, par des montagnes fort escarpées, des vallées très-profondes, & quelquefois par des plaines désertes, où l'on marche deux ou trois jours sans rencontrer la moindre chose. Les montagnes, à l'Est, sont couvertes de gros chênes & de forêts qui n'ont point été coupées depuis plusieurs siècles.

TOUT le Pays, au-delà de Lyau-tong, est un véritable désert. On n'y voit autour de soi que des montagnes & des vallées sans habitans, qui servent de retraite aux ours, aux tygres & à d'autres bêtes féroces. A peine y trouve-t-on quelques misérables huttes sur les bords des Rivières & des torrens. Dans Lyau-tong même, les Villes & les Bourgs, quoiqu'en assez grand nombre, n'offrent que des ruines & des tas de pierres au milieu des ronces. Si l'on a bâti depuis peu quelques maisons dans l'enceinte de ces Villes, les unes sont de terre, les autres du débris des anciens édifices, mais la plupart couvertes de chaume & sans ordre. Il ne reste pas la moindre trace de quantité de Bourgs & de Villages, dont la Province étoit remplie avant les guerres. Le petit Prince Tartare, qui commença les hostilités avec fort peu de troupes, s'étoit fait une règle de prendre les Habitans de toutes ces Places pour recruter son armée. Ensuite il détruisoit les édifices, pour ôter à ses Soldats l'espérance de retourner dans leur patrie.

DANS l'espace de trois mois, la Caravane Impériale fit trois ou quatre cens lieues au Nord-Est. Elle n'employa pas moins de tems à son retour. Son premier séjour fut à *Chankay* (b), Fort situé entre la Mer du Sud & les montagnes du Nord. Là commence la fameuse Muraille de la Chine, qui sépare la Province de Pe-che-li de celle de Lyau-tong. En entrant dans cette dernière Province, on quitta la grande route pour prendre celle des montagnes, qui s'étendent sans interruption au Nord-Est, & l'on y employa d'abord quelques jours à la chasse.

VERBIEST

(b) Dans les premières Editions Française & Angloise, on lit *Kam-bay*.

VERBIEST  
choisi  
bua de  
d'envir  
sans ror  
pas, da  
les com  
si près  
est si vi  
gue, se  
Verbiest  
d'un jou  
nards.  
tarie, a  
tre quar  
pour se  
y tua au  
seul Ma  
Quoiqu'  
se trouv  
qu'il ne  
suivre l'  
absence.

APRÈS  
on décou  
l'on voit  
vations  
c'est-à-di  
lors les  
degrés.  
riation de  
ron cinqu

ULA,  
dire dans  
min, où  
dans leur  
a pû le re  
de hauteu  
té admira  
qu'on y

(c) La  
rante un d  
condes. A  
trente seco

(d) Ang

(e) Dar  
primées à  
quarante-qu

VERBIEST nous donne une idée de cet exercice. L'Empereur, ayant ehoisi trois mille hommes de sa garde; armés d'arcs & de flèches, les distribua de tous côtés autour des montagnes, qui forment dans ce lieu un cercle d'environ trois milles de diametre. Cette ligne, venant à se resserrer pas à pas, sans rompre l'ordre, réduit le grand cercle à un diametre d'environ trois cens pas, dans lequel toutes les bêtes de cette partie de montagnes se trouvent prises comme au filet. Les Chasseurs quittent alors leurs chevaux, & se tiennent si près l'un de l'autre qu'il ne reste pas entr'eux le moindre passage. La chasse est si vive dans des bornes si étroites, que les pauvres animaux, épuisés de fatigue, se couchent aux pieds des Chasseurs & se laissent prendre sans résistance. Verbiest vit deux ou trois cens chevaux sauvages, qui avoient été pris en moins d'un jour par cetté méthode, sans compter un grand nombre de loups & de renards. Une autre fois, l'Empereur s'étant donné le même amusement en Tartarie, au-delà de la Province de Lyau-tong, l'Auteur vit, dans l'enceinte, entre quantité d'autres bêtes, plus de mille Cerfs, qui, ne voyant aucun jour pour se sauver, se précipitèrent d'eux-mêmes sur les armes des Chasseurs. On y tua aussi des sangliers, des ours & plus de soixante tygres. L'Auteur étoit le seul Mandarin qui n'eut point d'armes à feu, près de la personne de l'Empereur. Quoiqu'il se fût accoutumé à la fatigue depuis qu'on s'étoit mis en marche, il se trouvoit si épuisé le soir lorsqu'il rentrait dans sa tente après ces chasses, qu'il ne pouvoit se tenir debout, & qu'il se feroit quelquefois dispensé de suivre l'Empereur, s'il n'eût appréhendé que ce Prince ne se fût offensé de son absence.

Après avoir fait quatre cens milles, en continuant de chasser sur la route, on découvrit *Chin-yang*, Capitale de Lyau-tong. C'est une assez belle Ville, où l'on voit encore les restes d'un ancien Palais. L'Auteur trouva par ses observations qu'elle est à quarante-un degrés cinquante-six minutes de latitude (c); c'est-à-dire deux minutes moins (d) que la latitude de Peking, quoique jusqu'alors les Européens, comme les Chinois, ne l'eussent placée qu'à quarante-un degrés. Plusieurs expériences le convinquirent que l'aiguille n'a point de variation dans ce lieu; tandis qu'à *Ula*, qui est à quarante-trois degrés & environ cinquante minutes (e), la variation est de quarante-huit minutes Ouest.

ULA, fut le terme du voyage. Depuis Peking jusqu'à cette Ville, c'est-à-dire dans l'espace de près d'onze cens milles, on avoit fait un nouveau chemin, où l'Empereur pouvoit marcher commodément à cheval, & les Reines dans leurs chariots dorés. Il est large de dix pieds, aussi droit & aussi uni qu'on a pû le rendre. Dès deux côtés regne une espèce de petite chaussée, d'un pied de hauteur, exactement unie & parallèle. Le fond du chemin est d'une netteté admirable, sur-tout dans le beau tems, par le travail continuel des ouvriers qu'on y emploie. On a fait une route semblable pour le retour. Les efforts n'ont

(c) La Carte des Jésuites la place à quarante un degrés cinquante minutes trente secondes. Ainsi la différence est de six minutes trente secondes.

(d) *Angl.* deux minutes plus. R. d. E.

(e) Dans les Lettres du Père Verbiest, imprimées à Paris en 1695, la latitude est de quarante-quatre degrés vingt minutes. Mais

dans le texte la latitude approche beaucoup de celle de Kirin-ula-hotun & de celle que Du Halde donne à Ula. Vraisemblablement cet Auteur a pris ces deux Villes pour la même. Cependant il paroît par ce Journal qu'Ula est à trente-trois milles au Nord de Kirin-ula; & c'est sans doute *Pitay-ula-hotum* sur le Songari environ à quarante-quatre degrés six minutes.

VERBIEST.  
1682.

Chasses de  
l'Empereur.

Chin yang,  
Capitale de  
Lyau-tong.

Ula, terme  
du voyage.

Chemin neuf.

VERBIEST.  
1682.

Ordre de la  
marche de  
l'Empereur.

Comment il  
est logé avec  
sa suite.

Veau Ma-  
rin qu'on lui  
présente.

L'Empereur  
visting les tom-  
beaux de ses  
Ancêtres.

n'ont pas été ménagés pour réduire les montagnes au niveau & pour bâtir des ponts sur les torrens. Les côtés de ces ponts étoient tendus de nattes, sur lesquelles on avoit peint des figures d'animaux; ce qui faisoit le même effet que les Tapisseries qu'on pend en Europe dans les processions publiques. L'Empereur marche rarement dans ce chemin, parce qu'il s'amuse continuellement à la chasse; ou s'il le prend, avec les Reines, il suit les chauffées qui le bordent, de peur que la multitude des chevaux ne rompe une si belle route. Dans sa marche, il étoit ordinairement à la tête de sa petite armée. Les Reines suivoient, à quelque distance, avec leur cortège & leurs équipages. On voyoit ensuite les Regules, les Grands de la Cour & les Mandarins, suivant l'ordre de leurs dignités. Un grand nombre de domestiques & d'autres gens à cheval faisoit l'arrière-garde.

COMME ON ne rencontre pas de Ville qui soit capable de fournir le logement & la subsistance à une caravane si nombreuse, & que la plus grande partie du chemin se fait dans des Pays mal-peuplés, on est obligé de porter toutes sortes de provisions & de commodités pour trois mois. Mais on avoit fait partir d'avance, par des chemins détournés, une prodigieuse quantité de chariots, de chameaux, de mulets & de chevaux, avec la principale partie du bagage. D'ailleurs Sa Majesté Impériale & presque toute la Noblesse avoit un grand nombre de chevaux de main, pour en changer dans l'occasion; sans parler des troupeaux de bœufs, de moutons, &c. Quoique cette multitude d'hommes, de chevaux & d'autres bêtes marchât assez loin de la grande route, elle faisoit lever des nuages de poussière, qui ne permettoient pas aux gens du cortège Impérial de voir quinze pas devant eux.

LEUR marche étoit réglée avec tant d'ordre, que chaque jour au soir ils campoient sur le bord de quelque Rivière ou de quelque torrent. Les Marchands des logis partant de grand matin avec le bagage nécessaire, alloient marquer des places pour les tentes de l'Empereur, des Reines, des Grands & des Mandarins. Pendant le voyage, quelques Corétiens présentèrent à l'Empereur un veau de Mer. Il demanda au Père Verbiest si les Auteurs Européens parloient de ce poisson. Le Missionnaire lui ayant répondu que les Jésuites de Peking avoient dans leur Bibliothèque un Livre qui traitoit de la nature du veau-marin, avec la représentation de sa figure, Sa Majesté, dans l'impatience de voir cet Ouvrage, dépêcha un courrier à Peking & le reçut peu de jours après. Elle parut fort satisfaite, d'y trouver une description semblable à ce qu'elle avoit vu de ses propres yeux. Elle donna ordre que l'animal fût gardé comme une rareté.

PENDANT le séjour que ce Monarque fit à Chin-yang, & qui dura quatre jours, il se rendit avec les Reines au tombeau de ses Ancêtres, qui n'en est pas fort éloigné; & de-là, après avoir renvoyé les Reines à la Ville, il se remit en marche pour la Tartarie Orientale. La chasse recommença pendant quelques jours, jusqu'à Kirin, qui est à cent milles de Chin-yang. La Ville de Kirin est située sur la Rivière de Songari, dont la source est dans le *Chau-pe* (f) ou la Montagne-blanche, à quatre cens milles de Kirin, au Sud. Cette montagne si fameuse du côté de l'Est, pour avoir été l'ancienne habitation des Tartares

(f) On a lu ci dessus *Charg-se chan*, qui est sans doute le vrai nom, tiré de la blancheur de son sable.

tares M  
lui fait t

. EN a  
mettant  
en form  
il se fon  
roit de l  
ment, q  
ses gard  
cette Vi  
soin de t  
viennent

L'EM  
avec que  
jusqu'à U  
pire Tar  
voyage é  
coup à la  
d'Ula. M  
eaux de l  
L'Emper  
qu'il s'éto  
le beau-p  
qu'ils fure  
des bœufs

L'AUT  
dans ces  
nois, cha  
lice de Ki  
de *He-long*  
fidérables  
cours au  
troit d'An

DEUX  
per-ur par  
avoit telle  
exprimée.

(g) Du

(h) Ce d  
dans la Cart  
ce ne sçaur  
teur Anglois  
garde comm  
puisque cette  
*Koran* ou  
Croix l'obré  
Monarque,  
qui se trou

tares Mancheous, est, dit-on, sans cesse couverte de nége, & c'est de-là qu'on lui fait tirer son nom.

EN arrivant à la vûe de Kirin, l'Empereur descendit de son cheval, & se mettant à genoux sur le bord de la Rivière, il se bailla trois fois vers la terre en forme de salutation. Ensuite il monta sur un trône brillant d'or, sur lequel il fit son entrée dans la Ville. Le Peuple courant en foule autour de lui, pleuroit de la joie de le voir. Ces témoignages d'affection le touchèrent si vivement, que pour marque de faveur il voulut se faire voir à tout le monde, & ses gardes reçurent défense d'écarter le Peuple qui se présentoit. On voit dans cette Ville une espèce particulière de Barques, dont les Habitans prennent soin de tenir un grand nombre toujours prêt, pour repousser les Russiens qui viennent souvent leur disputer la pêche des perles sur la rivière (g).

L'EMPEREUR, après s'être arrêté deux jours à Kirin, descendit la rivière avec quelques personnes de sa suite, accompagné de plus de cent Barques, jusqu'à *Ula* (h), qui est la plus belle Ville du Pays & l'ancien siège de l'Empire Tartare. Elle est à trente-trois milles de Kirin. Le but de ce petit voyage étoit de s'amuser à la pêche d'une sorte de poisson qui ressemble beaucoup à la Plie de l'Europe, & dont la rivière est remplie un peu au-dessous d'*Ula*. Mais les pluies, qui survinrent tout-d'un-coup, enlèrent tellement les eaux de la rivière, que tous les filets furent brisés & emportés par le torrent. L'Empereur revint au bout de cinq ou six jours, sans avoir eu l'amusement qu'il s'étoit proposé. Dans la route, la Barque où Verbieft s'étoit mis avec le beau-père du Monarque fut si maltraitée par le battement des vagues, qu'ils furent obligés de la quitter pour se faire traîner dans un chariot par des bœufs.

L'AUTEUR apprit des Habitans d'*Ula*, que *Ninkrita*, Place assez fameuse dans ces Contrées, est éloignée d'eux d'environ sept cens mille lis (i) Chinois, chacun de trois cens soixante pas géométriques. Le Général de la Milice de Kirin lui raconta aussi qu'étant parti de *Ninkrita* sur la grande Rivière de *He-long* (k), dans laquelle se jettent le *Songari* & d'autres rivières plus considérables, il étoit arrivé dans l'espace de quarante jours, après avoir suivi son cours au Nord-Est, dans la Mer Orientale, que l'Auteur croit être ici le Détroit d'*Annian*.

DEUX jours après, lorsque les pluies eurent commencé à diminuer, l'Empereur partit de Kirin pour reprendre la route par laquelle il étoit venu. L'eau avoit tellement rompu les chemins, que la fatigue de ce voyage ne peut être exprimée. On traversa, sans se reposer, les montagnes & les vallées. On passa

VERBIEST.  
1682.

Il arrive à  
Kirin & salua  
la terre à ge-  
noux.

Il prend le  
plaisir de la  
pêche.

Verbieft  
court risque  
de se noyer.

Retour de  
l'Empereur.

Difficultés  
de la marche.

(g) Du Hilde, Vol. IV. pag. 88. & suiv.

(h) Ce doit être *Putay-ula*, qui est placée dans la Carte un peu à l'Ouest du Nord; mais ce ne sauroit être *Ulug yurt*, que le Traducteur Anglois de l'Histoire d'*Abulglazi Khan* regarde comme l'ancien siège de *Fenghis-khan*, puisque cette Place n'étoit pas loin de *Karakoram* ou *Karakuran*, comme Petis de la Croix l'observe dans l'Histoire de ce grand Monarque, pag. 397. La petite ressemblance qui se trouve entre *Ula* & *Ulug* n'est pas d'un

grand poids, car ces deux mots n'ont pas la même signification. *Ula*, en Mancheou, signifie Rivière; & *Ulug*, en Mogol, signifie Grand.

(i) C'est peut-être la même Ville que *Ninguta* ou *Ninguta*, dont on a parlé ci-dessus.

(k) *He-lum* dans l'Original, suivant l'Orthographe Portugaise. C'est le *He-long kung* ou le *Sigholiar ulu*. Mais on doit observer que *Ninkrita* ou *Ningura* est située sur le Hurba, qui se jette dans le *Songaro*, fort loin au Sud du *He-long*.

VERBIEST.  
1632.

fa des rivières fort dangereuses, & des torrens dont les ponts étoient brisés ou couverts par les flots. Dans quelques endroits on trouva des étangs que l'inondation avoit formés, & des eaux croupissantes dont on eut beaucoup de peine à sortir. Les animaux qui portoient le bagage demeuroient enfoncés dans la boue sans pouvoir se remuer, ou mouraient d'épuisement dans la route. Le sort des hommes n'étoit pas moins triste. Ils se virent menacés de périr, faute de provisions & des commodités nécessaires pour une si longue marche. Plusieurs furent obligés de descendre à terre pour mener leurs chevaux par la bride, ou de s'arrêter au milieu des plaines désertes, pour leur donner le tems de reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des logis & les Fourriers ne manquaient point de pioniers ni de bois pour les fascines, il n'en étoit pas moins impossible, après avoir réparé les chemins avec beaucoup de peine, de suivre ceux par lesquels les chevaux & les chariots de l'avant-garde avoient passé. L'Empereur même & son fils, avec tous les Seigneurs de leur suite, prirent plus d'une fois le parti de traverser à pied les lieux où le péril étoit encore plus grand à cheval. Lorsqu'on arrivoit à l'entrée d'un pont ou de quelqu'autre passage, toute la caravane s'arrêtoit pour laisser passer l'Empereur, avec les principaux Seigneurs. Ensuite le reste de la Troupe se précipitoit en foule; & chacun s'efforçant d'être le premier, il y en avoit toujours un grand nombre qui tomboit dans l'eau. D'autres cherchant des endroits moins dangereux, s'engageoient dans des bourbiers & des fondrières d'où ils ne pouvoient se retirer. En un mot, les difficultés & les peines furent si excessives, dans tous les chemins de la Tartarie Orientale, que de vieux Officiers, qui avoient suivi la Cour depuis trente ans, ne se souvenoient pas d'avoir jamais eu tant à souffrir dans aucun de leurs voyages.

Considération qu'il marque pour Verbiest.

Au milieu de ces embarras continuels, l'Empereur témoigna une attention particulière pour le Père Verbiest. Dès le premier jour, on fut arrêté le soir par un torrent large & rapide. Le hazard ayant fait trouver un petit bateau, qui ne pouvoit contenir plus de quatre personnes, l'Empereur s'en servit d'abord pour passer avec le Prince son fils. Quelques Régules le suivirent. Les autres Princes & tous les Seigneurs & les Mandarins, avec le reste de l'Armée, attendoient le retour du bateau avec d'autant plus d'impatience, que la nuit approchoit & que les tentes étoient passées long-tems auparavant. Mais l'Empereur revenant dans un autre bateau, qui s'étoit trouvé de l'autre côté, demanda tout haut Verbiest par son nom; & dit à son beau-père: „ Qu'il vienne & qu'il passe avec nous. Ainsi le Missionnaire & le beau-père de l'Empereur passèrent seuls avec Sa Majesté, tandis qu'une grande partie de la caravane demeura toute la nuit en plein air sur la rive.

Autre faveur qu'il lui fait dans le voyage.

LA même chose arriva le jour suivant, & presqu'avec les mêmes circonstances. L'Empereur se trouvant à midi sur le bord d'un autre torrent, donna ordre qu'on fit d'abord passer les tentes, les balots & le bagage. Ensuite il eut la bonté de se faire accompagner de Verbiest, pour passer seul avec lui; & le reste de sa Cour fut arrêté toute la nuit sur la rive du torrent. Le beau-père même de Sa Majesté ayant demandé s'il pouvoit passer, sous prétexte que le Missionnaire n'avoit pas d'autre logement que sa tente, l'Empereur lui répondit qu'il pouvoit demeurer, & qu'il auroit soin lui-même de faire loger Verbiest. En effet, lorsqu'il fut passé, s'étant assis sur la rive, il plaça le Jésuite à son côté, avec les deux fils du Régule de l'Occident & le

Kolau

Kolau  
nuit é  
tes les  
crut re  
présen  
toile su  
Scienc  
sionair

VE  
partie  
arrivasi

ON  
lesquell  
de Lya  
rendit à  
quinze  
torrent

Le 5,  
lis (m)

cinquan  
quarant

cinquan  
soixante

soixante  
trois ce  
dans la

ger les

CET  
Tartarie  
la moitié  
l'Itinéra  
être la l  
Ambayab  
bstun.

(1) Du  
Cet Auteu  
Traducteu  
Traduction

VIII.

Kolau de la Tartarie, qu'il distinguoit dans toutes les occasions. Comme la nuit étoit belle & le tems fort clair, il souhaita que Verbieft nommât toutes les Constellations qui paroissent. Il lui nomma lui-même celles qu'il crut reconnoître. Ensuite, ouvrant une petite Carte que l'Auteur lui avoit présentée quelques années auparavant, il chercha l'heure de la nuit par l'Etoile sur le Méridien, en prenant plaisir à faire voir son habileté dans cette Science. A toutes ces marques de bonté, il ajouta celle d'envoyer au Missionnaire plusieurs plats de sa table.

VERBIEFT entra dans Peking le 9 de Juin, en parfaite santé, quoiqu'une partie du cortège Impérial fût demeurée malade sur la route, & que d'autres arrivassent blessés, ou dans une fâcheuse situation (1).

ON croit devoir joindre ici les noms Tartares & les distances des Places, par lesquelles Verbieft avoit passé dans la Tartarie Orientale, depuis la Capitale de *Lyau-tong* jusqu'à Kirin. Le premier jour, étant parti de *Chin-yang*, il se rendit à *Syau-lifto*, nom Chinois de cette Place, après avoir fait quatre-vingt-quinze lis Chinois. Le 2, à *Chalay-angha*, quatre-vingt-cinq lis. Le 3, à un torrent du même nom, soixante-dix lis. Le 4, à *Kiaguchen*, cinquante lis. Le 5, à *Feyteri*, quatre-vingt lis. Le 6, au torrent de *Feyteri*, quatre-vingt lis (m). Le 7, au torrent de *Tfyang*, quatre-vingt (n) lis. Le 8, à *Kuru (o)*, cinquante lis. Le 9, à la Ville de *Sapé*, quarante lis. Le 10, à *Quaranni-pira*, quarante lis. Le 11, à *Elten-eme-ambayaga*, soixante-dix lis. Le 12, à *Ipotan*, cinquante-huit lis. Le 13, à *Suayenni-pira*, soixante lis. Le 14, à *Ilmen*, soixante-dix lis. Le 15, à *Seuten*, soixante-dix lis. Le 16, à la Ville de Kirin, soixante-dix lis. Toute la route contient mille vingt-huit lis Chinois, qui font trois cens soixante-neuf milles géométriques. On pourroit insérer ces Places dans la Carte de *Lyau-tong*, par Martini, en prenant soin seulement de corriger les latitudes sur les Observations qui se trouvent dans le même Journal.

CETTE route ne peut être tracée dans la première feuille de la Carte de Tartarie, donnée par le Père du Halde, jusqu'à la Rivière de *Kuru*, qui est à la moitié du chemin. Mais ensuite on trouve toutes les Places nommées dans l'Itinéraire, à l'exception de *Sapé*, *Quaranni* & *Karanni-pira*, qui est peut-être la Rivière d'*Ajighe-yala*. La Carte nomme les autres Places, *Altan-eme*, *Ambayaha*, *Iptan*, *Sayan*, *Ilmen*, *Sexode* au lieu de *Seuten*, *Kinrin-ulahotum*.

(1) Du Halde Vol. IV. pag. 93. & suiv. Cet Auteur termine ici cette relation. Mais son Traducteur Anglois en a ajouté la suite dans sa Traduction.

(m) Angl. Le 6 au torrent de *Scyper*, soixante lis. R. d. E.

(n) Angl. soixante. R. d. E.

(o) *Kuru-pira*, ou la Rivière de *Kuru*.

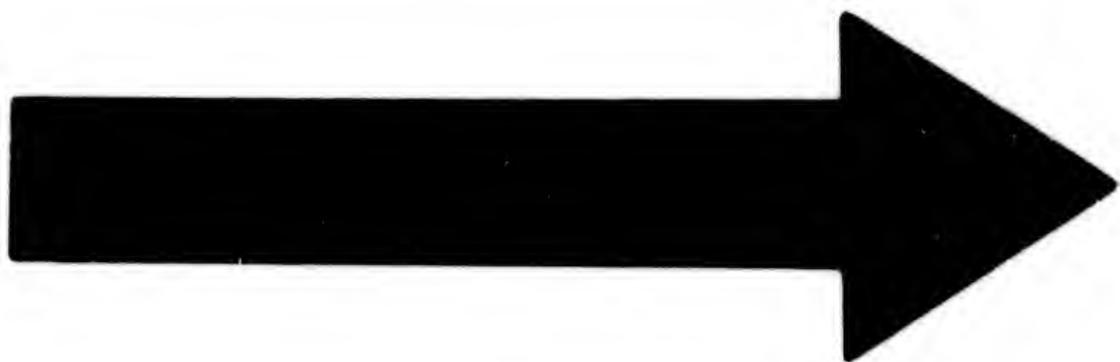
VERBIEFT.  
1682.

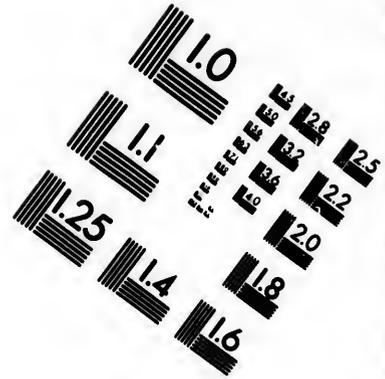
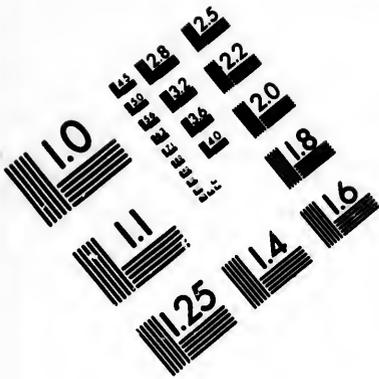
Verbieft  
rentre à Pe-  
king.

Noms & dis-  
tances des  
Places qu'il  
avoit vues.

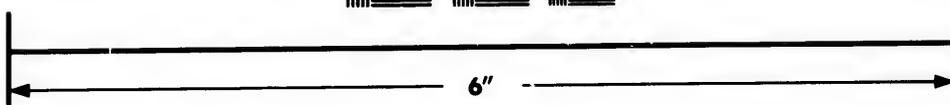
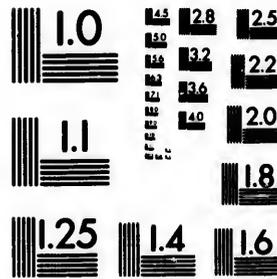
On ne trou-  
ve qu'une par-  
tie de ces  
noms dans la  
Carte.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
18  
20  
22  
25

VERBIEST.  
1682.

Table des Places de la Tartarie Orientale, dont les latitudes ont été déterminées par observation, & dont les longitudes l'ont été géométriquement (a).

Latitude, & longitude des Places.	Places.	Latitude.	Longitude.
	<b>PANSE-HOTUN (b)</b> , 42 . 29 . 0 . 9 . 6 . 40.		
	Kirin-ula-hotun, . . . . . 43 . 46 . 48 . . 10 . 24 . 30.		
	Tondonkia-mon, . . . . . 43 . 57 . 36 . . 11 . 26 . 0.		
	Ninguta-hotun, . . . . . 44 . 24 . 15 . . 13 . 16 . 0.		
	Source du Huchi-pira, . . . 43 . 31 . 0 . . 13 . 25 . 0.		
	Hongta-hotun, . . . . . 42 . 54 . 1 . . 13 . 36 . 0.		
	Chulhey-hotun, . . . . . 43 . 20 . 10 . . 15 . 8 . 20.		
	Chulhey-hotun de Swifou- pira, . . . . . 44 . 1 . 12 . . 15 . 36 . 30.		
	Tapku-hurta, Sud, . . . . . 44 . 33 . 0 . . 16 . 0 . 0.		
	Chulghhey-hotun, sur le Ufuri-pira, . . . . . 44 . 47 . 10 . . 18 . 0 . 0.		
	Niman-kajan, . . . . . 46 . 3 . 20 . . 17 . 44 . 15.		
	Hay-chu-kajan, . . . . . 47 . 59 . 0 . . 18 . 45 . 0.		
	Hula-kajan, . . . . . 48 . 50 . 0 . . 19 . 3 . 20.		
	Tonden-kajan, . . . . . 49 . 24 . 20 . . 19 . 58 . 40.		
	Edu-kajan, . . . . . 48 . 9 . 36 . . 15 . 37 . 0.		
	Chefi-kajan, . . . . . 47 . 49 . 12 . . 16 . 11 . 20.		
	Aomili-kajan, . . . . . 47 . 23 . 0 . . 15 . 27 . 30.		
	Mohora-kajan, . . . . . 47 . 18 . 45 . . 14 . 40 . 40.		
	Indamu-kajan, . . . . . 46 . 53 . 20 . . 14 . 12 . 50.		
	Nuschau-kajan, . . . . . 45 . 47 . 45 . . 9 . 52 . 0.		
	Petuntz-hotun, . . . . . 45 . 15 . 40 . . 8 . 32 . 20.		
	Porato-kajan, . . . . . 43 . 48 . 0 . . 5 . 50 . 0.		
	Hara-paychang, . . . . . 42 . 18 . 0 . . 4 . 2 . 0.		
	Kojin-po-chiamon, . . . . . 41 . 4 . 15 . . 2 . 46 . 40.		
	Sufay-po, . . . . . 41 . 50 . 30 . . 1 . 25 . 0.		
	Sirani-yu-fay-po, . . . . . 42 . 15 . 36 . . 2 . 58 . 20.		
	Parin, . . . . . 43 . 35 . 0 . . 2 . 5 . 0.		
	Chakka-hotun, . . . . . 43 . 59 . 0 . . 1 . 26 . 40.		
	Ortou-kiamon, . . . . . 44 . 16 . 48 . . 0 . 30 . 0.		
	Pero-hotun, . . . . . 44 . 1 . 30 . . 2 . 57 . 30.		
	Tchol-hotun, . . . . . 46 . 39 . 36 . . 6 . 36 . 20.		
	T'fitsikar (c), . . . . . 47 . 24 . 0 . . 7 . 27 . 20.		
	Kamnika-kiamen, . . . . . 48 . 41 . 30 . . 8 . 27 . 20.		
	Merghen-hotun,		

(a) Cette Table, aussi bien que toutes les Tables de latitude, & de longitude qui ont rapport à la Chine & à la Tartarie, se trouve à la fin du dernier Tome de la Chine du Père Du Halde; mais les Anglois les ont placées dans le cours de l'Ouvrage, avec toutes les Cartes respectives, pour se faire honneur de leur exacti-

tude.

(b) Il faut remarquer que dans l'Édition de Paris, de même que dans l'Original Anglois, cette Table est remplie de fautes. Nous la corrigeons ici d'après Du Halde. R. d. E.

(c) Chiskar, dans l'Original.

Merg  
Sagha  
Uluff

L E  
au Su  
Défer  
les lim  
tie de  
d'éten  
& cen  
quaran  
Tartar  
Ning-b  
cens li  
ne foit  
de la C  
C E  
actions  
C'est-là  
ce, &  
Kitay,  
Empire  
cles, c  
du des  
furent  
les Art  
de puis  
Qu  
foient  
ves, a  
Princes  
penver  
position  
Hi-fong  
Keou,  
A P  
Provinc

Places	Latitude.	Longitude.
Merghen-hotun, . . . .	49 . 12 . 0 . . .	8 . 33 . 50.
Saghalian-ula-hotun, . . .	50 . 0 . 55 . . .	10 . 59 . 0.
Uluffu-moudan, . . . .	51 . 21 . 36 . . .	10 . 33 . 0.

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.

§. III.

Contrées des Mongols, proprement dits.

LE Pays des Mongols, *Monguls* ou Mongals, que les Géographes Européens ont nommé Mongalie, est bordé à l'Est par la Tartarie Orientale; au Sud, par la grande Muraille de la Chine; à l'Ouest, par le *Kobi* ou le grand Désert (a), & par le Pays des *Kalkas*, duquel il est séparé par le *Karu*, ou par les limites que l'Empereur a fixées; au Nord, par les *Kalkas*, & par une partie de la Tartarie Orientale. C'est une fort grande Région, qui n'a pas moins d'étendue que la Tartarie Orientale. Sa situation est entre cent vingt-quatre & cent quarante-deux degrés de longitude Orientale, & entre trente-huit & quarante-sept degrés de latitude. Ainsi sa longueur, depuis les bords de la Tartarie Orientale du côté de l'Est, jusqu'aux parties qui sont vis-à-vis de *Ning-hya* & qui appartiennent à la Chine vers l'Ouest, est de plus de trois cens lieues. Sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ deux cens; quoiqu'elle ne soit pas la même dans toutes ses parties, comme on peut en juger par la vûe de la Carte.

Etendue & bornes du Pays des Mongols.

CETTE portion de la Tartarie peut passer pour le théâtre des plus grandes actions que l'Histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. C'est-là que le grand Empire de *Jenghis-khan* & de ses successeurs prit naissance, & qu'il eut son siège principal. Là furent fondés les Empires de *Catay*, ou *Kitay*, & de *Kara-kitay*. De-là vient, comme de son origine, le présent Empire des Tartares Orientaux ou des *Mancheous*. Là, pendant plusieurs siècles, on vit des guerres sanglantes & quantité de batailles, qui décidèrent du destin des Monarchies. Là, toutes les richesses de l'Asie Méridionale furent plusieurs fois réunies & dissipées. Enfin, c'est dans ces Déserts que les Arts & les Sciences furent long-tems cultivées & qu'on vit fleurir quantité de puissantes Villes, dont on a peine à distinguer aujourd'hui les traces.

Grands évènements dont il a été le théâtre ou la source.

QUOIQUE les différentes branches qui composent la Nation des Mongols soient dans l'usage de mener une vie errante, elles ont leurs limites respectives, au-delà desquelles il ne leur est pas permis de s'établir. Les terres des Princes Mongols sont divisées en quarante-neuf *Kis* ou Etendards. Mais elles peuvent être considérées sous trois principales dénominations, prises de leur position à l'égard des quatre portes de la grande Muraille de la Chine; sçavoir *Hi-fong-cheu*, *Kupe-cheu*, *Chang-kye-keu* & *Cha-hu-keu*. En Chinois, *Keu*, ou *Keou*, signifie *Détroits des montagnes*.

Division de ces Peuples.

APRÈS avoir passé, au Nord, la porte de *Hi-fong-cheu*, qui est dans la Province de *Pe-che-li*, on se trouve bien-tôt dans les Pays de *Karchin*, d'*Oban*, de

(a) Les Chinois l'appellent *Cha-ma*.

terminées par

de.

6 . 40.

24 . 30.

26 . 0.

16 . 0.

25 . 0.

36 . 0.

8 . 20.

36 . 30.

0 . 0.

0 . 0.

44 . 15.

45 . 0.

3 . 20.

58 . 40.

37 . 0.

11 . 20.

27 . 30.

40 . 40.

12 . 50.

52 . 0.

32 . 20.

50 . 0.

2 . 0.

46 . 40.

25 . 0.

58 . 20.

5 . 0.

26 . 40.

30 . 0.

57 . 30.

36 . 20.

27 . 20.

27 . 20.

hen-hotun,

l'Edition de  
l'Original Anglois,  
es. Nous la  
R. d. E.

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.  
Tartares  
Korchins.

Propriétés  
de leur Pays.

Ils ont con-  
tribué à la  
conquête de  
la Chine.

Tartares  
Korchings.

Tartares  
Nagmans.

de *Nayman* & dans celui de *Korchin*, à l'Est duquel est le Pays de *Tumet*. 10. *Karchin* est divisé en deux districts, nommés à *Peking*, *Banières* ou *Eten-dards*, & gouvernés par deux Princes. La seule Ville qui mérite ici quelque remarque dans la Carte, est *Chaban-subarhan-botum*. En langue *Mancheou*, *Hotun* signifie Ville; & *Subarhan*, une Pyramide de plusieurs étages, qui se voit encore dans ce lieu (b).

LE Pays de *Karchin* est sans comparaison le meilleur de tous les Pays *Mongols*. Comme les Princes qui le gouvernent à présent sont d'origine *Chinoise*, ils y ont attiré un grand nombre de leurs compatriotes, qui y ont bâti plusieurs Bourgades. Le soin qu'ils ont apporté à la culture des terres, leur produit leur subsistance, & de quoi commercer avec leurs voisins. On y trouve aussi des Mines, quelques-unes sur-tout d'excellent étain, & de vastes forêts d'un beau bois, qui se transporte jusqu'à *Peking* pour la construction des édifices. Ce Commerce fit acquérir au père du *Bisayeul* de la famille régnante d'immenses richesses, qui le mirent en état de rendre des services signalés au vieux Prince de *Korchin*; ce qui lui ayant fait obtenir sa fille en mariage, il devint maître à la fin de toutes ses possessions. Ce fut pour se les assurer qu'il se joignit aux *Mancheous*, lorsqu'ils entreprirent la conquête de la *Chine*. La nouvelle famille Impériale, qui régné aujourd'hui, lui accorda pour récompense la dignité de *Tsing-wang*, ou de premier Régule, qui est le plus haut titre d'honneur qu'un Prince puisse recevoir de l'Empereur.

LE Pays de *Karchin* n'a pas, du Nord au Sud, plus de quarante-deux grandes lieues de France; mais il s'étend beaucoup plus de l'Est à l'Ouest. C'est dans ce Canton que l'Empereur a de belles maisons de campagne, où il s'exerce souvent à la Chasse & où il passe ordinairement l'Été. Les chaleurs sont beaucoup plus supportables dans ces quartiers qu'à *Peking*, quoiqu'en passant la grande Muraille par la porte de *Ku-pe-keu*, qui n'est pas à beaucoup près la moitié du chemin, *Peking* ne soit pas à plus de quarante lieues de *Je-ho*, la plus belle de ces Retraites Impériales (c).

2. *KORCHING* est divisé en dix Etendards, qui comprennent les Cantons de *Turbeda* & de *Chaley* (d). Les Tartares *Korchins* ont leur principale Habitation sur les bords de la Rivière de *Queyler*. Leur Pays s'étend jusqu'à celle de *Sira-muren* (e), & n'est composé que de plaines stériles. Ils brûlent, au lieu de bois, de la fiente de chevaux & de vaches; & faute de sources, ils se creusent des puits. Le principal point du Canton de *Turbeda* est la Rivière de *Hayta-han-pira* (f). Les Tartares *Chaleys* habitent les bords de *Non-ni-ula* (g). Ainsi, du Nord au Sud, *Korchin* comprend environ quatre degrés, & s'étend six lieues au Nord du *Hay-ta-han*. Mais il n'a pas plus de trois degrés vingt-cinq minutes de l'Est à l'Ouest.

3. *NAYMAN*, qui se trouve nommé dans quelques Cartes *Royaume de Nayman* & de *Nagman*, ne contient qu'une Banière, & commence à la rive Méridionale du *Sira-muren*. La latitude, prise sur le lieu, est de quarante-trois degrés

(b) Du Halde, Vol. IV. pag. 71.

(c) Du Halde, Vol. IV. pag. 22.

(d) On lit *Chalair* dans l'Histoire de *Jeu-ghiz-kam* par *Petis de la Croix*.

(e) *Muren*, en langue *Mongol*, signifie les

plus grandes Rivières.

(f) *Pira* signifie une Rivière, mais du second ordre.

(g) *Ula* est le mot *Mancheou* qui signifie une grande Rivière.

degré  
est le

4.  
endroit  
ou *Ch*  
voit d  
nes d'  
Rivière  
& *Oh*  
soit in  
fonneu  
sur-tou  
sans cr  
*nuda* o  
roir y

5. T  
tie la p  
de *Mo*  
l'Est ju  
*Halba*,

EN  
faisoie  
jourd'h  
tient p  
les *Cor*  
*rukorkin*

1. C  
vière c  
bitation  
territo  
l'Empe  
Maison  
est le p  
terroir  
Palais  
aux ge  
Le mar  
gule.  
second

pour ce  
plaisir à

3. K  
en deux

(b) D

(i) K

*Mancheo*

(k) L

degrés trente-sept minutes, & la longitude de cinq degrés à l'Est. Topirtala est le principal point du Nord (b).

4. OHAN n'est guères habité que sur les bords du *Narkoni-pira*, dans les endroits où cette Rivière reçoit quelques petits ruisseaux, tels que *Cha-ka-kol* ou *Cha-han-kol*, qui donne son nom au Village de *Chaka-kol-kajan* (i). On voit de ce côté-ci, à quarante-un degrés quinze minutes de latitude, les ruines d'une Ville qui se nommoit *Orpan*, ou *Kurban-jubarhan-hotun*, sur la petite Rivière de *Nuchuku* ou *Nuchaka*, qui se jette dans celle de *Ta-lin-bo*. *Nayman* & *Ohan* ont beaucoup moins d'étendue que *Korchin*, quoique leur terroir soit incomparablement meilleur. Il est entremêlé de petites montagnes buissonneuses, qui fournissent du bois pour le feu, & qui sont remplies de gibier, sur-tout d'une incroyable quantité de cailles, qu'on est surpris de voir voler sans crainte entre les jambes des passans. Ces trois Cantons, & celui de *Turnuda* ou *Turbeda*, qu'ils ont à l'Est, sont extrêmement froids. Le fond du terroir y est sablonneux, sec & nitreux.

5. TUMET est divisé en deux Banières, sous autant de Princes. Sa partie la plus habitée est au-delà du *Subarhan*, où l'on voit les ruines de la Ville de *Modun-hotun*. Ce Pays s'étend au Sud jusqu'à la grande Muraille, & vers l'Est jusqu'à la palissade qui renferme *Lyau-tong*. Au Nord, il a pour bornes *Halba*, ou *Hata-pay-chang*.

EN sortant par la porte de *Kupe-cheu* (k), on entre sur des territoires qui faisoient autrefois partie de *Korchin* & d'*Oubiot*, mais qui sont couverts aujourd'hui de forêts, où l'Empereur s'exerce à la chasse. Ce Prince y entretient plusieurs belles maisons de campagne. Plus loin, au Nord, on trouve les Contrées d'*Oubiot*, de *Kechikton*, de *Parin*, de *Charot*, d'*Ucbu-muchin*, d'*Arukorkin* & d'*Abahanar*.

1. OUBIOT est divisé en deux Banières de Princes Tartares, sur la Rivière d'*Inkin*. 2. *Parin*, divisé aussi en deux Banières, a ses principales habitations sur les bords du *Hara-muren*, qui se jette dans le *Sira-muren*. Les territoires d'*Oubiot* (l) & de *Parin* sont au-delà des maisons de plaisance de l'Empereur du côté du Nord. Leurs Princes ont été long-tems alliés à la Maison Impériale, & sont en grand nombre dans les deux Cantons. *Parin* est le plus étendu, mais d'ailleurs assez semblable à celui d'*Oubiot*, dont le terroir est d'une bonté médiocre. On voit dans le Pays d'*Oubiot*, près du Palais de la Princesse, fille de l'Empereur, quelques Bâtimens qui servent aux gens de sa suite, où les Missionnaires furent logés & fort bien traités. Le mari de cette Princesse portoit le titre de *Tsin-wang* ou de premier Regule. Un autre Prince d'*Oubiot* avoit celui de *Kun-wang*, ou de Regule du second ordre. La Princesse mère de *Tsing-wang* avoit fait bâtir un Palais pour ce Prince, près de la petite Rivière de *Sirgha* ou *Siba*, quoiqu'il prît plaisir à camper ordinairement sur les bords (m).

3. KECHECTEN, ou *Kesicton*, est divisé, comme les Cantons précédens, en deux Banières. Ses principales habitations sont sur une petite Rivière qui

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.  
Tartares O-  
hans.

Tartares Tu-  
mets.

Autres Pays.

Tartares  
Oubiots &  
Parins.

Tartares  
Kechictens.

(b) Du Halde, Vol. IV pag. 72.

(i) *Kajan* ou *Kayan*, signifie Village en  
Mancheou.

(k) Les Russiens l'appellent *Kapki*. On a

vu plusieurs fois ci-dessus tous ces noms.

(l) Quelques Tartares prononcent *Ouibot*.

(m) Du Halde, *ubi sup.*

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.  
Uchu-mu-  
chins.  
Charots.  
Arukorchins.  
Abahanars.  
Autres Pays  
Mongols.

Tartares  
Hoachits.  
Sonhiots.  
Abahays.

Twinchuz.

Autres Pays  
des Tartares.

Kalka-tar-  
gars.

Maomingans.  
Urats.

Ortez ou  
Orthes.

Ruines de la  
Ville de To-  
to.

qui va se rendre du Sud-Ouest dans le *Sira-muren*. 4. *Uchu-mu-chin*, ou *Ur-jinufin*, a deux Banières sur la Rivière de *Halakor* ou *Hulgar-pira*. Son Prince porte le titre de *Tjing-wang*, & commande une Banière de vingt-deux *Nurus*, c'est-à-dire de vingt-deux Compagnies. 5. *Charot*, divisé en deux Banières, est principalement habité vers la jonction du *Labau-pira* & du *Sira-muren*. 6. *Arukorchin* n'a qu'une Banière, sur les bords de l'*Arukondulen*. 7. *Abahanar* a deux Banières, & ses meilleures habitations sont sur le Lac de *Taol-nor* (n).

APRÈS avoir passé la porte de *Chang-kya-keu*, qui est à l'Ouest de *Ku-pe-keu*, on entre dans un Pays dont la propriété appartient à l'Empereur par droit de conquête. Ces terres, comme celles qui bordent la grande Muraille depuis *Ku-pe-keu* jusqu'à *Hi-fong-keu*, sont occupées par des Fermiers de l'Empereur, des Princes, & de plusieurs Seigneurs Tartares. On y voit aussi des Mongols de divers Cantons, soit prisonniers de guerre ou volontairement fournis. Ils sont rangés sous trois Banières, & commandés par des Officiers Impériaux. Aussi ne sont-ils pas comptés dans les quarante-une Banières ou Kis des Mongols.

PLUS loin, au Nord de *Chang-kya-keu*, sont les Pays des Princes Mongols de *Hoachit*, de *Sonbiot*, d'*Ababay* & de *Twinchuz*. 1. *Hoachit* ou *Wachit* est divisé en deux Banières, sur la Rivière de *Chi-kir* ou de *Chirin-pira*. 2. *Sonbiot* a deux Banières, & sa principale habitation sur un lac. 3. *Ababay*, qui est divisé aussi en deux Banières, occupe le bord de quelques Lacs, dont le plus méridional est celui de *Suretu-buchin*. 4. *Twinchuz* ne contient qu'une Banière, près de la montagne d'*Orgon-aliu* (o).

PAR la porte de *Cha-hu-keu*, on entre sur les terres de l'Empereur. Ce qu'elles ont de plus remarquable est la Ville de *Hu-hu-hotun* ou *Kukku-hotun*. C'est dans cette Contrée qu'habitent les *Ku-fay-chins*, ou les Chefs de deux Banières Tartares qui portent aussi le nom de *Tumets*. Une partie de ces Tartares est descendue des Prisonniers que firent les Manchéous de *Lyautong*, lorsqu'ils se rendirent maîtres de plusieurs territoires Mongols. Les autres sont un mélange de diverses Nations Tartares. Ils reçoivent leurs Chefs de l'Empereur. Au-delà du territoire de *Hu-hu-hotun*, on trouve celui des Princes Mongols de *Kalka-targar*, de *Maomingan*, d'*Urat*, & d'*Ortez* ou *Ortus*. 1. Le Pays de *Kalka-targar* est arrosé par la petite Rivière *Apey-hamuren*. Il ne contient qu'une Banière. 2. *Maomingan* n'en contient qu'une aussi. 3. *Urat* en contient trois, & ses principales habitations sont sur la Rivière de *Kondolen* (p) ou *Quendolen*. 4. Les Mongols, nommés *Ortez* ou *Ortus*, sont bornés au Sud par la grande Muraille, qui n'est que de terre dans ce lieu, comme dans toute la Province de *Chen-fi*, & qui n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Des trois autres côtés, ils ont pour bornes le *Whang-ho*, ou la Rivière Jaune, qui, sortant de la Chine près de *Ning-hya*, Ville fameuse par sa beauté, y rentre, après un grand tour, près de *Pau-te-cheu*. Ses détours, vers le Nord, sont marqués par des observations prises en suivant son cours, jusqu'à *Kun-medo*. Mais ces Contrées sont désertes & ne contiennent rien de remarquable. On voit sur la même Rivière, au-delà du mur, les ruines d'une

(n) *Nor* signifie *Lac* en langue Mongol.  
(o) *Alin* signifie *Montagne* en Manchéou.

(p) Du *Halde*, *ubi sup.*

d'une  
bitans  
ecture  
Leur g  
tes, &

C E  
n  
d'Abu  
narque  
Si-ta-  
à-dire

LES  
Pays &  
qui hab  
Peuples  
simple  
étroit de  
prises s  
qu'alors  
Tartare  
ce. Il et  
Mongol  
& que c  
nale cor  
plus de

IL fa  
sont Mo  
nation g  
ainsi qu  
gols, qu  
gard du  
de ce n  
non-seu  
les de l'  
langue,

Quo  
même la  
qu'ils de  
langue M

(a) H  
res, pag.  
(b) 1

d'une Ville nommée *To-to*, qui paroît avoir été fort grande, quoique les Habitans de ces Contrées ayent aussi peu d'habileté que d'inclination pour l'Architecture. Ils sont gouvernés par plusieurs petits Princes, sous six Banières. Leur goût les porte à se distinguer par la grandeur & le nombre de leurs Tentés, & par la multitude de leurs Troupeaux (q).

(q) *Ibidem*. Vol. IV. pag. 23 & 74.

Manières, Usages & Langue des Mongols.

LES Peuples portent divers noms dans les Historiens. On les trouve nommés *Mongols*, *Monguls*, *Mongals*, *Mogols*, & *Moguls*. Suivant l'Histoire d'*Abulghazi-khan*, ils ont tiré leur nom, de *Mogul* ou *Mungl-khan*, ancien Monarque de leur Nation (a). Les Chinois appellent quelquefois les Mongols, *Si-ta-tses*, ou Tartares Occidentaux; & par dérision, *Tjau-ta-tses* (b), c'est-à-dire *Tartares puans*, parce qu'ils sentent effectivement fort mauvais.

LES Mongols l'emportent beaucoup sur les Mancheous par l'étendue de leur Pays & par leur nombre. On comprend, sous leur nom, les *Kalkas* & les *Eluths*, qui habitent les parties de l'Ouest jusqu'à la Mer Caspienne: non que tous ces Peuples soient proprement Mongols, puisque les Mongols ne formoient qu'une simple Tribu entre les autres Tartares Occidentaux; mais *Jenghis-khan*, qui étoit de cette Tribu, ayant subjugué toutes les autres, elles furent toutes comprises sous le nom général de Mongols, comme elles avoient été connues jusqu'alors dans les parties Occidentales de l'Asie sous le nom de *Tartares* ou de *Tartares*, qui étoient la Tribu la plus puissante avant les conquêtes de ce Prince. Il est même arrivé que les Tartares ont partagé jusqu'aujourd'hui, avec les Mongols, l'honneur de donner leur nom aux Habitans de ces vastes Contrées, & que de plus ils ont donné seuls leur nom au Pays; car, dans l'Asie Méridionale comme en Europe, il porte le nom de Tartarie, quoiqu'on ne connoisse plus de Tribu particulière sous celui de Tartares.

IL faut observer encore que les Khans des trois divisions, dont on a parlé, sont Mongols d'origine; ce qui sert beaucoup à faire conserver cette dénomination générale à toutes les Tribus ou les Hordes de ces trois divisions. C'est ainsi qu'on les trouve aussi souvent nommées *Kalkas* Mongols & *Eluths* Mongols, que *Kalkas* & *Eluths* Tartares, comme les Chinois les nomment. A l'égard du nom de Tartares, on doit remarquer aussi que la véritable orthographe de ce nom est *Tartares*, & que jusqu'aujourd'hui on n'en connoît pas d'autre, non-seulement dans les Pays Orientaux, mais encore dans les parties Orientales de l'Allemagne. Les Chinois, sur-tout, n'ayant par la lettre *r* dans leur langue, prononcent *Tata* & *Ta-tse*.

QUOIQUE ces Peuples soient divisés sous des noms particuliers, ils ont un même langage, une même religion, & les mêmes mœurs; ce qui prouve assez qu'ils descendent d'une même origine. Leur langage s'appelle simplement la langue *Mongol*. S'ils ont plusieurs dialectes, ils ne laissent pas de s'entendre parfaitement.

(a) Histoire des Turcs, Mongols, Tartares, pag. 7 & 9:

(b) Par les *Sudatjes*, ou plutôt *Sutafes*

de Nienhof, Vol. III. pag. 426. il faut vraisemblablement entendre les *Tjau-ta-tses* ou *Mongols*.

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.

Les Mongols  
diversement  
nommés.

Origine de  
leur grandeur.

Remarques  
sur les noms  
de Mongols &  
de Tartares.

Véritable  
orthographe  
du nom des  
Tartares.

Leur Langue  
& leurs  
Livres.

TARTARES  
MONGOLS.

faitement. *Régis* nous apprend que les caractères qui subsistent sur les anciens monumens Mongols sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui; mais qu'ils diffèrent de ceux du Mancheou, qui n'est pas plus ancien que la présente famille Impériale. Ils n'ont pas la moindre ressemblance avec les caractères Chinois, & ne sont pas plus difficiles que le Romain. Ils s'écrivent ou se gravent sur des Tables, avec un poinçon de fer. Aussi les Livres font-ils fort rares parmi les Mongols. L'Empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaisir, & les a fait imprimer à Peking. Mais le plus commun de leurs Livres est le Calendrier du Tribunal Chinois des Mathématiques, qui se grave en caractères Mongols (c).

Leur taille &  
leur figure.

SUIVANT la peinture que *Bentink* nous fait des Mongols, la plupart sont d'une taille médiocre, mais robuste. Ils ont la face large & plate, le teint bazané, le nez plat, les yeux noirs & pleins, les cheveux noirs & aussi forts que le crin de leurs chevaux. Ils se les coupent ordinairement assez près de la tête, & n'en conservent qu'une touffe au sommet, qu'ils laissent croître de sa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe (d).

Leurs occu-  
pations.

GERBILLON les représente fort grossiers, mais honnêtes & de bon naturel. Ils sont, dit-il, sales dans leurs Tentes, & mal-propres dans leurs habits. Ils vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui leur tient lieu de bois dans leurs foyers. D'ailleurs ils excellent à la chasse & dans l'art de mener les chevaux. Ils se servent habilement de l'arc, à pied & à cheval. En général, ils mènent une vie fort misérable. L'aversion qu'ils ont pour le travail leur fait préférer l'herbe de la terre aux fruits de l'agriculture.

Leur caract-  
ère.

REGIS observe que la principale ambition des Mongols est de conserver le rang de leurs familles. Ils n'estiment les choses que par l'utilité, sans aucun égard pour la rareté ou la beauté. Leur naturel est gay & ouvert, toujours disposé à la joie. Ils ont peu de sujets d'inquiétude, parce qu'ils n'ont pas de voisins à ménager, ni d'ennemis à craindre, ni de Seigneurs auxquels ils soient obligés de faire leur cour, ni d'affaires difficiles, ou qui les obligent à se contraindre. Leurs occupations, ou plutôt leurs amusemens continuels, sont la chasse, la pêche, & d'autres exercices du corps, dans lesquels ils excellent.

Ils sont  
propres aux  
affaires.

CEPENDANT ils sont naturellement capables, non-seulement d'application aux Sciences, mais encore des plus grandes affaires. On n'en demandera pas d'autre preuve que la conquête qu'ils firent de la Chine en 1624, & l'habileté avec laquelle ils la gouvernèrent, au jugement même des Chinois. On voit encore à la Chine des monumens de marbre, avec des inscriptions en langue Chinoise & Mongol. Les Mancheous, qui sont aujourd'hui maîtres de l'Empire, ont imité leur exemple, en faisant écrire les actes publics & les inscriptions dans les deux langues (e).

Leurs habits.

BENTINK leur donne, pour habits, de fort grandes chemises & des caleçons de toile de coton. Leurs robes, dit-il, descendent jusqu'à la cheville du pied. Elles sont ordinairement de toile de coton ou de quelqu'autre étoffe légère, qu'ils doublent de peaux de mouton. Quelquefois ils sont uniquement vêtus de ces peaux. Ils se lient, autour des reins, avec de grandes courroies de cuir. Leurs bottes sont fort grandes, & composées de cuir de Russie. Ils portent de petits

(c) Du Halde, *ubi sup.*

(d) Histoire des Turcs, des Mongols, &amp;c.

Vol. II. pag. 502.

(e) Du Halde, *ubi sup.*cuir.  
de pe  
doigt  
robes  
quelqS  
de m  
qu'ils  
cerf,  
forme  
ils ne  
que le  
est int  
struireL  
des C  
Calmu  
SoldatL  
de mo  
vec ce  
tons n  
& pre  
ze livr  
que ce  
eux qL  
troupe  
près d  
quelq  
simples  
rence  
leurs c  
ne, y  
spiritue  
après l  
de mo  
te, do  
Quoiqu  
plus d  
cendre  
ils plac

L

(f) I  
pag. 505  
(g) I

VIII

cuir. Leurs bottes sont fort grandes, & composées de cuir de Russie. Ils portent de petits bonnets ronds, avec une bordure fourée, de la largeur de quatre doigts. L'habillement des femmes est à peu près le même, excepté que leurs robes sont plus longues, leurs bottes rouges, & leurs bonnets plats, avec quelques petits ornemens (*f*).

SUIVANT Regis (*g*), l'habit ordinaire des Mongols est composé de peaux de mouton & d'agneau, dont ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils sçachent préparer & blanchir assez bien ces peaux, aussi-bien que celles de cerf, de daim & de chèvre sauvage, que les riches portent au printems, en forme de veste; toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant ils ne se fassent reconnoître à leur odeur. De-là vient le nom de *Tartares puans*, que leur donnent les Chinois. Leurs Tentes exhalent une odeur de bouc, qui est insupportable. Un Etranger, qui se trouve parmi eux, est obligé de construire la sienne à quelque distance.

LEURS armes sont la pique, l'arc & le sabre, qu'ils portent à la manière des Chinois. Ils sont toujours la guerre à cheval, comme les *Eluths*, ou les *Calmuks*, qui sont leurs voisins; mais ils ne sont pas toujours aussi bons (*b*) Soldats.

LEURS troupeaux sont composés de chevaux, de chameaux, de vaches & de moutons, assez bons dans leur espèce, mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des *Calmuks*, soit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins sont fort estimés. Ils ont la queue longue d'environ deux pieds, & presque la même dimension en grosseur. Elle pèse ordinairement dix ou onze livres. C'est une masse de graisse assez rance, car l'os n'en est pas plus gros que celui des autres moutons. Les Mongols n'élevont pas d'autres animaux que ceux qui paissent l'herbe. Ils abhorrent sur-tout les Porcs (*i*).

LEUR manière de vivre est uniforme. Ils errent de place en place avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourage; en été, près de quelque rivière ou de quelque lac; en hiver, du côté Méridional de quelque montagne, où la neige leur fournit de l'eau. Leurs alimens sont fort simples. Pendant l'été, ils se nourrissent de lait, sans mettre aucune différence entre le lait de leurs vaches, de leurs jumens, de leurs brebis & de leurs chèvres. Ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine, y mêlant de la crème, du beurre ou du lait. Ils font aussi une liqueur spiritueuse avec du lait aigre, sur-tout avec du lait de jument, qu'ils distillent après l'avoir fait fermenter. Les personnes riches font fermenter de la chair de mouton dans du lait aigre, ce qui forme une liqueur forte & nourrissante, dont ils font leurs délices de s'enyvrer. Ils fument beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur soit pas défendue, ils n'ont pas ordinairement plus d'une femme. Leur usage est de brûler leurs morts, & d'enterrer les cendres dans quelque lieu élevé, où ils forment un amas de pierre, sur lequel ils placent de petites (*k*) Banières.

LES Mongols, suivant le récit de Bentink, habitent sous des Tentes, ou dans

(*f*) Histoire des Turcs, des Mongols, &c.

pag. 505.

(*g*) Dans Du Halde, *ubi sup.*

(*b*) Regis dans Du Halde.

(*i*) *Ibidem.*

(*k*) Du Halde, Vol. IV. pag. 45.

TARTARES  
MONGOLS.Leur manie  
re de vivre.

Leurs armes

Leurs trou-  
peaux.Manière  
dont ils vi-  
vent.Leurs ali-  
mens & leurs  
liqueurs.Leurs sépul-  
tures.

TARTARES  
MONGOLS.  
Forme de  
leurs tentes.

dans des cabanes mobiles, & vivent ensemble des productions de leurs (1) bestiaux. Regis observe que leurs Tentes sont rondes, & beaucoup plus commodes que les Tentes ordinaires des Mancheous, qui ne sont composées que d'une enveloppe simple, ou double, à peu près comme celle des Soldats en France, & couvertes de feutre, gris ou blanc, soutenu par des perches, dont le bout tient à un cercle. Elles forment ainsi une sorte de cône brisé, avec un trou rond au sommet, pour le passage de la fumée qui monte du centre où est le foyer. Elles sont assez chaudes tandis qu'on y entretient du feu; mais elles se refroidissent bientôt lorsqu'il s'éteint; & sans un soin extrême pendant l'Hyver, on y gèleroit dans un lit. Pour remédier à ces inconviens, les Mongols ont des portes fort étroites à leurs tentes, & si basses qu'ils n'y peuvent entrer sans se courber. Ils ont l'art d'en joindre si parfaitement les matériaux, qu'ils se garantissent du soufle perçant des vents du Nord (m).

Leur Com-  
merce.

QUANT au commerce, les petits Marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, & leur apportent du riz, du *Tè bohé*, qu'ils appellent *Kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton & d'autres étoffes communes, diverses sortes d'ustenciles, enfin tout ce qui convient à leurs besoins. En échange, ils reçoivent des bestiaux; car l'usage de la monnoie n'est pas connu des Mongols (n).

(1) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. pag. 256. (n) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. *ubi sup.*  
(m) Du Halde, *ubi sup.* pag. 37.

#### Religion des Tartares Mongols.

Lamas, Pré-  
tres des Mon-  
gols.

Leur caractè-  
re.

Stupidité du  
Peuple.

LA seule Religion des Mongols, comme celle du Tibet, consiste, suivant Gerbillon, dans le culte de l'Idole *Fo* (a), qu'ils appellent *Fu-cheki* dans leur langue. Ils croient la transmigration des ames. Ils rendent une obéissance aveugle aux Lamas, qui sont leurs Prêtres, & leur donnent ce qu'ils ont de meilleur & de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces Prêtres. Ils passent pour sçavans lorsqu'ils sont capables de lire les saints Livres en langue du Tibet. Leur libertinage est excessif, sur-tout avec les femmes, qu'ils débauchent impunément. Cependant les Seigneurs de la Nation se conduisent par leurs conseils, & leur cèdent le rang dans toutes les occasions publiques.

LES Lamas, observe Regis, qui devroient s'employer à l'instruction de leurs Compatriotes, trouvent plus d'avantage à courir de tentes en tentes, à répéter certaines prières, pour lesquelles ils se font bien payer, & à exercer quelques pratiques de médecine dans lesquelles ils se prétendent fort habiles. On trouve peu de Mongols qui sçachent lire & écrire. On voit même des Lamas qui entendent à peine leurs prières. Aussi renferment-elles des mots tout-à-fait hors d'usage. Elles se chantent, & l'air en est assez harmonieux. C'est à quoi se réduit tout le culte religieux des Mongols. Ils n'ont pas de sacrifice, ni l'usage des offrandes. Mais le Peuple se met souvent à genoux, tête nue, devant les Lamas, pour recevoir l'absolution, & ne se lève qu'après avoir

(a) Du Halde, *ubi sup.* pag. 45.

avoir  
faire  
Miffi  
ce qu  
Mong  
gent  
tes fa  
d'anit

LE  
Chap  
qui n  
fons.  
lieuës  
venir  
ne, a  
nom d  
érigen  
quelqu  
Peuple  
la Rel

UN  
Gerbil  
Fo dan  
qu'il n  
dernes  
nombr  
être de  
l'Emp  
mais q  
dans la  
mélère  
voir p  
roît d  
de cou  
Ils cha  
est celt  
nos Ev  
vcrain

CES  
bet.  
Khukku  
Pays d  
ON  
qu'ils f

(b) C  
pag. 29.

avoir reçu l'imposition des mains. L'opinion commune est qu'ils peuvent faire tomber de la grêle & de la pluie. Plusieurs Mandarins en assurèrent les Missionnaires; sur le témoignage de leurs propres yeux, & leur confirmèrent ce qu'on leur avoit raconté à Peking de la forcellerie de ces Prêtres. Les Mongols ne croient pas que les ames passent dans le corps des bêtes. Ils mangent par conséquent toutes sortes de viande, particulièrement la chair des bêtes farouches qu'ils prennent à la chasse, quoiqu'ils aient de grands Troupeaux d'animaux privés.

Les Mongols ont une espèce de dévotion, qui consiste à porter au cou des **Chapelets** dont ils se servent pour leurs prières. Il y a peu de leurs Princes qui n'ayent un Temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y aient pas de maisons. Gerbillon vit les ruines d'un Temple, à plus de deux cens cinquante lieues de Peking. Il avoit été bâti par des ouvriers Chinois, qu'on avoit fait venir exprès. Les tuiles, qui étoient vernissées, ou plutôt émaillées de jaune, avoient été apportées de Peking. Un Lama, qui se donnoit lui-même le nom de *Fo-vicant*, & qui recevoit des adorations en cette qualité, avoit fait ériger ce Temple dans les terres du Roi de *Kabul*, son frère (b). En un mot quelque ignorans & quelque débauchés que soient les Lamas, la prévention du Peuple est si grande en leur faveur, qu'il y a peu d'espérance de faire goûter la Religion Chrétienne aux Mongols.

UN Prince Mongol, versé dans l'histoire de ses Ancêtres, à qui le Père Gerbillon demanda dans quel tems les Lamas avoient introduit la Religion de Fo dans sa Nation, lui répondit que c'étoit sous le règne de l'Empereur *Kublai*, qu'il nommoit *Hublai*; mais que ces premiers Lamas, fort différens des modernes, étoient sçavans, menôient une vie irréprochable, & faisoient un grand nombre de miracles. L'Auteur s' imagine que les anciens Lamas pouvoient être des Moines Chrétiens, venus de Syrie & d'Arménie, alors soumises à l'Empereur *Kublai*, pour prêcher l'Evangile aux Mongols & aux Chinois; mais que la communication de ces deux Pays avec la Chine ayant été coupée dans la suite par le démembrement de ce grand Empire, les Bonzes Chinois mêlèrent leurs superstitions aux pratiques du Christianisme, & firent recevoir par degrés la Religion de Fo parmi les Mongols. Cette conjecture lui paroît d'autant plus vraisemblable, que les Lamas ont quantité de cérémonies & de coutumes qui ressemblent à celles des Chrétiens. Ils employent l'eau bénite. Ils chantent dans le service Divin. Ils prient pour les morts. Leur habillement est celui que nos peintures donnent aux Apôtres. Ils portent la mitre comme nos Evêques; sans parler du grand Lama, qui représente parmi eux le Souverain Pontife (c).

Ces Lamas Mongols ont à leur tête un Député, sous le Lama *Delai* du Tibet. Il se nomme le *Kotuktu*, & le lieu de sa résidence est *Hu-bu-hotun*, ou *Khukku-hotun*, Ville, dont on a parlé, sur les bords du Whang-ho dans le Pays des *Ortus*, où Gerbillon vit ce Ministre Ecclésiastique en 1692.

ON doit avoir compris quel est le Gouvernement des Mongols, en lisant qu'ils sont divisés en quarante-neuf Bannières, sous un grand nombre de petits Princes

TARTARES  
MONGOLS.

Dévotion  
des Grands.

Un Lama se  
fait adorer.

Quand la Religion de Fo fut introduite parmi les Mongols.

Conjecture du Père Gerbillon sur la Religion de ce Pays.

Gouvernement des Mongols.

(b) Chine du Père du Halde, Vol. IV. (c) *Ibidem*. pag. 69.  
pag. 29. & 46.

TARTARES  
MONGOLS.

Princes. Regis observe que les Manchéous, après avoir conquis la Chine, donnèrent aux plus puissans les titres de *Fang*, de *Pey-le*, de *Pey-tse*, de *Kong* &c; qu'ils assignèrent un revenu à (*d*) chaque Chef de Banière; qu'ils réglèrent les limites des territoires, & qu'ils y établirent des loix par lesquelles ils ont été gouvernés jusqu'aujourd'hui. Il y a, dans Peking, un grand Tribunal, où l'on appelle de la Sentence de ces Princes, qui sont obligés d'y comparoître eux-mêmes, lorsqu'ils y sont cités. Les Kalkas sont assujettis aux mêmes reglemens, depuis qu'ils sont soumis à l'Empire de la Chine.

Grand nombre de Princes Tartares.

LES Contrées, ou les Banières des Mongols, entretiennent un grand nombre de Princes; sans en excepter les plus pauvres, c'est-à-dire celles qui sont froides, sèches & sablonneuses, telles que *Korchin*, *Ohan*, *Nayman* & *Turbeda*. La seule Banière de *Korchin*, lorsque les Millionnaires traversèrent le Pays, en avoit huit ou neuf, distingués par différens titres, qui reviennent à ceux de Ducs, de Marquis, de Comtes &c. Le nombre n'en est pas fixé, parce qu'il dépend toujours de la volonté de l'Empereur, qui est leur grand *Khan* (*e*), & qui les élève ou les dégrade suivant leur bonne ou leur mauvaise conduite. Lorsqu'ils sont sans titre ou sans aucun commandement militaire, ils portent le nom de *Tay-gbis* ou *Tay-kis*, suivant la prononciation Chinoise. Cependant ils sont considérés, par les Tartares, comme les maîtres du Pays; & le Peuple est comme Esclave des Chefs de chaque famille. Ces Princes ont leur politesse, qui les distingue du commun. Quoique leurs Sujets prennent eux-mêmes la qualité de leurs Esclaves, ils ne les traitent point avec rigueur, & l'accès est toujours libre auprès d'eux. Cette familiarité ne diminue rien au respect qu'on leur porte. Les Tartares ont appris dès l'enfance qu'ils sont nés pour obeir, & leurs maîtres pour commander (*f*). Mais le Gouvernement & la Religion des Mongols reviendront avec plus d'étendue dans l'article suivant.

Leur bonté pour leurs Sujets.

(*d*) On a vu ci-dessus que ces appointemens annuels sont fort au-dessus de ceux qui sont assignés aux Princes Manchéous à Peking.

les Tartares prononcent *Han*, ou plutôt leur prononciation tient du *K* & de l'*H*.

(*f*) Du Halde, *ubi sup*.

(*e*) Nous écrivons *Khan* ou *Khan*: mais

## §. I V.

## Pays des Mongols Kalkas.

Etendue &amp; situation du Pays des Kalkas.

DE toutes les Nations Mongols, qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse & la plus célèbre est celle des *Kalkas*. Elle tire son nom de la rivière de *Kalka*. On donne aux terres qu'elle possède plus de deux cens lieues de l'Est à l'Ouest. Elle habite les bords des plus belles Rivières de toute cette partie de la Tartarie. On la place au-delà des Mongols, proprement dits, à l'Est des *Blaths* ou des *Kalmuks*. Le Pays des Kalkas, suivant Gerbillon, s'étend de l'Ouest à l'Est, depuis la montagne d'*Altay* jusqu'à la Province de *Solon*; & du Nord au Sud, depuis le cinquantième & le cinquante-unième degrés de latitude (*a*), jusqu'à l'extrémité Méridionale du grand désert de *Chamo*,

(*a*) Du Halde a dit ailleurs qu'il s'étend de vingt-deux degrés de l'Est à l'Ouest, & de cinq & demi du Nord au Sud.

mo, q  
qu'ils  
& gén  
CE

M (*b*)  
si hor  
rens e  
il n'a  
qui, n  
fort bo  
en abo  
qui a  
côté d  
de cen  
arbres  
marais  
d'allez

LES  
Chine,  
s'étant  
lement  
turages  
accoutu  
la vie e

LE  
peu fré  
fameuse  
tre lieu  
plusieur  
nommé  
au Nor

LES  
fameuse  
bonnes  
tes & d  
nes vast  
nant so  
qui se  
frontièr  
struits d  
sultier la

LE P  
que tou  
de large

(*b*) Ce  
(*c*) Ch

mo, qu'on met au nombre de leurs possessions. Ils y campent en hyver, lorsqu'ils sont moins pressés par le besoin d'eau, qui est fort rare dans ces lieux & généralement mauvaise.

CE désert, que les Chinois nomment *Chamo*, & les Tartares *Kobi* ou *Go-M* (*b*), environne une partie de la Chine. Il n'est nulle part si grand ni si horrible que du côté de l'Ouest. Gerbillon le traversa quatre fois, en différens endroits. A l'Est des montagnes qui sont au-delà de la grande Muraille, il n'a qu'environ cent lieues, mais sans y comprendre les montagnes au Nord, qui, malgré le petit nombre de leurs Habitans, ne laissent pas de renfermer de fort bonnes terres, de beaux pâturages, des bois, des fontaines & des ruisseaux en abondance. L'Auteur n'y comprend pas non plus le Pays au-delà de Korlon, qui a beaucoup d'eau & de pâturages, quoiqu'il soit peu habité, sur-tout du côté de l'Ouest. Le désert est beaucoup plus large du Nord au Sud, & plus de cent lieues au-delà. Dans quelques parties, il est absolument stérile, sans arbres, sans herbe & sans eau, à l'exception de quelques étangs & de quelques marais formés par les pluies, & de quelques puits creusés par intervalles, mais d'assez mauvaise eau.

LES Kalkas sont les descendans de ces Mongols, qui furent chassés de la Chine, vers l'an 1368, par *Hong-wu*, l'ondeur de la race de *Ming*, & qui, s'étant retirés du côté du Nord, au-delà du grand désert, s'établirent principalement sur les Rivières de *Selinga*, d'*Orkhon*, de *Tula* & de *Korlon*, où les pâturages sont fort abondans. Il est surprenant qu'après avoir été si long-tems accoutumés aux délicatesses de la Chine, ils ayent pu reprendre si facilement la vie errante & grossière de leurs Ancêtres (*c*).

La *Kalka-pira*, ou la Rivière de *Kalka*, suivant l'observation de *Regis*, est peu fréquentée par les Kalkas, quoiqu'ils en tirent leur nom. Elle coule de la fameuse montagne qui porte le nom de *Suelki* ou *Sioiki*, à quatre-vingt-quatre lieues de *Paris*, & soixante-quatre de *Tsitfikar*. On prétend qu'il en sort plusieurs autres Rivières, mais peu considérables. Après avoir passé par un lac, nommé *Puir*, elle change son nom en celui d'*Urson*; & coulant directement au Nord, elle se jette dans le *Koulon-nor*, qui est beaucoup plus grand.

LES Rivières de *Kerlon*, de *Tula*, de *Toui* & de *Selinga*, quoique moins fameuses dans ces Contrées par leur origine, sont plus utiles au Pays par les bonnes qualités de leurs eaux, qui produisent une grande abondance de truites & d'autres poissons, & par la fécondité qu'elles répandent dans les plaines vastes & bien peuplées qu'elles arrosent. Le *Kerlon*, ou le *Kerulon*, prenant son cours de l'Ouest à l'Est, tombe aussi dans le Lac de *Koulon-nor*, qui se décharge lui-même dans le *Saghalian-ula* par la Rivière d'*Ergone*, frontière des Manchous de ce côté-là. Ceux qui veulent être mieux instruits de la situation de ce Lac & du cours de ces Rivières doivent consulter la Carte.

LE *Kerlon*, sans avoir beaucoup de profondeur, puisqu'on le passe presque toujours à gué sur un fond de sable, & sans avoir plus de soixante pieds de largeur, arrose les plus riches pâturages de la Tartarie.

TARTARES  
MONGOLS.

Désert de  
*Chamo*, ou  
de *Kobi*.

Origine des  
Kalkas.

Rivières qui  
arrosent leur  
Pays.

Le *Kalka*.

Le *Kerlon*.

Le *Tula*.

Le *Toui*.

Le *Selinga*.

Lac de *Kou-  
lon-nor*.

(b) Ce mot signifie *Désert*.

(c) *Chiac* du Père du *Isalde*, *ubi sup.* Vol. IV<sup>e</sup> pag. 519

TARTARES  
MONGOLS.Lac de Pay-  
kal, aux Rus-  
siens.Villes de Se-  
linghinskoy &  
d'Irkutskoy.Route com-  
mode jusqu'à  
Tobolskoy.Remarques  
tirées de Ben-  
tink.Rivières  
d'Orkhon &  
de Tola.Rivière  
d'Altay ou de  
Siba.

LA Rivière du *Tula* coule de l'Est à l'Ouest. Elle est ordinairement plus large, plus profonde & plus rapide que le Kerlon. On trouve aussi plus de bois sur ses bords, & d'aussi belles prairies. Du côté du Nord, elle a des montagnes, couvertes de grands sapins, qui forment une perspective agréable. Les Mongols de cette partie de la Tartarie en parlent avec admiration. Cette Rivière, s'étant jointe à celle d'*Orgon*, d'*Orkhon*, ou d'*Urbon*, qui vient du Sud-Ouest, coule vers le Nord; & grossie par quantité d'autres, telles que le *Selinga-pira*, elle va se jeter enfin dans le lac de Pay-kal (*d*), qui passe pour le plus grand de toute la Tartarie. Ce lac est du domaine des Russiens, qui étant maîtres aussi de la partie basse du *Selinga*, ont bâti sur la rive opposée, c'est-à-dire près des limites communes des deux Empires, une petite Ville nommée *Selinghinskoy*; & plus loin, celle d'*Irkutskoi* (*e*), beaucoup mieux peuplée que la précédente, & peut-être la plus florissante de toute la Tartarie par le Commerce.

DANS la route d'Irkutskoy à Tobolskoy, Capitale de la Sibérie & de la Tartarie Septentrionale, on rencontre un grand nombre de Villages, où les logemens sont commodes. Mais, en allant du *Selinga* au Sud, jusqu'à la grande Muraille, on est réduit à vivre & à se loger comme les Tartares.

LES eaux du *Tou-pira* ne sont pas moins claires & moins saines que celles du Kerlon. Après un assez long cours, dans des plaines fertiles, cette Rivière va se perdre sous terre, près d'un Lac, & ne reparoît plus (*f*).

CETTE description des Rivières est tirée des Missionnaires; mais nous y joindrons quelques autres remarques de *Bentink*. Cet Historien nous apprend que la Rivière de *Selinga* a plusieurs sources, & que celle de *Werch*, qui est la principale, est un lac, auquel les Mongols donnent le nom de *Kofo-gol* (*g*): que son cours est en ligne presque directe, du Sud au Nord, dans des plaines fertiles, & qu'après avoir grossi considérablement ses eaux par celles de plusieurs Rivières, qui s'y joignent des deux côtés, elle se décharge dans le Lac de *Pay-kal*; que ses eaux, quoique bonnes & légères, ne produisent pas beaucoup de poisson; que ses deux rives, depuis ses sources jusqu'à une journée de *Selinghinskoy*, appartiennent aux Mongols; mais que depuis cette Ville jusqu'au Lac, les Pays voisins dépendent de la Russie.

L'ORKHON, anciennement nommé *Kalassui*, coule au Nord Nord-Ouest, & se jette dans le *Selinga*. C'est sur ses bords que le Khan des Mongols *Kalkas* & leur *Khutukku* font ordinairement leur résidence.

LE *Tola*, qui portoit autrefois le nom de *Kollanuaer*, vient de l'Est-Sud-Est & se jette dans l'*Orkhon*. Les caravanes de Sibérie entrent sur les terres de la Chine après avoir passé cette Rivière.

CELLE d'Altay, qui se nomme aujourd'hui *Siba*, prend sa source vers les frontières des Kalmuks ou des Eluths, dans les montagnes que les Tartares nomment *Uskum-luk-tugra*, vers le quarante-troisième degré de latitude, au Sud des sources du *Fenifon*. De-là, coulant à l'Est-Nord-Est, elle se perd au Nord du Désert de *Gobi* ou de *Chamo*, Sud-Sud-Est de la source de l'*Orkhon*.

(*d*) Les Cartes mettent *Bay-kal*.(*e*) *Ergouski* dans le texte François.(*f*) Du Halde, *ubi sup.* pag. 23. & suiv.(*g*) Ou *Kofo-kol*. *Kol* ou *Gol* signifie Lac.bon.  
l'Emp  
de SiLE  
tire fa  
quaran  
te dan  
Mong  
ses bonLA  
Lac au  
cent l  
d'Amu(b)  
(i)C  
te  
Kerlon  
rée.  
murs.  
faisoien  
la Ville  
re favoON  
des Kal  
seurs d  
ayant c  
Quoiqu  
plus co  
blay, q  
lisa ses  
La hon  
sans do  
faire au  
bâti de  
plaisanc  
Mais ce  
ce d'un  
pas surp  
monumLES  
te de K  
Elle est  
bloes d  
arriva c

*hon.* Un petit Khan des Mongols, qui est à présent sous la protection de l'Empire Chinois, fait sa résidence ordinaire aux environs de la Rivière de *Siba*.

LE *Dfan-muran* (*b*), que d'autres nomment le *Tfan* ou le *Jan-muran*, tire sa source des montagnes qui traversent le Désert de Gobi, vers le quarante-troisième degré de latitude. Il coule au Sud-Sud-Est, & se jette dans le Whang-ho sur les frontières du Tibet. Deux petits Khans des Mongols, tous deux sous la protection de l'Empereur, font leur résidence sur ses bords.

LA Rivière d'*Argun*, ou d'*Ergone*, sort, dans le Pays des Mongols, d'un Lac auquel ils donnent le nom d'*Argun-dalay*. Après un cours d'environ cent lieues, presqu'à l'Est-Nord-Est, elle tombe dans la grande Rivière (*i*) d'*Amur*.

(*b*) *Tfan-muran* dans l'Histoire d'*Abulghazi*.

(*i*) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. pag. 215. & suiv.

Ruines de plusieurs Villes, particulièrement de *KARA-KORAM*.

CETTE partie de la Tartarie offroit autrefois plusieurs Villes, qui n'existent plus. Les Millionnaires remarquèrent sur les bords Septentrionaux du Kerlon les ruines d'une Ville considérable, dont la forme avoit été quar-  
(*f*).  
rée. On distinguoit encore les fondemens & quelques grandes parties des murs. Elle avoit eu vingt lis Chinois de circonférence. Deux pyramides s'y faisoient connoître par leurs débris. Son nom étoit *Para-botun*, qui signifie la Ville du Tygre. Les Tartares regardent le cri d'un tygre comme un augure favorable.

ON voit les ruines de plusieurs autres Villes dans les Pays des Mongols & des Kalkas, mais peu anciennes. Elles ont été bâties par les Mongols successeurs du fameux Kublay, ou *Kobolikon*, suivant la prononciation Tartare, qui ayant conquis toute la Chine devint le fondateur de la Dynastie de *Ywen*. Quoique le génie de cette Nation lui fassent préférer ses tentes aux maisons les plus commodes, on peut supposer qu'après la conquête de la Chine, Kublay, qui possédoit toutes les qualités du Chinois le plus accompli, civilisa ses Sujets & leur fit prendre les usages du Pays qu'ils avoient subjugué. La honte de paroître inférieurs à des Peuples qu'ils avoient vaincus, les porta sans doute à bâtir des Villes dans la Tartarie. Ils firent alors ce qu'on a vu faire aux Manchous sous le gouvernement de l'Empereur Khang-hi, qui a bâti de grandes Villes dans les Cantons les plus reculés, & de belles maisons de plaisance dans ceux qui touchent à la Chine, telles que *Ye-ho* & *Kara-botun*. Mais comme ces Villes Mongols furent détruites & abandonnées dans l'espace d'un siècle, lorsque les Chinois devinrent conquérans à leur tour, il n'est pas surprenant que le tems ait manqué à leurs Fondateurs pour y élever des monumens capables d'éterniser leur mémoire.

LES Millionnaires ne trouvèrent qu'une Inscription dans le Pays, sur la route de *Kya-keu* au Kerlon, à la distance d'une lieue du petit Lac de *Ho-luffay*. Elle est en caractères Chinois, gravés sur les parties supérieures de quelques blocs de marbre. On y lit que l'Armée commandée par l'Empereur *Yong-lo* arriva dans ce lieu le 14 de May; d'où l'on peut conclure que ce Prince ne  
poursuivit

TARTARES  
MONGOLS.

Tfan-muran.

Argun, ou  
Ergone.

Ancienne  
Ville de Para-  
botun.

Origine &  
destruction de  
plusieurs Vil-  
les Mongols.

Inscription  
trouvée par  
les Millionnai-  
res.

ement plus  
uffi plus de  
elle a des  
tive agréa-  
admiration.  
n, qui vient  
utres, telles  
l (*d*), qui  
ne des Rus-  
bâti sur la  
mpires, une  
(*e*), beau-  
orissante de

bérie & de  
& Villages,  
a au Sud,  
comme les

que celles  
, cette Ri-  
(*f*).

mais nous y  
ous apprend  
Werch, qui  
m de Koso-  
Nord, dans  
es eaux par  
e se déchar-  
égères, ne  
is ses four-  
Mongols;  
ndent de la

ord-Ouest,  
ongols Kal-

e l'Est-Sud-  
r les terres

ce vers les  
s Tartares  
titude, au  
le se perd  
de l'*Ork-  
hon*.

23. & suiv.  
signifie Lac.

TARTARES  
MONGOLS.

Kara-ouffon.

Regis doute  
si c'est l'an-  
cienne Kara-  
koram.

Ses objec-  
tions.

Recherches  
pour détermi-  
ner la position  
de Kara-ko-  
ram.

pour suivit pas les Mongols au-delà du Kerlon & se contenta de les tenir éloignés de la grande Muraille.

Assez près de *Para-hotum* on trouve les débris d'une autre Ville, dans un lieu nommé aujourd'hui *Kara-ouffon*, où l'on voit un petit Lac & une belle Source. La plaine est fertile. Elle nourrit un grand nombre de daims & de mules sauvages. Regis est embarrassé à décider si cette Ville étoit (a) *Kara-koram*, résidence de *Mongokou* (b), ou de son prédécesseur *Kayu-fu* (c), à qui Saint Louis envoya un Dominiquain nommé *Longumecau*, en 1249, avec de magnifiques présens. Il n'est pas aisé de comprendre, dit cet Écrivain, comment un Empereur de toute la Tartarie & des parties Septentrionales de la Chine pouvoit résider, au Nord du *Saghalien-ula*, dans un Pays qui n'est propre à servir d'habitation qu'à des Sauvages (d), ou comment une Ville, dans cette situation, pouvoit entretenir un aussi grand nombre d'Officiers, d'Ambassadeurs & de Marchands de toutes les Nations qu'on le rapporte. Le même Auteur observe que la position des montagnes & des rivières dans cette partie de la Tartarie, au-dessous du cinquantième degré de latitude, ne s'accorde nullement avec la route des Voyageurs de ce tems-là, qui n'ayant eu ni le secours des Mathématiques ni celui de la boussole pour se conduire dans un si long voyage à l'Est, ont pu décliner insensiblement vers le Sud, au lieu d'avancer comme ils se l'imaginoient jusqu'au soixantième parallèle du Nord. Il fait remarquer aussi que suivant leur Relation, le feu des tentes & de l'appartement même de l'Empereur n'étoit que d'épines, de racines de bois mort & de fiente de vache; quoique dans les parties, soit du Nord, soit du Sud, jusqu'à *Kara-hotum*, la Tartarie ne soit pas sans bois de chauffage, excepté dans les plaines qui sont en-deçà du cinquantième degré (e).

COMME les Missionnaires qui ont dressé la Carte de ce Pays déclarent qu'ils n'ont pu déterminer exactement la situation de *Kara-koram*, le Traducteur Anglois de l'Ouvrage du Père du Halde entreprend, dans ses Notes, d'éclaircir ce point, qu'il croit fort important pour la Géographie moyenne de la Tartarie. Il observe que suivant d'Herbelot (f), le nom de *Kara-koram* vient des Habitans du Turkestan, voisins des Tartares à l'Ouest. *Abulfarai* (g) dit que

*Kara-koram*

(a) Bentink paroît douter que la Ville de *Kara-koram* ait jamais existé, parce qu'il ne reste aucune trace de ce nom, & que la Relation de la route de *Rubrogius* lui semble non-seulement confuse, mais encore peu conforme aux idées que nous avons aujourd'hui du Pays par lequel ce Voyageur prétend avoir passé. L'erreur de Bentink vient apparemment de ce qu'il confond *Kara-koum* avec *Kara-koram*. Il s'est imaginé que ces deux noms étoient le même, au lieu que le premier est le nom du Pays, & le second celui de la Ville qui y avoit été bâtie. *Abulghazi-khan* distingue clairement l'un de l'autre, quoiqu'il ne nomme pas la Ville. Voyez l'*Histoire des Tures, des Mongols, &c. Vol. II. pag. 515.*

(b) Nommé aussi par les Voyageurs, *Mangu, Mongko & Munkaba. Voyez les Observations Mathématiques de P. Soucier, pag. 186.*

(c) Regis croit que *Kayu-fu* ou *Kayul* é-

tant le *Tay-fu* Chinois, ou le grand-père de l'Empereur *Keen* ou *Jun*, doit être le grand-père de *Kublai*, qui est nommé aussi *Che-fu*, suivant l'usage de la Chine. Mais le Traducteur Anglois observe que *Jenghiz-khan*, & non *Kiyuk-khan*, étoit le grand-père de *Kublai*, & qu'il étoit par conséquent le *Tay-fu*; que *Kayul* étoit fils d'*Oklay*, troisième fils de *Jenghiz-khan*, comme *Koplay* étoit fils de *Tu-si* (*Talay* ou *Taulay*) quatrième fils du même *Jenghiz-khan*. Cette remarque, continue-t-il, peut servir à corriger une autre méprise de l'Auteur, qui appelle (pag. 214.) *Hopi-lie* ou *Kollay*, le quatrième fils de *Tay-fu*.

(d) Pourquoi *Para-hotum* & *Kora-ouffon* ne pouvoient-ils pas avoir été bâtis par les Tartares, qui habitoient les rives de l'*Onon*?

(e) Du Halde, Vol. IV. pag. 23. & suiv.

(f) Art. *Ordu Balig.*

(g) Hist. Dynast. pag. 320.

Kara  
que l'  
que c  
auffi-  
raison  
remp  
dation  
me fi  
& leu  
traits  
parlé  
Jengh  
& qu'  
peupl  
M  
gine c  
Katay  
siden  
magn  
qu'il c  
belles  
tygre  
du Pé  
dans l  
que to  
Croix  
peu é  
autres  
qu'un  
car on  
seulen  
résiden  
l'Ung  
que la  
l'augn  
fameu  
D A  
tuation  
gols é  
(b) V  
du Père  
(i) V  
mens da  
(k) S  
(l) I  
(m) I  
(n) I  
fces, fra  
VII

Kara-koram est la même chose qu'*Ordu-balik*; & le Père Gaubil nous assure que l'Histoire Chinoise l'appelle *Ho-lin* (b). Le Cordelier *Rubruquis* raconte que de son tems *Kara-koram* n'avoit qu'un mur de terre, & que la Place même, aussi-bien que le Palais du Khan, étoient de méprisables édifices en comparaison de ceux de l'Europe. Cependant il la représente (i) fort peuplée & remplie d'un grand nombre de Palais, de Temples, &c. A l'égard de sa fondation, *Abu'lfarai* & d'*Herbelot* assurent qu'elle fut l'ouvrage d'*Oktay*, troisième fils & successeur de *Jenghiz-khan*, après la conquête du *Kin* ou du *Katay*; & leur témoignage s'accorde avec celui d'*Abu'lghazi-khan*. Mais dans les Extraits de l'Histoire Chinoise, dont nous sommes redevables à Gaubil, il est parlé de cette Capitale de l'Empire Mogol comme si elle avoit existé avant *Jenghiz-khan* (k). On y lit qu'en 1235 *Oktay* fit de *Ho-lin* une Ville neuve, & qu'il y bâtit un magnifique Palais (l). *Abu'lfarai* nous apprend aussi qu'il la peupla d'Habitans du *Katay*, du *Turkestan*, de *Persans* & de *Mustara-biens* (m).

Mais *Abu'lghazi-khan* s'arrête un peu plus aux détails, qui concernent l'origine de cette Ville. Il raconte qu'*Ugaday* ou *Oktay-khan*, après son retour du *Katay*, l'an de l'Egire 634, & 1236 de *Jesus-Christ*, continua de faire sa résidence dans le Pays de *Kara-kum* (n) ou du *Sable noir*; qu'il y bâtit un Palais magnifique; qu'il fit venir les plus habiles Peintres du *Katay* pour l'orner & qu'il donna ordre aux Princes du Sang & à ses grands Officiers de bâtir de belles maisons à l'entour; qu'il fit construire aussi une belle fontaine, avec un tygre d'argent de grandeur naturelle, qui jettoit de l'eau (o). Le Traducteur du Père Du Halde juge que *Kara-koram* (*Ordu-balik* ou *Ho-lin*) étoit située dans le Pays de *Kara-kum*, qui signifie *Sable noir*, & que ce fut dans cette Ville que tous ces ouvrages furent exécutés; malgré le témoignage de *Petis de la Croix* (p), qui dit qu'*Oktay* faisoit sa résidence ordinaire à *Olug-yurt* (q), peu éloignée de *Kara-koram*; d'où l'on pourroit conclure que le Palais & les autres édifices furent bâtis à *Olug-yurt*. Mais, peut-être *Olug-yurt* n'est-il qu'un autre nom que les Mongols donnoient à leur *Ordu-balik* ou *Kara-koram*; car on ne trouve aucune trace de deux Villes dans les autres Auteurs. On lit seulement que les Khans, avant *Koblay*, étoient couronnés & faisoient leur résidence à *Ho-lin* ou *Kara-koram*. De la *Croix* prétend que c'étoit le siège de l'*Ung* ou du *Vang-khan* des *Kara-its*, nommé communément le *Prête-Jean*, que la Ville, peu considérable en elle-même, fut prise par *Jenghiz-khan*, qui l'augmenta beaucoup; & qu'*Oktay-khan* l'ayant rebâtie, en fit une Ville (r) fameuse.

DANS une autre Note, le Traducteur observe que *Gaubil* nous donne la situation exacte de cette Ville, d'après l'Histoire Chinoise. La Nation des Mongols étoit contigue, dit-il, à celle des *Naymans*, près de la Ville de *Ho-lin*

TARTARES  
MONGOLS.

ou

La situation de Kara-koram se trouve dans les Extraits Chinois du Père Gaubil.

(b) Voyez les Observations Mathématiques du Père Souciet, pag. 185.

(i) Voyez ci-dessous d'autres Eclaircissements dans ses propres voyages.

(k) Souciet, pag. 186.

(l) Le même, pag. 192.

(m) Hist. Dynast. pag. 310.

(n) Nom général pour signifier des Pays fers, sablonneux & déserts, tels qu'il s'en trou-

ve plusieurs sur les bords du *Karazm*, près de la Mer Caspienne. *Abu'lghazi-khan* en décrit un. Voyez l'Hist. des Turcs, des Mogols, &c. Vol. I. pag. 152. & Vol. II. pag. 513.

(o) Histoire des Turcs, pag. 486.

(p) Hist. de *Jenghiz-khan*, pag. 22. & 362.

(q) *Olug-yurt* signifie la grande Ville.

(r) Hist. de *Jenghiz-khan*, pag. 27. 362.

TARTARES  
MONGOLS.

ou de Kara-koram (*s*), au Nord du Désert sablonneux, dont la latitude (*t*), observée par l'ordre de Kublay-khan, se trouva de trente-quatre (*v*) degrés onze minutes; [ & le calcul apprit que sa longitude étoit de dix degrés onze minutes ] Ouest de Peking. On peut inférer de-là, suivant le Traducteur, que Kara-koram étoit située sur le bord ou près du Lac de *Kurahan-ulen*, & par conséquent fort loin de *Kara-hotun* & de *Para-hotun*; c'est-à-dire, à quatre cens quatre-vingt-huit milles, Nord-Ouest du premier, & à quatre cens vingt Sud-Ouest du second. Nous ignorons, continue-t-il, si les Missionnaires qui ont dressé la Carte de la Tartarie pénétrèrent jusqu'à ce Lac, ou s'ils s'en rapportèrent aux récits des Mongols. Mais quelque idée qu'on en prenne, il est surprenant qu'ils n'eussent rien appris de *Kara-koram*, dont les ruines doivent encore subsister aux environs du Lac. C'étoit le Siège Impérial des Khans, jusqu'au regne de Koblay, qui, pour être plus proche de ses conquêtes, le transféra dans la Ville de *Chang-tu* qu'il avoit bâtie. C'est de Marco-Polo & de Hayton que nous apprenons cette dernière circonstance. Le premier donne à *Chang-tu* le nom de *Ciamdou*; & l'autre, par corruption peut-être, lui donne celui de *Jons*.

Ville de  
Chang-tu, bâ-  
tie par Ko-  
blay.

LA Ville de *Chang-tu* étoit située dans le Pays de Karchin, à quarante-deux degrés vingt-deux minutes de latitude, Nord-Est de Peking (*x*). Elle est détruite; mais il paroît que c'est aujourd'hui *Chau-nay-mansuna*, qui est une des trois ruines marquées dans la Carte des Missionnaires, sur la Rivière de *Chang-tu*; car ils ne prennent pas plus connoissance de cette célèbre Capitale que de *Kara-koram*, *Estina*, *Kompiou* & d'autres anciennes Villes. Koblay passoit le Printems & l'Été à *Chang-tu*, & le reste de l'année à *Cambalik* (*y*) ou Peking. C'étoit-là, suivant la conjecture de l'Auteur, que résidoit la Cour Tartare, aussi long-tems que les Mongols furent en possession de la Chine. Mais après leur expulsion, l'an 1308, il est probable que Kara-koram redevint le Siège des Khans, quoique depuis le tems d'Oktay, Petis de la Croix les fasse résider à *Olug-yurt* (*z*), Ville peu éloignée de Kara-koram, ou peut-être la même, comme on vient de l'observer.

Olug-yurt  
éxistoit enco-  
re au quinzic-  
me siècle.

LE Traducteur remarque aussi que depuis le tems d'*Aday-khan*, quinzième successeur de Koblay, on ne parle plus, à *Olug-yurt*, des Princes descendus de *Tuli-khan*, mais seulement de ceux qui étoient sortis de Koblay-khan & qui demeurèrent Empereurs de la Chine (*a*). Quoiqu'il en soit, *Olug-yurt* existoit vers le commencement du quinzième siècle; car *Alchi-timur*, qui précéda *Aday* de deux successions, monta sur le Trône dans cette Ville en (*b*) 1405. Il ne faut point espérer après cela de découvrir quel fut son sort, à moins qu'il ne nous vienne de nouvelles lumières de quelque sçavant Missionnaire, tel que le Père Gaubil. Soit qu'*Olug-yurt* & *Kara-koram* ayent été la même Ville ou non, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ont eu le même destin. Enfin, le Traducteur ajoûte que ceux qui ont composé la Carte lui paroissent avoir été fort mal instruits de la Géographie & de l'Histoire de la Tartarie avant leur propre

(*s*) Observations Mathématiques du Père  
Souciet, pag. 185.

(*t*) *Ibid.* pag. 185 & 202.

(*v*) *Angl.* de quarante quatre. R. d. E.

(*z*) *Ibidem.* pag. 97. n. 4.

(*y*) *Ibid.* & Marco-Polo, lib. I. cap. 65.

(*z*) Histoire de Jenghiz-khan, pag. 326.

(*a*) *Ibid.* pag. 401.

(*b*) *Ibidem.*

propri-  
souve-  
point-  
rent à  
dire,  
tres,  
Croix,  
ont tr

LE

Mongol  
du Ka  
deux,  
huit d  
bords  
quatre  
plus d  
5. Sur  
dix de  
rante-  
nutes  
minute  
Sur le  
second  
Sur l'  
nutes  
latitude  
le Teg  
des de  
tous ce  
métans  
de la C  
deux de

(c) &  
(d) D

LA M  
celui de  
voit dan  
re qui s'  
la un T

(a) Or  
geurs, on  
Kuylta &

propre tems; & c'est par cette raison qu'ils s'y arrêtent si peu, ou que le plus souvent, lorsqu'il en touchent quelque chose, ils s'écartent si fort du véritable point. Gaubil nous fait connoître, dans son Histoire des Mongols qui régnerent à la Chine, que depuis le tems de Koblay jusqu'à leur expulsion, c'est-à-dire, pendant que la Tartarie & la Chine furent réunis sous les mêmes Maîtres, ils ne résidèrent jamais à *Kava-koram*. Ainsi la succession de *Petis de la Croix*, depuis Koblay, doit être fautive; ou du moins, les Auteurs qu'il a suivis ont transformé des Gouverneurs en Empereurs.

Les Princes des Kalkas, que les Chinois nomment *Kalka-te-tses* & *Kalka-Mongous*, font leur résidence ordinaire dans les lieux suivans: 1. Sur les bords du *Kalka-pira*, un peu moins de quarante-huit degrés de latitude; & vers un, deux, trois, quatre degrés de longitude-Est. 2. Près de *Puir-nor*, quarante-huit degrés de latitude; un degré vingt-neuf minutes de longitude. 3. Sur les bords du *Kerlong-pira*, entre quarante-sept & quarante-huit degrés de latitude; quatre, cinq, six degrés de longitude Ouest. 4. Sur les bords du *Tula-pira*, plus de quarante-sept degrés de latitude; neuf & dix degrés de longitude Ouest. 5. Sur les bords du *Hara-pira*, quarante-neuf degrés dix minutes de latitude; dix degrés quinze minutes de longitude Ouest. 6. Sur le *Selinga-pira*, quarante-neuf degrés vingt-sept minutes de latitude; douze degrés vingt-six minutes de longitude Ouest. 7. Sur l'*Iben-pira*, quarante-neuf degrés vingt-trois minutes de latitude; dix degrés trente-deux minutes de longitude Ouest. 8. Sur le *Touipira* & le *Kara-ajir*, quarante-six degrés vingt-neuf minutes vingt secondes de latitude; quinze degrés seize minutes de longitude Ouest. 9. Sur l'*Iru-pira*, quarante-six degrés de latitude; quinze degrés trente-cinq minutes de longitude Ouest. 10. Sur le *Patarik-pira*, quarante-six degrés de latitude; quinze degrés (c) trente-deux minutes de longitude Ouest. 11. Sur le *Tegurik-pira*, quarante-cinq degrés vingt-deux minutes quarante-cinq secondes de latitude; dix-neuf degrés trente minutes de longitude Ouest. Ajoûtez à tous ces lieux la Ville de *Hami* & son petit territoire, possédés par des Mahométans, qui dépendent, comme les *Kalka-te-tses* leurs voisins, de l'Empereur de la Chine; quarante-deux degrés cinquante-trois minutes de latitude; vingt-deux degrés vingt-trois minutes de longitude (d).

(c) *Angl.* seize degrés. R. d. F.

gloise, dans les Notes. pag. 250. & suiv.

(d) Du *Halde*, Vol. II. de l'Édition An-

#### Religion des Kalkas.

LA Religion des Kalkas n'est pas différente de celle des Mongols. Ils ont aussi leur *Khutuktu* (a), mais qui n'est pas soumis au *Lama-Dalay* comme celui de *Khukku-hotun*. Le *Khutuktu* des Kalkas, pendant que *Regis* se trouvoit dans leur Pays, étoit frère de leur *Han* ou de leur *Khan*. Avant la guerre qui s'éleva entre leur Nation & celle des *Eluths*, il avoit élevé près de *Tula* un Temple magnifique, bâti de briques jaunes & vernissées par des ouvriers

(a) On écrit aussi *Hutuktu*. Dans les Voyages, on trouve *Kutugtu*, & par méprise, *Kutusta* & *Kutusta*. *Strahlhenbourgh* écrit

*Hotoget* & *Kotokoyt*. Ces variétés viennent de la manière différente dont on conçoit la prononciation Tartare.

TARTARES  
MONGOLS.

Résidences  
des Princes  
Kalkas.

Hami, Ville  
Mahométane.

*Khutuktu*  
des Kalkas.

Temple qu'il  
fait bâtir & sa  
ruine.

RELIGION  
DES KALKAS.

vriers de Peking. Ce bel édifice fut détruit en 1688, par *Kaldan*, Khan des Eluths, & l'on en voit encore les ruines. Les Tartares, regardant cette action comme un sacrilège, sont persuadés que la destruction de l'armée & de la famille de *Kaldan* fut un effet de la vengeance céleste.

Adorations  
qu'il reçoit.

LE *Khutuktu*, qui avoit été une des principales causes de la guerre, habite à présent dans des tentes. Il est assis dans la plus grande, comme sur une espèce d'autel, où il reçoit les hommages de plusieurs Nations. Il ne rend le salut à personne. Les Grands & le Peuple le considèrent comme un Dieu, & lui rendent les mêmes adorations qu'à *Fo* même. Leur aveuglement, qui va jusqu'à la folie, les porte à croire qu'il n'ignoroit rien, & qu'il dispose absolument du pouvoir & des faveurs de *Fo*. Ils sont persuadés qu'il est déjà né quatorze fois, & qu'il renaîtra encore lorsque son tems sera fini. Les Missionnaires se glorifient de lui avoir reproché une Idolâtrie si grossière, aux yeux de plusieurs Princes Mongols; d'avoir relevé son ignorance à l'occasion de quelques demandes qu'il faisoit sur l'Europe, & de l'avoir menacé des jugemens de Dieu & d'un supplice éternel. Mais il paroît que les ayant écoutés froidement, il ne continua pas moins de recevoir les adorations des Seigneurs Tartares (b).

## Ville de tentes.

LA prévention des Mongols attiroit une foule de Peuple à *Iben-pira*, où ce Prince Lama résidoit depuis vingt ans. On pouvoit nommer ce lieu une Ville de tentes, où la presse étoit beaucoup plus grande que dans aucune autre Habitation de la Tartarie. Les Russiens de *Selingskoy* (c), qui n'en est pas loin, y viennent pour le Commerce. On y trouve aussi des Bonzes de l'Indostan, du Pegu, du Tibet & de la Chine, quantité de Tartares des Cantons les plus éloignés, & des Lamas de toutes sortes de rangs; car on en distingue différens Ordres, quoiqu'ils reconnoissent pour leur Chef le grand Lama, qui habite à l'Ouest de la Chine, sur la Rivière de *Lafa* (d). Les Chinois donnent le même nom au lieu qui est consacré par son Temple. Mais les Tartares voisins le nomment *Barantola*, & donnent à tout le Pays le nom de *Tibet*.

## Grand Lama ou Lama-Dalay, qui habite au Tibet.

CE souverain Pontife du Paganisme dans les Régions Orientales, confère à ses Lamas divers degrés de pouvoir & de dignité, dont le plus éminent est celui de *Khutuktu* ou de *Fo vivant*. Un titre si distingué n'est le partage que d'un petit nombre. Le plus célèbre & le plus respecté de tous les *Khutuktus* est celui des Kalkas. Il étoit regardé comme un oracle infailible, depuis qu'il avoit vengé son Pays contre *Kaldan* avec le secours de l'Empereur de la Chine, qu'il avoit eu l'adresse d'engager dans ses intérêts.

## Nation des U-chu-muchins.

Du côté du Sud, vers le quarante-quatrième degré de latitude, les Kalkas sont séparés, par certaines montagnes de sable, d'un Pays nommé *U-chu-muchin*, dont les Habitans ne sont pas moins infatués du Lama *Khutuktu* d'*Iben*, quoiqu'ils ayent leurs propres Lamas (e).

## Usurpation du Khutuktu des Kalkas.

BENTINK nous apprend que le *Khutuktu* n'étoit autrefois qu'un Subdélégué du *Lama-dalay* dans les Pays des Mongols & des Kalmuks au Nord (f), établi.

(b) Il y a tel pays en Europe, où une reconnaissance si hardie ne seroit pas écoutée avec tant de sang froid.

(c) Les Chinois l'appellent *Cbu-kukpoy-chang*.

(d) Les Chinois nomment le Pays de *Lafa*, *Lama-ti-fan*. La rivière porte le nom de *Kata* dans la Carte, & nulle-part celui de *Lafa*.

(e) Du Halde, Vol. IV. pag. 29, & suiv.

(f) Ou des Eluths.

établi  
dence  
ment  
entre  
dalay  
lui qu  
roit e  
bua b  
Kalka  
que le  
ce fou  
dres d  
pas de  
elle ex  
lama,

LE  
de cō  
sur les  
rons d  
font é  
voit o  
avec l  
mas &  
qu'il e  
bénédi  
tres S  
fa perf  
fermée

LE  
jeuness  
paroit  
tes &  
vert p  
à la m  
autres  
entre l  
livre,  
le Khu  
est aff  
clamat  
mas a  
d'abor  
Peuple  
Khtu  
liqueu

(g)  
(b)

établi pour le soutien de son autorité parmi des Peuples si éloignés de sa résidence; mais que ce Député s'étant accoutumé aux douceurs du commandement spirituel, eut la hardiesse d'aspirer à l'indépendance. Il conduisit cette entreprise avec tant d'adresse, qu'on ne parle presque plus à présent du Lamadalaï parmi les Mongols. L'autorité du Khutuktu est si bien établie, que celui qui paroîtroit douter de sa Divinité, ou du moins de son immortalité, feroit en horreur à toute la Nation. Il est vrai que la Cour de la Chine contribua beaucoup à cette apothéose, dans la vûe de diviser les Mongols & les Kalkas (g). Elle conçut que l'exécution de ce dessein feroit difficile tandis que les deux Nations reconnoitroient un même Chef de Religion, parce que ce souverain Prêtre feroit toujours intéressé à les réconcilier dans leurs moindres différends, & qu'au contraire un Schisme ecclésiastique ne manqueroit pas de leur faire rompre toute sorte de communication. Sur ce principe, elle embrassa l'occasion de soutenir secrètement le Khutuktu contre le Dalay-lama, & sa politique n'a pas mal réussi.

LE Khutuktu n'a pas de demeure fixe, comme le *Dalay-lama*. Il campe de côté & d'autre. Cependant, depuis sa séparation, il ne met plus le pied sur les terres des Eluths. Il campoit quelquefois, pendant l'Été, aux environs de Nerchinskoy & de la Rivière Amur; mais depuis que les Russiens se sont établis dans ce Canton, il ne passe plus au-delà Selinghinskoy. On le voit ordinairement sur celles d'Orkhon & de Selinga, ou sur celle d'Urga, avec le Khan *Tufchiatu*. Il est sans cesse environné d'un grand nombre de Lamas & de Mongols armés, qui se rassemblent de toutes parts, sur-tout lorsqu'il change de camp, & qui se présentent à lui sur sa route pour recevoir sa bénédiction & lui payer ses droits. Il n'y a que les Chefs de sa Tribu ou d'autres Seigneurs de la même distinction qui aient la hardiesse de s'approcher de sa personne. Sa manière de bénir est en posant sur la tête du Dévot sa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des Lamas.

LE Peuple est persuadé qu'il vieillit à mesure que la Lune décline, & que sa jeunesse recommence avec la Nouvelle Lune. Dans les grands jours de fêtes il paroît au son des Instrumens, qui ont quelque ressemblance avec nos trompettes & nos violons (h), sous un magnifique dais de velours de la Chine, ouvert par-devant. Il est assis sur un grand coussin de velours, les jambes croisées à la manière des Tartares, avec une figure de son Dieu (i) à chaque côté. Les autres Lamas de distinction sont au-dessous de lui sur des coussins moins élevés, entre le lieu où il est placé & l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur livre, dans lequel ils lisent en silence & seulement des yeux. Aussi-tôt que le Khutuktu a pris sa place, le bruit des Instrumens cesse, & le Peuple qui est assemblé devant le pavillon se prosterne à terre, en poussant certaines exclamations à l'honneur de la Divinité & de son Prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encensoirs, avec des herbes odoriférantes. Ils encensent d'abord les Représentations de la Divinité, ensuite le Khutuktu, & puis le Peuple. Après cette cérémonie, ils déposent leurs encensoirs aux pieds du Khutuktu. On apporte aussi-tôt plusieurs vases de porcelaine, remplis de liqueurs & de confitures. On en place sept devant chaque image de la Divinité,

RELIGION  
DES KALKAS.

Favorisée  
par la politi-  
que des Chi-  
nois.

Manière de  
vivre du Khu-  
tuktu.

Comment il  
donne sa bé-  
nédiction.

Cérémonies  
des jours de  
fête.

(g) *Angl.* & les Calmucs. R. d. E.

(h) *Angl.* & nos cymbales.

(i) C'est une statue qui représente le Dieu

Fo.

RELIGION  
DES KALKAS.

Comment le  
Khutuktu est  
traite à la  
Cour Chinoi-  
se.

Ménage-  
mens qu'il a  
pour les Ruf-  
fens.

Vie des La-  
mas.

Ancienne  
fierté des  
Khans Tarta-  
res à l'égard  
des Chinois.

vinité, & sept autres devant le Khutuktu, qui après en avoir un peu goûté, fait distribuer le reste entre les Chefs des Tribus qui se trouvent présens, & se retire ensuite dans sa tente au son des Instrumens de musique.

LE Khutuktu des Kalkas n'est pas sans considération à la Cour Impériale. Si le desir de se conserver dans l'indépendance du *Dalay-Lama* l'intéresse à gagner par des présens les Favoris de l'Empereur, & même les Jésuites, qui ont à présent, remarque l'Auteur, beaucoup de crédit à Peking; la Cour, qui a besoin de lui & de ses Lamas pour contenir les Mongols de l'Ouest dans la soumission, le traite dans toutes les occasions avec des égards distingués. Il y a quelques années qu'il reçut une marque de distinction fort extraordinaire. On célébroit la fête anniversaire de l'Empereur Kanghi, qui entroit alors dans la soixantième année de son âge. Le Khutuktu ayant été averti de s'y rendre, avec tous les vassaux de l'Empire, fut dispensé de se prosterner plus d'une fois devant Sa Majesté, quoique la loi ordonne trois prostrations, & cette distinction fut regardée comme un honneur sans exemple (k).

L'INTÉRÊT du Khutuktu le porte aussi à cultiver l'amitié des Russiens. Il y a quelques années que M. *Ismatof*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Pierre à la Cour de la Chine, passant dans le Pays des Kalkas, le Pontife le fit complimenter par quelques-uns de ses Lamas & joignit quelques petits présens à ses politesses. Il saisit d'ailleurs toutes les occasions de favoriser les Sujets de la Russie, dans les petits différends qui naissent entr'eux & les Mongols des frontières (l).

REGIS observe que l'usage des Lamas n'est pas de vivre dans les Communautés Tartares, quoiqu'à la Chine il s'en trouve quelques-uns qui préfèrent cette méthode. Dans les autres lieux, ils ont des espèces de Prébendes, qui consistent dans les terres & les troupeaux de ceux auxquels ils succèdent, & dont ils ont été les disciples ou les compagnons. Cependant le même Auteur ajoute qu'ils font leurs prières en commun (m).

(k) Cet acte de soumission n'est guères compatible avec la Divinité qu'on attribue à ce Khutuktu.

(l) Hist. des Turcs, des Mongols, &c.

Vol. II. pag. 508.

(m) Chine du Père du Halde, Vol. IV. pag. 30.

## Eclaircissemens sur les Mongols &amp; les Kalkas.

GERBILLON raconte que vers le commencement de la Dynastie de *Han*, c'est-à-dire, qu'il y a plus de [dix-] huit cens ans qu'un Khan Tartare se rendit formidable aux Chinois ses voisins, par les invasions qu'il faisoit sur leurs terres, chaque fois qu'ils négligeoient de lui envoyer un présent annuel d'argent & de soie. Les Khans Tartares ont souvent demandé à l'Empereur de la Chine une de ses filles en mariage, avec menace d'employer le fer & le feu pour l'enlever, si leur prière étoit rejetée. A la mort du Fondateur de la même Dynastie, un Prince Tartare eut l'audace de se proposer pour époux à l'Impératrice Douairière, qui gouvernoit alors avec la qualité de Régente. Les Chinois regardèrent cette proposition comme une insulte; mais la politique les obligeant de dissimuler, ils accordèrent une Princesse du Sang à cet ambitieux Tartare.

L'HISTOIRE

L'H  
Chen-y  
proprio  
de no  
né à c  
ne, o  
fut pa  
deux c  
poussa  
rent p

AU  
nomme  
de Lya  
narchie  
vince  
deux c  
avec u  
à leur p

LA  
à-dire,  
king &  
d'un A  
d'un aff  
tant à l  
l'Emper  
cement  
tié de l  
de tous  
ses arm  
chassa d  
tems po  
étoit ré  
ou Kobl

CE I  
étranger  
long-ter  
leur Go  
lieu du  
Tay-min  
fils, au-  
raillé, a  
pu par l  
Ses succ

(a) An  
(b) Et  
ou Katay  
(c) Ki

L'HISTOIRE Chinoise donne à ces Khans, ou à ces Rois, le nom de *Chen-yu*, ou *Ten-yu*; car la prononciation de ces deux mots est la même. C'est proprement un titre, tel que celui de Roi ou de Souverain; & quelques-uns de nos Géographes en ont fait mal-à-propos un nom de Pays, qu'ils ont donné à cette partie de la Tartarie qui est à l'Ouest & au Nord-Ouest de la Chine, où ces Princes ont régné. La terreur qu'ils inspirèrent aux Chinois ne fut pas de longue durée. L'Empereur *Fu-ti*, de la race de Han, qui regnoit deux cens vingt ans (a) avant Jesus-Christ, les défit tant de fois & les repoussa si loin dans leurs Déserts, que pendant plus de douze cens ans ils n'eurent pas la hardiesse de reparoître dans l'Empire.

Au commencement du dixième siècle, les Tartares du Nord de la Chine, nommés *Sitans* (b) dans les Histoires Chinoises, ayant subjugué la Province de *Lyau-tong*, rentrèrent dans les Provinces du Nord & fondèrent une Monarchie que les mêmes Historiens ont nommée *Tay-lyau*, du nom de la Province de *Lyau-tong*, par laquelle ils étoient entrés dans l'Empire. Elle dura deux cens ans, pendant lesquels ils soumirent diverses Hordes de Tartares, avec une partie de la Chine Septentrionale. Ils réduisirent l'Empereur même à leur payer un tribut considérable en soie & en argent.

LA Monarchie de Lyau fut enfin détruite par les Tartares Orientaux, c'est-à-dire, par ceux qui habitent les Pays qui sont à l'Est de la Montagne de Peking & au Nord-Est de la Chine. Ils étoient sujets de Lyau; mais le Prince d'un *Ayman* ou d'une Tribu nommée *Aghuta*, prit les armes pour se venger d'un affront barbare qu'il avoit reçu du dernier de leurs Empereurs; & se mettant à la tête des Aymans voisins, il subjuga par degrés tout le Pays, il fit l'Empereur prisonnier, & fonda la Monarchie de *Kin* (c) vers le commencement du douzième siècle. Depuis ce tems-là ils possédèrent près de la moitié de la Chine, jusqu'en 1300, que Jenghiz-khan, le plus fameux peut-être de tous les Conquerans, ayant réduit la Tartarie Orientale & poussé l'effort de ses armes au-delà de la Perse, les tourna contre les Tartares de Kin, qu'il chassa de leurs possessions jusqu'au dernier. Mais il ne vécut point assez long-tems pour soumettre entièrement le vaste Empire de la Chine. Cette gloire étoit réservée à *Hublikay*, son petit-fils, que nos Historiens appellent *Kublai*, ou *Koblay*, comme les Chinois lui donnent le nom de *Hu-pi-lye*.

CE Prince fut le premier qui réduisit toute la Nation Chinoise sous un joug étranger. Mais la Monarchie des Mongols étoit trop pesante pour subsister long-tems. Leur indolence ou leur mollesse ne leur permit guères de soutenir leur Gouvernement plus d'un siècle. Ils furent chassés de la Chine vers le milieu du quatorzième siècle, par le fameux *Hong-wu*, fondateur de la race de *Tay-ning*, dernière Dynastie Chinoise, & poussés par *Ting-lo*, son quatrième fils, au-delà du Désert, à plus de deux cens lieues au Nord de la grande Muraille, avec le dessein formé de les exterminer. Mais ce projet fut interrompu par la mort du vainqueur, qui arriva au retour de sa troisième expédition. Ses successeurs ayant négligé de poursuivre ce qu'il avoit heureusement commencé

(a) *Angl.* qui régnoit cent vingt ans. R. d. E. les Mongols nomment *Altun*; ce qui montre  
(b) Et *Kitans*, d'où vient peut-être *Kitay* qu'*Altun-khan*, dont plusieurs Auteurs parlent, étoit Empereur de *Kin*.  
(c) *Kin*, en Chinois, signifie, Or, que

ECLAIRCISSE-  
MENS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

Premières  
conquêtes des  
Tartares.

Erection de  
la Monarchie  
de Kin.

Les Chinois  
réduits sous  
un joug é-  
tranger.

ECLAIRCISSE-  
MENTS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

Formation  
des Hordes  
Tartares.

Par quels de-  
grés elles se  
soumirent à  
l'Empereur de  
la Chine.

mencé, les Mongols reprirent courage & sortirent de leurs retraites. Ce fut alors que les Princes du Sang de Jenghiz-khan se faissant de diverses Contrées, formèrent chacun leur Horde & s'érigèrent en autant de petits Souverains (d). Le titre d'Empereur des Mongols demeura au premier d'entr'eux, qui se nommoit *Charnar-han*, & qui étoit descendu de Kublay par la branche aînée. Ce Prince exigea un tribut des autres Etats Mongols & des Eluths mêmes, jusqu'au commencement du septième siècle, que ses cruautés & ses débauches ayant rendu son gouvernement insupportable, ses propres Sujets appellèrent le Fondateur de la Monarchie des Mancheous. Ainsi le Prince Mongol, devenu vassal de l'Empire des Mancheous, fut obligé de quitter le titre de *Han* pour celui de *Vang*, qui lui fut donné par le bifayeul de l'Empereur Kang-hi, vainqueur de tous les Mongols aux environs de la grande Muraille.

LA Nation des Kalkas est comme cantonnée, suivant l'expression de Regis, sous un grand nombre de Princes, dont quelques-uns portent le nom de *Han* ou d'Empereur, quoiqu'il soit certain qu'ils n'ont jamais été maîtres de la Tartarie, & qu'à la réserve de quelques petits territoires dans leur voisinage ils n'en ayent jamais possédé d'autres que ceux qui appartiennent à leurs différentes familles.

AVANT la guerre qui s'éleva dans le cours de 1688 entre les Eluths & les Kalkas, la seconde de ces deux Nations avoit trois Princes qui prenoient le titre de Hans. Le premier, nommé *Chefaktu-han*, dont le territoire étoit le plus à l'Ouest, fut pris & tué par les Eluths. Le second, qui se nommoit *Tu-fiktu-han*, se déroba par la fuite, mais ne fut pas suivi de ses sujets, dont la plus grande partie se retira dans les forêts, au Nord du Tula. *Che-chin-han*, qui étoit le troisième, & qui campoit ordinairement sur les bords du *Kerlon*, se retira jusqu'à *Kulon-nor* sur la même Rivière, toujours prêt à traverser l'*Ergone*, s'il étoit forcé de passer dans le Pays des Mancheous dont il avoit imploré l'assistance. Mais, après la guerre & la mort de *Kaldan*, Roi des Eluths, qui prétendoit que les Kalkas & les Eluths avoient toujours dépendu de sa famille, l'Empereur soumit le reste de ces Princes & de leurs sujets, dont ses armes victorieuses avoient détruit la moitié.

EN 1691, *Che-chin-han* eut recours à la protection de l'Empereur avec les Princes de sa famille, & le reconnut pour Souverain. Le titre de *Han* lui fut confirmé; mais son successeur n'obtint que celui de *Tsing-vang*, ou de premier Regule que l'Empereur conféra aussi à son oncle, dans une Assemblée générale des Kalkas. Cinq de ces Princes furent créés *Peyles* ou Regules du troisième rang. Un autre eut le titre de *Kong*, qui revient à celui de Comte. Deux autres furent nommés *Chaffaks*, ou Chefs de Banière.

Ordre des  
Banières Tar-  
tares & titres  
de leurs Prin-  
ces.

POUR jeter plus de jour sur cet établissement, on doit faire observer qu'à Peking & dans les autres lieux, les Tartares, soit Mancheous ou Mongols, & les Chinois mêmes, depuis la conquête de leur Empire, sont divisés en différentes classes & rangés sous des Banières. Ceux de Peking en ont huit, qui sont distinguées par la différence de leurs couleurs. Les Mongols, au-delà de la grande Muraille, étoient rangés, dans ces derniers tems, sous quarante-neuf Banières, dont les *Nurus* ou les Compagnies étoient égales. Chaque Nu-

ru

(d) Chine du Père du Halde, Vol. IV. pag. 45. & suiv.

ru  
16  
te-  
re,  
siè-  
ou  
1  
té  
sou-  
dre  
tu-  
ter  
Ton  
reti-  
l'est  
des  
Mu-  
keu-  
tes  
qui  
Ber-  
divi-  
pres-  
toier-  
fant  
O  
hara-  
éten-  
sins  
rent-  
salain-  
main-  
plus  
Il n'a  
le po-  
biens  
mes  
Mon-  
B  
prop-  
autre  
beau-  
(k),  
xante

(e)  
(f)  
(g)  
mières  
..VI

ru devoit être composée de cent cinquante familles. Dans l'Assemblée de 1692, on établit que le Han joindroit à sa dignité le commandement de trente-sept (e) Nurus sous la première Banière des Kalkas. La seconde Banière, composée de vingt-une familles, fut donnée au premier Regule. La troisième n'étoit que de douze Compagnies, & les autres en comprennoient plus ou moins.

Les restes de la famille & des sujets de *Tufiktu-ban* (f), ayant enfin quitté leurs forêts, se soumirent à l'Empereur, & furent divisés en trois Banières sous trois Princes, dont l'un fut nommé *Pey-lo*, ou Regule du troisième Ordre; le second, *Kong* ou Comte; & le troisième, *Chaffak*. Le fils de *Chafak-tu-ban*, après avoir vû périr son père dans la guerre contre Kaldan, alla se jeter aux pieds de l'Empereur, sans autre escorte que trois ou quatre Officiers. Tous les autres, qui avoient entretenu des intelligences avec les Eluths, se retirèrent dans leur Pays, mais la plupart y furent ou massacrés ou jettés dans l'esclavage. L'Empereur fit un accueil gracieux à leur Prince. Il lui assigna des terres aux environs de *Kutuktu-hotun* (g), petite Ville au-delà de la grande Muraille, qui, n'étant pas éloignée des portes de *Cha-hun-keu* & de *Chang-kyak-keu*, en tire l'avantage d'un commerce assez considérable. Pour réparer toutes les pertes, l'Empereur lui fit présent d'une partie de ses propres troupeaux qui païssoient dans le même Pays. Les Missionnaires apprirent des principaux Bergers qu'on n'y comptoit pas moins de cent quatre-vingt-dix mille moutons, divisés en deux cens vingt-cinq troupeaux, & que les bêtes à cornes étoient presque au même nombre, cent dans chaque division. Les haras Impériaux étoient encore plus nombreux. Aussi l'Empereur de la Chine est-il le plus puissant Prince du monde en Cavalerie (h).

OUTRE les terres qui sont destinées à la nourriture des troupeaux & des haras de l'Empereur, ce Prince s'en est réservé d'autres, d'une plus grande étendue, qui bordent cette partie de la grande Muraille, & qui sont plus voisins de Peking. Entre ces terres, qui sont affermées, les unes payent leur rente en nature, & d'autres en argent, qui entre dans le trésor public pour le salaire des Officiers de l'Etat, car l'Empereur vit du fruit de ses propres Domaines. Ces troupeaux innombrables, ces haras & ces fermes, contribuent plus à lui attacher les Princes Mongols que toute la magnificence de sa Cour. Il n'a pas jugé à propos de leur accorder, non plus qu'à ses anciens Vassaux, le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs Sujets, ni celui de confisquer leurs biens. La connoissance de ces cas est réservée à l'un des Tribunaux suprêmes de Peking, qui porte le nom de *Mongol-chargan*, ou de Tribunal des Mongols (i).

BENTINK observe que les Mongols de l'Ouest, par lesquels il faut entendre proprement les Mongols Kalkas, reconnoissent l'autorité d'un Khan, qui étoit autrefois comme le grand Khan de tous les Mongols. Quoique ce Prince ait beaucoup perdu de sa grandeur depuis que les Manchéous ont conquis la Chine, (k), il est encore assez puissant pour mettre en campagne cinquante ou soixante mille chevaux.

ECLAIRCISSE-  
MENTS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS

Troupeaux  
& Haras de  
l'Empereur.

Ses trou-  
peaux lui at-  
tachent les  
Princes Mon-  
gols.

Remarques  
de Bentink sur  
le Gouverne-  
ment des Kal-  
kas.

LE

(e) Angl. de vingt-sept. R. d. E.  
(f) *Toujéu-ban* dans le François.  
(g) *Habu-hotua* dans l'Original. Les pre-  
mières Cartes ont *Koko-hotun* & *Kokotun*.  
.. VIII. Part.

(b) Les Tartares n'ont pas d'Infanterie.  
(i) Du Halde, Vol. IV. pag. 27. & suiv.  
(k) Au lieu de Manchéous, l'Auteur met  
les Mongols de l'Est. C'est une méprise.

Rrr

ECLAIRCISSE-  
MENTS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

Combien  
leur Khan est  
redoutable à  
la Chine.

LE Prince qui régnoit sur les Kalkas, du tems de l'Auteur, s'appelloit *Tschatu-khan* (1). Il faisoit sa demeure ordinaire sur la rivière d'*Orkhon*, dans un lieu nommé *Urga* (m), à douze journées de *Selinghinskoy*, vers le Sud-Est. Plusieurs petits Khans, qui habitent vers les sources de la rivière de *Jenifen*, près des Déserts de *Goby*, lui payent un tribut. Quoiqu'il se soit mis sous la protection de la Chine, pour se fortifier contre les Kalmuks ou les Eluths, cette espèce de soumission n'est qu'honoraire ou précaire, & ne doit être attribuée qu'aux intrigues des Lamas sous le règne de son père. Au-lieu du tribut que les autres Khans payent à l'Empereur, il se contente de lui envoyer (n), chaque année, de magnifiques présens; & la Cour de *Peking*, qui est accoutumée à ménager si peu ses Tributaires, fait assez connoître, par les égards qu'elle a pour ce Prince, qu'elle le redoute plus qu'aucun de ses voisins. Ce n'est pas sans raison, ajoute l'Auteur; car s'il pouvoit s'accorder avec les Kalmuks, la famille qui régné à la Chine n'auroit pas peu d'embaras à se soutenir sur le Trône (o).

(1) Le même sans doute que *Regis* nommé *Tufktu-khan*.

(m) *Urga* signifie un lieu où le Khan campe. Les Missionnaires l'appellent *Hargas*.

(n) *Angl.* L'Empereur lui envoie. R. d. E.

(o) *Hist.* des Turcs, des Mongols, &c. pag. 505. On rejette au Tome suivant les Guerres des Kalkas & des Eluths.

### §. V.

#### *Histoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas.*

Stérilité des  
Régions Tar-  
tares.

LES terres des Mongols, jusqu'à la Mer Caspienne, sont peu propres au labourage; &, suivant l'observation des Missionnaires, celles de *Korchin*, d'*Oban* & de *Nayman*, qui bordent la Tartarie Orientale, par laquelle ils passent deux fois en revenant de *Petuna* & de *Tsitikar*, paroissent les plus mauvaises (a). *Bentink* assure que les Pays des Mongols, proprement dits, & ceux des Kalkas sont mieux fournis d'eau & de bois que la Région des Kalmuks ou des Eluths. Cependant il observe qu'en plusieurs endroits ils sont absolument inhabitables parce qu'ils manquent de ces deux secours (b).

Animaux  
qu'on y trou-  
ve.

LA Tartarie, suivant *Regis*, abonde en toutes sortes de gibier & de bêtes fauves, sans en excepter les espèces communes en Europe, telles que le lièvre, le faisan & le daim. On y voit, dans les plaines, d'immenses troupeaux de chèvres rousses, que les Chinois nomment *Whang-yang*. Elles sont de la grandeur & de la forme des nôtres, mais elles ont le poil roux, & plus rude que celles de l'Europe. Leur sûreté consiste dans la vitesse extraordinaire de leur course.

Mulets sau-  
vages.

LES mulets sauvages sont en plus petit nombre. Ils ne ressemblent point aux mulets domestiques (c), & ne peuvent s'accoutumer à porter des fardeaux. Leur chair n'est pas moins différente: le goût en est agréable du moins au jugement des Tartares, qui en font beaucoup d'usage, & qui la trouvent aussi saine & aussi nourrissante que celle du sanglier. Ce dernier animal est

(a) Du Halde, Vol. IV. pag. 21.

(b) *Hist.* des Turcs, &c. pag. 500.

(c) *To-la-tse*, en Chinois, signifie un Mu-

let. *Gerbillon*, dans son second voyage en Tartarie, vit des mulets sauvages qui produisoient leurs semblables.

est fort commun dans les bois & dans les plaines qui bordent la rive droite du fleuve Tula. On reconnoît ses traces à la terre qu'il remue pour trouver des racines dont il fait sa nourriture.

LES Chevaux & les Dromadaires sauvages ne sont pas différens de ceux qui sont privés; mais on les trouve en plus grand nombre du côté de l'Ouest, quoiqu'il en paroisse quelquefois aussi dans le Pays des Kalkas, qui borde le *Humi*. Les chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches mêmes des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses, & lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent de prendre la fuite.

LE *Han-ta-ban* est un animal de la Tartarie qui ressemble à l'Élan. La chasse en est commune dans le Pays des Solons, & l'Empereur Kang-hi prenoit quelquefois plaisir à cet amusement. Les Millionnaires virent des *Han-ta-bans* de la grosseur de nos plus grands bœufs. Il ne s'en trouve que dans certains Cantons, sur-tout vers la montagne de Sevelki, dans des terrains marécageux, qu'ils aiment beaucoup, & où la chasse en est aisée parce que leur pesanteur retarde leur fuite.

LE *Chulon*, ou le *Chelafon*, que Regis prit pour une espèce de *Linx*, est à peu près de la forme & de la grosseur d'un loup. On fait beaucoup de cas, à Peking, de la peau de cet animal. Son usage parmi les Chinois est pour ce qu'ils nomment leurs *Taybus* ou leurs *Surtous*. Le poil en est long, doux, épais & de couleur grisâtre. Ces peaux se vendent fort bien aussi à la Cour du Czar, quoique le Chulon soit fort commun en Russie & dans les Pays voisins.

LE Tygre, qui se nomme *Lau-bu* parmi les Tartares, infeste également la Chine & la Tartarie. Il passe dans ces deux Régions pour le plus féroce de tous les animaux. Son cri seul pénètre d'horreur ceux qui ne sont point accoutumés à l'entendre. Les Tygres du côté de l'Est sont d'une grosseur & d'une légèreté surprenante. Ils ont ordinairement la peau d'un roux fauve, mouchetée de taches noires; mais il s'en trouve quelquefois de blanches, avec des taches noires & grises. Les Mandarins Militaires se servent de ces peaux, sans en retrancher la tête & la queue, pour couvrir leurs chaïses dans les marches publiques. A la Cour, les Princes en couvrent leurs couffins pendant l'hiver. De quelque férocité que soient les Tygres en Tartarie, on observe qu'ils marquent beaucoup de frayeur lorsqu'ils se trouvent environnés de chasseurs qui leur présentent l'épieu. Au-lieu que les Daims s'agitent dans ces occasions & cherchent le moyen de s'échapper entre les rangs, un Tygre s'accroupit sur sa queue, & soutient long-tems l'aboyement des chiens & les coups de flèches émoussées. Enfin, lorsque sa rage s'allume, il s'élançe avec tant de rapidité, en fixant les yeux sur les chasseurs, qu'il ne paroît faire qu'un seul saut. Mais ceux du même rang tiennent la pointe de leurs épieux tournée vers lui, & le percent au moment qu'il est prêt à saisir leur compagnon. Les chasseurs Impériaux sont si prompts qu'il arrive peu d'accidens.

LE *Pau* (d) est une sorte de Léopard, qui a la peau blanchâtre, & tachetée de

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS:

Chevaux &  
Dromadaires.

Le Han-ta-  
ban, espèce  
d'Élan.

Le Chulon,  
ou le Chela-  
fon.

Utilité de sa  
peau.

Tygres de  
Tartarie.

Leur gros-  
seur & leur fé-  
rocité.

Pau, sorte  
de Léopard.

(d) Le nom Mongol est *Part*.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS.

Daims.

Cerfs.

Chevaux  
Tartares.

Peaux du  
Pays des Kal-  
kas.

Peaux de  
Taelpis.

Pêche des  
Mongols.

de rouge & de noir. Quoiqu'il ait la tête & les yeux d'un tygre, il est moins gros, & son cri est différent.

LES Daims multiplient prodigieusement dans les déserts & les forêts de la Tartarie. On remarque de la différence dans leur couleur, dans leur grosseur, & dans la forme de leurs cornes, suivant les différens Cantons de cette vaste contrée. Il s'en trouve de semblables à ceux de l'Europe.

LA chasse du Cerf, que les Chinois nomment *Chau-tu*, c'est-à-dire, l'appel du Cerf, a tant d'agrément en Tartarie, que l'Empereur Kang-hi y étoit quelquefois avant le lever du Soleil (e). Les chasseurs portent quelques têtes de biche, & contrefont le cri de cet animal. A ce bruit les plus grands cerfs ne manquent point de paroître. Ils jettent leurs regards de tous cotés. Enfin, découvrant les têtes, ils grattent la terre avec leurs cornes & s'avancent furieusement; mais ils sont tués par les chasseurs, qui se tiennent en embuscade.

L'INTREPIDITE des chevaux Tartares est surprenante à la rencontre des bêtes féroces; telles que les tygres. Ils n'acquièrent néanmoins cette qualité qu'à force d'usage, car ils sont d'abord aussi timides que les autres chevaux. Les Mongols ont beaucoup d'habileté à les dresser. Ils en nourrissent un grand nombre de toutes sortes de poil, & leur usage est de les distinguer par différens noms. [Ils ont une adresse particulière pour les prendre en courant, avec le neud coulant d'une corde qu'ils leur jettent, pour les apprivoiser en très peu de tems.] Pour la guérison de leurs maladies, qu'ils connoissent parfaitement, ils emploient des remèdes dont nos chevaux ne se trouveroient pas mieux que de la nourriture Tartare. Ils préfèrent, dans un cheval, la force à la beauté. Les chevaux de Tartarie sont ordinairement d'une taille médiocre; mais dans le nombre il s'en trouve toujours d'aussi grands & d'aussi beaux qu'en Europe. Tels sont ceux de l'Empereur & des Grands. On se fait honneur à Peking d'être bien monté, & le prix commun d'un bon cheval & même d'un mulet, est de six ou sept cens livres, ou quelquefois plus.

LES Kalkas ne sont pas riches en peaux de martre, mais ils ont en abondance des peaux d'écureuil, de renard & d'un petit animal semblable à l'Hermine, qu'ils appellent *Tuel-pi*, dont on emploie la peau, à Peking, pour faire des *Trou-pongs*, c'est-à-dire des mantilles contre le froid. Le *Taelpi* est une espèce de rat, fort commun dans quelques Cantons des Kalkas, qui creuse en terre des trous pour s'y loger. Chaque mâle se fait le sien. Il y en a toujours un qui fait la garde, & qui se précipite dans son trou lorsqu'il voit approcher quelqu'un. Cependant la troupe n'échappe point aux chasseurs. Lorsqu'ils ont une fois découvert le nid, ils l'environnent, ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, ils y jettent de la paille enflammée pour effrayer les petits habitans; & sans autre peine, ils en prennent un si grand nombre que les peaux sont à fort bon marché.

LA pêche des Mongols n'est pas considérable. Leurs rivières n'approchent pas de celles des Manchous & des Tartares *Tu-pis*. Les Esturgeons qu'ils prennent quelquefois dans le *Tula* viennent du grand Lac de Pay-kal, avec lequel cette Rivière communique. S'il s'en trouve aussi dans l'Urfon, comme dans les Rivières qui sont plus à l'Est & particulièrement dans celle de *Cha-chi-i*, ils y

(e) Ce Prince prenoit aussi beaucoup de plaisir à la chasse du Tygre & des Chevres rousses.

y vi  
l'Urf  
casto  
teur  
avec

L.  
gols;  
mand  
ponde

L.  
ner le  
Lama  
ples l  
plante  
à Pek  
ka. S  
succès

BE  
arrofé  
le que  
Elle y  
la fois  
tageux  
il, d'a  
noit a  
carava  
les Eu  
voye d

LE  
té rare  
parem  
gois q  
par le  
heate,  
représ  
effet d  
quelqu  
jours b  
Turqu  
Tradu  
toire d  
fideurs

(f) C  
34 & f  
(g) P  
Vol. I.  
(b) A

y viennent du *Saghalian-ula* où elles se déchargent toutes. Cette partie de l'Urfon produit un animal amphibie qui se nomme *Turbighi*. Il ressemble au castor; mais sa chair est fort tendre & d'aussi bon goût que le chevreuil. L'Auteur croit qu'il ne s'en trouve qu'aux environs des Lacs de *Puir* & de *Kulon*, avec lesquels la Rivière d'Urfon communique.

L'AGRICULTURE n'est pas seulement négligée dans la Tartarie des Mongols; elle y est condamnée comme inutile. Lorsque les Missionnaires leur demandoient pourquoi ils ne cultivoient pas du moins quelques jardins, ils répondoient que *l'herbe est pour les bêtes*, & que les bêtes sont pour l'homme.

LES travaux Géographiques des Missionnaires ne leur permirent pas de tourner leurs recherches sur les Simples & les autres Plantes curieuses. D'ailleurs les Lamas, qui sont les principaux Médecins du Pays, n'employent que les simples les plus communs & les drogues qui sont en usage à la Chine. La seule plante qui passe pour rare en Tartarie, & dont on fait beaucoup de cas, porte à Peking le nom de *Kalka-setsuen*. Les Missionnaires l'ont nommée *racine de Kalka*. Son odeur est aromatique. Les Médecins de l'Empereur s'en servent avec succès pour la Dyssenterie & les maux d'estomac (f).

BENTINK observe que la rhubarbe est fort commune dans les Pays qui sont arrosés par la Rivière d'Orkon & par celle de Selinga vers Selinghinskoy. Celle que les Russiens vendent aux Etrangers vient des environs de cette Ville. Elle y est en si grande abondance que les Trésoriers de Sibérie en vendent à la fois jusqu'à deux cens cinquante quintaux. Ce commerce seroit fort avantageux à la Russie, s'il étoit exercé fidèlement. L'auteur ne connoît pas, dit-il, d'autre Pays que la Russie, d'où l'on tire à-présent la rhubarbe. S'il en venoit autrefois de la Chine, elle y étoit portée, du Pays des Mongols, par les caravanes de Sibérie, qui faisoient ce commerce à Peking. Mais depuis que les Européens en reçoivent directement de la Russie, il n'en vient plus par la voye de la Chine:

LES plaines de la grande Tartarie produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont (g) on trouve la description dans *Abulghazi-khan*, est apparemment une espèce de héron, qui fréquente cette partie du Pays des Mongols qui touche aux frontières de la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les ailes & la queue, qu'il a d'un très-beau rouge. Sa chair est délicate, & tire pour le goût sur la gelinotte. Cependant comme l'Auteur le représente fort rare, on peut s'imaginer que c'est le butor, qui est très-rare en effet dans la Russie, dans la Sibérie & la grande Tartarie, mais qui se trouve quelquefois dans le Pays des Mongols, vers la Chine, & qui est presque toujours blanc. *Abulghazi-khan* (h) dit que cet oiseau s'appelle *Chungar* en langue Turque, & que les Russiens le nomment *Kratszbot*; ce qui fait conjecturer au Traducteur Anglois que c'est le même qui porte le nom de *Chon-kui* dans l'histoire de *Timur Bek* (i), & qui fut présentée à Jenghiz Khan par les Ambassadeurs de *Kapjak*. Petis de la Croix remarque, au même endroit, que le *Chon-*

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS.

Turbighi,  
animal amphibi-

Agriculture

Simples &  
autres Plan-  
tes.

Rhubarbe.  
Lieux où elle  
croît en ab-  
ondance.

Chungar,  
Remarques  
sur cet oiseau.

(f) Chine du Père du Halde; Vol. IV. pag. 34 & suiv. ses yeux & son bec sont rouges; & (pag. 86.) il ajoute la tête de la même couleur.

(g) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. Vol. I. pag. 37 & 86. (i) Composée par Petis de la Croix, page 350.

(h) *Abulghazi* (pag. 37.) dit que ses pieds,

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS.

*kui* est un oiseau de proie, qu'on présente aux Rois du Pays, orné de plusieurs pierres précieuses, comme une marque d'hommage; & que les Russiens, aussi bien que les Tartares de la Crimée, sont obligés, par leur dernier traité avec les Ottomans, d'en envoyer un, chaque année, à la Porte, orné d'un certain nombre de diamans (*k*).

(*k*) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. pag. 500.

§. VI.

Tables des situations dans la Tartarie Occidentale.

Eclaircissemens sur cette Table des situations.

IL paroît que les Places de cette Table (*a*) n'ont pas reçu d'autre ordre que celui dans lequel elles se présentèrent aux Missionnaires lorsqu'ils traversèrent cette partie de la Tartarie. Les latitudes ont été déterminées par des observations Astronomiques, & les longitudes par le seul secours de la Géométrie. Mais la vie errante des Mongols & des Kalkas ne permit point à nos laborieux Géographes de marquer autrement les habitations sur la Carte que par les rivières, les lacs & les montagnes, près desquels l'usage de ces Peuples est de camper. *Hami*, ou *Khamul*, & quelques autres Villes qui se trouvent insérées dans la Table, appartiennent à la petite Bukkarie, dont la situation est hors des bornes de la Tartarie Occidentale. Mais on n'a pas crû les devoir supprimer, parce qu'il est important de ne pas rompre le fil du voyage des Missionnaires, qui peut être facilement suivi par le moyen de cette Table (*b*).

(*a*) Cette Table est à la fin du quatrième Tome de Du Halde, pag. 624. Les Traducteurs Anglois l'ont divisée en plusieurs parties, & l'ont distribuée dans les Cartes de la Tartarie Occidentale. La longitude est comptée Est

& Ouest de Peking.

(*b*) Il s'est glissé plusieurs fautes dans cette Table, nous les corrigeons d'après l'Original de Du Halde; sans que nous croyons qu'il soit nécessaire d'en avertir en détail. R. d. E.

SITUATIONS  
DANS LA  
TARTARIE  
OCCIDENTALE

Places.	Latitude.			Longitude.		
<b>A</b> SHTO (ou Ajatu)						Est.
Kiamon, . . . . .	45	46	48	6	13	20.
Poro-erghi-kiamon, . . . . .	44	56	26	5	18	20.
Talay-hay, . . . . .	44	19	12	4	48	10.
Quissu, . . . . .	43	32	6	4	16	40.
Kuren-puka, . . . . .	42	16	53	3	33	0.
Sirolin-pira, . . . . .	41	52	12	3	5	0.
Hara-tuhutu-kiamon, . . . . .	41	44	11	2	56	50.
Ku-kya-tun, . . . . .	42	42	0	0	28	0.
Ustu-kure, . . . . .	42	49	12	0	24	12.
Horay-kure, . . . . .	43	0	40	0	25	22.
Archato-kyamon, . . . . .	43	49	12	0	21	15.
Tugito-hotok, . . . . .	44	46	48	1	2	20.
Changtu-puritu, . . . . .	45	45	0	2	24	20.
Pudan-pulak, . . . . .	46	18	30	2	45	0.
						Soroto-pulak,

Soro  
Poin  
de  
Poin  
Ulan  
Côté  
Emb  
Prem  
y  
Seco  
Trois  
Quat  
Para-  
Kura  
Ekur  
Tond  
Jonct  
Ta  
Kirfa  
Han-  
Poro-  
Puron  
Jonct  
Eg  
Apka  
Payfin  
Tallal  
Erder  
Koku  
Hurin  
Kong  
Elgeu  
Urtu-  
Dans  
Soro  
Ergul  
Urtu-  
Astay  
Hama  
Hept  
Toka  
Tap  
Weyl  
(a)

Places.	Latitude.			Longitude.			SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE
Soroto-pulak, Point le plus méridional	47	2	20	2	11	50.	
de Kalka-pira,	47	28	48	3	0	0.	
Point le plus Nord,	48	5	0	1	48	10.	
Ulan-pulak,	48	22	48	1	8	20.	
Côté Sud du Kulonomo,	48	46	50	0	48	10.	
Embouchure du Kerlon,	48	50	24	0	45	20.	
Première station qu'on y fit,	48	32	48	0	5	0.	
Seconde station,	48	8	24	0	35	20.	
Troisième station,	48	25	12	1	0	0.	
Quatrième station,	48	3	36	2	0	0.	
Para-hotun,	48	4	48	2	49	30.	
Kurama-omo,	47	51	36	4	1	50.	
Ekura halha,	47	37	0	5	15	52.	
Tono-alin,	47	7	12	6	35	16.	
Jonction des Rivières Tene & Kerlon,	48	11	48	7	22	50.	
Kirfa-alin,	48	8	0	8	14	5.	
Han-alin,	47	49	30	9	5	17.	
Porop-pira,	48	22	48	10	0	0.	
Purong-han-alin,	49	36	24	11	22	45.	
Jonction des Rivières Eghe & Selinga (a),	49	27	10	12	22	15.	
Apkan-alin,	48	7	12	12	45	36.	
Payfiri-puritu,	48	23	50	13	31	42.	
Talalho-kara-palgafon,	47	32	24	13	21	30.	
Erdeni-chau,	46	57	36	13	5	25.	
Koku-omo,	46	24	0	15	36	48.	
Hurimta-keber,	45	38	55	16	41	0.	
Kongora-ajirhan-alin,	45	26	0	18	19	20.	
Elgoui-pulak,	45	14	12	19	40	25.	
Urtu-pulak,	44	50	35	21	38	20.	
Dans la Carte,				21	20	38.	
Soroto-anga,	44	54	0	22	25	0.	
Ergustey,	44	12	0	21	43	20.	
Urtu-pulak,	44	48	0	20	21	0.	
Aftay ou Aftana,	43	2	35	22	48	20.	
Hami ou Khamul,	42	53	20	22	23	20.	
Huptar-pay-chang,	42	21	30	19	30	0.	
Tokalik,	41	8	10	19	49	12.	
Tap fon-nor,	40	38	20	18	23	30.	
Weylo,	40	26	24	17	9	0.	
							Chara-omo,

(a) Dans l'Original cette Place est plus bas, entre Ulan-hotun & Naring-charong alin.

SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE	Places.	Latitude.			Longitude.		
	Chara-omo, . . . . .	39	32	24	13	15	0.
	Hara-omo, . . . . .	39	19	12	12	14	24.
	Kifan-omo, . . . . .	41	15	36	8	42	0.
	Piluthay-hotun, . . . . .	40	37	12	7	0	0.
	Kutuk-hotun, . . . . .	40	31	20	4	40	30.
	Kukku-hotun, . . . . .	40	49	20	4	45	15.
	Kara-hotun, . . . . .	41	15	36	2	0	0.
	Ulan-hotok, . . . . .	41	55	22	1	1	0.
	Chan-gutu, . . . . .	43	0	25	1	25	30.
	Ulan-hotun, . . . . .	41	46	48	0	33	0.
	Naring-charong-alin, . . . . .	41	55	19	9	30	0.
	Altan-alin, . . . . .	41	10	20	9	25	55.
	Onuhin-chorong-alin, . . . . .	41	20	17	8	44	45.
	Kashar-Osho, . . . . .	41	21	22	8	6	10.
	Ta-han-ten-alin, . . . . .	41	15	58	7	33	12.
	Mok-hosho, . . . . .	40	45	54	7	35	20.
	Molchok-hosho, . . . . .	40	48	48	7	31	50.
	Kara-mannay-omo, . . . . .	40	18	12	8	4	30.
	Hatamal-alin, . . . . .	40	45	49	0	40	20.
	Algay-tu-alin, . . . . .	41	11	24	6	21	40.
	Podantu-alin, . . . . .	40	57	0	6	6	0.
	Pay-hengur-alin, . . . . .	41	7	30	5	54	20.
	Tel-alin, . . . . .	41	25	36	5	53	45.
	Ulan-hata, . . . . .	41	36	27	4	13	20.
	Aru-fuma-hata, . . . . .	41	36	51	4	29	41.
	Kara-fin-alin, . . . . .	40	59	52	4	45	53.
	Ongou-alin, . . . . .	40	59	6	4	38	20.
	Cherda-modo-alin, . . . . .	40	52	3	4	12	40.
	Apka-hara-alin, . . . . .	40	38	10	4	12	53.
	Obtu-alin, . . . . .	40	23	5	4	26	50.
	Oshi-alin, . . . . .	40	56	57	5	13	33.
	Koturantay-alin, . . . . .	41	58	20	1	8	57.
	Agalku-alin, . . . . .	41	42	56	1	34	0.
	Kutukontey-alin, . . . . .	42	7	14	1	24	45.
	Uker-churghi, . . . . .	42	26	56	3	37	20.
	Payen-obo, . . . . .	41	7	19	4	6	12.
	Serbey-alin, . . . . .	41	57	25	3	52	47.
	Chan-nayman-fume, . . . . .	42	25	0	0	11	50.
	Whay-yu-heu, . . . . .	40	54	15	1	22	10.
	Kara-hotun, . . . . .	40	58	48	1	20	0.
	Jeho-hotun, . . . . .	41	3	36	1	30	0.

Kara-k

(b) C  
rées dan  
Père Sou  
du Père

Sur l'Il

Nota  
ment, à  
lieu.

CHA

hotun

Hi-fong

de m

Rivière

Sira-mu

Sira,

Hayta

Nonni-u

Naymar

le Sira

Topir-ta

Shaka-k

Rivière

Modun-

Rivière

Réfiden

Habitati

Vehu-m

Sharot,

Aru-kor

Abakan

Whachi

Sonhiot

Lac de

Orgon-a

Kuku-ho

(c) Ce

VIII.

On peut ajouter à cette Table (b).

SITUATIONS  
DANS LA  
TARTARIE  
OCCIDENTALE

Kara-kuram ou Holin, Lat. 44 . II . 0 . . . 0 Long. 10 . II . 0 .

(b) Ces situations, qui se trouvent insérées dans les Observations Mathématiques du Père Souciet (pag. 12, 188 & 153.) viennent du Père Gaubil. La première latitude fut observée par les Tartares, au quatorzième siècle. La dernière, par les Missionnaires qui ont fait la Carte.

Résidence du Khutuktu.

Sur l'Iben, . . . Lat. 49 . 26 . 47 . . . Long. 10 . 59 . 0 .

Nota. Autres Places dont les situations ont été déterminées (a) géométriquement, à la réserve des Latitudes marquées d'une Etoile, qui ont été observées sur le lieu.

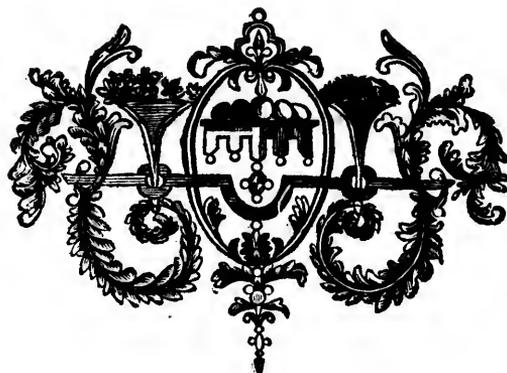
Places.	Latitude.	Longitude.
<b>C</b> HABAN-Subarhan-hotun,	41 . 33 . 0 . . . .	2 . 45 . 0 . . . .
Hi-fong-keu, dans la grande muraille,	40 . 26 . 0 . . . .	1 . 55 . 0 . . . .
Rivière de Queyler,	46 . 17 . 0 . . . .	4 . 22 . 0 . . . .
Sira-muren, ou Rivière de Sira,	43 . 37 . 0 . . . .	6 . 30 . 0 . . . .
Haytahan-pira,	47 . 15 . 0 . . . .	6 . 30 . 0 . . . .
Nonni-ula,	46 . 30 . 0 . . . .	7 . 45 . 0 . . . .
Nayman, qui commence sur le Sira,	*43 . 37 . 0 . . . .	5 . 0 . 0 . . . .
Topir-tala,	43 . 15 . 0 . . . .	4 . 45 . 0 . . . .
Shaka-kol-kajan,	42 . 15 . 0 . . . .	4 . 0 . 0 . . . .
Rivière de Subarhan,	41 . 20 . 0 . . . .	3 . 30 . 0 . . . .
Modun-hotun,	41 . 28 . 0 . . . .	3 . 40 . 0 . . . .
Rivière d'Inkin,	42 . 30 . 0 . . . .	2 . 0 . 0 . . . .
Résidence de Parin,	42 . 36 . 0 . . . .	2 . 14 . 0 . . . .
Habitations de Kechieten,	43 . 0 . 0 . . . .	1 . 10 . 0 . . . .
Vehu-muchin,	44 . 45 . 0 . . . .	1 . 10 . 0 . . . .
Sharot,	43 . 30 . 0 . . . .	4 . 20 . 0 . . . .
Aru-korchin,	45 . 30 . 0 . . . .	0 . 28 . 0 . . . .
Abakanor,	43 . 30 . 0 . . . .	0 . 28 . 0 . . . .
Whachit,	44 . 6 . 0 . . . .	0 . 45 . 0 . . . .
Sonhiot,	*42 . 29 . 7 . . . .	1 . 28 . 0 . . . .
Lac de Suretu-huchin,	44 . 0 . 0 . . . .	1 . 31 . 0 . . . .
Orgon-alin,	41 . 41 . 0 . . . .	4 . 20 . 0 . . . .
Kuku-hotun,	40 . 49 . 0 . . . .	4 . 48 . 0 . . . .

Kalka-targar,

(c) Ces situations sont dans l'Édition Angloise de Du Halde, Vol. II. pag. 264.

<i>Places.</i>	<i>Latitude.</i>	<i>Longitude.</i>
Kalka-targar, . . . . .	41 . 44 . 0 . . . . .	5 . 55 . 0 . . . . .
Maomingan, . . . . .	41 . 15 . 0 . . . . .	6 . 4 . 0 . . . . .
Urat, . . . . .	*49 . 55 . 0 . . . . .	6 . 30 . 0 . . . . .
Pointe d'Ortos, . . . . .	39 . 30 . 0 . . . . .	7 . 30 . 0 . . . . .
Kura-modo, . . . . .	*41 . 4 . 43 . . . . .	0 . 0 . 0 . . . . .

FIN DU HUITIÈME TOME.



TABLE

DI  
C

Defc

C h

de

Paragr

voir.

Parag.

Parag.

Parag.

Voyag.

C h a p

diffé

Parag.

nant

Parag.

tion

Parag.

Nar

Parag.

ges &amp;

Parag.

res.

Parag.

Arts

Parag.

&amp; d

Parag.

C h i n

relies

C H A P.

Parag.

mie.

Parag.

Pârt

Parag.

des

Parag.

T A B L E  
DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES,  
CONTENUS DANS CE HUITIÈME VOLUME.

V O Y A G E S D A N S L' A S I E.

S U I T E D U L I V R E S E C O N D.

Description de la Chine contenant la Géographie & l'Histoire Civile & Naturelle du Pays.

<b>C</b> HAPITRE II. Qualités, Mœurs & Usages des Chinois. . . . .	Page 1.	la Poësie & l'Histoire. . . . .	pag. 175.
Paragraphe II. Cérémonies Chinoises dans le devoir de la Société Civile. . . . .	10.	Parag. V. Sciences particulières aux Chinois. . . . .	180.
Parag. III. Fêtes & amusemens des Chinois. . . . .	16.	Parag. VI. Langue Chinoise. . . . .	194.
Parag. IV. Mariages des Chinois. . . . .	25.	<b>C</b> HAP. V. Religions établies à la Chine. 208.	
Parag. V. Deuil & funeraillles des Chinois. . . . .	31.	Parag. I. Religion Naturelle établie à la Chine. . . . .	209.
Parag. VI. Magnificence des Chinois dans leurs Voyages, dans leurs Fêtes & dans leurs Ouvrages publics. . . . .	39.	Parag. II. Sette de Tán tse. . . . .	212.
<b>C</b> HAP. III. Division de la Nation Chinoise en différentes Classes. . . . .	63.	Parag. III. Sette de Fo ou Fuc. . . . .	216.
Parag. I. Classe de la Noblesse Chinoise, contenant les Mandarins & les Lettrés. . . . .	64.	Parag. IV. Sette de Fu kiau. . . . .	237.
Parag. II. Classe des Laboureurs & Considération que les Chinois ont pour l'Agriculture. . . . .	76.	Parag. V. Origine & progrès du Judaïsme & du Mahométisme à la Chine. . . . .	245.
Parag. III. Classe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois. . . . .	82.	Parag. VI. Origine, progrès & ruine du Christianisme à la Chine. . . . .	249.
Parag. III. Commodités Chinoises pour les Voyages & les transports par terre. . . . .	96.	<b>C</b> HAP. VI. Constitution & Gouvernement de la Chine. . . . .	260.
Parag. IV. Monnoie, Coin, Poids & Mesures. . . . .	100.	Parag. I. Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoise. . . . .	260.
Parag. V. Classe des Artisans de la Chine & Arts Manuels. . . . .	105.	Parag. II. Principe du Gouvernement Chinois. . . . .	264.
Parag. VI. Manière de nourrir les Vers à soye & de tirer leur production. . . . .	111.	Parag. III. Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille. . . . .	266.
Parag. VII. Manufactures de Porcelaine. . . . .	121.	Parag. IV. Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles. . . . .	284.
Parag. VIII. Encre, Papier & Pinceaux des Chinois & leur manière d'Imprimer & de relier les Livres. . . . .	139.	Parag. V. Tribunaux ou Cours de la Chine. . . . .	304.
<b>C</b> HAP. IV. Sciences des Chinois. . . . .	149.	Parag. VI. Gouvernement Militaire & Forces de l'Empire. . . . .	337.
Parag. I. Arithmétique, Géométrie, Astronomie. . . . .	149.	<b>C</b> HAP. VII. Histoire Naturelle de la Chine. . . . .	
Parag. II. Progrès des Chinois dans les autres Parties des Mathématiques. . . . .	162.	Parag. I. Climat, Air & Terroir. . . . .	344.
Parag. III. Philosophie Naturelle & Médecine des Chinois. . . . .	166.	Parag. II. Arbres à fruit. . . . .	347.
Parag. IV. Gout des Chinois pour la Musique, . . . . .		Parag. III. Fossiles de la Chine. . . . .	377.
		Parag. IV. Oiseaux, Volatils, Insectes & Reptiles. . . . .	382.
		Parag. V. Gibier de chasse, & diverses autres espèces d'Animaux. . . . .	385.
		Parag. VI. Poisson d'eau douce. . . . .	390.



TABLE DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES.

LIVRE TROISIÈME.

Description de la Corée, de la Tartarie Orientale & du Tibet.

CHAPITRE I. Observations Géographiques & Histoire de la Corée, par le Père Jean-Baptiste Regis, Jésuite. . . . .	395.	CHAP. III. Description de la Tartarie sujette à la Chine. . . . .	443.
Paragraphe I. Observations Géographiques sur la Corée. . . . .	396.	Parag. I. Pays des Tartares Manchéous, nommé communément la Tartarie Orientale. . . . .	446.
Parag. II. Histoire & Révolutions de la Corée. . . . .	401.	Parag. II. Voyage dans la Tartarie Orientale en 1682 par le Père Ferdinand Verbiest, Jésuite. . . . .	467.
CHAP. II. Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation du Pays & de leur Naufrage dans l'Isle de Quelpaert. . . . .	412.	Parag. III. Contrées des Mongols, proprement dits. . . . .	475.
Parag. I. Naufrage des Hollandois vers l'Isle de Quelpaert. Leur séjour dans cette Isle & sa description. . . . .	414.	Parag. IV. Pays des Mongols Kalkas. . . . .	484.
Parag. II. Description de la Corée, sa situation & son étendue; mœurs des Habitans. . . . .	430.	Parag. V. Histoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas. . . . .	498.
		Parag. VI. Table des situations dans la Tartarie Occidentale. . . . .	502.

Fin de la Table des Chapitres du VIII. Volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PIERRE VOS À LA HAYE.



AVIS

PO  
L'Em  
Figur  
bit  
Dame  
Sépulc  
Le gr  
L'Inté  
Temp  
Temp  
Pagod  
Forter  
Mand  
lita  
Barqu  
Diver  
Villag  
Coins  
Le L  
Pêche  
Educa  
Nat  
les  
Educa  
une  
Manuf  
fert  
Manuf  
tons  
Cloche  
Observ  
Airs C  
Coméd  
Prêtre  
Pagode  
mor  
Mendi  
Arbres  
Arbre,  
Deux

# AVIS AU RELIEUR

POUR PLACER LES CARTES ET LES FIGURES DU

## T O M E H U I T I È M E.

L'Empire de la <i>Chine</i> .	I
Figures Chinoïses; un Empereur en Robe; un Empereur dans son Habit ordinaire; un Paysan; un Bonze.	7
Dames Chinoïses.	8
Sépulchres Chinois; Laboureurs.	35
Le grand Thrône Impérial.	41
L'Intérieur d'un Temple d'Idoles.	47
Temple de <i>Quang-Qua-Myau</i> .	48
Temples Chinois; <i>Tey-Wang-Myan</i> .	54
Pagodes ou Statues du Temple; défenseur de la Patrie; Déesse de <i>Lintein</i> .	54
Forteresse de <i>Tyen-tsing-wey</i> .	55
Mandarins Civils en Habit d'Hyver & en Habit d'Été; Mandarins Militaires, Tartare, & Chinois.	64
Barques Chinoïses.	87
Diverses sortes de Barques; Barque du Dragon.	93
Village Flottant; Village de <i>Pau-ing-byen</i> , avec ses Moulins à Vent.	96
Coins de différentes Dynasties; Table de Compte.	102
Le <i>Louwa</i> ou l'Oiseau Pêcheur, avec la manière de Pêcher.	106
Pêche Chinoïse.	107
Education des Vers à soie; manière de lever les Coques de dessus les Nates; Bain marie pour tuer les vers dans les Coques; Devidoir; Feuilles de Papier sur lesquelles sont les Oeufs; autre Devidoir.	113
Education des Vers à soie; manière de devider la soie des Coques dans une chaudière d'eau chaude; autre manière.	118
Manufacture de soie; Machine pour rouler les Pièces; Devidoir qui sert à doubler les Fils; Machine du Tisserand.	119
Manufacture de soie; Rouet à tordre les Fils; Rouet à devider les Pelotons en bobines.	120
Cloche d'Erfort; Cloche de <i>Peking</i> .	153
Observatoire de <i>Peking</i> .	159
Airs Chinois.	175
Comédiens Chinois.	178
Prêtre ou Moines de <i>Fo</i> .	220
Pagodes ou Statues; Minifo ou la Volupté; le grand Kin Gang; l'Immortalité.	221
Mendians Vagabonds, & autres Mendians.	328
Arbres; <i>Cheu ku</i> ou <i>Goaras</i> ; <i>Suping</i> .	352
Arbre, <i>Ya ta</i> ou <i>A te</i> ; <i>Que pe</i> ou <i>Canelle</i> .	353
Deux sortes de Cottoniers; <i>Fa-ka</i> , <i>Li-chi</i> .	362

TR

A V I S A U R E L I E U R.

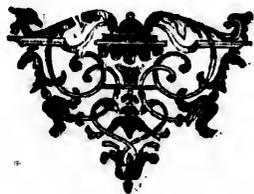
Tsi-shu ou Arbre au Vernis; <i>Betel</i> , <i>Fuling</i> ou Racine Chinoise; Arbuste qui produit le <i>Thé</i> ; <i>Rhubarbe</i> .	355
Manière de prendre les Canards sauvages.	382
Carte de la Province de <i>Quan-tong</i> ou <i>Lyau-tong</i> , & du Royaume de <i>Kauli</i> ou <i>Corée</i> .	395

---

*Ce Huitième Volume contient.*

	flor. sols.
64 Feuilles & un Titre Rouge à 1. Sol . . . . .	3 : 5.
1 Vignette. . . . .	0 : 2.
34 Figures & Cartes Geographiques. à 3. sols. . . . .	5 : 2.
	8 : 9.
& pour le <i>Grand Papier</i> . . . . .	12 : 14.

Ceux qui ont souscrit, ne payeront,  
 pour le *petit Papier*, que. . . . . 7 : 3.  
 pour le *grand Papier*, que. . . . . 10 : 15.



rbuſte

. : 355

. : 382

me de

. : 395

---

ſols.

5.

2.

2.

---

9.

14.

7 : 3.

10 : 15.

